Le mégadictionnaire de la langue française

Des mots qui se ressemblent à l'écrit et/ou à l'oral

Homophones, homographes, paronymes

Pour toute question relative au mégadictionnaire de la langue française, voir le livret de présentation.

Gilles Colin

12 octobre 2022

Index

A

A / a, as / à / ah / ha

1. A : la première lettre de l'alphabet.
2. il **a**, tu **as**, on a (avoir)
3. Elle va **à** Reims. Il fait du tir à l'arc. À qui parles-tu ? Il commence à chanter.
4. **ah** ! (pour exprimer la douleur, l'indignation, l'impatience ; pour exprimer le bonheur, le plaisir, la joie ; pour exprimer la surprise, l'admiration, l'enthousiasme).
5. **ha** ! (pour exprimer la surprise).

Prononciation différente : Tu **as** l'**as** de pique. C'est un as que tu as rencontré.

Aa / aa / haha

1. **Aa** : un fleuve de France.
2. une coulée de lave **aa** : à Hawaï, dont la surface est formée de blocs.
3. un **haha** : une ouverture exécutée dans un mur de clôture, avec un fossé au dehors, pour prolonger une perspective ou dégager une vue ; un fossé destiné à protéger l'entrée d'un ouvrage fortifié ; une petite voile de peu d'utilité qui s'établissait sous le bout-dehors de beaupré.

aba / à bas / à-bas / abas / abat / abats / abats, abat

1. un **aba** : une étoffe, un costume oriental, un manteau.

2. **à bas** prix : à un prix modique, au-dessous de l'ordinaire.
à bas : à terre, vers la terre.
à bas les profiteurs ! (un cri d'hostilité envers quelqu'un ou quelque chose).
un **à-bas** ou **abas** : l'ensemble des chantiers d'exploitation et des voies de circulation qui se trouvent au fond d'une ardoisière.

3. un **abas** : dans un dialecte du pays de la Loire, l'ouest ; l'aval du fleuve.

4. un **abas** : en Perse, un poids qui servait à peser les perles.

5. un **abat** : une averse (une pluie d'abat) ; l'action de s'abattre, une chute ; la force d'un levier résultant de sa longueur ; la partie détachée de la roche schisteuse ; un abattage, la longueur sur laquelle s'abat un arbre.

6. des **abats** : des parties accessoires d'animaux tués pour la consommation.

7. j'**abats**, tu abats, il abat (abattre : provoquer la chute, la destruction ou la mort, d'un être animé ou inanimé ; priver brusquement quelqu'un des forces physiques ou morales, sous l'action d'une violente contrariété).

abaisse / abaisse, abaisses, abaissent / abbesse

1.une **abaisse** : une pâte amincie au rouleau de pâtisserie.
2. j'**abaisse**, tu abaisses, il abaisse, ils abaissent (abaisser)
3.une **abbesse** : la supérieure d'une abbaye ou d'un monastère de religieuses ; une maitresse d'une maison de prostitution.

abaisser / abaissé, abaissée / ABC / abécé

1. **abaisser** : faire descendre. [j'abaissai, ils abaissaient, j'abaissais, tu abaissais, il abaissait, abaissé(e)(es)(s), vous abaissez].
elle est abaissée, il est **abaissé**, une abaissée
2. un **ABC** : les premières lettres de l'alphabet, symboles de l'alphabet complet ; un petit livre destiné à apprendre la lecture aux enfants à partir des lettres de l'alphabet. On a lu aussi un **abécé**.

abajoue / abat-joue / bajoue

1. une **abajoue** ou **abat-joue** : chez certains animaux, la poche située de chaque côté de la cavité buccale.
les abajoues : le visage d'une personne ; les fesses.
2. une **bajoue** : pour le porc, le veau et d'autres animaux, la partie latérale inférieure de la tête s'étendant de l'œil à la mâchoire ; ce qui y ressemble.

abbé / abée

1. un **abbé** : un supérieur ecclésiastique ; un bénéficiaire partiel du revenu d'un monastère.
2. une **abée** : une ouverture pour le passage de l'eau qui fait mouvoir un moulin ; un canal de décharge pour l'écoulement de l'eau quand un moulin ne tourne pas.

abducteur, abduction / adducteur, adduction

un (muscle) **abducteur** : un muscle qui provoque un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre s'écarte de l'axe médian du corps.
un tube abducteur : un tube à l'aide duquel on recueille les gaz dans une réaction chimique.

elle est adductrice, il est **adducteur** : produit un mouvement d'adduction, détermine l'adduction.
un (canal, tube) adducteur : qui véhicule un liquide ou un fluide vers un réservoir.
un adducteur : le mouvement intérieur d'une machine à rouage.
un muscle adducteur : un muscle qui provoque un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre se rapproche de l'axe médian du corps.

une **abduction** : un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre s'écarte de l'axe médian du corps ; un mouvement d'un organe des sens vers le dehors ; un syllogisme aristotélicien dans lequel, la majeure étant certaine, mais la mineure seulement probable, la conclusion n'est elle-même que probable.

une **adduction** : l'action d'amener, de conduire ; un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre se rapproche de l'axe médian du corps ; une position qui en résulte ; une introduction d'une ou plusieurs propositions assomptives dans une démonstration ; un mouvement de l'organisme attiré sous l'effet d'un stimulus vers les sensations du monde extérieur ; un mouvement intérieur d'une mécanique ; l'action de conduire un liquide ou un fluide d'un lieu à un autre (une adduction d'eau).

abductus / adductus

1. un *hallux* ***abductus*** ou *hallux valgus* : une déformation du premier orteil qui est anormalement dévié en dehors.
un *metatarsus abductus* ou *metatarsus valgus, pes abductus* : une déformation du pied dans laquelle l'avant-pied est porté en dehors, latéralement, par rapport à l'axe de l'arrière-pied.

2. un *hallux* ***adductus*** ou *hallux varus* : une déviation en dedans du premier orteil.
un *metatarsus adductus* ou *metatarsus varus, pes adductus* : une déformation dans laquelle l'avant-pied est déporté du côté médial par rapport à l'axe de l'arrière-pied.

ab hoc et ab hac / ad hoc / haddock / hoc / oc / oque

1. **ab hoc et ab hac** : confusément ; à tort et à travers.

2. **ad hoc** : expressément, d'une manière qui convienne à l'objet même ; adapté à tel usage précis ; qui convient parfaitement ; spécialement et seulement institué pour tel objet précis et choisi en raison de sa compétence ; nommé spécialement et seulement pour une affaire donnée.

3. un **haddock** : un églefin dont la chair se mange légèrement fumée.

4. un **hoc** : un ancien jeu de cartes.
être hoc : être assuré à quelqu'un.

5. la langue d'**oc** : l'ensemble des dialectes romans du midi de la France ; la France d'oc : les régions de langue occitane.

6. une **oque** : une ancienne unité de poids.

abhorrer / adorer / arborer

1. Le verbe **abhorrer** signifie « éprouver de l'aversion pour, avoir en horreur ». Il fait partie de la même famille que horreur et horrible.
2. Le verbe **adorer** est emprunté au latin *adorare* (dérivé de *orare* « prier ») « adresser des prières d'adoration, rendre un culte (aux dieux) ».
3. Le verbe **arborer** tire son origine du latin *arbor* (arbre). Il signifie « dresser à l'image d'un arbre »; « porter de façon évidente »; ou « afficher ». En Belgique, on lui donne aussi parfois le sens de « planter un lieu d'arbres ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

abime, j'abîme, abimes, abîmes, abiment, abîment / abime, abîme / abyme

1. j'**abime** ou j'**abîme**, tu abimes ou tu abîmes, il abime ou il abîme, ils abiment ou ils abîment (abimer,

3. Le nom **abyme** ne s'écrit avec un y que dans la locution *en abyme* (plus rarement écrite *en abîme* par

anciennement : abîmer : faire baisser la valeur, dégrader, détériorer).

2. un **abime** [on a aussi écrit **abyme**] : une cavité naturelle, aux parois abruptes, s'ouvrant au niveau du sol, sans fond apparent, considérée comme insondable.
être au bord de l'abime : être dans une situation désespérée.

certains auteurs), qui se dit d'une œuvre (récit, film, peinture) dans laquelle des éléments récurrents sont enchâssés les uns dans les autres. En littérature, le procédé de mise en abyme consiste à inclure une histoire secondaire dans l'histoire principale d'une œuvre de fiction. Ce second récit a la particularité d'être un résumé du récit principal, ou du moins de présenter un rapport de similitude avec celui-ci; il peut ainsi aider le lecteur à mieux comprendre le sens global de l'œuvre.
L'expression mise en abyme a été empruntée à l'héraldique (où elle désigne l'insertion d'un blason dans un autre blason) par le romancier André Gide pour illustrer le procédé qu'il a utilisé dans son œuvre Les faux-monnayeurs.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

abjurer / adjurer

Abjurer signifie « renoncer solennellement à une foi, à une opinion religieuse ». Par extension, il a aussi le sens d'« abandonner ses convictions, ses idées, etc. ». Dans un contexte clair, le verbe peut être employé de façon absolue, c'est-à-dire sans complément.

Adjurer signifie « demander au nom de Dieu ». Par extension, il a aussi le sens de « prier instamment, supplier ».

Ces deux verbes sont dérivés du verbe latin *jurare* qui avait le sens de « prêter serment solennellement » et de « prendre à témoin quelqu'un du sérieux de son serment » et qui a donné le verbe jurer. Abjurer vient de *abjurare*; la particule *ab*- exprimant l'éloignement, ce verbe signifiait « nier quelque chose par un serment solennel ». Adjurer vient de *adjurare*; la particule *ad*- exprimant l'approche, ce verbe avait le sens « promettre avec serment ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.
Ces deux paronymes ne diffèrent que par une consonne pour l'orthographe, mais diffèrent beaucoup par le sens, même si l'un et l'autre remontent au latin *jurare*, « attester, s'engager par serment ». *Abjurer* s'emploie pour indiquer que l'on renonce par un acte solennel ou un serment à une religion ou à une doctrine, ou bien que l'on abandonne une conduite, une idée, une attitude (on notera que la 9e édition du Dictionnaire de l'Académie française donne pour exemple *Abjurer le marxisme*, tandis que, de la 3e à la 8e, on lisait *Abjurer Aristote, Descartes* (au sens d'« abjurer la doctrine d'Aristote, de Descartes »). Ce verbe se construit généralement aujourd'hui avec un nom abstrait. *Adjurer* signifie, lui, « ordonner au nom de Dieu », puis « demander avec insistance » et se construit le plus souvent avec un nom de personne. On veillera donc à ne pas employer l'un pour l'autre. Académie française.

ablations

Nous **ablations** [se prononce comme ablater]des organes ; ces **ablations** [se prononce comme une nation] permettaient la survie des patients.

able / hâble, hâbles, hâblent

1. un **able** : une variété de poissons ; un poisson confondu avec l'ablette ; une espèce de saumon.
2. je **hâble**, il hâble, tu hâbles, ils hâblent (hâbler : parler une langue, un dialecte ; parler beaucoup, avec exagération et vantardise).

abonner / adonner

1. **abonner**, un abonnement, **s'abonner** (à un journal, à un service).
2. **adonner** : pour le vent, tourner dans un sens favorable.
s'adonner à : se livrer par inclination et avec ardeur à une activité ou à une pratique particulière ; cultiver un sentiment, une idée ; se livrer par routine ou obligation à une activité.

aboral / adoral

1. **aboral** : pour les animaux de forme arrondie, est placé du côté opposé à la bouche.
2. **adoral** : pour la frange de cils vibratiles de certains infusoires, se trouve près de la bouche.

s'aborder / saborder

1. **s'aborder** : pour des navires, se heurter volontairement ou accidentellement ; s'attaquer ; s'approcher pour se parler, entrer en relation.

2. **saborder** : couler volontairement un navire ; mettre fin volontairement à l'activité d'une entreprise.

abraser / braser

1. **abraser** : enlever en raclant de petits fragments superficiels de la muqueuse ; user ou polir une surface par frottement ; écraser, abimer, casser ; raser.
2. **braser** : réunir deux pièces de métal par brasure.

Il a planté un abricotier près de l'abri côtier.

abside / apside

1. On a lu une abside pour une **apside**, le point extrême du grand axe de l'orbite d'un astre.
2. une **abside** : la construction qui termine le chœur d'une église, soit par un hémicycle, soit par des pans coupés, soit par un mur plat ; l'extrémité d'une église si elle est de plan arrondi ou polygonal ; un angle de toile destiné à prolonger et à agrandir une tente. On a lu une abside ou absidiole pour une châsse contenant les ossements d'un saint.

absorbant / adsorbant

1. **absorbant** : qui a la propriété d'intégrer à sa substance les sels, les liquides, les gaz, les rayons caloriques ou lumineux, etc. en contact ; qui consiste à intégrer à sa substance d'autres substances ; qui occupe ou accapare entièrement l'esprit ou les réserves d'énergie d'une personne.
un absorbant : une substance propre à en absorber d'autres.
2. **adsorbant** : qui fixe à sa surface des molécules ou des ions.
un (corps) adsorbant : capable d'adsorber.

absorber, absorption / adsorber, adsorption / désorption / résorber, résorption

1. **absorber** : faire pénétrer quelque chose en soi en vue de l'assimiler ; boire jusqu'au bout ; faire disparaitre quelque chose comme par assimilation progressive ; occuper exclusivement et totalement l'attention ou l'activité d'un être.
une **absorption** : l'action d'absorber ; l'action par laquelle l'activité ou les idées d'une personne sont entièrement occupées ; un état qui en résulte.

2. **adsorber** : fixer par adsorption en concentrant à sa surface des substances en solution ou en suspension ; retenir des molécules à la surface d'un solide.
une **adsorption** : le phénomène par lequel la surface d'un corps fixe, en les concentrant, les molécules libres ou dissoutes d'un liquide ou d'un gaz avec lesquels elle est en contact ; un risque de conduction électrique à la surface d'un isolant par suite de la condensation de l'humidité ambiante ; en biologie, une fixation non spécifique de substances solubles, par exemple des protéines, à la surface de cellules ou de particules inertes, sans combinaison chimique ni dissolution.

3. une **désorption** : une émission de gaz préalablement absorbés ou adsorbés par un solide.

3. **résorber** : faire rentrer dans la circulation sanguine ou lymphatique, par des moyens thérapeutiques ou naturellement, les humeurs, les liquides épanchés dans une cavité ou dans des tissus de l'organisme qui ne les contiennent pas ordinairement ; faire disparaitre progressivement quelque chose, quelqu'un dans ce qui l'entoure, le touche ; faire disparaitre par assimilation.
une **résorption** : une disparition progressive ; une assimilation, une fusion.

abzyme / azyme

1. un **abzyme** : un anticorps se comportant comme l'enzyme catalysant une réaction, généralement d’hydrolyse, portant sur la molécule hapténique ou antigénique liée à son site spécifique.
2. elle ou il est **azyme** : sans levain, est non fermenté ; est sans gout.

aca / aga / haka / hakka

1. un **aca** d'eau ou **aga** d'eau: une pluie torrentielle, une trombe d'eau.
2. un **aga** : un titre honorifique, un titre de politesse que l'on donne en pays musulman aux personnes de distinction.
3. un **haka** : un chant tribal maori.
4. un **hakka** : un dialecte chinois.

acadien / accadien, akkadien

1. **acadien** : de l'Acadie, de cette colonie ou de ces provinces du Canada ; l'acadien : une variante du français canadien ; une phase technique du carbonifère.
2. **akkadien** ou **accadien** : relatif à l'État, la ville ou la dynastie d'Akkad en Mésopotamie, à cette dynastie ; l'akkadien ou accadien : une langue ancienne.

acarien / aquarien

1. un **acarien** : un arthropode de la classe des arachnides dont certains sont responsables d'allergies respiratoires, de la gale ou d'ectoparasitoses variées et d'autres sont des vecteurs de diverses infections bactériennes ou virales.
2. un **aquarien** [se prononce a / quoi / rien] : dans l'Antiquité romaine, un employé qui était chargé du service des eaux et aqueducs ; un membre d'une secte chrétienne qui s'abstenait de vin et n'utilisait que le pain et l'eau pour la messe.

accense

1. (une) **accense** ou acense, acens (se prononce [as]) : un bail à ferme, à rente ou à cens ; la chose acensée ; un héritage donné à cens ou à ferme, un contrat de fief dans les coutumes normandes ; une petite exploitation rurale ; une contribution en argent que le colon donnait au propriétaire dans certaines localités ; la dépendance, l'appartenance d'un bien.
2. Le nom (un) **accense** (se prononce comme axant) : un officier civil qui avait pour mission de convoquer le peuple aux assemblées, d'appeler devant le tribunal les parties engagées dans un procès, d'y maintenir l'ordre et de marcher devant le consul lorsqu'il n'avait pas de faisceaux.

accenseur, acenseur / ascenseur

1. un **accenseur** ou **acenseur** : celui qui donne ou prend à ferme ou à cens.
2. un **ascenseur** (dans un immeuble).

accent / axant

1. un **accent** : une augmentation de l'intensité ou une élévation de la hauteur de la voix ; un signe graphique ; une inflexion particulière de la voix.
2. en **axant** (axer : orienter).

acceptation / acception / acceptions / exception

On confond parfois acceptation et acception. La confusion entre ces deux noms s'explique par la similitude des formes, mais aussi par le fait que les deux noms ont pu désigner, à époque ancienne, l'action d'accepter. À partir du XVIIe siècle, acception a pris le sens qu'on lui connaît aujourd'hui et s'est distingué de acceptation.
Le nom **acceptation** signifie « action ou fait d'accepter quelque chose ». On peut le rapprocher de noms tels que approbation, consentement, acquiescement, accord. Dans certains contextes, acceptation peut signifier l'action ou le fait d'accepter avec résignation, sans révolte. Il prend un sens particulier dans le vocabulaire du droit où il désigne un consentement formel.
Le nom **acception** signifie « sens, signification d'un mot ». S'il est souvent employé comme synonyme de sens, il s'en distingue parfois par le fait qu'on emploie acception pour parler plus particulièrement du sens que prend un mot dans un contexte particulier, contrairement à sens qui ne fait référence qu'au contenu sémantique du mot. La locution *dans toute l'acception du mot ou du terme* s'utilise lorsqu'on veut insister sur le fait que le mot en question est bien celui qui convient et qu'il doit être compris dans son sens le plus fort.
Il faut enfin prendre garde de confondre **acception** et **exception** dans la locution *sans acception de* qui signifie « sans tenir compte de, sans préférence pour ». La locution *sans exception* n'est généralement pas suivie de la préposition de.
En savoir plus : Office québécois de la langue française. Académie française.

Nous **acceptions** [se prononce comme accepter] les **acceptions** [se prononce comme exception] de ces mots.

accès / axai / excès

1. un **accès** : l'action ou la possibilité d'accéder à un lieu ; un trouble brusque et passager, ordinairement violent.
2. j'**axai**, ils axaient, j'axais, il axait, axé(e)(es)(s), vous axez (axer : orienter).
3. un **excès** : le fait, l'acte d'aller au-delà de ce qui est permis, convenable dans le cadre d'une réglementation ou au regard des normes de la morale, de l'esthétique ou des convenances sociales ; un acte de violence, de cruauté ; un type de comportement caractérisé par le dépassement de la mesure ; le fait que quelque chose est excessif ; le caractère excessif de ; un excédent, le fait qu'une quantité en dépasse une autre ; une différence en plus ; un

volume ou une quantité de quelque chose se trouvant en surplus.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

accise / axis

1. une **accise** : un impôt.
2. un **axis** : la seconde vertèbre cervicale qui s'articule avec l'atlas par son apophyse odontoïde et sert de pivot aux mouvements de rotation de la tête.
3. un **axis** : une variété de cerf.

acclamper / clamper

1. **acclamper** : renforcer la résistance d'un mât ou d'une vergue au moyen de pièces de bois, appelées clamps ou jumelles, fixées sur le côté ; fixer une machine, une perforatrice par exemple, à l'aide de vérins prenant appui, soit sur le toit, soit sur les parois d'une galerie de mine ; cramponner.
2. **clamper** : comprimer un vaisseau, une partie de l'intestin au moyen d'un clamp.

accord / accore / accort / achores / acore

1. un **accord** : une union ; une entente.

2. une ou un **accore** : une pièce de bois servant à caler un objet, spécialement un navire.

3. une côte accore, un littoral **accore** : qui présente une brusque dénivellation au-dessus et au-dessous des eaux.
un ou une **accore** : un bord escarpé d'une roche, d'un banc, plus ou moins immergés et représentant un danger pour la navigation.

4. un procédé **accort** : plein de civilité, courtois.
un homme accort : aimable et enjoué ; gracieux, complaisant, sachant habilement faire valoir ses charmes.

5. des **achores** : une dermatose appelée aussi teigne muqueuse ou croûtes laiteuses des enfants, caractérisée par la formation de petits ulcères sur le visage ou sur le cuir chevelu ; des ulcérations superficielles de la peau, de la tête chez les poulains à la sortie des pâturages.

6. un **acore** ou acorus : une plante.

accoté / à côté / à-côté

1. être **accoté** : être soutenu par le contact de quelque chose, par un accotement.
accoter une chose à, contre, sur quelque chose.
2. **à côté** (de)
un **à-côté** : un détail secondaire, un aspect superficiel d'une réalité ; un supplément de salaire en nature ou en espèces.

accrétion / accrétions

nous **accrétions** (accréter) / une accrétion, des **accrétions** (se prononce comme sécrétion).

accro-, accro, accroc / acro-

1. **accro-** commence un mot de la famille d'accrocher.
accro à : dépendant de ; passionné de.
un **accroc** : une déchirure dans un tissu ; un incident imprévu et passager qui cause un préjudice en arrêtant ou en faussant le déroulement d'une action ; une infraction à une norme.
On remarque cependant : acroïde ou accroïde, acchroïde ; acrobranche ou accrobranche.
2. **acro-** peut indiquer : une relation avec les extrémités, une localisation dans les parties extrêmes ; des termes de chimie (de *acer*, aigu) : acrolactine, acroléine, acroméline, acromètre, acrose, acrosone, etc.

accu / accul / acul / acut

1. un **accu**, des accus : un accumulateur électrique, un appareil destiné à mettre en réserve de l'énergie électrique au cours d'une opération appelée charge et qui restitue cette énergie lorsqu'on l'utilise comme générateur.
recharger ses accus : reprendre des forces.

4. il est **acut** : est pointu ; se termine en pointe ; est aigu, est tranchant.
un (caractère) acut : un caractère d'imprimerie marqué

2. un **accul** [se prononce de deux façons] : un lieu qui n'a pas d'issue, où l'on est acculé ; un ensemble de piquets destinés à empêcher le recul du canon ; une petite anse ou crique ; le fond du terrier où les chiens poussent les renards, les blaireaux.

3. un **acul** : le fond d'un parc à huitres, du côté de la mer.

d'un accent aigu.

ace / ès / esse / est-ce / S

1. [en anglais : ***ace***] un as au tennis ou au golf.

2. **ès** qualités : selon les qualités, les prérogatives propres à sa fonction.
ès lettres, ès sciences : dans cette spécialité.

3. **S** : la dix-neuvième lettre de l'alphabet.

4. une **esse** : un objet en forme de S ; un crochet auquel on suspend la viande ; une pièce de fer destiné à soutenir les pierres d'un mur ; une cheville de fer fixée au bout d'un essieu pour maintenir la roue.

5. **Est-ce** toi qui m'as appelé ? Est-ce qu'elle viendra ? Est-ce la sortie ? Qu'est-ce que vous faites ? Vous pensez, n'est-ce pas, que vous avez raison ?

acère / acère, acères, acèrent

1. un insecte **acère** : qui est dépourvu d'antenne.
un mollusque acère : dont la tête est sans tentacules.
2. j'**acère**, il acère, tu acères, ils acèrent (acérer : souder de l'acier à un instrument en fer pour pouvoir l'affuter plus finement et plus efficacement ; rendre une douleur plus vive ; piquer très vivement)

acétique / ascétique

1. l'acide **acétique**
elle ou il est acétique : relatif à l'acide acétique, au vinaigre ; aigre.
2. une doctrine **ascétique**, une morale ascétique, une ou un ascète.

ach-

ach se prononce [ak] pour achaine, achalasie, achate, Achéen, achéen, achélie, achéiropoïète, achéménide, Achéménide, achène, (un) achète, achiral, achlorhydrie, achlorhydrique, achlorhydropepsie, achloruré, acholie, acholique, achondroplase, achondroplasie, achondroplasique, achore, achorion, achorute, achr-, achylie, achyranthe, achyranthine.

achat / hacha, hachas, hachât

1. un **achat** : l'action d'acheter.
2. il **hacha**, tu hachas, qu'il hachât (hacher : couper en petits morceaux).

ache / H / hache / hache, haches, hachent / hasch

1. une **ache** : une plante de la famille des ombellifères, dont l'espèce la plus connue est le céleri ; un ornement.

2. **H** : la huitième lettre de l'alphabet.

3. une **hache** : un instrument servant à couper et à fendre, utilisé comme outil et anciennement comme arme.
je **hache**, tu haches, il hache, ils hachent (hacher : couper en petits morceaux)
un hache-légume, un hache-paille, un hache-viande

4. un **hasch** ou hachisch, haschich, haschisch : le chanvre indien dont on extrait une substance enivrante et narcotique ; un stupéfiant.

achète, achètent, achètes / hachette

1. j'**achète**, ils achètent, tu achètes, il achète (acheter)
2. une **hachette** : une petite hache.
3. "ch" se prononce [k] : les **achètes** ou hirudinides : les sangsues.

acidique / hassidique

1. **acidique** : relatif à un acide.
2. **hassidique** : relatif au hassidisme ou aux hassidim.

acier, aciéra, aciéras,... / assied, assieds, assiéra, assiéras,...

1. un **acier** un métal plus dur et plus résistant que le fer, obtenu par un alliage de fer et de carbone.
il **aciéra**, tu aciéras ; j'aciérai, ils aciéraient, j'aciérais, il aciérait, vous aciérez ; vous aciériez ; nous aciérions ;

2. il **assied**, tu assieds, j'assieds, il **assiéra**, tu assiéras ; j'assiérai, ils assiéraient, j'assiérais, il assiérait, vous assiérez ; vous assiériez ; nous assiérions ; nous assiérons, ils assiéront (assoir, *anciennement* :

nous aciérons (aciérer).

asseoir).

acné / haquenée

1. une **acné** : un état pathologique résultant d'une altération des follicules sébacés ; une affection de la peau.
2. une **haquenée** : un petit cheval ou jument qui servait de monture aux dames ; une femme laide, mal bâtie, d'allure masculine ; une courtisane, une femme de mœurs légères.

acquêt / haquet

1. un **acquêt** : une acquisition ; un bien acquis par un ou les époux dans le régime de la communauté légale et qui entre dans la masse commune ; un droit dû au roi et au seigneur.
2. un **haquet** : une charrette servant essentiellement au transport des tonneaux.

acquis, acquit, acquît, acquîtes / acquit, acquitte, acquittent, acquittes

j'**acquis**, tu acquis, il acquit, qu'il acquît, acquis (acquérir).
être **acquis** par, être acquis grâce à : être obtenu par, grâce à.
être acquis à : appartenir à ; être entièrement dévoué à.
c'est acquis, il est acquis que : cela est incontestable, c'est considéré comme un fait sur lequel on ne reviendra plus.
un bien acquis : dont on a la propriété.
une connaissance acquise, un savoir acquis : qui est obtenu(e) au bout d'un minimum de temps par un effort d'apprentissage ou par l'expérience personnelle.
un acquis, des acquis : la connaissance, le savoir-faire résultant de l'étude du travail, de l'expérience.
des acquis : des avantages sociaux

A. un **acquit** : l'action d'acquitter quelque chose ou quelqu'un.
à l'acquit de, en l'acquit de : à la décharge de, pour la libération de.
par acquit de conscience : sans conviction profonde et seulement pour libérer sa conscience de quelques scrupules.
jouer à l'acquit, faire, donner un acquit ou l'acquit
B. un **acquit** : une attestation d'acquittement ; une pièce attestant l'acquittement de l'impôt indirect.
pour acquit : une formule certifiant que le versement a été effectué.
un acquit-à-caution, un acquit-patent

j'**acquitte**, il acquitte, ils acquittent, tu acquittes (acquitter)

Acquis et acquit sont des homophones, c'est-à-dire des mots de même prononciation, mais n'ayant pas le même sens. Pour éviter de confondre ces deux mots, disons, en résumé, qu'on emploie **acquit** dans le sens de « acquittement » et **acquis** dans le sens de « acquisition ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

acre / âcre / âpre

1. Le nom acre, qui s'écrit sans accent sur le a, désigne une mesure agraire, c'est-à-dire une mesure servant à déterminer la dimension de la surface d'une terre. Cette mesure a d'abord été utilisée, notamment en France, avec une valeur d'environ 52 ares. Aujourd'hui, on emploie encore cette mesure agraire du système impérial dans les pays anglo-saxons, surtout dans la langue courante, avec une valeur égale à environ 40,47 ares ou 4 046,86 mètres carrés (ou, au Canada, 4 840 verges carrées). Dans le système métrique, qui est officiellement en usage au Québec, l'are et l'hectare servent de mesures agraires. On notera que le nom acre est généralement consigné au féminin dans les ouvrages de référence, mais qu'il est souvent du masculin dans l'usage au Québec.

2. Quant à l'adjectif **âcre**, qui s'écrit avec un accent circonflexe sur le a, il signifie de façon générale « qui est irritant ». Au propre, il se dit principalement d'une odeur ou d'un goût fort qui irritent au point de brûler, de prendre au nez ou à la gorge. Dans la langue soutenue ou littéraire, âcre peut avoir le sens figuré de « blessant », en parlant d'une attitude ou d'un sentiment désagréable, ou de la personne qui véhicule cette attitude ou ce sentiment.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.
âcrement : de manière à provoquer une sensation d'âcreté piquante, irritante pour l'odorat, le gout ou la vue.
une **âcreté** : la qualité de ce qui est âcre.

3. elle ou il est **âpre** : dont les inégalités produisent une impression peu agréable ; produit une impression de rudesse ; manifeste un attachement excessif pour les biens matériels ou moraux ; manque d'aménité ou de modération notamment dans ses rapports avec autrui ; exerce une forte emprise sur l'esprit.
âprement : d'une manière âpre.
une **âpreté** : la qualité de ce qui est âpre.

acrospore / acrosport

1. une **acrospore** : une spore de forme ovale se développant au sommet des filaments chez divers champignons. On lit aussi un acrospore.
2. un **acrosport** : un sport acrobatique collectif sur un fond musical.

action / actions / axions

1. une **action**, agir.
2. nous **axions** (axer : orienter).

Nous **actions** [se prononce comme acter] vos **actions** [se prononce comme axions] dévouées.

actionnaire / actionnèrent

1. une ou un **actionnaire** (qui possède des actions d'une société).
2. ils **actionnèrent** (actionner).

active / active, actives, activent

1. elle est **active**, il est actif, une active, un actif
2. j'**active**, tu actives, il active, ils activent (activer : rendre une activité ou un déroulement plus intense ou plus rapide ; accélérer une activité, un déroulement).

additif / aditif

1. un **additif** : ce qui est ajouté.
2. l'**aditif** : en basque, le cas qui marque le mouvement vers.

addition / adition

1. une **addition** : une opération ; l'action d'ajouter ; ce qui est réuni.
2. une **adition d'hérédité** : la traduction de l'expression romaine *aditio hereditatis* désignant la manifestation de volonté par laquelle le successible acquérait l'hérédité.

Adèle / adèle

1. **Adèle** : un prénom.
2. une **adèle** : une petite teigne brune qui vit sur les framboisiers, les orties, etc.
les adélidés ou adèles : des papillons souvent à couleurs métalliques dont les mâles ont de très longues antennes.

adhérence / adhésion

Bien que les mots **adhérence** et **adhésion** aient une certaine parenté sémantique, leurs significations diffèrent.
Adhérence signifie « état d’une chose qui tient à une autre par un contact étroit, qui est fortement attachée, collée ».
Adhésion signifie « approbation réfléchie, action de souscrire à une idée, une doctrine, etc. » et « action de s’inscrire à un parti, à une association ».
Notons que le verbe adhérer se rapporte tout autant à adhérence qu’à adhésion, puisqu’il signifie à la fois « tenir fortement à la surface par un contact étroit », « se déclarer d’accord avec » et « s’inscrire à une association ou à un parti ». Quant au mot adhérent, lorsqu’il est utilisé comme adjectif, il correspond à adhérence et a le sens de « qui tient fortement à autre chose », alors que lorsqu’il est utilisé comme substantif, il est associé à adhésion et désigne une personne qui s’inscrit à un parti ou à une association.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.
Adhésion et adhérence ont la même origine : ils remontent tous deux au latin *adhaerere*, « être attaché à », verbe de la même famille que le substantif *hedera*, dont est issu le français lierre, cette plante grimpante munie de petits crampons qui lui permettent de se fixer solidement sur les troncs, les murs, etc. Les sens de ces deux substantifs sont néanmoins distincts : adhésion concerne les personnes et désigne le fait d’adhérer à un groupe, à une organisation ou, par extension, d’approuver telle ou telle idée, alors qu’adhérence concerne les choses et désigne la liaison étroite entre deux corps solides. En savoir plus : Académie française.

adjudant / adjuvant

1. un **adjudant** : un sous-officier.
2. un **adjuvant** : ce qui est ajouté pour améliorer un produit ; un additif.

admirent / admirent, admire, admires

1. ils **admirent** (admettre).
2. ils **admirent**, j'admire, tu admires, il admire (admirer).

admissible, admissibilité / amissible, amissibilité

1. **admissible** : qui peut être admis, accepté.
une **admissibilité** : le fait de pouvoir être admis.
2. une grâce amissible, un droit **amissible** : qui peut être perdu(e).
une **amissibilité** : l'état, la qualité de ce qui est amissible.

admonition / monition

1. une **admonition** : l'action de donner un avertissement ; une manifestation concrète de cette action (une réprimande, une invite pressante, une prémonition) ; l'action d'admonester ; l'action d'avertir solennellement, de porter un blâme, avant d'infliger une sanction plus grave. /
2. une **monition** : un avertissement ; une publication d'un monitoire (du latin monere « avertir », comme moniteur, monitor, etc.)

ado / ados / hadaux

1. une ou un **ado** : une adolescente, un adolescent, entre l'enfance et l'âge adulte.
des ados
2. un **ados** : une terre en talus, à pente exposée au soleil ; une bande de terre élevée.
3. elle est hadale, il est hadal : est relative ou relatif aux plus grandes profondeurs océaniques.
elles sont hadales, ils sont **hadaux**

adoption / adoptions

Nous les **adoptions** [se prononce comme adopter] mais ces **adoptions** [se prononce comme des options] devenaient difficiles.

adulaire / adulèrent

1. une **adulaire** : une pierre de lune, une variété de feldspath.
2. ils **adulèrent** (aduler).

adverbe, adverbial / déverbal / proverbe, proverbial

1. un **adverbe**, adverbial
2. un **déverbal** : un nom formé à partir du radical d'un verbe.
3. un **proverbe**, proverbial

aérographie / aréographie

1. une **aérographie** : une description, une théorie de l'air.
2. une **aréographie** : une description de la surface de la planète Mars.

aérole / aéro- / aréole / auréole

1. une **aérole** : une fiole transparente, une ampoule, une vésicule.
2. **aéro**léique, un aérolisque ou aéolisque, un aérolite, aérolithe, aérolithique, une aérologie, aérologique.
3. une **aréole** : une petite aire, une petite surface ; une petite surface circulaire, colorée ; le cercle irisé qui entoure la Lune, son auréole.
aréolaire, une aréolation, aréolé.
3. une **auréole** : un cercle lumineux dont les peintres et parfois les sculpteurs entourent la tête de Dieu, de la Vierge et des saints ; un cercle doré, coloré, lumineux ; une zone lumineuse de forme plus ou moins circulaire ; un contour lumineux qui enveloppe une personne ; une figure en forme de cercle, de couronne ; une tache en forme de cercle ; une trace restant malgré un nettoyage ; un prestige, une gloire, un éclat ; ce qui émane d'une personne ou l'entoure (avec souvent une idée de rayonnement ; une aura.

aéromètre, aérométrie / aréomètre, aréométrie

1. un **aéromètre** : un instrument servant à mesurer la densité de l'air ou des gaz.
l'**aérométrie** : la science qui étudie les propriétés physiques de l'air et ses effets mécaniques.
2. un **aréomètre** : un instrument destiné à la mesure des densités des liquides et plus rarement, des solides.
une **aréométrie** : une mesure de la densité d'un fluide à l'aide d'un aréomètre.

aéroport / aréopage

Ces deux-là étaient trop proches dans leur forme pour qu'on ne les confonde pas. Pourtant que de différences entre eux. Le premier, **aréopage**, est de quatre siècles antérieur au second, aéroport. Il est emprunté, par l'intermédiaire du latin *areopagus*, du grec *Areios pagos*, alors que l'autre, **aéroport**, est un composé d'un suffixe français, même s'il remonte à une forme grecque, aéro-, et du nom port. Le premier est rare, le second est d'usage courant. *Areios pagos*, c'est, proprement, « la colline d'Arès », un monticule consacré à ce dieu et où étaient jugés, à Athènes, les homicides. Aréopage a gardé ce sens en français, auquel s'est ajouté, au XVIIIe siècle, celui d'« assemblée de personnes se donnant pour mission de juger, d'apprécier les œuvres dont ils ont connaissance », puis celui d'« assemblée de savants ». Il convient donc de ne pas inverser ni de répartir faussement les premières syllabes de ces deux noms, aréo- et aéro-, dont les sens n'ont rien de commun, et de rappeler que l'on dit un aéroport et un aréopage. En savoir plus : Académie française.

aérotechnie, aérotechnique / aréotectonique

1. une **aérotechnie** : une étude des applications qu'on peut faire de l'air à l'industrie.
aérotechnique : qui a trait à la fois à l'aérodynamique et à la thermodynamique.
2. l'**aréotectonique** : la partie de la science de l'ancien art militaire qui concerne l'attaque et la défense des places ; l'application de l'architecture militaire aux travaux de fortification.

à faire / affaire

On peut parfois hésiter entre les expressions **avoir affaire** et **avoir à faire**. Outre la prononciation identique, la parenté d'origine y est peut-être aussi pour quelque chose. En effet, l'origine du nom affaire est à faire, c'est-à-dire « ce qui est à faire ». Bien que les deux graphies aient longtemps été possibles, la graphie *avoir affaire* est maintenant celle qui prévaut. Notons que le nom affaire y est au singulier.
Le sens de cette expression est « se trouver en présence de quelqu'un, en rapport avec quelqu'un ». Elle peut, dans certains contextes, impliquer une menace, un rapport de force. C'est habituellement la préposition à qui introduit le complément qui suit, généralement une personne. L'emploi de la préposition avec est moins courant. Celui de la préposition de (avoir affaire de) est littéraire et l'expression a alors un sens différent, celui d'« avoir besoin de ».
Par ailleurs, suivie d'un complément direct, l'expression avoir à faire signifie « devoir s'acquitter d'une obligation ». On l'emploie aussi dans ce sens sans que le complément soit exprimé.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

affairage / afférage

1. un **affairage** : des occupations mineures et quelque peu désordonnées.
2. un **afférage** ou affeurage, afforage : une taxe, dans le droit féodal ; un droit dû au seigneur pour la vente de certaines boissons ; une fixation par l'autorité du prix de certaines marchandises ; un tarif ainsi fixé.

s'affairant / afférent

1. en **s'affairant** (s'affairer : faire montre d'empressement dans son travail et, le cas échéant, d'agitation).
2. **afférent** : qui touche à ; qui est relatif à ; qui amène vers un organe, qui va de la périphérie vers le centre. un droit afférent.

affait, affaiter / affaît, affaîter

1. un **affait** : un lieu où l'on affaite, où l'on travaille les cuirs ; le travail du tanneur.
un **affaitage** ou **affaitement** : le dressage d'un oiseau de proie ; le façonnage des cuirs.
affaiter : préparer, ajuster ; élever, instruire ; apprivoiser, dresser un oiseau de proie ; préparer, façonner les peaux.
2. un **affait** ou **affaît** : la crête d'un billon, d'un sillon, dans un champ labouré.
affaiter ou **affaîter**: garnir une toiture d'un enfaitement.

affaneur, affanure / affenage, affener, affenoir

1. une affaneuse, un **affaneur** : une ouvrière, un ouvrier qui travaille à la journée, une journalière ou un journalier.
une **affanure** : une partie d'une récolte de grain attribuée comme salaire en nature, aux moissonneurs et aux batteurs.

2. un **affenage** : l'action d'affener, de donner du foin, du fourrage ; le foin, le fourrage qui est donné ; un magasin de fourrages.
affener : donner du foin, et plus généralement du fourrage aux bestiaux ; faire pâturer.
un **affenoir** : un abat-foin, une ouverture par laquelle on fait passer le fourrage du grenier à foin dans l'écurie.

affectation, affection

1. Il faut d’abord distinguer les homonymes que représente le mot **affectation**, ce dernier se trouvant sous deux entrées différentes dans le dictionnaire. Le premier terme, issu du latin médiéval *affectatus* qui signifie « destiné, affecté », désigne la destination à un usage déterminé, à une fonction ou à un poste. Le deuxième terme signifie « action d’adopter une manière d’agir feinte ou exagérée » et « manque de naturel dans l’expression ou le comportement ». Le mot est emprunté au latin *affectatio* qui signifie « recherche, poursuite de ».

2. **Affection** signifie « sentiment tendre qui attache une personne à une autre » et en médecine « processus morbide organique ou fonctionnel, maladie ». Notons que si l’on ne peut avoir de l’affection que pour une personne, on ne peut généralement qu’affectionner une chose, puisque ce verbe signifie « avoir une prédilection pour quelque chose ». Certains ouvrages lui donnent toutefois aussi le sens d’« avoir de l’affection pour quelqu’un ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

affectif, affectivement, affectivité / effectif, effectivement, effectivité

1. **affectif** : qui concerne les sentiments, les émotions ; qui est caractérisé par la prédominance des émotions et des sentiments ; qui est dominé et organisé par la faculté d'affectivité ; chez qui domine la vie affective ; est caractérisé par une certaine disposition à suivre les impulsions de la vie affective ; concerne les états de plaisir ou de douleur, de quelque ordre et de quelque intensité qu'ils soient, physique comme moral, sensations comme sentiments, émotions et passions.
affectivement : du point de vue de l'affectivité, des sentiments, des émotions ou d'une manière qui en relève.
l'**affectivité** : le caractère des phénomènes dits affectifs ; l'ensemble des sentiments et des émotions ; la faculté d'éprouver, en réponse à une action quelconque sur notre sensibilité, des sentiments ou des émotions.

2. **effectif** : réel, concret.
effectivement
un **effectif** : le nombre de personnes composant un groupe.
une **effectivité** : le caractère de ce qui est effectif.

affection / affections

Nous **affections** [se prononce comme affecter] de ne pas remarquer leurs **affections** [se prononce comme nous vexions].

affermer / affermir / affirmer / infirmer

1. **affermer** : donner à ferme ; prendre à ferme. (un fermage, un affermage)
2. **affermir** : rendre progressivement (plus) ferme, (plus) consistant, (plus) stable ; donner une impression de consistance, voire de force ; consolider.
3. **affirmer** : prétendre ; déclarer ; certifier.
4. **infirmer** : diminuer ; démentir ; annuler une décision.

affidé / aphidé

1. **affidé** : en qui on peut avoir une confiance totale en raison de son attachement personnel ; qui se prête aux mauvais coups d'un grand personnage auquel il est attaché.
2. les **aphidés** ou aphididés : les pucerons.

affilions, affiliez

1. nous **affilions** ; vous **affiliez** (affiler, un fil ou une file)
2. nous **affilions**, nous affiliions ; vous **affiliez**, affilié(e)(es)(s), j'affiliais, il affiliait, ils affiliaient, vous affiliiez (affilier, une affiliation)

affin, afin

1. ils sont **affins** : ont un rapport de conformité, de ressemblance ; présentent des affinités.
2. **afin** de : pour ; afin que : pour que.

affine

1. elles sont **affines** : ont un rapport de conformité, de ressemblance ; présentent des affinités.

2. j'**affine**, tu affines, il affine, ils affinent (affiner quelque chose : le rendre plus fin en diminuant la grosseur ou l'épaisseur ; lui donner son fini en vue de l'usage ; le rendre plus fin, plus pénétrant, plus aigu ; l'épurer, le purifier).

affleurer / effleurer

Malgré leur ressemblance graphique et phonétique, les verbes **affleurer** et **effleurer**, tous deux dérivés du nom fleur dans le sens de « surface », ont généralement des sens différents.
Le verbe affleurer vient de l'expression à fleur de, signifiant « à la surface de ». Lorsqu’il est suivi d’un complément direct, ce verbe peut signifier « arriver au même niveau qu’un autre élément » ou, dans des contextes techniques, « mettre au même niveau deux éléments contigus ». Il peut aussi signifier « apparaître à la surface de quelque chose » et, au figuré, « émerger, devenir perceptible »; lorsqu’il est utilisé dans ces deux sens, affleurer n’a généralement pas de complément.
Le verbe effleurer est toujours transitif. Il peut signifier « entamer la surface de » ou « toucher en surface, frôler ». Au figuré, il peut aussi signifier « examiner de façon superficielle » ou « faire une impression légère et fugitive ».
La plupart des significations d’affleurer ne peuvent donc pas être attribuées à effleurer et vice versa. Seul le sens « arriver au même niveau qu’un autre élément » d’affleurer est voisin du sens « toucher en surface, frôler » d’effleurer. On pourrait dire, par exemple, que le voile de la mariée affleure ou effleure le parquet de l’église.En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Les verbes affleurer et effleurer sont tous deux dérivés de fleur et ils ne diffèrent entre eux que par leur voyelle initiale, mais ils ont pourtant des sens bien différents. Fleur, qui s’emploie dans les expressions mettre à fleur, c’est-à-dire « mettre à niveau deux éléments contigus », et être à fleur de, « atteindre la surface de quelque chose », est à l’origine du verbe affleurer, qui peut avoir le sens de l’une ou l’autre de ces expressions. Effleurer est, lui, dérivé de fleur au sens de « surface d’une chose » et s’est d’abord employé avec celui de « dépouiller une plante de ses fleurs » ; ce verbe signifie aujourd’hui « entamer superficiellement », puis « frôler » et, de manière figurée, « se présenter de manière fugace à l’esprit » et enfin « examiner superficiellement ». En savoir plus : Académie française.

affliger / infliger

Même si les verbes **affliger** et **infliger** se ressemblent au point de vue phonétique, leurs sens respectifs sont bien différents.
Le verbe affliger signifie « faire souffrir intensément, accabler » ou « causer beaucoup de peine ». La forme passive être affligé et la forme pronominale s’affliger sont suivies de la préposition *de* lorsqu’elles introduisent un verbe à l’infinitif; de la conjonction que lorsqu’elles introduisent un verbe au subjonctif ; et de *de ce que* lorsqu’elles introduisent un verbe à l’indicatif. La tournure avec *de ce que* étant lourde, certains auteurs recommandent de l’éviter, mais elle demeure correcte.
Le verbe infliger signifie « imposer une sanction » ou « faire subir quelque chose de pénible ». Dans ce dernier sens, on l’emploie parfois avec une certaine ironie. On inflige quelque chose à quelqu’un. Le verbe s’emploie aussi à la forme pronominale, s’infliger.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

affluent

Les pêcheurs **affluent** [se prononce comme afflue] à **l'affluent** [se prononce comme affluant] du Rhône.

agace / agasse

1. j'**agace**, il agace, tu agaces, ils agacent (agacer)
2. une **agace** ou **agasse** : le nom vulgaire de la pie.

agami / agamie

1. un **agami** : un oiseau de l'ordre des échassiers, famille des cultrirostres, tribu des grues ; un oiseau-trompette.
2. une **agamie** : un mode de reproduction qui ne nécessite pas le concours de cellules reproductrices ou gamètes ; l'état des plantes agames.
3. une **agamie** : une supérieure des religieuses affectées aux reléguées et transportées.

agar, agar-agar / agare / hagard

1. un **agar-agar** ou **agar** : une substance mucilagineuse de certaines algues.
un agar nutritif : une gélose nutritive, un milieu de culture pour bactéries.
2. une **agare** : un genre d'éponges.
3. un faucon **hagard** : capturé après l'âge d'un an et qui reste farouche et difficile à apprivoiser.

hagard : qui a un comportement qui montre un état d'égarement, de désarroi, d'affolement hébété.

agate / agate, agathe / agate, agates, agatent / agathe / Agathe

1. un (papillon) **agate**
2. une **agate** ou **agathe** : une pierre précieuse ; ce qui y ressemble ; une bille pour jouer.
3. j'**agate**, il agate, tu agates, ils agatent (agater : allécher, attirer à soi par des manières doucereuses ; plaisanter, blaguer quelqu'un, humilier ; recevoir des coups, écoper ; être arrêté par la police).
4. **Agathe** : un prénom.
5. une **agathe** : une variété de tulipes.

agaté, agatée / agathée, agathie

1. un minéral **agaté** : qui contient de l'agate ou une variété de quartz semblable à l'agate.
une **agatée** : une plante de la famille des corymbifères.
2. une **agathée** ou **agathie** : un genre de plantes.

age / âge

1. un **age** : la longue tige centrale sur laquelle sont fixées les différentes pièces de la charrue.
2. un **âge** : la durée de la vie ; une période de la vie.

âgé / agé, ajé

1. **âgé** de : qui a atteint un certain âge ; qui existe depuis un certain nombre d'années.
âgé : qui a atteint un âge avancé, qui est vieux.
2. un **agé** ou **ajé** : une matière grasse siccative extraite d'un coccus vivant.

agite, agitent, agites / agîtes

1. j'**agite**, il agite, ils agitent, tu agites (agiter).
2. vous **agîtes** (agir)

agn-

1. **agn** se prononce ag/n pour agnat, agnation, agnatique, agnathe, agnathie, agnathostome, agnosie, agnosique, agnosticisme, agnosticiste, agnostique.
2. **agn** se prononce comme agneau pour agnel, agnelage, agnelée, agnèlement, agneler, agnelet, agnelin, agneline, agnellement, Agnès, agnus, agnus-castus.

agnate / agnathe

1. une **agnate** : une personne appartenant à une famille romaine au titre de descendant par les mâles d'un même paterfamilias ou au titre d'enfant adopté par celui-ci ; une collatérale descendant par les mâles d'un même ancêtre ; une héritière, une successeure, un successeur selon le privilège de masculinité.

2. **agnathe** : qui n'a pas de mâchoire ou de mandibule.
les agnathes : un nom donné aux éphémères et aux phryganes ou phryganiens parce que leurs organes buccaux sont rudimentaires.
un agnathe : un coléoptère hétéromère de la famille des ténébrionidés.
les agnathes ou agnathostomes : les crâniates sans mâchoire vraie ou sans mâchoire inférieure mobile, considérés ou non comme des poissons, par opposition aux gnathostomes.

agnelée, agneler, agnelet / anneler, annelet

1. une **agnelée** : la portée d'une brebis.
agneler : pour une brebis, mettre bas.
un **agnelet** : un petit agneau.
2. **anneler** : mettre un anneau pour immobiliser un animal ; disposer en anneaux, en boucles.
un **annelet** : un petit anneau ou un filet architectural.

agonir / agoniser / honnir

1. **agonir** ou **agoniser** quelqu'un d'injures, de reproches, de sottises, etc. : l'accabler ainsi.
2. **agoniser** : être à l'agonie ; être dans un état d'extrême souffrance morale, de très grand abattement spirituel ; arriver aux derniers instants de sa vie, au terme de son existence ; toucher à sa fin.

3. **honnir** : désigner quelqu'un, quelque chose comme méprisable et condamnable par rapport à une norme éthique ou une convenance. Honni soit qui mal y pense.
Bien que l'Académie française y voie une faute grossière, le verbe agonir dont le sens est "accabler d'injures" est davantage utilisé dans le langage familier sous la forme agoniser (Il va l'agoniser. Il va se faire agoniser.) En l'agonisant est ainsi plus simple à comprendre qu'en l'agonissant. On remarquera qu'en utilisant ainsi le verbe agoniser, on retrouve la signification de la lutte, de l'angoisse. En savoir plus : CNRTL (agoniser 2) _ Parler français.

agréer / agréger

1. **Agréer**, dérivé du mot gré, issu du latin *gratus* « accueilli avec faveur, bienvenu », signifie « recevoir ou accueillir favorablement, accepter ». Il s'emploie en ce sens pour désigner l'action d'admettre une personne ou une chose en lui donnant une autorisation officielle nommée agrément. Employé sans complément, de façon littéraire, le verbe a aussi la signification de « plaire, convenir ». Dans la même famille, on trouve notamment les mots agréable, désagrément, malgré et maugréer.
2. **Agréger**, emprunté au latin *aggregare* « ressembler », signifie « rassembler des éléments distincts en un tout ». Il a aussi le sens d'« adjoindre ou associer quelqu'un à un groupe constitué ». Cette association peut aussi être conditionnelle à une reconnaissance officielle qui fait suite à un concours nommé agrégation. Notons que ce verbe peut prendre la forme pronominale dans l'un ou l'autre de ces sens. Dans la même famille que agréger, on trouve notamment les termes agrégat, agrégation, désagréger et désagrégation.
Agréer et agréger sont tout particulièrement proches par le sens lorsqu'ils désignent l'action d'admettre quelqu'un par voie d'agrément ou d'agrégation, ces derniers termes signifiant respectivement dans ce contexte « admission, agréée par une autorité, de quelqu'un dans un groupe » et « nomination sur concours au titre d'agrégé ». Ici, la correspondance entre l'admission dont il est question et le fait d'être agréé ou agrégé est essentiellement affaire de terminologie propre au domaine concerné et à l'usage consacré en celui-ci. La reconnaissance officielle associée à ce processus peut en effet être vue sous l'aspect de l'acceptation de quelqu'un dans un groupe (agréer, agrément) ou de l'adhésion de quelqu'un à une collectivité considérée comme un tout (agréger, agrégation). Ces notions intéressent notamment les modalités d'exercice d'une profession. Ainsi, en France, la norme d'excellence en matière d'enseignement est l'agrégation. Au Québec, l'agrégation est moins courante et touche surtout le corps professoral universitaire, alors que nombre de professionnels sont mieux reconnus lorsqu'ils ont reçu un agrément. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

agrinche / agrincher ou agricher / grincher
1. un **agrinche** : un mauvais garçon ; un individu qui veut paraître voyou, malin, plus qu'il ne l'est.
2. j'**agrinche**, il agrinche, tu agrinches, ils agrinchent (agrincher ou agricher : attraper, saisir avec force, avec brutalité ; racoler ; procéder à une arrestation ; voler).
3. **grincher** : voler ; manifester de la mauvaise humeur, se montrer grincheux, hargneux.

agui / laguis

1. un **agui** ou **nœud d'agui** : un nœud de chaise, un nœud formant une boucle arrêtée.
2. un **laguis** : un cordage.

aguiche / aguiche, aguiches, aguichent / guiche

1. une **aguiche** : la phase initiale d'une campagne publicitaire se présentant sous forme d'énigme destinée à inciter et à maintenir l'attention du public.
2. j'**aguiche**, tu aguiches, il aguiche, ils aguichent (aguicher : exciter, agacer, irriter par des provocations répétées ; intéresser quelqu'un, susciter sa curiosité par des procédés ostentatoires ; attirer par des œillades, attirer par toutes sortes d'agaceries, chercher à séduire par des manières coquettes ou provocantes).
3. une **guiche** : une courroie pour suspendre un écu ; une bande d'étoffe de chaque côté de la cuculle du chartreux.
4. une **guiche** : un accroche-cœur, une mèche de cheveux recourbée et plaquée sur les tempes, le front.

agyrie / argyrie

1. une **agyrie** : une absence congénitale de circonvolutions cérébrales.
2. une **argyrie** : une pigmentation diffuse définitive de la peau, de couleur gris métallique, prédominant dans les régions découvertes, mais pouvant atteindre également les muqueuses et les ongles, due à une intoxication chronique par l'argent.

ai, aie, aies, ait, aient / ais / eh / es, est / et / haie / hais, hait / hé

1. j'**ai**, que j'**aie**, que tu **aies**, qu'il **ait**, qu'ils **aient** (avoir).

2. un **ais** : une planche de bois appropriée à divers

6. une **haie** : une clôture végétale ; une file, une rangée, un alignement ; une barrière, un obstacle.
faire la haie d'honneur
une course de haies

usages.

3. **eh**, **hé** (pour interpeller quelqu'un ou attirer son attention ; pour marquer une émotion, comme la surprise, l'admiration ou une indignation ; pour renforcer un mot ou un groupe de mots).

4. tu **es**, il **est** (être)

5. **et**, et puis

une **haie** : un age, une flèche d'une charrue.

7. je **hais**, tu hais, il **hait** (haïr : avoir en haine, détester). Au Québec, l'habitude est de les prononcer comme haïr, en séparant le a et le i.

aï / aÿ / haï, haïs, haït

1. un **aï** ou **haï**, des aïs ou haïs : des reflux en tourbillons de l'eau d'une rivière provoqué par la rencontre d'un obstacle.

2. un **aï** : une synovite crépitante, une inflammation des gaines tendineuses, particulièrement celles des poignets, provoquant une crépitation douloureuse.

3. On a lu un **aï** pour un **aÿ** : un vin produit sur le territoire d'Aÿ, anciennement : Aï, devenue Aÿ-Champagne suite au regroupement avec les communes de Bisseuil et Mareuil-sur-Aÿ.

4. un **aï** : un paresseux à trois doigts, un mammifère.

5. je **haïs**, tu haïs, il haït, **haï** (haïr).

aichassiez, échassiez, eschassiez / échassier

1. que vous **aichassiez**, que vous **échassiez**, que vous **eschassiez** (aicher, écher, escher l'hameçon : y mettre un appât).
2. les **échassiers** : l'ordre d'oiseaux dont les longues pattes dénudées ressemblent à des échasses.

aidèrent / eider

1. ils **aidèrent** (aider : prêter son concours à quelqu'un pour lui faciliter l'accomplissement d'un acte, la réalisation de quelque chose ; secourir une personne dans le besoin ; favoriser, faciliter quelque chose ; contribuer au développement, à l'exécution, à la réussite de quelque chose).
2. un **eider** : un oiseau.

aïe / ail / aille, ailles, aillent / aye-aye

1. **aïe** ! (pour exprimer la douleur, une surprise désagréable, une contrariété soudaine).

2. un **ail** : une plante.
j'**aille**, tu ailles, il aille, ils aillent (ailler : piquer d'ail ; frotter d'ail).

3. que j'**aille**, que tu ailles, qu'il aillle, qu'ils aillent (aller : se diriger ; convenir ; ...)

4. un **aye-aye** : un lémurien, un mammifère.

aiglefin / aigrefin / églefin

1. un **aiglefin** ou **aigrefin**, **églefin** : un poisson de mer.
2. un **aigrefin** : un individu rusé et habile à duper autrui pour parvenir à ses fins ; un escroc, un chevalier d'industrie.
L'églefin est un poisson des mers du Nord, au corps élancé et à la bouche imposante. Son nom – qui s'écrit encore, sous l'influence d'aigle, « aiglefin » et aussi, sous celle d'aigre, « aigrefin » – est emprunté du néerlandais *schelvisch*, « morue » et, proprement, « poisson à écailles ». Ce poisson est réputé pour la finesse de sa chair, mais aussi pour sa grande voracité. C'est cette particularité qui explique que l'on a donné son nom, sous la forme *aigrefin*, (également compris comme « aigre faim »), à un soldat maigre et de mauvaise mine puis, et c'est son seul sens aujourd'hui, à un escroc. Quand le contexte ne permettra pas de distinguer l'un de l'autre, on préfèrera réserver la graphie aigrefin au sens figuré de chevalier d'industrie. En savoir plus : Académie française.

aigrette

1. elle est **aigrette**, il est aigret : est un peu aigre.
2. une **aigrette** : un échassier voisin du héron ; l'ancien nom d'un singe, d'un poisson, de coquilles.
une **aigrette** : un faisceau de plumes droites, que portent sur le haut de la tête certains oiseaux ; une touffe de poils sur le corps de certains insectes ; une touffe de filaments portée par les graines ou d'autres parties de certaines plantes.

aiguille / anguille

1. une **aiguille** ("gui" se prononce comme Guyane).
2. une **anguille** : un poisson. ("gui" se prononce comme guitare).

aiguillons, aiguillions / aiguillon

1. nous **aiguillons**, nous **aiguillions** (aiguiller : piquer comme le feraient des aiguilles ; abaisser la cataracte au moyen d'une aiguille spéciale ; marquer une carte à jouer à l'aide d'une aiguille : diriger un convoi sur un réseau de chemin de fer, en manœuvrant les systèmes d'aiguilles ou aiguillages ; faire suivre un itinéraire déterminé à un engin ; orienter, diriger ; orienter une conversation dans une autre direction).
2. un **aiguillon** : un bâton pointu ou armé d'une pointe métallique qui sert à piquer les bêtes de trait ou de somme, plus particulièrement les bœufs, pour les faire avancer ; un appendice piquant dont sont munis certains insectes, poissons ou autres animaux, en particulier pour leur défense ; le caractère piquant et douloureux d'une sensation physique ou morale ; une fausse direction du rabot à diamant sur une glace ; la pointe qui termine les fumées, les fientes, des bêtes fauves.

aile / ale / elle, elles / hèle, hèlent, hèles / L

1. une **aile** : un membre qui permet à la plupart des oiseaux et des insectes et à quelques mammifères de voler ; un élément latéral.
j'**aile**, il aile, ils ailent, tu ailes (ailer : donner des ailes).

2. une **ale** : une bière anglaise blonde et sans amertume. On distingue la pale-ale, légère, de l'ale de garde, fortement alcoolisée.

3. je, tu, **elle**, il, on, nous, vous, **elles**, ils : Elle est venue. Elles sont là.
moi, toi, **elle**, lui, nous, vous, **elles**, eux : C'est à elle. J'ai besoin d'elles. Elle n'est plus elle-même. Elles l'ont fait pour elles-mêmes.

4. je **hèle**, il hèle, ils hèlent, tu hèles (héler : appeler d'une voix forte et à distance, souvent à l'aide d'un porte-voix ; appeler de plus ou moins loin ou au milieu du bruit, par geste ou avec la voix ; appeler avec insistance).

5. **L** : la douzième lettre de l'alphabet.
une construction en L

ailé / ailer / héler

1. elle est ailée, il est **ailé** : est pourvu(e) d'ailes.
j'ailai, ils ailaient, j'ailais, tu ailais, il ailait, ailé(e)(es)(s), vous ailez (**ailer** : donner des ailes)
2. je hélai, ils hélaient, je hélais, tu hélais, il hélait, hélé(e)(es)(s), vous hélez (**héler** : appeler d'une voix forte et à distance, souvent à l'aide d'un porte-voix ; appeler de plus ou moins loin ou au milieu du bruit, par geste ou avec la voix ; appeler avec insistance).

aileron / ailerons, aileront / hèlerons, hèleront

1. un **aileron** : l'extrémité de l'aile d'un oiseau composée de plumes appelées pennes ; une nageoire de certains poissons ; un objet affectant ou rappelant la forme et/ou la disposition d'une petite aile.
2. nous **ailerons**, ils **aileront** (ailer : donner des ailes)
3. nous **hèlerons**, ils **hèleront** (héler : appeler d'une voix forte et à distance, souvent à l'aide d'un porte-voix ; appeler de plus ou moins loin ou au milieu du bruit, par geste ou avec la voix ; appeler avec insistance).

ailier / ailiez / héliez

1. une ailière, un **ailier** : dans une équipe sportive, une joueuse ou un joueur qui se trouve placé(e) à l'extrémité droite ou gauche de la ligne des avants, c'est-à-dire à l'une des ailes ; la ou le pilote d'un ailier, un avion de chasse qui, dans une patrouille, se situe latéralement et en retrait par rapport à celui du chef de patrouille.
2. vous **ailiez** (ailer : donner des ailes)
3. vous **héliez** (héler : appeler d'une voix forte et à distance, souvent à l'aide d'un porte-voix ; appeler de plus ou moins loin ou au milieu du bruit, par geste ou avec la voix ; appeler avec insistance).

aillons, aillions / haillon / hayon

1. nous **aillons**, nous **aillions** (ailler : piquer d'ail ; frotter d'ail)
2. un **haillon** : un vieux vêtement.
3. un **hayon** (à l'arrière d'une automobile par exemple).

aimai, aimaient, aimais, aimais, aimait, aimé, aimez / émet, émets

1. j'**aimai**, ils aimaient, j'aimais, tu aimais, il aimait, aimé(e)(es)(s), vous aimez (aimer : éprouver une forte attirance pour quelqu'un ou quelque chose).

2. il **émet**, j'émets, tu émets (émettre : produire en envoyant hors de soi ; faire sortir de soi un son, un cri ; produire une suite de sons articulés appartenant au langage ; exprimer, prononcer, proposer ; transmettre ou faire transmettre de l'information au moyen des ondes électromagnétiques ; diffuser des émissions ; produire un message selon un certain code ; mettre en circulation une valeur monétaire ou boursière).

aime, aimes, aiment / hem / hème / M

1. j'**aime**, tu aimes, il aime, ils aiment (aimer : éprouver une forte attirance pour quelqu'un ou quelque chose).
2. **hem** ! (pour exprimer le doute ou attirer l'attention).
3. un **hème** : une ferroprotoporphyrine.
4. **M** : la treizième lettre de l'alphabet.

aimiez / émier, émiez, émiiez

1. vous **aimiez** (aimer : éprouver une forte attirance pour quelqu'un ou quelque chose).
2. vous **émiez**, vous émiiez (émier : réduire quelque chose en petits fragments).

Ain / hein / Hun / un, uns

1. l'**Ain** : une rivière de France ; un département de France.
2. Quoi ? **Hein** ? Qu'est-ce que tu as fait ? Ben, hein, je ne sais pas comment le dire. Arrête de m'interroger, hein !
3. les **Huns** : un ancien peuple nomade originaire des steppes du sud de la Sibérie.
4. **un** chat, une chatte, des chats, des chattes
un, deux, trois, quatre, cinq
le un : le premier ; la une : la première ; numéro un, page une
l'un de ces enfants, l'une de ces enfants, l'un ou l'autre, l'un dans l'autre, pas un d'entre eux, pas une d'entre elles
les **uns**, les unes, les uns ou les autres
quelqu'un, quelques-uns, quelqu'une, quelques-unes

aine / Aisne / haine / N

1.A. une **aine** : la région anatomique à la jonction de l'abdomen et de la cuisse, la limite entre les deux étant marquée en surface par le pli inguinal et en profondeur par l'arcade crurale.
B. une **aine**, une demi-aine : un morceau de peau de mouton qui sert à joindre une éclisse et une têtière dans un soufflet d'orgue.
C. une **aine** : un morceau de peau qui joint l'éclisse à la têtière dans les soufflets de forge.

2.A. une **aine** de raisin : dans les environs de Laon, le nom donné à la rafle de raisin.
un aine : un marc de raisin.
B. une **aine** ou ainette, alinette : une baguette où s'enfilent les harengs à fumer.

3. une **aine** ou un ainet : une petite baguette sur laquelle on enfile un poisson (hareng par exemple) pour le fumer.

4. l'**Aisne** : un département ; une rivière de France.

5. une **haine** : un sentiment de profonde antipathie à l'égard de quelqu'un, conduisant parfois à souhaiter l'abaissement ou la mort de celui-ci ; un sentiment de profonde aversion pour quelque chose.

6. **N** : la quatorzième lettre de l'alphabet.

ainé, aîné / Énée / es né, est né / henné

1. **ainé** (*anciennement* : **aîné**) : qui est né le premier ; qui est le plus âgé.
Un ainé peut être prononcé comme un néné, un sein de femme, dans le langage populaire.
2. **Énée** : le prince troyen dont Virgile a fait le héros de l'Énéide.
3. Elle est née en 2000. Tu **es né** l'année suivante. (naitre, *anciennement* : naître)
4. un **henné** : un arbuste ; la poudre de feuilles de henné ; une teinture du rouge au cuivré obtenue à partir de celles-ci.

air / aire / aire, airent, aires / ère / erre / erre, errent, erres / ers / haire / hère / R

1.A. un **air**, l'air : le fluide gazeux, invisible, inodore, pesant, compressible et élastique, qui entoure le globe terrestre et dont la masse forme l'atmosphère ; l'air en tant qu'il circule et se meut autour des hommes et des choses ; l'air en tant qu'espace au-dessus du niveau du sol ; un climat affectif, moral.

4. une **erre** : une allure, une manière d'avancer, de marcher ; la vitesse acquise par un bateau.
des erres : des traces d'un animal.

5. j'**erre**, il erre, ils errent, tu erres (errer : commettre une erreur, se tromper ; aller d'un côté et de l'autre sans

B. un air : l'apparence, le comportement, l'attitude extérieure d'une personne ; l'apparence extérieure d'une chose.
C. un air : une mélodie composée pour accompagner les paroles d'un chant ; cette mélodie et les paroles qu'elle accompagne ; une mélodie vocale ou instrumentale, qui forme un tout et peut se détacher d'une œuvre.

2. une **aire** : une surface plane et unie sur laquelle on battait le blé ; une surface plane de rocher où les grands oiseaux de proie font leur nid ; le nid lui-même ; toute surface plane généralement découverte ; un espace assigné à une activité ou à un phénomène en expansion ; en savoir plus : CNRTL)
j'**aire**, il aire, ils airent, tu aires (airer : pour un rapace, faire son nid).

3.A. une **ère** : l'évènement, le moment qui sert de point de départ à une période, à une chronologie particulière.
B. une **ère** : une période historique qui s'écoule depuis un point fixe généralement marqué par un évènement important formant un tournant ; une période plus ou moins longue marquée par certains faits de civilisation importants et caractéristiques en raison de leur nouveauté ; une division quelconque des temps géologiques.

but ni direction précise ; divaguer, progresser sans retenue, sans discipline ; apparaitre brièvement, d'une manière fugace et presque imperceptible ; être transporté d'un lieu à un autre sans se fixer quelque part ; être disposé çà et là sans ordre ni organisation).

6. un **ers** : une plante fourragère.

7. une **haire** : une chemise grossière, faite de crin ou de poil de chèvre, que l'on porte à même la peau par esprit de mortification.
un drap en haire : un drap encore grossier, parce qu'il n'a pas été soumis au foulage.

8. un **hère** : un homme sans fortune, sans considération.
un pauvre hère : un homme très misérable ; un homme dont la vie est médiocre, difficile.

9. un **hère** : un jeu de cartes.

10. un **hère** : un jeune cerf ou daim de six mois à un an qui n'a pas encore ses bois.

11. **R** : la dix-huitième lettre de l'alphabet.

airons / errons / héron

1. nous **airons** (airer : pour un rapace, faire son nid).
2. nous **errons** (errer : commettre une erreur, se tromper ; aller d'un côté et de l'autre sans but ni direction précise ; divaguer, progresser sans retenue, sans discipline ; apparaitre brièvement, d'une manière fugace et presque imperceptible ; être transporté d'un lieu à un autre sans se fixer quelque part ; être disposé çà et là sans ordre ni organisation).
3. un **héron** : un oiseau échassier.

aitres, aîtres, aitre, aître / être / hêtre

1. les **aitres** ou **aîtres** : la disposition des diverses parties d'une habitation ; les diverses parties et notamment les dépendances ou appentis d'une maison.
On a lu aussi : des êtres.
[pour une personne] ses propres aitres : son intimité ; ses aitres : le for intérieur, le plus profond de soi-même.

2. un **aitre** ou **aître** : un passage libre devant un bâtiment et servant de cour, de parvis, de vestibule ou de porche ; un terrain libre servant de cimetière près d'une église ; une galerie couverte entourant un cimetière.

4. un **hêtre** : un arbre ; son bois.

3.A. **être** : exister ; avoir l'apparence, se porter, se sentir ; se situer, se trouver, avoir lieu ; appartenir à, faire partie de.
B. [auxiliaire être] Elle est allée le retrouver. Il est allé le retrouver. Tu es partie très vite. Il est parti très vite.
l'**être** : l'existence en général ; ce qui existe, ce qui est conçu sous la forme la plus abstraite ; l'existence de quelqu'un ou de quelque chose en situation ; ce qui distingue quelqu'un ou quelque chose fondamentalement.
un **être** : celle, celui, ce qui existe ; une personne, un individu ; la personnalité profonde cachée sous les apparences ; la sensibilité intime de la personne ; une dimension, une modalité d'être de l'être humain et de la personne.

alain / Alain / alun

1. un **alain** ou alan, allan : un chien courant de la race des dogues, qui était utilisé pour la chasse au sanglier et au loup.
2. **Alain** : un prénom.
3. Émile Chartier dit **Alain** : un philosophe français.
4. Les Ossètes descendent des **Alains**. La racine est la même que celle d'Allemand.
5. un **alun** : un sulfate double formé d'un sulfate de métal trivalent et d'un sulfate de métal monovalent.

alaire / allèrent / halèrent / hâlèrent

1. elle ou il est **alaire** : est relative ou relatif aux ailes d'un oiseau ou d'un insecte ; est relative ou relatif aux ailes d'un moulin, d'un avion.

2. ils **allèrent** (aller : se mouvoir, se déplacer ; fonctionner, accomplir son mouvement ou son activité propre ; se dérouler ; être bien ou mal adapté, convenir à une chose ou à une personne).
3. ils **halèrent** (haler : tirer sur un cordage ; hisser à bord d'un bateau au moyen d'un cordage ; remorquer un bateau à partir du rivage au moyen d'un câble ; soulever ou tirer un fardeau hors de l'eau au moyen d'une corde ; pour un vent, tourner en soufflant depuis ou vers une certaine direction).
4. ils **halèrent** un chien (haler : l'exciter à courir).
5. ils **hâlèrent** (hâler : dessécher une plante, des végétaux ; brunir, bronzer ; dessécher).

à l'aise / alaise, alèse, alèze / alèse, alèses, alèsent

1. être **à l'aise** : ne pas être gêné, être décontracté.
à l'aise : facilement.
2. une **alaise** ou **alèse, alèze** : une pièce de tissu ou de caoutchouc interposée entre la personne alitée et le matelas de manière à préserver ce dernier des excrétions organiques ; une pièce métallique servant de raccord entre le toit et un châssis tabatière ou une souche ; un lien végétal servant à fixer une jeune branche dans une position déterminée ; une planche de faibles dimensions emboîtée dans une autre pour élargir celle-ci.
3. j'**alèse**, tu alèses, il alèse, ils alèsent (aléser : façonner avec précision la cavité d'une pièce mécanique en la calibrant et en la polissant à l'aide d'un alésoir ou d'une aléseuse).

alamannique, alémanique / lémanique

1. elle ou il est **alémanique** ou **alamannique** : se rapporte à l'Alémanie et à ses habitants les Alamans ; se rapporte aux cantons suisses de langue allemande ; se dit du dialecte de langue allemande parlé en Souabe et dans une partie de l'Alsace et de la Suisse.
l'**alémanique** : une langue ou un dialecte.
2. elle ou il est **lémanique** : est relative ou relatif au lac Léman.

alambic / ombilic / lambic

1. un **alambic** : un appareil qui sert à distiller.
2. un **ombilic** : un nombril.
le cordon ombilical.
3. un **lambic** : une bière [Belgique]

alan, allan / Alan, Allan

1. un **alan** ou **allan**, alain : un chien courant de la race des dogues, qui était utilisé pour la chasse au sanglier et au loup.
2. **Alan**, **Allan** : des prénoms.

alanine / galanine

1. une **alanine** : un acide aminé.
2. une **galanine** : un neurotransmetteur peptidique de 30 acides aminés qui inhibe la sécrétion d’insuline.

Albi / halbi

1. **Albi** : une ville en France.
2. un **halbi** : une boisson normande.

albinisme / alpinisme

1.un **albinisme** : un ensemble de maladies génétiques dues à un déficit congénital du métabolisme de la mélanine, contrastant avec un nombre normal de mélanocytes et se manifestant par des macules cutanées dépigmentées ou peu pigmentées d’extension variable, et par des troubles oculaires ; une anomalie semblable à l'albinisme humain, affectant surtout les lapins et les souris ; une anomalie résultant de l'absence de la chlorophylle dans certaines régions des feuilles.
2. l'**alpinisme** : le sport consistant à faire des ascensions dans les Alpes ou d'autres montagnes.

alcyne / alsine

1. un **alcyne** : un hydrocarbure insaturé comportant une ou plusieurs triples liaisons.
2. une **alsine** : un genre de plantes.

alène, alêne / allène / haleine / haleine, halène, haleinent, halènent, haleines, halènes

1. une **alène** ou **alêne** : un poinçon pour percer et

3. une **haleine** : le mélange gazeux qui sort des

coudre le cuir ; un outil de machine qui sert soit à préparer le trou à travers lequel l'aiguille fera passer le fil, soit à préparer l'avant-trou qui recevra la cheville, et qui entraine la chaussure d'un espacement qui détermine la longueur du point ou l'intervalle des chevilles.

2. un **allène** : un propadiène, un gaz incolore, le plus simple des hydrocarbures diéthyléniques à doubles liaisons contigües.

poumons ; l'expiration, la respiration.
tenir quelqu'un en haleine : maintenir son attention, le laisser dans l'incertitude.
j'**haleine** ou j'**halène**, il haleine ou il halène, ils haleinent ou ils halènent, tu haleines ou tu halènes (halener ou haleiner : exhaler son haleine ; souffler ; sentir l'haleine de quelqu'un ; flairer).

alète, alèthe / alette / allaite / allaite, allaitent, allaites / halète, halètes, halètent

1. un **alète** ou **alèthe**, alais : un oiseau de proie des Indes dressé à la chasse aux perdrix ; le nom qui désignait un faucon venant d'Asie, par opposition à un alphanet, un faucon venant d'Afrique.

2. une **alette** : une petite aile, un parement du pied droit d'une arcade, s'étendant de l'arête jusqu'au pilastre ; tout le panneau du pied-droit ; le bord d'un trumeau qui dépasse une glace ou un pilastre ; le cuir cousu à l'empeigne d'un soulier ; la prolongation des bordages de l'arrière dans les bâtiments levantins. En ancien français, une alette était une petite aile d'oiseau.

3. j'**allaite**, elle allaite, elles allaitent, tu allaites (allaiter : nourrir de son lait un nouveau-né, un petit ; fournir à l'âme ou à l'esprit de quoi se développer.
un allaite-lièvre ou laiteron commun : une plante.
les allaites : les mamelles de la louve.

4. je **halète**, il halète, tu halètes, ils halètent (haleter : respirer à un rythme court, précipité ; dire en haletant ; avoir un rythme rapide et saccadé ou des expirations puissantes ; palpiter à un rythme précipité ; faire un bruit qui évoque un halètement ; être en proie à une émotion, à une curiosité intense.

alevin / alvin

1. un **alevin** : du menu poisson servant à peupler les étangs, les rivières ; une larve de poisson.
2. un flux **alvin** : qui se rapporte au ventre ou qui en provient.

alevine alevines, alevinent / alvine

1. j'**alevine**, tu alevines, il alevine, ils alevinent (aleviner : peupler un étang, un vivier, une rivière, en y jetant de l'alevin ; pour un poisson femelle, déposer son frai).
2. une déjection **alvine** : qui se rapporte au ventre ou qui en provient.

alexie / Alexis

1. une **alexie** : une altération spécifique des capacités de lecture, secondaire à une affection cérébrale.
2. une **alexie** : un genre de coléoptères.
3. **Alexis** : un prénom.

alfa / alpha

1. un **alfa** : une graminée, une plante ; une qualité de papier obtenu par le traitement de l'alfa.
une alfa-cellulose, une cire d'alfa
2. un **alpha** : α, la première lettre de l'alphabet grec ; un commencement.
l'alpha et l'oméga : le premier et le dernier ; le commencement et la fin.

alias / alliasse, alliassent, alliasses

1. **alias** : autrement appelé ; qui a pour pseudonyme.
un alias : un nom d'emprunt, une fausse identité ; un fichier informatique servant de raccourci.
2. que j'**alliasse**, qu'ils alliassent, que tu alliasses (allier).

Alicante, alicante / aliquante

1. **Alicante** : une ville en Espagne.
un **alicante** : un vin ; un cépage.
2. une (partie) **aliquante**, une quantité aliquante : qui n'est pas contenue un nombre exact de fois dans un tout.

Alice / alysse

1. **Alice** : un prénom.
2. une **alysse** : une plante appelée aussi corbeille d'argent ou d'or.

alien / aliène, aliènes, aliènent

1. elle est aliène, il est **aliène** ou **alien** : est étrangère ou étranger d'une chose ; est opposé(e) à.
une aliène : une étrangère ; un aliène ou alien : un étranger. On a lu aussi alienne.
une aliène, un alien : une ou un extraterrestre ; une personne considérée ainsi.
2. j'**aliène**, il aliène, tu aliènes, ils aliènent (aliéner : céder par aliénation ; rendre moralement étranger à, détacher, détourner de, susciter l'hostilité).

aligner / enligner

On confond parfois les verbes **aligner** et **enligner**, qui sont tous deux formés à partir du nom ligne mais avec des préfixes différents. Alors qu'aligner est employé dans la langue générale avec des sens concrets et abstraits, enligner est quant à lui utilisé dans des domaines plus techniques.
Le verbe aligner peut avoir les sens concrets de « mettre sur une ligne droite » ou de « présenter en ordre, à la suite », en parlant notamment de noms, de chiffres ou de phrases. Au figuré, aligner peut signifier « rendre conforme une chose à une autre ». Dans ce sens, le verbe se construit toujours avec la préposition sur (aligner une chose sur une autre). À la forme pronominale, aligner peut signifier concrètement « se ranger sur la même ligne » ou, au figuré, « se conformer à », aussi construit avec la préposition sur. On évitera d'utiliser aligner avec la préposition avec puisque cette construction est calquée sur l'anglais *to align with*.
Le verbe enligner a quant à lui été réservé aux domaines techniques de la charpenterie, de la maçonnerie et de la reliure au sens de « placer des objets contigus sur une même ligne ». Au Québec, dans la langue familière, on emploie souvent le verbe enligner au sens d'« aligner ». Cet emploi, critiqué dans les ouvrages où il est attesté, est à éviter dans la langue soignée.
Enfin, dans le domaine de l'industrie automobile, les noms alignement, et plus familièrement enlignement, sont souvent utilisés au Québec à la place des termes parallélisme ou parallélisme des roues ; on veillera à éviter cet emploi emprunté à l'anglais. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

aliotique / haliotide / haliotis / halieutique

1. **aliotique** : qui se rapporte à l'alios, un grès à ciment humique et ferrugineux d'origine pédologique.
2. une **haliotide** : un mollusque.
un **haliotis** : un coquillage de même type.
3. **halieutique** : qui concerne la pêche, notamment la pêche en mer.

alise / alize

1. elle est **alise** : est polie, gracieuse, courtoise.
une pâte alise : qui est serrée, compacte, mal ou non levée [Canada].
2. une **alise** ou **alize** : le fruit de l'alisier.

alite, alitent, alites / alyte / halite

1. j'**alite**, il alite, ils alitent, tu alites (aliter : contraindre une personne à se soigner en se mettant au lit ou en y restant ; disposer des poissons dans les caques ou les barils par lits en les recouvrant chaque fois d'une couche de sel)
2. un **alyte** : un crapaud accoucheur, un batracien.
3. une **halite** : un sel gemme.

Ces personnes alitées sont des personnalités.

allée, aller / haler / hâler

1. des **allées** et venues : des déplacements ; des déplacements nombreux et en tous sens.
une **allée** : une voie qui permet d'aller d'un lieu à un autre.

il alla, tu allas, qu'il allât ; j'allai, ils allaient, j'allais, il allait, allé(e)(es)(s), vous allez ; nous allons ; nous allions ; vous alliez ; en allant ; ils allèrent ; nous allâmes ; vous allâtes ; que j'allasse, qu'ils allassent, que tu allasses ; que vous allassiez ; que nous allassions (**aller** : se mouvoir, se déplacer ; fonctionner, accomplir son mouvement ou son activité propre ; se dérouler ; être bien ou mal adapté, convenir à une chose ou à une personne).

2. il hala, tu halas, qu'il halât ; je halai, ils halaient, je halais, il halait, halé(e)(es)(s), vous halez ; il halera, tu haleras ; en halant ; ils halèrent ; nous halâmes ; vous halâtes ; que je halasse, qu'ils halassent, que tu halasses ; que vous halassiez ; que nous halassions (**haler** : tirer sur un cordage ; hisser à bord d'un bateau au moyen d'un cordage ; remorquer un bateau à partir du rivage au moyen d'un câble ; soulever ou tirer un fardeau hors de l'eau au moyen d'une corde ; pour un vent, tourner en soufflant depuis ou vers une certaine direction) (haler un chien : l'exciter à courir).

3. il hâla, tu hâlas, qu'il hâlât ; je hâlai, ils hâlaient, je hâlais, il hâlait, hâlé(e)(es)(s), vous hâlez ; en hâlant ; ils hâlèrent ; nous hâlâmes ; vous hâlâtes ; que je

un **aller** : l'action de parcourir un espace pour se rendre d'un lieu à un autre ; un ticket de transport.

hâlasse, qu'ils hâlassent, que tu hâlasses ; que vous hâlassiez ; que nous hâlassions (**hâler** : dessécher une plante, des végétaux ; brunir, bronzer ; dessécher).

allia, allias, alliât / alya

1. il **allia**, tu allias, qu'il alliât (allier : réunir ; unir par un engagement mutuel ; combiner des éléments qui ne sont pas unis naturellement ; harmoniser, marier, assortir ; rapprocher, associer).
2. l'**alya** : l'émigration des Juifs de la Diaspora vers Israël.

allié / Allier / alliez / haliez / hâliez / hallier

1. elle est alliée, il est **allié** : est parente ou parent par alliance ; est uni(e) par un accord, un traité d'alliance ; est uni(e) à, combiné(e) à ; pour un métal : est uni par alliage.
une alliée, un **allié** : une parente, un parent par alliance ; un pays, un État, une collectivité uni(e) à une, un ou plusieurs autres par un accord, un traité d'alliance ; une personne qui, par sympathie, communauté d'idées, d'intérêts,... apporte son soutien, son concours.
2. l'**Allier** : une rivière et un département de France.
3. vous **alliez** (aller).
4. vous **haliez** (haler).
5. vous **hâliez** (hâler).
6. un **hallier** : un enchevêtrement de buissons serrés et touffus, d'un accès difficile.
7. un **hallier** : un filet de chasse.
8. un **hallier** : un gardien d'une halle ; un marchand qui vend aux halles.

allo, allô / halo

1. **allo** (*anciennement* : **allô**) : une façon conventionnelle d'établir ou rétablir le contact avec l'interlocuteur dans une conversation téléphonique.
2. un **halo** : un cercle brillant, lumineux, couronnant parfois le soleil ou la lune ; une auréole lumineuse diffuse entourant une source lumineuse ; une aura, une émanation ; une irradiation lumineuse créant un flou sur un cliché ; un cercle d'une substance plus ou moins consistante ; une aréole.

allobare / isallobare

1. un (élément) **allobare** : un élément de composition isotopique différente de celle qu'il possède à l'état naturel.
2. une **isallobare** : une courbe joignant les points de la terre où la pression atmosphérique subit d'égales variations dans une période déterminée.

allocation / allocution / élocution

1. Le nom (une) **allocation** signifie « fait d’attribuer une somme d’argent, des ressources » ou « somme versée à des personnes qui doivent faire face à des dépenses ou à des charges supplémentaires ».
2. Le nom (une) **allocution** désigne pour sa part un discours bref à caractère officiel prononcé lors d’une circonstance particulière.
3. Le nom (une) **élocution** signifie quant à lui « manière d’articuler les sons lorsqu’on parle » et, par extension, « manière de choisir les mots avec lesquels on s’exprime ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.
Allocution et élocution sont des paronymes empruntés de formes latines dérivées de *loqui*, « parler ». Le premier désigne un bref discours tenu par une personnalité, le deuxième la manière dont on exprime sa pensée et, particulièrement, la manière dont on émet les sons en parlant. Si ces deux noms sont parents par l’étymologie, ils diffèrent grandement par le sens et il faut prendre garde à ne pas utiliser l’un quand c’est l’autre qu’il faudrait employer. En savoir plus : Académie française.

allogène / halogène

1. elle ou il est **allogène** ou allochtone : qualifie un animal, un végétal ou une personne introduits, originaires d'un autre pays ou d'une autre région, par opposition à autochtone.
2. un **halogène**, une lampe à halogène.

allouâtes / alouate, alouatte

1. vous **allouâtes** (allouer une somme d'argent : l'inscrire en bonne et due forme dans un compte pour l'accorder, l'attribuer en vue d'un usage déterminé ; allouer quelque chose : l'attribuer à titre de fourniture ou de rétribution.
2. un **alouate** ou **alouatte** : un genre de singes.

allumette / amulette

1. une **allumette** : un fin fragment de bois ou d'une autre matière combustible, enduit à l'une de ses extrémités d'une composition chimique inflammable.
2. une **amulette** : un petit objet que l'on porte sur soi et auquel on attribue un pouvoir.

alpaga, alpague / alpagua, alpaguas, alpaguât, alpague, alpagues, alpaguent

1. un **alpaga** ou **alpaca, alpague** : un mammifère ; une étoffe faite avec sa laine.
2. j'**alpague**, tu alpagues, il alpague, ils alpaguent ; il **alpagua**, tu alpaguas, qu'il alpaguât (alpaguer : appréhender ; arrêter).

alter ego / altère, altères, altèrent / haletèrent / haltère

1. un ***alter ego*** : une personne à qui le chef du gouvernement délègue les pleins pouvoirs pour agir en son nom ; une personne à laquelle un particulier accorde sa confiance et qu'il charge d'agir en son nom.
2. j'**altère**, tu altères, il altère, ils altèrent (altérer : rendre autre, changer, modifier ; modifier en mal, détériorer, dénaturer, dégrader ; changer la vraie nature d'une chose, falsifier), (altérer : donner soif).
3. ils **haletèrent** (haleter : respirer à un rythme court, précipité ; dire en haletant ; avoir un rythme rapide et saccadé ou des expirations puissantes ; palpiter à un rythme précipité ; faire un bruit qui évoque un halètement ; être en proie à une émotion, à une curiosité intense).
4. un **haltère** : un instrument de gymnastique composé de deux boules ou de deux disques de métal, de poids et de taille variables, réunis par une tige, et que l'on soulève pour développer les muscles.
faire des haltères : des exercices de culture physique avec maniement d'haltères.

altier / haletiez

1. elle est altière, il est **altier** : est d'une grande fierté ; fait sentir sa supériorité ; est noble ; impressionne par sa hauteur.
2. vous **haletiez** (haleter : respirer à un rythme court, précipité ; dire en haletant ; avoir un rythme rapide et saccadé ou des expirations puissantes ; palpiter à un rythme précipité ; faire un bruit qui évoque un halètement ; être en proie à une émotion, à une curiosité intense).

amande / amende / amende, amendent, amendes

1. **Amande** est un nom féminin. Il s’agit du fruit de l’amandier. On utilise aussi ce nom pour qualifier une forme oblongue semblable à celle l’amande. Quelques mots sont construits à partir d’amande : amandaie, amanderaie, amandier et amandine.
2. **Amende** est aussi un nom féminin. Celui-ci correspond à une somme d’argent qu’il faut payer à la suite d’un délit quelconque. Quelques mots font partie de la même famille ; en plus d'amendement, on peut mentionner amendable et amender, qui signifie « modifier pour rendre meilleur ».
On trouve amende dans l’expression *faire amende honorable*, qui signifie « reconnaître ses torts ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française
j'**amende**, il amende, ils amendent, tu amendes (amender : modifier en vue d'améliorer ; corriger, réformer ; rendre plus fertile, bonifier ; diminuer la gravité, le caractère nocif d'un symptôme d'une maladie ; faire un amendement d'une loi ; améliorer ses revenus ; se porter mieux ; diminuer de prix).

amandé / amendé

1. un lait **amandé** : qui contient un suc d'amandes ; un amandé : une potion faite avec du lait et des amandes broyées et passées.
2. **amender** : modifier en vue d'améliorer ; corriger, réformer ; rendre plus fertile, bonifier ; diminuer la gravité, le caractère nocif d'un symptôme d'une maladie ; faire un amendement d'une loi ; améliorer ses revenus ; se porter mieux ; diminuer de prix.

amandine / Amandine

1. elle est **amandine**, il est amandin : a la forme de l'amande ; contient des amandes.
une **amandine** : une sorte de cosmétique dont l'amande forme la base ; une gelée comestible où entrent des amandes ou de l'huile d'amandes ; une globuline retirée de divers fruits.
2. **Amandine** : un prénom.

amanite / annamite

1. une **amanite** : un champignon.
2. **annamite** : du royaume d'**Annam** ou de cette région du Viêt Nam.

amarine / amarine, amarines, amarinent

1. une **amarine** : le nom vulgaire du saule-osier dans le midi de la France ; une substance amère et toxique contenue dans l'huile d'amandes amères.
2. j'**amarine**, tu amarines, il amarine, ils amarinent (amariner : s'emparer d'un navire en temps de guerre et l'employer contre l'ennemi ; envoyer des hommes pour remplacer l'équipage d'un navire pris à l'ennemi ; habituer au métier de marin ; habituer à la mer).

amatrice, amateur / armatrice, un armateur

1. une **amatrice**, un **amateur** : celle, celui qui manifeste un gout très vif, une prédilection pour quelque chose ou un type de choses représentant une valeur ; celle, celui qui exerce une activité comparable à une activité professionnelle ; celle qui pratique un sport sans en être une professionnelle, celui qui pratique un sport sans en être un professionnel ; celle, celui qui manque de sérieux dans son activité ; une acheteuse éventuelle ou un acheteur éventuel.
elle est amatrice de, il est amateur de : manifeste un gout de prédilection pour une chose ; l'aime, l'apprécie.
une sportive amatrice
2. une **armatrice**, un **armateur** : celle, celui qui, propriétaire ou non, arme, c'est-à-dire équipe ou fait équiper un ou plusieurs navires soit pour le transport des marchandises ou des passagers soit pour la pêche maritime.

amathie / amati / amatis, amatit, amatît

1. une **amathie** : un polypier ; un papillon ; un crustacé ; un bryozoaire.
2. une **amathie** : en philosophie, une ignorance pressentie comme provisoire.
3. un **amati** : un violon de la fabrique des Amati, une célèbre famille de luthiers de Crémone.
4. un or **amati**, un argent amati : rendu mat.
une végétation amatie : ternie, flétrie.
j'**amatis**, tu amatis, il amatit, qu'il amatît (amatir : rendre mat, moins brillant).

ambler / emblée / embler

1. **ambler** : aller l'amble, une allure naturelle ou acquise d'un quadrupède, entre le pas et le trot ; fuir.
2. **d'emblée** : du premier coup, tout de suite.
3. **embler** : voler, dérober.

ambrai, ambrais, ambrait, ambraient, ambré / embraie, embraient, embraies

1. j'**ambrai** ; j'ambrais, tu ambrais, il ambrait, ils ambraient ; ambré(e)(es)(s) ; vous ambrez (ambrer : parfumer avec de l'ambre gris ; donner à quelque chose une couleur d'ambre).
2. j'**embraie**, il embraie, ils embraient, tu embraies (embrayer : transmettre le mouvement de rotation d'un axe aux organes qu'il doit entrainer ; transmettre le mouvement du moteur aux roues motrices par l'intermédiaire de la pédale d'embrayage ; commencer une action, un travail).

ambrin / embrun

1. **ambrin** : qui est de la nature ou de la couleur de l'ambre.
2. un **embrun**, des embruns : des gouttelettes venant des vagues et emportées par le vent).

ambrions / embryon

1. nous **ambrions** (ambrer : parfumer avec de l'ambre gris ; donner à quelque chose une couleur d'ambre).
2. un **embryon** : le produit de la conception par conjugaison de deux gamètes, l'un mâle, l'autre femelle, correspondant à la première période du développement de l'œuf après la fécondation, dans le règne animal et dans le règne végétal ; un germe, un point de départ, une origine.

Amélie / amélie

1. **Amélie** : un prénom.
2. une **amélie** : l'absence congénitale des quatre membres chez le fœtus, malformation exceptionnelle, sans étiologie connue ; l'anomalie d'un animal dit amélien, né sans membre ou avec seulement des ébauches de membres.

amen / amène / amène, amènes, amènent

1. **amen** : le mot le plus fréquemment employé pour exprimer une adhésion ou un souhait à la fin d'une prière, et qui se traduit ordinairement par la formule française ainsi soit-il ; l'expression d'une adhésion, d'une approbation ; pour signifier la fin d'un discours, d'un récit, d'une histoire, d'une controverse...
2. elle ou il est **amène** : est agréable, charmante ou charmant ; est avenante ou avenant, d'une douceur empreinte de courtoisie.
3. j'**amène**, tu amènes, il amène, ils amènent (amener : mener quelqu'un à un endroit ; acheminer par un moyen de transport quelconque ; faire venir comme une suite naturelle ou logique ; avoir pour conséquence, occasionner).

aménager / emménager

Même s’ils sont tous deux dérivés du nom ménage, les verbes **aménager** et **emménager** ont des sens différents.
Aménager peut signifier « préparer, organiser, disposer en vue d’un usage précis » ou « adapter, transformer quelque chose afin de le rendre plus adéquat ». Il s’agit d’un verbe transitif ; il s'emploie avec un complément direct ou à la voix passive.
Emménager signifie « s’installer dans un nouveau logement ». Ce verbe s'emploie généralement avec un complément exprimant le lieu.
Aménager et emménager ont tous deux formé des noms, qu’on doit également éviter de confondre. On doit donc distinguer aménagement, qui signifie « action d’aménager », et emménagement, qui signifie « action d’emménager ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

amener / emmener

On confond parfois les verbes **amener** et **emmener**.
Amener signifie « conduire un être animé quelque part ou auprès de quelqu'un ». C'est dans ce sens qu'on le confond le plus souvent avec le verbe emmener. Le verbe amener met l'accent sur l'aboutissement, sur le lieu où l'on se dirige. Cette idée de « direction vers » est une acception du préfixe a-. Contrairement au verbe emmener, le verbe amener suppose qu'on quittera la personne conduite lorsqu'on arrivera à destination. Amener peut aussi avoir d'autres sens : il peut signifier « diriger vers un but ou une destination », « avoir pour conséquence, occasionner » et, lorsqu'il est suivi de la préposition à, « entraîner quelqu'un à accomplir une action ou atteindre un état ». Notons que la construction pronominale s'amener, qui signifie « arriver », est réservée à la langue familière.
Emmener signifie « faire quitter un lieu à un être animé en l'entraînant avec soi », sens qu'on peut confondre avec le premier sens du verbe amener. Contrairement au verbe amener, le verbe emmener met l'accent sur le point de départ, sur le lieu que l'on quitte et dont on s'éloigne, idée qu'apporte le préfixe em- lorsqu'il est joint à un verbe de mouvement. Lorsque le sujet du verbe emmener est une chose, il peut aussi signifier « conduire, transporter au loin ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

amer

1. un **amer**, des amers : des points de repère situés sur une côte et qui déterminent la direction à prendre pour entrer dans un port ou dans un bassin.
2. elle est amère, il est **amer** : est âpre et souvent désagréable au gout ; manifeste de l'amertume ; blesse ou offense.
un **amer** : une décoction obtenue par infusion de plantes amères et utilisée comme médicament ou comme tonique dans les boissons apéritives ; le nom vulgaire du fiel de certains poissons ou animaux.

ami / amict / ammi

1. une amie, un **ami** : une personne qui est l'objet d'un attachement privilégié ; celle, celui qu'on aime et/ou qui aime ; une personne de relation intermittente ou de rencontre ; celle, celui, ce qui aime quelqu'un ou quelque chose ; une personne qui veut du bien à une autre personne ; une personne qui s'attache à défendre les intérêts de quelqu'un, à favoriser la défense ou l'illustration d'une valeur ; une personne qui a un gout particulièrement prononcé pour quelqu'un ou quelque chose représentant une valeur.
elle est amie, il est ami : est aimé(e) d'une autre personne ou l'aime ; aime quelqu'un ou quelque chose ; veut du bien à quelqu'un, manifeste de la bienveillance envers quelqu'un ; s'attache à défendre les intérêts d'une personne, à favoriser la diffusion d'une valeur ; a un gout particulièrement prononcé pour quelqu'un ou quelque chose représentant une valeur.
un faux ami : un mot qui a une similitude trompeuse avec un mot d'une autre langue.
2. un **amict** : dans l'Antiquité romaine, un vêtement de dessus ; un linge placé sur les épaules pour la liturgie catholique.
3. un **ammi** : une plante.

amibe / amide / amin / amine

1. une **amibe** : un protozoaire se déplaçant à l'aide de pseudopodes, dont certaines espèces, dites amibes libres, normalement non parasites, peuvent être responsables d'atteintes oculaires ou cérébrales, alors que d'autres espèces sont des endoparasites.
2. une ou un **amide** : un composé dérivé le plus souvent de l'ammoniac en substituant à des atomes d'hydrogène des radicaux acycles.
3. une **amine** : un composé azoté dont la structure dérive de celle de l'ammoniac par substitution de radicaux organiques aux hydrogènes de l'ammoniac.
4. un **amin** : en Kabylie, un magistrat qui remplit des fonctions municipales, civiles, judiciaires.

aminé / amminé

1. un acide **aminé** ou un amino-acide : un acide organique, dont la molécule porte aussi une fonction amine.
2. **amminé** : qui ressemble à l'ammi, une plante.

amnésie / amnistie / amnistie, amnisties, amnistient

1. une **amnésie** : une perte totale ou partielle de la mémoire épisodique.
2. une **amnistie** : une mesure générale faisant remise à tous les inculpés d'une même catégorie de crimes, de délits ou de contraventions, aussi bien des poursuites à exercer que des condamnations prononcées ; un pardon général, un oubli.
j'**amnistie**, tu amnisties, il amnistie, ils amnistient (amnistier : accorder une amnistie ; comprendre dans une mesure d'amnistie ; exercer le pouvoir d'accorder une amnistie ; excuser quelqu'un, lui pardonner ; excuser quelque chose, l'oublier ; faire pardonner, effacer).

Amour / amour

1. l'**Amour** : un fleuve d'Asie.
un Amour blanc ou une carpe Amour : un poisson.
un léopard de l'Amour
2. un **amour** : une attirance affective ou physique, qu'en raison d'une certaine affinité, un être éprouve pour un autre être, auquel il est uni ou qu'il cherche à s'unir par un lien généralement étroit.

ampli / amplie, amplies, amplient / empli, emplis, emplit, emplît

1. un **ampli** ou amplificateur : un instrument qui sert à amplifier les ondes, les sons, les images ; un agrandisseur photographique ; un appareil utilisé pour augmenter l'intensité d'un signal électrique.
2. j'**amplie**, tu amplies, il amplie, ils amplient (amplier : augmenter, amplifier, souvent de manière disproportionnée ; différer).
3. **empli**(e)(es)(s), j'emplis, tu emplis, il emplit, qu'il emplît (emplir : mettre dans un contenant une chose en sorte qu'elle en occupe le volume ; recouvrir une surface de quelque chose ; occuper entièrement ou abondamment un espace déterminé ; occuper son temps par un grand nombre d'activités).

ampliation / ampliassions

1. une **ampliation** : un duplicata d'un acte ou d'un document ; une copie officielle d'une décision administrative.
une ampliation : l'action d'augmenter ; son résultat.
2. que nous **ampliassions** (amplier : augmenter, amplifier, souvent de manière disproportionnée ; différer).

amure / amure, amures, amurent / armure

1. une **amure** : un cordage servant à fixer une voile du côté d'où vient le vent ; la direction d'un navire à voiles par rapport au vent d'après son amure.
j'**amure**, tu amures, il amure, ils amurent (amurer : fixer l'amure d'une voile pour l'orienter selon le vent ; prendre une attitude).
2. une **armure** : l'ensemble des pièces d'armes défensives qui protège le corps des combattants des coups portés par l'adversaire.

an / en / han / Han

1. un **an** : une année.
vingt ans, cent ans, six-cents ans : l'âge d'une personne ; l'évaluation du temps que dure une chose, une activité.
2. croire **en** l'homme, traiter quelqu'un en ami, un fauteuil en rotin, une chaise en hêtre, une terre riche en blé, peindre en rouge, dessiner en grand, en dessous, en 1900, en souriant, en forêt, en des jours meilleurs, en chaque être, en ce jour anniversaire, en cette occasion

en venir, s'en éloigner, s'en rapprocher ; en parler, en débattre, en mourir, en avoir
allez-vous en !
en aimer un autre, en avoir beaucoup, en donner plusieurs, en voir d'autres, en connaitre un pareil, en avoir le cœur net, en savoir long
3. **han** ! le cri sourd accompagnant une expiration profonde et brusquement interrompue d'une personne accomplissant un effort violent.
4. elle ou il est **han** : est relative ou relatif aux **Han**, la population majoritaire de la Chine.
5. les grottes de **Han** (en Belgique).

ana / Anna

1. -**ana** : la terminaison latine qu'on ajoutait à certains noms propres pour indiquer un recueil de pensées détachées, de bons mots, d'anecdotes qu'on attribue à ces personnages.
un **ana** : un recueil d'anecdotes, de traits attribués à un auteur célèbre.
2. **Anna** : un prénom.

anal, anaux, analité / annal, annaux, annalité / anneau

1. elle est anale, il est **anal** : se rapporte à l'anus.
elles sont anales, ils sont **anaux**
une **analité** : un ensemble de déterminations psychiques liées au stade anal ; une attirance psychologique pour un érotisme anal.

2. elle est annale, il est **annal** : ne dure qu'un an ; n'est valable que pour un an ; produit ses effets au bout d'un an.
elles sont annales, ils sont **annaux**
une **annalité** : le fait de durer un an.

3. un **anneau** : un objet en forme de courbe fermée plus ou moins régulière, généralement en matière dure, servant à attacher, retenir ou enserrer ; ce qui a la forme d'un anneau ou d'une boucle fermée.
des anneaux.

analyste / annaliste

1. une ou un **analyste** : une personne chez qui prédomine le gout de l'analyse ; une personne qui pratique l'analyse dans les domaines mathématique, chimique, psychologique,... ; une ou un psychanalyste.
2. une ou un **annaliste** : une personne qui rédige des annales historiques ; une autrice, un auteur de revues ou de recueils annuels.

anapside / anaspide

1. un (crâne) **anapside** : qualifie un crâne de reptiles dépourvu de fosses temporales : c'est le cas des anapsidés.
2. les **anaspides** : un taxon d'opisthobranches, de mollusques gastéropodes.

anche, anché / hanche, hanché / hanche, hanchent, hanches

1. une **anche** : une lamelle placée sur divers instruments à vent et qui, mise en vibration par le passage de l'air, produit le son ; un demi-tuyau de cuivre qui se met dans les tuyaux d'orgue ; un conduit permettant à la farine de couler dans la huche d'un moulin ; un tuyau de bois qu'on met aux cuves et aux tonneaux, pour en tirer du vin.
un instrument de musique **anché** : muni d'une ou plusieurs anches.
une voix anchée : dont le timbre ressemble à celui d'un instrument à anche.
elle est anchée, il est anché : est recourbé(e) en forme d'anche.

2. une **hanche** : la région du corps qui unit chaque jambe au tronc ; l'articulation du fémur avec l'os iliaque ; le train postérieur du cheval ; l'endroit où la cuisse d'un insecte s'articule au corselet ; une partie latérale arrière de la muraille du navire ; un des deux montants d'une chèvre, un appareil de levage ; une partie arrondie d'un pot, d'une marmite qui relie le fond aux parois.
les hanches : la zone correspondant au pourtour du bassin.
elle est hanchée, il est **hanché** : appuie le poids du corps sur une jambe en faisant saillir une hanche.
je **hanche**, tu hanches, il hanche, ils hanchent
(hancher : appuyer le poids du corps sur une jambe, en faisant saillir une hanche ; représenter ainsi un personnage).

ancillaire / ensilèrent

1. elle ou il est **ancillaire** : se rapporte, a trait aux servantes.
des amours ancillaires : des relations galantes avec des servantes.
des opérations ancillaires : dans les facultés de chimie, des opérations faites par les préparateurs, auxiliaires de service.
2. un **ancillaire** ou ancille : un mollusque.

3. ils **ensilèrent** (ensiler : mettre, garder en silo pour sa conservation, une récolte de grains, racines ou fourrages verts).

ancrage, ancre, ancré, ancrer / encrage, encre, encré, encrer, encrier

1. un **ancrage** : l'action de jeter l'ancre ; un lieu d'ancrage ; un dispositif de mouillage d'engins à poste fixe et tenus par plusieurs ancres ; une action ou un moyen de s'ancrer, de se fixer ; l'action d'atterrir et de se fixer au sol ; le lieu où atterrit un aérostat ; un dispositif servant à assurer la fixité d'un élément, d'un ouvrage soumis le plus souvent à un effort de traction ; un dispositif servant à consolider une voie de chemin de fer.
une **ancre** : une pièce d'acier qui fait partie du gréement et qu'on laisse tomber à l'aide d'une chaine ou d'une haussière au fond de l'eau, où elle s'accroche de manière à retenir le bateau ; ce qui fixe, ce qui rend stable, solide.
jeter l'ancre : s'établir, se fixer dans un lieu, dans une situation, dans un état.
elle est ancrée, il est **ancré** : est retenu(e) par une ou plusieurs ancres ; est fixé(e), établi(e) de façon solide et durable.
j'**ancre**, il ancre, ils ancrent, tu ancres ; vous **ancriez** (ancrer : mettre un bateau à l'ancre, le fixer sur le fond de la mer au moyen d'une ou de plusieurs ancres ; jeter, mouiller l'ancre ; dans le langage technique de la marine, mouiller ; fixer profondément et solidement ; affermir).

2. un **encrage** : l'action d'encrer ; le résultat de cette action.
une **encre** : une préparation liquide, diversement colorée, servant à écrire, dessiner, imprimer ; le liquide noirâtre émis par les céphalopodes, en particulier la seiche, afin de troubler l'eau et de les dissimuler.
elle est encrée, il est **encré** : est imprégné(e) d'encre.
j'**encre**, il encre, ils encrent, tu encres ; vous **encriez** (encrer : imprégner d'encre).
un **encrier** : un petit récipient contenant de l'encre et dans lequel on trempe la plume ; un réservoir approvisionnant les rouleaux d'une machine à imprimer.

ancrasse / encrasse

1. que j'**ancrasse**, que tu ancrasses, qu'ils ancrassent ; que nous ancrassions ; que vous ancrassiez (ancrer).
2. que j'**encrasse**, qu'ils encrassent, que tu encrasses ; que nous encrassions ; que vous encrassiez (encrer : imprégner d'encre).
3. j'**encrasse**, il encrasse, ils encrassent, tu encrasses ; nous encrassions ; vous encrassiez (encrasser : salir en couvrant de crasse ; salir, souiller en recouvrant de ; recouvrir en formant une couche de crasse ; gêner le bon fonctionnement, le bon usage de).

andain / andin / ondin

1. un **andain** : le coup de faux d'un faucheur à chaque enjambée ; l'étendue de pré qu'un faucheur, à chaque enjambée, peut faucher d'un seul coup de faux ; la quantité d'herbe, de foin, de blé, etc. qu'un faucheur abat à chaque coup de faux ; la rangée d'herbe ainsi fauchée faite sur toute la largeur ou la longueur du pré.
des andains : en géologie, les rides solitaires, mobiles, dites de courant, que portent souvent les bancs de sable ; une mise en tas longs et hauts des déchets à composter afin de faciliter leur décomposition ; des tas de foin ou de paille disposés en ligne avant de les mettre en ballots, ce qui permet d'améliorer le séchage.
2. elle est andine, il est **andin** : est des Andes, une chaine de montagnes de l'Amérique du Sud ; y est relative ou relatif.
une Andine, un **Andin** : qui est des Andes.
3. une ondine, un **ondin** : un génie des eaux.

andrène / anthrène / entraine, entraîne

1. une ou un **andrène** : un genre d'insecte hyménoptère, mellifère, porte-aiguillon, solitaire, nidifiant dans les sols sablonneux.
2. un **anthrène** (des musées) : un petit insecte coléoptère dont la larve ronge et réduit en poussière les pelleteries ou les collections zoologiques.
3. j'**entraine**, tu entraines, il entraine, ils entrainent ; *anciennement* : j'**entraîne**, tu entraînes, il entraîne, ils entraînent (entrainer, anciennement : entraîner).

âne / Anne

1. un **âne** : un mammifère, un animal domestique ; une personne ignorante et sotte ; un étau dont les ouvriers en marqueterie font usage pour assurer les bois ou les pierres quand ils se fendent ; un outil sur lequel les tabletiers évident les dents de peigne.
2. **Anne** : un prénom.

ânée / année

1. une **ânée** : la charge que porte un âne.
2. une **année** : un an ; une période de 12 mois.

Anémone / anémone

1. **Anémone** : un prénom.
2. une **anémone** : une plante.
une **anémone de mer** : une actinie, une étoile de mer.

aneth / Annette

1. un **aneth** : une plante.
2. **Annette** : un prénom.

Angélique / angélique

1. **Angélique** : un prénom.
2. elle ou il est **angélique** : est de la nature des anges, est propre, relative ou relatif aux anges ; est parfaite ou parfait, digne d'un ange.
une ou un angélique : une personne imprégnée d'angélisme ; une personne qui se donne des airs d'ange.
3. une **angélique** : une plante.
un **acide angélique** ou angélicique : un acide sumbulique, un acide que l'on trouve dans la racine de l'angélique.
un **angélique** : un bois de Guyane, appelé aussi teck de Guyane.

anglaise, anglais / anglaise, anglaises, anglaisent / anglé / anglet

1. elle est **anglaise**, il est anglais : est de l'Angleterre ; est de la Grande-Bretagne.
une Anglaise, un Anglais.
une (boutonnière) anglaise, une (broderie) anglaise, une (redingote) anglaise
l'anglaise : une sorte d'écriture cursive et penchée vers la droite.
une anglaise : une danse ; un morceau de musique ; une boucle de cheveux allongés ; une grosse tresse de fil ou de soie.
à l'anglaise : à la manière des Anglais.
filer à l'anglaise : sans se faire remarquer.
2. j'**anglaise**, tu anglaises, il anglaise, ils anglaisent (anglaiser un cheval : le nicquer ou niqueter, sectionner les muscles abaisseurs de sa queue afin qu'elle se tienne relevée).
3. elle est anglée, il est **anglé** : est formé(e) en angle.
4. un **anglet** : un refouillement en angle qu'on trace profondément autour des pierres de taille destinées à former des bossages, des refends de décoration sur les façades des édifices ; une cavité à angle droit ; une moulure creuse.

anhèle / annèle, annellen annèles, annelles, annèlent, annellent

1. j'**anhèle**, tu anhèles, il anhèle, nous anhélons, vous anhélez, ils anhèlent ; j'anhèlerai ou j'anhélerai ; j'anhèlerais ou j'anhélerais ; que j'anhèle, que tu anhèles, qu'il anhèle, qu'ils anhèlent ; anhèle (anhéler : respirer de manière saccadée et avec effort ; en verrerie, entretenir le feu à un degré convenable de chaleur) .
2. j'**annèle** ou j'**annelle**, tu annèles ou tu annelles, il annèle ou il annelle, ils annèlent ou ils annellent ; j'annèlerai ou annellerai ; j'annèlerais ou annellerais ; que j'annèle ou que j'annelle, que tu annèles ou que tu annelles, qu'il annèle ou qu'il annelle, qu'ils annèlent ou qu'ils annellent ; annèle ou annelle (anneler : disposer en anneaux, en boucles ; anneler un animal : lui mettre un anneau pour l'immobiliser).

ânière / Asnières

1. une **ânière**, un ânier : celle, celui qui conduit un âne.
2. **Asnières-sur-Seine** : une ville en France.

anis / Annie

Le nom (un) **anis** peut être prononcé comme le prénom **Annie**.

anisme / nanisme

1. un **anisme** : un trouble fonctionnel du sphincter anal, lié à une dyssynergie rectosphinctérienne, donnant lieu à une constipation.
2. un **nanisme** : une taille qui reste nettement inférieure à la moyenne.

anone, annone, anonier, annonier / annonaire, annone / ânonne

1. une **annone** ou **anone** : un genre d'arbres ou d'arbrisseaux des régions tropicales ; un fruit de ces plantes.
un **annonier** ou **anonier** : une annone ou anone, un arbre ou arbrisseau.

2. elle ou il est **annonaire** : dans l'histoire romaine, a trait à l'annone, l'approvisionnement de la population romaine.
une loi annonaire, une province annonaire : une province assujettie à cette loi.
une **annone** : dans l'Empire romain, l'ensemble des produits alimentaires de première nécessité ; l'administration chargée de cet approvisionnement ; un impôt sur le produit de la récolte annuelle.

3. j'**ânonne**, il ânonne, ils ânonnent, tu ânonnes ; vous **ânonniez** ; ils **ânonnèrent** (ânonner : lire ou réciter sans intonation expressive et/ou en hésitant sur les mots ou les syllabes).

annuité / anuité, s'anuiter

1. une **annuité** : un paiement fait chaque année, qui comprend à la fois le remboursement d'un capital emprunté et le paiement des intérêts ; une prime annuelle d'assurance ; la durée qui équivaut à une année de service pour le calcul de la retraite.
2. **anuité** : obscurci par la nuit ; surpris par la nuit.
s'anuiter : s'obscurcir avec la tombée de la nuit ; se laisser surprendre par la tombée de la nuit.

annulaire / annulèrent

1. **annulaire** : qui a ou concerne la forme d'un anneau ; qui est propre à recevoir un anneau.
un **annulaire** : le quatrième doigt de la main, en commençant par le pouce.
2. ils **annulèrent** (annuler : rendre ou déclarer nul, sans effet, de manière à rétablir la situation antérieure ; supprimer quelque chose, de manière à rétablir la situation antérieure à son apparition ; rendre impuissant, sans influence ; diminuer les capacités physiques ou morales de quelqu'un).

anse / hanse

1. une **anse** : la partie saillante recourbée en forme d'arc ou se présentant en anneau, fixée sur un ustensile pour le saisir plus commodément et le porter ; ce qui en a la forme recourbée.
2. une **hanse** : une ancienne association de marchands, de villes marchandes. Le h étant aspiré, on ne fait pas de liaison : une / hanse.

antan / entant / en temps / entend, entends / hantant

1. d'**antan** : de l'année précédant l'année en cours ; d'autrefois, de jadis.

2. (en) **entant** (enter : procéder à une ente ; greffer ; emboiter deux pièces de bois bout à bout).

3. **en temps** et lieu : quand ce sera nécessaire.
en temps réel, en temps de famine, de temps en temps, en temps utile, en temps opportun

4. il **entend**, j'entends, tu entends (entendre : percevoir par l'oreille ; prendre connaissance de quelque chose ; accueillir avec sympathie les propos de quelqu'un et agir en conséquence ; comprendre ; avoir la ferme intention, la volonté arrêtée de faire une chose).

5. (en) **hantant** (hanter : occuper de sa présence un lieu fréquenté ou désert ; fréquenter assidument ; occuper de façon obsédante la pensée, l'esprit, l'imagination, un moment de la vie de quelqu'un).

ante / ente / ente, entent, entes / hante, hantent, hantes

1. des **antes** ou **entes** : les pilastres carrés qui accompagnent les jambages des portes ou forment les angles de l'édifice.
une ante ou ente : tout pilier saillant élevé sur la face d'un mur.

3. une **ente** : une greffe sur un arbre ; l'arbre greffé.
une prune d'ente : une prune obtenue par la greffe qui, séchée, est appelée pruneau d'Agen.
j'**ente**, il ente, ils entent, tu entes (enter : procéder à une ente ; greffer ; emboiter deux pièces de bois bout à bout).

2. une **ante** ou **ente** : le manche d'un pinceau ; une pièce de bois placée sur l'avant des ailes d'un moulin à vent pour en augmenter la force.

4. je **hante**, il hante, ils hantent, tu hantes (hanter : occuper de sa présence un lieu fréquenté ou désert ; fréquenter assidument ; occuper de façon obsédante la pensée, l'esprit, l'imagination, un moment de la vie de quelqu'un).

anthère / entèrent / enterre, enterrent, enterres / en terre / hantèrent

1. une **anthère** : la partie essentielle de l'étamine ordinairement placée à l'extrémité de son filet et formée par la réunion d'un nombre variable de petits sacs membraneux renfermant le pollen avant fécondation.

2. ils **entèrent** (enter : procéder à une ente ; greffer ; emboiter deux pièces de bois bout à bout).

5. ils **hantèrent** (hanter : occuper de sa présence un lieu fréquenté ou désert ; fréquenter assidument ; occuper de façon obsédante la pensée, l'esprit, l'imagination, un moment de la vie de quelqu'un).

3. j'**enterre**, ils enterrent, tu enterres (enterrer : mettre sous la terre, dans la terre ; mettre dans une sépulture ; organiser les cérémonies funèbres, y participer ; faire disparaitre quelqu'un en l'éloignant de son entourage, de son milieu de vie ; faire disparaitre complètement, mettre un terme à, faire oublier).

4. mettre **en terre** : ensevelir ; semer ; planter.

anthèse / enthèse

1. une **anthèse** : l'ensemble des phénomènes qui accompagnent l'épanouissement d'une fleur.
2. une **enthèse** : une zone d’ancrage dans l’os des tendons, ligaments et capsules articulaires.

anthologie / ontologie

1. une **anthologie** : une collection de fleurs choisies ; un ouvrage de botanique ; un recueil de textes littéraires choisis ; un recueil de ce qu'il y a de plus typique dans un ensemble.
2. une **ontologie** : une philosophie première, une étude des propriétés les plus générales de l'être ; une élucidation du sens de l'être ; une théorie sur l'être ; un ensemble de vérités fondamentales de l'être ; une étude de la maladie ; une étude des êtres vivants et des phénomènes individuels.

anthrax / entraxe, entr'axe

1. un **anthrax** : une infection nécrosante de la peau et du tissu sous-cutané.
2. un **anthrax** : le nom anglais de la maladie du charbon.
3. un **anthrax** : un rubis spinelle.
4. un **anthrax** : un insecte diptère qui s'attaque aux abeilles, aux guêpes, etc.
5. un **entraxe** ou **entr'axe** : la distance séparant deux axes de deux poulies voisines, deux essieux ; la distance séparant l'axe de deux voies ferrées voisines, de deux travées, etc.

anti / nanti

1. une ou un **anti** : une opposante, un opposant ; celle, celui qui est hostile à ce dont on parle.
2. une nantie, un **nanti** : celle, celui qui a de la fortune, une situation aisée.

antiptose / ptose, ptôse

1. une **antiptose** : en grec et en latin, un emploi d'un cas autre que celui qui est exigé par la norme grammaticale.
2. une **ptose** ou **ptôse** : un abaissement d'un organe ou d'une structure organique par rapport à sa place normale, par suite du relâchement de ses moyens de soutien.

antique, antiquement / ontique, ontiquement

1. **antique** : relative ou relatif à une époque très ancienne ; qui appartient ou remonte à une époque très reculée ; relative ou relatif à l'Antiquité gréco-romaine ; qui appartient à l'époque la plus ancienne de l'Antiquité classique ; qui rappelle ou évoque l'Antiquité ou la manière antique ; qui est digne, par sa perfection physique ou morale, des temps très anciens, plus spécialement de l'Antiquité gréco-romaine ; qui excessivement ancienne ou vieille, ancien ou vieux, n'est plus au gout actuel.
antiquement
2. **ontique** : qui est de l'ordre de l'être en général ; relative ou relatif à l'ontologie ; qui est relative, relatif ou propre aux êtres concrets, perçus, déterminés.
ontiquement

antre / entre / entre, entres, entrent

1. un **antre** : une cavité naturelle enfoncée profondément dans la terre ou dans le roc ; une cavité, un trou, un abime ; une cavité naturelle osseuse ou viscérale ; une cavité, etc., servant de gite à certains animaux féroces ou fabuleux ; un lieu sordide ; un lieu redoutable ; une cavité etc. servant de demeure à certains dieux, à certains personnages de la mythologie ou de l'histoire ancienne ; une cavité, etc., servant de cachette, de refuge ou de thébaïde ; un lieu intime et silencieux, propre au travail et au repos ; un local ou une pièce d'habitation dans laquelle une personne se livre à des occupations mystérieuses et inquiétantes ; un lieu d'activités suspectes.
2. **entre** : à l'intérieur de deux limites ; à l'intérieur d'un espace délimité par deux éléments ; à l'intérieur des intervalles déterminés par une série d'éléments discontinus pris deux à deux ; au travers de ; parmi, au milieu de ; à l'intérieur de ;dans une période intermédiaire ; avec une relation de réciprocité ou d'opposition à l'intérieur d'un ensemble.
3. j'**entre**, tu entres, il entre, ils entrent (entrer : passer de l'extérieur à l'intérieur ; devenir, être admis comme membre d'une institution, d'une communauté ; s'engager dans un état, une activité ; donner son adhésion aux idées de quelqu'un, sympathiser avec quelqu'un ; pénétrer comme par force, s'engager en forçant des obstacles ; intervenir dans, jouer un rôle dans.

anucléé / énucléer

1. une cellule anucléée, un ovocyte **anucléé** : qui est sans noyau.
2. **énucléer** : enlever par incision et pression une tumeur encapsulée de la place qu'elle occupait ; en ophtalmologie, procéder à l'ablation du globe oculaire.

Anvers / envers

1. **Anvers** : une ville et une province de Belgique.
2. **envers** et contre tous, envers et contre tout : en dépit de tous les obstacles réels ou possibles, quoi qu'il arrive.
envers : à l'égard de ; pour ce qui concerne.
l'**envers** : le côté qu'on ne voit pas au premier abord par opposition à l'endroit ; la face non destinée à être vue, par opposition au beau côté ; le côté opposé à celui qui est exposé à la lumière ou au regard ; l'aspect qui n'apparait pas à première vue, qui n'est pas saisissable, palpable ; le côté caché, mystérieux ; l'aspect opposé à celui qui devrait normalement se présenter à la vue, la forme superficielle voilant la réalité profonde de quelque chose ; un aspect opposé complémentaire (d'une réalité, envisagée sous sa double forme) ; un aspect contradictoire, un sens contraire, inverse de quelque chose.
à l'envers

aout, août / ou / où / hou / houe / houx

1. un **aout** (anciennement : **août**) : le huitième mois de l'année. Le début des mots aout, aouter, aoutement,... peut se lire "ou" ou "a/ou". La lettre "t" à la fin d'aout est parfois prononcée.

2. une libellule **ou** demoiselle, bonnet blanc ou blanc bonnet : c'est-à-dire, en d'autres termes, autrement dit. ou plutôt, ou même, ou pour mieux dire, ou encore, ou plus exactement, ou simplement, ou si vous préférez : pour introduire une précision, une explication.
en juillet ou en aout, ce soir ou demain, dans cinq ou six jours, quatorze ou quinze ans : pour indiquer une évaluation approximative.
à Paris ou à Reims, à tort ou à raison, un jour ou l'autre, plus ou moins : pour marquer une alternative, un choix.
pile ou face, c'est à prendre ou à laisser, une question de vie ou de mort : pour marquer une alternative exclusive et opposer deux réalités, indiquant qu'une des possibilités exclut l'autre.
ou (bien) c'est vrai ou (bien) c'est faux : pour insister sur l'exclusion de l'un des deux termes de l'alternative.

4. **hou** ! hou ! (pour signaler sa présence à quelqu'un) hou ! (pour marquer sa désapprobation à quelqu'un, son hostilité ou pour lui faire honte ; pour faire peur ; pour signaler à son interlocuteur qu'on éprouve du désagrément ou de la douleur).

3.A. le pays **où** il est né, une maison où passer les vacances, l'état où il est, des jours où rien ne va : pour désigner le lieu au propre ou au figuré et secondairement le temps.
une réponse où il n'y a rien à redire : à laquelle il n'y a rien à redire
les familles où il y a plusieurs enfants : chez qui, parmi lesquelles, dans lesquelles il y a plusieurs enfants
B. où : à l'endroit où ; là où
où qu'il aille, où que tu sois, d'où qu'il parte, d'où qu'il soit
d'où il s'ensuit que, d'où il résulte que : dont.
d'où cette attente : de là ; en conséquence, en conclusion.
C. où ? en quel lieu ? Où es-tu ? Où se cache-t-il ? Où cours-tu ?
où : à quel point ! Où sommes-nous tombés ! Où en étions-nous ?
d'où ? par où ? pour où ? vers où ? jusqu'où ?

5. une **houe** : un outil à main composé d'une lame tranchante faisant un angle aigu avec le manche et servant à ameublir le sol ; un instrument à traction animale, utilisé pour l'entretien des cultures en lignes espacées.
je **houe**, tu houes, il houe, ils houent (houer la terre : la travailler avec la houe).

hou hou, faire hou (pour suggérer divers sons sourds et prolongés)
hou hou, hou-hou (pour représenter un cri dont le type est celui des rapaces nocturnes)

6. un **houx** : un arbrisseau toujours vert, à fruits sphériques d'un rouge vif, dont les feuilles coriaces et luisantes sont festonnées et munies de piquants sur le pourtour.

apelle / appel / appelle, appelles, appellent / napel

1. une ou un **apelle** : un singe.
2. un **appel** : l'action de dire le nom de quelqu'un ou de quelque chose ; l'action de faire venir ou d'attirer en un lieu ; l'action d'inviter à agir ; l'action de faire appel d'un jugement.
j'**appelle**, il appelle, tu appelles, ils appellent (appeler).
3. un **napel** : une variété d'aconit qui ressemble à la racine d'un navet.

apert / appert / Appert / happèrent

1. il est **apert** ou **appert** : est clair ; est évident.
2. il **appert** de son bon droit : celui-ci est évident ; il appert de cette décision : en résulte (apparoir)
3. Nicolas **Appert** : un industriel français.
4. ils **happèrent** (happer : attraper brusquement ; entrainer soudainement ; s'emparer avidement ; attirer, subjuguer) (happer à la langue : adhérer, s'attacher à la langue).

aphte / naphte

1. un **aphte** : une lésion anatomoclinique observée sur les muqueuses buccale et génitale.
2. un **naphte** : un mélange d'hydrocarbures provenant de la décomposition de matières organiques ; un produit utilisé comme combustible et dissolvant.

api / apy / happy

1. un **api** ou une pomme d'api : une variété de ce fruit.
2. un **api** ou **apy** : une ache, une plante.
3. [en anglais : ***happy** end*] un dénouement heureux.
[en anglais : *happy few*] quelques privilégiés.
[en anglais : *happy hour*] la bonne heure : une période creuse pendant laquelle un tarif réduit est consenti à la clientèle.
[en anglais : *happy slapping*] une vidéoagression : une captation audiovisuelle effectuée par un complice de l'auteur d'une agression infligée par surprise, en vue d'une diffusion dans un réseau électronique.

apion / happions

1. un **apion** : un genre de coléoptères ; un charançon, un insecte.
2. nous **happions** (happer : attraper brusquement ; entrainer soudainement ; s'emparer avidement ; attirer, subjuguer) (happer à la langue : adhérer, s'attacher à la langue).

aplat, à-plat, à plat / appela, appelas, appelât

1. un **aplat** ou **à-plat** : une pièce qui se pose à plat sur un vêtement ; une teinte plate, unie ; une surface unie pour imprimer.
une teinte en aplat : qui est appliquée d'une manière bien unie.
un à-plat : la qualité d'une feuille de papier sans défaut superficiel.
être à plat ventre ou à plat-ventre : avoir le ventre qui touche le sol ; être obséquieux, sans dignité.
2. il **appela**, tu appelas, qu'il appelât [deux prononciations possibles] (appeler)

aplet, appelet / appelez, appelai, appelais, appelait, appelaient, appelé

1. un **aplet** ou **appelet** : un filet pour la pêche du hareng ; une corde garnie de lignes portant chacune un ou plusieurs hameçons.
2. vous **appelez**, j'appelai, j'appelais, tu appelais, il appelait, ils appelaient, appelé(e)(es)(s) [deux prononciations possibles] (appeler).
une appelée, un **appelé**.

à plomb, aplomb / appelons

1. **à plomb** : d'aplomb, à la verticale, perpendiculairement au sol.
tomber à plomb : arriver à propos.
un fil à plomb : un instrument composé d'un objet lourd tenu au bout d'un fil, donnant la verticale.

un **aplomb** : la direction perpendiculaire au plan de l'horizon, telle que l'indique le fil à plomb ; une répartition régulière du poids ; un équilibre, une stabilité ; une assurance, une confiance en soi, une aisance dans les gestes et la parole ; une assurance excessive touchant à l'insolence.
ne pas manquer d'aplomb : se montrer excessif et insolent.
2. nous **appelons** [deux prononciations possibles] (appeler).

Apollinaire / apollinaire

1. elle est apollinarienne, il est apollinarien : est le fait du poète français **Apollinaire** ; est conforme aux habitudes, à la manière de ce poète.
2. elle ou il est **apollinaire** : est du dieu Apollon ; a rapport à Apollon.
un culte apollinaire, des jeux apollinaires

apostat / aposta, apostas, apostât

1. **apostat** : qui a abandonné publiquement sa religion ; qui a renoncé à des vœux monastiques ; qui trahit une cause, un parti, qui abandonne une opinion.
2. il **aposta**, tu apostas, qu'il apostât (aposter : placer quelqu'un à un endroit (comme) pour guetter les passants ; placer quelqu'un à un poste favorable à l'observation, ou à l'exécution d'un mauvais coup).

appareiller / apparier

Verbes se ressemblant : **appareiller** et **apparier** (Office québécois de la langue française).

apparente / apparente, apparentent, apparentes

1. elle est **apparente**, il est apparent : apparait clairement ; est visible, perceptible au regard ou à l'entendement ; n'est pas réelle, profonde ; n'est pas réel, profond ; recouvre ou dissimule quelque chose ; dont on n'a par l'observation que des indications approximatives ou inexactes.
2. j'**apparente**, il apparente, ils apparentent, tu apparentes (apparenter : donner des liens de parenté, de ressemblance ; introduire quelqu'un dans une famille, une classe sociale, par le mariage ; donner une famille, des parents ; mettre ensemble, rapprocher, ranger dans une même catégorie).

appât / happa, happas, happât

1. un **appât** : ce qui attire ; ce qui excite le désir ; ce qui tente la cupidité, la sensualité.
2. il **happa**, tu happas, qu'il happât (happer : attraper brusquement ; entrainer soudainement ; s'emparer avidement ; attirer, subjuguer) (happer à la langue : adhérer, s'attacher à la langue).

append, appends / happant

1. il **append**, j'appends, tu appends (appendre : pendre, suspendre, attacher à une voute, à des piliers, à une muraille ; être suspendu ; pendre)
2. en **happant** (happer : attraper brusquement ; entrainer soudainement ; s'emparer avidement ; attirer, subjuguer ; adhérer, s'attacher à la langue).

appond, apponds / happons

1. il **appond**, tu apponds, j'apponds (appondre : joindre, fixer bout à bout ; prolonger une discussion en répliquant.
2. nous **happons** (happer : attraper brusquement ; entrainer soudainement ; s'emparer avidement ; attirer, subjuguer) (happer à la langue : adhérer, s'attacher à la langue).

apporter / emporter

Les verbes **apporter** et **emporter**, proches par le sens et la prononciation, sont souvent confondus.
Apporter signifie « porter un objet quelque part ou à quelqu'un ». C'est dans ce sens qu'on le confond le plus souvent avec le verbe emporter. Le verbe apporter met l'accent sur le point d'arrivée, sur l'aboutissement, sur le rapprochement. Cette idée de « direction vers » est exprimée par le préfixe a-. Apporter peut également signifier « fournir », « manifester » et « entraîner ».
Emporter signifie « prendre avec soi un objet en partant d'un lieu », sens qu'on peut confondre avec le premier sens du verbe apporter. Contrairement au verbe apporter, le verbe emporter met l'accent sur le point de départ, sur le lieu que l'on quitte, sur l'éloignement, cette idée étant rendue par le préfixe em-. Emporter peut aussi avoir d'autres sens. Il peut signifier « entraîner avec force et rapidité » et, à la forme pronominale, « se laisser aller à la colère ». La locution *l'emporter*, quant à elle, signifie « avoir le dessus ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

apposer, apposition / imposer, imposition

1. **apposer** : poser sur ou contre, appliquer ; placer sur toute espèce de supports ; mettre une marque sur ou au bas d'un document.
une **apposition** : l'action d'apposer.
2. **imposer** : poser sur quelqu'un ou quelque chose ; obliger à subir, à faire, à accepter, à admettre ; faire payer d'autorité ; faire accepter, faire admettre par une pression morale ; soumettre à un impôt.
une **imposition** : l'action de poser sur quelqu'un ou quelque chose ; l'action d'obliger à subir ou à faire une chose généralement désagréable, pénible ou difficile ; l'action, la manière de soumettre à un impôt.

apprêt / après / happerai, happeraient, happerais, happerait, happerez

1. un **apprêt** : l'action d'apprêter, une préparation d'une chose imminente ; une opération devant rendre utilisable un produit ; une matière ou une substance qui sert à apprêter ; un manque de naturel et de simplicité.

3. je **happerai**, ils happeraient, je happerais, tu happerais, il happerait, vous happerez [deux prononciations possibles] (happer : attraper brusquement ; entrainer soudainement ; s'emparer avidement ; attirer, subjuguer) (happer à la langue : adhérer, s'attacher à la langue).

2. Il viendra **après** midi. Il viendra cet (ou cette) après-midi.
Est-il avant ou après lui ?
Cela s'est passé après cette date (ultérieurement).
D'après lui (selon lui), c'est vrai.
Il faut envisager l'après (le futur).

Apt / apte

1. elle est aptésienne ou aptoise, il est aptésien ou aptois : est d'**Apt**, une ville en France.
une Aptésienne ou Aptoise, un Aptésien ou Aptois
2. être **apte** (à) : réunir toutes les conditions nécessaires ; posséder des dispositions naturelles ou des qualités acquises pour quelque chose ; être propice à, propre à, fait pour ; posséder la propriété chimique ou organique de.

ara / ara, aras, arât / à ras / haras / hara-kiri

1. un **ara** : un perroquet. On a lu aussi un haras.
2. il **ara**, tu aras, qu'il arât (arer : labourer, pour un navire : chasser sur ses ancres ; trainer en labourant le sol).
3. **à ras** : de très près.
à ras de, au ras de : au niveau de.
en rez-de-chaussée : de plain-pied avec le sol.
4. un **haras** : un établissement où l'on sélectionne et élève des étalons et des juments pour la reproduction et l'amélioration de la race chevaline ; l'ensemble des animaux d'un élevage de chevaux et du personnel qui s'en occupe ; un élevage d'autres animaux.
5. un **hara-kiri** ou **harakiri**, seppuku : un mode de suicide qui était pratiqué au Japon.
se faire hara-kiri : se suicider ; se sacrifier pour une cause.

arabesque / barbarie / Barbarie / barbaresque, Barbarie

1. une **barbarie** : l'état de ce qui est barbare, de ce qui n'est pas civilisé ; une inhumanité, une cruauté, une férocité ; un état de violence, d'oppression, de tyrannie ; ce qui contrevient aux normes intellectuelles, esthétiques, morales ; une force primitive, instinctive, sauvage.

2. un **orgue de Barbarie** (nom déformé de Barberi, son premier fabricant).

3. elle ou il est **barbaresque** : appartenait aux peuples de la **Barbarie**, c'est-à-dire d'une contrée d'Afrique, aux peuples de l'Afrique du Nord.
une ou un Barbaresque : celle, celui qui habitait la Barbarie ou Berbérie, les États barbaresques, ou qui en était originaire.
un canard de Barbarie

4. une **arabesque** : un ornement d'architecture, de peinture, de sculpture, représentant uniquement des motifs géométriques ou végétaux chez les Arabes, mais également des figures d'hommes et d'animaux chez les Anciens et les artistes européens.

Aragon

1. Louis **Aragon** : un écrivain français.
2. l'**Aragon**, une province d'Espagne.

Aral / Oural

1. la mer d'**Aral** : un lac salé d'Asie.
2. l'**Oural** : une chaine de montagnes d'Asie ; un fleuve.

arbousier / argousier, argoussier

1. un **arbousier** : le genre de plantes d'Amérique, d'Asie et d'Europe, dont le nom scientifique est arbutus.
2. un **argousier** ou **argoussier** : un arbrisseau épineux de la famille des éléagnées, possédant un feuillage à reflets argentés et dont on se sert pour fixer les sables.

are / are, arent, ares / arrhes / ars / art / hard / hart / nard

1. un **are** : une superficie agraire de cent mètres carrés, de symbole a ; une surface de cent mètres carrés.

2. j'**are**, il are, ils arent, tu ares (arer : labourer ; pour un vaisseau dont l'ancre, quand le fond est mauvais, ne réussit pas à tenir, trainer en labourant le sol, chasser sur ses ancres).

3. des **arrhes** : une somme d'argent, ou toute autre chose mobilière, remise, au moment de la conclusion d'un contrat, par l'une des parties à l'autre, soit pour permettre aux parties, qui n'ont pas entendu se lier définitivement par le contrat, de retirer mutuellement leur adhésion, soit pour marquer, au contraire, la conclusion ferme du contrat ; une assurance, un gage: Le nom arrhes n'a plus de singulier.

4. un **ars** : le pli à la jonction des membres antérieurs et du poitrail du cheval. Le nom (un) ars peut se prononcer de deux façons.

5. un **art** : un ensemble de moyens, de procédés conscients par lesquels l'homme tend à une certaine fin, cherche à atteindre un certain résultat ; une expression dans les œuvres humaines d'un idéal de beauté.
l'art : l'ensemble des règles, des moyens, des pratiques ayant pour objet la production de choses belles ; la pratique de ces règles ; la virtuosité, le talent, la maitrise.

6. un **hard** : un outil de gantier.

7. une **hart** : un lien généralement d'osier ou de bois flexible ; une corde pour la pendaison des condamnés à mort ; le supplice de la pendaison. Le nom (une) hart se prononce de deux façons.

8. un **nard** : une plante.

aréage / arrérages

1. un **aréage** : une détermination en ares d'une surface.
2. des **arrérages** : ce qui est dû, échu, d'un revenu, d'une rente, d'un loyer, d'une ferme ; des produits périodiques d'une rente.

aréna / arénaire / arénation / arène / arène, arènes, arènent, aréna, arénas, arénât, arénèrent, arénassions

1. une ou un **aréna** : une enceinte couverte et général. pourvue de gradins, au centre de laquelle se trouve une patinoire pour la pratique de certains sports, notamment le hockey, et qui, à l'occasion, peut servir à la tenue d'évènements rassemblant un public nombreux. [Québec]

2. elle ou il est **arénaire** : est arénicole, croît ou vit dans le sable.
une arénaire : une plante.
un arénaire : une carrière d'où l'on extrait le sable ou la pouzzolane.
un arénaire : un gladiateur qui combattait dans l'arène.

3. une **arénation** : l'action d'étendre du sable sur une surface ; une application de sable chaud sur le corps, pratiquée dans le traitement du rhumatisme.

4. une **arène** : du sable ; une espèce de sable argileux ayant la propriété de former, par son mélange avec la chaux, un mortier hydraulique ; un terrain détritique, très meuble, formé de grains de sable grossier ; la partie centrale sablée d'un amphithéâtre romain où se déroulaient les jeux du cirque ; un lieu où se déroulent les courses de taureaux ; un lieu de discussions, de disputes, de heurts ou de contradictions.

5. j'**arène**, tu arènes, il arène, ils arènent ; il aréna, tu arénas, qu'il arénât ; ils **arénèrent** ; que nous **arénassions** (aréner ou s'aréner : baisser ; s'affaisser sous son propre poids.

arête, arêtier / arrête, arrêtent, arrêtes, arrêtiez

1. une **arête** : une barbe de l'épi de certaines graminées ; la partie osseuse des poissons et des petites épines qui soutiennent les nageoires ; une ligne d'intersection de deux plans, deux faces, deux versants ; une saillie anguleuse ; une difficulté, un obstacle.
un **arêtier** : une pièce de charpente formant l'encoignure d'un comble ; une bande de métal, zinc ou plomb qui recouvre les angles des toitures ou des flèches ; un tube réunissant les nervures d'ailes d'avion.

un arêtier ou une arête : pour la taille des pierres, une intersection plane de deux berceaux qui ont même plan de naissance et même montée.
un arêtier ou une arêtière : une partie de pavé, un pavé qui se trouve à la rencontre des deux ruisseaux.
2. j'**arrête**, il arrête, ils arrêtent, tu arrêtes ; vous **arrêtiez** (arrêter : interrompre ou faire cesser un mouvement ou une marche ; fixer son attention sur quelqu'un ou quelque chose en vue de l'examiner ou de conclure ; cesser d'avancer, faire une halte, une station ; cesser d'agir, de parler).

argan / arguant / argüant

1. un **argan** ou arganier : un arbre.
un argan : le fruit de l'arganier.
2. en **arguant** (arguer : passer par les filières de l'argue les lingots d'or, d'argent ou de cuivre pour les dégrossir).
3. Le participe présent **argüant** du verbe argüer (argumenter, donner comme argument, conclure ; prendre prétexte de, tirer argument de, mettre en avant) est parfois prononcé comme argan du fait de son ancienne orthographe arguant / arguer.

argon / arguons / argüons

1. un **argon** : un gaz ; un élément chimique.
2. un **argon** : un bâton ou un morceau de bois plié en arc, dont on se sert pour prendre des oiseaux.
3. nous **arguons** (arguer : passer par les filières de l'argue les lingots d'or, d'argent ou de cuivre pour les dégrossir).
4. [prononciation différente] nous **argüons** (argüer : argumenter, donner comme argument, conclure ; prendre prétexte de, tirer argument de, mettre en avant). Ce verbe est parfois prononcé comme argon du fait de son ancienne orthographe arguer / nous arguons.

arianisme, arien / aryanisme, aryen

1. **arien** : qui professe l'**arianisme** ; qui est partisan de cette doctrine.
2. **aryen** : qui a rapport aux Aryas, un peuple très ancien, nomade et pasteur.
un **aryanisme** : ce qui caractérise les Aryens ; l'ensemble des caractères attribués aux Aryens.

Arles / harle

1. **Arles**, la plus grande commune de France, en superficie.
2. un **harle** : un canard.

armada / hamada

1. une **armada** : un grand nombre, une grande quantité ; une très grande flotte ou une très importante escadre aérienne exposée à de grands risques ; une production littéraire surabondante vouée à l'oubli total ou partiel.
l'Invincible Armada (envoyée en 1588 par Philippe II d'Espagne contre l'Angleterre et en grande partie détruite en raison de la tempête et de la médiocrité du commandement).
2. une **hamada** : un plateau rocheux des déserts sahariens.

armon / armons

1. un **armon** : la pièce de l'avant-train d'une voiture à chevaux, sur laquelle s'articule le timon.
2. nous **armons** (armer : équiper d'armes, de matériel militaire ou défensif ; munir quelque chose de ce qui lui est nécessaire pour permettre son bon fonctionnement, sa protection ; équiper, gréer un navire ; préparer le déclenchement d'un appareil ou d'une l'arme).

arnaque / arnaque, arnaques, arnaquent / Jarnac

1. une **arnaque** : une escroquerie, un vol ; une tromperie, une tricherie ; une affaire louche ou désagréable.
j'**arnaque**, tu arnaques, il arnaque, ils arnaquent (arnaquer : escroquer, gruger ; arranger, maquiller quelque chose).
2. un coup de **Jarnac** : un coup violent, habile et imprévu ; en escrime, un coup à l'arrière du genou ou de la cuisse.

arôme / arum

1. un **arôme** : un principe odorant de diverses substances d'origine végétale, d'essence chimique, ou d'acides volatils ; un parfum caractéristique des mets ; un attrait, un charme personnel original.
2. un **arum** : une plante.

arrache, arraché, arracher / rache, rachée, racher

1. à l'**arrache** : à la dernière minute et généralement de manière bâclée, peu soignée.
elle est arrachée, il est **arraché** : est enlevé(e) de terre ; est enlevé(e) avec effort ; est obtenu(e) avec peine ; n'est pas coupé(e) net, laisse pendre des lambeaux donnant une impression d'arrachement violent.
un arraché : un tissu de laine cardée passé sur une laineuse qui lui donne un aspect duveteux par ouverture des fils de trames ; un mouvement d'haltérophilie par lequel on amène d'un seul coup la barre au-dessus de la tête au bout d'un ou des deux bras tendus.
à l'arraché : avec difficulté.
un vol à l'arraché : le fait de voler ce qui est tenu par quelqu'un.
arracher : déraciner, extraire du sol avec effort ; extraire avec effort de son logement naturel ; obtenir péniblement, après un gros effort personnel ou grâce à la charge affective de l'évènement ; ôter en usant de violence ; détacher en usant de violence ou d'énergie ; délivrer quelqu'un de quelque chose ; avoir une grande puissance ; donner une sensation de brulure.
2. une **rache** : une maladie éruptive du cuir chevelu, en particulier la teigne ; un trait fait avec un compas sur une pièce de bois pour indiquer le travail à exécuter.
une **rachée** : une souche du bois qui a été coupée, et sur laquelle poussent des branches nouvelles.
racher : tracer des raches ; terminer une broderie par de petits points symétriques.

arrangèrent / harengère

1. ils **arrangèrent** (arranger quelque chose : disposer, mettre dans l'ordre, quelquefois avec une recherche esthétique ; orner, parer ; remettre en ordre de marche, réparer ; organiser, aménager, régler ; mettre à la portée d'un ou de plusieurs instruments ce qui a été composé pour un ou plusieurs instruments de nature différente ; adapter pour le cinéma un ouvrage, un thème ou un sujet ; disposer les faits d'une certaine manière en aménageant ainsi la vérité ; arranger quelqu'un : lui procurer commodité ou agrément ; le maltraiter, le mettre en mauvaise posture).
2. une **harengère** : une marchande qui vend des poissons au détail ; une femme aux manières et au langage grossiers.

arrêt / haret

1. un **arrêt** : l'action d'arrêter, de s'arrêter, d'interrompre un mouvement ; le résultat de cette action ; l'action, fondée en droit, de saisir quelqu'un en le privant de la liberté de circuler ; ce qui arrête ; ce qui sert à arrêter ; ce qui est arrêté, décidé ; une décision d'une autorité supérieure, comportant obligation de s'y soumettre ; une décision du Conseil d'État et de toute juridiction portant le nom de Cour.
2. un chat **haret** ou féral : qui est retourné à l'état sauvage et vit en forêt.

artérioscléreux / athéroscléreux

1. **artérioscléreux** : relatif à l’artériosclérose, une sclérose diffuse de la paroi des artères élastiques et musculaires de tous calibres.
2. **athéroscléreux** : se dit d’un individu, d’une artère ou d’une lésion atteints d’athérosclérose.

artésien / cartésien

1. **artésien** : de l'Artois, une région de France.
un puits artésien : un puits foré à l'aide d'une sonde et donnant un liquide [eau ou pétrole] jaillissant.
2. **cartésien** : qui a pour auteur ou origine Descartes, a été formulé(e) par lui ; qui partage les idées de Descartes ; qui a subi l'influence de Descartes ; qui présente les caractères rationnels, rigoureux et méthodiques propres à la démarche intellectuelle et spirituelle de Descartes ; qui présente les caractères de bon sens, de sérieux propre à la démarche morale de Descartes.
un esprit cartésien : un esprit sec, trop systématique, par opposition à un esprit intuitif.

ascète / assette

1. une ou un **ascète** : celle, celui qui, soit dans une communauté, soit à titre individuel, s'exerce à la prière et à la perfection morale en menant une vie austère, faite d'exercices spirituels, de mortification et d'abstinence ; celle, celui, celle qui s'impose une vie austère, en éduquant et limitant ses besoins.
2. une **assette** ou un asseau, une aissette,... : un marteau de couvreur.

ascite / assîtes

1. une **ascite** : une collection liquidienne située dans la grande cavité péritonéale, à l’exception du pus [péritonite] et du sang [hémopéritoine].
2. une ou un **ascite** ou ascodrugite, ascodrougite, ascodropite, ascodroupite : une ou un hérétique qui, avec tous les membres de sa secte, se comparait aux outres remplies de vin nouveau dont parle Jésus-Christ.

3. vous **assîtes** (assoir, *anciennement* : asseoir).

ase / has been / hase

1. une **ase fétide** : une *asa fœtida* ou *assa fœtida, asa fétida, assa fétida*, une gomme-résine obtenue par incision de la tige et de la racine de plusieurs ombellifères asiatiques.
2. des **ases** : dans la mythologie scandinave, des esprits surnaturels, des génies.
3. une ou un ***has been*** : une personne qui a été célèbre.
4. une **hase** : la femelle du lièvre ou du lapin de garenne.

asociabilité / associabilité

1. une **asociabilité** : une incapacité de s'adapter à la vie en société.
2. une **associabilité** : la qualité de ce qui est associable, de ce qui peut être associé.

asperge / asperge, aspergent, asperges

1. une **asperge** : une plante ; une personne grande et maigre ; ce qui a une forme longue et mince.
2. j'**asperge**, il asperge, ils aspergent, tu asperges (asperger : arroser légèrement en projetant un liquide en forme de pluie).

assistez

1. vous **assistez**, j'assistai, j'assistais, il assistait, ils assistaient, assisté(e)(es)(s) (assister : être physiquement présent en qualité d'auditeur, de spectateur ou d'acteur ; être présent moralement en qualité de témoin ; aider quelqu'un dans ses fonctions, sa tâche, en se tenant auprès de lui ; l'aider en le servant ; le secourir. .)
2. **assistez**-vous ! assiste-toi ! assistons-nous ! (s'assister : s'assoir).

astic / astique / astique, astiques, astiquent

1. un **astic** : un outil en os, parfois en acier ou en buis, utilisé par les cordonniers pour polir le cuir des semelles ; un outil en bois dont se servaient les soldats pour polir le cuir de leur giberne ; un polissoir de giberne ; un mélange de blanc d'Espagne, d'eau de vie et de savon utilisé pour faire briller les pièces métalliques du fourniment.
2. un **astique** : un nettoyage d'effets militaires ; un treillis que revêtent les soldats pour ce nettoyage.
3. j'**astique**, il astique, tu astiques, ils astiquent (astiquer : faire briller en frottant ; polir le cuir des semelles avec un astic ; rosser ; regarder ; jouer avant son tour pour montrer une carte au compère).

ataca / attaqua, attaquas, attaquât

1. un **ataca** : le nom canadien de la canneberge ; une baie de cet arbrisseau.
2. il **attaqua**, tu attaquas, qu'il attaquât (attaquer).

atactique / ataxique

1. **atactique** : se dit d'une macromolécule ou d'un polymère réguliers constitués d'unités configurationnelles élémentaires qui ne sont pas majoritairement identiques.
2. **ataxique** : qui a rapport à l'ataxie ; qui est irrégulier, désordonné.

atèle / a-t-elle / attelle / attèle, attèlent, attèles, attelle, attellent, attelles

1. les **atèles** : les singes-araignées.
un atèl
2. **A-t-elle** encore gagné ? Combien en a-t-elle eu ?

4. j'**attèle**, ils attèlent, tu attèles, *anciennement* : j'**attelle**, ils attellent, tu attelles (atteler : attacher un cheval, un bœuf à une voiture, une charrue, etc., qu'il doit tirer ; attacher une chose de manière qu'elle lui communique son mouvement ou son énergie ; charger quelqu'un d'un travail, d'une tâche, de manière qu'il en prenne la responsabilité).

3.A. une **attelle** : un morceau de bois chantourné ou de fer arrondi que l'on adapte sur le devant du collier d'un cheval de harnais pour supporter l'attache des traits.
des attelles : des sangles attachées au cou et qui permettent de porter un lourd fardeau.
[Canada] des attelles : des bretelles.
B. une **attelle** : une lame mince et résistante en bois, en carton, en fer-blanc, en plâtre, etc., que l'on garnit de linge et que l'on applique le long d'un membre fracturé ou luxé pour le maintenir dans l'immobilité et prévenir le déplacement des fragments ; une aide.
C. des **attelles** : une attelloire, des morceaux de bois creux que les plombiers placent l'un contre l'autre et dont ils se font un manche pour prendre leurs fers à souder.
un bois d'attelle : de minces lattes, ordinairement de

hêtre, refendues et non sciées, copeaux ou débris employés jadis pour la confection de fourreaux d'épée et de dague.
une attelle : un petit morceau de bois mince que les potiers tiennent entre leurs doigts et qu'ils appliquent au bord de l'ouvrage pour l'enlever de dessus la roue.

atelier / atteliez

1. un **atelier** : un lieu où s'exécutent des travaux manuels, où se pratiquent des activités manuelles d'art ou de loisirs ; un lieu où s'élabore une œuvre ; un groupe de personnes réunies pour une période déterminée afin de mener une réflexion sur un sujet donné ou réaliser un projet commun.
2. vous **atteliez** (atteler : attacher un cheval, un bœuf à une voiture, une charrue, etc., qu'il doit tirer ; attacher une chose de manière qu'elle lui communique son mouvement ou son énergie ; charger quelqu'un d'un travail, d'une tâche, de manière qu'il en prenne la responsabilité).

à temps / attend, attends / hâtant

1. **à temps** : au moment opportun, quand il le faut.
à temps plein, à temps partiel
2. il **attend**, j'attends, tu attends (attendre : rester en un lieu, l'attention étant fixée sur quelqu'un ou quelque chose qui doit venir ou survenir ; rester dans l'expectative ; espérer la venue de quelqu'un, la survenance de quelque chose ; différer, patienter ; compter sur quelqu'un ou quelque chose de manière nécessaire et souvent avec impatience).
3. en **hâtant** (hâter : inciter quelqu'un à faire vite, à se presser, se dépêcher ; rapprocher dans le temps, avancer ; rendre plus rapide, faire évoluer plus vite).

athée / hâtai, hâtaient, hâtais, hâtait, hâté

1. une ou un **athée** : celle, celui qui ne reconnait pas Dieu ou nie l'existence de Dieu.
2. je **hâtai**, ils hâtaient, je hâtais, tu hâtais, il hâtait, hâté(e)(es)(s), vous hâtez (hâter : inciter quelqu'un à faire vite, à se presser, se dépêcher ; rapprocher dans le temps, avancer ; rendre plus rapide, faire évoluer plus vite).

athymie / atimie

1. une **athymie** : une diminution ou une disparition de l’affectivité, tout au moins dans son expression.
2. une **atimie** : dans l'Antiquité grecque, une perte totale ou partielle des droits civils et politiques. L'ostracisme et l'atimie entravent l'exercice des droits du citoyen, l'ostracisme en le bannissant, l'atimie en le privant de ses droits.

atlas / attelasse, attelassent, attelasses

1. un **atlas** : un recueil de cartes et documents géographiques ; la première vertèbre cervicale. Atlas.
2. que j'**attelasse**, qu'ils attelassent, que tu attelasses [atteler se prononce de deux façons] (atteler : attacher un cheval, un bœuf à une voiture, une charrue, etc., qu'il doit tirer ; attacher une chose de manière qu'elle lui communique son mouvement ou son énergie ; charger quelqu'un d'un travail, d'une tâche, de manière qu'il en prenne la responsabilité).

atour / autour / au tour

1. un **atour** : une toilette de femme noble.
une dame ou une demoiselle d'atour : une dame ou une demoiselle qui présidait à la toilette de la reine ou des princesses.
un atour, des atours : tout ce qui entre dans la parure des femmes ; une parure riche et/ou surannée ; une parure, un ornement.
ses plus beaux atouts ou ses plus beaux atours ?
2. un **autour** : un rapace.
3. **autour** : dans l'environnement, à une distance plus ou moins grande.
tout autour : partout autour, de tous côtés.
autour de : dans l'espace ou l'environnement proche ou lointain de quelqu'un ou de quelque chose que l'on considère comme centre ; environ, à peu près.
4. travailler **au tour** (avec cette machine-outil).
5. c'est **au tour** de ma sœur, c'est à son tour, c'est à elle.

atriau / atriaux

1. elle est atriale, il est atrial : est relative ou relatif à l’atrium ; est relative ou relatif à l’oreillette.
elles sont atriales, ils sont **atriaux**
2. un **atriau** [Suisse] : une viande hachée, essentiellement de foie de porc, enveloppée d'un morceau de crépine, assaisonnée de persil et de fines herbes, se présentant sous la forme d'une boulette aplatie, et que l'on fait frire au beurre dans la poêle.
des atriaux

attente / attente, attentent, attentes

1. une **attente** : l'action d'attendre ; l'action de demeurer en un lieu jusqu'à ce que quelqu'un ou quelque chose arrive ; l'action de compter sur quelque chose ou quelqu'un ; un espoir, une prévision ; le temps concret pendant lequel une chose est attendue.
2. j'**attente**, il attente, ils attentent, tu attentes (attenter à : commettre un attentat, faire une tentative de nature criminelle ; s'attaquer à, porter atteinte à).

attentif / attentionné

Attentif est un adjectif tiré du latin *attentus*, de même sens, participe passé de *adtendere*, qui signifie « tendre vers » et, en particulier « tendre son esprit vers », c’est-à-dire « accorder toute son attention à ». On le trouve dans notre langue depuis le 14e siècle. **Attentionné** n’apparaît, lui, qu’au 19e siècle. Il est dérivé d’attention au sens de « prévenance envers autrui » et se construit avec un nom de personne, tandis qu’attentif se construit généralement avec un nom de chose abstrait. En savoir plus : Académie française.

attention / intention

La formule par laquelle, dans le langage de l’administration, on indique le destinataire d’une lettre, d’une communication, d’un envoi, est *à l’**attention** de*, pour marquer que l’on attire l’attention du destinataire, que l’on soumet cette lettre, etc., à son attention.
La locution *à l’**intention** de (quelqu’un)* signifie « pour lui, dans le dessein que cela lui soit agréable, profitable, bénéfique » : Il a acheté ce livre à leur intention, pour le leur offrir. On compose un poème à l’intention d’un ami. On fait dire une messe à l’intention d’un défunt. Académie française ; Parler français.

Prononciation différente : En manquant d'**attentions** [se prononce comme la tension], nous **attentions** [se prononce comme tenter] à leur liberté.

atterre, atterres, atterrent / hâtèrent

1. il **atterre**, j'atterre, tu atterres, ils atterrent (atterrer : mettre à terre, abattre ; écraser, réduire à néant ; accabler quelqu'un ; le mettre dans un état de consternation et d'affliction profondes) (atterrer ou attérer : pour un bateau, atterrir, arriver de la haute mer dans le voisinage d'une terre, et la reconnaitre ; pour un aéronef, atterrir).
2. ils **hâtèrent** (hâter : inciter quelqu'un à faire vite, à se presser, se dépêcher ; rapprocher dans le temps, avancer ; rendre plus rapide, faire évoluer plus vite).

attife, attifent, attifes / hâtif

1. j'**attife**, il attife, ils attifent, tu attifes (attifer : parer, habiller ; coiffer, arranger une coiffure ; habiller, parer avec mauvais gout, d'une manière affectée, bizarre ; enjoliver, orner avec un gout plus ou moins sûr).
2. elle est hâtive, il est **hâtif** : survient avant la date prévue ou normale ; produit ou est produit en avance sur la saison normale pour l'espèce ; a une évolution, un développement très rapide, plus rapide que la normale ; est anormalement rapide, est précipité(e) ; se presse, se dépêche. une hâte.

attrait / hâterai, hâteraient, hâterais, hâterait, hâterez / a trait

1. un **attrait** : l'action d'attirer à soi ; ce par quoi une personne ou une chose attirent agréablement, ce qui est attirant en elle ; le fait d'être attiré, de se sentir attiré.
2. je **hâterai**, ils hâteraient, je hâterais, tu hâterais, il hâterait, vous hâterez [se prononcent de deux façons]. (hâter : inciter quelqu'un à faire vite, à se presser, se dépêcher ; rapprocher dans le temps, avancer ; rendre plus rapide, faire évoluer plus vite).
3. La confusion entre ***attrait*** et ***a trait à*** s’explique par leur prononciation semblable ; cette homophonie est comparable à celle qui existe entre *entrain* et *en train (de)*.
Attrait est un nom masculin qui signifie « qualité qui attire ou séduit » ou encore « goût, fait d’être attiré ou d’avoir un penchant pour une personne ou une chose ». Dans la langue littéraire, attrait peut aussi être employé au pluriel au sens de « charmes d’une femme ».
A trait à est une locution verbale composée du verbe avoir, du nom masculin trait et de la préposition à. Cette locution signifie « est relatif à, concerne ». C’est la préposition à de cette locution qui permet le plus facilement de

la distinguer du nom attrait. Quant à l'expression *en ce qui a trait*, elle est peu attestée dans les dictionnaires mais son emploi est courant au Québec. Elle pourrait avoir été formée sur le modèle de la locution *en ce qui concerne*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

au, aux / aulx / eau / haut / ho / o / ô / oh / os

1. parler à la voisine, **au** voisin, **aux** voisines, aux voisins
participer à la réunion, au spectacle, aux réunions, aux spectacles
s'entrainer à un sport, s'entrainer à la pétanque, s'entrainer au tennis de table, s'entrainer aux fléchettes
au bout de, au bras de, au centre de, au cœur de, au coin de, au dedans de, au delà de, à l'endroit de, à l'entour de, à l'entrée de, à l'issue de, au haut de, au milieu de, au pied de, au sein de, au sortir de, aux yeux de, à l'ombre de, à la place de, à la sortie de, à la tête de, au devant de, au dos de, aux environs de, au fond de
au printemps, en été, en automne, en hiver

2. Le pluriel d'un ail (des ails) était des **aulx**.

3. une **eau** : un liquide incolore, inodore et sans saveur à l'état pur, formé par combinaison d'hydrogène et d'oxygène ; un des quatre éléments de la physique ancienne ; un liquide ayant quelque ressemblance avec l'eau ; la limpidité, la transparence des diamants, perles ou pierres précieuses.

4. il est **haut** : a une taille ou une hauteur déterminée ou supérieure à la moyenne ; est d'une grande profondeur ; est situé à la partie la plus élevée ou au-dessus des choses de même espèce ; est à son état le plus élevé, au maximum ; est relevé, dressé, levé.
être **haut** perché, en haut, plus haut, tout en haut
le **haut**

5. **ho** ! Arrêtez-vous !
ho ! oh ! c'est surprenant !
ho! ho! oh! oh! pas d'accord ! c'est étonnant !
ho ! ohé ! oh ! hé ! je vous appelle !
holà ! (pour appeler quelqu'un, pour l'interrompre).
mettre le holà ; faire cesser quelque chose qu'on juge déplaisant.

6. **O** : la quinzième lettre de l'alphabet.
Sous la forme °, la lettre o abrège degré en astronomie, géographie et géométrie.

7. **Ô** rage ! ô désespoir ! ô vieillesse ennemie ! N'ai-je donc tant vécu que pour cette infamie ?
Ô ma noble et fidèle amie !
Ô les hommes !

8. **oh** ! ou ho ! c'est surprenant !
oh ! remarquez !
oh ! cependant, pourtant.
oh ! je vous supplie.
oh ! je vous explique, je vous réponds.
oh la la ! oh là là ! le pauvre ! c'est désolant.
oh! oh! ho! ho! pas d'accord ! c'est étonnant !
ohé ! oh ! ho ! hé ! je vous appelle !

9. L'ensemble des **os** constitue le squelette.
Le chien enterre son os [se prononce comme boss] avec les autres os [se prononce comme eau].

aubain / aubin

1. Aubaine appartient aujourd'hui à la langue courante et désigne une heureuse fortune, un avantage inespéré. Mais ce nom était à l'origine un terme juridique. Il s'est en effet d'abord rencontré dans l'expression droit d'aubaine, droit qui faisait du roi l'héritier des étrangers venant à mourir sur son territoire. Ces étrangers s'appelaient des **aubains**. L'origine de ce mot n'est pas assurée et a donné lieu à de nombreuses hypothèses. En savoir plus : Académie française.
2. Le mot **aubain** (blanc) est probablement dérivé du radical du latin albus « blanc » (à comparer avec aube).
2. un **aubin** : une allure défectueuse d'un cheval entre l'amble ou le trot et le galop ; un cheval qui a cette allure.

aubère / aubert / haubert / obère, obèrent, obères

1. un cheval **aubère** [parfois écrit : aubert] : dont la robe est constituée de poils blancs et alezans mélangés.
2. un **aubert** [parfois écrit : auber] : de l'argent, de la monnaie.
3. un **haubert** : une chemise en mailles d'acier tissées, munie de manches, d'un gorgerin et d'un capuchon, que portaient les chevaliers au Moyen Âge lorsqu'ils combattaient.
un fief de haubert : un fief dont le possesseur devait servir le roi à la guerre contre le droit de porter le haubert.
4. j'**obère**, il obère, ils obèrent, tu obères (obérer : accabler d'une lourde charge financière, endetter jusqu'à la ruine ; accabler d'une lourde charge, constituer une entrave à quelque chose.

aubier / obier

1. un **aubier** ou aubour, aubours : la partie tendre qui se forme chaque année sous l'écorce autour du cœur de l'arbre ; toute matière vivante, tendre et fragile ; une viorne, une plante.
2. un **obier** : un arbuste dont une variété est nommée boule-de-neige.

aubois / hautbois

1. **aubois** : du département de l'Aube en France.
2. un **hautbois** : un instrument de musique.

audition / auditions

Par nos **auditions** [se prononce comme une mission] du personnel, nous **auditions** [se prononce comme auditer] l'organisation.

aula / aula / holà / ola / olla-podrida

1. une **aula** : dans l'Antiquité romaine, une salle d'entrée, un grand vestibule d'une maison ; une cour intérieure ; une cour ou un lieu découvert entouré des communs et situé devant l'entrée d'une maison ; un palais où résidait la Cour.
une aula : dans certaines universités, une grande salle des actes et des fêtes ; en Suisse, une grande salle où ont lieu concerts, conférences, cérémonies officielles et autres représentations, dans un établissement d'enseignement ou, plus rarement, dans un musée.
2. **holà** ! (pour appeler quelqu'un, pour l'interrompre).
mettre le holà : faire cesser quelque chose qu'on juge déplaisant.
3. une **ola** : un rite footballistique, des groupes de spectateurs se mettent debout chacun à leur tour en levant les bras, pour imiter une vague.
faire la ola
4. une **olla-podrida** : une oille, un plat espagnol consistant en un ragout de viande et de légumes lentement cuits ensemble ; un mélange disparate de choses ou de personnes) [olla-podrida se prononce de deux façons.

aura / aura, auras

1. une **aura** : une émanation, une atmosphère qui semble entourer un être ou envelopper une chose ; en occultisme, une sorte d'émanation colorée, d'auréole qui flotte autour du corps humain, de la tête en particulier ; un symptôme ou un signe précédant la perte de connaissance d’une crise partielle ou secondairement généralisée (le terme de "signal symptôme" doit être préféré à une "aura") ; chez l'animal, des signes d'inquiétude avant-coureurs d'une crise d'épilepsie.
2. il **aura**, tu auras (avoir).

aurai, auraient, aurais, aurait, aurez / orée / orer

1. j'**aurai**, ils auraient, j'aurais, tu aurais, il aurait, vous aurez (avoir).
2. une **orée** : un bord, une lisière ; un commencement, un début.
l'orée du bois, de la forêt : la lisière.
3. **orer** : prier, se recueillir.

aurélie / Aurélie

1. les **aurélies** : un genre de cnidaires scyphozoaires de la famille des ulmaridés, de grandes méduses.
une aurélie
2. **Aurélie** : un prénom.

aurifier / horrifier

1. **aurifier** : obturer une dent avec de l'or presque pur.
2. **horrifier** : remplir d'horreur, effrayer ; indigner, stupéfier.

aurions / horion

1. nous **aurions** (avoir).
2. un **horion** : un coup généralement violent ; une marque laissée sur la peau par un coup.

auscultateur, auscultation, ausculteur / osculateur, osculation, oscule

1. une auscultatrice ou auscultrice, un **auscultateur** ou **ausculteur** : une ou un médecin qui ausculte ; une personne qui ausculte, qui examine attentivement.
une **auscultation** : l'action d'ausculter ; l'action d'examiner attentivement.
2. **osculateur** : qui a un contact d'ordre maximal avec une autre courbe ou une autre surface en un point donné.
une **osculation** : un mode de contact propre aux courbes et aux surfaces osculatrices.
un **oscule** : un orifice arrondi par où l'éponge rejette l'eau absorbée par les pores.

auspices / hospice

Auspices et **hospice** sont des homophones, c’est-à-dire des mots de même prononciation mais n’ayant pas le même sens.
Auspices est un nom masculin toujours utilisé au pluriel. Il s’agit d’un terme rare qui correspond à l’observation des oiseaux pour en tirer des présages. Il est aujourd’hui surtout utilisé pour exprimer des présages ou des recommandations.
Hospice est un nom masculin. Il désigne un établissement où l’on donne l’hospitalité à des malades, des pèlerins, des orphelins ou des vieillards. De nombreux mots sont de la même famille : hospitalier, hospitalisation, hospitaliser, hospitalité. À cette liste, il faudrait ajouter hôpital qui a évolué différemment en perdant son s au profit d’un accent circonflexe.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

aussière / haussière

1. une **aussière** ou **haussière** : un cordage très résistant.
2. une **haussière**, un haussier : une spéculatrice, un spéculateur qui joue à la hausse sur les valeurs boursières.
elle est **haussière**, il est haussier : favorise la hausse des prix, des valeurs.

auster / austère

1. l'**auster** : le nom donné par les Latins au vent du midi chaud et humide, parfois violent ; dans la mythologie, un des vents fils de l'Aurore et d'Astréus.
2. elle ou il est **austère** : n'a pas la douceur habituelle de son gout, de sa saveur, est désagréable par son âpreté ; se caractérise par l'absence de fantaisie, de gaieté extérieure ; a un aspect sévère, triste ; exclut toute facilité, toute fantaisie, présente une grande rigueur ; se distingue par le rejet du superflu, en se limitant au strict nécessaire ; manque d'affabilité, présente une réserve excessive.

autan / autant / au temps / ôtant

1. l'**autan** ou le vent d'autan : un vent du Sud-Est particulier au Haut-Languedoc et à la région située à l'ouest de la Montagne Noire et des Corbières.
un autan : un vent violent ; un vent fort, froid, annonciateur d'orages.
2. **autant** : le même nombre.
autant que : comme moi.
autant qu'il est possible, autant que possible, autant que faire se peut : dans la mesure du possible.
d'autant : dans cette proportion.
d'autant que : car.
pour autant : pour cela qui est si peu ; pour cette cause cependant.
pour autant que : dans la mesure où ; à proportion que.
3. **Au temps** des Carolingiens, Pépin le Bref reçut le pape à Ponthion.
autant pour moi : la même quantité ; le même nombre. / au temps pour moi : je me suis trompé.
4. en **ôtant** (ôter : enlever ; faire disparaitre, faire cesser ; retrancher ; faire partir quelqu'un de l'endroit où il se trouve ; délivrer quelqu'un d'une situation désagréable , priver quelqu'un d'un être qui lui est cher).

autel / otelle / hôtel

1. un **autel** : un tertre, une table exhaussée sur lesquels on déposait les offrandes à la divinité, on offrait les sacrifices aux dieux ; tout dispositif remplissant une fonction religieuse semblable ; une table où l'on célèbre le sacrifice de la messe ; dans une chaudière, dans un four, la demi-cloison en briques réfractaires établie au fond du foyer pour forcer la flamme à remonter avant de passer dans les tubes.
2. une **otelle** : un meuble, une figure secondaire sur un écu, en forme d'amande.
3. un **hôtel** : une demeure vaste et somptueuse ; un établissement meublé qui assure aux voyageurs, moyennant rétribution ; un grand édifice destiné à une administration, à un organisme public.

auteur / hauteur / hotteur

1. une auteure ou autrice, un **auteur** : celle, celui qui est la cause première ou principale d'une chose ; l'inventrice ou l'inventeur, l'initiatrice ou l'initiateur, la ou le responsable d'une chose ; celle ou celui qui, par occasion ou par profession, écrit un ouvrage ou produit une œuvre de caractère artistique.
2. une **hauteur** : la dimension dans le sens vertical ; une des trois dimensions de l'espace avec la longueur et la profondeur ; une position plus ou moins élevée sur la verticale, par rapport à un niveau de référence ; un terrain élevé, une colline ; une des quatre qualités essentielles d'un son avec le timbre, l'intensité et la durée ; un degré d'élévation de la voix dans l'émission des sons du langage ; une grandeur, une supériorité dans l'ordre intellectuel ou moral ; la noblesse d'une personne dans l'ordre moral, intellectuel, spirituel ; un orgueil méprisant, une arrogance.
3. une hotteuse, un **hotteur** : celle, celui qui porte la hotte, un grand panier que l'on fixe sur le dos.

autisme / nautisme

1. un **autisme** : un détachement de la réalité extérieure accompagné de la prévalence de la vie intérieure ; une forme de repli sur soi, avec refus de la réalité et de la communication avec autrui.
2. un **nautisme** : l'ensemble des sports nautiques ; la navigation de plaisance.

autographe, autographie, autographique / autobiographe, autobiographique / orthographe, orthographier, orthographique / orthographie, orthographique

1. elle ou il est **autographe** (1) : est écrite ou écrit de la main même de son auteur.
un autographe (1) : une lettre, un document ou simplement une signature écrits de la main même d'une personne célèbre.
elle ou il est **autographe** (2) : reproduit une écriture par le procédé de l'autographie.
une encre autographe, un papier autographe : employé(e) par l'autographie.
un autographe (2) : une machine qui permettait d'écrire plusieurs lettres à la fois.
une ou un autographe : une ouvrière, un ouvrier qui pratique l'autographie.
une **autographie** : un procédé permettant de reproduire ce qui est tracé avec une encre grasse sur un papier spécial.
elle ou il est **autographique** : est relative ou relatif à l'autographie.

2. une ou un **autobiographe** : celle, celui qui écrit ou a écrit sa biographie.
une **autobiographie** : une relation écrite de sa propre vie dans ce qu'elle a de plus personnel.
elle ou il est **autobiographique** : tient de l'autobiographie.

3. une **orthographe** : la manière, considérée comme correcte, d'écrire un mot ; l'ensemble des règles fixées par l'usage, la tradition, qui régissent l'organisation des graphèmes, la manière d'écrire les mots d'une langue ; la connaissance et l'application de ces règles ; une manière d'écrire un mot ; un système de représentation des sons par des graphies.
orthographier : écrire un mot selon telle ou telle orthographe.
elle ou il est **orthographique** (1) : est relative ou relatif à l'orthographe, appartient à l'orthographe.

4. une **orthographie** : une représentation de la façade d'un bâtiment, avec ses dimensions réduites à l'échelle, mais non déformées par l'effet de perspective ; une coupe perpendiculaire ou un profil d'une fortification ; une projection orthogonale.
une projection **orthographique** (2) : une projection orthogonale.

autoscopie / otoscopie

1. une **autoscopie** : une technique de formation ; une hallucination.
une autoscopie ou héautoscopie : une représentation le plus souvent très brève, souvent sans parole, par le sujet, de l’image totale ou partielle de lui-même comme projetée en dehors de soi.
2. une **otoscopie** : un examen du conduit auditif à l'aide de l'otoscope.

auto-sensibilisation / photosensibilisation

1. une **auto-sensibilisation** ou auto-allergie, maladie auto-immune : un cas où l'organisme fabrique des autoantigènes dirigés contre ses propres tissus.
2. une **photosensibilisation** : une acquisition d'une sensibilité exagérée aux radiations solaires se manifestant par diverses réactions cutanées.

au vent / auvent

1. être face **au vent** ; battre, claquer, se balancer au vent.
au vent (par opposition à "sous le vent") : placé du côté d'où souffle le vent ; qui reçoit le vent le premier par rapport à un autre objet ; placé en amont d'une ligne idéale perpendiculaire au lit du vent et généralement matérialisée par un objet faisant référence ; dans l'espace situé en amont d'une ligne idéale perpendiculaire au lit du vent et généralement matérialisée par un objet faisant référence.
un **vol-au-vent** : un pâté chaud formé d'une croute feuilletée légère, cylindrique, garnie soit de poissons, d'abats ou de viandes, de quenelles et de champignons, liés par une sauce ; une coiffure en forme de vol-au-vent ; ce qui est creux et léger comme une croute de vol-au-vent ; une personne écervelée ; une tête, un crâne.
2. un **auvent** : un petit toit en saillie aménagé au-dessus d'une fenêtre ou d'une porte pour garantir de la pluie ; une saillie très importante, mais plate formant entablement de façade ; une partie de toiture faisant saillie au-delà des murs gouttereaux ; un abri en paillassons ou en bois placé sur un mur d'espalier pour le protéger contre les intempéries ; la partie de la carrosserie prolongeant la forme extérieure du capot du moteur pour la raccorder

à la caisse de la carrosserie ; une sorte de faux sabord volant, qui empêche la pluie d'entrer par le sabord dans un bâtiment à l'ancre ; un petit toit de toile destinée à protéger l'entrée de la tente.

avaient, avais, avait, avez / avé / havai, havaient, havais, havait, havé, havez

1. ils **avaient**, j'avais, tu avais, il avait, vous avez (avoir)
2. un **avé** ou Avé Maria, avé Maria : une prière ; un petit grain du chapelet sur lequel on dit la salutation angélique.
3. je **havai**, ils havaient, je havais, il havait, havé(e)(es)(s), vous havez (haver : entailler et abattre les roches selon la technique du havage).

aval / avale, avales, avalent

1. un **aval** : pour un cours d'eau, la partie vers l'embouchure, par opposition à l'amont ; une garantie par laquelle une personne s'engage à payer un effet de commerce en cas de défaillance du signataire.
2. j'**avale**, tu avales, il avale, ils avalent (avaler : descendre, abaisser ; suivre le courant de la rivière ; enlever en faisant tomber ; faire descendre par le gosier ; absorber ; croire ; accepter, endurer) (avaler : donner un aval de garantie).

à-valoir / avaloir / avaloire

1. un **à-valoir** : un paiement partiel ; un acompte.
2. un **avaloir** : un outil servant à avaler la ficelle ; une digue établie sur une rivière de manière à retenir les saumons ; en céramique, une sorte de meule formée de deux disques métalliques servant à broyer les minerais.
un avaloir ou une **avaloire** : la sangle arrière du harnais entourant les cuisses du cheval de trait ; le gosier.
un avaloir ou une avaloire d'une cheminée : la partie du conduit, de forme tronconique, située au-dessus du foyer pour avaler la fumée.
un avaloir ou une avaloire d'une bouche d'égout : la partie de forme tronconique reliant la chaussée à l'égout.

avançon / avançons

1. un **avançon** : la partie terminale d'une ligne de pêche portant l'hameçon ou les hameçons, faite de fil plus fin.
2. nous **avançons** (avancer : porter, pousser en avant ; rapprocher, faire venir au devant de quelqu'un ; mettre en avant, proposer, affirmer ; rendre plus proche dans le temps ; aller en avant ; aller de l'avant, accomplir des progrès ; aller vers sa fin ; indiquer une heure en avance sur l'heure, sur le temps réel ; faire saillie, sortir d'un alignement ; payer par avance).

avanie / avarie

1. des **avanies** : des vexations que les Turcs du Levant faisaient subir notamment aux chrétiens pour leur confisquer de l'argent.
une **avanie** : un affront public.
2. une **avarie** : un dommage, une perte ou une dépense extraordinaire survenant au cours d'une expédition maritime et touchant le navire ou la cargaison ; un droit dû par les vaisseaux pour mouiller dans un port ; une indemnité touchée par le capitaine d'un navire de commerce ; un incident, de nature souvent mécanique ; un dégât, une détérioration ; un accident, une dégradation.
des **avaries** : des dommages survenus à la cargaison d'un navire au cours d'une expédition réglée par un contrat de transport.

avant / à vent / avent / havant

1. en **avant** : en mouvement dans la direction où l'on va, où l'on regarde.
en avant de : devant.
la nuit d'avant, la banquette avant, les places avant
un avant : l'espace situé dans la direction dans laquelle on regarde, dans laquelle on se déplace ; la partie antérieure d'une chose, d'un véhicule ; un joueur qui, dans certains sports d'équipe, est chargé de l'attaque, par opposition aux arrières.
2. une boite **à vent**, un fusil à vent, un instrument à vent, une manche à vent, un moulin à vent.
3. un **avent** : un avènement, une venue.
l'Avent : une période liturgique de préparation à Noël.
4. en **havant** (haver : entailler et abattre les roches selon la technique du havage.

avantage / aventage

1. un **avantage** : tout ce qui apporte un bien, un plaisir ou un profit, par opposition à un inconvénient ; une supériorité qu'une personne a sur une autre, ou sur quelque chose, ou sur son état antérieur.
2. un **aventage** ou avenage, avénage : une redevance primitivement payée avec de l'avoine.

d'avantage, d'avantages / davantage

1. bénéficier **d'avantages** : être privilégié.
ne pas avoir d'avantage ou d'avantages : ne pas être privilégié.
2. en avoir **davantage** : en avoir plus.
rester davantage : plus longtemps.
davantage de : plus de.

avènement / événement, évènement

Les noms **avènement** et **événement**, issus de la même famille de mots, présentent des sens différents. Il importe de bien les distinguer afin d'éviter la confusion.
Le nom avènement a d'abord le sens religieux de « venue, arrivée du Messie », attesté depuis le début du XIIIe siècle. Il est issu de l'ancien verbe avenir, qui avait notamment le sens d'« arriver ». Il signifie aussi, par extension, « accession au pouvoir souverain ». Au figuré, avènement désigne le début, l'établissement de quelque chose d'important ou, tout simplement, l'arrivée, le commencement.
La graphie d'événement ressemble beaucoup à celle d'avènement parce que ce mot a été formé au XVe siècle d'après le modèle d'avènement, à partir du verbe latin *evenire* « sortir, avoir un résultat, se produire ». Événement a remplacé le mot *évent*, dérivé du latin *eventus*, d'abord écrit *event* en ancien français, époque à laquelle ce dernier a été emprunté par l'anglais.
Le terme événement, aujourd'hui aussi écrit **évènement**, signifie « ce qui arrive, se produit et est digne d'attention ou a une certaine importance ». Au pluriel, le terme a, outre le sens premier, celui d'« ensemble des faits plus ou moins importants de l'actualité ». Par euphémisme, on utilise aussi le pluriel pour parler de guerres, d'insurrections, de révoltes, etc.
L'importance d'un événement étant une donnée très relative (nommer un événement est en quelque sorte le résultat d'une interprétation des faits), il convient de préciser qu'il est tout à fait correct de faire suivre ce terme d'un adjectif tel que marquant, exceptionnel, majeur, etc. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

avère / avers / havèrent

1. il **avère** (avérer : reconnaitre la vérité d'une chose ; savoir, comprendre quelque chose avec exactitude ; faire reconnaitre la vérité d'une chose par des paroles, un comportement, une action, un écrit).
il s'avère (s'avérer : se montrer dans sa réalité, après vérification ; se confirmer).
2. un **avers** : pour une monnaie ou une médaille, le côté qui porte l'effigie ou le motif essentiel, le côté face.
un avers de pente (en) radar : la partie du terrain faisant face au front d'onde.
3. ils **havèrent** (haver : entailler et abattre les roches selon la technique du havage).

Avion / avion / avions

1. **Avion** : une ville en Pas-de-Calais en France.
2. un **avion** : un appareil plus lourd que l'air, pouvant voler grâce à différents procédés et utilisé à des fins diverses.
3. nous **avions** (avoir).

à voir / avoir

1. (c'est) **à voir** : à regarder ; à observer ; à vérifier, à étudier.
2. **avoir**
un **avoir**

azote / azoth, azoch, azock

1. un **azote** : un gaz ; un corps chimique.
2. un **azoth** ou azoch, azock : en alchimie, un mercure ou une combinaison de mercure.

B

B / bai, baie / baie / bé, bè / bée / bée, béent, bées / bey

1. **B** : la deuxième lettre de l'alphabet.

2. une jument baie, un (cheval) **bai** : dont la robe est alezane, les crins et les extrémités des membres étant noirs.

7. **bé** ou **bè**, béé-é (pour imiter un bêlement).

8. bouche **bée** : grande ouverte.
être bouche bée : avoir une attitude passive d'étonnement, de surprise.

des juments baies, des chevaux bais
elle est baie, il est bai : est de cette couleur ; est blonde ou blond.

3. une **baie** : un golfe à l'entrée resserrée servant d'abri pour les bateaux ; un golfe de dimensions importantes.

4. une **baie** : un fruit qui ne s'ouvre pas à maturité et dont la pulpe contient des graines ou des pépins.

5. une **baie** : une ouverture pratiquée dans les murs ou la charpente d'un édifice pour y mettre une porte ou une fenêtre ; une ouverture que l'on réserve dans la caisse d'une voiture et qui constitue la porte ou des sortes de fenêtres closes par des glaces.

6. une **baie** : une tromperie.

je **bée**, il bée, ils béent, tu bées (béer : être largement ouvert ; regarder avec étonnement).
Le verbe bayer était indiqué comme pouvant être prononcé et donc conjugué comme payer : je baye ou **baie**, il baye ou baie, tu bayes ou baies, ils bayent ou baient (bayer : s'ouvrir ; demeurer la bouche ouverte dans une attitude passive d'étonnement, d'admiration, etc.)
bayer aux chimères, bayer aux nuées : désirer des choses impossibles.
bayer aux corneilles, bayer aux grues : rêvasser, perdre son temps à regarder en l'air niaisement.

9. un **bey** : dans l'ancien Empire ottoman : le gouverneur d'une ville ou d'une province, un officier supérieur, un haut fonctionnaire, un gros propriétaire ; un souverain de Tunisie.

B.A. / béat / béa, béas, béât

1. une **B.A.** : concernant les scouts: une bonne action.
2. une béate, un **béat** : un moine ou une religieuse portant l'habit, mais vivant hors du cloitre ; une personne béatifiée par l'Église ; une personne qui fait le dévot ou qui éprouve une satisfaction niaise de soi-même ; une joueuse qui est exempte, un joueur qui est exempt de jouer avec les autres et de payer sa part.
elle est béate, il est **béat** : est d'une sérénité douce et bienheureuse ; témoigne de la satisfaction ; est satisfaite et sereine, est satisfait et serein.
3. il **béa**, tu béas, qu'il béât (béer : être largement ouvert ; regarder avec étonnement).

babouche / tarbouch, tarbouche

1. une **babouche** : une pantoufle orientale sans contrefort ni talon.
2. un **tarbouch** ou **tarbouche** : une coiffure portée par les hommes au Moyen-Orient, qui se compose d'un bonnet en drap rouge entouré d'un turban généralement blanc orné d'un gland bleu en soie.

baes ou baas / basse

1. une baesine ou bazine, un **baes** ou **baas** [Belgique] : une personne qui commande à des employés ; une patronne ou un patron de café ; une propriétaire, un propriétaire d'un logement universitaire.
2. elle est **basse**, il est bas : a peu de hauteur.
une **basse**

bac / back

1. un **bac** : un récipient, une caisse ; une sorte de cuve, de récipient destiné à des usages divers ; un grand bateau plat servant à passer d'un bord à l'autre.
2. un **bac** : un baccalauréat.
3. [en anglais : ***back***] voir : France Terme ; Office québécois de la langue française.

baccara, baccarat / baccarat, Baccarat

1. un **baccara**, un **baccarat** : un jeu de cartes qui se joue entre un banquier et un certain nombre de joueurs appelés pontes, et dans lequel les points de 10, 20, 30 sont nommés baccara.
un baccara : une faillite, un échec.
2. un **baccarat** : une variété de cristal propre aux manufactures de Baccarat, en France ; un objet dans cette matière.
Baccarat : une commune en France.

bachote, bachotes, bachotent / bachotte

1. je **bachote**, tu bachotes, il bachote, ils bachotent (bachoter : étudier d'une manière intensive et principalement mnémonique le programme du baccalauréat ou de tout autre examen ; s'adonner avec acharnement à une tâche difficile).
2. une **bachotte** : un tonneau servant à transporter des poissons.

bacile / bacille

1. un **bacile** : une plante.
2. un **bacille** : une bactérie en forme de bâtonnet, droit ou incurvé.

bacon / Bacon

1. un **bacon** : un lard très maigre, fumé, salé ; un lard ou une pièce de porc salée ; une terre fertile.
2. Francis **Bacon** : un philosophe anglais.

badaud / bedeau / bedaux

1. une badaude, un **badaud** : celle, celui qui flâne en s'étonnant de tout, en admirant tout ; celle, celui qui manque de jugement et de personnalité, qui croit tout ce qu'on lui dit, et s'empresse de suivre les idées des autres.
elle est badaude, il est **badaud** : manifeste une curiosité toujours en éveil et un peu niaise ; manifeste un esprit crédule et conformiste.

2. un **bedeau** : un employé dans un lieu de culte.

3. une unité **bedaux** ou un bedaux : la quantité d'énergie physiologique utile qu'un être humain peut développer en une minute, pour son travail habituel.

bafouiez, bafouions / bafouillai, bafouillaient, bafouillais, bafouillé, bafouillez, bafouilliez, bafouillions, bafouillons

1. vous **bafouiez** ; nous **bafouions** (bafouer : railler sans pitié ; traiter avec un mépris outrageant ; tourner en dérision.
2. je **bafouillai**, ils bafouillaient, je bafouillais, il bafouillait, bafouillé(e)(es)(s), vous bafouillez, vous bafouilliez ; nous **bafouillions**, nous bafouillons (bafouiller :parler d'une manière confuse, incohérente, et peu intelligible ; énoncer de manière confuse ou incohérente quelque chose ; se tromper dans une réponse ; écrire une bafouille, une lettre ; faire des essais, des tentatives, sans réussir ; pour un moteur, avoir des ratés).

bagage / baguage

1. un **bagage** : un sac ; une valise ; ce qu'on emporte pour un déplacement ; un ensemble de connaissances.
2. un **baguage** : l'action d'emballer des fruits délicats et difficiles à transporter.
3. un **baguage** : l'action de baguer, le résultat de cette action ; une incision annulaire sur un végétal ; la pose d'un anneau distinctif à une patte d'oiseau.

bagasse, bagace / bagasse / baguasse, baguasses, baguassent

1. une **bagasse** ou **bagace** : le fruit d'un arbre ; le résidu fibreux de la canne à sucre ; le résidu de la fermentation des tiges d'indigotier.
2. une **bagasse** : une prostituée.
3. que je **baguasse**, que tu baguasses, qu'ils baguassent (baguer).

bagel / bégueule

1. un **bagel** : un petit pain en forme d'anneau.
2. **bégueule** : d'une excessive pruderie.

bah / bas / bat / bat, bats / bât

1. (ah !) **bah** ! (pour exprimer l'étonnement mêlé de doute, l'absence de surprise ou de désappointement, ou au contraire, et le plus souvent, l'indifférence ou l'insouciance).

2. elle est basse, il est **bas** : a peu de hauteur.
le bas : la partie inférieure.
mettre bas : pour les mammifères : donner naissance.
parler tout bas : en secret.
un bas : un vêtement couvrant le pied et la jambe.

3. un **bat** : le mouvement de ce qui bat, un battement ; un bruit provoqué par un battement, par un choc ; la longueur d'un poisson de l'œil au bout de la queue. [bat se prononçait de deux façons et a été écrit bate.]

4. il **bat**, je bats, tu bats (battre : frapper de coups répétés ; être agité de mouvements répétés ; être animé de battements ; dominer, abattre).

5. un **bât** : un dispositif que l'on attache sur le dos de certains animaux pour leur faire porter une charge ; un esclavage, un joug, une contrainte.
c'est là que le bât blesse : c'est le point délicat, sensible.

baht / bat / batte / battent, batte, battes / bâte, bâtent, bâtes / bath

1. un **baht** : l'unité monétaire principale de la Thaïlande.

2. un **bat** : le mouvement de ce qui bat, un battement ; un bruit provoqué par un battement, par un choc ; la longueur d'un poisson de l'œil au bout de la queue.[bat se prononçait de deux façons et a été écrit bate.]

3. une **batte** : un instrument servant à frapper et renvoyer la balle ; l'action de battre l'or ou l'argent ; une sorte de maillet servant à frapper les objets que l'on travaille ; un petit banc utilisé par les blanchisseuses pour battre le linge ; la tige métallique avec laquelle on frappe le triangle ; la mailloche utilisée pour taper sur une grosse caisse ; une partie saillante et rembourrée des selles ; une badine qui sert d'accessoire au personnage d'Arlequin.

4. ils **battent**, que je batte, que tu battes, qu'il batte, qu'ils battent (battre : frapper de coups répétés ; être agité de mouvements répétés ; être animé de battements ; dominer, abattre).

5. je **bâte**, il bâte, ils bâtent, tu bâtes (bâter un cheval, un mulet, un âne : mettre un bât pour lui faire porter une charge).

6. **bath** : se dit de tout ce qui est beau, joli, bon ou agréable.
c'est bath ! super !)
un **bath** : un papier à lettre d'excellente qualité.

baigne, baignes, baignent / beigne, beignet

1. je **baigne**, il baigne, tu baignes, ils baignent (baigner : mettre dans un bain ; tremper et maintenir dans de l'eau ou tout autre liquide ; être plongé partiellement.
2. une **beigne** ou beugne : une bosse qui se forme à la suite d'un coup, d'une chute ; un coup, une brutalité.
un **beignet** : une petite beigne, une petite bosse ; un mets ou entremets composé de viandes, légumes, fruits, poissons, enrobés de pâte à frire et passés ensuite à la friture chaude ; un entremets composé uniquement de pâte à chou ou à brioche, gonflée dans la friture chaude.
un **beigne** : une pâtisserie traditionnelle généralement en forme d'anneau, faite d'une pâte sucrée que l'on fait frire dans la graisse ou dans l'huile ; une pâtisserie de même type, de confection commerciale, en forme d'anneau ou fourrée à la crème ou à la confiture ; un anneau de caoutchouc gonflable à usage thérapeutique sur lequel on s'assoit de manière à réduire la douleur au niveau du périnée ou de l'anus ; une sorte de chignon en forme d'anneau ; une taille épaisse, un bourrelet au niveau de la ceinture ; une forme d'étalement urbain résultant de la désertion du centre d'une ville au profit des quartiers qui l'entourent, ou d'une ville importante au profit des banlieues ; une personne dénuée d'intelligence, d'une grande naïveté, gauche dans son comportement, son maintien ; en publicité, un montage qui tient compte temporellement d'un plan à venir qui varie d'une version à l'autre.

bail, baillée, bailler, bailleur / bâiller, bâilleur, bâillon / baille / baillet / bayer, bayeur / by-pass / bye-bye, bye

1. un **bail** : l'action de donner, un engagement à donner ; un engagement envers une autre personne moyennant une redevance annuelle, ou toute autre prestation ; un contrat de louage d'un bien ; un engagement avec quelque chose ou quelqu'un, stipulant notamment une certaine durée ; un laps de temps, généralement long.
une **baillée** : une ancienne redevance ; un ancien usage ou contrat.
je **baille**, il baille, ils baillent, tu bailles (**bailler** : donner, remettre, livrer, présenter ; donner à bail).
la bailler belle ou bonne : vouloir le faire croire.
une bailleuse, un bailleur : celle, celui qui donne ; celle, celui qui loue, qui donne à bail.
un bailleur de fonds : celui qui fournit de l'argent, comme prêteur ou commanditaire)

2. je **bâille**, il bâille, ils bâillent, tu bâilles (bâiller : ouvrir involontairement la bouche en inspirant profondément et en contractant les muscles du visage ; être mal joint, s'entrouvrir, être béant).
une bâilleuse, un **bâilleur** : celle, celui qui bâille.
un **bâillon** : un morceau d'étoffe pour empêcher de parler : une restriction de la liberté d'expression.

3. une **baille** : une sorte de baquet plus large du fond que du haut qui servait à des usages divers dans la marine à voile ; un baquet de blanchisseuse ; une cuve

4. une vache baillette, un (cheval) **baillet** : de couleur rousse.
elle est baillette, il est baillet : est couleur de paille ou de chair.

5. **bayer** : s'ouvrir ; demeurer la bouche ouverte dans une attitude passive d'étonnement, d'admiration, etc.
bayer aux corneilles, bayer aux grues : rêvasser, perdre son temps à regarder en l'air niaisement.
une bayeuse, un **bayeur** : celle, celui qui baye.

6. un **by-pass** ou bipasse : un canal de dérivation d'un fluide ; un robinet y correspondant ; une opération chirurgicale.

7. **bye-bye** ou **bye** : au revoir.

dans laquelle on fait fermenter le raisin ; un bateau en mauvais état, un vieux rafiot.
à la baille ! au bain !

Les trois verbes homonymes **bailler**, **bâiller** et **bayer**, diffèrent par le sens et par leur étymologie. Le verbe bailler est issu du latin *bajulare*, « porter », puis, en latin médiéval, « administrer ; se charger d'une fonction », bajulare dérivant lui-même de *bajulus*, qui désignait un portefaix. Bailler est ainsi parent de bail, son déverbal, mais aussi de bailli, dont on ne sait s'il est dérivé de l'ancien verbe baillir, qui signifiait « administrer », ou issu du latin médiéval *bajulivum*, « gestion d'un domaine ». Il est aussi lié, dans une langue plus populaire, à baille, « eau » (jeter quelqu'un à la baille), notre portefaix étant souvent un *bajulus aquae*, un « porteur d'eau ». Baille a d'ailleurs d'abord désigné un baquet servant à divers usages puis, par métonymie, l'eau qu'il contenait. Aujourd'hui bailler signifie « donner, mettre à la disposition de quelqu'un ». La langue des contrats dit bailler à ferme, mais une autre, plus populaire et poétique dit *Vous me la baillez belle* (ou *bonne*) pour « vous cherchez à m'en faire accroire ».
Les deux autres verbes, bâiller et bayer, ont une origine commune ; ils remontent l'un et l'autre au latin populaire *badare*, que l'on trouve aussi écrit *batare*. Ces verbes sont formés à partir de l'onomatopée bat-, employée pour imiter le bruit d'un bâillement. On dit ainsi bâiller à se décrocher la mâchoire, bâiller d'ennui ou encore bâiller comme une carpe. Mais si la carpe bâille ce n'est pas parce qu'elle s'ennuie, mais parce qu'elle dépérit quand elle est privée d'eau. On lit ainsi, dans Madame Bovary, ces pensées cyniques de Rodolphe au sujet d'Emma : « Et on s'ennuie ! on voudrait habiter la ville, danser la polka tous les soirs ! Pauvre petite femme ! Ça bâille après l'amour, comme une carpe après l'eau sur une table de cuisine. Avec trois mots de galanterie, cela vous adorerait, j'en suis sûr ! ce serait tendre ! charmant !... Oui, mais comment s'en débarrasser ensuite ? »
Reste le verbe bayer, issu lui aussi de *batare*. On ne le rencontre plus aujourd'hui que dans l'expression *bayer aux corneilles* ou, comme dans Les Contes cruels de Villiers de l'Isle-Adam, *aux grues*, que l'on emploie au sujet de qui perd son temps les yeux dans le vague. Dans son *Thresor de la langue francoyse*, Nicot voit l'origine de cette expression dans le mouvement des nourrissons qui miment la succion en ouvrant la bouche les yeux tournés vers leur nourrice. Ainsi, à l'article bayer, il donne comme exemple d'emploi *bayer à la mamelle* qu'il traduit en latin par *appetere mammam*.
Quant à Littré, il s'est intéressé à la prononciation de ce verbe : « Plusieurs prononcent béié, ce qui vaudrait mieux. […] Il serait à désirer que la prononciation de ce verbe fût bé-ier et non ba-ier, tant à cause de l'analogie avec payer et de l'ancienne orthographe et prononciation beer [béer est en effet le doublet populaire de bayer], que pour le distinguer de bâiller. Ces deux verbes en effet ont été souvent confondus, et le sont encore. La Fontaine a dit : "C'est l'image de ceux qui bâillent aux chimères" et "Le nouveau roi bâille après la finance." »
On essaiera bien sûr de ne pas confondre ces trois formes, mais l'erreur de ce grand écrivain nous invite naturellement à l'indulgence pour qui la reproduirait… Académie française.

bain / ben

1. un **bain** : l'action de plonger son corps, ou une partie, dans l'eau, d'y être, de nager ; l'eau, le liquide dans lequel on se plonge.
2. un **ben** : un arbre [Un ben se prononce de deux façons.]
3. **Ben** ça alors ! Ben quoi ? Ben voyons !

baise, baises, baisent / base-ball

1. je **baise**, tu baises, il baise, ils baisent (baiser : effleurer, toucher de ses lèvres ; appliquer, presser ses lèvres sur une personne ou un objet la symbolisant, en signe d'amour ; posséder charnellement quelqu'un ; faire l'amour ; prendre quelqu'un sur le fait ; tromper, berner, voler.
2. le **base-ball** : un sport qui se pratique avec une batte et des piquets, des bases.

baissons / besson

1. nous **baissons** (baisser : mettre à un niveau plus bas ; diminuer ; incliner une partie du corps; la diriger vers le bas, c'est-à-dire vers le sol ; diminuer de hauteur ; être progressivement moins haut ; diminuer d'intensité lumineuse ou thermique ; diminuer de force, d'intensité ; décliner ; faiblir.
2. un (frère) **besson** : jumeau.

abajoue / abat-joue / **bajoue**

bal / balle, balles, ballent / balle / balle, bale, bâle

1. un **bal** : une réunion dansante ; un lieu où se déroule la réunion dansante ; une agitation, par exemple politique.
je **balle**, il balle, tu balles, ils ballent (baller : danser, sauter ; être animé d'un mouvement de balancement ; se balancer).
2. une **balle** : un objet de forme sphérique généralement élastique et de petite dimension, que l'on utilise dans de nombreux jeux.

3. une **balle** : un petit projectile propulsé par certaines armes de jet, par les armes à feu portatives, ou par certaines pièces d'artillerie.
4. une **balle** : un paquet de marchandises enveloppé de grosse toile et fortement ficelé ; un paquet d'une certaine importance.
baller : pour le fer ou la fonte ; se former en loupes.
5. une **balle** ou **bale, bâle** : la pellicule qui enveloppe les grains des graminées utilisée notamment pour l'alimentation animale ; de la menue paille.

balai, balaie, balaient, balaies / balais / baller, ballet / baller

1. un **balai** ; un ustensile ou un appareil mécanique pour nettoyer ; la queue d'oiseaux de proie ; un conducteur électrotechnique ; un accessoire de musique ; le dernier métro ou autobus.
je **balaie** ou balaye, il balaie ou balaye, ils balaient ou balayent, tu balaies ou balayes (balayer : enlever ; entrainer ; débarrasser ; nettoyer).

2. un rubis **balais** : une variété de rubis de couleur rose ou rouge violacé.

3. **baller** (1) : danser, sauter ; être animé d'un mouvement de balancement ; se balancer:
un **ballet** : une danse figurée exécutée par plusieurs danseurs sur une scène ; une troupe de danseurs et de danseuses ; un ensemble d'allées et venues ; un divertissement, un délassement ; un jeu acrobatique de l'esprit.

4. **baller** (2) : pour le fer ou la fonte, se former en loupes.

balcon / Balkans

1. un **balcon** : une plate-forme entourée d'une balustrade faisant saillie sur la façade d'un bâtiment et sur laquelle on peut accéder de l'intérieur ; une balustrade servant d'appui à une fenêtre ou à un balcon ; le prolongement latéral, jusqu'à l'avant-scène d'une salle de spectacle, de la première galerie au-dessus de l'orchestre et, plus généralement, la première galerie toute entière d'une avant-scène à l'autre ; le métal qui se trouve à l'extérieur des pièces coulées, au point de réunion des moules ; une galerie généralement ouverte établie à l'arrière des navires ; la rambarde avant et arrière d'un bateau, assurant la sécurité.
2. les **Balkans** : la chaine de montagne qui a donné son nom à une péninsule méditerranéenne.

balise, balisent, balises, balisiez / balise, balisier

1. une **balise** : un dispositif de signalisation fixe ou flottant, unique ou jalonnant un train, servant de point de repère ou indiquant la voie à suivre, l'obstacle à éviter en mer ou sur terre ; ce qui sert de point de repère ; ce qui indique la voie à suivre et les obstacles.
je **balise**, il balise, ils balisent, tu balises ; vous **balisiez** (baliser : marquer avec des balises ; placer des repères ou des signaux ; débarrasser le cours d'une rivière pour en faciliter la navigation ; orner les rues, pour une fête, avec de petits arbres coupés dans la forêt) (baliser : avoir peur).
2. une **balise** : le fruit du **balisier**.

ballot / bat-l'eau

1. un **ballot** : une petite balle de marchandises ou de vêtements ; un colis emballé ; un sot ; un imbécile.
un ballot de paille
elle est ballotte, il est ballot : est lourdaude ou lourdaud ; se comporte comme une ou un imbécile.
ça c'est ballot : c'est bête, c'est dommage.
2. un **bat-l'eau** : le fait, pour l'animal poursuivi, de se réfugier dans une mare ou un étang.

balourd, balourderie, balourdise / loubard / lourd, lourderie, lourdise

1. elle est balourde, il est **balourd** : manque de finesse ; est maladroite ou maladroit, grossière ou grossier ; est fausse, contrefaite ou faux, contrefait.
une balourde, un **balourd** : une personne à l'esprit obtus, qui est dépourvu(e) de finesse, de tact.
un **balourd** : un déséquilibre constaté dans une pièce tournante dont le centre de gravité ne se trouve pas sur l'axe de rotation.
une **balourderie** : un propos maladroit ou inepte.
une **balourdise** : le caractère balourd d'une personne ou d'une chose ; une erreur grossière et sotte, une maladresse dans l'attitude, le comportement, les propos.

2. une loubarde, un **loubard** : une jeune délinquante, un jeune délinquant ; une voyoute, un voyou ; une louloute, un loulou.

3. elle est lourde, il est **lourd**, une lourdeur.
une **lourderie** ou **lourdise**, balourdise : une faute grossière contre la bienséance.

ban / banc

1. un **ban** : une proclamation officielle ou solennelle ; un roulement de tambour l'annonçant ; des applaudissements rythmés : une convocation des vassaux par le suzerain, pour partir à la guerre ; l'ensemble des vassaux convoqués ; un territoire soumis au pouvoir et à la juridiction du seigneur ; le droit du seigneur sur un territoire, son droit de fief. l'ensemble des terres exploitables d'une commune ou de petites autonomies de culture ; un exil imposé à quelqu'un pour voie de proclamation ; un bannissement, une déchéance.
2. un **ban** : le chef d'un banat ou d'une province croate.
3. un **banc** : un siège allongé, avec ou sans dossier, sur lequel plusieurs personnes peuvent s'asseoir en même temps ; l'ensemble des personnes à qui certains bancs sont assignés ; un meuble sur lequel on pose quelque chose ; un assemblage de montants et de traverses ; une masse formant une couche, une surface horizontale plus ou moins étendue ; un groupe important de poissons ou d'autres animaux marins de même espèce et se déplaçant ensemble ; une couche géologique.
voir : Office québécois de la langue française ; Parler français.

bancasse / banquasse, banquasses, banquassent

1. une **bancasse** : un banc servant à la fois de coffre, de siège et de lit aux galériens ; un coffre servant aussi de banc sur certaines barques de pêche.
2. que je **banquasse**, que tu banquasses, qu'ils banquassent (banquer : payer ; remettre en place les bancs préalablement enlevés d'une embarcation ; pêcher sur le banc de Terre-Neuve ou sur un banc aussi profond.)

bandit / pandit

1. un **bandit** : un homme banni, hors la loi et vivant d'expédients ; un malfaiteur ; celui que l'on juge dépourvu de sens moral.
2. un **pandit** : un titre honorifique donné en Inde à certaines personnalités.

bandoline / mandoline

1. une **bandoline** : un cosmétique aromatisé.
2. une **mandoline** : un instrument de musique ; un ustensile de cuisine pour émincer les légumes.

banzai / bonsaï, bonzaï

1. **banzai** : une exclamation japonaise provenant du chinois.
2. un **bonsaï** ou **bonzaï** : un arbre nain cultivé en pot.

baptiste / Baptiste, Baptisse / batiste

1. une ou un **baptiste** : une ou un adepte du baptisme, une doctrine chrétienne.
elle ou il est baptiste : est relative ou relatif à cette doctrine.
2. **Baptiste** : un prénom.
Baptiste : un Canadien français.
Baptiste ou Baptisse : le contribuable canadien.
3. une **batiste** : une toile fine et blanche de lin ou parfois de chanvre ; un vêtement, surtout une pièce de lingerie en cette matière ; une percaline, une lustrine [Canada].

baquet, baquetage, baqueter / paquet, paquetage, paqueter

un **baquet**, un baquetage, baqueter / un **paquet**, un paquetage, paqueter.

bar / bard / barre / barre, barres, barrent

1. un **bar** ou loup de mer : un poisson.
2. un **bar** : un débit de boissons ; un comptoir où sont déposées les consommations ; un petit meuble servant à ranger les boissons et les verres.
3. un **bar** : une unité de mesure de pression des fluides, de pression atmosphérique.
4. un **bard** : une civière sans pied parfois à claire-voie qui sert au transport à bras ; une civière, avec coffre au milieu pour transporter la terre, les engrais, les fleurs, etc. ; une civière à bras ou glissant sur rouleaux qui sert au transport des pierres ; un chariot bas à deux roues que l'on pousse, utilisé sur les chantiers pour le transport de grosses charges.
5. une **barre** : une pièce étroite et longue ; ce qui en a la forme ; une séparation ; un appui, un support ; une crispation douloureuse ; un trait.
je **barre**, il barre, tu barres, ils barrent (barrer : consolider au moyen d'une barre ; fermer à l'aide d'une barre ; fermer un passage, obstruer ; faire obstacle, s'opposer ; marquer d'un ou de plusieurs traits ; rayer ; tenir, manœuvrer la barre du gouvernail).

baraka / baraqua, baraquas, baraquât

1. une **baraka** : une influence bénéfique de source divine que les Arabes attribuent aux saints.
avoir la baraka : avoir de la chance.
2. il **baraqua**, tu baraquas, qu'il baraquât (baraquer : installer un campement, des baraques à l'usage des soldats ; séjourner dans des baraquements) (baraquer : en parlant du chameau ou du dromadaire, se mettre à genoux pour permettre au cavalier de monter en selle).

baratte / baratte, barattes, barattent / barrâtes

1. une **baratte** : un récipient où l'on bat la crème pour la transformer en beurre.
2. je **baratte**, tu barattes, il baratte, ils barattent (baratter : battre la crème pour la transformer en beurre).
3. vous **barrâtes** (barrer).

barbade / Barbade

1. une **barbade** ou un kalanchoé penné : un arbrisseau.
2. la **Barbade**.

arabesque / **barbarie** / **Barbarie** / **barbaresque, Barbarie**

barbe / barbe, barbes, barbent / barde / barde, bardes, bardent

1. un (cheval) **barbe** : un cheval de selle, de race orientale.

2. une **barbe** : le poil qui pousse au bas du visage de l'homme, sur le menton et les joues ; ce qui y ressemble.

3. je **barbe**, il barbe, tu barbes, ils barbent (barber : ennuyer, assommer, raser ; importuner, poursuivre quelqu'un de ses réclamations, de ses récriminations ; provoquer [Canada]).

4. un **barde** : un poète celtique.

5. une **barde** : une tranche de lard.
une **barde** : une armure pour un cheval.
je **barde**, il barde, tu bardes, ils bardent (barder : charger sur un bard ; être plein ; être lourd à force d'être plein ; devenir très pénible ; faire un travail pénible, trimer ; aller vite ; couvrir un cheval d'une armure ; entourer la viande de tranches de lard).
ça **barde** : ça devient dangereux (barder)

barbeau / barbot / bardeau

1. un **barbeau** ou **barbot** : un bluet, une plante.
bleu barbeau : bleu clair.
2. un **barbeau** ou **barbot**, barbet, barbilliau : un poisson de rivière du genre des cyprins à chair fade et criblée d'arêtes, muni de quatre barbillons.
3. un **barbeau** : un maquereau, un souteneur.
4. un **barbot** : un canard ; la fouille, le vol d'une caisse, d'un logis ; la fouille d'un détenu.
5. des **bardeaux** : des planches pour couvrir une toiture ou une façade / un bardeau ou bardot : le petit d'un cheval et d'une ânesse.

barbon / barbons

1. des **barbons** ou andropogons : un genre de graminées fourragères.
2. un **barbon** : un vieillard ; un vieux beau.
3. nous **barbons** (barber : ennuyer, assommer, raser ; importuner, poursuivre quelqu'un de ses réclamations, de ses récriminations ; provoquer [Canada]).

barcarol, barcarole, barcarolle / barquerolle

1. un **barcarol** ou **barcarole**, **barcarolle** : un batelier italien.
2. une **barcarolle** : une chanson italienne rythmée chantée à Venise par les gondoliers ; un air de musique instrumentale ou vocale fondé sur ce rythme ternaire.
3. une **barquerolle** : une petite embarcation dépourvue de mât et n'allant généralement pas en haute mer.

barda / barda, bardas, bardât

1. un **barda** : l'équipement porté à dos par le soldat en campagne ; un bagage, un chargement ; un billet de mille francs.
faire du barda : faire le ménage [Canada]

2. tu **bardas**, il barda, qu'il bardât (barder : charger sur un bard ; être plein ; être lourd à force d'être plein ; devenir très pénible ; faire un travail pénible, trimer ; aller vite. couvrir un cheval d'une armure ; entourer la viande de tranches de lard).

baresthésie / paresthésie

1. une **baresthésie** : une modalité de discrimination sensitive permettant l'évaluation des poids et des pressions ; une évaluation du degré de pression et des différences de poids et de pression exercés sur le corps ; une sensibilité profonde à la pesanteur et à la pression.
2. une **paresthésie** : une sensation subjective pénible, voire douloureuse, variée, comparée habituellement à des fourmillements, des picotements, des engourdissements.

barète, barètent, barètes / barrette

1. je **barète**, il barète, ils barètent, tu barètes (baréter : barrir).
2. une **barrette** : une petite barre ou un petit bonnet plat.

bari / Bari, bari / bari / baril / barris, barrit, barrît / barye

1. un **bari** : un singe.
un bari-outang : un cochon des bois.

2. un **Bari**, les Baris : une population du sud du Soudan.
le **bari** : un idiome.

3. une **bari** : une barque égyptienne ; une barque sacrée, un sanctuaire du dieu.

4. un **baril** : un petit tonneau ; son contenu ; un emballage pour la poudre à laver ; une unité de mesure de volume du pétrole ; une ancienne mesure de capacité. [baril se prononce de deux façons.]

5. je **barris**, tu barris, il barrit, qu'il barrît (barrir : pour l'éléphant et le rhinocéros, pousser le cri propre à leur espèce ; pour une personne, pousser des cris, des exclamations).
un barrit : un barrissement.

6. une **barye** : une unité de pression du système CGS.

baron, baronne / barrons / daron, daronne

1. un **baron** : une grosse pièce de bœuf ; de la viande d'agneau, de lapin ou de lièvre.

2. une **baronne** : une femme noble qui possédait une terre donnant droit à ce titre ; une épouse ou veuve de baron ; une femme noble ayant reçu ce titre par analogie avec celui d'un baron.
un **baron** : un titre commun à la haute noblesse pour désigner un grand seigneur du royaume relevant directement du roi ; un gentilhomme ou celui qui possède une terre donnant droit à ce titre ; un noble dont le titre, conféré par le souverain ou reçu en héritage, se situe entre celui de vicomte et de chevalier ; un homme puissant ou important par sa richesse ou sa situation sociale, par son influence ou les pouvoirs que lui donne la loi ; un mari ; un compère d'un escroc ; un voleur.

3. nous **barrons** (barrer : consolider au moyen d'une barre ; fermer à l'aide d'une barre ; fermer un passage, obstruer ; faire obstacle, s'opposer ; marquer d'un ou de plusieurs traits ; rayer ; tenir, manœuvrer la barre du gouvernail).

4. une **daronne** : une patronne ; une tenancière de cabaret ou de maison close ; une mère.
un **daron** : un patron ; un tenancier de cabaret ou de maison close ; un père.
les darons : le père et la mère, les parents.

barreau / barrot

1. un **barreau** : une barre pouvant servir de clôture ou de support.
le barreau : la profession ou l'ordre des avocats.
être derrière les barreaux : être en prison.
2. un **barrot** : un madrier de charpente qui soutient les couples du navire, tout en les tenant écartés à la distance voulue, et servant de support aux planches formant le pont ; dans la construction en acier, un bau, un profilé ou une cornière à boudin qui relient les couples entre eux à la hauteur des plafonds des cales et des entreponts ; le train avant d'un fardier relié par un timon à l'attelage.
3. un **barrot** : un petit baril contenant des anchois.

barrions / baryon

1. nous **barrions** (barrer : consolider au moyen d'une barre ; fermer à l'aide d'une barre ; fermer un passage, obstruer ; faire obstacle, s'opposer ; marquer d'un ou de plusieurs traits ; rayer ; tenir, manœuvrer la barre du gouvernail).

2. un **baryon** : une particule physique pouvant être soumise aux interactions fortes, ayant un spin demi-entier.

barrique, barriquette / bourrique, bourriquette, bourriquet

1. une **barrique** : un gros tonneau ; un ventre.
une **barriquette** : une petite barrique.
2. une **bourrique** : un âne, une ânesse ; une personne têtue, stupide, méchante ; un policier ; un délateur.
une **bourriquette**, un **bourriquet** : une ânesse, un âne de petite taille.

barrîtes / baryte

1. vous **barrîtes** (barrir : pour l'éléphant et du rhinocéros, pousser le cri propre à leur espèce ; pour une personne, pousser des cris, des exclamations.
2. une **baryte** : un hydroxyde ou oxyde de baryum.

Basile / basile

1. **Basile** : un prénom.
2. une ou un **basile** ou un petit basilic : une plante.

basion / basions

1. un **basion** : en crâniométrie, chacun des deux points de repère différents qui correspondent l'un et l'autre à la région médiane du bord antérieur du foramen magnum.
2. nous **basions** (baser : prendre quelque chose pour base, pour principe fondamental ; faire reposer sur ; déterminer un point d'appui, de ravitaillement).

bassicot / massicot

1. un **bassicot** : une caisse servant à l'extraction des blocs d'ardoise.
2. un **massicot** : une machine servant à couper.

bastion / baston / bastons, bastions

1. un **bastion** : un ouvrage de fortification, généralement de forme pentagonale, faisant partie de l'enceinte du corps d'une place, présentant en saillie deux flancs et deux faces, fait d'un gros amas de terre soutenu de murailles, de gazon ou de terre battue ; une disposition naturelle du terrain jouant le même rôle qu'un bastion ; tout endroit où se retranchent des combattants ; un mode de dressage très usité dans l'ancienne cuisine, s'appliquant uniquement aux mets froids et glacés à la gelée ; ce qui constitue un moyen de résistance ou de défense.
2. une ou un **baston** : une bagarre.
2. nous **bastons**, nous **bastions** (baster : suffire ; donner satisfaction ; céder, s'incliner).

batail / bataille

1. un **batail** : un battant d'une cloche.
2. une **bataille** : l'action générale de deux armées qui se livrent combat ; un échange de coups, une lutte ; un jeu de cartes.

bâté / batée, battée

1. elle est bâtée, il est **bâté** : porte un bât ; subit une contrainte.
un âne bâté : une personne très ignorante, d'un esprit lourd.
2. une **battée** : la quantité de matériau qui peut être traité en une seule fois par le procédé du battage ; la partie du dormant contre laquelle bat une porte.
une **battée** ou **batée** : un récipient utilisé pour le lavage du sable aurifère.

bâti, bâtis, bâtit, bâtît / battis, battit, battît

1.A. un vêtement **bâti** : simplement assemblé, faufilé avant d'être cousu.
un **bâti** : un vêtement assemblé, faufilé, mais non encore cousu ; le fil ayant servi à bâtir un vêtement.
bâti(e)(es)(s), je bâtis, tu bâtis, il bâtit, qu'il bâtît ; nous bâtîmes ; ils bâtirent ; vous bâtîtes ; ils bâtissent ; nous bâtissions ; vous bâtissiez (bâtir un vêtement : assembler les pièces du vêtement en les faufilant)
B. il est **bâti** : est construit ; est couvert d'une construction ; est élaboré, façonné, achevé.
un **bâti** : un support, une charpente ; une structure, ce qui donne de la rigidité à quelque chose ; une construction grossière de bois ou de maçonnerie.
bâtir : construire ou faire construire, édifier ; assembler des parties ; réaliser ; fonder.

une bâtisse : l'action ou la manière de bâtir ; le gros œuvre d'un bâtiment ; une construction quelconque ; un bâtiment imposant.
2. je **battis**, tu battis, il battit, qu'il battît ; nous battîmes ; ils battirent ; vous battîtes ; que je battisse, que tu battisses, qu'ils battissent ; que nous battissions ; que vous battissiez (battre: frapper de coups répétés ; être agité de mouvements répétés ; être animé de battements ; dominer, abattre ; produire, effectuer des mouvements vifs et répétés avec quelque chose).

bâton / bâtons / battons

1. un **bâton** : un morceau de bois rond et allongé servant d'appui, d'arme ou d'outil ; un symbole de l'autorité, du commandement ; un objet rigide de forme allongée ; ce qui en a la forme.
2. nous **bâtons** (bâter un cheval, un mulet, un âne : mettre un bât pour lui faire porter une charge)
3. nous **battons** (battre : frapper de coups répétés ; être agité de mouvements répétés ; être animé de battements ; dominer, abattre ; produire, effectuer des mouvements vifs et répétés avec quelque chose).

bau / baud / baux / beau / bot

1. un **bau** : un barrot, une poutre principale sur un navire ; une traverse qui soutient le grand mât.

2. un **baud** ou chien-cerf, chien muet : une variété de chien courant propre à la chasse des bêtes fauves et du cerf.

3. un **baud** : une unité de mesure de la vitesse de modulation d'un signal.

4. des **baux**, un bail : l'action de donner, un engagement à donner ; un engagement envers une autre personne moyennant une redevance annuelle, ou toute autre prestation ; un contrat de louage d'un bien ; un engagement avec quelque chose ou quelqu'un, stipulant notamment une certaine durée ; un laps de temps, généralement long.

5. porter **beau** : être élégant.
avoir beau faire quelque chose : le faire en vain, sans résultat.
il est beau : est joli, charmant, esthétique, distingué), agréable, ensoleillé, important.
le beau : ce qui est esthétique ou de qualité.

6. une main bote, un pied **bot** : qui est déformé(e) avec incurvation.

7. Le nom (un) **bot** (une sorte de chaloupe) se prononce comme botte.

baume / bôme

1. un **baume** : une plante odoriférante ; une substance résineuse sécrétée par certaines plantes contenant des acides aromatiques ; un médicament à base de cette substance résineuse naturelle ; une préparation pharmaceutique ; ce qui adoucit, ce qui apaise ; une substance résineuse utilisée dans la préparation des vernis, en optique, etc. ; un parfum extrait du baume ou émané de toute autre substance.
2. une **baume** ou balme : un abri sous roche, une caverne, une grotte.
3. une **bôme** : un espar qui permet de maintenir et d'orienter certaines voiles.

bavasse

1. je **bavasse**, il bavasse, ils bavassent, tu bavasses ; nous bavassions ; vous bavassiez (bavasser : bavarder ; médire).
2. que je **bavasse**, que tu bavasses, qu'ils bavassent ; que nous bavassions ; que vous bavassiez (baver : laisser couler de la bave par la bouche ; jeter de la bave, en sécréter ; ne pas couler droit, couler le long des parois ou se répandre largement en débordant ; parler, dire ou médire).

beat / bit / bite / bitte, bittes, bittent / bite, bites, bitent

1. un **beat** ; un temps fort de la mesure, dans le jazz, le rock, la pop musique.
la Beat Generation : un groupe d'écrivains américains, très prolifique après la seconde Guerre Mondiale.
elle ou il est **beat** : est relative ou relatif aux beatniks.

2. un **bit** : pour l'industrie diamantaire, un trépan aléseur.

3. un **bit** : une quantité d'information élémentaire, fournie par la connaissance d'un chiffre en numération binaire.

5. une **bitte** : un billot de bois ou de fonte, à tête renflée, fixé sur le pont des navires, le plus souvent par paires, autour duquel sont enroulées les amarres de bord ; une borne sur le quai qui sert à amarrer les câbles.
je **bitte**, il bitte, tu bittes, ils bittent (**bitter** : enrouler un câble autour d'une bitte).

6. **biter** ou **bitter** quelque chose : le prendre à quelqu'un.
ne rien biter ou bitter := ne rien comprendre.
biter ou bitter quelqu'un : le prendre en faute ; triompher de lui.

4. une **bite** : un pénis, un membre viril.

se faire bitter : être puni.
7. Prononciation différente : Un **bitter** est une boisson apéritive.

béatifier / bêtifier

1. **béatifier** : reconnaitre les mérites et les vertus d'une personne selon l'église catholique.
2. **bêtifier** : rendre bête, abrutir ; parler d'une manière niaise à la façon des tout petits enfants ; faire le bête, se donner un air niais ; tenir des propos stupides, dire des sottises ; plaisanter, tenir des propos légers.

beauté / botter

1. une **beauté** : le caractère de ce qui est beau, de ce qui plait universellement ; le caractère de ce qui est physiquement beau, une manifestation typique du beau ; la qualité ou la marque d'une personne estimée naturellement belle ; la singularité, la rareté étonnante de quelque chose ; une personne ou une chose belle ; la qualité de ce qui suscite l'admiration en raison de sa valeur intellectuelle ou morale.
2. **botter** : mettre les bottes à quelqu'un ; munir quelqu'un de bottes, de chaussures ; fabriquer, fournir des bottes, des chaussures ; convenir, plaire ; donner un coup de pied ; se charger de boue ou de neige.

bécard, beccard / bécarre

1. un **bécard** ou **beccard** : un saumon ; un brochet.
2. un **bécarre** : un signe placé à la gauche d'une note précédemment altérée, pour lui rendre sa tonalité naturelle.

Beckett / becquète, becquette, béquète

1. Samuel **Beckett** : un écrivain irlandais.
2. je **becquète** ou becquette, béquète (becqueter ou béqueter : frapper à coups de bec répétés ; frapper d'une manière similaire ; prendre ; manger ; embrasser).

becqué, becquée, béquée, becquer / becquet, béquet / béké

1. un œuf **becqué** : contenant un poulet près d'éclore.
une **becquée** ou **béquée** : la quantité de nourriture qu'un oiseau peut prendre dans son bec.
donner la becquée : aider quelqu'un à se nourrir.
becquer ou bécher (1) : prendre par becquées, prendre du bec ; frapper à coups de bec ; embrasser ; bégayer ; éclore [Canada].
2. un **becquet** ou **béquet** : un petit bec ; ce qui en a la forme ou la fonction : une partie d'une carrosserie automobile.
3. un **béké** : un Créole martiniquais ou guadeloupéen descendant d'immigrés blancs.

becquille, béquille, becquilles, béquilles, becquillent, béquillent / becquillon, béquillon / béquille, béquillon

1. je **becquille** ou **béquille**, tu becquilles ou béquilles, il becquille ou béquille, ils becquillent ou béquillent (becquiller ou béquiller : manger ; dissiper, dilapider ; prendre en flagrant délit ; subir des brimades).
un **becquillon** ou **béquillon** : le bec des jeunes oiseaux de proie ; une petite feuille incurvée et effilée entourant le disque de certaines fleurs ; un petit pétale qui remplace le pistil dans une anémone double ; un dépassement du verre à un endroit où le diamant a insuffisamment mordu.
2. une **béquille** : une sorte de canne munie à sa partie supérieure d'une traverse et à sa partie médiane d'une poignée, pour s'aider à marcher ; un instrument ou un dispositif servant de support, d'appui ; un dispositif servant à immobiliser ou à maintenir un véhicule.
béquiller : marcher en s'aidant d'une béquille ou de béquilles ; boiter, clopiner ; pendre ; soutenir à l'aide de béquilles ; cultiver superficiellement le sol avec une béquille, un genre de serfouette.
un **béquillon** : une petite béquille sur laquelle on prend appui de la main ou de l'avant-bras ; un outil qui sert à travailler la terre en surface ; un tuteur pour soutenir une plante ; un boiteux.

béguine / biguine

1. une **béguine** : une femme appartenant à une communauté religieuse ; une bigote.
2. une **biguine** : une danse à quatre temps, originaire de la Martinique ; une musique.

bel / bel, Bell / bêle, bêles, bêlent

1. Le mot **bel** qui était le masculin normal de belle (Philippe le Bel ; bel et bien) est employé devant une voyelle ou un h muet : un bel avion ; un bel homme.
bel et bien : réellement, d'une manière tout à fait sûre.
2. un **bel** : une unité de mesure de l'intensité des sons.
un décibel : une unité logarithmique d'intensité sonore.
Graham **Bell** : un physicien écossais.
3. je **bêle**, tu bêles, il bêle, ils bêlent (bêler : pour le mouton, l'agneau, la brebis, pousser des bêlements ; produire un bruit évoquant un bêlement ; se plaindre ou gémir ; parler sur un ton plaintif et larmoyant ou d'une manière affectée de sensiblerie ; dire ou répéter d'une manière sotte ou plaintive ; chanter avec des chevrotements dans la voix).

bêlement / bellement

1. un **bêlement** : le cri naturel du mouton, de l'agneau et de la brebis ; le cri de la chèvre ; des paroles prononcées ou des cris proférés d'une voix tremblotante, exprimant l'émotion.
2. **bellement** : avec beauté, avec art ; tout beau, doucement ; bel et bien ; beaucoup.

bélier / bêliez / bellier

1. un **bélier** : le mâle non châtré de la brebis ; une constellation zodiacale ; un signe zodiacal ; une machine de guerre ; une pièce de bois ou de fonte servant à enfoncer les pieux dans les travaux de fondation.
2. vous **bêliez** (bêler : pour le mouton, l'agneau, la brebis, pousser des bêlements ; produire un bruit évoquant un bêlement ; se plaindre ou gémir ; parler sur un ton plaintif et larmoyant ou d'une manière affectée de sensiblerie ; dire ou répéter d'une manière sotte ou plaintive ; chanter avec des chevrotements dans la voix).
3. un **bellier** : un oiseau.

Ben / ben / benne

1. **Ben** : un prénom.
Benjamin
2. un **ben** : un arbre [se prononce de deux façons].
3. un **ben** ou bénard : un pantalon.
4. une **benne** : chez les Gaulois, un chariot d'osier à quatre roues, servant au transport des personnes ; un panier servant à transporter des fardeaux, des marchandises ; un bac en métal ou un wagonnet servant au transport de certains matériaux ; une cabine d'ascenseur ou de téléphérique ; un appareil servant à la préhension et au transport de certains matériaux en fragments ou pulvérulents.

Ben [se prononce comme benne] s'exclame : "**Ben** [se prononce comme bain] alors vous ne venez pas !"

bénéfice / vénéfice

1. un **bénéfice** : un avantage que procure une personne ou une chose ; un gain réalisé par une personne ou une collectivité ; une terre concédée par les chefs francs, puis par les rois à leurs fidèles, en échange d'un service militaire, et qui prit par la suite le nom de fief ; un titre, un revenu accordé à une personne, généralement un ecclésiastique, en échange d'un service spirituel ; un privilège, une faveur accordée par une loi ou un souverain.
2. un **vénéfice** : dans le droit ancien, un empoisonnement par sorcellerie.

bénin / Bénin

1. elle est bénigne, il est **bénin** : possède un caractère enclin à la bonté, des qualités de douceur et de bienveillance ; agit d'une façon bienfaisante et clémente ; ne présente pas de conséquence grave, est sans importance.
2. le **Bénin** : un ancien royaume en Afrique.
3. elle est béninoise, il est béninois : est du **Bénin**, un État.

Benoite, Benoîte, Benoit, Benoît / benoite, benoîte, benoit, benoît

1. **Benoite**, **Benoîte**, **Benoit**, **Benoît** : des prénoms.
2. elle est **benoite** ou **benoîte**, il est **benoit** ou **benoît** : est bénie, sainte, bienheureuse ; est béni, saint, bienheureux ; est dévote ou dévot ; est niaise ou niais ; est comblée, satisfaite ; est comblé, satisfait ; est calme, tranquille.
une **benoite** : une plante.

benthonique / bentonite

1. elle ou il est benthique ou **benthonique** : est dans le benthos ; est en rapport avec le benthos.
2. une **bentonite** : un silicate d'aluminium, une argile au toucher savonneux, à usage industriel.

berce / berce, berces, bercent

1. une **berce** : une plante.
2. je **berce**, tu berces, il berce, ils bercent (bercer : balancer légèrement et régulièrement ; entretenir un sentiment, développer une idée ; produire un sentiment de calme, d'apaisement ; tromper, duper).

Berck / berk, beurk

1. elle est berckoise, il est berckois : est de la ville de **Berck**, en France.
2. **berk** ou beurk ! c'est dégoutant !

bête / bette

1. une **bête** : un animal ; un être appartenant au règne animal autre que l'homme.
elle ou il est **bête** : manque d'intelligence ; manifeste un manque d'intelligence ou d'attention ; est banale, conventionnelle, est banal, conventionnel, sans originalité.
2. une **bette** ou blette, poirée : une plante.
une betterave

beure, beur / beurre

1. une beure, un **beur** ou rebeu : celle, celui qui est né(e) en France de parents maghrébins immigrés.
la culture beure
2. un **beurre** : une matière grasse alimentaire obtenue à partir du lait ; une matière grasse extraite de certains végétaux ; un composé chimique ; un sulfate hydraté d'alumine et de fer ; une butyrite, une résine fossile.

bi / bis

1. elle ou il est **bi** : est bisexuelle ou bisexuel, pratique la sexualité homosexuelle et hétérosexuelle.
2. il est **bis** : est gris foncé, grisâtre.
un pain bis : de couleur gris-brun, à cause du son qu'il contient.

biais / biez

1. un **biais** : une direction, une forme, une position oblique ; une déformation, un travers ; un détour, un subterfuge ; un moyen de résoudre un problème, une issue.
2. un **biez** ou bief : un canal qui conduit l'eau d'une rivière ou d'un ruisseau sur une roue hydraulique ; un intervalle entre deux écluses.

biauraux / bihoreau

1. ils sont **biauraux** : sont binauraux, impliquent les deux oreilles, en ce qui concerne leur fonction.
2. un **bihoreau** : un héron migrateur, aux mœurs nocturnes et dont le cri rappelle celui du corbeau.

biauriculaire / biloculaire / binauriculaire / binoculaire

1. **biauriculaire** : qui intéresse les deux oreillettes du cœur ou siège sur les deux oreillettes.
2. **biloculaire** : qui possède deux cavités, deux loges.
3. **binauriculaire** : qui concerne les deux oreilles. On lit aussi biauriculaire.
4. **binoculaire** : qui se rapporte aux deux yeux ; qui comporte deux oculaires.

biberon / biberons

1. un **biberon** : un petit vase pour faire boire ceux qui sont allongés ; un récipient gradué muni d'une tétine, destiné à l'allaitement des nourrissons ; son contenu.
une biberonne un **biberon** : celle, celui qui aime le vin et en boit abondamment ; une ou un ivrogne.
2. un **biberon** : une petite éponge ronde employée pour la toilette.
3. nous **biberons** (biber : sucer, piper ; voler).

bibliographie / biographie / biobibliographie, bio-bibliographie

1. une **bibliographie** : une connaissance approfondie de tout ce qui a trait aux livres, aux périodiques, etc. ; une notice, un catalogue, un livre où figurent les informations relatives aux écrits concernant un même sujet ; une partie d'un périodique rendant compte des dernières publications.
une ou un bibliographe, bibliographique, bibliographiquement.
2. une **biographie** ou bio : une relation écrite ou orale des évènements particuliers de la vie d'une personne, d'un personnage.
une ou un biographe, biographier, biographique, biographiquement
3. une **biobibliographie** ou **bio-bibliographie** : une étude de la biographie et de la bibliographie d'un écrivain.

bic / bique

1. un **bic** [nom déposé] : un stylo à bille.
2. une **bique** : une chèvre.

bichet / pichet

1. un **bichet** : un terme d'affection.
2. un **bichet** : une ancienne mesure de capacité pour les grains ; une ancienne mesure agraire.
3. un **pichet** : un récipient utilisé pour servir une boisson.

bichon / bichons

1. un **bichon** : un chien ; un petit coussinet utilisé pour lustrer les chapeaux ; un terme d'affection ; un jeune homme efféminé, mignon ; un brodequin réglementaire ; une chaussure.
2. nous **bichons** (bicher : embrasser familièrement quelqu'un ; aller bien, être en voie de réussite ; s'accorder ensemble).

biface / biffasse, biffassent, biffasses

1. elle ou il est **biface** : a deux faces.
un **biface** : un outil préhistorique.
2. que je **biffasse**, qu'ils biffassent, que tu biffasses (biffer : barrer, annuler d'un trait de plume ce qui est écrit ; supprimer, retrancher, détruire).

bifère / biffèrent

1. une plante ou un arbre **bifère** : qui produit du fruit deux fois dans l'année.
2. ils **biffèrent** (biffer : barrer, annuler d'un trait de plume ce qui est écrit ; supprimer, retrancher, détruire).

big / bigue

1. ***big*** : voir bighorn ; big band, big bang ou big-bang, France Terme.
2. une **bigue** : un engin de levage, constitué de deux pièces de bois unies par le haut et d'une poulie ; une grue très puissante utilisée dans les ports ou sur un navire.

bighorn / bigorne / bigorne, bigornes, bigornent

1. un **bighorn** : un mouflon, un mouton.
2. une **bigorne** : un objet à deux pointes, à deux bouts ; une enclume ; un ciseau ; une masse.
un poinçon bigorne (1) : qui est obtenu par la bigorne.
je **bigorne**, tu bigornes, il bigorne, ils bigornent (bigorner : battre le fer sur la bigorne, l'enclume, pour lui donner une forme arrondie ; fouler des peaux sur la bigorne).
3. un **bigorne** : une langue argotique, un jargon.
un sonnet bigorne : qui est argotique.

bilame / bilâmes

1. un **bilame** : une bande métallique double.
2. nous nous **bilâmes** (se biler : se faire de la bile, se faire du souci).

bilan / bilant

1. un **bilan** : un inventaire d'une situation financière ou des éléments d'une situation ; un résultat, une récapitulation ; un examen de santé ; une évaluation.
2. en **se bilant** (se biler : se faire de la bile, se faire du souci).

il n'est pas **bilant** : est facile à vivre.

bile / bile, biles, bilent / bill / Bill

1. une **bile** : un suc digestif sécrété par les hépatocytes, liquide jaune doré, noircissant à l'air, visqueux, très amer ; une manifestation de la colère ou de la mélancolie.
je **me bile**, tu te biles, il se bile, ils se bilent (se biler : se faire de la bile, se faire du souci).
2. un **bill** : un projet de loi en Angleterre ; une loi votée par le Parlement anglais et sanctionnée par le souverain.
3. **Bill** : un diminutif de William.

bilions / billion

1. nous nous **bilions** (se biler : se faire de la bile, se faire du souci)
2. un **billion** : un nombre.

billard / billiard

1. un **billard** : un jeu d'adresse qui se joue à l'aide de trois billes ou boules, que l'on pousse, l'une contre les deux autres, à l'aide d'une queue, sur une table rectangulaire, munie de rebords, et recouverte d'un tapis vert ; la table et la salle utilisées ; une table d'opération chirurgicale ; un lit.
2. un **billiard** : un nombre.

billon / billons, billions

1. un **billon** : un alliage de cuivre et d'une faible dose d'argent ; une monnaie faite de cet alliage ; une monnaie divisionnaire métallique, considérée comme défectueuse ; un lieu réservé à la refonte des pièces de monnaie défectueuses ; de la menue monnaie, de la ferraille ; tout ce qui, aux yeux de quelqu'un, est sans valeur, digne d'être rejeté ; un alliage d'un métal précieux à d'autres métaux ; un alliage avec lequel on fait les monnaies comprenant du cuivre, de l'étain et du zinc.
2. un **billon** : une pièce de bois, une bille de bois, un billot ; un sarment de vigne taillé très court.
3. nous **billons**, nous **billions** (biller : bombarder violemment) (biller : corder un ballot au moyen de la bille, un morceau de bois servant à serrer les cordes ; attacher la corde à la bille, une pièce de bois placée derrière le cheval de halage ; charger une charrette avec une billeure, une corde serrée avec des billes).

binaire / binèrent

1. elle ou il est **binaire** : est formé(e) de deux éléments ; comporte deux aspects ; est basé(e) sur le nombre deux ; est simpliste.
2. une **binaire** : une étoile double physique.
3. ils **binèrent** (biner : labourer la terre pour la deuxième fois ; la soumettre à une seconde façon ; ouvrir la surface d'un sol avec une binette) (biner : célébrer deux messes le même jour).

bip / bipe, bipent, bipes / bipe

1. un **bip** : un signal sonore ; un appareil de radiomessagerie.
2. je **bipe**, il bipe, ils bipent, tu bipes (biper : appeler, prévenir quelqu'un avec un bip).
3. une ou un **bipe** à 2 pores : un amphisbénien.

bipasse / bipasse, bipassent, bipasses

1. un **bipasse** ou *by-pass* : un circuit de dérivation ; un canal de dérivation d'un fluide ; un robinet y correspondant ; une opération chirurgicale.
2. que je **bipasse**, qu'ils bipassent, que tu bipasses (biper : appeler, prévenir quelqu'un avec un bip).

bipied / bipiez

1. un **bipied** : un support.
2. vous **bipiez** (biper : appeler, prévenir quelqu'un avec un bip).

bis / bisse, bisses, bissent / bisse

1. (crier) **bis** : pour demander qu'un morceau de musique ou de chant soit répété.
5 bis, trente bis : répété une fois.
je **bisse**, il bisse, tu bisses, ils bissent (bisser : crier bis, demander à un artiste de recommencer ce qu'il vient d'exécuter ; recommencer, répéter).
3. une **bisse** : sur un blason, un genre de couleuvre.

4. un **bisse** : un long canal qui conduit l'eau d'un torrent ou d'un ruisseau de montagne jusqu'au-dessus des prés et des vignes qu'il irrigue. [Suisse]

Il livre le pain **bis** [se prononce comme bi] au 34 **bis** (se prononce comme bisse].

bismuth / bizut ou bizuth

1. un **bismuth** : un métal ; un élément chimique.
2. un **bizut** ou **bizuth** : celui qui est brimé ou violenté sous prétexte d'intégration.

bison / bisons

1. un **bison** : un mammifère.
2. nous **bisons** (biser).

bissecter, bissection / dissection, disséquer

1. **bissecter** : diviser en deux parties égales.
une **bissection** : une division en deux parties égales ; une section d'un embryon en deux parties en vue d'augmenter le nombre de jeunes obtenus par transfert embryonnaire, voir le dictionnaire des sciences animales.

2. une **dissection** : une succession de gestes chirurgicaux au cours desquels les structures anatomiques que l'on veut étudier, utiliser, transformer, sont isolées les unes des autres, et séparées des éléments ou tissus étrangers ; une analyse approfondie ; une analyse du comportement, des sentiments d'un être humain ; une décomposition de quelque chose en éléments simples.
disséquer : dégager et dissocier méthodiquement les éléments anatomiques ; analyser le comportement, les réactions de quelqu'un ou d'un organe, d'une fonction ; analyser une réalité sociale, historique, un concept ; décomposer une œuvre, etc. pour mieux la comprendre ou la faire comprendre.

bitter

Il a bu un **bitter**. Il ne va rien **bitter** (ou biter, comprendre).

biuret, biurétique / diurèse, diurétique

1. un **biuret** : une ou un amide de l'acide allophanique.
biurétique : qui présente la réaction du biuret.
2. une **diurèse** : le volume d'urine sécrétée par les reins.
diurétique : augmente la sécrétion urinaire.

bizarre / blizzard

1. elle ou il est **bizarre** : est difficile à comprendre en raison de son étrangeté ; s'écarte de l'ordre habituel des choses.
2. un **blizzard** : une aveuglante tempête de neige, poussée par un vent violent et accompagnée d'un froid très vif.

blase, blases, blasent / blase / blaze

1. je **blase**, tu blases, il blase, ils blasent (blaser : lasser, ne plus intéresser ; rendre, par une pratique abusive, insensible, indifférent aux émotions vives, aux plaisirs).
2. un **blase** ou **blaze** : un nom ; un nez.
3. un **blaze** ou une bourre : une soie lâche servant à la fixation du cocon de ver à soie.

blason / blasons

1. un **blason :** l'ensemble des pièces formant l'écu héraldique d'un État, d'une ville, d'une famille.
le blason : la science des armoiries.
un blason : une pièce de vers à rimes plates pour faire l'éloge, la satire, la critique de quelqu'un.
2. nous **blasons** (blaser : lasser, ne plus intéresser ; rendre, par une pratique abusive, insensible, indifférent aux émotions vives, aux plaisirs).

blasèrent / blazer

1. ils **blasèrent** (blaser : lasser, ne plus intéresser ; rendre, par une pratique abusive, insensible, indifférent aux émotions vives, aux plaisirs).
2. un **blazer** [plusieurs prononciations] : une veste de sport, le plus souvent en flanelle unie (autrefois à rayures de couleurs vives).

blast / blaste

1. un (effet de) **blast** : une onde de choc provoquée par une explosion ; un ensemble de lésions organiques liées aux ondes de surpression causées par une explosion.
2. un **blaste** : la partie d'un embryon végétal comprenant la radicule et la tigelle, et susceptible de se développer par la germination ; un progéniteur immature non différencié des lignées hématopoïétiques.

blende / blinde, blindée, blindes / blinde, blindent, blindes

1. une **blende** : un minerai de zinc, composé essentiellement de sulfure de zinc et renfermant souvent du plomb et du cadmium.
2. **à toute blinde** ou à toute blindée : à toute vitesse.
des **blindes** : des pièces de bois soutenant les fascines d'une tranchée, d'un abri et mettant les occupants à l'abri de la vue et des projectiles de l'ennemi.
je **blinde**, il blinde, ils blindent, tu blindes (blinder : garnir de blindes une tranchée ou un ouvrage fortifié ; consolider les parois d'une tranchée, d'un tunnel, d'un puits au moyen d'un coffrage ; renforcer les parties les plus vulnérables d'un véhicule, d'un vaisseau, etc. ; protéger un appareil électrique par l'emploi d'un blindage ; endurcir, immuniser contre quelque chose).

blette

1. une poire **blette**, un fruit blet : qui est arrivé(e) à une maturité avancée.
2. une **blette** ou une bette, une poirée : une plante.

bloc / block / bloque / bloque, bloques, bloquent

1. un **bloc** : l'action de bloquer, de rendre immobile ; une masse pesante, informe et assez considérable constituée d'un seul tenant ; un ensemble de choses formant un tout plus ou moins homogène ; un paquet de feuilles de papier de petites dimensions, collées ensemble par la tranche et pouvant se séparer avec facilité ; un groupe d'immeubles ; un immeuble groupant plusieurs appartements ; une alliance, une union plus ou moins étroite de partis politiques ou d'États ; un instrument de torture ; une prison, une salle de police.
à bloc : complètement, à fond ; au maximum.
d'un bloc, en bloc : en totalité.
2. un **block** ou bloc-système : un dispositif de signalisation ferroviaire.
3. je **bloque**, il bloque, tu bloques, ils bloquent (bloquer : réunir en bloc, mettre ensemble ; grouper ; arrêter, immobiliser ; serrer à bloc ; barrer, boucher, obstruer ; arrêter un ballon ; investir par un blocus ; empêcher le passage).
3. une **bloque** : une préparation intensive des examens universitaires.
je **bloque**, il bloque, tu bloques, ils bloquent (bloquer : : étudier en prévision des examens).

bloom, blooming / bloom / bloum / Blum

1. un **bloom** : un produit de dégrossissage d'un lingot, obtenu par passage au laminoir.
un **blooming** : un gros laminoir réversible transformant en blooms des lingots bruts.
2. le **bloom** phyto-planctonique : un processus de concentration rapide des cellules phyto-planctoniques dans une masse d’eau.
[en anglais : *bloom*] une efflorescence : une prolifération dans le milieu marin de microorganismes végétaux dans des conditions hydroclimatiques favorables.
3. un **bloum** : un chapeau d'homme ; un réserviste.
4. Léon **Blum** : un homme politique français.

blouse / blouse, blouses, blousent / blues

1. une **blouse** : un des six trous d'un ancien billard.
je **blouse**, il blouse, tu blouses, ils blousent (blouser une bille de billard : la faire entrer dans une des blouses ; blouser son adversaire : mettre la bille de son adversaire dans une des blouses ; blouser quelqu'un : l'induire en erreur ; le tromper).
2. une **blouse** : un vêtement de grosse toile en forme de chemise ; un vêtement y ressemblant : un vêtement pour protéger les autres vêtements ; un corsage.
je **blouse**, il blouse, tu blouses, ils blousent (blouser : bouffer à la façon d'une blouse).

3. un **blues** : un thème musical d'origine noire américaine dont la trame harmonique est très utilisée par les musiciens de jazz ; une musique de jazz lente sur laquelle on danse.
avoir le blues : être mélancolique ; avoir le cafard.

bobonne / bombonne, bonbonne / bonbonnière

1. une **bobonne** : une bonne d'enfant ; une servante ; une femme mariée d'un certain âge, accaparée par les tâches domestiques et ses enfants.
2. une **bombonne** ou **bonbonne**, bombe : une grosse bouteille à large ventre, en verre entouré d'osier en grès ou parfois en métal, utilisée notamment pour la conservation de l'alcool.
3. une **bonbonnière** : une boite à bonbons.

bocage / bocage, boccage

1. un **bocage** : un petit bois naturel caractérisé par des arbres peu élevés et clairsemés ; le type de paysage où les terres et les prairies sont encloses par des levées de terre plantées d'arbres, de haies vives et où l'habitat est dispersé.
2. un **bocage** ou **boccage** : une fonte mélangée aux laitiers et extraite par petits fragments grâce au bocardage.

bocard

1. un **bocard** ou bocambre : une machine servant à broyer le minerai destiné à la fonte et à réduire certaines substances en poudres fines.
bocarder : écraser au moyen du bocard le minerai pour le débarrasser de sa gangue.
2. un **bocard** ou boxon, boccard, bocson : une maison de prostitution, un lupanar.

bodhi / body

1. un **bodhi** : le stade final de la méditation bouddhique.
2. un **body** : un vêtement.

boëte, boite / boëtte / boite, boîte / boite, boites, boitent

1. une **boëte** ou **boite** : l'état du vin à point pour la consommation ; une boisson courante, une piquette.
2. une **boëtte** ou bouette (1) : l'ensemble des tout jeunes poissons ; un appât utilisé pour la pêche en mer.
3. une **boite** (*anciennement* : **boîte**) : un récipient généralement muni d'un couvercle, de forme, de matière, de dimensions variables, destiné à contenir des objets de différentes natures ; un récipient ; la cavité d'un os dans laquelle s'articule un autre os ; une cavité osseuse contenant certains organes, en particulier le cerveau et la moelle épinière.
4. je **boite**, tu boites, il boite, ils boitent (boiter : marcher en penchant son corps inégalement d'un côté ou de l'autre ; ne pas aller droit, en particulier au point de vue intellectuel, moral, logique ; manquer de symétrie, d'harmonie, ne pas suivre les normes habituelles).

boguet / boggie, bogie / boghead / buggy, boghei, boguet / buggy

1. un **buggy** ou **boghei**, **boguet** : une voiture légère et découverte, à brancards longs et minces et montée sur deux roues.
2. un **buggy** : une voiture tout-terrain.
3. un **boguet** : un cyclomoteur [Suisse]
4. un **boggie** ou **bogie** : un châssis mobile porté par deux ou quelquefois trois essieux, supportant l'extrémité d'une locomotive ou d'un wagon.
5. un **boghead** : un charbon.

boille / boy

1. une **boille** : une ancienne mesure de capacité pour le vin.
2. un bouille ou une **boille**, une berthe : un bidon à lait.
3. une **boille** ou un bouille : un ventre, une panse ; une femme ou une fille courte et grosse.
4. un **boy** : un jeune garçon anglais ; un domestique de couleur ; un serviteur ; un soldat américain ; un danseur faisant partie d'une troupe, d'un ensemble, dans les spectacles de music-hall.

bois, boit / bois

1. je **bois**, tu bois, il boit (boire : avaler un liquide ; absorber un liquide ; se laisser pénétrer, imprégner par un liquide).

2. un **bois** : un ensemble d'arbres croissant sur un terrain d'étendue moyenne ; ce terrain ; ce qui a une disposition similaire ; la partie de l'arbre utilisée comme moyen de chauffage ; la substance compacte de l'arbre utilisée dans la fabrication de nombreux objets.
3. des **bois** : les excroissances osseuses qui se forment en ramure sur la tête des cervidés.

bolus / bonus

1. un **bolus** : une masse d'aliments progressant dans le tube digestif ; une quantité importante d'un médicament injectée en une seule fois par voie intraveineuse.
2. un **bonus** : une prime, une réduction, un supplément.

bombardon / bombardons

1. un **bombardon** : une contrebasse à vent, en cuivre et à pistons, qui donne des basses très sonores.
2. nous **bombardons** (bombarder : lancer, larguer des obus, des bombes ; presser, harceler ; nommer inopinément quelqu'un à un emploi, à une fonction importante).

bombe / bombe, bombes, bombent / bonde

1. faire la **bombe** ou faire bombance, bomber : faire un festin, faire bombance.
2. une **bombe** : un globe de fer, muni d'une mèche qui communique le feu à la charge ; un projectile rempli d'explosif, qui éclate au contact du point de chute ou au moment réglé par un dispositif spécial ; tout engin explosif posé ou lancé à la main ; un engin ou un appareil préparé pour produire une explosion ; un appareil produisant la diffusion ou la désagrégation de son contenu ; un atomiseur ; un aérosol, un récipient en métal ou en verre armé contenant un médicament liquide ou en poudre, qui peut être projeté par un gaz sous pression (les gouttelettes produites sont plus fines que celles d'un nébulisateur) ; une bombonne ou bonbonne ; une casquette à calotte hémisphérique, généralement en velours, de couleur sombre, portée par les cavaliers.
je **bombe**, tu bombes, il bombe, ils bombent (bomber : frapper, battre quelqu'un ; aller très vite ; tracer ou dessiner avec de la peinture en bombe ; cintrer comme une bombonne, rendre convexe ; prendre une forme convexe, arrondie).
3. une **bonde** : une ouverture pour que l'eau d'un étang ou d'un réservoir s'écoule ; la pièce de bois qui ferme cette ouverture ; une fermeture hydraulique pour un évier ou un appareil ménager ; un trou au milieu d'une douve de tonneau ; la pièce de bois qui sert à obturer ce trou.

bombons / bonbon

1. nous **bombons** (bomber : frapper, battre quelqu'un ; aller très vite ; tracer ou dessiner avec de la peinture en bombe ; cintrer comme une bombonne, rendre convexe ; prendre une forme convexe, arrondie).
2. un **bonbon** : une petite friandise à base de sucre aromatisé ; une chose très douce, délicieuse jusqu'à l'excès parfois ; un gâteau sec [Belgique].

bon / bond

1. il est **bon** : est satisfaisant, efficace, exact, compétent, bénéfique, apte, excellent, délicieux, agréable, heureux ; est généreux, gentil, aimable ; est grand, définitif, violent ; ...
bon ! (pour marquer l'approbation, le mécontentement, la fin d'une discussion, etc.)
un bon : celui qui montre de la bonté ; celui qui réussit ; celui ou ce qui correspond aux attentes, aux normes.
2. un **bon** : un document autorisant à faire quelque chose ou à percevoir de l'argent.
un bon de commande, un bon de livraison, un bon à tirer
3. un **bond** : l'action de s'élever par une brusque détente musculaire ; un élan imprévu et isolé ; une progression subite et importante ; un rejaillissement à la suite d'un choc contre un corps dur.

C'est un **bon** ami [se prononce comme une bonne amie] qui a donné ce **bon** [se prononce comme un bond] d'achat.

boni / boni, bonni, bonis, bonnis, bonit, bonnit, bonît, bonnît

1. un **boni** : le surplus des fonds alloués par rapport à la dépense effectuée ; le surplus de la recette par rapport aux prévisions ; ce qui est en surplus ; ce qui revient au propriétaire sur le produit de la vente de son gage, après retenue par le Mont-de-Piété de la somme avancée et des intérêts.
2. **boni**(e)(es)(s) ou **bonni**(e)(es)(s), je bonis ou bonnis, il bonit ou bonnit, qu'il bonît ou bonnît (bonir ou bonnir : raconter ; tenir un propos quelconque.

book / bouc / bouque / bouque, bouques, bouquent

1. [en anglais : ***book***] un livre.
2. un **bouc** : le mâle de la chèvre ; un homme qui sent mauvais ; un homme d'une lubricité anormale.

un bouc émissaire : celui qui on fait retomber les fautes des autres.
un bouc ou une barbe de bouc : une petite barbe qui se porte au menton, le reste du visage étant rasé.
porter le bouc
3. une **bouque** : une embouchure d'une passe, d'un canal, d'un bras de mer.
je **bouque**, tu bouques, il bouque, ils bouquent (bouquer ; donner un baiser par contrainte)
faire bouquer quelqu'un : le forcer à faire ce qui lui déplait ; l'amener à renoncer, refuser, craindre, ne pas oser entreprendre.
faire bouquer le renard, le blaireau, etc. : les faire sortir de leur terrier.

bord / bore / bort

1. un **bord** : chaque côté d'un navire, bâbord et tribord ; ce qui délimite une surface.
2. un **bore** : un corps simple, métalloïde ; un élément chimique.
3. un **bort** : une variété de diamant, inutilisable comme pierre précieuse à cause de ses défauts. [bort peut se prononcer de deux façons.]

boss / bosse / bosse, bosses, bossent

1. un **boss** : un patron ; un chef d'entreprise.
2. une **bosse** : une protubérance naturelle ; une enflure due à un choc, une contusion, principalement sur la tête ; une élévation, une partie renflée sur une surface.
3. une **bosse** : un cordage fixé par une de ses extrémités à un point solide et qui sert principalement à tenir tendu le câble, etc. autour duquel il s'enroule.
4. je **bosse**, tu bosses, il bosse, ils bossent (bosser : travailler).

bote / botte / botte, bottes, bottent

1. une main **bote**, un pied bot : qui est déformé(e) avec incurvation.
2. une **botte** : un ensemble de produits de même nature, réunis et serrés par un lien, pour former une unité, un étalon de vente ; une chaussure enveloppant le pied, la jambe et parfois la cuisse ; un coup porté à un adversaire avec le fleuret ou l'épée ; des propos vifs et imprévus ; un tonneau qui servait de mesure de capacité et de poids.
3. je **botte**, tu bottes, il botte, ils bottent (botter : mettre les bottes à quelqu'un ; munir quelqu'un de bottes, de chaussures ; fabriquer, fournir des bottes, des chaussures ; convenir, plaire ; donner un coup de pied ; se charger de boue ou de neige.

bothri(o)- / botry(o)-

1. **bothri(o)**- « petite cavité »
2. **botry(o)**- « grappe de raisin ».

boucan / toucan

1. un **boucan** : un gril de bois sur lequel les habitants de l'Amérique et des iles Caraïbes fumaient les viandes ou les poissons ; un lieu où se pratiquait cette opération ; de la viande ou du poisson ainsi fumés ; un lieu de débauche ; un bruit assourdissant ; un désordre, une agitation bruyante.
2. un **toucan** : un oiseau.

boucharde / boucharde, bouchardes, bouchardent / mouchard, moucharde / moucharde, mouchardes, mouchardent

1. une **boucharde** : un marteau de tailleur de pierre ; un rouleau métallique présentant des aspérités, utilisé par les maçons.
je **boucharde**, tu bouchardes, il boucharde, ils bouchardent (boucharder : travailler la pierre ou le ciment frais à l'aide d'une boucharde ; colmater).
2. un **mouchard** : un appareil de contrôle ; un judas d'une porte ; un dénonciateur.
une **moucharde** : une dénonciatrice.
je **moucharde**, tu mouchardes, il moucharde, ils mouchardent (moucharder : dénoncer, être un dénonciateur).

bouche / bouche, bouches, bouchent / bush / Bush

1. une **bouche** : l'ensemble formé par la cavité buccale constituée par le vestibule de la bouche et la cavité buccale proprement dite ainsi que par les structures qui la délimitent (lèvres de la bouche, langue, voile du palais, face interne des joues) ; plus spécifiquement l'orifice externe de la cavité buccale bordé par les lèvres de la bouche ; cette cavité en tant qu'elle communique avec les voies respiratoires et donne passage à l'air ; une personne, par rapport à ses besoins alimentaires ; une personne qui parle ; la cavité buccale des animaux montés ou attelés, des grenouilles, de certains poissons ; un orifice d'une cavité, d'un objet creux ; une ouverture à l'air libre d'un lieu.

2. je **bouche**, il bouche, tu bouches, ils bouchent (boucher : remplir, combler ; faire obstacle ; obstruer ; encombrer en gênant ou empêchant le passage).
3. un **bush** : une formation végétale adaptée à la sécheresse.
4. Georges Herbert Walker **Bush** : un homme politique américain, président des États-Unis.
Georges Walker Bush : un homme politique américain, président des États-Unis.

bouchèrent, boucher / bouchère, boucher

1. ils **bouchèrent** (**boucher** : remplir, combler ; faire obstacle ; obstruer ; encombrer en gênant ou empêchant le passage.
2. un **boucher** : celui qui abat lui-même le bétail dont il vend ensuite la viande au détail ; un homme aux instincts sanguinaires.
une **bouchère**, un **boucher** : celle, celui qui tient un commerce de viande au détail.

Bouddha / bouda, boudas, boudât

1. **Bouddha** : l'éveillé, l'illuminé, le surnom de Gautama, appelé aussi Çâkya-Mouni, fondateur du bouddhisme.
un bouddha : celui qui, par détachement, a rompu la chaine des renaissances, a atteint l'illumination, et est entré dans le nirvâna ; une statue, un bibelot représentant le ou un bouddha dans la posture du lotus.
2. il **bouda**, tu boudas, qu'il boudât (bouder : manifester du mécontentement, de l'humeur par l'expression du visage, par son silence, par son attitude ; manifester de l'humeur, de l'irritation contre quelqu'un ou quelque chose, refuser de s'y intéresser).

boudine / boudine, boudines, boudinent

1. je **boudine**, il boudine, tu boudines, ils boudinent (boudiner : exécuter l'opération du boudinage ; pour un vêtement, serrer exagérément.
2. une **boudine** : dans la fabrication des vitres par le procédé des plateaux, une bosse que présente le verre au centre du plateau, une ouverture circulaire pratiquée à cet endroit.
le trou de ta boudine : ton nombril.

boudreuil / bouvreuil

1. un **boudreuil** : un poisson.
2. un **bouvreuil** : un oiseau.

boue / bouh / bous, bout / bout

1. une **boue** : un mélange d'eau et de terre ou de poussière ; un mélange extrêmement sale de terre, d'eau et d'immondices ; une terre délayée ou détrempée ; une terre détrempée qui possède certaines propriétés ; une matière y ressemblant ; une chose vile et méprisable.
2. **bouh** ! (pour exprimer le chagrin, les pleurs, la lassitude).
3. je **bous**, tu bous, il bout (bouillir : être en état d'ébullition ; être en état d'excitation ; cuire dans un liquide en ébullition ; nettoyer, stériliser dans l'eau bouillante ; faire bouillir ; porter à ébullition).
4. un **bout** : ce qui est à l'extrémité, à la fin.
à bout de : à la fin d'une chose, d'une opération, d'un processus.
un bout de quelque chose : un fragment, une partie.
un bout de chou ou bout'chou : un enfant.

bouffissure / boursoufflure

1. une **bouffissure** : l'état ou le caractère de (ce) qui est bouffi (qui a pris du volume de façon excessive ; qui a le visage enflé sous l'effet de la colère ; qui manifeste une excessive satisfaction de soi au point d'en être ridicule.
2. une **boursoufflure** (*anciennement* : boursouflure) : une partie gonflée sur une surface plane, une emphase, une grandiloquence.

bouffon / bouffons

1. une bouffonne, un **bouffon** : une comédienne, un comédien qui joue la farce, la pantomime ; celle, celui qui était chargé(e) d'amuser un roi par ses facéties ou ses moqueries ; celle, celui qui aime à faire rire ; une ou un rustre, une femme ou un homme sans délicatesse.
servir de bouffon : faire rire à ses dépens.
elle est bouffonne, il est **bouffon** : provoque le rire par son côté comique ; est incompatible avec la réalité.
2. nous **bouffons** (bouffer : enfler les joues ; être en colère ; souffler violemment ; prendre du volume en se distendant ; gonfler ; manger avec avidité ; dépenser sans discernement, dilapider ; consommer abondamment).

bouge / bouge, bouges, bougent

1. un **bouge** : une petite pièce, une pièce de grenier en hémicycle où il n'y a place que pour un lit ; un hôtel, une chambre d'hôtel misérable ; une maison, un logement misérable ; un taudis ; un café, un cabaret mal famé ; une partie concave ou convexe d'un objet.
2. je **bouge**, il bouge, tu bouges, ils bougent (bouger : pour le sang, bouillonner ; faire un mouvement, remuer ; manifester son existence en remuant, en faisant quelque chose ; changer de place, quitter un lieu ; se mettre en mouvement ; changer ; se mettre à agir).

bouille / bouille, bouilles, bouillent

1. une **bouille** : une hotte pour la vendange ; une mesure de charbon de bois, de braise employée dans les salines.
un **bouille** ou une boille, une berthe : un bidon à lait.
un **bouille** ou une boille : un ventre, une panse ; une femme ou une fille courte et grosse.

2. une **bouille** ou un bouloir : une longue perche dont les pêcheurs se servent pour remuer la vase et troubler l'eau.
je **bouille**, il bouille, tu bouilles, ils bouillent (bouiller : bouiller : remuer l'eau d'une rivière avec une bouille).
une bouilleuse, un **bouilleur** : celle, celui qui trouble l'eau, en utilisant une bouille.

3. une **bouille** : une marque de plomb apposée sur les pièces de drap et d'autres étoffes déclarées au bureau des fermes du roi ; un droit payé pour l'apposition de cette marque.
je **bouille**, il bouille, tu bouilles, ils bouillent (**bouiller** : marquer une étoffe suivant les règles prescrites).

4. une **bouille** : une tête, une expression du visage.

5. ils **bouillent**, que je bouille, que tu bouilles, qu'il bouille, qu'ils bouillent (bouillir : être en état d'ébullition ; être en état d'excitation ; cuire dans un liquide en ébullition ; nettoyer, stériliser dans l'eau bouillante ; faire bouillir ; porter à ébullition).
une bouilleuse, un **bouilleur** : celle, celui qui, par profession, fait bouillir une substance.
un bouilleur : ce qui fait bouillir l'eau.

bouillon / Bouillon / bouillons, bouillions

1. nous **bouillons**, nous bouillions (bouillir : être en état d'ébullition ; être en état d'excitation ; cuire dans un liquide en ébullition ; nettoyer, stériliser dans l'eau bouillante ; faire bouillir ; porter à ébullition).
2. **Bouillon** : une ville de Belgique.
3. un **bouillon** blanc : une plante.
un bouillon noir : une bardane, une plante.
4. un **bouillon** : une agitation qui se produit à la surface d'un liquide, dès qu'il entre en ébullition ; un état d'effervescence ; une bulle, une onde qui se forme dans un liquide en état d'agitation ou d'ébullition ; un aliment liquide où l'on fait bouillir certaines substances. un bouillon.

boujon, boujonner / goujon, goujonner

1. un **boujon** : une barre, une traverse de fer.
boujonner : garnir de boujons.
2. un **goujon** : un poisson ; une broche, une cheville de fer ou de bois servant à réunir deux parties.
goujonner : assembler à l'aide de goujons.

boulaie / boulé / boulée / bouler / boulet

1. une **boulaie** ou bouleraie : une plantation de bouleaux.
une **boulaie** ou boulaye, boullaye : une masse courte faite de bois ou de cuir bouilli et que portaient autrefois les huissiers et les sergents de police.

2. un **boulé** : une étape de la cuisson du sucre.
elle est boulée, il est **boulé** : est pelotonné(e), recroquevillé(e).
un lapin boulé : qui est ramassé sur lui-même sous l'effet d'un coup de fusil mortel.

3. le goujon à la **boulée**, la pêche à la boulée : une façon de pêcher le goujon.

4. **bouler** : tomber en se ramassant sur soi-même comme une boule ; tuer un lapin, un lièvre ; faire rouler à terre d'un mouvement précipité ; culbuter ; renverser ; donner une forme arrondie.

5. un **boulet** : un projectile sphérique d'artillerie ; une boule de métal fixée par une chaine à un pied du forçat ; une contrainte, une obligation pesante ; un aggloméré de charbon ; la grosseur ronde que forme chez le cheval l'articulation du canon et du paturon.

boule / boule, boules, boulent / bull-

1. une **boule** : un objet naturel ou façonné, creux ou plein, de forme sphérique.

2. je **boule**, tu boules, il boule, ils boulent (bouler : tomber en se ramassant sur soi-même comme une boule ; tuer un lapin, un lièvre ; faire rouler à terre d'un mouvement précipité ; culbuter ; renverser ; donner une forme arrondie).
3. un **bull-finch** : un obstacle de steeple-chase formé d'un talus surmonté d'une haie.
un **bull-terrier** : un chien.

Le **bull-terrier** [se prononce comme bouledogue] aboie quand le **bull** (bulldozer) passe.

bouleau / boulotte, boulot / boulot / boulotte, boulottes, boulottent

1. un **bouleau** : un arbre ; son bois.
2. elle est **boulotte** : est petite et rondelette ; il est **boulot** : est petit et rondelet.
un (pain) boulot : de forme arrondie.
2. un **boulot** : un travail.
aller au boulot, rentrer du boulot, chercher un boulot.
3. je **boulotte**, tu boulottes, il boulotte, ils boulottent (boulotter : manger) (boulotter : mener un train de vie tranquille, sans surprise).

boulonnais / boulonner

1. elle est boulonnaise, il est **boulonnais** : est de Boulogne-sur-Mer ou de ses environs.
2. vous boulonnez, je boulonnai, je boulonnais, tu boulonnais, il boulonnait, ils boulonnaient, boulonné(e)(es)(s) (**boulonner** : arrêter, assembler des pièces de fer ou de charpente au moyen de boulons ; travailler).

bour / bourg / bourre / bourre, bourres, bourrent

1. un **bour** : un valet d'atout, au jeu de yass. [Suisse]
2. un **bourg** : une agglomération rurale moins importante que la ville ; en Grande-Bretagne, une agglomération fortifiée qui jouissait d'une indépendance administrative et politique et qui était représentée au Parlement.
3. une **bourre** : un amas de poils provenant de la peau d'animaux à poils ras, grattée avant tannage, utilisé en bourrellerie et pour la fabrication du feutre ; tout amas de laine, déchets textiles, matières souples et compressibles, souvent sous forme de poils ou de brins, qui peut servir à remplir une enveloppe de tissu, une cavité.
être à la bourre : être en retard.
je **bourre**, il bourre, tu bourres, ils bourrent (bourrer : remplir complètement de bourre ou de matière souple ; enfoncer la bourre dans une arme à feu que l'on vient de charger et la tasser avec la baguette ; remplir aux limites de la capacité et en tassant la matière qui sert à remplir ; pour un chien, forcer l'arrêt sur le gibier ; pour un cheval, foncer, se lancer brusquement en avant contre la volonté de son cavalier ; constituer un arrêt à la manière de la bourre ou d'un objet bourré).
bourrer le crâne à quelqu'un : lui raconter des histoires peu vraisemblables ; présenter une situation compromise sous un jour mensongèrement favorable).

bourbe / bourde / bourde, bourdes, bourdent / tourbe

1. une **bourbe** : une boue épaisse qui se forme et se dépose au fond d'une eau stagnante ; ce qui est vil, bas, abject.

5. une **tourbe** : un ensemble de personnes jugées méprisables ou sans intérêt.

6. une **tourbe** : un combustible fossile d'aspect noirâtre.

2. une **bourde** : une histoire inventée pour amuser ou pour dissimuler la vérité ; une erreur grossière due à l'ignorance ou à l'étourderie.
je **bourde**, tu bourdes, il bourde, ils bourdent (bourder : dire des bourdes, des plaisanteries).

3. une **bourde** : un étai permettant de soutenir provisoirement un navire échoué ; une longue perche servant aux bateliers à diriger leur embarcation sur les rivières, les canaux.

4. une **bourde** : un mélange de sel et de soude servant à la fabrication du savon et du verre.

bourgmestre / vaguemestre / webmestre

1. une ou un **bourgmestre** : le titre donné en Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Suisse, etc. à la première magistrate, au premier magistrat des villes et dont les fonctions sont analogues à celles du maire en France
2. une ou un **vaguemestre** : une officière chargée, un officier chargé de veiller à la bonne marche des convois militaires ; une sous-officière, un sous-officier ou une officière marinière, un officier marinier chargé(e) du service de la poste dans un régiment ou dans un établissement militaire marinier ou un navire de guerre ; une employée préposée, un employé préposé au courrier, à la transmission des plis officiels dans une entreprise, une administration.

3. une ou un **webmestre** : l'administratrice, l'administrateur d'un site informatique.

bourrasse

1. je **bourrasse**, il bourrasse, ils bourrassent, tu bourrasses ; nous bourrassions ; vous bourrassiez (bourrasser : maltraiter, rudoyer [Québec]).
2. que je **bourrasse**, qu'ils bourrassent, que tu bourrasses ; que nous bourrassions ; que vous bourrassiez (bourrer : remplir complètement de bourre ou de matière souple ; enfoncer la bourre dans une arme à feu que l'on vient de charger et la tasser avec la baguette ; remplir aux limites de la capacité et en tassant la matière qui sert à remplir ; pour un chien, forcer l'arrêt sur le gibier ; pour un cheval, foncer, se lancer brusquement en avant contre la volonté de son cavalier ; constituer un arrêt à la manière de la bourre ou d'un objet bourré).

box / boxe / boxe, boxes, boxent

1. un **box** : une stalle où un cheval est logé sans être attaché ; un compartiment dans un garage ou un emplacement particulier où l'on gare un véhicule ; une loge dans laquelle prennent place les accusés d'un procès ; une partie d'une salle cloisonnée.
2. [en anglais : **box**] une boite ou boîte
3. un ***box*** ou *box-calf* : un cuir obtenu à partir de peaux de veau tannées au chrome et utilisé dans la confection d'empeignes et de tiges de chaussures.
3. la **boxe** : un sport de combat.
4. je **boxe**, tu boxes, il boxe, ils boxent (boxer : pratiquer la boxe, livrer un combat de boxe ; frapper à coups de poing).

boxer

Si tu veux **boxer**, mets ton **boxer** [se prononce comme boxèrent] et attache ton **boxer** (ton chien, se prononce comme boxeur].

boxon / boxons

1. nous **boxons** (boxer : pratiquer la boxe, livrer un combat de boxe ; frapper à coups de poing).
2. un **boxon** ou bocard, boccard, bocson : une maison de prostitution, un lupanar.
un **boxon** : un désordre, un fouillis, une pagaille.

braco / bracot

1. une ou un **braco** : une braconnière, un braconnier.
2. un **bracot** : un gros bâton, un gourdin,...

brai / braie, braies, braient / braie / brais, brait

1. un **brai** : un résidu de la distillation des goudrons de houille, de bois, de pétrole.
je **braie** ou braye, tu braies ou brayes, il braie ou braye, nous brayons, ils braient ou brayent (brayer : enduire de brai).
2. un **brai** : un piège avec lequel on prend les petits oiseaux par les pattes.
un brayon ou broyon : un piège à belettes, fouines et d'autres animaux.
3. un **brai** : de l'orge broyée pour la fabrication de la bière.
4. une **braie** : une couche, un lange d'enfant ; le nom de différents dispositifs de protection.
5. je **brais**, tu brais, il brait (braire : pour l'âne, crier).
un braiment ou braiement : le cri de l'âne.

braille, Braille / braille / braille, brailles, braillent

1. le **braille** : un système d'écriture utilisé par les aveugles, et comportant des caractères faits de traits et de points en relief.
Louis **Braille**, l'inventeur de ce procédé
2. une **braille** : une pelle utilisée à bord des harenguiers pour saler les harengs.
3. je **braille**, il braille, tu brailles, ils braillent (brailler : crier, parler plus haut que nécessaire ; chanter très fort, sans harmonie et d'une voix disgracieuse ; pleurer avec de grands cris ; dire ou chanter quelque chose d'une voix très forte, éraillée ; pour le paon, pousser son cri ; pour un chien de chasse, crier, aboyer sans être sur la voie du gibier).

bran / brand, brant

1. un **bran** de son : ce qui reste du son, lorsqu'on l'a dépourvu de son reste de farine ; du son sec ou maigre.
un bran de scie : de la poudre qui jaillit du bois lorsqu'on le scie.

un bran ou bren de Judas : une tache de rousseur.
un bran de chien : sa matière fécale.
un bran d'agace : une gomme brunâtre sécrétée généralement par les cerisiers et les pruniers.
un temps de bran ou de bren : pour la navigation, un mauvais temps, un gros temps.
2. un **brand** ou **brant**,... : une grosse épée à large et forte lame qui devait être maniée à deux mains.

brancard, brancarder / rancard, rancart, rencard, rancarder, rencarder

1. un **brancard** : une des barres de bois qui permettent d'atteler un cheval à une charrette ou de tirer un véhicule à bras d'homme ; une des barres de bois fixées à l'avant ou à l'arrière d'un objet lourd et volumineux ; une civière munie de brancards servant à transporter des objets lourds ou précieux, ou des personnes allongées.
ruer dans les brancards : vouloir se libérer de certaines contraintes, d'un milieu oppressant.
brancarder : transporter un blessé sur un brancard.
2. un **rancard** ou **rancart, rencard** : un rendez-vous ; un renseignement.
rancarder ou **rencarder** : renseigner quelqu'un ou lui donner rendez-vous.

branche / branche, branches, branchent / bronche / bronche, bronches, bronchent

1. une **branche** : une tige secondaire d'un arbre qui se développe à partir du tronc, dont elle possède la nature ligneuse, et qui porte les feuilles, les jeunes rameaux et, le cas échéant, les fruits ; dans un arbre généalogique, une lignée issue d'une même famille.

2. je **branche**, tu branches, il branche, ils branchent (brancher : pendre quelqu'un, quelque chose à une branche d'arbre ou à un gibet ; rattacher une ou plusieurs divisions d'une canalisation à une installation principale pour conduire un fluide jusqu'à un poste d'utilisation privé ; raccorder, à l'aide d'un circuit, un poste d'utilisation privé à une installation électrique principale ou à un réseau ; mettre en communication).

3. les **bronches** : les conduits aériens situés entre la trachée et les alvéoles pulmonaires comportant des éléments cartilagineux tant que leur diamètre reste égal ou supérieur à 1 mm.

4. je **bronche**, il bronche, ils bronchent, tu bronches (broncher : pour un cheval, une mule, faire une bronchade, un faux-pas ; trébucher, vaciller, tomber ; bouger, remuer ; réagir à une atteinte portée à la personne).

brandi / brandis, brandit, brandît / brandy

1. être tout **brandi** : être tout entier, d'un bloc.
2. elle est brandie, il est **brandi** : est levé(e) et agité(e) en l'air.
3. je **brandis**, tu brandis, il brandit, qu'il brandît (brandir : lever, tenir en l'air et parfois agiter à bout de bras ; présenter avec force et insistance) (brandir : assembler deux pièces de bois au moyen d'une cheville qui les traverse) (brandir [en wallon] : calfeutrer, boucher les fentes d'un cuvelage).
4. un **brandy** : une eau de vie à base de fruits.

braque / braque, braques, braquent

1. un (chien) **braque**
elle ou il est **braque** : est écervelée, un peu folle, est écervelé, un peu fou, est fantasque.
2. je **braque**, tu braques, il braque, ils braquent (braquer une arme : la pointer ; braquer un instrument : le diriger ; braquer une personne : la mettre en joue ; la mettre dans de mauvaises dispositions, l'irriter ; lui faire adopter cette attitude d'opposition ; braquer une pièce mobile : l'orienter en la tournant).

braquemard, braquemart / jacquemart, jaquemart

1. un **braquemard** ou **braquemart** : une épée courte à large et lourde lame ; un membre viril.
2. un **jacquemart** ou **jaquemart** : un automate qui frappe les heures avec un marteau ; un jouet d'enfant.
être armé comme un jaquemart : être embarrassé de ses armes.

brème, brême

1. une **brème** : un poisson.
2. une **brême** : une carte à jouer.

brenn / brenne, Brenne

1. un **brenn** : un chef militaire chez les Celtes.
2. une **brenne** : une mauvaise terre sur les sables grossiers argileux et ferrugineux du sidérolithique.
Brenne : une région peu fertile du sud du Berry, en France.

bretteur / rhéteur

1. un **bretteur** : celui qui se bat souvent à l'épée, qui aime ferrailler ; un fanfaron.
2. une rhétrice, un **rhéteur** : dans l'Antiquité, une personne qui enseignait l'éloquence ; une ou un maitre de rhétorique ; une personne qui parle bien, un orateur éloquent ; une écrivaine, un écrivain au style riche, maitre dans l'art d'écrire ; une personne, une oratrice ou un orateur dont l'éloquence apprêtée, déclamatoire et artificielle s'attache à mettre en valeur l'aspect formel du discours sans souci du contenu ; une écrivaine, un écrivain dont le style pompeux et artificiel cache la pauvreté de l'inspiration et la médiocrité de l'œuvre.

bri, bry / Brie, brie / brie / bris

1. un **bri** ou **bry** : une argile bleuâtre déposée par la mer sur les côtes de la Charente et utilisé pour la construction des digues.
2. un **bri** ou **bry** une mousse vivace qui se développe sur les arbres, principalement sur les chênes.
3. elle est briarde, il est briard : est de la **Brie**, une région en France.
un **brie** : un fromage.
4. une **brie** : un instrument de bois avec lequel le vermicellier, le boulanger, le pâtissier, donnent la dernière façon à la pâte.
5. un **bris** : l'action de briser ou de se briser ; le résultat de cette action.
un droit de bris : le droit que s'arrogeaient les seigneurs de s'approprier les épaves des vaisseaux naufragés.

bribe / bride

1. une **bribe** : un morceau de pain, un reste de nourriture que l'on donnait aux mendiants ; une petite quantité d'aliments ; dans un signal numérique formé selon une loi déterminée à partir d'un élément de donnée, une des parties émises successivement, qui possède des caractéristiques distinctes des autres.
par bribe, bribe par bribe : par petits morceaux.
des bribes : des restes insignifiants, des morceaux épars ; un savoir très fragmentaire, des connaissances rudimentaires.
2. une **bride** : la partie du harnais pour diriger un cheval et le guider ; les rênes fixées de part et d'autre du mors ; ce qui dirige, gouverne.
tenir en bride, aller à bride abattue, lâcher la bride, avoir la bride sur le cou

bric / brick / Brik / brique / brique, briquent, briques

1. un **bric-à-brac** : un ensemble d'objets de peu de valeur et de provenance diverse, présenté dans le plus grand désordre ; une brocante.

2. **de bric et de broc** ou **de brique et de broque** : d'une manière ou d'une autre ; en employant des éléments pris au hasard ; constitué d'éléments de nature diverse et de toute provenance.

3. un **brick** : un voilier.
un brick-goëlette : un navire à voiles à deux mâts.

4. un **brick** ou **bric** : une galette très fine à base de blé dur.
un brick : un beignet salé fait d'une pâte très fine.

5. un **brick** : un emballage de forme parallélépipédique.
Tetra **Brik** [nom déposé] : une série d'emballages pour des produits alimentaires.

6. une **brique** : un matériau de construction à base d'argile ; un bloc de terre réfractaire, souvent émaillé, utilisé pour se chauffer ; un produit présenté sous la forme d'une brique ; dix-mille francs ; un fragment, un éclat.

7. je **brique**, il brique, ils briquent, tu briques (briquer : dans un bateau, frotter après lavage avec une brique ou avec de la brique pilée pour nettoyer plus à fond ; laver en frottant vigoureusement ; nettoyer, frotter énergiquement et avec grand soin de manière à faire reluire les objets).

brief / briefe, briefes, briefent / brife, briffe / brife, briffe, brifes, briffes, brifent, briffent

1. un **brief** : une présentation des informations utiles.
je **briefe**, tu briefes, il briefe, ils briefent (briefer : informer par un bref exposé).
2. une **brife** ou **briffe** : un gros morceau de pain ; la nourriture, le repas ; un grand appétit.
je **brife** ou **briffe**, tu brifes ou briffes, il brife ou briffe, ils brifent ou briffent (brifer ou briffer : manger avidement et gloutonnement).

brigand / briguant

1. une brigande, un **brigand** : une soldate, un soldat d'une troupe qui n'appartenait pas à une armée régulière ; celle, celui qui se livre au vol, au pillage à main armée ; une personne malhonnête, une voleuse ou un voleur.
2. en **briguant** (briguer : rechercher ardemment, chercher à obtenir).

brignolais / brignolet

1. elle est brignolaise, il est **brignolais** : est de Brignoles, une ville en France.
2. un **brignolet** ou grignolet : un pain.

brilla, brillas, brillât / brillat-savarin

1. il **brilla**, tu brillas, qu'il brillât (briller : s'agiter, aller de-ci de-là, frétiller ; pour un chien de chasse, chercher le gibier, quêter. répandre une lumière vive, intense, parfois diffuse ; se manifester avec éclat, sortir du commun).
2. un **brillat-savarin** : un fromage.

brillons, brillions / brion / bryon / brion, bryon

1. nous **brillons**, nous brillions (briller : s'agiter, aller de-ci de-là, frétiller ; pour un chien de chasse, chercher le gibier, quêter. répandre une lumière vive, intense, parfois diffuse ; se manifester avec éclat, sortir du commun).
2. un **brion** : une partie arrondie de la coque d'un navire.
3. On a lu un **bryon** pour un bri ou bry : une argile bleuâtre déposée par la mer sur les côtes de la Charente et utilisé pour la construction des digues.
4. On a lu aussi un **brion** ou **bryon** pour un bri ou bry, une mousse vivace qui se développe sur les arbres, principalement sur les chênes.

brin / brun

Depuis plus de cent ans, on observe une prononciation souvent identique de brin et brun, l'opposition entre ces sons étant généralement peu utile. CNRTL.
1. un **brin** : un rejet bien droit provenant d'une souche restée en terre lorsqu'un arbre a été coupé ; une petite tige allongée et fragile, qui provient de la germination d'une graine ; un petit morceau que l'on a détaché d'un ensemble, généralement menu, allongé, souple ou impalpable ; un filament délié du chanvre ou du lin ; l'unité élémentaire de la laine ; chacun des fils d'un câble ; la partie d'une courroie qui transmet le mouvement ; l'un des éléments d'une canne à pêche démontable ou télescopique.
un brin de : une très petite quantité de quelque chose.
2. elle est brune, il est **brun** : est sombre, obscur(e) ; est mélancolique ; est d'une couleur qui rappelle celle des feuilles mortes ; dont les cheveux sont bruns.
un brun : une variété de couleur brune.
une brune, un brun : celle, celui qui a des cheveux bruns.

brise / brise, brises, brisent / brize

1. une **brise** : le nom générique du vent lorsqu'il est d'intensité faible ou modérée ; un vent léger, considéré comme agréable.
2. je **brise**, il brise, tu brises, ils brisent (briser : casser en deux ou plusieurs morceaux par un choc ou un coup violent ; rompre l'unité d'un système ; abolir certains liens sociaux ou individuels, certains rapports existant entre les choses ; anéantir brutalement une force matérielle ou morale, collective ou individuelle).
3. une **brize** : une herbe.

brocard, brocart

1. un **brocard** ou **brocart** : un chevreuil mâle d'un an.
2. un **brocard** : un adage juridique.
3. un **brocard** : une raillerie.
brocarder : railler.
4. un **brocart** : un tissu de soie.
un brocard / un brocart : Office québécois de la langue française.

brouillon / brouillons, brouillions

1. elle est brouillonne, il est **brouillon** : met le trouble, le désordre dans les affaires ou entre les hommes ; met du désordre dans les idées ; est confuse, désordonnée ; est confus, désordonné.
une brouillonne, un **brouillon** : celle, celui qui provoque le trouble, le désordre dans les affaires ou entre les hommes.
un **brouillon** : un brouillard, un livre de commerce ; une ébauche destinée à être rectifiée, améliorée.
2. nous **brouillons**, nous **brouillions** (brouiller : rendre un liquide trouble par agitation ; rendre trouble, confus et inutilisable ; agiter et mélanger de manière à mettre en complet désordre ; mettre du désordre dans les idées ou les affaires ; rompre une union, faire naitre la désunion entre des personnes).

bruine, bruiné, bruiner / pruine, pruiné

1. une **bruine** ou **bruinasse** : une petite pluie, très fine, qui résulte de la condensation du brouillard ; ce qui y ressemble.
un blé **bruiné** : gâté par la bruine.
bruiner : tomber de la bruine ; tomber comme de la bruine.
2. une **pruine** : une poussière cireuse recouvrant des parties de certaines plantes.
une couleur pruinée, un fruit **pruiné** : qui est recouverte ou recouvert de pruine ; qui est modifié(e) par la présence de la pruine.

bu, bus, but, bût / bue / bue, bues, buent

1. **bu**(e)(es)(s), je bus, tu bus, il but, qu'il bût (boire : avaler un liquide ; absorber un liquide ; se laisser pénétrer, imprégner par un liquide).
2. une **bue** : une cruche à anses, à large panse.
3. je **bue**, il bue, tu bues, ils buent (buer : faire la buée, la lessive ; pendant la cuisson du pain ou à la sortie du four, dégager de la buée, de la vapeur ; se couvrir de buée, de vapeur).

buccine / buccine, buccines, buccinent / buxine

1. une **buccine** ou un buccin, une buisine, busine, buisnie : une trompette ; le symbole d'une forme recourbée.
je **buccine**, il buccine, tu buccines, ils buccinent (bucciner : proclamer avec emphase).
2. une **buxine** : un alcaloïde extrait du buis, amer et fébrifuge.

bucrane, bucrâne / bugrane

1. un **bucrane** ou **bucrâne** : un motif ornemental qui se composait d'une tête de bœuf décharnée, aux cornes ornées de guirlandes et de fleurs ; un squelette de tête de bœuf.
2. une **bugrane** : un arrête-bœuf, une plante.

bure / Bure

1. une **bure** ou **bire** : pour la pêche, une nasse en osier ou une nasse composée.
2. une **bure** : la partie supérieure d'un fourneau de forge.
3. une ou un **bure** : un puits reliant verticalement les diverses galeries d'une mine.
4. le laboratoire de **Bure-Saudron** et le projet Cigéo.
5. une **bure** : une étoffe grossière de laine brune, lourde, rêche et robuste ; un vêtement confectionné avec cette étoffe.
6. ils **burent** (boire : avaler un liquide ; absorber un liquide ; se laisser pénétrer, imprégner par un liquide).

bus / busse, bussent, busses

1. un autobus ou **bus** : un grand véhicule automobile destiné au transport en commun à l'intérieur d'une agglomération.
2. un **bus** : un dispositif non bouclé reliant plusieurs composants, sous-ensembles ou matériels électroniques pour permettre entre eux l'apport d'énergie et la circulation d'informations.
3. que je **busse**, qu'ils bussent, que tu busses (boire : avaler un liquide ; absorber un liquide ; se laisser pénétrer, imprégner par un liquide).

Prononciation différente : Je **bus** en vitesse car le **bus** arrivait.

busc / buste

1. un **busc** : une lame flexible servant à maintenir le devant d'un corset, d'un corps de jupe ; un corset ; une saillie installée dans le radier d'une écluse.
2. un **buste** : un torse, la partie du corps humain allant de la taille au cou ; la partie supérieure du corps humain, comprenant la tête et le torse ; une représentation, le plus souvent sculptée, de la tête et de la partie supérieure du torse.
3. un **buste** : une caisse en bois de sapin servant au transport du raisin de Damas.

but / bute / bute, butes, butent / bûtes / butte / butte, buttes, buttent

1. un **but** : ce que l'on s'efforce d'atteindre ; un espace délimité par deux poteaux et une barre transversale dans lequel doit pénétrer le ballon ; un point marqué quand le ballon a pénétré dans cet espace.

5. vous **bûtes** (boire : avaler un liquide ; absorber un liquide ; se laisser pénétrer, imprégner par un liquide).

6. une **butte** : une faible élévation de terrain naturelle

2. une **bute** ou un boutoir : un instrument servant à couper la corne des sabots des chevaux.

3. je **bute**, il bute, tu butes, ils butent (buter : s'appuyer contre un objet qui arrête ou qui limite un mouvement ; se heurter à un obstacle) (buter quelqu'un : le pousser à une détermination où il se fixe ; le braquer, le bloquer).

4. une **bute** ou **butte** : un échafaud ; un massacre.
je **bute** ou **butte**, il bute ou butte, tu butes ou buttes, ils butent ou buttent (buter ou butter : guillotiner ; tuer, assassiner).

ou artificielle ; un tas de terre meuble amoncelée au pied d'une tige ou d'un arbuste pour en favoriser l'extension et le développement ; un exercice de tir à l'arquebuse ; la maison ou le local où ces exercices avaient lieu.
être en butte à quelque chose : y être exposé ; être menacé.
je **butte**, tu buttes, il butte, ils buttent (butter : mettre la terre en petits tas ; entourer une plante d'une butte).

Prononciation différente : Le joueur **but** après avoir marqué le **but** décisif.

butiner / lutiner / mutiner

1. **butiner** : faire du butin sur l'ennemi ; prendre par-ci par-là ; voler de fleur en fleur pour en amasser le nectar ou le pollen ; chercher ça et là et accumuler des idées, des objets, des documents.
2. **lutiner** : tourmenter à la manière d'un lutin ; agacer avec espièglerie pour jouer ; taquiner une personne, être entreprenant avec elle, la harceler, la caresser sous le couvert de la plaisanterie.
3. **mutiner** : inciter quelqu'un à la désobéissance, à l'indiscipline, à la révolte contre une autorité, une contrainte.

C

C / ces / c'est / saie / sais, sait / ses / s'est

1. **C** : la troisième lettre de l'alphabet.

2. Je choisis **ces** gâteaux, cette glace et ce fruit. [ce, cet, cette / ces]

3. **C'est** à moi. Qu'est-ce que c'est ?

4. une **saie** : un manteau court ne dépassant pas les genoux, porté notamment par les soldats romains et gaulois ; un manteau court d'étoffe grossière de paysan ou de berger.

5. une **saie** : une petite brosse en soies de porc, utilisée par les orfèvres.

ces / ses, c'est / s'est : Office québécois de la langue française.

6. je **sais**, tu sais, il sait (savoir : appréhender par l'esprit, avoir la connaissance complète de, pouvoir affirmer l'existence de ; avoir présent à l'esprit un ensemble de connaissances rationnelles, acquises par l'étude et par la réflexion, et constituant une synthèse ordonnée sur un objet de connaissance ; être au courant de, être informé de ; être en mesure de pratiquer une activité de façon suivie ; posséder la science et la pratique d'une science, un art, une technique ; avoir conscience de, apprécier à sa juste valeur ; pouvoir pratiquer une activité suivie ; être capable de).

7. Ce sont **ses** affaires, celles-ci sont à ses voisins. [ma, mon, mes ; ta, ton, tes ; sa, son, ses ; notre, nos ; votre, vos ; leur, leurs]

8. Il **s'est** assis. (s'assoir) Elle s'est aperçue de son erreur. (s'apercevoir)

ça, ç'a / çà / sa / sas

1. **ça** ou cela : Regardez ça, c'est étrange. Ça me va. C'est comme ça. Fais comme ça. Il ne manquait plus que ça !
Ça y est. Ça alors ! Ça ira.
le ça : l'ensemble de pulsions inconscientes formées par les instincts primaires et les pulsions refoulées, et constituant l'une des trois instances de la personnalité.
Ce qui est difficile, c'est de partir. Ce qui sera difficile, ce sera de partir, ça sera de partir. Ce qui était difficile, c'était de partir, ça était de partir. Ce qui a été difficile, **ç'a** été de partir, cela a été de partir, ça a été de partir.

2. **çà** et là : ici et là, par-ci par-là, à droite et à gauche, sans ordre, sans but ; de temps à autre, de-ci de-là.
en-deçà de : de ce côté-ci, au-dessous de.
çà par exemple ! allons ! voyons ! eh bien !
ah çà ! (pour traduire une émotion, une surprise, une indignation, etc.)

3. **sa** maison, son habitation, son ile (la sienne), son stylo (le sien), ses feuilles (les siennes), ses livres (les siens).
ma, mon, mes ; ta, ton, tes ; sa, son, ses ; notre, nos ; votre, vos ; leur, leurs.

4. [sas se prononce de deux façons.]
un **sas** : un crible, un tamis, fait d'un tissu de soie, de crin, de toile métallique, entouré d'un cercle de bois, qui sert à passer la farine, le plâtre, le sable ou bien à filtrer des liquides.
un **sas** : une partie d'un canal comprise entre les deux portes d'une écluse ; un dispositif permettant le passage entre deux enceintes où règnent des atmosphères de caractéristiques différentes et que l'on veut isoler l'une de l'autre ; un compartiment étanche ; un petit vestibule entre deux portes servant à éviter une communication directe.

Certains auteurs considèrent qu'il s'agit de la forme
réduite de cela : ça par exemple, ah ça !

cabèche / caboche

1. une **cabèche** : une tête.
2. une **caboche** : une tête ; un clou à large tête servant à ferrer les chaussures de marche.
avoir une bonne caboche : avoir de l'intelligence, du jugement, de la mémoire.

cabillaud / cabillot

1. un **cabillaud** : un églefin, un poisson.
du cabillaud : de la morue fraiche.
2. un **cabillot** : une cheville servant à amarrer les manœuvres courantes ; un soldat passager d'un navire.

cacha, cachat / cacha, cachas, cachât / kacha / kasha

1. un **cacha** ou **cachat** : un fromage pétri qui acquiert par fermentation un gout extrêmement piquant.
2. il **cacha**, tu cachas, qu'il cachât (cacher : soustraire, dérober à la vue ou à la connaissance d'autrui).
3. une **kacha** : un plat populaire russe et polonais, à base d'une bouillie de céréales.
4. un **kasha** [nom déposé] : un tissu de laine très fine.

cache / cache, caches, cachent / cash

1. une **cache** : un filet de pêche tendu sur des piquets en forme de palis ; un filet empêchant la sortie fortuite du gibier.
2. une **cache** : un lieu secret propre à cacher quelque chose ou quelqu'un, à se cacher ; un objet ropre à cacher quelque chose.
un **cache** : un objet qui fait écran.
je **cache**, tu caches, il cache, ils cachent (cacher : soustraire, dérober à la vue ou à la connaissance d'autrui).
3. payer **cash** : payer comptant.
du cash : un paiement en espèces.
être cash : être franc.

cache-pot / chassepot

1. un **cache-pot** (pour entourer et cacher le pot de terre où l'on cultive les plantes d'appartement).
à cache-pot : sans payer de droit, en fraude.
2. un **chassepot** : un fusil de guerre.

cacher / cachet

1. vous cachez, je cachai, je cachais, tu cachais, il cachait, ils cachaient, caché(e)(es)(s) (**cacher** : soustraire, dérober à la vue ou à la connaissance d'autrui).
2. un **cachet** : un petit objet que l'on imprime sur de la cire ou une autre matière malléable pour fermer une lettre ou servir de marque ; un timbre ou un tampon de caoutchouc avec lequel on imprime à l'encre un cachet distinctive ; une empreinte ainsi réalisée par cet objet ; un caractère particulier d'une personne, d'un objet ; une carte d'abonnement marquée d'un cachet pour chaque prestation à laquelle elle donne droit ; une rétribution d'un artiste par représentation, par concert ; une capsule de pain azyme permettant l'absorption du médicament en poudre qu'elle renferme ; un comprimé.

cachèrent / casher, cawcher, cacher, câchère

1. ils **cachèrent** (cacher : soustraire, dérober à la vue ou à la connaissance d'autrui).
2. **casher** ou **cawcher, cacher, câchère**,... : conforme aux prescriptions rituelles de la religion juive.

cachète, cachette, cachètes, cachettes, cachètent, cachettent / cachette

1. je **cachète** ou **cachette**, tu cachètes ou cachettes, il cachète ou cachette, ils cachètent ou cachettent (cacheter : appliquer un cachet sur une lettre ou un objet ; fermer hermétiquement avec de la cire ; fermer, en la collant, une enveloppe dont les bords sont gommés).
2. une **cachette** : un lieu, un endroit propre à cacher quelque chose ou quelqu'un, à se cacher.

cacique / calcique / calcite

1. une ou un **cacique** : une notable locale, un notable local, en Espagne et en Amérique espagnole ; une ou un chef de certaines tribus amérindiennes ; une personnalité importante ; la première ou le premier à un concours d'entrée dans une haute école.
un **cacique** : un oiseau des forêts tropicales d'Amérique, ainsi nommé du fait de son plumage.
les caciques ou congiopodidés : des poissons.
2. **calcique** : relatif au calcium ou à la chaux.
3. une **calcite** : un minerai.

cacou / cagou

1. un **cacou** : un frimeur.
faire le cacou : faire l'intéressant ; frimer.
2. un **cagou** : un cagot, un misérable, un gueux vivant seul ; un chef de voleurs.
3. un **cagou** : un oiseau.

cad / cas / K / ka

1. un **cad** : un genévrier ;
2. un **cas** : une circonstance, une particularité, une forme linguistique.
3. **K** : la onzième lettre de l'alphabet.
4. un **ka** ou kaon : une particule élémentaire.
5. le **ka** : l'ensemble des énergies vitales, dans l'Égypte ancienne.

caddie, caddy / caddie / cadi / cadis

1. un **caddie** ou **caddy**, cadet : celui qui est chargé de transporter l'étui à clubs d'un joueur de golf.
2. un **caddie** [nom déposé] : un chariot à la disposition des clients des magasins à libre-service ou des aéroports et des gares, pour le transport des denrées ou des bagages.
3. un **cadi** : un magistrat musulman remplissant des fonctions civiles, judiciaires et religieuses, dont celle de juger les différends entre particuliers.
4. un **cadis** : un tissu de laine du genre de la bure ou de la flanelle.

cadole / cadolle

1. une **cadole** : un loquet qu'on soulève avec un bouton pour ouvrir une porte.
2. une **cadolle** : un réduit, un abri en torchis ou en pierre.

cadras, cadra, cadrât / quadra / quadrat

1. tu **cadras**, il cadra, qu'il cadrât (cadrer avec quelque chose : être en rapport avec quelque chose ; concorder ; s'y adapter harmonieusement) (cadrer quelque chose : le délimiter, le définir).
2. une ou un **quadra** ou quadragénaire : celle, celui qui est âgé(e) de 40 à 49 ans.
3. un aspect **quadrat** : la position de deux planètes éloignées l'une de l'autre d'un quart de cercle.
Les mots quadragénaire et quadrat peuvent être prononcés comme quoi ou ka.

Caen / camp / khan, kan / quand / qu'en

1. elle est caennaise, il est caennais : est de **Caen**, une ville en France.

2. un **camp** : un terrain sur lequel des troupes s'installent en ordre avec des tentes ou des baraques pour se loger, s'entrainer ou se défendre ; les tentes et le matériel disposés sur ce terrain ; les troupes qui campent ; une équipe opposée à une équipe adverse occupant l'autre partie du terrain ; un groupe de personnes soutenant la même cause ; un terrain clos équipé d'installations de type militaire où sont placés d'autorité certains types de personnes ; un terrain où s'installe un groupe de campeurs.

3. un **khan** ou **kan** : celui qui exerçait un pouvoir politique, religieux dans le monde mongol ou soumis à l'influence mongole ; un souverain ou un noble au Moyen-Orient ou en Inde.

4. un **khan** ou **kan** : un caravansérail, un lieu de repos.

5. **quand** ? à quel moment ? en quel temps ?
quand : au moment où, dans le temps que, lorsque ; à partir du moment où, du moment que.

6. Cette fleur ne fleurit **qu'en** été. Qu'en penses-tu ? Qu'en est-il devenu ?
le qu'en-dira-t-on : des propos que peuvent tenir les gens sur quelqu'un, quelque chose ; l'opinion des autres.

caennais / caner / cannaie, canné, canner / canné / canner, caner / canné, canner

1. elle est caennaise, il est **caennais** : est de Caen, une ville en France.

2. je canai, ils canaient, je canais, il canait, cané(e)(es)(s), vous canez (**caner** : faire la cane, avoir peur, reculer devant le danger).

3. une **cannaie** : une plantation de cannes à sucre ; un lieu où poussent des cannes des roseaux.
un siège **canné** : qui est garni de jonc ou de rotin, d'un treillis de canne.
je cannai, ils cannaient, je cannais, il cannait, canné(e)(es)(s), vous cannez (**canner** : garnir de lanières de canne, de jonc ou de rotin entrelacées ; mesurer des étoffes à la canne).

4. un **canné** : un cadavre.
canner ou **caner** : se dérober, céder ; mourir.
de la viande **cannée** : mise en boites de conserve.
canner : mettre en boites de conserve. [Canada]

cafetan, caftan / cafetant, caftant

1. un **cafetan** ou **caftan** : un riche vêtement oriental en forme de longue pelisse fourrée ; une robe fourrée portée en Europe centrale et en Orient par les Juifs.
2. en **cafetant** ou **caftant** (cafeter ou cafter : dénoncer, rapporter, cafarder).

cafetiez, caftiez / cafetier

1. vous **cafetiez** ou **caftiez** (cafeter ou cafeter : dénoncer, rapporter, cafarder).
2. une cafetière (2), un **cafetier** : une tenancière, un tenancier d'un café, d'un débit de boissons.

caffignon / cafignon

1. un **caffignon** : un nom donné en certains pays au cocon du ver à soie.
2. un **cafignon** : un petit recoin obscur.

cagette / casette, cazette / cassette

1. une **cagette** : une petite cage ; un trébuchet ; un emballage à claire-voie, servant au transport de fleurs, de fruits ou de légumes.
2. une **casette** ou **cazette** : un étui en terre réfractaire pour la cuisson des pièces céramiques.
3. une **cassette** : un coffret ; un cassetin, une boite à rangement ; un cassetin, une partie de four à métaux ; une K7, une petite boite en plastique contenant une bande magnétique.

cagna / cagna, cagnas, cagnât

1. une **cagna** rayée : un poisson.
2. une **cagna** : un abri de tranchée généralement souterrain ; un abri, une cabane.
2. tu **cagnas**, il cagna, qu'il cagnât (cagner : reculer devant la besogne ou le danger, renoncer, céder, caner, se dégonfler ; boiter ; se déplacer avec peine, d'un rythme irrégulier).

cagne, khâgne / cagne / cagne, cagnent, cagnes

1. une **khâgne** ou **cagne** : une classe supérieure de lycée qui prépare au concours d'entrée à l'École normale supérieure, section Lettres.
2. une **cagne** : un chien de mauvaise race.
3. je **cagne**, il cagne, tu cagnes, ils cagnent (cagner : caner, reculer devant la besogne ou le danger, renoncer, céder) (cagner : boiter ; se déplacer avec peine, d'un rythme irrégulier).

cague / cague, cagues, caguent

1. une **cague** : une sorte de petit bâtiment hollandais qui sert à naviguer sur les canaux.
2. je **cague**, il cague, tu cagues, ils caguent (caguer : déféquer).

cahier / caillé, cailler

1. un **cahier** : une feuille qui, après pliage, forme un tout cohérent, en format définitif de l'imprimé ; un assemblage de feuilles de papier ; un document enregistrant régulièrement le travail, ses résultats, ses incidents ; un document énumérant des consignes, des souvenirs, etc. ; des mémoires non entièrement rédigés, le journal d'un écrivain ; une revue publiant des textes variés.
2. du sang ou du lait **caillé** : qui présente des caillots.

elle est caillée, il est caillé : a l'aspect ou la consistance du lait ou du sang caillé.
un **caillé** : la partie solide du lait caillé ; un fromage arrêté au premier stade.
vous caillez ; je caillais, tu caillais, il caillait, vous cailliez, ils caillaient ; caillé(e)(es)(s) (**cailler** : faire coaguler le sang ou le lait en caillots ; se coaguler en caillots ; avoir froid).

cahot / chaos / K.O.

1. un **cahot** : un soubresaut, une secousse que l'on ressent à l'intérieur d'un véhicule roulant sur un terrain inégal, accidenté ; un accident de terrain qui provoque le cahot.
des cahots : des inégalités du comportement ; des difficultés.

2. un **chaos** : un espace immense indifférencié préexistant à toutes choses ; un amas d'objets confus et désordonné ; ce qui est ou semble inorganisé, désordonné, confus, parfois incohérent ou obscur.

3. **K.O.** : mis hors de combat ; assommé ; épuisé.
un K.O. : une victoire en ayant mis l'adversaire hors de combat.

Avant d'être nom commun, chaos fut nom propre et à l'origine du monde. C'est Hésiode qui, dans la Théogonie, fut le premier à l'évoquer. Le chaos est un état inorganisé et informe du monde et sa forme grecque, *Khaos*, est un neutre ; ce n'est qu'après lui que viendront des êtres sexués, qui pourront donc être désignés par des noms masculins ou féminins, comme *Gaia*, « Terre », *Ouranos*, « Ciel », et *Khronos*, « Temps ». *Khaos* désigne tout à la fois le chaos originel, l'espace infini, le gouffre et l'abîme.
Cahot n'est pas d'aussi noble extraction. Ce nom est tiré de cahoter, qui est lui-même, nous apprend le *Trésor de la langue française*, d'origine obscure, même s'il semble possible de le rattacher au moyen néerlandais *hotten*, « secouer ». Il est peu de récits de voyage, en particulier du XVIIe au XIXe siècle, où on ne le rencontre. On le trouve ainsi chez Chateaubriand, Hugo, Gautier, mais aussi, plus près de nous, chez Cendrars, Mauriac ou Aragon.
Depuis les dernières années du XIXe siècle, enfin, nous devons à la langue anglaise et au marquis de Queensbury, qui établit les règles de la boxe, le K.O., abréviation de knock out, tiré du verbe *to knock out*, « faire sortir du jeu, éliminer ».
Ce rappel nous aidera à ne pas confondre ces homonymes qui ne sont pas homographes. Académie française.

Cahot est un nom masculin qui désigne une secousse subie par un véhicule roulant sur un terrain inégal. Il est issu du verbe cahoter, qui a aussi donné cahoteux, cahotant, cahotement. [...] Chaos est aussi un nom masculin. Ce mot désigne d'abord le désordre originel, c'est-à-dire ce qui précède la création. Par extension, il est utilisé pour exprimer la confusion ou le désordre. De ce nom est dérivé l'adjectif chaotique.
Cela dit, bien que l'adjectif dérivé du nom cahot normalement en usage soit cahoteux « qui fait cahoter », on peut aussi parfois rencontrer son synonyme cahotique. Ce dernier est rare et, vraisemblablement, son emploi s'explique par la confusion avec l'adjectif chaotique « qui est confus, désordonné », dérivé du nom chaos. [...]
Par ailleurs, il faut faire attention à l'emploi de cahoteux et de cahotant qui s'utilisent différemment. En fait, cahoteux signifie « qui fait cahoter », alors que cahotant signifie « qui subit des cahots ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

cahutte, cahute / hutte

1. une **cahutte** ou **cahute** : un abri, une habitation misérable.
2. une **hutte** : un abri ou une habitation rudimentaire.

caïdat / Al-Qaïda

1. un **caïdat** : un pouvoir exercé par un caïd, un chef de bande.
2. **Al-Qaïda** ("la base" en arabe) : un réseau terroriste islamiste.

caïeu, cayeu / Cayeux-sur-Mer

1. un **caïeu** ou **cayeu** : un petit bourgeon souterrain poussant à l'aisselle des écailles de l'oignon des plantes bulbeuses et constituant le bulbe de remplacement.
2. **Cayeux-sur-Mer** : une commune en France.

caillasse / caillasse, caillasses, caillassent

1. une **caillasse** : des cailloux ; une pierre concassée pour l'empierrement des chaussées.
des caillasses : des bancs discontinus de calcaire grossier.
je **caillasse**, il caillasse, tu caillasses, ils caillassent ; nous caillassions ; vous caillassiez (caillasser : jeter des pierres).

2. que je **caillasse**, que tu caillasses, qu'ils caillassent ; que nous caillassions ; que vous caillassiez (cailler : faire coaguler le sang ou le lait en caillots ; se coaguler en caillots ; avoir froid).

cailla, caillas, caillât / caillat

1. un **caillat** : un lait caillé.
2. tu **caillas**, il cailla, qu'il caillât (cailler : faire coaguler le sang ou le lait en caillots ; se coaguler en caillots ; avoir froid).

caille / caille, cailles, caillent

1. une **caille** : un oiseau ; une jeune fille, une jeune femme.
2. l'avoir à la **caille** : être mécontent.
avoir quelqu'un à la caille : le détester.
3. je **caille**, il caille, tu cailles, ils caillent (cailler : faire coaguler le sang ou le lait en caillots ; se coaguler en caillots ; avoir froid).

caillera, cailleras / caillera

1. tu **cailleras**, il caillera (cailler : faire coaguler le sang ou le lait en caillots ; se coaguler en caillots ; avoir froid).
2. une **caillera** : une racaille, en verlan.

caillon / caillons, caillions / caïon, cayon

1. un **caillon** : un désordre.
mettre le caillon
2. nous **caillons**, nous caillions (cailler : faire coaguler le sang ou le lait en caillots ; se coaguler en caillots ; avoir froid).
3. un **caïon** ou **cayon** : Ce mot d'origine inconnue désignait dans les patois francoprovençaux le porc d'élevage, et par extension la viande que l'on produit à partir de cet animal.

caisse / qu'est-ce

1. une **caisse**
2. **qu'est-ce** que c'est ?

cal / cale / cale, cales, calent

1. un **cal** : une callosité, un épaississement et durcissement de l'épiderme qui se forme à la suite d'un frottement continu ; un tissu de régénération osseuse qui soude les deux fragments d'un os fracturé ; un tissu ligneux qui se forme sur les arbres à la suite d'une blessure.

4. une **cale** : une coiffure, un bonnet.

5. une **cale** : une crique, un abri entre deux pointes de terre ou de rocher.

2. une **cale** : l'action d'immerger ; ce qui sert à immerger ; la partie la plus basse à l'intérieur de la partie immergée d'un navire ; un quai incliné construit en partie sous l'eau et qui permet le chargement et le déchargement ;un chantier en plan incliné pour la construction et le lancement d'un bateau, ou sa mise à sec en vue de sa réparation.
je **cale**, il cale, tu cales, ils calent (caler : faire descendre dans l'eau ; faire descendre, faire cesser le fonctionnement ; arrêter le fonctionnement d'un moteur par une fausse manœuvre ; cesser brusquement de fonctionner ; céder, reculer, renoncer ; pour les typographes, fainéanter ou manquer d'ouvrage).

3. une **cale** : un morceau de bois, de fer, etc., qu'on place sous ou contre un objet quelconque, afin de le mettre d'aplomb ou de l'immobiliser.
je **cale**, il cale, tu cales, ils calent (caler : mettre d'aplomb au moyen d'une cale ; immobiliser, fixer ; installer dans une position confortable).

Calais / calé / calée / caler

1. **Calais** : une ville en France.

2. un mât (de hune ou de perroquet) **calé** : qui est abaissé le long du mât qui le porte.

4. une **calée** : une pêche faite avec une senne ou des filets maillants.

5. **caler** : faire descendre dans l'eau ; faire descendre, faire cesser le fonctionnement ; arrêter le

3. elle est calée, il est **calé** : est mise ou est mis d'aplomb au moyen d'une cale ; est réglé(e) ; est installé(e) confortablement ; est instruite ou instruit, sait beaucoup de choses ; est difficile, compliqué(e) ; est dans une position, une situation bien établie, avantageuse.
caler.

fonctionnement d'un moteur par une fausse manœuvre ; cesser brusquement de fonctionner ; céder, reculer, renoncer ; pour les typographes, fainéanter ou manquer d'ouvrage.

6. **caler** : mettre d'aplomb au moyen d'une cale ; immobiliser, fixer ; installer dans une position confortable.

calambour / calembour

1. un **calambour** ou **calambac, calambar**,... : une variété d'aloès ou de bois d'aigle.
2. un **calembour** : un jeu d'esprit fondé soit sur des mots pris à double sens, soit sur des mots homophones ou paronymes ; un mauvais jeu de mots ; un jeu de mots produisant un effet humoristique par l'évocation simultanée de deux sens attribuables à une seule forme au sein d'un énoncé.

calame / calâmes

1. un **calame** : un roseau dont se servaient les anciens pour écrire sur le papyrus ou le parchemin ; une plume, un stylo.
2. nous **calâmes** (caler).

calandriez / calendrier

1. vous **calandriez** (calandrer : passer à la calandre ; laminer dans une calandre pour donner un apprêt).
2. un **calendrier** : un système officiel de mesure du temps par sa division en années, mois et jours, dont l'organisation est réglée par des facteurs astronomiques, climatiques ou sociaux ; un tableau, généralement imprimé, contenant les principales divisions officielles du temps ; une suite chronologique d'actions qu'un groupe ou un individu inscrit à son programme pour une année, pour une période donnée.

calcaire / calquèrent

1. elle ou il est **calcaire** : renferme de la chaux ou un sel de calcium, notamment le carbonate ; rappelle la couleur blanche de la plupart des roches calcaires.
un calcaire : une roche sédimentaire composée essentiellement de carbonate de calcium.
2. ils **calquèrent** (calquer : reproduire par calque ; reproduire, imiter).

calicule / canalicule / canicule / capitule / clavicule

1. un **calicule** : un deuxième calice d'une fleur, un ensemble de feuilles semblables à des sépales, les doublant à l'extérieur.
2. un **canalicule** : un petit canal anatomique.
3. une **canicule** : une période de grande chaleur.
4. un **capitule** : une brève lecture faite à certaines parties de l'office divin ; chacun des articles des lois dont l'ensemble est connu sous le nom de capitulaires.
5. un **capitule** : une inflorescence se composant de fleurs nombreuses et serrées.
6. une **clavicule** : un os.

calier / caliez

1. un **calier** : un matelot chargé de surveiller les marchandises en cale.
2. vous **caliez** (caler).

calife, khalife / qualif

1. un **calife** ou **khalife** : un souverain musulman succédant à Mahomet, possédant à l'origine les pouvoirs spirituel et temporel ; une personne possédant un certain pouvoir, dans un domaine particulier.
2. une **qualif** ou **qualification** : une admission à une épreuve sportive.

calin / câlin

1. un **calin** : un alliage de plomb et d'étain qui servait en Extrême-Orient à la fabrication des boites à thé ; un tonnelet d'étain dont se servaient les marchands de coco.
2. elle est câline, il est **câlin** : est niaise, naïve ; est niais, naïf ; est indolente, délicate ; est indolent, délicat ; a la douceur d'un enfant, aime cajoler ou être cajolé ; est tendre, caressante ou caressant ; flatte la sensibilité.
faire câlin : se blottir pour se faire cajoler ou consoler.
une câline, un **câlin** : celle, celui qui aime à cajoler ou à se laisser cajoler.

un câlin ou un câlinou : un geste tendre, une caresse affectueuse.

callitriche / calythrix

1. un **callitriche** : une plante ; un singe.
2. un **calythrix** : un arbrisseau.

calo / calot

1. le **calo** : un argot espagnol contenant des expressions et des mots gitans.
2. un **calo** : un calorifère, un appareil produisant de la chaleur et la diffusant dans une maison, un bâtiment par l'intermédiaire de tuyaux.
3. un **calot** : un calot : une petite calotte ; une coiffure ; la partie supérieure d'un chignon.
un calot : un teigneux.
4. un **calot** : une coquille de noix ; une noix ; une bille servant à des jeux d'enfants ; un œil.

caloporteur / colporteur

1. un (fluide) **caloporteur** : chargé d'évacuer la vapeur.
2. une colporteuse, un **colporteur** : une marchande ambulante, un marchand ambulant qui vend des marchandises à domicile ; celle, celui qui vendait dans la rue des écrits, des journaux, des livres, etc. ; celle, celui qui propage des nouvelles, des propos entendus, etc.

calotin / calottin

1. un **calotin** ou calottin, calotard, calottard : un ecclésiastique, un prêtre ; un partisan du clergé, un clérical, un dévot.
elle est calotine, il est **calotin** : est propre aux partisans du clergé, aux dévots.
2. un **calottin** : un noyer, un arbre.

calqua, calquas, calquât / khalkha, Khalkha

1. il **calqua**, tu calquas, qu'il calquât (calquer : reproduire par calque ; reproduire, imiter).
2. le **khalkha** : une langue mongole.
les Khalkhas

calvaire / clavaire / clavèrent

1. un **calvaire** : un lieu de pélerinage ; une représentation religieuse ; une croix dressée sur une plate-forme ou à un carrefour ; une épreuve, une souffrance.
2. une **clavaire** : un champignon.
3. une ou un **clavaire** : une trésorière, un trésorier de société savante.
4. ils **clavèrent** (claver : fermer à clé ; mettre en place la clef d'une plate-bande, d'un arc, d'une voute ; mettre en serrage un soutènement ou un remblai de sorte qu'ils remplissent tous les vides jusqu'au toit de la couche).

calvitie / canitie

1. une **calvitie** : une absence plus ou moins complète et définitive de cheveux.
2. une **canitie** : une décoloration généralisée ou partielle, congénitale ou acquise, du système pileux.

camaïeu / camée

1. un **camaïeu** : une pierre fine, divisée en deux couches de même couleur avec des tons différents ; une peinture imitant le bas-relief, où l'on n'emploie que le blanc et le noir ; une peinture monochrome, une technique picturale consistant à n'employer qu'une seule couleur, exceptionnellement deux, avec des tons différents ; une gravure en camaïeu ; une œuvre dont le style est fade et monotone ; une uniformité, une monotonie.
2. un **camée** : une pierre fine que l'on sculpte en relief pour mettre en valeur ses couches diversement colorées ; une grisaille peinte qui imite le camée.

camarade / camarde, camard / camarde

1. une ou un **camarade** : une personne à qui on est lié par une vie ou des activités communes ; une personne avec qui on est lié par des liens d'amitié fondés sur un esprit d'égalité.
2. elle est camarde, il est **camard** : a le nez plat, comme écrasé ; est sans nez.
une serrure camarde : dont le pêne est taillé en biseau.
une pointe camarde : un instrument de chirurgie.
une camarde, un **camard** : celle, celui qui a le nez aplati.

la camarde : la mort.
épouser la camarde : mourir.
3. des **camardes** : des poissons de la famille des pleuronectidés.

camboule / camboule, camboules, camboulent

1. une **camboule** : une ampoule, une tumeur, une grosseur occasionnée par un coup.
2. je **camboule**, il camboule, tu camboules, ils camboulent (cambouler ou cambaler : transporter quelqu'un sur le porte-bagage d'un deux-roues).

Cambrai / cambrer

1. **Cambrai**, une ville en France.
2. **cambrer** : courber en arc ; cintrer ; redresser le corps et le pencher légèrement en arrière en creusant les reins.

cameline

1. elle est **cameline**, il est camelin : appartient au chameau.
2. une caméline ou **cameline** : une plante.
une sauce cameline

camion / camions

1. un **camion** : une voiture basse à bras ou à chevaux utilisée pour le transport de charges lourdes ; un gros véhicule automobile utilisé pour le transport des marchandises ; la charge de ce véhicule.
2. un **camion** : un récipient cylindrique dans lequel les peintres en bâtiment mélangent les couleurs.
3. un **camion** : une épingle de toute petite dimension utilisée pour les ouvrages délicats.
4. nous nous **camions** (se camer : se droguer).

camoufle, camoufler / camoufle, camouflet

1. je **camoufle**, il camoufle, tu camoufles, ils camouflent ; je camouflai, ils camouflaient, je camouflais, il camouflait, camouflé(e)(es)(s), vous camouflez (**camoufler** : rendre méconnaissable, en vue de donner le change sur son identité ; déguiser ; rendre invisible ou difficilement visible pour l'ennemi ; masquer).
2. une **camoufle** : une chandelle, une bougie.
souffler sa camoufle : mourir.
un **camouflet** : une espièglerie consistant à souffler, avec un cornet de papier allumé, la fumée au nez d'un dormeur ; un affront blessant ; un fourneau de mine creusée pour détruire une galerie souterraine adverse ; un chandelier.

Camus / camus

1. Albert **Camus** : un écrivain français.
2. elle est camuse, il est **camus** : a le nez, ou le museau, court et aplati ; est désappointée, penaude ; est désappointé, penaud.
un nez camus : court et plat.
une camuse, un **camus** : celle, celui qui a le nez court et aplati.
un camus : un dauphin ordinaire ; un poisson.

cana, canas, canât / canna, cannas, cannât / canna / kana / khanat, kanat

1. il **cana**, tu canas, qu'il canât (caner : faire la cane, avoir peur, reculer devant le danger).
2. il **cana** ou **canna**, tu canas ou cannas, qu'il canât ou cannât (caner ou canner : se dérober, céder ; mourir).
3. un **canna** : une plante.
4. il **canna**, tu cannas, qu'il cannât (canner : garnir de lanières de canne, de jonc ou de rotin entrelacées ; mesurer des étoffes à la canne).
5. un **kana** : un signe syllabique de l'écriture japonaise.
6. un **khanat** ou **kanat** : la dignité, la fonction de khan ; un pays soumis à un khan.

canar / canard

1. un **canar** ou une buse d'aérage : [habitat et construction] une conduite d'aspiration ou de refoulement de l'air installée dans une galerie souterraine ou un tunnel. En anglais : *ventilation duct ; duct*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.
2. un **canard** : un oiseau ; un morceau de sucre que l'on trempe en général dans de l'alcool ou du café ; une tasse à long bec permettant de donner à boire à un malade en position allongée ; une note manquée par un

musicien ; une pièce d'artifice qui se lance dans l'eau, plonge et en ressort ; une fausse nouvelle amplifiée jusqu'au mélodrame dans des journaux de seconde catégorie ; un mauvais journal ; un journal quelconque.

canaux / canot

1. des **canaux**, un canal : un conduit d'écoulement de forme creuse et allongée, permettant le passage des liquides ou des gaz d'un endroit à un autre ; un lit ou un bras d'un cours d'eau ; un bras de mer resserré entre deux rivages ; un cours d'eau artificiel creusé par l'homme.
2. un **canot** : une pirogue ; une petite embarcation.

canche / clenche / tanche

1. une **canche** : une graminée ; un arbrisseau.
2. une **clenche** ou **clinche** (pour ouvrir et fermer une porte).
3. une **tanche** : un poisson.

cancre / chancre / chantre / chanvre

1. les **cancres** : les crabes.
un cancre : un crabe tourteau ; une personne méprisable par son extrême rapacité ; un miséreux ; un élève nul et paresseux.
un air **cancre** : sot, niais.
2. un **chancre** : une ulcération siégeant au point d'inoculation d'une maladie infectieuse telle que syphilis, tuberculose, rickettsiose, lèpre, etc. ; une affection cryptogamique ou bactérienne qui ronge l'écorce et le bois de certains arbres.
3. un **chantre** : celui qui chante ; un dignitaire qui remplit l'office de maitre de chœur, qui entonne et préside au chant dans un monastère ou une église ; un poète ; celui qui par ses écrits, ses discours, ses actes devient le héraut d'une cause, d'un pays, d'un évènement marquant.
4. un **chanvre** : une plante herbacée ; une matière textile.

candi / condit

1. un (sucre) **candi** : qui après avoir été dépuré et liquéfié, s'est cristallisé.
2. un **condit** : une substance végétale confite dans du sucre cristallisé.

Candida / candidat

1. ***Candida*** : un genre de champignons micromycète levuriforme, anascosporé dont les colonies ont une couleur blanche. [dénomination ancienne : *Monilia*]
2. une candidate, un **candidat** : celle, celui qui postule une charge, un emploi ; celle, celui qui aspire à une dignité, qui se présente à un examen ou à un concours pour obtenir un diplôme, un titre, un poste ; celle, celui qui sollicite un mandat électoral ; celle, celui qui recherche un bien, qui montre des dispositions pour l'obtenir ; celle qui est exposée à quelque chose ; celui qui est exposé à quelque chose.

cane / cane, canes, canent / canne / canne, cannes, cannent / Cannes

1. une **cane** : la femelle du canard ; le nom commun de plusieurs espèces d'oiseaux aquatiques.
2. je **cane**, il cane, tu canes, ils canent (caner : faire la cane, avoir peur, reculer devant le danger).
3. je **cane** ou **canne**, il cane ou canne, tu canes ou cannes, ils canent ou cannent (caner ou canner : se dérober, céder ; mourir).
4. une **canne** : une plante à tige droite, cylindrique et noueuse, à feuilles engainantes ; son bois ; un bâton plus ou moins long, servant à divers usages.
je **canne**, il canne, tu cannes, ils cannent (canner : garnir de lanières de canne, de jonc ou de rotin entrelacées ; mesurer des étoffes à la canne).
5. **Cannes** : une ville en France.

canier / caniez / cannier / canniez

1. un **canier** ou **cannier** : un lieu planté de roseaux.
2. une canneuse ou cannière, un canneur ou **cannier** : celle, celui qui canne les sièges ; une rempailleuse, un rempailleur.
3. vous **caniez** (caner : faire la cane, avoir peur, reculer devant le danger).
4. vous **caniez** ou **canniez** (caner ou canner : se dérober, céder ; mourir).
5. vous **canniez** (canner : garnir de lanières de canne, de jonc ou de rotin entrelacées ; mesurer des étoffes à la canne).

canon / canons / cannons

1. un **canon** : un texte consignant une décision de l'autorité religieuse et fixant la règle de la foi et de la discipline religieuse ; une liste de livres faisant foi ; une partie de la messe ; un ensemble de règles de mesure ; une composition polyphonique ; une norme de proportionnalité ; une règle directrice.
2. un **canon** : un objet en forme de tube ; un dispositif sur lequel est montée une bouche à feu en forme de tube.
3. un **canon** : une ancienne mesure de capacité des vins et spiritueux ; la contenance de cette mesure ; un verre de vin.
3. nous **canons** (caner : faire la cane, avoir peur, reculer devant le danger).
4. nous **canons** ou **cannons** (caner ou canner : se dérober, céder ; mourir).
5. nous **cannons** (canner : garnir de lanières de canne, de jonc ou de rotin entrelacées ; mesurer des étoffes à la canne).
6. Mot ressemblant : un canyon.

canope / canopée / conopée

1. (un vase) **canope** : un vase en terre, poreux, dont le couvercle représentait souvent une figure humaine.
2. une **canopée** : les cimes, l'étage sommital de la forêt tropicale ; [nucléaire] une structure métallique coulissante qui équipe un wagon ou une remorque et qui est destinée à recouvrir des emballages de matières radioactives.
3. un **conopée** : un voile sur un tabernacle.

canoun, qanoun, kanoun / qanoun, kanoun / khanoun

1. un **canoun** ou **qanoun, kanoun** : un fourneau utilisé en Afrique du Nord.
2. un **qanoun** ou **kanoun** : un instrument de musique d'origine arabe.
3. une **khanoun** : une dame turque de haut rang.

cant / cante, cantes, cantent / quand / quant / Kant

1. un **cant** : un formalisme excessif, une hypocrisie de manières et de langage, particuliers à une certaine classe de la société anglaise.
2. je **cante**, il cante, tu cantes, ils cantent (canter une pièce de bois : la mettre de côté, la poser de cant ; canter quelque chose : le pencher, l'incliner).
3. **quand** il, quand on, quand elle, quand Aline, quand un, quand une,... La lettre d se prononce [t] devant une voyelle ou la lettre h.
quand est-ce que ... ?
4. On écrit **quant** pour faire une distinction :
quant à, quant au, quant aux
quant à, quant au, quant aux : pour ce qui est de, en ce qui concerne.
un quant-à-soi ou quant à soi : une attitude réservée, un domaine personnel intime que chaque personne désire préserver.
5. Emmanuel **Kant** : un philosophe allemand.

canter / cantèrent / canthère

1. un **canter** : un galop d'entraînement ; un petit galop d'essai ; une course hippique d'entrainement ; ce qui est réalisable sans effort ni risque.
2. ils **cantèrent** (canter une pièce de bois : la mettre de côté, la poser de cant)
3. un **canthère** : un poisson.

cantine / comptine

1. une **cantine** : une malle à compartiments contenant des bouteilles, parfois des provisions ; une malle ordinaire et solide ; un endroit où l'on vend des boissons, de la nourriture, de menus objets aux membres d'une collectivité ; un service subventionné chargé de préparer et de distribuer les repas dans une collectivité ; les locaux qui l'abritent.
2. une **comptine** : une chanson enfantine.

cantique / quantique

1. un **cantique** : un chant d'action de grâces à la gloire de Dieu ; un chant en langue vulgaire chanté dans les offices religieux.
2. **quantique** : relatif aux quanta ou à la théorie des quanta.

Canton / canton / cantons / quanton

1. **Canton** : une ville en Chine.
2. En France, chaque département est divisé en arrondissements puis en **cantons**. En Suisse, les cantons sont les États de la Confédération. Au Luxembourg, les cantons sont les principales divisions administratives. Au Québec, les cantons sont des divisions territoriales. Un canton est aussi un secteur d'une voie ferrée, une portion limitée d'un territoire, ou une forme carrée dans un coin d'un écu.
3. nous **cantons** (canter une pièce de bois : la mettre de côté, la poser de cant ; canter quelque chose : le pencher, l'incliner).
4. un **quanton** : un "objet" dont traite la physique quantique.

cantre / contre

1. un **cantre** : une partie d'un ourdissoir, un appareil pour tisser.
2. **contre** : avec un contact étroit ou un choc au terme d'un déplacement ; en sens inverse d'un mouvement ; face à ; en opposition avec ; contrairement à ; en échange de, avec un rapport de.
le pour et le contre : l'ensemble des raisons, des arguments favorables ou défavorables.
un **contre** : au bridge, une annonce que l'équipe ou le joueur qui a pris le jeu ne réalisera pas son contrat ; en escrime, une parade ; en boxe : un coup porté au moment où l'adversaire attaque ; pour d'autres sports, une opposition faite à un tir de balle, une contre-attaque.

caoua / kawa

1. un **caoua** ou kawa, caouah, cavoua, caouadj, caouadji, cahuah : un café, une boisson ; un établissement où l'on consomme des boissons.
2. un **kawa** ou **kava** : une variété de poivrier de la Polynésie ; une boisson préparée avec sa racine. On a lu aussi ce nom au féminin.

cap / cape / cape, capes, capent

1. un **cap** : une tête.
de pied en cap : complètement.

2. un **cap** : la direction de l'avant du navire vers un point quelconque ; l'angle que forme la route suivie par l'avion et la direction du nord.

3. un **cap** : une pointe de terre souvent élevée qui s'avance dans la mer ; une étape décisive, voire redoutable.

4. une ou un **cap de vau** : une ou un capitaine de vaisseau.

5. T'en es pas **cap** ! Tu n'en es pas capable !

6. une **cape** : un vêtement de dessus, ample et sans manches ; un vêtement qui couvre la tête ; ce qui enveloppe quelque chose ; une robe, une feuille de tabac qui enveloppe le cigare.

7. une **cape** : une position en travers du vent, combinée avec une voilure ou une vitesse réduite, et prise par un navire par très mauvais temps pour éviter les coups de mer.

8. je **cape**, tu capes, il cape, ils capent (caper un cigare : l'enrober d'une cape).

Le substantif masculin cap, avant de désigner la pointe de terre (Le cap Horn) ou la direction (Changer de cap), a d'abord signifié « tête » en provençal et, au figuré, « chef », du latin *caput*. De nos jours, on ne le rencontre plus guère avec ce sens que dans la locution de pied en cap, entendez : des pieds à la tête. Rien à voir, donc, avec le vêtement de Zorro (cette cape-là est empruntée du provençal *capa*, issu, comme chape, du latin *cappa*, « sorte de capuchon »), n'en déplaise à ceux, de plus en plus nombreux, à qui ces fichus homonymes tournent la tête et cassent les pieds. En savoir plus : Parler français.

capa / capa, capas, capât / cappa / kappa

1. un **capa** : un caparaçon, un flanchet de bœuf, un bas morceau de viande de boucherie.
2. il **capa**, tu capas, qu'il capât (caper un cigare : l'enrober d'une cape)
3. une **cappa** : un vêtement de cérémonie religieuse.
4. un **kappa** : la dixième lettre de l'alphabet grec.
un effet kappa : une illusion psychologique.

caparaçon / carapace

Les noms **carapace** et **caparaçon** ont des sens assez proches. Le premier a d’abord désigné le tégument dur, plus ou moins épais, protégeant partiellement le corps de certains animaux, puis, par analogie, tout système de protection. On parlera ainsi de la carapace osseuse du tatou et l’on dira qu’une carapace de béton abritait les pièces d’artillerie. Le second, caparaçon, désignait, au Moyen Âge, l’armure de guerre d’un destrier, puis la housse d’apparat dont on couvrait les chevaux pour les tournois et les cortèges. Aujourd’hui, c’est le nom que l’on donne

à la housse rembourrée qui protège le cheval dans les courses de taureaux. Ces deux mots sont aussi très proches par l'étymologie. Carapace est emprunté de l'espagnol *carapacho*, probablement dérivé d'un radical préroman kar(r)-, « coquille ; abri ». Caparaçon nous vient de l'espagnol *caparazon*, altération de *carapazon*, nom qui a la même origine préromane que carapace. On sera donc indulgent avec qui emploie les formes *carapaçon* et *carapaçonner*, mais on rappellera cependant que seuls caparaçon et caparaçonner sont corrects. En savoir plus : Académie française.

capelan / capelant

1. un **capelan** : un prêtre pauvre ou un cagot dont on parle avec mépris.
2. un **capelan** : un poisson.
3. un **capelan** : un ver à soie qui meurt sans avoir tissé son cocon.
4. en **capelant** (capeler : faire passer par-dessus une boucle avec un filin et la passer par-dessus l'extrémité de quelque objet ; rabattre une voile et l'attacher par un capelage ; mettre sur soi, revêtir).

caperon, capron / caperons, caperont

1. un **caperon** ou **capron** : une grosse fraise.
2. nous **caperons**, ils caperont (caper un cigare : l'enrober d'une cape).

capilotade / cabirotade / Capitole

1. une **capilotade** : un ragout fait de restes de volailles ou de viandes déjà cuites ; une mise en pièces de manière à produire une impression de mélange confus, de gâchis ; une mise en pièces, produite par des coups et blessures.
2. Le mot **cabirotade** que l'on trouve chez Rabelais est un mot différent qui signifie « grillade de chevreau » et est dérivé du gascon cabirot « chevreau » (à comparer avec cabirou « chevreuil »).
3. le **Capitole** : la plus célèbre des sept collines de Rome sur laquelle s'élevait le temple de Jupiter symbole de la puissance romaine.

capitulaire / capitulèrent

1. **capitulaire** : qui se rapporte à un chapitre de chanoines, de religieux.
2. **capitulaire** : qui se rapporte à la tête de chapitre d'un livre.
une (lettre) capitulaire : la majuscule généralement enluminée, qui commençait chaque chapitre.
un règlement capitulaire : qui est divisé en chapitres ou articles.
les capitulaires : les constitutions faites par Charlemagne, par Charles le Chauve et par d'autres rois.
3. ils **capitulèrent** (capituler : convenir d'un accord, entrer en accommodement, négocier ; engager des pourparlers sur les conditions de reddition ; renoncer à toute résistance armée en s'avouant vaincu ; abandonner, devant la force ou par raison, une attitude, une opinion intransigeantes).

capitule / capitule, capitulent, capitules

1. un **capitule** : une brève lecture faite à certaines parties de l'office divin ; chacun des articles des lois dont l'ensemble est connu sous le nom de capitulaires.
2. un **capitule** : une inflorescence se composant de fleurs nombreuses et serrées.
3. je **capitule**, il capitule, ils capitulent, tu capitules (capituler : convenir d'un accord, entrer en accommodement, négocier ; engager des pourparlers sur les conditions de reddition ; renoncer à toute résistance armée en s'avouant vaincu ; abandonner, devant la force ou par raison, une attitude, une opinion intransigeantes).

capot / kapo

1. un **capot** : un manteau à capuchon, ou un capuchon seul, porté autrefois dans les campagnes ; une couverture ou un dispositif destiné à protéger un objet ou une ouverture ; une protection recouvrant l'ouverture de l'escalier d'un navire ou les divers appareils fixés sur le pont ; la partie métallique recouvrant le moteur d'un avion ou d'une automobile ; la boite du souffleur, dans un théâtre ; une couche de fumier recouverte de terre utilisée pour activer la végétation.
2. faire **capot** : pour une embarcation, se retourner, chavirer, capoter.
3. un **kapo** : dans les camps de concentration nazis, un détenu de droit commun qui était chargé de commander énergiquement les déportés.

capre / câpre

1. un **capre** : un vaisseau corsaire.
2. un **câpre** : un bouton à fleurs du câprier, confit dans le vinaigre, pour servir de condiment.

capter / captiver / capturer

Il peut être difficile de différencier les verbes **capter**, **captiver** et **capturer**. En effet, leur prononciation se ressemble et, étant tous issus du latin *capere* « prendre », ils ont conservé, différemment, ce sens commun. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe capturer indique la prise par la force ou la ruse. Capter s'emploie surtout dans les domaines techniques. Tout bon orateur cherche à capter l'attention de son auditoire. Les anciens insistaient sur cette *captatio benevolentiae*, qui trouvait sa place dans l'exorde. Mais ces verbes, à la différence de saisir ne doivent pas être employés en lieu et place de verbes comme percevoir, comprendre, ou ressentir. En savoir plus : Académie française

caquète, caquette / caquète, caquètent, caquètes, caquette, caquettent, caquettes

1. une **caquète** ou **caquette** : une sorte de baquet dans l'eau duquel les marchands gardent le poisson vivant.
2. je **caquète**, il caquète, ils caquètent, tu caquètes ; je **caquette**, il caquette, ils caquettent, tu caquettes (caqueter : pour la poule, glousser avant ou après la ponte ; pour une personne, bavarder à tort et à travers).

car / carre / carre, care / carre, carrent, carres / quarre, quarrent, quarres / quart

1. **car** : parce que.

2. un **car** : une voiture de tramway ; un véhicule automobile d'assez grande dimension destiné à transporter des passagers ; un autocar.

3. une **carre** : la forme carrée d'un objet ; une carrure, la largeur d'un habit au niveau des épaules ; l'angle que forme la face verticale d'un objet avec sa face horizontale ; une face d'une lame d'épée ou de fleuret ; une baguette de métal encastrée sur les bords de la semelle d'un ski et protégeant ses arêtes ; le fait qu'un joueur s'assure la priorité en doublant la mise ; la masse des enjeux représentant la contrepartie des jetons et plaques délivrés aux participants d'une partie clandestine.

4. une **carre** ou **care** : une cachette.
un vol à la carre, un vol par escamotage dans les magasins)

5. je **carre**, il carre, ils carrent, tu carres (carrer : élever un nombre au carré, le multiplier par lui-même ; convertir une surface en un carré équivalent ; rendre carré, donner une forme carrée ; rendre plus intense ; placer, enfoncer solidement ; mettre de l'argent de côté, économiser ; cacher, dissimuler ; voler à la carre, par escamotage).

6. je **quarre**, il quarre, ils quarrent, tu quarres (quarrer [ancienne forme de carrer, sortie de l'usage] : donner une forme carrée à ; acheter ou reprendre des parcelles de terre pour constituer un domaine plus vaste et d'un seul tenant, de figure géométrique simple et continue, proche d'un carré ; effectuer la quadrature).

7.A. le **quart** livre : le quatrième.
le quart-monde : les pays les moins avancés économiquement ; la partie défavorisée d'une population.
un quart an ou quartan : la quatrième année d'un sanglier.
le quart denier : un droit qui se payait aux parties casuelles pour la résignation des offices.
B. un **quart** : une des quatre parties égales d'un tout ; une période de service, de veille sur un navire ; la partie de l'équipage qui est de service, de veille.

carabistouille / carambouillage / carambouille

1. une **carabistouille** [Belgique] : une calembredaine, une galéjade.
des carabistouilles : des bêtises.
2. un **carambouillage** ou une **carambouille** : une escroquerie consistant à revendre au plus vite une marchandise qu'on n'a pas payée.
une **carambouille** : une marchandise, un ensemble d'objets hétéroclites ; une faillite, une déconfiture. .
voir : Dictionnaire des difficultés de la langue française.

caraïbe, Caraïbes / caraïte, karaïte, qaraïte

1. elle ou il est **caraïbe** : est relative ou relatif à un peuple amérindien qui, venu du Venezuela, s'implanta dans les Petites Antilles et sur les côtes de la Guyane, avant d'être décimé par la colonisation européenne au 17ème siècle.
une ou un Caraïbe
On a lu aussi caraïbéen.
les langues caraïbes : les langues qui dérivent de celle que parlait ce peuple. On a lu aussi les langues caribes.

2. elle ou il est **caraïbe** : est relative ou relatif à la région des **Caraïbes**, qui comprend la mer des Antilles, ses iles et les côtes de l'Amérique latine qui la bordent, du Mexique à la Guyane.
3. elle ou il est **karaïte** ou **caraïte, qaraïte** : concerne les Karaïtes, une population juive minoritaire, ou les caraïtes, une ancienne secte juive.

carat / carra, carras, carrât / quarra, quarras, quarrât

1. un **carat** : une caroube, le fruit du caroubier.
2. un **carat** : une unité de poids employée pour l'estimation des pierres précieuses ; un ensemble de très petits diamants qui se vendent au poids ; une unité de mesure employée pour l'estimation du titre de l'or.
3. il **carra**, tu carras, qu'il carrât (carrer : élever un nombre au carré, le multiplier par lui-même ; convertir une surface en un carré équivalent ; rendre carré, donner une forme carrée ; rendre plus intense ; placer, enfoncer solidement ; mettre de l'argent de côté, économiser ; cacher, dissimuler ; voler à la carre, par escamotage).
4. il **quarra**, tu quarras, qu'il quarrât (quarrer [ancienne forme de carrer, sortie de l'usage] : donner une forme carrée à ; acheter ou reprendre des parcelles de terre pour constituer un domaine plus vaste et d'un seul tenant, de figure géométrique simple et continue, proche d'un carré ; effectuer la quadrature).

carcajou / kinkajou

1. un **carcajou** : un blaireau, un mammifère ; un voleur, un rusé.
2. un **kinkajou** : un mammifère.

cardan / cardant

1. un **cardan** : un système d'articulation permettant, dans une mécanique ou un mécanisme, de garder un corps dans une position invariable malgré les oscillations de l'organe principal ou du support de l'ensemble.
un (joint de) cardan : une articulation assurant la transmission régulière du moteur à l'arbre et au pont arrière malgré les oscillations dues aux inégalités de la route et sans impliquer une direction fixe entre les éléments.
2. en **cardant** (carder : travailler les fibres textiles afin de les démêler à l'aide de cardes ; redonner son épaisseur primitive à la laine, au crin contenu dans un matelas ; nettoyer un tissu de ses poils trop gros ou trop courts avant de le livrer au commerce).

cardeur / quart d'heure

1. une cardeuse, un **cardeur** : une ouvrière, un ouvrier dont la tâche est de carder.
2. un **quart d'heure** : quinze minutes.

Cardiaux / cardiaux / cardio

1. les **Cardiaux** : un courant culturel du néolithique.
2. elles sont cardiales, ils sont **cardiaux** : sont relatives ou relatifs au cardia, l'orifice supérieur de l'estomac.
3. la **cardio** ou cardiologie : l'étude du cœur et des affections ; un service hospitalier.

cardon / cardons

1. un **cardon** : une plante.
2. nous **cardons** (carder : travailler les fibres textiles afin de les démêler à l'aide de cardes ; redonner son épaisseur primitive à la laine, au crin contenu dans un matelas ; nettoyer un tissu de ses poils trop gros ou trop courts avant de le livrer au commerce).

carène / carène, carènes, carènent / Karen / karen, Karen

1. une **carène** : la partie immergée de la coque d'un bateau lorsqu'il est chargé ; l'enveloppe d'un dirigeable ; l'arête saillante de l'exosquelette ; une pièce antérieure de la corolle des Papilionacées.
2. je **carène**, tu carènes, il carène, ils carènent (caréner : nettoyer, repeindre, réparer la carène d'un bateau ; donner un profil aérodynamique ; passer en carène).
3. **Karen** : un prénom.
4. **karen** : relatif aux **Karens**, un peuple.

caret / carré, carrée / carrer / quarrer

1. un **caret** : une tortue.

2. un **caret** : un touret ou un dévidoir sur lequel le cordier enroule les fils qu'il vient de fabriquer. On a lu aussi carret.
un fil de caret : un gros fil fait à partir du chanvre et

3. je carrai, ils carraient, je carrais, il carrait, carré(e)(es)(s), vous carrez (**carrer** : élever un nombre au carré, le multiplier par lui-même ; convertir une surface en un carré équivalent ; rendre carré, donner une forme carrée ; rendre plus intense ; placer, enfoncer solidement ; mettre de l'argent de côté, économiser ;

servant particulièrement à fabriquer des cordages de marine.

5. **quarrer** [ancienne forme de carrer, sortie de l'usage] : donner une forme carrée à ; acheter ou reprendre des parcelles de terre pour constituer un domaine plus vaste et d'un seul tenant, de figure géométrique simple et continue, proche d'un carré ; effectuer la quadrature.

cacher, dissimuler ; voler à la carre, par escamotage).

4. elle est carrée, il est **carré** : a la forme d'un quadrilatère aux angles droits et aux côtés égaux ; est quadrangulaire, a approximativement la forme d'un carré géométrique ; est construit(e) selon un principe de symétrie ; est constitué(e) de quatre personnes ou quatre choses ; est résolu(e), solide, honnête ; est nette ou net, direct(e), franche ou franc.
un **carré** : un quadrilatère dont les angles sont droits et les côtés égaux ; le produit d'un nombre multiplié par lui-même ; une surface, une figure, un espace en forme de quadrilatère ; un espace en forme de quadrilatère ; un objet en forme de quadrilatère ou volume dont la base ou l'une des faces est un quadrilatère.
une **carrée** : une couronne, un cadre de bois où sont suspendus les rideaux ou les draperies d'un lit ; un châssis garni de toile formant le fond d'un cadre ; une note de musique ancienne de forme carrée ; une chambre, une chambrée.

cari, cary, carry / carie / carie, caries, carient / Carie

1. un **cari** ou **cary**, **carry**, curry, kari, karick, karik, carick : un condiment composé d'un mélange d'épices ; un mets préparé avec ce condiment.
2. une **carie** : une lésion des tissus osseux aboutissant à leur ramollissement et à leur destruction progressive ; une déminéralisation progressive d'une ou de plusieurs dents.
je **carie**, il carie, tu caries, ils carient (carier : attaquer et détruire progressivement un os ou une dent par la carie).
3. la **Carie** : l'ancien nom d'une province d'Asie Mineure.

cariai, cariais, cariait, cariaient, cariez / carrier / carriez / caryer

1. je **cariai**, je cariais, tu cariais, il cariait, ils cariaient, vous cariez (carier : attaquer et détruire progressivement un os ou une dent par la carie).
2. un **carrier** ou carrieur : celui qui exploite une carrière ou qui en extrait des pierres.
3. vous **carriez** (carrer : élever un nombre au carré, le multiplier par lui-même ; convertir une surface en un carré équivalent ; rendre carré, donner une forme carrée ; rendre plus intense ; placer, enfoncer solidement ; mettre de l'argent de côté, économiser ; cacher, dissimuler ; voler à la carre, par escamotage).
4. un **caryer** : un hickory, un arbre.

cariions / carillon / carrions

1. nous **cariions**, nous carions (carier : attaquer et détruire progressivement un os ou une dent par la carie).
2. un **carillon** : un dispositif qui permet de faire résonner alternativement plusieurs cloches formant harmonie entre elles ; un ensemble de cloches ou de timbres d'horloge ou de pendule, accordés, sur lesquels frappent des marteaux pour jouer un air musical ; une horloge ainsi conçue ; un instrument de musique ; une sonnette, une sonnerie.
3. nous **carrions** (carrer : élever un nombre au carré, le multiplier par lui-même ; convertir une surface en un carré équivalent ; rendre carré, donner une forme carrée ; rendre plus intense ; placer, enfoncer solidement ; mettre de l'argent de côté, économiser ; cacher, dissimuler ; voler à la carre, par escamotage).

cariogène / caryo-

1. **cariogène** : qui favorise la carie dentaire.
2. **caryo**- est tiré du grec κ ά ρ υ ο ν « noix, noyau ».

Carole / carole, carolle / carole, caroles, carolent

1. **Carole** : un prénom.
2. une **carole** ou **carolle** : une danse ancienne en forme de ronde accompagnée de chants ; le circuit des bas côtés qui entourent le chœur d'une église où ils forment l'abside.
je **carole**, tu caroles, il carole, ils carolent (caroler : danser la carole).

carotté / carreauté

1. elle est carottée, il est **carotté** : est ou a été l'objet d'une opération frauduleuse.

2. une chemise **carreautée** : à carreaux. [Québec].

cartâmes / carthame / quartâmes

1. nous **cartâmes** (carter : encarter, présenter quelque chose sur une carte ; enrouler autour d'une carte).
2. un **carthame** : une plante ; un produit dans lequel cette plante entre en composition.
3. nous **quartâmes** (quarter : pour l'escrime, se mettre en quarte ; réduire par quartages successifs le nombre d'échantillons d'un minerai).

carte / carte, cartent, cartes / kart / quarte / quarte, quartent, quartes

1. une **carte**
je **carte**, il carte, ils cartent, tu cartes (carter : encarter, présenter quelque chose sur une carte ; enrouler autour d'une carte).
2. un **kart** : un petit véhicule automobile monoplace, sans carrosserie, sans boîte de vitesses, à châssis sans suspension, muni d'un essieu arrière rigide sans différentiel, qui impose une conduite délicate.
3. je **quarte**, il quarte, ils quartent, tu quartes (quarter : pour l'escrime, se mettre en quarte ; réduire par quartages successifs le nombre d'échantillons d'un minerai).
4. une fièvre **quarte** ou quartaine : une fièvre intermittente où les accès reviennent chaque quatrième jour.
une **quarte** : en escrime, la quatrième des positions classiques ; au jeu de Piquet, quatre cartes de même couleur qui se suivent ; une ancienne mesure contenant deux pintes.

carter / cartèrent / quartèrent

1. un **carter** : une enveloppe rigide protégeant les différents organes d'un mécanisme ; une enveloppe étanche d'un mécanisme d'une automobile qui y est lubrifié.
2. ils **cartèrent** (carter : encarter, présenter quelque chose sur une carte ; enrouler autour d'une carte).
3. ils **quartèrent** (quarter : pour l'escrime, se mettre en quarte ; réduire par quartages successifs le nombre d'échantillons d'un minerai).
4. [se prononce différemment] un **quarter** : un quart de dollar.

artésien / **cartésien**

carterons, carteront / quarteron / quarterons, quarteront

1. nous **carterons**, ils carteront (carter : encarter, présenter quelque chose sur une carte ; enrouler autour d'une carte).
2. un **quarteron** : un quart de livre ; un quart d'un cent ; un petit groupe de personnes.
3. une quarteronne, un **quarteron** : une métisse, un métis qui avait un quart d'ascendance "de couleur" et trois quarts d'ascendance "blanche".
4. nous **quarterons**, ils quarteront (quarter : pour l'escrime, se mettre en quarte ; réduire par quartages successifs le nombre d'échantillons d'un minerai).

Carthage / quartage / quartage, quartagent, quartages

1. **Carthage** : une ville d'Afrique du Nord.
2. un **quartage** : une opération d’échantillonnage.
3. je **quartage**, il quartage, tu quartages, ils quartagent (quartager : donner un quatrième labour aux vignes).

cartier / cartiez / quartier / quartiez

1. une cartière, un **cartier** : une fabricante, un fabricant de cartes à jouer.
un **cartier** : un papier employé dans la fabrication des cartes à jouer.
2. vous **cartiez** (carter : encarter, présenter quelque chose sur une carte ; enrouler autour d'une carte).
3. un **quartier** : un quart ; une partie importante d'un tout ; une partie d'une ville ayant une physionomie propre, une certaine unité.
4. vous **quartiez** (quarter : pour l'escrime, se mettre en quarte ; réduire par quartages successifs le nombre d'échantillons d'un minerai).

carton / cartons / quartons

1. un **carton** : une matière de même nature que le papier se présentant généralement en feuilles épaisses et rigides ; une plaque, une feuille de cette matière ; une boite, un emballage en carton pour le transport ou le rangement de divers objets.
2. nous **cartons** (carter : encarter, présenter quelque chose sur une carte ; enrouler autour d'une carte).
3. nous **quartons** (quarter : pour l'escrime, se mettre en quarte ; réduire par quartages successifs le nombre d'échantillons d'un minerai).

casaque / kazakh / cosaque

1. une **casaque** : un vêtement masculin de dessus, à larges manches ; une blouse.
2. elle est kazakhe, il est **kazakh** : est du Kazakhstan, est relative ou relatif aux Kazakhs.
le kazakh : leur langue.
3. un **cosaque**, les Cosaques : d'anciennes communautés de paysans russes libres.

casier / casiez

1. un **casier** : un meuble, une partie de meuble ou objet constitué par un ensemble de compartiments dans lesquels on range des papiers, des livres, des objets divers ; une case, un de ces compartiments ; une nasse en osier ou en treillage métallique utilisée pour la pêche des gros crustacés.
2. vous **casiez** (caser : ranger dans des cases ; mettre à telle ou telle place ; trouver une place pour quelque chose ; trouver un emploi ; établir dans le mariage, marier).

cassate / cassâtes

1. une **cassate** : une crème glacée en tranches.
2. vous **cassâtes** (casser : mettre en morceaux, volontairement ou non, par choc, par pression ou par mouvement violent ; se rompre, se briser ; s'effriter, perdre de sa consistance).

cassassions / cassation

1. une **cassation** : l'action de casser un acte juridique ou un jugement ; une sanction prise à l'encontre d'un gradé ou d'un sous-officier.
2. une **cassation** : une suite instrumentale qui était composée de morceaux brefs, légers.
3. que nous **cassassions** (casser : mettre en morceaux, volontairement ou non, par choc, par pression ou par mouvement violent ; se rompre, se briser ; s'effriter, perdre de sa consistance).

casse / casse, casses, cassent

1. je **casse**, tu casses, il casse, ils cassent (casser : mettre en morceaux, volontairement ou non, par choc, par pression ou par mouvement violent ; se rompre, se briser ; s'effriter, perdre de sa consistance).
une **casse** : l'action de casser, de se casser ; le résultat de cette action ; une surface coupante produite par la cassure d'un objet, d'un métal ; le fait de démonter des objets en vue de récupérer les déchets encore utilisables ; une altération, une dégradation de la couleur du vin ; une peine militaire qui consiste à dégrader un officier.
un **casse** : un cambriolage avec effraction.
2. une **casse** : une longue gousse de légumineuse ; sa pulpe.
3. une **casse** : une boite ou un meuble divisé en petites cases contenant les caractères typographiques.
4. une **casse** : un récipient ou un poêlon à usage domestique ressemblant à une cuillère et dont on se sert pour puiser l'eau ; un récipient en forme de bassin ou de poêlon qui reçoit le métal en fusion sortant du fourneau ; un récipient ou une cuillère servant à puiser.

cassier / cassiez / quassier

1. un **cassier** : un arbre qui produit la casse.
2. un **cassier** : une armoire où l'on range les casses d'imprimerie.
3. un **cassier** (3) ou une cassie ancienne, cassie du Levant, cassie jaune, cassie odorante, un mimosa de Farn : un acacia originaire d'Amérique centrale, un arbrisseau.
4. vous **cassiez** (casser : mettre en morceaux, volontairement ou non, par choc, par pression ou par mouvement violent ; se rompre, se briser ; s'effriter, perdre de sa consistance).
5. un quassia ou **quassier** : un petit arbre des régions tropicales.

casson / cassons

1. un **casson**, des cassons : du sucre brut en morceaux ; des noyaux de cacao concassés ; un calcin, de petits morceaux de verre cassé que l'on refond ensuite pour fabriquer du verre ; des débris de verre, de glace, de roche.
2. nous **cassons** (casser : mettre en morceaux, volontairement ou non, par choc, par pression ou par mouvement violent ; se rompre, se briser ; s'effriter, perdre de sa consistance).

caste / caste, castes, castent

1. une **caste** : une division héréditaire de certaines sociétés ; un groupe social soucieux de préserver ses droits ou ses privilèges ; dans certaines sociétés d'abeilles, de fourmis, de termites : un groupe d'individus spécialisés dans une fonction.
2. je **caste**, tu castes, il caste, ils castent (caster : sélectionner lors d'un casting) (caster : diffuser, écouter, regarder en différé).

Castille / castille / castille, castilles, castillent

1. la **Castille** : une région du nord de l'Espagne.
2. une **castille** : un combat qui simulait l'attaque et la défense d'une imitation de tour, de château-fort ; une petite dispute pour des vétilles, une petite querelle sans gravité entre deux personnes.
je me **castille**, il se castille, tu te castilles, ils se castillent (se castiller : se disputer).
3. une **castille** : le fruit du groseillier à grappes.
un castillier : un groseillier commun.

castillan / castillant

1. castillane, **castillan** : de la Castille, une région du nord de l'Espagne.
2. en se **castillant** (se castiller : se disputer).

castrais / castré, castrer

1. elle est castraise, il est **castrais** : est de **Castres**, une ville en France.
2. elle est castrée, il est **castré** : a subi la castration.
castrer : rendre un individu mâle ou femelle impropre à se reproduire, par ablation ou destruction des organes de la génération ; châtrer.

cata / kata

1. une **cata** : une catastrophe, un échec, un désastre.
c'est la cata
2. un **kata** : une démonstration de judo ou de karaté ; un enchainement codifié de mouvements d'arts martiaux.

catarrhe / cathare / cathare, catharisme / catharsis, cathartique

1. un **catarrhe** [très ancienne graphie : catarre] : une inflammation aigüe ou chronique des muqueuses rhinopharyngées s’accompagnant d’hypersécrétion ; un gros rhume.

2. un **cathare** : un fromage.

3. une ou un **cathare** : un membre de différentes sectes religieuses hérétiques ; celui qui prône une pureté excessive.
elle ou il est cathare : se rapporte à ces sectes ou à leur doctrine.
le **catharisme** : la doctrine des cathares.

4. un **catharsis** : une purification de l'âme du spectateur par le spectacle du châtiment du coupable ; une purification de l'âme ou une purgation des passions du spectateur par la terreur et la pitié qu'il éprouve devant le spectacle d'une destinée tragique ; le plaisir éprouvé par le spectateur grâce à la dérivation causée par ces sentiments ; une technique psychanalytique ; la libération émotionnelle qui accompagne chez le patient l’évocation d’un souvenir traumatique refoulé.
un (médicament) **cathartique** : purgatif.
une méthode cathartique : qui provoque une catharsis ; qui produit une action purificatrice, libératrice.

catau / catho

1. une **catau** : une servante de ferme ou d'auberge ; une fille, une femme malpropre, négligée ; une fille, une femme de mauvaise vie, une catin.
2. une ou un **catho** : une ou un catholique.

caténaire / cathéter

1. une **caténaire** : un câble conducteur avec sa suspension.
2. un **cathéter** : un instrument chirurgical.

caudé / codé, coder

1. elle est caudée, il est **caudé** : est pourvu(e) d'une queue.
une note caudée (dans la musique grégorienne).
un lobe caudé : le segment postérieur du foie.

un noyau caudé : un amas de substance grise en forme de fer à cheval, ouvert en avant et en bas, appliqué sur le ventricule latéral.
des veines caudées : les petites veines sus-hépatiques qui, au nombre de trois ou quatre, drainent le sang veineux du segment I du foie.
2. **coder** : transcrire un message, une information en échangeant l'écriture courante contre les signes conventionnels d'un code.
une liaison codée, un message **codé**

caulescent / coalescent

1. une plante **caulescente** : qui est pourvue d'une tige apparente.
2. une substance **coalescente** : qui provoque la coalescence, une union chimique.

caulinaire / collinaire

1. **caulinaire** : qui croît sur la tige.
2. **collinaire** : où il y a des collines ; qui pousse sur les collines.

caulorhize, caulorrhize / colorise, colorises, colorisent

1. **caulorhize** ou **caulorrhize**, caulirhize : dont la tige émet des racines.
2. je **colorise**, il colorise, tu colorises, ils colorisent (coloriser : effectuer la colorisation d'un film).

ç'aurait / saurai,

1. **Ç'aurait** pu être, en effet. Ç'aurait été avec plaisir.
2. je **saurai**, ils sauraient, je saurais, tu saurais, il saurait, sauré(e)(es)(s), vous saurez (saurer : saler, sécher et fumer les poissons).
3. je **saurai**, ils sauraient, je saurais, tu saurais, il saurait, vous saurez (savoir).

cause / cause, causes, causent

1. une **cause** : une affaire pour laquelle une action est intentée en justice et qui fait l'objet d'un procès.
je **cause**, il cause, tu causes, ils causent (causer : s'entretenir familièrement avec une ou plusieurs personnes de manière spontanée et en prenant son temps ; parler ; bavarder de façon indiscrète ; révéler ce qui était gardé secret ; être capable de s'exprimer dans une langue).
2. une **cause** : ce qui produit un effet.
je **cause**, il cause, tu causes, ils causent (causer : être à l'origine de ; avoir pour effet quelque chose).

causette / Cosette / cossette

1. une **causette** : une conversation familière, à bâtons rompus.
faire la causette
2. **Cosette** : un personnage des Misérables, de Victor Hugo.
3. [mot ressemblant] une **cossette** : une fine lamelle de betterave, obtenue en général mécaniquement, et utilisée pour l'extraction du sucre.

causse / cosse / cosse, cosses, cossent

1. un **causse** : un vaste et haut plateau calcaire du centre et du sud-ouest de la France, aride et creusé de profondes vallées.
2. une ou un **causse** : une marne calcaire employée pour amender les terres argileuses.
3. une **cosse** : l'enveloppe allongée des graines de légumineuses ou d'autres végétaux ; un anneau plat, fixé à l'extrémité d'un fil conducteur et qui, serré à une borne électrique, assure la connexion de l'un avec l'autre ; un anneau métallique, creusé en gouttière pour recevoir un cordage ; la première couche d'une ardoisière, d'une carrière quelconque.
4. une **cosse** : une paresse.
avoir la cosse : ne rien vouloir faire.
tirer sa cosse : ne rien faire.
5. je **cosse**, tu cosses, il cosse, ils cossent (cosser ou se cosser : pour des ovins ou des caprins, se heurter le front, la tête ; pour des personnes, heurter de front ; lutter contre).

cautère / cotèrent

1. un **cautère** : un instrument ou un agent chimique utilisé pour bruler un tissu organique ; une plaie ou un escarre qui résulte de l'application de l'un de ces deux agents ; un remède.
un cautère sur une jambe de bois : un remède sans efficacité.

2. ils **cotèrent** (coter : fixer le montant de la part que doit payer chaque contribuable ; procéder aux opérations nécessaires à la détermination du cours d'une valeur ; indiquer la valeur d'un objet, d'une marchandise ; inscrire sur un plan, un croquis, une carte, une indication de dimension, d'altitude, de niveau ; apprécier en fonction d'une échelle de valeurs ; classer selon un système donné.

caution / cossions

1. une **caution** : un engagement donné ou pris pour garantir l'exécution d'une obligation ; ce, celle ou celui qui sert de garantie.
2. nous **cossions** (cosser ou se cosser : pour des ovins ou des caprins, se heurter le front, la tête ; pour des personnes, heurter de front ; lutter contre).

cava, cavas, cavât / kava

1. il **cava**, tu cavas, qu'il cavât (caver : faire un creux, en surface ou en profondeur ; pour les joues, les yeux, etc. rendre cave, creux, enfoncé) (caver : mettre une cave, une certaine somme d'argent comme enjeu d'un jeu de cartes).
2. un **kava** ou kawa : une variété de poivrier de la Polynésie ; une boisson préparée avec sa racine.

cavaçon / caveçon

1. monter en **cavaçon** : monter à cheval comme un jockey, debout sur les étriers.
2. un **caveçon** : un morceau de métal en forme de demi-cercle pinçant le nez d'un cheval ou un gros licol très résistant utilisé encore parfois pour le dressage ; une mortification morale.

ç'avait / savais, savait, savaient, savez

1. **Ç'avait** été réussi. Ç'avait été avec plaisir.
2. je **savais**, tu savais, il savait, ils savaient, vous savez (savoir).

ce / se

1. C'est **ce** ballon que je montre. Ce sera toi qui décideras. Qu'est-ce que c'est ? Est-ce ce que tu cherches ? C'est ce dont je t'ai parlé. Pour ce faire : pour faire cela. Sur ce, il m'a quitté.
2. je me promène, tu te promènes, elle ou il **se** promène, nous nous promenons, vous vous promenez, elles ou ils se promènent. (se promener).
ce / se : Office québécois de la langue française.

céans / séant

1. **céans** : ici, à l'intérieur du lieu dans lequel on se trouve.
le maitre de céans : le propriétaire, le chef de famille, le locataire qui occupe effectivement la maison.
2. **séant** : assis ; convenant.
le **séant** : la partie du corps sur laquelle on s'assoit.
sur son séant : en parlant d'une personne qui est au lit, en position assise.

ceci / ceux-ci

1. **ceci** : ce qui est le plus proche de celui qui parle ; ce qui est désigné, montré.
2. **ceux-ci**, celles-ci, celui-ci, celle-ci.

ceignais, ceigne / saigne, saigner, saigneur / seigneur / sénieur

1. ils **ceignent**, que je ceigne, que tu ceignes, ils **ceignaient**, je ceignais, il ceignait, vous ceignez, vous ceigniez, nous ceignions, nous ceignons ; en ceignant] (ceindre : entourer une partie du corps ou le corps entier avec quelque chose ; mettre sur la tête).

2. je **saigne**, ils saignent, tu saignes, je saignai, ils saignaient, je saignais, il saignait, saigné(e)(es)(s), vous saignez, vous saigniez, nous saignions, nous saignons ; en saignant (**saigner** : perdre du sang).
un **saigneur** : un médecin qui abusait de la saignée ; une personne qui saigne un animal ; un assassin qui fait crier sa victime ; une personne qui récolte le latex en saignant les arbres à caoutchouc.

3. un **seigneur** : un haut personnage laïc ou clerc détenant une seigneurie sur les terres et les personnes de laquelle il exerce la souveraineté, en toute indépendance lorsqu'il s'agit d'alleu, ou dans le cadre de liens personnels qui l'attachent d'une part à son suzerain et d'autre part à son vassal lorsqu'il s'agit de fief ; un propriétaire d'une terre, d'un ancien fief auquel avaient été attachés certains droits, devenus souvent seulement honorifiques ; un noble de haut rang remplissant une fonction importante et/ou faisant partie de l'entourage du monarque ; un personnage important qui occupe une place de premier plan, qui a la suprématie dans un domaine où il exerce une grande influence, voire une domination.

4. un **sénieur** : le nom donné dans certaines communautés ecclésiastiques au plus ancien, au doyen.

ceins, ceint / cinq / sain / saint / sein / seing

1. je **ceins**, tu ceins, il ceint, ceint (ceindre ; entourer une partie du corps ou le corps entier avec quelque chose ; mettre sur la tête)
être ceint de : être entouré de.

2. **cinq** minutes, cinq-cents euros. La lettre finale de cinq n'est souvent pas prononcée. On l'entend toujours si le mot cinq n'est pas associé avec d'autres (le cinq) ou si le mot suivant commence par une voyelle ou un h muet (cinq abeilles, cinq hommes).

3. elle est saine, il est **sain** : est en bonne santé, ne présente aucun signe de maladie ; contribue à la bonne santé physique et morale, n'a pas d'effet nocif, néfaste sur l'organisme.
être saine et sauve, être sain et sauf

4. un **sain** : la graisse du sanglier, des loups et des renards.
un saindoux : une graisse de porc fondue ; ce qui rappelle le saindoux, sa couleur blanchâtre, son aspect gras et luisant.

5. elle est sainte, il est **saint** : est, par essence, la perfection et la pureté absolue.
une sainte, un saint : celle, celui qui, en raison de la perfection évangélique de sa vie, est reconnu(e), après sa mort, par l'Église catholique, digne d'un culte public et universel.
le Saint des saints : la partie la plus sacrée du Temple de Jérusalem.
un saint des saints : l'endroit le plus retiré d'un édifice ; le service le plus secret ou le plus important d'une organisation, d'une entreprise.

6. un **sein** : un organe pair situé à la partie antérieure du thorax.
le sein : la poitrine ; le centre, le milieu, la partie interne d'une chose.
au sein de : au plus profond, au milieu de ; dans, parmi.

7. un **seing** : un signe de croix, une marque ou une signature apposé(e) pour attester la validité, l'authenticité de son contenu d'une lettre ou d'un document.
un acte sous seing privé : dressé entre particuliers, sous leur seule signature, sans l'intervention d'un officier ministériel.
un blanc-seing : une signature apposée d'avance sur une feuille de papier laissée blanche.
un contreseing : la signature de celui qui contresigne ; ce droit.

cèle, cèlent, cèles / celle / scel / scelle, scellent, scelles / sel / selle / selle, sellent, selles

1. je **cèle**, il cèle, ils cèlent, tu cèles (celer ou céler : taire, garder secret ; cacher).

2. une **celle** ou cella : une pièce d'habitation où l'on conservait en dépôt des denrées comme l'huile ou le vin ; un compartiment, une salle des thermes ; une petite chambre, pour les voyageurs ou les domestiques ; un sanctuaire interdit aux profanes où était érigée la statue d'une divinité ; un petit monastère.
être en celle : faire partie d'une communauté religieuse ; faire retraite pour se préparer à recevoir un sacrement.

2. **celle**-là, celle-ci, celle que je veux, celle qui me plait celle de mes parents, celle que je veux, celle qui a gagné ; celles de, celles que, celles qui ; celui de, celui que, celui qui ; ceux de, ceux que, ceux qui
celle-ci, celles-ci, celui-ci, ceux-ci ; celle-là, celles-là, celui-là, ceux-là

3. un **scel** : un sceau.
scel et contre-scel
je **scelle**, il scelle, ils scellent, tu scelles (sceller : marquer d'un sceau pour authentifier, valider, clore ; apposer un sceau, des scellés sur une porte, un meuble, afin d'en condamner l'ouverture, ou sur un objet, afin d'empêcher l'accès au contenu ; fermer hermétiquement ; fixer un objet, une pièce mobile à l'aide de mortier, de plâtre, de ciment ; confirmer définitivement, ratifier quelque chose; fermer, clore quelque chose).

4. un **sel** : une substance de saveur piquante, extraite de la mer, de certaines sources, ou de mines ; ce qui donne de l'intérêt, de la saveur à quelque chose ; tout corps cristallin, soluble et ininflammable ; un composé obtenu par remplacement, dans un acide, d'un ou plusieurs atomes d'hydrogène par le même nombre d'atomes de métal.

5. une **selle** : un siège de bois, sans dossier, pour une personne, et comportant trois ou quatre pieds ; la partie du harnais consistant en une pièce incurvée qui, placée sur le dos de la monture, sert de siège au cavalier ; un banc, un support, un établi, de forme et de dimensions variables, utilisé dans différents métiers.
rester entre deux selles : n'obtenir aucune des deux choses que l'on convoitait, que l'on espérait ; être dans l'alternative ; hésiter entre deux partis à prendre.
aller à la selle : aller aux WC.

les selles : les matières fécales expulsées.
je **selle**, il selle, ils sellent, tu selles (seller : munir une monture d'une selle ; mettre et fixer une selle sur une monture).

celer, céler, déceler, receler ou recéler / sceller, desceller, resceller / seller, desseller

1. **celer** ou **céler** : taire, garder secret ; cacher.
déceler : découvrir, indiquer.
receler ou **recéler** : tenir quelque chose en son sein de manière cachée, non ouverte ; posséder, présenter virtuellement ; détenir sciemment quelque chose obtenue de manière délictueuse ; donner asile à une personne ayant commis certains délits punis par la loi.
2. **sceller** : marquer d'un sceau ; apposer un sceau, des scellés afin de condamner une ouverture ou d'empêcher l'accès au contenu ; fermer hermétiquement ; fixer un objet, une pièce mobile à l'aide de mortier, de plâtre, de ciment ; confirmer définitivement, ratifier quelque chose ; fermer, clore quelque chose.
desceller : défaire en brisant le sceau ; détacher ce qui est fixé.
resceller : réparer ce qui était descellé.
3. **seller** : munir une monture d'une selle ; mettre et fixer une selle sur une monture.
desseller : retirer la selle.

cément, cémenter / ciment, cimenter / s'aimant

1. un **cément** : une matière solide, liquide ou gazeuse qui, portée à très haute température, modifie les propriétés d'un métal ; un tissu minéralisé engainant les racines des dents, de l'apex au collet ; une argile cuite utilisée en céramique comme dégraissant.
cémenter : soumettre un métal à la cémentation ; fortifier.
cémentation, cémentatoire, cémentite
2. en **s'aimant** (s'aimer : éprouver de l'amour de soi, de l'amour-propre).
3. un **ciment** : un mélange pulvérulent qui, gâché avec de l'eau, forme une pâte plastique utilisée comme liant ou comme matière première ; une pâte ou une substance similaires ; ce qui rapproche, unit.
cimenter : lier, sceller des matériaux de construction avec du ciment ; revêtir d'une couche de ciment ; sceller, consolider, affermir, consolider.
cimentage, cimentaire, cimentation, cimenté, cimenterie, cimentier, cimentifié

cendal, sandal / sandale

1. un **cendal** ou **sandal** : une étoffe de soie utilisée au Moyen Âge pour la confection des bannières, gonfanons et pennons.
2. une **sandale** : une chaussure légère composée d'une semelle attachée au pied de façon sommaire.

cendre / sandre

1. une **cendre**, des cendres : une poudre résultant de la combustion complète de certaines matières.
2. une ou un **sandre** : un poisson.

Cène / saine / scène / seine, senne / seine, senne, seines, sennes, seinent, sennent / Seine / sen / Senne

1. la **Cène** : le repas du soir au cours duquel Jésus lava les pieds de ses apôtres et institua l'Eucharistie, dans le Cénacle.

2. elle est **saine**, il est sain : est en bonne santé, ne présente aucun signe de maladie ; contribue à la bonne santé physique et morale, n'a pas d'effet nocif, néfaste sur l'organisme.
être saine et sauve : être en bon état physique après avoir traversé des épreuves.

3. une **scène** : une partie d'un édifice destiné à présenter certains spectacles ; chacune des subdivisions d'un acte, définie conventionnellement et correspondant généralement à l'arrivée ou au départ de personnages ; un évènement, une suite d'évènements envisagés comme un spectacle.

4. une **seine** ou une **senne** : un filet de pêche qui se

5. la **Seine** : un fleuve de France.
la Seine-et-Marne, la Seine-Maritime, la Seine-Saint-Denis : des départements français.
la Seine, la Seine-et-Oise : d'anciens départements.

6. la **Senne** : une rivière de Belgique.

7. un **sen** : une unité monétaire divisionnaire du Japon et de divers pays d'Extrême-Orient.

Prononciation différente : Le Japonais a mis le ticket qu'il a payé 80 **sens** dans le mauvais **sens**

compose d'une nappe simple que l'on traine sur le fond des eaux.
je **seine** ou **senne**, il seine ou senne, tu seines ou sennes, ils seinent ou sennent (seiner ou senner : pêcher à la seine).

cens, cense, censé / sens, sensé / sens

1.A. un **cens** : un recensement quinquennal des citoyens romains et une évaluation de leur fortune ; une redevance en argent ou en nature due annuellement par les roturiers au seigneur du fief dont leur terre relevait ; le montant de l'impôt direct ou foncier que doit payer un individu pour être électeur ou éligible sous certains régimes politiques.
une **cense** : au Moyen Âge : une terre soumise au cens, la redevance payée pour des terres, moulins, fours, etc. ; une ferme ou une métairie.
B. Nul n'est **censé** (supposé, réputé) ignorer la loi. C'est censé (à peu près, sûrement) parce qu'il l'a dit. Elle est censée dire la vérité.

2. un **sens** : une faculté d'éprouver des sensations ; un système récepteur d'une catégorie spécifique de sensations , une capacité de juger, de raisonner ; une idée, une signification.
elle est sensée, il est **sensé** : a du sens, du bon sens ; est capable de juger sainement ; est conforme à la raison, au bon sens.

3. un **sens** : une orientation, une direction ; un ordre dans lequel se succèdent les éléments d'un processus, d'un raisonnement ; une succession ordonnée et irréversible ; le côté d'un objet considéré en fonction de son orientation, de sa position dans l'espace.

Les adjectifs **censé** et **sensé** sont trop souvent confondus à l’écrit. Ils ont pourtant des significations bien différentes. Censé nous vient du latin *censere*, « évaluer la fortune et le rang », puis « recenser, juger ». Il appartient à la même famille que cens, le montant de l’impôt qu’il fallait payer pour être éligible ou électeur, et il signifie « qui est supposé, réputé tel ». Sensé est dérivé de sens et signifie « qui a sa raison, son bon sens ». En savoir plus : Académie française.
Censé est un adjectif tiré du verbe *censer* maintenant disparu. Censé ne s’utilise que dans le sens de « qui est supposé ou présumé ». Il n’est accepté que dans un seul contexte, soit précédé du verbe être et suivi d’un verbe à l’infinitif. Des mots tels que cens, censément, censeur, censure, etc., partagent avec censé la même origine latine, *censere* qui signifiait entre autres « estimer, juger ». Sensé est aussi un adjectif. Il est issu du nom sens. On peut ainsi déduire facilement sa signification « qui est plein de bon sens, raisonnable ». De très nombreux mots sont issus de cette famille : sens, sensé, sensément, sensation, sensible, sensitif, sensoriel, sensuel, etc. En savoir plus : Office québécois de la langue française.
S'il est possible de remplacer le mot par insensé, il faut écrire sensé. En savoir plus : Parler français.

ce faisant / se faisant

Les formes ***ce faisant*** et ***se faisant*** sont homophones mais ne sont pas homographes. Dans la première, le verbe est à la voix active et a pour complément d’objet direct le pronom démonstratif *ce* ; *ce faisant* signifie donc « en faisant cela ». Dans la seconde, le verbe est à la voix pronominale et a pour complément d’objet direct le pronom réfléchi *se*. *Se faisant* s’emploie pour indiquer qu’une action est en train de se dérouler, alors que *ce faisant* est une locution figée qui équivaut à « pour cette raison », le pronom *ce* reprenant un fait évoqué précédemment. En savoir plus : Académie française.

censuel / sensuel

1. elle est censuelle, il est **censuel** : est relative ou relatif au cens ; est soumise ou soumis au cens.
2. elle est sensuelle, il est **sensuel** : se rapporte aux sens, aux plaisirs des sens.

cent / sang / sans / s'en / sens, sent

1. **cent** euros : 100 €.
cent (ou mille, trente-six) possibilités : un grand nombre.
la page cent : la centième.
vingt pour cent : 20 %.
2. un **sang** : un liquide organique.
3. **sans** : en n'ayant pas ; en ne comportant pas ; à l'exclusion de.
4. **s'en** aller : partir.
s'en souvenir : se souvenir de.
5. je **sens**, tu sens, il sent (sentir : percevoir, éprouver une sensation, une impression ; avoir, prendre conscience de ; exhaler, répandre une odeur ; révéler par l'odeur, le gout, la saveur de ; présenter, révéler les caractères de).

centon / santon / sentons, sent-on

1. un **centon** : une étoffe ou un vêtement fait de plusieurs morceaux de couleurs différentes ; une pièce de vers ou de prose composée de passages empruntés à un ou à plusieurs auteurs ; un fragment tiré d'un auteur et

inséré dans un centon ou dans une conversation ; une composition musicale formée de plusieurs morceaux de différents compositeurs.
2. un **santon** : une petite figurine provençale de la crèche représentant les personnages de la Nativité et de nombreux personnages populaires typiques.
3. un **santon** : un ascète, un religieux musulman ; un monument contenant le tombeau d'un saint musulman.
4. nous **sentons** ; **sent-on** ? (sentir : percevoir, éprouver une sensation, une impression ; avoir, prendre conscience de ; exhaler, répandre une odeur ; révéler par l'odeur, le gout, la saveur de ; présenter, révéler les caractères de.

centriciput / occiput / préciput

1. un **centriciput** : la partie moyenne du crâne.
2. un **occiput** : la partie postérieure et inférieure de la tête faisant suite à la nuque ; pour des animaux, la partie postérieure de l'épicrâne, entre le vertex et le cou ; pour les diptères, la partie postérieure de la tête.
3. un **préciput** : un supplément de traitement accordé à certains fonctionnaires ; la part du financement alloué à un projet de recherche, qui revient à l'établissement gestionnaire de l'unité à laquelle est associé le porteur du projet.
un préciput ou une part préciputaire : une part et une prime spéciale que, dans le cadre d'un crédit accordé en pool bancaire, une banque peut s'octroyer, en dehors de sa propre participation dans le pool, en raison de services rendus, de gestion ou d'interventions particulières.
un préciput (successoral) : un avantage conféré par la loi ou le défunt à l'un des héritiers et consistant dans la dispense de rapporter à la succession, et par conséquent de comprendre dans la masse partageable, les biens donnés ou légués audit héritier.

cep / cep, sep / cèpe

1. un **cep** : un pied de vigne ; le bois de la vigne.
2. un **cep** ou **sep** : une pièce de bois sur laquelle est assujetti le soc de la charrue.
3. un **cèpe** : un bolet comestible, un champignon.

Prononciation différente : Le **seps** (un lézard) est dérangé par les **seps** des charrues.

cérame / serrâmes

1. un **cérame** : un vase de terre cuite de la Grèce antique.
un grès cérame : un grès utilisé en céramique
2. nous **serrâmes** (serrer).

cérat / serra, serras, serrât

1. un **cérat** : une préparation à base de cire et d'huile.
2. il **serra**, tu serras, qu'il serrât (serrer).

cération / serrassions

1. une **cération** : une opération qui rend une matière propre à se dissoudre ou à se fondre ; l'action d'enduire un objet de cire.
2. que nous **serrassions** (serrer).

cerf / cerf-volant / serf / serre / serre, serres, serrent / sers, sert

1. un **cerf** : un mammifère (un cerf / une biche).

2. un **cerf-volant** : une lucane, un escarbot, un insecte.
un cerf-volant : un objet constitué par du papier ou de l'étoffe, tendu sur une armature légère de bois et une queue servant de contrepoids, que l'on fait voler en le maintenant.

3. un **serf** : celui qui est attaché à une terre, dont les biens et le travail appartiennent au propriétaire de cette terre envers qui il a des obligations ; celui qui dépend économiquement de quelqu'un ou de quelque chose pour vivre ; celui qui est soumis, qui a abandonné toute velléité d'indépendance ; celui qui est asservi à quelque chose ou à quelqu'un. [serf se prononce de deux façons.]

4. une **serre** : l'action de soumettre à une pression ; le résultat de cette action ; une resserre, un endroit clos où l'on conserve quelque chose ;une construction utilisée pour mettre les plantes, pour cultiver les plantes exotiques ou délicates, hâter la production de certains fruits, fleurs ou légumes ou protéger les semis fragiles.
un effet de serre : la rétention de l'énergie calorifique du soleil due à l'absorption sélective de l'atmosphère.
des serres : des griffes de rapaces, d'oiseaux.

5. je **serre**, il serre, tu serres, ils serrent (serrer : tenir ou maintenir étroitement en exerçant une pression ; diminuer le volume d'une chose en rapprochant les différents éléments qui la constituent, et les maintenir étroitement assemblés à l'aide d'un lien : tendre un lien ou en réduire la longueur pour qu'il s'applique

elle est serve, il est **serf** : appartient aux serfs, est relative ou relatif au servage ; n'est pas libre, n'a pas d'indépendance ; est soumise, assujettie ; est soumis, assujetti.

étroitement autour de quelque chose ; disposer des choses, placer des personnes le plus près possible les unes des autres ; rapprocher ; passer au plus près de quelque chose).

6. une **serre** : une crête étroite, longue de plusieurs kilomètres, faisant partie d'un relief de hauteurs isolées par des vallées parallèles découpant un plateau.

7. je **sers**, tu sers, il sert (servir : être au service d'une personne physique ou morale ; présenter, proposer ; être utile).

cernier / cerniez

1. un **cernier** : un poisson.
2. vous **cerniez** (cerner : entourer ; observer, étudier.

loup-cervier, loup-cerve / serviez, servent, serve, serves

1. un **loup-cervier** : un lynx européen ; sa fourrure ; celui qui a l'apparence de cet animal ; un homme féroce ; un financier rapace, peu scrupuleux.
une **loup-cerve** : la femelle du loup-cervier.
2. vous **serviez** ; ils **servent**, que je serve, que tu serves, qu'il serve, qu'ils servent (servir).

certes / serte

1. **certes** : assurément, certainement, à coup sûr, bien sûr, en vérité ; cependant, pourtant.
2. une **serte** : un enchâssement d'une pierre précieuse fixée sur un chaton.

cessassions / cessation

1. une **cessation** : le fait de prendre fin ou de mettre provisoirement ou définitivement fin à quelque chose.
2. que nous **cessassions** (cesser : mettre fin temporairement ou définitivement à quelque chose ; arrêter, interrompre ; prendre fin).

cessible / sessile

1. **cessible** : qui peut être cédé, vendu, transmis.
2. une fleur **sessile** : qui est attachée directement sur l'axe.
un animal aquatique sessile : qui vit fixé sur le fond.
une tumeur sessile : qui est implantée largement.

cession / cessions / session / scission

1. une **cession** : l'action ou acte de céder, d'abandonner quelque chose à quelqu'un volontairement ou non.
2. nous **cessions** (cesser : mettre fin temporairement ou définitivement à quelque chose ; arrêter, interrompre ; prendre fin).
3. une **session** : la position de celui qui est assis ; une période pendant laquelle une assemblée délibérante tient séance ; une période pendant laquelle une activité s'exerce.
cession / session : Office québécois de la langue française.
4. une **scission** : l'action de (se) scinder ; le résultat de cette action ; une division ; un éclatement ; une scissiparité ; une dissociation ; une séparation, une rupture ; une dissidence, un schisme, une sécession.

ceste / geste / zest, zeste / zeste / zeste, zestes, zestent

1. un **ceste** : une courroie souvent garnie de métal dont les athlètes s'entouraient les mains pour les combats de pugilat ; le pugilat auquel se livraient les athlètes ainsi armés.
2. un **ceste** ou ceston : une ceinture.
un ceste : un animal marin.
3. un **geste** : un mouvement extérieur du corps ou de l'une de ses parties ; une attitude corporelle en résultant ; une action.
4. une **geste** : un ensemble de poèmes en vers du Moyen Âge, narrant les hauts faits de héros ou de personnages illustres ; un de ces poèmes ; une histoire glorifiante.
5. **zest** ! **zeste** ! (pour exprimer la rapidité, la soudaineté d'une action ; pour rejeter un argument).
entre le zist et le zest ou entre le ziste et le zeste : dans l'incertitude ; dans un état ni bon, ni mauvais ; ni bien, ni mal.

sur le zist et le zest : dans l'indécision, l'incertitude.
un **zest** : un entrain, une vivacité ; le caractère piquant de quelque chose.un zeste.
6. un **zeste** : la cloison membraneuse qui divise l'intérieur de la noix ; un morceau de l'écorce d'un agrume ; une chose de peu d'importance ; une petite quantité.
je **zeste**, tu zestes, il zeste, ils zestent (zester : prendre un peu de l'écorce d'un agrume).

cet, cette / sept / set / Sète / Seth

1. (pour désigner, pour montrer) ce garçon, ce héron, **cet** homme, cet animal, **cette** fille, cette hirondelle, ces garçons, ces chats, ces hommes, ces animaux, ces filles, ces femmes, ces hirondelles.
2. **sept** : 7.
le sept : le septième, le numéro 7.
sept-cents : 700.
3. un **set** : l'ensemble des napperons d'un service de table, avec les serviettes assorties ; chacun de ces napperons ; une partie d'un match de tennis, de tennis de table ou de volley-ball.
4. elle est sétoise, il est sétois : est de **Sète**, une ville en France.
5. **Seth** : un personnage biblique.
Seth : un dieu égyptien.

cétacé / sétacé

1. un **cétacé** : un mammifère marin pisciforme.
2. un insecte **sétacé** : qui est grêle, raide et graduellement aminci de la base au sommet comme une soie de porc.

Cézanne / Sézanne

1. Paul **Cézanne**, un peintre impressionniste.
2. **Sézanne**, une commune en France.

chable, chables, chablent / châble

1. je **chable**, il chable, tu chables, ils chablent (chabler : haler une charge, en particulier un bateau) (chabler des noix : les faire tomber à l'aide d'une gaule).
2. un **châble** : un passage naturel en pente rapide, déboisé, où l'on fait dévaler dans les forêts de montagne les troncs, les billes de bois. [Suisse] .

chablis / chaplis

1. un **chablis** : un arbre de la forêt renversé sans l'intervention de l'homme.
2. un **chablis** : un vin.
3. un **chaplis** : un bruit, un tumulte, un remue-ménage.
un chaplis de branches : le bruit que fait l'abattage de branches ; un abattis, un amas confus de branches d'arbre.

chafiisme / saphisme

1. le **chafiisme** : une des quatre grandes écoles juridiques de l'islam sunnite.
2. le **saphisme** : le lesbianisme, l'homosexualité féminine.

chah / chas / chat / shah

1. un **chah** ou **shah** : en Iran, en Inde et en Asie centrale, un souverain. On a lu un schah.
2. un **chas** : un trou percé à l'extrémité aplatie d'une aiguille à coudre, par lequel on fait passer le fil.
3. un **chas** : une pâte formée par le grain qu'on fait amollir dans l'eau pour séparer l'amidon du gluten ; une colle d'amidon.
4. un **chat** : un mammifère.
un chat : un yacht à voiles.
un chat ou une chatte : une allège servant au chargement et au déchargement des navires dans les ports ; un chasse-marée pour le cabotage le long des côtes.

Prononciation différente : Il participe à un **chat** sur le **chat** sauvage.

chai / chaix, Chaix / chef-d'œuvre / chez

1. un **chai** : une cave au ras du sol où l'on prépare le vin et l'eau-de-vie, et où ils sont emmagasinés. On a lu aussi chais au singulier.
2. un **chaix** : un recueil de renseignements concernant principalement les horaires des chemins de fer.

Napoléon Chaix : celui qui publia ce recueil d'horaires et de renseignements sur les chemins de fer.
3. un **chef-d'œuvre** : un ouvrage que devait réaliser un artisan pour recevoir la maîtrise dans sa corporation ; une œuvre d'art qui touche à la perfection ; ce qui est parfait en son genre, ce qui témoigne d'une parfaite réussite.
4. **chez** : dans la maison, le lieu, le milieu, l'époque, où vit quelqu'un ; dans l'œuvre d'un auteur ; à l'intérieur de ; parmi.

Prononciation différente : Le **chef** nous présente son **chef-d'œuvre**.

chaine, chaîne, chainé, chaîné, chainée, chaînée / chaine, chaîne, chaines, chaînes, chainent, chaînent / chêne, chênaie

1. une **chaine** ou **chaîne** : une suite d'anneaux de métal engagés les uns dans les autres et servant à de multiples usages ; un lien naturel d'affection, un attachement à un être ; une servitude, un engagement contraignant ; un état de servitude morale, d'aliénation ; une suite ininterrompue d'éléments semblables ou de personnes formant un tout cohérent ; un ensemble de personnes mises en relation pour l'accomplissement d'un travail ou conjuguant leurs efforts pour une fin déterminée ; une succession, une suite d'évènements, de concepts liés entre eux par des rapports logiques.
chainé ou **chaîné** : muni de chaines.
une **chainée** ou **chaînée** : une mesure faite avec une chaine d'arpentage ; une mesure de surface agraire équivalent au centième de l'arpent.
je **chaine** ou **chaîne**, tu chaines ou chaînes, il chaine ou chaîne, ils chainent ou chaînent (chainer ou chaîner : consolider un mur pour en prévenir l'écartement ; mesurer un terrain à l'aide d'une chaine d'arpenteur ; munir une voiture de chaines ; être dans une file d'attente [Algérie]).
2. un **chêne** : un arbre ; son bois.
une **chênaie** : un terrain planté de chênes.

chair / chaire / cheire / Cher / chère, cher / chère / chère, chères, chèrent, cherre, cherres, cherrent

1. une **chair** : le tissu musculaire et conjonctif du corps humain et animal ; l'aspect, la qualité de la peau:
les plaisirs de la chair : l'ensemble des désirs, des appétits physiques.

2. une **chaire** : un siège réservé aux personnages de haut rang ; un siège élevé, une tribune d'où l'on domine l'assistance que l'on instruit ou à laquelle on donne ses instructions ; un poste de professeur d'université.

3. une **cheire** ou un chirat : une coulée de laves scoriacées, constituant un terrain hérissé, rugueux et infertile.

4. le **Cher** : une rivière et un département de France.
le Loir-et-Cher : un département français.

5. ma **chère** amie, mon **cher** ami : à qui on voue une affectueuse tendresse.
ma chère, mon cher, chère madame, cher monsieur
être cher à quelqu'un : avoir beaucoup d'importance pour lui.

6. une **chère** : le visage, en tant qu'il exprime une certaine disposition à accueillir autrui ; une manière de recevoir quelqu'un, un accueil ; ce qui sert à traiter quelqu'un en guise d'accueil ou à se traiter soi-même comme si l'on était son propre hôte.
aimer la bonne chère : mener joyeuse vie ; bien manger en joyeuse compagnie.
De la chair fraîche pour faire bonne chère. Académie française.

7. je **chère**, tu chères, il chère, ils chèrent, ou je **cherre**, tu cherres, il cherre, ils cherrent (chérer ou cherrer : majorer un prix ; dépasser la mesure en actes ou en paroles ; charrier, se moquer exagérément).

chaland / Challans

1. un **chaland** : un grand bateau plat servant au transport des marchandises sur les rivières et les canaux ; une sorte d'allège à fond plat chargée de pierres ou de blocs artificiels servant dans les ports à la protection des digues et des jetées.
2. une chalande, un **chaland** : celle, celui qui achète habituellement chez un même marchand ; une acheteuse ou un acheteur ; une amatrice ou un amateur, celle, celui qui éprouve un grand intérêt ; un personnage, un bonhomme, une connaissance.
3. **Challans** : une ville en France.

chalon / chalonnais, Chalon-sur-Saône / chalonnais, Chalonnes / châlonnais, Châlons

1. un **chalon** : un filet qui était trainé par deux bateaux et utilisé en rivière.
2. **chalonnais** : de **Chalon**-sur-Saône, une ville en France.
3. **chalonnais** : de **Chalonnes**-sur-Loire, une ville en France.
3. **châlonnais** : de **Châlons** en-Champagne, anciennement Châlons-sur-Marne,

chambray / chambré / chambrée / chambrer

1. un **chambray** : une sorte de fil-à-fil.
2. un vin chambré : qui est laissé dans une pièce tiède avant de le servir.
un canon, un fusil chambré
3. une **chambrée** : un ensemble de personnes qui couchent dans une même chambre ; cette chambre ; l'ensemble des spectateurs qui remplissent la salle ; le produit de la recette pour une représentation ; la pièce de la magnanerie où on élève des vers à soie.
4. je chambrai, ils chambraient, je chambrais,il chambrait, chambré(e)(es)(s), vous chambrez (**chambrer** : tenir quelqu'un enfermé dans une chambre ; endoctriner, sermonner ; être locataire d'une chambre dans une pension de famille ou chez des particuliers [Canada] ; creuser la chambre d'une arme).

chamarre / simarre

1. une **chamarre** : une casaque longue confectionnée avec des bandes de deux tissus alternés et garnie de galons aux coutures ; une passementerie ou un autre ornement destiné à enrichir un tissu, un vêtement.
2. une **simarre** : une longue robe d'apparat portée par les notables, les seigneurs et notamment par les sénateurs vénitiens ; une soutane d'intérieur à camail adhérent et fausses manches ; une robe de dessous portée par certains magistrats ou par certains professeurs d'université ; une longue robe de femme.

champ / chant

1. un **champ** : un espace sur lequel se déroule une activité connue ; une zone, une portion d'espace considérée.
2. un **champ** ou **chant**, can, cant : la face la moins large d'un objet parallélépipédique.
3. un **chant** : une intonation particulière de même nature que celle de la parole ; une composition musicale destinée à la voix ; une mélodie harmonieuse ; le chant en tant que parole musicale exprimant dans une composition lyrique les sentiments de l'âme humaine ; ce qui monte, s'élève, s'exhale d'un pays, d'une œuvre d'art, d'un ensemble, d'une personne ; ce qui se dégage de particulier ou d'essentiel ; une expression de la beauté, du bonheur.

chantier / chantiez

1. un **chantier** : un ensemble de matériaux servant de support ; un lieu où sont entreposés du bois, du charbon, des matériaux divers ; un terrain sur lequel on procède à des travaux de démolition, de réparation ou de construction ; un lieu où travaillent des ouvriers du bâtiment, des ponts et chaussées, des mines, etc. ; un lieu où règne un grand désordre.
2. vous **chantiez** (chanter : produire avec la voix des sons mélodieux ; interpréter une chanson, un chant ; produire des sons modulés, expressifs, harmonieux ; célébrer par un poème ; vanter, louer).

chape / schappe

1. une **chape** : une cape ; un long manteau de cérémonie agrafé par devant et que revêtent des ecclésiastiques ; un couvercle bombé permettant de maintenir les plats au chaud ; un châssis intermédiaire employé pour le moulage des pièces hautes ; un petit cône placé au milieu d'une aiguille aimantée ; toute monture métallique portant l'axe d'une poulie, d'un galet, d'une pièce pivotante ; la garniture de l'extrémité supérieure du fourreau d'une épée ; l'épaisseur de gomme qui constitue la bande de roulement d'un pneumatique ; une couche superficielle et imperméable à base de ciment, d'asphalte, destinée à empêcher les infiltrations d'eau ; une pièce honorable de l'écu, constituée par deux triangles.
2. une ou un **schappe** : un textile obtenu par la filature de la bourre de soie.
un fil de schappe : une bourre de soie.

charia / charria, charrias, charriât

1. une **charia** : une loi islamique appliquée de manière stricte.
2. il **charria**, tu charrias, qu'il charriât (charrier : transporter une charge ou une personne ; entrainer ; porter quelque part, apporter, amener ; plaisanter ; exagérer).

charivari / hourvari

1. un **charivari** : un grand bruit, un tumulte réprobateur ; un bruit excessif et discordant.
2. un **charivari** : un pantalon de cavalier garni de cuir dans l'entrejambe et de boutons sur les côtés.
3. un **hourvari** : un cri des chasseurs ou une sonnerie de trompe pour ramener les chiens ; une ruse d'une bête traquée ; une difficulté inattendue ; un grand tumulte.

charme / charme, charmes, charment

1. un **charme** : une formule incantatoire ; la puissance magique ainsi produite ; un objet ou un breuvage qui produit cet effet magique ; un attrait puissant, une fascination qu'exerce sur nous une personne ou une chose ; la qualité qui produit cet attrait ou cette fascination ; une qualité de grâce, de beauté, de rêve, de noblesse qui a le pouvoir de plaire extrêmement ; le caractère particulier, agréable, poétique d'une atmosphère, d'un art, d'une occupation.
je **charme**, tu charmes, il charme, ils charment (charmer : soumettre à un charme, à un pouvoir magique ; endormir, calmer, apaiser ; enchanter, émerveiller, plaire, séduire).
2. un **charme** : un arbre.

charpie / harpie

1. une **charpie** : des filaments obtenus à partir de vieux linge par effilage ou râpage et servant à faire des pansements.
mettre quelque chose en charpie : le déchirer en petits fragments.
2. une **harpie** : un rapace ; un monstre fabuleux ; une personne avide ; une femme méchante.

chasse / chasse, chasses, chassent / châsse

1. une **chasse** : l'action de poursuivre pour capturer ou tuer ; l'action de poursuivre, de chercher à atteindre pour s'emparer ; une recherche ardente, tenace d'un objet ; ce qui permet de faire partir, d'évacuer ; la faculté de se mouvoir pour se porter en avant ; en imprimerie, ce qui se porte, se tient en dehors de la norme prévue ou attendue.
je **chasse**, tu chasses, il chasse, ils chassent (chasser : poursuivre pour capturer ou tuer ; rechercher ; faire fuir, pousser en avant ; pousser dehors loin de soi, faire sortir ; être poussé, dériver dans une certaine direction ; être mobile, glisser, patiner par manque d'adhérence au sol ; exécuter un chassé, un pas de danse ; en imprimerie, occuper davantage d'espace que prévu ; venter, souffler).
2. une **châsse** : un coffret qui renferme la dépouille ou les reliques d'un saint ou d'une sainte ; une cage aux parois vitrées servant à abriter un objet précieux ; un cadre, une monture qui maintient une pièce en place.
les châsses : les yeux.

chassie, chassieux / châssis / chiasse, chiasseux

1. une **chassie** : l'humeur onctueuse et jaunâtre sécrétée sur le bord des paupières.
chassieux : qui a de la chassie ; qui a l'apparence de la chassie.
2. un **châssis** : un cadre de forme généralement rectangulaire en bois, en métal ou en pierre qui sert à enchâsser ou à supporter un objet, une surface de nature variée,
3. des **châssis** : des yeux ; des paupières ; des lunettes.
4. une **chiasse** : une diarrhée.
chiasseux : qui a la diarrhée ; qui a peur.

chatière / châtièrent

1. une **chatière** : une ouverture servant au passage des chats ou à d'autres usages : un piège.
2. ils **châtièrent** (châtier : punir sévèrement ; corriger).

châtierons / chatiron

1. nous **châtierons** (châtier : punir sévèrement ; corriger).
2. un **chatiron** : une matière qui servait autrefois à dessiner les traits d'ombres sous les couleurs transparentes.

chaud / chaut / chaux / chow-chow / show

1. elle est chaude, il est **chaud** : a ou dégage une température relativement élevée.
le chaud : la chaleur.
2. Peu me **chaut**. Peu m'importe. (chaloir)
3. une **chaux** : un oxyde de calcium solide, blanc, caustique [la chaux vive] susceptible de se transformer par hydratation en hydroxyde de calcium pulvérulent [la chaux éteinte].
bâti à chaux et à sable : bâti très solidement.
un lait de chaux (pour badigeonner les murs.
4. un **chow-chow** [plusieurs prononciations] : un chien.
5. un **show** : un spectacle de variétés, de music-hall ; une manifestation publique organisée autour d'une personnalité.
le show-business ou show-biz : l'industrie et le métier du spectacle.

chauffard / chofar, schofar

1. un **chauffard** : un conducteur de véhicule automobile imprudent et souvent dangereux.
2. un **chofar** ou **schofar** : un instrument à vent.

chauler / Cholet

1. **chauler** : traiter avec de la chaux ; amender un sol à l'aide de chaux ; enduire un tronc d'arbre de lait de chaux pour le préserver des parasites animaux ou végétaux ; alcaliniser un jus sucré avec de la chaux ; blanchir les murs à l'aide d'un lait de chaux.
2. **Cholet**, une ville en France.

chaume / chaume, chaumes, chaument / chaumes / chôme, chômes, chôment

1. un **chaume** : la tige des graminées ; la partie de la tige des céréales qui reste sur pied après la moisson ; un champ de chaume ; la paille couvrant le toit de maisons rurales.
je **chaume**, tu chaumes, il chaume, ils chaument (chaumer : enlever le chaume d'un champ).
2. des **chaumes** : de maigres pâturages de montagne, situés généralement sur les sommets.
3. je **chôme**, tu chômes, il chôme, ils chôment (chômer : ne pas travailler ; suspendre son travail pendant les jours fériés ; cesser le travail par manque d'ouvrage ; s'arrêter volontairement de travailler, se mettre en grève).

chaumière / heaumière / jaumière

1. une **chaumière** : une maison rurale couverte de chaume ; une maison simple ou pauvre.
2. une **heaumière**, un heaumier : celle, celui qui fabriquait ou vendait des heaumes et autres pièces d'armurerie au Moyen Âge.
une heaumière : un étui à heaume.
3. une **jaumière** : une ouverture pratiquée dans la voute d'un navire.

cheddar / clébard / clédar

1. un **cheddar** : un fromage.
2. un **clébard** : un chien.
3. un **clédar** : une porte à claire-voie.

cheik, cheikh / chèque

1. un **cheik** ou **cheikh** : chez les Arabes, un homme respecté en raison de son grand âge ou de ses connaissances ; un chef de tribu.
2. un **chèque** : un écrit par lequel le titulaire ou procureur d'un compte donne l'ordre de payer à lui-même ou à un tiers, une somme déterminée.

chenille / cheville

La langue aime adjoindre aux noms des insectes ou à ceux de leurs larves un épithète de nature qui précise à quelle sous-espèce ils appartiennent, comme on le fait pour le carabe doré ou le criquet pèlerin (et dans ce cas l’adjectif ne peut varier en degré), ou un adjectif qui énonce une caractéristique semblant inhérente à l’espèce ; c’est ainsi que l’abeille est dite industrieuse, ouvrière ou butineuse. Dans la première catégorie, on trouve la fourmi noire et la fourmi rouge, la mante religieuse, la mouche verte ou charbonneuse, le réduve masqué, la lamie longicorne, la punaise verte, la punaise des bois et le psylle suceur. Dans la deuxième, on trouve la fourmi qui n’est pas prêteuse, la cigale qui est insouciante, le hanneton étourdi, le pou tantôt fier et tantôt laid. Quant à la **chenille**, la larve du papillon, elle relève de la première catégorie puisqu’elle peut être arpenteuse, hérissonne ou processionnaire. Tout cela était figé et semblait donner une image immuable du monde, mais, depuis quelque temps, la paronymie est venue bouleverser ce bel ordonnancement puisque l’on commence à parler de chenille ouvrière. Loin de nous l’idée de vouloir contester les qualités de travailleuse de cette bestiole, mais il convient tout de même de rappeler que l’expression consacrée est **cheville** ouvrière et qu’elle ne désigne pas un animal mais l’élément d’un assemblage mécanique servant de pivot et, de manière figurée, la personne qui assure la bonne marche d’une affaire. Académie française.

chéri / chéris, chérit, chérît / cherry / sherry

1. elle est chérie, il est **chéri** : est tendrement aimé(e) ; à quoi on porte une particulière affection.
une chérie, un **chéri** : celle, celui qui est l'objet de la part de quelqu'un des plus affectueuses attentions.
je **chéris**, tu chéris, il chérit, qu'il chérît (chérir : aimer très tendrement ; faire preuve d'un profond attachement, d'un gout particulier ou d'une certaine complaisance ; attacher un grand prix à quelque chose).
2. un **cherry** (-brandy) : une liqueur de cerise.
3. un **sherry**-cobbler : un cocktail.

chérif, schérif / shérif

1. un **chérif** ou **schérif** : un descendant de Mahomet par sa fille Fatima ; un souverain, un prince arabe ou maure.
2. une ou un **shérif** : en Grande-Bretagne, une magistrate, un magistrat qui représente la Couronne dans chaque comté ; aux États-Unis, une officière d'administration élue, un officier d'administration élu ; celle, celui qui exerce localement une autorité sans souci de la légalité. On a lu aussi shériff.

Chermes, chermès / kermès / kermesse

1. ***Chermes*** : des pucerons de la famille des cherméisidés, qui s'attaquent aux résineux (ils forment des cirres filamenteux blancs).
On lit aussi un chermès.
2. un **kermès** : un insecte ; une teinture obtenue à partir d'une pellicule dont cet insecte femelle se recouvre.
un (chêne) kermès : sur lequel on recueillait ces insectes.
un kermès (minéral officinal) : un médicament.
3. une **kermesse** : une fête patronale, une grande foire régionale, une ducasse ; une fête foraine, une fête populaire bruyante se déroulant en plein air ; une fête de bienfaisance se déroulant en plein air.
Le kermès et la kermesse : Académie française.

chevrotain / chevrotin

1. un **chevrotain** ou cerf-souris : un mammifère ruminant sans cornes, vivant en Afrique et en Asie. On a lu aussi chevrotin.
2. un **chevrotin** : le petit du chevreuil jusqu'à six mois ; une peau de chèvre ou de chevreau corroyée ; un fromage de chèvre.

chiatique / sciatique

1. **chiatique** : ennuyeux, chiant.
2. **sciatique** : qui concerne la hanche ou l'ischion.
une (douleur, goutte ou névralgie) **sciatique**

chibouque, chibouk / chinook

1. une **chibouque** ou un **chibouk** : une pipe à long tuyau de bois et fourneau de terre, utilisé en Orient.
2. un **chinook** : un vent.

chicon / chiquons

1. un **chicon** : une laitue romaine ; une endive, une chicorée de Bruxelles.
2. nous **chiquons** (chiquer : peindre de chic, peindre d'une manière artificielle, sans sincérité) (chiquer : manger ou boire avec gloutonnerie ; enivrer ; mâcher une feuille de tabac) (chiquer : discuter, chicaner).

chignons, chignions / chignon / chinions

1. nous **chignons**, nous chignions (chigner : pleurer, pleurnicher, chouiner)
2. un **chignon** : une nuque ; une tête, un crâne ; une coiffure féminine.
On a lu aussi un chignon pour un quignon de pain.
3. nous **chinions** (chiner : faire alterner des couleurs sur les fils de la chaine de sorte qu'en les tissant se forme un dessin) (chiner : rechercher des objets dans les brocantes ou chez les brocanteurs, les antiquaires ; faire le métier de colporteur ; aller à domicile sous le prétexte de vendre de menus objets mais en réalité pour mendier ; brocanter, chercher des occasions ; critiquer, se moquer).

chiisme / schisme

1. le **chiisme** : un courant de l'islam, né d'un schisme.
2. un **schisme** : une dissidence dans un groupe, une scission ; une séparation entre les fidèles d'une religion ; un désaccord, un conflit d'opinions.

chimie / shimmy

1. la **chimie** : la science qui traite de la composition et de la structure des molécules et des atomes qui les constituent, ainsi que des réactions qui se produisent entre elles soit spontanément soit sous l’effet d’agents physiques ; la partie des sciences physiques qui a pour objet la constitution et les réactions de la matière.

une **chimie** : l'ensemble des réactions d'un corps simple ou d'un composé organique ou minéral ; une transformation d'une réalité quelconque sous l'effet d'un agent extérieur, par combinaison d'éléments, par combustion, etc.
2. un **shimmy** : une danse ; un air de musique ; une série d'oscillations latérales qui affecte à certaines vitesses le train avant d'une automobile.

Chinon, chinon / chinons

1. **Chinon** : une ville en France.
un **chinon** : un vin.
2. nous **chinons** (chiner : faire alterner des couleurs sur les fils de la chaine de sorte qu'en les tissant se forme un dessin) (chiner : rechercher des objets dans les brocantes ou chez les brocanteurs, les antiquaires ; faire le métier de colporteur ; aller à domicile sous le prétexte de vendre de menus objets mais en réalité pour mendier ; brocanter, chercher des occasions ; critiquer, se moquer).

chiotte / sciotte

1. des **chiottes** : des cabinets d'aisances, des WC.
une chiotte : une voiture automobile ; un ennui.
2. une **sciotte** : une petite scie à main [Québec] ; une petite scie à main, sans dents, que l'on emploie pour scier le bout des bandes de marbre ou pour détacher, par un trait, une partie de la masse à tailler.

chiure / sciure

1. une **chiure** : un excrément d'insecte, notamment de mouche ; un excrément d'un petit animal.
2. une **sciure** : un bran de scie, l'ensemble des parcelles en poussière qui tombent d'un matériau que l'on scie.

chite, chitte / shit

1. une **chite** ou **chitte** : une toile des Indes imprimée avec des planches de bois, avec des couleurs éclatantes et très résistantes. Un **chintz** est une toile de coton imprimé utilisée comme tissu d'ameublement.
2. un **shit** : un haschisch.

chiton / quittons

1. un **chiton** : une tunique en lin ou laine légère.
2. un **chiton** : un oscabrion, un mollusque.
3. nous **quittons** (quitter).

chlore / chlore, chlores, chlorent / clore

1. un **chlore** : un gaz ; un élément chimique ; un composé du chlore.
je **chlore**, tu chlores, ils chlorent ; nous chlorons ; nous chlorions ; je chlorai, ils chloraient, je chlorais, il chlorait, chloré(e)(es)(s), vous chlorez ; il chlora, tu chloras, qu'il chlorât (chlorer : chlorurer ; mêler de chlore).
2. nous clorons, ils cloront ; nous clorions ; je clorai, ils cloraient, je clorais, il clorait, vous clorez ; vous cloriez ; tu cloras, il clora (**clore** : fermer ; entourer d'une clôture).

choane / couenne / couenne, couennes, couennent

1. une **choane** : l'orifice postérieur d'une fosse nasale.
2. une **couenne** : la peau de porc ou de pourceau raclée, utilisée dans la préparation de certains plats ; la peau de certains autres animaux dont le tissu renferme une grande quantité de graisse ; la peau de l'homme. [couenne se prononce de deux façons.]
je **couenne**, tu couennes, il couenne, ils couennent (couenner : en parlant d'une terre, durcir en séchant).

choc / choque, choques, choquent / choke

1. un **choc** : un affrontement plus ou moins violent de personnes ou de choses ; une secousse, un coup qui en résulte ; le contrecoup d'un fait sur une personne ou sur un autre fait ; une rencontre et un combat violent de deux troupes adversaires armées ; un conflit plus ou moins violent ; une émotion violente et inattendue pouvant provoquer de grandes perturbations physiques et psychiques chez l'individu ; une émotion intellectuelle frappant l'individu à la vue d'une œuvre artistique ; une méthode thérapeutique.
2. je **choque**, il choque, tu choques, ils choquent (choquer : donner un choc, heurter violemment ; aller contre, agir de façon plus ou moins agressive contre une notion établie, un principe ; étonner, surprendre désagréablement ; frapper désagréablement, produire une impression désagréable).
3. un **choke**(-bore) : un rétrécissement de l'extrémité du canon d'un fusil de chasse. [choke se prononce de deux façons.]

4. un **choke** : un starter d'automobile. [Belgique, Suisse]

chochotte / chocotte / chocotte, chocottes, chocottent

1. une **chochotte** : celui ou celle qui fait beaucoup trop de manières.
elle est chochotte : fait des manières, est prétentieuse.
2. une **chocotte** : une dent.
se caler les chocottes : manger.
avoir les chocottes : avoir peur.
je **chocotte**, tu chocottes, il chocotte, ils chocottent (chocotter : claquer des dents).

chœur / cœur

Chœur est un nom masculin qui désigne un groupe de chanteurs et, par métonymie, la composition musicale que chante un chœur. Le chœur est aussi la partie de l'église où est situé le maître-autel. Des mots tels que chorale et même chorégraphie ont une origine commune avec chœur.
Cœur est un nom masculin qui désigne d'abord le muscle situé dans la poitrine responsable de la circulation sanguine. Ce mot désigne aussi le centre des émotions. Il est enfin employé pour parler de la partie centrale de quelque chose. L'aspect du cœur étant caractéristique, le mot évoque aussi cette forme particulière. De nombreux mots ont avec cœur une origine commune, dont courage, découragement, écœurer, écœurement. Quelques mots composés sont construits à partir de cœur : crève-cœur, accroche-cœur, haut-le-cœur, sans-cœur.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.En savoir plus : Office québécois de la langue française.

choie, choies, choient / chois, choit, choient / choix

1. je **choie**, il choie, tu choies, ils choient (choyer).
2. je **chois**, tu chois, il choit, ils choient (choir : tomber).
3. un **choix** : l'action de choisir, de prendre quelqu'un, quelque chose de préférence à un ou plusieurs autres ; le résultat de l'action ; celle, celui, ce qui est choisi(e).

choline / colline

1. une **choline** : une base azotée qui existe dans de nombreux tissus animaux et végétaux : un ammonium quaternaire à fonction alcool.
2. une **colline** : un relief de faible hauteur dont la pente est généralement douce.

cholique / colique

1. un acide **cholique** : l'acide biliaire, qui est, chez l'homme, le plus abondant.
2. une **colique** : une douleur spasmodique violente du côlon et plus généralement de la cavité abdominale ; une diarrhée.
avoir la colique : avoir une diarrhée ; avoir peur.
colique : qui appartient au côlon ou s'y rapporte.

cholite / colite

1. une **cholite** : une angiocholite, une inflammation des voies biliaires, liée à l'infection de la bile en rétention au-dessus d'un obstacle et associant douleur, fièvre et ictère.
2. une **colite** : une affection inflammatoire du côlon diffuse ou localisée.

chope / chope, chopent, chopes / choppe, choppes, choppent / shoppe, shoppes, shoppent / chop suey

1. une **chope** (à bière) : un récipient ; son contenu.
2. je **chope**, il chope, ils chopent, tu chopes (choper : chiper, voler, dérober ; attraper, prendre de façon brusque et inattendue ; prendre quelqu'un sur le fait, l'arrêter).
3. je **choppe**, tu choppes, il choppe, ils choppent (chopper : trébucher, faire un faux pas en se heurtant contre quelque chose ; faire une erreur ou un écart de conduite ; buter, se heurter à un obstacle).
4. je **shoppe**, tu shoppes, il shoppe, ils shoppent (shopper : courir les magasins, faire du shopping).
5 un **chop suey** : un plat de légumes.

chopin / Chopin

1. un **chopin** : une bonne occasion, une aubaine, un profit d'importance ; une conquête amoureuse intéressante, un parti avantageux.
2. Frédéric **Chopin** : un pianiste et compositeur polonais.

choral, chorale / corral

1. **choral** : qui a trait au chœur ; qui a trait au chant vocal d'un groupe de personnes, à la musique écrite pour ce chant.
un **choral** : un chant religieux exécuté par un chœur ; une composition pour orgue, clavecin ou autre instrument.
une (société) **chorale** : un ensemble de personnes qui chantent à l'unisson ou à plusieurs voix des œuvres musicales.
2. un **corral** : un enclos où est parqué le gros bétail ; un domaine agricole ; une cour attenant aux arènes où sont parqués les taureaux de combat.

chorée / Corée / korê, korè

1. une **chorée** : un mouvement anormal le plus souvent généralisé, explosif, imprévisible, illogique, arythmique, intéressant aussi bien la partie proximale ou distale des membres, le tronc, les muscles du cou et de la face. On disait la danse de Saint-Guy.
2. un **chorée** : une trochée, un pied composé de deux syllabes dont la 1ère est longue et la 2e brève.
3. la **Corée** du Sud, la Corée du Nord.
4. une **korê** ou **korè** : une statue de la Grèce archaïque représentant une jeune fille. On a lu aussi : coré, corê.

choriste / coryste

1. une ou un **choriste** : celle, celui qui chante dans un chœur, une chorale ; une ou un choreute, une ou un artiste qui prend part aux danses d'ensemble.
2. un **coryste** : un crabe.

chott / chotte

1. un **chott** : un lac salé, plus ou moins desséché ; une dépression des zones arides.
2. une **chotte** : un abri. [Suisse]

choura / choura, chouras, chourât

1. une **choura** : un conseil consultatif et délibératif. [Maghreb]
2. tu **chouras**, il choura, qu'il chourât (chourer : voler, dérober).

chou-rave / chourave, chouraves, chouravent

1. un **chou-rave** : un chou dont on mange la tige.
2. je **chourave**, il chourave, tu chouraves, ils chouravent (chouraver : voler, dérober).

choute / shoot / shoote, shootent, shootes

1. ma **choute**, mon chou : des expressions affectueuses.
2. un **shoot** : un tir, l'action de lancer le ballon vers le but ou de faire un dégagement d'un coup de pied sec et puissant ; une injection de drogue.
3. je **shoote**, il shoote, ils shootent, tu shootes (shooter : tirer au but, lancer le ballon vers le but ; effectuer un tir de dégagement d'un coup de pied sec et vif).

chrématisé / crématiser

1. **chrématisé** : consacré par le saint chrême.
2. **crématiser**. Ce verbe est utilisé par les professionnels du funéraire en remplacement du verbe “incinérer”, jugé inadapté au corps humain. L’usage correct de la langue française voudrait que le terme employé soit le verbe “crémer” (un corps a été crémé et non crématisé).

chrême / crème / crème, crèmes, crèment

1. un **chrême** : une huile consacrée, mêlée ou non de baume, dont l'emploi pour les onctions est caractéristique de certains sacrements, de certaines consécrations et bénédictions.
2. une **crème** : la matière grasse qui se forme à la surface du lait au repos ; une substance ou une préparation qui y ressemble.
3. je **crème**, tu crèmes, il crème, ils crèment (crémer : consumer, bruler ; détruire un cadavre par le feu) (crémer : se couvrir de crème ; donner une coloration crème ; recouvrir de crème).

chrie / cri / cric / cricri, cri-cri

1. une **chrie** : un exercice de rhétorique dans lequel les élèves commentaient une sentence ou un fait mémorable selon certains lieux communs.
2. un **cri** : un son perçant émis avec force par la voix de l'homme ; de brèves paroles prononcées à pleine voix pour prévenir quelqu'un, pour exprimer quelque chose ; un son ou un ensemble de sons émis par la gorge chez la plupart des animaux ; un mouvement intérieur traduisant spontanément une opinion sincère, un élan de l'âme.
3. un **cric** : une machine munie d'une crémaillère et d'un système de roues dentées que commande une manivelle ; un appareil pour soulever un fardeau ou une voiture. [Le nom cric se prononce de deux façons].
4. un **cricri** ou **cri-cri** : le bruit du grillon ou de la cigale ; un grillon ; une cigale ; un bruant proyer, un passereau ; un jouet ; une personne qui se caractérise par sa maigreur ; un diminutif affectueux ; un terme injurieux et méprisant.

christ / criste-marine, christe-marine

1. un **christ** : un messie, un rédempteur ; une représentation du Christ, le nom attribué à Jésus de Nazareth au titre de son onction messianique.
2. une **criste-marine** ou **christe-marine** : une herbe croissant en bordure de mer et désignant plusieurs végétaux de genre différent.

chut / chute / chute, chutes, chutent

1. **chut** ! taisez-vous ! faites le silence ! soyez discret !
faire chut : inviter quelqu'un au silence par un geste de l'index.
je **chute**, il chute, tu chutes, ils chutent (chuter : crier chut, faire chut ; accueillir quelqu'un, quelque chose, par des chuts ; l'inviter à se taire).
2. une **chute** : l'action de choir, de tomber ; le mouvement de quelqu'un ou de quelque chose qui choit, qui tombe ; le fait d'être précipité d'une situation élevée ou privilégiée dans un état moindre ou malheureux ; ce qui choit ; ce qui a chu ; l'endroit où quelque chose tombe.
je **chute**, il chute, tu chutes, ils chutent (chuter : faire une chute ; tomber ; ne pas réussir ; être mal accueilli par le public ; subir une défaite).

Prononciation différente : Ils lui dirent "**chut** !" quand il **chut** de sa chaise.

ci / scie / scie, scies, scient / si / sis / six / s'y

1. **ci** et là : ici et là.
par-ci par-là : à droite et à gauche ; en divers endroits ; à intervalles irréguliers, mais relativement fréquents.
ci-annexé, ci-bas, ci-contre, ci-dessous, ci-dessus, ci-devant, ci-git ou ci-gît, ci-inclus, ci-joint, ci-mentionné, ci-présent.
(pour renforcer, insister) celui-**ci**, celle-ci, ceux-ci, celles-ci, ce temps-ci, cet homme-ci; cette femme-ci, ces jours-ci.

2. **ci** et ça : ceci et cela.
comme ci comme ça : ni oui ni non ; pas trop ; tant bien que mal ; à peu près ; pas trop bien.

3. une **scie** : un outil ou une machine.
je **scie**, il scie, tu scies, ils scient (scier : couper avec une scie ; blesser, meurtrir, par un mouvement de frottement continu ; briser quelqu'un, le démolir, physiquement ou moralement ; l'empêcher d'agir ; étonner, stupéfier ; fatiguer, ennuyer ; actionner les rênes successivement pour faire coulisser le mors dans la bouche du cheval) (scier : manier les avirons d'une embarcation de manière à arrêter sa marche en avant ou de manière à la faire culer).

4. **si** : dans l'hypothèse où, dans l'éventualité où ; étant donné que ; puisque.
comme si, même si, sauf si, excepté si

5. **si** : tellement ; aussi.
si bien que : de manière si satisfaisante ou si complète que ; à tel point que ; c'est pourquoi.

6. Non, tu ne l'auras pas ! **Si** ! Si fait !

7. do ré mi fa sol la **si** do
un si bémol, un si majeur

8. **sis**, sise, sises (seoir : tenir séance, siéger ; être convenable, correct, normal).
être sis : être situé.

9. les **six** jours, les six pays
six-cents : 600.

10. **s'y** rendre : y aller.
s'y dérouler : être organisé à cet endroit.
s'y intéresser : s'intéresser à cela.
s'y connaitre : être compétent dans ce domaine.
s'y croire : être prétentieux ; s'imaginer y être.

cicle, sicle, cicles, sicles, ciclent, siclent / cycle / sicle

1. je **cicle** ou **sicle**, tu cicles ou sicles, il cicle ou sicle, ils ciclent ou siclent (cicler ou sicler : pousser des cris stridents [Suisse]).
2. un **cycle** : une période dont le terme correspond au retour de certains phénomènes astronomiques ; un intervalle de temps calculé sur la base de phénomènes astronomiques et dont le terme marque le retour d'étapes

semblables sur le plan du calendrier ; une succession de phénomènes présentant un caractère de périodicité dans le temps ou, plus rarement, dans l'espace, et constituant les étapes d'une évolution de l'état initial à l'état final ; une succession de phénomènes constituant les étapes d'une évolution de l'état initial à l'état final, sans caractère de périodicité ; une suite de changements affectant un organisme ou de stades différents d'un phénomène, avec retour au point de départ et répétition indéfinie ; la série complète des variations d'amplitude présentées par un phénomène périodique.
3. un **cycle** : en chimie, une molécule ou un groupe d'atomes se présentant sous forme d'une chaine fermée ; en biochimie, la série de transformations subies par un métabolite, qui revient à son état initial après avoir accompli une suite de réactions ayant une finalité biochimique ou physiologique.
4. un **cycle** : un véhicule à roues, mû par les jambes ou par un moteur.
je **cycle**, tu cycles, il cycle, ils cyclent (cycler : pédaler).
5. un **sicle** : une unité monétaire et unité de poids en usage dans l'Orient ancien, variable en valeur selon les pays et selon les époques ; une monnaie d'argent ; en Israël, l'unité monétaire équivalant à quatre drachmes, et l'unité de poids variable selon les époques ; une pièce de monnaie de cette valeur ; une des quatre figures du tarot ; en occultisme, le symbole d'une série de quatorze arcanes, correspondant à la fortune matérielle.

cil / scille / s'il / sil / sile, silent, siles

1. un **cil**, des cils : les poils implantés sur la partie antérieure du bord libre de la paupière de l'homme et de certains animaux ; des poils raides et droits, placés sur certains organes des plantes.
des cils vibratiles : des prolongements cytoplasmisques des cellules épithéliales de certaines muqueuses.
2. une **scille** : une plante.
3. **s'il** le faut, si elle le veut, s'il le veut, si elles le veulent, s'ils le veulent, s'il pleut
4. un **sil** : une terre d'argile ocreuse, dont les Anciens faisaient des couleurs jaunes et rouges.
5. je **sile**, il sile, ils silent, tu siles [Québec] (siler : respirer difficilement, en sifflant ; gémir, siffler ; produire un son aigu).
avoir les oreilles qui silent : qui sifflent.

cilice / silice

1. une **cilice** : une tunique ou une ceinture de crin ou d'étoffe rude, garnie éventuellement de clous ou de pointes de fer à l'intérieur et portée sur la chair par mortification ; ce qui est cause de tourments.
2. une **silice** : un oxyde de silicium, ou anhydride silicique.

cilié / siliez

1. elle est ciliée, il est **cilié** : est garni(e) de cils.
les (infusoires) ciliés : des protozoaires.
2. vous **siliez** (siler : produire un son aigu). [Québec]

ciller / sciage, scier / sillage / sillée, sillon / sillet

1. **ciller** : avoir des battements de cils, donc de paupières.
ne pas ciller : rester imperturbable.
ciller ou se ciller : pour des chevaux : avoir les sourcils qui blanchissent.
ciller un faucon, un oiseau de proie : lui coudre les paupières.

2. un **sciage** : une opération consistant à scier un matériau ; un procédé technique utilisé pour scier ; une manière de scier.
un (bois de) sciage : un bois de construction ou de menuiserie provenant de troncs sciés sur toute leur longueur.
un sciage ou fendage du diamant : une opération ayant pour but de débarrasser le diamant de sa gangue en pratiquant dans la pierre, deux entailles à angle aigu.
scier : couper avec une scie ; blesser, meurtrir, par un mouvement de frottement continu ; briser quelqu'un, le démolir, physiquement ou moralement ; l'empêcher d'agir ; étonner, stupéfier ; fatiguer, ennuyer ; actionner les rênes successivement pour faire coulisser le mors dans la bouche du cheval.
scier : manier les avirons d'une embarcation de manière à arrêter sa marche en avant ou de manière à la faire culer.

3. un **sillage** : la trace d'écume que laisse derrière elle, à la surface de l'eau, une embarcation ; l'allure d'un navire ; une veine de prolongement d'une mine de houille, en superficie ou en profondeur ; une zone perturbée se formant dans un fluide initialement au repos, en aval d'un solide par rapport auquel il est en mouvement relatif ; une trace qui marque un passage.
dans le sillage de quelqu'un : à sa suite, en marchant sur ses pas.
siller : pour un navire, tracer son sillage.

4. un **sillet** : une petite pièce d'ébène, d'ivoire ou de métal, appliquée sur le haut de la touche de la plupart des instruments de musique à cordes ; chacune des saillies longitudinales incrustées sur le manche de certains instruments à cordes pour marquer l'emplacement de chaque note.

5. une **sillée** : un profond sillon où l'on plante les jeunes plants de vignes.

cillions, cillons / sciions, scions / scion / sillions, sillons / sillon

1. nous **cillions**, nous **cillons** (ciller : avoir des battements de cils, donc de paupières).
2. nous **sciions**, nous **scions** (scier : couper avec une scie ; blesser, meurtrir, par un mouvement de frottement continu ; briser quelqu'un, le démolir, physiquement ou moralement ; l'empêcher d'agir ; étonner, stupéfier ; fatiguer, ennuyer ; actionner les rênes successivement pour faire coulisser le mors dans la bouche du cheval) (scier : manier les avirons d'une embarcation de manière à arrêter sa marche en avant ou de manière à la faire culer).
3. un **scion** : un jeune rameau ou rejet de l'année particulièrement souple ; un jeune plant issu d'une culture en pépinière, obtenu par greffage en écusson ; un brin très fin qui termine la canne à pêche et auquel on attache la ligne.
4. nous **sillions**, nous **sillons** (siller : pour un navire, tracer son sillage).
5. un **sillon** : une longue tranchée ouverte dans la terre par le soc de la charrue. : une longue tranchée ouverte dans la terre par le soc de la charrue.

cime / cyme

1. une **cime** : l'extrémité supérieure d'un objet généralement élevé et terminé en pointe ; le degré le plus élevé, le paroxysme, l'apogée.
2. une **cyme** [on a lu aussi une cime] : une inflorescence dans laquelle l'axe principal, terminé par une fleur, se ramifie par une ou plusieurs tiges latérales qui se développent de la même manière.

cinématique / synématique

1. la **cinématique** : la partie de la mécanique qui étudie le mouvement indépendamment des forces qui le composent.
elle ou il est cinématique : est relative ou relatif au mouvement.
2. elle ou il est **synématique** : se rapporte au synème, le forme ou sert à le former.

cinescope, kinescope / kinescope / kinétoscope

1. un **cinescope** ou **kinescope** : un ancien procédé d'enregistrement d'une émission de télévision.
2. un **kinescope** : un appareil permettant de voir des photographies avec reconstitution du mouvement.
3. un **kinétoscope** : l'appareil d'Edison, qui restitue la sensation d'un mouvement dans sa totalité.

cinesthésie, cinesthésique, kinesthésie, kinesthésique / synesthésie, synesthésique

1. une **kinesthésie** ou **cinesthésie** : la sensation de la position et des mouvements de son corps, indépendante de la vue et du toucher.
elle ou il est **kinesthésique** ou **cinesthésique** : est relative ou relatif à la kinesthésie, concerne la sensation de mouvement des parties du corps.
2. une **synesthésie** : la capacité qu’ont certaines personnes d’associer systématiquement une sensation selon deux modalités différentes ; un phénomène d'association constante d'impressions venant de domaines sensoriels différents ; la figure de style consistant en l'établissement d'une correspondance entre des sensations de nature différente, en savoir plus : Office québécois de la langue française.
elle ou il est **synesthésique** : est relative ou relatif à la synesthésie ; est produite, est produit par la synesthésie.

cinglé, cinglée, cingler / singlet

1. **cinglé** : fou ; ivre.
une cinglée, un **cinglé** : celle qui parait folle, celui qui parait fou.
une **cinglée** : une ivresse.
cingler : frapper d'un coup vif avec un objet flexible ; atteindre quelqu'un dans sa sensibilité par des paroles blessantes et sans réplique ; battre le fer pour le forger ou le corroyer au sortir des fours de puddlage ou d'affinage ; tracer une ligne avec une corde tendue, enduite de matière colorante.
2. **cingler** : faire voile vers.
3. un **singlet** : un maillot de corps [Belgique]
4. un **singlet** : un singulet, un électron unique grâce auquel se réalise dans certains cas une liaison chimique entre deux atomes, dite liaison par singulet.

cinq / scinque

1. **cinq** : 5.
2. un **scinque** : un reptile saurien.

cipre, cypre, ciprière / cypre / cyprière

1. un **cipre** ou **cypre** : une espèce de conifère indigène du sud du continent nord-américain, qui pousse dans les terrains marécageux. [Louisiane]
une **ciprière** : un marécage où poussent des cipres.
2. un **cypre** : une plante odoriférante, originaire d'Orient, utilisée en parfumerie et qui fournit également le henné.
3. une **cyprière** : une plantation de cyprès.

cira, ciras, cirât / sciera, scieras / syrah

1. il **cira**, tu ciras, qu'il cirât (cirer : enduire de cire, d'un autre produit ayant les mêmes propriétés ; enduire de cirage ; porter malheur ; rendre brillant).
2. il **sciera**, tu scieras (scier : couper avec une scie ; blesser, meurtrir, par un mouvement de frottement continu ; briser quelqu'un, le démolir, physiquement ou moralement ; l'empêcher d'agir ; étonner, stupéfier ; fatiguer, ennuyer ; actionner les rênes successivement pour faire coulisser le mors dans la bouche du cheval).
3. un **syrah** : un cépage ; un vin.

circonlocution, circonvolution

Circonlocution et **circonvolution** sont des paronymes, mais ils n’ont pas le même sens. Le premier est emprunté du latin *circumlocutio*, un calque du grec *periphrasis*, à l’origine de périphrase. La circonlocution consiste donc, conformément à son étymologie, à « parler autour » pour ne pas nommer franchement ce qui pourrait l’être, à user de détours au lieu d’aller au fait ou, comme dirait une langue familière, à « tourner autour du pot ». On donne aussi parfois ce sens au second, mais il désigne essentiellement les détours et les sinuosités d’une phrase. Avec les circonvolutions la phrase serpente, mais, en proposant force digressions et *excursus* ; la circonvolution sert à donner de l’ampleur à la phrase quand la circonlocution sert à masquer ce qui semble bien difficile à énoncer. Académie française.

circoncis, circoncision / concis, concision

1. **circoncis** : sur qui on a pratiqué la circoncision.
une **circoncision** : une excision totale du prépuce, pratiquée pour des raisons traditionnelles, religieuses, hygiéniques ou pathologiques ; l'excision rituelle du prépuce et la fête y correspondant ; l'action de circoncire, de retrancher ; une incision annulaire pratiquée sur les branches des arbres.
2. elle est concise, il est **concis** : est réduite ou est réduit à l'essentiel et l'exprime en peu de mots ; s'exprime ainsi.
une **concision** : la qualité de ce qui est concis.

circonscrit, circonscription / conscription, conscrit / constriction

1. une **circonscription** : une division générale administrative, militaire ou religieuse d'un territoire ; l'action de circonscrire une figure géométrique à une autre ; une délimitation ; une limite.
circonscrit : dont les limites sont marquées ; est enfermé dans des limites, peu étendu ; tracé autour ou à l'intérieur d'une figure et en contact avec elle.

2. une **conscription** : l'inscription et l'enrôlement des jeunes gens qui ont atteint l'âge fixé par la loi pour le service militaire ; ce système de recrutement d'une armée ; un tirage au sort qui désigne ceux qui doivent faire partie de l'armée active.
des pères **conscrits** : les membres du Sénat dans la Rome Antique ; les membres du Parlement français ; les personnages importants dans la vie politique.
une conscrite, un **conscrit** : une soldate, un soldat récemment appelé(e) sous les drapeaux ; une jeune soldate, un jeune soldat ; une soldate, un soldat recruté(e) selon le système de la conscription ; une ou un élève de première année dans les écoles militaires, à l'École Normale Supérieure ; une femme inexpérimentée dans un métier, ou naïve et crédule ; un homme inexpérimenté dans un métier, ou naïf et crédule.

3. une **constriction** : l'action d'exercer une pression circulaire sur ou autour d'une région quelconque du corps ; le résultat de cette action ; le fait pour une région du corps de se resserrer; son résultat ; la réduction du volume normal d'un organe, de la longueur d'un tissu ; un rétrécissement ou une étroitesse anormale d'un conduit ou d'un orifice organique ; une sensation subjective ressentie comme l'effet d'une compression.

cire / cire, cirent, cires / cirre, cirrhe / sire

1. une **cire** : une substance jaunâtre et molle, sécrétée par les abeilles ou produite par certains arbres.
je **cire**, il cire, ils cirent, tu cires (cirer : enduire de cire, d'un autre produit ayant les mêmes propriétés ; enduire de cirage ; porter malheur ; rendre brillant).
2. un **cirre** ou **cirrhe** : une vrille, un appendice filiforme grâce auquel certaines plantes s'attachent aux corps voisins pour s'élever ou pour se soutenir.
des cirres ou cirrhes : des appendices à fonctions diverses faisant saillie sur le corps de certains animaux.

3. le **sire** d'un fief : un seigneur féodal.
sire : une façon de s'adresser à un roi, un empereur, ou, ironiquement, à un individu quelconque.
un pauvre sire, un triste sire

cirier, ciriez / scieriez

1. elle est cirière, il est **cirier** : produit de la cire.
un (arbre) cirier, une (abeille) cirière
une cirière, un **cirier** : celle, celui qui travaille la cire ; une fabricante, un fabricant de cierges ou d'objets en cire ; une ou un artiste travaillant la cire.
vous **ciriez** (cirer : enduire de cire, d'un autre produit ayant les mêmes propriétés ; enduire de cirage ; porter malheur ; rendre brillant).
2. vous **scieriez** (scier : couper avec une scie ; blesser, meurtrir, par un mouvement de frottement continu ; briser quelqu'un, le démolir, physiquement ou moralement ; l'empêcher d'agir ; étonner, stupéfier ; fatiguer, ennuyer ; actionner les rênes successivement pour faire coulisser le mors dans la bouche du cheval).

ciron / cirons / scierons, scieront

1. un **ciron** : un insecte aptère quasi microscopique vivant sur les aliments et les détritus ; une pustule de la gale ; un être d'une extrême petitesse.
2. nous **cirons** (cirer : enduire de cire, d'un autre produit ayant les mêmes propriétés ; enduire de cirage ; porter malheur ; rendre brillant).
3. nous **scierons**, ils **scieront** (scier : couper avec une scie ; blesser, meurtrir, par un mouvement de frottement continu ; briser quelqu'un, le démolir, physiquement ou moralement ; l'empêcher d'agir ; étonner, stupéfier ; fatiguer, ennuyer ; actionner les rênes successivement pour faire coulisser le mors dans la bouche du cheval).

ciste, cyste / ciste

1. un **ciste** ou **cyste** : un arbrisseau dont les jeunes pousses fournissent une résine aromatique, le ladanum.
2. une **ciste** : une corbeille qui contenait divers objets servant au culte de divinités ; un récipient cylindrique utilisé par les Gaulois
3. une ou un **ciste** : un cercueil en pierre.
4. [mot ressemblant] une **sixte** : un degré ou un intervalle musicaux ; une position en escrime.

cistole / systole

1. une **cistole** ou cisticole : une fauvette, un oiseau.
2. une **systole** : la phase périodique active du cycle cardiaque.

cistre / sistre

1. un **cistre** : un instrument de musique.
2. un **sistre** : un instrument à percussion.

cité / citer

1. une **cité** : une communauté politique indépendante ; une ville en tant que corps politique et/ou administratif ; la communauté politique et administrative que constituent les habitants, les citoyens d'une ville.
2. je citai, ils citaient, je citais, il citait, cité(e)(es)(s), vous citez (**citer** : appeler quelqu'un par exploit d'huissier à se présenter comme défendeur ou comme témoin devant un juge de paix, un tribunal de police ou un tribunal correctionnel ; reproduire mot à mot, oralement ou par écrit, des paroles ou un texte empruntés à un auteur, pour éclairer, illustrer ou prouver ce qu'on dit ; rapporter, invoquer à titre de preuve ; indiquer avec précision, nommer ; signaler).

citassions / citation

1. que nous **citassions** (citer).
2. une **citation** : l'action de citer en justice ; l'action de citer les paroles, les écrits d'un auteur ; une récompense ou une mention honorifique.

cite, cites, citent / Scythe, scythe / sit-in / site

1. je **cite**, il cite, tu cites, ils citent (citer : appeler quelqu'un par exploit d'huissier à se présenter comme défendeur ou comme témoin devant un juge de paix, un tribunal de police ou un tribunal correctionnel ; reproduire mot à mot, oralement ou par écrit, des paroles ou un texte empruntés à un auteur, pour éclairer, illustrer ou prouver ce qu'on dit ; rapporter, invoquer à titre de preuve ; indiquer avec précision, nommer ; signaler).

2. les **Scythes** : un peuple indo-européen de l'Antiquité, habitant la Scythie.
scythe ou scythique : de ce peuple ; de la Scythie.
le scythe : une langue iranienne ancienne.
3. un **sit-in** : une manifestation contestataire non violente consistant à occuper un lieu public en s'asseyant par terre en groupes.
4. un **site** remarquable
un site internet

cithare, cithariste / cithare / sitar, sitariste

1. une **cithare** : un instrument de musique à cordes.
une ou un citharède ou **cithariste** : une chanteuse ou un chanteur qui s'accompagnait sur la cithare ; une joueuse ou un joueur de cithare.
2. des **cithares** : des poissons de la famille des citharidés.
3. un **sitar** : un instrument de musique à cordes.
une ou un **sitariste** : celle, celui qui joue de la sitar.

citoyen, citoyenneté / mitoyen, mitoyenneté

1. une citoyenne, un **citoyen** : une ou un membre d'une communauté politique organisée.
elle est citoyenne, il est **citoyen** : concerne les citoyens ; se veut proche des citoyens ; a les qualités d'une bonne citoyenne, d'un bon citoyen.
une **citoyenneté** : la qualité de citoyen ; la nationalité.
2. elle est mitoyenne, il est **mitoyen** : est situé(e) entre deux choses, sur la limite ; est contigüe, voisine ; est contigu, voisin ; est intermédiaire, moyenne ou moyen.
une **mitoyenneté** : l'état, le caractère de ce qui est mitoyen ; la copropriété d'une limite, d'une clôture ; la qualité de ce qui est contigu.

civil / civique

Même si les adjectifs **civil** et **civique** ont une parenté phonétique et étymologique, leurs significations diffèrent.
L’adjectif civil signifie « relatif à la collectivité et aux rapports sociaux entre citoyens ». Dans le domaine du droit, il signifie « qui concerne les rapports juridiques entre individus »; ce deuxième sens fait référence à la loi et s’oppose à criminel. Cet adjectif peut enfin avoir le sens de « qui ne présente pas de caractère militaire ou religieux ».
L'adjectif civique signifie « qui concerne le citoyen et sa participation à la vie politique »; il évoque l’idée d’un devoir dont on s’acquitte librement. Civique a également le sens de « qui caractérise un bon citoyen », sens étroitement lié à la notion de civisme.
En français, l’adjectif civique employé au sens de « municipal » est un anglicisme. L’expression *numéro civique* est également à éviter ; elle doit être remplacée par numéro ou numéro d’immeuble.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

clabaud, clabauder / clabot, crabot, clabotage, crabotage, claboter / clapot, clapotage, clapoter

1. un **clabaud** : un chien de chasse aux oreilles pendantes qui aboie fortement ; un chien courant qui aboie mal à propos ; une personne qui crie beaucoup et sans motif.
clabauder : aboyer fort ou en dehors des voies, mal à propos ; crier à tort et à travers ; critiquer injustement une personne, médire ; faire savoir quelque chose de manière bruyante et peu discrète.
2. un **clabot** ou **crabot** : un dispositif d'accouplement direct de deux pièces métalliques par dents et rainures.
un **clabotage** ou **crabotage** : un dispositif mécanique qui rend solidaires au moyen de crabots deux pièces en rotation.
claboter : assembler deux pièces par clabotage.
3. un **clapot** : l'agitation de l'eau due à la rencontre de vagues ou de houles venant de sens divers.
un **clapotage** : l'action de clapoter ; un clapotis ; le bruit produit dans l'estomac ou l'intestin dilaté par des liquides et des gaz quand on imprime en les répétant, de petites secousses sur la **paroi** abdominale.
clapoter : pour une étendue d'eau, être agité de mouvements divers avec un bruit caractéristique.

claie / clé, clef

1.A. une **claie** : un treillis d'osier à claire-voie tendu sur un support en bois ; un panneau grillagé à claire-voie en lattes ou en bois.
B. une **claie** : un ouvrage utilisé pour s'abriter des projectiles, servir de barrage, de nasse, pour servir de palissade, de barrière, de mur, de porte, de plancher, pour couper le vent, pour déposer les vers à soie, pour sécher les fruits, les fromages, pour tamiser de la terre.
C. la **claie** : la peine infamante infligée à celui qui va mourir dans les supplices ou au cadavre de celui qui a été supplicié et qui consistait à l'attacher sur une claie et à le faire tirer souvent par un cheval dans les rues de la ville.

2. une **clé** ou **clef** : un petit levier métallique servant à ouvrir et à fermer une serrure ; ce qui permet d'accéder.

claire, clair / claire / Claire / claire, claires, clairent / clerc

1. elle est **claire** : est éclatante, lumineuse, transparente, limpide, nette, compréhensible, évidente, perspicace.
il est **clair** : est éclatant, lumineux, transparent, limpide, net, compréhensible, évident, perspicace.
le plus **clair** du temps : la plus grande partie.
mettre au clair : rendre compréhensible.
tirer au clair : trouver la solution.
faire quelque chose en clair : sans codage.
2. une **claire** : un bassin peu profond dans lequel les huitres qui ont été retirées des parcs du rivage, verdissent et prennent de la saveur ; des cendres lavées ou os calcinés dont on fait des coupelles ; une chaudière à raffiner le sucre.
des fines de claire : des huitres de claire.
3. **Claire** : un prénom.
4. je **claire**, tu claires, il claire, ils clairent (clairer : débarrasser, évacuer (un lieu) ; liquider (de la marchandise) ; acquitter (des dettes) ; congédier). [Québec]
5. un **clerc** : un homme qui a reçu la tonsure et qui, de ce fait, est entré dans l'état ecclésiastique.
une ou un **clerc** : une employée, un employé travaillant dans l'étude d'un officier public ou ministériel ; une employée, un employé, un serviteur, une ou un secrétaire d'un personnage, d'un groupement de personnes, d'un organisme officiels.
un clerc d'armes : un jeune gentilhomme s'exerçant au métier des armes et qui était un novice de chevalerie.

clam / clame, clames, clament

1. un **clam** : un coquillage, un mollusque.
2. je **clame**, il clame, tu clames, ils clament (clamer : citer en justice, publier ; déclarer, affirmer avec force et vigueur dans la voix et le ton ; dire, s'écrier à voix forte et sonore).

acclamper / **clamper**

clapir / clatir / glapir / glatir

1. **clapir** : pour le lapin, crier.
se clapir : pour un lapin, se blottir.
2. **clatir** : pour un chien de chasse, pousser des aboiements répétés.
3. **glapir** : pour un animal, pousser un cri bref et aigu ; émettre des jappements précipités ; pour une personne, chanter, crier d'une voix aigüe et désagréable ; pour une chose, faire entendre des sons aigres et forts, des bruits aigus.
4. **glatir** : pousser son cri, en parlant de l'aigle.

claricorde / clavicorde

1. un **claricorde** : un ancien instrument de musique à cordes, appelé aussi manicorde.
2. un **clavicorde** : un instrument de musique à clavier et à cordes frappées.

clause / close, closent, closes / close / close-combat

1. une **clause** : une disposition particulière d'un acte.
2. ils **closent**, que je close, que tu closes ; close (clore : fermer ; entourer d'une clôture).
elle est close, il est clos : est entièrement et parfois définitivement fermé(e) ; est achevé(e), arrêté(e) ; est sans communication avec l'extérieur ; est entouré(e) d'une clôture.
3. un **close-combat** : un combat corps à corps.

claustra / claustra, claustras, claustrât

1. un **claustra** : une paroi à appareil ajouré.
2. il **claustra**, tu claustras, qu'il claustrât (claustrer : enfermer dans un cloitre ou dans quelque autre lieu ; renfermer, limiter).

clayère / clayette / cloyère

1. une **clayère** : un parc à huitres fermé de claies.
2. une **clayette** : un emballage léger, à claire-voie de bois ou de matière plastique.
3. une **cloyère** : un panier servant au transport des huitres ; le contenu de ce panier ; un panier contenant des objets en vrac.

clic / click / clique / clique, cliques, cliquent

1. **clic** : pour exprimer un claquement sec.
un clic ou **click** : en phonétique, un son claquant.
un clic : l'utilisation d'une souris informatique.
clic-clac : pour exprimer un claquement sec et répété.
un clic-clac : ce bruit ; un canapé.
2. [en anglais : ***click***] cliqué, cliquer.
3. une **clique** : l'ensemble des musiciens, tambours et clairons d'un régiment ; un groupe de personnes qui se coalisent pour intriguer, nuire à quelqu'un ou quelque chose, par des moyens malhonnêtes ; un groupe primaire dont les membres sont unis par des obligations réciproques.
4. des **cliques** : des sabots de bois.
prendre ses cliques et ses claques : s'en aller brusquement (en emportant son bien).
5. je **clique**, tu cliques, il clique, ils cliquent (cliquer : émettre un bruit retentissant, résonner ; enfoncer et relâcher le bouton-poussoir (ou cliquet) d'une souris ou d'un dispositif similaire).

clip / clippe, clippent, clippes / klippe

1. un **clip** : un bijou muni d'une pince à ressort qui permet de le fixer sur un vêtement ou une partie du corps ; une agrafe chirurgicale ; une agrafe pour une construction.
Ce mot est parfois prononcé avec un s final : un clips, sans doute par confusion avec l'anglais *clips*, notamment pour désigner des boucles d'oreilles.
je **clippe**, il clippe, ils clippent, tu clippes (clipper : fixer avec un clip, une pince à ressort).
2. un **clip** : une bande-vidéo promotionnelle.
3. une **klippe** : un relief géologique.

cliquet / cricket / criquet

1. un **cliquet** : une petite pièce mobile autour d'un axe qui se place entre les dents d'une roue d'engrenage pour l'empêcher de revenir en arrière ; un système de fermoir d'un bracelet.
2. un **cricket** : un sport.
3. un **criquet** : un insecte.

cloche / cloche, cloches, clochent / cloche-pied

1. une **cloche** : un instrument de bronze à percussion en forme de coupe renversée qui, sous le choc d'un battant à l'intérieur ou d'un marteau à l'extérieur, produit un son retentissant ; ce qui en a la forme ; une tête ; une personne sotte et incapable.
je cloche, tu cloches, il cloche, ils clochent (**clocher** : annoncer un évènement à coups de cloche ; importuner, rebattre les oreilles ; mettre sous cloche ; donner un aspect fermé à une passe de chapeau).
un **clocher** : une construction en forme de tour qui surmonte une église ou s'élève à proximité, et qui abrite les cloches ; la paroisse, le village, la commune où l'on vit ; le pays natal.
2. une **cloche** : une clocharde, un clochard.
la cloche : l'ensemble, le milieu des clochards.
3. à **cloche-pied** : sur un seul pied.
un cloche-pied : un organsin à trois brins de soie ; un boiteux.
je cloche, tu cloches, il cloche, ils clochent (**clocher** : boiter ; être bancal ; aller mal ; ne pas être correct).

Clovis / clovisse

1. **Clovis** 1er a été roi des Francs.
2. une **clovisse** : une palourde, un mollusque.

coadaptation / coaptation / coarctation / cooptation

1. une **coadaptation** : une transposition à la scène ou à l'écran d'une œuvre littéraire ou d'un jeu vidéo, faite en collaboration ; un phénomène par lequel des espèces s’adaptent de façon réciproque l’une à l’autre.
2. une **coaptation** : une opération chirurgicale ou une manipulation consistant soit à remettre en place un os luxé soit à réajuster les deux parties d'un os fracturé ou les deux lèvres d'une plaie ; chez certains insectes et chez la plupart des céphalopodes, un ajustement réciproque de deux organes indépendants formant alors un ensemble fonctionnel unique.
3. une **coarctation** : un rétrécissement d'un conduit naturel, soit congénital, soit dû à une circonstance occasionnelle.
4. une **cooptation** : un mode d'admission exceptionnelle, dans certains corps, d'un membre qui ne remplit pas toutes les conditions habituellement exigées ; une désignation collégiale des nouveaux membres d'une assemblée, d'un corps constitué par les membres qui en font déjà partie.

coapte, coaptes, coaptent / coopte, cooptes, cooptent / copte / copte, coptes, coptent

1. je **coapte**, il coapte, tu coaptes, ils coaptent (coapter : adapter, attacher, unir, approprier ; associer chimiquement, combiner).
2. je **coopte**, il coopte, tu cooptes, ils cooptent (coopter : admettre un nouveau membre dans un corps constitué, en le dispensant de certaines conditions ; admettre par choix collégial un nouveau membre dans une assemblée, un corps constitué.
3. une ou un **copte** : une chrétienne, un chrétien d'Égypte, d'Éthiopie ou d'Érythrée.
elle ou il est copte : concerne la langue, la religion ou la civilisation des coptes.
le copte : une langue.
4. je **copte**, il copte, tu coptes, ils coptent (copter la cloche : faire sonner une cloche en la frappant seulement d'un côté avec le battant).

coassement, coasser / croassement, croasser

1. un **coassement** : le cri de la grenouille, du crapaud ; des sons et/ou des paroles désagréables.
coasser : pour la grenouille, le crapaud, crier ; pour un autre animal ou une personne, émettre des sons et/ou des paroles désagréables.
2. un **croassement** : le cri du corbeau ou de la corneille ; un cri rauque émis par des oiseaux ; une critique, souvent malveillante, exprimée de manière désagréable et bruyante ; un cri, son rauque et discordant.
croasser : pour le corbeau ou la corneille, crailler, pousser le cri, rauque et discordant, spécifique de leur espèce ; produire des sons rauques et discordants ; parler ou chanter d'une façon rauque et discordante ; parler de manière désagréable, médisante.

cob / cobe, kob

1. un **cob** : un cheval trapu de taille peu élevée ; un chien de chasse à courre aux formes ramassées.
2. un **cobe** ou **kob** : une antilope.

cochlée / coquelet

1. une **cochlée** : le conduit de l'oreille interne caractérisé par sa forme hélicoïdale.
2. un **coquelet** : un jeune coq.

cochon / cochons / côchons, cochons

1. une truie, un **cochon** : un mammifère omnivore domestique, de l'ordre des ongulés, de la famille des suidés.
une cochonne, un **cochon** : une personne peu soigneuse, obscène, grossière.
2. nous **cochons** (cocher : faire une coche, une entaille ; marquer d'un trait ou autre repère).
3. nous **côchons** ou **cochons** (côcher ou cocher : pour le coq ou un autre oiseau mâle, couvrir la femelle).

coda / coda, codas, codât

1. une **coda** : la période musicale, vive et brillante, qui termine un morceau ; la troisième et dernière partie d'un pas de deux, un pas de danse ; la partie terminale d'un écrit.
2. tu **codas**, il coda, qu'il codât (coder : transcrire un message, une information en échangeant l'écriture courante contre les signes conventionnels d'un code).

codon / codons

1. un **codon** : un ensemble de trois nucléotides consécutifs de la séquence d’un acide nucléique portant l’information génétique, qui permet l’incorporation d’un acide aminé dans la séquence primaire d’une protéine.
2. nous **codons** (coder : transcrire un message, une information en échangeant l'écriture courante contre les signes conventionnels d'un code).

coédition / coéditions

Prononciation différente : Nous **coéditions** des ouvrages. Ces **coéditions** étaient recherchées.

cogestion / congestion

1. une **cogestion** ou **co-gestion** : une gestion en commun d'un organisme par les différents membres qui le composent ou par leurs représentants.
2. une **congestion** : un état pathologique provoqué par une accumulation excessive de sang dans les vaisseaux d'un organe ou d'un tissu ; un encombrement généralisé.

cognasse, cognassier / cognasse, cognasses, cognassent, cognassiez

1. une **cognasse** : un coing sauvage, le fruit du cognassier non greffé.
un **cognassier** : un arbre.
2. que je **cognasse**, que tu cognasses, qu'ils cognassent ; que vous cognassiez (cogner : frapper sur quelque chose pour l'enfoncer ; frapper ; heurter ; faire entendre des bruits sourds et répétés).

cognation / conation

1. une **cognation** : un lien de parenté entre tous les descendants d'une même souche, par les cognats, les hommes et les femmes indifféremment.
2. une **conation** : une impulsion déterminant un acte, un effort quelconque.

cognée / cogner

1. une **cognée** : une hache utilisée par les bucherons et les charpentiers.
jeter le manche après la cognée : renoncer à quelque chose par lassitude, désespoir.
2. je **cognai**, je cognais, il cognait, ils cognaient, cogné(e)(es)(s) vous cognez, vous cogniez (cogner : frapper sur quelque chose pour l'enfoncer ; frapper ; heurter ; faire entendre des bruits sourds et répétés).

coi / kwa / quoi

1. être **coi** : être tranquille et silencieux.
rester coi : être ébahi, étonné.
2. le **kwa** : un groupe de langues dans l'Afrique de l'Ouest.
3. **Quoi** ? Je ne sais pas quoi dire.

coin / coin-coin / coing / coint / khoin

1.A. un **coin** : un outil servant à fendre les troncs d'arbre dans le sens de la longueur ; un morceau de bois de forme triangulaire, servant à maintenir, à assujettir certaines pièces ; une pièce d'acier trempé servant à frapper les pièces de monnaie et les médailles ; un poinçon d'acier.
B. un **coin** : un angle formé par l'intersection de deux lignes ou de deux plans ; un espace délimité par un angle ; un endroit intime, étroit ou aménagé pour un usage ; un espace près d'une intersection ; une partie de la bouche ou des paupières ; une petite partie d'un objet.
2. un **coin-coin** : le cri du canard ; ce qui y ressemble.
3. un **coing** : le fruit du cognassier.
4. elle est cointe, il est **coint** : est joli(e), agréable.
5. le **khoin** ou khoisan : une famille de langues dans le sud de l'Afrique.

coïncident

Prononciation différente : un triangle **coïncident** / des dates qui **coïncident**.

coke / coq / coque / Koch

1. un **coke** : une variété de charbon résultant de la distillation de la houille.
2. une **coke** : une cocaïne.
3. un **coq** : un oiseau.
4. un **coq** : un cuisinier à bord d'un bateau.
5. un **coque** : une bactérie de forme sphérique ou ovoïde ou réniforme.
6. une **coque** : une enveloppe calcaire plus ou moins arrondie ; une enveloppe plus ou moins épaisse et dure ; autres sens : CNRTL.
7. le bacille de **Koch** : la bactérie responsable de la tuberculose.

cokerie / coquerie

1. une **cokerie** : une usine de transformation du charbon en coke et d'élaboration des produits qui en sont dérivés.
2. une **coquerie** : une cuisine aménagée dans un port pour permettre aux coqs de préparer la nourriture nécessaire à l'équipage ; une cuisine à bord d'un navire.

col / colle / colle, colles, collent

1. un **col** : un cou ; la partie rétrécie d'un récipient ; toute portion rétrécie d'un organe qui relie deux segments plus volumineux ; une dépression entre deux espaces élevés ; la partie du vêtement qui entoure le cou ; la mousse d'un verre de bière.

2. une **colle** : une matière gluante que l'on étend entre deux surfaces pour les faire adhérer l'une à l'autre ; une chose ennuyeuse ou contrariante ; une personne dont on ne peut pas se débarrasser, une personne importune ; une question embarrassante ou difficile ; des exercices d'interrogations périodiques ; une obligation, pour un élève, de venir en dehors des heures de cours habituelles.
je **colle**, il colle, tu colles, ils collent (coller : joindre et fixer deux choses ensemble en se servant de colle ; faire adhérer, agglutiner au moyen d'une substance collante quelconque).
3. Prononciation proche : un **kohl** ou khôl, kohol, koheul : un fard de couleur sombre.

cola, kola / colas / collas, colla, collât

1. un **cola** ou colatier, kola, kolatier : un arbre.
une (noix de) cola : le fruit de cet arbre, contenant des alcaloïdes stimulants.
2. un (homme) **colas** : qui est niais et stupide.
un colas fil : un poisson.
3. tu **collas**, il colla, qu'il collât (coller : joindre et fixer deux choses ensemble en se servant de colle ; faire adhérer, agglutiner au moyen d'une substance collante quelconque).

colée / coller / collet / colley

1. une **colée** : une paumée, un coup donné sur la nuque lors de la cérémonie de l'adoubement.
2. je collai, ils collaient, je collais, il collait, collé(e)(es)(s), vous collez (**coller** : joindre et fixer deux choses ensemble en se servant de colle ; faire adhérer, agglutiner au moyen d'une substance collante quelconque).
3. un **collet** : la partie d'un vêtement qui entoure le cou ; un petit col ou un rabat de linge ou de dentelle ; un cordon disposé en nœud coulant pour capturer le gibier ; ce qui, par sa forme ou sa position, rappelle le cou de l'homme.
prendre au collet : saisir violemment ; forcer quelqu'un à écouter.
4. un **colley** : un chien.

colère / colère, colères, colèrent / collèrent

1. une **colère** une vive émotion se traduisant par une violente réaction physique et psychique.
je **colère**, tu colères, il colère, ils colèrent (colérer : mettre quelqu'un en colère ; se mettre en colère).
2. ils **collèrent** (coller : joindre et fixer deux choses ensemble en se servant de colle ; faire adhérer, agglutiner au moyen d'une substance collante quelconque).

Colette / collète, collette, collètes, collettes, collètent, collettent

1. **Colette** : un prénom ; une écrivaine française.
2. je **collète** ou **collette**, tu collètes ou collettes, il collète ou collette, ils collètent ou collettent (colleter : entourer le cou ou le col ; saisir brutalement quelqu'un au collet pour le renverser ; tendre des collets pour attraper du gibier).

coli / colis / colli

1. un **coli** ou colir : un officier de police de l'ancienne Chine.
2. *Escherichia **coli*** : des bacilles à Gram négatif, aéroanaérobies, encore appelés colibacilles.
3. un **colis** : une marchandise, un objet emballé en vue de son transport, de son expédition.
4. un *erythrosis interfollicularis **colli*** de Leder : une érythrose héliodermique du cou.
un *fibromatosis colli* : une fibromatose du cou.
un *hygroma colli* : un lymphangiome kystique du cou.
un *pterygium colli* : un ptérygion du cou.

colir / collyre

1. un **colir** ou coli : un officier de police de l'ancienne Chine.
2. un **collyre** : une préparation, généralement liquide, destinée au traitement local des affections oculaires ; un produit de beauté pour les yeux.
3. une **collyre** : un pain d'orge ou gâteau, parfois servi avec du bouillon ou de la sauce.
4. un **collyre** : un coléoptère.

collassions / collation

1. que nous **collassions** (coller : joindre et fixer deux choses ensemble en se servant de colle ; faire adhérer, agglutiner au moyen d'une substance collante quelconque).
2. une **collation** : l'action de conférer avec quelqu'un ; une petite conférence qui avait lieu au cours de la soirée chez les moines ; le léger repas que prenaient les moines après cette conférence ; un repas léger.
3. une **collation** : l'action de comparer des copies avec l'original afin de s'assurer de leur conformité avec celui-ci.

4. une **collation** : l'action, le droit de conférer quelque chose à quelqu'un ; le droit, l'action de conférer un bénéfice, un grade universitaire, un titre de capacité, un sacrement.

collection / collections

Prononciation différente : Nous **collections** des objets pour nos **collections**.

colleter / coltiner

Certes, les paronymes **coltiner** et **colleter** ont une étymologie commune : coltiner (« porter à la manière des coltineurs », d'où « porter de lourdes charges »), qui s'est d'abord écrit colletiner, est formé à partir de coltin, « chapeau de cuir dont les larges bords protègent le cou et les épaules », dérivé de collet, lui-même à l'origine de colleter (« saisir quelqu'un au collet pour lui faire violence »). Pour autant, les deux verbes ne sauraient être confondus, tant ils diffèrent par le sens et la construction. En savoir plus : Parler français.

collier / colliez

1. un **collier** : un cercle souple ou rigide qui autrefois entourait le cou des esclaves et par lequel aujourd'hui on attache les animaux domestiques ; ce qui y ressemble.
2. vous **colliez** (coller : joindre et fixer deux choses ensemble en se servant de colle ; faire adhérer, agglutiner au moyen d'une substance collante quelconque).

collision / collusion

On doit éviter de confondre les noms **collision** et **collusion** qui ont une prononciation très proche mais dont la signification est différente, bien qu'ils impliquent tous deux une idée de rencontre entre des parties.
Collision vient du latin *collisio* qui signifie « choc, heurt » ; *collisio* vient lui-même de *collidere*, verbe composé de *cum* « avec » et de *laedere* « frapper ». On emploie le nom collision principalement pour désigner le choc de deux corps qui se heurtent, dont au moins un est en mouvement. Au figuré, il peut aussi exprimer l'idée d'un conflit, d'un désaccord.
Collusion vient du latin *collusio* qui signifie « entente frauduleuse » ; *collusio* vient lui-même de *colludere*, verbe composé de *cum* « avec » et de *ludere* « jouer ». Le nom collusion a donc la même origine que l'adjectif ludique. Ce nom sert à désigner une entente secrète entre au moins deux parties dont le but est de nuire à un tiers. Il exprime ainsi l'idée de complicité, de connivence. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

collocation / colloque, colloques, colloquent, colloquassions / colloque / coloc

1.A. une **collocation** : l'action de placer quelqu'un ou quelque chose ; un internement psychiatrique, une incarcération [Belgique] ; un placement d'argent.
B. une **collocation** : la place d'un objet ou d'une personne relativement à d'autres ; le placement, la place d'un objet ou d'une personne relativement à d'autres, avec une relation d'ordre ; une somme correspondant à un rang donné.
je **colloque**, tu colloques, il colloque, ils colloquent ; que nous colloquassions (**colloquer** : placer ; appliquer ; interner [Belgique] ; placer, refiler afin de se débarrasser ; placer des créanciers sur une liste dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés sur la vente judiciaire d'un bien appartenant à leur débiteur).

2. un **colloque** : l'action de parler avec quelqu'un, un entretien, un simple conciliabule ; une réunion de spécialistes pour discuter et confronter leurs informations et leurs opinions.
je **colloque**, tu colloques, il colloque, ils colloquent ; que nous colloquassions (**colloquer** : s'entretenir, discuter, tenir des colloques).

3. une **coloc** ou **colocation** : une location en commun.
une ou un **coloc** ou colocataire : celle, celui qui loue une habitation avec d'autres personnes.

collons / Colomb / colon / côlon

1. nous **collons** (coller : joindre et fixer deux choses ensemble en se servant de colle ; faire adhérer, agglutiner au moyen d'une substance collante quelconque).
2. Christophe **Colomb** : le navigateur à qui on a attribué la découverte de l'Amérique.
3. un **colon** : un cultivateur, à l'origine ancien soldat, de condition libre mais qui était assujetti à la terre d'un propriétaire ; l'exploitant d'une terre qui lui a été concédée par le propriétaire avec qui il doit partager les fruits de l'exploitation ; celui qui a quitté son pays pour aller occuper, défricher, cultiver une terre de colonisation ; un membre d'une colonie pénitentiaire ; un enfant envoyé dans une colonie de vacances.
4. un **colon** : un colonel.
5. un **côlon** : la portion moyenne du gros intestin entre le cæcum et le rectum.

collure / colure

1. une **collure** : l'action de coller ; le résultat de cette action.
2. une **colure** : chacun des deux méridiens de la sphère céleste se coupant à angles droits aux deux pôles et contenant, le premier, les deux solstices, le second, les deux équinoxes.

coma / comma

1. un **coma** : un état défini par l'absence d'ouverture des yeux, spontanée ou provoquée, l'absence d'émission verbale cohérente et de réponse aux ordres, traduisant la perte de la conscience et de la vigilance, les fonctions végétatives [respiration, circulation] étant normales ou altérées.
2. un **comma** : une pause, un repos dans une phrase ; la virgule dans les relations télégraphiques internationales ; un intervalle musical inférieur au demi-ton.

comandataire / commendataire / commodataire

1. une ou un **comandataire** ou **co-mandataire** : celle qui est chargée, celui qui est chargé d'un mandat avec une autre personne ou plusieurs.
2. elle ou il est **commendataire** : jouit d'un bénéfice en commende ; est tenu(e) en commende.
3. elle ou il est **commodataire** : a rapport au commodat.
une ou un **commodataire** : celle, celui qui bénéficie d'un prêt par commodat.

comandant / commandant

1. une comandante, ou co-mandante, un **comandant** ou **co-mandant** : celle, celui qui donne un mandat avec une autre personne ou plusieurs.
2. une personne commandante, une attitude commandante, un rôle **commandant** : qui commande ; qui est à la tête, qui dirige ; où se tient le commandement, d'où émanent les décisions ; qui est autoritaire, impérieuse ou impérieux ; qui permet d'exercer un pouvoir, une autorité.
une commandante, un **commandant** : celle, celui qui détient un commandement militaire, quel que soit son grade.

come back / comme

1. un ***come back*** : un retour au premier plan d'une star ou d'une personnalité.
2. **Comme** c'est beau ! Que c'est beau !
Vois comme je suis heureuse. Vois combien je suis heureuse.
Voici comme il nous traite. Voici de quelle manière il nous traite.
J'ai fait comme elle. J'ai fait de la même manière qu'elle.
J'arrivais comme elle partait. J'arrivais alors qu'elle partait.

comète / commette, commettes, commettent

1. une **comète** : un astre d'aspect nébuleux souvent accompagné d'une traînée lumineuse.
2. ils **commettent**, que je commette, que tu commettes, qu'elle commette, qu'elles commettent (commettre : mettre ensemble, réunir par torsion les éléments qui composent un cordage ; compromettre ; faire, se rendre coupable de ; créer, produire quelque chose).

cométique / cosmétique / cosmétique, cosmétiques, cosmétiquent

1. un **cométique** : un traineau tiré par des chiens. [Québec]
2. elle ou il est **cosmétique** : sert à entretenir la beauté, à embellir la peau, les cheveux.
un **cosmétique** : ce qui sert à entretenir la beauté, à embellir la peau, les cheveux ; une pommade utilisée pour fixer les cheveux, la moustache.
la **cosmétique** : la partie de l'hygiène qui traite de la préparation et de l'usage des cosmétiques.
je **cosmétique**, tu cosmétiques, il cosmétique, ils cosmétiquent (cosmétiquer : enduire d'un produit cosmétique).

comices / commisse, commisses, commissent

1. des **comices** : une assemblée du peuple romain présidée par un magistrat ; une réunion, une assemblée de citoyens pour les élections.
un comice agricole : une association privée d'agriculteurs visant à l'amélioration de leurs techniques et de leurs productions ; un concours de bestiaux organisé par une telle association.
2. que je **commisse**, que tu commisses, qu'elles commissent (commettre : mettre ensemble, réunir par torsion les éléments qui composent un cordage ; compromettre ; faire, se rendre coupable de ; créer, produire quelque chose).

comique / cosmétique / cosmique

1.A. elle ou il est **comique** : appartient au théâtre et plus spécialement à la comédie et aux comédiens ; écrit des pièces de théâtre ; se compose de comédiens ; met en scène des comédiens ; dont le style, l'écriture relèvent de la comédie.
B. elle ou il est **comique** : fait rire par son aspect, ses éléments drôles et bouffons.
une ou un **comique** : une personne dont le rôle suscite le rire et la gaieté ; quelqu'un qui ne semble pas sérieux, à qui on ne peut pas se fier.
le comique : le principe du rire ; l'ensemble des traits comiques d'une œuvre, d'une situation, etc. ; le genre comique.
je **comique**, tu comiques, il comique, ils comiquent (comiquer : rendre comique). / conique : qui est en forme de cône ; qui est relative ou relatif à cette surface, ce solide.
2. **cosmétique** : qui est relative ou relatif aux soins de beauté.
3. **cosmique** : qui est relative ou relatif au cosmos, à l'Univers.

comite / commîtes

1. un **comite** : un officier commandant la chiourme d'une galère.
2. vous **commîtes** (commettre : mettre ensemble, réunir par torsion les éléments qui composent un cordage ; compromettre ; faire, se rendre coupable de ; créer, produire quelque chose).

command / comment

1. un **command** : un acquéreur réel sur le commandement de qui un acquéreur fictif, ou un adjudicataire fictif, déclare avoir acquis, mais qu'il se réserve de nommer dans les vingt-quatre heures et dont, par conséquent, l'identité n'est pas précisée dans l'acte de transmission des biens.
une déclaration de command : une déclaration qui révèle l'identité de cette personne, acquéreur ou adjudicataire réel.
2. **comment** : de quelle manière ; par quel moyen.
comment ! (pour exprimer la surprise, l'indignation)
et comment ! évidemment ! bien sûr !

command-car / commande / commande, commandes, commandent / commende

1. un ***command-car*** : un véhicule automobile de taille supérieure à celle de la jeep, conçu et équipé pour être utilisé comme véhicule de commandement mobile par un chef d'unité entouré de quelques membres de son état-major.
2. une **commande**
je **commande**, tu commandes, il commande, ils commandent (commander).
3. obtenir, posséder un bénéfice en **commende** : pour un ecclésiastique, être nommé dans un bénéfice avec jouissance de ses revenus pendant la durée de sa vie ; l'obtenir en dépôt, en garde.
une commende : une administration temporaire d'un bénéfice ecclésiastique confiée à un séculier jusqu'à la nomination d'un titulaire ; une collation d'un bénéfice ecclésiastique à un clerc ou à un laïc nommé par le roi.

commission / commissions

1. une **commission** : une charge qu'une personne reçoit de faire quelque chose ; un ordre qu'une personne donne à une autre personne de réaliser une opération commerciale pour son compte ; une rétribution perçue par un intermédiaire ; un ensemble de personnes officiellement chargées d'une mission à caractère public ; un groupe de personnes choisies pour accomplir une mission précise ; l'ensemble des frais perçus par une personne ou un établissement financier en rémunération de services rendus.
2. que nous **commissions** (commettre : mettre ensemble, réunir par torsion les éléments qui composent un cordage ; compromettre ; faire, se rendre coupable de ; créer, produire quelque chose).

Commode / commode

1. **Commode** ou Marcus Aurelius Commodus : un empereur romain.
2. elle ou il est **commode** : est particulièrement bien adapté(e) aux services, à l'usage que l'on peut en attendre ; est d'un caractère agréable, facile ; dont la fréquentation est plaisante pour son entourage ; est trop indulgente, complaisante ; est trop indulgent, complaisant.
une **commode** : un meuble.

comparais, comparait

1. je **comparais**, tu comparais, il comparait ou comparaît : comparaitre ou comparaître au présent de l'indicatif.
2. je **comparais**, tu comparais, il comparait, ils comparaient : comparer à l'imparfait de l'indicatif.

comparant

1. une comparante, un **comparant** : celle, celui qui comparait en justice ou devant un officier ministériel.
une partie comparante, un accusé **comparant**
2. en **comparant** (comparer : rapprocher pour mettre en évidence des rapports de ressemblance ou de différence ; mettre en parallèle, égaler, faire rivaliser en intensité ou en valeur ; rapprocher pour que soit mis en lumière un trait de ressemblance ou d'analogie).

comparussions / comparution

1. que nous **comparussions** (comparaitre ou comparaître : se présenter en justice, personnellement ou par mandataire légalement admis, selon les formes prévues par la loi ; se présenter devant un officier ministériel pour la rédaction d'un acte ; se présenter devant quelqu'un ayant autorité).
2. une **comparution** : l'action de comparaitre en justice ou devant un officier ministériel.

compassion / compassions

1. une **compassion** : un sentiment qui incline à partager les maux et les souffrances d'autrui ; une fête liturgique.
2. nous **compassions** (compasser : prendre, reporter des mesures avec un compas ; faire quelque chose avec exactitude, régularité, symétrie ; régler minutieusement ; mesurer, peser ses mots).

compaternité / coparternité

1. une **compaternité** : une parenté spirituelle contractée entre le parrain ou la marraine et leur filleul au baptême de ce dernier.
2. une **coparternité** : une paternité partagée avec quelqu'un d'autre ; le fait d'être l'auteur de quelque chose en commun avec un autre.

compète / compète, compètent / compétent

1. une **compète** : une compétition.
2. il **compète**, ils **compètent** (compéter : être de la compétence de ; appartenir, revenir à quelqu'un en vertu d'un droit).
3. [prononciation différente] elle est compétente, il est **compétent** : appartient, revient à quelqu'un en vertu d'un droit ; a la compétence requise pour effectuer certains actes ; a une connaissance approfondie d'une matière lui conférant la capacité d'en bien juger.

complais, complait, complaît / complet

1. je **complais**, tu complais, il complait ou complaît (complaire à quelqu'un : se rendre favorable aux désirs de quelqu'un).
2. elle est complète, il est **complet** : possède tous les éléments qui la ou le constituent ; dont tous les membres sont présents ; possède toutes les caractéristiques de son genre sans exception ; est à son degré maximum de perfection ; est chargé(e), rempli(e) au maximum de sa contenance ; est entièrement réalisé(e), est dans un état de complet achèvement.
un **complet** : un vêtement d'homme composé de trois pièces taillées dans le même tissu, à savoir veste, pantalon et gilet.

complétion / complétions / complexion

1. une **complétion** : l'action de compléter ; le résultat de cette action, un achèvement, un accomplissement ; une réalisation poussée jusqu'en ses moindres détails ; l'ensemble des opérations d'achèvement d'un puits de pétrole qui précèdent sa mise en production.
3. une **complexion** : la constitution et le tempérament physique ou moral de quelqu'un ; l'étendue et leur généralité ; la répartition et la structure.

Prononciation différente : Nous **complétions** les **complétions** pour la production de pétrole.

complexe / compliqué

On utilise parfois à tort les adjectifs **compliqué** et **complexe**. En effet, ces deux mots prêtent à confusion puisqu’ils comportent un sens commun qui est celui de « difficile ».
L’adjectif *compliqué* désigne ce qui est composé d’un grand nombre d’éléments ou ce qui est difficile à comprendre, à exécuter. On dira aussi d’une personne qu’elle est compliquée si elle aime la complication, si elle manque de simplicité dans ses rapports avec les autres. L’adjectif compliqué comporte donc un sens péjoratif. Une chose est compliquée parce qu’on l’a rendue compliquée, alors qu’elle aurait pu être simple.

Le mot *complexe* vient du latin *complexus* qui signifie « fait d’éléments différents, imbriqués ». En français, ce mot désigne ce qui se compose d’éléments différents, combinés d’une manière qui n’est pas immédiatement saisissable. Une chose est complexe en soi, en raison de sa nature même, et non par la faute de quelqu’un. C’est pourquoi ce mot n’a rien de péjoratif.
En résumé, une chose compliquée est embrouillée, difficile à faire ou à comprendre parce qu’on l'a conçue comme telle, alors qu’une chose complexe comporte en soi plusieurs éléments imbriqués, ce qui peut la rendre difficile à saisir.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

comporte / comporte, comportent, comportes

1. une **comporte** : une cuve de bois cerclée de fer.
2. je **comporte**, il comporte, ils comportent, tu comportes (comporter : rendre possible, permettre quelque chose ; se composer de).

comprime, comprimes, compriment / comprîmes

1. je **comprime**, il comprime, tu comprimes, ils compriment (comprimer : presser, serrer fortement quelque chose; en réduire le volume sous l'effet d'une pression physique ; réprimer, réduire, contenir dans certaines limites en exerçant une action contraignante, une force susceptible d'expansion).
2. nous **comprîmes** (comprendre : inclure dans sa nature propre ou dans un système telle et telle choses ou personnes ; avoir en soi tel et tel éléments constitutifs ; faire entrer dans une catégorie, dans un ensemble d'éléments nombrables ; avoir, élaborer, recevoir dans son esprit la représentation nette d'une chose, d'une personne, se comprendre).

comptage, comptant, compte, compteur / comte, comté / Comte / contage / contant, conte, conter, conteur / content

1. un **comptage** : l'action de compter.
comptant : payé en espèces immédiatement ou dans un bref délai.
au comptant ou à crédit
un **compte** : une détermination d'une valeur ou d'une grandeur numérique par un calcul ou une suite de calculs, ou, le plus souvent, par une énumération, un dénombrement ; le résultat de cette détermination ; un total, une somme ; une énumération de la suite des nombres entiers ; un calcul d'argent ; un état détaillé des dépenses et des recettes, de dettes, d'opérations affectant chacun des éléments matériels ou financiers qui constituent une entreprise, une collectivité ou qui sont relatifs à son fonctionnement ; un compte rendu, un état, un rapport détaillé.
je compte, tu comptes, elle compte, ils comptent ; il compta, tu comptas, qu'il comptât ; en comptant (**compter** : déterminer une valeur ou une grandeur numérique par un calcul ou une suite de calculs, ou, le plus souvent, par une énumération, un dénombrement ; énumérer la suite des nombres entiers ; déterminer une valeur ou une grandeur numérique future, la probabilité de réalisation d'une chose espérée ; être inclus dans un ensemble, un total ; avoir une certaine importance).
une roue compteuse, un (appareil) **compteur** : qui compte, qui mesure.
une compteuse, un **compteur** : celle, celui qui compte.

2. un **comtat** : un comté.
une comtesse, un **comte** : une ou un noble dont le titre, conféré par le souverain ou reçu en héritage, se situe entre ceux de marquis et de baron.
un **comté** : une terre inféodée par le roi de France ; une terre possédée par les comtes ; une seigneurie ou une terre titrée, conférant à son possesseur le titre de comte ; une circonscription administrative des Îles Britanniques et des pays de langue anglaise.
un **comté** : un fromage.

3. un **contage** : un agent matériel qui transmet une infection ; une transmission d'agents pathogènes ou d'une maladie infectieuse par le biais d'un contact avec un sujet atteint de cette affection.
voir : contagieux.

4. faire le **conte** de : rapporter à quelqu'un un fait réel, le raconter.
un conte : un récit d'aventures imaginaires destiné à distraire, à instruire en amusant ; un récit, des propos invraisemblables auxquels il n'est pas raisonnable de croire.
je conte, tu contes, elle conte, ils content ; il conta, tu contas, qu'il contât ; en contant (**conter** : raconter, faire le récit détaillé d'un fait ; dire des choses fausses ou de pure invention pour abuser autrui.
s'en laisser conter : se laisser tromper ou séduire).
conter fleurette : faire la cour, tenir des propos galants.
une conteuse, un **conteur** : celle, celui qui conte quelque chose ; celle, celui qui a l'habitude de conter ; une autrice, un auteur qui compose des contes ; celle, celui qui invente des histoires pour abuser autrui.

5. elle est contente, il est **content** : a le cœur et l'esprit satisfaits ; dont les désirs sont comblés ; ne souhaite plus rien ; éprouve un sentiment de plaisir intérieur, de calme plénitude causée par la satisfaction d'un besoin, d'un désir ou d'une aspiration ; est satisfaite, est satisfait ; éprouve du plaisir, de la joie ; est rendue heureuse ou rendu heureux par un évènement agréable précis.
son content : ce qui satisfait complètement un besoin ; ce qui comble un désir à satiété.
dormir son content, avoir son content de

6. Auguste **Comte** : un philosophe.

L'expression ***avoir son content*** signifie « avoir à satiété, avoir tout ce que l'on peut désirer, tout ce qui peut contenter » : avoir son content de nourriture, de bonheur. Elle peut aussi s'employer par antiphrase, comme en témoigne Hécatombe, dans laquelle Georges Brassens chante :
Jugeant enfin que leurs victimes / Avaient eu leur content de gnons.
On rappellera qu'il ne faut pas confondre ici le substantif *content* avec son homonyme ***comptant***, qui désigne une somme d'argent immédiatement disponible, mais ne s'emploie plus aujourd'hui que dans la locution *au comptant* : acheter, vendre au comptant. Sans doute est-ce la proximité entre *avoir son content* et *avoir son compte* qui est à l'origine de cette faute, cette dernière expression, qui signifie « recevoir le prix convenu », pouvant s'employer elle aussi par antiphrase, dans une langue familière, au sens d'« avoir la punition que l'on méritait », voire d'« être mort ». En savoir plus : Académie française.

Prononciation ressemblante : il comptera, tu compteras (compter) ; il contera, tu conteras (conter) ; un contrat ; il contra, tu contras, qu'il contrât (contrer).

concentrer / condenser

Le verbe **concentrer** est formé à partir du préfixe con- « avec » et du verbe centrer. Il signifie « réunir des éléments en un point, vers un centre », « centraliser », « rassembler ses forces, ses pensées, son attention vers un seul objet » ou, en chimie, « augmenter la masse d'une substance dissoute dans une unité de volume d'un liquide solvant ». À la forme pronominale, il a le sens de « se rassembler en un point » ou celui de « porter toute son attention sur un seul objet ou sujet ».
Le verbe **condenser** vient quant à lui du latin *condensare* « rendre dense ». On l'emploie avec le sens concret de « liquéfier ou solidifier un corps à l'état gazeux » ou celui d'« épaissir en réduisant à un plus petit volume ». En parlant d'éléments abstraits, condenser signifie « présenter sous une forme ramassée, résumée ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

conciliaire / concilièrent

1. elle ou il est **conciliaire** : est l'œuvre d'un concile ; participe à un concile.
2. ils **concilièrent** (concilier : rapprocher des personnes en désaccord d'opinions ou d'intérêts pour les mettre d'accord ; rapprocher des choses opposées, contraires pour les mettre en accord, les faire coexister harmonieusement, les rendre compatibles).

concluant / conclusif

Même si les adjectifs **concluant** et **conclusif** remontent, *in fine*, au latin *concludere*, « fermer », puis « donner une conclusion, déduire », ils n'ont pas le même sens. Concluant signifie « qui conclut en éliminant toute incertitude, qui prouve bien ce qu'il faut prouver » ; c'est un synonyme de convaincant, probant, décisif. On parlera ainsi d'une preuve concluante ou d'un argument concluant. Conclusif, lui, signifie « qui marque la conclusion d'un raisonnement, d'un discours ». On évoquera ainsi le paragraphe conclusif d'un exposé, ou, en musique, un accord conclusif quand ce dernier marque la fin d'une ligne mélodique. On constate que, sans doute à cause d'une traduction fautive de l'anglais *conclusive*, l'un est souvent employé pour l'autre et l'on veillera dès lors à éviter cette triste confusion. Académie française.

concoction / concoctions

Prononciation différente : Nous **concoctions** de nouvelles idées pour les **concoctions**.

concrétion / concrétions

Prononciation différente : nous **concrétions** ; une concrétion, des **concrétions**.

confiance / conscience

1. **perdre confiance** en soi : ne plus avoir la certitude de pouvoir réaliser quelque chose.
2. **perdre conscience** : ne plus être présent à soi-même, perdre la connaissance de son existence du fait de l'endormissement, d'une drogue,... ; s'évanouir.

1. un **homme de confiance** : celui à qui l'on confie des charges délicates, des responsabilités.
2. un **homme de conscience** : un homme de devoir.

confie, confient, confies / confis, confit, confît / confit

1. je **confie**, ils confient, tu confies ; il confiera, tu confieras ; je confierai, ils confieraient, je confierais, il confierait, vous confierez ; vous confieriez ; nous confierions ; nous confierons, ils confieront ; en confiant (confier

quelqu'un ou quelque chose : le remettre à la garde, aux soins d'une personne dont on est sûr).
2. je **confis**, tu confis, il confit, qu'il confît, confit(e)(es)(s) ; il confira, tu confiras ; je confirai, ils confiraient, je confirais, il confirait, vous confirez ; vous confiriez ; nous confiririons ; nous confirons, ils confiront (confire : macérer des substances comestibles, végétales ou animales, dans un élément qui les imprègne et assure leur conservation ; imprégner d'un sentiment, figer dans une attitude ; tremper dans une préparation appelée confit les peaux qui doivent être chamoisées.)
elle est confite, il est **confit** : est conservé(e) dans le sucre, l'alcool, le vinaigre, l'huile, le sel ou la graisse ; pour un fruit parfaitement mûr, est confite ou confit dans son suc par l'action du soleil ; est imprégné(e) d'un sentiment, est figé(e) dans une attitude, au point d'en perdre toute personnalité.
un **confit** : une viande cuite et conservée dans sa propre graisse ; un bain dans lequel on fait macérer les peaux, pendant le chamoisage.

On ne voit plus guère de **conflit** de canards, l'information n'étant guère différente selon les journaux. On peut apprécier le **confit** de canard.

confluent

Prononciation différente : La Saône et le Rhône **confluent** : leur **confluent** est à Lyon.

confus, confusion, confusionner / contus, contusion, contusionner

confus, confusion, confusionner / **contus** (de coups), une contusion, contusionner.

congre / conque

1. un **congre** : un poisson de mer.
2. une **conque :** un mollusque à grande coquille bivalve ; sa coquille ; une grande coquille en spirale ; la cavité de l'oreille externe où prend naissance le conduit auditif ; une enceinte acoustique rappelant la forme de l'oreille ; la partie circulaire terminant la grande nef d'une église.

congrée, congréent, congrées / congrès

1. je **congrée**, il congrée, ils congréent, tu congrées (congréer un cordage : l'entourer de brins pour remplir les interstices).
2. un **congrès** : une assemblée de ministres plénipotentiaires, de rois ou de chefs d'État appartenant à différentes puissances, réunis pour rétablir la paix ou régler des questions internationales ; une assemblée de personnes qui se réunissent pendant une courte période pour délibérer sur un sujet commun.
3. un **congrès** : une union sexuelle ; une épreuve légale faite en présence de témoins pour constater la puissance ou l'impuissance du mari lorsque sa femme réclamait pour cette raison l'annulation du mariage.

conjecture / conjoncture

La ressemblance de prononciation entre les noms **conjecture** et **conjoncture** peut prêter à confusion. Leurs significations sont pourtant fort différentes.
Conjecture signifie « supposition fondée sur des apparences ou des probabilités », ou encore « opinion qui repose sur une hypothèse non vérifiée ». Ce mot est souvent entendu dans l'expression se perdre en conjectures, qui signifie « envisager de nombreuses hypothèses, être perplexe ». Conjecture est emprunté au latin *conjectura*, dérivé de *conjicere*, qui signifie littéralement « jeter ensemble ».
Conjoncture signifie « situation qui résulte d'un ensemble de circonstances et qui est considérée comme le point de départ d'une action, d'une évolution » et « ensemble des éléments qui déterminent la situation économique, sociale, politique ou démographique à un moment donné ». Il a été formé d'après le latin *conjunctus* qui signifie « conjoint, concordant ».
On veillera aussi à distinguer les adjectifs conjectural « qui est fondé sur des conjectures » et conjoncturel « qui se rapporte à la conjoncture, dépend de la situation actuelle, en particulier de la situation économique ». En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Parler français.

conservation, conserve, conserver / conversation, converser / convers, converse, conversion

1. une **conservation**, une conserve, conserver.
2. une **conversation**, converser.
3. un moine convers, une sœur **converse**, une proposition converse, une relation converse, converser, une conversion.

consignataire / cosignataire

1. une ou un **consignataire** : celle, celui auprès de qui une chose est consignée ; une négociante, un négociant, une firme commerciale qui reçoit des marchandises en dépôt ou pour en opérer le placement.

2. une ou un **cosignataire** : une ou un signataire d'un document conjointement avec d'autres personnes.

consol / console / console, consoles, consolent

1. le **consol** : un ancien système de radionavigation.
2. une **console** : une partie saillante de pierre, de métal ou de bois, qui soutient un élément de construction ou de décoration ; un élément en forme de S fixé à un mur ou à un poteau, destiné à soutenir un isolateur de ligne électrique aérienne ; la partie supérieure de la harpe, en forme de S ; une volute supportant le bras d'un siège ou le plateau d'un meuble ; un petit support pour des objets décoratifs ; un meuble séparé ou attenant au buffet de l'orgue et qui renferme les différentes commandes de l'instrument ; un pupitre placé dans une cabine d'enregistrement audio-visuel ; un périphérique ou un terminal d'un ordinateur ; un ordinateur spécialisé pour les jeux vidéo.
3. je **console**, il console, tu consoles, ils consolent (consoler : apporter un réconfort moral ; réconforter ; rendre plus léger, plus facile à supporter ; alléger).

consommer, consumer

Même s'ils sont apparentés par l'étymologie, les verbes **consommer** et **consumer** présentent des significations différentes.
Consommer signifie « amener une chose à sa destruction en utilisant sa substance, en faire un usage qui la rend ensuite inutilisable » – sens qui s'emploie plus particulièrement à propos de denrées alimentaires et de sources d'énergie –, « acquérir un bien, une marchandise pour satisfaire un besoin » et « utiliser comme source d'énergie ou matière première ». Il a aussi le sens littéraire de « mener une chose au terme de son accomplissement », comme dans la locution courante consommer le mariage.
Consumer signifie « détruire, anéantir, particulièrement par le feu » et a aussi le sens littéraire d'« épuiser complètement les forces de quelqu'un ». Le verbe peut être employé dans ces deux sens à la forme pronominale. Il a déjà eu le sens de « dissiper complètement de l'argent, des aliments, etc. ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Constance, Constant / constance, constant

1. **Constance**, **Constant** : des prénoms.
2. une **constance** : une fermeté de caractère, une force morale permettant de supporter les épreuves ; une persévérance dans la conduite d'une entreprise, ou dans une attitude déterminée ; une fidélité en amour, en amitié ; le caractère d'un fait, d'une action, qui dure ou se reproduit ; une persistance, une stabilité.
elle est constante, il est **constant** : demeure ferme, inébranlable au milieu des épreuves ; garde une ligne de conduite suivie ; est persévérante ou persévérant dans l'accomplissement d'une action ; ne change pas dans ses idées, ses sentiments ; est fidèle en amour ; présente un caractère de permanence, de continuité ou de stabilité.

constituer / instituer

Les verbes **constituer** et **instituer** ont une prononciation proche et comportent tous les deux le sens d'« établir, fonder », qui leur vient de leur origine latine commune *statuere*. Cependant, instituer signifie « mettre en place quelque chose de nouveau », alors que constituer peut signifier « établir, organiser », mais seulement s'il s'agit d'un groupement de personnes. Constituer a aussi d'autres sens qui lui sont propres. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

contacter / contracter

1. **contacter** : toucher un autre corps ; entrer en contact, en relation avec quelqu'un.
2. **contracter** : réduire de volume ; resserrer par rapprochement des parties ; crisper les traits du visage ; rendre la voix rauque ou plus faible ; faire subir une contraction grammaticale.
3. **contracter** : conclure une convention par laquelle on s'engage vis-à-vis de quelqu'un s'engager dans un lien pour des raisons morales ou sentimentales ; prendre, acquérir par contact les propriétés de quelque chose ; par répétition fréquente d'un même acte, prendre une manière d'être, souvent fâcheuse ; emprunter une telle manière d'être par imitation, volontaire ou non.

contendant / contondant

1. elle est contendante, il est **contendant** : est en litige, en concurrence avec quelqu'un.
des parties contendantes, des princes contendants
une contendante, un **contendant** : celle, celui qui est en litige, en concurrence avec quelqu'un.
2. un instrument **contondant** : qui meurtrit, blesse par le choc, sans couper, ni percer, mais en produisant des contusions.
elle est contondante, il est contondant : blesse sans couper.

contention / contentions

Prononciation différente : Nous nous **contentions** des améliorations obtenues grâce aux **contentions**.

conteste / contexte

1. une **conteste** : un débat, une discussion, une dispute.
sans conteste : sans être sujet à contradiction ; sans que personne y contredise.
2. un **contexte** : le texte d'un acte public ou sous seing privé ; une rédaction ininterrompue ; l'ensemble d'un texte, par rapport à l'un de ses éléments ; un ensemble de circonstances liées, une situation où un phénomène apparait, où un évènement se produit.
hors du contexte

continuation / continuité

Les noms **continuation** et **continuité** appartiennent à la même famille de mots, mais ils ont des sens différents.
Continuation signifie « action de poursuivre quelque chose » ou encore « fait d’être continué, prolongé ».
En français, la formulation bonne continuation est utilisée pour souhaiter à quelqu’un de poursuivre une activité qu’il a commencée de façon agréable. Cette expression est toutefois considérée comme familière lorsqu’elle est employée comme formule de salutation qu’on adresse à une personne dont on prend congé.
Continuité a pour sa part les sens de « caractère de ce qui n’est pas interrompu dans le temps » et « caractère de ce qui est constitué de parties non séparées, de ce qui est continu dans l’espace ». Ce nom est un dérivé de l’adjectif continu. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

contraction / contractions

Prononciation différente : nous **contractions**, des **contractions**.

contraire / contrèrent

1. elle ou il est **contraire** : présente l'opposition la plus extrême, la plus radicale ; est de direction opposée ; agit à l'encontre des intérêts d'une autre personne ; est hostile, défavorable ; présente un caractère néfaste, nuisible à quelqu'un ou à quelque chose.
un **contraire** : ce qui s'oppose par le plus grand écart possible à une chose située sur le même plan ; un mot qui s'oppose totalement par le sens à une autre unité sémantique ; une personne qu'une nature, un tempérament, des gouts très différents opposent totalement à quelqu'un d'autre.
2. ils **contrèrent** (contrer : s'opposer activement à quelqu'un, à quelque chose ; agir contre).

contre-champ / contre-chant

1. un **contre-champ** : une prise de vue effectuée d'un point symétriquement inverse d'une autre prise de vue ; le plan ainsi filmé et monté en alternance avec le plan initial.
2. un **contrechant** ou **contre-chant** : une mélodie secondaire qui accompagne en contrepoint le chant principal.

convergent

Prononciation différente : Ils **convergent** enfin bien que leur travail n'ait pas été **convergent**.

convient

Prononciation différente : Ils nous **convient** à leur fête et ça nous **convient**. (verbes convier et convenir).

cool / coule / coule, coules, coulent

1. elle ou il est **cool** : est calme, détendu(e).
c'est cool : c'est agréable, facile.
2. une **coule** : un vêtement à capuchon et à larges manches de certains ordres religieux.
3. (être) à la **coule** : avoir ou procurer une vie aisée, facile ; avoir bon caractère, être indulgent ; être au courant, savoir tirer avantage d'une situation particulière.
une **coule** fraiche : des œufs liquides réfrigérés après leur casse.
je **coule**, il coule, tu coules, ils coulent (couler : pour un liquide, se déplacer en pente d'un mouvement continu et naturel ; se déverser d'un mouvement continu ; glisser, tomber en glissant ; laisser échapper un liquide ; faire passer dans un mouvement continu un liquide d'un lieu à un autre ; verser dans un moule une matière en fusion ; fabriquer un objet en métal fondu ; faire passer quelque chose d'un endroit à un autre furtivement, doucement ; s'engloutir, aller au fond de ; provoquer un naufrage ; ruiner quelqu'un ou quelque chose)

coolie / coulis

1. un **coolie** : un Asiatique qui s'engageait comme travailleur salarié dans une colonie ; un émigrant chinois en Amérique ; un homme employé aux travaux pénibles, un manœuvre, un porteur, un tire-pousse.
2. un **coulis** : un mets concentré obtenu par une cuisson lente d'aliments qui sont ensuite pilés et finement passés ; un mélange de liants à faible viscosité, susceptible de durcir après injection, coulage.
3. un vent **coulis** : un vent qui se glisse par des interstices, par des ouvertures mal jointes.
un coulis : un courant d'air ; un glissement ; une coulée.

coordonner / cordonner

1. **coordonner** : disposer de manière cohérente, et selon certains rapports, les différentes parties d'un ensemble dans une intention déterminée.
2. **cordonner** : enrouler en forme de cordon ; entourer d'un ruban des cheveux qui sont entortillés ; refouler le métal sur le contour du flan monétaire ; orner d'un cordon architectural.

copule, copulent, copules / copule

1. je **copule**, il copule, ils copulent, tu copules (copuler : avoir des relations sexuelles).
2. une **copule** : un mot qui lie deux termes, en particulier le sujet et le prédicat.
Mots ressemblants : une couple, un couple, coupler.

cor / corps / cors

1. un **cor** : un instrument à vent d'origine guerrière ; un instrument de musique ; celui qui en joue.
2. un **cor** : une callosité apparaissant généralement au pied sous l'effet du frottement de la chaussure ; une croute formée par l'épaississement de la peau au contact de la selle et du harnais chez les bêtes de somme.
3. des **cors** : les ramifications de la tige centrale de la ramure d'un cerf permettant de déterminer l'âge de l'animal.
4. un **corps** : chez les êtres vivants organisés, l'ensemble des parties matérielles constituant l'organisme, siège des fonctions physiologiques et, chez les êtres animés, siège de la vie animale . le corps humain du point de vue de son anatomie et de son aspect extérieur, ou du point de vue de la physiologie, sous le rapport de la santé, de la maladie et des différentes phases de son développement, ou du point de vue de la motricité en général ou appliquée aux exercices physiques, à la lutte, ou en tant que symbole de la vie . un ensemble ; ce qui constitue l'élément central et essentiel de quelque chose ; un objet matériel quel qu'il soit ; un groupe de personnes constitué en ensemble plus ou moins organisé du fait de liens divers, d'intérêts communs et solidaires ; un ensemble organisé d'entités matérielles ou intellectuelles.

cora, kora, kôra / corah

1. une **cora** ou **kora, kôra** : un instrument de musique.
2. un **corah** : un foulard de soie écrue ou imprimée, fabriqué en Inde.

coralline / cornaline

1. une **coraline** : un voilier de cinq à quinze tonneaux destiné à la pêche au corail.
2. elle est **coralline**, il est corallin : est rouge comme le corail.
une **coralline** : une algue marine rouge à concrétion calcaire ; une matière colorante rouge dérivée du phénol.
3. une **cornaline** : une calcédoine zonée de couleur rouge, d'une transparence cornée, utilisée en bijouterie ; une bille de verre opaque et veinée [Suisse].

Corbeil / corbeille

1. **Corbeil** : la ville en France devenue Corbeil-Essonnes.
2. **Corbeil** : une autre commune en France.
3. une **corbeille** : un ouvrage de forme creuse pour contenir des objets.

corneille / Corneille

1. une **corneille** : un oiseau.
2. Pierre **Corneille** : un poète dramatique français.

corner / cornèrent

1. un **corner** : un arrangement entre spéculateurs en vue d'obtenir la maitrise du marché d'un produit dont on provoque artificiellement la hausse en acquérant les stocks disponibles.

2. un **corner** ou coup de pied de coin : au football, une remise en jeu effectuée au bénéfice de l'équipe attaquante, à partir d'un des angles de la surface du terrain.
3. [en anglais : ***corner***] un emplacement promotionnel : un espace réservé dans un magasin à la promotion d'un type de produits.
4. ils **cornèrent** (corner : faire une corne, un pli à un coin en guise de marque ; écorner, abimer ; arranger en forme de corne ; produire un son en soufflant dans une corne, une trompe ou en utilisant un instrument analogue ; produire ou percevoir un son analogue ; actionner l'avertisseur d'un véhicule ; appeler quelqu'un à son de trompe, de corne, de cor, etc. ; annoncer, répandre bruyamment ; dire avec insistance, répéter très fort) (corner ou cornancher, cornanchouiller : pour de la viande qui commence à pourrir, par référence à la mauvaise odeur de la corne brulée, puer).

Prononciation différente : On entend les supporteurs **corner** pendant le **corner**.

coron / corrompt, corromps

1. un **coron** : un quartier formé par les habitations, identiques et disposées régulièrement, construites pour les mineurs par les compagnies houillères ; un groupe de maisons uniformes dans une cité ouvrière ; des déchets provenant des cardes.
2. il **corrompt**, je corromps, tu corromps (corrompre : changer l'état naturel de quelque chose en le rendant mauvais ; apporter une modification dans la substance ou la forme de certains matériaux ; altérer la valeur d'une structure concrète ou abstraite, la changer en mal ; affaiblir ou détruire une valeur ; dénaturer, altérer ; pousser quelqu'un à agir contre son devoir, sa conscience, par des dons, des promesses, la persuasion).

corrasion / corroder, corrosif, corrosion / éroder, érosif, érosion

1. une **corrasion** : une érosion due au vent chargé de sable.
2. **corroder** : détruire progressivement et irrémédiablement par une action chimique ou physique ; altérer progressivement et irrémédiablement.
elle est corrosive, il est **corrosif** : corrode, a la propriété de corroder.
un corrosif : une substance qui corrode.
une **corrosion** : l'action de corroder ; son résultat.
3. **éroder** : ronger, user lentement (et superficiellement) par un processus mécanique ou chimique ; réduire peu à peu à néant.
elle est érosive, il est **érosif** : produit une érosion ; est sensible à l'érosion ; s'érode facilement.
une **érosion** : l'action d'un agent, d'une substance qui ronge, qui use progressivement ; le résultat de cette action : l'altération de l'écorce terrestre par les agents atmosphériques, hydrologiques, ou par l'action de l'homme ; un ensemble de phénomènes externes qui, à la surface du sol ou à faible profondeur, modifient le relief par enlèvement de matière solide ; une lésion superficielle des tissus de recouvrement (peau, muqueuses) due à une inflammation, un traumatisme ; une destruction lente et progressive d'un tissu par une lésion infectieuse ou tumorale (tumeur maligne) ; une lente usure, une altération, une dégradation.

Corrège, corrégien / Corrèze, corrézien

1. elle est corrégienne, il est **corrégien** : est propre au Corrège, est caractéristique de son art ; est à la manière du Corrège, présente une ressemblance avec l'art du Corrège.
Antonio Allegri, dit il Correggio en italien et le **Corrège** en français : un peintre italien.
2. la **Corrèze** : une rivière et un département de France.
elle est corrézienne, il est **corrézien** : est du département de la Corrèze, en France.

corsaire / corsèrent

1. un **corsaire** : un armateur, un capitaine, ou un membre de l'équipage d'un bateau qui pratique la course ; celui qui, par ses actions ou ses attitudes, évoque un corsaire, un pirate ; un homme impitoyable en affaires, avide et malhonnête ; un navire armé par des particuliers ; un navire ou un avion à grand rayon d'action chargé d'attaquer la flotte marchande de l'adversaire.
2. ils **corsèrent** (corser : donner plus de corps à quelque chose, le renforcer, le rendre plus consistant ; donner un gout plus fort ; rendre plus complexe, compliquer).

corse, Corse / corse, corses, corsent

1. elle ou il est **corse** : est de la **Corse**, une ile de la Méditerranée.
le corse : une langue. je corse,
2. il **corse**, je corse, tu corses, ils corsent (corser : donner plus de corps à quelque chose, le renforcer, le rendre plus consistant ; donner un gout plus fort ; rendre plus complexe, compliquer).

cortail / cortile / courtil / courtille

1. un **cortail** : un chalet dans lequel s'abritent les bergers.
2. un **cortile** : en Italie, une cour découverte, comprise entre les divers corps de bâtiment d'une construction, destinée à donner de l'air et de la lumière aux pièces intérieures.
3. un **courtil** : un petit jardin attenant à une maison de paysan, généralement clos de haies ou de barrières ; une petite maison ou une chambre de paysan.
une **courtille** : un jardin champêtre ou un enclos attenant à une maison.

cosson / cossons / courson

1. un **cosson** : un coléoptère ; un charançon.
2. un **cosson** : la nouvelle pousse de la vigne, après la taille.
3. nous **cossons** (cosser ou se cosser : pour des ovins ou des caprins, se heurter le front, la tête ; pour des personnes, heurter de front ; lutter contre).
4. un **courson** : une branche d'arbre fruitier, de vigne, taillée court à trois ou quatre yeux afin d'y concentrer la sève.

cossu / cossus

Prononciation différente : Les **cossus** (papillons) volent autour des messieurs **cossus**.

costaud / costaux / costo-

1. elle est costale, il est costal : en anatomie, a rapport aux côtes.
elles sont costales, ils sont **costaux**
costo- : relatif à une côte ou aux côtes.
2. elle est costaude, il est **costaud** : est forte ou fort et robuste physiquement ; a des connaissances étendues ; est forte, résistante moralement ; est fort, résistant moralement ; est dure et résistante ; est dur et résistant ; est forte, puissante ; est fort, puissant ; est adroite, intelligente ; est adroit, intelligent.
une costaude, un **costaud** : une personne physiquement forte et d'allure décidée, généralement de forte carrure ; une personne particulièrement compétente.

cota, cotas, cotât / kota, kotas, kotât / quota

1. il **cota**, tu cotas, qu'il cotât (coter : fixer le montant de la part que doit payer chaque contribuable ; procéder aux opérations nécessaires à la détermination du cours d'une valeur ; indiquer la valeur d'un objet, d'une marchandise ; inscrire sur un plan, un croquis, une carte, une indication de dimension, d'altitude, de niveau ; apprécier en fonction d'une échelle de valeurs ; classer selon un système donné).
2. il **kota**, tu kotas, qu'il kotât (koter : vivre en kot).
3. un **quota** : un contingent, un pourcentage déterminé, imposé ou autorisé.

cote / cote, cotes, cotent / côte / cotte / kot / kote, kotes, kotent / quote

1. une **cote** : la part que doit payer chaque contribuable, dans le cadre de la répartition d'un impôt ; une constatation du cours des valeurs, du change des monnaies ; une indication numérique d'une mesure dans un système convenu ; une indication d'un niveau, permettant, le cas échéant, un classement d'après la valeur ; une estimation des chances de gagner.
je **cote**, tu cotes, il cote, ils cotent (coter : fixer le montant de la part que doit payer chaque contribuable ; procéder aux opérations nécessaires à la détermination du cours d'une valeur ; indiquer la valeur d'un objet, d'une marchandise ; inscrire sur un plan, un croquis, une carte, une indication de dimension, d'altitude, de niveau ; apprécier en fonction d'une échelle de valeurs ; classer selon un système donné).
2. une **côte** : un os plat, allongé et incurvé, disposé en arc oblique en bas et en avant et interposé entre la colonne thoracique et le sternum ;
côte à côte : l'un auprès de l'autre ; ensemble, dans un même élan du cœur ou de l'esprit.
3. une **côte** : un versant de colline ou de montagne ; un versant planté de vigne ; le vin qu'on y récolte ; un relief dissymétrique formé d'un côté par un versant à pente forte et de l'autre par un plateau ; une voie de communication ou une partie de voie de communication qui suit une pente.
4. une **côte** : le bord de la mer ; une zone maritime entre le rivage et le large.
5. une cotte : une sorte de tunique ; un vêtement de guerre ; une jupe plissée à la taille ; un vêtement de travail porté pour protéger les vêtements d'un travailleur.
6. une **cotte** : un chabot commun, un poisson.
7. [Belgique] un **kot** : une chambre d'étudiant.
je **kote**, tu kotes, il kote, ils kotent (koter : vivre en kot).
8. une **quote-part** : la part que chacun doit payer ou recevoir quand on répartit une somme ; une quotité ; une contribution, une part.

coteau / koto

1. un **coteau** : une petite colline ; un versant de colline planté de vigne ; le vin qu'on y récolte.
2. un **koto** : un instrument de musique japonais.

cothurne / co-turne

1. un **cothurne** : chez les Grecs et les Romains, une chaussure de cuir enserrant la jambe jusqu'à mi-mollet et à lanières lacées par-devant ; une chaussure du même genre, mais à semelle de bois très épaisse portée par les acteurs tragiques afin de se grandir et d'avoir un air plus majestueux ; des lacets, lanières ou rubans servant à attacher une chaussure de femme et montant jusqu'au mollet ; une chaussure attachée de cette façon.
2. une ou un **co-turne** : celle, celui qui habite une turne, une chambre, avec une autre, un autre ou plusieurs autres.

cotier / cotiez / côtier

1. une cotière, un **cotier** : celle, celui qui enregistre les variations de la cote d'un cheval avant une course.
2. vous **cotiez** (coter : fixer le montant de la part que doit payer chaque contribuable ; procéder aux opérations nécessaires à la détermination du cours d'une valeur ; indiquer la valeur d'un objet, d'une marchandise ; inscrire sur un plan, un croquis, une carte, une indication de dimension, d'altitude, de niveau ; apprécier en fonction d'une échelle de valeurs ; classer selon un système donné).
3. elle est côtière, il est **côtier** : a rapport aux côtes du littoral.
un **côtier** : un bateau qui navigue près des côtes.
une côtière, un **côtier** : une ou un pilote qui connait bien les côtes ; une habitante, un habitant de la côte.
4. elle est côtière, il est **côtier** : a rapport à une montée.
un cheval côtier : un cheval attelé en renfort pour monter une côte.
une côtière, un **côtier** : une jument, un cheval de renfort ; une personne qui la ou le conduit ; une routière bonne dans les côtes, une grimpeuse ; un routier bon dans les côtes, un grimpeur.

coton / cotons

1. un **coton** : le duvet végétal soyeux, entourant les graines du cotonnier et utilisé comme matière textile ; une étoffe fabriquée à partir du coton ; un fil de couture obtenu à partir du coton ; le duvet recouvrant certaines parties de végétaux ; le poil follet apparaissant sur les joues et le menton des jeunes garçons ; un brouillard épais.
2. nous **cotons** (coter : fixer le montant de la part que doit payer chaque contribuable ; procéder aux opérations nécessaires à la détermination du cours d'une valeur ; indiquer la valeur d'un objet, d'une marchandise ; inscrire sur un plan, un croquis, une carte, une indication de dimension, d'altitude, de niveau ; apprécier en fonction d'une échelle de valeurs ; classer selon un système donné).

cou / couds, coud / coup / cout, coût

1. un **cou** : la partie amincie du corps qui, chez les vertébrés, unit la tête au tronc ; le col d'un vase, le goulot d'une bouteille.
2. je **couds**, tu couds, elle ou il coud (coudre : attacher ou assembler par des points faits avec un fil passé dans une aiguille ; attacher, joindre, lier).
3. un **coup** : un mouvement rapide au bout duquel un corps vient heurter un autre corps ; un choc provoqué par le mouvement d'un corps venant heurter un autre corps ; un son émis par un choc ; une marque laissée par un choc ; une atteinte grave à la fortune, à la santé de quelqu'un ; une atteinte morale qui cause un sentiment pénible, une blessure morale ; un mouvement d'un projectile ; une décharge d'une arme à feu ; le bruit produit par cette décharge ; un mouvement d'un organe, d'une partie du corps, d'un élément et de tout ce qui est susceptible de servir d'instrument ; un actionnement intermittent d'un instrument ; le bruit de cet instrument ; une quantité de liquide qu'on peut boire assez rapidement en une seule fois ; une manœuvre, une action exécutée rapidement et impliquant un risque et un profit ; l'action heureuse ou malheureuse du hasard ou des éléments.
4. un **cout** (*anciennement* : **coût**) : un prix de revient ; une dépense ; une conséquence désagréable d'une erreur, d'une faute. .

couac / quoi que / quoique

1. **couac** : pour exprimer le cri du corbeau ou un cri analogue.
un **couac** : une note fausse, discordante, produite par un instrument à vent ou un chanteur ; un incident, une perturbation ; un calembour de mauvais gout ; une augmentation brutale et non prévisible de la fréquence de récurrence des impulsions émises par un pulsar, perturbant temporairement la lente décroissance de cette fréquence.
2. un **couac** : la fécule de la racine des maniocs amers, légèrement torréfiés.
3. **quoi que** : quelle que soit la chose que ; quelle que soit la chose qui.
4. **quoique** : bien que ; encore que.

coudraie / coudrai, coudraient, coudrais, coudrait, coudrez

1. une **coudraie** ou coudrette : un terrain planté de coudriers, de noisetiers.
2. je **coudrai**, ils coudraient, je coudrais, tu coudrais, il coudrait, vous coudrez (coudre : attacher ou assembler par des points faits avec un fil passé dans une aiguille ; attacher, joindre, lier).

coudrier, coudre / coudriez, coudre

1. un **coudrier** ou **coudre** : un noisetier ; son bois.
2. vous **coudriez** (**coudre** : attacher ou assembler par des points faits avec un fil passé dans une aiguille ; attacher, joindre, lier).

couffin / coussin

1. un **couffin** : un cabas, un panier souple en vannerie légère, muni d'anses ; son contenu ; un panier du même type, habillé de toile et aménagé en petit lit de bébé ; le derrière.
2. un **coussin** : une pièce souple, en tissu, remplie de rembourrage et servant à supporter ou à soutenir le corps ; un dispositif ou un élément de dispositif servant de protection, de support ou d'appui.

couguar / jaguar

1. un **couguar** [deux prononciations] : un grand chat sauvage.
2. un **jaguar** : un mammifère.

couic / quick

1. **couic** ou cuic (pour imiter un cri aigu et étranglé, en particulier d'un petit oiseau).
un **couic** : un petit cri aigu et étranglé.
n'y comprendre que couic : ne rien y comprendre, ou presque rien.
couic ! (pour évoquer une action violente et rapide ; pour évoquer la mort violente et soudaine, par strangulation ; pour évoquer la disparition brutale d'une chose).
faire couic : mourir de mort violente.
2. un **quick** : une matière synthétique.

coulomb / coulon / coulons

1. un **coulomb** : la quantité d'électricité transportée en une seconde par un courant d'un ampère.
2. un **coulomb** : une colombe, un pigeon.
un **coulon** : un pigeon voyageur.
2. nous **coulons** (couler : pour un liquide, se déplacer en pente d'un mouvement continu et naturel ; se déverser d'un mouvement continu ; glisser, tomber en glissant ; laisser échapper un liquide ; faire passer dans un mouvement continu un liquide d'un lieu à un autre ; verser dans un moule une matière en fusion ; fabriquer un objet en métal fondu ; faire passer quelque chose d'un endroit à un autre furtivement, doucement ; s'engloutir, aller au fond de ; provoquer un naufrage ; ruiner quelqu'un ou quelque chose)

coupe / coupe, coupes, coupent

1. une **coupe** : un verre à boire de forme arrondie ou évasée, et muni d'un pied ; le contenu de ce verre ; un récipient de forme comparable ; un prix décerné au vainqueur d'une compétition sportive ; une compétition sportive.
2. une **coupe** : l'action de couper, de tailler en vue d'un but précis et suivant certaines règles ; la manière dont une chose est coupée, taillée ; ce qui est coupé ; le fait, la manière de diviser un ensemble ; le fait de séparer les cartes battues en deux paquets et de placer au-dessus celui qui était au-dessous.
3. je **coupe**, il coupe, tu coupes, ils coupent (couper : rompre un corps continu par l'intervention d'un instrument tranchant ; diviser un ensemble, le partager matériellement ou idéalement en deux ou plusieurs parties ; retrancher, supprimer une ou plusieurs parties d'un tout ; rompre une continuité spatiale ou temporelle ; faire cesser, arrêter le cours d'une chose matérielle ou morale).

cour / cours, court, courent, coure, coures / cours / court

1.A. une **cour** : un espace découvert entouré de murs, de haies ou de bâtiments, attenant à une maison d'habitation et à ses commodités ou à un édifice ; une impasse dans les villes, entourée de murs ou de maisons d'habitation.
B. une **cour** : un lieu où réside un souverain et sa suite ;

3.A. un **cours** : un écoulement continu d'une eau courante ; le parcours suivi par une eau courante.
donner libre cours à : laisser s'écouler sans retenue ; laisser éclater.
B. un **cours** : le mouvement réel ou apparent d'un astre.
C. un **cours** : une longue et large avenue.

les personnes de haut rang et de haute qualité qui constituent l'entourage d'un souverain ou d'un prince ; un groupe de personnes empressées de plaire.
une cour d'assises ou les assises
faire la cour à quelqu'un : lui adresser un hommage respectueux que l'on adresse ; lui témoigner des attentions marquées, un intérêt déférent.
C. une **cour** : un lieu où la Justice est rendue ; un organe de justice ; un ensemble des magistrats qui siègent pour rendre la justice.
une cour d'assises ou les assises

2. je **cours**, tu cours, il court, ils courent, que je coure, que tu coures, qu'il coure (courir : se déplacer rapidement par un mouvement successif et accéléré des jambes ou des pattes prenant appui sur le sol).
une chasse à **courre** : une chasse solennelle où l'on poursuit le gibier à cheval et avec des chiens courants.

un cours d'assises : un rang de pierres de même hauteur sur toute la longueur d'une façade.
D. le **cours** de : le déroulement inexorable de ; la durée de.
suivre son cours : se développer, évoluer normalement.
être en cours : être en train de se faire.
E. un **cours** : un taux auquel se négocient des valeurs, des marchandises.
donner cours à quelque chose : l'accréditer.
prendre cours : s'établir dans l'usage.
F. un **cours** : un enseignement suivi dans une discipline précise ; l'une des leçons de cet enseignement ; un traité, un manuel scolaire, des textes présentant l'enseignement d'une matière précise ; un établissement d'enseignement spécialisé ; un degré déterminé d'enseignement.
un capitaine au long cours : un officier reconnu apte à commander un navire d'un certain tonnage pour de longs voyages.
un voyage au long cours : un voyage comportant une longue traversée.

4. un **court** : un terrain rectangulaire en terre battue ou en dur spécialement aménagé pour le tennis, délimité par des lignes et séparé en deux dans sa largeur par un filet.

5. elle est courte, il est **court** : a une petite ou une trop petite étendue par rapport à la moyenne idéale ou réelle ou par rapport à autre chose ; a une faible durée.
court : d'une manière courte ; d'une manière brusque, rapide.
s'arrêter court, faire court, se trouver à court, couper court, tourner court, tout court, de court, prendre quelqu'un de court, être à court de

courçon, courson / coursons

1. un **courçon** ou **courson** : une branche d'arbre fruitier, de vigne, taillée court à trois ou quatre yeux afin d'y concentrer la sève.
2. nous **coursons** (courser : poursuivre à la course).

couriez, courriez / courrier

1. vous **couriez**, vous **courriez** (courir : se déplacer rapidement par un mouvement successif et accéléré des jambes ou des pattes prenant appui sur le sol=
2. un **courrier** : un homme à cheval qui précédait les voitures de poste pour préparer les relais ; un homme qui portait rapidement les dépêches à grandes distances ; un valet de pied ; un employé convoyant ou triant les lettres, les dépêches ; un messager, un agent de liaison, une personne ou une chose porteuse d'une nouvelle ; un véhicule affecté au service de la poste ; un petit navire armé pour la course ; l'ensemble des lettres, imprimés, paquets qui sont acheminés et distribués par les services de la poste ; une rubrique régulière spéciale d'un journal alimentée par les lettres des lecteurs ; une chronique régulière d'un journal ; le titre de certains journaux.

courroux / Kourou / kuru

1. un **courroux** : l'action de se courroucer, une irritation véhémente et noble ; une agitation violente.
2. **Kourou** : la ville de Guyane française où est la base de lancement des fusées Ariane.
3. un **kuru** : une encéphalite subaigüe spongiforme toujours mortelle, observée surtout dans le cadre du cannibalisme rituel alors pratiqué par la tribu Foré de Nouvelle-Guinée, voir le dictionnaire de l'Académie de médecine.

coutier / coutiez, coûtiez

1. une coutière, un **coutier** : celle, celui qui tisse ou vend du coutil ; une matelassière ou un matelassier, une fabricante, un fabricant de lits de plumes, de coussins et autres objets de literie.
2. vous **coutiez** (anciennement : coûtiez) (couter, *anciennement* : coûter : être mis en vente, être acheté à tel ou tel prix ; être mis en vente, être acheté à un prix élevé ; entrainer telle ou telle dépense ; entrainer une forte dépense ; nécessiter la réalisation d'une chose difficile et/ou désagréable ; avoir pour conséquence une chose désagréable, la perte de quelque chose).

couvent

Prononciation différente : Les poules du **couvent couvent**.

couvèrent / couvert

1. elles ou ils **couvèrent** (couver : rester posé sur les œufs de manière à les faire éclore ; abriter, protéger ; choyer, entourer de soins excessifs ; concevoir, préparer mystérieusement ; nourrir, entretenir un sentiment, une sensation ; avoir un mal, une maladie, sans encore le ou la manifester ; protéger, garder jalousement ; dissimuler, cacher ; pour le feu, rester allumé sans se manifester ; être latent ; être en germe, mûrir ; rester caché, secret ; rester en sommeil ; être conservé ; être contenu, être en sourdine).
2. un **couvert** : une voute protectrice constituée par un arceau de feuillage ; un plafond constitué par les ramures et le feuillage des arbres d'une forêt ; celui qui endosse la responsabilité des actes accomplis par quelqu'un à qui il sert de garant ; ce qui sert à masquer ou à atténuer un désagrément ou une impression pénible.
3. un **couvert** : l'ensemble constitué par tout ce qu'on dispose sur la table en vue du repas ; l'ensemble des pièces qui, à table, servent à l'usage individuel de chaque convive.
4. (avoir) **couvert** (couvrir).

crac / crack / craque, craquent, craques / craque / krach, krack / krak

1. **crac** (pour évoquer un bruit sec ou la soudaineté d'un évènement).
un crac : un bruit sec.
2. un **crack** : un poulain favori d'une écurie de course, un cheval de course exceptionnel ; celui qui se distingue dans un sport ou dans une spécialité ; un champion.
3. un **crack** : une drogue.
4. je **craque**, il craque, ils craquent, tu craques (craquer : produire un bruit sec en se dilatant ou en se comprimant, en se froissant, en se brisant ; se déchirer, se fendre, se briser ; s'écrouler, se briser ; s'effondrer, faiblir, avoir une défaillance) (craquer : mentir, hâbler, se vanter mal à propos et faussement) (traiter des molécules d'hydrocarbures pour en constituer de nouvelles plus légères et plus volatiles, produire l'opération du craquage).
5. une **craque** : un mensonge que l'on dit pour se justifier ou pour abuser quelqu'un.
6. un **krach** ou **krack** : un effondrement des cours de la Bourse ; la situation d'un établissement de crédit qui ne peut plus faire face aux demandes de retrait ; la faillite d'une société, la situation d'une firme commerciale qui ne peut honorer ses engagements de paiement.
7. un **krak** : une forteresse, un ensemble fortifié construit par les croisés en Syrie et en Palestine.

crachat / crache, craches, crachent, crachas, cracha, crachât / crash / crashe, crashes, crashent, crashas, crasha, crashât

1. un **crachat** : une substance sécrétée par les muqueuses et projetée par la bouche ; une projection due au jaillissement d'un élément naturel ; une projection de matière ; une marque de mépris ou d'affront, manifesté par un geste ou par une parole ; une plaque qui distingue les grades supérieurs dans les ordres de chevalerie ; une tache blanchâtre due à un défaut de fabrication dans une glace.
je **crache**, tu craches, il crache, ils crachent ; tu crachas, il cracha, qu'il crachât (cracher : rejeter ; projeter).
2. un **crash** : un atterrissage très brutal ; un écrasement d'un avion.
un crash test : un ensemble d'essais pour tester la résistance d'un véhicule aux chocs.
je me **crashe**, tu te crashes, il se crashe, ils se crashent ; tu te crashas, il se crasha, qu'il se crashât (se crasher : s'écraser au sol ou contre un obstacle).

cracker / craqueur

1. un **cracker** : un petit biscuit salé croustillant.
2. [en anglais : ***cracker***] une ou un pirate : une personne qui contourne ou détruit les protections d'un logiciel, d'un ordinateur ou d'un réseau informatique.
3. une craqueuse, un **craqueur** : celle, celui qui ment, qui raconte des craques, des histoires.
4. un **craqueur** : une installation de raffinage pour craquer des hydrocarbures.

craie / crée, crées, créent / crêt

1. une **craie** : une roche calcaire, tendre, poreuse, généralement blanchâtre, correspondant à une formation géologique, le crétacé ; un bâton de craie utilisé pour écrire ; un sol formé par cette roche ; un matériau de construction de nature calcaire ; la couleur blanchâtre du calcaire ; une cire et une poudre mélangées servant à marquer sur une étoffe ou sur le bois.
2. je **crée**, il crée, tu crées, ils créent (créer : donner l'existence à).
3. un **crêt** : une crête montagneuse, rocheuse ; un sommet, généralement en pente douce d'un côté, abrupte de l'autre ; un coteau, une éminence à pente raide ; un escarpement monoclinal, en structure sédimentaire généralement plissée correspondant à la superposition d'un ensemble de couches résistantes à des couches tendres sous-jacentes.

craille / craille, crailles, craillent / criaille, criailles, criaillent

1. une **craille** : une fissure.
2. je **craille**, il craille, tu crailles, ils craillent (crailler : pour la corneille ou le corbeau, crier, croasser ; pour certains oiseaux sauvages, crier à la manière d'une corneille ou d'un corbeau ; pour une personne, crier d'une voix désagréable).
3. je **criaille**, il criaille, tu criailles, ils criaillent (criailler : pousser des petits cris fréquents, désagréables, généralement pour des raisons de peu d'importance).

crains, craint / crin / crincrin

1. **craint**, je crains, tu crains, il craint (craindre : avoir une réaction de retrait ou d'inquiétude à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose qui est ou pourrait constituer une source de danger).
2. un **crin** : un poil long et épais poussant à l'encolure et à la queue de certains animaux, plus spécialement des chevaux.
3. un **crincrin** : un mauvais violon ; un mauvais joueur de violon ; un son désagréable, produit par un mauvais violon ; une sorte d'instrument que les enfants font tourner autour d'un bâton. On a lu aussi un crin-crin.

Crau / craw-craw ou crow-crow / croc

1. la **Crau** : une plaine de France ; une ville de France.
2. un **craw-craw** ou **crow-crow** : une manifestation cutanée de l'onchocercose. [Afrique]
3. un **croc** : un instrument recourbé sert à suspendre, à fixer, à accrocher, à attraper, à crocheter, à décrocher, à tirer ; une dent de l'animal ou de l'homme.

crawl, crawlé / crawle, crawles, crawlent / crolle, crollé / crolle, crolles, crollent

1. un **crawl** : une nage.
une nage **crawlée** : qui ressemble au crawl, qui utilise les techniques du crawl.
je **crawle**, tu crawles, il crawle, ils crawlent (crawler : nager le crawl).
2. une **crolle** : une boucle de cheveux frisés.
crollé : qui a les cheveux bouclés.
je **crolle**, tu crolles, il crolle, ils crollent (croller : avoir des cheveux bouclés) [Belgique]

crayon / créions

1. un **crayon** : en Champagne, une terre calcaire légère, perméable, peu profonde, de désagrégation facile, peu évoluée, riche en tous éléments sauf en K2O assimilable ; une marne argileuse et sablonneuse qui se trouve quelquefois dans le sol sous la couche de l'humus.
2. un **crayon** : un morceau de minerai tendre, de nature et de coloration variables, servant à tracer des traits, pour écrire ou dessiner ; un bâtonnet de bois renfermant une mine de graphite ou d'argile colorée et destiné au même usage.
3. nous **créions** (créer).
4. Mots ressemblants : un **clayon**, un clayonnage, clayonner.

créassions / création

1. une **création** : l'acte, le fait de créer ; ce qui est créé.
2. que nous **créassions** (créer : donner l'existence à).

creek / cric / crique / crique, criques, criquent / kriek

1. un **creek** : une rivière. [Nouvelle-Calédonie]
2. **cric** ! cric-crac ! (pour évoquer un bruit sec ou un mouvement rapide et précis ; c'est fait).
un cric-crac : un bruit sec d'une fracture, d'une déchirure ou d'un frottement.
3. un **cric** [se prononce de deux façons]: une machine munie d'une crémaillère et d'un système de roues dentées que commande une manivelle ; un appareil pour soulever un fardeau ou une voiture.
4. une **crique** : une anse, une baie, une calanque, un enfoncement du rivage, de taille réduite, formant une sorte de port naturel.
5. une **crique** : une galette de pommes de terre râpées.
6. une **crique** : une fissure dans un métal.
je **crique**, tu criques, il crique, ils criquent ;4. une crique (criquer : se fendiller en surface).
7. un ou une **crique** : un personnage imaginaire inventé pour effrayer les enfants.
8. une **kriek** : une bière.

crémant / crément

1. un **crémant** : un vin pétillant à mousse légère.
2. en **crémant** (crémer : consumer, bruler ; détruire un cadavre par le feu) (crémer : se couvrir de crème ; donner une coloration crème ; recouvrir de crème).
3. un **crément** : une syllabe parfois ajoutée ; un accroissement de terrain par alluvion.

crépi / crépis, crépit, crépît / crépis

1. elle est crépie, il est **crépi** : est enduite ou est enduit d'une couche de mortier, de plâtre ou de ciment non lissée ; est enduite ou est enduit d'une couche de fard.
un **crépi** : un enduit de mortier, de plâtre ou de ciment, d'aspect raboteux, qui est appliqué sur un mur, sans être lissé.
je **crépis**, tu crépis, elle ou il crépit, qu'elle crépît, qu'il crépît (crépir : enduire une muraille, d'une couche de mortier, de plâtre ou de ciment, sans la lisser pour lui conserver un aspect raboteux ; enduire une muraille).
3. un **crépis** : une plante.

crépite, crépites, crépitent / crépîtes

1. je **crépite**, il crépite, tu crépites, ils crépitent (crépiter : produire une suite rapide de bruits secs ; retentir de bruits rapides et secs ; se manifester en une suite de bruits ou de sons secs ; produire, de façon répétée, des éclats intenses ; pour des phénomènes de chaleur, vibrer).
2. vous **crépîtes** (crépir : enduire une muraille, d'une couche de mortier, de plâtre ou de ciment, sans la lisser pour lui conserver un aspect raboteux ; enduire une muraille).

crépon / crêpons

1. un **crépon** : un rouleau de cheveux postiches glissé sous la chevelure pour la faire bouffer ; une étoffe de laine, de soie ou de coton plus ou moins légère et transparente, qui s'apparente au crêpe par un gaufrage irrégulier obtenu par une forte torsion des fils.
un papier crépon : un papier fin rappelant par son aspect gaufré le crépon et qui est utilisé en décoration.
2. nous **crêpons** (crêper : apprêter une étoffe pour en faire un crêpe en soumettant les fils à une forte torsion ; donner à un tissu l'aspect grenu du crêpe ; gonfler la chevelure en la rebroussant mèche par mèche avec le peigne ou la brosse).

Crète / crête

1. la **Crète** : une ile grecque de la Méditerranée.
2. une **crête** : une excroissance sur le corps d'un animal ; ce qui en a la forme ou l'aspect ; la partie la plus élevée d'un élément de relief, faisant saillie, ligne de faite ; le seuil culminant d'un phénomène physique.

Creuse / creuse / creuse, creuses, creusent

1. la **Creuse** : une rivière de France ; un département de France.
2. elle est **creuse**, il est creux : n'est pas pleine ou plein ; a une cavité ; est dépourvu(e) de son contenu habituel, attendu ; est concave ; est situé(e) dans une concavité.
je **creuse**, il creuse, tu creuses, ils creusent (creuser : faire une cavité en enlevant de la matière ; faire quelque chose en creusant ; rendre concave ; rendre ou faire paraitre plus concave ; rendre plus profond ; faire en sorte qu'il y ait des concavités).

creuser / creuset

1. je creusai, ils creusaient, je creusais, il creusait, creusé(e)(es)(s), vous creusez (**creuser** : faire une cavité en enlevant de la matière ; faire quelque chose en creusant ; rendre concave ; rendre ou faire paraitre plus concave ; rendre plus profond ; faire en sorte qu'il y ait des concavités).
2. un **creuset** : un récipient réfractaire utilisé pour fondre, calciner, purifier des matières minérales ; la partie inférieure, en forme de récipient, d'un haut fourneau, où est recueilli le métal fondu ; ce qui est similaire à un creuset où les matières sont fondues et comme détruites, où des matières différentes sont fondues en une seule, où les matières sont éprouvées et éventuellement purifiées.

crevasse, crevassent, crevasses / crevasse

1. que je **crevasse**, qu'ils crevassent, que tu crevasses ; que vous crevassiez ; que nous crevassions (crever : percer violemment un objet gonflé ou tendu ou une surface continue ; former un contraste violent avec quelque chose ; tuer ; épuiser de fatigue ; s'ouvrir brusquement sous l'effet d'une pression ou d'une tension excessive ; disparaitre subitement ; regorger de quelque chose au point de paraitre prêt à en éclater ; se manifester subitement au grand jour ; mourir).

2. une **crevasse** : une ouverture profonde produite à la surface d'une chose, notamment du sol, qui se crève, se fend par excavation ou fission ; une distance infranchissable établie entre deux personnes ou deux choses.
des crevasses : des fentes profondes sillonnant les glaciers et provoquées par la rupture de la glace en mouvement ; des cassures du sol, provoquées par les tremblements de terre ; des fissures cutanées entamant l'épiderme, les muqueuses, fréquentes aux mains et aux lèvres et provoquées souvent par le froid, l'âge ou les travaux pénibles ; des plaies cutanées d'origine infectieuses apparaissant au pli du paturon du cheval, de l'âne ou du mulet.
je **crevasse**, il crevasse, ils crevassent, tu crevasses ; vous crevassiez ; nous crevassions (crevasser : creuser quelque chose de crevasses).

criss, kriss / crisse, crissent, crisses

1. un **criss** ou **kriss**,... : un poignard.
2. je **crisse**, il crisse, ils crissent, tu crisses (crisser : émettre un bruit grinçant, aigu et continu, plus ou moins fort et souvent désagréable).

croqueton / croquetons

1. nous **croquetons** (croqueter : croquer ou manger avec délicatesse).
2. un **croqueton** : un petit croquis.

Crohn / crosne, Crosnes / crown

1. la maladie de **Crohn**
2. un **crosne** : une plante ; son rhizome.
Crosnes, une ville de France.
3. un **crown** ou **crown-glass** : un verre blanc de qualité supérieure, employé pour la fabrication de lentilles d'objectifs). [crown se prononce de plusieurs façons.]

cross / crosse / crosse, crosses, crossent

1. un **cross** ou cross country : une course à pied sur un parcours assez long et tracé en terrain accidenté ; une épreuve de course disputée sur un tel parcours.
2. une **crosse** : un bâton dont l'extrémité est recourbée ; une partie d'un élément présentant une certaine courbure ; une courbure des vaisseaux sanguins et des troncs lymphatiques ; .
je **crosse**, tu crosses, il crosse, ils crossent (crosser : pousser avec une crosse ; battre, frapper à coup de crosse ; frapper violemment et à coups répétés à l'aide d'un bâton, des poings ou des pieds ; critiquer sévèrement, traiter avec mépris).
3. avoir des **crosses** avec quelqu'un : avoir des sujets de vive contestation entrainant généralement une bagarre.

croton / crottons

1. un **croton** : une plante.
2. nous **crottons** (crotter : expulser des fientes, faire des crottes ; aller à la selle ; expulser des excréments ; lâcher des bombes, en parlant d'un avion, d'un aviateur : recouvrir de crotte, c'est-à-dire de boue ; salir).

croup / croupe

1. un **croup** : une diphtérie laryngée primitive ou secondaire à une angine diphtérique grave.
2. une **croupe** : la partie du corps de certains mammifères, particulièrement les équidés, qui va des hanches à la base de la queue ; la partie du corps humain comprenant les lombes et les fesses ; la partie supérieure, arrondie, d'une élévation de terrain ou du chevet d'une église.
3. la **croupe** : l'activité de croupier.

cru, crue / crus, crut, crût / crûs, crût / cru / crue

1. elle est crue, il est **cru** : n'a pas subi de cuisson ; est à l'état brut ; n'est pas travaillé(e) ; n'a pas subi de préparation pour un usage, ni de transformation ; n'est pas atténué(e) ; n'a pas de nuances.
le cru : ce qui n'est pas cuit ; un produit simplement séché et non cuit.
parler cru : sans ménagements, crument.
2. je **crus**, tu crus, il crut, nous crûmes, vous crûtes, ils crurent (croire, au passé simple).
que je crusse, que tu crusses, qu'il crût, que nous crussions, que vous crussiez, qu'ils crussent (croire au subjonctif imparfait).
3. je **crûs**, tu crûs, il crût, nous crûmes, vous crûtes, ils crûrent (croître, au passé simple).
que je crûsse, que tu crûsses, qu'il crût, que nous crûssions, que vous crûssiez, qu'ils crûssent (croître au sujonctif imparfait).

un **cru** : un accroissement, une croissance ; un ensemble de terres considéré du point de vue de ce qui y croît, d'une culture particulière ; ce qui a crû, le résultat d'une culture, d'une production particulière considérée du point de vue de sa spécificité géographique ou de sa qualité ; un vin produit par un terroir particulier et considéré du point de vue de sa qualité bonne ou mauvaise.
une **crue** : l'action de croître ; le résultat de cette action ; l'action de se développer, une croissance ; une augmentation rapide et importante du volume des eaux sous l'effet de facteurs extérieurs ; une somme en sus de la prisée que payait un acheteur lors d'une vente aux enchères.

cryptate / cryptâtes

1. un **cryptate** : [chimie] un complexe formé par l'association d'un cryptand et de l'entité moléculaire située dans sa cavité.
2. vous **cryptâtes** (crypter : réaliser un cryptage).

crypte / crypte, cryptes, cryptent

1. une **crypte** : un caveau souterrain ; une cavité naturelle obscure et d'accès difficile ; une cavité formée par l’invagination du revêtement d’un organe.
un ou une **crypte** : un insecte vivant dans les œufs des autres insectes ou le corps des pucerons.
2. je **crypte**, il crypte, tu cryptes, ils cryptent (crypter : réaliser un cryptage).

cryptons / krypton

1. nous **cryptons** (crypter : réaliser un cryptage).
2. un **krypton** : un gaz ; un élément chimique.

cuir / cuire

1. un **cuir** : la peau de l'homme ; la peau particulièrement épaisse de certains animaux ; une dépouille d'animal, notamment de gros bovin, destinée au tannage ; une matière imputrescible, relativement résistante à l'eau, souple, obtenue par tannage de la peau et utilisée à diverses fins ; le défaut de prononciation qui consiste à lier les mots sans raison.
2. **cuire** : soumettre une matière à l'action du feu ou d'une source de chaleur correspondante qui modifie cette matière dans sa substance, généralement pour la rendre propre à un certain usage.

cul / Q

1. un **cul** : la partie du corps comprenant les fesses et le fondement ; la partie inférieure ou postérieure d'une chose.
2. **Q** : la dix-septième lettre de l'alphabet.

cumuler / cumulet

1. je cumulai, ils cumulaient, je cumulais, il cumulait, cumulé(e)(es)(s), vous cumulez (**cumuler** : réunir, généralement par étapes, plusieurs éléments distincts, de manière à obtenir plus sûrement un résultat recherché ; réunir simultanément dans sa personne plusieurs charges, pouvoirs ou avantages normalement attribués à des personnes distinctes ou qui devraient l'être ; réunir en soi des éléments ou des caractéristiques qui peuvent être plus ou moins hétérogènes ou même contradictoires).
2. un **cumulet** : une culbute, une galipette, un mouvement par lequel on roule sur soi-même. [Belgique].

cure / cure, cures, curent

1. une **cure** : le soin, le souci.
n'avoir cure de : ne pas tenir compte de.
une cure : une guérison ; la période de traitement d’une maladie ou d’une lésion en vue de sa guérison ; un traitement efficace d’une maladie ou d’une lésion et son résultat ; une méthode particulière de traitement ; un séjour dans une station thermale dont on utilise les eaux ; un usage intense de quelque chose ; le fait de s'adonner à quelque chose, de manière prolongée.
2. une **cure** : la charge ecclésiastique dans l'église catholique, qui consiste dans la direction spirituelle et l'administration d'une paroisse ; le territoire où s'exerce cette charge, une paroisse ; l'ensemble des fidèles de la paroisse ; la résidence de celui qui exerce cette charge.
3. je **cure**, il cure, tu cures, ils curent (curer : nettoyer quelque chose en grattant, en raclant et en enlevant les corps étrangers).

curé / curée / curer

1. un **curé** : un prêtre canoniquement chargé du service spirituel et de l'administration d'une paroisse, sous l'autorité de l'évêque ; un prêtre, qu'il soit ou non curé.
2. une **curée** : les bas morceaux du gibier abattu, que l'on donne en pâture aux chiens, à la fin de la chasse ; le fait de donner aux chiens les bas morceaux et, pour les chiens, de les dévorer ; ce moment ; le fait de se disputer avidement quelque chose que l'on convoite, notamment une situation vacante ou un bien disponible, souvent après la mort ou la chute politique de quelqu'un.
3. **curer** : nettoyer quelque chose en grattant, en raclant et en enlevant les corps étrangers.

curie / Curie, curie / curry

1. une **curie** : une subdivision de la tribu chez les Romains ; le Sénat de Rome ; son lieu de réunion.
la curie (romaine) : l'ensemble des administrations dont se sert le pape pour gouverner l'église catholique.
2. Pierre et Marie **Curie** : des physiciens français.
un **curie** : la quantité d'émanation en équilibre radio-actif avec un gramme de radium métal.
3. un **curry**.

curion / curions

1. un **curion** : dans la Rome antique, un magistrat ou un prêtre qui présidait chaque curie et prenait soin des sacrifices propres à chaque curie.
2. nous **curions** (curer : nettoyer quelque chose en grattant, en raclant et en enlevant les corps étrangers).

cyame / sciâmes / siam / Siam

1. un **cyame** : un crustacé amphipode vivant en parasite sur la peau des cétacés.
2. nous **sciâmes** (scier).
3. un **siam** : un jeu de quilles.
4. **Siam** : l'ancien nom de la Thaïlande.

cyan / sciant

1. le **cyan** : une couleur primaire bleu-vert, en imprimerie et en photographie.
elle ou il est cyan : est de cette couleur.
2. en **sciant** (scier).
elle est sciante, il est **sciant**

cyathe / sciâtes

1. un **cyathe** : un vase à long manche utilisé pour puiser le vin dans le cratère et le verser dans les coupes ; une mesure de capacité en usage chez les Grecs et les Romains.
2. vous **sciâtes** (scier).

cygne / signe / signe, signent, signes

1. un **cygne** : un oiseau.
2. un **signe** : une chose, un phénomène perceptible ou observable qui indique la probabilité de l'existence ou de la vérité d'une chose, qui la manifeste, la démontre ou permet de la prévoir ; un élément, un trait caractéristique d'une personne ou d'une chose permettant de la distinguer ; un objet, une représentation matérielle d'un objet ayant, par rapport naturel ou par convention, une certaine valeur, une certaine signification dans un groupe humain donné ; un geste, une mimique ou un mouvement volontaire destiné à communiquer quelque chose à quelqu'un, à manifester ou faire savoir quelque chose ; un graphème ou un caractère ayant une valeur donnée dans un système d'écriture.
3. je **signe**, il signe, tu signes, ils signent (signer : mettre un nom ou une marque graphique pour s'identifier, authentifier ou approuver un document, une œuvre ; s'exprimer à la façon des sourds-muets).
signe / cygne : Office québécois de la langue française.

cymbale / cymbale, cymbales, cymbalent / timbale

1. une **cymbale** : un instrument de musique à percussion formé d'un disque de métal sonore légèrement convexe en son milieu ou de deux disques identiques.
une cymbale ou des cymbales : un instrument formé de deux disques identiques frottés ou frappés l'un contre l'autre pour souligner le rythme ou renforcer l'intensité dans une composition musicale ; des tuyaux d'orgue de la famille des jeux de mutations composées.
une cymbale ou timbale : la membrane de cuticule vibrante permettant aux cigales de chanter.
je **cymbale**, tu cymbales, il cymbale, ils cymbalent (cymbaler : jouer des cymbales).

2. une **timbale** : un instrument de musique à percussion ; un gobelet de métal ; un moule ; une préparation culinaire.

cytologie, cytologiste, cytologue / sitologie, sitologue

1. la **cytologie** : la science qui a pour objet l'étude des cellules ; l'étude des cellules desquamées, la cytologie exfoliatrice, ou recueillies par ponction, essentiellement pour le diagnostic de cancer.
une ou un **cytologiste** ou **cytologue** : une ou un spécialiste en cytologie.
2. une **sitologie** : une étude des sites, des paysages, de la configuration des lieux.
une ou un **sitologue** : une ou un spécialiste de l'étude et de la conservation des sites naturels.

czar, tsar, tzar / ksar

1. un **tsar** ou **tzar, czar** : un souverain de Russie ou de Bulgarie.
2. un **ksar** ou ksour : en Afrique du Nord, un lieu fortifié.

D

D / dais / dé / des / dès / dey

1. **D** : la quatrième lettre de l'alphabet.

2.A. un **dais** : une table surélevée, une estrade d'honneur de la grande salle d'un palais.
un haut-dais : un lieu élevé sur lequel le Roi ou la Reine se mettent dans les cérémonies publiques.
B. un **dais** : un baldaquin, une tenture fixée ou déployée au-dessus d'une estrade, d'un trône ; un ciel-de-lit ; une tenture fixée ou déployée au-dessus d'un autel ; un poêle, un drap funéraire de couleur noire pour un adulte, blanche pour un enfant, qui recouvre un cercueil lors d'une cérémonie mortuaire ; un couronnement de trône, de stalle, de dressoir ; un ouvrage de pierre ou de bois en forme de petite voute, décoré d'arcades et de pinacles, formant saillie au-dessus d'une statue ; une étoffe tendue, soutenue par deux ou quatre montants, sous laquelle on porte le saint sacrement, ou sous laquelle on recevait les rois, les princes, etc. lorsqu'ils faisaient une entrée solennelle dans une église ; un toit démontable que l'on met sur les voitures découvertes ; un abri, une chose en forme de voute qui recouvre.

7. un **dey** : le chef du gouvernement d'Alger jusqu'à la colonisation.
des deys [On a lu aussi un day.]

3. un **dé** : un petit cube dont les faces sont marquées de 1 à 6 ; ce qui a la forme d'un cube ; une garniture métallique centrale ; un bloc servant de support.

4. un **dé** : une protection du doigt pour pousser l'aiguille à coudre.

5. **des** tropiques aux pôles : depuis les tropiques jusqu'aux pôles.
des pieds à la tête, de la cave au grenier : en totalité.
venir des Antilles : avoir cette origine, ce point de départ.
manger des pâtes, du pain, de la purée, de l'omelette : sans en préciser la quantité.
des phrases, des mots, une phrase, un mot
de grandes phrases ou des grandes phrases, de grands mots ou des grands mots, une grande phrase, un grand mot

6. **dès** l'entrée : immédiatement ; à partir de.
dès maintenant : immédiatement ; à partir de ; aussitôt après.
dès son enfance, dès le début : déjà au moment de ; déjà à l'époque de.
dès avant notre ère : déjà avant ; immédiatement avant ; avant même.
dès lors : dès ce moment, aussitôt à partir de ce moment-là, depuis ce temps-là ; à partir de là, en conséquence, de ce fait.
dès que : aussitôt que, sitôt que ; à partir du moment où, du moment que, puisque.
dès que (ce sera) possible

daba / daba / dada

1. une **daba** : une sorte de houe à manche court qui sert à retourner la terre et à sarcler. [Afrique]
2. un **daba** : un bidon de pétrole de 18 litres, pouvant servir d'unité de mesure. [Madagascar]
3. un **dada** : dans le langage enfantin, un cheval.
un **dada** : une occupation favorite ; une idée habituelle.
4. le **dada** : un mouvement artistique, créé en 1916, protestant par la dérision et l'irrationalité contre l'absurdité universelle.
elle ou il est **dada** : est relative ou relatif au mouvement dada.

daigner / dénier

daigner + infinitif : s'abaisser à accorder quelque chose **dénier** : nier formellement, refuser d'admettre comme

qui n'est pas dû ; consentir à, s'abaisser à, avoir la bonté de, bien vouloir accomplir une action qui ne va pas de soi.
ne pas daigner + infinitif : ne pas se prêter à ; se refuser à une chose normalement due ; ne pas prendre la peine de.
nous daignons, nous daignions ; il daigna, tu daignas, qu'il daignât ; je daignai, ils daignaient, je daignais, il daignait, daigné(e)(es)(s), vous daignez, vous daigniez ; nous daignâmes ; ils daignèrent ; en daignant ; que je daignasse, qu'ils daignassent, que tu daignasses ; que vous daignassiez ; que nous daignassions ; vous daignâtes.

vrai ; refuser de reconnaitre comme sien ; refuser d'accorder que quelqu'un possède ou puisse posséder telle qualité, tel droit.

nous dénions, nous déniions ; il dénia, tu dénias, qu'il déniât ; je déniai, ils déniaient, je déniais, il déniait, dénié(e)(es)(s), vous déniez, vous déniiez ; nous déniâmes ; ils dénièrent ; en déniant ; que je déniasse, qu'ils déniassent, que tu déniasses ; que vous déniassiez ; que nous déniassions ; vous déniâtes.

daim / d'un

1. une daine, un **daim** : un cervidé, un mammifère.
un daim : la peau de cet animal, un cuir ; un homme élégant, vaniteux et crédule ; une personne stupide, sotte, du beau monde.
2. **d'un** seul coup, venir d'un pays lointain, marcher d'un pas décidé

dam / dame / dame, dames, dament

1. au grand **dam** de : au préjudice de.
à son grand dam : à son grand regret.
Le nom (un) dam se prononce comme dame, ou rarement comme dans, d'en, dent.
2. une **dame** : une personne adulte du sexe féminin ; une figure de jeu de cartes ; une pièce de jeu d'échecs ou de jeu de dames ; chacun des disques dont on se sert pour jouer au trictrac et au jacquet.
3. une **dame** : un instrument servant à tasser un sol ou à paver ; un massif de maçonnerie, une digue qu'on laisse de distance en distance pendant le creusement d'un canal pour retenir l'eau hors du chantier ; un cône de terre laissé d'espace en espace dans une tranchée pour servir de mesure de profondeur ; une ouverture en forme de demi-lune, pour un aviron.
4. je **dame**, tu dames, il dame, ils dament (damer un pion : au jeu d'échecs et au jeu de dames, l'avancer dans une case de la dernière rangée de l'échiquier pour qu'il prenne la valeur d'une dame ou, au jeu d'échecs, d'une autre pièce ; damer le pion à quelqu'un : prendre un avantage sur lui ; l'emporter avec une supériorité marquée)

dama, damas, damât / damas

1. tu **damas**, il dama, qu'il damât (damer) (damer la terre, le béton, etc. : la ou le battre, tasser, l'aplanir avec une dame ; la ou le compacter).
2. un **damas** : un produit provenant originairement de la ville de Damas ; une sorte de prunier ; un métal très dur, utilisé pour les lames de sabre et obtenu par un alliage de fer et d'acier dont les teintes différentes dessinent des motifs variés ; un sabre dont la lame est en damas ; tout acier présentant un aspect moiré ; tout objet fabriqué dans cet acier ; une étoffe monochrome, à double face, généralement en soie, ornée de dessins satinés, en relief sur fond mat, formés par le tissage ; une étoffe ou un matériau qui ressemblent au damas.

daman / damant

1. un **daman** ou hyrax : un mammifère ressemblant à une marmotte.
2. en **damant** (damer).

Damas / damasse, damasses, damassent

1. **Damas** : la capitale de la Syrie.
2. je **damasse**, tu damasses, il damasse, ils damassent ; nous damassions ; vous damassiez (damasser un tissu ou un acier : le fabriquer à la façon d'un damas).
3. que je **damasse**, qu'ils damassent, que tu damasses ; que nous damassions ; que vous damassiez (damer).

damerez, damerai, damerais, damerait, dameraient / dameret

1. vous **damerez**, je damerai, je damerais, il damerait, ils dameraient (damer).
2. un **dameret** : un homme d'élégance et de manières efféminées, qui fait le galant auprès des dames.

damier / damiez

1. un **damier** : un plateau divisé en carreaux égaux ou cases, alternativement noirs et blancs, sur lequel on pousse les pions au jeu de dames ; une surface divisée comme un damier en carrés contigus alternés ; un

ornement architectural ; un carrelage ou dallage ; un tableau comportant des lignes et des colonnes ; un oiseau ; un papillon.
2. vous **damiez** (damer).

damne, damnes, damnent / dan

1. je **damne**, tu damnes, il damne, ils damnent (damner : condamner aux peines de l'enfer ; infliger le châtiment éternel ; causer, provoquer le châtiment éternel.)
2. un **dan** : un degré de qualification dans les arts martiaux japonais ; celle, celui qui en est titulaire.

Prononciation différente : Les **dans** sont les degrés de qualification **dans** les arts martiaux japonais.

dans / d'en / dent / dam

1. **dans** : à l'intérieur de.
2. La maison **d'en** face ? Il vient d'en parler.
3. une **dent** de lait, une dent de sagesse ; les dents d'une fourchette.
4. au grand **dam** (au préjudice de) se prononce comme dame, ou rarement comme dans, d'en, dent.

danse / danse, danses, dansent / dense

1. une **danse** : une suite de mouvements rythmés ; une musique ;
je **danse**, tu danses, il danse, ils dansent (danser : exécuter une suite de pas, de mouvements, suivant un rythme musical, selon les règles de la danse ; faire des mouvements harmonieux et rythmés, ou vifs, saccadés rappelant une danse ; être animé d'un mouvement régulier ; être vu ou entendu par intermittence.
2. elle ou il est **dense** : est constitué(e) d'une matière abondante et serrée ; est épaisse, compacte, consistante ; est épais, compact, consistant ; a une masse importante relativement au volume ; comporte des éléments nombreux relativement à la surface occupée ; est plus riche d'évènements, de faits sociaux ou psychologiques que la norme ; contient plus de matière, par rapport à la moyenne habituelle ; exprime une plus grande quantité de choses dans un espace typographique donné ; possède des qualités fondamentales dépassant la moyenne habituelle ; a un caractère de plénitude, un maximum de force, d'intensité.

dard / dare-dare.

1. un **dard** : un objet ou un organe qui déchire ou fend ; un organe pointu et creux, relié à des glandes produisant du venin, et avec lequel certaines espèces animales percent leurs antagonistes et injectent leur venin.
2. un **dard** : un poisson d'eau douce du genre chevesne.
3. **dare-dare** ou **dare dare** : sans le moindre délai, sans la moindre attente, tout de suite ; très rapidement, très vite.

baron, baronne / barrons / **daron, daronne**

darse / tarse.

1. une **darse** : en Méditerranée, un bassin abrité à l'intérieur d'un port et où l'on pouvait effectuer en sécurité la réparation ou l'armement des petits bâtiments.
2. un **tarse** : le segment du pied compris entre l'extrémité distale de la jambe et la base des os métatarsiens ; l'ensemble des os du tarse ; la région qui, dans le squelette des vertébrés, est comprise entre l'extrémité du tibia et les métatarsiens ; le jarret du cheval ; la dernière partie de la patte d'insectes ; la portion du membre postérieur des oiseaux résultant de la fusion de deux groupes d'os.
un tarse de la paupière : une lamelle de tissu conjonctif épaisse, incurvée verticalement et horizontalement, dense et résistante, de forme semi-lunaire pour le tarse supérieur, plus rectangulaire et allongée pour le tarse inférieur.

dartre, dartreux / tartre, tartreux.

1. une **dartre** : un mot employé par les anciens auteurs français pour désigner un groupe de maladies très dissemblables mais auxquelles était néanmoins attribuée une étiologie commune ; une maladie de la peau qui se manifeste par des rougeurs et des démangeaisons, une desquamation de l'épiderme, etc.
elle est dartreuse, il est **dartreux** : présente des dartres ; est due ou dû à des dartres.
une dartreuse, un dartreux : une ou un malade affecté(e) de dartres.
2. un **tartre** : un dépôt, essentiellement composé de bitartrate de potassium, qui se forme dans le vin et s'attache au fond et aux parois des récipients le contenant ; un enduit, de colorations diverses, qui se dépose sur la partie coronaire et les surfaces radiculaires des dents ; une croute calcaire qui se dépose sur les parois des chaudières, des conduites, des récipients contenant de l'eau chaude et qui provient de la précipitation de sels minéraux.

elle est tartreuse, il est **tartreux** : est constitué(e) par du tartre ; contient du tartre ; est recouverte, est recouvert de tartre.

dataire / datèrent

1. un **dataire** : un officier du Vatican, chargé de la daterie, un service de la curie romaine.
2. ils **datèrent** (dater : écrire la date ; marquer une date importante, faire époque ; être vieilli, démodé ; dater de : avoir eu lieu ; avoir été construit ou créé ; avoir commencé à exister).

datassions / datation

1. que nous **datassions** (dater : écrire la date ; marquer une date importante, faire époque ; être vieilli, démodé ; dater de : avoir eu lieu ; avoir été construit ou créé ; avoir commencé à exister).
2. une **datation** : la détermination de la date d'un document, d'une œuvre, d'un évènement ; la détermination de la première attestation d'un mot ou d'un sens.

date / date, dates, datent, datiez / datte, dattier

1. une **date** : le moment précis où un évènement s'est produit ou se produira ; un évènement ; un jour important du point de vue historique ; une indication écrite du moment où un document a été rédigé.
je **date**, tu dates, il date, ils datent vous **datiez** (dater : écrire la date ; marquer une date importante, faire époque ; être vieilli, démodé ; dater de : avoir eu lieu ; avoir été construit ou créé ; avoir commencé à exister).
2. une **datte** : une baie, le fruit du dattier.
une datte-de-mer ou une datte de mer, un dactyle : un mollusque.
un **dattier** : un arbre ; une variété de raisin.

dation / dations

Prononciation différente : Nous dations (dater) les dations (des désignations par décision judiciaire ou par disposition testamentaire).

d'avantage, d'avantages / **davantage**

dealer

Prononciation différente : Dis-leur que cet ancien **dealer** ne veut plus **dealer**.

débander / débonder

1. **débander** : ôter une bande, un bandeau ; détendre ce qui est bandé ; cesser d'être en érection)
débander : mettre une troupe, une bande, un groupe en désordre.
se débander : rompre les rangs, se disperser, aller en tous sens.
2. **débonder** : enlever la bonde de ; déboucher ; se répandre à grands flots.
se débonder : perdre sa bonde ; se répandre rapidement et en abondance.

débarra, débarras, débarrât / débarras

1. il **débarra**, tu débarras, qu'il débarrât (débarrer : retirer la barre ; enlever l'âme d'un instrument de musique ; faire disparaitre les irrégularités dans une étoffe finie).
2. un **débarras** : le fait, l'action d'être débarrassé de quelqu'un ou de quelque chose ; le fait d'être libéré d'une gêne ou d'une contrainte, soulagement physique ou moral qui en résulte ; un local où l'on remise les objets momentanément inutilisés.

débarrasse

1. il **débarrasse**, je débarrasse, ils débarrassent, tu débarrasses ; vous débarrassiez ; nous débarrassions, que je débarrasse, qu'ils débarrassent, que tu débarrasses ; qu'il débarrasse ; que vous débarrassiez ; que nous débarrassions (**débarrasser** : ôter ce qui encombre ; délivrer de ce qui incommode en l'écartant).
2. que je **débarrasse**, qu'ils débarrassent, que tu débarrasses ; que vous débarrassiez ; que nous débarrassions (**débarrer** : retirer la barre ; enlever l'âme d'un instrument de musique ; faire disparaitre les irrégularités dans une étoffe finie).

débat / débat, débats, débats

1. un **débat** : l'action de débattre ; une discussion généralement animée entre interlocuteurs exposant souvent des idées opposées sur un sujet donné.

2. il **débat**, je débats, tu débats (débattre : discuter avec vivacité et chaleur en examinant les aspects contradictoires d'une question, d'une affaire, etc.).

débâte / débatte

1. je **débâte**, tu débâtes, il débâte, nous débâtons, vous débâtez, ils débâtent ; je débâtais ; je débâterai ; je débâterais ; que je débâte, que tu débâtes, qu'il débâte, que nous débâtions, que vous débâtiez, qu'ils débâtent ; (en) débâtant (débâter : débarrasser une bête de somme de son bât).
2. nous débattons, vous débattez, ils **débattent** ; je débattais ; je débattrai, je débattrais ; que je débatte, que tu débattes, qu'il débatte, que nous débattions, que vous débattiez, qu'ils débattent ; (en) débattant (débattre : discuter avec vivacité et chaleur en examinant les aspects contradictoires d'une question, d'une affaire, etc.).

débile, débilement, débilité / délébile / indélébile, indélébilement, indélibilité

1. elle ou il est **débile** : manque de force, de vigueur, d'intensité, d'efficacité ; est sans intérêt ; qualifie une personne atteinte d'une déficience intellectuelle ou physique.
une ou un **débile** : celle, celui qui a un quotient intellectuel faible.
débilement : d'une manière débile ; mollement.
une **débilité** : une faiblesse, une déficience, une ineptie ; l'état d'une personne qui manque de force, qui présente une extrême faiblessse ; l'état d'une personne qui présente une pauvreté, une faiblesse natives des facultés mentales.
2. elle ou il est **délébile** : peut être effacé(e) facilement.
elle ou il est **indélébile** : ne peut pas être effacé(e), supprimé(e) ; qu'on ne peut pas faire disparaitre.
indélébilement
une **indélébilité** : le caractère de ce qui est indélébile.

déblai, déblayer / délai / délayer / relai, relais, relayer / layer / remblai, remblayer

1. un **déblai**, un déblaiement, un déblayage, déblayant, déblayé, **déblayer**, un déblayeur, une déblayeuse
2. un **délai**
3. **délayer** : mélanger dans un liquide, diluer, expliquer trop longuement.
un délayage, délayant, délayé, un délayement, une délayure
4. un **relai** (*anciennement* : un **relais**), **relayer**, une relayeuse, un relayeur ;
5. **layer** : faire traverser ou délimiter par un layon, un sentier, marquer les arbres à couper.
6. un **remblai**, un remblaiement, un remblayage, **remblayer**, une remblayeuse.

débourre, débourrent, débourres / débours.

1. je **débourre**, il débourre, ils débourrent, tu débourres (débourrer : débarrasser de la bourre ; gratter la bourre d'une peau d'animal ; ôter la bourre d'un trou de mine ou d'un canon ; rater son tir, faire long feu ; retirer le tabac qui reste dans le fourneau de la pipe ; ôter la bourre qui gêne le bon fonctionnement d'une machine ; nettoyer la bourre lors du cardage ou du dévidage ; donner le premier dressage à un cheval ou un chien ; dégrossir, déniaiser quelqu'un ; pour les bourgeons, sortir de la bourre, éclore).
2. des **débours** ou un déboursé : une somme avancée pour le compte de quelqu'un.

déca / decca

1. un **déca** : un café décaféiné.
2. le **decca** : un système de radionavigation.

décarbonate, décarbonates, décarbonatent / décarbonâtes

1. je **décarbonate**, tu décarbonates, il décarbonate, ils décarbonatent (décarbonater : décomposer un carbonate en éliminant le gaz carbonique qui s'y trouvait combiné).
2. vous **décarbonâtes** (décarboner : réduire progressivement la part des énergies émettrices de gaz à effet de serre (CO_2 et CH_4), c'est-à-dire des combustibles fossiles).

décélère, décélèrent, décélères / descellèrent / dessellèrent

1. je **décélère**, il décélère, ils décélèrent, tu décélères (décélérer : ralentir).
2. ils **descellèrent** (desceller : défaire en brisant le sceau ; détacher ce qui est fixé).
3. ils **dessellèrent** (desseller : retirer la selle).
4. [verbe ressemblant] ils décelèrent (déceler : découvrir, indiquer).

décente, décent / descente, descend, descends

1. elle est décente, il est **décent** : est conforme aux usages, aux habitudes, approprié(e) aux circonstances**.**
2. il **descend**, je descends, tu descends (descendre : aller vers le bas, venir d'en haut ; mettre pied à terre, débarquer, quitter une monture, sortir d'un véhicule ; aller à ; passer de l'aigu au grave ; être issu de ; diminuer ; s'étendre ; se déplacer le long de ; tuer.
une **descente** : un déplacement vers le bas ; une attaque ; une irruption ; un reflux ; une dépose ; une pente ; une évacuation ; le fait de boire beaucoup ; la fin d'une journée de travail [Afrique].

décerner / discerner

Seule la prononciation ressemblante des verbes **décerner** et **discerner** les rapproche, puisqu'ils ont des significations bien distinctes.
Décerner vient du latin *decernere* qui signifie « décider, décréter ». Ce verbe est couramment employé au sens d'« accorder solennellement une distinction à quelqu'un ». On décerne généralement une récompense, que ce soit un prix, un titre, une médaille, etc., mais certains ouvrages de référence attestent aussi décerner un diplôme. En droit, décerner peut aussi signifier « ordonner par un acte juridique ».
Quant au verbe discerner, il vient du latin *discernere* qui signifie « distinguer, séparer ». Il peut signifier « percevoir de façon distincte, sans ambiguïté », par la vue ou un autre sens, en parlant d'une chose ou d'une personne. Discerner peut aussi avoir le sens de « reconnaître clairement la nature ou la valeur de quelque chose » ou de « différencier des choses comparées ». Lorsque le verbe sert à comparer deux choses, il peut être construit avec de ou d'avec. Cependant, *discerner de* est plus courant que *discerner d'avec*, cette dernière construction étant plutôt utilisée dans la langue soignée ou pour marquer plus fortement une différence. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

déchiffrage, déchiffrement, déchiffrer, déchiffreur, déchiffreuse / défrichage, défrichement, défricher, défricheur, défricheuse

1. un **déchiffrage** ou **déchiffrement** : l'action de traduire en clair un texte chiffré ; un texte chiffré traduit en clair ; l'action d'interpréter des signes difficiles à comprendre, ou une écriture constituée de ces signes ; l'action de lire un texte écrit dans des caractères inconnus du profane ; l'action de lire et/ou de jouer une partition vue pour la première fois ; l'action de rendre clair une chose difficile à comprendre.
un déchiffrement : l'opération inverse d'un chiffrement réversible, en savoir plus : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.
déchiffrer : traduire en clair un texte chiffré ; interpréter des signes difficiles à comprendre, ou une écriture constituée de tels signes ; lire un texte écrit dans des caractères inconnus du profane ; lire et jouer une partition qu'on voit pour la première fois ; comprendre quelque chose d'obscur, de mystérieux ou de secret.
une **déchiffreuse**, un **déchiffreur** : une personne qui traduit en clair un texte chiffré ; une personne qui interprète des signes difficiles à comprendre, ou une écriture constituée de ces signes ; une personne qui lit un texte écrit dans des caractères inconnus du profane ; une personne qui lit et/ou joue une partition musicale vue pour la première fois ; une personne qui rend claire une chose difficile à comprendre.
2. un **défrichage** ou **défrichement** : l'action de défricher un terrain, une opération par laquelle on met en culture un terrain en friche, une forêt ; un terrain défriché.
défricher : rendre cultivable une terre en friche, en éliminant les broussailles, etc. ; rendre productif, cultiver ; éclaircir un sujet embrouillé avant de l'étudier à fond, le dégrossir.
une **défricheuse**, un **défricheur** : celle, celui qui défriche un terrain, une forêt ; une personne qui éclaircit une question difficile.
une **défricheuse** : une machine à défricher.

décilage, décile / désilage, désile, désilent, désiles

1. un **décilage** : une division d'une distribution statistique.
un **décile** : une des dix parts égales.
2. un **désilage** : l'action de vider un silo.
je **désile**, il désile, ils désilent, tu désiles (désiler les céréales : vider le silo).

déclencher / enclencher

On emploie parfois les mots **déclencher** et **enclencher** comme des synonymes. En effet, ces verbes ont en commun le sens de « mettre en marche, faire démarrer, provoquer ». Ils sont donc interchangeables dans certains contextes.
Dans un registre plus spécialisé, toutefois, ces verbes n'ont pas la même signification et peuvent même être considérés, d'un point de vue strictement technique, comme des contraires. Bien que leurs sens diffèrent, ils ont en commun d'être tous deux formés à partir du mot clenche, qui désigne une pièce de loquet consistant en un petit levier.
Au sens propre, déclencher signifie « manœuvrer un dispositif capable de séparer deux pièces liées d'une machine de façon à permettre le libre mouvement de l'une d'elles ». Par extension, déclencher s'emploie aussi avec des sens figurés où l'idée de mise en mouvement demeure. Ce verbe est formé du mot clenche et du préfixe dé-, qui

exprime une idée de séparation, de distance.
Au sens propre, enclencher signifie « mettre en marche au moyen d'un dispositif qui rend solidaires les pièces d'un mécanisme ». Ce verbe connaît aussi des emplois figurés avec le sens de « faire commencer un processus ». Ce verbe est formé du mot clenche et du préfixe en-, qui exprime une idée d'intériorité. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

décolèrent / décollèrent

1. ils ne **décolèrent** pas (ne pas décolérer : ne pas se calmer, ne pas cesser d'être en colère ou très mécontent).
2. ils **décollèrent** (décoller : détacher une chose qui était collé ; séparer ce qui était en contact ; quitter le sol, le pont d'envol d'un porte-avions, la surface de l'eau ; s'élever intellectuellement ou socialement ; quitter le domaine de la réalité pour celui de la fiction et vice versa ; sortir de la stagnation ; prendre de l'avance, démarrer) (décoller : décapiter, trancher le cou à quelqu'un ; trancher la tête de la morue avant le salage).

décollassions / décollation.

1. que nous **décollassions** (décoller : détacher une chose qui était collé ; séparer ce qui était en contact ; quitter le sol, le pont d'envol d'un porte-avions, la surface de l'eau ; s'élever intellectuellement ou socialement ; quitter le domaine de la réalité pour celui de la fiction et vice versa ; sortir de la stagnation ; prendre de l'avance, démarrer) (décoller : décapiter, trancher le cou à quelqu'un ; trancher la tête de la morue avant le salage).
2. une **décollation** : l'action de couper le cou ; le résultat de cette action ; une variété d'embryotomie par section du cou du fœtus autrefois réalisée au cours d'une embryotomie rachidienne pour traiter une présentation de l'épaule négligée avec mort fœtale. .

de concert / de conserve

La locution ***de concert*** signifie « ensemble et en accord, en harmonie » (après s'être concertés). Le mot concert a déjà signifié « entente entre personnes généralement solidaires », et c'est ce sens qui survit dans l'expression de concert.
La locution ***de conserve***, qui est de style littéraire, est empruntée au vocabulaire de la marine et signifie aussi « ensemble », mais ne s'emploie généralement qu'avec des verbes tels que naviguer, voyager, aller, etc. Le verbe conserver avait en effet au XVIe siècle le sens de « naviguer en gardant à vue pour protéger », évolution du sens latin de *cum*- « ensemble » et *servare* « garder, préserver ». La locution de conserve est alors apparue et se disait des navires qui, lors des voyages, faisaient route ensemble en ne se perdant pas de vue et au figuré de personnes ou de véhicules qui voyageaient de compagnie. Le sens très large d'« ensemble, en même temps » est admis par certains grammairiens, mais mieux vaut n'utiliser cette locution que par analogie avec le sens initial, par exemple dans un contexte de voyage. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

décontraction / décontractions

Prononciation différente : En observant les **décontractions** successives, nous nous **décontractions** enfin.

décrépi, décrépis, décrépit, décrépît, décrépîtes / décrépite, décrépit / décrépite, décrépitent, décrépites

1. **décrépi**(e)(es)(s), je décrépis, tu décrépis, il décrépit, qu'il décrépît ; vous **décrépîtes** (décrépir : retirer le crépi, l'enduit d'un mur ; provoquer la déchéance physique, intellectuelle ou morale d'une personne).
2. elle est **décrépite**, il est **décrépit** : dont l'âge a fortement altéré la vigueur physique et même parfois les forces morales, intellectuelles ; dont l'aspect extérieur est dégradé par le temps.
3. je **décrépite**, il décrépite, ils décrépitent, tu décrépites (décrépiter : pour des substances généralement minérales, en particulier des sels, exploser avec un bruit sec sous l'action du feu).

décri / décrie, décries, décrient / décris, décrit, décrît

1. un **décri** : l'action de décrier ; le résultat de cette action ; un cri public par lequel l'autorité défend la vente ou le débit de certaines marchandises, l'usage de quelque chose ; une suppression ou dévaluation d'une monnaie ; une mauvaise réputation, une perte d'estime, de considération, de crédit, généralement imputables à l'opinion publique.
je **décrie**, tu décries, il décrie, ils décrient, que je décrie, que tu décries, qu'il décrie, qu'ils décrient (décrier : défendre par cri, le cours, l'usage de quelque chose ; annoncer publiquement la dévaluation ou la suppression de certaines monnaies ; détruire par des paroles le crédit de quelqu'un, de quelque chose ; nuire à la réputation de quelqu'un, lui faire perdre son autorité morale ; mettre en doute la valeur d'un objet, d'une institution).
2. je **décris**, tu décris, il décrit, qu'il décrît (décrire : tracer de la main ou par le mouvement du corps ; tracer des lignes qui forment une limite ; exécuter un geste assez ample ; représenter en détail par écrit ou oralement, certains traits apparents d'un animé ou d'un inanimé ; donner une idée de quelque chose, en fournir une première approche à l'aide de traits directement observables).

décriera, décrieras, décrierai, décrieraient, décrierais, décrierait, décrierez, vous décrieriez, nous décrierions, décrierons, décrieront / décrira, décriras, décrirai, décriraient, décrirais, décrirait, décrirez, décririez, décririons, décrirons, décriront

1. il **décriera**, tu décrieras ; je décrierai, ils décrieraient, je décrierais, tu décrierais, il décrierait, vous décrierez ; vous décrieriez ; nous décrierions ; nous décrierons, ils décrieront (décrier : défendre par cri, le cours, l'usage de quelque chose ; annoncer publiquement la dévaluation ou la suppression de certaines monnaies ; détruire par des paroles le crédit de quelqu'un, de quelque chose ; nuire à la réputation de quelqu'un, lui faire perdre son autorité morale ; mettre en doute la valeur d'un objet, d'une institution).
2. il **décrira**, tu décriras ; je décrirai, ils décriraient, je décrirais, tu décrirais, il décrirait, vous décrirez ; vous décririez ; nous décririons ; nous décrirons, ils décriront (décrire : tracer de la main ou par le mouvement du corps ; tracer des lignes qui forment une limite ; exécuter un geste assez ample ; représenter en détail par écrit ou oralement, certains traits apparents d'un animé ou d'un inanimé ; donner une idée de quelque chose, en fournir une première approche à l'aide de traits directement observables).

décrois, décroit, décroient / décroîs, décroît

1. je **décrois**, tu décrois, il décroit, ils décroient (décroire : ne pas croire ; cesser de croire ce que l'on a cru ; ne pas ajouter foi à quelque chose).
2. je **décroîs**, tu décroîs, il décroît (décroître : diminuer de façon progressive, devenir plus petit).

décru, décrus, décrut, décrût / décrue / décrue, décruent, décrues

1. **décru**, je décrus, tu décrus, il décrut, qu'il décrût (décroître : diminuer de façon progressive, devenir plus petit).
une **décrue** : la fin d'une inondation, la diminution du volume des eaux consécutivement à une crue ; une diminution.
2. je **décrue**, il décrue, ils décruent, tu décrues (décruer ou décruser, décreuser : lessiver un fil textile brut ou un fil de soie grège ; mettre des cocons dans l'eau bouillante, pour en dévider la soie avec facilité).

dédicacer / dédier

Le verbe **dédicacer** signifie « pourvoir d'une dédicace » ou « adresser, offrir avec une dédicace ». On ne doit donc pas donner à ce verbe les sens de « **dédier**, consacrer », qu'il n'a plus depuis le XVe siècle. C'est malheureusement une faute qui tend à se répandre à cause d'une confusion avec l'anglais *to dedicate* qui, lui, a conservé les sens de dédier et de consacrer. On évitera aussi la faute qui consiste à employer absolument le participe *dédié*. En savoir plus : Académie française ; Parler français.

dédie, dédient, dédies / dédis, dédit / dédit / desdits

1. je **dédie**, il dédie, ils dédient, tu dédies ; il dédiera, tu dédieras ; je dédierai, ils dédieraient, je dédierais, il dédierait, vous dédierez ; vous dédieriez ; nous dédierions ; nous dédierons, ils dédieront (dédier : consacrer au culte un monument religieux ; consacrer en plaçant sous l'invocation d'une divinité, sous le patronage d'un saint ou d'une sainte, en vue de leur protection spéciale ; engager ses forces au service d'une valeur estimée très haute ; mettre au service de quelqu'un ou de quelque chose ; mettre sous le patronage de quelqu'un que l'on souhaite ainsi honorer par une inscription imprimée ou gravée ; adresser un signe, une parole, une expression, l'envoyer dans une intention précise).
2. je me **dédis**, tu te dédis, il se dédit, dédit(e)(es)(s) ; il se dédira, tu te dédiras ; je me dédirai, ils se dédiraient, je me dédirais, il se dédirait, vous vous dédirez ; vous vous dédiriez ; nous nous dédirions ; nous nous dédirons, ils se dédiront ; vous vous dédîtes. (se dédire : désavouer, rétracter ce qu'on a dit auparavant ; manquer à sa parole, à sa promesse).
3. un **dédit** : une clause par laquelle un contractant se réserve le droit de ne pas exécuter un contrat moyennant une somme convenue ; le montant de l'indemnité convenue en cas de dédit.
un dédit (ou une dédite, en Suisse) : ce qui permet de revenir sur son engagement, souvent en indemnisant.
4. **desdits** acheteurs, desdites personnes, dudit acheteur, de ladite personne : dont on vient de parler.

déduction / diduction

1. une **déduction** : l'action de retirer une quantité d'une autre ; l'action de retrancher une somme d'un total à payer ; un raisonnement par lequel on fait sortir d'une vérité ou d'une supposition admise comme vérité la conséquence logique qu'elle contient implicitement ; une conséquence.
2. une **diduction** : un mouvement latéral de la mâchoire inférieure.

défaire / défère, défèrent, défères / déferre, déferrent, déferres

1. **défaire** : détruire ce qui a été fait pour lui rendre sa forme primitive ; dénouer, enlever un vêtement, un bijou ; modifier l'apparence physique, le comportement, l'état d'esprit de quelqu'un ; mettre en déroute, vaincre ; débarrasser quelqu'un d'une chose ou d'une personne gênante, importune.
2. je **défère**, il défère, ils défèrent, tu défères (déférer à quelqu'un : se conformer au désir, explicite ou implicite, de quelqu'un par respect pour lui ; lui céder par égard pour son âge ou sa qualité ; déférer une affaire ou un accusé : porter une affaire, traduire un accusé devant la juridiction civile ou ecclésiastique compétente ; déférer une dignité, un honneur : la décerner ; déférer une succession : déclarer à qui elle revient, l'attribuer).
3. je **déferre**, il déferre, ils déferrent, tu déferres (déferrer : ôter les ferrements appliqués sur quelque chose pour l'assembler ou la décorer ; ôter les fers qui protègent les sabots d'un cheval ; ôter les fers qui limitent les mouvements d'une personne ; retirer les rails d'une voie ferrée).
Le monde de la justice est peu connu des profanes et les mots qui en relèvent sont parfois trompeurs ; cela s'explique peut-être parce que nous avons de ce monde des représentations forgées par des lectures concernant les temps anciens. Dans les textes qui évoquent l'Antiquité ou le Moyen Âge, il est fréquemment question de prisonniers jetés aux fers. Ce pluriel métonymique désigne les chaînes, les menottes qui entravaient les mouvements des captifs. *Condamner aux fers* signifiait « condamner à la prison », et l'on disait d'un prisonnier qu'il était chargé de fers. Aujourd'hui, nombre de films ou de séries nous montrent encore des suspects que l'on débarrasse de leurs menottes pour les présenter à un juge. Mais, dans ce cas, nonobstant tous les fers vus plus haut, on écrit, non que le suspect a été déferré, mais bien qu'il a été déféré. Le premier est un dérivé de fer, tandis que le second, emprunté du latin *deferre*, « porter de haut en bas ; porter à la connaissance de », d'où « porter plainte en justice », signifie « traduire en justice ; renvoyer devant la juridiction compétente ». On défère un prévenu au parquet, un criminel à la cour d'assises…, on ne le déferre pas. En savoir plus : Académie française.

défais, défait / défet

1. je **défais**, tu défais, il défait, défait(e)(es)(s) (défaire : détruire ce qui a été fait pour lui rendre sa forme primitive ; dénouer, enlever un vêtement, un bijou ; modifier l'apparence physique, le comportement, l'état d'esprit de quelqu'un ; mettre en déroute, vaincre ; débarrasser quelqu'un d'une chose ou d'une personne gênante, importune).
2. un **défet**, des défets : ce qui est à la fin d'une impression, les feuillets qui ne peuvent pas servir à former un ouvrage complet.

défectueux / déficient

On peut parfois hésiter entre les adjectifs **défectueux** et **déficient** qui partagent l'idée d'« imperfection » et qui dérivent tous deux du mot latin *deficere* « manquer, faire défaut ».
L'adjectif défectueux peut signifier « qui présente des imperfections par rapport à des normes, à des règles, à des conditions ou au fonctionnement attendu », en parlant notamment d'objets, de dispositifs, d'actes juridiques, de faits de langue ou d'expressions.
L'adjectif déficient signifie quant à lui « qui présente une insuffisance physique ou mentale », en parlant d'une personne ou d'une partie de son corps, « qui est altéré », en parlant d'un état, ou « qui est insuffisant en quantité ». Déficient est aussi employé comme nom pour désigner une personne qui a une insuffisance physique ou mentale. En savoir plus : Office québécois de la langue française

défends, défend / défens

1. je **défends**, tu défends, il défend (défendre : apporter son secours ou sa protection contre une agression physique ou morale, existante ou éventuelle, en recourant à la force le cas échéant ; soutenir oralement quelqu'un ou quelque chose contre des accusations ; interdire un lieu, son approche ou son accès, à des ennemis par des moyens militaires ; garantir contre des atteintes nuisibles ou indiscrètes ; enjoindre à quelqu'un de ne pas faire quelque chose ; interdire à quelqu'un ce qui peut lui être nocif).
2. un terrain en **défens** : où il est interdit de faire pâturer un troupeau.
un bois en défens : où il est interdit de pratiquer des coupes.
On a lu aussi : en défends.

défi / défie, défies, défient / défis, défit, défît

1. un **défi** : l'action de défier ; son résultat.
2. je **défie**, tu défies, il défie, ils défient (défier : signifier à un suzerain que l'on abandonne la foi jurée, que l'on devient son adversaire ; provoquer quelqu'un au combat ; provoquer quelqu'un à se mesurer à soi comme adversaire, à un duel, à un jeu, à une compétition ; affronter quelqu'un ou quelque chose ; mettre en cause, s'opposer ouvertement à un pouvoir, une autorité, une institution ; ne pas craindre d'affronter quelque chose ; résister à ; affronter pour soutenir la comparaison, pour rivaliser avec quelqu'un, quelque chose).
3. je **défis**, tu défis, il défit, qu'il défît ((défaire : détruire ce qui a été fait pour lui rendre sa forme primitive ; dénouer, enlever un vêtement, un bijou ; modifier l'apparence physique, le comportement, l'état d'esprit de

quelqu'un ; mettre en déroute, vaincre ; débarrasser quelqu'un d'une chose ou d'une personne gênante, importune).

dégênèrent / dégénère, dégénères, dégénèrent

1. ils **dégênèrent** (dégêner : mettre à l'aise).
2. je **dégénère**, tu dégénères, il dégénère, ils dégénèrent (dégénérer : perdre les qualités et la vigueur originelles ; perdre ses qualités, diminuer de mérite).

dégouter, dégoûter / dégoutter.

1. **dégouter** ou **dégoûter** : provoquer de la répugnance ; inspirer à quelqu'un de l'aversion, de la répugnance ; écœurer ; faire disparaitre chez quelqu'un son intérêt ou son estime pour quelque chose.
2. **dégoutter** ou dégoutteler : couler goutte à goutte ; laisser couler goutte à goutte.

dégraffitage / graphitage

1. un **dégraffitage** : l'action d'effacer ou de recouvrir des graffitis ou d'autres types d'inscription murale sans dégrader leur support.
2. un **graphitage** : une lubrification de pièces mobiles métalliques par enduit de graphite.

déhaler / déhâler.

1. **déhaler** : déplacer un navire en tirant sur les amarres ; déplacer un navire vers le dehors ou en dehors d'un port, hors d'une position dangereuse ; tirer d'embarras, d'une mauvaise posture ; tirer [Canada].
2. **déhâler** : faire disparaitre le hâle de.

se déhancher / se démancher

1. **se déhancher** : faire porter sur l'une et l'autre jambe le poids de son corps en accentuant la saillie de la hanche opposée.
2. **se démancher** : se désarticuler ; se remuer ; se démener.

déhouiller, houiller / ouiller

1. **déhouiller** : enlever toute la houille, le charbon.
elle est houillère, il est **houiller** : est relative ou relatif à la houille ; renferme des couches de houille.
2. **ouiller** : remplir un tonneau de vin.

délacer, délacions / délasser, délassions / délation

1. nous **délacions** (délacer : retirer ou desserrer le lacet ou les lacets de quelque chose ; desserrer, ouvrir en agissant sur le lacet ou les lacets, sur ce qui tient fermé, serré, un objet ou un organe).
2. nous **délassions** (délasser : faire cesser la lassitude physique ou morale ; détendre ; créer des distractions).
3. une **délation** : une dénonciation, généralement secrète, dictée par des motifs vils et méprisables.
4. une **délation** : l'action de déférer.

délai / délaie, délaies, délaient

1. un **délai** : un laps de temps autorisé pour réaliser quelque chose ; une prolongation demandée et consentie pour achever, réaliser quelque chose.
2. je **délaie** ou délaye, tu délaies ou délayes, il délaie ou délaye, ils délaient ou délayent (délayer : combiner une substance compacte ou en poudre, avec un liquide en l'y détrempant ; exprimer de manière prolixe.).

délaissions / délétion.

1. nous **délaissions** (délaisser : abandonner quelqu'un, le laisser seul et démuni ; abandonner quelqu'un par une séparation ; abandonner quelqu'un en le négligeant, en le privant de l'affection, de la constance qui lui est due ; abandonner quelque chose ; interrompre une activité, un travail, s'en désintéresser ; abandonner un bien, un droit, une action judiciaire ; faire abandon de la chose assurée contre paiement de l'assurance, par un acte de délaissement).
2. une **délétion** : la perte d'une partie du matériel génétique pouvant aller d'un seul nucléotide à plusieurs gènes.
3. Mot ressemblant : nous délaitions (délaiter).

délaitèrent / délétère.

1. ils **délaitèrent** (délaiter : retirer le petit-lait du beurre).

2. elle ou il est **délétère** : attaque, détruit la santé ; met la vie en danger ; cause la corruption.

délie, délient, délies / délit.

1. je **délie**, ils délient, tu délies, il délie (délier : dégager de ses liens ; dénouer ; libérer quelqu'un d'un engagement, d'une obligation).
2. un **délit** : une infraction ; un fait illicite.
3. un **délit** : le sens d'une pierre différent de son lit de carrière ; une fissure ou une fente qui se produit dans les roches, les ardoises, les terrains dans le sens de leur lit, de leurs strates.

délierai, délieras, déliera, délierons, délierez, délieront, délierais, délierait, délierions, délieriez, délieraient / délirons, délirez, délirai, déliras, délira, délirais, délirait, délirions, déliriez, déliraient, délirât

1. je **délierai**, tu délieras, il déliera, nous délierons, vous délierez, ils délieront, je délierais, tu délierais, il délirerait, nous délierions, vous délieriez, ils délieraient (: dégager de ses liens ; dénouer ; libérer quelqu'un d'un engagement, d'une obligation).
2. nous **délirons**, vous délirez, je délirai, tu déliras, il délira, je délirais, tu délirais, il délirait, nous délirions, vous déliriez, ils déliraient, qu'il délirât (délirer : être en état de délire ; manifester une excitation extrême provoquée par l'exaltation d'un sentiment ; divaguer, déraisonner).

déliquescence, déliquescent / délitescence, délitescent

1. une **déliquescence** : la propriété que possèdent certains corps de passer à l'état liquide en absorbant l'humidité de l'air ; l'état d'un corps dissous par l'humidité de l'air ; un état de grand affaiblissement physique ; un état de décadence avancée.
elle est déliquescente, il est **déliquescent** : passe à l'état liquide en absorbant l'humidité de l'air : est ou tombe en état de décadence avancée.
2. une **délitescence** : l'action par laquelle un corps se délite, en se désagrégeant après absorption d'eau ; pour un cristal, une efflorescence, le fait qu'il se détache en lamelles après avoir perdu son eau de cristallisation.
elle est délitescente, il est **délitescent** : a la propriété de se déliter.
3. une **délitescence** : une disparition rapide d'un phénomène inflammatoire, une tumeur ou une éruption, sans qu'il se reproduise ailleurs

démarcation / démarquassions

1. une **démarcation** : l'action de marquer la limite qui sépare deux territoires ou deux zones ; le résultat de cette action ; une nette séparation entre deux domaines ou deux concepts.
2. que nous **démarquassions** (démarquer : enlever à un objet la marque qui indique le propriétaire ; enlever le prix marqué sur un article pour le solder ; enlever la marque servant de point de repère ; retrancher les points qu'on a marqués dans un jeu ; libérer un partenaire marqué par un adversaire ; copier une œuvre en apportant de légères modifications pour masquer l'emprunt).

démarier, démariez, démariiez, démariions, démarions / démarriez, démarrions

1. vous **démariez**, vous démariiez ; nous démarions, nous démariions (démarier : séparer des époux par annulation du mariage ou par divorce) (démarier des carottes ou des betteraves : arracher une partie des plants dans un semis pour permettre un meilleur développement des plus beaux).
2. vous **démarriez** ; nous démarrions (démarrer : détacher ce qui est amarré, notamment pour appareiller ; quitter l'amarrage, sortir du port après avoir largué ses amarres ; rompre ses amarres) (démarrer : mettre en mouvement un véhicule ; mettre en marche quelque chose, commencer ; se mettre en marche, commencer à rouler ; accélérer brusquement lors d'une course pour distancer ses adversaires ; se mettre en action ; commencer à réussir, à acquérir de la notoriété).

démens, dément, démente, démentent, démentes / dément, démente, démentes, déments

1. je **démens**, tu démens, il dément, ils démentent, que je démente, que tu démentes, qu'il démente, qu'ils démentent (démentir).
2. elle est démente, il est **dément** : est atteinte ou est atteint de démence ; est un signe de démence ; est extravagante ou extravagant ; est extrême.
elles sont démentes, ils sont déments

démieller / démyéliniser.

1. **démieller** : enlever de la cire tout le miel qu'elle contient.
2. **démyéliniser** la fibre nerveuse : détruire la myéline.

demi-maux / demi-mot

1. un demi-mal : un inconvénient moins grave qu'un inconvénient prévu.
des **demi-maux**
2. à **demi-mot** ou à mi-mot : sans que soit exprimée la totalité des faits ou de la pensée.
un demi-mot, des demi-mots : une pensée exprimée par allusions ou sous-entendus.

démission / démissions

1. une **démission** : l'action, le fait pour une personne ou une collectivité de renoncer, généralement de plein gré, à une fonction, à une charge, à une dignité ; l'acte écrit dans lequel on notifie sa volonté de se démettre ; l'action de renoncer à un avantage attaché à la fonction qu'on abandonne ; l'action, le fait de renoncer à quelque chose, en particulier à certaines valeurs auxquelles on est ou devrait être attaché ; une attitude personnelle ou collective de fuite devant la tâche à accomplir ; une attitude de soumission passive.
2. que nous **démissions** (démettre un os, une partie du corps : faire sortir de son articulation, de sa place normale ; luxer) (démettre : débouter ; obliger quelqu'un à quitter sa fonction, son emploi, sa charge, le destituer).
3. [mot ressemblant] une **démixtion** : le phénomène par lequel le mélange de deux substances miscibles, souvent deux liquides, perd, dans certaines conditions, son homogénéité.

démolir / mollir

Rien à voir, au demeurant, entre nos deux paronymes : le premier, **démolir**, est emprunté du latin *demoliri* (« mettre à bas, faire descendre ; détruire, renverser ») − lui-même formé de la préposition *de* et de *moliri* (« déplacer avec peine ; construire ; entreprendre »), dérivé de *moles* (« masse ») − quand le second, **mollir**, est issu, par l'intermédiaire de l'adjectif mou, du latin *mollis* (« tendre, mou »). En savoir plus : Parler français.

démotique / domotique

1. **démotique** : particulièrement dans l'Égypte ancienne et la Grèce contemporaine, concerne la langue parlée et écrite du peuple, par opposition à la langue savante.
le démotique : la langue et surtout l'écriture cursive, utilisées par le peuple de l'Égypte ancienne à partir du 8ème siècle avant J.-C. environ.
2. une **domotique** : une gestion automatisée d'une habitation.

dénégation / déni

Les termes **déni** et **dénégation** que l’on peut rapprocher du verbe dénier, ne doivent pas être employés l’un pour l’autre.
Déni est un terme de la langue juridique, surtout connu par la locution déni de justice. Il y a déni de justice quand est refusé ce qui est dû, ce qui est juste. On ne parlera donc pas de déni de réalité ou de déni de vérité, alors qu’on veut dire « négation de la réalité » ou « négation de la vérité ».
Dénégation désigne le refus d’accepter, d’admettre, de reconnaître, d’avouer ce qui est. On fait un signe de dénégation, on soupçonne quelqu’un malgré ses dénégations.
L’expression être dans le déni, employé pour dire tout simplement « nier avec constance » est fautive. La dénégation n’étant ni un état d’esprit, ni un sentiment, on évitera de même être « dans la dénégation ».
Académie française.

Pas interchangeables, déni et dénégation ? Voire. Car enfin, il fut un temps, pas si ancien, où les académiciens n'étaient pas loin de penser le contraire. En savoir plus : Parler français.

dénoncer / désannoncer

1. **dénoncer** : faire connaitre publiquement ou nettement ; déclarer, faire connaitre officiellement ou par voie diplomatique ; faire connaitre la fin d'un accord ou d'une convention, selon les conditions prévues ; faire connaitre publiquement une chose de manière à la faire condamner par l'opinion ; faire connaitre quelqu'un ou quelque chose à une autorité qui a le pouvoir de répression.
2. **désannoncer** : commenter la fin d'une diffusion.

dénoter / détoner / détonner

Les verbes **dénoter** et **détonner** sont proches par la forme, mais ils diffèrent par le sens et la construction. Dénoter est transitif direct et signifie « révéler, indiquer telle ou telle caractéristique », alors que détonner est intransitif et signifie « ne pas s’accorder avec ce qui est autour de soi, produire un contraste désagréable ». Si la faute qui consiste à employer détonner à la place de dénoter est peu fréquente, on entend malheureusement de plus en plus l’erreur inverse (sa tenue dénote au lieu de détonne), erreur qui s’explique sans doute parce qu’on associe dénote et fausse note, mais dont il convient cependant de se garder.

Ajoutons pour conclure que l’on se gardera également de confondre ces verbes avec le verbe **détoner**, qui signifie « exploser ». En savoir plus : Académie française ; Parler français.

de par / de part.

1. La locution prépositive **de par** a encore son sens premier « de la part de », « au nom de », dans des formules figées comme *de par le roi, de par la loi, de par la Constitution, de par la justice*. Mais, en dehors de ces cas et de la forme *de par le monde*, il est préférable de ne pas employer cette locution en lieu et place de formes comme *par, du fait de, grâce à, étant donné*, etc. En savoir plus : Académie française.
2. **de part** en part : en pénétrant entièrement, en traversant d'un côté à l'autre.
de part et d'autre : d'un côté comme de l'autre.

dépare, déparent, dépares / dépars, départ / départ

1. je **dépare**, il dépare, ils déparent, tu dépares (déparer : dégarnir de ce qui pare, ôter une parure ; rendre moins agréable, altérer l'effet esthétique, l'harmonie d'un petit ensemble).
2. je ne me **dépars** pas de mon calme, tu ne te dépars pas de ton calme, il ne se départ pas de son calme (se départir de : se défaire de, renoncer à).
3. un **départ** : l'action de partir, de quitter un lieu ; le moment précis où s'effectue cette action ; la libération individuelle ou collective des concurrents à un signal donné ; l'ensemble des installations mises à la disposition des voyageurs ou prévues pour l'acheminement du courrier ; l'action de quitter un emploi, une fonction ; le commencement d'une réalisation ; le début d'une entreprise.
4. un **départ** : l'action de départir, de séparer une chose d'une autre, de faire une distinction ; en chimie, l'opération consistant à séparer l'or de l'argent.

dépareiller / déparer / déparier

1. **dépareiller** : altérer par suppression, ajout ou remplacement, l'ordonnance régulière d'une paire ou d'un petit ensemble d'objets assortis ; détruire l'harmonie d'une paire ou d'un petit ensemble.
2. vous dépariez ; nous déparions (**déparer** : dégarnir de ce qui pare, ôter une parure ; rendre moins agréable, altérer l'effet esthétique, l'harmonie d'un petit ensemble).
3. je dépariai, ils dépariaient, je dépariais, tu dépariais, il dépariait, déparié(e)(es)(s), vous dépariez, vous dépariiez ; nous déparions, nous dépariions (**déparier** ou désapparier : ôter ou perdre un élément d'une paire ; séparer un couple d'animaux).
en savoir plus : Parler français.

dépeindre / déteindre

1. **dépeindre** quelque chose : en faire disparaitre la peinture.
dépeindre quelque chose : le représenter par des couleurs, de la peinture ; le représenter, le décrire par le discours, l'écriture, plus rarement par le geste.
2. **déteindre** une étoffe, déteindre un tissu : en enlever la couleur ou la teinture.
déteindre sur : donner une partie de sa couleur ; laisser les traces de son influence sur.

dépends, dépend / dépens.

1. je **dépends**, tu dépends, il dépend (dépendre : détacher, enlever quelque chose qui était pendu ou suspendu ; détacher quelqu'un qui était pendu) (dépendre de : être lié à quelqu'un ou à quelque chose par une relation de subordination, de solidarité ou de causalité ; être sous l'autorité, sous l'influence de ; être à la merci de ; faire partie de quelque chose, être lié à un ensemble en tant qu'élément constitutif ; être conditionné, déterminé par quelque chose) (dépendre : dépenser).
2. des **dépens** : des frais occasionnés par quelqu'un ; des frais de justice à la charge de la partie qui a perdu le procès.
aux dépens de : en faisant supporter les frais à quelqu'un ; au détriment de quelqu'un ou de quelque chose.

dépointer / désappointer

1. **dépointer** : modifier la direction de tir d'une arme d'artillerie.
dépointer : enlever les points qui tiennent une étoffe pliée ; procéder au dépointage.
2. **désappointer** : destituer quelqu'un de sa charge ; tromper quelqu'un dans son attente ou dans ses espérances.
désappointer une pièce d'étoffe : couper les points de fil ou de ficelle qui tiennent en état les plis de cette pièce.

dépouillage, dépouiller / épouillage, épouiller

1. un **dépouillage** : l'action de retirer la peau d'une bête morte ; l'action d'enlever la peau ou l'écorce d'un végétal.

dépouiller : ôter la peau d'un animal, souvent en vue d'un certain usage ; retirer, enlever ; priver quelqu'un ou quelque chose de ce qui lui appartient en propre, généralement par la force ; enlever quelque chose, causer la disparition de quelque chose ; ôter, retirer les ornements afin de simplifier ; soumettre à une lecture attentive, à une analyse critique afin de dégager les éléments requis par une recherche précise ; prendre connaissance du contenu, en en retenant l'essentiel ; ouvrir et lire pour une connaissance plus ou moins approfondie ; extraire les bulletins de vote de l'urne et compter les voix ou suffrages, afin de dégager le résultat de l'élection.
2. un **épouillage** : l'action de débarrasser quelqu'un de ses poux.
épouiller : débarrasser (quelque chose ou quelqu'un) de ses poux ou d'autres parasites des êtres vivants ; examiner (quelqu'un) minutieusement pour chercher ses fautes ; examiner (quelque chose) avec un soin méticuleux pour supprimer des erreurs.

dégradation / dépravation / déprédation

Dans la mythologie grecque, le monstre appelé Chimère était composé de trois animaux, un lion, une chèvre et un dragon. Nous en avons un équivalent linguistique avec le mot inventé de toutes pièces *dépradation*, qui semble avoir emprunté à la fois aux noms **dégradation**, **dépravation** et **déprédation**. Le premier, dégradation, est un synonyme de « destitution » et désigne, par extension, la détérioration de quelque objet, concret ou abstrait ; le deuxième, dépravation, désigne le fait d’inciter au mal ; quant à la déprédation, il s’agit d’un pillage accompagné de destruction. Ce dernier nom, tiré du latin *praeda*, « proie », a été employé pour la première fois pour évoquer les exactions des hordes vikings et semble être celui auquel on substitue le plus souvent, et à tort, le monstrueux *dépradation*. Académie française.

dépréciions, déprécions / dépression

1. nous **déprécions**, nous dépréciions (déprécier : faire baisser la valeur de quelque chose, diminuer sa valeur ; rabaisser la valeur ou le mérite ; porter ou exprimer un jugement défavorable).
2. une **dépression** : un affaissement, un creux, une fosse ; une crise économique : un tableau clinique dont le modèle, l'accès mélancolique aigu, réversible spontanément ou sous traitement, associe dans sa forme la plus complète : tristesse, ralentissement psychomoteur majoré le matin, idées de suicide et de mort, anxiété, insomnie des petites heures de la nuit, perte de l'appétit et amaigrissement, idées délirantes de culpabilité ; le vide partiel qui se produit dans le cylindre ou la tuyauterie d'un moteur ; une région de l'atmosphère où la baisse de la pression provoque des vents rotatifs tournant en sens inverse des aiguilles d'une montre, ce qui entraine le déplacement d'un système nuageux porteur de pluie, neige, etc.

déprime / déprîmes

1. une **déprime** : une période de lassitude, de dépression.
2. nous nous **déprîmes** (se déprendre : se détacher, se séparer ; se dégager de l'emprise d'une personne ou d'une chose).

déprise / déprise, déprisent, déprises

1. une **déprise** : un recul de l'activité agricole et un dépeuplement de ces zones rurales ; une diminution de l'intensité ou de l'extension d'une activité socio-économique dont les effets sont perceptibles dans l'occupation humaine de l'espace.
elle s'en est **déprise**, il s'en est dépris : s'en est dégagé(e), s'en est détaché(e). (se déprendre).
2. je **déprise**, il déprise, ils déprisent, tu déprises (dépriser : porter un jugement défavorable sur la valeur de quelque chose ou de quelqu'un).

désaffectation, désaffecté, désaffecter, désaffection / désinfection, désinfecté, désinfecter / désinfestation

1. une **désaffectation** : l'action de désaffecter ; le fait d'être désaffecté.
elle est désaffectée, il est **désaffecté** : a changé d'affectation ; est libéré(e) d'une charge ; est démise ou démis(e) de ses attributions.
désaffecter : faire cesser l'affectation d'un immeuble, d'un service public ; faire cesser ou modifier la destination première de quelque chose.
2. elle est désaffectée, il est **désaffecté** : est détaché(e) de ce qui l'avait intéressé(e).
désaffecter : faire perdre l'intérêt pour quelque chose.
une **désaffection** : une perte ou une diminution de l'affection, de l'intérêt que l'on éprouvait pour quelqu'un ou quelque chose.
3. elle est désinfectée, il est **désinfecté** : a fait l'objet d'une désinfection.
désinfecter : procéder à une désinfection ; purifier d'une corruption morale ou spirituelle.
une **désinfection** : une opération d'hygiène qui vise à éliminer de quelque chose les agents infectieux et les germes pathogènes qui s'y trouvent ; une lutte contre une certaine corruption morale.
4. une **désinfestation** : une élimination des rongeurs ou des arthropodes nuisibles.

Prononciation différente :

- Nous **désaffections** les locaux tant les **désaffections** étaient importantes.
- Nous **désinfections** sans cesse mais ces **désinfections** étaient tardives.

désagrégation, désagréger / désintégration, désintégrer

1. une **désagrégation** : l'action de désagréger ou fait de se désagréger ; l'état qui en résulte ; une décomposition d'un corps en ses éléments constitutifs ; une destruction des principes d'unité, de cohésion, d'un ensemble organisé ; une dégénérescence ou destruction progressive d'une personne ou d'une chose.
désagréger : décomposer un corps en ses éléments constitutifs ; détruire les principes d'unité, de cohésion, d'un ensemble organisé ; détruire quelqu'un ou quelque chose en le dégradant, jusqu'à le réduire à néant.
2. une **désintégration** : l'action de désintégrer ; le fait de se désintégrer ; une destruction ; une désagrégation ; une perte de la cohésion intime, de la personnalité profonde ; la transformation d'un noyau instable en un noyau stable ou instable au cours de laquelle le nombre et la nature des nucléons sont modifiés.
désintégrer : faire perdre son intégrité à un tout, réduire en particules élémentaires ; produire la désintégration d'un élément radioactif ; provoquer la destruction, l'anéantissement de quelque chose ou de quelqu'un.

désencrasse

1. je **désencrasse**, il désencrasse, ils désencrassent, tu désencrasses ; nous désencrassions ; vous désencrassiez (désencrasser : nettoyer).
2. que je **désencrasse**, qu'ils désencrassent, que tu désencrasses, que nous désencrassions, que vous désencrassiez. (désencrer : retirer l'encre d'imprimerie).

désert / déserte, désertent, désertes / diserte, disert

1. elle est déserte, il est **désert** : est peu ou pas habité(e), fréquenté(e) ; est inhabité(e).
un **désert** : un lieu peu habité, dépeuplé ; une zone aride, aux précipitations irrégulières ou faibles, à la végétation inexistante ou rare, aux paysages essentiellement minéraux et dépourvue d'habitat permanent.
2. je **déserte**, tu désertes, il déserte, ils désertent (déserter : laisser ou rendre un lieu désert ; le quitter, ne pas s'y rendre ; cesser de se rendre en un lieu auquel se rattachent une fonction ou une tâche particulière et, par extension, ne pas s'acquitter de celles-ci ; abandonner son poste, quitter illégalement l'armée et, par extension, trahir).
3. elle est diserte, il est **disert** : s'exprime, parle facilement et avec élégance.

désertion / désertions

Prononciation différente : Les **désertions** étaient nombreuses alors nous **désertions** aussi de temps en temps.

intéressement, **désintéressement** / intérêt, **désintérêt**

absorption / adsorption / **désorption** / résorption

dessein / dessin

Les noms **dessin** et **dessein**, aujourd’hui de sens différents, ont une même étymologie. En effet, le verbe dessiner (anciennement *desseigner, dessigner*) a longtemps eu en français la double signification de « projeter » et de « tracer les contours de ». Issu de ce verbe, le nom dessein a quant à lui signifié à la fois « projet » et « représentation graphique ». Mais depuis la fin du XVIIIe siècle, dessin et dessein ne sont plus de simples variantes orthographiques du même mot. Tout au plus peut-on dire qu’aujourd’hui, en un certain sens, le dessin est d’abord un dessein, c’est-à-dire un projet de l’esprit qui se traduit par une œuvre matérielle.
Aujourd’hui, le nom dessin désigne le plus souvent l’art de représenter des objets, des figures, etc., par un moyen graphique, ou encore le résultat de cet art. On emploie aussi dessin avec le sens de « contour, ligne » et, par extension, avec le sens de « configuration d’ensemble ». Par ailleurs, l’expression faire un dessin à quelqu’un signifie « lui expliquer clairement ».
Quant au nom dessein, de registre soutenu, il signifie « intention, projet ». Il figure dans quelques locutions telles que à dessein « exprès, intentionnellement », dans le dessein de « en vue de », avoir dessein de « projeter de », avoir des desseins sur quelqu’un ou quelque chose « former des projets concernant quelqu'un ou quelque chose », sans dessein « sans intention précise ». Au Canada, sans-dessein est employé comme nom ou comme adjectif pour parler d’une personne peu intelligente.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

desserre, desserrent, desserres / dessers, dessert / dessert

1. je **desserre**, tu desserres, il desserre, ils desserrent (desserrer : relâcher, détendre ce qui est serré ou ce qui serre).

2. je **dessers**, tu dessers, il dessert (desservir : débarrasser une table des restes du repas et de la vaisselle) (desservir : assurer un service en un lieu fixe ; assurer le service religieux d'un lieu ; pour une voie de communication, un dégagement, un moyen de transport, assurer un service de communication, servir de dégagement ; assurer un service de distribution).
3. un **dessert** : un mets ou un ensemble de mets que l'on sert à la fin d'un repas : pâtisserie, fruit, entremets sucré, etc. ; le moment du repas où est servi le dessert ; un morceau de choix, un complément agréable ou superflu.

détections / détections

Prononciation différente : Grâce aux nouvelles **détections**, nous **détections** une forme de vie.

déteins, déteint, déteinte, déteintes, déteints / détins, détint, détînt, détîntes

1. je **déteins**, tu déteins, il déteint ; déteint, déteinte, déteintes, déteints (déteindre une étoffe, déteindre un tissu : en enlever la couleur ou la teinture ; déteindre sur : donner une partie de sa couleur ; laisser les traces de son influence sur).
2. je **détins**, tu détins, il détint, qu'il détînt ; vous détîntes (détenir : avoir entre les mains, à sa disposition, légalement ou illégalement quelque chose qui appartient à autrui ; avoir, posséder ; retenir quelqu'un dans un lieu, en particulier en prison, pour différentes raisons officielles ou non, selon une décision légale ou arbitraire).

détergent

Prononciation différente : Ils **détergent** le sol avec un nouveau **détergent**.

détour / détoure, détoures, détourent

1. un **détour** : un tracé sinueux d'une voie, d'un cours d'eau ; l'endroit précis où une voie forme un coude ; l'action de s'écarter du chemin direct pour se rendre en un endroit donné ; un itinéraire qui s'écarte du chemin direct ; un moyen indirect de dire, de faire ou d'éluder quelque chose.
2. je **détoure**, tu détoures, il détoure, ils détourent (détourer : délimiter le détourage, le contour).

détraction / détractions

Prononciation différente : Nous les détractions en vain car nos détractions étaient infondées.

détresse / détresse, détresses, détressent

1. une **détresse** : un désespoir ; une misère ; une situation périlleuse ; une insuffisance d'une fonction vitale.
2. je **détresse**, tu détresses, il détresse, ils détressent (détresser : défaire ce qui est tressé).
3. [verbe ressemblant] je **déstresse**, tu déstresses, il déstresse, ils déstressent (déstresser : atténuer ou diminuer le stress, la tension nerveuse).

d'eux / deux / d'œufs.

1. Je te parle **d'eux**. Te souviens-tu de lui ? T'ai-je déjà parlé d'elle ? Vous nous avez montré des photos d'elles.
2. un, **deux**, trois
3. un œuf, une douzaine **d'œufs**.

devant / de vent

1. en **devant** (devoir : avoir à payer une somme ; avoir à fournir quelque chose ; être redevable de quelque chose).
2. **devant** quelque chose ou quelqu'un : en avant de, en face de ; en présence de ; face à, au regard de ; du fait de, sous l'influence de quelque chose ; à l'avant de.
devant : en avant ; du côté de la face antérieure ; sur le devant.
le devant : la partie antérieure ; la façade, le côté qui donne sur la rue ; le premier plan.
3. un souffle **de vent**.

adverbe, adverbial / **déverbal** / proverbe, proverbial

devin / devins, devint, devînt

1. un **devin** : une personne qui, par le recours à des procédés occultes, à des pratiques magiques, s'applique à deviner, à découvrir ce qui est ignoré ou caché, et en particulier à prédire les événements futurs ; une personne qui prétend deviner les secrets d'autrui.

2. je **devins**, tu devins, il devint, qu'il devînt (devenir : être engagé dans un processus évolutif devant aboutir à un changement d'état).

devise / devise, devisent, devises

1. une **devise** : en héraldique, une figure emblématique accompagnée d'une courte formule qui, généralement, s'y rapporte ; cette formule seule ; une courte formule exprimant un sentiment, une pensée, une attitude, un mot d'ordre résumant une règle de conduite ou un idéal ; tout actif financier liquide libellé en monnaie étrangère ; une monnaie étrangère.
2. je **devise**, il devise, ils devisent, tu devises (deviser : s'entretenir familièrement).

devon / devons

1. un **devon** : un appât artificiel en forme de poisson ou de torpille, muni de palettes et de plusieurs jeux de hameçons, et utilisé spécialement pour la pêche des poissons voraces.
2. nous **devons** (devoir : avoir à payer une somme ; avoir à fournir quelque chose ; être redevable de quelque chose).

d'hiver / divers

1. un temps **d'hiver**, les sports d'hiver.
2. les faits **divers** : les menus évènements du jour rapportés par la presse ; la rubrique d'un journal sous laquelle sont groupés ces évènements.

diagramme / digramme.

1. un **diagramme** : une représentation graphique schématique des composantes d'une chose complexe ; un tracé représentant un phénomène et ses variations, ou des phénomènes et leurs variations, et consistant généralement en une ligne joignant des points déterminés en fonction de deux variables placées en abcisse et en ordonnée.
un **diagramme** ou *Diagramma* : un poisson.
2. un **digramme** ou digraphe : un groupe de deux lettres employé pour transcrire un phonème.

diaporama / diorama

1. un **diaporama** : une projection sonorisée de diapositives.
2. un **diorama** : un tableau ou une suite de tableaux de grandes dimensions, en usage surtout au 19ème siècle, qui, diversement éclairé(e), changeait d'aspect, de couleur et de forme, était agrémenté(e) ou non de premiers plans en relief et donnait aux spectateurs l'illusion du mouvement.

dibasique / dysbasique

1. elle ou il est **dibasique** ou bibasique : possède deux fonctions base.
2. elle ou il est **dysbasique** : souffre de dysbasie, un trouble de la marche.

dictame / dictâmes

1. un **dictame** : une plante aromatique de la famille des Labiées, dans laquelle les Grecs voyaient un puissant vulnéraire ; un baume qui apaise, qui adoucit la souffrance morale.
2. nous **dictâmes** (dicter : prononcer mot à mot un texte de longueur variable pour qu'il soit transcrit sous une forme écrite par une ou plusieurs personnes ; suggérer ou plus généralement imposer autoritairement à quelqu'un le détail, donné pour ainsi dire mot à mot, de ce qu'il doit dire ou faire).

dictâtes / diktat

1. vous **dictâtes** (dicter : prononcer mot à mot un texte de longueur variable pour qu'il soit transcrit sous une forme écrite par une ou plusieurs personnes ; suggérer ou plus généralement imposer autoritairement à quelqu'un le détail, donné pour ainsi dire mot à mot, de ce qu'il doit dire ou faire).
2. un **diktat** : un traité imposé par une nation à une autre, sans discussion des conditions ; tout ce qui semble imposé par une force extérieure.

dicthographe / dictographe

1. le **Dicthographe** : l'ancien nom du dictionnaire des homophones devenu mégadictionnaire de la langue française.
2. un **dictographe** : un enregistreur pour des écoutes téléphoniques.

diction / dicton / dictions, dictons

Prononciation différente :
Nous **dictions** avec de nouvelles **dictions**.
Nous **dictons** des **dictons**.

différenciable, différenciation, différencié, différencier / différentiable, différentiation, différentié, différentier

1. elle ou il est **différenciable** : est susceptible d'être différencié(e).
une **différenciation** : l'action de différencier ou fait de se différencier de manière constitutive ou en faisant ressortir les caractères distinctifs ; le résultat de cette action ; ce qui rend dissemblable, différent ; la spécialisation des tissus qui se produit pendant le développement embryonnaire.
elle est différenciée, il est **différencié** : est marqué(e) par des caractères distinctifs.
différencier : constituer dans sa différence un être ou une chose ; distinguer en faisant ressortir les différences ; établir une dissemblance, une particularité.
2. une fonction **différentiable** : qui ressortit à une différentielle.
une **différentiation** : le calcul de la différentielle ou de la dérivée ; une opération qui consiste à calculer d'après des quantités différentielles, c'est-à-dire par quantités infiniment petites.
elle est différentiée, il est **différentié**
différentier ou **différencier** une fonction : en calculer la différentielle.

différant / différend / différent

1. en **différant** (différer de : être différent, dissemblable ; avoir une attitude ou un avis opposé(e) sur quelque chose) (différer : remettre à plus tard ; retarder l'exécution de quelque chose ; tarder, temporiser).
2. un **différend** : anciennement, dans une transaction commerciale, la différence entre le prix demandé et le prix offert ; un désaccord, une querelle sur un point précis, résultant d'un conflit d'opinions ou d'intérêts.
3. elle est différente, il est **différent** : diffère de, présente des caractères distinctifs par rapport à un autre être, à une autre chose ; offre un aspect nouveau, inédit ou inconnu.
Le mot différent est apparu en français au XIVe siècle dans les Chroniques de Froissart avec le sens de « différence ». On le trouva ensuite comme adjectif et aussi comme nom avec le sens de « différend ». Aujourd’hui, au terme d’une longue évolution orthographique, la graphie avec un t est réservée à l’adjectif, celle avec un d, au nom. Littré, en son temps, contestait pourtant la pertinence de ce choix et écrivait à l’article différent de son Dictionnaire : « L’Académie, dans les quatre premières éditions de son Dictionnaire, a écrit différent par un t, comme l’adjectif. C’est depuis la cinquième édition qu’elle écrit différend par un d. Il est certain que différent adjectif et différend substantif sont le même mot. Êtablir une différence orthographique, est-ce une raison suffisante pour rompre l’analogie ? Cela est d’autant moins nécessaire que dans d’autres mots on n’a plus le même soin et qu’on n’écrit pas incidend substantif et incident adjectif, expédiend substantif et expédient adjectif. »
Mais aujourd’hui cette opposition est bien ancrée dans l’usage et, quoi qu’ait pu écrire Littré à ce sujet, c’est bien la forme différend que l’on doit employer quand on veut évoquer un désaccord ou une contestation entre deux ou plusieurs personnes sur des opinions ou sur des questions d’intérêt. On réservera à différent le sens de « qui diffère, qui présente un ou plusieurs caractères distinctifs par rapport à un autre être, à un autre objet ».
En savoir plus : Académie française. Parler français.

différent / divers

Placé après un nom qu’il caractérise, différent signifie « qui présente un caractère distinct », « qui n’est pas ou plus pareil ». La distinction, souvent poussée jusqu’à l’opposition, s’établit entre des choses, des personnes ou des états successifs que l’on compare.
Placé après un nom qu’il caractérise, divers, quant à lui, signifie « multiple », « varié ». La distinction s’applique également à des choses que l’on compare. En outre, divers peut caractériser une seule chose ou un ensemble de choses ou de personnes dont la composition est hétérogène.
Employés au pluriel devant un nom, différents et divers sont synonymes ; ils expriment à la fois la pluralité et la distinction. Notons que, dans cet emploi, différents et divers peuvent être précédés d’un article.
En savoir plus : Office québécois de la langue française .

diffraction / diffractions

Prononciation différente : Nous **diffractions** la lumière avant d'étudier les **diffractions** d'autres ondes.

digon / diguons

1. un **digon** : une hampe ; un harpon.
2. nous **diguons** (diguer : munir de digues) (diguer : piquer avec un aiguillon).

dilemme / indemne

Il existe peu de mots terminés par -emme en français. Les plus connus sont bien sûr femme et flemme, mais la prononciation atypique du premier et le caractère très familier du second les empêchent de servir de référence. Gemme, lemme et maremme appartiennent à des registres trop spécialisés pour prétendre jouer ce rôle. Sans doute est-ce pour cette raison que l'on hésite parfois sur l'orthographe du dernier, **dilemme**, par influence de l'adjectif **indemne**. On rappellera donc que la seule forme correcte est dilemme. En savoir plus : Académie française ; Parler français.

dîme, dime / dime, dîme, diment, dîment, dimes, dîmes / dîmes

1. une **dîme** ou **dime** : la dixième partie des récoltes prélevée chez les Juifs pour être offerte à Dieu ou donnée aux lévites ; un impôt féodal sur les récoltes, de fraction variable, parfois le dixième, prélevé par le clergé ou la noblesse ; un impôt en nature s'élevant au dixième des récoltes ; une gratification en nature, selon un pourcentage déterminé ; un prélèvement arbitraire, une taxe.
je **dime**, tu dimes, il dime, ils diment, ou je **dîme**, tu dîmes, il dîme, ils dîment (dimer ou dîmer : lever la dime ; effectuer un prélèvement en nature, de façon plus ou moins indue ; soumettre à un prélèvement souvent indu ou excessif).
2. nous **dîmes** (dire : énoncer un propos par la parole physiquement articulée avec l'intention de le communiquer et d'appeler éventuellement une réponse ou une réaction ; exprimer par la parole, en articulant à voix plus ou moins forte ; exprimer au moyen d'un code quelconque, d'un signe ou par l'aspect).

dinant, dînant / Dinant

1. en **dinant** ou **dînant** (diner ou dîner : prendre le premier repas de la journée, prendre le repas de la mi-journée ; prendre le repas du soir ; prendre le repas principal de la journée, manger).
2. **Dinant** : une ville en Belgique.

dine, dîne, dinent, dînent, dines, dînes / dyne

1. je **dine**, il dine, ils dinent, tu dines ; anciennement : je **dîne**, il dîne, ils dînent, tu dînes (diner ou dîner : prendre le premier repas de la journée, prendre le repas de la mi-journée ; prendre le repas du soir ; prendre le repas principal de la journée, manger).
2. une **dyne** : l'unité de force dans le système C.G.S.

dinar / Dinard

1. un **dinar** : une monnaie d'or frappée à la fin du 7ème siècle par les califes arabes et dont la valeur a souvent varié ; l'unité monétaire divisionnaire de l'Iran valant 1/100 de rial ; l'unité monétaire principale de divers pays.
2. **Dinard** : une commune en France.
3. [mot ressemblant] un **dirham** : l'unité monétaire des Émirats arabes unis et du Maroc.

diplomate / diplômâtes

1. une ou un **diplomate** : une personne officiellement chargée de représenter son pays auprès d'un gouvernement étranger ou dans les affaires internationales ; une personne qui sait mener une affaire, des négociations, avec tact et habileté.
un diplomate : un entremets froid servi avec une sauce aux fruits.
2. vous **diplômâtes** (diplômer quelqu'un : lui décerner un diplôme).

diptyque / distique / dytique

1. un **diptyque** : une sorte de registre formé de deux tablettes jointes par une charnière qui permettait de les rabattre l'une sur l'autre sans endommager la face intérieure enduite d'une couche de cire, et sur laquelle on écrivait au moyen d'un stylet ; un ouvrage peint ou sculpté sur un support constitué de deux panneaux qui peuvent se rabattre l'un sur l'autre ; une composition littéraire en deux parties qui se répondent ; une œuvre littéraire ou artistique en deux parties.
2. un **distique** : un groupe de deux vers formant un sens complet, une réunion d'un hexamètre et d'un pentamètre.
3. un **dytique** : un insecte.

dis, dit, dît / dit / dix

1. je **dis**, tu dis, il dit, qu'il dît, dit(s) (dire : énoncer un propos par la parole physiquement articulée avec l'intention de le communiquer et d'appeler éventuellement une réponse ou une réaction ; exprimer par la parole, en articulant à voix plus ou moins forte ; exprimer au moyen d'un code quelconque, d'un signe ou par l'aspect).

2. un **dit** : une phrase, une parole prononcée par quelqu'un ; une affirmation à valeur remarquable ; pour une procédure, une pièce affirmant certains faits relatifs à la cause ; un récit à caractère narratif et portant en général sur des sujets familiers ; un poème narratif.
un dédit, un on-dit, un non-dit
3. soixante-**dix** places : 70 places.
quatre-vingt-dix places : 90 places.
un dix-cors : un cerf.
dix-mille :10 000.

discaux / disco

1. ils sont **discaux** : sont relatifs à des disques intervertébraux.
il est discal
2. le **disco** : un style de musique et de danse.
la musique disco

discounter

Prononciation différente : Le **discounter** va à nouveau **discounter** les meubles.

diseur / dix-heures

1. une diseuse, un **diseur** : celle, celui qui dit, qui prend plaisir à dire ; celle, celui qui récite, qui déclame.
2. un **dix-heures** : une collation en cours de matinée.

disjonction / disjonctions

Prononciation différente : Nous **disjonctions** sous l'effet des **disjonctions** des responsabilités.

dispo / dispos

1. elle ou il est **dispo** : est disponible.
ils ou elles sont dispos
2. il est (frais et) **dispos** : est en bonne forme.
elle est dispose

bissecter, bissection / **dissection, disséquer**

dissension / distension / distorsion

1. une **dissension** : une opposition d'idées, de sentiments, d'intérêts, entre deux ou plusieurs personnes, qui s'accompagne le plus souvent de manifestations d'hostilité ; un dissentiment, une divergence d'idées, d'opinions.
2. une **distension** : une augmentation de volume ou de surface.
3. une **distorsion** : un déséquilibre entre des facteurs ; un manque d'harmonie ; une déformation par une torsion ; une aberration optique ; une déformation d'un signal.

distanciez, distancions / distanciez, distanciiez, distanciions, distancions

1. nous **distancions**, vous distanciez (distancer : laisser à distance derrière soi, dépasser ; disqualifier un cheval ou un coureur qui, pendant la course, a commis une faute ; mettre une certaine distance entre des choses, des personnes ; éloigner ; empêcher des rapports étroits, repousser ; tenir à distance ; espacer).
2. nous **distancions**, nous distanciions, vous distanciez, vous distanciiez (distancier : mettre à distance, prendre ou donner du recul).
On peut avoir tendance à confondre les verbes **distancer** et **distancier**, tous deux formés à partir du nom distance. Même s'ils se ressemblent, ces deux verbes n'ont pas le même sens.
Le verbe distancer signifie « dépasser », lorsqu'on parle de choses ou de personnes en mouvement. Son sens figuré est « faire mieux que ». Il peut aussi, plus rarement, avoir le sens de « mettre une distance ».
Le verbe distancier, qui est souvent utilisé à la forme pronominale, signifie « prendre du recul » par rapport à quelque chose, par exemple pour considérer cette chose de façon plus objective. Ce verbe est lié au nom distanciation, qui désigne notamment une pratique théâtrale popularisée par le dramaturge allemand Bertolt Brecht ; la distanciation consiste, pour un comédien, à jouer son personnage de manière détachée, de sorte que le spectateur ne puisse s'y identifier et qu'il porte davantage attention au message véhiculé par la pièce. (Office québécois de la langue française).

distant / distends, distend

1. elle est distante, il est **distant** : est à une certaine distance ; est différente, éloignée ; est différent, éloigné ; garde ses distances, décourage les rapports familiers ; est éloigné(e) dans le temps.
2. je **distends**, tu distends, il distend (distendre : augmenter le volume ou la surface d'un corps en le soumettant à une très forte tension ; relâcher les liens qui resserrent un tout ou qui unissent plusieurs choses ou plusieurs personnes).

biuret, biurétique / **diurèse, diurétique**

divergent

Prononciation différente : Ils **divergent** toujours car leur intérêt est trop **divergent**.

djinn / gin / jean

1. un **djinn** : dans le Coran et les légendes musulmanes, un être intelligent, généralement malfaisant, créé de feu, entre l'homme et l'ange, qui peut apparaitre sous différentes formes.
2. un **gin** : une eau-de-vie.
3. un **jean** : un pantalon ; un tissu.

do / dos

1. **do** : la première des sept notes de la gamme.
do ré mi fa sol la si do
2. un **dos** : la partie postérieure du tronc de l'homme, qui s'étend des épaules aux reins ; la partie d'un siège sur laquelle le dos peut s'appuyer ; la partie d'un vêtement qui couvre le dos ; la partie postérieure d'une surface plane ou d'un ensemble ; une partie d'un relief naturel plus élevée que les parties voisines ; le haut du corps humain ; la partie supérieure du corps d'un animal, qui s'étend de la tête à la queue ; la partie d'un relief naturel plus élevée que les parties voisines ; la partie postérieure ou supérieure d'un organe.

doc / dock

1. une **doc** : une documentation.
un doc : un document.
2. un **dock** : un vaste bassin d'un port de commerce, entouré de quais et destiné au chargement et au déchargement des navires ; une cale couverte pour la construction ou la réparation des navires.
des docks : les vastes magasins, les hangars situés en bordure des quais et où sont stockées les marchandises débarquées ; le quartier des docks du port ; la réunion de vastes magasins qui ne sont plus situés sur un port et qui sont destinés au stockage d'une même marchandise.

dog / dogue

1. un **dog-cart** ou dog-cart, dogcar, dogcart : une petite voiture à cheval, de fabrication anglaise, découverte, à deux roues très élevées, et munie d'un panier pour loger des chiens de chasse.
2. un **hot-dog** : une saucisse dans du pain.
3. un **dogue** : un chien.

doigt / dois, doit / doit

1. un **doigt** : chacune des parties distinctes, articulées et généralement libres qui terminent la main et le pied de l'homme et de certains animaux ; ce qui a la forme d'un doigt ; une unité de mesure grossièrement évaluée à l'épaisseur d'un doigt.
2. je **dois**, tu dois, il doit (devoir : avoir à payer une somme ; avoir à fournir quelque chose ; être redevable de quelque chose).
3. un **doit** : le montant de ce que l'on doit ;la partie gauche d'un compte où sont portées les sommes que doit le titulaire, par opposition à l'avoir ; le passif ; le montant de ce que le titulaire d'un compte doit à un autre.

dol / dôle / dole, doles, dolent / dhole

1. un **dol** : une manœuvre frauduleuse cherchant à porter préjudice aux intérêts de quelqu'un en l'incitant à accepter des conditions désavantageuses ; une intention criminelle, une volonté de commettre un acte interdit ou d'omettre un acte prescrit par la loi ; une tromperie.
2. une **dôle** : un vin.
3. je **dole**, il dole, tu doles, ils dolent (doler : amincir, aplanir à l'aide d'un instrument tranchant ; équarrir, aplanir, dresser une pièce de bois avec la doloire ; enlever les bavures de plomb adhérant à la lingotière ; amincir, apprêter une peau en raclant et en ponçant sa surface du côté chair à l'aide d'un couteau ou, le plus souvent, à

l'aide d'une meule spéciale, afin d'en égaliser l'épaisseur ; ébaucher, préparer des cornes d'animaux pour en faire des pièces de tabletterie.
4. un **dhole** : un mammifère d'Asie.

Prononciation différente : ils **dolent** (doler) / elle est dolente, il est **dolent**.

dom, don / don / donc

1. **dom** Justo, dom prieur : un titre donné à certains religieux, en particulier dans les ordres des bénédictins, chartreux et trappistes.
2. **dom** Pedro : un titre de noblesse ou de courtoisie employé au Portugal (comme on utilise don en Espagne).
don Carlos : un titre d'honneur précédant le prénom des nobles d'Espagne et du Portugal (seigneur, sire).
3. un **don** : l'action de donner, de céder gratuitement et volontairement la propriété d'une chose ; l'action d'offrir quelque chose ; l'action de s'abandonner, de se remettre aux soins de quelqu'un, en se fiant à lui ; l'action de renoncer à quelque chose en faveur de quelqu'un ou quelque chose ; ce qu'on donne sans rien recevoir en retour ; un bienfait, une faveur ; une qualité, une disposition innée, une inclination naturelle pour quelque chose ; une faculté, un pouvoir.
4. Dites **donc** ! Allons donc ! [donc peut se prononcer de deux façons dans ces expressions.]
5. Je t'ai parlé de cet enfant. Voici l'enfant **dont** je t'ai parlé.
Elle vient de ce village. Voici le village dont elle vient.
Il est capable de cela. C'est ce dont il est capable.

dômage / dommage

1. un **dômage** : [matériaux] un dépôt, sur un support imprimé, d’une couche de résine transparente qui forme en se solidifiant une surface bombée, créant ainsi un effet de relief.
2. un **dommage** : ce qui résulte d'une action qui nuit ; un préjudice porté à quelqu'un ou à quelque chose.

donation / dotation

1. une **donation** : un contrat solennel par lequel une personne, le donateur, se dépouille irrévocablement, sans contre-partie et dans une intention libérale, d'un bien, en faveur d'une autre personne, le donataire, qui y consent ; un acte juridique constatant une transmission irrévocable et gratuite d'un bien.
2. une **dotation** : une attribution de revenus, d'équipements, de matériel, une affectation comptable.

dopa / dopa, dopas, dopât

1. une **dopa** : un acide aminé (dihydroxyphénylalanine).
2. tu **dopas**, il dopa, qu'il dopât (doper : administrer à une personne ou un animal un stimulant chimique avant une épreuve sportive ou intellectuelle ; stimuler ; adjoindre une petite dose d'une substance capable d'augmenter certaines propriétés d'un corps ; augmenter la puissance ; améliorer les qualités d'un produit.

dore, dorent, dores / d'ores / dors, dort

1. je **dore**, ils dorent, tu dores, il dore (dorer : recouvrir d'or, d'ornements dorés ; donner l'apparence, la couleur, les reflets ou l'éclat de l'or ; embellir, améliorer matériellement ou spirituellement ; donner des apparences flatteuses, trompeuses).
2. **d'ores et déjà** : dès à présent : dès maintenant.
3. je **dors**, tu dors, il dort (dormir : être dans l'état de sommeil ; demeurer ou sembler immobile ; reposer dans un oubli ou une indifférence qui se prolongent ; demeurer inactif, être sans utilisation pour le moment ; être enfoui dans la conscience).

dot / dote, dotent, dotes

1. une **dot** : un bien qu'apportait une femme en se mariant ; un bien mis de côté en vue d'un mariage ; des prestations, en biens ou en services, fournies par un prétendant, avec l'appui des siens, en reconnaissance du don constitué par la femme qui lui est accordée en mariage.
2. je **dote**, il dote, ils dotent, tu dotes (doter : pourvoir d'une dot ; attribuer un revenu à ; pourvoir une personne physique ou morale, un groupe, de biens ou de moyens destinés à son usage ; donner, fournir).

d'où / Doubs / doux

1. **D'où** vient ce chat ? D'où est-ce qu'il vient ? Quelle est son origine ? Quelle est sa provenance ?
Il accepte les félicitations d'où qu'elles viennent. Peu importe leur origine.
Il a eu peur d'où cette fuite. (en conséquence, en conclusion)
2. le **Doubs** : un département et une rivière de France.

3. elle est douce, il est **doux** : fait sur les sens une impression agréable en n'étant ni rude ni âpre ; produit une sensation de bien-être ; est, reste modéré(e), sans écart important ; est agréable en raison de son calme, de sa tranquillité, etc.
4. Le verbe **douer** (assigner un douaire), douer (2) quelqu'un ou quelque chose de (lui donner un caractère, une qualité en partage ; le pourvoir de qualités qui lui deviennent propres ; le pourvoir de qualités supposées ou imaginaires) ne s'emploie guère qu'à l'infinitif présent et aux temps composés.

doublon / doublons

1. un **doublon** : une monnaie d'or espagnole.
2. un **doublon** : l'erreur typographique consistant à imprimer deux fois une même lettre ou un même passage ; une répétition, un doublet ; une feuille de tôle pliée en deux ; une double bande de métal qu'on fait passer au laminoir pour obtenir des lames très minces.
2. nous **doublons** (doubler : multiplier ou être multiplié par deux ; recommencer ; dupliquer ; augmenter beaucoup ; mettre en double ; associer une chose à une autre dans une forme et une dimension égales, de manière à garnir, orner, renforcer ; constituer le double, la doublure ; remplacer un acteur dans un rôle ; dépasser en contournant ; dépasser un véhicule automobile en mouvement).

drag / drag-queen / drague, dragues, draguent / drague

1. un drag : une course simulant une chasse à courre, dans laquelle les cavaliers suivent un chef de file dont le cheval, pour figurer la bête traquée, traine, attaché à sa queue, un objet quelconque, par exemple une peau de renard, pour le faire reconnaitre ; un mail-coach dans lequel les dames suivaient ce genre de courses ; le nom anglais du frein qui se trouve sur certains moulinets de pêche.
2. une **drag-queen** : un travesti vêtu d'une manière recherchée et extravagante.
3. une **drague** : une nasse employée pour la pêche à la traine, dont l'embouchure possède à la partie inférieure une forte racloire destinée à arracher les coquillages se trouvant sur les fonds marins ou les rochers ; un câble lesté ou un grappin de fer qu'on promène au fond de l'eau pour en tirer les objets immergés ; un engin conçu et utilisé pour enlever à des fins de nettoyage et de curage ce qui se trouve au fond généralement de l'eau ; en médecine, une sorte de curette en mousse, généralement à longue tige, agissant d'avant en arrière, utilisée surtout pour l'évacuation des corps étrangers dans un conduit naturel.
je **drague**, tu dragues, il drague, ils draguent (draguer : racler, faire racler un sol ou un fond pour un usage déterminé ; nettoyer le fond d'une rivière, d'un bassin, d'un port au moyen d'une drague).
4. la **drague** : l'action de flâner à la recherche d'une aventure galante.
je **drague**, il drague, tu dragues, ils draguent (draguer : rôder à la recherche de ; entrer en relation, déambuler à la recherche d'une aventure galante).
5. une **drague** : une vente de plantes médicinales, d'orviétans, de remèdes plus ou moins charlatanesques ; le fonds de commerce ou l'état de saltimbanque ; l'attirail d'escamoteur ; le métier de banquiste.
un **drague** ou dragueur (3) : celui qui vend de la drague, des plantes médicinales.
un drague : un médecin.

dragon / draguons

1. un **dragon** : un monstre fabuleux qu'on représente généralement avec des griffes de lion, des ailes d'aigle et une queue de saurien ; une personne qui exerce une surveillance jalouse, farouche et vigilante ; une personne d'humeur acariâtre et vindicative.
2. un **dragon** : un soldat de cavalerie de ligne, qui servait à pied ou à cheval ; un soldat d'une unité motorisée ou blindée.
3. un **dragon** : une tache dans l'œil du cheval, qui annonce la cataracte ; une tache dans l'œil de l'homme ; un lézard ; un grain soudain et violent soufflant des montagnes vers la mer.
4. nous **draguons** (draguer).

draille / dry / traille

1. une **draille** : sur un navire , un cordage tendu, le long duquel peut glisser une voile d'étai, un foc ou une tente, au moyen d'anneaux, de bagues, etc. fixés sur la toile.
2. une **draille** : un chemin de transhumance pour les troupeaux ; un chemin emprunté par le bétail.
3. **dry** : sec, non sucré ou sans eau ajoutée.
4. une **traille** : un bac qui servait au passage de certaines rivières et qui se déplaçait, par la force du courant, au moyen d'une poulie mobile, le long d'un câble tendu d'une rive à l'autre ; la corde qui sert à guider le bac d'une rive à l'autre.

draine / draine, drainent, draines / drenne

1. une **draine** ou **drenne** : une variété de grive de grande taille, un oiseau.
2. une **draine** : une rengaine, une vieille chanson.

3. je **draine**, il draine, ils drainent, tu draines (drainer : débarrasser un terrain de son surplus d'eau ; favoriser l'écoulement des eaux, les collecter ; débarrasser une plaie, un organe, de collections liquides ; favoriser l'écoulement de collections liquides ; attirer, rassembler en ramenant à soi ou dans une direction).

driver

Prononciation différente : Il utilise un **driver** pour apprendre à mieux **driver**.

drop / drope, dropent, dropes / droppe, droppent, droppes

1. un **drop** : un engin de levage employé pour le chargement sur les navires, de marchandises arrivant par voie ferrée.
2. un **drop** ou *drop-goal* : au rugby, un coup de pied en demi-volée pour envoyer la balle par-dessus la barre des buts adverses.
un *drop shot* ou une balle brossée : au tennis, un coup consistant à lancer la balle d'une manière qui la force à infléchir fortement sa trajectoire.
3. je **drope**, il drope, ils dropent, tu dropes (droper : courir, marcher rapidement).
je **droppe**, il droppe, ils droppent, tu droppes (dropper une balle : au golf, la faire tomber par-dessus son épaule lorsqu'on la juge injouable).
je drope, il drope, ils dropent, tu dropes ; je droppe, il droppe, ils droppent, tu droppes (droper ou dropper : larguer, parachuter ; abandonner, négliger).

dross / drosse / drosse, drossent, drosses

1. un **dross** : le résidu provenant de la combustion de l'opium.
2. une **drosse** : sur les anciens navires, un cordage utilisé pour la manœuvre des voiles ; de nos jours, le système de transmission commandant la barre du gouvernail à partir de la roue ou du servomoteur.
je **drosse**, tu drosses, il drosse, ils drossent (drosser le navire : pour le vent et le courant, le dévier, le détourner de sa route, par opposition à porter).

du / dû, due, dues, dus, dut, dût

1. **du** pain, de la farine, des légumes
parler du temps, de la météo, des actualités.
2. **dû**, due, dues, dus ; je **dus**, il dut, qu'il dût (devoir : avoir à payer une somme ; avoir à fournir quelque chose ; être redevable de quelque chose).
un **dû** : ce qu'on doit à quelqu'un ; ce dont quelqu'un est tenu de s'acquitter ; ce qu'une personne est en droit de réclamer.
des dûs

duaux / duo

elle est duale, il est dual : est double avec un caractère de réciprocité ; est susceptible d'avoir des applications civiles et militaires ; en mathématiques, est lié(e) à un autre élément par une relation de correspondance réciproque,
elles sont duales, ils sont **duaux**
2. un **duo** : une composition musicale pour deux voix ou deux instruments ; un dialogue entre deux personnes, portant généralement sur des sujets qui les concernent intimement ; un ensemble de deux êtres étroitement liés ou de deux choses étroitement liées ; une cage de laminoir comportant deux cylindres tournant en sens opposés.

duplication / dupliquassions

1. une duplication : le fait de doubler et son résultat ; une malformation congénitale selon laquelle un organe, un viscère, une cavité, un conduit, un vaisseau,… est doublé ; l'anomalie génétique consistant en la présence, sur un chromosome, d'un fragment chromosomique surnuméraire d'ADN plus ou moins long, libre ou soudé ; un dédoublement d'un élément vivant ; la formation d'une nouvelle molécule par la réunion de deux molécules ou de deux radicaux ; un procédé permettant la reproduction d'un document en un certain nombre d'exemplaires par emploi d'un document reproducteur et d'un duplicateur.
2. que nous dupliquassions (dupliquer : répondre à la réplique du demandeur) (dupliquer : répéter ; faire le double d'un document ; établir un équipement en duplex).

dur, dure, dures, durs / dure, durent, dures

1. elle est **dure**, il est dur, elles sont dures, ils sont durs, durcir, une dureté.
2. elle **dure**, il dure, je dure, tu dures, ils durent (durer), une durée.

E

ébaubi / ébaubis, ébaubit, ébaubît / ébaudis, ébaudit, ébaudît

1. elle est ébaubie, il est **ébaubi** : est frappé(e) de surprise au point de bégayer, de ne plus pouvoir s'exprimer.
j'**ébaubis**, tu ébaubis, il ébaubit, qu'il ébaubît (ébaubir : rendre ébaubi ; surprendre).
2. j'**ébaudis**, tu ébaudis, il ébaudit, qu'il ébaudît (ébaudir : mettre en allégresse, divertir, égayer).
Ces deux paronymes ne sont pas très fréquents, ce qui explique peut-être que l’on emploie parfois l’un pour l’autre. Le premier est un dérivé de l’ancien français *baube*, lui-même issu du latin *balbus*, « bègue ». Il signifie « rendre muet de stupéfaction » et se rencontre aussi à la forme pronominale s’ébaubir, c’est-à-dire « s’étonner au plus haut point » : son participe passé ébaubi existe comme adjectif au sens de « stupéfait au point de perdre la parole ».
Ébaudir, lui, est tiré du germanique *balt*, « fier, plein d’ardeur, joyeux ». Il signifiait jadis « mettre en joie », mais il ne se rencontre plus aujourd’hui qu’à la forme pronominale s’ébaudir, parfois encore concurrencée par le tour plus ancien *s’esbaudir*, et signifie « se réjouir ».
En savoir plus : Académie française.

ébergement / hébergement

1. un **ébergement** : l'opération qui consiste à raviver les talus des berges lorsqu'on cure les cours d'eau.
2. un **hébergement** : un accueil, un logement provisoire.

éboulé, éboulement, ébouler / écroulé, écroulement, écrouler

1. une ruine éboulée, un mur **éboulé**
un **éboulement** : la chute de ce qui s'éboule ; un amas de matériaux éboulés.
ébouler : faire tomber par désagrégation, faire s'affaisser ; tomber en s'affaissant, en roulant.
s'ébouler : tomber en s'affaissant ; s'écrouler, s'effondrer.
2. elle est écroulée, il est **écroulé** : s'est écroulé(e) ; est tombé(e) en ruines ; est à terre après être tombé(e) ; est croulante ou croulant ; est anéantie, détruite ; est anéanti, détruit ; est avachi(e), prostré(e).
être écroulé de rire : être tordu de rire.
un **écroulement** : l'action de s'écrouler ; une chute bruyante ; l'amas de ce qui s'est écroulé ; un entassement confus d'objets ou de matériaux ; une destruction brutale et complète ; une chute brutale ; l'action de s'affaler lourdement.
faire **écrouler** quelque chose : le faire s'écrouler.
s'écrouler : tomber soudainement de toute sa masse en se brisant, souvent avec fracas ; tomber violemment, bruyamment ; être détruit, être réduit à néant ; s'affaisser brutalement sous le coup d'une défaillance physique ; se laisser tomber lourdement ; être accablé de, n'en pouvoir plus de.

ébrasement, ébraser / embrasement, embraser

1. un **ébrasement** ou une ébrasure : l'action d'ébraser ; un élargissement en ligne biaise des murs encadrant une baie et permettant aux battants de s'ouvrir plus facilement ou à la lumière de pénétrer plus largement.
ébraser une baie : en élargir l'encadrement en ligne biaise.
2. un **embrasement** : l'action d'embraser, de s'embraser ; le résultat de cette action ; une mise en feu ; une grande lumière, une illumination ; un éclairement général au moyen de gros feux de Bengale à la fin d'un feu d'artifice ; une agitation, une exaltation.
embraser : mettre en braise, mettre en feu ; rendre brulant ; rendre très lumineux, éclatant ; emplir d'une passion ardente, d'une grande exaltation.
s'embraser : prendre feu ; pour le visage, se colorer d'une vive rougeur.

ébrasure / embrassure / embrasure

1. un ébrasement ou une **ébrasure** : l'action d'ébraser ; un élargissement en ligne biaise des murs encadrant une baie et permettant aux battants de s'ouvrir plus facilement ou à la lumière de pénétrer plus largement.
2. une **embrassure** : une ceinture formée par une bande de fer, dont on entoure une poutre, une pièce de charpente, un tuyau de cheminée et qui l'embrasse.
3. une **embrasure** : une ouverture pratiquée dans un ouvrage pour pointer et tirer le canon et dont l'ébrasement est généralement extérieur, par opposition au créneau ; une ouverture pratiquée dans l'épaisseur d'un mur et permettant d'y placer une porte, une fenêtre ; un ébrasement, le biais donné à l'épaisseur du mur où est pratiquée l'ouverture ; tout espace ouvrant sur l'extérieur.

ecce homo / excès

1. un **ecce homo** : une représentation religieuse.
2. un **excès** : le fait, l'acte d'aller au-delà de ce qui est permis, convenable dans le cadre d'une réglementation ou au regard des normes de la morale, de l'esthétique ou des convenances sociales ; un acte de violence, de cruauté

; un type de comportement caractérisé par le dépassement de la mesure ; le fait que quelque chose est excessif ; le caractère excessif de ; un excédent, le fait qu'une quantité en dépasse une autre ; une différence en plus ; un volume ou une quantité de quelque chose se trouvant en surplus.

aichassiez, **échassiez, eschassiez** / **échassier**

ecstasy / ectasie / extasie

1. une **ecstasy** : une drogue.
2. une **ectasie** : une dilatation anormale d'un organe creux.
une ectasie ou ectase : un allongement d'une syllabe, en prosodie grecque.
3. j'**extasie**, tu extasies, il extasie, ils extasient (extasier : ravir en extase ; émerveiller).

éduque, éduquent, éduques / heiduque

1. j'**éduque**, il éduque, ils éduquent, tu éduques (éduquer : donner à quelqu'un, spécialement à un enfant ou à un adolescent, tous les soins nécessaires à la formation et à l'épanouissement de sa personnalité ; développer et former par un entrainement approprié ; élever ; développer les aptitudes et les capacités ; apprendre les usages.
2. un **heiduque** ou haïdouk, haïdouc,... : un membre d'une ancienne milice hongroise ; un bandit qui était d'origine hongroise ; un résistant contre l'occupant turc ; un domestique.

effort / éphore

1. un **effort** : une activité physique ou intellectuelle pour résister, atteindre un objectif, surmonter une difficulté ; une force mécanique ; la manifestation d'une force.
2. un **éphore** : chacun des cinq magistrats de Sparte qui étaient élus tous les ans et qui avaient des pouvoirs étendus, en particulier celui de police et de justice à l'égard de tous les citoyens, y compris des rois.

effusion / infusion

1. une **effusion** : une manifestation sincère d'un sentiment.
une effusion de sang : une action violente entrainant une blessure, une tuerie.
2. une **infusion** : l'action d'infuser une substance dans un liquide ; la boisson en résultant ; l'action de verser dans quelque chose ou de répandre sur quelque chose.

égalitaire / légalitaire

1. elle ou il est **égalitaire** : tend à donner à des personnes des droits, une valeur qui ne présentent pas de différence ; donne à des personnes ou à des valeurs des droits, une importance qui ne présentent pas de différence ; considère que les personnes ne présentent pas de différence de droits, de valeur.
2. elle ou il est **légalitaire** : tend vers la légalité ; pratique la légalité ou s'en inspire.

aiglefin / aigrefin / **églefin**

ai, aie, aies, ait, aient / ais / **eh** / **es, est** / **et** / haie / hais, hait / hé

aidèrent / **eider**

élan / éland / hélant

1. un **élan** : un mouvement pour se lancer ou pour lancer quelque chose ; un mouvement brusque, rapide, vers l'avant ; un mouvement intérieur suscité par un vif sentiment.
2. un **élan** : un grand cerf ; un orignal.
3. un **éland** : une antilope.
4. en **hélant** (héler : appeler d'une voix forte et à distance ; appeler par geste ou avec la voix ; appeler avec insistance).

allocation / allocution / **élocution**

émacie, émacient, émacies / hématie

1. j'**émacie**, tu émacies, il émacie, ils émacient (émacier : rendre très maigre).
2. une **hématie** : un globule rouge.

ambler / **emblée** / **embler**

embourre, embourrent, embourres / Hambourg

1. j'**embourre**, tu embourres, il embourre, ils embourrent (embourrer : garnir de bourre, de laine ou de crin ; embourrer un cadeau : l'emballer [Acadie]).
2. **Hambourg** : une ville et un land d'Allemagne.

ambrai, ambrais, ambrait, ambraient, ambré / **embraie, embraient, embraies**

ambrin / **embrun**

ambrions / **embryon**

embu / embue, embuent, embues

1. un mur **embu** : imbibé, imprégné d'eau
des yeux embus de larme
un tableau embu, une toile embue : qui est devenu mat ou devenue mate, terne, le support ayant absorbé l'huile ou l'essence.
un **embu** : l'aspect terne et mat d'un tableau ou de certaines de ses parties.
2. mettre de l'**embu** dans une couture, laisser plus de longueur au tissu pour permettre l'emboitement d'une partie ronde.
3. j'**embue**, il embue, ils embuent, tu embues (embuer : couvrir, envelopper de buée ; envelopper d'une substance vaporeuse, de brume ou de brouillard ; rendre confus, troubler ; voiler de larmes, notamment sous l'effet d'une émotion).

émender / émonder

1. **émender** un texte : le corriger, le rectifier ; corriger, réformer la décision d'un tribunal inférieur.
2. **émonder** un arbre ou un arbuste : le débarrasser des rameaux morts ou inutiles, des branches qui déséquilibrent la croissance, des plantes parasites.
émonder une pierre : la tailler.
émonder un aliment : en retirer l'enveloppe.
émonder : tondre, peler ; enlever, supprimer ; débarrasser du superflu, dépouiller.

émergent

Prononciation différente : Des pays **émergent** sur ce marché **émergent**.

aimai, aimaient, aimais, aimais, aimait, aimé, aimez / **émet, émets**

aimiez / **émier, émiez, émiiez**

éminent, immanent, imminent

Les adjectifs **éminent**, **imminent** et **immanent** peuvent prêter à confusion puisque leur prononciation se ressemble.
Éminent signifie « qui se distingue par son caractère remarquable, supérieur ». La valeur de cet adjectif est emphatique. Dans la même famille, on trouve le nom éminence, employé au figuré dans l'expression éminence grise qui signifie « conseiller influent ».
L'adjectif imminent signifie « qui va bientôt se produire ». Son sens est donc strictement temporel. À l'origine, cet adjectif ne pouvait être employé que lorsqu'on évoquait une menace ou un danger. Depuis le XIXe siècle, toutefois, cette particularité n'est plus essentielle.
Immanent appartient le plus souvent au vocabulaire de la philosophie. Contrairement à éminent et à imminent, qui viennent tous deux du latin *minere* qui signifiait « avancer, surplomber », immanent est issu du verbe latin *manere*, qui signifiait « rester ». Immanent signifie « qui est impliqué ou réside dans la nature d'un être, qui est intrinsèque ». Il s'oppose à transcendant, qui signifie plutôt « qui résulte d'une action extérieure ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française.

émir / émirent

1. un **émir** : un titre porté autrefois et actuellement par des personnages importants du monde musulman, turc et arabe ; un chef d'État d'un émirat.
2. ils **émirent** (émettre : produire en envoyant hors de soi ; faire sortir de soi un son, un cri ; produire une suite de sons articulés appartenant au langage ; exprimer, prononcer, proposer ; transmettre ou faire transmettre de l'information au moyen des ondes électromagnétiques ; diffuser des émissions ; produire un message selon un certain code ; mettre en circulation une valeur monétaire ou boursière).

émission / émissions

1. une **émission** : l'action d'émettre, de projeter au dehors ; une production de radiations, d'ondes, de sons ; une sortie de produits magmatiques ; un rejet dans l'environnement, à la suite d'activités humaines, de substances, préparations, organismes ou micro-organismes, interagissant avec d'autres milieux et/ou d'autres êtres vivants ; l'action de prononcer, de formuler ; l'action de transmettre au moyen d'ondes électromagnétiques ; la production d'un message selon un code spécifique ; une partie d'un programme radiodiffusé ou télévisé ; une mise en circulation de billets, d'effets financiers.
2. que nous **émissions** (émettre : produire en envoyant hors de soi ; faire sortir de soi un son, un cri ; produire une suite de sons articulés appartenant au langage ; exprimer, prononcer, proposer ; transmettre ou faire transmettre de l'information au moyen des ondes électromagnétiques ; diffuser des émissions ; produire un message selon un certain code ; mettre en circulation une valeur monétaire ou boursière).

aménager / **emménager**

amener / **emmener**

émotif / émotionnel

On confond parfois les adjectifs **émotif** et **émotionnel**, tous deux liés au substantif émotion.
L'adjectif émotif a deux sens. Il peut d'abord qualifier des troubles ou des comportements et signifier « relatif à l'émotion ». Il peut également signifier, lorsqu'on parle de personnes ou de tempéraments, « qui réagit aisément, intensément aux émotions ». Dans ce sens, émotif peut aussi être employé comme nom.
L'adjectif émotionnel, qu'on emploie notamment en psychologie et en psychiatrie, signifie « propre à l'émotion ». Il s'apparente donc au premier sens d'émotif. On doit toutefois éviter de l'employer dans d'autres sens, notamment au sens de « qui réagit aisément ou fortement aux émotions »; il s'agit alors d'un anglicisme sémantique. On lui préférera, selon le contexte, les adjectifs émotif, émouvant, facilement ému, passionné ou sensible.
Par ailleurs, le verbe émotionner, qu'on emploie avec le sens de « troubler par une émotion souvent passagère ou peu intense », doit être réservé à la langue familière. Dans le style soutenu, on lui préférera les verbes affecter, bouleverser, émouvoir, toucher ou troubler, selon le contexte.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

empâtement, empâter / empattement, empatter.

1. un **empâtement** : l'action d'empâter, de couvrir, d'enrober de pâte ou d'une substance analogue ; le résultat de cette action ; un amas quelconque recouvrant une chose ; l'application sur une toile d'épaisses couches de couleur successives pour mettre en évidence une partie du tableau ; une surcharge dans l'écriture ou dans l'exécution ; un embarras, un manque de netteté dans la voix ; un gonflement excessif et quasi pathologique de certaines parties du corps ou du corps entier.
empâter : couvrir, enduire de pâte ou d'une matière similaire ; rendre pâteux, plus épais ; alourdir, charger d'éléments inutiles ; poser des couches successives de peinture épaisse afin de mettre certaines parties en relief, jouer avec les ombres et les lumières, etc. ; en gravure, rendre l'effet de l'empâtement des couleurs par l'emploi de tailles et de pointes ; engraisser les volailles en les gavant de pâtée ; nourrir une personne bien et en quantité ; procurer une vie d'abondance et de confort, de coq en pâte.
2. un **empattement** : ce qui sert de patte, de pied, de base à quelque chose ; la largeur occupée par la base d'une pièce de machine ou d'un objet quelconque ; la distance qui sépare les essieux d'un véhicule.
empatter : étayer, fixer, maintenir, soutenir avec des pattes ; soutenir, renforcer au pied.

empathie / sympathie

On hésite parfois entre les noms **empathie** et **sympathie**. En effet, ces deux mots peuvent prêter à confusion puisqu'ils peuvent tous deux exprimer le fait de s'associer à l'état ou au comportement d'autrui.
Le nom sympathie vient du latin *sympathia*, lui-même dérivé du grec *sumpatheia*, formé de *sun* « avec, ensemble » et de *pathos* « ce qu'on ressent ». En français, sympathie peut avoir le sens de « relation qui existe entre des personnes qui ont des affinités », de « sentiment naturel de bienveillance qu'une personne peut ressentir pour une autre » et, par extension, de « disposition favorable à l'égard d'une idée ou d'une action ». Sympathie a également un sens plus près de celui de son étymon grec ; il peut exprimer le fait d'être spontanément empreint de compassion à l'égard de l'autre, et plus particulièrement de partager ses sentiments de tristesse lorsqu'il vit un événement malheureux.
Quant au nom empathie, dont la formation s'inspire du mot sympathie, il est formé de en-, qui signifie « dedans », et de *pathos*, « ce qu'on ressent ». On l'emploie principalement dans les domaines de la psychologie et de la philosophie, au sens de « faculté intuitive permettant de percevoir et de comprendre les sentiments d'autrui, de se mettre à la place de l'autre tout en conservant une certaine objectivité ».
En conclusion, l'empathie est la capacité de comprendre précisément les sentiments d'autrui tout en conservant une distance affective par rapport à l'autre, tandis que la sympathie suppose un partage de sentiments et l'établissement de liens affectifs.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

empire / empire, empirent, empires

1. un **empire** : une autorité souveraine, une domination absolue ; un État ou un ensemble d'États soumis à un empereur ; un ensemble d'États dépendant d'un gouvernement central ; un État puissant et son territoire ; un important groupe industriel, commercial ou financier.
2. j'**empire**, tu empires, il empire, ils empirent (empirer : devenir pire, s'aggraver ; rendre pire).

empire / emprise

Les noms empire et emprise se ressemblent phonétiquement, mais il n’y a qu’un seul contexte où l’on peut les employer tous les deux dans un sens semblable.
Le nom masculin empire désigne souvent une autorité souveraine. Il peut désigner un État puissant, généralement (mais pas nécessairement) dirigé par un empereur ; ou encore un ensemble de territoires ou d’États (des colonies, par exemple) relevant d’une même autorité. Empire peut également désigner un puissant groupe industriel, commercial ou financier établi dans plusieurs pays.
C’est dans ce sens qu’on emploie empire dans l’expression pas pour un empire, qui signifie « pour rien au monde ». On emploie aussi empire pour désigner le style décoratif qui a eu cours en France sous l’empire de Napoléon Ier.
On emploie également le nom empire dans un autre sens, celui d’« influence, ascendant », notamment dans l’expression sous l’empire de.
Le nom féminin emprise peut lui aussi être employé dans un sens semblable, celui d’« ascendant », de « domination », entre autres dans l’expression sous l’emprise de. Cet emploi d’emprise a déjà été critiqué, mais l’Académie l’a admis en 1932 et il est aujourd’hui considéré comme correct.
Emprise est aussi employé dans différents domaines avec des sens spécifiques. Par exemple, en droit, il exprime une action ayant pour but d’exproprier les propriétaires d’un bien immobilier afin d’y procéder à des travaux d’intérêt public ; en urbanisme, il désigne une portion de terrain réservée pour des travaux qui relèvent du domaine public.
En savoir plus : Office québécois de la langue française _ Parler français.

empirer / empyrée

1. j'**empirai**, ils empiraient, j'empirais, tu empirais, il empirait, empiré, vous empirez (empirer : devenir pire, s'aggraver ; rendre pire).
2. l'**empyrée** : en astronomie ancienne, la sphère céleste la plus élevée, contenant l'élément igné ; l'espace infini contenant les astres ; plus particulièrement la voute céleste visible d'un point quelconque de la terre, limitée par l'horizon ; un monde imaginaire, lieu de délices.
le ciel **empyrée** : l'espace céleste considéré selon certaines religions.

ampli / amplie, amplies, amplient / **empli, emplis, emplit, emplît**

apporter / **emporter**

empreins, empreint, empreinte, empreintes, empreints / emprunt, emprunte, empruntent, empruntes

1. **j'empreins**, tu empreins, il empreint, empreint(s), empreinte(s) (empreindre : marquer par pression une forme sur quelque chose ; marquer quelque chose de quelque chose).
elle est empreinte de, il est **empreint** de : est marqué(e) par ; porte l'empreinte de.
une **empreinte** : une marque, une forme laissée par la pression d'un corps sur une surface ; une marque propre à quelque chose.
2. un **emprunt** : l'action de recevoir à titre de prêt ; le fait de prendre quelque chose pour se l'approprier, pour l'utiliser ou l'imiter.
j'**emprunte**, tu empruntes, il emprunte, ils empruntent (emprunter : recevoir à titre de prêt ; recevoir, tenir de ; prendre quelque chose pour se l'approprier, pour l'utiliser ou pour l'imiter ; avoir recours à, utiliser occasionnellement).
Empreint est le participe passé du verbe empreindre. Il s’agit d’un mot littéraire qui signifie « marqué, qui porte l’empreinte de ». Des mots comme empreinte, empreindre, imprimer ou impression sont de la même famille.
Emprunt est un nom masculin qui désigne l’action d’obtenir un prêt. On l’utilise aussi, au figuré, pour désigner l’action d’emprunter à un auteur un thème, des expressions, des idées. Il peut enfin être utilisé pour désigner un mot puisé dans une autre langue. Quelques mots sont de la même famille : emprunté, emprunter et emprunteur.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Parler français.

enceigne, enceignent, enceignes / enseigne, enseignent, enseignes / enseigne

1. ils **enceignent**, que j'enceigne, que tu enceignes, qu'il enceigne, qu'ils enceignent (enceindre : entourer comme d'une ceinture ; contenir dans certaines limites ; limiter).

2. j'**enseigne**, il enseigne, ils enseignent, tu enseignes (enseigner : transmettre un savoir de type scolaire ou non scolaire ; exercer le métier d'enseignant ; faire acquérir une connaissance, une pratique).
3. une **enseigne** : une marque distinctive, un emblème, un panneau d'un commerçant ou d'un artisan, un drapeau, un étendard, un officier de marine.

enceignaient,... / enseignai,...

1. ils **enceignaient**, j'enceignais, tu enceignais, il enceignait, vous enceignez, vous enceigniez ; nous enceignons, nous enceignions ; en enceignant (enceindre : entourer comme d'une ceinture ; contenir dans certaines limites ; limiter).
2. j'**enseignai**, ils enseignaient, j'enseignais, tu enseignais, il enseignait, enseigné(e)(es)(es), vous enseignez, vous enseigniez ; nous enseignons, nous enseignions ; en enseignant (enseigner : transmettre un savoir de type scolaire ou non scolaire ; exercer le métier d'enseignant ; faire acquérir une connaissance, une pratique).

déclencher / **enclencher**

enclore / inclure

1. **enclore** : entourer un lieu de barrières, de murs, de manière à en défendre l'accès ; entourer d'une clôture ; constituer la clôture de quelque chose ; entourer, environner de toutes parts ; enfermer un lieu dans un ensemble clos, enclaver ; renfermer, comprendre.
2. **inclure** : mettre quelque chose dans autre chose qui le contient ; insérer dans un ensemble, dans un groupe ; contenir, renfermer en soi, impliquer comme conséquence.

encolèrent / encollèrent

1. ils **encolèrent** (encolérer quelqu'un : le mettre en colère).
2. ils **encollèrent** (encoller : appliquer, étendre sur quelque chose un apprêt de colle ou de gomme.

encorner / encornet

1. j'**encornai**, ils encornaient, j'encornais, tu encornais, il encornait, encorné(e)(es)(s), vous encornez (encorner : blesser à coups de corne ; cocufier) .
2. un **encornet** : le calmar, considéré en tant que comestible ou comme appât pour la pêche.

ancrage, ancre, ancré, ancrer / **encrage, encre, encré, encrer, encrier**

ancrasse / **encrasse**

enduire / induire

1. **enduire** : en fauconnerie, digérer.
2. **enduire** de : couvrir une surface d'un enduit, d'une matière molle qui forme enduit, qui imprègne, protège, garnit.
enduire quelque chose : être étendu sur, imprégner, recouvrir.
3. **induire** : tirer une conséquence par induction, en généralisant ; conclure ; produire un phénomène d'induction, les effets de l'induction ; influencer ou provoquer un effet, une conséquence ; déterminer l'induction ; inciter, amener ou tâcher d'amener à quelque chose.
induire en erreur (parfois déformé par plaisanterie : enduire en erreur).

ainé, aîné / **Énée** / **es né, est né** / henné

énergique / énergétique / énergisant

Les adjectifs **énergique, énergétique et énergisant** sont tous associés au concept d'« énergie », mais ils ne sont pas synonymes pour autant. Ils signifient respectivement « qui a de l'énergie », « qui a rapport à l'énergie » et « qui donne de l'énergie ».
L'adjectif énergique est dérivé du nom énergie, qui vient du latin energia, lui-même emprunté au grec energeia. Il est attesté en français depuis la fin du XVIe siècle. Il peut vouloir dire « qui a de la puissance, de la force physique », en parlant d'une personne. Il signifie également « qui déborde d'énergie », en parlant d'une personne, de ses comportements ou de ses réalisations. Enfin, en parlant d'une réalité inanimée concrète ou abstraite, énergique peut signifier « qui agit avec force, qui est efficace ».
L'adjectif énergétique, apparu en français à la fin du XIXe siècle, vient quant à lui de l'anglais energetic, du grec energêtikos. Cet adjectif est lié au concept scientifique d'« énergie ». Il signifie « qui a rapport à l'énergie et à sa mesure » et, plus particulièrement, « qui concerne, qui fournit l'énergie nécessaire à l'organisme vivant ».
Enfin, l'adjectif énergisant, attesté au milieu du XXe siècle, a été adopté sous l'influence de l'anglais *energizing*. Sa forme est toutefois conforme au modèle de formation d'autres adjectifs français, comme tranquillisant,

dynamisant, cicatrisant, etc. Énergisant est employé pour parler d’un médicament, d’une substance, d’un produit qui donne de l’énergie, qui tonifie et qui stimule l’activité psychique.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

en fait / en fête / enfaite, enfaîte, enfaites, enfaîtes, enfaitent, enfaîtent

1. **en fait**, de fait, par le fait : en réalité, effectivement, véritablement.
en fait de : en ce qui concerne, en matière de.
2. (être) **en fête** : se livrer à des réjouissances.
une ville en fête
3. j'**enfaite**, il enfaite, tu enfaites, ils enfaitent, *anciennement* : j'**enfaîte**, il enfaîte, tu enfaîtes, ils enfaîtent (enfaiter, *anciennement* : enfaîter : couvrir un toit d'un enfaitement, d'enfaiteaux).

enfantin / infantile

Les adjectifs **enfantin** et **infantile** sont apparus l’un et l’autre à la charnière des douzième et treizième siècles. Le premier est dérivé d’enfant et le second est emprunté du latin tardif *infantilis*, « d’enfant, enfantin ». Longtemps les deux termes ont été synonymes, puis infantile est passé dans des registres spécialisés, en particulier celui de la médecine, où l’on parle de maladies infantiles, de mortalité infantile ou celui de la puériculture, où il est question de lait infantile. Enfantin, lui, appartient à une langue plus courante et qualifie ce qui appartient au monde de l’enfance, parfois avec une teinte de nostalgie, comme dans *Moesta et Errabunda*, où Baudelaire évoque le vert paradis des amours enfantines ; il s’emploie aussi pour qualifier, souvent avec exagération, ce qui n’offre guère de difficultés et qui est à la portée des enfants : *Un problème d’une simplicité enfantine*. En dehors des quelques cas où l’on peut employer l’un ou l’autre de ces adjectifs, comme dans un comportement enfantin ou un comportement infantile (où, notons-le infantile a plus qu’enfantin une valeur péjorative), il convient de choisir avec discernement l’adjectif adéquat. Académie française.

enfer / enferre, enferrent, enferres

1. un **enfer** : dans l'Antiquité, le lieu souterrain où séjournent les morts ; dans l'Ancien Testament, le séjour des morts (avant la rédemption du Christ) ; dans le Nouveau Testament, le lieu où les damnés subissent le châtiment éternel ; le mal absolu, métaphysique (qui émane des puissances infernales) ; les tourments subis en enfer.
2. j'**enferre**, il enferre, ils enferrent, tu enferres (enferrer : percer ou transpercer quelqu'un (plus rarement un animal) avec le fer d'une arme blanche).

s'enfouir / s'enfuir

1. **s'enfouir** : s'enfoncer dans un trou que l'on creuse dans la terre ou le sable ; s'enfoncer dans ou sous quelque chose ; se réfugier dans un endroit reculé ou dans une activité absorbante.
2. **s'enfuir** : s'éloigner d'un lieu en fuyant, prendre la fuite d'un mouvement généralement rapide ; s'éloigner, disparaitre rapidement ; passer, s'écouler rapidement. .

enliasse, enliassent, enliasses, enliassiez, enliassions

1. j'**enliasse**, il enliasse, ils enliassent, tu enliasses ; vous enliassiez, nous enliassions (enliasser : mettre en liasses).
2. que j'**enliasse**, qu'il enliasse, qu'ils enliassent, que tu enliasses, que vous enliassiez, que nous enliassions (enlier des matériaux de construction : les disposer alternativement dans le sens de leur longueur et dans le sens de leur largeur).

aligner / **enligner**

enluminer / illuminer

1. **enluminer** : orner d'enluminures ; colorer vivement.
2. **illuminer** : éclairer vivement ; donner une clarté comparable à celle d'une vive lumière ; éclairer par des dispositifs en grand nombre.

ancillaire / **ensilèrent**

entame / entame, entament, entames / entâmes / hantâmes

1. une **entame** : l'action d'entamer ; l'action d'attaquer, de creuser quelque chose ; l'action de commencer quelque chose ; la première part, la première tranche, le premier morceau coupé de quelque chose qui se mange.
j'**entame**, il entame, ils entament, tu entames (entamer la peau, la chair, une partie du corps : la couper en faisant une incision ; entamer quelque chose : enlever une partie en coupant ; diminuer en utilisant une partie,

en faisant disparaitre une partie ; commencer à manger, à boire ; couper, pénétrer, attaquer ; commencer à parcourir ; réduire les réactions, les résistances, commencer à convaincre ; commencer, engager).
2. nous **entâmes** (enter : procéder à une ente ; greffer ; emboiter deux pièces de bois bout à bout).
3. nous **hantâmes** (hanter : occuper de sa présence un lieu fréquenté ou désert ; fréquenter assidument ; occuper de façon obsédante la pensée, l'esprit, l'imagination, un moment de la vie de quelqu'un).

antan / **entant** / **en temps** / **entend, entends** / hantant

entasse, entassent, entasses,... / hantasse, hantassent, hantasse,...

1. que j'**entasse**, que tu entasses, qu'ils entassent ; que nous entassions ; que vous entassiez (enter : procéder à une ente ; greffer ; emboiter deux pièces de bois bout à bout).
2. j'**entasse**, il entasse, tu entasses, ils entassent ; nous entassions ; vous entassiez (entasser : mettre en tas ; serrer ; accumuler).
3. que je **hantasse**, que tu hantasses, qu'ils hantassent ; que nous hantassions ; que vous hantassiez (hanter : occuper de sa présence un lieu fréquenté ou désert ; fréquenter assidument ; occuper de façon obsédante la pensée, l'esprit, l'imagination, un moment de la vie de quelqu'un).

ante / **ente** / **ente, entent, entes** / hante, hantent, hantes

anthère / **entèrent** / **enterre, enterrent, enterres** / **en terre** / hantèrent

en-tête, entête / entête, entêtent, entêtes

1. un **en-tête** ou **entête** : une courte formule imprimée ou gravée en tête d'une lettre, d'un document commercial ou administratif et qui donne divers renseignements sur la nature de son expéditeur ; une préface, un préambule.
2. j'**entête**, il entête, ils entêtent, tu entêtes (entêter : monter à la tête, troubler l'esprit ; enivrer, exalter, tourner la tête).

anthèse / **enthèse**

entier / entiez / hantiez

1. elle est entière, il est **entier** : dont aucune partie n'est retranchée ou supprimée ; n'est pas privé d'une de ses composantes, n'est pas mutilé(e), n'est pas châtré(e) ; dont tous les membres de la collectivité sont concernés, participent à une action ; est considéré(e) dans la totalité de son développement, de son extension ; est complète ou complet, occupe la totalité disponible d'un espace ; est poussé(e) jusqu'au terme de ses possibilités ; ne subit aucune diminution, altération ou restriction ; reste totalement inébranlable, n'admet aucune nuance, aucun compromis.
2. vous **entiez** (enter : procéder à une ente ; greffer ; emboiter deux pièces de bois bout à bout).
3. vous **hantiez** (hanter : occuper de sa présence un lieu fréquenté ou désert ; fréquenter assidument ; occuper de façon obsédante la pensée, l'esprit, l'imagination, un moment de la vie de quelqu'un).

entour / entoure, entourent, entoures

1. un **entour** : ce qui est autour de quelque chose.
à l'entour de ou alentour de : tout autour de.
2. j'**entoure**, tu entoures, il entoure, ils entourent (entourer : disposer ou être disposé autour ; se tenir autour ; tenir compagnie ; soutenir, aider quelqu'un).

entrai, entraient, entrais, entrait, entré, entrez / entrait / entrée

1. **j'entrai**, ils entraient, j'entrais, tu entrais, il entrait, entré(e)(es)(s), vous entrez (entrer : passer de l'extérieur à l'intérieur ; devenir, être admis comme membre d'une institution, d'une communauté ; s'engager dans un état, une activité ; donner son adhésion aux idées de quelqu'un, sympathiser avec quelqu'un ; pénétrer comme par force, s'engager en forçant des obstacles ; intervenir dans, jouer un rôle dans.
2. un **entrait** : la poutre horizontale d'une charpente qui forme la base de la ferme de comble et qui empêche l'écartement des arbalétriers.
3. une **entrée** : l'action d'entrer, de passer de l'extérieur à l'intérieur ; une possibilité d'accès à un spectacle, à une institution, à une fonction, etc. ; le début, le commencement d'une activité ; le début d'une période ; une chose annonçant le début d'une action ; un lieu, une ouverture par où l'on entre ; ce par quoi on accède à une donnée, une information.

andrène / anthrène / **entraine, entraîne**

anthrax / **entraxe, entr'axe**

antre / **entre** / **entre, entres, entrent**

s'entremet, m'entremets, t'entremets / entremets

1. il **s'entremet**, je m'entremets, tu t'entremets (s'entremettre : servir d'intermédiaire entre deux personnes, deux parties ; intervenir activement).
2. un **entremets** : un plat sucré servi après le fromage et avant le dessert proprement dit.

entrevoie / entrevoie, entrevoient, entrevoies, entrevois, entrevoit

1. une **entrevoie** : l'espace entre deux voies de chemin de fer.
2. j'**entrevois**, tu entrevois, il entrevoit, que j'entrevoie, qu'il entrevoie, qu'ils entrevoient, que tu entrevoies (entrevoir : voir à demi, confusément, comme à travers un écran ; apercevoir ; deviner, pressentir).

anucléé / **énucléer**

Anvers / **envers**

envi / en vie / envie / envie, envient, envies / en vis, en vit

1. à l'**envi** : en rivalisant, avec émulation, à qui mieux mieux.
voir : Office québécois de la langue française ; Parler français.
2. être **en vie**, ne pas être mort.
3. une **envie** : un besoin, un désir plus ou moins violent ; un désir de ce qu'un autre possède ; une tache de vin, une tache de naissance sur l'épiderme d'un nouveau-né [On estimait que la cause venait d'une envie qu'aurait eue la mère pendant sa grossesse.] ; un petit filet de peau à la racine des ongles.
4. j'**envie**, tu envies, il envie, ils envient (envier : éprouver de l'envie, du désir ; avoir envie de ; désirer posséder ; être envieux de quelqu'un soit par estime ou admiration, soit par désir de jouir pour soi-même de biens de même nature ; éprouver du mécontentement, de l'amertume en considérant les biens, la supériorité, la réussite ou le bonheur d'autrui).
5. j'**en vis**, tu en vis, elle en vit (vivre de cela).
6. j'**en vis**, tu en vis, elle en vit (en voir).

envierons, envieront / environ, environs

1. nous **envierons**, ils envieront (envier : éprouver de l'envie, du désir ; avoir envie de ; désirer posséder ; être envieux de quelqu'un soit par estime ou admiration, soit par désir de jouir pour soi-même de biens de même nature ; éprouver du mécontentement, de l'amertume en considérant les biens, la supériorité, la réussite ou le bonheur d'autrui).
2. **environ** : à peu près.
les **environs** : les alentours.
aux environs (de) : à proximité (de) ; dans un espace situé autour.
aux environs de : proche de.

éon / Éon

1. un **éon** : en philosophie, la puissance spirituelle émanant d'un principe suprême et caractéristique des gnoses néoplatoniciennes.
2. le chevalier d'**Éon**.

épair / épeire

1. un **épair** : un aspect du papier observable par transparence.
2. une **épeire** : une araignée commune.

épais / épée

1. elle est épaisse, il est **épais** : est relativement importante, est relativement important quant à l'épaisseur ; a des proportions importantes, un aspect massif ; manque de finesse, de délicatesse, de grâce ; est constitué(e) d'éléments nombreux et rapprochés les uns des autres ; est faite, est fait d'une matière serrée, compacte, ayant une forte cohésion ou une forte concentration ; a une apparence compacte, est impénétrable à la vue ; manque de finesse, de pénétration, de subtilité ; manque d'aisance, d'élégance, de raffinement.
2. une **épée** : une arme formée d'une lame emmanchée dans une poignée avec une garde ; celle, celui qui la manie.

épanchement, épancher / étanchement, étancher

1. un **épanchement** : l'action d'épancher un liquide ; le fait de s'épancher, de couler ; une collection liquide ou gazeuse dans un endroit inhabituel du corps ; une émission de matières volcaniques ; le résultat de cette émission ; le fait de donner libre cours à ses sentiments les plus intimes, de se confier en toute liberté et sincérité.
épancher : faire couler, (dé)verser ; répandre de la lave ; répandre généreusement ; donner libre cours à un sentiment, le confier en toute liberté et sincérité.
2. un **étanchement** : l'action d'étancher la soif, de l'apaiser ; l'arrêt d'un écoulement.
étancher : arrêter l'écoulement (d'un liquide).
étancher les larmes : les faire cesser.
étancher la soif : l'apaiser en buvant.
3. On a lu **étancher** pour étanchéifier ou étanchéiser.

épandîmes / épendyme

1. nous **épandîmes** (épandre : verser sur une certaine étendue ; déverser, éparpiller sur une certaine étendue sur le sol en dispersant uniformément ; manifester en abondance ; prodiguer, répandre).
2. un **épendyme** : l'épithélium cilié qui tapisse le canal central de la moelle spinale et les parois des ventricules cérébraux.

épar, épart / épars

1. un **épar** : toute pièce de bois utilisée pour maintenir l'écartement entre deux autres pièces ; une barre utilisée pour fermer une porte.
On a lu aussi un épart.
2. elle est éparse, il est **épars** : est dispersé(e) çà et là, jeté(e) au hasard ; est dispersé(e) dans l'air ; est répandu(e) sur une certaine étendue ; est distribué(e) irrégulièrement, en divers lieux ; se disperse sur divers objets, dans différentes directions ; est difficile à cerner, est diffuse ou diffus.

éperlan / éperlant

1. un **éperlan** : un poisson marin.
2. en **éperlant** (éperler : faire entendre une suite de sons, en les détachant un à un).

épi / épie, épies, épient

1. un **épi** ; le type d'inflorescence indéfinie, dans lequel les fleurs sont sessiles, ou presque sessiles, sur un axe simple ; la partie terminale de la tige de certaines graminées formée par la réunion des graines et que l'on coupe pour récolter le grain ; un type d'ornement en forme d'épi ; ce qui est disposé ainsi ; un ouvrage en bois, en pierres, en béton construit perpendiculairement au littoral, pour limiter le déplacement des sédiments, voire permettre leur capture, et de ce fait atténuer l'érosion et le dégraissement des plages.
2. j'**épie**, tu épies, il épie, ils épient (épier : monter en épi ; laisser apparaitre l'épi) (épier : observer attentivement et à son insu quelqu'un, ses faits et gestes ; observer attentivement, avec insistance ; écouter avec attention ; être aux aguets, à l'affut ; attendre quelque chose, en observant attentivement, pour en profiter).

épiaire / épièrent / épierre, épierrent, épierres

1. une **épiaire** : une plante dont l'inflorescence a l'aspect d'un épi.
2. ils **épièrent** (épier : monter en épi ; laisser apparaitre l'épi) (épier : observer attentivement et à son insu quelqu'un, ses faits et gestes ; observer attentivement, avec insistance ; écouter avec attention ; être aux aguets, à l'affut ; attendre quelque chose, en observant attentivement, pour en profiter).
3. j'**épierre**, il épierre, ils épierrent, tu épierres (épierrer : débarrasser un terrain des pierres qui en rendent la culture difficile ; enrichir un minerai par épierrage ; adoucir une peau).

porc-épic / épique

1. un **porc-épic** : un mammifère ; un poisson ; une personne irritable.
2. elle ou il est **épique** : concerne l'épopée ; est naturellement porté(e) à composer des épopées ou à adopter le ton de l'épopée ; appartient à l'épopée ; est propre à l'épopée ; est caractéristique de l'épopée ; mériterait de figurer dans une épopée ; est extraordinaire, mémorable.
l'épique : le caractère de ce qui appartient à l'épopée.
une ou un (poète) épique : une autrice, un auteur d'épopées.

épicer / épisser

1. **épicer** : assaisonner avec des épices ; ajouter du piquant à un sentiment, une situation ; parsemer de traits égrillards ses propos.
2. **épisser** un cordage, épisser une manœuvre : relier un bout de cordage à un autre en entrelaçant les torons. épisser des conducteurs électriques, épisser des câbles métalliques : les réunir en entrelaçant leurs extrémités.

épiiez / épillet

1. vous **épiiez** (épier : monter en épi ; laisser apparaitre l'épi) (épier : observer attentivement et à son insu quelqu'un, ses faits et gestes ; observer attentivement, avec insistance ; écouter avec attention ; être aux aguets, à l'affut ; attendre quelque chose, en observant attentivement, pour en profiter).
2. un **épillet** : un élément de l'épi ou de la panicule des graminées formé d'une ou plusieurs fleurs comprises entre deux bractées dites glumes.

épinaie / Épinay

1. une **épinaie** : un lieu où poussent des plantes épineuses.
2. **Épinay-sur-Seine**, **Épinay-sur-Oise** : des communes françaises.

dépouillage, dépouiller / **épouillage, épouiller**

air / aire / aire, airent, aires / **ère** / **erre** / **erre, errent, erres** / **ers** / haire / hère / R

éréthisme / éristique / hérétique

1. un **éréthisme** : un excès d'activité de certains organes ; une excitation anormale.
2. **éristique** : relative ou relatif à la controverse.
3. **hérétique** : qui soutient une opinion ou une doctrine contraire à celle de l'Église ou aux idées reçues.

corrasion / corroder, corrosif, corrosion / **éroder, érosif, érosion**

airons / **errons** / héron

éruption / irruption

La prononciation ressemblante des mots **éruption** et **irruption** et le fait que ces deux mots comportent dans leur signification l'idée d'un fait violent et soudain, font que l'on peut souvent les confondre.
Éruption vient du latin *erumpere*, qui signifie « faire sortir violemment », et désigne notamment la projection soudaine de matières volcaniques ou l'apparition de lésions sur la peau. Au figuré, il a le sens d'« explosion soudaine d'une émotion » ainsi que plusieurs autres qui ont en commun l'idée de sortie soudaine. Cette idée de « sortie » est liée à l'origine latine du mot, le e initial de *erumpere* étant une forme de l'élément *ex-* qui signifie « hors de, extérieur ».
Irruption vient du latin *irrumpere*, qui signifie « se précipiter dans », et désigne la pénétration brusque et soudaine d'un groupe ennemi dans un pays ainsi que l'entrée brusque et soudaine d'une ou plusieurs personnes dans un lieu, d'où la locution *faire irruption*. Au figuré, le nom a le sens de « pénétration d'idées ou de sentiments dans la vie d'une personne », ou d'« introduction d'un nouvel élément dans un domaine » ainsi que plusieurs autres qui ont en commun l'idée d'entrée soudaine. Cette idée d'« entrée » est liée à l'origine latine du mot, le *ir-* initial de *irrumpere* étant une forme de l'élément *in-* qui signifie « dans, intérieur ». En savoir plus : Office québécois de la langue française : Parler français.

Les noms éruption et irruption sont des paronymes ; ils appartiennent à la même famille et remontent au verbe latin *rumpere*, « briser, rompre ». L'un et l'autre supposent un déplacement violent, mais le nom éruption signale un déplacement qui s'effectue de l'intérieur vers l'extérieur, et irruption un déplacement en sens inverse. On parle ainsi d'une éruption volcanique ou d'une éruption de pustules, mais de l'irruption de la foule dans le stade. On veillera donc bien, en se rappelant que le premier est bâti à l'aide de la préposition latine *ex*, « de, hors de », et le second à l'aide de *in*, « dans, vers », à ne pas confondre ces deux termes. En savoir plus : Académie française.

erse / herse / herse, hersent, herses

1. une **erse** : un anneau de cordage.
2. une poésie **erse** : relative à la Haute-Écosse.
l'erse ou le dialecte erse, la langue erse : le dialecte celtique parlé en Haute-Écosse.
3. une **herse** : un instrument agricole pour briser les mottes et enfouir les semences ; une grille à l'entrée d'un château fort ; une épure d'un comble architectural ; un chandelier, un appareil d'éclairage.
je **herse**, tu herses, il herse, ils hersent (herser : passer la herse sur un sol).

escampette / escopette

1. une **escampette** : une fuite.
prendre la poudre d'escampette : s'enfuir.
2. une **escopette** : une ancienne arme à feu.

eschatologie, eschatologique / scatologie, scatologique

1. une **eschatologie** : une doctrine relative au jugement dernier et au salut assigné aux fins dernières de l'homme, de l'histoire et du monde ; des considérations relatives à l'au-delà de la situation actuelle de l'humanité.
elle ou il est **eschatologique** : a rapport aux fins dernières de l'homme ; a rapport à un au-delà de l'histoire.
2. une **scatologie** : un ensemble d'écrits ou de propos grossiers qui traitent des excréments ; la caractéristique de tels écrits, de tels propos.
elle ou il est **scatologique** : a trait à la scatologie ; a rapport aux excréments.

escourgeon / esturgeon

1. un **escourgeon** : une orge hâtive, que l'on sème en automne.
On a lu aussi un écourgeon.
2. un **esturgeon** : un poisson de mer qui remonte les fleuves au printemps.

esquif / skiff

1. un **esquif** : une petite embarcation.
le noir esquif : la barque de Charon, nocher des Enfers dans la mythologie gréco-latine.
2. un **skiff** : un canot très long, plat et effilé, à un seul rameur ; une compétition pratiquée avec ce bateau.

esquisser / esquiver

Les verbes **esquisser** et **esquiver** se ressemblent à l’oral, mais ils n’ont pas du tout les mêmes sens.
Le verbe esquisser signifie d’abord « faire l’ébauche d’un dessin, d’une peinture, d’une sculpture ». Il peut également avoir le sens de « définir le plan, les bases d’une œuvre littéraire ou musicale »; « décrire sommairement »; et « commencer à faire ».
On peut employer le nom esquisse dans tous les sens correspondant à ceux du verbe esquisser.
Le verbe esquiver, quant à lui, a des sens bien différents. Il signifie « éviter adroitement »; « se soustraire à »; et, à la forme pronominale, « se retirer discrètement, en évitant d’être vu ».
Le nom esquive désigne l’action d’éviter un coup ou une attaque ou encore le fait de se soustraire à une difficulté.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

essaim / naissain

1. un **essaim** : un groupe d'abeilles qui quittent la ruche mère lorsque celle-ci est surpeuplée pour aller s'établir ailleurs et former une colonie nouvelle ; une colonie d'insectes qui vivent en commun et travaillent collectivement ; un groupe nombreux d'insectes quelconques ou d'animaux de petite taille ; un groupe nombreux de personnes qui se déplacent ou s'agitent ; une grande quantité de choses abstraites ou concrètes.
2. un **naissain** : un ensemble de jeunes mollusques à l'état larvaire ou embryonnaire.

ace / ès qualités / **esse** / **est-ce** / S

est / este / este, estent, estes

1. l'**est** : le point cardinal correspondant au lever du soleil ; la direction, la partie du monde correspondante, située à droite quand on regarde le nord, par rapport à un point donné.
l'**Est** : la partie de la France située à l'est et plus particulièrement ensemble formé par la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté ; l'ancien ensemble formé par les pays communistes d'Europe situés à l'est de ce continent et par l'U.R.S.S., par opposition à l'Ouest, bloc capitaliste comprenant les pays d'Europe occidentale et les États-Unis.
2. elle est estonienne, il est estonien ou **este** : est de l'Estonie.
3. j'**este**, il este, ils estent, tu estes (ester en justice : être demandeur ou défendeur).

Prononciation différente : Il **est** à l'**est**.

estacade / estocade / estocade, estocadent, estocades

1. une **estacade** : une construction à claire-voie, faite d'un assemblage de madriers disposés sur une rivière ; une barrière flottante établie à l'entrée d'un port pour le protéger (des navires ennemis) ; une jetée à claire-voie ;

une plate-forme en charpente destinée à faciliter le chargement du charbon ; un pont de chemin de fer construit sur pilotis de bois.
2. une **estocade** : un coup porté avec la pointe d'une épée.
j'**estocade**, tu estocades, il estocade, ils estocadent (estocader : porter des estocades).

estampage, estampe, estamper / estompage, estompe, estomper / étampage, étampe, étamper

1. un **estampage** : l'action d'estamper ; le résultat de cette action ; un objet estampé ; un procédé par lequel on prend une empreinte à l'aide d'un papier spécial.
une **estampe** : un outil, une machine-outil servant à estamper et utilisés dans différents métiers ; une image sur papier ou vélin obtenue par l'impression d'une plaque de cuivre ou de bois gravée en taille douce et imprégnée d'encre spéciale ; une gravure, toute espèce d'image obtenue par un procédé d'impression ; une image destinée à illustrer un texte.
estamper : donner à une plaque de métal, à une pièce de cuir, à une feuille de papier, etc., une marque, une empreinte en relief ou en creux, ou un galbe par la pression d'un outil gravé ou d'une matrice.
estamper le client : le tromper un client sur la qualité de la marchandise, le faire payer trop cher.
2. un **estompage** : l'action d'estomper ; le résultat de cette action.
une **estompe** : un morceau de peau ou de papier roulé en cylindre et terminé en pointe qui sert à étendre le crayon ou le pastel sur un dessin pour l'estomper ; un dessin exécuté à l'estompe ; une houppette servant à étendre les fards ; un maquillage ainsi obtenu ; une ombre légère.
estomper : rendre moins intense la valeur d'un trait ou d'une masse colorée en étendant le crayon ou le pastel au moyen de techniques diverses ; exprimer de façon atténuée ; rendre flou, indistinct ; voiler d'une ombre légère ; rendre imprécis ; atténuer.
3. un **étampage** : l'action d'étamper.
une **étampe** : un outil servant à étamper dans différents métiers ; une pièce de fer ou d'acier, matrice servant à produire des empreintes sur les métaux ou à les façonner à l'aide d'une forte pression ; un ornement obtenu par ce procédé ; un outil servant à rectifier une pièce de forge dont il présente la forme en creux ; un instrument permettant de percer les trous du fer à cheval.
étamper : modeler, façonner à l'aide d'une étampe ; rectifier une pièce à la forge à l'aide d'étampes ; imprimer en relief des moulures sur le fer chauffé.

ester / estèrent / Esther

1. ils **estèrent** (ester en justice : être demandeur ou défendeur).
2. un **ester** : un composé formé par la condensation d'un acide et d'un alcool avec élimination d'une molécule d'eau.
3. **Esther** : un prénom.

Prononciation différente : Il va **ester** sur les conséquences de l'utilisation de cet **ester**.

êta / état / État

1. un **êta** : la septième lettre de l'alphabet grec.
2. un **état** : la manière d'être (soit stable, soit sujette à des variations) d'une personne ou d'une chose ; la situation d'une personne du point de vue de l'ordre social ; la forme particulière d'un gouvernement ; la nature d'un régime politique.
l'état civil
3. un **État** : une nation (ou un groupe de nations) dotée d'un gouvernement (ou d'une autorité politique souveraine) reconnu par la communauté internationale.
l'État : l'autorité politique souveraine, civile, militaire ou éventuellement religieuse, considérée comme une personne juridique et morale, à laquelle est soumise un groupement humain, vivant sur un territoire donné ; l'Administration suprême de l'État ; l'ensemble des pouvoirs publics.

étai / étaie, étaient, étaies / étaient, étais, était, été / été

1. un **étai** : un gros cordage ou câble métallique servant à soutenir un mât de navire du côté de l'avant et l'empêchant de se renverser vers l'arrière.
2. un **étai** : une grosse pièce de charpente en bois ou en métal dressée obliquement ou verticalement pour servir provisoirement d'appui, de support à une construction ou une partie de construction (mur, voute, toit, etc.) ; tout ce qui sert de support, de point d'appui pour assurer l'équilibre de quelque chose ; une aide, un appui, un soutien (d'ordre matériel, moral, affectif ou spirituel, etc.).
j'**étaie**, il étaie, ils étaient, tu étaies (étayer : soutenir provisoirement avec un étai, des étais ; soutenir, mettre un support, un appui ; renforcer un raisonnement à l'aide d'arguments.)
3. ils **étaient**, j'étais, tu étais, il était, j'ai **été**, tu as été, il a été, nous avons été, vous avez été, ils ont été ; j'avais été ; j'aurai été ; j'aurais été ; j'eus été ; que j'eusse été ; avoir été (être : exister ; avoir l'apparence, se porter, se sentir ; se situer, se trouver, avoir lieu ; appartenir à, faire partie de).

4. un **été** : la saison commençant au solstice de juin pour finir à l'équinoxe de septembre ; la période généralement chaude au milieu de l'année ; la période de la maturité.

étaim / étain / éteins, éteint, éteints

1. un **étaim** : la laine à longs brins qui provient de la partie la plus fine de la laine cardée et qui sert à former la chaine de certaines étoffes.
2. un **étain** : un métal ; ce métal (quelquefois allié au plomb) servant à la fabrication d'objets d'usage courant ou d'objets d'art ; un objet en étain, une vaisselle d'étain.
3. j'**éteins**, tu éteins, il éteint, éteint(e)(es)(s) (éteindre : faire cesser la combustion de ce qui est en ignition, en flammes ; faire cesser la lumière ; diminuer, tempérer l'ardeur, la force, l'intensité, la violence de quelque chose ; faire cesser, faire disparaitre quelque chose ; abolir quelque chose ; arrêter le fonctionnement d’un appareil en interrompant la combustion ou en coupant l'alimentation électrique.
elle est éteinte, il est **éteint** : n'est plus en combustion ; n'éclaire plus ; n'est plus en fonctionnement ; a perdu son éclat, son intensité ; est adouci(e), atténué(e) ; a perdu sa vitalité, son ardeur ; est devenu(e) morne, terne ; n'existe plus ; est disparu(e).

étal / étale / étale, étales, étalent

1. un **étal** : une place située à couvert où l'on exposait les marchandises à vendre dans les marchés publics ; une table mobile ou non, souvent protégée par un auvent, et servant à exposer les marchandises au marché ; une table haute et épaisse en bois ou en marbre où le boucher découpe la viande ; un commerce de boucherie ; une table sur laquelle on découpe la morue à bord des navires morutiers.
2. un **étale** : le court moment où la mer est immobile entre deux marées.
elle ou il est étale : reste stationnaire ; est calme, stationnaire après une période agitée ou tumultueuse.
3. j'**étale**, tu étales, il étale, ils étalent (étaler : exposer pour la vente des marchandises en les plaçant les unes à côté des autres, en plein air sur un étal ou dans un magasin ; exposer, étendre sur une surface plane ; montrer sous toutes ses faces, sous tous ses aspects et avec abondance une chose dans laquelle on se complait ou qu'on veut faire valoir ; répartir dans le temps sur une plus longue période qu'il ne semblerait naturel ou normal de prime abord) (étaler : pour un navire, opposer une résistance égale à la force des éléments).

étalon / étalons

1. un **étalon** : un cheval destiné à la reproduction ; un beau cheval fougueux ; un homme ardent aux plaisirs de l'amour.
2. un **étalon** : un modèle de poids ou de mesure, un appareil établi avec une extrême précision et sous l'autorité et la garantie de l'État, qui sert de référence pour les autres mesures ou appareils de poids et mesures ; tout ce qui (objet, résultat d'expérience, propriété d'un corps) sert officiellement ou conventionnellement de point de référence ; ce qui sert de point de comparaison, de référence.
3. nous **étalons** (étaler : exposer pour la vente des marchandises en les plaçant les unes à côté des autres, en plein air sur un étal ou dans un magasin ; exposer, étendre sur une surface plane ; montrer sous toutes ses faces, sous tous ses aspects et avec abondance une chose dans laquelle on se complait ou qu'on veut faire valoir ; répartir dans le temps sur une plus longue période qu'il ne semblerait naturel ou normal de prime abord) (étaler : pour un navire, opposer une résistance égale à la force des éléments).

étang / étant / étend, étends

1. un **étang** : une étendue d'eau généralement stagnante, d'une faible profondeur, située dans une cuvette naturelle ou creusée par l'homme ; le réservoir d'eau où l'on trempe les enclumes qui viennent d'être forgées.
2. (en) **étant** (être : exister ; avoir l'apparence, se porter, se sentir ; se situer, se trouver, avoir lieu ; appartenir à, faire partie de).
l'étant : un concept philosophique désignant ce qui est ; l'être en tant que phénomène, un être concret.
étant donné : compte tenu de.
3. il **étend**, tu étends, j'étends (étendre : mettre en position horizontale ; placer un objet en l'étalant sur une surface ; déplier, déployer dans sa plus grande dimension ; étaler, répandre ; étaler des objets çà et là ; coucher quelqu'un de tout son long ; renverser quelqu'un sur le sol ; recouvrir une surface avec une substance ; accroître le volume (d'un liquide) par addition d'eau, soit pour augmenter sa quantité, soit pour atténuer sa force ; augmenter, prolonger ; développer, accroître la portée, l'influence).

éthique / étique

1. une **éthique** : la science qui traite des principes régulateurs de l'action et de la conduite morale ; une manière d'envisager la réalité en tirant d'elle des valeurs normatives liées à l'esthétique ; un ensemble de valeurs et de règles morales.
elle ou il est **éthique** : est relative ou relatif à la morale, à des valeurs sociales.
2. elle ou il est **étique** : est extrêmement maigre.
une fièvre hectique ou étique : une fièvre persistante des états septicémiques graves.

ethnologie / éthologie / étiologie

1. l'**ethnologie** : l'étude explicative et comparative de l'ensemble des caractères de groupes humains, particulièrement des populations « primitives », qui tente d'aboutir à la formulation de la structure et de l'évolution des sociétés.
2. l'**éthologie** : la science ayant pour objet l'étude des mœurs et du comportement d'un organisme vivant ou d'une population ; l'étude des mœurs humaines en tant que faits sociaux.
3. l'**étiologie** : l'étude des causes des maladies, des déterminants de santé et des facteurs de risque qui facilitent la transmission de l'agent pathogène et en augmentent l'infectivité à un moment donné, dans un lieu donné, en savoir plus : Géoconfluences.

étier / étiez

1. un **étier** : un canal faisant communiquer un marais littoral avec la mer à marée haute.
2. vous **étiez** (être : exister ; avoir l'apparence, se porter, se sentir ; se situer, se trouver, avoir lieu ; appartenir à, faire partie de).

aitres, aîtres, aitre, aître / **être** / hêtre

Être ange c'est étrange.

étrier / étrillé, étriller

1. un **étrier** : un anneau métallique suspendu de chaque côté de la selle à une courroie (étrivière) et servant à soutenir le pied du cavalier ; ce qui y ressemble.
2. une vache étrillée, un cheval **étrillé** : dont le poil a été nettoyé avec l'étrille.
une étrillée, un étrillé : une personne malmenée, atteinte physiquement et moralement par la vie.
étriller : frotter, nettoyer avec l'étrille ; nettoyer en grattant ; maltraiter, malmener ; vaincre, écraser (un adversaire) ; faire payer trop cher.

étrière / étrillèrent

1. une **étrière** : la petite lanière de cuir qui tient les étriers suspendus à la selle, quand on ne veut pas les laisser pendre.
une jambe étrière : un pilier qui est à la tête d'un mur mitoyen, et dont les pierres se relient avec la construction voisine, pour la soutenir.
2. ils **étrillèrent** (étriller : frotter, nettoyer avec l'étrille ; nettoyer en grattant ; maltraiter, malmener ; vaincre, écraser un adversaire ; faire payer trop cher).

eu, eue, eues, eus, eut, eût / hue / hue, huent, hues / U

1. **eu**(e)(es)(s), j'eus, il eut, qu'il eût (avoir)
2. **hue** ! (pour faire avancer un cheval)
à hue et à dia : à droite et à gauche ; avec difficulté, en étant tiraillé de divers côtés ; en progressant de manière chaotique.
3. je **hue**, il hue, tu hues, ils huent (huer : pousser des cris pour rabattre du gibier ; crier, vociférer pour manifester son hostilité ou sa réprobation) (huer : en parlant de certains oiseaux, en particulier du héron, de la chouette, du hibou, pousser son cri).
4. **U** : la vingt-et-unième lettre de l'alphabet.

euh / eux / œufs / heu

1. **Euh**, je ne sais pas. Euh, attendez. Il y avait trois voitures et, euh, peut-être deux vélos.
On a lu aussi heu.
2. à **eux**, à elles, à lui, à elle.
C'est à eux. J'ai besoin d'eux. Ils l'ont fait pour eux-mêmes.
3. des **œufs**, une douzaine d'œufs, un œuf
4. un **heu** : un ancien navire caboteur de la Manche et de la mer du Nord à fond plat.

eûmes / hume, hument, humes

1. nous **eûmes** (avoir)
2. je **hume**, il hume, ils hument, tu humes (humer les odeurs).

Eure / heur / heure / heurt

1. l'**Eure** : un département ; une rivière de France.
2. l'**heur**, le bonheur
3. être à l'**heure**
C'est l'heure de partir.
4. un **heurt** : un accident, une opposition, un désaccord.

eurent / hure / ure

1. ils **eurent** (avoir)
2. une **hure** : la tête du sanglier, du porc, de certaines bêtes fauves et de poissons à tête allongée.
3. un **ure** ou un urus, un aurochs : un bison d'Europe.

eusse, eussent, eusses / us

1. que j'**eusse**, qu'ils eussent, que tu eusses (avoir)
2. des **us** : des usages, des traditions.

eûtes / hutte / ut

1. vous **eûtes** (avoir)
2. une **hutte** : un abri ou une habitation rudimentaire.
3. La note de musique "do" se dit aussi "**ut**".

évasion / évasions

1. une **évasion** : l'action de s'évader, de s'échapper d'un lieu où l'on était tenu enfermé ; le résultat de cette action ; l'action de s'échapper, de fuir une réalité trop pénible, astreignante ; le résultat de cette action ; un moyen par lequel on cherche à éluder une difficulté en restant dans l'imprécision.
2. nous **évasions** (évaser : élargir à l'extrémité, à l'orifice).

avènement / **événement, évènement**

éventaire / éventèrent

1. un **éventaire** : un plateau, une corbeille d'osier que les marchands et camelots portaient devant eux (généralement maintenu autour du cou par une sangle) pour la vente ambulante ; l'étalage extérieur d'un magasin, une exposition de produits à vendre sur la voie publique.
2. ils **éventèrent** (éventer : exposer quelque chose au vent, mettre quelque chose à l'air ; altérer une substance en la laissant trop longtemps au contact de l'air ; deviner, pénétrer un dessein secret et le faire échouer ; faire connaitre ce qui aurait dû rester secret ; brasser, agiter de l'air pour rafraichir quelqu'un ou pour d'attiser un feu ; pour un animal, prendre le vent pour détecter et suivre à l'odorat ou à l'ouïe, la piste d'un autre animal).

évidant / évident

1. en **évidant** (évider : creuser l'intérieur d'un objet en laissant le pourtour intact ; creuser, tailler la partie extérieure, le contour d'un objet ; tailler les pierres, les matériaux, pour alléger un bâtiment ou le rendre plus élégant ; ôter l'excès d'empois du linge ; en couture, échancrer ; faire une cannelure, une tubulure par nécessité ou pour rendre un objet plus léger ou plus agréable.
2. elle est évidente, il est **évident** : se manifeste sans peine aux sens, et notamment à la vue ; est nette, saillante ou net, saillant ; entraine immédiatement l'accord, l'assentiment de l'esprit par sa vérité manifeste.

Prononciation différente : Il est **évident** qu'ils **évident** l'objet.

évoquer / invoquer

Même s'ils ont une origine commune, les verbes **évoquer** et **invoquer** ont des significations différentes.
Évoquer peut signifier « rappeler à la mémoire »; « faire apparaître à l'esprit », souvent par analogie; « aborder »; et « faire apparaître par la magie ». Ce verbe est issu du verbe latin evocare, qui signifiait « appeler à soi, attirer ».
Invoquer signifie « appeler à l'aide par des prières » et, par extension, « implorer ». Il peut aussi signifier « faire appel à quelque chose pour se justifier ». Ce verbe est issu du verbe latin invocare, qui signifiait « appeler, prendre à témoin ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

exalter / exulter

On peut confondre les verbes **exalter** et **exulter** puisque leur prononciation se ressemble et qu'ils comportent tous les deux l'idée d'une intensité de sentiment.
Exalter signifie généralement « glorifier, louanger ». Il peut aussi signifier « rendre plus intense, plus actif » lorsqu'on parle de sentiments ou de sensations, ou encore « exciter, passionner, enthousiasmer » lorsqu'on parle de personnes. Ce verbe vient du latin exaltare « élever », formé de ex-, qui a ici une valeur intensive, et de altus, qui signifie « haut ».
Exulter signifie « éprouver une grande joie qu'on ne peut cacher ». Exulter vient du latin exsultare, formé de ex- et de saltare, qui signifie « sauter ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

exaucer / exhausser

Exaucer et **exhausser** sont des homophones, c'est-à-dire des mots de même prononciation mais de sens différent.
Exaucer a d'abord un sens religieux. Il signifie « répondre aux prières de quelqu'un, satisfaire ses demandes ». Ce verbe, débordant l'univers du sacré, signifie aussi « répondre aux souhaits de quelqu'un ». Deux mots en sont dérivés : exaucement, inexaucé.
Exhausser signifie « surélever, accroître la hauteur de quelque chose ». Il se conjugue comme hausser. Il n'a qu'un seul dérivé : exhaussement.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe exaucer est une variante d'exhausser. Le sens « écouter favorablement (une demande) » est peut-être issu de « élever quelqu'un pour la satisfaction de ses vœux » ou dû à l'influence du latin *exaudire* de même sens.

Prononciation proche : exaucer / un exocet : un poisson des mers chaudes.

excellent

Prononciation différente : Comme ils **excellent**, le résultat est **excellent**.

acceptation / acception / acceptions / **exception**

accès / axai / **excès**

excessivement / extrêmement

On confond parfois les adverbes **extrêmement** et **excessivement** qui expriment tous les deux l'idée d'une grande mesure, mais qui ont toutefois des significations distinctes.
L'adverbe extrêmement, dérivé de l'adjectif extrême, est principalement employé comme adverbe de manière avec le sens de « très, à un degré élevé, de manière extrême »; il accompagne alors un adjectif ou un adverbe. On le rencontre aussi parfois comme adverbe de quantité avec le sens de « beaucoup » ; dans cet emploi plutôt rare, réservé à un usage littéraire et considéré comme vieilli dans la langue courante, il accompagne un verbe.
Quant à l'adverbe excessivement, formé à partir de l'adjectif excessif, il renvoie plutôt à l'idée d'excès, de démesure, signifiant ainsi « trop, de façon exagérée, de manière abusive ». Il est souvent suivi d'un adjectif exprimant une caractéristique négative ; il est en effet plus difficile d'admettre un excès pour une qualité. L'idée exprimée par le mot qu'accompagne excessivement, qu'il s'agisse d'un adjectif ou d'un adverbe, est vue dépassant la mesure acceptable.
L'adverbe excessivement est parfois également employé, dans la langue courante comme dans la langue littéraire, avec le sens de « très, tout à fait », et ce, depuis le début du XVIIIe siècle. Bien que certains grammairiens et autres spécialistes de la langue acceptent l'emploi de cette extension de sens, il ne paraît pas utile de consacrer son usage puisqu'elle peut entraîner une confusion sémantique dans certains contextes. Par exemple, dans la phrase *Cette voiture est excessivement chère*, la signification du message peut varier selon le sens qu'on attribue à l'adverbe excessivement. Doit-on comprendre que la voiture est simplement très chère ou que son prix de vente est beaucoup trop élevé par rapport à sa valeur réelle ou à nos propres moyens financiers? Il est donc préférable de s'en tenir aux significations premières propres à chacun des adverbes (extrêmement = très ; excessivement = trop) afin d'éviter toute confusion.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

exécution / exécutions

Prononciation différente : Nous **exécutions** les ordres mais refusions les **exécutions**.

exocet

Prononciation différente : Les **exocets** (des missiles [nom déposé]) ont tué des **exocets** (des poissons volants).

expansion / extension

1. une **expansion** : une augmentation de volume ou de surface ; un prolongement ; une croissance, une augmentation en importance ; le mouvement général qui caractérise la progression, la croissance d'une activité, d'une branche d'activités ; un accroissement de la population ; un mouvement de diffusion, une propagation d'une idée, d'une influence ; une communication de sentiments, de pensées ; un épanchement, une effusion.
2. une **extension** : une étendue ; une ampleur, une importance, une portée ; l'action d'étendre ou de s'étendre, un allongement, un accroissement, une augmentation, un écartement, un mouvement corporel, un étirement ; un prolongement ; le fait d'étendre une opération de pensée ou une énonciation à des objets auxquels elles ne s'appliquaient pas précédemment ; l'ensemble des objets auxquels s'applique un concept, une proposition, une relation ; un ensemble d'objets ou d'individus considérés dans une opération logique ; le caractère qu'a une proposition d'être singulière ou plurielle.

expédient

Prononciation différente : Ils **expédient** ce qui ne leur semble qu'un **expédient**.

expierai,... / expirer,...

1. j'**expierai**, tu expieras, il expiera, nous expierons, vous expierez, ils expieront ; j'expierais, tu expierais, il expierait, nous expierions, vous expieriez, ils expieraient (expier : réparer une faute en acceptant ou en subissant une peine imposée ; subir les conséquences fâcheuses d'un comportement).
2. nous **expirons**, vous expirez ; j'expirai, tu expiras, il expira ; j'expirais, tu expirais, il expirait, nous expirions, vous expiriez, ils expiraient (expirer : rendre son dernier soupir ; s'affaiblir jusqu'à cesser d'être ; s'affaiblir, cesser d'être en se transformant en quelque chose d'autre ; arriver à son terme).

expliciter / expliquer

Bien qu’ils soient proches par le sens et par la prononciation, les verbes **expliquer** et **expliciter** ne peuvent pas être considérés comme des synonymes.
Lorsqu’on l’emploie avec un complément direct, le verbe expliquer peut signifier « faire comprendre », « rendre plus clair quelque chose qui est obscur » ou « donner ou constituer la raison, la cause de quelque chose ». À la forme pronominale, il peut également signifier « faire connaître ce qu’on pense ou ce qu’on ressent »; « comprendre quelque chose »; « être ou devenir clair »; ou « discuter avec quelqu’un ».
En fait, l'objectif d'une explication est d'induire, de déduire, de mettre en relation des notions extérieures au point qui pose problème afin de le rendre intelligible. Par exemple, si l'on veut expliquer le contenu d'un texte, on peut donner les causes qui ont mené à cet écrit, illustrer le contexte dans lequel il a été réalisé, faire des comparaisons, des commentaires ou des raisonnements qui viennent éclairer les dires de l'auteur, etc.
Expliciter signifie plutôt « formuler nettement, clairement, formellement » ou « rendre plus clair, plus précis ».
Ainsi, pour expliciter le contenu d'un texte, par exemple, on peut utiliser des synonymes, avoir recours à des définitions, reformuler ou vulgariser certains passages afin de redire de façon plus claire ce que le texte contient.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française.

F

fa / fat

1. do ré mi **fa** sol la si : les sept notes de la gamme naturelle.
2. il est **fat** : est médiocre mais très satisfait de soi ; se croit irrésistible. [fat se prononce de deux façons.]

fac / faque

1. une **fac** : une faculté, une université.
aller à la fac
2. Les cousins qui atterrissent ici entendront souvent les Québécois glisser un **faque** dans leur discours. Il n’est nullement question d’université, ici. Faque n’est rien d’autre que la contraction de *cela fait que*… André Racicot : Au cœur du français.

face / face, facent, faces / fasce / fasse, fassent, fasses

1. une **face** : la partie antérieure de la tête ; la partie antérieure, la partie qui se présente aux regards ; une portion de plan délimitant un volume, un objet ; un aspect.
je **face**, tu faces, il face, ils facent (facer : au jeu de la bassette, amener pour face une carte qui est la même que celle sur laquelle un joueur a mis son argent).

2. une **fasce** : en héraldique, une pièce honorable simple de l'écu qui traverse le champ d'un flanc à l'autre (horizontalement et en son milieu) ; en architecture, chacune des trois bandes qui composent l'architrave.
3. que je **fasse**, qu'il fasse, qu'ils fassent, que tu fasses (faire : réaliser, couter, préparer, imiter, devenir, égaler, produire, arranger, disposer, former,...).

faction / faxions

1. une **faction** : dans l'Antiquité romaine, un groupe de concurrents appartenant aux différentes écuries lors des jeux du cirque ; un groupe qui encourageait, soutenait les différentes factions du cirque ; un groupe se livrant à une activité subversive pour faire prévaloir ses intérêts ; une machination subversive visant à faire prévaloir les intérêts d'un petit groupe ; un petit groupe de personnes unies par des idées, des gouts, des intérêts communs et qui mènent à l'intérieur d'un groupe plus important une action pour imposer leurs conceptions ; une attente, une surveillance prolongée en un même lieu.
2. nous **faxions** (faxer : transmettre par télécopie).

faction / fraction

On confond parfois les mots **faction** et **fraction**.
Faction, du latin *factio*, qui signifie « groupement », désigne un groupe, un parti se livrant à une activité subversive à l'intérieur d'un groupe plus important, ou une machination subversive visant à faire prévaloir les intérêts d'un petit groupe, ou encore, le service de surveillance ou de garde dont est chargé un militaire et, par extension, une surveillance, une attente prolongée.
Fraction, du latin *frangere*, « briser », signifie « partie d'un tout, portion », ou « action de diviser le pain eucharistique », ou encore « couple de nombres entiers qui représente le rationnel a/b ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

factotum / factum / fatum

1. un **factotum** : un employé subalterne, sans fonction précise, qui assume des charges multiples et variées.
2. un **factum** : dans le droit ancien, un récit de l'une des parties, destiné aux juges, exposant sommairement les faits d'un procès ; un mémoire exposant les détails d'un procès, reproduit en plusieurs exemplaires ; un mémoire virulent, un récit polémique que publie quelqu'un pour attaquer une personne, une association, ou pour se défendre.
3. un **fatum** : un destin irrévocable.

fada / fada, fadas, fadât

1. elle ou il est **fada** : est simple d'esprit ; est idiote ou idiot, est imbécile.
être fada de : en être entiché ; ne pas pouvoir s'en passer.
2. il **fada**, tu fadas, qu'il fadât (fader).

fadasse / fadasse, fadassent, fadasses

1. elle ou il est **fadasse** : est assez fade ; est d'une fadeur déplaisante ; manque de vie, de relief, d'intérêt.
2. que je **fadasse**, qu'ils fadassent, que tu fadasses (fader)

fade / fade, fadent, fades

1. elle ou il est **fade** : manque de saveur ou dont la saveur trop peu relevée déplait au gout ; est désagréable à l'oreille par sa monotonie ; provoque une impression de chaleur ou d'étouffement ; est désagréable par sa monotonie, son manque de vie, d'intérêt ; manque d'éclat, de piquant, de relief ; manque de personnalité, d'originalité ; flatte, fait des excès de galanterie, dit des choses ennuyeuses et sans intérêt ; manque de relief, de vie, d'authenticité, d'intérêt.
2. un **fade** : une part de butin, de vol ; ce qui revient à chacun dans un partage.
je **fade**, il fade, ils fadent, tu fades (fader : partager un butin, une somme d'argent ; servir largement, en bonne ou mauvaise part).
3. une **fade** : une fée.

faignant, fainéant, feignant / feignant / fénian, fenian

1. une fainéante ou faignante, feignante, un **fainéant** ou **faignant, feignant** : celle, celui qui ne veut rien faire ou n'a rien à faire.
elle est fainéante ou faignante, feignante, il est fainéant ou faignant, feignant : est paresseuse ou paresseux.
- Si, de fait, les formes faignant ou feignant sont aujourd'hui « populaires », elles sont les premières attestées, et c'est fainéant qui a constitué une altération populaire, d'après fait (forme verbale de faire) et

néant, de faignant, feignant, participe présent de feindre, au sens ancien de « se dérober (à la tâche), rester inactif ». En savoir plus : Académie française (Questions de langue).
- *Fainéant* est un bel exemple de réfection étymologique visant à donner un sens plus clair à un mot. Cet adjectif et nom s'est d'abord écrit feignant, parce que l'on accusait celui qu'on appelait ainsi de faire semblant, de feindre de travailler. Par la suite, on a jugé fainéant, non plus celui qui feignait de travailler, mais celui qui ne faisait rien : on a donc créé un nouveau mot à l'aide de fait, 3e personne du singulier de l'indicatif présent du verbe faire, et du nom néant. On rappellera donc que, de même que l'on ne prononce pas néant, « gnan » ni anéantir, « agnantir », on ne prononcera pas fainéant, fai-gnan. Les formes faignant et feignant sont considérées comme appartenant à un niveau de langue populaire. Académie française (Dire, ne pas dire).

2. en **feignant** (feindre : présenter comme réels des sentiments, des comportements qui n'existent qu'en apparence ; faire semblant de ; montrer à autrui ce qu'on ne pense pas vraiment ni ne ressent).
3. un **fénian** ou **fenian** : qui faisait partie de la Fraternité républicaine irlandaise.
un feu fenian.

faille

1. une **faille** : une étoffe de soie ou de rayonne, à gros grains formant des côtes ; une mantile, un voile de femme fait avec cette étoffe.
2. une **faille** : une fissure ou une cassure dans une couche géologique ; une fente dans un filon ; une faiblesse, un défaut ; un point faible ; une vulnérabilité dans un système informatique.
je me **faille**, tu te failles, il se faille, ils se faillent ; (se failler : pour une roche, se casser, se fissurer).
3. qu'il **faille** (falloir : faire besoin, faire défaut, manquer ; être nécessaire, indispensable, utile, convenable, bienséant).

failli, faillie, faillis, faillit, faillît, faillite, faillîtes

une faillie, un **failli** : celle, celui qui a fait faillite.
une commerçante faillie, un négociant **failli**.
failli, tu faillis, je faillis, il faillit, qu'il faillît, vous faillîtes (faillir : céder, ne pas résister ; manquer, faire faute, faire défaut, avoir une défaillance ; se tromper, commettre une faute ; être sur le point de) (faillir : faire faillite).
une **faillite** : l'état du commerçant qui a cessé ses paiements et dont la cessation des paiements a été constatée par un jugement du tribunal de commerce ; la procédure organisée par la loi pour le règlement collectif de cette situation, en vue d'assurer un traitement égal à tous les créanciers ; une cessation de paiements ; la situation du commerçant qui n'est plus en état de payer ses créanciers ; un échec, un insuccès.

faim / feins, feint, feints / feint / fin

1. une **faim** : la sensation que fait éprouver le besoin ou l'envie de manger ; un besoin de manger non satisfait ; un manque, une privation de la nourriture nécessaire ; un désir ardent, une aspiration passionnée (à une chose d'ordre matériel ou moral).
2. je **feins**, tu feins, il feint, feint(e)(es)(s) (feindre : présenter comme réels des sentiments, des comportements qui n'existent qu'en apparence ; faire semblant de ; montrer à autrui ce qu'on ne pense pas vraiment ni ne ressent).
elle est feinte, il est **feint** : est simulé(e) ; est factice.
3. une **fin** : ce qui constitue la limite d'une durée ou de tout élément qui peut être considéré relativement à la durée ; ce qui marque la limite terminale de quelque chose ; cette partie terminale ; l'issue bonne ou mauvaise (d'un phénomène, d'une action, d'un état), le dénouement (d'une affaire, d'un récit), la conclusion de quelque chose ; une interruption définitive, un anéantissement de quelque chose ; l'achèvement définitif d'un projet, d'une œuvre ; ce à quoi tend un projet, une action accomplie de façon délibérée ; un but que l'on vise, un objectif que l'on se fixe ; ce à quoi tend un être ou une chose, naturellement ou en vertu d'une volonté extérieure à eux.
4. le **fin** bout de, le fin fond de : ce qui constitue l'extrémité ultime de quelque chose (souvent le tout début ou l'extrême fin).
le fin mot de : le mot qui donne la clé de quelque chose.
le fin de : ce qu'il y a de caché ; le secret de quelque chose.
elle est fine, il est **fin** : est d'un volume très réduit ; est faite ou fait de particules d'un volume très réduit ; dont l'apparence générale est particulièrement effilée ; dont les éléments composants sont minces et rapprochés ; est faite ou est fait d'une matière très mince et par là même d'une qualité délicate ; manifeste une sensibilité particulièrement aigüe aux moindres nuances.
moudre **fin**, jouer fin : finement.
fin prêt : tout à fait prêt ; complètement prêt.

faire / fair-play, fair play / fer / ferre, ferrent, ferres

1. **faire** : réaliser, couter, préparer, imiter, devenir, égaler, produire, arranger, disposer, former,...
2. un **fairplay** ou fair-play : la qualité de celle, celui qui respecte les règles du jeu et sait accepter la défaite ; une loyauté, une bonne foi, une équité.

être, se montrer fairplay ou fair-play
3. le **fer** : un métal ; une substance ferrugineuse ; l'industrie et le commerce de ce métal ; le transport par train.
un fer : un matériau ; un objet ou un instrument en fer ou en ayant l'apparence.
je **ferre**, il ferre, tu ferres, ils ferrent (ferrer : garnir un objet de fer ou d'un autre métal ; garnir les sabots d'un cheval, d'un mulet, etc. de fers ; engager l'hameçon dans les chairs d'un poisson en donnant une secousse à la ligne ; attraper quelqu'un par la ruse).

fais, fait, faits / fait, faits / faix / fée

1. je **fais**, tu fais, il fait, fait (faire : réaliser, couter, préparer, imiter, devenir, égaler, produire, arranger, disposer, former,...).
2. il est **fait** : est fabriqué, confectionné, construit, réalisé, prêt, conformé, constitué,...
3. un **fait** [se prononce de plusieurs façons] : une réalisation d'une chose ; une manière de faire, une façon d'agir ; une action remarquable ; un acte ou un évènement pouvant avoir un effet juridique ou nécessitant un jugement ; ce qui est arrivé, existe ; ce qui est réel, est indiscutable, ce dont il est question.
les faits-divers ou faits divers : des évènements quotidiens.
4. un **faix** : une réunion d'éléments identiques (liés ensemble dans le sens de la longueur) ; un fagot ; une charge, un corps pesant ; ce que porte ou soutient avec effort, difficulté, une personne, un animal, une partie d'une construction ; le résultat du tassement qui se produit normalement dans un édifice récemment construit ; ce qui constitue une charge, une contrainte morale qui pèse lourdement sur celui qui la subit.
5. une **fée** : un personnage féminin imaginaire et doté de pouvoirs magiques ; une femme remarquable.

faisan / faisant

1. une faisane, un **faisan** : un oiseau.
un faisan : un individu malhonnête, se livrant à des affaires louches.
2. (en) **faisant** (faire : réaliser, couter, préparer, imiter, devenir, égaler, produire, arranger, disposer, former,...).

faisselle / vaisselle

1. une **faisselle** : un récipient pour faire égoutter le fromage.
2. une **vaisselle**, la vaisselle : l'ensemble des récipients, des plats, des assiettes et des ustensiles divers servant à la présentation et à la consommation des aliments sur la table ; l'ensemble des assiettes, tasses, bols, plats, récipients constituant un ou des services de table, par opposition à l'argenterie, aux couverts, à la verrerie, à la batterie de cuisine.
la vaisselle : l'ensemble des récipients, des plats, des assiettes, des couverts, des verres et des ustensiles de cuisine qui sont à laver ; l'action de laver et d'essuyer les plats, les assiettes, etc., qui ont servi au repas.

fait / faite, faites / faite, faîte / fête / fête, fêtent, fêtes

1. La majorité des ouvrages consignent pour le nom **fait** la possibilité de prononcer le t final. En fait, la prononciation du t n'est jamais obligatoire. Elle est toutefois possible lorsque le nom est au singulier. On l'observe surtout lorsque fait figure dans certaines locutions, par exemple : en fait, au fait, de fait, par le fait, c'est un fait, ; le fait de, sur le fait.
Par contre, le t ne se prononce pas dans les locutions tout à fait, en fait de. Il en va de même lorsque le mot est au pluriel.
Certains linguistes considèrent que la prononciation du t final est familière. D'autres, au contraire, semblent préconiser cette prononciation qui ne saurait être condamnée. En savoir plus : Office québécois de la langue française.
2. elle est **faite** : est fabriquée, confectionnée, construite, réalisée, prête, conformée, constituée,...
vous **faites** (faire : réaliser, couter, préparer, imiter, devenir, égaler, produire, arranger, disposer, former,...).
3. un **faite** (anciennement : un faîte) : la partie supérieure de la charpente d'un édifice ; l'arête centrale du toit ; la partie la plus haute d'un édifice, d'un mur, etc. ; la partie la plus haute de quelque chose ; le point culminant ou limite, l'apogée de quelque chose.
vous faites, vous dites / vous fîtes, vous dîtes / un faite ou faîte : Académie française.
4. une **fête** : un ensemble de réjouissances collectives destinées à commémorer périodiquement un évènement ; une célébration en l'honneur d'une divinité, d'un être, d'une chose... vénérés par une religion, ou en commémoration d'un événement marquant de son histoire ; une réjouissance non commémorative, de caractère plus ou moins occasionnel, faisant l'objet de préparatifs plus ou moins importants de la part d'une collectivité, d'une personnalité, d'une personne privée ; tout évènement qui réjouit particulièrement en tranchant sur la routine ; tout ce qui est source de plaisir pour les yeux, le cœur, l'esprit...
je **fête**, tu fêtes, il fête, ils fêtent (fêter : célébrer et solenniser par une fête ; solenniser, par une commémoration, une divinité, un être vénéré par une religion, un évènement historique de caractère religieux ; solenniser par une célébration ou par une procession ; commémorer par des réjouissances un évènement historique ; célébrer par des réjouissances un évènement de la vie personnelle ; honorer quelqu'un par une fête ; accueillir quelqu'un avec empressement).

falciforme / falsifier

1. elle ou il est **falciforme** : a la forme d'une lame de faux ou de faucille.
une anémie falciforme ou anémie à hématies falciformes : une drépanocytose.
le bord ou rebord falciforme, une hématie falciforme, un hymen falciforme, un ligament falciforme, un pli falciforme, un processus falciforme, un prolongement falciforme, un repli falciforme
2. **falsifier** : altérer une substance dans une intention frauduleuse ; altérer une valeur ; modifier un résultat ; donner une fausse apparence, dénaturer, modifier.

faluche / paluche / phallus

1. une **faluche** : un béret traditionnel d'étudiants.
2. une **paluche** : une main.
3. un **phallus** : une représentation de l'organe sexuel masculin ; un pénis.

fan / fane / fane, fanent, fanes

1. une ou un **fan** : une admiratrice, un admirateur fanatiquement enthousiaste (d'une vedette du sport, du cinéma, de la chanson).
2. une **fane**, des fanes : des feuilles sèches tombées d'un arbre ; des débris de feuilles ou d'herbes sèches pouvant servir de litière aux animaux ; les tiges et feuilles de certaines plantes herbacées cultivées pour en consommer une autre partie (tubercule, racine ou grains) ; l'enveloppe foliacée des fleurs des anémones et renoncules.
je **fane**, tu fanes, il fane, ils fanent (faner : retourner un fourrage fauché en l'étalant pour le faire sécher ; faire perdre sa fraicheur, son éclat ; disparaitre en perdant son éclat).

fana / fana, fanas, fanât

1. être **fana** de : être passionné à l'extrême (pour une chose telle qu'un sport, une activité professionnelle, une forme ou une mode artistique, etc.).
une ou un **fana** : une amatrice passionnée, un amateur passionné.
2. tu fanas, il fana, qu'il fanât (faner : retourner un fourrage fauché en l'étalant pour le faire sécher ; faire perdre sa fraicheur, son éclat ; disparaitre en perdant son éclat).

fanèrent / phanère

1. ils **fanèrent** (faner : retourner un fourrage fauché en l'étalant pour le faire sécher ; faire perdre sa fraicheur, son éclat ; disparaitre en perdant son éclat).
2. un **phanère** : les poils, les plumes, les griffes,... qui protègent l'épiderme des vertébrés.

fange / frange

1. une **fange** : une tourbière en cours de création, avec une accumulation continue de matière ; un bourbier, un terrain marécageux, une boue épaisse.
la fange : un état de déchéance, une souillure morale ; une condition sociale inférieure.
de la fange : des propos insultants et grossiers.
2. une **frange** : une bordure décorative composée de divers petits ornements ; ce qui y ressemble ; des cheveux rabattus sur le front et coupés au niveau des sourcils ; une limite floue d'une réalité, un état intermédiaire ; une partie d'une population, une minorité.

fanion / fanions

1. un **fanion** : un petit drapeau de serge porté en tête des bagages d'une brigade ; un petit drapeau d'étoffe généralement rectangulaire (plus rarement triangulaire), utilisé pour distinguer les unités qui ne possèdent ni drapeau, ni étendard comme signe distinctif des officiers généraux ou comme indicateur de certains corps ou services ; un petit drapeau fixé sur une hampe plantée en terre et qui jalonne une piste, un parcours, qui marque les limites d'un terrain.
2. nous **fanions** (faner : retourner un fourrage fauché en l'étalant pour le faire sécher ; faire perdre sa fraicheur, son éclat ; disparaitre en perdant son éclat).

fanny / phanie

1. une joueuse fanny, un joueur **fanny** : qui n'a pas marqué de point.
2. une **phanie** : une comparaison des intensités lumineuses apparente et objective.

fanon / fanons

1. un **fanon** : une pièce d'étoffe suspendue et déployée au bout d'une lance, d'une pique pour servir de signe de ralliement (voir : fanion, gonfanon) ; la partie flottante, pendante d'une voile carguée ; une pièce d'étoffe dont les deux pans pendent de chaque côté du poignet gauche, que les prêtres portent quand ils officient ; une bande pendante d'une bannière d'église ; un des deux pendants de la mitre d'un évêque, d'un archevêque ; la figure de l'écu représentant un fanon porté au bras droit.
des **fanons** : des attelles employées autrefois lors des fractures des os de la cuisse ou du bras et qui permettaient de maintenir en contact les os brisés.
un drap fanon : un drap dont on entoure les attelles avant de les appliquer contre le membre fracturé.
un **fanon** : le repli membraneux ou cutané situé au bord inférieur de l'encolure des bovins ; une partie de peau molle qui pend du cou d'une personne ; la partie de peau granuleuse, rouge violacé et dépourvue de plumes qui pend à la base des mandibules supérieure et inférieure de certains oiseaux ; la touffe de poils qui couronne la partie graisseuse et renflée du pied d'un cheval et qui cache l'ergot ; chacune des lames cornées qui garnissent transversalement la mâchoire supérieure de certains cétacés.
2. nous **fanons** (faner : retourner un fourrage fauché en l'étalant pour le faire sécher ; faire perdre sa fraicheur, son éclat ; disparaitre en perdant son éclat).

faon / fend, fends

1. un **faon** : le petit d'un animal cervidé comme le cerf, le daim, le chevreuil.
2. il **fend**, tu fends, je fends (fendre : séparer (le plus souvent par un coup, un choc) partiellement ou totalement un corps en plusieurs parties, généralement dans le sens de la longueur ; écarter, ouvrir largement ; provoquer des crevasses, des fissures ; se frayer un passage à travers la mer, le vent, la foule, etc.)

far / fard / fare / fart / Far West, Far-West / phare

1. un **far** : une bouillie faite avec de la farine de blé dur
On a lu aussi un fur.
un far breton : un dessert originaire de Bretagne consistant en une bouillie sucrée de lait, d'œufs et de farine, le plus souvent présentée (avec des pruneaux) comme un flan, sur fond de pâte.
un far : en Poitou, une bouillie salée d'oseille ou d'épinards et de lard, le tout bien haché, avec crème et œufs, fortement aromatisé, cuit au pot-au-feu dans une feuille de chou soutenue par un filet ou une toilette.
2. un **fard** : une composition colorée qu'on applique sur différentes parties du visage pour en rehausser l'éclat.
piquer un fard : rougir sous l'effet de l'émotion.
un fard : une apparence trompeuse qui dissimule la vérité.
parler sans fard : sans dissimulation.
3. un **fare** : un réservoir disposé sur le pourtour d'une saline, et qui constitue le compartiment de la série des chauffoirs.
4. un **fart** : une substance que l'on applique sur la semelle d'une planche de neige ou d'un ski pour améliorer ses propriétés de glisse ou d'adhérence à la neige. [fart se prononce de deux façons.]
5. le **Far West** ou **Far-West** : en Amérique du Nord, les territoires traversés par les pionniers, au-delà du Mississipi.
un far west ou far-west : un lieu peu peuplé, d'aspect sauvage et qui est le théâtre d'aventures mouvementées.
6. un **phare** : une tour édifiée sur une côte, sur un ilot ou à l'entrée d'un port, surmontée d'une source lumineuse puissante, servant à guider la navigation maritime pendant la nuit ; une source lumineuse puissante servant à éclairer une zone, un terrain déterminés pendant la nuit ; une personne ou une chose qui éclaire, rayonne, qui est un guide, un modèle ; un projecteur lumineux placé à l'avant d'un véhicule.
un **phare** (carré) : l'ensemble des voiles pontées par un mât gréé de voiles carrées.
en savoir plus : Office québécois de la langue française.

faraud / faro

1. une faraude, un **faraud** : une personne (en particulier un homme) qui affiche des prétentions à l'élégance ; une personne infatuée d'elle-même, qui se donne des airs avantageux.
faire la faraude, faire le faraud : afficher des prétentions à l'élégance, tirer vanité de son aspect physique ; se donner des airs avantageux.
elle est faraude, il est faraud : manifeste la fatuité, en particulier le souci de paraitre à son avantage.
2. un **faro** : un lambic additionné de sucre candi. [Belgique]

farci / farci, farcis, farcit, farcît / farsi

1. une viande farcie, une volaille farcie, un fruit **farci**, un légume farci : qui est garni(e) de farce.
un farci : un plat comportant une farce, un mélange d'ingrédients.
un sac farci de, un endroit farci de : rempli jusqu'à saturation comme avec de la farce.
un écrit farci de, un langage farci de : saturé de mots, de citations, de tournures sans cesse répétées.
je **farcis**, tu farcis, il farcit, qu'il farcît, farci(e)(es)(s) (farcir : remplir de farce une viande, un poisson, un légume ; remplir jusqu'à saturation ou jusqu'à saturation ; truffer, surcharger un écrit ou un propos, de citations, de mots

ou de tournures identiques ; imposer à quelqu'un, par des sollicitations répétées, une idéologie, une forme de conduite, de culture.
2. le **farsi** : une langue persane.

fau / faut / faux

1. Certains m'appellent *Fagus sylvatica*, mais c'est du latin, ou alors foyard, fayard, fouteau, **fau**, et c'est du français de toutes les régions. En France, je suis un hêtre et mes congénères et moi peuplons 10% des forêts. En savoir plus : ONF.
2. il faut (falloir : faire besoin, faire défaut, manquer ; être nécessaire, indispensable, utile, convenable, bienséant).
Il faut que tu partes. Il en faut encore. (falloir)
F et v sont des consonnes très proches ; ce sont l'une et l'autre des fricatives labiodentales, mais f est sourd, tandis que v est sonore. Cette proximité explique le fait que, sous l'influence d'une voyelle, f puisse se transformer en v, comme dans les couples neuf / neuve, vif / vive ou encore cerf / cervidé. Mais cette proximité peut aussi être source d'erreurs. On entend de plus en plus Il faut mieux en lieu et place d'Il vaut mieux. On rappellera que le verbe falloir indique une obligation qui n'est pas susceptible de varier en degré, et qu'il convient de distinguer Il vaut mieux écouter votre professeur (« il est préférable d'écouter votre professeur »), dans lequel l'adverbe mieux porte sur vaut, d'Il faut mieux écouter votre professeur (« il faut l'écouter plus attentivement »), dans lequel l'adverbe mieux porte non sur faut mais sur écouter. En savoir plus : Académie française.
3. une **faux** : un instrument utilisé pour couper les fourrages, les céréales, composé d'une lame d'acier légèrement recourbée, tranchante du côté concave, qui se termine en pointe à un bout et qui est fixée à l'autre bout, dans une direction perpendiculaire à son axe, à un long manche en bois muni d'une poignée ; un repli membraneux ou un ligament recourbé.
4. elle est fausse, il est **faux** : est contraire à la vérité ; contredit l'existence de quelque chose ; n'est pas conforme à un modèle ; ne correspond pas à ce qui est attendu ou escompté ; est contraire à la justesse ou au naturel ; est fondé(e) sur une erreur ; n'est pas justifié(e) ; n'a que l'apparence de la chose réelle ; est une imitation ou une contrefaçon ; est simulé(e).
dire **faux** : dire le contraire de la vérité ou de la réalité.
penser faux : d'une manière inexacte.
chanter ou sonner faux : sans harmonie ou sans naturel.

faufiler / faux-filet

1. **faufiler** : bâtir, coudre provisoirement à grands points afin de maintenir les parties en place avant la couture définitive.
faufiler quelque chose ou quelqu'un : l'introduire, le glisser adroitement.
2. un **faux-filet** ou **contre-filet** : une pièce de bœuf voisine du filet.

faune, faunique / phone, phonique

1. un **faune** : une divinité champêtre représentée avec un torse humain, des oreilles pointues, des pieds et des cornes de chèvre ; une statue représentant un faune ; un homme présentant des ressemblances physiques avec cette divinité, ou ayant un comportement libidineux, lubrique.
une **faune** : une description des animaux d'un pays ; un ouvrage zoologique donnant cette description ; l'ensemble des animaux d'une région, d'un milieu, ou d'une époque déterminés ; l'ensemble des gens, généralement pittoresques ou très particuliers, qui fréquentent un lieu déterminé.
elle ou il est **faunique** ou faunistique : est relative ou relatif à la faune.
2. un **phone** : une unité de mesure de l'intensité physiologique d'un son ; chacune des réalisations concrètes d'un phonème, variables suivant le contexte phonique, le locuteur, les conditions générales d'émission.
elle ou il est **phonique** : est relative ou relatif à la voix, aux sons.
une isolation, un isolant phonique : qui est destiné(e) à protéger de la nuisance des bruits et des sons.

faussa, faussas, faussât / fossa

1. il **faussa**, tu faussas, qu'il faussât (fausser quelque chose : rendre faux quelque chose ; déformer la vérité, l'exactitude de quelque chose ; commettre une erreur, interpréter faussement ; falsifier ; faire perdre à quelque chose son aspect, son caractère normal, naturel ; le rendre contraire à ce qu'il doit être ; faire perdre à un objet sa forme normale ; empêcher son fonctionnement).
2. un fossa /

faussaire / faussèrent

1. une ou un **faussaire** : une personne qui commet un faux, qui imite, qui falsifie quelque chose d'authentique ; une personne qui altère la vérité.
2. ils **faussèrent** (fausser quelque chose : rendre faux quelque chose ; déformer la vérité, l'exactitude de quelque chose ; commettre une erreur, interpréter faussement ; falsifier ; faire perdre à quelque chose son

aspect, son caractère normal, naturel ; le rendre contraire à ce qu'il doit être ; faire perdre à un objet sa forme normale; empêcher son fonctionnement).

fausse / fosse

1. elle est **fausse**, il est faux : est contraire à la vérité ; contredit l'existence de quelque chose ; n'est pas conforme à un modèle ; ne correspond pas à ce qui est attendu ou escompté ; est contraire à la justesse ou au naturel ; est fondé(e) sur une erreur ; n'est pas justifié(e) ; n'a que l'apparence de la chose réelle ; est une imitation ou une contrefaçon ; est simulé(e).
je **fausse**, tu fausses, il fausse, ils faussent (fausser quelque chose : rendre faux quelque chose ; déformer la vérité, l'exactitude de quelque chose ; commettre une erreur, interpréter faussement ; falsifier ; faire perdre à quelque chose son aspect, son caractère normal, naturel ; le rendre contraire à ce qu'il doit être ; faire perdre à un objet sa forme normale ; empêcher son fonctionnement).
2. une **fosse** : une cavité large et profonde creusée dans la terre ou d'origine naturelle ; un trou creusé en terre et destiné à l'inhumation des morts ; une partie d'un lieu ou d'un bâtiment située en contrebas ; un emplacement pour un orchestre, des animaux, un cachot ; une dépression du fond des océans ; un ensemble d'installations minières ; une cavité ou dépression anatomique.

fausser / fausset / fossé / fosset

1. je faussai, ils faussaient, je faussais, tu faussais, il faussait, faussé(e)(es)(s), vous faussez (**fausser** quelque chose : rendre faux quelque chose ; déformer la vérité, l'exactitude de quelque chose ; commettre une erreur, interpréter faussement ; falsifier ; faire perdre à quelque chose son aspect, son caractère normal, naturel ; le rendre contraire à ce qu'il doit être ; faire perdre à un objet sa forme normale ; empêcher son fonctionnement).
2. un **fausset** : le timbre vocal d'une voix d'homme plus aigu que le timbre normal, dû à une position particulière des cordes vocales qui vibrent seulement sur une partie de leur longueur ; une voix très aigüe.
une voix de fausset ; une voix ayant ce timbre particulier.
3. un **fausset** : une petite cheville de bois servant à boucher le trou que l'on fait à un tonneau avec un foret, pour gouter le vin.
4. un **fossé** : une fosse longitudinale pratiquée dans le sol pour délimiter des terrains ou faciliter l'écoulement des eaux ; une tranchée qui borde une route ; une large tranchée creusée au pied d'un ouvrage fortifié et constituant un élément de défense ; une dépression géologique allongée, généralement limitée par des failles ; une divergence de vue entre deux personnes, une disparité entre deux façons de penser.
5. un **fosset** : un fossé [Canada].

faut / vaut

F et v sont des consonnes très proches ; ce sont l’une et l’autre des fricatives labiodentales, mais f est sourd, tandis que v est sonore. Cette proximité explique le fait que, sous l’influence d’une voyelle, f puisse se transformer en v, comme dans les couples neuf / neuve, vif / vive ou encore cerf / cervidé. Mais cette proximité peut aussi être source d’erreurs. On entend de plus en plus *Il faut mieux* en lieu et place d’*Il vaut mieux*. On rappellera que le verbe falloir indique une obligation qui n’est pas susceptible de varier en degré, et qu’il convient de distinguer *Il vaut mieux écouter votre professeur* (« il est préférable d’écouter votre professeur »), dans lequel l’adverbe mieux porte sur vaut, d’*Il faut mieux écouter votre professeur* (« il faut l’écouter plus attentivement »), dans lequel l’adverbe mieux porte non sur faut mais sur écouter. En savoir plus : Académie française.

fautons / photon

1. nous **fautons** (fauter : commettre une faute ; avoir des relations sexuelles hors mariage ; pour un cheval, trébucher ; faire une erreur d'orthographe [Afrique]).
2. un **photon** : une particule de la lumière.

faux cils / fossile

1. des **faux cils** (posés sur la paupière).
2. un bois **fossile**, un animal fossile : qui est resté(e) enfoui(e) dans des couches sédimentaires anciennes et s'est conservé(e), généralement, par pétrification.
un fossile : un vestige de plante ou d'animal conservé à l'état fossile.

faveur / flaveur

1. une **faveur** : une disposition ou une attitude bienveillante envers une personne préférée ; une marque de bienveillance et de préférence envers quelqu'un ; un avantage accordé ; la considération dont quelqu'un est l'objet ; une appréciation positive hors de l'ordre commun ; (par référence à l'écharpe, puis au ruban donné à un chevalier par sa dame), un petit ruban étroit utilisé à des fins décoratives.
2. une **flaveur** : un ensemble de sensations lors d'une dégustation.

fèces / fesses

1. des **fèces** : des matières fécales.
2. une **fesse** : la saillie des parties molles qui, de chaque côté de la ligne médiane, occupent la face dorsale des hanches ; chez certains animaux, la région du membre postérieur qui s'étend depuis l'origine de la queue jusqu'à la naissance de la corde du jarret. On dit culotte et, pour le veau quasi ou cul, pour le bœuf, cimier, pour le mouton, gigot, pour le porc, jambon.
les fesses : les parties arrondies de la voute d'un navire qui forment la transition de la voute à la muraille.

féculent

Prononciation différente : Ils **féculent** les pommes de terre. Un **féculent** est un "sucre lent".

Federer / fédérèrent

1. Roger **Federer** : un joueur suisse de tennis.
2. ils **fédérèrent** (fédérer : grouper des États en une union politique ; grouper des collectivités humaines poursuivant un but commun).

féerie / férie / ferry

1. On a lu une **féerie** pour une féérie : le pouvoir magique des fées ; un monde merveilleux où s'exerce le pouvoir des fées ; un monde poétique, irrationnel ; un spectacle, une pièce de théâtre qui met en scène des fées ou, plus généralement, des personnages magiques, surnaturels ; un spectacle magnifique, merveilleux.
2. une **férie** : chez les Romains, un jour où le travail était interdit pour raisons religieuses ; dans la liturgie catholique, par opposition aux fêtes, un jour ordinaire de la semaine.
3. un **ferry** ou (navire) transbordeur, traversier [Québec] : un navire ayant pour fonction principale de transporter des véhicules routiers ou ferroviaires avec leur chargement et leurs passagers dans les traversées maritimes.

fêlassions / fellation

1. que nous **fêlassions** (fêler : fendre quelque chose sans que les parties se séparent).
2. une **fellation** : la pratique sexuelle consistant à lécher et à manœuvrer la verge d'un partenaire à l'aide de la bouche.

fêle / fêle, fêles, fêlent / felle

1. un **fêle** : une fêlure dans un objet, généralement une céramique, une faïence ou une porcelaine.
je **fêle**, tu fêles, il fêle, ils fêlent (fêler : fendre quelque chose sans que les parties se séparent).
2. une **felle** : un tube de fer servant à prendre le verre en fusion et à le souffler. On a lu aussi fêle et fesle.

félon / fêlons

1. un vassal **félon** : qui viole les engagements contractés envers le seigneur.
une (personne) félonne, un (officier) félon : qui trahit ses engagements.
une âme félonne, un regard félon : qui est empreinte ou empreint de déloyauté.
2. nous **fêlons** (fêler : fendre quelque chose sans que les parties se séparent).

féra / ferra, ferras, ferrât

1. une **féra** : un poisson.
2. il **ferra**, tu ferras, qu'il ferrât (ferrer : garnir un objet de fer ou d'un autre métal ; garnir les sabots d'un cheval, d'un mulet, etc. de fers ; engager l'hameçon dans les chairs d'un poisson en donnant une secousse à la ligne ; attraper quelqu'un par la ruse).

féret / ferrai, ferraient, ferrais, ferrais, ferrait, ferré, ferrez / ferré / ferret

1. un **féret** : une variété d'hématite rouge qui se présente en lamelles pointues.
2. je **ferrai**, ils ferraient, je ferrais, tu ferrais, il ferrait, ferré(e)(es)(s), vous ferrez (ferrer : garnir un objet de fer ou d'un autre métal ; garnir les sabots d'un cheval, d'un mulet, etc. de fers ; engager l'hameçon dans les chairs d'un poisson en donnant une secousse à la ligne ; attraper quelqu'un par la ruse).
3. elle est ferrée, il est **ferré** : est renforcé(e) par du fer ou des pièces métalliques ; est garni(e) de clous ou de crampons ; est instruite, est savante ; est instruit, est savant.
une voie ferrée : une voie de chemin de fer.
un réseau ferré : un ensemble des lignes de chemin de fer.
une eau ferrée : une eau dans laquelle on faisait rouiller du fer ou dans laquelle on plongeait un fer rougi, et qui passait pour fortifiante.

être ferré sur des principes, sur des normes : les suivre rigoureusement, s'y tenir rigoureusement.
4. un **ferret** : un petit objet de fer, de métal, et, en particulier, le petit embout métallique fixé à l'extrémité d'un lacet, d'une aiguillette ; une petite broche de métal souvent ornée de pierres précieuses, et rivée à l'extrémité d'un lacet, d'un ruban.

férié / ferriez

1. un jour **férié** : qui est caractérisé par la cessation du travail, et lié à la célébration d'une fête (civile ou religieuse) ; un jour chômé autre que le dimanche.
2. vous **ferriez** (ferrer : garnir un objet de fer ou d'un autre métal ; garnir les sabots d'un cheval, d'un mulet, etc. de fers ; engager l'hameçon dans les chairs d'un poisson en donnant une secousse à la ligne ; attraper quelqu'un par la ruse).

fermant / ferment / ferrement

1. en **fermant** (fermer : obstruer ; rapprocher pour qu'il n'y ait plus d'ouverture ; interdire le passage ; isoler un lieu ou un local ; faire cesser un fonctionnement, interrompre ; ne pas être accessible, pouvoir être clos).
2. un **ferment** : un microorganisme ou une ou un enzyme, capable de provoquer une fermentation. Cette ancienne dénomination est parfois encore utilisée, par exemple pour les ferments lactiques ; ce qui provoque ou entretient un sentiment ; ce qui détermine un changement interne.
3. un **ferrement** : une pièce métallique pour consolider un objet.
des ferrements : les pièces métalliques entrant dans la construction d'un navire ; des garnitures de métal.
4. un **ferrement** : l'action de mettre des fers à un cheval ; son résultat ; l'action de mettre des fers à un forçat, à un condamné ; les fers utilisés.

Prononciation différente : Ils **ferment** le récipient et attendent que le **ferment** agisse.

ferme / ferme, ferment, fermes

1. elle ou il est **ferme** :
    - présente une certaine résistance à la pression, est consistante sans être dure ; est consistant sans être dur ;
    - se tient sans chanceler, ne se laisse pas ébranler facilement ;
    - ne se laisse pas influencer, montre de l'autorité.

ferme : fermement.
2. une **ferme** : une convention par laquelle le propriétaire d'un droit en abandonne la jouissance à un tiers, pour un temps et un prix fixés ; une délégation faite par le roi à des particuliers, de percevoir certains revenus publics ; l'administration chargée de percevoir ces revenus ; des jeux de société qui se pratiquent avec des dés ou des cartes ; une convention par laquelle le propriétaire d'un bien foncier, notamment d'une exploitation agricole, en abandonne la jouissance à un tiers pour un temps et un prix fixés ; une exploitation agricole qui a fait l'objet d'un bail à ferme ; toute exploitation agricole ; les bâtiments et terrains de cette exploitation.
3. une **ferme** : un assemblage de pièces de bois ou de métal destinées à porter le faîtage d'un toit ; un décor de théâtre monté sur un châssis.
4. je **ferme**, tu fermes, il ferme, ils ferment (fermer : obstruer ; rapprocher pour qu'il n'y ait plus d'ouverture ; interdire le passage ; isoler un lieu ou un local ; faire cesser un fonctionnement, interrompre ; ne pas être accessible, pouvoir être clos).

ferrate / ferrâtes

1. un **ferrate** : un sel d'un acide ferrique.
2. vous **ferrâtes** (ferrer : garnir un objet de fer ou d'un autre métal ; garnir les sabots d'un cheval, d'un mulet, etc. de fers ; engager l'hameçon dans les chairs d'un poisson en donnant une secousse à la ligne ; attraper quelqu'un par la ruse).

ferrure / serrure

1. une **ferrure** : une pièce de fer fixée sur une construction en bois pour la consolider ; une garniture de fer ou d'un autre métal ouvragé dont sont parfois pourvus les portes, les croisées,
certains meubles, divers objets ; l'ensemble des fers placés aux pieds d'un animal.
2. une **serrure** : un dispositif fixe qui commande l'ouverture et la fermeture d'une porte, d'un meuble, etc.

féta, feta / fêta, fêtas, fêtât

1. une ou un féta ou feta : un fromage.
2. il fêta, tu fêtas, qu'il fêtât (fêter).

feuillète, feuillètent, feuillètes, feuillette, feuillettent, feuillettes / feuillette.

1. je **feuillète** ou **feuillette**, tu feuillètes ou feuillettes, il feuillète ou feuillette, ils feuillètent ou feuillettent (feuilleter : tourner les pages, consulter).
2. une **feuillette** : une petite feuille.
3. une **feuillette** : une petite mesure, valant 0,466 litre, utilisée pour les liqueurs ; un tonneau dont la contenance varie, selon les régions, de 114 à 140 litres ; le contenu correspondant. .

feuilleton / feuilletons

1. un **feuilleton** : en imprimerie, dans le format in-douze, un petit cahier de huit pages composé du tiers de la feuille imprimée ; une carte lisse composée d'une mince feuille de carton ordinaire recouverte sur chaque face d'une feuille de papier ; un espace typographique réservé pour une rubrique régulière au bas d'une page, sur toute la largeur ; un article, généralement de critique, de littérature, de philosophie ou de sciences, paraissant régulièrement dans un journal, autrefois en bas de page ; un passage, un fragment d'un roman paraissant régulièrement dans un journal ; un genre littéraire ; tout récit d'aventures à rebondissements imprévus, un récit sentimental, conventionnel et mièvre, de caractère populaire et souvent sans grande valeur ; une histoire, une émission dramatique, généralement de caractère populaire, fragmentée en de nombreux épisodes.
2. nous **feuilletons** (feuilleter : tourner les pages, consulter).

fi / fie, fient, fies / fis, fit, fît / phi

1. **Fi** ! Ça me répugne ! Fi donc, c'est indigne.
faire fi des recommandations : ne pas s'en soucier.
2. je me **fie**, il se fie, ils se fient, tu te fies (se fier à : accorder sa confiance à quelque chose, à quelqu'un).
3. je **fis**, tu fis, il fit, qu'il fît (faire : réaliser, couter, préparer, imiter, devenir, égaler, produire, arranger, disposer, former,...).
4. un **phi** : une lettre de l'alphabet grec.

fiasque / flasque.

1. une **fiasque** : une bouteille à col long et mince, à panse renflée garnie de paille, employée en Italie pour contenir du vin. On a lu aussi un fiasco (2).
2. elle ou il est **flasque** : n'a pas de tenue, de fermeté ; manque de vigueur, de consistance, de caractère.
3. une **flasque** : une petite bouteille plate (en anglais : *flask*) ; un flacon plat pour transporter le mercure ; une poire à poudre utilisée par les arquebusiers.
4. un ou une **flasque** : chacune des pièces plates de fer ou de bois, allant par paire, qu'on dispose parallèlement dans un mécanisme ; chacune des joues du moyeu d'une roue ; chacune des pièces latérales soutenant l'affut d'un canon et sur lesquelles s'appuient les tourillons ; une pièce située au bas d'un poteau pour le maintenir.

fiat / Fiat / fiâtes

1. un ***fiat*** : l'expression de la volonté créatrice qui est à l'origine du monde ; en philosophie, l'expression de la volonté humaine, une décision délibérée ; l'expression de l'acceptation.
Fiat lux ! Que la lumière soit !
2. **Fiat** [nom déposé] : Fabbrica Italiana Automobili Torino, un constructeur automobile.
3. Vous vous **fiâtes** à lui : vous lui fîtes confiance. (se fier).

fibrose / synfibrose

1. une **fibrose** : une lésion non spécifique, caractérisée par une hyperplasie du tissu conjonctif, par multiplication des fibroblastes et augmentation de la synthèse des fibres collagènes et/ou élastiques. Cette définition histologique a sa correspondance macroscopique sous le terme de sclérose avec lequel elle est souvent confondue.
2. une **synfibrose** ou amphimixie : une fécondation par fusion de deux gamètes de sexes différents.

fic / fiqh

1. un **fic** : une grosse verrue à pédoncule étroit ressemblant à une figue et qui se développe sur diverses parties du corps des bovins et des équidés.
2. le **fiqh** : une science de l'islam.
3. [mot ressemblant] une **figue**, le fruit du figuier.

fiction / fixions

1. une **fiction** : un produit de l'imagination qui n'a pas de modèle complet dans la réalité ; un mensonge, une dissimulation faite volontairement en vue de tromper autrui ; une construction imaginaire consciente ou

inconsciente se constituant en vue de masquer ou d'enjoliver le réel ; une création imaginaire, souvent anecdotique, dans une œuvre artistique, littéraire ou cinématographique le plus souvent, constituant un code de lecture entre le créateur et son public ; une hypothèse dont on ne sait pas à l'avance si elle est juste ou fausse, qui permet l'élaboration d'un raisonnement.
2. nous **fixions** (fixer : agir sur un être ou sur une chose en vue de leur donner une assise, de les établir et de les maintenir à une place ou dans une position donnée ; agir sur un être, sur une chose en vue de les maintenir durablement dans un état donné et, partant, interrompre une évolution ; stabiliser ; sortir quelqu'un de l'indécision, de l'ignorance, et partant, le renseigner, lui fournir des éléments de connaissance ; définir, déterminer).

fier, fièrent / fier, fière

Prononciation proche : ils se **fièrent** (se fier) / elle est **fière**, il est **fier**.
Prononciation différente : On ne peut pas se **fier** à lui car il est trop **fier**.

fieu / vieux

1. un **fieu** : un fils, un enfant ; un garçon, un jeune homme.
les bons fieux : la congrégation de tertiaires de Saint-François.
2. **vieux** : âgé.
les vieux : les personnes âgées.

figuline / figurine

1. elle est **figuline**, il est figulin : est relative ou relatif aux potiers, à la poterie ; se prête particulièrement à la fabrication de poteries, tuiles, etc.
une (argile) **figuline**
une figuline : une poterie, un vase en terre cuite.
2. une **figurine** : une représentation en deux dimensions, par le dessin ou la peinture, le plus souvent d'un être de forme humaine ; une représentation en trois dimensions. une statuette de dimension réduite.

fil / file / file, filent, files

1. un **fil** : une fibre longue et déliée d'une matière textile naturelle ; une fibre continue d'une matière synthétique ; un ensemble de brins de ces matières tordus ou filés.
2. une **file** : une suite de personnes ou de choses placées l'une derrière l'autre ; une suite de personnes ou de véhicules avançant l'un derrière l'autre, sur une certaine longueur ; une suite de soldats disposés les uns derrière les autres, à peu de distance, sur une même ligne.
3. je **file**, tu files, il file, ils filent (filer quelque chose : transformer en fil ; faire un fil ou des fils ; faire du fil à tisser à partir de quelque chose) (filer : pour un liquide, couler lentement en un jet mince et continu ; pour une matière visqueuse, onctueuse, s'étirer en fil(s) ; pour une mèche, monter droit en fumant ; se dérouler régulièrement ; s'étendre à, glisser vers ; passer très vite ; pour un animal, notamment un gibier, s'enfuir en volant ou en courant, droit devant soi, en ligne droite ; pour une personne, se retirer rapidement pour échapper à quelqu'un ou à quelque chose ; disparaitre rapidement ; être consommé ou dissipé ; être dépensé rapidement).

Prononciation différente : un fil, des **fils** / un **fils**, une fille, des fils, des filles

filaire / filèrent

1. une **filaire** : un ver parasite de l'homme et de certains animaux, provoquant des filarioses.
2. une communication **filaire** : qui nécessite une connexion à un câble.
un (appareil) filaire
3. ils **filèrent** (filer quelque chose : transformer en fil ; faire un fil ou des fils ; faire du fil à tisser à partir de quelque chose) (filer : pour un liquide, couler lentement en un jet mince et continu ; pour une matière visqueuse, onctueuse, s'étirer en fil(s) ; pour une mèche, monter droit en fumant ; se dérouler régulièrement ; s'étendre à, glisser vers ; passer très vite ; pour un animal, notamment un gibier, s'enfuir en volant ou en courant, droit devant soi, en ligne droite ; pour une personne, se retirer rapidement pour échapper à quelqu'un ou à quelque chose ; disparaitre rapidement ; être consommé ou dissipé ; être dépensé rapidement).

filante / philanthe / phyllanthe

1. une humeur **filante**, un liquide filant : qui coule doucement, sans se diviser en gouttes.
une substance (molle et élastique) filante : qui s'étire, s'allonge en fils.
une étoile filante : un météore.
2. une **philanthe** : une grosse guêpe.
3. une plante **phyllanthe** : dont les fleurs poussent sur les feuilles.
un phyllanthe : un genre de la famille des euphorbiacées.

filasse, filassier / filasse, filassent, filasses, filassiez

1. une **filasse** : un amas de filaments tirés des tiges de certains végétaux textiles, notamment du chanvre, et non encore filés.
des cheveux filasse : de couleur blond pâle, généralement mal peignés.
une filassière, un **filassier** : celle, celui qui façonne la filasse ou qui en fait commerce.
2. que je **filasse**, que tu filasses, qu'ils filassent, que vous filassiez (filer quelque chose : transformer en fil ; faire un fil ou des fils ; faire du fil à tisser à partir de quelque chose) (filer : pour un liquide, couler lentement en un jet mince et continu ; pour une matière visqueuse, onctueuse, s'étirer en fil(s) ; pour une mèche, monter droit en fumant ; se dérouler régulièrement ; s'étendre à, glisser vers ; passer très vite ; pour un animal, notamment un gibier, s'enfuir en volant ou en courant, droit devant soi, en ligne droite ; pour une personne, se retirer rapidement pour échapper à quelqu'un ou à quelque chose ; disparaitre rapidement ; être consommé ou dissipé ; être dépensé rapidement).

filo- / philo- / phyllo- / phylo-

1. filoguidé, filovirus : voir fil
2. phil(o)- exprime la sympathie, l'intérêt pour, ou l'affinité avec ce que désigne le deuxième élément.
3. phyll(o)- signifie feuille.
4. phyl(o)- signifie espèce, classe organique.

filon / filons

1. un **filon** : un gisement de minerai(s) métallique(s) ou de minéraux, en masse allongée, qui se trouve au milieu de couches différentes ; une couche sédimentaire ; une mine de renseignements, de notions nouvelles à exploiter ; une situation lucrative ou un moyen d'obtenir des avantages.
2. nous **filons** (filer quelque chose : transformer en fil ; faire un fil ou des fils ; faire du fil à tisser à partir de quelque chose) (filer : pour un liquide, couler lentement en un jet mince et continu ; pour une matière visqueuse, onctueuse, s'étirer en fil(s) ; pour une mèche, monter droit en fumant ; se dérouler régulièrement ; s'étendre à, glisser vers ; passer très vite ; pour un animal, notamment un gibier, s'enfuir en volant ou en courant, droit devant soi, en ligne droite ; pour une personne, se retirer rapidement pour échapper à quelqu'un ou à quelque chose ; disparaitre rapidement ; être consommé ou dissipé ; être dépensé rapidement).

fils / fisse, fissent, fisses

1. une fille (1), un **fils** : une personne considérée par rapport à son père et/ou à sa mère ; une personne que l'on considère comme son enfant ; une descendante ; une personne considéré selon un rapport d'ascendance, de tutelle morale ; une personne issue d'une région.
2. que je **fisse**, qu'ils fissent, que tu fisses (faire : réaliser, couter, préparer, imiter, devenir, égaler, produire, arranger, disposer, former,...).

Prononciation différente : Les **fils** de mes voisins ont apporté des **fils** de laine.

filtra, filtras, filtrât / filtrat

1. tu **filtras**, il filtra, qu'il filtrât (filtrer quelque chose : faire passer à travers un corps poreux ou un dispositif pour retenir des substances ou des corps solides ; faire passer à travers un dispositif arrêtant certaines ondes ; laisser passer à travers une chose qui fait obstacle ; laisser passer faiblement ; soumettre à un contrôle, à un tri pour ne laisser passer que certaines personnes ou certaines choses) (filtrer : passer faiblement par un interstice ou des interstices, un corps qui constitue un obstacle, un écran ; passer lentement à travers une matière perméable, un interstice ; passer faiblement par ce qui constitue un obstacle, un écran ; s'infiltrer, progresser difficilement par petits groupes ; devenir apparent, connu, malgré les obstacles).
2. un **filtrat** : un liquide ayant passé à travers un filtre.

filtre / philtre

Les noms **filtre** et **philtre** sont homonymes mais ils ne sont pas homographes et diffèrent largement par le sens et l'étymologie, même si le premier pourrait peut-être servir à fabriquer le second. *Filtre* est issu, par l'intermédiaire du latin des alchimistes *filtrum*, du francique *filtir*, qui désignait une étoffe obtenue à partir de poils ou de laine, et qui est un parent du nom *feutre* ; *filtre* désigne aujourd'hui un appareil servant à retenir certaines matières ou bien, en l'y faisant passer, à épurer, à purifier un fluide. *Philtre* est, lui, emprunté, par l'intermédiaire du latin *philtrum*, du grec *philtron*, dérivé de *phileîn*, « aimer », et désigne un breuvage auquel on attribue des vertus magiques, en particulier celle d'inspirer une violente passion amoureuse. En savoir plus : Académie française ; Office québécois de la langue française.

fine / fine, finent, fines / fines / finn

1. elle est **fine**, il est fin : est d'un volume très réduit ; est faite ou fait de particules d'un volume très réduit ; dont l'apparence générale est particulièrement effilée ; dont les éléments composants sont minces et rapprochés ; est faite ou est fait d'une matière très mince et par là même d'une qualité délicate ; manifeste une sensibilité particulièrement aigüe aux moindres nuances.
2. je **fine**, tu fines, il fine, ils finent (finer : débarrasser une substance de ses impuretés).
3. des **fines** : des résidus peu volumineux (le poussier de houille, des petits morceaux de minerai, des petits fragments de fibre de bois) ; un granulat composé d'éléments de très petites dimensions utilisé soit comme charge de remplissage pour augmenter la compacité notamment d'un béton, d'un sol, soit comme constituant de certains liants hydrauliques ; des poudres constituées d'éléments de très petites dimensions.
4. un **finn** : un petit voilier.

finissions / finition

1. nous **finissions** (finir).
2. une **finition** : un finissage, l'opération ultime destinée à parfaire une exécution ou une fabrication ; la qualité que présente une pièce soumise à l'opération de finition.
des finitions : des travaux de finition.

fion / fions, fiions

1. un **fion** : le cachet de ce qui est fait, achevé avec talent, avec art ; une fioriture, un ornement ; une remarque, une allusion blessante [Suisse].
2. un **fion** : le derrière, le fessier ; l'anus.
2. nous nous **fions**, nous nous fiions (se fier à : accorder sa confiance à quelque chose, à quelqu'un).

fissile, fission / fissions / scissile, scission

1. une roche **fissile** (1) : qui tend à se fendre, à se diviser par feuillets.
une **fission** : un phénomène par lequel une structure se sépare en deux ou plusieurs éléments ; la division d'un noyau lourd en deux fragments dont les masses sont du même ordre de grandeur, qui s'accompagne de l'émission de neutrons, de rayons gamma et d'une quantité d'énergie élevée. Les neutrons produits lors de la fission sont eux-mêmes aptes, sous certaines conditions physiques, à provoquer de nouvelles fissions, d'où la possibilité d'une réaction de fission en chaîne auto-entretenue.
2. que nous **fissions** (faire : réaliser, couter, préparer, imiter, devenir, égaler, produire, arranger, disposer, former,...).
3. une roche **scissile** : fissile, qui se divise facilement en feuillets ou en lamelles.
une **scission** : l'action de (se) scinder ; le résultat de cette action ; une division ; un éclatement ; une scissiparité ; une dissociation ; une séparation, une rupture ; une dissidence, un schisme, une sécession.

fla / flat

1. **fla** : une onomatopée suggérant le bruit d'un choc.
un fla : un double coup de baguette frappé sur un tambour, d'abord légèrement de la main droite, puis fortement de la main gauche, par opposition au roulement appelé ra.
2. un ver à soie **flat** [se prononce comme fla] : qui est atteint de flacherie.

flac / flaque

1. **flac** (pour transcrire le bruit de l'eau qui tombe, d'un corps qui tombe (comme) dans un liquide, du choc d'un corps mou).
flic-flac (pour transcrire le bruit répété d'un liquide, d'un objet flexible qui en frappe un autre).
je **flaque**, tu flaques, il flaque, nous flaquons, vous flaquez, ils flaquent (flaquer : jeter un liquide avec force contre quelqu'un ou quelque chose ; accoucher ; évacuer les excréments ; clapoter ; jeter un liquide).
2. une **flaque** : une petite nappe (d'eau ou de boue) ; une petite mare de liquide de toute nature ; sur une grande surface d'eau, une petite étendue ayant une couleur différente du reste.

flache / flash / flashe, flashent, flashes

1. une **flache** : un creux où l'eau s'est amassée ; une flaque, une petite mare ; une inégalité dans un pavage ; une partie d'aubier sur une pièce de bois équarrie.
2. un **flash** : un dispositif produisant un éclair lumineux ; l'éclair ainsi produit pour photographier ; une information transmise en priorité ; une idée lumineuse ; une sensation intense et courte due à une drogue.
une vente flash : promotionnelle et occasionnelle.

je **flashe**, il flashe, ils flashent, tu flashes (flasher : faire une photographie à la lumière d'un flash, notamment d'un véhicule ; produire un éclair ; éprouver un gout subit, être très intéressé) (flasher : en imprimerie, procéder à un flashage).

flachis / flashy

1. un **flachis** : un endroit dénudé sur le tronc d'un arbre (où est marquée l'empreinte du marteau d'un forestier ou de l'administration des forêts).
2. **flashy** : d'une couleur vive, criarde.

flageoler / flageolet

1. je **flageolai**, je flageolais, tu flageolais, il flageolait, ils flageolaient, flageolé, vous flageolez (flageoler : pour les membres inférieurs, les jambes, trembler, se dérober de fatigue ou sous le coup d'une émotion ; pour une personne ou un animal, avoir les jambes qui tremblent, qui se dérobent ; être incertain, indécis).
2. un **flageolet** : une flute à bec généralement percée de six trous ; un musicien qui en joue ; le jeu d'orgue le plus aigu ; une jambe grêle. .
3. un **flageolet** : un haricot nain qui se mange en grains.

flagrance / fragrance

1. une **flagrance** : l'éclat, le caractère brulant de quelque chose ; un état de flagrant délit.
2. une **fragrance** : une odeur agréable.

flairer / fleurer

1. **flairer** quelque chose : fleurer, exhler, répandre une odeur de ; pour un animal, appliquer son odorat à discerner et reconnaitre quelque chose ; pour un chien (de chasse) : percevoir l'odeur de, suivre à l'odeur ; pour une personne, sentir avec insistance, renifler ; deviner quelqu'un, quelque chose.
2. **fleurer** : répandre une odeur, sentir une odeur, flairer.

flamand, Flamand / flamant / flammant

1. elle est flamande, il est **flamand** : est de Flandre ; présente des caractéristiques propres à cette région, aux habitants, et plus particulièrement, aux peintres de cette région.
une Flamande, un Flamand.
le flamand : un ensemble de dialectes sud-néerlandais parlés dans la moitié nord de la Belgique et dans quelques endroits du nord de la France.
2. un **flamant** : un oiseau échassier palmipède.
un flamant rose
3. en flammant (flammer).

flambe / flambe, flambent, flambes

1. une **flambe** : une flamme haute et claire ; une variété d'iris ; une épée à lame ondulée.
2. un **flambe** : un jeu ; une maison de jeu, un tripot.
3. je **flambe**, tu flambes, il flambe, ils flambent (flamber : bruler, se consumer avec des flammes, en produisant de la lumière ; produire une lumière éclatante, jeter une vive lueur, briller ; être brulant ; être le siège d'une sensation de brulure ; se manifester avec éclat ; se déformer par flambage.

flan / flanc

1. un **flan** : une crème sucrée à base d'œufs, de lait et de farine que l'on fait prendre au four ; une tarte garnie de cette crème ; une préparation analogue, mais salée ; un disque de métal destiné à la frappe d'une monnaie, d'une médaille, etc. ; une portion d'une feuille de métal pour l'emboutissage ou le formage ; en typographie, un carton enduit d'une colle spéciale que l'on applique humide sur des caractères mobiles afin d'en prendre l'empreinte pour le clichage ; un moule ainsi obtenu.
en être, en rester comme deux ronds de flan : être frappé de stupeur.
2. au **flan** : au hasard, sans préméditation ; au petit bonheur.
à la flan : qui se laisse guider par le hasard ; qui ne peut pas être pris au sérieux.
un flan : une personne incapable, un imbécile.
c'est du flan : ce n'est pas sérieux, c'est une plaisanterie.
3. un **flanc** : chacune des deux parties latérales symétriques (droite et gauche) situées au-dessous des fausses côtes ; une partie latérale du tronc, de tout le corps ; pour l'animal, chacune des deux régions latérales (droite et gauche) délimitées par la dernière côte, la cuisse et le ventre ; une partie latérale de tout le corps ; une partie latérale, un côté ; la partie intérieure (d'une chose creuse) ; la partie latérale (droite ou gauche) d'une armée, d'une troupe disposée en ordre profond, par opposition au front.

sur le flanc : alité ; fatigué, las, incapable de toute activité.
se battre les flancs pour : faire de grands efforts de volonté, s'évertuer.
se caler les flancs : se rassasier, se caler les joues.
tirer au flanc : employer divers moyens pour se soustraire à une tâche, à ses obligations, tirer au cul.
un tire-au-flanc : un paresseux qui se dérobe aux corvées, à l'exercice, au travail, en les laissant accomplir par d'autres.
voir : Office québécois de la langue française ; Parler français.

flat / flatte, flattent, flattes

1. un **flat** : un petit appartement [Belgique].
2. je **flatte**, tu flattes, il flatte, ils flattent (flatter : caresser d'un mouvement léger de la main (une partie du corps d'une personne (emploi vieilli) ou d'un animal ; charmer, exciter, encourager un penchant intellectuel ou affectif ; louer excessivement et/ou faussement (une personne) pour s'attirer ses faveurs ; encourager, favoriser, traiter avec une complaisance excessive (les gouts, les inclinations, les manies d'une personne) pour se l'attacher et lui plaire ; satisfaire une personne dans son amour-propre, sa fierté ; rendre une représentation plus attrayante, un portrait plus attrayant, par des artifices).

flegme, phlegme / flemme

1. un **phlegme** ou **flegme** : une humeur glaireuse, un liquide épais ; une des quatre humeurs du corps dont la prédominance caractérisait une forme de tempérament ; la partie aqueuse insipide et inodore obtenue lors de la distillation des corps ; un produit, souvent toxique, obtenu au début de la distillation d'un liquide alcoolique (sirop fermenté, jus de betteraves ou de grains).
des phlegmes ou flegmes : des mucosités que l'on rejette par la bouche, des crachats.
un **flegme** : le caractère d'une personne calme et imperturbable, qui garde son sang-froid en toutes circonstances.
2. une **flemme** : un sentiment de paresse, un désir de ne rien faire.

fleuraison / floraison

Enfin, dans la même famille lexicale, on trouve le nom **floraison** qui signifie, au sens propre, « épanouissement des fleurs » ou « période d'épanouissement des fleurs » et au sens figuré « apparition au même moment d'une grande quantité de personnes ou de choses remarquables ». Dans le même sens, on trouve aussi le nom **fleuraison**, littéraire et moins répandu. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

fleurissant / florissant

On confond parfois les mots **fleurissant** et **florissant** qui ont la même origine mais dont la nature et les emplois peuvent être différents : alors qu'on emploie fleurissant comme participe présent du verbe fleurir au sens propre, florissant peut être utilisé comme participe présent de fleurir au sens figuré, ou comme adjectif verbal.
On emploie toujours le participe présent fleurissant lorsque le verbe fleurir a l'un de ses sens propres, c'est-à-dire « produire des fleurs », « être en fleurs » ou « orner de fleurs ». Au sens figuré, fleurir peut signifier « s'épanouir comme une fleur » ou « prospérer, se développer ». Dans ces emplois, fleurir présente une particularité de conjugaison : le verbe s'écrit généralement avec le radical flor-, qui vient de l'ancien verbe *florir*, au participe présent et à l'imparfait de l'indicatif (florissant et florissait).
L'adjectif florissant vient quant à lui de *florir*, ancienne forme du verbe fleurir qui est maintenant rare mais qu'on trouve encore parfois en littérature. Cet adjectif signifie « qui est prospère, qui s'épanouit » ou, plus particulièrement, « qui est en très bonne santé, sain ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

flic / flic-flac / flique, fliquent, fliques

1. une flic ou flique, un **flic** : une policière, un policier ; une personne chargée d'exercer des tâches de surveillance et de répression à l'intérieur d'un organisme.
2. **flic-flac** (pour transcrire le bruit répété d'un liquide, d'un objet flexible qui en frappe un autre).
3. je **flique**, tu fliques, il flique, ils fliquent (fliquer : exercer une surveillance policière ; contrôler et réprimer). On a lu fliquer pour : faire le bruit flic.

flip / flip-flap / flip-flop / flippe, flippent, flippes

1. un **flip** : une boisson chaude faite d'ale épicée et sucrée ; une boisson composée de cidre et de calvados chauffé et sucré.
2. un **flip** : une dépression.
3. un **flip-flap** : un saut périlleux avant ou arrière qu'on exécute en touchant la terre avec les mains.
4. un **flip-flop** : en informatique et cybernétique, un circuit basculeur à deux états stables.

5. je **flippe**, tu flippes, il flippe, ils flippent (flipper : être exalté sous l'effet d'une drogue ; se sentir abattu par manque de drogue ; être déprimé ou angoissé, par exemple sous l'effet d'une drogue).

Prononciation différente : Tu ne vas pas **flipper** en jouant au **flipper** !

floc / flock-book / floque, floquent, floques

1. **floc** : pour indiquer le bruit de ce qui tombe dans un liquide ; pour indiquer le bruit d'une goutte qui tombe.
un floc : le bruit de ce qui fait floc.
2. un **floc** : une petite touffe d'une matière textile ; un nœud de cravate ou de cordon de souliers.
3. un livre généalogique ovin : un livre généalogique des races de moutons. En anglais : ***flock-book***.
4. je **floque**, tu floques, il floque, ils floquent (floquer : effectuer un flocage, appliquer des fibres textiles).

flocon / floquons

1. un **flocon** : une petite masse peu dense d'une matière légère, de forme approximativement sphérique.
des flocons : des grains de céréales séchés et réduits en lamelles ; un agglomérat de micelles d'une solution colloïdale.
2. nous **floquons** (floquer : effectuer un flocage, appliquer des fibres textiles).

floride / Floride

1. elle ou il est **floride** : [santé et médecine] se dit d'une affection, notamment dermatologique, dont la forme clinique est particulièrement développée et qui se manifeste souvent par l'apparition d'une couleur rouge intense ; par extension, se dit d'un aspect anatomopathologique caractérisé par l'abondance et l'étendue des lésions, ou, se dit d'une maladie dont les signes visibles sont particulièrement accentués.
2. la **Floride** : un État des États-Unis.

flou / floue, flouent, floues

1. une œuvre artistique floue : dont le caractère est léger, estompé.
un dessin **flou**, un tableau trop flou : dont les contours manquent de vigueur, de netteté.
une photo floue : qui manque de netteté.
(en) flou : en donnant aux objets des contours indécis.
le flou de : le caractère léger, adouci ou lâche, peu net, des contours, des coloris.
un flou (artistique) : un effet obtenu en diminuant la netteté des images, ou en estompant les contours.
elle est floue, il est flou : dont le contour n'apparait pas nettement.
une idée floue : imprécise, vague.
2. je **floue**, il floue, ils flouent, tu floues (flouer : tricher au jeu ; glouer quelqu'un : le duper, le voler en le trompant, en l'escroquant ; le tromper, le berner).
3. Mots se ressemblant : flou, floutage, flouter / filou, filoutage, filouter.

fluate / fluâtes

1. un **fluate** : un fluorure ; un composé de fluor et d'un autre corps simple.
2. vous **fluâtes** (fluer : couler ; pour un liquide ou une sérosité s'échappant du corps, couler, s'épancher ; se répandre ; pour la mer effectuant son mouvement de marée, monter (fluer et refluer) ; pour le temps, se dérouler ; pour ce qui échappe plus ou moins à notre contrôle, s'écouler ; en parlant des conséquences d'une chose, découler).

flue, fluent, flues / flux

1. je **flue**, tu flues, il flue, ils fluent (fluer : couler ; pour un liquide ou une sérosité s'échappant du corps, couler, s'épancher ; se répandre ; pour la mer effectuant son mouvement de marée, monter (fluer et refluer) ; pour le temps, se dérouler ; pour ce qui échappe plus ou moins à notre contrôle, s'écouler ; en parlant des conséquences d'une chose, découler).
2. un **flux** : l'écoulement d'un liquide organique, de matières liquides en général ou d'un fluide ; une grande abondance, un afflux, un flot ; le nombre de particules d'un faisceau qui traversent une section de ce faisceau pendant l'unité de temps ; les quantités économiques qui transitent (circulent) d'un secteur à l'autre de l'économie ou d'un groupe d'agents à un autre tout au long d'un circuit économique ; l’écoulement, le transfert, d’une certaine quantité de personnes, de véhicules, d’informations, de marchandises, transportés par un moyen de communication, par le biais d'un réseau.

Prononciation différente : Quand les torrents **fluent**, le paysage est **fluent**.

fluxion / fluxions

1. une **fluxion** : une tuméfaction due à un afflux de liquide interstitiel ou de sang, provoquée par une infection ou un traumatisme.
2. la méthode des **fluxions** : la méthode de calcul où Newton regardait les grandeurs géométriques comme engendrées par des mouvements continus.
3. nous **fluxions** (fluxer : rendre un produit pétrolier lourd moins consistant par l'addition d'une huile plus fluide).

foc / phoque

1. un **foc** : une voile triangulaire qui se place à l'avant d'un navire, entre le mât de misaine et le beaupré sur les trois mâts, ou entre le beaupré et le grand mât sur les autres navires.
2. un **phoque** : un mammifère marin.

foehn / fun

1. un **foehn** : un vent sec et chaud qui souffle dans les vallées du nord des Alpes suisses et autrichiennes, et plus largement, dans d'autres régions montagneuses ; un sèche-cheveux électrique [Suisse].
2. le **fun** (ou funboard) : une pratique plus sportive de la planche à voile.
3. elle ou il est **fun** : est amusante ou amusant.
le fun : le plaisir, l'amusement.
Au Québec, fun se prononce comme phone.

foi / foie / fois

Foi, foie et fois sont des homophones, c'est-à-dire des mots de même prononciation mais n'ayant pas le même sens.
Foi est un nom féminin qui signifie « confiance qu'une personne éprouve envers quelqu'un ou quelque chose ». Dans le domaine religieux, foi signifie « croyance envers Dieu ». Quelques expressions sont construites à partir de foi : bonne foi, mauvaise foi, en foi de quoi, sur la foi de, digne de foi, faire foi, etc.
Foie est un nom masculin qui désigne l'organe interne qui, entre autres, sécrète la bile. Il désigne aussi cet organe chez certains animaux, que l'on apprête pour la consommation.
Fois est un nom féminin qui signifie « cas où un événement se reproduit ». Quelques adverbes ont été formés à partir de fois : autrefois, toutefois, parfois, quelquefois. De nombreuses expressions sont construites avec fois : à la fois, chaque fois, des fois, maintes fois, une fois, une fois pour toutes, une fois que, pour une fois, une fois n'est pas coutume, etc.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

folio / foliot

1. un **folio** : un feuillet d'un registre ou d'un manuscrit ; le chiffre numérotant chaque feuillet ou chaque page.
2. un **foliot** : le balancier des premières montres ou horloges.

foliote, foliotent, foliotes / pholiote

1. je **foliote**, il foliote, ils foliotent, tu foliotes (folioter : numéroter les feuillets ou les pages).
2. une **pholiote** : un champignon.

foncier / fonciez

1. un bien **foncier** : qui constitue un bien-fonds, une propriété comprenant le sol et tout ce qui en dépend en superficie et en profondeur (les immeubles).
le foncier : ce qui concerne la propriété, le sol et ce qui en dépend, les immeubles.
2. une qualité foncière, un attribut **foncier** : qui appartient au fond du caractère.
elle est foncière, il est foncier (2) : est fondamental(e), est relative ou relatif au fond d'une chose.
3. vous **fonciez** (foncer : mettre un fond à ; garnir le fond d'un ustensile, de pâte ou de bardes de lard, d'oignons, etc. ; pousser au fond ; creuser dans le sol à la verticale) (foncer : rendre ou devenir plus foncé, plus sombre) (foncer : charger à fond, se précipiter avec violence en vue d'attaquer ; aller très vite, se déplacer très rapidement ; aller de l'avant, droit au but, sans s'occuper des détails).

fonctionnaire / fonctionnèrent

1. une ou un **fonctionnaire** : une agente, un agent de l'État ou d'une autre personne morale de droit public, nommé(e) dans un emploi permanent et titularisé dans un grade de la hiérarchie des cadres d'une administration ; une agente, un agent non titulaire (contractuelle ou contractuel, auxiliaire) d'une administration ; un individu investi d'une fonction ; un individu qui dans un corps, une société, assume officiellement une fonction

déterminée ; un individu qui est responsable des formalités de quelque chose ; un individu qui a la prétention d'administrer et de régir des activités libres.
2. ils **fonctionnèrent** (fonctionner : jouer, remplir un rôle ; réussir ; exercer une fonction, sa fonction ; travailler ; remplir des fonctions organiques ; accomplir, remplir sa fonction ; remplir, dans un ensemble, une fonction déterminée) (fonctionner : être un fonctionnaire [Afrique]).

fond / fond, fonds / fonds / font / fonts.

Ainsi font, font, font les petites marionnettes, nous apprend la comptine. Mais à côté de ces trois **font**, reprise du verbe faire à la troisième personne du pluriel, il existe une autre triplette d'homonymes de ces formes : fond, fonds et fonts. Le premier, issu du latin *fundus*, cousin de l'anglais *bottom* et de l'allemand *Boden*, a de nombreux sens : il désigne ce qui constitue la limite inférieure (le **fond** d'une malle), ce qui est situé à la plus grande profondeur (le fond d'un puits), mais aussi ce qui est le plus éloigné de l'ouverture, de l'entrée (le fond de la salle) ; ce nom désigne enfin les qualités essentielles et permanentes d'un être (il a bon fond). La forme **fonds** peut être le pluriel de fond mais c'est aussi un nom autonome, qui désigne un bien ou un ensemble de biens de nature à permettre l'exercice d'une activité, d'une profession (un fonds de commerce) ; c'est aussi un capital, immobilier ou non, que l'on fait valoir (le fonds et le revenu) et c'est enfin un ensemble de ressources susceptibles d'être exploitées (le fonds d'une bibliothèque). La troisième forme, **fonts**, ne s'emploie qu'au pluriel ; elle appartient à la même famille que fontaine et ne se rencontre guère que dans la locution fonts baptismaux, qui désigne la vasque où l'on conserve l'eau bénite dont on se sert pour les baptêmes. En savoir plus : Académie française.

Fond, fonds et fonts sont des homophones, c'est-à-dire des mots de même prononciation, mais n'ayant pas le même sens.
Fond est un nom masculin qui désigne la partie la plus basse, la plus profonde ou la plus éloignée de quelque chose. Au sens figuré, on utilise ce mot pour parler d'un point extrême, de ce qui est fondamental, ou encore du contenu par opposition à la forme. On trouve fond dans de nombreuses expressions : à fond, au fond, dans le fond, de fond en comble, faire fond sur, etc., ainsi que dans l'expression familière fond de l'air. Quelques mots sont composés avec fond : ski de fond, course de fond, fond de teint, arrière-fond, bas-fond, demi-fond, haut-fond, tire-fond.
Fonds est un nom masculin (singulier) qui désigne d'abord une propriété, soit un terrain que l'on exploite ou sur lequel on bâtit. Son sens le plus utilisé est celui de « capital ». Au pluriel, le mot fonds désigne de l'argent comptant. Fonds est aussi utilisé pour désigner des ressources culturelles, plus précisément des livres ou des œuvres dont dispose une bibliothèque ou un musée.
Fonts, du latin *fontes* « fontaines », est un nom masculin pluriel. Il désigne le bassin destiné à l'eau du baptême. Ce mot est presque toujours employé dans l'expression fonts baptismaux. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

fonde,...

1. **fonder** : je **fonde**, tu fondes, ils fondent, nous fondons, vous fondez, ils fondent ; je fondai ; je fondais ; je fonderai ; je fonderais ; que je fonde ; en fondant ; fondé(e)(es)(s).
2. **fondre** : nous fondons, vous fondez, ils **fondent** ; je fondais ; je fondrai ; je fondrais ; que je fonde ; en fondant ; fondu(e)(es)(s).

foot / foute, foutent, foutes

1. le football ou **foot** (soccer en Amérique du Nord) : un sport collectif.
2. Je ne sais pas ce qu'ils **foutent** (ce qu'ils fichent, ce qu'ils font). (foutre)
Il voudrait que je m'en foute (que je m'en fiche, que je m'en moque). (se foutre)

for / fore, forent, fores / fors / fort

For, fors et fort sont des homophones, c'est-à-dire des mots de même prononciation mais n'ayant pas le même sens.
For est un nom masculin. Ce mot, qui vient du nom latin *forum* « place publique, tribunal », n'est utilisé que dans la locution *for intérieur* qui signifie « conscience personnelle ».
Fors est une préposition issue du latin *foris* « dehors ». On peut la remplacer par des prépositions telles que sauf, hormis ou excepté. L'usage de fors est archaïque. En fait, fors est encore connu grâce à un mot d'esprit attribué à François Ier : « Tout est perdu, fors l'honneur ». Ce mot, parfois dans une forme peu reconnaissable, existe encore comme élément de formation dans quelques mots : faubourg, faufiler, faux-fuyant, forain, fourbu, fourvoyer, etc.
Fort peut être adjectif, nom ou adverbe. Comme adjectif, il désigne le fait de posséder de la force quelle qu'elle soit : force physique, intellectuelle ou morale, dimension imposante, résistance, intensité, efficacité, etc. Il s'accorde alors en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte. Plusieurs expressions contiennent fort : se faire fort de, être fort de, forte tête, à plus forte raison, être fort comme un bœuf, prêter main-forte, manière forte, etc.
Fort, nom masculin, a plusieurs sens. Il désigne une personne jouissant d'une grande puissance physique,

matérielle ou morale, ou encore la partie d'une chose, d'une idée ou d'une personne qui est la plus solide; la locution prépositive au fort de est issue de ce sens. Enfin, on utilise fort pour désigner une citadelle, un lieu fortifié.
Comme adverbe, **fort** peut être remplacé par très ou par avec force. Il est alors invariable.
Plusieurs mots sont dérivés de fort : fortement, forteresse, fortiche, fortifier, fortification, etc. Fort entre aussi dans la formation de mots composés : contrefort, coffre-fort, eau-forte, main-forte.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

força, forças, forçat / forçat

1. il **força**, tu forças, qu'il forçat (forcer quelque chose : exercer une vive pression sur quelque chose ; le fausser en exerçant une pression trop forte ; le faire pénétrer en poussant fort ; le faire céder, le fracturer ; en augmenter l'intensité, le rythme) (forcer quelqu'un : le dominer en usant de la force, de la violence, le contraindre) (forcer quelqu'un à, de : le mettre dans la nécessité d'accomplir une action).
2. un **forçat** : un criminel condamné aux travaux forcés dans un bagne ou, autrefois, aux galères ; une personne dont l'existence se passe à travailler durement et qui est dans un dénuement total ; une personne qui travaille beaucoup (souvent avec l'idée d'un travail répétitif).

forer / foret / forêt

1. **forer** : percer au moyen d'un foret une masse dure (bois, métal, émail, etc.) ; creuser le sol à l'aide de moyens mécaniques puissants afin de former une excavation, un puits, une galerie, etc.
un **foret** : un outil en acier qui sert à forer des matières dures (bois, métal, béton, matières plastiques, etc.) ; en chirurgie dentaire, un instrument destiné à perforer le tissu de la dent ou à forer les canaux ; tout instrument avec lequel on troue, creuse, perfore.
2. une **forêt** : une vaste étendue de terrain couverte d'arbres ; l'ensemble des arbres qui couvrent cette étendue ; une grande quantité d'objets longs et serrés ; une grande quantité de choses abstraites formant un ensemble complexe ou confus, inextricable.

formation / formations

Prononciation différente : Nous **formations** l'ordinateur pour les nouvelles **formations**.

formicant, formication / fornication, forniquant

1. elle est formicante, il est **formicant** : produit une sensation analogue au picotement des fourmis.
un pouls formicant : un pouls petit, faible et fréquent, qui ne donne que la sensation d'un fourmillement.
une **formication** : un fourmillement, une sensation perçue sur les membres semblable à celle que produirait le cheminement de fourmis.
2. une **fornication** : des relations charnelles entre deux personnes qui ne sont ni mariées ni liées par aucun vœu ; le péché simple de la chair ; des relations charnelles en général, la pratique des plaisirs sexuels.
en **forniquant** (forniquer : commettre le péché de fornication, de luxure ; avoir des relations charnelles, généralement sans être marié avec le partenaire sexuel).

formions / phormion

1. nous **formions** (former : créer, réaliser, faire exister en donnant une forme particulière ; organiser, concevoir ; produire, façonner ; éduquer, développer certaines facultés ; prendre une forme, une apparence, une disposition ; être l'élément essentiel ou un constituant d'une chose).
2. un **phormion** ou phormium ou lin de Nouvelle Zélande : une plante d'ornement.

formulaire / formulèrent

1. un **formulaire** : un recueil de formules, de prescriptions ; un imprimé à compléter pour certaines formalités administratives.
2. ils **formulèrent** (formuler : mettre en formule ou mettre en forme selon une formule ; énoncer avec la concision et la netteté d'une formule ; énoncer, exprimer).

forte

Prononciation différente : Le ***forte*** demande une intensité plus **forte** pour ce final.

fou / fous, fout

1. un **fou** : un ancien nom du hêtre.

2. elle est folle, il est **fou** : a ou semble avoir une altération pathologique des facultés mentales ; est dans un état psychologique de trouble intense ou d'exaltation ; dépasse ce qui est considéré comme convenable ; est irrépressible, va à l'encontre de ce qui est raisonnable ; est dénué(e) de bon sens, est extravagante ou extravagant, échappe à la raison ; donne l'apparence du désordre ; ne peut plus être contrôlé(e) ou maitrisé(e).
une folle (1), un **fou** : celle, celui qui a ou semble avoir une altération pathologique des facultés mentales ; celle, celui qui a une conduite ou un comportement qui s'écarte de la raison, des convenances ou des normes ; celle qui est turbulente ou excentrique, celui qui est turbulent ou excentrique.
un fou : un bouffon ; une pièce du jeu d'échecs ; une carte à jouer ; un oiseau.
3. je **fous**, tu fous, il fout (foutre quelqu'un : le posséder charnellement ; foutre quelque chose : le faire).

fouaille / fouaille, fouaillent, fouailles

1. une **fouaille** : les abats de sanglier cuits au feu et donnés aux chiens après la chasse ; le fait de donner ces abats aux chiens.
2. je **fouaille**, il fouaille, tu fouailles, ils fouaillent (fouailler : frapper à coups de fouet énergiques et répétés ; attaquer violemment, éreinter ; agiter, activer une idée, une activité ; pour la pluie, le vent, etc. cingler ; exciter, stimuler).

fougerai, fougèrent / fougeraie, fougère

1. je **fougerai**, je fougerais, tu fougerais, il fougerait, ils fougeraient, vous fougerez ; ils **fougèrent** (fouger : pour un sanglier, creuser et explorer le sol avec le boutoir pour déraciner les plantes qui constituent sa nourriture).
2. une **fougeraie** : un lieu où croissent des fougères.
une **fougère** : une plante.

foule / foule, foulent, foules / full

1. la **foule** : l'action de fouler (en particulier le drap, le feutre) ; le résultat de cette action ; l'action d'accabler, d'opprimer.
une foule : une ouverture ou ligne d'ouverture qui permet le passage de la navette entre les nappes de la chaine ; l'angle que forment les deux nappes de la chaine écartées pour le passage de la navette.
une foule : la présence d'une multitude de personnes en un même lieu
2. je **foule**, tu foules, il foule, ils foulent (fouler quelque chose : le comprimer, le presser en appuyant de façon répétée avec les mains, les pieds ou par un moyen mécanique).
3. un **full** : au poker, l'ensemble d'un brelan et d'une paire, détenu par un même joueur.

foulon / foulons

1. un **foulon** : un fouleur, un artisan qui foule, apprête les étoffes de drap ou de laine ; une machine servant au foulage des étoffes ; un atelier où est installée cette machine ; un grand tonneau de bois employé pour tanner ou travailler certains cuirs.
2. nous **foulons** (fouler quelque chose : le comprimer, le presser en appuyant de façon répétée avec les mains, les pieds ou par un moyen mécanique).

four / fourre / fourre, fourrent, fourres

1. un **four** : un ouvrage (en maçonnerie) ou un appareil doté d'un minimum d'ouvertures et conçu pour le traitement ou la transformation, sous très forte chaleur, des produits ou objets qui y sont introduits.
2. une **fourre** : une pochette, un étui.
3. je **fourre**, il fourre, tu fourres, ils fourrent (fourrer quelque chose : le doubler, le garnir intérieurement ou extérieurement ; le garnir d'une matière destinée à protéger, à renforcer ; garnir un objet, pour l'agrémenter ou le masquer, d'une matière différente de celle qui le constitue ; le mettre, le poser sans soin, brutalement ; introduire à profusion, sans discernement).
4. un **fourre-tout** : une pièce, un meuble, un tiroir où l'on dépose pêle-mêle des objets les plus divers ; un sac de voyage ou une pochette fabriqué(e) dans une matière souple ; un assemblage hétéroclite.

fourgat / fourgua, fourguas, fourguât

1. un **fourgat** : un fourgue, un recéleur.
2. tu **fourguas**, il fourgua, qu'il fourguât (fourguer : vendre une marchandise volée, de provenance douteuse ou de mauvaise qualité ; vendre, se débarrasser de quelque chose).

fourgon / fourguons

1. un **fourgon** : une longue barre métallique ou une longue perche garnie de métal utilisée pour remuer la braise ou la charge d'un four, d'une forge, d'un fourneau, ou pour attiser un feu.

2. un **fourgon** : une longue voiture à chevaux couverte pour le transport des marchandises, du courrier ; un long véhicule automobile couvert pour le transport de marchandise, de bétail, etc. ; un véhicule militaire servant pour le transport des vivres, des munitions, du matériel, etc. ; un wagon incorporé à la tête ou à la queue d'un train de voyageurs, pour le transport des agents, des bagages et des colis.
3. nous **fourguons** (fourguer : vendre une marchandise volée, de provenance douteuse ou de mauvaise qualité ; vendre, se débarrasser de quelque chose).

fourni, fournis, fournit, fournît / fournil

1. **fourni**(e)(e)(s), je fournis, tu fournis, il fournit, qu'il fournît (fournir quelque chose à quelqu'un ou à quelque chose : le lui procurer, le lui donner ; fournir quelque chose : le produire ; être la source de).
une table bien fournie, un magasin bien fourni : qui est approvisionné(e), pourvu(e) de ce qu'on s'attend à y trouver.
2. un **fournil** : le local où se trouve le four du boulanger.

un fourrier / fourriez

1. un **fourrier** : un officier de la suite d'un prince, qui était chargé d'assurer vivres et logement de la Cour en déplacement ; une chose ou une personne qui annonce, prépare l'arrivée de quelque chose ou l'avènement de quelqu'un.
une fourrière, un fourrier : une sous-officière, un sous-officier chargé(e) de la distribution des vivres et des équipements, du campement et du couchage des troupes ; une matelote, un matelot chargé(e) des appels, des écritures administratives et de la comptabilité à bord.
2. vous **fourriez** (fourrer quelque chose : le doubler, le garnir intérieurement ou extérieurement ; le garnir d'une matière destinée à protéger, à renforcer ; garnir un objet, pour l'agrémenter ou le masquer, d'une matière différente de celle qui le constitue ; le mettre, le poser sans soin, brutalement ; introduire à profusion, sans discernement).

Mots se ressemblant : un fracas, fracassant, fracasser / un tracas, tracassant, tracasser.

frai / fraie, fraient, fraies / frais / fret

1. un **frai** : l'usure (des monnaies) due au frottement.
le frai : les œufs de poisson, leur ponte, leur fécondation.
2. je **fraie** ou fraye, il fraie ou fraye, ils fraient ou frayent, tu fraies ou frayes (frayer : frotter légèrement ; frayer une voie : l'ouvrir en piétinant et/ou en repoussant les obstacles ; frayer : pour les poissons, féconder ou déposer les œufs).
3. elle est fraiche ou fraîche, il est **frais** : est à une température relativement basse, est presque froide ou froid ou un peu froide ou froid ; donne une sensation de fraicheur agréable ; donne une impression de fraîcheur, de légèreté ; est toute nouvelle, récente ; est tout nouveau, récent ; vient d'arriver, de se produire ; vient d'être produite ou produit, récolté(e), fourni(e) ou employé(e), et n'est pas encore altéré(e) ou a gardé toutes ses qualités par un procédé de conservation ; n'a pas encore séché (après une application par exemple).
4. des **frais** : des dépenses de toutes sortes occasionnées par quelque chose ; le cout d'une opération, l'argent employé à quelque chose ; une somme allouée pour effectuer certaines dépenses reconnues nécessaires ; un effort considérable, notamment pour plaire.
5. un **fret** : un transport de marchandises ; ce que cela coute. [fret se prononce de deux façons.]

fraisil / frasil

1. un **fraisil** : une poussière de charbon de bois après combustion ; du charbon pilé ; la cendre du charbon de terre, dans une forge ; des particules et résidus provenant du fraisage des métaux.
2. un **frasil** : des cristaux de glace s'amassant dans l'eau ; une pellicule de glace. [Québec].

fraisure / fressure

1. une **fraisure** : un évasement pour y loger la tête d'une vis.
2. une **fressure** : l'ensemble des gros viscères d'un animal de boucherie : poumons, cœur, thymus, foie et rate ; ces abats consommés en ragout, poêlés ou braisés ; un plat préparé avec les parties du porc non utilisées pour d'autres préparations, auxquelles on ajoute notamment des dés de pain et du sang.

fraser / phraser

1. **fraser** ou fraiser (3) :
 • mélanger intimement les éléments qui constituent une pâte en les pressant et les fragmentant avec la paume de la main ; malaxer la pâte à pain en lui ajoutant une seconde quantité d'eau.
2. **phraser** : interpréter en respectant la ligne mélodique, les phrases musicales ; articuler à la façon d'un acteur.

frasque / fresque

On doit éviter de confondre les noms **frasque** et **fresque**. Même si ces deux emprunts à l'italien se ressemblent par leur prononciation et par leur graphie, ils désignent des réalités bien différentes.
Le nom frasque a été emprunté à l'italien *frasca*. Ce nom, qu'on a d'abord employé dans le sens de « mauvaise blague », désigne généralement aujourd'hui un écart de conduite, une action un peu extravagante, n'ayant pas de conséquence importante. C'est un synonyme d'incartade, de bêtise, de folie. On l'emploie le plus souvent au pluriel.
Le nom fresque, lui, vient de l'italien *fresco*, qui signifie « frais », et qui était employé dans l'expression *dipingere a fresco*, signifiant « peindre sur un enduit frais ». Le nom fresque désigne un procédé qui consiste à peindre avec des couleurs délayées à l'eau sur une couche de mortier frais. Il désigne aussi toute peinture murale exécutée en utilisant ce procédé et, par extension, toute peinture murale, peu importe le procédé utilisé pour la réaliser. Fresque désigne enfin, au figuré, une œuvre littéraire ou cinématographique d'envergure qui dépeint une époque ou une société.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

fratrie / phratrie

Fratrie et phratrie sont deux termes, parfaitement homonymes, qui ne doivent pas être confondus.
Fratrie est un dérivé savant du latin *frater* « frère » ; il appartient à l'origine au vocabulaire de la démographie et désigne l'ensemble des frères et sœurs d'une même famille.
Phratrie, plus rare, ressortit d'abord au vocabulaire des institutions grecques : il est emprunté du grec *phratria* qui désignait une association de citoyens liés par une communauté de rites et appartenant à la même tribu. Ce terme a été repris par la suite par les anthropologues pour désigner un ensemble de clans qui se disent apparentés. *Phratia* est dérivé de *phratêr* « membre d'un clan », et non pas « frère biologique ». Pour évoquer cette dernière notion, les Grecs avaient d'autres mots, parmi lesquels *adelphos* « frère », et *adelphé* « sœur », qui signifiaient proprement « (nés d') un seul utérus ».
En savoir plus : Académie française.

freezer / friseur

1. un **freezer** : le compartiment de congélation d'un réfrigérateur.
2. une friseuse, un **friseur** : une coiffeuse, un coiffeur.
un friseur : celui qui se retrousse la moustache.
un friseur : un fer à boucler et à friser les cheveux.

freinai, freinaient, freinais, freinait, freiné, freinez / frênaie

1. je **freinai**, ils freinaient, je freinais, tu freinais, il freinait, freiné(e)(es)(s), vous freinez (freiner : ralentir ou immobiliser, à l'aide d'un frein, une pièce ou une machine en mouvement ; ralentir son allure, s'immobiliser ; ralentir ou stopper le mouvement de quelque chose ; ralentir un processus, une action ; rendre difficilement possible, faire obstacle à ; modérer une activité).
2. une **frênaie** : un lieu planté de frênes.

freine, freinent, freines / frêne

1. je **freine**, tu freines, il freine, ils freinent (freiner : ralentir ou immobiliser, à l'aide d'un frein, une pièce ou une machine en mouvement ; ralentir son allure, s'immobiliser ; ralentir ou stopper le mouvement de quelque chose ; ralentir un processus, une action ; rendre difficilement possible, faire obstacle à ; modérer une activité).
2. un **frêne** : un arbre.

frénétique, frénétisme / néphrétique, néphrétisme / phrénite, phrénitis

1. un comportement **frénétique** : qui atteint la frénésie.
une ou un frénétique : celle, celui qui a un comportement frénétique ; celle, celui qui met ou manifeste une grande ardeur dans une tâche.
un développement frénétique, un rythme frénétique : rapide, vif.
un **frénétisme** : une frénésie, un état d'excitation, une grande ardeur, une passion.
2. elle ou il est **néphrétique** : affecte le rein.
une ou un néphrétique ou néphritique : celle qui est atteinte, celui qui est atteint de néphrite ou de colique néphrétique.
une (colique) néphrétique
un **néphrétisme** : le fait d'être atteint de néphrite ou en particulier de coliques néphrétiques.
3. une **phrénite** ou un **phrénitis** (1) : une inflammation du diaphragme et de la plèvre diaphragmatique.
un **phrénitis** (2) : le nom donné par les anciens à un délire aigu, avec fièvre intense, un pouls petit et serré.

fret / frète, frètent, frètes / frette / frette, frettent, frettes

1. un **fret** [se prononce de deux façons] : le prix de l'affrètement ou du loyer d'un navire, d'un avion, d'un véhicule ; la cargaison ; le prix du transport de la marchandise par le mode choisi.
je **frète**, tu frètes, il frète, ils frètent (fréter : mettre un navire à disposition par un contrat d'affrètement ; prendre un bâtiment en affrètement, prendre en location un avion, un véhicule ; charger et équiper un bateau).
2. [Québec] il est **fret**, il fait fret : froid.
la température est frette
un fret noir : un froid vif.
3. une **frette** : un cercle métallique dont on entoure une pièce (ou un assemblage de pièces) en bois pour la renforcer ou l'empêcher de se fendre ; un cercle métallique serrant une pièce de section cylindrique (tuyau, réservoir, cuve, conduite forcée, etc.) pour l'empêcher de se fendre ou d'éclater ; une armature circulaire ou en spirale, dans le béton armé, destinée à éviter le gonflement du béton.
je **frette**, il frette, tu frettes, ils frettent (fretter : garnir d'une frette, assembler par des frettes).
4. une **frette** ou une grecque : un ornement de moulure formé de demi-baguettes rondes ou plates réunies en lignes brisées.
des frettes : la pièce de l'écu formée de six cotices entrecroisées.

freux / preux

1. un **freux** : un oiseau tenant à la fois du corbeau et de la corneille noire.
2. un **preux** : un héros faisant preuve de qualités chevaleresques, en particulier de bravoure ; un brave.
il est **preux** : est pourvu des qualités chevaleresques ; est plein de bravoure.

fricasse / fricasse, fricassent, fricasses

1. une **fricasse** : un grand froid ; un froid très intense, très vif. [Suisse]
2. je **fricasse**, tu fricasses, il fricasse, ils fricassent (fricasser : faire cuire dans leur jus, à la poêle ou à la casserole, des aliments coupés en morceaux ; cuisiner avec soin ; mêler, confondre ; dépenser sans discernement ; fricoter, avoir des relations sexuelles).

frigide, frigidement, frigidité / rigide, rigidement, rigidité

1. elle ou il est **frigide** : est froide ou froid ; est incapable d'éprouver l'orgasme ou y est peu sensible.
frigidement : froidement.
une **frigidité** : le fait d'être froid ; le trouble de la sexualité féminine caractérisé par l'inhibition plus ou moins complète de la satisfaction sexuelle pendant le coït, allant de l'orgasme incomplet à son absence totale, voir le dictionnaire de l'Académie de médecine.
2. elle ou il est **rigide** : est ferme, résiste à la pression ou à la déformation ; est raide et droite, est raide et droit ; dont les muscles sont contractés ; applique à la lettre les lois ou les règles établies ; se soumet ou soumet les autres avec rigueur et sévérité à ses principes en ne souffrant ni dérogation, ni assouplissement ; s'inspire de principes stricts et porte à une attitude sévère, intransigeante ; ne subit aucune variation, fait l'objet d'une application stricte.
rigidement : d'une manière rigide.
une **rigidité** : l'état de ce qui est ferme, de ce qui résiste à la pression, à la torsion, à la déformation ; l'état de ce qui se tient raide et droit ; l'état du corps qui se tient raide, contracté ; le caractère d'une personne rigide, inflexible ; le caractère des principes, des traits de comportement d'une personne rigide ; le caractère de ce qui obéit à des contraintes, de ce qui fait l'objet d'application stricte.

frimaire / frimèrent

1. un **frimaire** : le troisième mois du calendrier républicain.
2. ils **frimèrent** (frimer : faire de l'épate, du tape-à-l'œil ; chercher par son attitude à faire illusion ou à attirer l'attention) (frimer bien : avoir bonne allure ; frimer quelqu'un : le regarder, l'observer, le dévisager).

frima, frimas, frimât / frimas

1. il **frima**, tu frimas, qu'il frimât (frimer : faire de l'épate, du tape-à-l'œil ; chercher par son attitude à faire illusion ou à attirer l'attention) (frimer bien : avoir bonne allure ; frimer quelqu'un : le regarder, l'observer, le dévisager).
2. un **frimas**, des frimas : un brouillard froid et épais qui se cristallise en tombant et forme du givre.

fringant / fringuant

1. un cheval **fringant** : vif, alerte, plein de vigueur ; qui se plait à gambader.
elle est fringante, il est fringant : manifeste, évoque la vivacité, l'élégance.

2. en **fringuant** (fringuer : gambader, manifester, par des gestes, la fougue, l'allégresse) (fringuer quelqu'un : l'habiller, le vêtir).

fripon / fripons

1. une friponne, un **fripon** : une personne malhonnête, fourbe, qui vole autrui par ruse ; une enfant encline, un enfant enclin à l'espièglerie, à la malice ; une personne éveillée, délurée, quelquefois portée à des attitudes ou des propos lestes, grivois.
un valet fripon, un sourire fripon
2. nous **fripons** (friper un tissu, un vêtement : le défraichir, le froisser ; friper un végétal : le faner, le flétrir ; friper l'épiderme, la peau : la ou le plisser, la ou le rider).

frise / Frise / frise, frisent, frises

1. une **frise** : la partie de l'entablement comprise entre l'architrave et la corniche et qui, dans les monuments de style grec, est ornée, selon les ordres, de peintures, de sculptures représentant des figures géométriques, des végétaux ou des personnages en procession ou en combat ; un bandeau de faible largeur peint ou sculpté qui décore le haut d'un édifice, d'une pièce ou d'un objet quelconque ; une moulure, un panneau horizontal de faible largeur ; le panneau long, rempli de divers ornements, qui se met à hauteur d'appui aux ouvrages de fer, tels que les rampes d'escaliers, les travées de barreaux, etc.
2. une **frise** : une étoffe de laine ; une toile à longs poils frisés.
3. un cheval de **frise** : une solive traversée de part en part de pieux armés de fer et que l'on utilise comme moyen de défense ou comme barrage.
4. la province de la **Frise** aux Pays-Bas
5. je **frise**, tu frises, il frise, ils frisent (friser quelque chose : faire des boucles, des plis, des ondulations ; plisser, rider finement ; agiter quelque chose d'un mouvement léger et rapide) (friser : se mettre en boucles, être bouclé ; avoir les cheveux qui frisent ; pour une surface d'eau, se rider, être parcouru de petites rides ; perdre sa netteté; trembler ; donner à l'impression un aspect flou, tremblé ; frôler, passer très près d'un obstacle ; être tout près de quelque chose, manquer de peu quelque chose).

frite / frite, fritent, frites / fritte, fritter / fritte, frittent, frittes

1. elle est **frite**, il est frit : est cuite ou est cuit dans un corps gras bouillant ; est prise ou est pris ; est perdu(e).
une **frite** : un petit morceau de pomme de terre frit.
avoir la frite : être en forme.
2. une **frite** : une brutalité.
je me **frite**, tu te frites, il se frite, ils se fritent (se friter : se bagarrer, se disputer, s'opposer).
3. une **fritte** : un mélange de sable et de soude auquel on fait subir un début de fusion pour fabriquer le verre, la porcelaine, la céramique ; la cuisson de ce mélange.
je **fritte**, tu frittes, il fritte, ils frittent (fritter : soumettre une substance à une température telle qu'elle subisse un début de vitrification ; obtenir l'agglomération d'une substance après l'avoir amenée à une fusion pâteuse).

friton / fritons / frittons

1. un **friton** : un résidu frit de graisse d'oie ou de porc ; une sorte de pâté.
2. nous nous **fritons** (se friter : se bagarrer, se disputer, s'opposer).
3. nous **frittons** (fritter : soumettre une substance à une température telle qu'elle subisse un début de vitrification ; obtenir l'agglomération d'une substance après l'avoir amenée à une fusion pâteuse).

fruste / rustre

L’adjectif **fruste** a été emprunté de l’italien *frusto*, « usé ». Il s’emploie au sens propre en archéologie. On parle ainsi de « monnaie fruste » ou de « sculpture fruste » quand les reliefs de celles-ci s’estompent. En médecine fruste s’emploie pour parler d’une maladie dont les manifestations sont atténuées. La proximité de forme avec l’adjectif **rustre**, « grossier, brutal », fait que l’on a ajouté à fruste les sens de « rude, inculte, mal dégrossi ». Il serait bon de ne pas abuser de cette extension de sens, et on se gardera plus encore d’utiliser le barbarisme *frustre*, produit monstrueux de ces deux adjectifs. Académie française.

fugace / fuguasse, fuguassent, fuguasses

1. elle ou il est **fugace** : s'échappe, s'enfuit ; apparait brièvement, dure très peu ; est caduque ou caduc, tombe dès sa maturité ; est changeante ou changeant, instable.
2. que je **fuguasse**, que tu fuguasses, qu'ils fuguassent (fuguer : construire ou développer une fugue) (fuguer (2) : fuir, s'enfuir, quitter l'endroit habituel).

führer / fureur

1. Hitler s'était proclamé **führer**.
2. une **fureur** : une colère violente ; une violence ; une passion.

fuie / fuie, fuient, fuies, fuis, fuit, fuît

1. une **fuie** : une petite volière en bois où l'on abrite des pigeons domestiques et qui est généralement dressée sur un pilier et fermée par un volet.
2. je **fuis**, tu fuis, il fuit, ils fuient, fui(e)(es)(s), que je fuie, qu'il fuie, que tu fuies, qu'ils fuient, qu'il fuît (fuir : se sauver en toute hâte pour échapper à une personne, à une chose, importunes ou menaçantes ; se dérober aux difficultés, aux devoirs qui pèsent ou indisposent ; s'écouler, s'éloigner à toute vitesse ; s'échapper de son enveloppe, de son contenant ; donner l'impression de s'éloigner ; s'enfoncer, s'éloigner par un effet de perspective ; disparaitre, s'estomper en donnant une impression d'allongement, de profondeur ; pour le front ou le menton, s'incliner, s'incurver en arrière ; pour un sol, une surface, se dérober, s'enfoncer sous le poids de cette personne).

fume, fument, fumes, fumerons, fumeront, fumer, fumez, fumai, fumais, fumait, fumaient, fumé, fumiez / fûmes / fumeron / fumet / fumier

fumer : dégager de la fumée ; renvoyer la fumée à l'intérieur d'une pièce en raison d'un mauvais tirage ; exhaler de la vapeur ; éprouver une grande colère, un violent dépit ; consommer habituellement du tabac ou une autre substance.
fumer : épandre et enfouir du fumier ou un autre engrais dans un champ pour l'amender.

je **fume**, tu fumes, il fume, ils fument / nous **fûmes** (être).

nous **fumerons**, ils fumeront / un **fumeron** : un morceau de bois (ou d'une autre matière) insuffisamment carbonisé et qui fume ; une petite lampe portative ; une jambe, un pied.

vous **fumez**, je fumai, je fumais, tu fumais, il fumait, ils fumaient, fumé(e)(es)(s) / un **fumet** : l'odeur agréable et pénétrante qui émane de certaines viandes cuites ou en cours de cuisson, et de certains vins ; une préparation liquide destinée à corser et à parfumer les fonds de cuisson, les sauces, les farces, obtenue en faisant bouillir des substances nutritives et aromatiques ; l'odeur, caractéristique de chacun d'eux, qui se dégage du corps de certains animaux, ainsi que des lieux qu'ils fréquentent ; une odeur forte (notamment de l'homme), agréable ou désagréable ; ce qui se dégage de quelqu'un ou de quelque chose, qui les caractérise.

vous **fumiez** / un **fumier** : un mélange de litières et d'excréments des animaux (d'étable ou d'écurie), décomposé par la fermentation sous l'action de micro-organismes, et utilisé comme engrais ; un amas, un tas de fumier ; des excréments, des déchets, des détritus d'animaux ou de végétaux en putréfaction pouvant servir d'engrais ; ce qui est sale, corrompu et qui inspire le dégout, la répugnance ; une misère ou une déchéance matérielle ou morale ; une injure adressée à une personne qui ne mérite que du mépris.

funèbre / funéraire / funeste

Même si les adjectifs **funéraire** et **funeste** ont tous deux pour racine le même mot latin *funus*, « funérailles », ils ne sont ni synonymes, ni interchangeables. Funéraire signifie « qui se rapporte aux funérailles » et « qui a rapport à la mort, à la dépouille, à la mémoire d’une personne », alors que funeste signifie « qui cause la mort » et « qui annonce la mort, le malheur ». On distinguera aussi ces adjectifs de **funèbre**, dont les sens sont voisins de funéraire, mais qui s’applique à des noms plus abstraits : Une oraison funèbre, une veillée funèbre. Signalons enfin que funéraire et funèbre, contrairement à funeste, ne peuvent ni varier en degré, ni être antéposés. En savoir plus : Académie française.

fur / furent

1. un **fur** : un taux, une proportion.
au fur et à mesure : dans le même temps et dans la même proportion ; chaque fois que c'est nécessaire ou possible.
2. On a lu un **fur** pour un far, une bouillie faite avec de la farine de blé dur.
3. ils **furent** (être).

fut, fût / fus, fut, fût

1. un **fut** (*anciennement* : **fût**) : la portion du tronc d'un arbre, comprise entre le sol et les premiers rameaux ; un tronc d'arbre ; la partie d'une colonne comprise entre la base et le chapiteau ; le support d'un candélabre ; le bois sur lequel est ajusté le canon d'une arme à feu ;;une monture de bois formant le corps ou l'armature d'un outil, d'un meuble, d'un instrument, etc. ; la branche principale du bois d'un cerf.
un **fut** (*anciennement* : **fût**) : un tonneau, un récipient de forme sphérique, généralement en bois, destiné à contenir du vin, du cidre, de l'eau-de-vie, etc.
2. il **fut**, je fus, tu fus, qu'il fût (être).

futaie / futé / futée.

1. une **futaie** : un ensemble d'arbres de haut fut ; un peuplement forestier évolué, formé d'arbres francs de pieds, c'est-à-dire issus de graines par semis ou plantations.
2. elle est futée, il est **futé** : fait preuve d'adresse, d'intelligence, de ruse ; dénote de la malice, une intelligence rusée.
une futée : une débrouillarde, une maligne ; un **futé** : un débrouillard, un malin.
3. **futé** de : en héraldique, en parlant d'une arme de jet ou d'un arbre, dont le bois, le fut est de (telle couleur, d'un émail différent de celui du fer, des feuilles).
4. une **futée** : un mastic composé de sciure de bois et de colle forte, propre à boucher les fentes et les trous des pièces de bois.

G

G / geai / j'ai, j'aie / jais / jet

1. **G** : la septième lettre de l'alphabet.
2. un **geai** : un oiseau.
3. **j'ai**, que j'aie (avoir)
4. un **jais** : une roche d'un noir brillant.
5. un **jet** : l'action de jeter, d'envoyer quelque chose dans l'espace ; le résultat de cette action ; la distance parcourue par ce qui a été jeté ; l'émission d'un fluide qui jaillit ou s'échappe d'un orifice ; la quantité déversée en une seule fois par l'ouverture d'un récipient incliné ; un jaillissement brusque ; une suite de paroles rapide ou ininterrompue ; le rejet d'un végétal ; une forme élancée et droite.
un jet d'eau
voir : Office québécois de la langue française ; Académie française.

gab / gap / Gap

1. un **gab** : une gageure fanfaronne et plaisante ; une plaisanterie, une facétie, un jeu d'esprit.
2. *Please, mind the **gap** between the train and the platform* (« Attention à la marche en descendant du train »). À l'arrivée dans chaque nouvelle station, les usagers du métro sont bercés ou réveillés par cette ritournelle, qui enjoint aux touristes anglophones de prendre garde à l'espace qui sépare la rame dans laquelle ils se trouvent du quai sur lequel ils se préparent à poser le pied. Le nom anglais *gap* signifie en effet « écart, différence, intervalle, fossé ». S'il est raisonnable de veiller à la santé de ceux qui visitent notre pays, il l'est, dans d'autres circonstances, beaucoup moins d'employer ce nom en lieu et place des équivalents français notés plus haut. En savoir plus : Académie française.
3. **Gap** : une ville en France.

gabelle / glabelle

1. une **gabelle** : un impôt indirect, prélevé notamment sur des articles de la production industrielle ou agricole, des denrées de luxe ; un impôt indirect, très impopulaire, prélevé sur le sel, monopole d'État sous l'Ancien Régime ; une taxe.
la gabelle : l'administration chargée de percevoir cet impôt sur le sel ; un grenier public où l'État entreposait le sel pour le faire sécher avant de le vendre.
2. une **glabelle** : l'espace sans poils compris entre les sourcils ; l'éminence médiane de l'os frontal entre les arcades sourcilières.

gadzarts / quat'z arts, quat'zarts

1. les **gadzarts** : les élèves d'une école des arts et métiers.
2. les **quat'z arts** ou **quat'zarts** : les élèves de l'école des Beaux-Arts.

gai / gay / guai, guais / gué / guée, guéent, guées / guet

1. elle est gaie, il est **gai** : est d'humeur agréable, a le sourire facile, le gout de plaisanter, de s'amuser ; envisage la vie sous un jour favorable, prend les choses du bon côté, sans se faire de souci, par légèreté d'esprit ou volonté d'optimisme ; est mise ou mis de fort bonne humeur par un excès de boisson(s) alcoolisée(s) ; est légèrement ivre, est éméché(e) ; manifeste ou inspire la bonne humeur, le gout de rire, de se divertir, le plaisir de vivre ; exprime ou inspire le gout du libertinage, des plaisirs frivoles ; dispose à la bonne humeur, au sourire, à l'enjouement, par ses qualités agréables (clarté, vivacité, légèreté, etc.).
2. un **gay** : un homosexuel. On a lu aussi un gai.
3. un hareng **guai** ou **guais** : qui, après avoir frayé, n'a plus d'œufs ou de laitance
4. Ô **gué** [pour exprimer la joie] vive la rose !

5. un **gué** (d'une rivière)
je **guée**, tu guées, il guée, ils guéent (guéer : passer un cours d'eau à gué).
6. faire le **guet** : surveiller.
Il ne faut pas confondre les mots gai et gué, qui ont des sens différents, mais qui se prononcent de la même façon (comme dans le verbe voguer).
Gai peut être employé comme adjectif au sens de « qui est d'une humeur joyeuse, enjouée » ou « qui marque ou inspire de la bonne humeur ». Plus particulièrement, et dans un registre plus familier, gai peut signifier « dont la joie vient d'une légère ivresse », notamment dans l'expression avoir le vin gai « éprouver de l'euphorie par l'ivresse ».
Le nom gai est aussi employé comme graphie francisée de l'emprunt à l'anglais ***gay*** ; il signifie alors « personne qui éprouve une attirance pour les individus de son propre sexe ». On l'emploie surtout en parlant de l'homosexualité masculine, et dans un registre moins soutenu que le nom homosexuel. En emploi adjectival, gai signifie « relatif aux homosexuels », en parlant notamment de lieux ou de manifestations. Gai varie en genre et en nombre, qu'il soit employé comme nom ou comme adjectif.
Le mot **gué** peut signifier « endroit peu profond d'un cours d'eau où l'on peut traverser à pied ». On rencontre surtout ce sens dans la locution adverbiale à gué : traverser, passer une rivière à gué. Au figuré, l'expression au milieu du gué signifie « être dans une période difficile » ou « être en pleine action », sens qu'on trouve notamment dans le proverbe on ne change pas les chevaux au milieu du gué.
Enfin, on trouve encore dans certaines chansons anciennes l'interjection gué, notamment dans la locution interjective ô **gué** ! qui sert à exprimer un sentiment de joie. Gué est ici une variante de l'interjection désuète gai qui était utilisée autrefois par ellipse de « que l'on soit gai ! ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

gaïac, gayac / gaillac, Gaillac

1. un **gaïac** ou **gayac** : un arbre.
2. un **gaillac** : un vin.
Gaillac : une commune en France.

gaieté, gaîté / guettai, guettaient, guettais, guettait, guetté, guetter, guettez

1. une **gaieté** : une bonne humeur ; une disposition d'esprit à sourire, plaisanter, s'amuser ; ce qui exprime ou inspire la bonne humeur, le gout de plaisanter, l'optimisme ; une légère ivresse.
On lit parfois une **gaîté** pour une gaieté : les Gaîtés de l'escadron (œuvre de Courteline, 1886), la Gaîté Montparnasse.
2. vous **guettez**, je guettai, ils guettaient, je guettais, tu guettais, il guettait, guetté(e)(es)(s) (guetter : attendre patiemment et attentivement en surveillant les alentours ; attendre le passage de quelqu'un ; attendre une circonstance favorable ; menacer d'arriver).

gaize / glaise / guèze

1. une **gaize** : une roche sédimentaire composée de silice, particulière aux Ardennes.
2. une (terre) **glaise** : une terre argileuse, compacte, imperméable, utilisée notamment en poterie.
3. le **guèze** : une langue éthiopienne subsistant seulement dans un usage liturgique.

gal / gale / galle / Galles

1. un **gal** : une unité de mesure pour exprimer l'accélération de la pesanteur.
2. une **gale** : une affection cutanée contagieuse due à un parasite ; une dermatose y ressemblant ; une maladie cryptogamique.
3. une **galle** : une excroissance apparaissant sur diverses parties d'une plante ; un insecte provoquant cette excroissance.
4. un **galle** : en Grèce et à Rome, un prêtre voué au culte de Cybèle.
5. le pays de **Galles** : une région de l'ouest de la Grande-Bretagne.
6. On a lu des **Galles** pour des Gaulois.

alanine / **galanine**

Galate / gallate.

1. les **Galates** : une population d'origine celtique.
elle ou il est galate
2. un **gallate** : un sel ou ester de l'acide gallique.

galerie / gallérie

1. une **galerie** : un lieu de passage ou de promenade, plus long que large ; une salle aménagée pour une exposition ; un magasin de vente d'œuvres d'art ; une collection d'objets ou de portraits ; un passage couvert pour les piétons ; un balcon couvert qui s'étend sur toute la largeur d'une maison [Canada] ; un balcon dans un théâtre ; un cadre métallique sur le toit d'un véhicule pour le transport des bagages ; un passage creusé par l'homme ou certains animaux.
2. une **gallérie** : un insecte.

galeuse, galeux / galleuse, galleux

1. elle est galeuse, il est **galeux** : a la gale ou en a l'aspect ; est méchante, corrompue ; est méchant, corrompu ; est méprisé(e).
une brebis galeuse : une personne méprisée.
une galeuse, un **galeux**
2. elle est galleuse, il est **galleux** : est relative ou relatif aux composés du gallium divalent.

galium / gallium

1. un gaillet ou **galium**, **gallium**, caille-lait : une plante.
2. un **gallium** : un corps simple métallique, rare, présentant beaucoup d'analogie avec le zinc, utilisé notamment dans les thermomètres pour de très hautes températures.

gallo / gallo- / galop

1. le **gallo** ou gallot, gallec, gallek, gallais, gallic, gallou : un dialecte français parlé dans l'est de la Bretagne.
elle ou il est gallo ou gallèse, gallote : est originaire de l'est de la Bretagne ; est relative ou relatif à cette région, à ses habitants, à leur parler,
une ou un **Gallo** ou Gallèse, Gallote
2. **gallo-** correspond à gaulois ou à l'acide gallique.
3. un **galop** : l'allure naturelle la plus rapide du cheval et de certains quadrupèdes ; une course, une chevauchée, une distance ainsi parcourues ; la durée ou le bruit correspondants ; une très vive allure ; une course précipitée ; une danse ; une pièce instrumentale ; une réprimande.

gallon / galon.

1. l'impérial **gallon** ou UK gallon : une unité de mesure de capacité en Grande-Bretagne et, anciennement, au Canada.
l'US gallon : une unité américaine de capacité.
2. un **galon** : une bande étroite de tissu épais et serré qu'on pose sur le bord, les coutures de vêtements, de rideaux ou tentures, dans un but d'ornement ou pour les empêcher de s'effiler ; un signe distinctif d'un rang, d'une fonction, qui se porte sur une tenue d'uniforme.
prendre du galon : avoir un emploi ou un rôle plus important.

gamay, Gamay / gammé

1. un **gamay** : un vin, un cépage.
Gamay : un hameau de la commune de St-Aubin en Côte-d'Or.
2. une croix **gammée** : dont les branches sont coudées en forme de gamma majuscule
un drapeau gammé

Gand / gant

1. **Gand** : une ville de Belgique.
2. un **gant** : une pièce de l'habillement qui recouvre et protège toute la main ; un accessoire dans lequel on met la main pour différents usages.

gang / gangue.

1. un **gang** (une gang en français canadien) : un groupe de bandits, de malfaiteurs, de personnes sans scrupules.
2. une **gangue** : la partie externe d'un filon métallifère, d'une nature différente de celle du gisement qu'elle enferme ; ce qui enveloppe un corps, un objet ; ce qui enferme, dissimule une idée, un sentiment, un talent.
3. [mot ressemblant] un **gong** : un instrument à percussion, originaire d'Extrême-Orient, fait d'un disque de métal sonore (bronze ou cuivre) généralement suspendu, que l'on frappe avec un maillet ou une baguette à tampon ; cet instrument ou un instrument analogue au timbre très sonore, servant de signal.

garant

1. elle est garante, il est **garant** : garantit la tenue d'une promesse.
s'en porter garant : en prendre la responsabilité.
une garante, un **garant** : celle, celui qui répond de ses propres actes, de ceux d'autrui ou de la réalité d'une chose.
un garant : une chose servant de caution à une autre ; un cordage employé pour former un palan.
2. en **garant** (garer : mettre à l'abri, préserver de quelque chose ; mettre un véhicule dans un lieu de stationnement).

Gard / gare / gare, garent, gares

1. le **Gard** : un département et une rivière en France.
2. **gare** à toi ! attention !
sans crier gare : sans prévenir.
3. une **gare** : un endroit aménagé pour l'arrêt des trains, des bateaux ou des véhicules routiers.
je **gare**, tu gares, il gare, ils garent (garer : mettre à l'abri, préserver de quelque chose ; mettre un véhicule dans un lieu de stationnement).

gardon / gardons

1. un **gardon** : un poisson.
2. un **gardon** : un petit torrent, une rivière dont les crues sont parfois violentes.
3. nous **gardons** (garder : tenir quelqu'un ou quelque chose en sa garde, le protéger, veiller sur sa santé, son bien-être, sa sécurité ; veiller sur un lieu, en défendre l'accès ; empêcher qu'une personne ou un animal ne s'échappe ; maintenir en bon état une chose périssable, destructible ; conserver sur soi, près de soi ; ne pas se dessaisir d'une chose ; retenir quelqu'un près de soi ; rester au même endroit ; conserver en soi une impression ou une connaissance, la taire ; rester dans la même situation, la même attitude).

gâter / gatter

1. **gâter** : corrompre, détériorer, altérer, faire perdre des qualités naturelles ; abimer, user ; compromettre ; priver d'un effet agréable ; se montrer très ou trop attentionné et prévenant.
2. **gatter** l'école : faire l'école buissonnière. [Suisse]

gaude / gode / gode, godent, godes

1. une **gaude** : une plante et la teinture obtenue à partir de cette plante ; une farine de maïs grillé et la bouillie confectionnée à base de cette farine.
2. un **gode** : un godemichet.
3. je **gode**, tu godes, il gode, ils godent (goder : pour un vêtement, faire des plis comparables aux godets, parfois dus à une mauvaise coupe ou à un mauvais assemblage de l'étoffe sur la doublure ; se bomber, se boursoufler, par suite du mauvais collage d'un papier, d'un carton, sur un autre) (goder : être en érection ; jouir).

gaule / gaule, gaulent, gaules / Gaule / de Gaulle / goal

1. une **gaule** : une perche utilisée pour faire tomber les fruits ; une canne à pêche ; un bâton ou une baguette servant à donner des coups, pour diriger des animaux.
je **gaule**, tu gaules, il gaule, ils gaulent (gauler : frapper avec une gaule pour faire tomber les fruits ; frapper une personne).
3. la **Gaule**, les Gaulois
4. Charles **de Gaulle** : un général et homme politique français qui a été président de la République.
5. un ***goal-average*** : pour des équipes ex-aequo : la différence entre le total de points marqués et le total de points concédés.
6. un **goal** : un gardien de but ; le cadre qui délimite le but.

gaulé / gaulée / gauler / golée

1. être bien (ou mal) **gaulé** : être bien bâti, être bien fait.
une **gaulée** : l'action de gauler des fruits ; les fruits tombés ; des coups de bâton.
se faire **gauler** : être pris sur le fait ; se faire arrêter.
2. une **golée** : une gorgée. [Suisse]

gaur / gord / gore / gore-tex

1. un **gaur** : un bœuf sauvage de l'Inde.

2. un **gord** : une pêcherie dans une rivière formée par deux rangs de perches en angle fermé par un filet appelé verveux.
3. un (film) **gore** : privilégiant les scènes sanglantes.
4. un **gore-tex** [nom déposé] : une fibre textile.

gauss / gausse / gausse, gaussent, gausses / gosse / gossent, gosses

1. un **gauss** : une unité d'induction magnétique.
2. une **gausse** : un mensonge, une blague.
je **gausse**, tu gausses, il gausse, ils gaussent (gausser : plaisanter, railler ; gausser quelqu'un : le tourner en ridicule, le railler).
3. une ou un **gosse** : une ou un enfant ; un fils, une fille.
4. une **gosse** : un testicule. [Canada]
5. je **gosse**, il gosse, ils gossent, tu gosses [Canada] (gosser un morceau de bois : le tailler) (gosser : perdre son temps, s'occuper à des riens) (gosser quelqu'un : le courtiser).

gaz, gaze, gazent, gazes, gazer, gazier, gaziez, gazons / gaze, gazent, gazes, gazer, gazier, gaziez, gazons / gazon

1. un **gaz** : un état de la matière, classiquement opposé à celui des liquides et à celui des solides ; un fluide gazeux ; un mélange de gaz utilisé comme combustible ou carburant.
je gaze, tu gazes, il gaze, nous gazons, vous gazez, ils gazent, vous gaziez (**gazer** : intoxiquer quelqu'un avec des gaz de combat ; soumettre à l'action d'une flamme des fils dont on veut enlever le duvet ; aller bien, prendre bonne tournure).
une gazière, un **gazier** : une personne qui travaille pour la fabrication ou l'exploitation du gaz ; une employée ou un employé du gaz ; un homme quelconque, un gars, un type.
elle est gazière, il est **gazier** : est relative ou relatif au gaz de ville, à l'exploitation ou à la fabrication du gaz.
2. une **gaze** : un tissu très fin et très léger, de coton, de soie ou de lin, à l'aspect presque transparent, dont les fils de trame sont fortement liés à la chaine ; un tissu de coton très fin et aéré, généralement stérilisé, dont on se sert pour les pansements ; une substance ou une matière ayant l'aspect de la gaze.
je gaze, tu gazes, il gaze, nous gazons, vous gazez, ils gazent, vous gaziez (**gazer** : couvrir d'une gaze ; couvrir d'une substance qui en a l'aspect ; adoucir, tempérer).
une gazière, un **gazier** (2) : celle, celui qui fabrique de la gaze.
3. un **gazon** : de l'herbe très courte et très fine ; une surface ainsi couverte.

geignaient, geignais, geignait, geignez, geigniez, geignions, geignons / gêniez, gênions

1. nous **geignons**, nous geignions ; ils geignaient, je geignais, il geignait, vous geignez, vous geigniez (geindre : pousser des cris plaintifs, étouffés et languissants, exprimant une douleur ou un malaise physique ; émettre un son rappelant une plainte humaine ; se lamenter ; dire ou prononcer en se plaignant).
2. nous **gênions** ; vous gêniez (gêner).

geins, geint / jeun

1. je **geins**, tu geins, il geint (geindre : pousser des cris plaintifs, étouffés et languissants, exprimant une douleur ou un malaise physique ; émettre un son rappelant une plainte humaine ; se lamenter ; dire ou prononcer en se plaignant).
2. être à **jeun** : jeuner, n'avoir rien mangé.

geindre / geindre, gindre

1. **geindre** : pousser des cris plaintifs, étouffés et languissants, exprimant une douleur ou un malaise physique ; émettre un son rappelant une plainte humaine ; se lamenter ; dire ou prononcer en se plaignant.
2. un **geindre** ou **gindre** : un ouvrier boulanger.

geinte / junte

1. une **geinte** : une lamentation.
2. une **junte** : une assemblée, un conseil administratif en Espagne, au Portugal, en Amérique latine ; un gouvernement issu d'un coup d'état militaire.

gémeau, Gémeaux / gemmaux

1. les **Gémeaux** : un signe zodiacal.
un **gémeau** : une personne née sous ce signe ; un jumeau.
2. un gemmail : un vitrail sans plomb, obtenu par collage de morceaux de verre.
des **gemmaux**

3. elle est gemmale, il est gemmal : a l'apparence d'une pierre précieuse.
elles sont gemmales, ils sont **gemmaux**
4. elle ou il est gemmaire, elle est gemmale, il est gemmal : est relative ou relatif au bourgeon.
elles ou ils sont gemmaires, elles sont gemmales, ils sont **gemmaux**

gémination, géminer / germination, germiner

1. une **gémination** : une disposition par paires ; une union anormale de deux dents ; le fait d'être géminé, de se géminer ; un redoublement, dans l'écriture ou la prononciation, d'une voyelle, d'une consonne ou d'une syllabe.
géminer : doubler, grouper par deux.
2. une **germination** : le développement de l'embryon d'une plante ; un développement. On a lu une germinaison pour une germination.
germiner : germer à la manière des végétaux.

gemme / gemme, gemment, gemmes / germe

1. une **gemme** : toute pierre précieuse ; tout cristal très dur, coloré et ayant l'aspect des pierreries ; le suc résineux du pin recueilli par entaille pratiquée dans le tronc.
un sel **gemme** : un sel fossile extrait des mines sous forme de minerai.
une **gemme** ou un gemma : un bourgeon ; un élément reproducteur d'un végétal ou de certains animaux comme les polypes hydraires.
je **gemme**, tu gemmes, il gemme, ils gemment (gemmer : orner de gemmes, de pierres précieuses) (gemmer : inciser l'écorce des pins pour recueillir la gemme).
2. un **germe** : l'état premier d'un être vivant ; un œuf fécondé ou une portion de l'œuf qui se segmente pour donner naissance à l'embryon ; une ébauche de certaines structures anatomiques ; la partie de la semence qui donne naissance à la plante, la première pousse qui sort d'une graine, le bourgeon rudimentaire ; un micro-organisme, en particulier pathogène ; la cause première, le principe de toute chose qui est en mesure de se développer. .

gène / gêne / Gênes

1. un **gène** : un élément du chromosome, porteur d'un caractère héréditaire précis dont il assure la transmission.
2. une **gêne** : une torture, un supplice ; un malaise physique ; une sensation désagréable, embarrassante, désagréable ; une oppression ; une situation imposant une contrainte ou empêchant un développement ; une situation matérielle ou financière précaire, un embarras d'argent ; un malaise moral, une impression désagréable, un embarras dû à la timidité.
je **gêne**, tu gênes, il gêne, ils gênent (gêner : mettre à la gêne, au supplice ; soumettre à des vexations ; causer une gêne physique ou matérielle à quelqu'un ; constituer un obstacle, une entrave à une activité ou à un fonctionnement ; mettre mal à l'aise).
3. **Gênes** : une ville d'Italie
l'ancienne république de Gênes.
voir : Office québécois de la langue française ; Parler français ; Académie française.

genet / genêt

1. un **genet** : un cheval.
2. un **genêt** : une plante.

génie / jenny / Jenny

1. un **génie** : une divinité, un être surnaturel ou allégorique ; une personne dont l'influence est déterminante ; un être surnaturel, mythique, doué de pouvoirs magiques ; l'ensemble des aptitudes innées, des facultés intellectuelles, des dispositions morales ; l'ensemble des tendances spécifiques et distinctives ; une disposition naturelle et remarquable ; une aptitude portée au-delà du niveau commun ; une personne qui a du génie, des aptitudes remarquables.
le génie chimique, le génie civil, le génie de l'environnement, le génie écologique, le génie génétique, le génie informatique, le génie logiciel, le génie maritime, le génie (militaire).
2. une **jenny** : une machine à filer le coton.
une mule-jenny : un métier servant à filer le coton et la laine.
3. **Jenny** : un prénom.

gens / gent / jan / Jean / j'en

1. des **gens** : des personnes en nombre indéterminé, considérées collectivement.
2. Il existe deux mots *gent* en français : un adjectif issu du latin *genitus*, « né », mais qui a vite pris en français le sens de « bien né, noble » et qui ne se rencontre plus guère que dans des expressions comme gente dame.
L’autre mot est un nom issu du latin *gens*, « nation, peuple ». On le rencontre au pluriel, sans le t, dans

l’expression *droit des gens*, c’est-à-dire les droits naturels communs à toutes les nations (gens n’est pas ici le nom pluriel que nous connaissons et qui désigne des personnes). On le trouve au singulier dans des emplois littéraires et plaisants, en particulier chez La Fontaine qui donne les noms de *gent marécageuse* aux grenouilles, de *gent trotte-menu* aux souris mais aussi de *gent qui fend les airs* aux oiseaux ou de *gent qui porte crête* aux coqs. De son côté, Malherbe appelle la *gent qui porte le turban*, la nation turque. Comme ces expressions sont un peu désuètes et que c’est la *gente dame* dont on parle le plus, le nom **gent** est parfois prononcé en faisant entendre le t, ce qui est une erreur, la gent devant se prononcer comme « l’agent ». En savoir plus : Académie française.
3. un **jan** : une table du jeu de trictrac ; un coup qui fait perdre des points.
4. un **jan** : un ajonc.
5. **Jean** : un prénom.
6. **j'en** veux.

gente / jante

1. **gente** dame : gracieuse dame, jolie dame, délicate dame.
2. une **jante** : un cercle qui forme la périphérie d'une roue.

gentille / jantille

1. elle est **gentille**, il est gentil : est noble de naissance ; a une apparence, une présentation charmante, agréable ; est prévenante, délicate, agréable pour les autres ; est prévenant, délicat, agréable pour les autres ; est sympathique, bienveillante, cordiale, amicale ; est sympathique, bienveillant, cordial, amical.
une gentille somme : une coquette somme, d'une certaine importance.
une (personne) **gentille**, un gentil
2. une **jantille** : une aube, une palette d'une roue hydraulique.

gérance / ingérence

1. une **gérance** : une fonction de gérant ; sa durée ; une administration par un gérant.
2. une **ingérence** : l'action de s'ingérer dans l'activité, les affaires d'autrui ; une intervention d'un État dans les affaires intérieures d'un autre État.

gerbera, gerberas, gerberons, gerberont, gerbiez / gerbera / gerberon / gerbier

1. il **gerbera**, tu gerberas, nous **gerberons**, ils gerberont, vous **gerbiez** (gerber : mettre en gerbe ou en tas ; représenter la forme d'une gerbe ; vomir ; condamner ; encourir une condamnation).
2. un **gerbera** : une plante.
3. un **gerberon** ou **gerbillon** : une petite gerbe.
4. un **gerbier** ou une gerbière : un gros tas de gerbes.
un gerbier : un juge ; un juré.

gercer, gerciez / jersey, Jersey, jersiais

1. vous **gerciez** (**gercer** : produire de petites crevasses sur quelque chose ; faire se fendiller).
2. un **jersey** : un tricot ; un point de tricot ; un vêtement ainsi confectionné.
elle est jersiaise, il est **jersiais** : est de l'ile de **Jersey**.

Germaine / germaine / germen

1. **Germaine** : un prénom.
2. une cousine **germaine**, un cousin germain : une ou un enfant d'un frère ou d'une sœur de ses parents.
des frères germains, des sœurs germaines : qui ont le même père et la même mère.
3. elle est **germaine**, il est germain : est de la Germanie, territoire correspondant approximativement aux limites de l'Allemagne actuelle ; est relative ou relatif à la fois à ce territoire, aux peuplades qui l'occupèrent ; est germanique ; est allemande ou allemand.
une Germaine, un Germain
3. un **germen** : l'ensemble des cellules reproductrices et des éléments qui leur donnent naissance.

germon / germons

1. un **germon** : un poisson, un thon blanc.
2. nous **germons** (germer : pour une graine, un bulbe, un tubercule, faire apparaitre son germe, avoir un germe qui commence à se développer ; commencer à exister, à se développer, à s'implanter).

ceste / **geste** / zest, zeste / zeste / zeste, zestes, zestent

gestion / ingestion

1. une **gestion** : l'action ou la manière de gérer, de diriger, d'organiser ; une période correspondante ; un ensemble d'opérations comptables.
2. une **ingestion** : l'action d'ingérer un aliment, une boisson.

getter / guetteur

1. un **getter** : une substance utilisée dans un tube à vide pour éliminer les dernières traces d'air ou d'autres gaz en atteignant un vide poussé.
2. une guetteuse, un **guetteur** : celle, celui qui surveille et informe.

gibeline / zibeline

1. une **gibeline**, un gibelin : une partisane, un partisan de la suprématie de l'empereur germanique en Italie sur celle du pape, opposé(e) aux guelfes ; celle, celui dont la conduite s'inspirait de ce choix politique.
2. une **zibeline** : un mammifère ; sa fourrure ; un vêtement ou une garniture de vêtement en zibeline.

djinn / **gin** / jean

giron / girond, gironde / Gironde

1. un **giron** : la partie du corps comprise entre la ceinture et les genoux, chez une personne assise ; une sphère d'influence ou de protection que déploie une personne ; une communauté ou un milieu qui offre à quelqu'un protection ou refuge ; la partie horizontale d'une marche d'escalier ; une figure héraldique.
2. elle est **gironde**, il est **girond** : a des formes harmonieuses ; est potelé(e), a des formes arrondies.
3. la **Gironde** : un estuaire et un département de France.

gitan, Gitan / gitant, gîtant

1. elle est gitane, il est **gitan** : est propre aux Bohémiens d'Espagne, aux Tziganes en général.
une Gitane, un **Gitan**
2. en gitant ou gîtant (giter, *anciennement* gîter : résider temporairement ou habituellement ; être dans son abri ; procurer un gite ; être échoué, s'échouer ; pour un navire, prendre de la gite, s'incliner latéralement sous l'effet du vent ou d'une cause accidentelle).

giton / gitons, gîtons

1. un **giton** : un mignon, un jeune homme entretenu par un homosexuel.
2. nous **gitons** ou **gîtons** (giter, *anciennement* gîter : résider temporairement ou habituellement ; être dans son abri ; procurer un gite ; être échoué, s'échouer ; pour un navire, prendre de la gite, s'incliner latéralement sous l'effet du vent ou d'une cause accidentelle).

glande / glande, glandent, glandes

1. une **glande** : un ensemble de cellules épithéliales spécialisées, généralement groupées en un organe, à la fois exo- et endocrines, dont la fonction est de produire une sécrétion qui est soit excrétée (glande exocrine ou glande à sécrétion externe) soit déversée dans le sang circulant (glande endocrine ou glande à sécrétion interne), certaines pouvant avoir une double fonction car étant à la fois exo- et endocrines ; un appareil sécréteur de la plante ; un ganglion lymphatique enflammé ; une tumeur.
2. je **glande**, tu glandes, il glande, ils glandent (glander : ramasser ou faire ramasser des glands) (glander ou glandouiller : perdre son temps à ne rien faire ; ne pas avoir d'occupation précise).

clapir / clatir / **glapir** / **glatir**

glèbe / plèbe

1. une **glèbe** : une motte de terre ; une terre grasse et compacte ; une terre en culture ; la terre, le domaine auquel étaient attachés des serfs et certains droits seigneuriaux.
2. une **plèbe** : la partie de la population romaine ne jouissant aux origines que de droits très restreints ; une foule anonyme, une masse populaire ; le bas peuple, la populace.

globule, globuleux / lobule, lobuleux

1. un **globule** : un corps sphérique ou sphéroïdal de très petite dimension ; une particule de forme sphérique qui se trouve en suspension dans certains liquides organiques ; une très petite pilule pharmaceutique.
elle est globuleuse, il est **globuleux** : a la forme d'un globule ; a un globe saillant.

2. un **lobule** : un petit lobe.
elle est lobuleuse, il est **lobuleux** : contient des lobules ; est formé(e) de lobules.

gnaule, gniole, gnôle / gnolle / niolle

1. une **gnôle** ou **gnaule, gniole** : une eau-de-vie, un alcool.
2. elle ou il est **gnolle** : est niaise ou niais.
une **gnolle** : une chose sans valeur ; une personne futile ; une niaiserie.
On a lu les variantes gnol, gniol, niolle.
3. une **niolle** : un vieux chapeau retapé.

godasse / godasse, godassent, godasses

1. une **godasse** : une chaussure.
2. qu'ils **godassent**, que je godasse, que tu godasses (goder : pour un vêtement, faire des plis comparables aux godets, parfois dus à une mauvaise coupe ou à un mauvais assemblage de l'étoffe sur la doublure ; se bomber, se boursoufler, par suite du mauvais collage d'un papier, d'un carton, sur un autre) (goder : être en érection ; jouir).

godron, godronnage, godronné, godronner, godronneur / goudron, goudronnage, goudronné, goudronner, goudronneur

1. un **godron** : un pli rond et empesé qu'on faisait aux fraises, jabots, manchettes de chemises, et à certaines coiffures de femme ; une moulure ornementale ; une pièce d'orfèvrerie comportant cette ornementation.
un **godronnage** : l'action de godronner ; son résultat.
un vêtement **godronné** : qui est repassé et tuyauté à godrons
une pièce d'orfèvrerie godronnée, un ouvrage d'art godronné : qui est bordé(e) de godrons.
une feuille godronnée : en botanique, dont les bords sont plissés naturellement.
godronner : empeser et repasser à godrons ; border de godrons une pièce d'orfèvrerie, un ouvrage d'architecture.
une godronneuse, un **godronneur** : celle, celui qui fait des godrons.
2. un **goudron** : une substance huileuse, visqueuse et noirâtre, obtenue par la distillation de diverses matières ; une route ou une rue goudronnée [Afrique].
un **goudronnage** : l'action de goudronner ; son résultat.
goudronner : recouvrir, enduire ou imprégner de goudron.
une goudronneuse, un **goudronneur** : une ouvrière, un ouvrier des travaux publics.

golf / golfe

1. le **golf** : le sport qui consiste à lancer une balle à l'aide d'un club dans une série de dix-huit (parfois neuf) trous espacés, en un nombre minimal de coups.
un golf : un terrain pour le pratiquer.
2. un **golfe** : une vaste avancée de la mer à l'intérieur des terres.

gon / gond / Gond

1. un **gon** : un grade, une mesure d'angle.
2. un **gond** : une pièce de métal servant de pivot aux battants de portes, de fenêtres.
sortir de ses gonds : ne plus se maitriser, se mettre en colère.
3. les **Gonds** : la plus nombreuse des populations formant le groupe septentrional du dravidien, qui a donné son nom au Gondwana où ils résident.
une tribu gond
le gond : leur dialecte.

gouaille, gouailler / gueule, gueuler

1. une **gouaille** : une attitude moqueuse et insolente ; une raillerie plus ou moins vulgaire.
gouailler : railler quelqu'un, se moquer plus ou moins vulgairement de lui ; plaisanter, railler d'une voix moqueuse et expressive.
2. une **gueule** : la bouche de certains animaux, de l'homme ; un visage ; un aspect, une apparence ; une ouverture béante.
gueuler : pousser des hurlements ; crier, vociférer ; réclamer avec force ; revendiquer, protester bruyamment ; être bruyant ; produire un effet éclatant ; saisir avec la gueule.

gougea, gougeas, gougeât, gougeons, gougèrent / gougère / goujat / goujon

1. ils **gougèrent**, nous **gougeons**, tu **gougeas**, il gougea, qu'il gougeât (gouger : travailler un matériau à la gouge ; éliminer les irrégularités d'une soudure).

2. une **gougère** : un gâteau fait d'une pâte à chou à laquelle on ajoute, hors du feu, une forte proportion de gruyère.
3. un **goujat** : un valet d'armée ; une personne au service d'une autre personne, d'une fonction, d'une cause ; un homme grossier et offensant, un rustre.
4. un **goujon** : un poisson.
5. un **goujon** : une tige cylindrique de métal ou de bois, dont la dimension est variable, servant à assembler deux éléments d'une structure ; une broche unissant entre elles les deux parties d'une charnière ; une grosse cheville de fer utilisée en architecture.
6. un **goujon** : une petite gouge pour sculpter.

boujon, boujonner / **goujon, goujonner**

goulag / koulak / stalag

1. un **goulag** : un camp de travail forcé ; l'institution de camps de travail forcé en URSS ; un symbole de l'oppression.
2. un **koulak** : en Russie d'avant 1929, un riche propriétaire paysan.
3. un **stalag** : un camp de prisonniers, établi en Allemagne ou dans les pays occupés pendant la Seconde Guerre mondiale, dans lequel étaient internés les sous-officiers et les soldats des armées alliées.

goupillions, goupillons / goupillon

1. un **goupillon** : un aspersoir, un petit bâton de métal garni de poils ou, le plus souvent, d'une boule de métal creuse et percée de trous, dont on se sert pour asperger d'eau bénite ; un écouvillon, une brosse cylindrique à long manche servant à nettoyer les bouteilles.
le sabre et le goupillon : l'Armée et l'Église.
2. nous **goupillons**, nous goupillions (goupiller : fixer à l'aide de goupilles ; arranger, combiner).

gour / gourd / goure / goure, gourent, goures/ une goure.

1. un **gour** : dans le désert saharien, un tertre rocheux à pentes raides, isolé par l'érosion.
2. un **gour** : une partie creuse d'un cours d'eau, remplie d'eau même en période sèche.
3. elle est gourde, il est **gourd** : est engourdi(e) par le froid (les jambes gourdes, les pieds gourds) ; est maladroite ou maladroit, mal à l'aise (des gestes gourds).
4. une **goure** : une substance falsifiée ; une falsification, une tromperie.
un vol à la goure : une vente trompeuse, à bas prix, de choses sans valeur que l'on fait passer pour précieuses.
je **goure**, il goure, tu goures, ils gourent (gourer quelqu'un : le duper, le tromper ; gourer quelque chose : le falsifier).
se gourer : se tromper ; se gourer de quelque chose : s'en douter ; s'en méfier.

goura / goura, gouras, gourât

1. un **goura** ou pigeon couronné : un gros pigeon d'un gris ardoisé, portant sur la tête une huppe en éventail formé de barbes fines.
2. il **goura**, tu gouras, qu'il gourât (gourer quelqu'un : le duper, le tromper ; gourer quelque chose : le falsifier).
se gourer : se tromper ; se gourer de quelque chose : s'en douter ; s'en méfier.

gourde

1. elle est **gourde**, il est gourd : est engourdi(e) par le froid (les jambes gourdes, les pieds gourds) ; est maladroite ou maladroit, mal à l'aise (des gestes gourds).
elle est gourde, il est gourd / une gourde, avoir l'air gourde.
2. une **gourde** : le fruit rond ou oblong des cucurbitacées ; ce fruit séché et vidé pour transporter une boisson ; un bidon ou une bouteille ; une personne niaise, sotte.
avoir l'air gourde : être gauche, maladroit, stupide.
3. une **gourde** : une monnaie d'argent, qu'on nomme plus ordinairement piastre ; l'unité monétaire principale d'Haïti.

gourme / gourme, gourment, gourmes

1. une **gourme** : une maladie contagieuse chez les jeunes équidés ; un impétigo.
jeter sa gourme : pour un cheval, être atteint de la gourme pour la première fois ; pour une personne, faire des folies de jeunesse.
2. je **gourme**, tu gourmes, il gourme, ils gourment (gourmer un cheval : le brider en lui mettant la gourmette) (gourmer quelqu'un : le battre à coups de poing).

gourmai, gourmaient, gourmais, gourmait, gourmez / gourmé / gourmet

1. je **gourmais**, tu gourmais, il gourmait, ils gourmaient, je gourmai, vous gourmez, gourmé (gourmer un cheval : le brider en lui mettant la gourmette) (gourmer quelqu'un : le battre à coups de poing).
2. elle est gourmée, il est **gourmé** : a une apparence raide, compassée, sans naturel.
3. un **gourmet** : celui qui sait gouter et apprécier les vins ; celui qui apprécie la qualité, le raffinement d'une table, d'un mets particulier.
un fin gourmet : un connaisseur.

gouter, goûter / goutter

1. **gouter** (*anciennement* : **goûter**) : percevoir une saveur ; manger ou boire quelque chose en petite quantité afin d'en vérifier la saveur et de l'apprécier à sa juste valeur ; éprouver un sentiment, une sensation agréable, un plaisir ; manger ou boire pour la première fois ; faire l'essai ; prendre une légère collation.
un **gouter** (*anciennement* : goûter) : une légère collation.
2. **goutter** : tomber goutte à goutte ; laisser tomber des gouttes.
voir : Office québécois de la langue française.

grâce / grasse

1. une **grâce** : un don accordé sans qu'il soit dû ; une faveur ; ce qui permet de supporter une situation difficile ; un état de paix intérieure, de bonheur, de bien-être ; une faveur qu'on accorde à quelqu'un ; une disposition bienveillante ; une remise partielle ou totale d'une peine, en particulier de la peine capitale par le chef de l'État ; un pardon ; une remise de dette, d'obligation.
grâce à
rendre **grâce**(s) : éprouver de la reconnaissance pour un bienfaiteur ; témoigner sa gratitude ; remercier.
une **grâce** : un aspect agréable ; un agrément qui s'attache à l'apparence ; un charme ; un attrait ; la qualité de ce qui est exprimé ou exécuté avec élégance.
2. elle est grasse, il est gras : est de nature graisseuse ; est en relation étroite avec la graisse ; est formé(e) de graisse ; contient de la graisse ou une matière grasse ; est enduite, imprégnée, tachée de graisse ; est enduit, imprégné, taché de graisse ; est visqueuse ou visqueux ; est épaisse, charnue ; est épais, charnu ; est importante, abondante ; est important, abondant ; est truculente, licencieuse ; est truculent, licencieux.

graff, graffeur / graphe / grapheur

1. un **graff** : une inscription, un dessin fait avec une bombe à peinture.
une graffeuse, un **graffeur** : une personne, une ou un artiste qui réalise un graff.
2. un **graphe** : une représentation graphique d'une fonction ; un ensemble de couples ou de points géométriques.
3. un **grapheur** : un logiciel qui permet de représenter des données sous forme de graphiques.
4. Mots ressemblants : un graphite, un graphitage, graphiter, graphiteux ou graphitique, graphitisation.

graffiteur / graphite / graphite, graphitent, graphites

1. une graffiteuse, un **graffiteur** : celle, celui qui griffonne ou grave un graffiti, un dessin ou des mots sur un mur.
2. le **graphite** : la variété allotropique du carbone, qui se présente sous la forme d’un empilement d’un grand nombre de feuillets de graphène.
je **graphite**, tu graphites, il graphite, ils graphitent (graphiter : enduire un organe mécanique de graphite pour le lubrifier ; mélanger à du graphite ; transformer du carbone en graphite).

graine / graine, grainent, graines, grène, grènent, grènes

1. une **graine** : la partie de la plante qui, après avoir germé, assure sa reproduction ; une graine non comestible ; ce qui est rond et allongé. .
2. je **graine** ou **grène**, il graine ou grène, ils grainent ou grènent, tu graines ou grènes (grainer ou grener : produire des graines ; se former en grain ; être productif ; réduire une matière en petits grains ; rendre grenu, rendre une surface légèrement rugueuse).

grais / gray / Gray / gré / grée, gréent, grées / grès

1. un **grais** ou **grès** : chacune des deux canines très développées de la mâchoire supérieure du sanglier mâle.
2. un **gray** : une unité dérivée de dose absorbée.
3. le code **Gray** ou code Gros-Gray : un code binaire.
4. de bon **gré** : en étant d'accord, savoir gré : être reconnaissant.
5. je **grée**, il grée, ils gréent, tu grées (gréer un navire : l'équiper de tout ce qui est indispensable pour être en état de naviguer ; disposer la mâture d'une certaine façon).

6. un **grès** : une roche sédimentaire d'origine détritique, formée de grains agglomérés par un ciment naturel siliceux, calcaire ou ferrugineux.
un grès (cérame) : une terre argileuse mêlée de silice dont on fait des poteries ou de la céramique ; un objet ainsi façonné.
un grès : la couche gommeuse recouvrant les fils soyeux sécrétés par les chenilles.

graisse / Grèce

1. une **graisse** : une substance lipidique présente dans le corps de l'homme, d'animaux et de certains végétaux ; un corps gras utilisé pour lubrifier ou protéger ; une matière grasse, d'origine animale ou végétale, utilisée en cuisine ; une substance d'origine animale ou ayant les mêmes caractéristiques ; l'épaisseur du trait dans la gravure d'une lettre ou d'un filet (un caractère d'imprimerie gras ou demi-gras) ; une maladie anaérobie du vin qui lui donne une consistance huileuse, filante.
je **graisse**, tu graisses, il graisse, ils graissent (graisser : appliquer de la graisse ou un corps gras ; enduire de graisse ou d'huile ; tacher de graisse ou d'un corps gras ; prendre une consistance visqueuse).
2. la **Grèce** ou la République hellénique

gram / gramme

1. une coloration de **Gram** ou un **gram** : une technique de coloration différentielle des bactéries et le premier stade de leur identification.
un germe à gram positif, négatif ou gram-positif, gram-négatif.
2. un **gramme** : une unité de masse ; une petite quantité.

dégraffitage / **graphitage**

grapholithe / graptolite, graptolithe

1. un **grapholithe** : un schiste triangulaire dont on se servait dans les écoles d'enseignement mutuel, et sur lequel on traçait des caractères d'écriture ou des chiffres.
2. les **graptolites** ou **graptolithes** : un groupe de polypiers fossiles de l'ère primaire dont on trouve des empreintes surtout dans le Silurien.

grau / gros

1. un **grau** : un chenal reliant un étang côtier à la mer ; l'embouchure d'un fleuve côtier.
2. elle est grosse, il est **gros** : a un volume ou une taille qui dépasse ce qui est habituel ; est corpulente ou particulièrement développée, est corpulent ou particulièrement développé ; est considérable ; dépasse la mesure exprimée ou en donne l'illusion ; est grave ou susceptible de conséquences fâcheuses ; est très riche, puissante ou influente ; est très riche, puissant ou influent ; est rudimentaire ou de médiocre qualité ; manque de finesse.
gagner gros, en gros, un gros, le gros.
3. [mot ressemblant] un **gruau** : des grains d'avoine privé de son ; la fine fleur de froment.
4. un **gruau** ou gruon : le petit de la grue.
5. un **gruau** : une petite grue pour soulever les fardeaux.

grava, gravas, gravât / gravats

1. il **grava**, tu gravas, qu'il gravât (graver : tracer en creux des traits ou des figures ; reproduire par le procédé de la gravure ; rendre visible, matérialiser ; marquer ou fixer fortement).
2. des **gravats** : des débris provenant d'une démolition ou de la construction d'un bâtiment ; des parties grossières du plâtre qui restent quand on l'a tamisé.
3. [mot ressemblant] un **grabat** : un lit rudimentaire fait principalement de sangles ; un mauvais lit ; un lit de malade.

grave / grave, gravent, graves

1. une **grave** : une plage de cailloux ou de galets ; un gravier.
des graves : des terrains tertiaires de la Gironde.
un graves : un vin.
2. elle ou il est **grave** : manifeste du sérieux, de la réserve, de la dignité ; a une très grande importance ; est susceptible de conséquences fâcheuses, de suites dangereuses ; est de nature à entrainer un jugement sévère.
un accent grave : un signe qui se place sur certaines voyelles (à, ù, è).
un son grave : de basse fréquence.
3. je **grave**, il grave, ils gravent, tu graves (graver : tracer en creux des traits ou des figures ; reproduire par le procédé de la gravure ; rendre visible, matérialiser ; marquer ou fixer fortement).

gravier / graviez

1. un **gravier** : un ensemble de petits cailloux ; un petit caillou ; une roche détritique ; une concrétion qui se forme dans les reins ou la vessie.
2. vous **graviez** (graver : tracer en creux des traits ou des figures ; reproduire par le procédé de la gravure ; rendre visible, matérialiser ; marquer ou fixer fortement).

grena, grenas, grenât / grenat

1. il **grena**, tu grenas, qu'il grenât (grener ou grainer : produire des graines ; se former en grain ; être productif ; réduire une matière en petits grains ; rendre grenu, rendre une surface légèrement rugueuse).)
2. un **grenat** : une pierre fine de couleur rouge sombre ; un minéral.
(couleur du) grenat : rouge sombre.

grenèle, grenèlent, grenèles, grenelle, grenellent, grenelles / Grenelle

1. je **grenèle** ou **grenelle**, je grenèle ou grenelle, ils grenèlent ou grenellent, tu grenèles ou grenelles (greneler : marquer ou orner une surface de petits grains ou points très rapprochés).
2. **Grenelle** : en mai 1968, le lieu d'une grande négociation avec les syndicats et le patronat au ministère des Affaires sociales, rue de Grenelle, à Paris. Ce terme est depuis utilisé pour des négociations ou rencontres de taille exceptionnelle.

grève / grève, grèvent, grèves

1. une **grève** : un terrain plat et uni, généralement constitué de sable et de graviers, au bord d'un cours d'eau ou de la mer ; un lieu d'embauche.
2. une **grève** : une cessation collective, volontaire et concertée du travail par des salariés voulant contraindre leur employeur à satisfaire leurs revendications professionnelles ; une cessation concertée du travail, faite par un corps de métier ou un groupe social, en signe de mécontentement ; une cessation d'activité, une suspension d'une action déterminée.
3. une **grève** : la partie de l'armure protégeant les jambes.
4. je **grève**, tu grèves, il grève, ils grèvent (grever : faire subir une charge, une servitude ; constituer une lourde charge financière ; porter atteinte à la valeur, à l'efficacité d'une chose).

griffé, griffer / gryphée

1. elle est griffée, il est **griffé** : porte des griffures ou des marques semblables.
un vêtement griffé : qui porte la marque d'un créateur ou d'un diffuseur.
griffer : donner des coups de griffes ; égratigner quelqu'un ; gratter ; provoquer une sensation douloureuse ou très pénible ; apposer la marque d'un créateur ou d'un diffuseur.
2. une **gryphée** : un mollusque.

griffon / griffons

1. un **griffon** : un animal fabuleux ; un papier portant une figure de griffon dans le filigrane ; un chien ; un vautour ; un martinet.
2. un **griffon** : une lime plate à bord dentelé à l'usage des tireurs d'or ; un hameçon double pour pêcher le brochet.
3. un **griffon** : tout orifice d'émergence bien individualisable et localisable (à grande échelle) d'une source.
4. nous **griffons** (griffer : donner des coups de griffes ; égratigner quelqu'un ; gratter ; provoquer une sensation douloureuse ou très pénible ; apposer la marque d'un créateur ou d'un diffuseur).

grignions, grignons / grignon / quignon

1. nous **grignons**, nous grignions (grigner : plisser les lèvres en montrant les dents, grimacer ; pour une étoffe ou un tissu, plisser, onduler, froncer, rider.)
2. un **grignon** : un morceau de la croute du pain ; un morceau ; un tourteau de première ou de seconde pression.
3. un **grignon** : un étalon d'une manade en Camargue.
4. [mot ressemblant] un **quignon** : un gros morceau de pain ; un meulon de lin couvert de chaume et laissé un certain temps dans le champ afin de permettre le mûrissement des graines.

gril / grill / grylle

1. un **gril** : un ustensile de cuisine pour faire cuire à feu vif un aliment ; un instrument de supplice ; un quadrillage métallique fixe suspendu au-dessus du plateau ou un plancher à claire-voie, dans un théâtre ; une

disposition de voies de triage ; une claire-voie en amont d'une vanne ; une machine d'imprimerie ; une plate-forme pour réparer ou nettoyer un navire.
être sur le gril : éprouver une vive impatience, souffrir vivement d'une attente.
2. un **grill** ou *grill-room* : un restaurant qui sert une nourriture non préparée à l'avance, à base de viandes grillées et de salades.
3. une **grylle** : dans l'art antique, un monstre ; une figure grotesque fréquemment représentée en glyptique ; une pierre gravée de figures grotesques.
4. une ou un **grylle** : un petit guillemot, un oiseau.

grille / grille, grillent, grilles, grillions, grillons / grillon

1. une **grille** : un assemblage à claire-voie de barreaux servant à fermer une ouverture ; une clôture formée de barreaux montants et parallèles ; la partie mobile d'une grille, servant de porte ; un assemblage de barreaux ; un châssis ; une partie d'un étrier ; une sorte d'électrode ; un quadrillage ; un tableau donnant des indications ; une organisation ou une répartition pouvant être représentée par un tableau.
2. je **grille**, tu grilles, il grille, nous **grillons**, ils grillent ; nous grillions (griller : cuire ou rôtir sur le gril ; cuire à sec, à feu vif ; chauffer fortement une matière ; bruler ; causer une forte sensation de chaleur ; dessécher par exposition ou séjour prolongés à une température excessive ; mettre hors d'usage par échauffement prolongé, excessif ou par mauvaise utilisation ; ne pas s'arrêter ; dépasser ; rater ; compromettre ; dénoncer ; éprouver une forte sensation de chaleur, un sentiment ou un désir très vif) (griller : garnir, entourer d'une grille ; former comme une grille devant une ouverture ; enfermer derrière une grille).
3. un **grillon** : un insecte.

grison / Grison / grisons

1. elle est grisonne, il est **grison** : grisonne, est un peu grise ou gris ; a le poil gris, les cheveux gris, la barbe grise.
un **grison** : un barbon, un vieux ; un domestique agissant avec discrétion ; un grès calcaire ; un mammifère.
2. elle est grisonne, il est **grison** : est relative ou relatif au pays des Grisons en Suisse.
une Grisonne, un **Grison**
le grison : leur langue.
3. nous **grisons** (griser : rendre gris, donner une teinte grise ; devenir gris ; enivrer ; exciter ; exalter).

grognasse

1. une **grognasse** : une façon vulgaire de nommer une femme.
2. je **grognasse**, tu grognasses, il grognasse, ils grognassent ; nous grognassions, vous grognassiez (grognasser : se plaindre en grognant sans cesse à propos de tout).
3. que je **grognasse**, que tu grognasses, qu'ils grognassent, que nous grognassions, que vous grognassiez (grogner : pour le porc, le sanglier, l'ours, pousser son cri ; émettre une sorte de grondement, un bruit sourd, des sons inarticulés ; manifester un sentiment, notamment son mécontentement, par des sons ou des paroles plus ou moins articulées).

guère / guerre

1. Il n'est **guère** attentif. Il est peu attentif.
Il n'y en a guère. Il n'y en a pas beaucoup.
Il n'y a guère que lui qui est attentif. Il n'y a pratiquement que lui qui est attentif.
Il a écouté sans guère s'intéresser. Il a écouté sans beaucoup s'intéresser.
2. une **guerre** : un conflit ; une lutte ; une action contre ce qui est considéré nocif, nuisible.

guérite / guérîtes

1. une **guérite** : une petite loge destinée à abriter contre les intempéries une sentinelle en faction ; une baraque, une construction légère destinée à abriter un employé, surtout pour un poste de contrôle, de surveillance ; un confessionnal ; un siège à capote, généralement en osier, servant à s'abriter du soleil ou du vent ; un refuge.
2. vous **guérîtes** (guérir : délivrer d'une maladie ou d'un défaut moral ; rendre la santé ; dégouter ou détourner d'une chose pour l'avenir ; supprimer, faire cesser ; cesser d'être malade ou tourmenté, recouvrer la santé).

gugusse, gugus / gus, gusse

1. un **gugusse** ou **gugus** : un auguste, un clown ; celui qui se donne un air naïf ; un individu peu sérieux ; n'importe qui.
2. un **gus** ou **gusse** : un individu quelconque, un type, un mec ; un soldat.

aguiche / aguiche, aguiches, aguichent / **guiche**

guiche / quiche

1. une **guiche** : une courroie de moyenne largeur et souvent d'un tissu très riche, dont les extrémités fixées au sommet de l'écu en formaient comme l'anse ; une courroie par laquelle était suspendu le cor ; la petite bande d'étoffe attachant de chaque côté la cuculle du chartreux pour la fermer.
2. une **guiche** : un accroche-cœur, une mèche de cheveux recourbée et plaquée sur les tempes, le front.
3. une **quiche** : une tarte généralement faite de pâte brisée ; une personne sotte ou nulle.

H

A / a, as / à / ah / **ha**

habileté, inhabileté / habilité, inhabilité

1. une **habileté** : une adresse ; une astuce, une débrouillardise ; une compétence dans une activité demandant l'acquisition et l'application de techniques ; une aptitude, une adresse particulière dans un domaine ; une manière d'agir adroite et opportune ; une grande maitrise d'une technique.
une **inhabileté** : une incapacité ; un manque d'habileté ; une maladresse.
2. une **habilité** : une aptitude légale ; une habileté.
une **inhabilité** : une incapacité légale.
voir : Office québécois de la langue française ; Parler français.

habit / nabi

1. un **habit** : une manière d'être habillé ; un vêtement caractéristique ou spécifique.
2. un **nabi** : un prophète biblique ; un homme inspiré, illuminé.
les nabis : un groupe de peintres.

able / **hâble, hâbles, hâblent**

achat / **hacha, hachas, hachât**

ache / H / hache / **hache, haches, hachent** / **hasch**

achète, achètent, achètes / **hachette**

hachure, hachurer / mâchure, mâchurer

1. une **hachure**, des hachures : des traits parallèles ou croisés ; des entailles ; des rayures.
hachurer : couvrir de hachures ; marquer de raies, de bandes, strier.
2. une **mâchure** : un défaut de tissage dans le velours ou le drap ; un lambeau de chair écrasé sur les bords d'une plaie ; une meurtrissure, une contusion.
mâchurer : meurtrir, provoquer des contusions par écrasement ; imprimer une marque profonde, entailler généralement avec les dents ; marquer fortement, creuser comme par une blessure, une meurtrissure profonde.
3. **mâchurer** : barbouiller, souiller de noir.

ado / ados / **hadaux**

ab hoc et ab hac / ad hoc / **haddock** / **hoc** / oc / oque

agar, agar-agar / agare / **hagard**

Aa / aa / **haha**

aï / aÿ / **haï, haïs, haït**

ai, aie, aies, ait, aient / ais / eh / es, est / et / **haie** / **hais, hait** / **hé**

aillons, aillions / **haillon** / **hayon**

aine / Aisne / **haine** / N

air / aire / aire, airent, aires / ère / erre / erre, errent, erres / ers / **haire** / **hère** / R

aca / aga / **haka** / **hakka**

halage / hallage

1. un **halage** : l'action de haler un bateau ; le fait pour un bateau d'être halé.
un (chemin de) halage : une étroite bande de terrain aménagée le long d'un cours d'eau navigable pour permettre de haler les bateaux depuis la rive.
un **halage** : l'action de sortir des grumes de la forêt.
un chemin de halage [Québec]
2. un **hallage** : un droit payé par les commerçants pour vendre aux halles ou sur les marchés.

Albi / **halbi**

alène, alêne / allène / **haleine** / **haleine, halène, haleinent, halènent, haleines, halènes**

allée, aller / haler / hâler

alaire / allèrent / **halèrent** / **hâlèrent**

alète, alèthe / alette / allaite / allaite, allaitent, allaites / **halète, halètes, halètent**

alter ego / altère, altères, altèrent / **haletèrent** / **haltère**

altier / **haletiez**

allié / Allier / alliez / **haliez** / **hâliez** / **hallier**

aliotique / **haliotide** / **haliotis** / **halieutique**

alite, alitent, alites / alyte / **halite**

allo, allô / **halo**

allogène / **halogène**

armada / **hamada**

embourre, embourrent, embourres / **Hambourg**

an / en / **han** / **Han**

anche, anché / **hanche, hanché** / **hanche, hanchent, hanches**

anse / **hanse**

entame / entame, entament, entames / entâmes / **hantâmes**
antan / entant / en temps / entend, entends / **hantant**
entasse, entassent, entasses,... / **hantasse, hantassent, hantasse**,...
ante / ente / ente, entent, entes / **hante, hantent, hantes**
entier / entiez / **hantiez**

anthère / entèrent / enterre, enterrent, enterres / en terre / **hantèrent**

appât / **happa, happas, happât**
append, appends / **happant**
apprêt / après / happerai, happeraient, happerais, happerait, happerez
apert / appert / Appert / **happèrent**
apion / **happions**
appond, apponds / **happons**

api / apy / **happy**

acné / **haquenée**

acquêt / **haquet**

haranguai, haranguaient, haranguais, haranguait, harangué, haranguer, haranguez, haranguiez / harenguet, harenguier

1. vous **haranguiez**, vous **haranguez**, je haranguai, je haranguais, il haranguait, ils haranguaient, harangué (haranguer : faire un discours solennel ; parler longtemps et avec emphase ; sermonner; réprimander).
2. un **harenguet** : un sprat, un poisson.
un **harenguier** : un bateau ou un pêcheur spécialisé.

are / are, arent, ares / arrhes / ars / art / **hard** / **hart** / nard

hard / harde / harde, hardent, hardes / hardes

1. c'est ***hard*** : c'est difficile, pénible ; c'est violent.
2. un film ***hard*** : pornographique.
3. une **harde** : un troupeau de bêtes sauvages vivant ensemble.
elles se **hardent**, ils se hardent (se harder : se grouper en harde).
4. une **harde** : un lien qui attache les chiens six à six ou quatre à quatre ; une troupe de chiens ainsi attachés.
je **harde**, tu hardes, il harde, ils hardent (harder : attacher les chiens à la harde).
5. des **hardes** : un ensemble de vêtements ; des vêtements pauvres et usagés.
On confond parfois les noms **horde** et **harde**, dont l'un des sens est proche et dont la prononciation est semblable.
Le nom horde, qui vient du tartare *orda* (« camp »), désignait à l'origine les tribus nomades de l'Asie centrale. Bien que cette signification existe toujours, le mot horde est plus souvent employé pour parler d'un groupe important de personnes violentes qui causent des dommages ou, dans un sens affaibli, pour désigner un groupe de personnes important et indiscipliné. Par extension, il peut aussi signifier « grand nombre de personnes ».
Quant au mot harde (« troupeau »), qui vient du francique *herda*, il désigne une troupe importante d'animaux sauvages vivant naturellement ensemble. Il s'agit le plus souvent de ruminants. Bien que d'usage moins fréquent, harde peut être employé pour nommer le lien servant à attacher les chiens quatre à quatre ou six à six, ainsi que les couples de chiens ainsi attachés.
Notons que hardes, lorsqu'il est employé au pluriel, désigne des vêtements pauvres et usagés, des haillons. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

hardi / Hardy

1. elle est hardie, il est **hardi** : prend l'initiative dans des entreprises hasardeuses, risquées ; a de l'assurance ; est assuré(e), ferme ; dénote ou demande de la force, de la fermeté, du gout pour le risque ; est audacieuse ou audacieux ; est ambitieuse, difficile ou dangereuse de soutenir ; est ambitieux, difficile ou dangereux de soutenir ; ne manifeste ou n'exprime aucune hésitation, aucune timidité ; défie le sens commun ; est effrontée, insolente, téméraire ; est effronté, insolent, téméraire ; est provocante, osée ; est provocant, osé.
2. un **hardi** : une ancienne monnaie.
3. Laurel et **Hardy** : des acteurs de cinéma américains.

arrangèrent / **harengère**

arrêt / **haret**

Arles / **harle**

charpie / **harpie**

acidique / **hassidique**

ase / **has been** / **hase**

hast / haste

1. un **hast** : une arme composée d'un fer pointu et tranchant porté par une hampe, telle que la lance, la pique ou la hallebarde ; une hampe.
une arme d'hast
2. une **haste** : une longue lance portée par les légionnaires romains ; un manche long et pointu ; une hampe, la barre verticale de certaines lettres.
3. une hâte ou **haste** : une broche à rôtir ; un morceau de viande à rôtir.

athée / **hâtai, hâtaient, hâtais, hâtait, hâté**
à temps / attend, attends / **hâtant**
attrait / **hâterai, hâteraient, hâterais, hâterait, hâterez** / a trait
atterre, atterres, atterrent / **hâtèrent**

attife, attifent, attifes / **hâtif**

aussière / **haussière**

au, aux / aulx / eau / **haut** / **ho** / o / ô / oh / os

aubois / **hautbois**

haute / hôte / ôte, ôtent, ôtes

1. elle est **haute**, il est haut : a une taille ou une hauteur déterminée ou supérieure à la moyenne ; est d'une grande profondeur ; est situé(e) à la partie la plus élevée ou au-dessus des choses de même espèce ; est à son état le plus élevé, au maximum ; est relevé(e), dressé(e), levé(e) ; est situé(e) à la partie supérieure, au sommet, à l'apogée ; est la plus ancienne, la plus reculée ; est le plus ancien, le plus reculé ; a un son aigu, élevé ; est la plus grande, la plus abondante ; est le plus grand, le plus abondant ; est particulièrement importante ou important ; occupe une position supérieure, un rang éminent et est investi de responsabilités, d'honneurs ; est nettement au-dessus de la moyenne ; est supérieur(e) ; est élevée, noble, belle, héroïque ; est élevé, noble, beau, héroïque ; est très grande ou grand, est extrême.
2. une hôtesse, un **hôte** : celle, celui qui reçoit, qui offre l'hospitalité ; celle, celui qui propose, moyennant paiement, le logement et la nourriture.
3. une ou un **hôte** : celle qui est accueillie ; celui qui est accueilli ; une cliente, une occupante ; un client, un occupant.
4. j'**ôte**, il ôte, ils ôtent, tu ôtes (ôter : enlever ; faire disparaitre, faire cesser ; retrancher ; faire partir quelqu'un de l'endroit où il se trouve ; délivrer quelqu'un d'une situation désagréable ; priver quelqu'un d'un être qui lui est cher).

hautesse / hôtesse

1. une **hautesse** : un ancien titre honorifique.
2. une **hôtesse**, un hôte : celle, celui qui reçoit, qui offre l'hospitalité ; celle, celui qui propose, moyennant paiement, le logement et la nourriture.
une hôtesse : une femme chargée de veiller au confort et à la sécurité des passagers, ou d'accueillir, d'informer, de guider une personne, un groupe de personnes dans une exposition, une ville, une gare, une entreprise.

auteur / **hauteur** / **hotteur**

avaient, avais, avait, avez / avé / **havai, havaient, havais, havait, havé, havez**
avant / à vent / avent / **havant**

hâve / have, havent, haves

1. elle ou il est **hâve** : est très pâle ou très faible.
2. je **have**, il have, ils havent, tu haves (haver).

avère / avers / **havèrent**

Havre / havre

1. Le **Havre** : une ville en France.
2. un **havre** : un petit port naturel ou artificiel ; une petite anse bien abritée ; un lieu considéré comme un refuge.
un havre de paix : ce qui constitue un refuge, un réconfort.

heaume / home / ohm / om

1. un **heaume** : un casque, au Moyen Âge.
2. un **home** : un foyer domestique, un domicile ; un établissement où l'on accueille certaines catégories de personnes ; un centre d'accueil ; une maison de repos [Belgique].
3. un **ohm** : une unité de mesure de résistance électrique.
4. un **om** : un mantra.

chaumière / **heaumière** / jaumière

ébergement / **hébergement**

éduque, éduquent, éduques / **heiduque**

élan / éland / **hélant**

hélas / hélasse, hélassent, hélasses

1. **hélas** : malheureusement ; c'est regrettable, douloureux.
2. que je **hélasse**, que tu hélasses, qu'ils hélassent (héler : appeler d'une voix forte et à distance ; appeler par geste ou avec la voix ; appeler avec insistance).

Prononciation différente : **Hélas**, tu le **hélas** trop tard.

aile / ale / elle, elles / **hèle, hèlent, hèles** / L

Hélène / hellène

1. **Hélène** : un prénom.
2. elle ou il est **hellène** : est de la Grèce ancienne ou Hellade.
une ou un Hellène

ailé /ailer / **héler**

aileron / ailerons, aileront / **hèlerons, hèleront**

ailier / ailiez / **héliez**

aime, aimes, aiment / **hem** / **hème** / M

émacie, émacient, émacies / **hématie**

hématique / nématique

1. elle ou il est **hématique** : est d'origine sanguine.
2. un état **nématique** (en chimie), une substance nématique

hématoblaste / nématoblaste / nématoblastique

1. un **hématoblaste** : un des éléments cellulaires du sang.
2. un **nématoblaste** : un cnidoblaste, une cellule urticante des cnidaires.
3. une structure **nématoblastique** (en géologie).

hématologie, hématologique, hématologiste / nématologie, nématologique, nématologiste

1. une **hématologie** : l'étude du sang, de tous ses composants et de leurs altérations pathologiques.
elle ou il est **hématologique** : est relative ou relatif à l'hématologie, aux altérations pathologiques des composants du sang.
une ou un **hématologiste** ou hématologue : une ou un médecin spécialiste.
2. une **nématologie** : la science, l'étude des nématodes.
elle ou il est **nématologique** : concerne les nématodes ; relève de la nématologie.
une ou un **nématologiste** : une ou un spécialiste.

hématose / nématose

1. une **hématose** : la transformation du sang veineux en sang artériel par oxygénation du sang dans les poumons.
2. une **nématose** : une maladie parasitaire due à un nématode.

hémogénie / homogénie

1. une **hémogénie** : toute maladie caractérisée par des hémorragies répétées de causes diverses.
2. une homogénèse ou **homogénie** : un mode de génération d'un être qui est produit par des êtres semblables à lui.

hémolyse / hémolyse, hémolysent, hémolyses / homolyse

1. une **hémolyse** : un éclatement des globules rouges du sang avec libération de leurs composants.
j'**hémolyse**, tu hémolyses, il hémolyse, ils hémolysent (hémolyser : provoquer l'hémolyse).
2. une **homolyse** : une coupure d'une liaison covalente entre deux fragments, chacun retenant l'un des deux électrons du doublet d'électrons liants.

hémophile, hémophilie / homophile, homophilie / némophile

1. elle ou il est **hémophile** : est atteinte ou est atteint d'hémophilie.
une ou un hémophile
une **hémophilie** : une affection génétique héréditaire caractérisée par un retard de la coagulation et des hémorragies graves apparaissant au moindre traumatisme.
2. elle ou il est **homophile** : est attiré(e) par un individu du même sexe.
une **homophilie**
3. une **némophile** : une plante.

ainé, aîné / Énée / es né, est né / **henné**

héraut / héros

1. un **héraut** : dans l'Antiquité, un officier chargé de faire des publications solennelles et de remplir certaines fonctions dans les cérémonies publiques ; au Moyen Âge, un officier public dont le rôle est de transmettre les messages jugés les plus importants, de régler les jeux et les cérémonies, de s'occuper des blasons ; maintenant, celui qui annonce la venue de quelqu'un ou de quelque chose ou qui en chante les louanges.
2. un **héros** : un être fabuleux divinisé après sa mort ; un personnage légendaire auquel la tradition attribue des exploits prodigieux.

éréthisme / éristique / **hérétique**

airons / errons / **héron**

erse / **herse** / **herse, hersent, herses**

aitres, aîtres, aitre, aître / être / **hêtre**

euh / eux / œufs / **heu**

Eure / **heur** / **heure** / **heurt**

hi / hie / hie, hient, hies / i / y

1. **hi** ! (pour transcrire le cri poussé par quelqu'un qui a peur).
hi ! hi ! hi ! (pour transcrire les sanglots qui secouent quelqu'un qui pleure).
hi hi hi (pour indiquer que quelqu'un rit d'une chose qui, à l'évidence pour lui, n'est pas jugée (très) amusante par l'interlocuteur).
2. une **hi-fi** ou haute-fidélité : un ensemble de techniques permettant une bonne reproduction des sons.
une chaine hi-fi
3. **hi-han** : le braiment de l'âne.
4. une **hie** : une dame, une demoiselle, un instrument servant à tasser un sol ou à paver, formé d'un corps lourd s'élargissant vers le bas et muni, dans sa partie supérieure, soit d'une barre horizontale, soit de deux poignées permettant son maniement ; une sorte d'instrument dont on se sert pour enfoncer les pilotis en terre et qu'on appelle autrement mouton.
je **hie**, tu hies, il hie, ils hient (hier : enfoncer des pavés, des pilotis avec une hie ; produire un hiement, le bruit d'une machine élevant des fardeaux, d'une charpente soumise à un ébranlement horizontal).
5. **I** : la neuvième lettre de l'alphabet.
mettre les points sur les i : expliquer de façon claire et précise.
6. **Y** : la vingt-cinquième lettre de l'alphabet.
Elle y va. Y pensera-t-elle ?
Y a-t-il quelqu'un ? Il n'y a personne.

hiberner / hiverner

Même s'ils ont une origine commune, les verbes **hiberner** et **hiverner** n'ont pas le même sens. En fait, la forme hiverner résulte de l'évolution régulière du latin *hibernare*. Il est attesté en français dès la fin du XIIe siècle. En revanche, hiberner est ce que les linguistes appellent un « emprunt savant », c'est-à-dire que la forme hiberner a été créée plus tardivement, au XIXe siècle, d'après le latin *hibernare*.

S'ils sont distincts par la forme, ces verbes le sont aussi par le sens. Hiberner s'emploie en parlant de certains animaux pour signifier qu'ils passent l'hiver dans un état d'engourdissement ou de profonde léthargie.

Quant au verbe hiverner, il signifie « passer l'hiver à l'abri, dans un lieu quelconque ». Il s'est d'abord dit de navires, de troupes, qui devaient passer l'hiver dans un lieu protégé en attendant la belle saison. Hiverner pouvant également se dire d'animaux qui vont se réfugier dans un abri ou dans un lieu tempéré sans être pour autant en hibernation, on peut penser que ce croisement sémantique a pu favoriser la confusion entre les deux

verbes.
 Dans certains contextes, hiverner peut avoir un complément d'objet direct. Hiverner des plantes ou du bétail veut dire qu'on les met à l'abri de la gelée ou dans l'étable pour l'hiver. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

hidr(o)- / hydr(o)- / hygr(o)-

1. **hidr(o)**- : sueur.
2. **hydr(o)**- : eau.
3. **hygr(o)-** : humide.

hier

Prononciation différente : **Hier**, j'ai entendu les machines **hier** (enfoncer des pavés, des pieux avec une hie ; produire un bruit similaire).

hile / il, ils / ile, île

1. un **hile** : la cicatrice d'une graine qui correspond à son point d'attache au funicule ; l'endroit par où un viscère - un foie, une rate, un rein - reçoit ses vaisseaux et ses nerfs.
2. je, tu, **il**, elle, on, nous, vous, **ils**, elles
3. une **ile** (*anciennement* : **île**) : une étendue de terre entièrement entourée d'eau ; un lieu permettant l'isolement, pouvant servir de refuge.

hippo- / hypo-

Les éléments de composition **hippo**- et **hypo**- sont homophones, mais il importe de ne pas les confondre afin d'éviter de malencontreuses fautes d'orthographe. Hippo- est tiré du grec *hippos*, « cheval », et se retrouve dans des formes comme hippocampe, hippique, hipparque ou hippomobile. Il a aussi servi à fabriquer des noms propres comme Hippocrate, « celui qui dompte les chevaux », Hippolyte, « celui qui détache les chevaux », Philippe, « celui qui aime les chevaux », etc. Hypo- est tiré du grec *hupo*, « sous », et se rencontre dans des formes comme hypothermie, hypothèse (proprement « action de mettre en dessous ») ou hypophyse. Mais la langue est parfois malicieuse et l'on se souviendra que le vin sucré nommé hypocras n'est pas lié au préfixe hypo-, contrairement à ce que pourrait laisser croire sa graphie actuelle, mais est tiré, après de nombreux détours, du nom Hippocrate… En savoir plus : Académie française.

hobby / obi

1. un **hobby** : un passe-temps favori, un dada, un violon d'ingres.
2. une ou un **obi** : une ceinture du costume traditionnel des Japonais.
3. un **obi** : un sorcier noir ; sa magie ; l'objet utilisé.

hoca / oka, Oka / Oka

1. un **hoca** : un jeu de hasard d'origine italienne, analogue au biribi.
2. un **oka** : un fromage québécois.
Oka : une municipalité du Québec.
le parc national d'Oka
3. l'**Oka** : une rivière de Russie.

hockey / hoquet / O.K.

1. le **hockey** : un sport pratiqué sur le gazon, sur un parquet ou sur la glace.
2. un **hoquet** : une contraction spasmodique du diaphragme entrainant une secousse brusque du thorax et de l'abdomen, accompagné d'un bruit caractéristique ; un bruit rauque provoqué par une gêne brusque de la respiration ; un phénomène ou une secousse spasmodique.
3. **O.K.** d'accord.

aula / aula / **holà** / ola / olla-podrida

hommage / nommage

1. un **hommage** : une promesse de fidélité et de dévouement absolu d'un vassal envers son seigneur ; une marque de vénération, de soumission ; un témoignage de respect, de reconnaissance, de gratitude ; un don, une offrande.
2. un **nommage** : la recherche et l'attribution d'un nom, généralement effectuées par des professionnels. Le nommage peut concerner, par exemple, un nouveau produit, une entreprise, un équipement public ; une

attribution de noms identifiant des éléments d'un réseau ou des utilisateurs. Dans l'internet, l'attribution d'un nom de domaine à un organisme utilisateur est une opération de nommage ; exemple : .fr .com .gouv .

homme / nome / nomme, nomment, nommes

1. un **homme** : un mammifère de l'ordre des primates ; l'espèce humaine en général ; un individu de sexe masculin ; un mari, compagnon, concubin, amant ; un individu considéré comme dépendant d'un autre, ou placé sous son autorité.
2. un **nome** : un poème chanté en l'honneur d'Apollon ; une composition musicale obéissant à des règles précises (nome éolien, nome phrygien).
3. un **nome** : une division administrative de l'Égypte ancienne ; une circonscription administrative de la Grèce.
4. je **nomme**, il nomme, ils nomment, tu nommes (nommer : attribuer un nom à quelqu'un, à quelque chose ; dire le nom de quelqu'un, de quelque chose, le désigner, le citer ; désigner quelqu'un à une charge, à une fonction, à un emploi ; élever quelqu'un à une dignité).

agonir / agoniser / **honnir**

hopak / opaque

1. un **hopak** ou gopak : une danse folklorique ukrainienne.
2. elle ou il est **opaque** : n'est pas traversée ou atteinte par la lumière, n'est pas traversé ou atteint par la lumière ; est difficile à comprendre.

hoqueton / hoquetons

1. un **hoqueton** : une casaque.
2. nous **hoquetons** (hoqueter : avoir le hoquet, des secousses dans la gorge ; faire un bruit saccadé).

aurions / **horion**

horométrie / orométrie

1. une **horométrie** : l'art de diviser, de mesurer le temps.
2. une **orométrie** : une mesure des reliefs et de leurs formes.

aurifier / **horrifier**

hors / or, ore, ores / or

1. **hors** de : en dehors ; en exceptant.
hors d'ici ! dehors !
2. d'**ores** et déjà : dès à présent, dès maintenant.
3. **or** ou **ore, ores** : à cette heure, maintenant, présentement.
4. **or** : cependant, pourtant.
5. un **or**, de l'or.

auspices / **hospice**

hostie / Ostie

1. une **hostie** : dans l'Antiquité, une victime immolée ; dans la religion catholique, du pain azyme consacré.
2. **Ostie** : une ville d'Italie.

hot / hotte / hotte, hottent, hottes

1. [en anglais : ***hot***] chaud
un jazz *hot* : joué avec force, avec un rythme violent.
un hot-dog : un petit pain fourré d'une saucisse chaude.
2. une **hotte** : un grand panier que l'on fixe sur le dos ; un manteau de cheminée ; un dispositif servant à évacuer les buées, les vapeurs, les fumées ; une automobile ; un ventre.
je **hotte**, tu hottes, il hotte, ils hottent (hotter : transporter avec une hotte).

autel / otelle / **hôtel**

aout, août / ou / où / **hou** / **houe** / **houx**

houache / ouache

1. une **houache** ou houaiche, ouaiche : le sillage d'un navire ; le bout de ligne filée entre la ligne du loch proprement dite et le bateau de loch.
2. **ouache** ! berk ! pouah ! [Canada]

houiez, houions / ouilliez, ouillez, ouillions, ouillons / houilliez, houillez, houillions, houillons / houiller

1. vous **houiez**, nous houions (houer la terre : la travailler avec la houe)
2. vous **ouilliez**, vous ouillez, nous ouillions, nous ouillons (ouiller : ajouter le même vin dans un fut qui s'est partiellement vidé ; maintenir constant par additions successives le niveau du carburant dans un réservoir).
3. vous **ouillez** ou **houillez**, vous ouilliez ou houilliez, nous ouillons ou houillons, nous ouillions ou houillions (ouiller ou houiller : gaver, rassasier [Canada]).
4. elle est houillère, il est **houiller** : est relative ou relatif à la houille ; renferme des couches de houille.

houille / ouïe, ouille / ouille, ouillent, ouilles / houille, houillent, houilles

1. une **houille** : un combustible solide résultant de la fossilisation de végétaux, et qui se présente en gisements.
2. **Ouïe** ! J'ai mal ! **Ouille** ouille ouille, je suis en retard !
3. j'**ouille**, il ouille, ils ouillent, tu ouilles (ouiller : ajouter le même vin dans un fut qui s'est partiellement vidé ; maintenir constant par additions successives le niveau du carburant dans un réservoir).
4. j'**ouille** ou je **houille**, il ouille ou houille, ils ouillent ou houillent, tu ouilles ou houilles (ouiller ou houiller : gaver, rassasier [Canada]).

déhouiller, **houiller** / ouiller

houillère / ouillère, ouillière, oullière

1. elle est **houillère**, il est houiller : est relative ou relatif à la houille ; renferme des couches de houille.
une **houillère** : une mine de houille.
2. une **ouillère** ou **ouillière**, oullière : une allée séparant deux ou plusieurs rangées de ceps de vigne, généralement plantée d'autres cultures.

houla / houla, houlas, houlât

1. **Houla** ! Je ne m'y attendais pas ! Fais attention !
2. il **houla**, tu houlas, qu'il houlât (houler : être agité par la houle ; présenter des ondulations produites par la houle ; être balancé selon les ondulations de la houle).

houp / houppe / houppe, houppent, houppes

1. **Houp** là ! Allons houp !
2. une **houppe** : un assemblage de brins ou de fils pour former une touffe servant d'ornement ; une touffe, ce qui en a la forme.
3. je **houppe**, il houppe, tu houppes, ils houppent (houpper : disposer en houppe ; garnir de houppes).
4. [mot ressemblant] une **huppe** : un oiseau ; une touffe de plumes érectiles qui coiffe certains oiseaux ; une houppe, une touffe de cheveux ou de poils hérissés, dressés.

hourdis / ourdi, ourdie, ourdies, ourdis, ourdit, ourdît

1. un **hourdis** ou hourdage : un remplissage léger garnissant les intervalles d'un pan ou d'une armature de bois, de fer, de ciment ; la première couche de gros plâtre appliquée sur un lattis pour soutenir le hourdis.
2. un **hourdis** : une lisse ou barre de l'arcasse servant à affermir la poupe.
3. **ourdi**(e)(es)(s), j'ourdis, tu ourdis, il ourdit, qu'il ourdît (ourdir : préparer, disposer sur l'ourdissoir les fils de la chaine réunis en nappe et tendus, avant de les monter sur le métier à tisser ; tisser, tramer, entrecroiser les fils de trame avec les fils ourdis ; étendre, élonger des fils, des cordons, pour composer un cordage, une natte ; préparer, agencer avec habileté les premières mesures qui permettront à quelqu'un d'arriver à ses fins, de mener à bien une entreprise).

hourra, hurrah / oura

1. un **hourra** ou **hurrah** : une acclamation enthousiaste ou pour engager une action, une attaque.
hip, hip, hip hourra !
2. un **oura** : un conduit pratiqué au fond des fours de boulanger.

houssaie / housser

1. une **houssaie** : un lieu où abonde le houx.
housser : nettoyer avec un houssoir, une sorte de balai.
2. **housser** : recouvrir quelque chose d'une housse.

charivari / **hourvari**

huche / huche, huchent, huches

1. une **huche** : un coffre de bois rectangulaire, à couvercle plat.
2. je **huche**, il huche, tu huches, ils huchent (hucher : appeler quelqu'un d'une voix forte ; crier quelque chose) (hucher : jucher).

hucher / jucher

1. **hucher** (2) : jucher.
se hucher : se placer en un lieu élevé et d'accès difficile.
2. **jucher** : être perché sur une branche ou sur une perche ; être assis ou être debout sur quelque chose ou sur les talons ; être situé sur une hauteur ; mettre quelque chose ou quelqu'un en un lieu surélevé ; placer quelqu'un dans une situation sociale ou morale supérieure.
se jucher : se mettre sur un perchoir ; être placé sur une hauteur ; se placer dans une situation élevée.

eu, eue, eues, eus, eut, eût / **hue** / **hue, huent, hues** / U

hui / huis / huit

1. C'est pour aujourd'hui ou pour demain ?
Semblable aventure est arrivée à l'adverbe **hui**, privé d'existence autonome et qui ne se lit plus que dans la locution adverbiale « aujourd'hui », un des plus beaux exemples de redondance de notre langue, puisque *hui* est issu du latin *hodie*, contraction de *hoc die*, « ce jour ». À cette parenté sémantique entre *hui* et jour, s'en ajoute une autre, étymologique : jour est en effet issu de *diurnus*, dérivé de *dies*, que l'on retrouve dans *hodie* et donc dans *hui*. En savoir plus : Académie française.
2. un **huis** : une porte extérieure d'une maison.
Son homonyme huis n'est guère mieux loti. Certes il existe quelques contes où l'on peut frapper (à) l'huis ou heurter l'huis, mais ces locutions sont senties comme des archaïsmes et, de nos jours, huis ne se rencontre que dans les locutions nominale « huis clos », et adverbiale ou adjectivale « à huis clos ». Le nom huis est issu du latin *ostium*, « entrée, porte » ; c'est donc un parent d'Ostie, l'ancien port de Rome situé à l'embouchure du Tibre. La parenté entre *ostium* et *os, oris*, qui désigne la bouche, fait donc que huis clos n'est pas si éloigné sémantiquement d'expressions comme bouche close ou clore le bec… En savoir plus : Académie française.
à huis clos : toutes portes fermées ; dans l'intimité, en privé ; secrètement ; sans que le public soit admis.
un huis clos : une décision de ne pas admettre le public à l'audience.
3. **huit**-cents : 800.

eûmes / **hume, hument, humes**

Ain / hein / **Hun** / un, uns

hune / une

1. une **hune** : une plate-forme pour effectuer les manœuvres hautes d'un navire à voiles.
2. un chat, **une** chatte, des chats, des chattes
la une : la première.
l'un de ces enfants, l'une de ces enfants, les uns, les **unes**, l'un ou l'autre, les uns ou les autres, l'un dans l'autre, pas un d'entre eux, pas une d'entre elles
quelqu'un, quelques-uns, quelqu'une, quelques-unes

hunnique / unique

1. elle ou il est **hunnique** : est relative ou relatif aux Huns.
l'État hunnique
2. elle ou il est **unique** : est une seule ou un seul, sans aucune ou aucun autre du même genre ; est la même ou le même pour plusieurs personnes, pour plusieurs choses, pour plusieurs cas ; est seul(e) de son espèce ou, dans son espèce, se distingue des autres par certains traits ; est supérieur(e) aux autres, est remarquable ; étonne beaucoup, en bien ou en mal, par son caractère ou son comportement étrange.

eurent / **hure** / ure

cahutte, cahute / **hutte**
eûtes / **hutte** / ut

hydrante / hydranthe

1. un hydrant : une borne d'incendie. [Suisse]
une borne **hydrante**
2. un **hydranthe** : un polype nourricier, dans une colonie d'hydrozoaires.

hydrographe / hygrographe

1. une ou un **hydrographe** : une ou un spécialiste qui s'occupe d'hydrographie, l'étude et la description des mers, des lacs et des cours d'eau.
2. un **hygrographe** : un hygromètre enregistreur.

hydrologie / hygrologie

1. une **hydrologie** : l'étude des eaux, de leur nature et de leurs diverses propriétés.
2. une **hygrologie** : un traité sur l'eau et les autres liquides ; une étude sur les fluides ou humeurs du corps humain.

hydromètre, hydrométrie, hydrométrique / hygromètre, hygrométrie, hygrométrique.

1. un **hydromètre** : un instrument servant à effectuer une mesure dans laquelle intervient l'eau ; un instrument permettant de mesurer la quantité de pluie tombée en un an dans un point donné ; un aéromètre.
une **hydrométrie** : une étude des eaux naturelles, de leurs propriétés physiques et curatives ; l'ensemble des mesures effectuées sur l'eau.
elle ou il est **hydrométrique** : est relative ou relatif à l'hydrométrie.
2. un **hygromètre** : un appareil de précision servant à mesurer le degré d'humidité de l'air.
une **hygrométrie** : une détermination du degré d'humidité de l'air ; une teneur en humidité.
elle ou il est **hygrométrique** : est relative ou relatif à l'hygrométrie.

hydrophile / hygrophile

1. elle ou il est **hydrophile** : absorbe ou retient l'eau ; a de l'affinité pour l'eau.
un **hydrophile** : un insecte.
2. elle ou il est hygrophile : recherche l'humidité.

hydrophobe / hygrophobe

1. elle ou il est **hydrophobe** : est atteinte ou est atteint d'hydrophobie ; n'est pas mouillé(e) par l'eau ; n'a pas d'affinité pour l'eau.
une ou un **hydrophobe** : une ou un malade atteinte ou atteint d'hydrophobie.
2. elle ou il est **hygrophobe** : fuit l'humidité ; ne peut pas s'adapter à un habitat humide.

hydrophore / hygrophore

1. elle ou il est **hydrophore** : porte l'eau.
2. un **hygrophore** : un champignon.

hydrostat / hygrostat

1. un **hydrostat** : un caisson permettant à plusieurs ouvriers de travailler ensemble sous l'eau) voir : eau, stationnaire
2. un **hygrostat** : un appareil mesurant l'humidité relative de l'air.

hydrotropisme / hygrotropisme

1. un **hydrotropisme** : une réaction d'orientation d'un végétal ou d'un animal fixé s'effectuant soit dans la direction de l'eau ou d'une source d'humidité, soit dans la direction opposée.
2. un **hygrotropisme** : un déplacement orienté, déterminé chez les êtres vivants par l'humidité de l'air.

hyène / yen

1. une **hyène** : un mammifère carnivore ; une personne lâche et cruelle.
2. un **yen** : l'unité monétaire du Japon.

hyphe / if

1. une **hyphe** : le filament à partir duquel est constitué le mycélium des champignons supérieurs et des lichens.
2. un **if** : un arbre ; un support pour des lampions ou des cierges ; un ustensile pour égoutter.

I

hi / hie / hie, hient, hies / **i** / y

idéogramme / vidéogramme

1. un **idéogramme** : un symbole graphique représentant une ou plusieurs unités de sens ; une représentation stylisée et symbolique.
2. un **vidéogramme** : un enregistrement électronique permettant la conservation et la reproduction d'un programme audio-visuel ; ce programme lui-même.

idéophone / idiophone

1. un **idéophone** : une expression imitative.
2. un **idiophone** : un instrument de musique.

hyphe / **if**

igname / iguane

1. une **igname** : une plante tropicale.
2. un **iguane** : un reptile.

ignoble / ignominieux

Les adjectifs **ignoble** et **ignominieux**, dont la ressemblance morphologique est grande, comportent une légère nuance de sens. Ignoble a le sens de « vil, répugnant, infect », alors qu’ignominieux, d’emploi plus littéraire, signifie « qui entraîne un déshonneur extrême ». Office québécois de la langue française.

hile / **il, ils** / **ile, île**

enluminer / **illuminer**

éminent / **immanent** / **imminent**

immission / immixtion

1. une **immission** : [environnement] une incorporation et une accumulation d’une substance, notamment d’un polluant, dans un milieu récepteur. Les résultats de l’immission peuvent être analysés en termes de concentration de substances dans les milieux récepteurs. L’atmosphère, l’eau, les sols et les organismes vivants sont des exemples de milieux récepteurs. En allemand : *Immission*. En anglais : immission. Journal officiel de la République française du 18/05/2018.
2. une **immixtion** : l'action de s'immiscer ; une ingérence, une intervention.

immunité / impunité

1. une **immunité** : une exemption de charge ou une prérogative accordée à une catégorie de personnes et à certains lieux ; une résistance d'un organisme à l'action d'un poison ou d'un agent pathogène ; le fait d'être à l'abri d'un danger physique.
2. une **impunité** : une absence de punition, de châtiment ; l'absence de ce risque.

impair / imper

1. un (nombre) **impair** : un nombre entier non multiple de deux.
elle est impaire, il est impair : n'est pas divisible en deux entiers égaux ; est exprimé(e) par un nombre impair ; porte un numéro impair ; a un nombre impair d'éléments.
un organe impair : qui n'a pas de symétrique dans l'organisme.
un **impair** : une maladresse ou un manque de tact.
2. un **imper** ou imperméable : un vêtement qui protège de la pluie.

impassibilité, impassible / impavide, impavidité.

1. une **impassibilité** : la qualité d'un être qui n'est pas susceptible de souffrance ; une imperturbabilité, un sang-froid ; le caractère d'une réalité que rien ne peut affecter.
elle ou il est **impassible** : n'est pas susceptible de souffrance ; ne laisse paraitre aucune émotion ; ne se laisse pas émouvoir ; reste indifférente ou indifférent.
impassiblement
2. elle ou il est **impavide** : est impassible ; n'éprouve ou ne laisse paraitre aucune peur ; semble indifférente ou indifférent ; traduit l'absence de peur, l'indifférence.
impavidement
une **impavidité** : une absence de peur, d'inquiétude ; une indifférence.

impératif / impérieux

1. elle est impérative, il est **impératif** : contient ou exprime un ordre auquel il faut se soumettre ; est impérieuse ou impérieux, est autoritaire ; est urgente ou urgent, est nécessaire.
impérativement
un **impératif** : ce qui s'impose, ce qui a un caractère d'urgence, de nécessité.
un (mode) impératif (en conjugaison).
impérativement
2. elle est impérieuse, il est **impérieux** : commande de façon absolue ; s'impose ; est autoritaire ; est le fait d'une personne impérieuse, en a certaines caractéristiques ; est pressante ou pressant ; à laquelle ou auquel on ne peut pas résister ; s'impose comme logique, nécessaire.
impérieusement

importun, importunité / inopportun, inopportunité / opportun, opportunité

1. elle est importune, il est **importun** : ennuie ou fatigue par une présence intempestive ou un comportement hors de propos ; survient mal à propos ; incommode, cause du tracas par sa continuité, sa fréquence ou son excès.
importunément
une importune, un **importun** : une ou un indésirable ; celle ou celui qui intervient hors de propos, qui gêne, qui fait perdre du temps.
une **importunité** : le caractère de celui ou de ce qui est importun ; un ennui, un désagrément, un inconvénient.
des importunités : des comportements importuns ; des sollicitations trop pressantes.
2. elle est inopportune, il est **inopportun** : n'est pas opportune ou opportun ; est mal venue dans les circonstances, dans la situation où elle survient ; est mal venu dans les circonstances, dans la situation où il survient ; intervient hors de propos, d'une manière déplacée, intempestive.
inopportunément
une **inopportunité** : le caractère de ce qui est inopportun.
3. elle est opportune, il est **opportun** : vient à propos ; convient à la situation du moment ; est convenable, favorable, propice.
opportunément
une **opportunité** : une occasion ou une circonstance favorable.

apposer, apposition / **imposer, imposition**

imprudemment, imprudence, imprudent / impudemment, impudence, impudent

1. une **imprudence** : un manque de prudence d'une personne ; un comportement, une parole manquant de prudence ; une action irréfléchie.
elle est imprudente, il est **imprudent** : manque de prudence ; agit d'une manière irréfléchie.
imprudemment
une imprudente, un **imprudent** : celle ou celui qui manque ou a manqué de prudence.
2. une **impudence** : l'attitude d'une personne qui agit volontairement d'une manière jugée offensante, effrontée, ou contraire à la bienséance.
elle est impudente, il est **impudent** : est volontairement offensante, effrontée, ou contraire à la bienséance ; est volontairement offensant, effronté, ou contraire à la bienséance ; caractérise une impudence.
impudemment

inadmissibilité, inadmissible / inamissibilité, inamissible

1. une **inadmissibilité** : le caractère de ce qui ne peut ou ne doit pas être admis.
elle ou il est **inadmissible** : ne peut pas être admise ou acceptée, ne peut pas être admis ou accepté ; est contraire à une norme, un idéal, un intérêt.
2. une **inamissibilité** : le caractère inamissible de quelque chose.
elle ou il est **inamissible** : n'est pas amissible ; ne peut pas se perdre ; fait définitivement partie de la nature d'une chose, d'une personne ; est inaliénable.

incérer / insérer

1. **incérer** : incorporer de la cire à une autre matière ; donner à une matière sèche la consistance molle de la cire.
2. **insérer** : introduire un objet dans une chose ; intercaler un objet entre d'autres choses ; introduire un document dans un autre ; intégrer, assimiler.

inclinaison / inclination

On a longtemps associé exclusivement **inclinaison** à un état et **inclination** à un mouvement. Cette distinction n'est pas si nette. Par définition, l'inclinaison peut correspondre aussi à une action. Il est ainsi tout aussi possible de parler du mouvement de l'inclination de la tête que de celui de l'inclinaison de celle-ci, sans toutefois perdre de vue la différence sémantique qui existe entre ces deux tournures. Par exemple, on dira que les inclinaisons de la tête d'une jeune violoniste durant son concert lui conféraient l'air d'une musicienne accomplie et qu'elle répondit aux applaudissements du public par une légère inclination de la tête.
Il faut noter aussi que le verbe incliner se rapporte autant à inclinaison qu'à inclination puisqu'il signifie notamment « rendre oblique ce qui est naturellement droit » et « avoir une disposition ou un penchant pour, être enclin à ». À la forme pronominale, il a aussi les sens de « se placer, être placé obliquement par rapport à l'horizon ou à un plan donné », « se courber, se pencher » et « se pencher en signe d'acquiescement ou de respect ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Parler français.

enclore / **inclure**

inconciliable / irréconciliable

Inconciliable signifie « que l'on ne peut concilier, rendre compatibles, rapprocher » lorsque l'on parle de choses et, beaucoup plus rarement, « qui ne peuvent s'entendre, être d'accord » lorsque l'on parle de personnes. Le préfixe in- vient modifier le sens de conciliable en lui ajoutant une valeur de négation.
Pour sa part, l'adjectif **irréconciliable** a le sens « qu'on ne peut réconcilier, remettre en harmonie », en parlant surtout de personnes, et « qui refuse de s'apaiser », en parlant de personnes et de sentiments. Le mot est formé du préfixe ir-, qui indique aussi la négation puisqu'il s'agit d'une variante de in-, et du préfixe ré- qui exprime le retour à une situation initiale et implique par conséquent un état contraire à celui de conciliable. En effet, réconcilier, à la différence de concilier, présuppose l'idée d'un désaccord. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

incube / incube, incubent, incubes

1. un **incube** : un démon masculin.
2. j'**incube**, il incube, ils incubent, tu incubes (incuber : opérer une incubation ; couver).

inculcation, inculquer / inculpation, inculper / insculpation, insculper

1. une **inculcation** : l'action d'inculquer ; son résultat.
inculquer : enseigner quelque chose d'une façon durable, le fixer dans l'esprit.
2. une **inculpation** : l'action d'inculper, son résultat ; l'ouverture d'une information judiciaire visant une personne.
inculper : considérer quelqu'un comme coupable ; mettre en cause une personne par une procédure judiciaire.
3. une **insculpation** : l'action d'insculper ; son résultat.
insculper : déposer l'empreinte d'un poinçon d'orfèvre afin de le faire agréer.
La prononciation proche des verbes **inculper** et **inculquer** peut parfois prêter à confusion, mais leur signification est pourtant bien différente.
Inculper vient du latin *inculpare* qui signifie « blâmer, accuser ». Ce verbe est de la même famille que coupable, culpabilité, coulpe et mea-culpa. En droit, ce verbe exprime le fait d'accuser quelqu'un d'avoir commis une infraction, étape où on ne peut encore préjuger de la culpabilité ou de l'innocence de l'accusé. On inculpe quelqu'un de ou pour quelque chose, et cette infraction est exprimée par un nom; par exemple, on inculpe quelqu'un d'homicide ou pour homicide.
Inculquer vient du latin *inculcare* qui a le sens de « faire pénétrer ». Ce verbe désigne l'action d'enseigner quelque chose à quelqu'un de manière à l'imprimer, à le graver dans son esprit de façon durable. On notera que ce verbe s'écrit toujours avec qu, même devant les voyelles a et o. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

débile, débilement, débilité / délébile / **indélébile, indélébilement, indélibilité**

dilemme / **indemne**

indic / indique, indiquent, indiques

1. une ou un **indic** : celle ou celui qui fournit des renseignements, par exemple à la police.
2. j'**indique**, il indique, tu indiques, ils indiquent (indiquer : faire voir ou connaitre précisément ; faire voir l'existence, la direction ou la mesure d'une variable ; localiser, signaler, montrer ; donner des informations permettant une localisation ou une approche ; donner des informations sur une personne ; être l'indice de quelque chose, en révéler l'existence, la présence, une caractéristique).

enduire / **induire**

indusie / induvie

1. une **indusie** : un repli formé par la feuille de fougère pour envelopper et protéger un sore ; le fourreau de la larve de phrygane.
2. une **induvie** : la partie accessoire de la fleur qui persiste et qui recouvre le fruit.

enfantin / **infantile**

infecter / infester

Infecter a été formé à partir de l'adjectif infect, d'après le latin *infectus*, de *inficere* « souiller ». Ce verbe signifie « provoquer une infection par contamination ». En ce sens, il peut être utilisé à la forme pronominale. Il peut aussi signifier « diffuser des émanations nauséabondes ou malsaines » (sens parfois considéré comme vieilli) et, au figuré, « contaminer, corrompre, souiller moralement ».
Infester signifie « foisonner et envahir » lorsqu’on parle d’animaux ou de plantes nuisibles. Il peut aussi signifier « ravager un endroit par des actes violents ». En médecine, infester signifie « entrer dans l'organisme et l'envahir », lorsqu'on parle de parasites. Ce dernier sens se rapproche du premier sens du verbe infecter, mais l'idée de contamination est absente du verbe infester.
La confusion possible entre infecter et infester vient du fait que, outre la prononciation, ces deux verbes ont aussi un certain lien sémantique, surtout dans le domaine médical. En effet, un agent qui infeste l'organisme peut aussi être une cause d'infection ; par exemple, une gorge infestée de staphylocoques peut s'infecter. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française.

infection / infections

Prononciation différente : En ne soignant pas nos **infections**, nous **infections** d'autres personnes.

infère / infère, infèrent, infères

1. un ovaire **infère** : situé au-dessous des verticilles, des points d'insertion des sépales, pétales et étamines.
2. j'**infère**, il infère, ils infèrent, tu infères (inférer : tirer, d'un fait ou d'une proposition, la conséquence qui en résulte ; tirer une conclusion d'un fait ou d'un évènement donnés).

affermer / affermir / affirmer / **infirmer**

influe, influent, influes / influx

1. j'**influe**, tu influes, il influe, ils influent (influer sur quelque chose ou quelqu'un : l'influencer).
2. un **influx** : un fluide ; ce qui coule, se répand ; ce qui s'insinue, se diffuse ; un processus de transmission d'une excitation au long des fibres nerveuses ; ce qui agit sur les dispositions psychiques, intellectuelles, spirituelles de telle personne.

Prononciation différente : Ce personnage **influent** et ses collaborateurs **influent** trop sur les décisions.

influencer / influer

Les verbes **influencer** et **influer** se ressemblent tant du point de vue de la prononciation que du sens. Ils sont d’ailleurs interchangeables dans certains contextes. On note toutefois des nuances, des tendances ainsi qu’une différence de construction entre les deux verbes.
Le verbe influencer signifie « exercer une influence sur ». Il s'applique souvent aux personnes ou encore à leur comportement, leur volonté, leurs opinions.
Le verbe influer signifie « exercer une action sur ». Bien qu’il puisse parfois être synonyme d’influencer, ce verbe tend à s'appliquer surtout aux choses ou aux concepts abstraits. Et ces deux verbes se construisent différemment : alors qu’autrefois influer était un verbe transitif direct, aujourd’hui il est toujours suivi d’un complément introduit par la préposition sur.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

informe / informe, informent, informes

1. elle ou il est **informe** : n'a pas de forme propre ; n'a pas de forme reconnaissable ou bien définie ; n'a pas acquis la forme attendue ; est sans fondement, sans objet précis ; dont la forme ne correspond pas aux normes de la beauté ; n'est pas dans les formes prescrites.
2. j'**informe**, tu informes, il informe, ils informent (informer : faire savoir quelque chose ; transmettre, communiquer des informations, des indications ; instruire une enquête en matière criminelle) (informer : donner une forme, une structure signifiante à quelque chose ; donner un contenu concret à une entité abstraite).

infrastructure / intrastructure

1. une **infrastructure** : ce qui est indispensable à l'édification, au maintien, ou au fonctionnement d'une structure concrète ou abstraite ; les parties intérieures d'une construction, les terrassements, les installations, les équipements ; l'ensemble des installations, des équipements permanents qui conditionnent le fonctionnement d'un organisme ou d'une entreprise, l'activité économique ; l'ensemble des faits inapparents ou obscurs qui sous-tendent une réalité perceptible.
2. une **intrastructure** : une structure interne, en philosophie.

effusion / **infusion**

gérance / **ingérence**

gestion / **ingestion**

habileté, **inhabileté** / habilité, **inhabilité**

injection / injections

Prononciation différente : Avec ces **injections** de capitaux, nous **injections** un nouvel espoir.

injective / injonctive / invective

1. une application **injective** (en mathématiques).
2. elle est **injonctive**, il est injonctif : contient, souligne une injonction.
3. elle est **invective**, il est invectif : a le caractère de l'invective.
une **invective** : un discours violent et injurieux contre quelqu'un ou quelque chose ; une injure proférée avec emportement.
j'**invective**, tu invectives, il invective, ils invectivent (invectiver : lancer, proférer des invectives.une invective).

innovateur, innovation / novateur / novation

Le mot **novateur**, qui peut être employé comme nom ou comme adjectif, vient du latin *novator*, qui signifiait « celui qui renouvelle ». Au départ, novateur s'appliquait surtout aux personnes qui essayaient de répandre des idées nouvelles relatives à la religion. Comme le nom nouveauté, novateur était alors péjoratif. C'est à partir de la fin du XVIIIe siècle que son sens s'est étendu à d'autres emplois et qu'il a perdu sa connotation négative.
Aujourd'hui, novateur est en concurrence avec **innovateur**, qui a le même sens. Comme adjectif, ces mots signifient « qui apporte quelque chose de nouveau » et, comme nom, « personne qui apporte quelque chose de nouveau ». Novateur semble plus fréquemment utilisé qu'innovateur. Innovateur a tendance à qualifier plus souvent des nouveautés techniques ou pratiques, alors que novateur semble plus souvent employé dans le domaine des arts, notamment. Dans bien des tournures, toutefois, ces deux synonymes sont interchangeables.
Les noms **innovation** et **novation**, qui sont de même famille qu'innovateur et que novateur, ne sont cependant pas synonymes. Innovation désigne un élément nouveau, alors que novation désigne plutôt, en droit, le remplacement d'une obligation par une nouvelle. On doit donc éviter de confondre ces deux termes. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

insolant / insolent

1. (en) **insolant** (insoler : exposer au soleil ou à une lumière artificielle ; exposer une plaque photographique à la lumière).
2. elle est insolente, il est **insolent** : est irrespectueuse, impertinente, offensante, arrogante, provocante ; est irrespectueux, impertinent, offensant, arrogant, provocant ; surprend ou provoque par son caractère extraordinaire, insolite ou supérieur.

inspection / inspections

Prononciation différente : Nous les **inspections** chaque année mais il y avait des **inspections** supplémentaires.

instigatrice, instigateur, instigation, instiguer / investigatrice, investigateur, investigation, investiguer

1. une instigatrice, un **instigateur** : celle ou celui qui pousse quelqu'un à accomplir une action.
une **instigation** : l'action de pousser, d'inciter quelqu'un à accomplir une action.
à l'instigation de quelqu'un : sur son conseil pressant, suite à son incitation.
instiguer : pousser, inciter quelqu'un à accomplir une action.
2. une investigatrice, un investigateur : celle, celui qui fait des recherches systématiques et suivies
elle est investigatrice, il est **investigateur** : examine attentivement et systématiquement ; est relative ou relatif à l'investigation.
une **investigation** : une recherche minutieuse, systématiquement poursuivie, sur quelque chose ; une recherche indiscrète.
investiguer : faire des recherches.

intense, intensément / intensif, intensivement

Il existe une nuance de sens entre les adjectifs **intense** et **intensif**, nuance qu'on trouve aussi entre les adverbes correspondants, intensément et intensivement.
On a d'abord utilisé en français l'adjectif intense, du latin *intensus* « fort, violent, tendu ». Cet adjectif signifie « qui atteint un niveau, un degré considérable, extrême », en parlant notamment d'un phénomène, d'un état ou d'une activité.
L'adjectif intensif est arrivé plus tard en français; il serait dérivé de l'adjectif intense ou du latin intensivus « marqué par un effort ». Il qualifie plus particulièrement une activité ou une action faite avec un effort intense en vue d'accroître les résultats ou le rendement. En linguistique, cet adjectif signifie plus spécifiquement « qui donne plus de force à un mot ou à une expression ».
Les adverbes **intensément** et **intensivement** présentent la même nuance sémantique que les adjectifs desquels ils dérivent. Ainsi, intensément signifie « d'une manière extrême, vive, soutenue », « avec intensité » et intensivement, « qui est fait avec un effort considérable ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

intension, intensionnel / intention, intentionnel

1. une **intension** : une force, une ardeur ; une compréhension d'un concept, d'un terme.
elle est intensionnelle, il est **intensionnel** : ne satisfait pas aux propriétés définies à l'intérieur d'un champ conceptuel donné.
2. une **intention** : l'action d'intenter.
une intention chirurgicale (pour la cicatrisation d'une plaie).
une intention musicale : un thème, un motif.
une intention : un dessein, une envie, un projet ; un but, un objectif ; une volonté ferme et délibérée de faire quelque chose.
elle est intentionnelle, il est **intentionnel** : est mental(e).
elle est intentionnelle : est consciente, délibérée, préméditée, volontaire.
il est intentionnel : est conscient, délibéré, prémédité, volontaire.

attention / **intention**

Prononciation différente : Nous **intentions** un nouveau procès car nos **intentions** ne changeaient pas.

intercession / intersession

1. une **intercession** : une opposition à un décret ; un engagement à garantir le paiement de la dette d'autrui.
2. une **intercession** : l'action d'intercéder, d'intervenir en faveur de quelqu'un ; son résultat.
3. une **intersession** : une période intermédiaire entre deux sessions d'une assemblée.

interception / interceptions

Prononciation différente : Nous **interceptions** les passeurs mais ces **interceptions** étaient risquées.

interclasse / interclasse, interclassent, interclasses

1. une ou un **interclasse** ou un intercours : un bref intervalle de temps entre deux cours.
2. j'**interclasse**, tu interclasses, il interclasse, ils interclassent (interclasser : classer en une seule série, en un fichier unique).

intéressement, désintéressement / intérêt, désintérêt

Dans son *Recueil général des anciennes lois françaises de 420 à la révolution de 1789*, qu'il fit paraître avec Jourdan et Decrusy, François André Isambert cite un texte du 19 juin 1464 où on peut lire ceci : « Que tous les maistres coureurs aient […] pour leur interessement […] chacun 50 livres. » **Intéressement** désigne alors la somme allouée pour un service. Ce nom fait un petit tour dans la langue et puis s'en va. On ne le reverra qu'au XXe siècle, en économie, pour désigner le fait d'intéresser financièrement le personnel aux résultats d'une entreprise. On se gardera bien d'imiter les quelques auteurs qui en ont fait un synonyme grandiloquent d'**intérêt** au sens d'« attention » ou de « curiosité qu'une chose éveille dans l'esprit et qui incite à vouloir la mieux connaître ». On dira donc **j'ai lu votre livre avec beaucoup d'intérêt**. Ces conseils valent aussi, bien sûr, pour le couple désintérêt / désintéressement. En savoir plus : Académie française.

interna, internas, internât / internat

1. il **interna**, tu internas, qu'il internât (interner : assigner à résidence dans un lieu déterminé avec défense d'en sortir ; enfermer dans un lieu ; emprisonner ; hospitaliser une personne dans un établissement psychiatrique sans son consentement).
2. un **internat** : la partie d'un établissement scolaire qui reçoit des élèves internes ; cet établissement scolaire, l'ensemble des internes, leur situation ; les fonctions d'interne d'un établissement hospitalier ; la durée de ces fonctions, l'ensemble des internes des hôpitaux.

Interpol / interpole, interpolent, interpoles

1. **Interpol** : une organisation internationale de police criminelle.
2. j'**interpole**, il interpole, tu interpoles, ils interpolent (interpoler : introduire dans un texte, par erreur ou par fraude, des phrases, des mots, des éléments qui ne figuraient pas dans l'original ; modifier un texte au point qu'il s'en trouve dénaturé ; intercaler des valeurs ou des termes intermédiaires dans une série de valeurs ou de termes connus).

intime / intime, intiment, intimes

1. elle ou il est **intime** : se situe ou se rattache à un niveau très profond de la vie psychique ; reste généralement caché(e) sous les apparences ; est innée, originelle ; est inné, originel ; constitue ou concerne fondamentalement les caractères propres d'un individu ou d'une chose, sa nature essentielle ; se rattache à ce qui est strictement personnel, à la vie physique la plus secrète, à l'anatomie généralement cachée ; concerne la vie sentimentale ou sexuelle secrète de quelqu'un ; est à l'abri des regards indiscrets, favorise les confidences, les relations amicales ; concerne ou favorise la vie familiale ; exprime une amitié profonde, confiante.
une ou un **intime** : celle, celui qui bénéficie d'une amitié profonde, confiante ; une proche, un familière ; un proche, un familier.
2. j'**intime**, il intime, ils intiment, tu intimes (intimer : signifier de façon autoritaire, notifier ; signifier légalement, assigner en justice pour procéder à un appel).

intriguer / intriquer

1. **intriguer** : donner à penser en suscitant un vif intérêt et une certaine perplexité ; recourir à des intrigues, manigancer ; remplir d'inquiétude.
2. **intriquer** : rendre complexe, entremêler.

inventaire / inventèrent

1. un **inventaire** : un dénombrement ordonné des biens se trouvant en la possession d'un particulier ; un dénombrement estimatif des éléments formant l'actif et le passif du patrimoine d'un commerçant ou d'une entreprise ; un dénombrement des biens figurant dans un lieu et appartenant à une communauté, un service ou placés sous la responsabilité de quelqu'un ; un dénombrement d'éléments groupés par catégories, de documents ; un examen détaillé ; une liste, un document, un répertoire établi pour un de ces dénombrements.
2. ils **inventèrent** (inventer trouver par la force de l'imagination créatrice et réaliser le premier quelque chose de nouveau ; concevoir, avoir l'idée ; imaginer et donner comme réel, dans le seul but de tromper, quelque chose qui n'existe pas réellement).

invention / inventions

Prononciation différente : Nous **inventions** encore et nos **inventions** devenaient célèbres.

évoquer / **invoquer**

iode / iode, iodent, iodes / yod

1. l'**iode** : le corps simple dont le numéro atomique est 53. L'iode naturel est composé d'un isotope stable (iode 127) et d'isotopes radioactifs.
j'**iode**, tu iodes, il iode, nous iodons, vous iodez, ils iodent (ioder : couvrir d'iode ; traiter par l'iode ou l'un de ses dérivés).
2. un **yod** : la dixième lettre des alphabets phénicien et hébreu, correspondant au Y, y français ; la semi-consonne constrictive dorso-palatale sonore, transcrite [j] dans l'alphabet phonétique international et i, y ou ille en français. Pour dire un yod, on ne fait pas la liaison.

irrépréhensible / irrépressible

1. elle ou il est **irrépréhensible** : ne peut pas être blâmé(e) ou faire l'objet d'un reproche ; est irréprochable.
2. elle ou il est **irrépressible** : ne peut pas être réprimé(e), réfréné(e), contenu(e), arrêté(e).

éruption / **irruption**

allobare / **isallobare**

isogame / isogamme

1. elle ou il est **isogame** : présente le phénomène d'isogamie, le mode de fécondation des végétaux inférieurs dont les deux gamètes formant l'œuf sont identiques, une union de deux personnes de même statut social, classe ou caste.
2. une **isogamme** : une courbe sur laquelle la pesanteur présente une valeur constante.

ive, ivette / Yves, Yvette

1. une **ive** ou **ivette** : une espèce de germandrée, une plante.
2. **Yves, Yvette** : des prénoms.

J

jacque, jaque / Jacques / jacques / jaque

1. un ou une **jacque** ou **jaque** : un pourpoint à manches et rembourré, en usage au Moyen Âge ; une cotte de mailles.
2. **Jacques** : un prénom.
3. un **jacques** : un paysan ; un homme misérable et marginal ; un participant de la Jacquerie de 1358, une insurrection paysanne contre les nobles ; un geai.
4. un **jaque** : le fruit du jaquier, un arbre tropical.

braquemard, braquemart / **jacquemart, jaquemart**

couguar / **jaguar**

G / geai / **j'ai, j'aie / jais / jet**

gens / gent / **jan** / **Jean** / **j'en**

gente / **jante**

gentille / **jantille**

Japon, japon / jappons

1. le **Japon** : un État.
un **japon** : une porcelaine du Japon ; un objet en cette matière ; un bois employé pour teindre les textiles en rouge.
un (papier) japon (pour des éditions de luxe).
2. nous **jappons** (japper : aboyer d'une manière aigüe ou claire ; produire un bruit y ressemblant ; parler fort ; s'emporter contre quelqu'un ou contre quelque chose.)

japper / zapper

1. **japper** : aboyer d'une manière aigüe ou claire ; produire un bruit y ressemblant ; parler fort ; s'emporter contre quelqu'un ou contre quelque chose.

2. **zapper** : utiliser une télécommande pour changer de programme.

jar, jard, jarre / jar, jars / jarre / jars

1. un **jar** ou **jard, jarre** : un gravier caillouteux ou des petits galets formant des bancs sur les bords d'une rivière, d'un fleuve.
2. un **jar** ou **jars** : une langue secrète ; un argot.
3. une **jarre** : un grand vase. Mot ressemblant : une jatte, un récipient rond et sans rebord.
4. un **jarre** : le poil plus long, dur et épais, dans une fourrure.
5. un **jars** : le mâle de l'oie.
un jars : un imbécile, un niais.
faire son jars : faire de l'esbroufe. [Canada]

arnaque / arnaque, arnaques, arnaquent / **Jarnac**

chaumière / heaumière / **jaumière**

jean / Jean

Prononciation différente : **Jean** met un **jean**.
djinn / gin / **jean**

génie / **jenny** / **Jenny**

gercer, gerciez / **jersey, Jersey, jersiais**

jet

Prononciation différente : un **jet** : un avion. / un **jet** : l'action de lancer, de jeter.

geins, geint / **jeun**

jeune / jeûne

Prononciation proche : un **jeûne** [se prononce comme feu], à jeun / une ou un **jeune** [se prononce comme un œuf], une jeunesse.

Job, job / job

1. **Job** : un personnage biblique célèbre par ses malheurs et les railleries qu'il dut subir.
monter le **job** à quelqu'un : monter la tête à quelqu'un, le tromper.
se monter ou se chauffer le job : s'illusionner, se tromper.
2. un **job** ou une job [Québec] : un emploi, un travail.

jojo / zozo

1. Ce n'est pas **jojo**. Ce n'est pas joli.
une affreuse jojo, un affreux jojo : une ou un enfant pénible, insupportable.
2. un **zozo** : celle, celui qui est naïf ou niais ; un individu quelconque.
un drôle de zozo : un type bizarre.
elle ou il est zozo : est bébête.

jouail / jouaille, jouaillent, jouailles

1. un **jouail** : un jas, un dispositif d'une ancre destiné à faciliter l'accrochage des pattes au fond.
2. je **jouaille**, tu jouailles, il jouaille, ils jouaillent (jouailler : jouer des sommes modestes dans un jeu d'argent ; jouer médiocrement d'un instrument de musique).

joual / joualle

1. le **joual** : le parler populaire des Canadiens francophones.
le parler joual, la grammaire jouale
2. une **joualle** : une vigne plantée de façon à laisser entre des rangées de ceps une bande de terrain destinée à d'autres cultures.

jouasse / jouasse, jouassent, jouasses

1. elle ou il est **jouasse** ou joice : est heureuse ou heureux.
2. je **jouasse**, tu jouasses, il jouasse, nous jouassons, vous jouassez, ils jouassent ; que je jouasse, que tu jouasses, qu'il jouasse, que nous jouassions, que vous jouassiez, qu'ils jouassent (jouasser : jouer distraitement ; jouer mal ou sans application, pour passer le temps plutôt que pour gagner une partie).
3. que je **jouasse**, que tu jouasses, que nous jouassions, que vous jouassiez, qu'ils jouassent (jouer).

joubarbe / jubarte / rhubarbe

1. une **joubarbe** : une plante.
2. une **jubarte** : une baleine à bosse.
3. une **rhubarbe** : une plante.

joue / joue, jouent, joues / joug.

1. une joue : une des parties latérales de la face délimitée par le dessous de l'œil, la tempe et le menton ; l'apparence de ces parties du visage ; une partie ou une face latérale ; une épaisseur ou un espace de chaque côté.
2. je joue, tu joues, il joue, ils jouent (jouer)
3. un joug : pour les Romains, un assemblage de trois piques, dont deux, plantées en terre, étaient surmontées d'une troisième posée horizontalement sous laquelle on faisait passer, courbés, en signe de soumission, les ennemis vaincus, d'où l'expression "passer sous le joug" ; un attelage pour des bœufs ou des buffles ; une contrainte ; au rugby, une machine qui permet aux avants de travailler spécifiquement la mêlée fermée.

hucher / **jucher**

Juda / Judas, judas

1. **Juda** : un personnage biblique, fils de Jacob et de Léa, chef d'une des douze tribus d'Israël.
2. **Judas** : l'apôtre qui livra Jésus.
un **judas** : un traitre ; une ouverture pour voir sans être vu.

jugère / jugèrent

1. une **jugère** : une unité de mesure de superficie romaine.
2. ils **jugèrent** (juger : rendre la justice, dire le droit, prendre une décision en qualité de juge ; prendre une décision en qualité d'arbitre choisi à l'avance ; trancher un différend, un litige ; faire un choix décisif ; départager des concurrents, des adversaires en qualité d'arbitre ; avoir, émettre un avis, une opinion sur quelqu'un, sur quelque chose ; faire une estimation, un pronostic à partir d'éléments réels ; se faire une idée au sujet de quelque chose, évaluer quelque chose ; s'imaginer).

jumel / jumèle, jumèlent, jumèles, jumelle, jumellent, jumelles / jumelle

1. un (coton) **jumel** : à longues fibres.
2. je **jumèle** ou **jumelle**, tu jumèles ou jumelles, il jumèle ou jumelle, ils jumèlent ou jumellent (jumeler : renforcer, consolider par une jumelle un mât ou certaines pièces sur un navire ; placer côte à côte ; réunir pour une action conjuguée ; établir des liens entre des villes).
3. elle est **jumelle**, il est jumeau : est né(e) d'un même accouchement qu'un autre enfant ou d'une même portée ; est double ; est la réplique physique ou morale d'un autre.
elles sont jumelles, ils sont jumeaux : sont identiques ; sont ou semblent faites, semblent faits pour aller de pair.
une **jumelle**, un jumeau : celle qui est née, celui qui est né d'un même accouchement ou d'une même portée.
une jumelle : une rangée de pavés formant la moitié du ruisseau du côté de la chaussée ; une articulation située entre le ressort de suspension et le longeron du châssis ; une pièce de bois servant à renforcer ou à doubler un mât ou certaines pièces.
des jumelles : un ensemble de deux pièces, en bois ou en métal, identiques et symétriques, et fonctionnant de pair dans un appareil, dans un mécanisme ; des burelles, fasces ou filets sur un blason.
des jumelles ou une jumelle : un instrument d'optique binoculaire, portatif, qui permet de voir de loin.

geinte / **junte**

Jura / jura , juras, jurât / jurat

1. le **Jura** : un département français ; un canton suisse ; une chaine de montagnes de France et de Suisse.
2. il **jura**, tu juras, qu'il jurât (jurer : proclamer, affirmer ou décider solennellement ; prononcer un serment ; promettre quelque chose ; proférer des jurons ; contraster désagréablement ; être mal assorti).
3. un **jurat** : un magistrat municipal ; un juré.

juré / jury

On confond souvent les noms **juré** et **jury**, qui se ressemblent dans leur forme et qui font tous deux référence à des personnes appelées à juger lors d'un procès.
Jury est d'abord un terme de droit. Venu de l'anglais, qui l'avait lui-même emprunté à l'ancien français *juree*, le terme jury a été utilisé par référence au système judiciaire français dès 1790, au lendemain de la Révolution. Il désigne l'ensemble des citoyens et citoyennes désignés pour participer à un procès, en matière criminelle. Par extension, jury se dit aussi d'un ensemble d'examinateurs ou d'experts chargés de décerner des prix, notamment dans le domaine de la littérature et du cinéma, d'établir un classement, lors de compétitions sportives par exemple, ou encore, dans le domaine de l'enseignement, de juger une thèse.
Quant au terme juré, il désigne, en droit, chacun des membres d'un jury. Un juré est une citoyenne ou un citoyen convoqué, après tirage au sort, pour remplir ce devoir. Dans les contextes où l'on emploie le terme jury par extension, les membres d'un jury ne sont habituellement pas appelés jurés mais juges, par exemple dans une compétition sportive, examinateurs, pour juger les thèses, ou encore simplement membres du jury, par exemple dans des festivals de cinéma ou de musique.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

juron / jurons

1. un **juron** : une interjection ou exclamation grossière ou familière qui traduit une réaction vive de colère, dépit ou surprise ; un blasphème.
2. nous **jurons** (jurer : proclamer, affirmer ou décider solennellement ; prononcer un serment ; promettre quelque chose ; proférer des jurons ; contraster désagréablement ; être mal assorti).

jute / jute, jutent, jutes

1. un **jute** : une plante ; une fibre textile extraite de cette plante ; une étoffe grossière faite de cette matière.
2. je **jute**, il jute, tu jutes, ils jutent (juter : donner, laisser couler du jus ; baver ; avoir du chic ; discourir).

K

cad / cas / **K** / **ka**

cacha, cachat / cacha, cachas, cachât / **kacha** / **kasha**

Caen / camp / **kan, khan** / quand / qu'en

cana, canas, canât / canna, cannas, cannât / canna / **kana** / **khanat, kanat**

canoun, qanoun, kanoun / qanoun, **kanoun** / **khanoun**

cant / cante, cantes, cantent / quand / quant / **Kant**

capot / **kapo**

capa / capa, capas, capât / cappa / **kappa**

caraïbe, Caraïbes / caraïte, **karaïte**, qaraïte

carène / carène, carènes, carènent / **Karen** / **karen, Karen**

karma / kerma

1. un **karma** ou karman (1) : un dogme de la religion hindouiste.
2. un **kerma** : une grandeur caractérisant la dose de rayonnement ionisant absorbée par unité de masse d'un matériau.

carte / carte, cartent, cartes / **kart** / quarte / quarte, quartent, quartes

cata / **kata**

kauri / kori

1. un **kauri** : un conifère de Nouvelle-Zélande.

2. un **kori** : un lit de rivière à écoulement intermittent.

cava, cavas, cavât / **kava**

caoua / **kawa**

casaque / **kazakh** / cosaque

Chermes, chermès / **kermès** / **kermesse**

ket / quête / quête, quêtent, quêtes

1. un **ket** : un gamin des rues de Bruxelles.
2. une **quête**: l'action de chercher à trouver, à découvrir ; l'action de demander et de recueillir des dons, généralement en argent ; le produit de la quête.
je **quête**, il quête, ils quêtent, tu quêtes (quêter : chercher à trouver, à découvrir ; fouiller ; chercher à obtenir ; faire la quête ; demander et recueillir à titre de don ; demander, chercher à obtenir quelque chose avec insistance).
3. une **quête** : une inclinaison vers l'arrière, soit de l'étambot, du tableau, par rapport à la quille, soit d'un mât par rapport à la verticale.

ketch / sketch

1. un **ketch** : un voilier.
2. un **sketch** : une courte scène rapide, généralement comique.

calife, **khalife** / qualif

calqua, calquas, calquât / **khalkha, Khalkha**

khi / qui / qu'y

1. un **khi** : la vingt-deuxième lettre de l'alphabet grec.
2. **Qui** est invité ? Je ne sais pas qui viendra. Qui que ce soit, il sera le bienvenu.
3. Je ne sais **qu'y** faire. Je ne sais que faire pour cela.

coin / coin-coin / coing / coint / **khoin**

kiki / quiqui

1. un **kiki** : une gorge, un cou.
2. un **quiqui** : un abattis de volaille, des rognures et résidus de boucherie dont les chiffonniers faisaient des bouillons ou qu'ils revendaient aux restaurateurs à bon marché.

kiné / quiné

1. une ou un **kiné** : une ou un kinésithérapeute.
une kiné : une kinésithérapie.
2. des feuilles **quinées** : disposées cinq par cinq.

cinescope, **kinescope** / **kinescope** / **kinétoscope**

cinesthésie, cinesthésique, **kinesthésie, kinesthésique** / synesthésie, synesthésique

carcajou / **kinkajou**

kino / quinoa

1. un **kino** : une substance obtenue à partir de certaines plantes et de certains arbustes des pays tropicaux.
2. un **quinoa** : une céréale.

kit / quitte / quitte, quittent, quittes

1. un **kit** : un ensemble de pièces détachées et de fournitures diverses, vendu avec un mode d'emploi.
un meuble en kit : prêt à être assemblé.
2. elle ou il est **quitte** : est libéré(e) d'une obligation juridique, d'une dette pécuniaire ; est libéré(e), exempté(e), exonéré(e) ; est délivré(e), débarrassé(e).

en être quitte pour : n'avoir à souffrir, à supporter que.
(jouer à) quitte ou double
quitte à : au risque de, à charge de, en se réservant de.
3. je **quitte**, il quitte, ils quittent, tu quittes (quitter : laisser ; prendre congé de ; se séparer de ; abandonner).

clip / clippe, clippent, clippes / **klippe**

cahot / chaos / **K.O.**

cob / cobe, **kob**

coke / coq / coque / **Koch**

cora, **kora, kôra** / corah

chorée / Corée / **korê, korè**

cote / cote, cotes, cotent / côte / cotte / **kot** / **kote, kotes, kotent** / quote

cota, cotas, cotât / **kota, kotas, kotât** / quota

coteau / **koto**

goulag / **koulak**

courroux / **Kourou** / **kuru**

crac / crack / craque, craquent, craques / craque / **krach, krack** / **krak**

creek / cric / crique / crique, criques, criquent / **kriek**

cryptons / **krypton**

ksar / tsar, tzar, czar

coi / quoi / **kwa**

L

aile / ale / elle, elles / hèle, hèlent, hèles / **L**

la / l'a, l'as / là / lacs / las

1. **la** maison, le bâtiment, l'immeuble, les maisons, les bâtiments, les immeubles
du pain, de la farine, des légumes
parler à la voisine, au voisin, aux voisines, aux voisins
je la vois, je le vois, je l'aperçois, je les vois
2. il a attendu une réponse, il **l'a** attendue ; tu as attendu une solution, tu **l'as** attendue.
3. do ré mi fa sol **la** si do
donner le la : donner le ton, avant l'exécution d'un morceau.
4. **là** : à cet endroit ; dans cette situation ; à ce moment ; à ce stade.
de là, de-ci de-là, par là, par-ci par-là, là-bas, là-haut, ci et là.
5. un **lacs** : un cordon mince et résistant ; un cordon d'ornement ; un cordon disposé en nœud coulant pour capturer le gibier.
un entrelacs : un ornement composé de motifs dont les courbes s'entrecroisent et s'enchevêtrent ; un réseau formé de fils, de branches, se croisant les uns les autres ; un enchevêtrement, une imbrication.
6. elle est lasse : est fatiguée, affaiblie ; il est **las** : est fatigué, affaibli.
On entend parfois las prononcé comme hélas.

Prononciation différente : Il a installé ses **lacs** près des **lacs**.
Les noms lac et lacs sont homonymes, mais n’ont pas le même sens. Lac (dans lequel c se fait entendre) est emprunté du latin *lacus*, « bassin, vaste étendue d’eau », lacs (dans lequel c ne se fait pas entendre) est issu de *laqueus*, « lacet, nœud coulant » et, par extension, « piège ». On se gardera donc bien de confondre ces deux

formes et on écrira *il est tombé dans le lac* (et il est ressorti tout mouillé) mais *il est tombé dans le lacs* (ourdi par ses ennemis). Au pluriel les formes sont homographes, mais le sens et la prononciation permettent de distinguer *le trappeur a vérifié ses lacs* de *le voyageur a parcouru les lacs d'Italie*. En savoir plus : Académie française.

labdanum, ladanum / laudanum

1. un **labdanum** ou **ladanum** : une gomme-résine odoriférante.
2. un **laudanum** : une préparation médicamenteuse à base d'opium.

label / labelle / lambel

1. un **label** : une marque pour certifier la qualité et la conformité d'un produit ; une étiquette donnant des informations ; une société de production de disques.
2. un **labelle** : un pétale supérieur de la corolle des orchidées ; une petite lèvre ou un lobe terminal de la trompe des insectes ; le bord renversé de certains coquillages.
3. un **lambel** : une brisure, une traverse horizontale sur un écu.

lac / lack / laque / laque, laquent, laques

1. un **lac** : une grande étendue d'eau ; ce qui peut y être comparé.
2. un **lack** : une ancienne unité de compte en Perse et en Inde ; cent mille.
3. une **laque** : une substance résineuse rouge, demi-transparente ; une peinture brillante en ayant l'aspect ; un produit que l'on vaporise sur les cheveux ; un vernis pour les ongles .
un **laque** : un vernis appliqué sur des objets ; une matière enduite de ce vernis ; un objet recouvert de ce vernis.
je **laque**, tu laques, il laque, ils laquent (laquer : enduire de laque ; passer un vernis dont le brillant fait penser à de la laque ; vaporiser de la laque sur les cheveux).

lacement / lassement

1 un **lacement** ou laçage : l'action de lacer un vêtement, une chaussure ; la manière de le faire ; son résultat.
2. **lassement** : de manière lasse.

lacer / lacet / lasser

1. je lace, tu laces, il lace, nous laçons, vous lacez, ils lacent ; je laçais ; je laçai ; je lacerai ; je lacerais ; j'ai lacé ; j'avais lacé ; j'eus lacé ; j'aurai lacé ; j'aurais lacé ; que je lace, que tu laces, qu'il lace, que nous lacions, que vous laciez, qu'ils lacent ; que je laçasse, qu'il laçât, que nous laçassions ; que j'aie lacé ; que j'eusse lacé ; lace, laçons, lacez ; aie lacé, ayons lacé, ayez lacé ; (en) laçant (**lacer** : attacher les deux parties d'un objet, d'un vêtement, d'une chaussure au moyen d'un lacet).
2. un **lacé** : un entrelacement de petits grains de verre servant à orner les lustres.
3. un **lacet** : un cordon étroit utilisé pour attacher quelque chose, pour la confection de dentelle, pour capturer du gibier ; une ligne ou une route sinueuse ;
4. je lasse, tu lasses, il lasse, nous lassons, vous lassez, ils lassent ; je lassais ; je lassai ; je lasserai ; je lasserais ; j'ai lassé ; j'avais lassé ; j'eus lassé ; j'aurai lassé ; j'aurais lassé ; que je lasse, que tu lasses, qu'il lasse, que nous lassions, que vous lassiez, qu'ils lassent ; que je lassasse, qu'il lassât, que nous lassassions ; que j'aie lassé ; que j'eusse lassé ; lasse, lassons, lassez ; aie lassé, ayons lassé, ayez lassé ; (en) lassant (**lasser** : fatiguer, ennuyer, agacer).

lacèrent / lacère, lacèrent, lacères / lassèrent

1. ils **lacèrent** (lacer : attacher les deux parties d'un objet, d'un vêtement, d'une chaussure au moyen d'un lacet).
2. je **lacère**, il lacère, ils lacèrent, tu lacères (lacérer : déchirer ; mettre en lambeaux ; déchirer un écrit, un livre, par autorité de justice).
3. ils **lassèrent** (lasser : fatiguer, ennuyer, agacer).

lacerai, laceraient, lacerais, lacerait, lacerez / laceret / lasserai, lasseraient, lasserais, lasserait, lasserez

1. je **lacerai**, ils laceraient, je lacerais, tu lacerais, il lacerait, vous lacerez (lacer : attacher les deux parties d'un objet, d'un vêtement, d'une chaussure au moyen d'un lacet).
2. un **laceret** : une vrille de charpentier.
3. je **lasserai**, ils lasseraient, je lasserais, tu lasserais, il lasserait, vous lasserez (lasser : fatiguer, ennuyer, agacer).

lacis / lassi / lassis

1. un **lacis** : un tissu consistant en un entrelacement de fils ; un réseau dense et serré ; un réseau dense et compliqué ;
2. un **lassi** : une boisson indienne.
3. un **lassis** : une bourre de soie ; un tissu fait avec cette bourre.

lacquet / laquai, laquaient, laquais, laquait, laqué, laquez / laquais

1. un **lacquet** : un petit lac.
2. je **laquai**, ils laquaient, je laquais, tu laquais, il laquait, laqué(e)(es)(s), vous laquez (laquer : enduire de laque ; passer un vernis dont le brillant fait penser à de la laque ; vaporiser de la laque sur les cheveux).
3. un **laquais** : un valet en livrée, chargé d'escorter son maitre ou sa maitresse ; un domestique à son service ; un personnage servile, au caractère bas.

lacunaire, lacune, lacuneux / lagunaire, lagune, laguneux

1. elle ou il est **lacunaire** : présente des lacunes, des espaces vides ; présente des lacunes anatomiques ; présente des lésions au niveau des centres cérébraux ; présente un manque ; est incomplète ou incomplet.
une **lacune** : un espace vide dans l'étendue d'une chose ; une solution de continuité d'un corps ; un espace ouvert par interruption dans la continuité du rivage ; une petite cavité anatomique ; une lésion des centres nerveux ; un espace libre situé dans l'épaisseur d'un tissu d'une plante ; l'absence d'une ou de plusieurs strates dans une série sédimentaire ; un emplacement inoccupé par un atome ou un ion ; une solution de continuité dans une série, un enchainement, un système, un ensemble ; un hiatus, une interruption, une omission ; un manque de connaissances ; un défaut de mémoire, d'instruction.
un tissu végétal **lacuneux** : qui présente un espace entre les cellules.
2. elle ou il est **lagunaire**, elle est laguneuse, il est **laguneux** : est relative ou relatif à une lagune, aux lagunes.
une **lagune** : une étendue d'eau en liaison restreinte avec la mer, et presque totalement fermée par un cordon littoral de sable ou de galets ; une étendue d'eau saumâtre sur un haut-fond, comprise entre la terre ferme et une flèche de sable ou un cordon littoral ; un atoll.

lady / lesdits

1. une **lady** : une dame de l'aristocratie anglaise ; une dame anglaise ; une femme distinguée.
2. **lesdits** vendeurs : ceux dont on vient de parler. [ledit, ladite, lesdits, lesdites].

agui / **laguis**

là-haut / lao

1. **là-haut** : au-dessus ; dans un endroit élevé ; au ciel.
2. le **lao** ou laotien : une langue du groupe thaï.

lai / Laid / laie / laie, laient, laies / lais / lait / lé / legs / lei / les / lès, lez

1. un **lai** : un conte, au Moyen Âge ; une forme poétique et musicale de longueur variable.
2. une laie, un **lai** : une ou un laïque.
elle est laie, il est lai, ils sont lais, elles sont laies
un frère lai : un frère convers, dans un couvent.
3. elle est laide, il est **laid** : est désagréable à voir et ne correspond pas à l'idée que l'on se fait du beau ; inspire le mépris, la désapprobation.
4. une **laie** : la femelle du sanglier.
5. une **laie** ou laye : la partie inférieure du sommier de l'orgue.
6. une **laie** : un chemin de terre dans une forêt ; une allée séparant les coupes.
je **laie** ou je laye, tu laies ou tu layes, il laie ou il laye, nous layons, vous layez, ils laient ou ils layent (layer : faire traverser ou délimiter par un layon, un sentier ; marquer les arbres à couper).
7. une **laie** : un marteau de tailleur.
je **laie** ou je laye, tu laies ou tu layes, il laie ou il laye, nous layons, vous layez, ils laient ou ils layent (layer : dresser le parement d'une pierre avec la laie).
8. un **lais** : un legs ; un baliveau laissé en réserve dans une coupe de taillis.
des lais : un atterrissement abandonné par une rivière ; des terrains constitués par des alluvions que la mer dépose sur le littoral et que le plus haut flot ne recouvre plus.
9. un **lait** : un liquide sécrété par les glandes mammaires de la femme et des mammifères femelles ; un liquide ou une préparation qui y ressemblent.
10. un **lé** ou une laize : la largeur d'une étoffe, d'un papier peint, d'un revêtement ; une bande ou un pan de tissu.
11. un **lé** : un chemin de halage ; une bande de terrain étroite.

12. un **legs** : une disposition faite par testament au bénéfice d'une personne ; un héritage, ce qui est transmis aux générations qui suivent. [legs se prononce de deux façons.]
13. des **lei** [prononciation différente selon les dictionnaires] : l'unité monétaire de la Roumanie et de la Moldavie [un leu / des lei]
14. **les** immeubles, le bâtiment, la maison, l'immeuble, les maisons, les bâtiments
15. Vandœuvre-**lès**-Nancy signifie que Vandœuvre est près de Nancy, Lys-**lez**-Lannois signifie que la ville de Lys est près de Lannois.
Un certain nombre de locutions prépositionnelles ou adverbiales, à valeur spatiale, sont formées à l'aide de noms, comme en face (de), côte à côte, de front. Dans certains cas, la forme du nom est une trace de l'ancien français et n'est pas toujours aisément reconnaissable ; c'est le cas de vis-à-vis, où vis est une forme ancienne de « visage », mais plus encore avec la préposition *lez*, que l'on écrit parfois aussi *lès* et qui se rencontrait aussi jadis sous les formes *les, lez, leez, leis, leiz, laz, let, letz, lé, lieis, lec*. En savoir plus : Académie française.
16. je **l'ai**, que je l'aie, que tu l'aies, qu'il l'ait, qu'ils l'aient (avoir).
17. Tu voulais être championne, tu **l'es** devenue. Il voulait être champion, il **l'est** devenu.

laîche, laiche / lèche / lèche, lèchent, lèches

1. une **laîche** ou **laiche** : un carex, une plante.
2. une **lèche** : une tranche mince de pain ou de viande.
3. une **lèche** : l'action et la manière de flatter servilement ; une finition minutieuse.
je **lèche**, il lèche, tu lèches, ils lèchent (lécher : passer la langue sur quelque chose pour le nettoyer ou en signe d'attachement ; passer de petits coups de langue sur un aliment pour le manger ; flatter servilement ; achever quelque chose avec un soin excessif).
faire du lèche-vitrine.

laide / LED

1. elle est **laide**, il est laid : est désagréable à voir et ne correspond pas à l'idée que l'on se fait du beau ; inspire le mépris, la désapprobation.
2. une **LED** : une DEL, une diode électroluminescente.
3. je **l'aide**, il l'aide, ils l'aident, tu l'aides (aider).

laiton / letton

1. un **laiton** : un alliage de cuivre et de zinc.
2. elle est lettonne, il est **letton** : est de la Lettonie.
une Lettonne, un Letton

laize / lèse-

1. une **laize** ou un lé : la largeur d'une étoffe, d'un papier peint, d'un revêtement ; une bande ou un pan de tissu.
2. **lèse**- : qui porte atteinte à.
un crime de lèse-majesté
je **lèse**, il lèse, ils lèsent, tu lèses (léser : causer un préjudice ; blesser, provoquer une lésion).

lama / lama, lamas, lamât

1. un **lama** : un mammifère ; un tissu fabriqué avec sa toison laineuse.
2. un **lama** : un moine, un prêtre bouddhiste.
le grand lama ou dalaï-lama : le chef, le maitre suprême de la religion bouddhique.
3. il **lama**, tu lamas, qu'il lamât (lamer : faire un usinage en forme d'évidement circulaire avec une lame ou une fraise ; exécuter une broderie à l'aide de lamé).

alambic / ombilic / **lambic**

lamier / lamiez

1. un **lamier** : une ortie blanche, jaune ou rouge ; une plante ressemblant à une ortie ;
2. vous **lamiez** (lamer : faire un usinage en forme d'évidement circulaire avec une lame ou une fraise ; exécuter une broderie à l'aide de lamé).

lamper / lampant / lampe / lamperon / lampier / lampion

1. en **lampant** ; je **lampe**, il lampe, tu lampes, ils lampent ; nous **lamperons**, ils lamperont ; vous **lampiez** ; nous **lampions** (lamper : boire, vider sa tasse, son verre ; absorber, engloutir complètement).
2. un combustible **lampant** : clair, purifié, bien raffiné pour alimenter une lampe.
un (pétrole) lampant : une huile légère du pétrole, réservée à l'éclairage.

un vin lampant : clair, limpide, agréable à boire.
3. une **lampe** : un appareil d'éclairage ; une ampoule électrique ; un appareil dont la flamme sert à chauffer ; un tube électronique qui était utilisé en radio-électricité.
4. un **lamperon** : un vase de verre contenant l'huile et la mèche d'une lampe d'église ; un petit tuyau ou une languette qui tient la mèche dans une lampe à huile.
5. un **lampier** : un support de lampe garni de godets dans lesquels on brûlait de l'huile.
une lampière, un lampier : une ou un lampiste, une artisane ou un artisan qui fabriquait les lampes.
6. un **lampion** : un cylindre ou une boule de papier de couleur contenant une bougie allumée ; un petit récipient dans lequel on mettait du suif ou de l'huile avec une mèche ; un chapeau tricorne.

Prononciation différente : Tu **lampas** l'eau puis tu installas le **lampas**.

land / lande / Landes

1. un **land** [pluriel allemand : *länder*] : un des États de l'Allemagne ; une province en Autriche.
2. une **lande** : une terre inculte de la zone tempérée où ne poussent que certaines plantes sauvages.
3. les **Landes** : un département en France.

lange, langer / linge / longe, longer

1. un **lange** : une pièce de tissu dont on enveloppait le corps d'un nourrisson de la taille aux pieds ; le molleton d'une table à repasser ; un drap de laine ou de flanelle que l'on met sur une planche à graver recouverte du papier à imprimer.
je **lange**, tu langes, il lange, ils langent (langer : envelopper de langes un petit enfant, un nourrisson).
2. un **linge** : une pièce de tissu de lin ; une pièce de tissu employée aux usages domestiques ; une pièce d'étoffe employée à divers usages.
3. une **longe** : une lanière de cuir servant à attacher un cheval ou à le mener à la main ; une lanière de cuir souple que l'on attache à la patte d'un oiseau de proie ; la lanière de cuir d'un fouet.
4. une **longe** : une moitié de l'échine de veau ou de chevreuil.
5. une **longe** : une année.
6. je **longe**, tu longes, il longe, ils longent (longer : aller le long et près de quelque chose ; passer près de, à côté de ; s'étendre le long de).

langueur / longueur

1. une **langueur** : un affaiblissement physique ou moral qui réduit considérablement les forces et l'activité d'une personne ; un état d'âme mélancolique et rêveur qui rend nonchalant, sans énergie ; le caractère de ce qui, par la monotonie, la moiteur, crée cet état d'âme ; le ralentissement d'une activité, d'un développement ; un manque d'intérêt, de mouvement, de chaleur d'une œuvre artistique ou littéraire.
2. une **longueur** : la plus grande dimension horizontale d'un objet, d'une surface, d'un volume ; la dimension qui est dans l'axe de son orientation ; la plus grande étendue d'un objet ; la distance, l'étendue correspondant à la longueur d'un objet ; la grandeur qui mesure cette dimension ou cette étendue ; une dimension ou une grandeur supérieure à la moyenne ; un espace de temps, une durée ; une durée trop longue ou ressentie comme telle ; une étendue, une durée ; une trop grande étendue.

lapalissade / palissade

1. une **lapalissade** : une évidence, une tautologie, une affirmation ou réflexion niaise par laquelle on exprime une évidence ou une banalité.
2. une **palissade** : un obstacle de défense composé d'un alignement de pièces de bois ; une clôture faite de planches, de lattes ou de pieux ; une haie formant une clôture.

lapié / lapiez

1. un **lapié** ou lapiaz : une rainure résultant de la dissolution du calcaire en surface et se présentant en groupements denses.
2. vous **lapiez** (laper : boire à coups de langue, comme des animaux).

lapon, Lapon / lapons

1. elle est lapone ou laponne, il est **lapon** : est de la Laponie.
une Lapone ou Laponne, un Lapon
le lapon ou le same : la langue parlée par les Lapons.
2. nous **lapons** (laper : boire à coups de langue, comme des animaux).

lard / lare

1. un **lard** : la graisse située sous la peau du porc, utilisée dans l'alimentation humaine ; la graisse située sous la peau des cétacés, de certains animaux amphibies ; la graisse humaine.
2. un (dieu) **lare** : un dieu des Romains ; une statuette le représentant ; un logis, un foyer.

las

Prononciation différente : **Las** (hélas), il est trop **las** (fatigué).

latent / lattant

1. elle est latente, il est **latent** : n'est pas manifeste, reste caché(e), mais demeure susceptible d'apparaitre, de se manifester ; est cachée, secrète ; est caché, secret.
2. en **lattant** (latter : garnir de lattes, de planches ; frapper avec le pied, donner un coup de pied).

latte, latter / natte, natter

1. une **latte** : un morceau de bois long, mince et étroit, refendu selon son fil ; un sabre ; une bande de fer plate, telle qu'elle sort de la forge ; une palette avec laquelle le faïencier enlève la terre détrempée ; une règle plate graduée [Belgique] ; une chaussure ; un pied.
latter : garnir de lattes, de planches ; frapper avec le pied, donner un coup de pied.
2. une **natte** : un tissu confectionné avec des fibres végétales tressées à plat ; une tresse plate ; un ornement architectural.
natter : couvrir d'une natte, de nattes ; façonner, tresser en natte, des fils ou des fibres ; tresser, mettre en natte des cheveux, une barbe, les crins d'un cheval.

Laure / laure / laure, laurent, laures / lord / lors

1. **Laure** : un prénom.
2. une **laure** : une réunion de cellules ou petites demeures habitées par des anachorètes ; un monastère orthodoxe.
3. je **laure**, il laure, tu laures, ils laurent (laurer : orner de lauriers ; couronner).
4. un **lord** [se prononce de deux façons] : un titre honorifique donné aux pairs britanniques ; un titre donné aux membres de la Chambre Haute ou Chambre des Lords ; un titre attribué à certains ministres et à certains hauts fonctionnaires britanniques.
5. **lors** de : au moment de.
depuis lors : depuis ce temps-là, depuis ce moment-là.
dès lors : dès ce temps-là, dès ce moment-là.
dès lors que : dès l'instant où ; puisque.

Laurent / loran

1. **Laurent** : un prénom.
2. un **loran** : un sigle désignant un procédé radioélectrique de navigation maritime et aérienne utilisé avant le GPS.

Laury / lori / loris / lorry

1. **Laury** : un prénom.
2. un **lori** : un perroquet.
3. un **loris** : un mammifère lémurien.
4. un **lorry** : un wagonnet pour transporter des matériaux.

lavasse / lavasse, lavassent, lavasses

1. une **lavasse** : un aliment liquide trop étendu d'eau ; une chose insipide et médiocre ; une averse.
2. que je **lavasse**, que tu lavasses, qu'ils lavassent (laver : rendre quelque chose propre ou plus propre avec un liquide, de l'eau, un produit ; nettoyer quelque chose en le trempant dans un liquide ou en le frottant ; faire la lessive, le nettoyage ; couler abondamment sur quelque chose ; faire disparaitre ce qui salit, ce qui souille, ce qui offense ; rendre plus pur un produit, un matériau, ou le débarrasser des impuretés ; écouler une marchandise, la liquider, la bazarder) (laver : colorier un dessin ou un support graphique d'une couleur étendue d'eau ou d'un autre liquide ; exécuter une œuvre en utilisant des couleurs étendues d'eau ; ajouter de l'eau à une couleur).

lave / lave, lavent, laves

1. une **lave** : le magma en fusion qui s'écoule des volcans ; cette matière refroidie et solidifiée.

2. je **lave**, il lave, tu laves, ils lavent (laver : rendre quelque chose propre ou plus propre avec un liquide, de l'eau, un produit ; nettoyer quelque chose en le trempant dans un liquide ou en le frottant ; faire la lessive, le nettoyage ; couler abondamment sur quelque chose ; faire disparaitre ce qui salit, ce qui souille, ce qui offense ; rendre plus pur un produit, un matériau, ou le débarrasser des impuretés ; écouler une marchandise, la liquider, la bazarder) (laver : colorier un dessin ou un support graphique d'une couleur étendue d'eau ou d'un autre liquide ; exécuter une œuvre en utilisant des couleurs étendues d'eau ; ajouter de l'eau à une couleur).

déblai, déblayer / délai / délayer / relai, relais, relayer / **layer** / remblai, remblayer

leader / lieder

1. une leadeuse, un **leader** ou leadeur : une ou un porte-parole, une ou un chef d'un parti politique ; une chef de file, une meneuse, une guide ; un chef de file, un meneur, un guide ; une concurrente, un concurrent ou une équipe qui est en tête ; une entreprise qui est la principale dans son domaine.
2. des **lieder** ou lieds, un lied : une courte pièce de musique vocale chantée sur un texte en langue germanique ; ce texte, ce poème ; une composition instrumentale essentiellement mélodique.

lecteur / licteur

1. une lectrice, un **lecteur** : celle, celui qui fait la lecture à haute voix devant un auditoire, une lectrice ; celle, celui qui lit pour se distraire, s'informer ; celle qui est chargée, celui qui est chargé de lire et d'apprécier un manuscrit ; un clerc chargé d'une lecture liturgique.
une lectrice, un **lecteur** : une assistante étrangère, un assistant étranger d'un professeur de langues dans une université, un lycée, un collège.
un **lecteur** : un appareil qui permet de restituer des informations enregistrées, des données, des codes, ou de reproduire des sons enregistrés.
2. un **licteur** : un officier qui était au service d'un grand magistrat romain.

légaux / Lego, légos

elle est légale, il est légal : est relative ou relatif à la loi ; est défini(e) par la loi ; est conforme à la loi, à la législation ; est prévu(e), désigné(e) par la loi.
elles sont légales, ils sont **légaux**
2. un jeu de **Lego** [nom déposé].
des **légos** : un jeu de construction.

égalitaire / **légalitaire**

légat, légation / légua, léguas, léguât, léguassions

1. un **légat** :
- un général de légion délégué par l'empereur romain ;
- un envoyé du pape pour une mission ;
- un délégué pontifical

une **légation** : une charge de légat pontifical, sa durée, la province ainsi gouvernée ; une représentation diplomatique auprès d'une puissance où il n'y a pas d'ambassade.
2. il **légua**, tu léguas, qu'il léguât, que nous **léguassions** (léguer : laisser par testament ou par un autre acte de dernière volonté ; confier lors d'un départ ; transmettre à la postérité).

légion, légionnaire, légionelle / lésion, lésionnaire, lésionnel

1. une **légion** : une grande unité de l'armée romaine ; un corps de troupes de l'armée française ; une unité de gendarmerie ; un nombre très ou trop grand.
être légion : être très nombreux.
une **légionelle** : une bactérie responsable d'affections pulmonaires.
une légionellose : la maladie du légionnaire, une infection contagieuse grave.
un **légionnaire** : un soldat romain.
une ou un légionnaire : une ou un militaire d'une légion française, de la Légion étrangère ; une ou un membre de la Légion d'honneur.
2. une **lésion** : un dommage, un préjudice causé à quelqu'un ; une atteinte à quelque chose ; une altération pathologique d'une cellule, d'un tissu ou d'un organe.
elle ou il est **lésionnaire** : a juridiquement un caractère de lésion, de préjudice.
elle est lésionnelle, il est **lésionnel** : est relative ou relatif à une lésion de l'organisme ; est caractérisé(e) ou causé(e) par une lésion.

Prononciation différente : nous **législations** / des **législations**.

lehm / LEM / lemme

1. un **lehm** : un sol argilo-sablonneux résultant de la décalcification du lœss par les eaux d'infiltration.
2. un **LEM** : un module lunaire, un véhicule spatial.
3. un **lemme** : une proposition dont la démonstration est préalable à une proposition subséquente ; un résultat accessoire, une proposition intermédiaire ; une forme graphique choisie conventionnellement comme adresse dans un lexique.

alamannique, alémanique / **lémanique**

lendit / lundi

1. un **lendit** : une grande foire qui se déroulait une fois l'an à Saint-Denis, au mois de juin ; le congé dont bénéficiait l'Université à l'occasion de cette foire ; les honoraires que versaient ce jour-là les écoliers à leurs maitres ; une rencontre sportive entre différents établissements scolaires.
2. **lundi**, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche.

lente

1. elle est **lente**, il est lent : manque de rapidité dans ses mouvements, ou dans ses réactions et ses décisions ; s'effectue en un temps relativement long ; ne va pas vite ou en donne l'impression ; dont l'action n'est pas rapide.
2. une **lente** : un œuf de pou.

lépiote / loupiote / loupiote, loupiotte

1. une **lépiote** : un champignon.
2. une **loupiote**, un loupiot : une ou un enfant.
3. une **loupiote** ou **loupiotte** : une petite lampe qui éclaire peu.

lest / leste, lestent, estes / leste

1. un **lest** : un poids chargé dans la partie basse de la cale, ou fixé au plus bas de la quille d'un navire pour en assurer la stabilité ; du sable contenu dans des sacs jetés afin de contrôler l'ascension ou la descente d'un aérostat ; un produit alimentaire dont la valeur nutritionnelle est faible et qui permet d'assurer une bonne digestion des nutriments ; ce qui assure la stabilité, l'équilibre ; ce qui sert à pondérer.
je **leste**, il leste, tu lestes, ils lestent (lester : ajouter un poids, un corps pesant, à un navire, un objet, un aérostat ; donner de la stabilité, du poids moral ou intellectuel.
2. elle ou il est **leste** : manifeste de la souplesse, de la promptitude et de l'aisance dans ses gestes, ses mouvements ; est prompte, précise, agile ; est prompt, précis, agile ; est équipé(e) ou vêtu(e) pour laisser toute liberté aux mouvements ; fait preuve d'une liberté excessive vis à vis des convenances, des principes en usage dans un groupe social ; est grivoise, libre, licencieuse ; est grivois, libre, licencieux.
avoir la main leste : être brutal.

let / lette

1. **let** ! filet ! (au tennis, tennis de table et volley-ball, se dit pour une balle de service qui touche le filet avant de tomber dans le camp adverse et, par suite, ne compte pas).
let ! (au tennis et au ping-pong, se dit pour une balle de service qui est à remettre, lorsque l'arbitre juge que le receveur n'était pas prêt).
2. le letton ou lette : la langue de la Lettonie.

létal / léthifère

1. elle est létale, il est **létal** : provoque la mort ; fait qu'un organisme animal ou végétal n'est pas ou n'est plus viable ; concerne la mort).
2. elle ou il est **léthifère** : cause, entraine, provoque la mort ; où de nombreuses personnes trouvent la mort.

leur / leurre / leurre, leurrent, leurres

1. ma, mon, mes ; ta, ton, tes ; sa, son, ses ; notre, nos ; votre, vos ; **leur**, leurs
leur maison, leur matériel, leur stylo, leurs maisons, leurs stylos
le mien, la mienne, les miens, les miennes ; le tien, la tienne, les tiens, les tiennes ; le sien, la sienne, les siens, les siennes ; le nôtre, la nôtre, les nôtres ; le vôtre, la vôtre, les vôtres ; le **leur**, la leur, les leurs
il est leur : leur appartient, leur est propre, elle est leur, ils sont leurs, elles sont leurs
à la nôtre, à la vôtre, à la leur : à notre santé, à votre santé, à leur santé.

2. me ou m', te ou t', lui, nous, vous, **leur**
Elle leur donne cela. Elle leur a donné cela. Elle le leur a donné.
3. un **leurre** : un appât utilisé en fauconnerie ; une amorce pour la pêche au lancer ; n artifice destiné à tromper, une tromperie, une mystification ; une apparence séduisante faisant simplement illusion.
je leurre, tu leurres, il leurre, ls leurrent (leurrer : dresser un faucon à revenir au leurre ; berner, mystifier ; illusionner, abuser, duper).
4. C'est **l'heure** de partir.
La pensée de Pierre de Jade : Il est plus honnête d'y mettre du sien que d'y mettre du leurre.

lev / lève, lèvent, lèves

1. un **lev** : l'unité monétaire de la Bulgarie.
2. je **lève**, il lève, ils lèvent, tu lèves (lever quelque chose : le mettre ou le diriger vers le haut ; le placer verticalement ; le retirer, le supprimer, l'écarter ; en effectuer un relevé ; le recueillir, le collecter ; l'interrompre).

lévite, lévitent, lévites / lévite

1. je **lévite**, il lévite, tu lévites, ils lévitent (léviter : s'élever dans l'espace, s'y mouvoir, s'y maintenir ; échapper au lecteur, à sa compréhension immédiate.
2. un **lévite** : un membre de la tribu sacerdotale de Lévi voué au service du temple ; un prêtre, un clerc ou un séminariste.
une **lévite** : une robe ; une redingote.
3. je **l'évite**, il l'évite, tu l'évites, ils l'évitent (éviter).

li / lie / lie, lient, lies / lis, lit / lit

1. un **li** : une ancienne mesure itinéraire chinoise.
des lis
2. une **lie** : un dépôt épais constitué par la précipitation des matières en suspension dans certains liquides ; un dépôt, un sédiment, un résidu laissé par une substance liquide quelconque ; des éléments mauvais, pénibles ou troubles ; la fraction la plus basse, la plus vile d'une société.
jusqu'à la lie : jusqu'au bout, complètement.
lie-de-vin : rouge violacé.
3. je **lie**, il lie, ils lient, tu lies (lier : entourer quelque chose ou quelqu'un en serrant avec un lien ; priver quelqu'un de la possibilité ou de la liberté d'agir ou de réagir ; attacher, fixer au moyen d'un lien ; réunir, joindre par un élément d'assemblage ou de liaison ; assurer la cohésion d'un mélange, d'une préparation ; associer étroitement, mettre ensemble, réunir par un rapport logique ou nécessaire, par une relation de ressemblance, de continuité, de dépendance ; mettre dans un état de dépendance, entraver la liberté en imposant des obligations, engager ; unir des personnes par des relations d'ordre affectif ou social).
4. je **lis**, tu lis, il lit (lire : établir la relation entre les séquences de signes graphiques d'un texte et les signes linguistiques propres à une langue naturelle ; accéder à une information non linguistique par le biais de signes graphiques ; prendre connaissance du contenu d'un texte écrit, en comprendre le sens ; deviner les évènements à partir de signes ; deviner, comprendre à partir d'indices ; restituer sous leur forme initiale des signaux enregistrés ; reconnaitre et extraire des données inscrites sur un support d'information).
5. un **lit** : un meuble pour dormir ; la partie fixe, le cadre du lit.
6. un **lit** : une couche d'une matière qui recouvre une surface ou sur laquelle repose quelque chose.
7. un **lit** : un chenal d'écoulement ; la direction du vent.
8. [prononciation différente] un lis ou lys : une plante ; sa fleur.

lias / liasse / liasse, liassent, liasses

1. un **lias** : une ère géologique, la première période du jurassique ; l'ensemble des couches de terrains correspondant à cette période ; un de ces terrains.
2. une **liasse** : un assemblage, un paquet d'objets de même nature ; un paquet de papiers, généralement de même nature, liés ou réunis ensemble.
je liasse, tu liasses, il liasse, ils liassent (liasser ou enliasser des billets : les rassembler en liasses).
3. que je **liasse**, qu'ils liassent, que tu liasses (lier : entourer quelque chose ou quelqu'un en serrant avec un lien ; priver quelqu'un de la possibilité ou de la liberté d'agir ou de réagir ; attacher, fixer au moyen d'un lien ; réunir, joindre par un élément d'assemblage ou de liaison ; assurer la cohésion d'un mélange, d'une préparation ; associer étroitement, mettre ensemble, réunir par un rapport logique ou nécessaire, par une relation de ressemblance, de continuité, de dépendance ; mettre dans un état de dépendance, entraver la liberté en imposant des obligations, engager ; unir des personnes par des relations d'ordre affectif ou social).

Prononciation différente : Tu **lias** l'étude du crétacé au **lias**.

libelle / libelle, libellent, libelles

1. un **libelle** : dans le droit romain, un mémoire remis par les parties au magistrat avant le début du procès et contenant l'essentiel de leur demande ou de leur défense ; dans le droit canonique, tout acte signifié par écrit.
un **libelle** : un écrit satirique ou diffamatoire, dirigé contre une personne, un groupe de personnes, une corporation ; ce genre littéraire.
2. je **libelle**, il libelle, ils libellent, tu libelles (libeller : rédiger d'une façon conventionnelle, dans des formes légales ou requises ; rédiger, formuler).

liber, libérien / libère, libèrent, libères / libérien

1. un **liber** ou phloème : le tissu végétal qui conduit la sève.
un tissu **libérien** : qui est propre au liber.
2. je **libère**, tu libères, il libère, ils libèrent (libérer : rendre à quelqu'un la libre disposition de sa personne ; donner ou rendre la condition d'homme libre ; rendre à quelqu'un sa liberté de mouvement, sa disponibilité ; donner ou rendre à un individu, à une classe, à une société, ses droits politiques ; délivrer une nation, un pays d'une domination, d'une occupation étrangère ; lui rendre sa souveraineté ; délivrer quelqu'un de ce qui lui est une entrave, une gêne, un poids, une obligation ; lui donner ou lui ménager du temps libre ; dégager, détacher quelque chose ; mettre un mécanisme en position de fonctionnement ; permettre à quelque chose de se manifester, d'évoluer, de fonctionner sans gêne, sans contrainte ; dégager quelque chose de ce qui l'obstrue, l'encombre ou le rend indisponible ; rendre libre ou plus libre ce qui est soumis à une autorité politique ou à une réglementation étatique).
3. elle est libérienne, il est **libérien** : est du Libéria.
une Libérienne, un **Libérien**

Libye, libyen / Lycie, lycien / Lydie, lydien

1. elle est libyenne, il est **libyen** : est de la **Libye**.
une Libyenne, un Libyen
la Libye ou l'État de Libye
le libyen : un dialecte arabe.
2. elle est lycienne, il est **lycien** : est de la **Lycie**, une région de l'Asie Mineure, du peuple qui y développa une civilisation, de cette civilisation.
une Lycienne, un Lycien : celle, celui qui habitait la Lycie, ou qui était originaire de la Lycie.
le lycien : une langue.
3. elle est lydienne, il est **lydien** : est de la **Lydie**, une région située en Asie Mineure, du peuple qui y développa une brillante civilisation ; est de cette civilisation.
une Lydienne, un Lydien : celui qui en était originaire.
une (pierre) lydienne
en musique : un (mode) lydien, un mode hyperlydien, un mode hypermixolydien, un mode hypolydien.

lice / lis, lys / lisse / lisse, lissent, lisses

1. une **lice** : un espace entouré de palissades où se déroulaient les tournois, les joutes au Moyen Âge ; un champ d'action, une carrière ; un lieu, une situation où l'on s'affronte à d'autres personnes, à quelque chose ; [sports / sports de glisse] une enceinte à ciel ouvert aménagée pour le patinage à roulettes.
entrer en lice : s'engager, intervenir dans une compétition, un débat d'idées, une situation conflictuelle ; entreprendre de débattre avec quelqu'un, s'engager contre quelqu'un.
des **lices** : l'enceinte extérieure faite de palissades défendant l'accès des châteaux-forts ; l'espace entre le rempart et cette enceinte.
une **lice** ou **lisse** : une pièce de bois assemblée horizontalement sur des poteaux, servant de main courante dans un garde-fou ou servant à former une barrière ; une barrière ; une palissade entourant un champ de course ; une bordure marquant la limite intérieure d'une piste d'athlétisme.
2. une **lice** : la femelle d'un chien de chasse.
3. une **lice** : le nom donné à certains caveaux chantants au XIXe siècle.
4. une **lice** ou **lisse** : une pièce du métier à tisser consistant en un fil portant un maillon dans lequel passe un fil de chaine ; l'ensemble des fils constituant la chaîne ; l'art de la tapisserie.
la basse lice ou lisse, la haute lice ou lisse : des techniques de tapisserie.
5. elle ou il est **lisse** : présente une surface unie, égale ; ne présente ni rugosités ni aspérités ; ne présente pas d'inégalités de surface fonctionnelles ; est calme, tranquille.
une **lisse** : un instrument ou une machine servant à une opération de lissage ; une face latérale d'une semelle de chaussure.
des **lisses** ou **lices** : des bas de soie.
je **lisse**, tu lisses, il lisse, ils lissent (lisser : rendre lisse la surface de quelque chose ; supprimer les inégalités de surface ; enduire d'une couche de sucre).
6. une **lisse** : une pièce de bois servant à maintenir la membrure pendant la construction d'un navire ou servant de pièce de construction ; une ligne figurant les différentes sections d'une coque de navire ; une pièce de bois ou

de béton servant de main courante dans un garde-fou, à former une barrière, ou pour descendre des blocs sur les terrains en pente.
je **lisse**, tu lisses, il lisse, ils lissent (lisser : poser les lisses d'un navire).
7. une **lisse** : un rail de chemin de fer ; une barre de glissement placée sous un traineau ou sous les patins d'un traineau ; les traces laissées par les patins d'un traineau, les roues, dans un chemin [Canada].
8. un **lis** ou **lys** : une plante ; sa fleur ; une représentation de cette fleur ; un emblème.

licier, lissier / lissiez / lyciet

1. une licière ou lissière, un **licier** ou **lissier** : celle, celui qui monte les lisses d'un métier à tisser ; celle, celui qui exécute une tapisserie sur ce métier.
2. vous **lissiez** (lisser : rendre lisse la surface de quelque chose ; supprimer les inégalités de surface ; enduire d'une couche de sucre) (lisser : poser les lisses d'un navire).
3. un **lyciet** : un arbrisseau.

licite, licitent, licites / licite

1. je **licite**, il licite, tu licites, ils licitent (liciter : vendre par licitation).
2. elle ou il est **licite** : est permise ou permis par la loi, par une autorité, par les usages ; n'est pas illicite, prohibé(e).

liège / Liège

1. un **liège** : la matière constituée par la partie externe de l'écorce de certains arbres dont le chêne-liège ; le suber, un tissu secondaire recouvrant les tiges et racines de nombreuses plantes vasculaires ; un instrument utilisé par les corroyeurs pour assouplir les peaux.
2. **Liège** : une ville de Belgique.
3. [mot ressemblant] un bateau **lège** : vide ou incomplètement chargé.

liement / liman / limant

1. un **liement** : l'action de lier ; en escrime, l'action de lier l'épée.
2. un liman : une lagune.
3. en limant (limer).

lierre / lièrent

1. un **lierre** : une plante se fixant sur les troncs d'arbres et le long des murs.
2. ils **lièrent** (lier : entourer quelque chose ou quelqu'un en serrant avec un lien ; priver quelqu'un de la possibilité ou de la liberté d'agir ou de réagir ; attacher, fixer au moyen d'un lien ; réunir, joindre par un élément d'assemblage ou de liaison ; assurer la cohésion d'un mélange, d'une préparation ; associer étroitement, mettre ensemble, réunir par un rapport logique ou nécessaire, par une relation de ressemblance, de continuité, de dépendance ; mettre dans un état de dépendance, entraver la liberté en imposant des obligations, engager ; unir des personnes par des relations d'ordre affectif ou social).

lieu, lieus / lieu, lieux / lieue

1. un **lieu** : un colin, un poisson.
des lieus
2. un **lieu** : une portion déterminée de l'espace ; un endroit.
des lieux
3. une **lieue** : une ancienne mesure de distance ; une distance indéterminée.

ligand / liguant

1. un **ligand** : une molécule qui se lie par complémentarité de structure à un site spécifique d'une protéine.
un ligand ou un coordinat : un atome ou un groupe d'atomes lié à un atome central, généralement métallique, dans une entité moléculaire polyatomique.
2. (en) **liguant** (liguer : unir dans une même coalition, une même alliance).

lignée / ligner / linier

1. une **lignée** : l'ensemble des descendants d'une personne ; une filiation spirituelle ; une qualité liée à la naissance, la valeur, la tradition.
une **lignée** : une série de personnes ou de choses placées en ligne.
2. **ligner** : marquer d'une ou de plusieurs lignes ; délimiter, quadriller, accentuer le contour ; pêcher à la ligne [Canada].

3. elle est linière, il est **linier** : est relative ou relatif au lin.
une linière, un **linier** : celle, celui qui fabrique de la toile de lin ou en fait le commerce.

lignèrent / linière

1. ils **lignèrent** (ligner : marquer d'une ou de plusieurs lignes ; délimiter, quadriller, accentuer le contour ; pêcher à la ligne [Canada]).
2. une **linière** : un champ de lin.
elle est **linière**, il est linier : est relative ou relatif au lin.

Lima / lima, limas, limât

1. **Lima** : la capitale du Pérou.
2. tu **limas**, il lima, qu'il limât (limer : polir, entailler avec une lime ; user).

limace / limasse, limassent, limasses

1. une **limace** : un mollusque ; une larve ou un animal ayant cette forme ; une machine en tuyau à hélice pour élever l'eau ; celle, celui qui est mou et nonchalant.
2. une **limace** ou une lime : une chemise.
3. que je **limasse**, qu'ils limassent, que tu limasses (limer : polir, entailler avec une lime ; user).

limbe / limbes / nimbe / nimbe, nimbent, nimbes

1. un **limbe** : le bord du disque d'un astre ; le bord gradué d'un instrument de mesure circulaire ou semi-circulaire.
un **limbe** : la partie large et aplatie d'une feuille ; la partie large et aplatie d'un pétale ou de la corolle, d'un sépale ou du calice d'une fleur.
un **limbe** : une région anatomique périphérique et circulaire.
2. des **limbes** : une situation incertaine, indécise ; une attente.
3. un **nimbe** : un cercle, un disque de lumière représenté autour de la tête des personnages sacrés, des héros divinisés, d'un dieu ou des saints ; un halo, une zone lumineuse qui entoure une personne ou une chose.
je **nimbe**, tu nimbes, il nimbe, ils nimbent (nimber : auréoler ; entourer une personne ou une chose d'un halo, d'un cercle lumineux).

limes

Prononciation différente : Tu **limes** le bois. Le **limes** était une frontière d'une province de l'Empire romain.

limier / limiez

1. un **limier** : un chien dressé pour rechercher le gibier ; un policier chargé de retrouver et d'arrêter les personnes recherchées.
un fin limier : celui qui a beaucoup de flair, de perspicacité.
2. vous **limiez** (limer : polir, entailler avec une lime ; user).

limon / limons

1. un **limon** : de la terre mêlée de débris organiques déposée au fond des étangs, des fossés ou entrainée par les eaux courantes ; un dépôt ayant les mêmes carctéritiques que le limon ; une terre fine et fertile ; une fange, une tourbe.
2. un **limon** : l'une des deux branches de la limonière d'une voiture hippomobile ; la partie qui supporte les marches, les contre-marches et la balustrade d'un escalier.
3. un **limon** le fruit du limonier, analogue au citron.
4. nous **limons** (limer : polir, entailler avec une lime ; user).

limonaire / limonèrent

1. un **limonaire** : un orgue mécanique.
les frères Limonaire
2. ils **limonèrent** (limoner : passer un poisson dans l'eau bouillante pour enlever le limon dont il est imprégné ; enlever la peau, la pellicule d'une substance alimentaire) (limoner : pour des arbres, devenir assez gros pour fournir des limons de voiture).

linette / linote / linotte

1. une **linette** : une graine de lin.

2. une **linote**, un lino, une ou un linotypiste : celle, celui qui travaille sur une linotype.
3. une **linotte** : un passereau, un oiseau.
avoir une tête de linotte : être étourdi.

lingot / linguaux

1. un **lingot** : une masse de métal qui garde la forme du moule dans lequel elle a été coulée ; un projectile en métal, cylindrique dont on chargeait un fusil ; une pièce de métal pour l'imprimerie.
2. elle est linguale, il est lingual : appartient, est relative ou relatif à la langue, dans la bouche.
elles sont linguales, ils sont **linguaux**

lino / linot

1. un **lino** ou linoléum : un revêtement de sol, une toile de jute enduite d'huile de lin et de poudre de liège, imperméable ; cette toile utilisée comme support de gravure.
2. une **lino** ou linotype : une machine fondant d'un bloc chaque ligne de caractères d'imprimerie composée sur un clavier.
une linote, un **lino**, une ou un linotypiste : celle, celui qui travaille sur une linotype.
3. On a lu un **linot** pour le mâle de la linotte, un oiseau.

linon / nylon

1. un **linon** : une étoffe très fine de lin ou de coton.
2. un **nylon** : une matière synthétique ; une fibre textile fabriquée à partir de cette matière ; un vêtement.

linteau / liteau / litho

1. un **linteau** : une traverse formant la partie supérieure d'une porte, d'une fenêtre et qui soutient la maçonnerie ; une traverse horizontale pour étayer un point faible ; une traverse horizontale située à la partie supérieure d'une cheminée et supportant le manteau.
2. un **liteau** : ne pièce de bois généralement rectangulaire, de faible section, qu'on cloue sur les poutres pour servir de support aux tuiles et qu'on utilise aussi en menuiserie pour divers usages ; une raie de couleurs tissée d'une lisière à l'autre près du bord extérieur d'une toile, d'une serviette.
3. un **liteau** : un lieu où le loup se repose durant la journée.
4. une ou un lithographe ou **litho** : celle, celui qui imprime ou reproduit par le procédé de la lithographie ; celle, celui qui crée une œuvre originale en lithographie.
une lithographie ou **litho** : une impression sur papier à l'aide d'une presse, un écrit, un dessin, tracé à l'encre grasse, au crayon gras sur une pierre calcaire ; un procédé utilisant pour le tracé, un support différent ; un dessin, un écrit ainsi reproduit, une œuvre artistique ainsi reproduite.

lion / liions, lions / Lyon

1. une lionne, un **lion** : un mammifère ; une représentation de cet animal ; une personne courageuse.
2. nous **liions**, nous **lions** (lier : entourer quelque chose ou quelqu'un en serrant avec un lien ; priver quelqu'un de la possibilité ou de la liberté d'agir ou de réagir ; attacher, fixer au moyen d'un lien ; réunir, joindre par un élément d'assemblage ou de liaison ; assurer la cohésion d'un mélange, d'une préparation ; associer étroitement, mettre ensemble, réunir par un rapport logique ou nécessaire, par une relation de ressemblance, de continuité, de dépendance ; mettre dans un état de dépendance, entraver la liberté en imposant des obligations, engager ; unir des personnes par des relations d'ordre affectif ou social).
3. **Lyon** : une ville en France.

lire / lyre

1. une **lire** : l'ancienne unité monétaire de l'Italie.
2. **lire** : établir la relation entre les séquences de signes graphiques d'un texte et les signes linguistiques propres à une langue naturelle ; accéder à une information non linguistique par le biais de signes graphiques ; prendre connaissance du contenu d'un texte écrit, en comprendre le sens ; deviner les évènements à partir de signes ; deviner, comprendre à partir d'indices ; restituer sous leur forme initiale des signaux enregistrés ; reconnaitre et extraire des données inscrites sur un support d'information.
3. une **lyre** : un instrument de musique ; ce qui en a la forme ; un poisson.

lirette / lyrette

1. une **lirette** : un tissage artisanal dont la trame est constituée de fines bandes de tissu.
2. une **lyrette** : une petite lyre.

lisage / lissage

1. un **lisage** : une analyse d'un dessin pour tissu et le percement des cartons montés dans le métier ; le métier correspondant.
2. un **lissage**, lisser.

lisais,... / lysais,...

1. ils **lisaient**, je lisais, tu lisais, il lisait, vous lisez ; en lisant (lire : établir la relation entre les séquences de signes graphiques d'un texte et les signes linguistiques propres à une langue naturelle ; accéder à une information non linguistique par le biais de signes graphiques ; prendre connaissance du contenu d'un texte écrit, en comprendre le sens ; deviner les évènements à partir de signes ; deviner, comprendre à partir d'indices ; restituer sous leur forme initiale des signaux enregistrés ; reconnaitre et extraire des données inscrites sur un support d'information).
2. je **lysai**, ils lysaient, je lysais, tu lysais, il lysait, lysé(e)(es)(s), vous lysez ; en lysant (lyser une molécule : la détruire).

lise / lise, lisent, lises / lyse / lyse, lysent, lyses

1. une **lise** : un sable mouvant des bords de mer ; un dépôt limoneux à la suite d'inondations.
2. ils **lisent**, que je lise, que tu lises, qu'il lise, qu'ils lisent (lire : établir la relation entre les séquences de signes graphiques d'un texte et les signes linguistiques propres à une langue naturelle ; accéder à une information non linguistique par le biais de signes graphiques ; prendre connaissance du contenu d'un texte écrit, en comprendre le sens ; deviner les évènements à partir de signes ; deviner, comprendre à partir d'indices ; restituer sous leur forme initiale des signaux enregistrés ; reconnaitre et extraire des données inscrites sur un support d'information).
3. une **lyse** : une destruction d'une molécule.
4. je **lyse**, ils lysent, tu lyses, il lyse (lyser une molécule : la détruire).

liseron / liserons / lyserons, lyseront

1. un **liseron** ou un liset : une plante herbacée, rampante ou grimpante ; sa représentation.
2. nous **liserons** ou lisérons (liserer ou lisérer : border d'un liseré ou d'un liserage).
3. nous **lyserons**, ils **lyseront** (lyser une molécule : la détruire).

lisier / lisiez / lysiez

1. un **lisier** : un mélange d'urine et d'excréments d'animaux que l'on conserve dans des fosses couvertes pour servir d'engrais.
2. vous **lisiez** (lire : établir la relation entre les séquences de signes graphiques d'un texte et les signes linguistiques propres à une langue naturelle ; accéder à une information non linguistique par le biais de signes graphiques ; prendre connaissance du contenu d'un texte écrit, en comprendre le sens ; deviner les évènements à partir de signes ; deviner, comprendre à partir d'indices ; restituer sous leur forme initiale des signaux enregistrés ; reconnaitre et extraire des données inscrites sur un support d'information).
3. vous **lysiez** (lyser une molécule : la détruire).

lissé / lisser / lycée

1. un **lissé** : une apparence lisse donnée par une opération de lissage ; l'état d'un sucre au cours d'une cuisson avant d'être introduit dans une préparation.
2. **lisser** : rendre lisse la surface de quelque chose ; supprimer les inégalités de surface ; enduire d'une couche de sucre.
3. **lisser** : poser les lisses d'un navire.
4. un **lycée** : un établissement d'enseignement secondaire.

litâmes / litham

1. nous **litâmes** (liter : recouvrir la lisière d'un drap de manière qu'elle soit préservée lorsqu'on plonge le drap dans la teinture) (liter : disposer par lits superposés, par couches ; appliquer quelque chose sur un lit de sable, de mortier, de mastic).
2. un **litham** : un voile dont les femmes musulmanes et les Touaregs se couvrent une partie du visage.

litas

Prononciation différente : un **litas** (l'ancienne unité monétaire principale de la Lituanie) / tu **litas** (liter).

lithique / lytique

1. elle ou il est **lithique** : est relative ou relatif au travail de la pierre, à la réalisation d'objets, de constructions en pierre.
2. un acide **lithique** : un acide urique.
3. elle ou il est **lytique** : est relative ou relatif à la lyse ; provoque une lyse ; inhibe ou atténue l'action de certains nerfs.
un cocktail lytique : un mélange d'antalgiques et de calmants.

livre / livre, livrent, livres

1. un **livre** : un assemblage de feuilles imprimées ou écrites ; un ouvrage imprimé, non périodique, comportant un assez grand nombre de pages ; un ouvrage en vers ou en prose ; une subdivision d'un ouvrage, constituant ou non un volume séparé ; un cahier, un registre servant à écrire, à noter quelque chose.
2. une **livre** : une unité de poids ; une ancienne monnaie française de compte ; l'unité monétaire de différents pays.
3. je **livre**, il livre, tu livres, ils livrent (livrer quelque chose : remettre à quelqu'un ; abandonner ; mener à terme ; apporter).

lob / lobe, lobent, lobes, lobèrent / lobe, lobaire

1. un **lob** : un envoi de la balle ou du ballon assez haut pour que l'adversaire ne puisse pas l'intercepter.
je **lobe**, il lobe, ils lobent, tu lobes ; ils **lobèrent** (lober : tromper l'adversaire en effectuant un lob).
2. un **lobe** : une portion arrondie et saillante d'un organe ; la partie inférieure de l'oreille ; une découpure ou division des feuilles ou des organes végétaux ; une découpure en arc de cercle entrant dans la composition d'ornements architecturaux ; un espace compris à l'intérieur d'une boucle de méandre.
elle ou il est **lobaire** : appartient à un lobe ; y est relative ou relatif ; est divisé(e) en lobes.

globule, globuleux / **lobule, lobuleux**

locaux / loco

1. elle est locale, il est local : concerne un lieu, une région ; est particulière ou particulier à un lieu limité dans l'espace, à une zone géographique, à une partie du corps.
elles sont locales, ils sont **locaux**
un local : un bâtiment, une partie d'un bâtiment considéré selon sa disposition et l'occupation qui en est faite.
des **locaux**
2. une **loco** : une locomotive.
3. ***loco*** *citato* ou *loc. cit.* : à l'endroit cité précédemment.

loch / lock-out, lockout / looch / loque

1. un **loch** : un appareil simple servant à mesurer la vitesse d'un navire.
2. un **loch** : en Écosse, un lac de montagne, de forme très allongée ; un golfe profond et étroit ; une lagune littorale.
le monstre du loch Ness
3. un **lock-out** ou **lockout** : la fermeture par la direction, d'une entreprise, d'un établissement, en riposte à une grève du personnel ou à une menace de grève.
je **lockoute**, tu lockoutes, il lockoute, ils lockoutent (lockouter ou lock-outer : fermer une entreprise, priver quelqu'un de travail par le lock-out).
4. un **looch** : un médicament de consistance sirupeuse.
5. une **loque** : une étoffe en lambeaux, déchirée, usée ; un individu sans énergie.
des loques : des vêtements déchirés et usés.
6. une **loque** : une maladie infectieuse du couvain de l'abeille.

loche / loche, lochent, loches

1. une **loche** : un poisson ; une limace.
2. je **loche**, il loche, tu loches, ils lochent (locher : être mal fixé et près de se détacher ; être branlant).

lods / los / lot

1. des **lods** : des redevances dues au seigneur en cas de vente d'une censive relevant de son domaine.
2. un **los** : une louange ; un honneur, un renom.
3. un **lot** : une part d'un ensemble qu'on a partagé ou qui s'est trouvé partagé ; un ensemble de marchandises ou de produits acquis, vendus ou donnés ; un ensemble d'éléments considérés comme formant un tout ; ce que reçoit le gagnant d'une loterie ; la part qui revient à quelqu'un.

Prononciation différente : Le **lot** principal est un séjour dans le **Lot** (un département en France).

lof / lofe, lofent, lofes / loffe

1. un **lof** : le côté du navire qui est frappé par le vent.
je **lofe**, tu lofes, il lofe, ils lofent (lofer : diriger le gouvernail et manœuvrer pour faire venir le navire plus près du vent).
2. elle ou il est **loffe** : est niaise, imbécile, maladroite ; il est loffe : est niais, imbécile, maladroit.

logo / logos

Prononciation différente : Un **logos** est une rationalité suprême. Les entreprises ont des **logos**.

loir / Loir / Loire

1. un **loir** : un mammifère, un rongeur.
2. le **Loir** : une rivière de France.
l'Eure-et-Loir, le Loir-et-Cher : des départements français.
3. la **Loire** : un fleuve et un département de France.
la Haute-Loire, la Loire-Atlantique (anciennement : Loire-Inférieure), le Maine-et-Loire (anciennement : Mayenne-et-Loire), la Saône-et-Loire : d'autres départements français.
le Rhône-et-Loire : l'ancien département scindé entre les départements du Rhône et de la Loire.
les Pays de la Loire : une région administrative de France.

lombes / lumb

1. des **lombes** : les régions symétriques de la partie postérieure du tronc, situées de chaque côté de la colonne vertébrale, délimitées en haut par les dernières côtes, et en bas par les crêtes iliaques.
2. un **lumb** : un oiseau de mer.

loquète, loquètent, loquètes / loquette

1. je **loquète**, il loquète, tu loquètes, ils loquètent (loqueter : remuer le loquet d'une porte ; fermer à l'aide d'un loquet.
2. une **loquette** : une petite loque ; une petite pièce, un petit morceau.

louche / louche, louchent, louches

1. une **louche** : un ustensile de cuisine et de table : son contenu ; un outil qui en a la forme ; une cuillère à potage.
2. elle ou il est **louche** : dont les yeux sont atteints d'un défaut de parallélisme.
une ou un **louche** : celle qui est atteinte, celui qui est atteint de ce défaut de parallélisme.
je **louche**, tu louches, il louche, ils louchent (loucher : être atteint d'un défaut de parallélisme des yeux, dû à un strabisme ; imiter ce défaut ; jeter un coup d'œil rapide).
3. un liquide **louche** : qui a quelque chose de terne ; qui n'est pas clair, qui est troublé par de fines particules en suspension.
un **louche** : un léger précipité flottant dans un liquide.
4. elle ou il est **louche** : n'est pas d'une couleur franche ; est équivoque ; est ambigüe ou ambigu ; manque de netteté, parait étrange, bizarre et éveille les soupçons ou la méfiance.
du **louche** : ce qui éveille les soupçons ou la méfiance.

loue / loue, louent, loues / loup

1. je **loue**, tu loues, il loue, ils louent (louer quelqu'un ou quelque chose : manifester, exprimer son admiration, son estime ; faire son éloge ; reconnaitre ou célébrer son mérite, lui rendre gloire).
2. je **loue**, tu loues, il loue, ils louent (louer : donner ou prendre à loyer, en location, à bail ; engager, prendre quelqu'un à son service ; placer quelqu'un chez un employeur ; mettre ses capacités ou ses services à disposition d'un client ou d'un employeur ; réserver une place ou un service en payant).
une **loue** ou louée : une foire au cours de laquelle se présentaient les personnes désirant s'engager au service de quelqu'un, en particulier pour les travaux agricoles.
3. une louve, un **loup** : un mammifère ; sa fourrure ; sa représentation ; une personne dont l'apparence ou le comportement est similaire à celui de cet animal.

louerai,... / lourai,... / louré

1. vous **louerez**, je louerai, je louerais, tu louerais, il louerait, ils loueraient (louer quelqu'un ou quelque chose : manifester, exprimer son admiration, son estime ; faire son éloge ; reconnaitre ou célébrer son mérite, lui rendre gloire) (louer : donner ou prendre à loyer, en location, à bail ; engager, prendre quelqu'un à son service ; placer quelqu'un chez un employeur ; mettre ses capacités ou ses services à disposition d'un client ou d'un employeur ; réserver une place ou un service en payant).
2. vous **lourez**, je lourai, je lourais, il lourait, ils louraient, louré(e)(es)(s) (lourer : exécuter un morceau de musique en liant les notes et en appuyant sur le premier temps de chaque mesure ou sur la première note de chaque temps).
un **louré** : ce qui est exécuté de cette manière ; l'impression ainsi produite.

loupe / loupe, loupent, loupes

1. une **loupe** : une pierre fine ou précieuse présentant un défaut de cristallisation, une transparence imparfaite ; une excroissance de matière nacrée, située sur la face interne d'une coquille d'huitre perlière ; une masse de minerai mal fondu, renfermant des scories ; un kyste sébacé.
une **loupe** : une lentille biconvexe qui donne une image virtuelle droite et agrandie ; un appareil monté avec cette lentille.
une **loupe** : un broussin, une excroissance ligneuse qui se forme sur le tronc ou les branches de certains arbres ; le bois de cette excroissance, utilisé en ébénisterie.
2. je **loupe**, tu loupes, il loupe, ils loupent (louper : ne pas réussir à exécuter correctement ; manquer une occasion ; ne pas arriver à temps ; ne pas réussir à rencontrer ou à voir ; ne pas parvenir à ses fins ; ne pas réussir à blesser, à tuer ; ne pas avoir de succès ; ne pas aboutir au résultat escompté).
3. une **loupe** : une flânerie, une paresse, une débauche.
je **loupe**, tu loupes, il loupe, ils loupent (louper : paresser, flâner).

balourd, balourderie, balourdise / **loubard** / **lourd, lourderie, lourdise**

lourd / loure

1. elle est lourde, il est **lourd**, une lourdeur.
2. une **loure** : un ancien instrument de musique ; une danse.

lourde / lourde, lourdent, lourdes / Lourdes

1. elle est **lourde**, il est lourd, une lourdeur.
2. une **lourde** : une porte.
je **lourde**, tu lourdes, il lourde, ils lourdent (lourder : mettre à la porte, à la lourde ; mettre dehors sans ménagement).
3. **Lourdes** : une ville en France.

luddisme / ludisme

1. un **luddisme** : un mouvement d'ouvriers opposés à la révolution industrielle ; une destruction des machines industrielles.
2. un **ludisme** : une tendance à jouer en toutes circonstances.

lui / lui, luis, luit

1. Ce n'est pas à moi, c'est à **lui**. Donne-le lui. Lui, il te le prêtera. Il s'adresse à elle et à lui. Il a fait ce travail lui-même.
Je lui parle, je leur expliquerai ensuite. Donne-lui une aide.
2. **lui**, je luis, tu luit, il luit (luire : émettre de la lumière ; réfléchir la lumière ; se manifester avec éclat à la conscience, à l'esprit).

lunch / lynch / lynche, lynchent, lynches

Le nom lunch peut se prononcer comme un lynch.
1. un **lunch** : une collation servie en buffet à l'issue d'une cérémonie, au cours d'une réception ; un repas léger pris l'après-midi ; un casse-croute [Québec].
2. un **lynch** : l'exécution sommaire de quelqu'un par une foule.
je **lynche**, tu lynches, il lynche, ils lynchent (lyncher : mettre quelqu'un à mort sans jugement régulier ; faire subir des violences physiques entrainant la mort).

lustucru, Lustucru / l'eusses-tu cru ?

1. un **lustucru** : un pauvre diable, un personnage niais et ridicule.
le père Lustucru
un lustucru, le père Lustucru
2. L'eusses-tu cru ? L'aurais-tu cru ?

lut / lute, lutent, lutes / luth / lutte / lutte, luttent, luttes

1. un **lut** : un enduit qui durcit en séchant.
je **lute**, tu lutes, il lute, ils lutent (luter : enduire de lut pour boucher hermétiquement ou pour protéger de l'action directe du feu).
2. un **luth** : un instrument de musique ; l'inspiration, le talent poétique.
une tortue-luth.
3. une **lutte** : une opposition, un combat pour se défendre, dominer, vaincre ou rivaliser ; un sport ; un conflit ; un effort important ; une action soutenue et organisée.
je **lutte**, il lutte, tu luttes, ils luttent (lutter : s'opposer pour vaincre, dominer ou se défendre ; rivaliser ; faire des efforts soutenus et énergiques).

Prononciation différente : Il **lut** que le **lut** est un enduit.

lutécien / lutétien

1. elle est lutécienne, il est **lutécien** : est de Lutèce.
une Lutécienne, un Lutécien
On a lu lutécien pour parisien.
2. le **lutétien** : une division géologique.

luter / lutter

1. **luter** : enduire de lut pour boucher hermétiquement ou pour protéger de l'action directe du feu.
2. **lutter** : s'opposer pour vaincre, dominer ou se défendre ; rivaliser ; faire des efforts soutenus et énergiques.

lutèrent / Luther / luttèrent

1. ils **lutèrent** (luter : enduire de lut pour boucher hermétiquement ou pour protéger de l'action directe du feu).
2. Martin **Luther** : un théologien et réformateur allemand.
3. Martin **Luther King** : un prix Nobel de la Paix partisan de la lutte pacifique pour les droits civiques des Noirs américains.
4. ils **luttèrent** (lutter : s'opposer pour vaincre, dominer ou se défendre ; rivaliser ; faire des efforts soutenus et énergiques).

lutin / mutin

1. un **lutin** : un petit démon malicieux et facétieux ; un enfant vif et espiègle mais sans méchanceté.
elle est lutine, il est **lutin** : est vive et malicieuse, est vif et malicieux, sans méchanceté.
2. une mutine, un **mutin** : celle, celui qui est en révolte ouverte contre une autorité établie, qui refuse d'obéir aux ordres de ses supérieurs.
elle est mutine, il est **mutin** : a un caractère insoumis, rebelle, est porté(e) à la révolte ; traduit ce trait de caractère ; a un caractère espiègle, malicieux, vif ; est d'humeur badine, taquine ; traduit ce trait de caractère.

butiner / **lutiner** / mutiner

lutinerie / mutinerie

1. une **lutinerie** : l'action de lutiner, de tourmenter, d'agacer ; une parole, un geste lutin, espiègle et taquin ; un caractère lutin, enjoué et facétieux.
2. une **mutinerie** : l'expression d'un caractère mutin ; le caractère de ce qui est mutin ; une révolte ouverte contre une autorité établie, une désobéissance aux ordres supérieurs ; une révolte collective.

lux / luxe, luxent, luxes / luxe

1. un **lux** : une unité d'éclairement.
2. je **luxe**, il luxe, ils luxent, tu luxes (luxer : blesser en provoquant une luxation)
3. un **luxe** : un mode de vie caractérisé par des dépenses somptuaires, la recherche de commodités couteuses ou de biens raffinés et superflus ; ce qui est d'une très grande qualité, raffiné et couteux ; ce qui ne répond pas à un besoin de première nécessité ; une grande quantité.

luxation / luxure

Il existe de nombreux termes désignant une atteinte à l’intégrité du corps ou à sa bonne santé se terminant par -ure, comme blessure, morsure ou meurtrissure ; la plupart d’entre eux sont issus de verbes du premier groupe ayant tous un lien sémantique avec différents types de lésions. Parmi les plus connus, on trouve cassure, fêlure, brûlure, contracture, déchirure, égratignure, écorchure, etc. À ces formes, on prendra bien soin de ne pas ajouter **luxure**, qui désigne la pratique et l’appétit effrénés des plaisirs charnels, un nom emprunté du latin luxuria, « exubérance, excès », qui n’a de lien ni avec le verbe luxer, ni avec le nom **luxation** qui en est dérivé et qui désigne le déplacement des extrémités osseuses d’une articulation. En savoir plus : Académie française.

luxuriant / luxurieux

Même s’ils sont proches phonétiquement, s’ils remontent l’un et l’autre au nom latin *luxus*, « excès, débauche », puis « faste », même s’ils sont voisins immédiats dans le Dictionnaire de l’Académie française, les adjectifs **luxuriant** et **luxurieux** ne sont pas synonymes. Luxuriant s’emploie pour qualifier la richesse de la végétation ou, par analogie, de l’imagination, alors que luxurieux qualifie qui s’adonne à la luxure, ou ce qui la dénote ou y incite. En savoir plus : Académie française ; Office québécois de la langue française ; Parler français.

lycose / mycose

1. une **lycose** : une araignée.
2. une **mycose** : une affection parasitaire causée par la présence de champignons microscopiques dans l'organisme.

lymphe / nymphe

1. une **lymphe** : un liquide organique contenant les leucocytes et renfermant les mêmes substances que le sérum sanguin, mais en quantité moindre ; l'une des quatre humeurs de la médecine ancienne ; la sève brute des plantes, une humeur aqueuse qui circule dans les plantes ; .
2. une **nymphe** : une divinité grecque ou romaine ; une œuvre d'art, une statue la représentant ; une jeune fille, une femme gracieuse et bien faite ou comparable à cette divinité ; un des replis membraneux de chaque côté de l'orifice vaginal sous les grandes lèvres ; un insecte arrivé au deuxième stade de son évolution au cours duquel il passe de l'état de larve à celui d'insecte parfait.

lyric / lyrique

1. un **lyric** : un texte chanté dans un film ou un spectacle.
2. elle ou il est **lyrique** : communique une émotion, un enthousiasme, une exaltation ; est mise en musique pour être chantée, jouée sur une scène ; est mis en musique pour être chanté, joué sur une scène ; est relative ou relatif à l'opéra.

M

aime, aimes, aiment / hem / hème / **M**

ma / mas / mât

1. **ma**, mon, mes ; ta, ton, tes ; sa, son, ses ; notre, nos ; votre, vos ; leur, leurs,
2. un **mas** : une ferme en Provence ; une maison de campagne de style provençal.
Dans mon enfance, nous habitions un mas au milieu des vignes, un vieux mas catalan. Nous l’appelions « le mas » parce qu’il était unique, incomparable dans nos cœurs – et il l’est toujours. Nous disions « le mas-ss », en faisant siffler le -s final, comme tout un chacun dans le Sud de la France. Un visiteur parisien venait-il à parler du « mâ », ainsi qu’il est d’usage au nord de la Loire, ce Nord qui était pour nous un autre monde, nous trouvions sa prononciation exotique et même, je l’avoue, ridicule. « Le mâ » nous mettait mal à l’aise. Lire la suite : Académie française.
3. un **mât** : une longue pièce de bois destiné à porter une voilure ou des installations radioélectriques, un dispositif ; un poteau servant à porter ou supporter quelque chose.
4. Il **m'a** aidé à apprendre. Tu **m'as** montré le chemin. (auxiliaire avoir)

mac / Mach / macque, macquent, macques / macque, maque / macque, maquent, maques

1. un **mac** : un maquereau, un proxénète.
2. un **Mach** : le rapport entre la vitesse d'un mobile et celle du son.
voler à mach 2

3. une **macque** ou **maque** : un instrument en forme de massue.
je **macque** ou **maque**, il macque ou maque, tu macques ou maques, ils macquent ou maquent (macquer ou maquer : briser les tiges de chanvre et de lin avec une macque pour séparer la filasse et la chènevotte).
4. je **maque**, il maque, ils maquent, tu maques (maquer : exploiter une prostituée).

macaire / macquèrent / makaire / maquèrent

1. un **macaire** : un bandit, un filou adroit et cynique.
Robert Macaire : un brigand de mélodrame.
2. un **makaire** : un marlin, un poisson voisin de l'espadon.
3. ils **macquèrent** ou **maquèrent** (macquer ou maquer : briser les tiges de chanvre et de lin avec une macque pour séparer la filasse et la chènevotte).
4. ils **maquèrent** (maquer : exploiter une prostituée).

macaron / mascaron

1. un **macaron** : un petit gâteau rond ; une natte de cheveux roulée sur l'oreille ; un insigne de forme ronde ; la rosette de la Légion d'Honneur ; une vignette permettant l'identification rapide d'une personne ; un volant d'automobile ; un ornement de forme ronde ; un peigne pour retenir un chignon ; un clou courbé.
2. un **mascaron** : un motif ornemental.

maceron / masserons, masseront

1. un **maceron** : une plante.
2. nous masserons, ils masseront (masser : exercer, avec les mains ou à l'aide d'appareils spéciaux, des pressions, des vibrations, des percussions sur le corps d'une personne) (masser : réunir des soldats, des troupes ; réunir des choses de même nature ; réunir en un tout, en un ensemble ; concentrer) (masser : frapper une boule de billard pour lui imprimer un effet de courbe ; travailler).

mâche / mâche, mâchent, mâches / un mash

1. une **mâche** : une plante dont les feuilles sont comestibles en salade.
2. un vin qui a de la **mâche** : qui est riche en tanin.
3. je **mâche**, il mâche, tu mâches, ils mâchent (mâcher : broyer, écraser avec les dents ; mastiquer ; mâchonner ; couper sans netteté, en déchirant ; user ou marquer de façon irrégulière ; meurtrir, contusionner).
4. un **mash** : une préparation alimentaire que l'on donne aux chevaux comme reconstituant.

mâchon / mâchons

1. un **mâchon** : un restaurant dans la région de Lyon ; un léger repas.
2. nous **mâchons** (mâcher : broyer, écraser avec les dents ; mastiquer ; mâchonner ; couper sans netteté, en déchirant ; user ou marquer de façon irrégulière ; meurtrir, contusionner).

hachure, hachurer / **mâchure, mâchurer**

maçon / massons

1. une maçonne, un **maçon** : une ouvrière ou une artisane, un ouvrier du bâtiment ou un artisan qui exécute les travaux de maçonnerie ; une franc-maçonne, un franc-maçon.
un insecte ou un oiseau maçon : qui construit son habitation avec de la terre, de la cire, ou d'autres matériaux.
2. nous **massons** (masser : exercer, avec les mains ou à l'aide d'appareils spéciaux, des pressions, des vibrations, des percussions sur le corps d'une personne) (masser : réunir des soldats, des troupes ; réunir des choses de même nature ; réunir en un tout, en un ensemble ; concentrer) (masser : frapper une boule de billard pour lui imprimer un effet de courbe ; travailler).

macro / maquereau

1. un **macro** : un phénomène, une observation intégrant un maximum de données, couvrant le champ le plus large possible du domaine considéré.
2. Une **macro** ou macro-instruction définit une séquence informatique.
3. un **maquereau** : un poisson de mer ; un proxénète.

macula, maculaire, macule / macula, maculas, maculât, macule, maculent, maculèrent, macules

1. une **macula** : la tache jaune, la région centrale de la rétine où les impressions visuelles ont leur maximum de précision et de netteté.
elle ou il est **maculaire** : est en rapport avec la macula.

la DMLA ou dégénérescence maculaire liée à l'âge
une **macule** : une lésion dermatologique élémentaire représentée par une tache cutanée circonscrite, sans relief ni infiltration, résultant d'une simple modification de la couleur de la peau ; une salissure, une tache ; une souillure ; une tache de couleur ou d'aspect différent par rapport à un fond ; une tache d'encre sur une feuille imprimée.
2. je **macule**, tu macules, il macule, ils maculent ; il **macula**, tu maculas, qu'il maculât ; ils **maculèrent** (maculer : salir ; couvrir de taches ; tacher d'encre).

magasine, magasinent, magasines / magazine.

1. je **magasine**, il magasine, tu magasines, ils magasinent (magasiner : aller faire des achats dans les magasins, faire du lèche-vitrine, négocier [Canada] ; mettre des marchandises en magasin).
2. un **magazine** : une publication ou une émission périodiques.

magnan / magnant / maniant

1. un **magnan** : un ver à soie ; une fourmi noire d'Afrique.
2. en **se magnant** (se magner : se dépêcher, faire vite ; agir avec célérité).
3. en **maniant** (manier : manipuler, tâter ; remuer, déplacer quelque chose ; façonner, modeler avec la main ; employer judicieusement ; malaxer, pétrir ; mélanger ; utiliser ; employer habilement ; faire agir quelqu'un comme on le désire ; diriger, gérer).

magnèrent / manière / manièrent

1. ils **se magnèrent** (se magner : se dépêcher, faire vite ; agir avec célérité).
2. une **manière** : l'aspect particulier, la forme particulière que revêt un processus, une action ou un état ; une façon ; une technique, un ensemble de procédés, d'effets particuliers.
3. ils **manièrent** (manier : manipuler, tâter ; remuer, déplacer quelque chose ; façonner, modeler avec la main ; employer judicieusement ; malaxer, pétrir ; mélanger ; utiliser ; employer habilement ; faire agir quelqu'un comme on le désire ; diriger, gérer).

magnet / magnette

1. un **magnet** : un objet décoratif aimanté.
2. une **magnette** : une pierre aimantée ; la boussole des marins.

magnéton / magnétron

1. un **magnéton** : une unité de mesure du moment magnétique.
2. un **magnétron** : un tube producteur de haute fréquence commandé par un champ magnétique générateur d'ondes utilisées par les radars.

magnolia / mahonia

1. un **magnolia** ou magnolier : un arbre.
2. un **mahonia** : un arbuste.

mahratte, marathe / marrâtes

1. elle ou il est **mahratte** ou **marathe** : est du Maharashtra, un État de l'Inde.
une ou un Mahratte ou Marathe
le mahratte ou marathe, marathi : une langue parlée en Inde.
2. vous vous **marrâtes** (se marrer : rigoler).

mai / maie / mais / maye / mes / met, mets / mets

1. janvier, février, mars, avril, **mai**, juin, juillet, aout, septembre, octobre, novembre, décembre.
un (arbre de) mai : placé devant le domicile d'une personne que l'on veut honorer.
2. une **maie** : un coffre pour pétrir et conserver le pain ; une table de pressoir.
3. Je mange **mais** je n'ai pas faim.
Mais non ! Il n'y a pas de mais qui tienne.
4. une **maye** : une pierre creusée en forme d'auge dans laquelle on récupère l'huile d'olive à sa sortie du pressoir.
5. mon, ma, **mes** ; ton, ta, tes ; son, sa, ses ; notre, nos ; votre, vos ; leur, leurs
6. elle ou il **met**, je mets, tu mets (mettre : placer, revêtir, ajouter, faire fonctionner, modifier, influencer).
7. un **mets** : un aliment cuisiné entrant dans la composition d'un repas.
8. Il faut que tu **m'aies** dit la vérité avant qu'il vienne. Il faut qu'il **m'ait** vu. (auxiliaire avoir)
9. Tu **m'es** familier. Il **m'est** familier. (être)

maïa / mailla, maillas, mailât / maya

1. un **maïa** : une araignée de mer, un crabe.
2. il **mailla**, tu maillas, qu'il maillât (mailler : confectionner ou réparer les mailles ; faire avec des mailles ; entourer de mailles ; fabriquer les mailles ; tordre, fausser, voiler [Suisse] ; pour un filet, être de dimensions convenables pour capturer le poisson ; pour un poisson, se prendre dans les mailles d'un filet ; pour un oiseau, se couvrir de mailles, de petites taches qui apparaissent sur les plumes des ailes ; pour une plante, avoir des mailles, des taches précédant le bourgeon à fruit).
3. elle ou il est **maya** : concerne un ancien peuple d'Amérique centrale.
une ou un Maya
le maya : une famille de langues de l'Amérique centrale.
4. la **maya** : l'ensemble des illusions qui, selon le bouddhisme, constituent ce monde.

maiche / mèche / mèche, mèchent, mêches

1. un **maiche** : un marécage sans arbres, le long de la mer. [Louisiane]
2. une **mèche** : un cordon pour obtenir une flamme de longue durée ; un cordon fait d'une matière inflammable ; une touffe de cheveux ; une petite bande de gaze stérile utilisée pour le drainage d'une plaie, d'un abcès ; un ruban ou un bout de ficelle ; une tige d'acier servant à percer par rotation ; l'axe du gouvernail ou du cabestan.
je **mèche**, tu mèches, il mèche, ils mèchent (mécher un tonneau : le désinfecter en y faisant bruler une mèche enduite de soufre) (mécher une plaie : y placer une mèche pour la drainer).
3. être de **mèche** avec quelqu'un : être de connivence avec lui ; être complice dans une affaire qui doit rester secrète.

maïeur, mayeur / mailleur

1. un **maïeur** ou **mayeur** : anciennement en France, le premier magistrat municipal ou le chef d'une corporation.
une maïeure ou mayeure, un **maïeur** ou **mayeur** : en Belgique, une ou un bourgmestre.
2. une mailleuse, un **mailleur** : celle, celui qui fabrique des filets de pêche.

mail / maille

On s'envoie des mails. Mais est-ce bien prudent ? Non, en français à tout le moins. On oublie trop souvent qu'avant que nos amis anglais nous proposent leur mail, nous en avions déjà un, et qui était beaucoup plus consistant. En savoir plus : Académie française.
1. un **mail** : un gros marteau.
un (jeu de) mail : un jeu où on pousse une boule de bois avec un mail, un maillet de bois.
un mail : une allée où ce jeu était pratiqué ; une promenade publique ; une voie piétonne.
2. une **maille** : une monnaie de très faible valeur, valant un demi-denier.
être sans sou ni maille : être désargenté.
avoir maille à partir : avoir un différend avec quelqu'un, des difficultés avec quelque chose.
3. une **maille** : chacune des boucles d'un fil textile, qui s'entrelacent pour former un tissu souple ; un espace vide entre les fils noués formant le filet ; chacune des boucles dont l'entrelacement plus ou moins dense forme un grillage, un treillis, un réticule, un réseau ; chacun des anneaux d'une chaine ; une tache.
faire la maille : être d'une taille suffisante pour être pris au filet.
je **maille**, ils maillent, tu mailles (mailler : confectionner ou réparer les mailles ; faire avec des mailles ; entourer de mailles ; fabriquer les mailles ; tordre, fausser, voiler [Suisse] ; pour un filet, être de dimensions convenables pour capturer le poisson ; pour un poisson, se prendre dans les mailles d'un filet ; pour un oiseau, se couvrir de mailles, de petites taches qui apparaissent sur les plumes des ailes ; pour une plante, avoir des mailles, des taches précédant le bourgeon à fruit).
4. qu'il **m'aille**, qu'ils m'aillent, que tu m'ailles (aller : convenir).

Prononciation différente : Il a reçu un e-**mail** lui donnant rendez-vous sur le **mail**.

mail / mêle, mêlent, mêles

1. un e-mail ou **mail** : un message électronique, un courriel ; une adresse électronique.
2. un **mail-coach** : une berline attelée à quatre chevaux.
3. je **mêle**, il mêle, ils mêlent, tu mêles (mêler : rassembler et mélanger ; mettre en désordre ; embrouiller ; réunir, associer ; confondre ; faire participer, impliquer).
une ou un **mêle-tout** : une indiscrète qui s'occupe de ce qui ne la concerne pas, un indiscret qui s'occupe de ce qui ne le concerne pas.

main / maint

1. une **main** : un organe pour tenir, sentir, donner, recevoir, exprimer, réaliser une action, lutter, accepter, montrer une domination, être violent ou affectueux ; une faute au football ; une unité de longueur ; un registre ; une partie d'une rame de papier ; une portion d'un régime de bananes ; l'extrémité des membres de certains animaux.
2. **maint**, mainte : un grand nombre.
maintes fois, à maintes reprises : très souvent.
Le déterminant indéfini *maint* est utilisé surtout dans un registre soigné. Il s’emploie devant un nom, le plus souvent pluriel, avec lequel il s’accorde; il signifie alors « plusieurs ». Au singulier, maint signifie « plus d’un ».
La locution *maint et maint* s’emploie de la même façon, généralement au pluriel.
L’emploi de *maint* comme pronom, quant à lui, est vieilli ; ce pronom signifie « beaucoup » ou « beaucoup de personnes ». En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

maire / mer / mère

1. un **maire** : le premier officier qui autrefois dans les villes de communes dirigeait le corps municipal.
une ou un maire : la première magistrate d'une commune française, élue par le conseil municipal ; le premier magistrat d'une commune française, élu par le conseil municipal. Au Québec, le choix de l’appellation féminine de la fonction de maire s’est fixé de façon marquée sur mairesse. En savoir plus : Office québécois de la langue française.
2. une **mer** : une étendue d'eau salée qui est plus ou moins isolée de la masse océanique principale ; une vaste étendue ; une grande quantité ; un écoulement abondant.
3. une **mère** : une femme qui a mis au monde, qui élève ou a élevé un ou plusieurs enfants ; une femme qui par sa position sociale dirige d'autres personnes ou exerce des responsabilités auprès d'elles ; un titre donné à une personne âgée par familiarité ou ironie ; celle, ce qui est à l'origine des êtres ou des choses ; ce qui est la source, la cause de quelque chose ; un élément donnant naissance à un ou plusieurs autres semblables à lui.
4. une **mère goutte** ou première goutte, un vin de goutte : le vin, le cidre qui coule de la cuve ou du pressoir sans qu'on ait pressuré le raisin, les pommes.

maison / méson

1. une **maison** : l'habitation de l'homme ; un ensemble de personnes ; un bâtiment ou ensemble de bâtiments destiné à un usage spécial ;
2. un **méson** : une particule physique.

maitre, maître / mètre / mètre, mètrent, mètres / mettre

1. une maitresse (1), un **maitre** (*anciennement* : maîtresse, maître) : celle, celui qui a quelqu'un sous sa dépendance, sous son autorité ; celle, celui qui exerce un pouvoir ; celle, celui qui peut faire prévaloir son autorité dans un domaine, dans un lieu ; une ou un propriétaire ; celle, celui qui a quelque chose sous sa domination, sous son contrôle, qui peut en disposer à son gré ; celle, celui qui a autorité ou fait autorité dans un domaine d'activité.
maitre (*anciennement* : maître) : une façon de désigner un avocat, un notaire, un huissier.
une pièce maitresse, un objet **maitre** (*anciennement* : maîtresse, maître) : qui convient à un maitre, qui est digne d'un maitre ; qui est la plus importante, qui est fondamentale ; qui est le plus important, qui est fondamental.
2. un **mètre** : un type de vers caractérisé par le nombre et la nature des pieds ou par le nombre de syllabes et la coupe ; un vers ; un pied.
3. un **mètre** : une unité de mesure de longueur ; une règle, un objet ou un ruban d'une ou deux fois cette longueur.
je **mètre**, il mètre, tu mètres, ils mètrent (métrer : mesurer avec un mètre ; effectuer un métré).
4. **mettre** : placer, revêtir, ajouter, faire fonctionner, modifier, influencer.

maki / maqui / maquis

1. un **maki** : un mammifère.
2. un **maki** : un sushi roulé dans une feuille d'algue séchée.
3. un **maqui** : une plante.
4. un **maquis** : une végétation dense et peu accessible des régions méditerranéennes ; une étendue de terrain où se développe cette végétation ; un fourré ou une situation inextricable ; une affaire très compliquée, obscure ; une région isolée et difficilement accessible où se réfugièrent des résistants.

mal, male / mâle / malle / malle, mallent, malles

1. **mal** : mauvais.
de **male** rage : d'une humeur mauvaise et violente.

mal : d'une manière fâcheuse, contraire à l'intérêt ou aux désirs de quelqu'un ; d'une manière défavorable, désobligeante, blessante ; autrement qu'il convient ; d'une manière contraire à la loi morale, à la vertu, au bien.
un **mal** : ce qui fait souffrir, physiquement ou moralement ; ce qui est contraire au bien-être, à l'épanouissement ; ce qui est mauvais, dommageable, néfaste.
2. un **mâle** : un être humain ou un animal ayant la capacité de féconder ; un individu de sexe masculin ; un homme vigoureux.
elle ou il est **mâle** : est apte à féconder ou à préparer la fécondation ; peut s'insérer dans une autre partie ou un autre élément ; a les caractéristiques habituellement attribuées à un homme ; est courageux, énergique.
3. une **malle** : un coffre résistant et lourd qu'on emporte en voyage ; un coffre de sapin, porté à dos, dans lequel les merciers ambulants mettaient leurs marchandises ; une salle de police, une prison ; un balluchon ; un mouchoir.
4. [Canada] une **malle** : la poste, un bureau de poste ; le courrier.
je **malle**, il malle, tu malles, ils mallent (maller : mettre à la poste).

malaise / Malaise

1. elle est **malaise**, il est malais : est relative ou relatif aux Malais ; appartient à ce peuple.
une Malaise, un Malais
2. un **malaise** : un état ou une sensation pénible ; un état de crise ; des difficultés financières ; un inconfort ; un trouble passager de la santé ; un trouble dans le fonctionnement d'un organe ; un trouble, une gêne, un embarras que l'on éprouve dans une situation anormale, équivoque ou inquiétante ; une inquiétude, un mécontentement sourd, une insatisfaction.

malement / mâlement

1. **malement** : assez mal, difficilement.
2. **mâlement** : d'une manière courageuse, énergique.

mali / Mali

1. un **mali** : un déficit. [Belgique]
2. le **Mali** ou la République du Mali

maline / Malines, malines

1. On entend souvent et on lit parfois **maline** pour maligne.
2. une **maline** : une grande marée au moment de la nouvelle et de la pleine lune.
3. **Malines** : une ville de Belgique.
une **malines** : une dentelle.

mallus / malus

1. un **mallus** : un tribunal de droit commun à l'époque franque et carolingienne.
2. un **malus** : une majoration d'une prime d'assurance.

malt / malte, maltent, maltes / Malte / malthe

1. un **malt** : une orge germée artificiellement et séchée, utilisée par les brasseurs dans la fabrication de la bière ; une orge torréfiée qu'on utilise en guise de café.
je **malte**, tu maltes, il malte, ils maltent (malter : convertir de l'orge ou d'autres céréales en malt).
2. elle est maltaise, il est maltais : est de **Malte**.
une Maltaise, un Maltais
3. un **malthe** : un bitume ; un ciment.

mammite / mannite

1. une **mammite** : une mastite, une affection inflammatoire de la glande mammaire.
2. une **mannite** ou un **mannitol** : un polyalcool qui existe dans la manne de certains arbres ainsi que dans de nombreux végétaux.

man / Mans / mens, ment

1. un **man** : un ver blanc, la larve du hanneton.
2. Le **Mans**, une ville en France.
3. je **mens**, tu mens, il ment (mentir : affirmer, dire pour vrai ce qu'on sait être faux ; nier quelque chose de vrai ; dissimuler la vérité ; contenir, exprimer des choses fausses).
4. je **m'en** vais (s'en aller), je m'en occupe (s'occuper).

mancelle / Mancelle

1. elle est **mancelle**, il est manceau : est de la ville ou de la région du Mans, en France.
une **Mancelle**, un Manceau.
2. une **mancelle** : une courroie ou chaine qui joint les attelles du collier d'un cheval avec chacun des limons de la voiture.

manche / Manche

1. un **manche** : la partie par laquelle on tient un outil, un instrument ; une partie allongée ; un imbécile, un maladroit.
2. une **manche** : une partie d'un vêtement, dans laquelle on passe le bras et qui le recouvre ; ce qui en a la forme ; un tuyau, un tube, un conduit, un détroit ; une des parties d'une rencontre sportive, d'un jeu.
3. faire la **manche** : faire une collecte, une quête ; solliciter de l'argent, mendier.
4. la **Manche** : la mer entre la France et l'Angleterre ; un département de France.
La pensée de Pierre de Jade : *Si les bras de mer n'avaient pas existé, on n'aurait jamais entendu parler de la Manche*.

mandale / mandole

1. une **mandale** : une gifle.
2. une **mandole** : une mandore ou mandoline basse.

mandé, Mandé / mander

1. elle est mandée, il est **mandé**, elle ou il est mandingue : fait partie des **Mandés** ou Mandingues ; est relative ou relatif à ces populations d'Afrique.
le mandé ou mandingue : un groupe de langues africaines.
2. **mandé**(e)(es)(s), je mandai, ils mandaient, je mandais, tu mandais, il mandait, vous mandez (mander : faire connaitre quelque chose à quelqu'un par lettre ou par message ; faire parvenir quelque chose à quelqu'un ; ordonner ; faire venir quelqu'un, lui donner avis ou ordre de venir).

mandions, mandiez / mendiez, mendiiez, mendiions, mendions

1. nous **mandions** ; vous **mandiez** (mander : faire connaitre quelque chose à quelqu'un par lettre ou par message ; faire parvenir quelque chose à quelqu'un ; ordonner ; faire venir, donner avis ou ordre de venir).
2. nous **mendions**, nous mendiions ; vous **mendiez**, vous mendiiez (mendier : demander l'aumône ou en tant qu'aumône ; implorer, solliciter avec humilité ; quémander).

bandoline / **mandoline**

mandore / mandorle / pandore / Pandore

1. une **mandore** : un instrument de musique.
2. une **mandorle** : une figure géométrique en forme d'amande.
3. une **pandore** : un instrument de musique.
4. la boite de **Pandore** : la boite donnée par Jupiter à Pandore, renfermant tous les maux du monde et au fond, l'espérance.

mânes / manne

1. des **mânes** : des divinités romaines infernales ; les esprits des morts, les ancêtres d'une race ; les âmes des morts.
2. une **manne** : une nourriture abondante et inespérée ; un bienfait d'origine divine ; des ressources financières ou des avantages inattendus ; un suc qui s'écoule de certains végétaux.
3. une **manne** : un grand panier d'osier.

manette / mannette

1. une **manette** : un petit levier, une poignée de commande manuelle de certains mécanismes.
2. une **mannette** : une petite manne, un panier d'osier.

mangle, manglier / mangue / mangue, manguier.

1. une **mangle** : le fruit du manglier.
un **manglier** ou **mangle** : un arbre.

2. une **mangue** : un mammifère.
3. une **mangue** : le fruit du manguier.
un **manguier** : un arbre.

manie / manie, manient, manies

1. une **manie** : un syndrome ou un trouble mental ; une passion concentrée sur un seul objet ; un gout, une habitude bizarre.
2. je **manie**, il manie, ils manient, tu manies (manier : manipuler, tâter ; remuer, déplacer quelque chose ; façonner, modeler avec la main ; employer judicieusement ; malaxer, pétrir ; mélanger ; utiliser ; employer habilement ; faire agir quelqu'un comme on le désire ; diriger, gérer).

manille / manille, manillent, manilles / Manille, manille

1. une **manille** : un jeu de cartes ; une carte maitresse.
je **manille**, il manille, tu manilles, ils manillent (maniller : jouer à la manille).
2. une **manille** : un anneau de fer entourant la cheville d'un galérien ou d'un forçat ; un étrier de métal servant à assembler deux longueurs de chaine, à relier deux anneaux, sur un navire.
je **manille**, il manille, tu manilles, ils manillent (maniller : réunir par une manille afin de constituer un ensemble).
3. une **manille** : un anneau de métal ornemental qui se porte à la cheville ou au bras.
4. **Manille** : la capitale des Philippines.
un **manille** : une fibre végétale ; un cordage ; une paille fine, souple et résistante ; un chapeau ; un cigare.
5. [mots ressemblants] une **manique** ou **manicle** : une protection, un brassard, une manche, un gant ; une entrave, un anneau de pied du forçat ; un prolongement de la main, un manche, une poignée.

manipulaire, manipule / manipule / manipule, manipulent, manipulèrent, manipules

1. un **manipule** : un ornement liturgique.
2. un **manipule** : une unité d'une légion romaine.
un **manipulaire** ou manipulier : le chef d'un manipule.
elle ou il est **manipulaire** : fait partie d'un manipule ; appartient à un manipule.
3. un **manipule** : une poignée de plantes, de graines, entrant dans la composition d'un remède.
4. un **manipule** : une poignée, un ustensile qui sert à retirer un vase du feu sans se bruler.
5. je **manipule**, il manipule, tu manipules, ils manipulent, vous manipuliez, ils **manipulèrent** (manipuler : manier une substance ou un instrument dans un but scientifique ou technologique ; se livrer à des expériences scientifiques ; toucher, tenir, transporter avec les mains ; faire fonctionner ; utiliser avec les mains ; exercer une action plus ou moins occulte ou suspecte sur quelque chose pour le diriger à sa guise ; agir sur quelqu'un par des moyens détournés pour l'amener à ce qu'on souhaite).

manse / mense

1. une **manse** : une exploitation agricole qui comprenait une habitation rurale avec ses jardins, champs, vergers.
2. une **mense** : une table où l'on mange ; un revenu ou une part des biens fonciers qui était affecté à l'usage personnel d'une communauté religieuse, de l'abbé, de l'évêque.

mansion / mention

1. une **mansion** : un relai officiel, une station d'hébergement et d'approvisionnement sur une grande voie romaine ; une maison en astrologie ; une des parties indépendantes d'un théâtre médiéval.
2. une **mention** : l'action de faire remarquer ou connaitre, de citer ; une indication, une inscription ajoutée sur un écrit ; une appréciation favorable, une distinction.

Prononciation différente : Nous **mentions** sur l'origine de nos **mentions**.

mante / mente, mentent, mentes / menthe

1. une **mante** : un insecte ; une femme cruelle et dangereuse.
2. une **mante** ou manta : une raie, un poisson.
3. une **mante** : un grand voile noir par les femmes en signe de deuil ; une cape, un vêtement ample et sans manches.
4. ils **mentent**, que je mente, que tu mentes, qu'il mente, qu'ils mentent (mentir : affirmer, dire pour vrai ce qu'on sait être faux ; nier quelque chose de vrai ; dissimuler la vérité ; contenir, exprimer des choses fausses).
5. une **menthe** : une plante ; son essence ; une infusion, une liqueur, un sirop aromatisé avec cette plante.

manteau / mentaux

1. un **manteau** : un vêtement ample qui se porte au-dessus des autres vêtements ; ce qui recouvre une cheminée, le globe terrestre, une armoirie ; la région dorsale, de couleur différente, de la robe d'un chien, du pelage d'un gibier, du plumage du dos et des ailes d'un oiseau ; le repli des téguments qui tapissent l'intérieur de la coquille des mollusques.
2. elle est mentale, il est mental : appartient au menton.
elles sont mentales, ils sont **mentaux**
l'angle mental
3. elle est mentale, il est mental : fait appel aux facultés intellectuelles, au psychisme ; concerne l'esprit, la santé psychique.
elles sont mentales, ils sont **mentaux**

maquis / pâquis

1. un **maquis** : une végétation dense et peu accessible des régions méditerranéennes.
prendre le maquis : vivre dans la clandestinité pour échapper à l'autorité.
2. un **pâquis** : un pâturage ; le lieu où le gibier prend sa nourriture.

marais, Marais / marée / se marrer

1. un **marais** : un terrain recouvert en permanence d'une nappe d'eau peu profonde, où croissent en abondance des plantes aquatiques et parfois des arbres ; un marécage, un endroit boueux et parsemé de flaques d'eau ; un terrain bas situé dans l'enceinte ou à l'entour d'une ville importante ; un réservoir d'eau placé au-dessus d'une chaudière.
le **Marais** : un quartier de Paris ; un terme péjoratif désignant le groupe qui siégeait entre les Girondins et les Montagnards.
2. une **marée** : un mouvement du niveau de la mer ; une foule en mouvement, un déferlement ; une évolution irrésistible ; les produits frais de la mer ; une déformation d'un astre.
3. je me **marrai**, ils se marraient, je me marrais, il se marrait, marré(e)(es)(s), vous vous marrez (se marrer : s'amuser beaucoup, rire sans retenue).

Marans / marante / marrant, marrante

1. **Marans** : une ville en France.
2. une ou un **marante** ou maranta : une plante.
3. elle est marrante, il est **marrant** : est drôle, est amusante ou amusant.
une marrante, un **marrant** : celle, celui qui fait rire, qui est drôle.
en **se marrant** (se marrer : s'amuser beaucoup, rire sans retenue).

marc / mare / marre / marre, marrent, marres

1. un **marc** : une ancienne unité de mesure pour peser les métaux précieux.
au marc le franc : proportionnellement ; au prorata.
2. un **marc** : un résidu obtenu après pressurage de divers fruits ; une eau-de-vie ; un résidu obtenu après décoction, infusion ou macération de diverses substances.
un marc (de café)
3. une **mare** : une petite étendue d'eau stagnante ; une étendue de liquide qui ne s'écoule pas ou qui est répandu à terre.
4. en avoir **marre** : en avoir assez ; être excédé, écœuré.
5. une **marre** : une houe de vigneron.
6. je me **marre**, il se marre, ils se marrent, tu te marres (se marrer : s'amuser beaucoup, rire sans retenue).
marc, mare et marre : Office québécois de la langue française.

Prononciation différente : **Marc** ne boit pas le **marc**.

Marc / Mark / marque / marque, marquent, marques

1. **Marc** : un prénom.
2. le (deutsche) **mark** : l'ancienne unité monétaire de l'Allemagne.
le mark convertible : la principale unité monétaire de la Bosnie-Herzégovine.
le mark finlandais ou markka : l'ancienne unité monétaire de la Finlande.
3. une **marque** : un droit de représailles.
une lettre de marque
4. une **marque** : une femme.
une marque franche : la maitresse d'un voleur, qui connait les ruses du métier.
5. une **marque** : un signe matériel pour indiquer certaines caractéristiques et permettre de distinguer une chose ; une trace sur le corps ; un signe commercial distinctif ; une entreprise qui détient cette marque ; tout ce

qui sert à identifier, reconnaitre quelque chose ou à le remémorer ; un repère ; un ticket ; des jetons ; une empreinte, une trace facilement reconnaissable ou identifiable ; un signe ou un trait distinctif ; le décompte des points, buts ou autres procédés destinés à situer les concurrents les uns par rapport aux autres au cours d'une rencontre ou à la fin de celle-ci.
je **marque**, il marque, tu marques, ils marquent (marquer : rendre reconnaissable au moyen d'un signe, d'une marque ; exprimer, faire connaitre sa pensée, ses sentiments à quelqu'un ; écrire, inscrire ; rendre repérable un rythme, une cadence, un moment, un son ; laisser une trace, une marque tangible, une impression durable ; avoir de l'effet, de l'importance).

marcaire, marquaire / marquèrent

1. une ou un **marcaire** ou **marquaire** : celle, celui qui a la responsabilité d'une étable et d'une fromagerie.
2. ils **marquèrent** (marquer : rendre reconnaissable au moyen d'un signe, d'une marque ; exprimer, faire connaitre sa pensée, ses sentiments à quelqu'un ; écrire, inscrire ; rendre repérable un rythme, une cadence, un moment, un son ; laisser une trace, une marque tangible, une impression durable ; avoir de l'effet, de l'importance).

marchand / marchant

1. une marchande, un **marchand** : une commerçante, un commerçant ; celle, celui qui a une mauvaise réputation, soit en raison de son esprit mercantile, soit en raison de la nature des produits qu'il vend ou des services qu'il dispense.
elle est marchande, il est **marchand** : dont l'activité principale est le commerce ; est propre à la vente ; a les qualités moyennes requises pour sa commercialisation ; est dicté(e) ou régi(e) par un esprit mercantile.
2. elle est marchante, il est **marchant** : est capable de se déplacer en marchant ; donne l'impression de la marche ou du mouvement.
en **marchant** (marcher : fouler, pétrir une matière ; suivre sa route, son chemin ; aller d'un endroit vers un autre en faisant des pas ; se déplacer ; se diriger vers un but, un lieu, une personne ; écraser, piétiner, empiéter ; avancer de façon régulière ; fonctionner ; s'écouler, progresser, évoluer ; donner son entière adhésion ; croire naïvement ce qui est raconté).

marennes, Marennes / marraine

1. une **marennes** : une huitre.
Marennes : une ville de France.
2. une **marraine** : celle qui présente un enfant à la cérémonie du baptême, et a mission de veiller sur lui ; celle qui prend une responsabilité vis-à-vis d'un enfant ou d'une personne, qui l'aide et le soutient ; celle qui protège quelqu'un et l'aide à s'introduire ou à s'imposer dans un certain milieu ; celle qui préside à l'inauguration d'un navire, au baptême d'une cloche.

mari / marie, marient, maries / Marie / marri

1. un **mari** : un époux, un homme uni à une femme ou à un homme par les liens du mariage.
2. je **marie**, tu maries, il marie, ils marient (marier : unir deux personnes par les liens du mariage ; consacrer, légaliser leur union ; donner un époux/une épouse à quelqu'un ; célébrer un mariage ; accorder, associer, mêler intimement, harmonieusement).
3. **Marie** : un prénom.
4. être bien **marri**(e), être fort marri(e) : être, sembler affligé(e), désolé(e).

mariai, mariaient, mariais, mariait, marié, mariez, mariiez, mariions, marions / marrions, marriez

1. je **mariai**, je mariais, tu mariais, il mariait, ils mariaient, vous mariez, vous mariiez, marié(e)(es)(s) ; nous **marions**, nous mariions (marier : unir deux personnes par les liens du mariage ; consacrer, légaliser leur union ; donner un époux/une épouse à quelqu'un ; célébrer un mariage ; accorder, associer, mêler intimement, harmonieusement).
2. nous nous **marrions**, vous vous **marriez** (se marrer : s'amuser beaucoup, rire sans retenue).

mariaux / Mario

1. elle est mariale, il est marial : est relative ou relatif à la Vierge Marie, au culte qui lui est rendu.
elles sont mariales, ils sont marials ou **mariaux**
2. **Mario** : un prénom.

marmonner / maronner / marronner

1. **marmonner** : dire à voix basse et de façon confuse ; murmurer entre ses dents ; murmurer avec hostilité, grommeler.
2. **maronner** : exprimer un mécontentement, une mauvaise humeur par des paroles indistinctes marmonnées, en grognant sourdement ; éprouver du dépit.
3. **marronner** : coiffer les cheveux en grosses boucles.
4. **marronner** : vivre en esclave marron ; exercer une profession illégalement ou dans des conditions irrégulières.

marmotte, marmottier / marmotte, marmottent, marmottes, marmottiez

1. une **marmotte**, un marmot : une ou un jeune enfant.
2. une **marmotte** : un mammifère.
3. une **marmotte** : un coffret, une malle formée de deux parties dont l'une s'emboite dans l'autre ; une coiffure de femme.
4. une **marmotte** : le fruit du marmottier.
un **marmottier** : un prunier, un arbre.
5. je **marmotte**, il marmotte, tu marmottes, ils marmottent ; vous **marmottiez** (marmotter : dire d'une manière confuse ou indistincte, en parlant entre ses dents ; parler confusément, faiblement, à voix basse, parler tout seul).

Marne / marne / marne, marnent, marnes

1. la **Marne** : un département et une rivière de France.
2. une **marne** : une roche tendre.
je **marne**, il marne, tu marnes, ils marnent (marner : amender en répandant et incorporant de la marne ; travailler durement).
3. je **marne**, il marne, tu marnes, ils marnent (marner : pour la mer ou la marée, monter au-dessus du niveau moyen).

marocain, Marocain / maroquin

1. elle est marocaine, il est **marocain** : est du Maroc.
une Marocaine, un **Marocain**
le marocain : une forme de la langue arabe.
2. un **maroquin** : un cuir de bouc ou de chèvre utilisé pour la confection ou la garniture de divers articles ; une peau préparée à la manière du maroquin ; un objet en maroquin ; une reliure en maroquin, un livre relié de maroquin ; un portefeuille en maroquin ; un poste de ministre.
3. un **maroquin** : un cordage ou un fil d'acier sur un navire.

marqueter, marqueteur / marketer, marketeur

1. **marqueter** : marquer de couleurs, de dessins variés ; parsemer ou être parsemé de marques, de taches pouvant prendre l'aspect de dessins variés.
une marqueteuse, un **marqueteur** : une ouvrière, un ouvrier spécialiste en marqueterie ; une écrivaine, un écrivain qui fait des ouvrages composés de morceaux sans lien entre eux.
2. **marketer** : utiliser les méthodes de la mercatique, du marketing ;
une marketeuse, un **marketeur** : une mercaticienne, un mercaticien, une ou un spécialiste de la mercatique.

martyr / martyre

Martyr est un nom masculin ou féminin. On l’emploie pour désigner une personne ayant subi la torture et la mort pour une cause généralement religieuse. Par extension, le mot est aussi utilisé pour désigner une personne maltraitée. Martyr s’écrit avec un e final s’il désigne une femme. Il s’emploie aussi comme adjectif ; il a alors un des sens précédents et il s’accorde avec le nom qu’il qualifie.
Martyre est un nom masculin. Il désigne le supplice lui-même, les tourments qu’endure le martyr. On l’utilise aussi pour parler d’une grande souffrance ou d’une situation très désagréable, plus particulièrement dans l’expression *souffrir le martyre*. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Parler français.

mas / mass-média / masse / masse, massent, masses

1. un **mas** : une ferme en Provence ; une maison de campagne de style provençal.
Dans mon enfance, nous habitions un mas au milieu des vignes, un vieux mas catalan. Nous l’appelions « le mas » parce qu’il était unique, incomparable dans nos cœurs – et il l’est toujours. Nous disions « le mas-ss », en faisant siffler le -s final, comme tout un chacun dans le Sud de la France. Un visiteur parisien venait-il à parler du

« mâ », ainsi qu’il est d’usage au nord de la Loire, ce Nord qui était pour nous un autre monde, nous trouvions sa prononciation exotique et même, je l’avoue, ridicule. « Le mâ » nous mettait mal à l’aise. Lire la suite : Académie française.
2. une **masse** : l'ensemble physique que constitue dans l'espace une chose, un objet ; le corps d'un être qui ne vit plus ou ayant perdu conscience ; l'ensemble des éléments matériels dont sont formés les corps naturels ; un tas, un amoncellement ; un ensemble constitué par accumulation ; une grande quantité ; un total, une somme ; un ensemble de choses ou de personnes ; un ensemble d'un seul tenant, ayant son unité ; un ensemble perçu visuellement ou auditivement ; une structure d'ensemble d'une œuvre architecturale.
3. une **masse** : un rapport constant entre toute force appliquée à un corps et l'accélération qui lui est ainsi imprimée ; une quantité de matière ; une grandeur physique caractérisant la matière.
4. une **masse** : un gros maillet de bois ou de métal ; une arme.
5. je **masse**, il masse, ils massent, tu masses (masser : exercer, avec les mains ou à l'aide d'appareils spéciaux, des pressions, des vibrations, des percussions sur le corps d'une personne) (masser : réunir des soldats, des troupes ; réunir des choses de même nature ; réunir en un tout, en un ensemble ; concentrer) (masser : frapper une boule de billard pour lui imprimer un effet de courbe ; travailler).
6. les **mass-média** : l'ensemble des moyens de diffusion de masse de l'information, de la publicité et de la culture.

maset, mazet / mazer

1. un **mazet** ou **maset** : un petit abri de pierres sèches.
2. **mazer** : faire subir à la fonte un premier affinage.

maso / mazeau / mazot

1. une ou un masochiste ou **maso** : celle, celui dont le plaisir sexuel est lié à la souffrance ou à l'humiliation ; celle, celui qui recherche ou accepte la souffrance, l'humiliation.
2. un **mazeau** : une petite maison toute en bois, construite à l'écart de la maison principale.
3. un **mazot** : un petit mas de pierre rustique ; un petit bâtiment traditionnel des montagnards du Valais.

bassicot / **massicot**

mastic, masticage / mastiquage / mastique, mastiquent, mastiques

1. un **mastic** : une résine ; une liqueur ; une substance plastique durcissant à l'air ; une substance ayant son aspect ou sa consistance ; un gâchis, une pagaille, un ensemble d'évènements confus, une inversion ; un travail, une besogne.
un **masticage** : l'action de mastiquer, de mettre du mastic ; son résultat.
je **mastique**, tu mastiques, il mastique, ils mastiquent (mastiquer : enduire, boucher un orifice, une matière, un objet avec du mastic ; recouvrir, enduire quelque chose).
2. un **mastiquage** : l'action de mastiquer, de mâcher.
je **mastique**, tu mastiques, il mastique, ils mastiquent (mastiquer : broyer longuement les aliments avec les dents avant de les avaler).

mat / mate / mate, matent, mates / mâte, mâtent, mâtes / math / matte

1. elle est mate, il est **mat** : ne réfléchit pas ou presque pas la lumière ; n'est pas poli(e) ; a été dépoli(e) ; a reçu une patine spéciale ; n'a pas d'éclat ; est terne ; ne résonne pas ou presque pas ; est compacte, épaisse ; est compact, épais ; n'est pas transparente ; n'est pas transparent.
un **mat** : la qualité de ce qui est mat ; une couleur mate ; la partie non polie d'un objet métallique ; une partie d'un ouvrage de couture ou de dentelle ; une fibre de verre coupée en éléments courts ; le cadre d'un article nécrologique.
je **mate**, tu mates, il mate, ils matent (mater : rendre mat un métal en lui donnant une patine spéciale, en lui enlevant son poli ; donner un aspect mat à une couleur, une peinture ; atténuer un éclat ; rendre épais, compact, dense ; rendre opaque).
2. un roi **mat** : au jeu d'échecs : qui est mis en échec et qui ne peut plus se déplacer ou se protéger sans être à nouveau mis en échec.
une joueuse mat, un joueur mat : qui a perdu la partie.
un **mat** : le coup par lequel le roi est mis mat et qui fait gagner la partie.
je **mate**, tu mates, il mate, ils matent (mater : mettre le roi en échec et mat ; soumettre un être humain, une collectivité qui manifeste sa volonté d'indépendance ou qui se révolte ; maitriser une chose, limiter ou contrôler son développement, ses effets ; humilier, rabaisser ; mortifier ; dominer).
3. deux heures du **mat'**, deux heures du matin.
au p'tit mat', de bonne heure.
4. une **mate** : un lieu de rendez-vous des voleurs ; une filouterie, une tromperie.
5. prendre un jeton de **mate** : aller observer un spectacle érotique.

je **mate**, tu mates, il mate, ils matent (mater : voir ou regarder attentivement ; épier ; regarder avec concupiscence ; observer des ébats sexuels).
6. je **mâte**, tu mâtes, il mâte, ils mâtent (mâter : garnir un bateau à voiles de son mât ou de ses mâts ; dresser verticalement quelque chose comme un mât).
7. des **math** ou maths : des mathématiques.
8. une **matte** : un lait caillé ; un caillé ; un des produits résultant de la première fusion d'un minerai.
9. une **matte** : un banc de thons ; une volée d'oiseaux ; un fond dur de vase mélangée d'herbes ; une terre d'alluvions fertiles, souvent marécageuse.

matador / matamore / matamore, matamorent, matamores

1. un **matador** : l'une des cartes supérieures ou maitresses du jeu de l'hombre ; un personnage haut placé, important, puissant ; une version plus simple du jeu de jacquet, une figure obtenue avec deux dés dont le total est de sept points ; une variante du jeu de dominos.
2. un **matador** : un toréador qui a reçu l'alternative et doit mettre à mort le taureau dans une corrida.
3. un **matamore** : un personnage de la comédie espagnole qui se vante à tout propos de ses exploits guerriers contre les Maures ; un faux brave, un vantard plus courageux en paroles qu'en actes.
elle ou il est matamore : est propre au personnage de Matamore ; rappelle ce personnage ; est bravache, fanfaronne ou fanfaron.
je **matamore**, tu matamores, il matamore, ils matamorent (matamorer ou matomoriser : jouer les matamores).

matage / mâtage

1. un **matage** : l'action de mater ; son résultat ; le produit utilisé pour mater une peinture ; une compression, un refoulement d'un métal assez malléable ; le serrage d'une soudure au moyen d'un matoir.
2. un **mâtage** : l'action de mâter un navire.

matasse / matasse, matassent, matasses / mâtasse, mâtassent, mâtasses

1. une **matasse** : une soie grège.
2. que je **matasse**, que tu matasses, qu'ils matassent (mater : rendre mat un métal en lui donnant une patine spéciale, en lui enlevant son poli ; donner un aspect mat à une couleur, une peinture ; atténuer un éclat ; rendre épais, compact, dense ; rendre opaque) (mater : mettre le roi en échec et mat ; soumettre un être humain, une collectivité qui manifeste sa volonté d'indépendance ou qui se révolte ; maitriser une chose, limiter ou contrôler son développement, ses effets ; humilier, rabaisser ; mortifier ; dominer) (mater : voir ou regarder attentivement ; épier ; regarder avec concupiscence ; observer des ébats sexuels).
3. que je **mâtasse**, que tu mâtasses, qu'ils mâtassent (mâter : garnir un bateau à voiles de son mât ou de ses mâts ; dresser verticalement quelque chose comme un mât).

match, matcher / smash, smasher

1. un **match** : une rencontre entre deux concurrents ou deux équipes qui se mesurent en présence d'un arbitre ; un combat, une bataille ; une compétition.
matcher : [Canada] appareiller, assortir.
matcher : affronter un adversaire individuellement ou en équipe dans un match ; disputer un match.
2. un **smash** : un coup qui consiste à rabattre violemment la balle sur le sol ou la table pour la faire rebondir hors de la portée de l'adversaire.
smasher : faire un smash.

maté / maté, mater / mâté, mâter

1. un **maté** : un arbre ; ses feuilles ; une boisson.
2. vous **matez**, je matai, je matais, il matait, ils mataient, maté(e)(es)(s) (mater : rendre mat un métal en lui donnant une patine spéciale, en lui enlevant son poli ; donner un aspect mat à une couleur, une peinture ; atténuer un éclat ; rendre épais, compact, dense ; rendre opaque) (mater : mettre le roi en échec et mat ; soumettre un être humain, une collectivité qui manifeste sa volonté d'indépendance ou qui se révolte ; maitriser une chose, limiter ou contrôler son développement, ses effets ; humilier, rabaisser ; mortifier ; dominer) (mater : voir ou regarder attentivement ; épier ; regarder avec concupiscence ; observer des ébats sexuels).
3. vous **mâtez**, je mâtai, je mâtais, il mâtait, ils mâtaient, mâté(e)(es)(s) (mâter : garnir un bateau à voiles de son mât ou de ses mâts ; dresser verticalement quelque chose comme un mât).

Prononciation différente : **mater** (verbe) / la **mater** et le pater, la mère et le père.

mater / matèrent / mâtèrent

1. la ***mater*** et le *pater* : la mère et le père.
2. ils **matèrent** (mater).
3. ils **mâtèrent** (mâter).

mateuse / matheuse

1. une **mateuse**, un mateur : une ouvrière, un ouvrier qui mate le métal poli à l'aide du matoir.
2. une **mateuse**, un mateur : une voyeuse occasionnelle ou systématique ; un voyeur occasionnel ou systématique ; une cliente ou un client d'établissements spécialisés.
3. une **matheuse**, un matheux : celle, celui qui étudie les mathématiques ; celle qui est douée, celui qui est doué dans cette matière.

matin, matinée / mâtin, mâtiner

1. un **matin** : le commencement du jour qu'annonce le lever du soleil ; l'espace de temps compris entre minuit et midi ; la première partie de la journée allant du lever du soleil jusqu'à midi ; un début, un commencement.
une **matinée** : la partie de la journée qui va du lever du soleil à midi ; une réunion, une réception mondaine, une représentation, un spectacle qui a lieu au cours de l'après-midi ; un vêtement.
2. un **mâtin** : un chien.
elle est mâtinée, il est **mâtiné** : pour un chien, n'est pas de race pure ; pour une personne, dont la personnalité initiale est modifiée par des éléments extérieurs ; pour une chose, est mêlée avec quelque chose qui en compromet la pureté.
mâtiner : pour un chien bâtard ou de race commune, couvrir une chienne de race ; abâtardir.
3. un **mâtin** : une personne grossière ou désagréable ; une personne capable de hardiesse et de ruse ; un enfant espiègle, turbulent.
mâtin ! mâtiche ! (une interjection).

maton / matons / mâtons

1. un **maton** : un lait caillé ou réduit en grumeaux ; un amas de laine échappé à la carde et resté en peloton ; une agglomération de fibres qui se produit lors du broyage de la pâte à papier.
Prononciation proche : un maton / nous matons (mater) / nous mâtons (mâter).
2. une matonne, un **maton** : une gardienne ou un gardien de prison ; une policière ou un policier ; une moucharde ou un mouchard.
3. nous **matons** (mater).
3. nous **mâtons** (mâter).

mature / mature, maturent, matures / mâture

1. elle ou il est **mature** : est arrivé(e) au terme de son développement ; a acquis une certaine maturité psychologique.
je **mature**, tu matures, il mature, ils maturent. On veillera à ce que le verbe *maturer* ne sorte pas des magasins de tabac où il a pris naissance et l’on évitera d’en faire, sans doute à cause de l’influence de l’anglais *to mature*, un synonyme de mûrir, croître, se développer, etc. En savoir plus : Académie française.
2. une **mâture** : l'ensemble des mâts d'un navire ; le bois propre à la confection des mâts de navires ; des mâts façonnés ; la confection, la mise en place de mâts d'un navire ; un endroit, un atelier où l'on confectionne, conserve, répare les mâts.

maul / mol, molle / mole / môle / môle

1. un groupé pénétrant : au rugby, la phase de jeu durant laquelle le porteur du ballon, debout et soutenu par des coéquipiers faisant corps avec lui, avance vers la ligne de but adverse en repoussant des adversaires également liés les uns aux autres. [en anglais : ***maul***]
2. elle est **molle**, il est mou : ne résiste pas au toucher, est malléable ; plie facilement ; est souple ; n'est plus tendu(e) ; est tendre, peut être entamé(e) facilement ; est sans vigueur, sans ampleur ; manque de force, d'énergie, de résistance ; manque de caractère, de vigueur morale ; dénote ou suggère la mollesse ;amollit, invite à la mollesse.
une **molle**, un mou : une personne faible, sans énergie ni esprit de décision ; une personne modérée, hésitante, qui se rallie aux opinions les plus modérées.
un **mol** enfant, de mols enfants
3. une **mole** : une quantité de matière ; une unité de quantité de matière.
4. une **mole** : une mycose du champignon de couche.
5. un **môle** : un ouvrage en maçonnerie construit à l'entrée d'un port ; un ouvrage d'accostage ; une région géologique ayant un comportement relativement rigide.
6. une **môle** : une tumeur qui se développe dans l'utérus de la femme enceinte.
7. une **môle** : un poisson.

Maure, More / mord, mords / mors / mort

1. un **Maure** [ancienne graphie : **More**] : un habitant arabo-berbère du nord de l'Afrique.

un Maure : un habitant du Sahara occidental vivant principalement en Mauritanie.
les Maures [ancienne graphie : Mores] : le nom attribué aux Sarrasins qui soumirent l'Espagne ; la population d'Afrique du Nord anciennement soumise aux Turcs.
une tête de Maure : une figure héraldique représentant une tête d'une personne à la peau noire.
elle ou il est maure : est relative ou relatif aux Maures, aux pays qu'ils habitent, à leurs coutumes.
2. il **mord**, je mords, tu mords (mordre : saisir avec les dents ; serrer fortement de manière à entamer ou à blesser ; attaquer, se défendre en saisissant avec les dents ; s'enfoncer dans quelque chose, s'y accrocher ; empiéter ; trouver une prise ; entamer en coupant ; porter atteinte, attaquer en usant, en consumant, en corrodant ; faire profondément souffrir, tourmenter ; critiquer avec agressivité, ironie ; regarder ; piger ; venir à l'appât et se faire prendre ; se laisser attirer, séduire).
3. un **mors** : une pièce métallique du harnais ; ce qui réfrène, ce qui contraint ; chacune des mâchoires d'un étau, de tenailles, de pinces ; la saillie d'une reliure.
prendre le mors aux dents : s'emballer ; se mettre soudainement et avec énergie à une tâche, une activité ; se laisser aller à la colère.
4. une **mort** : la cessation de la vie ; une fin ; une diminution de la force, de l'activité, des pouvoirs ; une sensation intense ; un malheur, une grande affliction.
une morte, un **mort** : le corps d'une personne décédée ; une personne très diminuée, atteinte dans son intégrité physique ou morale.
elle est morte, il est **mort** : a cessé de vivre ; semble, sous certains aspects, avoir perdu la vie ; est privé(e) d'une partie importante de ses moyens, est à bout de forces ; n'a plus d'existence reconnue, ne présente plus d'intérêt ; n'est pas ou n'est plus vivante ou vivant ; n'est pas ou n'est plus en mouvement, en activité ;

maux / mot

1. des **maux**, un mal : ce qui fait souffrir, physiquement ou moralement ; ce qui est contraire au bien-être, à l'épanouissement ; ce qui est mauvais, dommageable, néfaste.
aux grands maux les grands remèdes
des **demi-maux**, un demi-mal : un inconvénient moins grave que ce qui était prévu.
2. un **mot** : un son ou un groupe de sons articulés ou figurés graphiquement, constituant une unité porteuse de signification ; une phrase, une parole, un énoncé ; une courte lettre, un message écrit.
à **demi-mot** ou à mi-mot : sans que soit exprimée la totalité des faits ou de la pensée.

à maxima, a maxima / maxima, maximas, maximât / maxima

1. un appel **à maxima** (en latin : ***a maxima***) : dans le but de diminuer la peine prononcée.
2. il **maxima**, tu maximas, qu'il maximât (maximer : donner la valeur d'une règle générale) (maximer : maximaliser).
3. Les noms maximum et minimum peuvent s'écrire de deux façons au pluriel : maximums et minimums (pluriel régulier français de ces mots) ou **maxima** et minima (pluriel latin de ces mots, aussi admis en français). Même si ces deux formes sont correctes, il vaut mieux privilégier les formes françaises régulières maximums et minimums. Les formes latines maxima et minima sont d'ailleurs plus rares. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

mec / Mecque

1. un **mec** ou keum : un individu du sexe masculin.
un mec : un mari ou un compagnon ; celui qui détient le pouvoir, qui domine le marché.
2. la **Mecque** : un lieu de pélerinage, en Arabie saoudite.

mécano / meccano

1. une ou un **mécano** : une mécanicienne, un mécanicien, celle, celui qui effectue le montage et effectue les réparations courantes d'ensembles mécaniques.
2. un **meccano** : un jeu dont les pièces métalliques permettent de construire une grande variété d'objets.

méchant

1. elle est méchante, il est **méchant** : est sans valeur, de mauvaise qualité ou dans un état déplorable ; est sans compétence, ne remplit pas correctement sa fonction ; provoque des désagréments, des ennuis ; est extraordinaire, fameuse ou fameux, remarquable ; n'est pas agréable au gout [Canada].
2. elle est méchante, il est **méchant** : désire ou provoque la souffrance physique ou morale d'autrui.
une méchante, un méchant : une personne cruelle.
3. en **méchant** (mécher un tonneau : le désinfecter en y faisant bruler une mèche enduite de soufre) (mécher une plaie : y placer une mèche pour la drainer).

média, médias / médiat

1. un **média**, les médias : l'ensemble des moyens de diffusion de masse de l'information, de la publicité et de la culture.
2. elle est médiate, il est **médiat** : n'est pas en rapport avec autre chose ; n'agit sur autre chose ou ne s'effectue que par un intermédiaire.

médite, méditent, médites / médîtes

1. je **médite**, il médite, tu médites, ils méditent (méditer : soumettre à une longue et mûre réflexion ; préparer par une longue et mûre réflexion ; manigancer, tramer ; se livrer à de longues et profondes réflexions).
2. vous **médîtes** (médire : tenir sur quelqu'un des propos malveillants que l'on suppose vrais).

mégafaune / mégaphone

1. une **mégafaune** : l’ensemble des espèces animales de grande taille.
2. un **mégaphone** : un appareil portatif servant à amplifier les sons ; un porte-voix.

méjuger / mésuser

1. **méjuger** : estimer trop peu, ne pas apprécier à sa juste valeur ; méconnaitre, mésestimer.
2. **mésuser** : faire un mauvais usage de quelque chose.

mêla, mêlas, mêlât / mellah

1. il **mêla**, tu mêlas, qu'il mêlât (mêler : rassembler et mélanger ; mettre en désordre ; embrouiller ; réunir, associer ; confondre ; faire participer, impliquer).
2. un **mellah** : un quartier juif d'une ville marocaine.

mélanger / mêler

Les verbes de même famille **mêler** et **mélanger** ne sont pas synonymes. Mêler évoque le plus souvent une action non planifiée, faite sans ordre, alors que mélanger implique une idée d’intention. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

mélasse / mêlasse, mêlassent, mêlasses

1. une **mélasse** : un liquide sirupeux qui est le résidu de la cristallisation et du raffinage du sucre ; un brouillard très épais ; de la boue ; une pluie ; une situation matérielle ou morale pénible, dont on ne peut se dépêtrer.
2. que je **mêlasse**, qu'ils mêlassent, que tu mêlasses (mêler : rassembler et mélanger ; mettre en désordre ; embrouiller ; réunir, associer ; confondre ; faire participer, impliquer).

mélitte / mellite

1. une **mélitte** : une plante.
2. un **mellite** : une préparation à base de miel.

mème / même

1. un **mème** : un élément culturel ou un phénomène repris et décliné en masse sur Internet.
2. le **même** objet, la même chose, le même, la même, les mêmes : ce qui est identique ou ressemblant ; ce qui est unique, utilisé en commun ou permanent.
l'objet même, la chose même : qui est spécifiquement en cause ou concerné.
ici même : à cet endroit précis.
même : surtout, particulièrement.

menace / menace, menacent, menaces / menasse, menassent, menasses

1. une **menace** : une manifestation de violence par laquelle on signifie à autrui l'intention que l'on a de faire du mal ; un signe par lequel se manifeste l'imminence d'un danger.
2. je **menace**, il menace, tu menaces, ils menacent ; nous menacions ; vous menaciez (menacer : produire des menaces ; proférer des paroles sur un ton menaçant ; faire peser une menace ; tenir sous la menace ; manifester à quelqu'un l'intention que l'on a de le contraindre par la force à faire quelque chose, d'avoir recours à la violence s'il n'obtempère pas ; faire courir à quelque chose le risque d'être détruit ; donner à quelqu'un des motifs de craindre ; mettre en danger ; faire craindre que l'on puisse accomplir une action préjudiciable ; faire courir, courir le risque de).

3. que je **menasse**, que tu menasses, qu'ils menassent, que nous menassions, que vous menassiez (mener : faire aller quelqu'un quelque part en l'y accompagnant, en l'y conduisant ; faire passer quelqu'un d'un état à un autre ; faire faire quelque chose à quelqu'un ; tracer un segment ; diriger dans un déplacement, conduire ; être en tête d'un classement, avoir l'avantage ; commander, conduire, diriger ; accomplir, faire).

menton / Menton / mentons

1. un **menton** : la partie du visage située sous la lèvre inférieure.
2. **Menton** : une ville en France.
3. nous **mentons** (mentir : affirmer, dire pour vrai ce qu'on sait être faux ; nier quelque chose de vrai ; dissimuler la vérité ; contenir, exprimer des choses fausses).

mépris, méprise, méprit, méprît / mépris, méprise, méprisent, méprises

1. je me **mépris**, tu te mépris, il se méprit, qu'il se méprît ; mépris(e)(es) (se méprendre : se tromper ; faire une erreur, une confusion).
une **méprise** : le fait de se méprendre, de commettre une erreur ; une confusion.
2. un **mépris** : un sentiment par lequel on considère quelque chose ou quelqu'un comme indigne d'estime ou d'intérêt ; une attitude de réprobation morale par laquelle on considère que quelque chose ou quelqu'un ne vaut pas la peine qu'on lui porte attention ou intérêt ; une attitude par laquelle on considère que quelque chose d'important ou ayant du prix ne vaut pas qu'on lui porte attention ou intérêt. .
je **méprise**, tu méprises, il méprise, ils méprisent (mépriser : considérer quelqu'un comme indigne d'estime ; considérer quelque chose comme ne valant pas la peine qu'on lui porte attention ou intérêt parce qu'on la réprouve d'un point de vue moral ; faire peu de cas de quelque chose qui est ordinairement convoité ou qui a une grande importance).

merl / merle

1. un **merl** ou maërl : un sable composé surtout des débris d'une algue marine, et utilisé pour amender les sols ; une algue.
2. un **merle** : un oiseau.

mésophile / mésophylle

1. elle ou il est **mésophile** : pour un organisme, dont la croissance est optimale sous une température comprise entre 20 à 45 °C ; pour une espèce ou une communauté, se développe dans un milieu au sol neutre et présentant des conditions moyennes de température et d’humidité.
2. un **mésophylle** : la partie interne des feuilles.

mess / messe / messe, messent, messes / Metz

1. un **mess** : un établissement ou une salle où les officiers et sous-officiers d'un régiment, d'une garnison, prennent leurs repas ; l'ensemble des officiers et sous-officiers mangeant au mess ; le service chargé du fonctionnement de ce restaurant militaire ; le personnel et le matériel qui y sont affectés.
2. une **messe** : un office religieux ; une musique à cet effet.
je **messe**, tu messes, il messe, ils messent (messer ou messoyer : dire la messe).
3. **Metz** : une ville en France.

métaphysique / métaphysique, métaphysiquent, métaphysiques / métapsychique / métempsychique

1. une **métaphysique** : la partie fondamentale de la réflexion philosophique qui porte sur la recherche des causes, des premiers principes ; une conception particulière de la métaphysique ou un système métaphysique particulier ; une réflexion méthodique ordonnée à une connaissance approfondie de la nature des choses ; une conception d'ensemble qu'une personne se fait du monde et de la vie.
elle ou il est **métaphysique** : relève de la métaphysique ; est porté(e) vers la métaphysique ; relève d'un ordre transcendant, celui de l'essentiel, de l'absolu ; dépasse les bornes de l'entendement, de la raison ; est trop abstraite ou abstrait, est vague, incompréhensible.
je **métaphysique**, tu métaphysiques, il métaphysique, ils métaphysiquent (métaphysiquer : faire de la métaphysique ; transformer en une abstraction métaphysique ; tomber dans l'excès de l'abstraction).
2. une **métapsychique** : une parapsychologie, une étude des phénomènes paranormaux, de certaines manifestations de facultés peu connues ou dont l'existence est contestée.
elle ou il est **métapsychique** : ne relève pas de l'ordre naturel, connu ; utilise la métapsychique.
3. elle ou il est métempsychosiste ou métempsycosiste, **métempsychique** : est relative ou relatif à la métempsychose, une doctrine de la transmigration des âmes.

métier / mettiez

1. un **métier** : une activité manuelle ou mécanique nécessitant l'acquisition d'un savoir-faire, d'une pratique
2. un **métier** : une machine servant à confectionner un tissu ; un support rigide permettant de maintenir un ouvrage de couture.
3. un **métier** : une pâtisserie semblable aux oublies ; un liquide que l'on retire des cuves où l'on a fait bouillir le malt et le houblon.
4. vous **mettiez** (mettre : placer, revêtir, ajouter, faire fonctionner, modifier, influencer).

metton / mettons

1. un **metton** : une pâte obtenue à partir de caillé de lait de vache écrémé et qu'on laisse fermenter.
2. nous **mettons** (mettre : placer, revêtir, ajouter, faire fonctionner, modifier, influencer).

mi / mie / mis, mit, mît / m'y / mye

1. do ré **mi** fa sol la si do.
2. à **mi**-chemin : au milieu du trajet.
3. une **mie** : la partie molle du pain.
4. **Mie** peut encore avoir un autre sens. La forme m’amie, « mon amie », a été mal interprétée et vite écrite ma mie. Il arriva même que le syntagme *ma mie* fût compris comme un seul mot et qu’on lût dans des textes médiévaux *sa mamie* pour désigner une femme aimée. En effet, le latin *amica* avait évolué en amie, comme *mica* avait évolué en mie. Notons qu’au Moyen Âge, les formes mie et amie désignaient plus souvent une amante, une maîtresse ou une concubine qu’une amie. On remarque aussi qu’en français actuel, le passage de l’amie à l’amante se fait par l’adjonction de l’adjectif « petite ». L’ancien français usait d’un procédé semblable, mais par l’adjonction du diminutif -ette, et, de même que mie donne miette, amie avait donné la forme, aujourd’hui hors d’usage, mais très fréquente en ancien français *amiette*, « amante ». En savoir plus : Académie française.
5. être bien **mis** : être bien habillé, bien présenté.
je **mis**, tu mis, il mit, qu'il mît, mis, mise, mises (mettre : placer, revêtir, ajouter, faire fonctionner, modifier, influencer).
6. Je ne sais pas où c'est, tu **m'y** conduiras ?
7. une **mye** : un mollusque.

micelle / missel

1. une **micelle** : une particule formée d'un agrégat de petites molécules en dispersion dans une solution colloïdale.
2. un **missel** : un livre liturgique.

microcopie / microcopie, microcopient, microcopies / microscopie

1. une **microcopie** : une copie ou reproduction en petit format d'un document.
je **microcopie**, tu microcopies, il microcopie, ils microcopient (microcopier : reproduire par microcopie).
2. une **microscopie** : l'ensemble des techniques et procédés nécessaires pour effectuer une observation au microscope ; cet examen lui-même ; le résultat de cette observation.

microfaune / microphone

1. une **microfaune** : l'ensemble des animaux de petite taille ou de taille microscopique appartenant à l'écologie d'un milieu ; les animaux benthiques dont la taille est inférieure à 0,1 millimètre, essentiellement des protozoaires.
2. un **microphone** ou un micro : un appareil qui transforme les ondes sonores en vibrations électriques.

micro-injection / micro-injections

Prononciation différente : nous **micro-injections** / des **micro-injections**.

miction / mixions / mixtion

1. une **miction** : l'action d'uriner.
2. nous **mixions** (mixer : réaliser un mixage de sons ; broyer un aliment avec un mixeur).
3. une **mixtion** : un mélange de plusieurs substances ; une mixture.

mignon, mignonnet / minon, minonnet / minons

1. elle est mignonne, il est **mignon** : charme par sa délicatesse, sa petitesse ; charme par sa gentillesse, sa complaisance.
une mignonne, un **mignon** : celui qui est mignonne, celle qui est mignon ; une jeune homosexuelle, un jeune homosexuel.
elle est mignonnette : est assez mignonne ; il est mignonnet : est assez mignon.
2. un **minon** : un chat, un petit chat, un mimi ou minet, minou ; un chaton, la fleur mâle du saule, du coudrier, du noisetier, du noyer ; un mouton, un petit rouleau de poussière, cheveux, laine, duvet, que l'on trouve sous les meubles.
un **minonnet** : le chaton du saule.
3. nous **minons** (miner : creuser une galerie sous un ouvrage afin d'en saper les fondations et d'en provoquer l'effondrement ; pour un animal ou un insecte, creuser une galerie dans le sol, le bois ou les tissus végétaux ; éroder, affaiblir, ronger ; poser une charge d'explosif ; garnir de mines) (miner : produire un minage, une validation de bloc donnant lieu à la création de nouvelles unités de compte au profit du participant dont le bloc a été retenu par le réseau).

mil / mil, mille / mille

1. un **mil** : un millet, un sorgho, une céréale.
2. un **mil** : une petite massue en bois utilisée en gymnastique.
3. **mille** : 1000.
L'Académie n'admet (et ne privilégie) la variante **mil** de mille, dans les dates, que lorsque le numéral au singulier est suivi d'un ou plusieurs autres nombres.
Selon cette règle, on devrait écrire l'an mille, mais la graphie l'an mil est assez fréquente. Elle peut se justifier par l'étymologie : pour un seul millier, le latin employait *mille*, d'où est issue en ancien français la forme mil ; pour plusieurs milliers, le latin utilisait *milia*, d'où vient notre mille, autrefois prononcé comme dans famille. En outre, dès les débuts de notre langue, les deux formes mil et mille ont été employées concurremment, au singulier comme au pluriel. La règle actuelle, fixée par Oudin, est donc arbitraire. Mais elle s'est imposée au XVIIIe siècle.
En résumé, nous conseillons d'écrire non seulement l'an deux mille, mais aussi l'an deux mille dix, etc. Académie française.
4. un **mille** : une unité de mesure de valeur variable, autrefois en usage dans différents pays.
5. un **mille** (marin) : une unité de mesure de navigation maritime et aérienne.
6. [prononciation différente] un **mile** : une mesure anglo-saxonne qui équivaut à une longueur de 1609 mètres.

milan / Milan

1. un **milan** : un oiseau rapace ; un poisson.
2. **Milan** : une ville en Italie.

miliaire / milliaire

1. une **miliaire** : une inflammation des glandes sudoripares caractérisée par l'apparition de vésicules.
2. une borne ou colonne **milliaire** : qui marquait les milles sur les voies romaines.
un **milliaire** : une borne ou colonne qui marquait les milles sur les voies romaines.

militaire / militèrent

1. elle ou il est **militaire** : est relative ou relatif aux forces armées d'un État, à leur organisation ; est relative ou relatif aux forces armées en guerre, à la guerre ; est considéré(e) comme caractéristique de l'armée ; est fondé(e) sur l'armée, est exécuté(e) par les forces armées ; est organisé(e) selon une structure comparable à celle des forces armées d'un État ; a des tendances guerrières ; éprouve de l'admiration pour l'armée.
une ou un militaire : celle, celui qui appartient à l'armée.
2. ils **militèrent** (militer : constituer un argument, agir pour ou contre ; agir pour faire prévaloir une idée, une thèse, une doctrine ; participer activement à une organisation, un parti, un syndicat).

millibar / minbar / minibar

1. un **millibar** : une unité de mesure de la pression atmosphérique égale à un millième de bar.
2. un **minbar** : la chaire d'une mosquée.
3. un **minibar** : une vente de boissons et sandwichs dans les trains ; un petit réfrigérateur dans une chambre d'hôtel.

mime / mime, miment, mimes / mîmes

1. un **mime** : dans l'Antiquité, une courte comédie, sur le mode burlesque, facétieux ou licencieux, dans laquelle l'expression corporelle s'insère dans un ensemble complété par la parole et le chant ; un acteur qui jouait dans les mimes du théâtre antique.
le mime : le genre théâtral, excluant tout recours à la parole, fondé sur l'expression corporelle non figurative et privilégiant la valeur connotative du geste.
une ou un **mime** : une actrice, un acteur dont le mode d'expression théâtral est le mime ; une actrice, un acteur de pantomime ; celle, celui qui imite avec talent la voix, les attitudes, les expressions d'une autre personne, ou certains sentiments, certains états.
je **mime**, tu mimes, il mime, ils miment (mimer : imiter par des gestes, des attitudes, des jeux de physionomie, à l'exclusion de la parole ; reproduire, de façon purement imitative, des gestes, des mouvements ; exprimer un sentiment par des jeux de physionomie, par des gestes, un comportement ; parler en s'accompagnant de gestes expressifs).
2. nous **mîmes** (mettre : placer, revêtir, ajouter, faire fonctionner, modifier, influencer).

min / mine / mine, minent, mines

1. le **min** : un dialecte chinois.
2. une **mine** : une ancienne mesure de capacité utilisée pour les grains et les matières sèches.
3. une **mine** : dans l'Antiquité grecque, un poids et une monnaie équivalant à 100 drachmes.
4. avoir bonne ou mauvaise **mine** (3) : l'aspect extérieur, l'allure générale et l'impression qu'elle produit sur autrui.
une mine : un visage ; l'aspect du visage reflétant un état de santé ; l'expression du visage reflétant un état d'esprit, un sentiment.
5. une **mine** : un minerai ; une masse de substances minérales ou fossiles, existant sous terre ou en surface sous la forme de filons, couches ou amas ; un ensemble constituant un fonds littéraire ou artistique important ; une personne dont la culture ou les connaissances dans certains domaines sont très vastes ; une cavité pratiquée dans le sous-sol ; l'ensemble des travaux et installations nécessaires à l'extraction et à l'utilisation du minerai ; une galerie creusée sous un ouvrage défensif afin d'en saper les fondations et d'en provoquer l'effondrement ; une galerie creusée par un insecte ; une excavation pratiquée dans la roche ou sous un ouvrage afin de le faire sauter au moyen d'une charge d'explosif ; cette charge d'explosif ; un engin explosif.
je **mine**, tu mines, il mine, ils minent (miner : creuser une galerie sous un ouvrage afin d'en saper les fondations et d'en provoquer l'effondrement ; pour un animal ou un insecte, creuser une galerie dans le sol, le bois ou les tissus végétaux ; éroder, affaiblir, ronger ; poser une charge d'explosif ; garnir de mines) (miner : produire un minage, une validation de bloc donnant lieu à la création de nouvelles unités de compte au profit du participant dont le bloc a été retenu par le réseau).

miocène / myocèle

1. le **miocène** : la période qui marque le milieu de l'ère tertiaire.
2. une **myocèle** : une hernie d'un muscle à travers son aponévrose.

mir / mire / mire, mirent, mires / mirent / myrrhe

1. un **mir** : un organisme russe de propriété collective des terres existant au niveau du village avant la révolution de 1917.
2. un **mire** : un médecin, au Moyen Âge et à la Renaissance.
3. une **mire** : une défense de sanglier.
4. une **mire** : une petite pièce métallique fixée à l'extrémité du canon d'une arme à feu, qui permet de déterminer la ligne de visée ; l'action de viser ; un signal fixe servant à orienter un instrument d'arpentage ; une image permettant le réglage de l'appareil récepteur.
un point de mire
5. je **mire**, il mire, tu mires, ils mirent (mirer : regarder attentivement ; viser ; regarder ; examiner ; refléter).
6. ils **mirent** (mettre : placer, revêtir, ajouter, faire fonctionner, modifier, influencer).
7. une **myrrhe** : une gomme résine aromatique exsudant du tronc de certains arbres d'Asie et d'Afrique ; un arbre qui produit cette gomme.

mirobolant / myrobolan

1. elle est mirobolante, il est **mirobolant** : émerveille, étonne ; est trop merveilleuse ou merveilleux pour pouvoir se réaliser.
2. un **myrobolan** ou myrobalan : le fruit comestible du badamier, qui était utilisé en pharmacie et en tannerie.
un (prunier) myrobolan.

mise / mise, misent, mises

1. elle l'a **mise** : l'a placée, l'a revêtue, l'a ajoutée, l'a allumée, l'a modifiée, l'a influencée. (mettre)

elle s'y est mise : s'y est placée, s'y est adaptée, l'a commencé. (se mettre).
elle est bien mise : est bien habillée, bien présentée.
2. une **mise** : l'action de faire passer quelque chose ou quelqu'un en un lieu, en un endroit, en une place ; l'action d'établir ou de modifier la position, la disposition de quelque chose ou quelqu'un ; l'action d'établir ou de modifier quelque chose ou quelqu'un dans son état, sa fonction, sa situation, sa forme extérieure, ses propriétés ; une manière de s'habiller ; l'action de mettre, d'engager de l'argent ; une somme engagée au jeu.
3. je **mise**, il mise, tu mises, ils misent (miser : vendre ou acheter quelque chose aux enchères ; enchérir ; mettre une somme d'argent en enjeu ; escompter la réalisation de quelque chose, la réussite de quelque chose ou de quelqu'un).

misère / misèrent

1. une **misère** : une détresse ; un état de faiblesse de l'être humain ; ce qui rend une condition pénible, difficile ; une extrême pauvreté ; le caractère de ce qui est digne de mépris ; une chose de peu d'importance.
2. ils **misèrent** (miser : vendre ou acheter quelque chose aux enchères ; enchérir ; mettre une somme d'argent en enjeu ; escompter la réalisation de quelque chose, la réussite de quelque chose ou de quelqu'un).

miss / misse, missent, misses, missions / mission

1. une **miss** : une demoiselle, une jeune fille ; une lauréate d'un concours de beauté.
2. que je **misse**, que tu misses, qu'ils missent ; que nous missions (mettre : placer, revêtir, ajouter, faire fonctionner, modifier, influencer).
3. une **mission** : une tâche confiée à une personne ou à un organisme ; une charge, une fonction, un mandat donné(e) à quelqu'un d'accomplir une tâche déterminée ; une fonction déterminée et temporaire dont un gouvernement charge une personne ; la personne ou l'ensemble de personnes qui étudient ou suivent une question déterminée et proposent les mesures correspondantes ; un but, une tâche que l'on considère comme un devoir ; le but auquel un homme, un peuple semble destiné ; le but auquel une chose semble destinée ; la fonction assignée à une chose ; la charge confiée par l'Église à certains de ses membres d'annoncer l'Évangile ou de stimuler la vie religieuse ; une organisation religieuse qui propage la foi, qui annonce l'Évangile.

mita, mitant, mitas, mitât, mitons / mita / mitan / miton

1. il **mita**, tu mitas, qu'il mitât ; nous mitons ; en mitant (miter : pleurer, pleurnicher, avoir la larme à l'œil).
2. une **mita** : un travail forcé auquel les Espagnols astreignaient les Indiens.
3. un **miton** : une manchette couvrant le poignet ; un gantelet de fer à doigts non séparés.

mitan / mitant / mi-temps

1. un **mitan** : un milieu, un centre, une partie médiane ; le milieu des criminels.
2. en **mitant** (miter : pleurer, pleurnicher, avoir la larme à l'œil).
3. un **mi-temps** : un emploi pendant la moitié de la durée légale. une mi-temps : une des deux parties réglementaires et d'égale durée que comportent certains jeux d'équipe ; la pause entre ces deux parties.

mite, mitent, mites / mite / mîtes / mythe

1. je **mite**, tu mites, il mite, ils mitent (miter : pleurer, pleurnicher, avoir la larme à l'œil).
2. un mitard ou une **mite** : un cachot d'une prison, une cellule disciplinaire.
3. une **mite** : un arthropode ; un papillon dont la larve s'attaque aux étoffes de laine et aux fourrures. mite
3. vous **mîtes** (mettre : placer, revêtir, ajouter, faire fonctionner, modifier, influencer).
4. un **mythe** : une évocation légendaire relatant des faits ou mentionnant des personnages ayant une réalité historique, mais transformés par la légende ; une représentation traditionnelle, idéalisée et parfois fausse ; une construction de l'esprit, le fruit de l'imagination, n'ayant aucun lien avec la réalité, mais qui donne confiance et incite à l'action ; une chose rare, ou si rarement rencontrée, qu'on pourrait supposer qu'elle n'existe pas ; une aspiration fondamentale de l'homme, un besoin métaphysique.

citoyen, citoyenneté / **mitoyen, mitoyenneté**

mœurs / meure, meurent, meures, meurs, meurt

1. les **mœurs** [se prononce de deux façons] : les habitudes, les usages, les règles de vie, les principes moraux. mœurs se prononce de deux façons.
2. que je **meure**, que tu meures, qu'il meure, qu'ils meurent, je meurs, tu meurs, il meurt, ils meurent (mourir : cesser d'exister, perdre la vie ; subir des altérations physiques ou morales donnant le sentiment qu'on est conduit progressivement à la mort ; éprouver intensément une sensation, un sentiment ; perdre peu à peu son existence, son rayonnement ; s'arrêter, disparaitre en perdant peu à peu sa force, son intensité ; s'amenuiser, diminuer en pente douce).

moi / moie / mois

1. **moi**, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles.
Moi, je le sais. C'est à moi. Il parle de moi.
le moi : un principe métaphysique ; une prise de conscience de l'individualité d'une personne ; une partie de la personnalité, distincte du ça et du surmoi.
2. une **moie** ou moye : une meule de blé ou de foin.
3. une **moie** ou moye : une couche tendre qui se trouve dans la pierre et qui la fait déliter ; une surface tendre d'une pierre dure.
4. un **mois** : chacune des douze divisions de l'année civile ; un nombre de jours équivalent ; une période d'environ 30 jours ; un prix convenu, un salaire, une somme perçue par mois.

molard / mollard, molard

1. un **molard** : une butte, un amas de terre en forme de dôme ou de môle.
2. un **mollard** ou **molard** : un crachat.

molète, molètent, molètes, moletons, molette, molettent, molettes / moleton / molette / mollette

1. je **molète** ou **molette**, il molète ou molette, ils molètent ou molettent, tu molètes ou molettes, nous **moletons** (moleter : orner en creux à l'aide d'une molette ; exécuter des stries sur la surface cylindrique d'une pièce pour en augmenter l'adhérence, ou d'une gorge pour y sertir un autre métal ;polir, meuler au moyen d'une molette).
une **molette** : un pilon servant à broyer ou polir ; un support de bois sur lequel on travaille les verres et les lunettes ; un instrument qui sert à tracer des ornements sur une poterie ; une fraise servant à travailler les corps durs ; un galet en acier portant des stries ; une scie circulaire ; la partie rotative d'un trépan ; une roulette mobile ; un outil du graveur sur cuivre ; une petite roue qui permet de graver des cylindres ; un petit cylindre strié, servant à actionner un mécanisme mobile ; une rondelle d'acier de forme étoilée, fixée aux éperons ; un curvimètre ; une poulie.
une clé à molette : adaptable à différents diamètres de pièces à serrer.
2. un **molleton** : un tissu de laine ou de coton doux et moelleux.
3. une **mollette** : un épanchement synovial à l'extrémité des membres du cheval.
4. elle est **mollette**, il est mollet : est douce et un peu molle au toucher ; est doux et un peu mou au toucher ; est faible, sans volonté.

molli, mollie, mollies, mollis, mollit, mollît / moly

1. je **mollis**, tu mollis, il mollit, qu'il mollît, molli(e)(es)(s) (mollir : devenir mou, s'amollir ; devenir moins fort, moins violent ; perdre ses forces, s'affaiblir ; faiblir, céder ; rendre mou, amollir).
2. un **moly** : une plante magique.
un (ail) moly

démolir / **mollir**

momerie / mômerie

1. une **momerie** : une mascarade, une danse bouffonne ; une chose concertée pour faire rire, un jeu joué pour tromper quelqu'un par plaisanterie ; une affectation outrée et hypocrite de sentiments que l'on n'éprouve pas ; une pratique religieuse ridicule ou feinte ; une bigoterie qui s'attache à des pratiques outrées, superstitieuses.
2. une **mômerie** : un enfantillage.

mon / mont

1. ma sœur, **mon** frère, mes frères et sœurs.
ma, mon, mes ; ta, ton, tes ; sa, son, ses ; notre, nos ; votre, vos ; leur, leurs.
2. un **mont** : une importante élévation naturelle de terrain au-dessus du sol environnant ; une montagne ; ce qui a la forme d'une éminence, d'une montagne.
3. Ils **m'ont** dit ce qui s'est passé.

monacaux / Monaco

1. elle est monacale, il est monacal : est relative ou relatif aux moines ou aux moniales ; appartient à des moines ou à des moniales, à un monastère ; caractérise ou évoque les moines ou les moniales, leur esprit, leur façon d'être.
elles sont monacales, ils sont **monacaux**
2. **Monaco** ou la Principauté de Monaco (capitale : Monaco).

monade, monadisme,... / nomade, nomadisme,...

1. une **monade** : un protozoaire.

2. une **monade** : l'unité première, le principe des êtres matériels et immatériel ; l'élément dernier, le plus simple, des êtres et des choses ; une conscience individuelle, une individualité ; un être métaphysique ou spirituel, se suffisant à lui-même, dont les qualités rappellent celles d'un élément simple.
un **monadisme** : un système philosophique qui admet ou veut démontrer que l'Univers est composé d'unités individuelles ou monades ; une doctrine ou attitude philosophique qui admet que les consciences individuelles sont des unités, des totalités closes et solitaires.
3. elle ou il est **nomade** : n'a pas de demeure, d'établissement fixe ; change de lieu suivant les saisons ; ne reste pas longtemps au même endroit ; est caractérisé(e) par des déplacements continuels ; peut être utilisé(e) en déplacement ; ne nécessite pas un matériel fixe.
une ou un **nomade** : une itinérante, un itinérant ; celle ou celui qui n'est pas sédentaire.
un **nomadisme** : une tendance à l'instabilité d'habitat et aux déplacements par nécessité de se procurer des moyens de subsistance ; le genre de vie du nomade ; une tendance comportementale à ne pas se fixer dans le domaine intellectuel ou social et à manifester
des gouts divers et successifs sans s'attacher à aucun.
4. une **nomade** : un insecte.

monarchie, monarque / nomarchie, nomarque

1. une **monarchie** : le système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par une seule personne, le plus souvent par un roi héréditaire ; un pouvoir exercé par un monarque ou par des monarques successifs dans un pays déterminé ; l'ensemble des institutions d'un tel gouvernement ; la période, la durée d'un tel gouvernement ; un État, un pays ayant ce type de gouvernement.
un **monarque** : celle, celui qui est à la tête de l'État dans une monarchie ; un roi, une reine héréditaire ; un roi d'un jeu de cartes ; une pièce de cinq francs ; un papillon.
2. une **nomarchie** : le gouvernement d'un nome ; la fonction d'un nomarque.
un **nomarque** : un gouverneur d'un nome dans l'Égypte ancienne ; un responsable d'une circonscription administrative dans la Grèce moderne.

monde / monde, mondent, mondes

1. un **monde** : l'ensemble des êtres et des choses ; l'univers, le cosmos ; l'ensemble constitué par la Terre et les astres, conçu comme un système ; tout astre ou corps céleste considéré comme un univers propre ; un ensemble complexe et important ; un ensemble de choses ou de concepts d'un même ordre, considérés dans leur totalité et constituant un aspect de l'univers ; un ensemble de choses, de concepts ou d'êtres formant un univers particulier, une société à part.
le monde, tout le monde, au monde
2. je **monde**, il monde, tu mondes, ils mondent (monder : enlever les écorces, les pelures, les pépins ou les diverses impuretés ; nettoyer).

Monet / monnaie / monnaie, monnaient, monnaies / Monnet

1. Claude **Monet** : un peintre impressionniste français.
2. une **monnaie** : une pièce d'alliage ou de métal garantie comme moyen légal d'échange, de paiement et d'épargne ; un instrument légal assurant l'exécution des obligations de sommes d'argent et servant d'étalon de valeur pour l'estimation des biens n'ayant pas d'expression pécuniaire ; une unité monétaire particulière ayant cours dans un pays donné ou dans une communauté économique.
je **monnaie** ou monnaye, tu monnaies ou monnayes, il monnaie ou monnaye, ils monnaient ou monnayent (monnayer : transformer en pièces de monnaie ; convertir en argent liquide ; tirer un profit pécuniaire de quelque chose ; procéder à un échange, à un marché ; rendre la monnaie [Afrique].
3. Jean **Monnet** : un homme politique français.

admonition / **monition**

monopédie / monopodie

1. une **monopédie** : l'absence congénitale d'une jambe, d'un pied.
2. une **monopodie** (en poésie).

monstrueux, monstruosité / montueux, montuosité

1. elle est monstrueuse, il est **monstrueux** : est caractéristique du monstre, de son apparence ; est de la nature du monstre ; s'écarte des normes habituelles, est contraire à l'ordre naturel des choses ; est excessivement cruelle, perverse ; est excessivement cruel, pervers ; est contraire à la raison ; est excessive ou excessif par sa taille, ses dimensions, son intensité, sa valeur.

une **monstruosité** : une grave malformation ; le caractère de ce qui est monstrueux ; ce qui suscite la réprobation, l'indignation ; ce qui choque la raison, le gout, les bienséances.
2. elle est montueuse, il est **montueux** : a un relief varié où alternent vallons et hauteurs de faible importance ; se caractérise par une forte montée.
une **montuosité** : l'état de ce qui est montueux ; un relief d'altitude plus ou moins forte.

moque / moque, moquent, moques

1. une **moque** : pour un bateau, un bloc de bois par où passe un filin.
2. une **moque** : un petit pot de terre servant à boire ; un gobelet servant à mesurer des denrées ; une tinette.
3. une **moque** : une morve. [Suisse]
4. je **moque**, il moque, ils moquent, tu moques (moquer : tourner en dérision, railler).

moraine / morène

1. une **moraine** : un amas de blocs et de débris rocheux entrainés par le mouvement de glissement d'un glacier.
2. une **morène** : une plante.

morce / morse

1. une **morce** : une bouchée, un morceau. [Suisse]
2. un **morse** : un mammifère.
3. un (code) **morse** : un code qui était utilisé en télégraphie.
Samuel Morse : l'inventeur de ce code.
4. un cône **morse** (en mécanique industrielle).

morgon / morguons

1. un **morgon** : un vin.
2. nous **morguons** (morguer : traiter avec arrogance ; dévisager avec arrogance).

morné / mort-né

1. une arme **mornée** : qui est garnie d'une morne, un anneau utilisé pour garnir la pointe d'une arme courtoise et la rendre ainsi moins meurtrière.
2. elle est mort-née, il est **mort-né** : est morte ou mort avant de naitre ; échoue avant même d'avoir pris son essor.
une mort-née, un **mort-né** : une enfant morte, un enfant mort avant de naitre.

Morphée / Orphée

1. une **morphée** : une sclérodermie.
2. **Morphée** : le dieu du sommeil.
être dans les bras de Morphée : dormir.
3. **Orphée** : un poète et musicien légendaire de l'Antiquité grecque.

motel / motelle

1. un **motel** : un hôtel situé au bord des routes à grande circulation, mais hors des agglomérations.
2. une **motelle** : un poisson.

motet / motter

1. un **motet** : une composition harmonique vocale ; une pièce musicale et religieuse polyphonique.
2. je **mottai**, ils mottaient, je mottais, il mottait, motté(e)(es)(es) vous mottez (motter : jeter des mottes de terre ; répandre du fumier ou du terreau ; butter).

mou / moud, mouds / moue / mout, moût

1. elle est molle, il est **mou** : ne résiste pas au toucher, est malléable ; plie facilement ; est souple ; n'est plus tendu(e) ; est tendre, peut être entamé(e) facilement ; est sans vigueur, sans ampleur ; manque de force, d'énergie, de résistance ; manque de caractère, de vigueur morale ; dénote ou suggère la mollesse ;amollit, invite à la mollesse.
une molle, un **mou** : une personne faible, sans énergie ni esprit de décision ; une personne modérée, hésitante, qui se rallie aux opinions les plus modérées.
le mou : le poumon des animaux de boucherie ; une partie charnue du corps ;le corps dans son ensemble.

2. il **moud**, je mouds, tu mouds (moudre : broyer des grains ; réduire en poudre ou en fines parcelles ; fatiguer, donner des courbatures, des douleurs ; accabler, rouer de coups ; prononcer d'une manière presque mécanique ; ressasser ; se livrer à la prostitution ; dormir).
3. une **moue** : une grimace que l'on fait en rapprochant et en allongeant les lèvres, une lippe ; une réticence, une mauvaise humeur, un mécontentement.
faire la moue : se montrer réticent ; dédaigner, repousser.
4. un **mout** (*anciennement* : **moût**) : un jus de raisin qui vient d'être exprimé et n'a pas encore subi la fermentation alcoolique ; un jus de pomme ou de poire destiné à la fabrication du cidre ou du poiré, avant la fermentation alcoolique ; le suc de certains végétaux destiné à la fermentation alcoolique ; un jus sucré obtenu par l'action de l'eau bouillante sur le malt broyé et n'ayant pas encore subi de fermentation.

boucharde / boucharde, bouchardes, bouchardent / **mouchard, moucharde** / **moucharde, mouchardes, mouchardent**

mouche, mouchent, mouches, moucherons, moucheront / mouche, moucheron.

1. je **mouche**, tu mouches, il mouche, ils mouchent, nous **moucherons**, ils moucheront (moucher le nez : le débarrasser des mucosités) (moucher : aller comme des mouches, aller et venir en parlant de lettres, de billets, de chansons ; monter une ligne de pêche à la mouche).
2. une **mouche** : un insecte ; un autre insecte y ressemblant ; ce qui, par un aspect quelconque, ressemble à une mouche.
3. un **moucheron** le bout de la mèche d'une bougie ou d'une chandelle qui brule et qu'il faut moucher, ou qui vient de bruler et reste incandescente en fumant encore.
4. un **moucheron** : un petit insecte qui ressemble à la mouche ou au moustique ; un petit garçon.

moudre / mouler

moudre

je mouds, tu mouds, il moud, **nous moulons, vous moulez, ils moulent** ;
je moulais ; je moulus ; je moudrai ; je moudrais ;
j'ai moulu ; j'avais moulu ; j'eus moulu ; j'aurai moulu ; j'aurais moulu ;
que je moule, que tu moules, qu’il moule, que nous moulions, que vous mouliez, qu’ils moulent ;
que je moulusse, qu’il moulût, que nous moulussions ;
que j'aie moulu ; que j'eusse moulu ;
mouds, **moulons, moulez** ; aie moulu, ayons moulu, ayez moulu ;
(en) **moulant**.

mouler

je moule, tu moules, il moule, **nous moulons, vous moulez, ils moulent ;**
je moulais ; je moulai ; je moulerai ; je moulerais ;
j'ai moulé ; j'avais moulé ; j'eus moulé ; j'aurai moulé ; j'aurais moulé ;
que je moule, que tu moules, qu'il moule, que nous moulions, que vous mouliez, qu'ils moulent ;
que je moulasse, qu'il moulât, que nous moulassions ;
que j'aie moulé ; que j'eusse moulé ;
moule, **moulons, moulez** ; aie moulé, ayons moulé, ayez moulé ;
(en) **moulant**.

moule, moulent, moules / moule

1. ils moulent, que je **moule**, que tu moules, qu’il moule, qu’ils moulent (moudre : broyer des grains ; réduire en poudre ou en fines parcelles ; fatiguer, donner des courbatures, des douleurs ; accabler, rouer de coups ; prononcer d'une manière presque mécanique ; ressasser ; se livrer à la prostitution ; dormir).
2. je **moule**, tu moules, il moule, ils moulent, que je moule, que tu moules, qu'il moule, qu'ils moulent (mouler : obtenir ou reproduire un objet à l'aide d'un moule creux, en coulant une matière dans ce moule ; faire entrer dans un cadre déterminé, une forme ; façonner, adapter ; écrire de façon soignée et régulière ; reproduire un objet en y appliquant une substance plus ou moins liquide qui en prend la forme, l'empreinte en creux, en se solidifiant ; former sur un modèle ; épouser étroitement les contours, marquer les formes).
un **moule** : un objet façonné en creux, destiné à être rempli d'une substance qui, en se solidifiant, prend la forme exacte de ce creux ; un ustensile de cuisine ; un jouet servant à faire des pâtés de sable ; une empreinte en plâtre d'un objet, du corps ou d'une partie du corps, servant à obtenir des moulages ; ce qui forme quelqu'un ou modèle quelque chose.
3. une **moule** : un mollusque ; une personne molle, sans énergie ; une personne sotte, maladroite, niaise ; le sexe de la femme.

moula, moulas, moulât / mulla, mullah

1. il **moula**, tu moulas, qu'il moulât (mouler : obtenir ou reproduire un objet à l'aide d'un moule creux, en coulant une matière dans ce moule ; faire entrer dans un cadre déterminé, une forme ; façonner, adapter ; écrire de façon soignée et régulière ; reproduire un objet en y appliquant une substance plus ou moins liquide qui en prend la forme, l'empreinte en creux, en se solidifiant ; former sur un modèle ; épouser étroitement les contours, marquer les formes).

2. un **mulla** ou **mullah**, mollah : un docteur en droit musulman exerçant de hautes fonctions juridiques, religieuses ou pédagogiques.

moudra, moudras / mudra

1. tu **moudras**, il moudra (moudre : broyer des grains ; réduire en poudre ou en fines parcelles ; fatiguer, donner des courbatures, des douleurs ; accabler, rouer de coups ; prononcer d'une manière presque mécanique ; ressasser ; se livrer à la prostitution ; dormir).
2. une **mudra** : un geste rituel.

mouron / mourons, mourrons, mourront

1. un **mouron** : une plante ; des cheveux, des poils.
se faire du mouron : s'inquiéter.
2. nous **mourons**, nous mourrons, ils mourront (mourir : cesser d'exister, perdre la vie ; subir des altérations physiques ou morales donnant le sentiment qu'on est conduit progressivement à la mort ; éprouver intensément une sensation, un sentiment ; perdre peu à peu son existence, son rayonnement ; s'arrêter, disparaitre en perdant peu à peu sa force, son intensité ; s'amenuiser, diminuer en pente douce).

mousseron / mousserons, mousseront, moussons / mousson

1. un **mousseron** : un champignon.
2. nous **mousserons**, ils mousseront, nous **moussons** (mousser : produire de la mousse).
3. une **mousson** : un vent ; la saison correspondante ; une période intermédiaire entre les changements de direction de la mousson.

mu / mû, mue, mues, mus, mut, mût / mue / mue, muent, mues

1. un **mu** : la douzième lettre de l'alphabet grec ; une abréviation, un symbole de micron ou de micro-.
un mu ou muon : une particule physique.
2. **mû**, mue, mues, mus, je mus, tu mus, il mut, qu'il mût (mouvoir : mettre en mouvement ; mettre en action, animer).
3. une **mue** : la chute et le renouvellement, partiel ou total, des bois des cervidés, du plumage des oiseaux, du pelage des mammifères, de la peau des serpents ; la dépouille de l'animal qui a mué, le bois du cerf, la peau ; le changement qui s'effectue chez l'adolescent, dans le timbre et la hauteur de la voix ; une cage, un piège.
je **mue**, il mue, ils muent, tu mues (muer : effectuer la mue ; changer, renouveler sa peau, son plumage, son pelage, sa carapace ; pour la voix de l'adolescent, changer de timbre, de hauteur ; se transformer ; changer, transformer quelque chose).

muai, muaient, muais, muait, mué, muez / muet

1. je **muai**, ils muaient, je muais, il muait, mué, vous muez (muer : effectuer la mue ; changer, renouveler sa peau, son plumage, son pelage, sa carapace ; pour la voix de l'adolescent, changer de timbre, de hauteur ; se transformer ; changer, transformer quelque chose).
2. elle est muette, il est **muet** : n'a pas l'usage de la parole ; est momentanément incapable de parler ; s'abstient, volontairement ou sous la contrainte, de parler, de s'expliquer, d'exprimer son opinion, ses sentiments ; est silencieuse ou silencieux ; est conçu(e) pour ne produire aucun son ; ne produit temporairement pas de son ; ne comporte, ne fournit aucune indication ; s'exprime ou est manifeste sans l'usage des paroles.
une muette, un **muet** : celle qui est privée, celui qui est privé de l'usage de la parole.

muer / muter

1. **muer** : effectuer la mue ; changer, renouveler sa peau, son plumage, son pelage, sa carapace ; pour la voix de l'adolescent, changer de timbre, de hauteur ; se transformer ; changer, transformer quelque chose).
2. **muter** : changer, transformer ; changer quelqu'un d'affectation, de poste ; être le siège d'une mutation biologique.
3. **muter** : soumettre un mout à l'action d'un agent qui arrête la fermentation alcoolique.
4. Vous **m'eûtes** été utile ainsi.

mur / mure, murent, mures / mure, mûre, mûr / mure, mûre / murent / murrhe

1. un **mur** : un ouvrage de maçonnerie vertical ; ce qui sert de séparation, de clôture ; une muraille ; un obstacle ; ce qui protège, isole, défend ; une personne insensible, inébranlable dans ses opinions, ses résolutions.
je **mure**, il mure, tu mures, ils murent (murer : entourer de murs, de murailles ; fermer, enfermer au moyen d'un mur ; boucher, obstruer ; dérober à tous les regards, soustraire à la vue, isoler de l'influence extérieure).
2. elle est **mûre** ou **mure**, il est **mûr** : a atteint son plein développement, son plein épanouissement ; est parvenu(e) à maturité ; concerne la maturité ; témoigne de la maturité de quelqu'un ; a atteint le degré de

développement nécessaire à sa réalisation, à son exécution, à sa concrétisation ; est affiné(e), élaboré(e) ; a pris en compte tous les aspects d'un problème ; est approfondie, minutieuse ; est approfondi, minutieux.
3. une **mure** ou **mûre** : le fruit du murier (mûrier) ou de la ronce.
4. ils **murent** (mouvoir : mettre en mouvement ; mettre en action, animer).
5. une **murrhe** : une substance dont on faisait les vases murrhins et qui était peut-être de la fluorine.
6. Ils **m'eurent** trompé ainsi.

muraie, mûraie, murier, mûrier, muron, mûron / murai, muraient, murais, murait, muré, murer, murez, muriez, murons / muret

1. une **muraie** ou **mureraie**, **mûraie**, **mûreraie** : une plantation de muriers.
un **murier** ou **mûrier** : un arbre ; un arbuste.
un **muron** ou **mûron** : une mure ou mûre, le fruit de la ronce ; un framboisier sauvage.
2. je **murai**, ils muraient, je murais, tu murais, il murait, muré(e)(es)(s), vous murez ; je **murerai**, ils mureraient, je murerais, tu murerais, il murerait ; vous **muriez** ; nous **murons** (murer : entourer de murs, de murailles ; fermer, enfermer au moyen d'un mur ; boucher, obstruer ; dérober à tous les regards, soustraire à la vue, isoler de l'influence extérieure).
un **muret** ou une murette : un petit mur bas.

murin / murrhin

1. elle est murine, il est **murin** : est relative ou relatif au rat, à la souris ; affecte le rat, la souris ; est propagé(e) par ces animaux ; ressemble au rat, à la souris ; est de couleur gris souris.
un murin : une chauve-souris.
2. elle est murrhine, il est **murrhin** : est faite ou est fait avec une matière irisée appelée murrhe.
un vase murrhin, un verre murrhin

musse / musse, mussent, musses

1. une muche ou **musse** :
- une cachette, un lieu secret ;
- un passage étroit ;
- un passage dans une haie pour le petit gibier.

à muche-pot ou à musse-pot : en cachette.
je muche ou **musse**, tu muches ou musses, il muche ou musse, ils muchent ou mussent (mucher ou musser : cacher, dissimuler).
2. que je **musse**, que tu musses, qu'ils mussent (mouvoir : mettre en mouvement ; mettre en action, animer).
3. Je doutais qu'elles **m'eussent** surpris ainsi.

mute, mutent, mutes / mûtes

1. je **mute**, il mute, tu mutes, ils mutent (muter : changer, transformer ; changer quelqu'un d'affectation, de poste ; être le siège d'une mutation biologique) (muter : soumettre un mout à l'action d'un agent qui arrête la fermentation alcoolique).
2. vous **mûtes** (mouvoir : mettre en mouvement ; mettre en action, animer).
3. Vous **m'eûtes** surpris autrement.

lutin / **mutin**

butiner / lutiner / **mutiner**

lutinerie / **mutinerie**

lycose / **mycose**

mystifier / mythifier

Les verbes **mythifier** et **mystifier** sont des paronymes, mais ils n'ont pas le même sens. Le premier signifie « transformer en mythe, donner une dimension mythique à une personne ou à une chose » : *Cet homme, cette rencontre ont été mythifiés. Il a mythifié les incidents de son voyage au point d'en faire une nouvelle Odyssée*. Il s'emploie aussi, plus rarement, de façon intransitive, avec le sens de « créer un mythe, créer des mythes ».
Quant à mystifier, il signifie « abuser de la crédulité de quelqu'un pour s'amuser à ses dépens » : *Il a été mystifié de la manière la plus plaisante ; Elle ne s'est pas laissé mystifier*. On pourra également dire, par extension : *Il a mystifié ses électeurs par de vaines promesses ; L'opinion a été mystifiée.*
En savoir plus : Académie française ; Office québécois de la langue française.

N

aine / Aisne / haine / **N**

habit / **nabi**

nagea, nageas, nageât / naja

1. il **nagea**, tu nageas, qu'il nageât (nager : faire avancer un bateau, une embarcation au moyen de rames, d'avirons ; se soutenir ou se déplacer dans ou sur l'eau grâce à des mouvements appropriés ; pratiquer une forme particulière de nage ; parcourir une distance déterminée à la nage ; flotter à la surface d'un liquide ; baigner, être immergé dans un liquide ; se débrouiller ; se tirer d'affaire ; être plongé dans une situation, dans un état ; être trop au large dans un vêtement).
2. un (serpent) **naja** : un cobra, un serpent à lunettes.

être **en nage** / être **en âge** de faire quelque chose.

nais, nait, naît, né / nay, ney / nez

1. **né**(e)(es)(s), je **nais**, tu nais, il nait, il naît (naitre, *anciennement* : naître : commencer à exister, commencer sa vie ; venir au monde, sortir de l'organisme maternel ; sortir de terre, commencer à pousser ; apparaitre, commencer à se manifester, à se montrer ; connaitre, éprouver pour la première fois ; tirer son origine de, prendre sa source).
2. un **nay** ou **ney** : une flute de roseau.
3. un **nez** : une partie du visage, servant à la respiration et à l'odorat ; l'avant d'un avion ou d'un navire ; un cap, un promontoire avancé d'une falaise ; une partie saillante ; une créatrice ou un créateur.
4. je **n'ai** pas, que je n'aie, que tu n'aies, qu'il n'ait, qu'ils n'aient (avoir).
5. tu **n'es** pas, il n'est plus (être).

essaim / **naissain**

naisse / n'est-ce

1. ils **naissent**, que je naisse, que tu naisses, qu'il naisse, qu'ils naissent (naitre, *anciennement* : naître : commencer à exister, commencer sa vie ; venir au monde, sortir de l'organisme maternel ; sortir de terre, commencer à pousser ; apparaitre, commencer à se manifester, à se montrer ; connaitre, éprouver pour la première fois ; tirer son origine de, prendre sa source).
2. Vous viendrez, **n'est-ce** pas ? N'est-ce pas lui qui vient ? N'est-ce pas que vous l'attendez ?

anisme / **nanisme**

anti / **nanti**

napée, Napée / napper

1. une **napée** : une divinité mythologique.
Napée : une nymphe des bois et des vallées.
2. **napper** : couvrir d'une nappe ; recouvrir un mets solide d'une gelée, d'une sauce onctueuse.

apelle / appel / appelle, appelles, appellent / **napel**

aphte / **naphte**

are / are, arent, ares / arrhes / ars / art / hard / hart / **nard**

nasaux / naseau

1. elle est nasale, il est nasal : est relative ou relatif au nez ou lui appartient ; est marqué(e) par une expiration totale ou partielle de l'air par le nez ; est accompagné(e) d'une résonance prononcée et anormale.
elles sont nasales, ils sont **nasaux**
2. un **naseau** : l'orifice externe des narines des animaux, notamment du cheval.

nasillions, nasillons / nazillon

1. nous **nasillons**, nous **nasillions** (nasiller : parler du nez ; émettre des sons rappelant la voix d'une personne qui parle du nez ; pour un canard, émettre son cri ; pour un sanglier, enfoncer les naseaux dans la fange ; pour un chien, chercher les odeurs par petites aspirations des narines).
2. une nazillonne : une jeune nazie ou néo-nazie ; un **nazillon** : un jeune nazi ou néo-nazi.

latte, latter / **natte, natter**

autisme / **nautisme**

nec / neck

1. le **nec plus ultra** : une limite spatiale, matérielle, qu'on ne peut dépasser ; ce qu'il y a de mieux ; le degré le plus haut d'une qualité ou d'un état.
2. un **neck** : un piton de lave.

négligent

Prononciation différente : Ils **négligent** de lui rappeler qu'il est trop **négligent**.

hématique / **nématique**

hématoblaste / **nématoblaste** / **nématoblastique**

hématologie, hématologique, hématologiste / **nématologie, nématologique, nématologiste**

hématose / **nématose**

hémophile, hémophilie / homophile, homophilie / **némophile**

nénie / nenni

1. une **nénie**, des nénies : un chant funèbre à la louange d'un personnage de marque, exécuté chez les Romains par des pleureuses à gages ; une lamentation funèbre ; un chant triste.
2. (que) **nenni** : non.

néphralgie / névralgie

1. une **néphralgie** : une douleur rénale.
2. une **névralgie** : une douleur siégeant sur le trajet d'un nerf sensitif ou dans le territoire qu'il innerve.

frénétique, frénétisme / **néphrétique, néphrétisme** / phrénite, phrénitis

néphrite, néphritique / névrite, névritique

1. une **néphrite** : une inflammation aigüe ou chronique du rein.
une ou un néphritique ou néphrétique : celle qui est atteinte, celui qui est atteint de néphrite ou de colique néphrétique.
2. une **néphrite** : un silicate naturel de calcium, de fer et de magnésium.
3. une **névrite** : une lésion inflammatoire ou dégénérative d'un nerf ; une névralgie.
elle ou il est névritique : est relative ou relatif à la névrite.

néphrologie / névrologie

1. une **néphrologie** : une étude des reins du point de vue anatomique, physiologique, pathologique.
une ou un néphrologiste ou néphrologue : une ou un spécialiste.
2. une **névrologie** ou neurologie (B) : l'étude de l'anatomie et de la physiologie du système nerveux central.
une ou un névrologue ou neurologiste, neurologue : une ou un spécialiste.

néphrose, néphrotique / névrose, névrotique

1. une **néphrose** : une lésion dégénérative et non inflammatoire du tissu rénal.
elle ou il est néphrotique : est relative ou relatif à une néphrose.
2. une **névrose** : un trouble fonctionnel du système nerveux sans lésion organique de celui-ci, se manifestant par des troubles physiques au niveau d'un organe ; une affection psychique caractérisée par l'absence de lésion ou de

trouble organique ; une affection caractérisée par des troubles affectifs et émotionnels ; une affection psychogène résultant d'un conflit inconscient entre les désirs du sujet et les interdits. .

nervosité / névrosité

1. une **nervosité** : une tension physique, une vivacité de tempérament, de mouvement ; un état de souplesse et de résistance d'un matériau ; une aptitude d'un véhicule, d'un moteur à répondre rapidement à la commande d'accélération, à prendre rapidement de la vitesse ; une vigueur, une vivacité d'expression, d'interprétation d'une œuvre artistique ; une irritabilité, une instabilité habituelle du comportement ; un état d'irritation, d'excitation nerveuse occasionnelle, de malaise.
2. une **névrosité** : un état de névrose.

Neuchâtel / Neufchâtel

1. **Neuchâtel** : une ville en Suisse.
2. un **neufchâtel** : un fromage.
Neufchâtel-en-Bray : une commune en France.

neuf / neuf, neuve / œuf

1. avoir **neuf** ans : 9 ans.
être neuf invités, les neuf sœurs
neuf-cent-huit : 908.
2. elle est neuve, il est **neuf** : est récente ou récent ; a un aspect frais ; n'est pas altéré(e) de ce qui vient d'être fait ; n'a jamais servi ou a peu servi ; a retrouvé ou a toute son innocence, sa fraicheur, sa candeur ; n'est pas désabusé(e) par l'expérience de la vie ; manque de pratique, d'expérience ; apparait ou diffère pour la première fois.
le **neuf**, du neuf : le caractère, l'état de ce qui est neuf ; ce qui est nouveau.
3. un **œuf** : un corps arrondi et dur que produisent les femelles des oiseaux, qui est constitué d'une coquille calcaire renfermant le germe de l'embryon et les substances de réserve destinées à nourrir celui-ci pendant l'incubation ; ce qui en a la forme ; la première cellule d'un être vivant à reproduction sexuée ; cette même cellule ayant subi des divisions ; un commencement, le stade initial du développement de quelque chose.

ni / nid / nie, nient, nies

1. Il ne joue **ni** au foot ni au basket. Il n'a ni stylo ni gomme, il les a oubliés.
C'est une histoire sans queue ni tête : qui n'a pas de sens.
2. un **nid** : un abri que les oiseaux construisent ou aménagent pour y pondre, couver leurs œufs et élever leurs petits ; un abri où logent différents animaux et insectes ; une habitation douillette et intime ; un endroit où se trouvent groupés plusieurs choses qui offrent un intérêt ; un endroit où se trouvent groupés des individus ou des choses que l'on a lieu de redouter ; une circonstance ou un lieu qui favorise le développement d'idées ou de phénomènes.
3. je **nie**, il nie, tu nies, ils nient (nier : déclarer ne pas croire en l'existence de quelque chose ; ne pas admettre la réalité de quelque chose dont l'existence ne peut pas être mise en doute ; entrer en contradiction avec l'existence de quelque chose ou de quelqu'un ; désavouer ; démentir ; refuser à quelqu'un de prendre en considération quelque chose ; déclarer ne pas croire en la vérité de quelque chose).
4. **N'y** va pas. Tu n'y gagneras rien !

niai, niaient, niais, niait, nié, niez, niiez / niais

1. je **niai**, ils niaient, je niais, tu niais, il niait, nié(e)(es)(s), vous niez, vous niiez (nier : déclarer ne pas croire en l'existence de quelque chose ; ne pas admettre la réalité de quelque chose dont l'existence ne peut pas être mise en doute ; entrer en contradiction avec l'existence de quelque chose ou de quelqu'un ; désavouer ; démentir ; refuser à quelqu'un de prendre en considération quelque chose ; déclarer ne pas croire en la vérité de quelque chose).
2. un rapace **niais**, un faucon niais : qui est encore au nid, qui ne sait pas voler.
elle est niaise, il est niais : est sans expérience ; a un comportement gauche ; est sotte ou sot ; est empreinte ou empreint de sottise ; marque la bêtise, la gaucherie.
une niaise, un **niais** : une personne sans expérience, gauche, sotte ; celle qui est naïve et un peu sotte, celui qui est naïf et un peu sot.
3. Pourquoi ferais-je cela ? Je **n'y ai** pas d'intérêt. [je n'y ai, que je n'y aie, qu'ils n'y aient, que tu n'y aies, qu'il n'y ait (avoir)]
4. Tu **n'y es** pas : tu n'y arrives pas. Il n'y est pas.

limbe / limbes / **nimbe** / **nimbe, nimbent, nimbes**

nippon, Nippon / nippons

1. elle est nippone ou nipponne, il est **nippon** : est du Japon.
une Nippone ou Nipponne, un Nippon
2. nous **nippons** (nipper : procurer des vêtements ; habiller).

nitration / nitrations

Prononciation différente : nous **nitrations** (nitrater) / des **nitrations**.

nivaux, nivo- / niveau

1. elle est nivale, il est nival : est formé(e) de neige ; caractérise, concerne la neige.
elles sont nivales, ils sont **nivaux**
nivo- est tiré du latin *nix, nivis* « neige ».
2. un **niveau** : un plan horizontal, un ensemble de points dans le même plan horizontal ; une ligne joignant deux points dans un tel plan ; un instrument qui sert à vérifier l'horizontalité d'un plan ou d'une droite, à mesurer des différences de hauteur et d'inclinaison ; un pouvoir, une force capable d'égaliser les choses et les hommes ; une hauteur, un degré d'élévation, un étage d'un bâtiment ; une intensité ; un degré d'évolution ou de développement ; une position occupée par un individu dans une hiérarchie ; un degré du développement de l'intelligence.
des niveaux.

nixe / X

1. une **nixe** : une nymphe des eaux, dans la mythologie germanique et scandinave.
2. un **X** : la vingt-quatrième lettre de l'alphabet.

no / nô / nos

1. un ***no man's land*** : une zone comprise entre les premières lignes de deux armées ennemies ; une zone frontière, un terrain neutre compris entre deux postes de surveillance ; une zone neutre, entre deux groupes opposés ; une zone séparant deux domaines distincts ; une région dévastée, abandonnée ; une zone vide, mal ou non exploitée.
2. un **nô** : au Japon, un drame lyrique d'inspiration religieuse.
le nô : le genre théâtral constitué par ce type d'œuvre.
3. mon, ton, son, notre, votre, leur ; ma, ta, sa, notre, votre, leur ; mes, tes, ses, **nos**, vos, leurs.

noie, noient, noies, noyer / noix, noyer

1. je **noie**, il noie, tu noies, ils noient (**noyer** : faire périr par asphyxie en plongeant dans un liquide ; recouvrir d'eau ou d'une autre matière ; mettre une trop grande quantité d'eau ; faire disparaitre au sein d'une masse compacte ; dissimuler en estompant les contours ; rendre confus par un manque de rigueur ; contribuer à l'oubli ou la perte de quelque chose).
2. une **noix** : le fruit du noyer ou d'autres arbres ; une petite quantité ; un morceau de boucherie ; une partie d'une arbalète, d'une arme à feu, d'un mât, d'une croisée ou d'un châssis ; une roue dentelée d'un moulin ; une ou un imbécile.
un **noyer** : un arbre dont le fruit est la noix ; son bois.

nom / non

1. un **nom** : un mot servant à désigner, à distinguer ; une catégorie grammaticale.
2. Oui ou **non** ? Non, je ne veux pas. Ah non, n'insistez pas. Ça non plus.
C'est un non catégorique.
3. Ils **n'ont** pas de livre.

monade, monadisme,... / **nomade, nomadisme**,...

monarchie, monarque / **nomarchie, nomarque**

nombrage, nombre / ombrage, ombre

1. un **nombrage** (en économie).
un **nombre**
2. un **ombrage** : la technique consistant à projeter un mince dépôt sur un objet ou sur son moulage ; ce qui produit de l'ombre ; une crainte d'être éclipsé, mal traité.
une **ombre**
3. un **ombre** : un poisson.

homme / **nome** / **nomme**, **nomment**, **nommes**

hommage / **nommage**

non- / none / nones / nonne

1. **non**-stop, une non-absorption, une non-absorption, une non-acceptation, non-aligné, non-accompli, un non-évènement, etc.
2. une **none** : dans l'Antiquité romaine, la neuvième heure du jour, la quatrième partie du jour ; un rite liturgique.
3. les **nones** : dans l'Antiquité romaine, le neuvième jour avant les ides.
4. une **nonne** : une moniale, une religieuse qui vit dans un couvent ; une ou un complice d'un voleur à la tire.

nostalgie / notalgie

1. une **nostalgie** : un état de tristesse causé par l'éloignement du pays natal ; un trouble psychique provoqué par l'éloignement du lieu habituel d'existence ; un regret mélancolique d'une chose, d'un état, d'une existence que l'on a eu(e) ou connu(e) ; un désir d'un retour dans le passé ; un regret mélancolique d'une chose, d'un état, d'une existence que l'on n'a pas eu(e) ou pas connu(e) ; un désir insatisfait ; un état de mélancolie, de tristesse sans cause précise.
2. une **notalgie** : une douleur de la région dorsale.

notaire / notèrent

1. une ou un **notaire** : une officière ministérielle, un officier ministériel qui confère un caractère authentique aux actes qu'il reçoit et rédige.
2. ils **notèrent** (noter : faire une marque à l'endroit d'un écrit dont on veut souligner l'importance ; mettre une observation, un renseignement par écrit ; remarquer quelque chose, y prêter attention ; transcrire un air de musique au moyen de symboles conventionnels ; porter un jugement favorable ou défavorable ; porter une appréciation sur le comportement de quelqu'un).
Les notaires notèrent nos terres.

notion / notions

Prononciation différente : Nous **notions** les nouvelles **notions**.

innovateur, innovation / **novateur / novation**

noue / noue, nouent, noues / nous

1. une **noue** : une terre grasse, marécageuse, utilisée comme pâture ; un bras naturel ou artificiel d'une rivière demeurant largement en communication avec elle par l'aval ; un intervalle entre deux sillons où les eaux de pluie stagnent.
2. une **noue** : un angle rentrant par lequel deux combles se coupent ; la pièce de bois correspondante ; une rigole à l'intersection des deux pans d'une toiture ; chacune des tuiles creuses ou des plaques qui tapissent cette rigole ; une partie de pavé où est un ruisseau.
3. je **noue**, il noue, tu noues, ils nouent (nouer : faire un nœud à un fil, à un ruban ; fixer par un nœud les extrémités d'un ou plusieurs liens ; serrer ou assujettir un objet par un lien noué ; établir un lien moral, social avec quelqu'un ; organiser, faire évoluer ; pour une fleur fécondée, passer à l'état de fruit).
4. je viens, tu viens, il vient, elle vient, on vient, **nous** venons, vous venez, ils viennent, elles viennent.
c'est à moi, c'est à toi, c'est à lui, c'est à elle, c'est à **nous**, c'est à vous, c'est à eux, c'est à elles.
elle me parle, elle te parle, elle lui parle, elle **nous** parle, elle vous parle, elle leur parle.
elle m'invite, elle t'invite, elle l'invite, elle **nous** invite, elle vous invite, elle les invite.

nourrice, nourricier / nourrisse, nourrissent, nourisses, nourrissiez

1. une **nourrice** : une femme qui nourrit un enfant de son lait ; une femme qui, moyennant salaire, assure l'entretien et la garde d'un enfant ; une femelle qui allaite ses petits ; une fourmi ou une abeille qui soigne les œufs, les larves et les nymphes ; un réservoir.
une **nourrice** ou un jerricane : un bidon à poignée utilisé pour la manutention et la distribution de liquide.
un (père) **nourricier** : le mari de la nourrice ; celui qui élève un enfant qui n'est pas le sien.
des nourriciers : ceux qui assurent les soins et l'éducation d'un enfant qui n'est pas le leur.
elle est nourricière, il est **nourricier** : nourrit ; procure la nourriture ; constitue une nourriture pour l'âme, l'esprit ; est nutricière ou nutricier, contribue à la nutrition ; assure la subsistance en procurant des ressources.
2. que je **nourrisse**, que tu nourrisses, qu'il nourrisse, (qu')ils nourissent, (que) vous **nourrissiez** (nourrir : fournir les aliments nécessaires, alimenter ; être un aliment pour l'organisme ; pourvoir aux moyens d'existence ; subvenir aux besoins matériels ; développer quelque chose en lui fournissant les ressources nécessaires ;

apporter ce qui peut enrichir sur le plan intellectuel ou moral ; élever, éduquer ; entretenir un sentiment, une pensée ; former des projets ; enduire le bois, le cuir).

Nous nourrissons des nourrissons.

nova / nova, novas, novassions, novât / novation

1. une **nova** : une étoile qui devient brusquement très brillante puis reprend lentement son éclat primitif.
2. il **nova**, tu novas, qu'il novât, que nous **novassions** (nover : substituer une obligation nouvelle à une obligation antérieure).
3. une **novation** : une innovation, ce qui introduit ou constitue quelque chose de nouveau dans un état de choses donné ; une substitution d'une obligation nouvelle à une ancienne par changement d'un des éléments constitutifs de cette dernière ; une apparition, au cours de l'orthogenèse, d'un organe nouveau pour le phylum considéré.

noyions, noyons / noyon

1. nous **noyons**, nous noyions (noyer : faire périr par asphyxie en plongeant dans un liquide ; recouvrir d'eau ou d'une autre matière ; mettre une trop grande quantité d'eau ; faire disparaitre au sein d'une masse compacte ; dissimuler en estompant les contours ; rendre confus par un manque de rigueur ; contribuer à l'oubli ou la perte de quelque chose).
2. un **noyon** : dans un jeu de boules, une ligne ou un fossé marquant la limite.

nu / nue, nues / nue, nuent, nues

1. un **nu** : la treizième lettre de l'alphabet grec.
2. elle est nue, il est **nu** : n'est pas vêtu(e) ; est peu vêtu(e) ; n'est recouverte ou recouvert d'aucun vêtement ou accessoire vestimentaire ; est matériellement ou moralement dépourvu(e) de tout, est privé(e) des biens essentiels ; est dépourvu(e) de poils, de plumes ou d'écailles ; est dépouillé(e), dépourvu(e) des éléments qui l'accompagnent généralement ou qui la ou le caractérisent ; est dépouillé(e) de tout ornement, de tout artifice.
le **nu** : le caractère, l'état de celui ou de ce qui est nu ; un genre artistique.
un nu : une œuvre représentant un corps entièrement dénudé.
3. une **nue** : un nuage.
les nues : l'ensemble des nuages ; le ciel, l'atmosphère.
aux nues : au plus haut niveau ; en le surestimant.
tomber des nues
4. je **nue**, il nue, tu nues, ils nuent (nuer : nuancer, assortir, unir harmonieusement les couleurs).
5. je **n'eus** pas, tu n'eus pas, il n'eut pas, qu'il n'eût pas (avoir)

nui, nuis, nuit / nuit

1. je **nuis**, tu nuis, il nuit, nui (nuire : causer du tort, du dommage, du mal ; porter préjudice ; porter atteinte ; faire obstacle ; gêner, contrarier le bon développement.
2. une **nuit** : l'obscurité dans laquelle se trouve plongée la surface de la Terre ; l'espace de temps qui s'écoule entre le coucher et le lever du soleil ; un espace de temps consacré au sommeil ou à une activité particulière ; une obscurité, des ténèbres ; un symbole de destruction, ou d'ignorance et d'obscurantisme. .

numéraire, numérateur, numération / rémunérateur, rémunération, rémunérer

1. des pierres **numéraires** : qui servaient à évaluer les distances sur les routes.
elle ou il est numéraire : est relative ou relatif à des valeurs monnayées.
un numéraire : une monnaie en pièces et en billets ayant cours légal.
payer en numéraire : avec des pièces et des billets.
un **numérateur** : le terme d'une fraction, généralement placé au-dessus de la barre horizontale.
elle est numératrice ou numérative, il est numérateur ou numératif : est relative ou relatif, sert à la numération.
une **numération** : une manière de concrétiser, de rendre sensible la notion abstraite de nombre ; l'action de dénombrer, de compter ; le résultat de cette action.

2. elle est rémunératrice, il est **rémunérateur** : procure des gains appréciables, est lucrative ou lucratif ; récompense.
une **rémunération** : le prix d'un travail fourni ou de services rendus ; la somme d'argent correspondante ; un salaire ; une récompense à caractère moral ou religieux.
rémunérer : payer quelqu'un pour son travail ou ses services ; payer un travail ou des services fournis ; constituer la rémunération ou la récompense de.

numéraux / numéro

1. elle est numérale, il est numéral : indique un nombre ou un rang ; désigne, représente un nombre ; est relative ou relatif à des données représentées par des chiffres.

elles sont numérales, ils sont **numéraux**
un numéral : un mot qui indique une idée de nombre ou de rang.
des **numéraux**
2. un **numéro** : un nombre qui sert à indiquer une place dans une série, à classer, à reconnaitre ; chacun des exemplaires d'une publication, d'une série ; un nombre utilisé dans divers jeux, dans les loteries, dans les tirages au sort ; une partie du programme d'un spectacle de variétés, de cirque, de music-hall ; une personne originale, un individu singulier.
des numéros

linon / **nylon**

lymphe / **nymphe**

O

au, aux / aulx / eau / haut / ho / **o** / **ô** / **oh** / **os**

obéliscal, obélisque / Obélix / odaliscal, une odalisque

1. elle est obéliscale, il est **obéliscal** : est en forme d'obélisque ; est extraordinaire.
un **obélisque** : un monument égyptien ; un monument ou un objet ayant cette forme.
2. Astérix et **Obélix**
3. elle est odaliscale, il est **odaliscal** : évoque les odalisques.
une **odalisque** : un esclave qui était au service des femmes d'un harem turc ; une femme non épousée d'un harem ; une courtisane, une maitresse.

obérateur, obéré, obérer / opérateur, opéré, opérer

1. une obératrice, un **obérateur** : celle, celui qui charge d'une dette, d'un poids.
elle est obérée, il est obéré : est accablé(e) de dettes.
un **obéré** : un citoyen romain qui était débiteur d'un autre citoyen.
obérer : accabler d'une lourde charge financière, endetter jusqu'à la ruine ; accabler d'une lourde charge, constituer une entrave à quelque chose.
2. un **opérateur** : une opération s'effectuant sur un seul nombre, une seule fonction ; un symbole mathématique ou informatique ; un élément linguistique ; un site de l'ADN auquel un répresseur se lie, pour empêcher le déclenchement de la transcription au niveau du promoteur adjacent.
une opératrice, un **opérateur** : celle, celui qui opère, qui accomplit une action, une manipulation ; celle qui est chargée, celui qui est chargé de faire fonctionner certains appareils, certaines machines.
un avis d'**opéré** : un avis d'exécution.
opérer : produire un effet, être la cause de ; accomplir ; réaliser un changement, une transformation, une opération complexe.
elle est opérée, il est **opéré** : a subi une intervention chirurgicale.
une opérée, un opéré
opérer : soumettre à une intervention chirurgicale ; pratiquer une intervention chirurgicale.

aubère / aubert / haubert / **obère, obèrent, obères**

hobby / **obi**

aubier / **obier**

objection / objections

Prononciation différente : Nous **objections** que leurs **objections** n'étaient pas valables.

obruer / obstruer / obturer

1. **obruer** : ensevelir, écraser.
2. **obstruer** : entraver la circulation de certaines matières dans un conduit organique ; interposer un obstacle qui rend difficile ou impossible le passage ; ralentir, arrêter le libre cours d'une activité humaine.
3. **obturer** : boucher hermétiquement une ouverture, un conduit ; rendre quelqu'un hermétique à la compréhension ou à la perception de quelque chose.
Obstruer signifie « engorger, boucher un canal, un vaisseau de l’organisme » ou « embarrasser, interposer un obstacle qui rend difficile ou impossible le passage dans une voie quelconque ».

Obturer signifie « boucher une ouverture, un trou avec une substance ».
Ces deux termes comportent le verbe boucher dans leur définition. Le premier sens de celui-ci, « fermer une ouverture », est associé à obturer, alors qu’obstruer correspond à « barrer, bloquer », sens donné par extension à boucher. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

ab hoc et ab hac / ad hoc / haddock / hoc / **oc** / **oque**

occident, Occident / oxydant

1. un **occident** : celui des quatre points cardinaux qui correspond à la direction du coucher du soleil ; le point, le côté de l'horizon où le soleil disparait ; le soleil couchant ; un déclin ; la direction de l'ouest ; une région, une partie du globe située vers l'ouest, par rapport à un lieu donné.
l'Occident : la partie de l'ancien monde située à l'ouest, l'Europe, l'Afrique, l'Asie des anciens ; les pays d'Europe situés à l'ouest du continent ; la civilisation, les peuples de ces pays ; l'ensemble des pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord.
2. elle est oxydante, il est **oxydant** : a la propriété d'oxyder, de produire une oxydation ; est susceptible de fixer des électrons ; augmente la valence d'un cation ou diminue celle d'un anion.
un **oxydant** : un corps qui a la propriété d'oxyder ; un corps susceptible de fixer des électrons.

centriciput / **occiput** / préciput

euh / eux / **œufs** / heu

œuvrer / ouvrer / ouvrir

1. **œuvrer** : travailler, façonner, ouvrer ; agir au service d'une cause, travailler à une œuvre considérée comme ayant de la dignité, de l'importance, de la noblesse.
2. **ouvrer** : façonner un matériau, un objet de manière à le rendre propre à être employé ; orner, garnir d'ornements ; fabriquer, créer quelque chose par son travail.
3. **ouvrir** : déplacer ce qui ferme un espace ; mettre en communication avec l'extérieur ; mettre en position de fonctionnement ; rendre ou devenir accessible ; être orienté vers un espace ; percer, pratiquer un évidement, une trouée ; créer un accès ou une issue ; constituer un passage, un évidement ; déplier, déployer ; commencer, débuter.

heaume / home / **ohm** / **om**

hockey / hoquet / **O.K.**

hoca / **oka, Oka** / **Oka**

aula / aula / holà / **ola** / **olla-podrida**

ombelle / ombrelle

1. une **ombelle** : un mode d'inflorescence ; un astérisque à huit ou dix rayons, anciennement employé pour distinguer les articles.
2. une ombrelle.

alambic / **ombilic** / lambic

nombrage, nombre / **ombrage, ombre**

on / ont

1. je, tu, il, elle, **on**, nous, vous, ils, elles.
un **on-dit** : une rumeur, une nouvelle qui se répand dans l'opinion et dont l'origine et l'authenticité sont incertaines.
2. j'ai, tu as, il a, elle a, nous avons, vous avez, ils **ont**, elles ont (avoir).

andain / andin / **ondin**

antique, antiquement / **ontique, ontiquement**

anthologie, anthologiste / **ontologie, ontologiste**

hopak / **opaque**

opéra / opéra, opéras, opérât

1. un **opéra** : une chose difficile à réaliser ; une chose excellente, une œuvre admirable, un chef d'œuvre.
faire opéra : gagner tout ce qu'il y a au jeu.
2. un **opéra** : une œuvre dramatique chantée, avec accompagnement d'orchestre ; une représentation de cette œuvre ; un théâtre.
3. il **opéra**, tu opéras, qu'il opérât (opérer : produire un effet, être la cause de ; accomplir ; réaliser un changement, une transformation, une opération complexe) (opérer : soumettre à une intervention chirurgicale ; pratiquer une intervention chirurgicale).

opilion / opilions

1. un **opilion** : un genre d'arthropode.
2. nous **opilions** (opiler : obstruer).

importun, importunité / inopportun, inopportunité / **opportun, opportunité**

option / options

Prononciation différente : Nous **options** pour de nouvelles **options**.

hors / **or, ore, ores** / **or**

aurai, auraient, aurais, aurait, aurez / **orée** / **orer**

original / originel / orignal

1. elle est originale, il est **original** : existait à l'origine, date de l'origine ; émane directement de son auteur, de sa source ; est hors du commun ; porte la marque spécifique de son auteur ; est nouvelle ou nouveau ; s'exprime d'une manière personnelle ; se comporte d'une manière particulière qui peut paraitre bizarre ou anormale.
2. elle est originelle, il est **originel** : existait à l'origine, date de l'origine, se produit à l'origine ; est à l'origine de quelque chose, en provoque l'apparition ; constitue l'origine de quelque chose ou de quelqu'un.
3. un **orignal** : un élan, un mammifère.

orne / orne, ornent, ornes

1. un **orne** : une variété de frêne, un arbre.
2. un **orne** : un sillon séparant les rangées de ceps de vigne ; une coupe d'arbres effectuée régulièrement en partant de la lisière du bois.
3. j'**orne**, tu ornes, il orne, ils ornent (orner : ajouter à quelque chose un ornement ou plusieurs pour l'embellir ou l'agrémenter ; être un élément d'embellissement ou d'agrément pour quelque chose).

horométrie / **orométrie**

Morphée / **Orphée**

autographe, autographie, autographique / autobiographe, autobiographique / **orthographe, orthographier, orthographique** / **orthographie, orthographique**

auscultateur, auscultation, ausculteur / **osculateur, osculation, oscule**

ose / ose, osent, oses

1. un **ose** : un sucre simple, ne se décomposant pas par hydrolyse et comportant plusieurs fonctions alcool et une fonction réductrice qui est soit aldéhydique [aldoses] soit cétonique [cétoses].
2. j'**ose**, il ose, tu oses, ils osent (oser : entreprendre avec audace ; être entreprenant, audacieux).

oserai, oseraient, oserais, oserait, oserez, osiez / oseraie, osier

1. j'**oserai**, ils oseraient, j'oserais, tu oserais, il oserait, vous oserez ; vous **osiez** (oser : entreprendre avec audace ; être entreprenant, audacieux).
2. une **oseraie** : un terrain planté d'osiers.
un **osier** : un saule de petite taille ; ses rameaux utilisés en vannerie ; un brin, un lien d'osier.

hostie / **Ostie**

autan / autant / au temps / **ôtant**

haute / hôte / **ôte, ôtent, ôtes**

autel / hôtel / **otelle**

autoscopie / **otoscopie**

aout, août / **ou** / **où** / hou / houe / houx

houache / **ouache**

ouat, ouatte / ouate, ouaté / ouate, ouatent, ouates / watt, watté

1. **ouat** ! **ouatte** ! ouiche ! ouais !
2. une **ouate**, l'ouate ou la ouate : une bourre de matière textile préparée pour garnir les doublures de vêtement, la literie, pour rembourrer les sièges ; un coton traité, utilisé pour les pansements ou les soins d'hygiène ; ce qui rappelle la ouate par son aspect, sa consistance.
elle est ouatée, il est **ouaté** : est garni(e), doublé(e) d'ouate ; est garni(e) de ouate chirurgicale ou d'un tissu qui fait office d'ouate ; ressemble à la ouate par son aspect, sa consistance ; n'est pas nettement perçu(e), est étouffé(e), amorti(e), atténué(e) ; est protégé(e) comme avec de la ouate ; est confortable, douillette ou douillet, procure une impression de douceur, est à l'abri des dérangements ; est voilé(e), dissimulé(e).
je **ouate** ou j'ouate, tu ouates, il ouate, nous ouatons, vous ouatez, ils ouatent (ouater : doubler, garnir d'ouate ou d'une matière similaire ; atténuer, assourdir, estomper, rendre moins net ; estomper, voiler ; entourer de douceur, de prévenances).
3. un **watt** : une unité du système international pour la mesure de la puissance, en particulier de la puissance effective d'un courant électrique.
une puissance wattée, un courant **watté** : un courant alternatif, une puissance alternative où la tension et l'intensité sont en phase.

ouatèrent / ouatères, water-closets

1. ils **ouatèrent** (ouater : doubler, garnir d'ouate ou d'une matière similaire ; atténuer, assourdir, estomper, rendre moins net ; estomper, voiler ; entourer de douceur, de prévenances).
2. des **waters** ou **ouatères**, **water-closets** : des W.C.

houille / houille, houillent, houilles / **ouïe, ouille / ouille, ouillent, ouilles**

ouïe

Prononciation différente : **Ouïe** ! ouille ! j'ai une otite et cela altère mon **ouïe** (mon audition).

déhouiller, houiller / **ouiller**

houillère / **ouillère, ouillière, oullière**

houiez, houions / houilliez, houillez, houillions, houillons / houiller / **ouilliez, ouillez, ouillions, ouillons**

hourra, hurrah / **oura**

Aral / **Oural**

hourdis / **ourdi, ourdie, ourdies, ourdis, ourdit, ourdît**

outre / outre, outrent, outres

1. une **outre** : une peau de bouc cousue en forme de sac ; son contenu ; une peau de bouc gonflée d'air, servant de moyen de transport sur l'eau.
2. **outre** : en plus de ; plus loin, au-delà.
passer outre : poursuivre au-delà, plus loin ; ne pas en tenir compte.
en outre : de plus, en plus de cela.
outre- représente l'adverbe ou la préposition outre « au-delà (de) ».
j'**outre**, tu outres, il outre, nous outrons, vous outrez, ils outrent (outrer quelque chose : l'exagérer, lui donner une trop grande importance ; outrer une personne ou un animal : la ou le faire travailler jusqu'à épuisement, la ou le surmener ; outrer quelqu'un : l'indigner, provoquer sa vive indignation, le pousser à bout).

P

P / paie / paie, paient, paies / pais, pait, paît / paix / pet

1. **P** : la seizième lettre de l'alphabet.
2. une **paie** ou paye : une rétribution versée aux militaires ou aux ouvriers ; un salaire versé à intervalles réguliers ; le paiement des salaires ou des soldes.
je **paie**, il paie, ils paient, tu paies ou je paye, il paye, ils payent, tu payes (payer : s'acquitter de ce qui est dû ; verser une somme d'argent ; acquérir par l'effort et malgré les difficultés ; subir les conséquences de ses actes, expier ; offrir quelque chose ou le proposer ; procurer un bénéfice, être rentable).
3. je **pais**, tu pais, il pait ou paît (paitre, *anciennement* paître : brouter, manger l'herbe ou les végétaux sur place ; faire brouter, faire pâturer).
4. une **paix** : une absence de conflit ; la fin d'une guerre ; une tranquillité.
5. un **pet** : un gaz intestinal qui sort de l'anus avec bruit ; un tapage, un scandale ; un danger.
un pet [se prononce pète] : un bruit ou une trace causée par un choc, un coup.

paca / PACA / pacquas, pacqua, pacquât

1. un **paca** : un rongeur, un mammifère.
2. la région **PACA** : Provence-Alpes-Côte d'Azur, en France.
3. tu **pacquas**, il pacqua, qu'il pacquât (pacquer le poisson salé : l'emballer, le disposer en couches dans un baril).

On entend sept fois "pacifier" : Conseils pour une classe pas si fielleuse. Quand le passif y est important et que les élèves campent assis, fiérots, il faut pacifier sans opacifier les problèmes, et ne pas s'y fier trop vite même s'il n'y a pas six fieffés rebelles.

pack / pacque, pacquent, pacques / pâque / Pâques

1. un **pack** : une masse de blocs de glace flottants, détachés de la banquise ; un ensemble de joueurs de rugby ; un emballage, un conditionnement, d'un lot d'une même marchandise ; un groupe d'options : un ensemble d'équipements proposés en option par le constructeur à l'acheteur d'un véhicule, et dont la composition ne peut pas être modifiée.
2. je **pacque**, il pacque, ils pacquent, tu pacques (pacquer le poisson salé : l'emballer, le disposer en couches dans un baril).
3. la **pâque** : une fête juive ou orthodoxe.
l'agneau pascal
4. **Pâques** : une fête chrétienne ; ce jour.
un œuf de Pâques, faire ses pâques

pacquer / paquet

1. **pacquer** le poisson salé : l'emballer, le disposer en couches dans un baril.
2. un **paquet** : un assemblage de plusieurs objets liés et/ou enveloppés ensemble ; un colis ; une marchandise conditionnée et prête à la vente ; un produit de consommation dans son emballage ; la quantité ainsi conditionnée ; une masse ou une quantité importante ; un groupe compact d'individus ou d'animaux.

pacson / pacsons

1. un **pacson** ou pacsif, paxif : un paquet.
2. nous **pacsons** (pacser, établir un PACS, un pacte civil de solidarité).

padane / pas-d'âne

1. elle est **padane**, il est padan : est relative ou relatif au Pô, le principal fleuve d'Italie, à la plaine du Pô.
2. un **pas-d'âne** : un tussilage, une plante ; un escalier ayant une faible hauteur de marche avec un large giron ; un instrument servant à maintenir ouverte la mâchoire d'un cheval, d'un chien ou d'un ruminant ; une partie du mors de cheval ; la partie de la garde d'une arme blanche destinée à protéger l'index ou la main.

pagaie / sagaie

1. une **pagaie** : une rame légère.
2. une **sagaie** : une lance ou un javelot de peuplades primitives utilisé à la chasse et à la guerre.

paierai / perré / perron

1. je **paierai** ou payerai, ils paieraient ou payeraient, je paierais ou payerais, tu paierais ou payerais, il paierait ou payerait, vous paierez ou payerez, nous **paierons** ou payerons ; ils paieront ou payeront (payer). (payer : s'acquitter de ce qui est dû ; verser une somme d'argent ; acquérir par l'effort et malgré les difficultés ; subir les conséquences de ses actes, expier ; offrir quelque chose ou le proposer ; procurer un bénéfice, être rentable).
2. un **perré** : un revêtement en pierres sèches ou en maçonnerie pour renforcer un ouvrage ou une rive ; un rivage de la mer couvert de pierres ou de galets.
3. un **perron** : une construction donnant accès à l'entrée surélevée d'un bâtiment ; le palier, l'escalier, les marches d'un perron ; l'ensemble des degrés d'une chute d'eau.

paierie / pairie / péri / péri, péris, périt, pérît

1. une **paierie** : une trésorerie, le bureau d'un trésorier-payeur ; une administration, un bureau de recettes de l'État.
2. une **pairie** : la dignité d'un pair ; le domaine d'un pair ; un corps de pairs.
3. une **péri** : un génie, une fée.
4. il a **péri** ou est péri : est mort.
je **péris**, il périt, qu'il pérît, péri (périr : mourir ; disparaitre).
5. un meuble **péri** : qui est de très petites dimensions et est placé au centre de l'écu sans en toucher les bords.

pain / peins, peint / pin

1. un **pain** : un aliment fait de farine mêlée d'eau et de levain et cuit au four ; ce dont la forme ou l'apparence est ressemblante ; ce dont le gout est ressemblant ; une masse de pâte cuite ; la nourriture, ce qui est indispensable à la vie.
2. je **peins**, tu peins, il peint, peint(e)(es)(s) (peindre : couvrir d'une couche de couleur ; appliquer de la peinture ; figurer quelque chose en utilisant de la peinture ; orner avec des motifs peints ; représenter, évoquer quelque chose ou quelqu'un par un moyen d'expression autre que la peinture, d'une façon manifeste et frappante).
elle est peinte, il est **peint** : est couverte, est couvert d'une couche de couleur ; est coloré(e) ; est orné(e) de motifs peints ; est exécuté(e) avec de la peinture.
3. un **pin** : un conifère, un arbre.

pair / pair, paire / per / perd, perds / père / pers

1. un **pair** : une personne de même situation sociale, de même titre, de même fonction qu'une autre personne.
aller, marcher au pair / de pair : être sur un pied d'égalité.
être hors pair : sans égal, exceptionnel, hors du commun.
B. le **pair** : la valeur nominale d'une action ou d'une obligation fixée lors de l'émission ; le rapport qui définit la valeur de l'unité d'une monnaie en fonction d'un bien réel ou d'une autre monnaie.
être au pair, travailler au pair : recevoir la nourriture et le logement en échange d'un travail fourni.
2. elle est paire, il est **pair** : est divisible par deux en donnant deux entiers égaux ; est représenté(e) par un nombre pair ; porte un nombre pair ; dont les éléments sont en nombre pair.
un (nombre) pair : 2, 4, 6, 8, 10, 12,...
une **paire** : une réunion de deux choses, symétriques ou identiques, destinées à être utilisées ensemble ; une réunion de deux animaux de même espèce ; une réunion de deux personnes vivant ensemble ou unies par affection ou ayant une similitude ; une réunion de parties du corps symétriques ; un objet composé de deux parties symétriques ou semblables ; un ensemble à deux éléments.
3. L’expression ***per diem*** est parfois employée en français, mais il s’agit d’un anglicisme inutile, lui-même emprunté d’ailleurs au latin. Dans le domaine administratif, cette expression désigne l’indemnité prévue pour rembourser les frais quotidiens assumés par une personne en déplacement dans l’exercice de ses fonctions. Le plus souvent, il s’agit d’un montant forfaitaire pour couvrir les frais de séjour tels que le logement et les repas. De telles indemnités sont également accordées aux personnes qui siègent aux conseils d’administration ou à des commissions d’enquête. On remplacera l’anglicisme *per diem* par indemnité journalière, allocation quotidienne ou allocation journalière. Office québécois de la langue française.
4. je **perds**, tu perds, il perd (perdre : être séparé d'une personne par la mort ; être séparé de la présence d'un être cher ; ne plus réussir à retenir la confiance de quelqu'un, à conserver sa fidélité ; causer la perte ou la mort ; égarer quelqu'un ; être privé de quelque chose ; ne plus avoir ou percevoir, contrôler quelque chose ; être inférieur ; ne pas pouvoir garder ; causer la perte ou des dommages).
5. un **père** : un homme qui a engendré, qui a un ou plusieurs enfants ; celui qui a le comportement, les attributions, les responsabilités d'un père ; celui qui est à l'origine d'une longue suite de descendants, d'une nation ou d'un ensemble de nations ; celui qui assure la formation, le développement d'une personne ou d'un ensemble de personnes ; un créateur, un auteur d'une découverte, un inventeur ou un inspirateur ; un titre lié à une fonction, une autorité, une ancienneté ; une appellation familière.
6. elle est perse, il est **pers** : est d'une couleur où le bleu domine.

pairle / perle / perle, perlent, perles

1. un **pairle** : une pièce en forme d'Y sur un écu.
2. une **perle** : une petite concrétion qui se forme par sécrétion dans la coquille de certains mollusques ; une petite boule ou un cylindre percé(e) de part en part ; ce qui a la sphéricité et l'éclat d'une perle ; ce qui peut être produit de mieux ; celle, celui qui surpasse les autres ; un mot, une phrase, un écrit dont la cocasserie et le ridicule suscitent la moquerie.
je **perle**, il perle, ils perlent, tu perles (perler : orner de perles ; fabriquer de petites dragées ; arrondir et dépouiller de leur tégument les grains d'orge, de riz ; exécuter un ouvrage, un travail en y apportant un soin minutieux ; exécuter un morceau en détachant chacune des notes, chacun des sons avec une grande netteté ; donner ou avoir la teinte et l'éclat des perles ; apparaitre en gouttes arrondies).
3. une **perle** ou un perlot : du tabac.

paisse, paissent, paisses, paissons / paisson / pesse

1. ils **paissent**, nous **paissons**, que je paisse, que tu paisses, qu'il paisse, qu'ils paissent (paitre, anciennement : paître).
une **paisson** : l'action de faire paitre des animaux ; ce que paissent les animaux.
2. un **paisson** : un outil.
3. une **pesse** (d'eau) : une plante.
une pesse : un épicéa.

pal / pale / pâle / pale, palle / palle

1. un **pal** : un pieu aiguisé à son extrémité ; un supplice ; un outil ; un appareil ; un pieu divisant un écu.
2. une **pale** : une vanne d'une écluse, d'un réservoir ; une palette, l'extrémité plate d'une rame, d'un aviron ; une partie d'une hélice ou d'un ventilateur formée d'ailettes disposées en vrille autour d'un axe ; une aube, une planchette à l'extrémité de chacun des bras d'une roue de bateau ou de moulin à eau.
3. elle ou il est **pâle** : a perdu sa couleur ; n'a pas ou a peu de couleur ; a le teint pâle, sans couleur ; manque de force, d'expression, de timbre, d'intensité ; est vague, floue, incertaine ; est vague, flou, incertain ; manque d'intérêt ou d'attrait, de caractère, de personnalité.
4. une **pale** ou **palle** : un linge utilisé dans la liturgie catholique.
5. une palla ou **palle** : un manteau.

faluche / **paluche** / **phallus**

palace / palas, pallas

1. un **palace** : un hôtel de grand luxe.
2. un **palas** ou **pallas** : un boniment.
faire du palas : baratiner.
il est palas : est beau, superbe.

Prononciation différente : une pala (une palette en bois avec laquelle on frappe la balle, dans certains jeux de pelote basque), des palas / faire du palas.

paladin / palatin

1. un **paladin** : un chevalier errant qui cherchait à manifester sa valeur et sa courtoisie ; un des douze pairs de Charlemagne.
une paladine, un paladin : celle, celui qui est prêt à défendre les opprimés et à faire triompher les justes causes.
2. un (comte) **palatin** : un conseiller du souverain ; un dignitaire ayant certaines charges dans le palais du souverain ; un gouverneur de province polonaise ; un vice-roi hongrois.
elle est palatine, il est palatin : est relative ou relatif à un palais, appartient à un palais ; est relative ou relatif au Mont Palatin, une des sept collines de Rome ; est relative ou relatif à un comte palatin du Rhin.
elle est palatine, il est **palatin** : est du Palatinat, région d'Allemagne.
3. elle est palatine, il est **palatin** : est relative ou destinée au palais de la bouche ; est relatif ou destiné au palais de la bouche lui appartient.

palais / palé / palée / palet

1. un **palais** : une vaste demeure luxueuse d'un personnage important ou d'un riche particulier ; une institution correspondante ; un ensemble de personnes entourant ce personnage important ; un vaste bâtiment public abritant une assemblée, des services, un musée.
un **palais** : la partie supérieure interne de la bouche ; le sens du gout, celle, celui qui a développé ce sens ; une partie renflée dans certaines fleurs.
2. un écu **palé** : chargé de pals alternativement de métal et d'émail en nombre impair.
3. une **palée** : un rang de pieux.

4. un **palet** : une pierre plate et ronde ou un petit disque en bois ou en métal, que l'on doit lancer le plus près possible d'un but ; ce jeu ; une petite pierre plate que l'on utilise pour jouer à la marelle ; un disque de caoutchouc utilisé pour le hockey sur glace ; une pierre plate ou une pièce de métal, qui était lancée par les athlètes ; une incisive.

palanche / palplanche / planche

1. une **palanche** : une pièce de bois placée sur l'épaule, pour porter deux fardeaux ou deux seaux.
2. une **palplanche** : une dosse, une planche grossièrement équarrie servant au boisage des galeries et puits de mine ; un madrier taillé en pointe ; des poutres métalliques emboitées bord à bord, formant une cloison.
3. une **planche** : une pièce de bois plane, plus longue que large et peu épaisse, obtenue par sciage en long d'un tronc d'arbre.

pali, pâli / pâli, pâlis, pâlit, pâlît / palis / pallie, pallient, pallies

1. le **pali** ou **pâli**, bali, bâli : une langue sacrée de l'Orient dans laquelle sont rédigés les livres de la religion bouddhiste.
elle est palie ou pâlie, balie, bâlie, il est **pali** ou **pâli**, bali, bâli : est relative ou relatif à cette langue ; est rédigé(e) dans cette langue.
2. **pâli**, je pâlis, il pâlit, qu'il pâlît (pâlir : devenir pâle ou plus pâle ; perdre de son intensité, de sa force ; devenir moins vif, moins sombre, moins net ; perdre de son éclat, de sa force, de son pouvoir, de sa valeur ; devenir plus faible ; rendre pâle ; faire paraitre pâle ; rendre moins intense ou moins sombre ; éclaircir ; diminuer, affaiblir l'éclat).
3. un **palis** : un petit pieu pointu ; une palissade, une clôture constituée de ces petits pieux ; un lieu entouré de palis.
4. je **pallie**, il pallie, ils pallient, tu pallies (pallier : dissimuler, faire excuser une faute, une chose fâcheuse, en la présentant sous un jour favorable, en mettant en avant un élément positif ; atténuer, supprimer certains aspects d'un mal sans agir en profondeur, sans guérir ; atténuer un inconvénient, une situation fâcheuse, y remédier en apparence ou en partie ou provisoirement ; remédier à quelque chose).

palier, palière / pallier, pallière

1. un **palier** : un organe mécanique fixe servant à supporter, à guider un arbre de transmission, un axe mobile ; une plate-forme située au sommet d'un escalier ou entre deux volées d'escalier ; un espace plan d'une montée ; une section horizontale d'une voie de communication ; une période intermédiaire de stabilité, de répit ; une étape, un degré ; l'ensemble des réacteurs nucléaires d'un modèle donné.
une porte **palière**, une (marche) palière.
2. je **palliai**, ils palliaient, je palliais, tu palliais, il palliait, pallié(e)(es)(s) vous palliez, vous palliiez ; ils **pallièrent** (pallier : dissimuler, faire excuser une faute, une chose fâcheuse, en la présentant sous un jour favorable, en mettant en avant un élément positif ; atténuer, supprimer certains aspects d'un mal sans agir en profondeur, sans guérir ; atténuer un inconvénient, une situation fâcheuse, y remédier en apparence ou en partie ou provisoirement ; remédier à quelque chose).

pâlira,... / palliera,...

1. il **pâlira**, tu pâliras ; je pâlirai, ils pâliraient, je pâlirais, tu pâlirais, il pâlirait, vous pâlirez ; vous pâliriez ; nous pâlirions ; nous pâlirons, ils pâliront (pâlir : devenir pâle ou plus pâle ; perdre de son intensité, de sa force ; devenir moins vif, moins sombre, moins net ; perdre de son éclat, de sa force, de son pouvoir, de sa valeur ; devenir plus faible ; rendre pâle ; faire paraitre pâle ; rendre moins intense ou moins sombre ; éclaircir ; diminuer, affaiblir l'éclat).
2. il **palliera**, tu pallieras ; je pallierai, ils pallieraient, je pallierais, tu pallierais, il pallierait, vous pallierez ; vous pallieriez ; nous pallierions ; nous pallierons, ils pallieront (pallier : dissimuler, faire excuser une faute, une chose fâcheuse, en la présentant sous un jour favorable, en mettant en avant un élément positif ; atténuer, supprimer certains aspects d'un mal sans agir en profondeur, sans guérir ; atténuer un inconvénient, une situation fâcheuse, y remédier en apparence ou en partie ou provisoirement ; remédier à quelque chose).

lapalissade / **palissade**

palissai,... / pâlissais,...

1. je **palissai**, ils palissaient, je palissais, tu palissais, il palissait, palissé(e)(es)(s) vous palissez ; en palissant ; ils palissent, que je palisse, que tu palisses, qu'il palisse, qu'ils palissent ; vous palissiez ; nous palissions ; nous palissons (palisser ou palissader : fixer les branches et les rameaux d'un arbre fruitier, d'un arbrisseau, contre un mur, un treillage ou tout autre support, de manière à leur donner une direction parfaitement droite).
2. ils **pâlissaient**, je pâlissais, tu pâlissais, il pâlissait, vous pâlissez ; en pâlissant ; ils pâlissent, que je pâlisse, que tu pâlisses, qu'il pâlisse, qu'ils pâlissent ; vous pâlissiez ; nous pâlissions ; nous pâlissons (pâlir : devenir pâle ou plus pâle ; perdre de son intensité, de sa force ; devenir moins vif, moins sombre, moins net ; perdre de son

éclat, de sa force, de son pouvoir, de sa valeur ; devenir plus faible ; rendre pâle ; faire paraitre pâle ; rendre moins intense ou moins sombre ; éclaircir ; diminuer, affaiblir l'éclat).

palmaire / palmer / palmèrent

1. elle ou il est **palmaire** : appartient, est relative ou relatif à la paume de la main.
2. un **palmer** : un instrument de précision servant à mesurer les épaisseurs, les diamètres extérieurs.
3. un **palmer** : une gaufrette sucrée à la vanille.
4. ils **palmèrent** (palmer une aiguille : aplatir la tête d'une aiguille pour pouvoir y percer le chas) (palmer : mouvoir ses palmes en nageant).

palot / pâlot

1. un **palot** : une pelle servant à extraire du sable des vers, des coquillages, etc. ; une pelle utilisée par les tourbiers.
2. un **palot** : un piquet servant à tendre des cordes, des lignes au bord de la mer ; un petit pal ; un plantoir dont se sert le vigneron pour faire des trous dans le sol.
un palot : un homme grossier, rustre.
3. elle est pâlotte, il est **pâlot** : est un peu pâle, manque de couleur ; manque de force, d'éclat, d'intensité, d'intérêt.

pan / paon / pends, pend

1. un **pan** : une partie tombante d'un vêtement ou d'une étoffe ; un important morceau de mur, de muraille ; une des faces, une paroi de montagne ou d'un roc ; une partie importante d'une superficie ou d'un ensemble ; un côté d'un ouvrage, une face d'un objet polyédrique.
2. un **pan** : une ancienne mesure de longueur.
3. **Pan** : une divinité grecque des bergers et des troupeaux.
un **pan** (3) : cette divinité mi-homme mi-bouc à la proverbiale activité sexuelle.
des pans : des dieux voisins des faunes et des satyres.
le grand pan : un personnage important.
4. **pan** ! (pour exprimer un bruit, un coup, une détonation).
5. un **pan-bagnat** : un sandwich garni de salade niçoise.
6. un **paon** : un oiseau ; un homme fat, orgueilleux, prétentieux.
7. je **pends**, tu pends, il pend (pendre : accrocher, fixer, par le haut ou par un point seulement, à distance du sol ou d'un support ; mettre à mort en suspendant par le cou au moyen d'une corde ; être accroché par le haut ou par un point seulement, à distance du sol ou d'un support ; retomber librement, mollement ; descendre trop bas, tomber de manière peu esthétique ; rester en suspens, être inachevé).

panade / panade, panadent, panades

1. une **panade** : une bouillie, composée principalement de pain, de beurre et d'eau ; une préparation à base de pain, biscottes ou farine ; une personne molle, sans énergie ; une chose mauvaise, de peu de valeur ; une femme de mauvaise tournure, laide, sale ; un méli-mélo, un mélange sans consistance.
être dans la panade : être dans la misère, dans une situation inextricable.
2. je me **panade**, tu te panades, il se panade, ils se panadent (se panader : marcher d'une allure majestueuse et fière avec l'ostentation d'un paon faisant la roue).

panai, pané / panais / panné / paonner

1. je **panai**, ils panaient, je panais, tu panais, il panait, pané(e)(es)(s) vous panez ; ils panèrent (paner : couvrir de chapelure ce que l'on veut faire frire ou griller).
elle est panée, il est **pané** : a été couverte ou couvert de chapelure ou de mie de pain pressée avant la cuisson.
3. un **panais** : une plante ; sa racine ; un pénis ; un objet de mauvaise qualité, démodé, sans valeur marchande.
4. un **panais** ou panet, pannet, pannais, pantet : un pan de chemise.
être en panais de chemise : en chemise, les pans flottant librement.
5. elle est pannée, il est **panné** : est pauvre ; est sans argent, dans la misère.
6. vous paonnez, je paonnai, je paonnais, tu paonnais, il paonnait, ils paonnaient, paonné (**paonner** ou pavonner : se pavaner, arborer une allure avantageuse).
7. [mot ressemblant] un poisson **pâmé** : qui vient respirer sur l'eau la gueule ouverte à la surface, par les fortes chaleurs.

panaire / panerai, paneraient, panerais, panerait, panèrent, panerez / panerée

1. elle ou il est **panaire** : est relative ou relatif au pain.
2. je **panerai**, ils paneraient, je panerais, tu panerais, il panerait, vous panerez, ils **panèrent** (paner : couvrir de chapelure ce que l'on veut faire frire ou griller).

3. une **panerée** : le contenu d'un panier ; une grande quantité.

bandit / **pandit**

mandore / mandorle / **pandore** / **Pandore**

pane, panent, panes / panne / paonne

1. je **pane**, il pane, ils panent, tu panes (paner : couvrir de chapelure ce que l'on veut faire frire ou griller).
2. une **panne** : une étoffe ; un tissu.
3. une **panne** : la graisse sous la peau du porc ; la graisse qui enrobe le filet et les rognons du porc ; la graisse apparente chez un être humain.
4. une **panne** : une bande de nuages au-dessus de l'horizon.
une panne de brume
5. rendre la **panne**, mettre, rester, se tenir en panne : disposer la voilure de façon à immobiliser le bateau ou à ne le soumettre qu'à l'effet de dérive.
une **panne** : un arrêt momentané accidentel et subit du fonctionnement d'un mécanisme, d'un moteur, d'un appareil ; une impossibilité de fonctionner ou de continuer, d'achever une tâche ; une interruption, une coupure accidentelle ; un arrêt momentané d'une activité, d'un travail ; un rôle insignifiant, sans importance ; une œuvre insignifiante, de médiocre qualité.
6. une **panne** : une poutre horizontale reliant les fermes d'un comble.
7. une **panne** : un bassin hygiénique. [Belgique]
8. une **paonne** : la femelle du paon.

paneton / panneton

1. un **paneton** : un petit panier.
2. un **panneton** : une partie d'une clef ou d'une espagnolette.

panic / panique / panique, paniquent, paniques

1. un **panic** ou panis : une graminée, une plante.
2. elle ou il est **panique** : est relative ou relatif au dieu Pan, est inspiré(e) par les forces invisibles et mystérieuses de la nature.
une peur panique : qui survient de manière subite et violente en troublant l'esprit et le comportement.
une panique : une vive terreur, soudaine et irraisonnée.
je **panique**, il panique, tu paniques, ils paniquent (paniquer : être pris de peur, perdre ses moyens, son sang-froid ; frapper d'un sentiment diffus d'angoisse, de crainte).

panicule / pannicule

1. une **panicule** : une inflorescence de certaines graminées qui ressemble à un épi.
2. un **pannicule** : la couche sous-cutanée où s'accumule la graisse ; une excroissance membraneuse qui se forme sur la cornée.

panier / paniez

1. un **panier** : un ustensile muni d'une anse ou de poignées, servant à contenir, à transporter ; le contenu d'un panier ; une caisse d'osier fixée à l'arrière d'une diligence ou d'un coche ; ce qui a la forme ou l'utilité d'un panier ; une armature métallique ronde avec un filet pour pratiquer le basket ; un tir réussi ; les fesses.
2. vous **paniez** (paner : couvrir de chapelure ce que l'on veut faire frire ou griller).

panis / panisse

1. un **panis** ou panic : une graminée, une plante.
2. une **panisse** : une préparation culinaire.

panneau / paonneau

1. un **panneau** : un élément tissé, tressé ou rembourré ; une partie d'une construction, d'un ouvrage de menuiserie ou d'un bâtiment constituant une surface limitée par un encadrement ; une surface plane.
2. un **panneau** : un filet vertical utilisé pour la capture du gibier.
tomber dans le panneau : tomber dans le piège.
3. un **paonneau** : le petit du paon.

panse, pansé, pansement, panser, panseur, pansions / pense, pensé, pensement, penser, penseur, pensions / pension

1. une **panse** : un rumen, la plus vaste des quatre poches gastriques des mammifères ruminants ; un ventre ; une partie renflée d'un objet ; la partie d'une cloche où frappe le battant ; un voilier ; un cépage.
elle est bien pansée, il est bien **pansé** : a bien mangé et bien bu.
panser : nourrir, donner largement à manger.

2. un **pansement** : une application de compresses sur une plaie ou sur une autre lésion ; ce qui permet de couvrir et soigner une plaie, de la protéger des agents infectieux.
panser : soigner en appliquant un traitement, des pansements, des bandages ; soigner, calmer, soulager ; pratiquer la toilette d'un animal domestique, en particulier d'un cheval.
je panse, tu panses, il panse, nous pansons, vous pansez, ils pansent ;
je pansais ; je pansai ; je panserai ; je panserais ;
j'ai pansé ; j'avais pansé ; j'eus pansé ; j'aurai pansé ; j'aurais pansé ;
que je panse, que tu panses, qu'il panse, que nous pansions, que vous pansiez, qu'ils pansent ;
que je pansasse, qu'il pansât, que nous pansassions ;
que j'aie pansé ; que j'eusse pansé ;
panse, pansons, pansez ; aie pansé, ayons pansé, ayez pansé ;
(en) pansant.
une panseuse, un **panseur** : une infirmière ou un infirmier qui fait des pansements ; celle, celui qui panse les bêtes.

4. une **pension** : une allocation versée périodiquement à une personne ; la nourriture, et éventuellement l'hébergement et l'entretien, d'une personne, d'une manière régulière et pendant un certain temps ; une somme payée pour être nourri et éventuellement logé et blanchi ; un lieu où l'on prend pension ; un ensemble d'élèves en pension.

3. c'est bien **pensé** : c'est bien réfléchi.
une **pensée** : l'activité psychique dans son ensemble ; l'ensemble des facultés psychologiques tant affectives qu'intellectuelles ; l'esprit en tant que siège des facultés intellectuelles ; une activité affective consciente ; la faculté de connaitre, de raisonner, de juger ; l'activité intellectuelle qui en est la source ; l'ensemble des capacités intellectuelles d'une personne ; une manière de juger ; un ensemble d'idées, de façons de penser ; une représentation dans la conscience ; une représentation mentale à caractère objectif ; une expression concise d'une réflexion ou d'un sentiment personnels ; l'action de penser à quelque chose ou à quelqu'un ; le résultat de cette action.
un **pensement** : l'action de penser de quelque chose ; son résultat.
penser : exercer son esprit ; mettre en œuvre sa conscience ; former des idées ; concevoir par l'esprit, par l'intelligence ; combiner, organiser des concepts, des idées, leur donner un sens ; exercer son sens critique, son jugement ; avoir pour jugement, pour opinion, pour conviction, pour avis ; élaborer des systèmes intellectuels, des théories ; réfléchir, songer ; saisir ou créer par la pensée ; former, construire l'idée d'un être ou d'une chose ; croire, supposer ; imaginer ; avoir le sentiment, l'impression ; se représenter mentalement un être ou une chose ; avoir, mettre, se mettre dans l'esprit ; garder en mémoire.
je pense, tu penses, il pense, nous pensons, vous pensez, ils pensent ;
je pensais, nous pensions ; je pensai ; je penserai ; je penserais ;
j'ai pensé ; j'avais pensé ; j'eus pensé ; j'aurai pensé ; j'aurais pensé ;
que je pense, que tu penses, qu'il pense, que nous pensions, que vous pensiez, qu'ils pensent ;
que je pensasse, qu'il pensât, que nous pensassions ;
que j'aie pensé ; que j'eusse pensé ;
pense, pensons, pensez ; aie pensé, ayons pensé, ayez pensé ;
(en) pensant.
le **penser** : la faculté de penser.
un penser : une pensée ; l'action de penser à quelque chose ; son résultat ; une manière de penser propre à une personne ou à un groupe de personnes ; une représentation mentale.
une penseuse, un penseur : celle, celui qui réfléchit profondément ; celle, celui dont la pensée a de l'influence.
elle est penseuse, il est **penseur** : est préoccupée, songeuse, pensive ; est préoccupé, songeur, pensif ; manifeste la méditation ou la préoccupation ; reflète la pensée.

pante / pente

1. un **pante** : un bourgeois, un homme facile à voler ou assassiner ; un individu niais, facile à duper.
2. une **pente** : le fait d'être incliné, oblique ; l'état de ce qui est incliné, une inclinaison ; une inclination, une tendance naturelle et spontanée ; un plan incliné, une surface en déclivité continue ; ce qui entraine irrésistiblement dans le sens de la facilité ; une bande d'étoffe.

pantin / Pantin

1. un **pantin** : une figurine de carton ou de bois plat et mince, dont les membres articulés sont actionnés au moyen d'un fil ; une marionnette, une poupée ; un personnage ridicule, inutile, qu'on ne peut prendre au sérieux.
2. **Pantin** : une ville de France.

papa / papas

Prononciation différente : Les **papas** rencontrent le **papas** (un prêtre, évêque ou patriarche de l'Église d'Orient) .

papauté / papote, papotent, papotes, papotiez / papoter / popote / popote, popotent, popotes, popotiez

1. une **papauté** : un pontificat, la dignité, la fonction de pape, la durée d'exercice de cette fonction ; l'ensemble de ceux qui gouvernent en collégialité et sous l'autorité du pape à Rome ; le pouvoir temporel du pape ; l'État que constituait le Saint-Siège ; l'ensemble des papes.
2. je **papote**, tu papotes, il papote, ils papotent, vous **papotiez** (**papoter** : parler beaucoup, avec familiarité, légèreté ou frivolité).
une papotière, un **papotier** : celle, celui qui aime papoter.
3. une **popote** : une cuisine, une nourriture simple préparée par soi-même ; une réunion pour prendre un repas en commun ; une cuisine, un local, un restaurant où les membres de la popote prennent leurs repas.
elle ou il est **popote** : est pot-au-feu, est excessivement préoccupé(e) des choses du ménage ; a des préoccupations matérielles, terre-à-terre, est casanière ou casanier, aime le calme, le confort du foyer, est peu disposé(e) à l'aventure, est dépourvu(e) d'ouverture d'esprit ; traduit ce trait de caractère ; est banale, commune, médiocre, plate, vulgaire, insignifiante ; est banal, commun, médiocre, plat, vulgaire, insignifiant.
je **popote**, tu popotes, il popote, ils popotent, vous **popotiez** (popoter : faire table commune, manger à la popote).
une popotière, un **popotier** : celle, celui qui a la charge de l'organisation et de la gestion d'une popote.

baquet, baquetage, baqueter / **paquet, paquetage, paqueter**

maquis / **pâquis**

par / pare, parent, pares / pars, part / part

1. **par** avion, par Paris, par son fils, par terre, par temps clair, par là.

2. C'est **par** trop injuste : c'est vraiment injuste.
par- indique un achèvement total : parachevé, un parachèvement, parachever ; une parfente ; un parfilage, parfiler, un parfileur ; parfin ; parfondre.

3. **de par** le monde : quelque part ; dispersé dans le monde.
de par : par la volonté de ; du fait de, à cause de.
La locution prépositive *de par* a encore son sens premier « de la part de », « au nom de », dans des formules figées comme *de par le roi, de par la loi, de par la Constitution, de par la justice*. Mais, en dehors de ces cas et de la forme de par le monde, il est préférable de ne pas employer cette locution en lieu et place de formes comme *par, du fait de, grâce à, étant donné*, etc. En savoir plus : Académie française.

4. un **par** : au golf, un nombre de coups qui sert de référence.

5. je **pare**, il pare, ils parent, tu pares (parer : orner quelque chose ; ajouter un élément pour embellir ; vêtir quelqu'un ; habiller quelqu'un avec soin, élégance ; agrémenter son aspect, sa tenue ; préparer, apprêter pour rendre plus propre à un usage ; rendre propre à un usage, à la consommation ; préparer en ôtant les parties inutiles, en donnant meilleure apparence ; soumettre du verre à la paraison) (parer : éviter quelque chose en le détournant, en y opposant quelque chose ; passer au large ; défendre quelqu'un d'une attaque ; garantir quelqu'un contre un inconvénient, une incommodité ; prévoir ce qui va arriver et s'en protéger, s'en garantir ; agir de manière à éviter ce qui peut arriver de fâcheux ; éviter les inconvénients de quelque chose) (parer : pour un cheval, s'arrêter ; arrêter, retenir un cheval).

6. je **pars**, tu pars, il part (partir : se mettre en mouvement, quitter un lieu, s'en aller ; prendre le départ ; entreprendre quelque chose, se lancer dans une action ; commencer ; avoir pour origine ; jaillir ; exploser ; entamer sa trajectoire ; se défaire, se désagréger, se décomposer).

7. une **part** : une partie ; une portion ; ce qui revient à chacun ; une participation ; un lieu.

8. un **part** : un enfant nouveau-né ; une mise bas d'un animal.

para / Para / para, paras, parât

1. un **para** : une monnaie, dans l'Empire ottoman ; une

4. il **para**, tu paras, qu'il parât (parer : orner quelque

unité monétaire divisionnaire turque ou yougoslave.

2. une ou un **para** : une ou un parachutiste militaire.

3. un **para** : un caoutchouc brut de première qualité.
Para : un État du Brésil.

chose ; ajouter un élément pour embellir ; vêtir quelqu'un ; habiller quelqu'un avec soin, élégance ; agrémenter son aspect, sa tenue ; préparer, apprêter pour rendre plus propre à un usage ; rendre propre à un usage, à la consommation ; préparer en ôtant les parties inutiles, en donnant meilleure apparence ; soumettre du verre à la paraison) (parer : éviter quelque chose en le détournant, en y opposant quelque chose ; passer au large ; défendre quelqu'un d'une attaque ; garantir quelqu'un contre un inconvénient, une incommodité ; prévoir ce qui va arriver et s'en protéger, s'en garantir ; agir de manière à éviter ce qui peut arriver de fâcheux ; éviter les inconvénients de quelque chose) (parer : pour un cheval, s'arrêter ; arrêter, retenir un cheval).

parai,... / parais, paraissais, paraisse,... / paressais, paresse,...

1. je **parai**, ils paraient, je parais, tu parais, il parait, paré(e)(es)(s) vous parez (parer : orner quelque chose ; ajouter un élément pour embellir ; vêtir quelqu'un ; habiller quelqu'un avec soin, élégance ; agrémenter son aspect, sa tenue ; préparer, apprêter pour rendre plus propre à un usage ; rendre propre à un usage, à la consommation ; préparer en ôtant les parties inutiles, en donnant meilleure apparence ; soumettre du verre à la paraison) (parer : éviter quelque chose en le détournant, en y opposant quelque chose ; passer au large ; défendre quelqu'un d'une attaque ; garantir quelqu'un contre un inconvénient, une incommodité ; prévoir ce qui va arriver et s'en protéger, s'en garantir ; agir de manière à éviter ce qui peut arriver de fâcheux ; éviter les inconvénients de quelque chose) (parer : pour un cheval, s'arrêter ; arrêter, retenir un cheval).

2. je **parais**, tu parais, il parait, *anciennement* paraît ; ils **paraissaient**, je paraissais, tu paraissais, il paraissait, vous paraissez ; ils **paraissent** ; que je paraisse, que tu paraisses ; vous paraissiez ; nous paraissions ; nous paraissons ; en paraissant (paraitre, *anciennement* : paraître : devenir visible ; se présenter à la vue ; commencer à exister, venir au jour ; être manifeste, être mis en évidence ; être publié, mis en vente, être livré au public ; se montrer ; commencer à se manifester, à jouer un rôle ; être visible, être vu ; se voir ; être manifeste ; se montrer, prendre part, être présent ; se faire remarquer, vouloir briller : être vu sous un certain aspect ; sembler, avoir l'air ; avoir l'apparence de, passer pour).

3. une **paresse** : une propension à ne rien faire, une répugnance au travail, à l'effort ; une faiblesse de caractère qui porte à l'inaction, à l'oisiveté ; un comportement, une attitude qui manifeste cette disposition ; un manque d'énergie en face d'une activité quelconque ; un désir passager de ne rien faire ; une nonchalance, une lenteur ; une réaction d'un organe anormalement lente ou incomplète.
je **paressai**, ils paressaient, je paressais, tu paressais, il paressait, paressé, vous paressez ; je paresse, tu paresses, ils paressent ; vous paressiez ; nous paressions ; nous paressons ; en paressant (paresser : se laisser aller à la paresse ; refuser ou fuir momentanément l'effort ; ne rien faire).

parant / parent

1. en **parant** (parer : orner quelque chose ; ajouter un élément pour embellir ; vêtir quelqu'un ; habiller quelqu'un avec soin, élégance ; agrémenter son aspect, sa tenue ; préparer, apprêter pour rendre plus propre à un usage ; rendre propre à un usage, à la consommation ; préparer en ôtant les parties inutiles, en donnant meilleure apparence ; soumettre du verre à la paraison) (parer : éviter quelque chose en le détournant, en y opposant quelque chose ; passer au large ; défendre quelqu'un d'une attaque ; garantir quelqu'un contre un inconvénient, une incommodité ; prévoir ce qui va arriver et s'en protéger, s'en garantir ; agir de manière à éviter ce qui peut arriver de fâcheux ; éviter les inconvénients de quelque chose) (parer : pour un cheval, s'arrêter ; arrêter, retenir un cheval).

2. une parente, un **parent** : celle, celui qui appartient à la même famille.
les **parents** : l'ensemble des membres de la famille ; les ancêtres, les ascendants ; ceux qui ont donné la vie ; le père et la mère ; celles, ceux qui ont la charge d'un enfant.
elle en est parente, il en est **parent** : appartient à la même famille, au même genre, à la même espèce ; en est proche, semblable, analogue.

Prononciation différente : Avec mon lointain **parent**, ils **parent** au plus pressé.

paraphrase / paraphrase, paraphrasent, paraphrases / périphrase / périphrase, périphrasent, périphrases

1. une **paraphrase** : un développement explicatif d'un

2. une **périphrase** : une figure rhétorique dans laquelle

texte, qui se révèle superfétatoire, inutile ; une interprétation, un commentaire malveillant, défavorable ; une reformulation ; une imitation ; un discours, un récit verbeux ou diffus.
je **paraphrase**, tu paraphrases, il paraphrase, ils paraphrasent (paraphraser : développer par paraphrase ; reformuler au moyen de développements explicatifs souvent diffus ; amplifier, développer).

on substitue au terme propre et unique une expression imagée ou descriptive qui le définit ou l'évoque ; un groupe de mots dont on se sert, dans les langues à tendance analytique, pour exprimer un seul signifié ; une locution ou une suite de mots utilisée pour désigner une chose ou une personne qu'on aurait pu désigner à l'aide d'un seul mot, en savoir plus : Office québécois de la langue française.
je **périphrase**, tu périphrases, il périphrase, ils périphrasent (périphraser : s'exprimer, parler par périphrases).

paraphrase / périphrase : Office québécois de la langue française.

parc / parque / parque, parquent, parques

1. un **parc** ou parcage : une clôture légère et transportable pour des ovins ; l'espace ainsi délimité.
un parc ou pacage : une prairie d'élevage, limitée par une clôture fixe.
un parc : une enceinte ; un enclos ; un terrain boisé entièrement clos ; un lieu public dans une ville, une commune, constitué par des espaces verts ; une zone où l'environnement est protégé ; un terrain aménagé pour une activité ; un entrepôt, une aire de stockage ; un nombre total de véhicules, appareils, installations ou immeubles.

2. une **parque** : chacune des trois déesses qui président à la destinée des hommes.
la parque : la destinée, la mort.

3. je **parque**, tu parques, il parque, ils parquent (parquer : pâturer dans un parc ; placer, enfermer dans un parc, dans un espace clos ; enfermer, cantonner quelqu'un ou quelque chose dans un état, dans une attribution spéciale ; disposer, placer des huitres, des moules dans un parc d'élevage ; entreposer du matériel militaire dans un parc ; garer, stationner).

par-ci / parsi, Parsi

1. **par-ci** par-là : à droite et à gauche, en divers endroits ; à intervalles irréguliers, mais relativement fréquents.
2. elle est parsie, il est **parsi** ou parse : concerne les Parsis, un peuple asiatique, sectateur de Zoroastre, descendant des anciens Perses qui émigrèrent en Inde.
une Parsie, un Parsi
le **parsi** : un système de transcription en langue persane des textes pehlvis.

pare-fumée / parfumer

1. un **pare-fumée** : un appareil destiné à canaliser ou à diriger la fumée s'échappant d'une cheminée.
2. **parfumer** : remplir ou imprégner d'une odeur agréable ; imprégner de parfum ; incorporer une substance aromatique agréable au gout).

parère / parèrent

1. un **parère** : un acte de notoriété.
2. ils **parèrent** (parer : orner quelque chose ; ajouter un élément pour embellir ; vêtir quelqu'un ; habiller quelqu'un avec soin, élégance ; agrémenter son aspect, sa tenue ; préparer, apprêter pour rendre plus propre à un usage ; rendre propre à un usage, à la consommation ; préparer en ôtant les parties inutiles, en donnant meilleure apparence ; soumettre du verre à la paraison) (parer : éviter quelque chose en le détournant, en y opposant quelque chose ; passer au large ; défendre quelqu'un d'une attaque ; garantir quelqu'un contre un inconvénient, une incommodité ; prévoir ce qui va arriver et s'en protéger, s'en garantir ; agir de manière à éviter ce qui peut arriver de fâcheux ; éviter les inconvénients de quelque chose) (parer : pour un cheval, s'arrêter ; arrêter, retenir un cheval).

baresthésie / **paresthésie**

parfin / parfum

1. **parfin** : enfin, finalement.
à la parfin : à la fin dernière ; enfin, finalement.
2. un **parfum** : une odeur agréable et pénétrante ; ce qui laisse un souvenir agréable ; un rappel d'une évocation touchante ; une atmosphère délicate qui entoure un être ou une chose ; ce qui agrémente d'une touche délicate ; ce qui évoque de façon vague, indéfinissable ; une substance aromatique agréable à l'odorat ou au gout ; le gout lui-même.

pari / parie, parient, paries / Paris

1. un **pari** : une convention entre des personnes qui s'engagent à fournir une prestation à celui qui aura raison ; un jeu d'argent où le gain dépend de l'issue d'un autre jeu, d'une épreuve, d'une compétition sportive ; une gageure, un engagement à faire triompher une idée, une conception issue d'un choix dont on mesure les risques, les limites ; une affirmation qu'un évènement se produira.
je **parie**, il parie, ils parient, tu paries (parier : apparier, mettre de pair, accoupler ; engager un enjeu dans un pari, soutenir un pari ; engager une attitude, une opinion ; prédire la réussite ; avoir la certitude, assurer).
2. **Paris** : la capitale de la France.

paria / paria, pariant, parias, pariât / parian

1. une ou un **paria** : en Inde, une ou un intouchable, celle, celui qui n'appartient à aucune caste ; celle qui est méprisée, exclue ; celui qui est méprisé, exclu.
2. il **paria**, tu parias, qu'il pariât, (en) **pariant** (parier : apparier, mettre de pair, accoupler ; engager un enjeu dans un pari, soutenir un pari ; engager une attitude, une opinion ; prédire la réussite ; avoir la certitude, assurer).
3. un **parian** : une porcelaine à grain fin imitant le marbre de Paros, une ile grecque.

pariai, pariaient, pariais, pariait, parié,pariez, pariiez / pariez

1. vous **pariez** (parer : orner quelque chose ; ajouter un élément pour embellir ; vêtir quelqu'un ; habiller quelqu'un avec soin, élégance ; agrémenter son aspect, sa tenue ; préparer, apprêter pour rendre plus propre à un usage ; rendre propre à un usage, à la consommation ; préparer en ôtant les parties inutiles, en donnant meilleure apparence ; soumettre du verre à la paraison) (parer : éviter quelque chose en le détournant, en y opposant quelque chose ; passer au large ; défendre quelqu'un d'une attaque ; garantir quelqu'un contre un inconvénient, une incommodité ; prévoir ce qui va arriver et s'en protéger, s'en garantir ; agir de manière à éviter ce qui peut arriver de fâcheux ; éviter les inconvénients de quelque chose) (parer : pour un cheval, s'arrêter ; arrêter, retenir un cheval).

2. je **pariai**, ils pariaient, je pariais, tu pariais, il pariait, parié(e)(es)(s) vous pariez, vous pariiez (parier : apparier, mettre de pair, accoupler ; engager un enjeu dans un pari, soutenir un pari ; engager une attitude, une opinion ; prédire la réussite ; avoir la certitude, assurer).

parka / parqua, parquas, parquât

1. une ou un **parka** : une longue veste en tissu imperméable, doublée et comportant une capuche.
2. il **parqua**, tu parquas, qu'il parquât (parquer : pâturer dans un parc ; placer, enfermer dans un parc, dans un espace clos ; enfermer, cantonner quelqu'un ou quelque chose dans un état, dans une attribution spéciale ; disposer, placer des huitres, des moules dans un parc d'élevage ; entreposer du matériel militaire dans un parc ; garer, stationner).

parti / parti, partis, partit, partît / partie

1. un écu **parti** : qui est divisé perpendiculairement en deux parties égales.
2. **parti**(e)(es)(s), je partis, tu partis, elle ou il partit, qu'elle partît, qu'il partît (partir)
elle est partie, il est **parti** : a quitté un lieu ; a commencé ; est excité(e) par le vin, est enivré(e).
3. un **parti** : un profit qu'une personne reçoit pour sa part ; le salaire d'un employé ; une part de profit ; un bénéfice.
tirer parti de quelqu'un ou de quelque chose : tirer profit de, utiliser à son avantage.
un **parti** : une conduite ; un choix.
prendre un parti, prendre le parti de : faire un choix.
un **parti** : une situation qui échoit à quelqu'un ; une profession, un état, une condition.
faire un mauvais parti à quelqu'un : lui faire subir un mauvais traitement ; le tuer.
un **parti** : une personne à marier, envisagée du point de vue de sa situation sociale et financière.
un parti avantageux : un beau mariage.
un **parti** : un groupe plus ou moins organisé de personnes ; un ensemble de personnes ayant des opinions, des positions communes ou une même ligne d'action.
un parti politique
4. une **partie** : un élément constitutif d'un tout ; une portion ; un élément constitutif d'un organisme vivant ; une certaine quantité, un certain nombre ; une personne qui participe à une action juridique ou judiciaire ; une ou un adversaire ; une activité ; une profession spécialisée ; un domaine qu'une personne connait bien ; une compétition entre joueurs ou équipes ; un combat, une lutte ; une entreprise délicate ou dont l'enjeu est important.

partial / partiel

1. elle est partiale, il est **partial** : prend parti pour ou contre quelqu'un ou quelque chose, au mépris de l'équité et de l'objectivité ; juge avec parti-pris.
2. elle est partielle, il est **partiel** : constitue une partie ; ne se produit qu'en partie, est incomplète ou incomplet.
voir : Académie française ; Office québécois de la langue française.

parussions / parution

1. que nous **parussions** (paraitre, anciennement : paraître : devenir visible ; se présenter à la vue ; commencer à exister, venir au jour ; être manifeste, être mis en évidence ; être publié, mis en vente, être livré au public ; se montrer ; commencer à se manifester, à jouer un rôle ; être visible, être vu ; se voir ; être manifeste ; se montrer, prendre part, être présent ; se faire remarquer, vouloir briller : être vu sous un certain aspect ; sembler, avoir l'air ; avoir l'apparence de, passer pour).
2. une **parution** : la publication d'un livre d'un article ; la sortie d'un disque ou d'un film ; la date de la publication ou de la mise en circulation ; ce qui est ainsi publié ou accessible au public.

pastiche, pasticher / postiche, posticher

1. un **pastiche** : une œuvre artistique ou littéraire dans laquelle l'auteur imite en partie ou totalement l'oeuvre d'un maitre ou d'un artiste en renom par exercice, par jeu ou dans une intention parodique ; un ouvrage d'imitation ; une imitation du style d'une époque ou d'un genre ; un opéra dans lequel on a réuni des morceaux de musique pris dans différents ouvrages et ajustés tant bien que mal à un nouveau poème.
je **pastiche**, tu pastiches, il pastiche, ils pastichent (pasticher : imiter la manière, le style d'un artiste ou d'un écrivain ; pratiquer le pastiche ; faire un pastiche).

2. elle ou il est **postiche** : a été faite et ajoutée après coup ; a été fait et ajouté après coup ; apparait comme un élément artificiellement ajouté à une œuvre ; n'a que l'apparence de quelque chose ; est feinte ou affectée ; est feint ou affecté ; se présente mensongèrement comme ayant tel statut ou telle fonction ; pour une partie du corps, remplace ce qui fait défaut, naturellement ou à la suite d'un accident.
un **postiche** : un montage de cheveux, artificiels ou naturels, remplaçant ou complétant une partie de la coiffure.

3. une **postiche** : un discours tenu, sur la voie publique, par un forain, un camelot, un artiste ambulant pour attirer les badauds ; une acrobate foraine, un acrobate forain donnant un spectacle sur la voie publique.
faire la postiche : attirer les badauds par un boniment pour les inciter à acheter quelque chose, à assister à un spectacle ; faire un esclandre, un scandale, pour provoquer un attroupement dont profitent les voleurs à la tire.
je **postiche**, tu postiches, il postiche, ils postichent (posticher : faire la postiche).

pat / pâte, pâté, pâtée, pâter / patte, patté, pattée

1. un roi **pat** : aux échecs, qui ne peut plus bouger sans être mis en échec.
une joueuse pat, un joueur pat
un **pat** : un coup par lequel un des joueurs rend son adversaire pat ; une situation d'égalité qui ne permet pas de trancher.

3. une **patte** : un chiffon, un linge ; un torchon.
une pattemouille : un linge mouillé que l'on interpose entre le fer et le tissu pour repasser certains vêtements et donner de l'apprêt aux étoffes.

4. une **patte** : chacun des membres ou appendices pairs et articulés qui prennent appui sur le sol et soutiennent le corps d'un animal, assurant à la fois les fonctions de locomotion et pour certains de préhension.
elle est pattée, il est **patté** : est boueuse ou boueux ; a de la plume jusqu'aux pattes ; dont les pieds sont chargés de terre ; sur un écu, un blason, dont les branches s'élargissent à leur extrémité en forme de patte.
une **pattée** : ce qui peut être emporté entre les pattes.

2. une **pâte** : une préparation alimentaire destinée à la cuisson ; une préparation comestible, à base de sucre, un mélange plus ou moins mou ; la masse interne d'un fromage ; une substance molle, une préparation ou un produit de consistance pâteuse, dans de nombreux domaines techniques, industriels et commerciaux ; une matière molle, collante ; une masse informe ; les couleurs mêlées et travaillées sur la palette ; la matière formée par les couleurs travaillées à même le tableau ; la manière particulière d'un artiste de travailler et de mêler les couleurs ; la partie des roches microlithiques où apparaissent les cristaux.
un **pâté** : une pâte feuilletée légèrement salée enveloppant un hachis de viande, de volaille, de poisson, et cuite au four avec son contenu ; cette pièce de charcuterie ; une préparation de charcuterie, un hachis de viandes épicées ou de poisson, cuit dans une terrine et consommé froid ; une tache d'encre sur une feuille de papier.
une **pâtée** : une nourriture pour certains animaux domestiques, à base d'un mélange d'aliments réduits en bouillie épaisse ; la nourriture d'une personne ; une soupe épaisse ; une correction, une volée de coups.
réduire en pâtée : tuer, mettre en pièces.
pâter : pour un fruit, avoir une consistance pâteuse, farineuse, n'être pas assez juteux.

patarin / patérin

1. une patarine, un **patarin** : une ou un membre de la Pataria, une secte de chrétiens hérétiques dualistes de l'Italie du Nord ; une ou un hérétique.
2. une patérine, un **patérin** : une ou un hérétique. Ces hérétiques ne priaient qu'avec la prière du *Pater*.

pater / patère / pâtèrent

1. un ***pater*** : une prière (*Pater noster*) ; chacun des gros grains de chapelet.
la *mater* et le *pater* : la mère et le père.
2. une **patère** : un vase sacré de bronze ou d'argile, en forme de coupe évasée, avec ou sans manche, utilisé pour offrir des/les libations aux dieux ; un support mural en forme de pied de coupe servant à maintenir des rideaux ou à suspendre des vêtements ; un ornement architectural en forme de rosace imitant une patère antique ; une rosette de métal servant d'ornement notamment pour balcons et rampes ; un support d'appareil d'éclairage en bois ou en métal fixé au mur ou au plafond.
3. ils **pâtèrent** (pâter : pour un fruit, avoir une consistance pâteuse, farineuse, n'être pas assez juteux).

pâti, pâtisse, pâtissons,.. / pâtis / pâtisse, pâtissons / pâtisson

1. **pâtir** : supporter avec patience des privations physiques ou morales ; vivre dans la misère ; éprouver une souffrance, de la peine, un dommage à cause de quelqu'un ou de quelque chose ; supporter les conséquences fâcheuses d'une action, d'un évènement ; subir les conséquences d'une erreur, d'une faute ou d'un manque.
je **pâtis**, tu pâtis, il pâtit, nous **pâtissons**, vous pâtissez, ils pâtissent ;
je pâtissais, vous pâtissiez ; je pâtis ; je pâtirai ; je pâtirais ;
j'ai pâti ; j'avais pâti ; j'eus pâti ; j'aurai pâti ; j'aurais pâti ;
que je **pâtisse**, que tu pâtisses, qu'il pâtisse, que nous pâtissions, que vous pâtissiez, qu'ils pâtissent ;
que je pâtisse, qu'il pâtît, que nous pâtissions ; que j'aie pâti ; que j'eusse pâti ;
pâtis, pâtissons, pâtissez ; aie pâti, ayons pâti, ayez pâti ;
(en) pâtissant.

2. **pâtisser** : travailler la pâte ; faire de la pâtisserie, des gâteaux.
je **pâtisse**, tu pâtisses, il pâtisse, nous **pâtissons**, vous pâtissez, ils pâtissent ;
je pâtissais, vous pâtissiez ; je pâtissai ; je pâtisserai ; je pâtisserais ;
j'ai pâtissé ; j'avais pâtissé ; j'eus pâtissé ; j'aurai pâtissé ; j'aurais pâtissé ;
que je pâtisse, que tu pâtisses, qu'il pâtisse, que nous pâtissions, que vous pâtissiez, qu'ils pâtissent ;
que je pâtissasse, qu'il pâtissât, que nous pâtissassions ; que j'aie pâtissé ; que j'eusse pâtissé ;
pâtisse, pâtissons, pâtissez ; aie pâtissé, ayons pâtissé, ayez pâtissé ;
(en) pâtissant.

3. un **pâtis** : un terrain de médiocre qualité, qui était généralement en pâture perpétuelle ou, plus rarement, en culture pour une longue durée ; une lande ou une friche où l'on met paitre les bestiaux.
4. un **pâtisson** ou **pastisson** : une cucurbitacée ; un soufflet, un coup.

Mots se ressemblant : patiner / tapiner.

Mots se ressemblant : pâtisser, une pâtisserie, un pâtissier / tapisser, une tapisserie, un tapissier.

patouille, patouiller / patrouille, patrouiller / tatouille, tatouiller / tripatouiller

1. une **patouille** : une boue liquide, une boue des chemins ; la mer ; de l'eau ; un patouillet.
patouiller : patauger dans la boue ; barbotter ; manier, tripoter brutalement ou indiscrètement quelqu'un ou quelque chose.
se dépatouiller : se sortir d'une situation difficile.

4. une **tatouille** : une raclée, une volée de coups ; une défaite, une déconfiture.
tatouiller : rouer de coups, rosser.
tatouiller une pâte, une préparation culinaire : la battre.

5. **tripatouiller** : remanier, défigurer une œuvre théâtrale sans l'assentiment de son auteur ; pour un comédien, prendre des libertés avec le texte ; remanier, modifier la structure profonde d'une œuvre originale en la défigurant au lieu de l'améliorer ; altérer

2. **patrouiller** : patauger dans la boue, barbotter ; manier, tripoter brutalement ou indiscrètement quelqu'un ou quelque chose ; tripoter, tripatouiller.
Le verbe patrouiller est une variante de patouiller (voir ce mot) le r est dû à des mots dialectaux de sens analogues : gadrer, gadrouiller, vadrouiller.

3. une **patrouille** : une ronde effectuée par un détachement de police civile ou militaire ; le détachement qui effectue cette ronde ; un déplacement d'un groupe de militaires ou de partisans chargés d'effectuer une mission ponctuelle (reconnaissance, observation) ou routinière ; le détachement qui effectue cette mission ; un déplacement aléatoire de quelqu'un lors d'une recherche ou d'une quête ; un groupe de personnes organisées exerçant une surveillance dans un contexte particulier ; un groupe organisé dans un mouvement de jeunesse.

frauduleusement, truquer un texte, une comptabilité ; se compromettre dans des opérations louches, comploter, tremper dans des affaires peu honnêtes ; remuer, agiter, manipuler sans soin, sans précaution.
Le verbe tripatouiller est un croisement de tripoter et de patouiller.

patrouiller : aller en patrouille, faire une patrouille ; aller et venir à la recherche ou à la découverte de quelque chose ; surveiller, protéger un lieu.

patricien / praticien

1. une patricienne, un **patricien** : celle, celui qui appartenait, de par sa naissance, à la classe sociale la plus élevée chez les citoyens romains, qui jouissait de nombreux privilèges et qui, à l'origine, pouvait seule prétendre à une haute magistrature ; celle qui est issue, celui qui est issu de la noblesse, d'une classe sociale privilégiée ; celle, celui qui fait partie d'une élite.
elle est patricienne, il est **patricien** : est propre, a trait aux nobles, aux privilégiés ; présente un aspect aristocratique, raffiné ; évoque la richesse, l'élégance propre à certaines familles de souche ancienne.

2. une praticienne, un **praticien** : celle, celui qui connait et exerce la pratique d'un art, d'une technique ; celle, celui qui connait la pratique, la procédure ; celle, celui qui peut remplir d'ordinaire le rôle de témoin auprès d'un homme de loi ; une ouvrière, un ouvrier qui exécute un travail d'après les indications de l'artiste ou qui ébauche une sculpture que celui-ci achèvera ; une ou un médecin qui exerce, qui soigne les malades ; une ou un médecin généraliste ; une ou un membre des professions de santé ; une ou un médecin ayant une clientèle privée [Suisse].

paturon, pâturon / pâturons

1. un **paturon** ou **pâturon** : la partie de la jambe du cheval située entre le boulet et la couronne et correspondant à la première phalange ; la partie identique de la patte d'un bovidé ; un pied.
2. nous **pâturons** (pâturer : se nourrir en broutant, en paissant ; brouter, manger, prendre sa pâture ; conduire les bêtes au pâturage, garder les bêtes qui pâturent ; donner à manger au bétail, faire paitre le bétail ; manger ; se nourrir intellectuellement, spirituellement).

Paul, Paule / pole / pôle / poll
1. **Paul**, **Paule** : des prénoms.
2. en **pole** position : en position de tête, à la meilleure place. une pole position ou pole-position : la position de tête, la meilleure place.
Il existe deux noms *pole* en anglais. L’un est l’équivalent de notre français « perche », dont le sens premier est « long bâton », et il désigne, comme son homologue français, une ancienne mesure de longueur et une ancienne mesure agraire. Il entre aussi dans la désignation d’une épreuve d’athlétisme, *pole vault* « saut à la perche ». La seconde forme *pole* correspond au français « pôle » ; ces deux noms ont la même étymologie et de nombreux sens communs. Mais l’anglais *pole* signifie aussi « tête » – sens que n’a pas le français pôle – dans la locution, tirée de la langue du sport automobile, *pole position*, c’est-à-dire place de tête qu’occupe, sur la ligne de départ, le concurrent ayant réalisé le meilleur temps aux essais. Plutôt que d’employer cet anglicisme, utilisons un équivalent français comme « position, place de tête » ou « tête de la course », qui dira exactement la même chose. En savoir plus : Académie française.
3. un **pôle** : chacun des deux points diamétralement opposés définis par les axes de rotation de la sphère céleste et de la sphère terrestre ; un point qui s'oppose à un autre.
4. un **poll** : en Angleterre, un dépouillement des votes, au moyen d'un registre public, dans les élections des membres de la Chambre des communes.

pauliste / poliste

1. une ou un **pauliste** : une ou un membre de la congrégation missionnaire dédiée à saint Paul.
2. elle ou il est **pauliste** : est de São Paulo, au Brésil.
une ou un Pauliste
3. une ou un **poliste** : un insecte hyménoptère apparenté à la guêpe commune.

paume, paumé, paumée, paumelle, paumer, paumier / pomme, pommé, pommèle, pommelle, pommer, pommier

1. une **paume** : le dedans de la main, entre le poignet et la base des doigts ; un palme, une ancienne unité de mesure ; une coupe oblique exécutée à l'extrémité d'un chevron ou d'une panne ; un jeu, un sport (un jeu de paume).
une paumée, un **paumé** : celle, celui qui est dans un état de misère et de détresse autant matérielles que morales.
elle est paumée, il est **paumé** : est égaré(e) ; est désemparé(e).

2. une **paumelle** : une orge de printemps.

3. une **pomme** : le fruit du pommier ; une production végétale dont la forme ressemble à celle de la pomme ; un objet ou une partie d'objet arrondi(e) en forme de pomme.
elle est pommée, il est **pommé** : pour des choux et des salades, dont les feuilles sont serrées en forme de pomme ; est achevée, complète ; est achevé, complet.
c'est pommé : c'est réussi.

c'est paumé : c'est raté, la partie est perdue.
une **paumée** : un engagement conclu par des contractants qui se frappent la paume de la main ; pour un futur chevalier, une colée sur la nuque.
une **paumelle** : un gant en cuir qui recouvre la paume de la main, pourvu d'une plaque en métal quadrillé dont se sert le voilier pour pousser son aiguille ; un outil de bois qui sert à donner aux peaux la souplesse et le grain ;une ferrure pivotant sur gond, permettant l'ouverture d'une porte, d'une croisée, d'un châssis.
je **paume**, tu paumes, il paume, ils paument, vous paumiez (paumer : donner un coup, des coups ; frapper ; recevoir un coup ; attraper, prendre sur le fait, arrêter ; perdre quelque chose ; perdre au jeu) (paumer son temps : perdre son temps, se mettre en retard).
un **paumier** : un jeu de paume.
je me **pommèle** ou me **pommelle**, tu te pommèles ou te pommelles, il se pommèle ou se pommelle, ils se pommèlent ou se pommellent (se pommeler : pour la robe d'un cheval, se couvrir de taches rondes grises et blanches ; pour le ciel, moutonner, se couvrir de petits nuages arrondis ; prendre l'aspect de petits nuages ronds ; pour certains légumes, prendre une forme de pomme).
je **pomme**, il pomme, tu pommes, ils pomment, vous pommiez (pommer : avoir des feuilles serrées en forme de pomme).
un **pommier** : un arbre ; son bois ; un arbre forestier qui ne s'élève pas et dont la cime s'arrondit comme celle du pommier ; un ustensile de terre ou de métal pour faire cuire les pommes.

pausaire, pause, pauser / -pause / pose / pose, poser, posèrent

1. un **pausaire** : un prêtre d'Isis qui, au cours de processions, déposait la statue de la déesse dans des chapelles disposées le long des rues.
une **pause** : une suspension, une interruption momentanée d'une activité ou d'un processus ; un temps de silence marqué par un locuteur dans l'interlocution ou le discours ; un temps de repos interrompant une activité ; un silence correspondant à la durée d'une mesure musicale ; le signe notant ce silence ; la fonction permettant d'interrompre le visionnage d'un programme de télévision diffusé en continu et de le reprendre ultérieurement au point d'interruption en différé.
je **pause**, tu pauses, il pause, ils pausent (pauser : marquer une pause musicale ; se reposer pendant un court instant).

3. une **pose** : une unité de mesure agraire équivalant à 400 toises ou 27 ares. [Suisse]

4. une **pose** : l'action de poser, de placer à l'endroit qui convient, de procéder à l'installation de ; le résultat de cette action ; une attitude ; une photographie [Afrique].
je **pose**, tu poses, il pose, ils posent, ils **posèrent** (poser : mettre dans un endroit qui assure un support, un appui ; placer).

pause / pose : Office québécois de la langue française.

On constate parfois une confusion entre pause et pose qui s'explique car poser vient du latin populaire *pausare* « cesser, s'arrêter » : "On avait une pose d'un quart d'heure avant le départ" (Aragon).

2. -**pause** est tiré du grec π α ῦ σ ι ς « cessation, fin » : une diapause, une héliopause, une magnétopause, une ménopause, une mésopause, une plasmapause, une stratopause, une tropopause, une turbopause.

péan / péon

1. un **péan** ou pæan : un hymne en l'honneur d'Apollon ; un chant collectif entonné pour honorer certaines divinités ou certains héros ; un hymne de louange, un chant d'espoir ou de victoire.
2. un **péon** : un paysan pauvre ou un ouvrier agricole employé à demeure sur une terre, en Amérique centrale et du Sud.
3. un **péon** : un aide du matador.
4. un **péon** : un pied composé de trois brèves et d'une longue, cette dernière occupant une place variable.

peau / pot / Pô

1. une **peau** : la membrane résistante, imperméable et élastique qui recouvre le corps des animaux vertébrés et de certains invertébrés ; l'épiderme de l'être humain ; ce qui forme une enveloppe ou une pellicule épaisse autour de quelque chose ou à la surface de quelque chose.
2. un **pot** : un récipient ; une consommation ; une réunion amicale ou festive où l'on offre des rafraichissements, des boissons ; une marmite servant à faire bouillir les aliments, la viande et ses légumes ; aux billes, à la balle, un trou creusé dans le sol par les joueurs et servant de cible ou de repère ; un talon où les joueurs peuvent puiser des cartes ; à certains jeux d'argent comme le poker, la totalité des enjeux.
un **perce-pot** : une sittelle ou sittèle d'Europe, un oiseau.
3. le **Pô** : le principal fleuve d'Italie.

péché, pécher, pèche, pécheur / pêche, pêcher, pêcheur / pêche, pêcher

1. un **péché** : une transgression d'une loi religieuse ou d'un principe.
je **pèche**, tu pèches, il pèche, nous péchons, vous péchez, ils pèchent (**pécher** : ne pas respecter une loi religieuse ou un principe ; commettre une faute, une

2. une **pêche** : l'action ou la manière de pêcher, d'attraper du poisson ; le produit de la pêche ; l'action de chercher et éventuellement de recueillir quelque chose ou quelqu'un.
je **pêche**, tu pêches, il pêche, ils pêchent (**pêcher** :

erreur).
une pécheresse, un **pécheur** : celle, celui qui commet ou a commis un ou plusieurs péchés, qui est en état de péché ; la femme, l'homme en tant que créature déchue par le péché originel.

capturer ou essayer de capturer, de sortir de l'eau des poissons, des crustacés, des mollusques ou d'autres animaux ; aller chercher au fond de l'eau, retirer de l'eau, ramasser ; prendre, saisir ; chercher, découvrir).
une pêcheuse, un **pêcheur** : celle, celui qui pêche.
une marin pêcheuse, un marin pêcheur
un martin-pêcheur : un passereau, un oiseau.

3. une **pêche** : le fruit du pêcher ; une tête, un visage ; un coup de poing, une gifle.
se fendre la pêche : bien s'amuser, rire aux éclats.
avoir la pêche : être plein de dynamisme, être en pleine forme.
un **pêcher** : un arbre fruitier.

pédologie, pédologique, pédologue / podologie, podologique, podologue

1. une **pédologie** : une étude de l'enfance sous tous ses aspects.
2. la **pédologie** : la science qui étudie les sols.
elle ou il est **pédologique** : appartient à la pédologie, lui est relative ou relatif.
une ou un **pédologue** : une ou un spécialiste de l'étude des sols.
3. la **podologie** : la partie de la médecine qui traite de l'anatomie, des affections, des soins du pied.
elle ou il est **podologique** : est relative ou relatif à la podologie.
une ou un **podologiste** ou **podologue** : une ou un spécialiste.

peigne, peigné, peignée, peignons / peigne, peignons / peinions

1. un **peigne** : un instrument à dents utilisé pour démêler, arranger les cheveux, la barbe d'une personne, les poils d'un animal.
un **peigné** : un décor de hachures ; un tissu de laine peignée.
une **peignée** : une volée de coups, une raclée ; la quantité de laine ou de chanvre que l'ouvrier met sur son peigne.
peigner : démêler, lisser les cheveux, les poils de la barbe d'une personne, les poils d'un animal ; coiffer ; démêler, épurer, paralléliser les fibres textiles avec le peigne ou la peigneuse ; passer un râteau ; labourer, bêcher ; entretenir un jardin, un domaine avec grand soin ; soigner de façon excessive.
je peigne, tu peignes, il peigne, nous peignons, vous peignez, ils peignent ;
je peignais ; je peignai ; je peignerai ; je peignerais ;
j'ai peigné ; j'avais peigné ; j'eus peigné ; j'aurai peigné ; j'aurais peigné ;
que je peigne, que tu peignes, qu'il peigne, que nous peignions, que vous peigniez, qu'ils peignent ;
que je peignasse, qu'il peignât, que nous peignassions ;
que j'aie peigné ; que j'eusse peigné ;
peigne, peignons, peignez ; aie peigné, ayons peigné, ayez peigné ;
(en) peignant.

2. nous **peinions** ; vous **peiniez** (peiner : faire un travail physique très pénible, travailler très durement ; avoir de grandes difficultés, beaucoup de mal à faire un travail, une activité quelconque ; fournir un effort trop grand ; faire de la peine à quelqu'un).

3. **peindre** : couvrir d'une couche de couleur ; appliquer de la peinture ; figurer quelque chose en utilisant de la peinture ; orner avec des motifs peints ; représenter, évoquer quelque chose ou quelqu'un par un moyen d'expression autre que la peinture, d'une façon manifeste et frappante.
je peins, tu peins, il peint, nous **peignons**, vous **peignez**, ils **peignent** ;
j'ai peint ; je **peignais** ; je peignis ; je peindrai ; je peindrais ;
que je **peigne**, que tu **peignes**, qu’il **peigne**, que nous **peignions**, que vous **peigniez**, qu’ils **peignent**
que je peignisse, qu’il peignît, que nous peignissions ;
que j'aie peint ; que j'eusse peint ;
peins, **peignons**, **peignez** ; aie peint, ayons peint, ayez peint ;
(en) peignant.

peille / paye / paye, payent, payes

1. une **peille** : un chiffon servant à fabriquer du papier.
2. une paie ou **paye** : une rétribution versée aux militaires ou aux ouvriers ; un salaire versé à intervalles réguliers ; le paiement des salaires ou des soldes.
je paie, il paie, ils paient, tu paies ou je **paye**, il paye, ils payent, tu payes (payer : s'acquitter de ce qui est dû ; verser une somme d'argent ; acquérir par l'effort et malgré les difficultés ; subir les conséquences de ses actes, expier ; offrir quelque chose ou le proposer ; procurer un bénéfice, être rentable).

peindre / peinturer / peinturlurer

1. **peindre** : couvrir d'une couche de couleur ; appliquer de la peinture ; figurer quelque chose en utilisant de la peinture ; orner avec des motifs peints ; représenter, évoquer quelque chose ou quelqu'un par un moyen d'expression autre que la peinture, d'une façon manifeste et frappante.

2. **peinturer** : peindre ; couvrir d'une couche de couleur, badigeonner ; faire de la mauvaise peinture ; peindre maladroitement ou en utilisant des couleurs criardes ; farder, maquiller avec excès.
3. **peinturlurer** : peindre quelque chose grossièrement ; couvrir de couleurs criardes ; faire de la mauvaise peinture ; faire de la peinture ; donner des couleurs vives.
peindre / peinturer : Office québécois de la langue française.

peinai, peine, peiné, peiner, peinons / pêne / penne, penné / pennon, penon

1. une **peine** : ce que l'on fait subir à l'auteur d'un délit, d'une faute ou d'un crime pour le punir, le châtier ; une sanction édictée et appliquée par un tribunal à l'encontre de celui qui a contrevenu aux lois de la société ; une sanction pénale applicable à une personne ayant commis une infraction ; une conséquence fâcheuse qui semble sanctionner une action ou une situation condamnable d'un point de vue moral.
une **peine** : un état affectif, durable, fait de tristesse, de douleur morale ou d'un profond sentiment d'insatisfaction (généralement à la suite ou à cause d'un évènement déterminé.
être **peiné** de quelque chose : éprouver de la peine, de la tristesse.
une **peine** : un travail physique très pénible ; une situation pénible par manque de ressources ; la fatigue, l'effort, l'attention nécessaires pour effectuer un travail, une activité quelconque.
avoir, éprouver, ressentir de la **peine** à faire quelque chose : avoir une difficulté d'ordre matériel, psychologique, moral rencontrée dans l'accomplissement de quelque chose, dans le déroulement d'un processus.
un art **peiné** : qui laisse paraitre le travail, la recherche ; qui manque de spontanéité, de simplicité.
je **peine**, ils peinent, tu peines, je **peinai**, ils peinaient, je peinais, tu peinais, il peinait, peiné(e)(es)(s) vous peinez, nous **peinons** (**peiner** : faire un travail physique très pénible, travailler très durement ; avoir de grandes difficultés, beaucoup de mal à faire un travail, une activité quelconque ; fournir un effort trop grand ; faire de la peine à quelqu'un).

2. un **pêne** : une pièce mobile d'une serrure ou d'un verrou, qui, actionnée par une clef, un bouton ou une poignée, pénètre dans la gâche et maintient le battant fermé.

3. une **penne** : une grande plume des ailes, une rémige, et de la queue, une rectrice, des oiseaux, constituée d'une tige rigide et de barbes résistantes, serrées les unes contre les autres ; une des grandes plumes des oiseaux de proie qui muent chaque année ; la barbe d'une flèche ; l'extrémité supérieure d'une antenne.
une feuille **pennée** : dont les nervures ou les folioles sont disposées comme les barbes d'une plume.
un **pennon** : un empennage d'une flèche ; une flamme à longue pointe que portaient au Moyen Âge les chevaliers au bout de leur lance.
un **pennon** ou **penon** : une petite girouette ou banderole en étamine, attachée à quelque hauteur au-dessus du pont, à une vergue ou à un galhauban, pour indiquer la direction du vent ; un écu dont les quartiers ou partitions indiquent les alliances ou les degrés généalogiques de la famille intéressée.

4. des ***penne*** : des pâtes alimentaires creuses, striées et coupées en biseau.

5. un ***penn-ti*** : un type de maison bretonne.

peinâtes / pénates

1. vous **peinâtes** (peiner : faire un travail physique très pénible, travailler très durement ; avoir de grandes difficultés, beaucoup de mal à faire un travail, une activité quelconque ; fournir un effort trop grand ; faire de la peine à quelqu'un).
2. les **pénates** : deux divinités domestiques, qui, chez les Étrusques et les Romains, veillaient à la prospérité de la famille et dont l'autel était le foyer de la maison ; une représentation des pénates ; deux divinités chargées de veiller au bien-être d'une cité et honorées en son enceinte ; le domicile, la maison où l'on habite.

peinte / pinte / pinte, pintent, pintes

1. elle est **peinte**, il est peint : est couverte, est couvert d'une couche de couleur ; est coloré(e) ; est orné(e) de motifs peints ; est exécuté(e) avec de la peinture.
2. une **pinte** : une mesure de capacité ancienne ou anglo-saxonne ; un récipient ; cette quantité de liquide ; un débit de boissons, un bistrot [Suisse].
je **pinte**, il pinte, ils pintent, tu pintes (pinter : boire avec excès).

pèle, pèlent, pèles / pêle-mêle / pelle / pelle, pellent, pelles

1. je **pèle**, tu pèles, il pèle, ils pèlent (peler : enlever la partie superficielle ; ôter la peau ; enlever l'écorce ; perdre son épiderme par parcelles ; faire peler ; avoir très froid) (peler (2) une peau : lui ôter ses poils, sa laine ; peler la terre : enlever le gazon ; peler : débarrasser quelque chose ou quelqu'un de quelque chose ; battre un adversaire à un jeu de cartes, en lui prenant toute sa mise ; dépouiller au jeu ; ennuyer).

2. **pêle-mêle** : dans le plus grand désordre, dans une grande confusion ; en vrac, indistinctement ; tous ensemble, indistinctement mêlés.
elle ou il est pêle-mêle : est mêlé(e), emmêlé(e).
un pêle-mêle : un désordre, une confusion, un capharnaüm, un fouillis, un méli-mélo, une cohue ; un mélange inextricable ; un cadre destiné à recevoir plusieurs photos.

3. une **pelle** : un outil composé d'une palette ajustée sur un manche, qui sert principalement à ramasser les matières pulvérulentes, friables, pâteuses ou en morceaux.
je **pelle**, il pelle, tu pelles, ils pellent (peller : enlever, ramasser à la pelle).

je pêle-mêle, tu pêle-mêles, il pêle-mêle, ils pêle-mêlent (pêle-mêler : mêler de façon désordonnée).

pencil / stencil

1. un **pencil** : un crayon de maquillage pour les sourcils, les yeux, les lèvres.
2. un **stencil** : un papier paraffiné utilisé pour polycopier.
un stencil électronique : où le texte à reproduire est fixé par photo.

perçant, perce, percé, percée, percer / persan, perse / perse / Persée

1. elle est perçante, il est **perçant**
le **perçant**
je **perce**, tu perces, il perce, ils percent, en perçant (**percer** : traverser, de part en part, en faisant un trou ; faire un trou ; blesser ; blesser à mort à l'aide d'une arme blanche ; passer, pénétrer à travers ; se frayer un passage ; se manifester ; acquérir la notoriété, commencer à être connu, à réussir dans ses activités, sa vie professionnelle).
une **perce**, les **perces**, mettre en perce
elle est percée, il est **percé**
une **percée**

2. elle est persane, il est **persan** : est de la Perse, appelée de nos jours Iran.
une Persane, un Persan
un (chat) persan, un cheval persan, un lévrier persan.
le **persan** : une langue.
Persan est utilisé pour ce qui concerne l'histoire de la Perse depuis la conquête arabe au 7e siècle. Pour ce qui concerne la période antérieure, on utilise perse.
elle ou il est **perse** : est de l'ancienne Perse.
une ou un Perse
le **perse** : un groupe de langues et de dialectes de la famille iranienne.
une **perse** : une toile d'ameublement glacée, peinte à ses origines puis imprimée.

3. elle est **perse**, il est pers : est d'une couleur où le bleu domine.

4. **Persée** :
- le fils de Zeus et de Danaé ;
- une constellation.

percept / percepteur / perception / précepte / précepteur / préception

1. un **percept** : ce qui est perçu comme tel sans référence au concept comme résultat de l'acte de la perception.
elle est perceptrice, il est **percepteur** : perçoit, est apte à percevoir par les sens.
une **perception** : l'acte de percevoir, son résultat ; une opération psychologique complexe par laquelle l'esprit, en organisant les données sensorielles, se forme une représentation des objets extérieurs et prend connaissance du réel ; ce qui est perçu par l'intermédiaire des sens ; une prise de conscience, un sentiment plus ou moins précis de quelque chose.

2. une perceptrice, un **percepteur** : une ou un fonctionnaire chargé(e) du recouvrement des impôts directs, ainsi que des amendes et condamnations pécuniaires.
précepteur
une **perception** : l'action de percevoir un revenu, un impôt, une taxe ; le recouvrement des impôts directs ; l'emploi, le bureau de celui qui est chargé de ce recouvrement.

3. un **précepte** : une proposition, une prescription énonçant un enseignement, une conduite à suivre, une règle, ou un ensemble de règles, à observer, généralement formulée par une autorité incontestée dans un domaine précis ; un conseil, une recommandation dicté(e) par la sagesse et l'expérience.

4. une préceptrice, un **précepteur** : une éducatrice, un éducateur engagé(e) par une famille aisée pour assurer, moyennant rétribution, l'instruction et l'éducation d'un enfant ou adolescent ou de plusieurs ; une personne ou un groupe de personnes qui, par sa culture, son expérience, est apte à instruire, guider les autres dans tous les domaines ou dans un domaine particulier ; une chose, une entité dont on tire une leçon.

5. une **préception** : pour les Francs, une lettre ou un édit royal permettant aux juges d'enfreindre les lois ou les coutumes en vigueur.

percepteur / précepteur : Office québécois de la langue française.

perche / perche, percherons / Perche, percheron

2. une **perche** : une longue pièce de bois ou de métal mince, à peu près ronde et de faible section ; une longue

1. une **perche** : un poisson.

tige ; une ancienne mesure de longueur ; une ancienne mesure agraire.
la perche : le saut à la perche.
je **perche**, tu perches, il perche, ils perchent, nous **percherons**, ils percheront (percher ou se percher : pour un oiseau, se poser, se tenir sur une branche, sur un support ou, plus généralement, dans un endroit élevé) (percher : pour une personne, loger dans un endroit élevé ; habiter ; loger au hasard, tantôt ici, tantôt là ; se trouver, être situé, généralement dans un endroit élevé ; placer, mettre dans une position, dans un endroit élevé ; pousser, manœuvrer une embarcation avec une perche ; procéder à l'opération consistant à introduire des perches de bois vert dans le métal en fusion au cours de l'affinage du minerai sulfuré de cuivre, pour éliminer les impuretés).

3. elle est percheronne, il est **percheron** : est de la **Perche**, une région de France.
une Percheronne, un Percheron
une (jument) percheronne, un (cheval) percheron

péremption / préemption

une **péremption** : un anéantissement, du fait de l'écoulement d'un délai déterminé, de certains actes, sans retentissement sur le droit qui les justifie ; le caractère de ce qui est démodé, dépassé par le temps, périmé.
une date de péremption : la date à partir de laquelle la fraicheur d'un produit n'est plus assurée.

une **préemption**, un droit de préemption : une priorité dont jouit un acheteur, notamment l'Administration, pour se porter acquéreur d'un bien avant toute autre personne.

Prononciation différente : Nous **préemptions** souvent mais ces **préemptions** étaient parfois contestées.

périgée / périnée

1. un **périgée** : le point de l'orbite, réelle ou apparente, d'un astre, ou d'un satellite artificiel, quand ce corps céleste se trouve le plus près de la Terre ; le degré le plus haut.
2. un **périnée** : l'ensemble des tissus qui constituent le plancher du bassin, limité en avant par la symphyse pubienne et en arrière par le sacrum et le coccyx.

perlon / perlons

1. un **perlon** : un poisson ; un requin.
2. un **perlon** [nom déposé] : une fibre textile.
3. nous **perlons** (perler : orner de perles ; fabriquer de petites dragées ; arrondir et dépouiller de leur tégument les grains d'orge, de riz ; exécuter un ouvrage, un travail en y apportant un soin minutieux ; exécuter un morceau en détachant chacune des notes, chacun des sons avec une grande netteté ; donner ou avoir la teinte et l'éclat des perles ; apparaitre en gouttes arrondies).

Mots se ressemblant : une ou un permissionnaire / un père missionnaire.

perpétrer / perpétuer

1. **perpétrer** : accomplir, exécuter un acte malfaisant, délictueux, criminel ; faire, accomplir.
2. **perpétuer** : faire durer indéfiniment ou très longtemps ; faire durer indéfiniment ou très longtemps par voie de génération.
perpétrer / perpétuer : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Parler français.

persécution / persécutions

Prononciation différente : Nous **persécutions** nos frères mais ces **persécutions** ne nous semblaient pas graves.

Cette personne alitée est une personnalité.

perte / Perthes

1. une **perte** : le fait de n'avoir plus quelqu'un auprès de soi ; un résultat désastreux, une ruine ; le fait d'être privé d'une chose ou d'une qualité dont on avait la jouissance ou la possession ; le fait de causer la ruine de quelque chose ; un anéantissement, une ruine, un naufrage ;
2. **Perthes** : le nom de plusieurs communes en France.

pèse, pèsent, pèses / peson / pèze

1. je **pèse**, tu pèses, il pèse, ils pèsent, nous **pesons** (peser)
2. un **peson** : une masse de plomb fixée à l'extrémité du fuseau à filer pour en faciliter la rotation ; le fuseau lui-même ; une balance portative à levier coudé ; le contre-poids d'une balance ou d'une horloge ; un appareil indiquant le poids au crochet d'un appareil de forage.
3. du **pèze** : de l'argent.

un petit poids de petits pois

pétrousquin / saint-frusquin / trusquin

1. un **pétrousquin** : un postérieur, un derrière ; un paysan crédule ; un individu niais, rustre ; un fainéant, un vaurien ; un pékin, celui qui n'appartient pas à un milieu particulier.
2. un **(saint-) frusquin** : l'argent, les effets, les biens que possède une personne.
et tout le saint-frusquin : et tout le reste.
3. un **trusquin** ou troussequin : un outil formé d'une planche traversée par une tige mobile munie d'une pointe, dont se sert le menuisier pour tracer des traits parallèles à une surface dressée ; un outil en métal dont se servent les ajusteurs mécaniciens pour tracer des lignes parallèles à une surface plane en marbre ; un outil de bourrelier qui sert à pincer une pièce de cuir parallèlement à un bord ; un outil du boisselier pour fendre l'osier en long et en large.

peu / peuh / peut, peux

1. **peu** : d'une faible intensité ou importance ; plutôt.
peu de : un petit nombre de ; les quelques.
à peu près : environ, presque.
2. **peuh** ! (pour exprimer l'appréciation négative, le désaccord dédaigneux ou l'indifférence).
3. je **peux**, il peut (pouvoir : être capable ; avoir la possibilité ou le droit ; être envisageable).
peut-être : probablement.

peuplerai, peupliez / peupleraie, peuplier

1. je **peuplerai**, vous peuplerez, je peuplerais, tu peuplerais, il peuplerait, ils peupleraient, vous **peupliez** (peupler : établir, installer un grand nombre de personnes dans une contrée, un pays pour en constituer la population ; réunir, dans un lieu déterminé, plusieurs personnes ou plusieurs choses ; occuper une contrée, un pays ; former, constituer la population d'une contrée, d'un pays ; occuper, en grand nombre).
2. une **peupleraie** : un terrain planté de peupliers.
un **peuplier** : un arbre ; son bois.

-pexie / -plexie

1. -**pexie** est tiré du grec - π η ξ ι ́ α, de π η ́ γ ν υ μ ι « fixer » pour désigner une opération chirurgicale ou la fixation anormale d'une substance dans l'organisme.
2. -**plexie** est tiré du grec π λ η γ η ́ « coup » de π λ η ́ σ σ ω « frapper ».

fanèrent / **phanère**

fanny / **phanie**

far / fard / fare / fart / Far West, Far-West / **phare**

fi / fie, fient, fies / fis, fit, fît / **phi**

filante / **philanthe** / **phyllanthe**

filo- / **philo**- / **phyllo**- / **phylo**-

filtre / **philtre**

flegme, **phlegme** / flemme

foliote, foliotent, foliotes / **pholiote**

faune, faunique / **phone, phonique**

foc / **phoque**

formions / **phormion**

fautons / **photon**

auto-sensibilisation / **photosensibilisation**

fraser / **phraser**

fratrie / **phratrie**

frénétique, frénétisme / néphrétique, néphrétisme / **phrénite, phrénitis**

pi / pie / pis

1. **pi** : la seizième lettre de l'alphabet grec ; un symbole représentant le rapport constant de la longueur de la circonférence d'un cercle à celle de son diamètre.
un pi ou pion : une particule physique fondamentale.
2. une **pie** : un passereau, un oiseau.
un cheval pie : dont la robe est de deux couleurs séparées par plaques dont l'une est blanche.
une pie-grièche, une pie-jacasse
3. elle ou il est **pie** : est pieuse ou pieux.
une œuvre pie : une action inspirée par la piété, l'amour du prochain ; une œuvre, une institution destinée à venir en aide aux défavorisés, à remédier à certaines situations malheureuses.
4. une **pie-mère** : la mince lame de tissu conjonctif lâche et transparent qui recouvre toute la surface externe du névraxe.
5. **pis** : pire, plus mal.
de mal en pis ou de pis en pis : en empirant ; de plus en plus mal.
tant pis : c'est fâcheux ; c'est ennuyeux ; c'est dommage.
au pis-aller, au pis
6. un **pis** : une mamelle de ruminant domestique.
un pis (de bœuf) : un ensemble de morceaux de viande.
7. **pis** : puis, ensuite.

piaf / piaffe / piaffe, piaffent, piaffes

1. un **piaf** : un moineau ; un oiseau de petite taille.
2. une **piaffe** : un luxe tapageur exprimant la vanité.
faire de la piaffe : frimer, faire de l'épate, se donner des grands airs.
je **piaffe**, tu piaffes, il piaffe, ils piaffent (piaffer : faire de la piaffe ; pour un cheval, frapper alternativement le sol de chacun des pieds de devant, sans avancer ; pour une personne, trépigner, taper des pieds sur le sol ; manifester ses sentiments par des mouvements impulsifs).

piau / piot

1. un **piau** : une histoire invraisemblable inventée pour amuser ou pour mystifier quelqu'un.
2. un **piot** : le petit de la pie.
3. un **piot** : un petit garçon.
une piote : une petite fille.

piaule / piaule, piaulent, piaules

1. une **piaule** : une chambre ; un logement.
2. je **piaule**, il piaule, ils piaulent, tu piaules (piauler : pour un oiseau, piailler, pousser de petits cris aigus et répétés ; pour un autre animal, pousser des cris aigus et plaintifs ; pour une personne, piailler, pleurer en poussant des cris plaintifs, pleurnicher ; parler, crier ou chanter d'une voix aigüe ; produire un son aigu).

pic / pique / pique, piquent, piques

1. un **pic** ou pic-bois, pique-bois [Canada] : un oiseau qui niche dans des trous creusés dans les arbres et se nourrit principalement de larves et de vers qu'il va chercher dans l'écorce en la frappant et la creusant par des coups de bec répétés ; un genre d'oiseaux de la famille des picidés, de l'ordre des piciformes.
2. un **pic** : un outil constitué par un fer légèrement courbé à une ou deux pointes, fixé à un manche de bois ; un tisonnier, une barre de fer pointue avec laquelle on attise le feu ; ce qui comporte une extrémité pointue ; cette extrémité.
3. un **pic** : une montagne dont le sommet, vu à distance, semble former une pointe ; ce sommet ; la partie d'une courbe, d'un diagramme correspondant à un maximum ; une intensité maximale.
à pic

4. un **pic** : la partie de la corne d'artimon qui se trouve en dehors de la brigantine ou de l'artimon ; une corne d'artimon.
5. une **pique** ou piquasserie, piquerie : une brouille, un désaccord entre des personnes qui se sont vexées réciproquement ; une parole caustique, prononcée pour blesser, piquer au vif.
6. une **pique** : un sarment de vigne courbé en arc de cercle.
7. la **pique** du jour : le moment où le jour point.
8. une **pique** : une arme d'hast comportant une hampe terminée par un fer plat et aigu ; un soldat armé d'une pique ; une ancienne unité de mesure ; l'arme du picador ; un coup, le travail à la pique par le picador, et qui sont subis par le taureau ; une tige métallique dont se servent les paveurs pour étaler le sable entre les pavés ; tout objet terminé par une pointe métallique affectant la forme d'un fer de pique ; en particulier un barreau vertical d'une grille terminé en pointe.
un **pique** : une des deux couleurs noires du jeu de cartes, représentant un fer de pique stylisé ; une carte de cette couleur.
9. je **pique**, tu piques, il pique, ils piquent (piquer : entamer légèrement, percer avec une pointe ou un objet pointu ; prendre, dérober ; irriter vivement ; atteindre, blesser l'amour-propre ; fixer en traversant à l'aide d'une aiguille, d'une pointe ; transpercer ; faire pénétrer quelque chose par la pointe ; effectuer rapidement un mouvement descendant et presque vertical).

pica / piqua, piquas, piquât

1. un **pica** : une perversion de l'appétit caractérisée par une tendance à manger des substances impropres à la nutrition.
2. un **pica** : une unité de mesure typographique des pays anglo-saxons équivalant au cicéro ; un genre de caractères typographiques.
3. il **piqua**, tu piquas, qu'il piquât (piquer : entamer légèrement, percer avec une pointe ou un objet pointu ; prendre, dérober ; irriter vivement ; atteindre, blesser l'amour-propre ; fixer en traversant à l'aide d'une aiguille, d'une pointe ; transpercer ; faire pénétrer quelque chose par la pointe ; effectuer rapidement un mouvement descendant et presque vertical).

bichet / **pichet**

pieu / pieux

1. un **pieu** : un morceau de bois rigide, long et droit, dont l'une des extrémités, rendue pointue, est destinée à être fichée en terre ; une pièce de bois, de métal, de béton, de forme cylindrique ou prismatique, que l'on enfonce ou que l'on coule pour les fondations ou les travaux de construction ; un épieu, un long bâton ferré dont on se servait pour la chasse.
des pieux
2. un **pieu** : un lit.
des pieux
3. elle est pieuse, il est **pieux** : est animé(e) par un réel attachement à Dieu et observe les pratiques de la religion ; est attaché(e) aux dieux, à un être supérieur ; éprouve des sentiments élevés d'affection et de respect pour ses parents, pour les morts, pour la patrie ; dénote, révèle un attachement profond à Dieu et une observance fidèle des pratiques religieuses ; incite l'âme, l'être à se tourner vers Dieu, vers les choses de la religion ; est inspiré(e), dicté(e) par un sentiment élevé d'affection, de respect, d'humanité ; dénote une opinion adoptée sans examen, sans réflexion personnelle.

pigeon / pigeons

1. un **pigeon** : un oiseau ; une personne crédule.
2. nous **pigeons** (piger : mesurer à l'aide d'une pige ; piger un journaliste : le payer, le rétribuer) (piger : prendre, voler ; attraper ; tirer une carte au hasard [Canada] ; saisir par le regard ou par l'intelligence ; voir, regarder attentivement, admirer ; comprendre).

pigment, pigmenté, pigmenter / piment, pimenté, pimenter / pygmée, Pygmée

1. un **pigment** : toute substance colorée quelle qu'en soit l'origine, la structure et la nature ; une substance produite par un organisme vivant donnant une coloration à divers tissus et liquides organiques ; un produit coloré minéral ou organique pratiquement insoluble, incorporé sous forme pulvérulente fine dans les masses plastiques, peintures, etc. en vue de leur communiquer une coloration opaque.
elle est pigmentée, il est **pigmenté** : est pourvu(e) d'un pigment ; est coloré(e) par un pigment ou des pigments.
pigmenter : colorer sous l'effet d'un pigment ; colorer à

2. un **piment** : une boisson très usitée et très estimée au Moyen Âge ; une plante dicotylédone de la famille des solanées, dont le fruit, d'un goût âcre et piquant, est utilisé comme légume et comme condiment ; un poivron, le fruit de cette plante, de couleur verte, jaune ou rouge ; ce qui relève, ce qui donne du piquant.
elle est pimentée, il est **pimenté**
pimenter : assaisonner avec des piments ou, plus généralement, des épices ou des herbes aromatiques ; rendre plus piquant, plus savoureux, assaisonner légèrement en apportant une touche d'originalité et de

la façon d'un pigment.

charme.

3. les **Pygmées** : une population légendaire de très petite taille localisée aux sources du Nil ou en Éthiopie ; des populations nomades de petite taille, d'Afrique centrale et méridionale ou d'Insulinde.
une ou un Pygmée
un pygmée : un individu de très petite taille ; un individu insignifiant, sans talent ou sans crédit.
elle ou il est **pygmée** : se rapporte aux Pygmées.

pigne / pigne, pignent, pignes, pignons, pignions / pignon

1. une **pigne** : une pomme de pin, un cône de pin, en particulier du pin pignon ; un pignon, la graine comestible de certains pins utilisée en cuisine et en pâtisserie ; une masse d'argent restant après distillation du mercure d'un amalgame.
un **pignon** : la graine comestible de la pomme de pin.
2. je **pigne**, il pigne, tu pignes, ils pignent, nous pignons, nous pignions (pigner : pleurer, pleurnicher).
3. un **pignon** : un mur dont la partie supérieure prend la forme d'un triangle dont les côtés sont dirigés suivant les pentes d'un comble à deux égouts.
avoir pignon sur rue
4. un **pignon** : une roue dentée qui engrène dans les dents d'une autre roue ; la plus petite des deux roues d'un engrenage ; un cylindre cannelé réglant le pêne de certaines serrures.

pilaire / pile / pile, pilent, pilèrent, piles, pilons / pilier / pilon

1. une sensibilité **pilaire** : une forme de la sensibilité cutanée de contact, provoquée par des oscillations ou par une inclinaison des poils tactiles.

2. une **pile** : un pilier ; un ensemble d'objets ; un appareil.
un **pilier** : une pile de pierres en forme de support vertical isolé ; un ouvrage de maçonnerie, de bois ou de métal, qui soutient une partie d'un ensemble architectural ; ce qui en a la forme et/ou la fonction ; ce qui constitue le principal support, ce qui assure la stabilité ; un soutien ferme et solide ; chacun des deux avants de première ligne qui, dans la mêlée, encadrent le talonneur ; une personne habituée à fréquenter certains lieux.

4. une **pile** : le revers d'une pièce de monnaie où est indiquée sa valeur.

5. **pile-poil** : précisément, exactement.
je **pile**, tu piles, il pile, ils pilent, nous **pilons**, ils **pilèrent**, vous **piliez** (piler : s'arrêter brutalement sur place).

6. une **pile** : un bac utilisé pour le lavage des chiffons ou pour le raffinage de la pâte à papier.

3. une **pile** : une volée de coups, une raclée ; une défaite.
je **pile**, tu piles, il pile, ils pilent, nous **pilons**, ils **pilèrent**, vous **piliez** (piler : réduire en poudre ou en pâte des substances molles ou réduire en menus morceaux, plus ou moins fins, une matière généralement dure à l'aide d'un instrument contondant avec lequel on frappe à coups répétés ; fouler aux pieds ; piétiner ; administrer une raclée ; battre à plate couture ; rouler rapidement, en appuyant fortement sur les pédales ; marcher, appuyer le pied sur quelque chose [Canada]).
un **pilon** : un instrument dont la partie inférieure terminée en masse arrondie permet de piler certaines substances et matières dans un mortier ; un instrument servant à écraser ou à tasser diverses substances et matières en les frappant ; toute force contraignante et destructrice ; une jambe de bois ; la partie inférieure de la cuisse d'une volaille ou de certains gibiers à plume ;un mendiant, notamment un mendiant infirme ou qui simule une infirmité ; un parasite, un pique-assiette.

pilonne, pilonnent, pilonnes / pylône

1. je **pilonne**, tu pilonnes, il pilonne, ils pilonnent (pilonner : frapper à coups de pilon pour écraser, fouler, tasser ; frapper le sol du talon ; frapper à coups répétés ; écraser les positions adverses sous un bombardement intensif d'obus et de bombes ; mendier, sans être vagabond ; quémander).
2. un **pylône** : à l'entrée des temples égyptiens, un portail monumental constitué d'un double massif de maçonnerie en forme de pyramide tronquée dont les quatre faces étaient couvertes de peintures et d'inscriptions ; un pilier de maçonnerie de forme quadrangulaire ornant l'entrée d'une avenue, d'un pont ; un poteau en ciment armé ou fait d'une charpente métallique destiné à supporter des échafaudages, des câbles aériens, des antennes, etc.

pilori / pylore

1. un **pilori** : un poteau ou un appareil tournant sur un pilier situé sur une place publique, auquel on attachait un condamné, avec un carcan au cou, pour l'exposer aux regards de la foule et marquer ainsi son infamie.
mettre, clouer au pilori : signaler à l'indignation publique, au mépris.

2. un **pylore** : l'orifice inférieur de l'estomac faisant communiquer l'estomac avec le duodénum.
elle ou il est pylorique : appartient au pylore, est relative ou relatif au pylore.
un pylorisme : une tendance au spasme de la musculature du pylore.

pinçon / pinçons / pinson

1. un **pinçon** : le fait de pincer une partie du corps ; une marque laissée sur la peau quand on a été pincé ; le rebord du fer à cheval destiné à protéger la corne du côté de la pince.
avoir un pinçon au cœur : ressentir une petite douleur affective brusque.
2. nous **pinçons** (pincer : serrer entre les doigts ou entre les branches d'une pince).
3. un **pinson** : un oiseau.
être gai comme un pinson

piote / piotte, piottent, piottes

1. une **piote** : une petite fille.
2. je **piotte**, tu piottes, il piotte, ils piottent (piotter ou pigner : pleurer, pleurnicher).

pipeau / pipo

1. un **pipeau** : une flute champêtre à six trous en bois ou en roseau, symbole de la poésie pastorale ; une flute à bec rudimentaire en bois ou en matière plastique, munie de huit trous ; un appeau servant à attirer les oiseaux en imitant leurs différents cris ; un artifice servant à tromper quelqu'un.
des pipeaux : des gluaux, des pièges à petits oiseaux faits de branchages enduits de glu.
c'est du pipeau : ce n'est pas sérieux, c'est inefficace.
2. une ou un **pipo** : une polytechnicienne, un polytechnicien.

piquenique, piqueniquent, piqueniques / pycnique

1. un **piquenique** ou **pique-nique** : un repas pour lequel chacun paie sa part ou apporte son plat ; un repas champêtre, généralement pris sur l'herbe et en commun. pycnique
je piquenique, tu piqueniques, il piquenique, ils piqueniquent (piqueniquer ou pique-niquer : participer à un pique-nique).
2. un (type morphologique) **pycnique**

piranha / pyranne

1. un **piranha** : un poisson carnivore.
2. un **pyranne** : un composé chimique.

piriforme / pyri-

1. elle ou il est **piriforme** : a la forme d'une poire.
2. **pyri**- (en rapport avec le feu, la fièvre).

pirole, pyrole / pyrrol, pyrrole

1. une **pirole** ou **pyrole** : une plante vivace.
2. un **pyrrol** ou **pyrrole** : un composé hétérocyclique azoté.
un bleu (de) pyrrol

pisan, Pise / pisant, pise, pisent, pises

1. elle est pisane, il est **pisan** : est de **Pise**, en Italie.
une Pisane, un Pisan
2. je **pise**, tu pises, il pise, ils pisent, en **pisant** (piser : battre la terre pour la compacter et la rendre apte à faire du pisé ; construire en pisé).

piston / pistons

1. un **piston** : un disque qui, à l'intérieur d'un cylindre, est animé d'un mouvement de va-et-vient à frottement doux, pour exercer une pression ou transmettre un mouvement ; un bouton, un poussoir à ressort qui sert à ouvrir une boite ; une petite pièce mobile des instruments à vent en cuivre ; un cornet à piston.
2. un **piston** : une recommandation, un appui accordé à une personne par une autre, en vue de lui faire obtenir un avantage ; une méthode d'obtention d'un avantage par recommandation, appui.
3. nous **pistons** (pister : relever les traces d'un animal, suivre la piste d'un gibier ; suivre à la trace quelqu'un, épier ses moindres faits et gestes ; suivre quelqu'un en le surveillant discrètement ; rechercher ; déposer sur un

film la piste magnétique ou les pistes magnétiques où seront enregistrés les sons) (pister : broyer dans un mortier des substances de consistance différente pour en faire une pâte, au moyen d'un pilon que l'on fait glisser contre la paroi du récipient).

pitch / speech

1. un **pitch** : une présentation succincte.
2. un **speech** : une brève allocution de circonstance ; un petit discours en réponse à un toast.

piton / python / Python

1. un **piton** : un clou ou une vis à tête recourbée ou en forme d'anneau servant à recevoir un crochet, l'anse d'un cadenas, une tringle, etc. ; une broche métallique ; un bouton d'un appareil de radio, un bouton de sonnette, un interrupteur [Canada].
2. un **piton** : un sommet pointu et dénudé d'une montagne ; un relief isolé de forme conique, un monticule aigu difficile à escalader ; un nez gros et proéminent ; un nez.
3. un **python** : un serpent.
Python : le nom du serpent fabuleux tué à Delphes par Apollon.
4. Autres mots commençant par pyt- : Pythagore, pythagoricien, pythagoricienne, pythagorique, pythagorisme, pythagoriste ; pythiade, pythie, pythien, pythien, pythionique, pythique.

pla / plat

1. un **pla** : un coup fort frappé sur un tambour avec la baguette gauche.
2. elle est plate, il est **plat**
un **plat** : la surface plane sur quelque chose ; la partie plate d'un terrain ; le côté plat, le plus large de quelque chose ; une personne sans caractère, sans valeur, servile.
un **plat** : une pièce de vaisselle plus ou moins creuse dans laquelle on sert les mets et où on peut quelquefois les faire cuire ; ce récipient et son contenu ; chacun des mets servis au cours d'un repas ; un ustensile, un récipient à fond plat servant à divers usages ; un plateau.

placer

Prononciation différente : L'ingénieur alla se **placer** près du **placer**.

plaid / plaie / plais, plait, plaît / play

1. un **plaid** : une assemblée annuelle ou bisannuelle des hommes libres sous les Mérovingiens, restreinte aux notables laïques et ecclésiastiques sous les Carolingiens et les Capétiens qui la convoquaient, et qui discutait de manière consultative les projets de gouvernement ; à partir de saint Louis, juridiction exercée directement par le roi, installée au début à la porte de son palais et qui est à l'origine des Requêtes.
un **plaid** : un plaidoyer ; un procès ; une audiences du tribunal en province ou dans les juridictions inférieures), peu de chose, peu de plaid : il ne faut pas de longs discours pour éclaircir, pour vider une affaire de peu de conséquence ; la chose dont on parle ne vaut pas la peine d'être contestée.
2. un **plaid** [se prononce "plaide"] : une grande écharpe de tartan drapée et nouée sur l'épaule, que portaient les montagnards écossais en guise de manteau ; une couverture de voyage, en tissu à carreaux ; un manteau d'homme ou de femme, sans manches ou surmonté d'une pèlerine, en lainage écossais.
3. une **plaie** : une déchirure, généralement à vif, causée dans les chairs par une blessure, un abcès, une brulure.
4. je **plais**, il plait, *anciennement* : il plaît (plaire : éveiller la sympathie chez quelqu'un ; être une source d'agrément, de satisfaction pour quelqu'un ; éveiller l'intérêt, le désir ; être agréable à quelqu'un,, être une source d'agrément, de satisfaction pour quelqu'un ; convenir à quelqu'un.
5. **play** : au cricket, pour indiquer que l'on peut envoyer le coup ; pour un joueur de tennis, pour annoncer qu'il va lancer la balle de service.
un playback ou play-back, un playboy ou play-boy, une playlist ou play-list, un play-off
Équivalents d'expressions anglaises avec play : France Terme.

plaignais,... / plénier

1. ils **plaignaient**, je plaignais, tu plaignais, il plaignait, vous plaignez, vous plaigniez (plaindre : exprimer sa compassion envers quelqu'un ; regretter un être absent, disparu ; témoigner de la compassion à quelqu'un au sujet de ; déplorer quelque chose de pénible ; employer, donner quelque chose à regret, avec parcimonie ; exhaler des gémissements).
2. il est **plénier** : est complet, total, parfait, d'une intensité maximale.

plain / plains, plaint / plein

1. il est **plain** : est plan, est plat, uni, sans relief.

un plain-chant : un chant monodique religieux, élaboré durant les premiers siècles de la chrétienté ; ce chant dans son interprétation décadente.
Par suite d'une collision homophonique, les expressions "en plain-champ", "de plain-pied", de plain fouet", en "plaine campagne", la "plaine mer", un "écu plain", un "terre-plain",... (plain signifiant plan, plat, uni et sans relief) sont devenues "en plein-champ", "de plein-pied", de plein fouet", en "pleine campagne", la "pleine mer", un "écu plein", un "terre-plein",...
2. je **plains**, tu plains, il plaint, plaint (plaindre : exprimer sa compassion envers quelqu'un ; regretter un être absent, disparu ; témoigner de la compassion à quelqu'un au sujet de ; déplorer quelque chose de pénible ; employer, donner quelque chose à regret, avec parcimonie ; exhaler des gémissements).
3. elle est pleine, il est **plein**
un **plein**

plainte / plinthe

1. il l'a **plainte**, elle les a plaintes (plaindre : exprimer sa compassion envers quelqu'un ; regretter un être absent, disparu ; témoigner de la compassion à quelqu'un au sujet de ; déplorer quelque chose de pénible ; employer, donner quelque chose à regret, avec parcimonie ; exhaler des gémissements).
une **plainte** : une expression de la douleur par des cris, des gémissements ; un bruit prolongé et doux ; un son peu modulé, émis par un inanimé et rappelant un gémissement ; une expression de mécontentement par des paroles, des écrits ; un acte juridique.
2. une **plinthe** : une pierre plate, carrée ou rectangulaire, située à la base d'une colonne ou d'une statue ou située au-dessus d'un chapiteau, d'un ouvrage de sculpture ; une bande plate faisant saillie au bas d'un mur de bâtiment ; une planche de bois, de dix à douze centimètres de largeur, bordant le bas d'un mur d'appartement à sa jonction avec le plancher ou avec le bas d'un lambris ; une assise continue formant saillie sur le nu des têtes d'un pont ou d'un autre ouvrage. .

plan / plant

1. elle est plane, il est **plan** : est unie, plate ou uni, plat, sans inégalités de niveau, sans courbure ; donne l'impression d'une telle surface.
un **plan** : une surface plane à laquelle on rapporte certaines directions déterminées ; une manière de considérer les choses, le domaine, le niveau auquel on les situe ; la place occupée par une personne ou par une chose, relativement à d'autres personnes ou à d'autres choses ; une prise de vues effectuée sans interruption ; les images, le fragment de film qui en résultent.
2. un **plan** : une représentation en projection horizontale ; un dessin schématique représentant diverses parties d'un tout ; un projet élaboré, comportant une suite ordonnée d'opérations, en vue de réaliser une action ou une série d'actions.
3. elle ou il est **plan-plan** : est tranquille, paisible.
plan-plan : tranquillement, tout doucement, paisiblement.
4. un **plant** : un végétal au début de sa croissance, destiné à être planté ou repiqué, ou qui vient de l'être ; un ensemble de végétaux d'une même espèce plantés sur un même terrain ; une plantation ; un cépage de vignobles attaché à un lieu donné.

planaire / plane / plane, planent, planes, planèrent

1. une **planaire** : un ver plat.
les planaires : les turbellariés, la famille ayant ce ver pour type.
2. elle est **plane**, il est plan : est unie, plate, ou est uni, plat, sans inégalités de niveau, sans courbure ; donne l'impression d'une telle surface.
une **plane** : un outil utilisé notamment pour aplanir, égaliser divers matériaux.
3. je **plane**, il plane, tu planes, ils planent, ils **planèrent** (planer : rendre plan, aplanir en enlevant les aspérités, en réduisant les irrégularités) (planer : pour un cheval, passer horizontalement sur l'obstacle ; pour un oiseau, se soutenir en l'air sans remuer ou sans paraitre remuer les ailes, sans mouvement apparent ; pour un aéronef, un aérostat, voler comme un planeur, évoluer sous la sollicitation de son poids et des forces aérodynamiques ; être suspendu, flotter dans l'air ; dominer du regard ou par la pensée ; être dans le monde de l'imagination, de l'abstraction, perdre le contact avec la réalité ; être dans un état de bien-être et d'indifférence ; dominer, de façon souvent pesante ; peser d'une manière menaçante, constituer une présence menaçante).

plantaire / plantassions, plantèrent, plantiez, plantons / plantation / plantier / planton

1. elle ou il est **plantaire** : est relative ou relatif à la plante du pied.
l'arcade plantaire, le (muscle) plantaire, la voute plantaire.
2. une **plantation** : l'action de planter ; l'action d'enfoncer quelque chose dans la terre ; l'action de dresser, d'installer quelque chose à la verticale ; le résultat de ces actions ; des arbres, des végétaux plantés sur un même terrain, dans un même espace ; un terrain où l'on a planté des végétaux d'une même espèce ; un vaste domaine autour d'une exploitation où l'on cultive des plantes tropicales à usage alimentaire ou industrie ; la manière dont

un personnage est planté sur ses pieds ; la mise en place des éléments du décor sur la scène ; l'implantation des cheveux.
3. nous **plantons**, ils **plantèrent**, vous **plantiez**, que nous **plantassions** (planter : mettre, enfoncer en terre un jeune végétal afin qu'il croisse ; mettre, enfoncer en terre des graines, des semences, des bulbes, des tubercules ; mettre en terre, faire pousser un ensemble d'arbres, de végétaux, sur un même terrain, dans un même espace ; enfoncer quelque chose ; mettre quelque chose en place à la verticale ; appliquer quelque chose d'une manière directe et avec une certaine brusquerie).
4. un **plantier** : un jeune plant de vigne ; une parcelle consacrée aux jeunes plants de vigne, d'arbres fruitiers ou de légumes.
5. un **planton** : un jeune plant destiné à être repiqué [Suisse] ; un garçon de bureau [Afrique] ; un soldat chargé du service d'un officier supérieur et se tenant à la disposition de celui-ci pour porter ses ordres ; une sentinelle fixe, armée ou non ; un préposé aux liaisons entre différents services.
faire le planton : attendre la venue de quelqu'un, debout et sans s'éloigner.

plastic / plastique / plastique, plastiquent, plastiques

1. un **plastic** : une composition explosive.
je **plastique**, tu plastiques, il plastique, ils plastiquent (plastiquer : provoquer une explosion ou commettre un attentat avec du plastic).
2. elle ou il est **plastique** : est apte à donner ou donne des formes et des volumes une représentation esthétique ; est due ou dû à la qualité esthétique des formes représentées ; évoque, suggère les formes de façon esthétique ; concerne les formes et les volumes, s'en préoccupe ; est faite ou est fait de formes et de volumes.
les arts plastiques
une **plastique** : l'ensemble des formes du corps humain ; une recherche de la beauté des formes.
3. elle ou il est **plastique** : pour une matière, est malléable, peut être modelée ; pour un objet, est fait en plastique.
un **plastique** : une matière qui, à un certain stade de son élaboration, peut subir une déformation permanente et prendre la forme qu'on désire lui donner ; toute matière synthétique basée sur l'emploi des macromolécules et transformables par moulage, formage, coulage.
4. elle ou il est **plastique** : se dit d'un élément constitutif de la matière vivante lorsqu'il prend une importance au moins pondérale, par opposition aux oligo-éléments.
5. une opération **plastique** : toute opération visant à réparer un organe ou à rétablir son fonctionnement, sans résection mutilante et, plus particulièrement, une réparation chirurgicale des téguments.

glèbe / **plèbe**

pli / plie / plie, plient, plies

1. un **pli** : une partie d'un tissu, d'une feuille ou d'un cuir, rabattue sur elle-même ou pincée ; la marque ainsi créée ; une ride, un sillon ou un bourrelet de la peau ; une lettre ; une habitude ; une ondulation ; un aspect ; chacun des placages qui est assemblé et collé pour former le contreplaqué.
je **plie**, il plie, ils plient, tu plies (plier : rabattre sur elle-même une matière souple afin d'obtenir deux ou plusieurs épaisseurs ; rapprocher des parties articulées en les rabattant les unes sur les autres ; courber fortement une chose flexible au moyen d'une charge ou en exerçant une pression ; soumettre à une influence, à une autorité ; faire céder, accoutumer à (faire) quelque chose.
2. une **plie** : un poisson.

ploc / ploque, ploquent, ploques

1. **ploc** ou floc : pour imiter le bruit de ce qui tombe à plat sur le sol ou qui plonge dans l'eau.
un **ploc** : le bruit d'un corps solide qui fait ploc.
ploc-plac ou plac-ploc : pour transcrire le bruit répété d'un liquide, de sabots ferrés d'un cheval, d'une mule.
2. un **ploc** : un poil de vache ou de chèvre utilisé comme matière textile ; un poil, une laine de rebut ; un déchet de coton qui voltige dans les filatures ; un déchet de laine issu du cardage ; un mélange de poil de vache et de verre pilé ou de feutre et de goudron servant à calfater un navire.
je **ploque**, il ploque, tu ploques, ils ploquent (ploquer la carène, la coque d'un navire : la garnir de ploc ; ploquer des laines : mêler des laines de différentes couleurs pour les mettre en bourre).

plu / plus

1. **plu**, il plut, qu'il plût (pleuvoir).
2. **plu**, je plus, tu plus, il plut, qu'il plût (plaire).
je me suis plu, ils se sont plu (se plaire).
3. Il n'y a **plus** de pain, va en acheter.
Prononciation différente : J'avais acheté **plus** de yaourts mais il n'y en a **plus**.
Prononciation différente : Tu **plus plus** à Sophie qu'à Hélène.

plus tôt / plutôt

1. Il est venu **plus tôt** que prévu. Il est venu plus tard que prévu.
plus tôt : avant.
au plus tôt : le plus rapidement possible, sans délai.
2. pas **plutôt** parti : à peine parti.
plutôt : de préférence.
plutôt que : de préférence à.
plutôt : plus exactement ; en réalité ; passablement.

pneumatologie / pneumologie

1. la **pneumatologie** : la science qui a pour objet l'étude de l'âme et des êtres spirituels ; la partie de la théologie trinitaire concernant le Saint-Esprit.
2. la **pneumologie** (ou pneumonologie) : la spécialité médicale consacrée à l'étude du poumon et des bronches et aux traitements de leurs altérations pathologiques.

pocket / poquette

1. un **pocket** : un appareil qui tient dans la poche ; un appareil de petite taille.
2. une **poquette** : le jeu de billes dans lequel on doit lancer les billes en nombre pair dans un trou en terre.
3. une **poquette** : une petite poche.

poêle / poêle, poêlent, poêles / poil / poile, poilent, poiles

1. un **poêle** : un drap funéraire de couleur noire pour un adulte, blanche pour un enfant, qui recouvre un cercueil lors d'une cérémonie mortuaire, et dont les cordons sont tenus par des assistants durant le cortège ; un voile blanc tendu au-dessus de la tête des mariés lors de la cérémonie nuptiale religieuse ; un dais sous lequel est porté le Saint Sacrement aux malades ou dans les processions.
2. un **poêle** : une chambre chauffée ; un appareil de chauffage.
3. une **poêle** : un ustensile de cuisine servant à cuire certains aliments à feu vif ; une poêlée, le contenu de cet ustensile ; un récipient destiné à la fusion de certaines substances ou de certains métaux ; un vaste bassin de fonte où se fait l'évaporation de sel gemme ; la partie la plus basse d'un étang, située près de la bonde.
je **poêle**, il poêle, ils poêlent, tu poêles (poêler : cuire, faire cuire à la poêle).
4. un **poil** : un filament apparaissant sur la peau de certaines parties du corps humain ou de certains animaux.
5. je me **poile**, il se poile, ils se poilent, tu te poiles (se poiler : s'amuser, rire, se marrer).

poids / pois / poix / pouah

1. un **poids** : la force, la pression exercée vers le bas par un corps physique soumis à la gravitation.
un poids lourd : un camion ; ce qui est prépondérant.
2. un **pois** : une légumineuse, une plante.
un pois de senteur ou pois musqué, un pois chiche
un **pois** : une graine comestible, de forme ronde, enfermée dans une gousse ou cosse verte ; un petit rond sur une étoffe, d'une couleur différente de celle du fond.
des pois cassés, des petits pois, des pois chiche, des pois gourmands ou pois mange-tout, mangetout
un pois à cautère, un pois fulminant, une purée de pois
3. une **poix** : une matière collante, visqueuse et inflammable à base de résines et de goudrons végétaux utilisée principalement pour assurer l'étanchéité de divers assemblages.
une poix de Bourgogne ou poix des Vosges, une poix blanche, une poix noire, une poix résine
4. **pouah** (pour exprimer le dégoût physique, intellectuel ou moral)

poignaient, poignais, poignait, poignant, poignent, poignez, poignons

poigner ou **pogner** : empoigner, prendre, saisir.
poigner : serrer, étreindre douloureusement.
pogner les nerfs : s'emporter, se fâcher ; en venir aux coups ; se battre, s'engueuler ; se masturber.

je poigne, tu poignes, il poigne, nous poignons, vous poignez, ils poignent ;
je poignais ; je poignai ; je poignerai ; je poignerais ;
j'ai poigné ; j'avais poigné ; j'eus poigné ; j'aurai poigné ; j'aurais poigné ;
que je poigne, que tu poignes, qu'il poigne, que nous poignions, que vous poigniez, qu'ils poignent ;
que je poignasse, qu'il poignât, que nous poignassions ;
que j'aie poigné ; que j'eusse poigné ;

poindre : piquer ; provoquer une souffrance physique aigüe ; blesser violemment, provoquer une souffrance morale aigüe ; apparaitre sous forme de pointe ; commencer à apparaitre ; apparaitre, se faire jour.

je poins, tu poins, il point, nous poignons, vous poignez, ils poignent ;
je poignais ; je poignis ; je poindrai ; je poindrais ;
j'ai point ; j'avais point ; j'eus point ; j'aurai point ; j'aurais point ;
que je poigne, que tu poignes, qu’il poigne, que nous poignions, que vous poigniez, qu’ils poignent ;
que je poignisse, qu’il poignît, que nous poignissions ;
que j'aie point ; que j'eusse point ;

poigne, poignons, poignez ; aie poigné, ayons poigné, ayez poigné ;
(en) poignant.

poins, poignons, poignez ; aie point, ayons point, ayez point ;
(en) poignant.

poing / poins, point / point

1. un **poing** : une main fermée.
au poing : dans la main fermée.
jouer des poings : se battre.
dormir à poings fermés : dormir très profondément.
2. je **poins**, tu poins, il point (poindre : piquer ; provoquer une souffrance physique aigüe ; blesser violemment, provoquer une souffrance morale aigüe ; apparaitre sous forme de pointe ; commencer à apparaitre ; apparaitre, se faire jour).
3. un **point** : un élément discontinu, de très petite dimension, appartenant à une surface ; un signe graphique ; un endroit ; l'état à un moment donné, d'une chose qui change ; un degré dans une évolution ; une partie d'une démonstration intellectuelle, un élément d'un ensemble de propositions ; une unité de mesure ou d'une échelle de valeurs ; l'action de poindre, de piquer ; le résultat de cette action.
4. Il ne la voit **point**, il ne la voit pas. Il ne l'a point vue.
Point de liberté.
point : il n'y en a pas.
non point
Après *mie*, *pas* et *point* étaient les négations les plus employées. Au XVIIe siècle, des grammairiens essayèrent de trouver des critères pour justifier l’emploi de la négation *pas* ou de la négation *point*. Le linguiste Antoine Oudin enseignait ainsi qu’elles ne devaient pas être confondues : « Point se rapporte aux choses qui portent quantité, et pas conclut une négation simple, ou de qualité : Je n’ai point d’argent et non Je n’ai pas d’argent. Je n’ai point vu de personnes, mais je ne l’ai pas vu. » En savoir plus : Académie française.

poisson / poissons

1. un **poisson** : une ancienne mesure de liquide valant la moitié du demi-sétier, c'est-à-dire le quart de la chopine ; un petit verre de liqueur.
2. un **poisson** : un animal aquatique.
3. nous **poissons** (poisser : enduire, frotter de poix ou de toute autre matière analogue ; imprégner, couvrir, salir d'une matière visqueuse, gluante ; être ou rendre collant, visqueux ; être importun, collant ; ennuyer quelqu'un ; contrarier par sa présence continue, sa constance ; prendre, arrêter, attraper quelqu'un).

poker / poquèrent

1. un **poker** : un jeu de cartes ; un ensemble de quatre cartes ayant chacune la même valeur.
2. ils **poquèrent** (poquer : heurter, se heurter ; marquer de coups ; plomber, pointer en lançant la boule assez haut de manière qu'elle ne roule pas une fois qu'elle a touché le sol ; sentir mauvais).

police / police, policent, polices, poliçons, policez, poliçais, policiez,.. / policier / polisse, polissent, polisses, polissons, polissez, polissais, polissiez,... / polisson

1. une **police** : l'organisation politique et administrative d'une société, d'un État ; une organisation rationnelle, une discipline.
la police : l'organisation rationnelle de l'ordre public dans un groupe social donnant souvent lieu à une réglementation ; l'organisation de l'ordre dans un lieu, dans un organisme privé ou public.
2. une **police** (d'assurance) : un imprimé délivré et signé par l'assureur et par l'assuré, constatant les obligations respectives des parties et comportant les conditions générales et particulières.
une police de chargement : un connaissement, un écrit par lequel un commandant de navire reconnait l'état des marchandises embarquée.
une police (de caractères) : un assortiment complet de caractères d'imprimerie.
3. une **police** : un ensemble d'organes et d'institutions de la force publique, chargés d'assurer le maintien de l'ordre public en empêchant que des infractions soient commises et en recherchant, constatant et permettant de réprimer les infractions commises ; es personnes faisant partie de ces institutions.

2. elle est policée, il est **policé** : est civilisé(e), éduqué(e), raffiné(e).
policer : règlementer, discipliner ; adoucir et affiner les mœurs d'une personne ou d'un peuple, par des institutions adaptées, par la culture et la civilisation.

je police, tu polices, il police, nous poliçons, vous policez, ils policent ;
je poliçais ; je poliçai ; je policerai ; je policerais ;

3. **polir** : rendre lisse, uni et brillant, par frottement ou par usure ; rendre plus délicat, plus raffiné, plus civilisé ; donner de bonnes manières à quelqu'un ; initier aux usages du monde ; rédiger avec soin et souci du détail ; mettre la dernière main à.

je polis, tu polis, il polit, nous polissons, vous polissez, ils polissent ;
je polissais ; je polis ; je polirai ; je polirais ;

j'ai policé ; j'avais policé ; j'eus policé ; j'aurai policé ; j'aurais policé ;
que je police, que tu polices, qu'il police, que nous policions, que vous policiez, qu'ils policent ;
que je poliçasse, qu'il poliçât, que nous poliçassions ; que j'aie policé ; que j'eusse policé ;
police, poliçons, policez ; aie policé, ayons policé, ayez policé ;
(en) poliçant.

j'ai poli ; j'avais poli ; j'eus poli ; j'aurai poli ; j'aurais poli ;
que je polisse, que tu polisses, qu'il polisse, que nous polissions, que vous polissiez, qu'ils polissent ;
que je polisse, qu'il polît, que nous polissions ; que j'aie poli ; que j'eusse poli ;
polis, polissons, polissez ; aie poli, ayons poli, ayez poli ;
(en) polissant.

4. une polissonne, un **polisson** : une enfant livrée à elle-même, un enfant livré à lui-même, qui passe son temps à vagabonder dans les rues et dans les champs ; une enfant dissipée et espiègle ; un enfant dissipé et espiègle ; un individu capable d'actions répréhensibles ; une femme dénuée de sens moral ; un homme dénué de sens moral ; une femme, un homme de mœurs légères, qui manifeste de la licence dans ses propos, dans son comportement.
elle est polissonne, il est polisson : mène une vie déréglée ; est indécente ou indécent dans ses propos, dans son comportement ; dénote un tempérament libertin ; invite aux plaisirs amoureux ; présente un caractère licencieux.
5. un **polisson** : une pièce de grosse toile tuyautée et très empesée que les femmes ajoutaient à leur ceinture pour augmenter l'ampleur des reins.

policlinique / polyclinique

1. une **policlinique** : un enseignement dispensé par un médecin à ses étudiants en les emmenant visiter ses malades non hospitalisés ou en les faisant assister à ses consultations ; un établissement ou un service hospitalier où sont examinés et soignés des malades dont l'état ne nécessite pas une hospitalisation ; une clinique dont les frais sont pris en charge par la commune.
2. une **polyclinique** : une clinique ou un établissement hospitalier comportant des services spécialisés pour le diagnostic et le traitement d'affections diverses.

pompon, pomponner / pompons / poupon, pouponner

1. un **pompon** : un assemblage de fils en forme de boule, de touffe plus ou moins sphérique, servant d'ornement ; ce qui en a la forme.
c'est le pompon ! c'est le comble !
avoir son pompon : être un peu ivre.
pomponner : orner d'un pompon, de pompons ; apprêter, parer quelqu'un avec beaucoup de soin et de coquetterie ; donner au visage de quelqu'un des soins de beauté minutieux ; apporter beaucoup de soin à l'arrangement de quelque chose.
2. nous **pompons** (pomper : puiser, extraire un liquide à l'aide d'une pompe ; aspirer ; absorber, faire disparaitre un liquide par évaporation ou par capillarité ; effectuer un mouvement de va-et-vient ; extraire la substance de quelqu'un, de quelque chose ; vider quelqu'un, quelque chose de sa substance ; copier ; fatiguer, épuiser).
3. un **poupon** : un bébé, un nourrisson ; une représentation stylisée du bébé ; une poupée représentant un bébé.
pouponner : s'occuper maternellement d'un bébé, le choyer, le dorloter ; câliner, bercer un bébé ; s'occuper d'un bébé, d'un jeune enfant ou de jeunes enfants ; attendre un enfant.

poncif / pontife

1. un **poncif** : une feuille de papier comportant un dessin piqué de multiples trous que l'on reproduit en pointillé en passant une ponce sur le tracé ; un dessin conventionnel dans le choix du sujet, la composition, les procédés ; une expression ou une œuvre banale, de routine, copiant manifestement un modèle et dépourvue de toute originalité.
elle est poncive, il est **poncif** : reprend des idées, des modèles déjà utilisés ; fait preuve de la plus grande banalité.
2. un **pontife** : dans l'histoire romaine, un ministre du culte faisant partie d'un collège ayant juridiction et autorité dans les choses de la religion ; un dignitaire de l'Église catholique ; un grand-prêtre dans la religion juive ; toute autre personne revêtue d'un ministère sacré ; une personne faisant autorité dans un domaine et ayant souvent une conscience excessive de son importance.
un souverain pontife : un pape.
poncif / pontife : Académie française.

ponds, pond / pont / Pont

1. je **ponds**, tu ponds, il pond (pondre un œuf : le faire, le déposer).
2. un **pont** : un ouvrage généralement en pierre, en bois ou en métal permettant de franchir une dépression ou un obstacle.

3. Passons maintenant à un autre pont. Ce dernier vient du grec *pontos*, « la mer », et se rencontre dans des noms propres comme **Pont**-Euxin ou Hellespont. Pourtant, les formes latine *pons* et grecque *pontos* remontent à la même racine indo-européenne **pent-*, qui signifie « passage » ; en effet si le *pons* permet de franchir un cours d'eau, le *pontos*, mer ou bras de mer, était également une voie de communication pour les Grecs, peuple de navigateurs, quand bien même celle-ci pouvait être hostile. C'est d'ailleurs par antiphrase que la mer que nous connaissons aujourd'hui sous le nom de mer Noire était appelée *pontos Euxeinos*, c'est-à-dire « la mer hospitalière », puisqu'elle était anciennement qualifiée d'« inhospitalière » (*axenos*). [...] Par métonymie, le Pont désigna ensuite les régions qui bordaient cette mer ou ce bras de mer ; ainsi Mithridate, le héros éponyme de la pièce de Racine, était roi du Pont, comme l'a rappelé Mozart dans son opéra Mitridate, *Re di Ponto*. En savoir plus : Académie française.

ponte / ponte, pontent, pontes

1. une **ponte** : l'action de pondre un œuf ou des œufs ; la période pendant laquelle une femelle pond des œufs ; le produit de la ponte ; la rédaction d'un écrit.
2. une ou un **ponte**, une ponteuse ou un ponteur : dans un jeu de hasard, celle, celui qui joue contre le banquier.
je **ponte**, tu pontes, il ponte, ils pontent (ponter : miser une somme dans un jeu de hasard ou sur quelque chose).
3. un **ponte** : au jeu de l'hombre, l'as de cœur ou de carreau quand on joue dans l'une ou l'autre de ces couleurs ; un homme riche, important, faisant autorité.
4. je **ponte**, tu pontes, il ponte, ils pontent (ponter un bateau : le couvrir d'un pont) (ponter : pour un lutteur, faire le pont, se mettre en pont).

pool / poule

1. un **pool** : une union d'entreprises ; une association d'États pour la gestion commune d'une partie de leurs ressources ; un groupe de personnes travaillant ensemble et assurant des tâches identiques ; l'élargissement naturel d'un cours d'eau formant une sorte de lac où l'eau est calme, stagnante.
L'anglais a emprunté du français le mot poule, non pas avec le sens de « gallinacé » mais avec celui d'« ensemble des sommes mises en jeu dans quelque compétition », et en a fait le nom *pool*. La forme anglaise a par la suite également désigné un groupement d'États ou d'entreprises travaillant ensemble pour parvenir à des objectifs communs. On a ainsi parfois appelé la *Communauté européenne du charbon et de l'acier* le *Pool du charbon et de l'acier* et, dans les années 1960, l'union de pays occidentaux visant à réguler le cours de l'or et du dollar fut nommée le *Pool de l'or*. Ces deux locutions sont entrées dans l'histoire et on les conservera, mais on évitera, en économie particulièrement, d'employer *pool*, auquel on préfèrera des noms comme consortium, entente, groupement, etc. En savoir plus : Académie française.
2. une **poule** : la femelle du coq et de certains gallinacés ; le nom de certains oiseaux ; une femme.
3. une **poule** : une mise engagée par chacun des joueurs au début d'une partie ; le total des mises ; une partie où la totalité des mises individuelles revient au gagnant final ; une épreuve dans laquelle chacun des adversaires individuels ou chacune des équipes se rencontrent successivement ; un groupe d'adversaires ou un groupe d'équipes destinés à se rencontrer ; l'ensemble des équipes qualifiées pour le championnat de France de certains sports.

pop / pope

1. le **pop** ou la pop music, la musique pop : une forme de musique populaire d'origine anglo-saxonne, issue du rock and roll, du folksong et du jazz.
le pop : l'idéologie et la mythologie du pop'art, de la musique pop ; le comportement qui en découle.
elle ou il est **pop** : est relative ou relatif à cette musique ; concerne le pop'art, a rapport au pop'art ; est relative ou relatif à l'idéologie, à la mythologie de la musique pop et du pop'art.
un chanteur pop, un groupe pop, un musicien pop, un orchestre pop, un album pop, un disque pop, une émission pop, un festival pop, une revue pop
2. du **popcorn** ou **pop-corn** : des grains d'une variété de maïs qui éclatent sous l'action de la chaleur.
3. un **pope** : un prêtre des Églises orthodoxes slaves.

popotin / potin

1. un **popotin** : un derrière, un postérieur.
se manier, se remuer le popotin : se presser, se dépêcher.
2. un **potin**, des potins : des bavardages, des commérages généralement médisants ; une chronique mondaine plus ou moins scandaleuse.
3. un **potin** : un grand bruit, un tapage, un vacarme ; une chamaillerie, une querelle.
faire du potin : faire du bruit, du tapage ; faire du foin, causer un scandale.
4. un **potin** : un alliage de cuivre utilisé en dinanderie.
le potin jaune, le potin gris

porc / pore / port

1. un **porc** : un animal ; sa viande ; le cuir obtenu à partir de sa peau ; une personne dont la saleté, le comportement physique, l'attitude morale ou intellectuelle suscite un profond dégout ; une scorie retenant une portion de minerai qui n'est pas entré en fusion après la première fonte.
un porc / un pore (de la peau, par exemple) / un port.
2. un **pore** : un interstice séparant les molécules d'un corps ; un très petit orifice de la surface d'un corps, une très petite cavité d'un corps ; un très petit orifice à la surface de la peau auquel aboutit le canal excréteur des glandes sudoripares et sébacées.
par tous les pores : par tout le corps, par toute la personne.
3. un **port** : un col de la chaine des Pyrénées, entre le versant français et le versant espagnol.
4. un **port** : l'action ou le fait de porter ; l'action, le fait de porter en un lieu de destination ou à une personne destinataire ; le prix payé pour le transport.
5. un **port** : un lieu aménagé sur le littoral maritime, sur le bord d'un lac ou en certains endroits d'un cours d'eau important, pour recevoir et abriter les bateaux et leur permettre de charger et de décharger ce qu'ils transportent ; ce qui constitue un terme, un point d'aboutissement, souvent un refuge, un abri.

porc-épic / porque

1. un **porc-épic** : un mammifère dont l'arrière du corps et les flancs sont couverts de longs piquants ; une personne difficile à vivre, peu sociable.
2. une **porque** : une membrane de renforcement dans les fonds d'un navire en bois.

portaux / Porto, porto

1. elle est portale, il est portal : se rapporte à la veine porte ou au système porte.
elles sont portales, ils sont **portaux**
2. **Porto** : une ville du Portugal.
un **porto** : un vin de liqueur produit au Portugal ; un verre de ce vin.

porter

Prononciation différente : **porter**, un porter / un **porter** [se prononce comme portèrent] (= une bière).

portion / portions

Prononciation différente : Nous leur **portions** des **portions** supplémentaires.

poster

Prononciation différente : Je vais **poster** la commande d'un **poster** [se prononce comme postèrent].

posthite / post-it

1. une **posthite** : une inflammation du prépuce.
2. un **post-it** [nom déposé] : un petit papier adhésif.

poteau / poto-poto / potto

1. un **poteau** : une grosse et longue pièce généralement de bois, de pierre ou de métal, dressée verticalement, servant à divers usages ; un des montants de bois ou de métal qui supportent le filet médian, la barre transversale des buts ; un membre porteur vertical de section circulaire, carrée ou rectangulaire et de forme allongée, en bois, en métal ou en béton ; un ami fidèle ; un homme du milieu.
2. un **poto-poto** : un sol boueux ; la boue séchée pour construire des murs. [Afrique] / un potto : un mammifère lémurien.
3. un **potto** : un mammifère lémurien.

pou / pouls / poult

1. un **pou** : un insecte aptère de petite taille, parasite des mammifères et de certains oiseaux, dont il suce le sang, et dont trois espèces sont parasites de l'homme ; un individu méprisable, vil ou très laid ; tout parasite du pelage ou du plumage des animaux ; un insecte parasite de plantes et de certaines matières.
2. un **pouls** : la transmission de l'onde pulsatile artérielle ou pulsation provoquée par chaque contraction cardiaque ; l'endroit où l'on sent le pouls ; ce par quoi on juge de la bonne marche de quelque chose.
prendre le pouls
3. un **pou-de-soie** ou **poult-de-soie** : une étoffe de soie épaisse, sans lustre et à côtes.

pouce / pouce, poucent, poucer, pouces / Poucet / poucier / pousse / pousse, poussent, pousser, pousses / poussier

1. un **pouce** : le premier doigt de la main ou du pied, le plus court, le plus gros et le plus fort, chez les vertébrés tétrapodes, opposable aux autres doigts chez les primates, et comportant deux phalanges chez les mammifères ; le doigt postérieur isolé chez certains oiseaux ; la partie double de la pince des crustacés ; le premier doigt de la main, le plus court, le plus gros et le plus fort, à deux phalanges, opposable aux autres doigts ; le gros orteil ; une trace, une marque de pouce.
manger un morceau sur le pouce : prendre un repas debout et sans couvert ; consommer à la hâte.
donner un coup de pouce : aider discrètement et efficacement ; donner une impulsion favorisant le développement de quelque chose ; déformer légèrement la réalité de quelque chose.
je **pouce**, tu pouces, il pouce, ils poucent (poucer : faire de l'auto-stop. [Québec]).
2. un **pouce** : une mesure de longueur qui équivalait au douzième du pied de roi, soit 2,7 cm.
ne pas perdre un pouce de terrain, ne pas céder un pouce de : ne pas céder sur un seul point ; rester ferme dans ses convictions.
ne pas avancer, bouger, céder, reculer d'un pouce : rester sur place ; se maintenir sur ses positions.
un pouce : une unité de longueur anglo-saxonne équivalent à 25,4 mm.
3. le Petit **Poucet**, un conte de Charles Perrault
un poucet : un enfant jeune et/ou de petite taille.
4. un **poucier** : un doigtier qui protège le pouce ; une pièce de loquet servant à ouvrir une porte, sur lequel on appuie avec le pouce pour soulever la clenchette.
5. une **pousse** : une bourrade, une poussée ; les forces de police ; l'opération qui consiste à injecter de l'eau dans un appareil ou un circuit pour le vider complètement du lait ou du produit qu'il contient.
une pousse : la croissance annuelle des végétaux ; une jeune tige développée à partir d'un rameau, d'un bourgeon ; la croissance des dents, des cheveux, du corps ; la fermentation de la pâte qui lève ; une sorte de fermentation du cidre.
une pousse : la dyspnée du cheval.
6. une **pousse** : un poussier, les déchets ou résidus pulvérulents ; un mélange renfermant différentes parties des semences de cacao.
un **poussier** : une poussière de charbon ; un combustible fait de poussières de charbon agglomérées ; une poudre d'artillerie finement tamisée ; une poussière ; une substance pulvérulente composée de minuscules découpes de pierres passées au tamis que l'on mélange au plâtre pour former l'aire d'un carrelage ; un pucier, un lit.
un poussier de Noël : de la neige et du grésil.
7. je **pousse**, tu pousses, il pousse, ils poussent (pousser).

poupard / poupart

1. un **poupard** : un nourrisson bien portant, gros et joufflu ; une poupée représentant un bébé ; une personne au physique replet, au visage rond, rose, semblable à celui d'un bébé.
un air, un visage poupard : semblable à celui d'un bébé.
2. un **poupart** : un gros crabe, un tourteau.

pourvoir / pouvoir

1. **pourvoir** : mettre quelqu'un en possession de ce qui lui est nécessaire ou utile ; doter quelqu'un de quelque chose d'agréable, d'avantageux ; munir quelque chose de ce qui lui est nécessaire ou utile ; faire qu'un poste soit occupé ; nommer à ce poste ; faire ou fournir ce qui est exigé par un besoin, une situation ; former un pourvoi.
2. **pouvoir** : être capable ; avoir la possibilité ou le droit ; être envisageable.
un pouvoir

pré, prée / près / prêt

1. un **pré** : un terrain où pousse de l'herbe qui peut être pâturée sur place ou fauchée pour la nourriture du bétail ; à la campagne, toute surface herbue ; un bagne.
un pré carré : un domaine réservé.
le Pré-aux-Clercs, près de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où avaient lieu, au Moyen Âge, beaucoup de duels.
aller sur le pré : se battre en duel.
une **prée** : une prairie.
2. **près** de : à une petite distance de ; proche de.
tout près, très près : à une petite distance, à proximité.
à peu près : approximativement.
3. elle est prête, il est **prêt** : est en état ; est préparé(e) ; est en état de servir, d'être utilisé sans modification, sans délai, dont la préparation est achevée.
tout prêt : complètement prêt.
prêt à : disposé, enclin à faire, à subir quelque chose ; en état de.
4. un **prêt** : l'action de prêter quelque chose ; ce qui est prêté ; une somme allouée par l'État pour l'entretien du soldat, dont une partie est employée d'office dans ce but, par l'administration du corps dont il fait partie.

précéder / prédécéder, prédécesseur

1. **précéder** : prendre place, se présenter avant dans le sens d'orientation de l'axe ; aller, marcher devant quelqu'un ou quelque chose ; atteindre, arriver à un endroit avant quelqu'un, quelque chose d'autre ; accéder à quelque chose avant quelqu'un ou quelque chose d'autre ; être situé avant quelque chose d'autre ; se situer immédiatement avant un évènement ; se produire, avoir lieu avant quelque chose.
2. **prédécéder** : décéder avant une autre personne.
un **prédécesseur** : une personne qui, avant une autre, a occupé la même place ou tenu le même rôle ; une personne qui a occupé un emploi, une fonction, une charge avant le titulaire actuel ; un de ceux qui ont vécu avant dans le même pays ; un précurseur, une personne ayant œuvré dans la même direction qu'une autre et antérieurement à elle.

précession / présession

1. une **précession** : le mouvement rétrograde du point vernal sur l'écliptique, lié au déplacement de l'axe terrestre autour de la direction du pôle moyen de l'écliptique ; le mouvement de l'axe d'un corps en rotation sous l'effet d'un couple quelconque perpendiculaire à l'axe de rotation ; le mouvement rétrograde des électrons sur leur orbite sous l'effet d'un champ magnétique ; le fait de précéder.
2. On lit parfois un travail de **présession** (traduction de *pre-session*) et, au Canada, un caucus présessionnel.

centriciput / occiput / **préciput**

prédicatif, prédication, prédiquassions / prédictif, prédiction

1. elle est prédicative, il est **prédicatif** : attribue un prédicat à un sujet ; affirme d'une façon absolue et définitive ; concerne le prédicat ; fait fonction de prédicat.
une prédication : l'action de prédiquer ; l'action, le fait d'affirmer ou de nier un prédicat d'un sujet ; le fait de fournir un prédicat à un syntagme nominal sujet ; l'attribution d'un modus à un dictum.
une **prédication** : l'action de prêcher ; le contenu du message délivré ; l'annonce de la Parole de Dieu normalement réservée aux évêques et à leurs coopérateurs, les prêtres du second rang ou aux ministres protestants ; la fonction de la prédication ; une propagande par le discours.
que nous **prédiquassions** (prédiquer : fournir un commentaire à un sujet topique ; fournir un prédicat à un syntagme nominal sujet).
2. elle est prédictive, il est **prédictif** : permet de prévoir des faits à partir d'éléments donnés.
une **prédiction** : l'action d'annoncer à l'avance un évènement par inspiration surnaturelle, par voyance ou prémonition ; les paroles par lesquelles on prédit, ce qui est ainsi annoncé ; l'action d'annoncer à l'avance un évènement par calcul, par raisonnement, par induction ; ce qui est ainsi annoncé.

prééminence, prééminent / proéminence, proéminent

1. une **prééminence** : un avantage, une supériorité donnée à quelqu'un par la naissance, le droit, le rang, la dignité, la fortune et entrainant des prérogatives, des privilèges ; une supériorité absolue par le mérite, l'excellence, qui confère le premier rang, la première place.
elle est prééminente, il est **prééminent** : s'élève en dignité, en qualité ou en puissance au-dessus des gens ou des choses du même genre.
2. une **proéminence** : l'état de ce qui est proéminent ; ce qui est proéminent.
elle est proéminente, il est **proéminent** : forme un relief, une avancée, une saillie.

préférer / privilégier

Les verbes **privilégier** et **préférer** sont assez proches par le sens et supposent l’un et l’autre une forme de choix, d’élection ; dans certains cas ils sont synonymes, mais il convient de rappeler qu’ils ne se construisent pas de la même façon. Préférer s’emploie généralement avec deux compléments, le second étant introduit par la préposition à, tandis que privilégier s’emploie seul. On dira donc *Il faut privilégier le vélo* ou *Il faut préférer le vélo à la voiture*. Académie française.

préjudice / préjugé

1. un **préjudice** : un acte ou un évènement le plus souvent contraire au droit ou à la justice, nuisible aux intérêts de quelqu'un ; un dommage ainsi causé.
au préjudice de quelqu'un : à son désavantage, contre ses intérêts.
un préjudice matériel, un préjudice moral, un préjudice corporel, un préjudice esthétique
un préjudice : ce qui va contre quelque chose.
au préjudice de : au détriment de.
sans préjudice de : sans faire tort à, sans renoncer à, sous réserve de ; sans préjuger de, sans tenir compte de.

2. un **préjugé** : ce qui a été jugé dans un cas semblable ou analogue ; une opinion à priori favorable ou défavorable qu'on se fait sur quelqu'un ou quelque chose en fonction de critères personnels ou d'apparences ; une opinion hâtive et préconçue souvent imposée par le milieu, l'époque, l'éducation, ou due à la généralisation d'une expérience personnelle ou d'un cas particulier.
préjudice / préjugé : Office québécois de la langue française.

prémices / prémisse

1. des **prémices** : dans l'Antiquité, les premiers fruits de la terre, les premiers nés d'un troupeau, destinés aux offrandes religieuses ; un présent, un butin remis en offrande, en remerciement ; une part de nourriture prélevée au début du repas et offerte aux divinités ; les premiers fruits de la saison donnés en offrande, les premières fleurs du printemps données en offrande ; les premières réalisations d'un artisanat, d'une industrie ; un début, un commencement ; la première manifestation, le premier résultat d'un processus, d'un phénomène.
2. une **prémisse** : chacune des deux propositions, majeure et mineure, d'un syllogisme, d'un raisonnement ; une proposition, une affirmation entrant dans une démonstration dont on tire une conclusion.
la prémisse de : le point de départ, la condition première d'un phénomène.
des prémices / une prémisse : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Parler français.

prémodule / prémodule, prémodulent, prémodules

1. un **prémodule** : une acquisition ou un rafraichissement des connaissances interdisciplinaires de base en fonction du point de départ des participants, afin de suivre efficacement un module d'enseignement.
2. je **prémodule**, il prémodule, tu prémodules, ils prémodulent (prémoduler un faisceau ou un signal d'entrée analogique).

présage / présage, présagent, présages

1. un **présage** : un signe dont l'interprétation permet de prévoir l'avenir, de prédire un évènement ; une prévision que l'on tire de ce signe ; un signe annonciateur d'un évènement, d'un fait qui a une forte probabilité de se produire ; un augure, une conjecture que l'on tire d'un évènement, d'un fait.
je **présage**, tu présages, il présage, ils présagent (présager : être le présage de quelque chose ; être le signe annonciateur de quelque chose ; faire présumer quelque chose à quelqu'un ; considérer comme probable, imaginer comme possible quelque chose ; annoncer à quelqu'un la venue de quelque chose ; tirer une conjecture de quelque chose ; avoir tous les caractères d'une personne à venir).

prescripteur, prescription, prescrire / proscripteur, proscription, proscrire

1. une **prescription** : un moyen d'acquérir ou de se libérer par un certain laps de temps, et sous les conditions déterminées par la loi.
prescrire : acquérir un bien ou se libérer d'une dette, d'une peine, par prescription ; exercer un droit de prescription. prescrire : acquérir un bien ou se libérer d'une dette, d'une peine, par prescription ; exercer un droit de prescription.

2. une prescriptrice, un **prescripteur** : une personne qui prescrit, qui ordonne ; une personne qui recommande, conseille l'achat d'un produit, la prise d'un médicament.
une **prescription** : un commandement, un précepte, une règle à suivre ; un ordre formel, catégorique ; une indication, un conseil, un ordre donné par un médecin ; une ordonnance .
prescrire : commander expressément, par des ordres extrêmement précis ; donner des conseils, des ordres ; recommander fermement des soins ou un certain traitement à un patient ; dicter, commander, exiger ; ordonner, imposer ; comporter comme condition nécessaire, indispensable.

2. une proscriptrice, un **proscripteur** : celle, celui qui pratique la proscription ; celle, celui qui interdit formellement, qui condamne quelque chose.
une **proscription** : l'action de proscrire ; dans l'Antiquité romaine, une condamnation à mort ou à l'exil, sans forme judiciaire, pour des motifs politiques ; une mesure répressive souvent arbitraire telle que le bannissement, l'exil, la déportation, en période de troubles civils ou sous une dictature ; l'action d'interdire formellement, de condamner, de rejeter quelque chose ; le résultat de cette action.
une proscription de biens : un partage ou une vente des biens d'un débiteur en fuite au profit de ses créanciers.
proscrire : dans l'Antiquité romaine, mettre hors la loi, condamner à mort ou à l'exil sans jugement et en publiant par simple affichage le nom des condamnés ; condamner au bannissement, à l'exil ; éloigner, chasser ; interdire formellement, condamner, rejeter quelque chose.

Voilà deux paronymes qui remontent l'un et l'autre à des dérivés du latin *scribere*, « écrire », et qui ne sont distingués orthographiquement que par une voyelle, mais dont les sens sont bien différents.
Le premier, proscrire, est emprunté du latin *proscribere*, « afficher », et signifie, s'agissant de l'Antiquité, « condamner des citoyens à mort, sans procès, en affichant leur nom sur la voie publique » : Les Trente, qui occupèrent le pouvoir à Athènes en 404 av. J.-C., proscrivirent un grand nombre de riches Athéniens pour s'emparer de leurs biens. Par extension, ce verbe signifie aussi « déconseiller » ou « interdire ».

Prescrire, emprunté de *praescribere*, « écrire en tête, mentionner », signifie, lui, « ordonner, recommander » : Par l'ordonnance de Villers-Cotterêts, en 1539, François Ier prescrivit l'emploi exclusif du français dans tout le royaume pour les actes juridiques publics et privés. En droit, ce même verbe désigne aussi le fait d'acquérir la propriété d'un bien ou de se libérer d'une contrainte par prescription. Il importe donc de ne pas employer ces verbes l'un pour l'autre, même si cette confusion s'explique sans doute par le fait que l'un et l'autre peuvent avoir comme sujet des noms comme « médecin » ou « faculté » : *Son médecin lui a proscrit le tabac et lui a prescrit dix séances de kinésithérapie*. Académie française.
prescrire / proscrire : Office québécois de la langue française.

préséance / pré-séance

1. une **préséance** : un droit issu d'un privilège, créé par l'usage ou institué par une règle, de prendre place au-dessus de quelqu'un, de le précéder dans une hiérarchie protocolaire ; une prérogative liée à la condition sociale, à l'âge, au rang etc. ; une supériorité reconnue à quelque chose, par institution ou par habitude, dans une hiérarchie de réalités ou de valeurs.
donner la préséance à quelqu'un ou quelque chose : le faire passer avant quelqu'un ou quelque chose d'autre.
2. une **pré-séance** : ce qui précède une séance.

préside / préside, président, présides

1. un **préside** : une place forte établie par l'Espagne surtout sur les côtes d'Afrique, en particulier du Maroc, et de Toscane, qui servait en général de lieu de déportation ; un territoire colonial de faible importance placé sous la protection d'une armée.
2. je **préside**, il préside, ils président, tu présides (présider : avoir la direction, le soin, la responsabilité de quelque chose et veiller à sa réalisation pratique sans nécessairement être impliqué dans l'exécution de celle-ci ; être le principe, la raison, la cause qui soutient, qui régit l'existence ou la réalisation de quelque chose ; avoir la charge d'une assemblée, d'une réunion, d'un groupe pour en diriger les délibérations, les débats ou les travaux ; administrer, diriger, gérer quelque chose en tant que président ; occuper la première place et/ou la place d'honneur dans une assemblée, une manifestation, une cérémonie en bénéficiant des égards ou en assumant les obligations qui y sont liées).

Prononciation différente : Le **président** et le premier ministre **président** la réunion.

pressant, pressante / pressant / pressens, pressent, pressente, pressentent, pressentes

1. elle est **pressante**, il est **pressant** : appuie, serre fortement ; sollicite avec insistance, exerce une vive pression sur quelqu'un ; contraint, pousse à agir sans délai, présente un caractère d'urgence.
en **pressant** (presser : serrer de manière à extraire un liquide, un suc ; serrer de manière à ne pas laisser échapper, à étreindre, à comprimer, déformer ou marquer d'une empreinte ; appuyer plus ou moins fort sur ou contre quelqu'un ou quelque chose ; extraire, tirer tout ce que l'on peut de quelqu'un ou d'une situation ; rapprocher étroitement entre elles des personnes ou des choses ou différentes parties d'une chose ; exercer une forte contrainte ; harceler, pousser dans ses retranchements ; pousser avec insistance quelqu'un à faire quelque chose par la persuasion ou même par la violence ou la menace ; faire aller plus vite).
2. je **pressens**, tu pressens, il pressent, ils **pressentent**, que je pressente, que tu pressentes, qu'il pressente (pressentir : prévoir confusément, d'une manière irraisonnée ; avoir conscience de quelque chose, confusément, d'une manière irraisonnée, à partir de quelques indices ; prévoir confusément, en relevant quelques indices, la venue, l'existence ultérieure de quelqu'un ; s'informer auprès de quelqu'un, généralement d'une manière détournée, sur ses dispositions, ses intentions).

Prononciation différente : Ils se **pressent** de le rassurer mais il **pressent** un malheur.

presser / pressurer / pressuriser / présurer

1. **presser** : serrer de manière à extraire un liquide, un suc ; serrer de manière à ne pas laisser échapper, à étreindre, à comprimer, déformer ou marquer d'une empreinte ; appuyer plus ou moins fort sur ou contre quelqu'un ou quelque chose ; extraire, tirer tout ce que l'on peut de quelqu'un ou d'une situation ; rapprocher étroitement entre elles des personnes ou des choses ou différentes parties d'une chose ; exercer une forte contrainte ; harceler, pousser dans ses retranchements ; pousser avec insistance quelqu'un à faire quelque chose par la persuasion ou même par la violence ou la menace ; faire aller plus vite.
2. **pressurer** : presser des fruits, des grains pour en extraire le jus, l'huile ; soumettre à une pression ; tirer d'une personne tout ce qu'elle est susceptible de donner.
3. **pressuriser** : maintenir à une pression normale.
4. **présurer** le lait : le faire cailler avec de la présure.
presser / pressurer / pressuriser / présurer : Parler français.

prestance, prestant / prestant, prestassions, preste, prestent, prestes / prestation / preste

1. une **prestance** : l'aspect extérieur, le maintien imposant d'une personne.
2. une **prestation** : l'action de fournir ou d'accomplir ; le résultat de cette action ; une redevance due au seigneur ; ce qui juridiquement doit être fourni ou accompli ; une aide gratuite, une allocation ou des fournitures diverses, octroyées à quelqu'un lors de circonstances prévues par la législation ; une exhibition, une performance ; une allocation attribuée aux militaires soit en argent soit en nature et en fourniture en échange des services qu'ils rendent à la patrie ; une contribution de guerre ; un service rendu obligatoire du fait de la parenté, de rapports sociaux ou de liens juridiques.
une prestation de serment, une prestation de service
3. [Belgique] une **prestation** : une tâche, rétribuée ou non, qu'on exécute en vertu d'un contrat, d'un accord ou d'une règle.
je **preste**, il preste, ils prestent, tu prestes, que nous prestassions, en prestant (prester : fournir une prestation, un travail).
4. elle ou il est **preste** : est rapide, prompte ou prompt, agile.
preste ! vite !
prestance / prestation : Office québécois de la langue française.

prêtant / prétend, prétends

1. (en) **prêtant** (prêter : mettre une chose à la disposition de quelqu'un à condition qu'il la rendra ; prêter de l'argent ; mettre momentanément quelqu'un à la disposition de quelqu'un ; accorder, offrir quelque chose à quelqu'un ; attribuer, donner à quelque chose, à quelqu'un certains caractères, certaines qualités ; attribuer à quelqu'un, sans raison fondée et souvent à tort, un caractère, un trait, un acte, une pensée ; s'allonger sous un effort de traction et conserver au moins partiellement cet allongement).
2. il **prétend**, je prétends, tu prétends (prétendre : revendiquer, poursuivre quelque chose comme un dû, comme la rétribution nécessaire d'une certaine activité, position ou qualité ; vouloir fermement, se proposer de faire telle chose avec la conviction d'en avoir le droit, le pouvoir ; ambitionner, convoiter, désirer ; avoir des ambitions exagérées, des visées hors de proportion avec ses capacités ou avec les possibilités réelles ; affirmer catégoriquement, soutenir une hypothèse peu crédible avec une assurance exagérée, sans preuve à l'appui).

prétérition / prétéritions

Prononciation différente : Nous **prétéritions** (= désavantagions [Suisse]) notre adversaire par nos **prétéritions**.

préteur / prêteur

1. un **préteur** : un magistrat romain chargé de faire rendre la justice ; un propréteur.
2. une prêteuse, un **prêteur** : une personne qui prête quelque chose ; une personne, physique ou morale, qui prête de l'argent.
elle est prêteuse, il est **prêteur** : prête de l'argent ; prête volontiers quelque chose.

freux / **preux**

prévaux, prévaut / prévôt

1. je **prévaux**, tu prévaux, il prévaut (prévaloir : avoir l'avantage, prendre le dessus ; avoir plus d'importance, jouer un rôle prééminent ; exister, se produire.
2. un **prévôt** : un officier civil ou judiciaire, qui était investi d'une autorité juridictionnelle, administrative ou militaire ; un officier qui était chargé de juger les délits commis dans l'armée ; un juge d'une cour prévôtale ; le chef ou le doyen du chapitre d'une cathédrale ou d'une collégiale ; le second d'un maître d'armes, d'un professeur de boxe, de gymnastique, etc. ; un officier de gendarmerie ayant sous son commandement une prévôté ; un supérieur de certains ordres religieux ; un détenu choisi parmi les autres prisonniers pour remplir des fonctions de surveillant auxiliaire ou de chef de chambrée.

prie, prient, pries / pris / pris, prit, prît / prix

1. je **prie**, tu pries, il prie, ils prient (prier : élever son âme vers Dieu ou une divinité par la prière ; s'adresser à Dieu dans une prière instante ; s'adresser à un saint pour lui demander d'intercéder auprès de Dieu ; demander une faveur, un service, avec insistance et humilité ou au moins déférence ; inviter dans les termes requis par la politesse).
2. elle est prise, il est **pris** : est attrapé(e) ; est emporté(e) ; est surprise ou surpris ; est occupé(e) ; a des occupations ; partage sa vie avec quelqu'un d'autre ; est atteinte ou est atteint d'une affection ; est éprise ou épris, est amoureuse ou amoureux ; est accroché(e) à quelque chose ; est durci(e) coagulé(e) ; est gelé(e).
pris, je pris, tu pris, il prit, qu'il prît (prendre : mettre avec soi, sur soi, emporter ; saisir ; emmener ; agir de façon à disposer de quelque chose qui était libre ou en possession d'autrui ; capturer ; appréhender, surprendre quelqu'un dans une situation ; s'approprier quelque chose par le fait de l'utiliser ; choisir, sélectionner ; acquérir une connaissance, mesurer, évaluer).

3. un **prix** : une somme d'argent contre laquelle s'échange un bien ou un service ; une somme d'argent convenue entre celui qui propose et celui qui acquiert un bien ou un service ; l'expression monétaire de la valeur d'un bien ou d'un service ; ce qu'il faut payer ou faire pour acquérir, obtenir quelque chose ; une valeur affective, morale ; l'importance que l'on accorde à quelque chose ou à quelqu'un ; ce par quoi l'on récompense un mérite ; une récompense décernée au terme d'une sélection, d'une compétition ou d'un concours au plus méritant, à celui qui se distingue parmi les concurrents ; une compétition à l'issue de laquelle sont remis des prix ; l'objet de la récompense ; le lauréat d'une épreuve, l'œuvre distinguée.

primaux / primo

1. une thérapie primale, un cri primal : qui suscitent la réapparition d'un état traumatique.
des thérapies primales, des cris **primaux**
2. **primo** : premièrement, en premier lieu.
primo, secondo (ou deusio, deuzio), tertio, quarto, quinto, sexto, septimo, octavo, nono, decimo,...
3. **primo**- vient du latin primus « premier ».

prima, primas, primât, primâtes, prime, priment, primes / primat / primate / prime / prîmes

1. un **primat** : un titre attribué à certains prélats en vertu d'un privilège ou d'une primauté de juridiction pouvant s'exercer sur d'autres évêques ou archevêques et qui est de nos jours un titre purement honorifique attaché par tradition à un siège épiscopal ; une suprématie, le caractère de ce qui prime du point de vue de la valeur ou de la puissance ; le caractère de ce qui prend le pas, de ce qui domine.
2. il **prima**, tu primas, qu'il primât, vous **primâtes**, je **prime**, il prime, ils priment, tu primes (primer).
3. les **primates** : l'ordre de mammifères plantigrades, au cerveau très développé, dont le pouce est toujours opposable, comprenant les lémuriens, les tarsiens, les simiens et les hominiens.
4. une **prime** : une somme payée à échéance régulière par un assuré à son assureur dans le cadre d'un contrat, d'une police d'assurance ; une somme que l'assuré reçoit de son assureur pour le dédommagement d'un sinistre ; une somme d'argent donnée à une personne, à une catégorie de personnes à titre de récompense, d'aide ou d'encouragement ; un dédit convenu à l'avance, que l'acheteur à terme d'une valeur de bourse paie au vendeur lorsque, au jour de la liquidation, il renonce à l'opération engagée.
6. le **prime** jour : le premier jour.
la prime jeunesse, la prime enfance : le début de la vie, le premier âge.
de prime abord : au premier abord, en premier lieu.
A prime ou A' (en mathématiques).
une **prime** : la première heure de l'office liturgique du jour ; la première position de l'escrimeur ; une laine de première qualité ; un ancien jeu de cartes.
7. une **prime** : un cristal de roche coloré qui prend le nom de la pierre précieuse dont il se rapproche le plus par sa couleur.
8. nous **prîmes** (prendre : mettre avec soi, sur soi, emporter ; saisir ; emmener ; agir de façon à disposer de quelque chose qui était libre ou en possession d'autrui ; capturer ; appréhender, surprendre quelqu'un dans une situation ; s'approprier quelque chose par le fait de l'utiliser ; choisir, sélectionner ; acquérir une connaissance, mesurer, évaluer).
9. [prononciation différente] [en anglais : *prime time*] une avant-soirée, l'heure de grande écoute d'une émisson.

prion / prions, priions

1. un **prion** : une protéine responsable de maladies infectieuses.
2. un **prion** : un oiseau.
3. nous **prions**, nous **priions** (prier : élever son âme vers Dieu ou une divinité par la prière ; s'adresser à Dieu dans une prière instante ; s'adresser à un saint pour lui demander d'intercéder auprès de Dieu ; demander une faveur, un service, avec insistance et humilité ou au moins déférence ; inviter dans les termes requis par la politesse).

prodige / prodigue / prodigue, prodiguent, prodigues

1. un **prodige** : un phénomène extraordinaire auquel on attribue une cause surnaturelle ; un évènement fortuit, quel qu'il soit, qui passait pour révéler aux hommes la volonté d'une divinité ; un phénomène surprenant, un exploit étonnant, une prouesse exceptionnelle ; une personne qui, par ses talents, ses qualités ou ses défauts est un individu hors pair.
une ou un enfant prodige : qui est exceptionnellement doué(e) et précoce.
2. elle ou il est **prodigue** : dilapide son bien en dépenses excessives ; donne généreusement, en abondance ; est trop généreuse ou trop généreux ; fait preuve d'une largesse apparente mais sans s'engager en rien.
une ou un prodigue : celle, celui qui dissipe son patrimoine.
je **prodigue**, tu prodigues, il prodigue, nous prodiguons, vous prodiguez, ils prodiguent (prodiguer : dépenser, distribuer, employer sans compter ; dilapider, accorder trop facilement, gaspiller ; donner en abondance, généreusement, sans parcimonie ; donner avec excès).
3. L'enfant prodige ou l'enfant prodigue ? Office québécois de la langue française.

Les mots prodige et prodigue sont paronymes, mais ils diffèrent par la nature et par le sens. Le premier est un nom qui désigne un phénomène, un fait surprenant qui arrive contre le cours normal des choses, et que l'on considère comme surnaturel (Dans l'Antiquité, les prodiges étaient interprétés par un exégète), puis, par extension, un fait extraordinaire, une prouesse ou un exploit (Ce chirurgien a accompli des prodiges). Enfin, par métonymie, il désigne une personne qui sort de l'ordinaire, dont les qualités, les talents ou, plus rarement, les défauts, les vices présentent un caractère remarquable (Pascal fut un prodige des mathématiques ; Mozart fut un enfant prodige). Quant à prodigue, c'est un adjectif qui qualifie celui qui dissipe son bien en libéralités excessives, en dépenses déraisonnables (Ce banquier prodigue mourut ruiné) ou, figurément, celui qui donne, dispense en abondance, généreusement, voire, de manière plus péjorative, trop volontiers, sans discernement (Il n'est prodigue que de conseils). En savoir plus : Académie française.

pronom / prônons

1. un **pronom** : un mot qui a la propriété de remplir dans une phrase les mêmes fonctions que le nom ou le syntagme nominal et qui désigne directement quelqu'un ou quelque chose [déictique] ou représente un segment du discours [anaphorique].
2. nous **prônons** (prôner : prêcher, faire le prône au cours de la messe paroissiale ; vanter publiquement et avec insistance quelqu'un ou quelque chose pour convaincre de son excellence, de son utilité ; préconiser, recommander).

pro-nonce / prononce, prononcent, prononces

1. un **pro-nonce** : un nonce élevé à la pourpre cardinalice mais qui n'a pas encore reçu la pourpre cardinalice et de ce fait n'a pas encore regagné le Vatican.
2. je **prononce**, il prononce, tu prononces, ils prononcent (prononcer un jugement, une décision : le ou la faire entendre publiquement ; énoncer un jugement en vertu d'une autorité, d'un pouvoir reconnu) (prononcer : articuler les sons, les mots d'une langue conformément à l'usage ; faire correspondre tel son, telle forme sonore à telle représentation graphique ; énoncer, exprimer, proférer un mot, une parole, une phrase ; mentionner le nom de quelqu'un ; faire entendre ; débiter, réciter ou encore déclamer) (prononcer : dessiner avec fermeté, rendre sensible un détail ; rendre avec beaucoup de force, de netteté certaines parties d'un tableau, d'une sculpture ; accentuer, marquer).

pronostic / pronostique / pronostique, pronostiquent, pronostiques

un **pronostic** : un jugement conjectural sur ce qui doit arriver ; une appréciation du degré de gravité et de l'évolution ultérieure d'une maladie y compris son issue ; une désignation de l'équipe, du, ou des concurrents ayant les plus grandes chances de gagner une épreuve, et en particulier une course hippique.
une appréciation, une déduction **pronostique** : qui a rapport au pronostic.
un signe pronostique : permettant d'émettre un pronostic sur une maladie.
je **pronostique**, tu pronostiques, il pronostique, ils pronostiquent (pronostiquer : émettre un pronostic sur quelque chose ; constituer le signe annonciateur d'un évènement, d'un phénomène).
On observe un flottement assez semblable dans le couple pronostic/pronostique. L'adjectif fut d'abord employé dans Le Quart Livre par Rabelais, qui était aussi médecin, où l'on rencontre l'expression *signes prognosticz*. On trouve l'adjectif sous la forme *prognostique* dans les sixième et septième éditions de notre Dictionnaire et, enfin, sous la forme *pronostique* aujourd'hui. Le nom, beaucoup plus ancien, a connu semblables variations : on écrivait *pronostique* au XIIIe siècle. L'Académie française employa ensuite *pronostic* (de 1694 à 1798) *prognostic* (de 1835 à 1878) et, de nouveau, *pronostic* (depuis 1935). En savoir plus : Académie française.

prospection / prospections

Prononciation différente : Nous **prospections** de nouveaux terrains mais ces **prospections** restaient vaines.

prou / prou

1. **prou** : beaucoup.
peu ou prou : plus ou moins.
ni peu ni prou : ni peu ni beaucoup ; en aucune manière.
2. une **proue** : la partie avant d'un navire ; dans les anciens navires en bois, la partie comprise entre le coltis et l'étrave.

adverbe, adverbial / déverbal / **proverbe, proverbial**

provin / provins, provint, provînt / Provins

1. un **provin** : une marcotte, un sarment de vigne ou rameau d'arbre que l'on couche en terre afin de lui faire prendre racine et que l'on sépare ensuite de la branche mère ; un petit fossé dans lequel on couche le cep ou le rameau ; une progéniture.

2. je **provins**, tu provins, il provint, qu'il provînt (provenir de : venir de, avoir pour origine, être issu de).
3. **Provins** : une ville de France.

bruine, bruiné, bruiner / **pruine, pruiné**

prussique / Prussik

1. un acide **prussique** : un acide cyanhydrique.
elle ou il est prussique : a un effet corrosif, pernicieux.
3. un nœud (de) **Prussik** : pour fixer une cordelette à une corde fixe.

psi / psy

1. un **psi** : la vingt-troisième lettre (double consonne sifflante) de l'alphabet grec.
2. une ou un **psy** : une ou un spécialiste de psychologie, de psychothérapie, de psychiatrie, de psychanalyse.
une question psy, un équilibre psy : qui relève du psychisme, de ses thérapeutiques, des sciences qui l'étudient.

antiptose / **ptose, ptôse**

pu, pus, put, pût / pue, puent, puerai, pueraient, puerais, puerait, puerez, pues / purée / pus

1. **pu**, je pus, tu pus, il put, qu'il pût (pouvoir : être capable ; avoir la possibilité ou le droit ; être envisageable).
les choses que j'ai pu lui dire et celles que j'ai pu entendre de lui : Parler français.
2. je **pue**, ils puent, tu pues, il pue, je **puerai**, je puerais, tu puerais, il puerait, ils pueraient, vous puerez (puer : exhaler une odeur nauséabonde, très désagréable ; être ressenti et/ou présenté comme odieux, propre à exciter un profond dégout).
3. une **purée** : un mets à base de légumes, parfois de fruits, cuits, écrasés et/ou passés ; une préparation pilée, écrasée ou moulinée ; une chose de consistance plus ou moins pâteuse ; un liquide épais ; une masse compacte ; une gêne financière, un dénuement, une misère ; des adversités, un embarras, des ennuis ; une chose difficile, embrouillée, ennuyeuse.
4. un **pus** : un exsudat pathologique apparaissant à un point infecté de l'organisme.

pub

Prononciation différente : Il fait de la **pub** (de la publicité) pour son **pub** à Belfast.

publiciste / publicitaire

Les termes **publicitaire** et **publiciste**, qui appartiennent à la même famille de mots, présentent des sens différents. Publicitaire signifie « qui est relatif à la publicité », ou « dont l'activité professionnelle concerne la publicité », tandis que le nom publiciste désigne un juriste qui travaille dans le domaine du droit public. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

puis / puis, puit / puits / puy

1. (et) **puis** : ensuite.
et puis après : et ensuite, et aussitôt.
et puis c'est tout : c'est fini.
et puis ? et alors ?
2. Le **puis**-je ? En suis-je capable ? En ai-je la possibilité ? Y suis-je autorisé ? (pouvoir).
si l'on **puit** dire [conjugaison ancienne de pouvoir]
L'expression *si l'on peut dire* commence à être remplacée, à tort, par une forme voisine *si l'on puit dire*, tirée sans doute de *si je puis dire*. Rappelons donc que, depuis plus de cinq siècles, *puit* est une forme incorrecte, même si, dans *Le Bon Usage*, Grevisse en signale un emploi chez Claudel, qui écrivait dans un article du *Figaro littéraire*, en 1953 : « *Face à l'ouragan il me manquait encore l'horreur et la joie sous mes pieds de ce bateau pourri qui n'en puit plus et qui craque et qui s'effondre.* » *Ce qui n'en puit plus* semblant être le résultat du croisement de *je n'en puis mais* et d'*il n'en peut plus*. Rappelons aussi qu'en ancien français la forme canonique de la 3e personne du singulier du verbe pouvoir est « il puet ». Certes, à cette époque, l'orthographe était mal fixée et l'on trouvait parfois *il puit*. On lit ainsi dans un texte médiéval, *Les Sept Péchés capitaux* : « *Celuy qui ne se puit aydier, Doit ons aidier, ce m'est auis* » (« Celui qui ne peut s'aider, il me semble qu'on doit l'aider »). Mais cette forme présentait l'inconvénient d'être semblable à la 3e personne du verbe *puir*, « *puer* ». On lit dans un texte de la même époque : « *Car il puit plus vilaynement que un fumers pourriz tout plain de fiens* » (« Car il pue plus salement qu'un fumier pourri plein de fiente »). Cette proximité a fortement contribué à la disparition de *puit* comme forme de la conjugaison du verbe pouvoir. En savoir plus : Académie française. Voir aussi : Parler français.
3. un **puits** : un trou vertical, le plus souvent circulaire et à parois maçonnées, entouré parfois d'une margelle, creusé pour atteindre une nappe aquifère.

4. un **puy** : une société littéraire ou musicale qui au Moyen Âge organisait des concours de poésie dramatique ou lyrique en l'honneur de la Vierge dans certaines villes du nord de la France.
5. un **puy** : un cratère ou une éminence volcanique, à profil arrondi, en Auvergne.
le Puy de Dôme : un sommet volcanique de France.
le Puy-de-Dôme : un département de France.
le Puy-en-Velay (*anciennement* : Le Puy) : une ville de France.

pulpe / pupe

1. une **pulpe** : le tissu mou, spongieux, riche en sucs, qui constitue la plus grande partie des fruits charnus ; la partie tendre d'un légume, d'une viande ; un produit de consistance molle obtenu par division mécanique d'une substance végétale ou non végétale ; un tissu mou, une structure organique charnue, généralement dense et d'aspect homogène.
2. une **pupe** : un petit mollusque gastéropode pulmoné, à coquille ellipsoïde à sommet très obtus, au dernier tour plus étroit que les autres.
une **pupe** : le stade nymphal de certains insectes, notamment les diptères, caractérisé par une enveloppe chitineuse en tonnelet qui entoure la nymphe devenue absolument immobile ; l'enveloppe chitineuse de ces insectes pendant ce stade nymphal.
une **pupe** : le nom vulgaire de la huppe.

pulvérulence, pulvérulent / purulence, purulent

1. une **pulvérulence** : l'état de ce qui est réduit en poudre, en très fines particules ; l'état de ce qui est perçu comme étant pulvérisé ou en poudre ; le caractère poussiéreux, l'état de ce qui est couvert de poussière.
elle est pulvérulente, il est **pulvérulent** : a la consistance de la poudre ; est à l'état de poussière ; se réduit facilement en poudre ou en poussière ; est couverte ou couvert d'une couche de poussière.
un **pulvérulent** : une matière pulvérulente.
2. une **purulence** : l'état de ce qui est purulent ; une suppuration ; une chose, un état qui évoque la pourriture, qui inspire le dégout, la répulsion.
elle est purulente, il est **purulent** : est caractérisé(e) par la présence, la formation de pus ; répand la putréfaction morale.

punch

Prononciation différente : D'habitude, il a du **punch**, mais aujourd'hui, il a bu du **punch**.

pur / purent, pûtes / pute

1. elle est pure, il est **pur**, une pureté, une pure, un pur
2. ils **purent**, vous pûtes (pouvoir : être capable ; avoir la possibilité ou le droit ; être envisageable).
3. une **pute** : une prostituée, une putain ; une insulte.

putter

Prononciation différente : Il change de **putter** pour **putter** la balle de golf.

pyranomètre / pyromètre

1. un **pyranomètre** : un instrument qui mesure la radiation du soleil et du ciel tombant sur une surface horizontale.
2. un **pyromètre** : un appareil servant à mesurer des températures très élevées.

Q

cul / **Q**

caïdat / **Al-Qaïda**

canoun, qanoun, kanoun / qanoun, kanoun / khanoun

caraïbe, Caraïbes / caraïte, karaïte, **qaraïte**

Concernant les quads, quoi de neuf ?

cadras, cadra, cadrât / **quadra** / **quadrat**

quadrille / quadrille, quadrillent, quadrilles

1. un **quadrille** : une troupe de cavaliers d'un même parti dans un carrousel.
une ou un quadrille : une cuadrilla, une petite troupe de toreros qui forment équipe autour du matador.
un quadrille : un groupe de personnes, généralement au nombre de quatre, affectées à une tâche particulière ; un ensemble de couples, en nombre pair, de danseurs dans une contredanse ; une danse, sa musique.
2. un **quadrille** : un ancien jeu de cartes, jeu d'hombre qui se joue à quatre.
3. je **quadrille**, il quadrille, ils quadrillent, tu quadrilles (quadriller : diviser une surface en carreaux, en carrés par des lignes ou des bandes entrecroisées ; former un ensemble de carreaux, de carrés plus ou moins égaux ; former, dans une ville, une région, un réseau dense de voies de communication qui se croisent ; procéder au quadrillage d'un territoire).

calife, khalife / **qualif**

Caen / camp / khan, kan / **quand** / **qu'en**

cant / cante, cantes, cantent / **quand** / **quant** / Kant

cantique / **quantique**

quantité / quotité

1. une **quantité** : un nombre ou une mesure déterminant des choses considérées dans un ensemble homogène ou dans une portion de matière.
2. une **quotité** : une quantité, une somme déterminée, un montant ; une fraction d'un tout, le montant d'une quote-part ; une partie d'un patrimoine.

Canton / canton / cantons / **quanton**

carat / carra, carras, carrât / **quarra, quarras, quarrât**

car / carre / carre, care / carre, carrent, carres / **quarre, quarrent, quarres** / **quart**

caret / carré, carrée / carrer / **quarrer**

Prononciation différente : Avec trente **quarts** (une unité anglo-saxonne de mesure de capacité) d'essence, il a rempli trois **quarts** du réservoir.

Carthage / **quartage** / **quartage, quartagent, quartages**

cartâmes / carthame / **quartâmes**

cardeur / **quart d'heure**

carte / carte, cartent, cartes / kart / **quarte** / **quarte, quartent, quartes**

carter / cartèrent / **quartèrent**

carterons, carteront / **quarteron** / **quarterons, quarteront**

cartier / cartiez / **quartier** / **quartiez**

carton / cartons / **quartons**

cassier / cassiez / **quassier**

gadzarts / **quat'z arts, quat'zarts**

quel, quelle, quelles, quels / qu'elle, qu'elles.

1. **Quel** problème ! Je cherche quels livres il faut utiliser. À quelle heure viendra-t-il ? Quelles sont vos raisons ? Je prendrai n'importe quel gâteau. Je ne sais quelle raison il va trouver. Il me l'a dit tel quel.
2. Je ne pense pas **qu'elle** viendra, qu'il viendra, qu'elles viendront, qu'ils viendront.
Qu'elle soit déjà là me convient parfaitement. Qu'il soit déjà là me convient parfaitement.

quel que, quelle que, quels que, quelles que / quelque / quelque, quelques

1. **quel que**, quelle que, quels que, quelles que + être, paraitre, sembler, devenir, demeurer, rester, devoir, pouvoir,... au subjonctif.
Quels que puissent être vos sentiments pour lui, vous devez réagir.
Quelle que soit ta motivation, tu réussiras.
Quelles qu'en aient été les raisons, ce n'est pas réussi.

2. **quelque** : à peu près, environ.
Il y a quelque dix mois que je ne t'ai pas vue.
Il est quelque peu fatigué : un peu, lègèrement fatigué.

3. **quelque, quelques** : un ou une, plusieurs.
Quelque visiteur se sera aventuré ici. Quelques objets sont remarquables.
Je l'achèterai à quelque prix que ce soit : quel qu'en soit le prix.
Quelque autre aurait insisté. Un autre aurait insisté.
Quelque chose m'étonne.
Il doit bien être quelque part : en un lieu qu'on ne peut ou ne veut préciser.
Tu as raison en quelque sorte : d'une certaine façon, d'une certaine manière.

caisse / **qu'est-ce**

ket / **quête** / **quête, quêtent, quêtes**

queue / qu'eux / queux

1. une **queue** : une futaille d'environ un muid et demi.
2. une **queue** : chez des mammifères terrestres, un appendice dont l'axe squelettique est un prolongement de la colonne vertébrale ; chez d'autres vertébrés et les invertébrés, la partie effilée du corps, opposé à la tête ; un membre viril ; l'ensemble des plumes du croupion des oiseaux ; la partie grêle et allongée d'un végétal ; ce qui y ressemble ; la partie postérieure, l'arrière ; une fin ; une file de personnes qui attendent leur tour ;
3. une **queux** ou **queue** : une pierre à aiguiser.
4. Ils sont bruyants, on n'entend **qu'eux**. Il est bruyant, on n'entend que lui.
5. un **queux** : un cuisinier.
un maitre-queux (anciennement : maître-queux) : un queux, un cuisinier.

khi / **qui** / **qu'y**

guiche / **quiche**

couic / **quick**

grignions, grignons / grignon / **quignon**

kiné / **quiné**

kino / **quinoa**

kiki / **quiqui**

kit / **quitte** / **quitte, quittent, quittes**

chiton / **quittons**

coi / kwa / **quoi**

couac / **quoi que** / **quoique**

cota, cotas, cotât / kota, kotas, kotât / **quota**

cote / cote, cotes, cotent / côte / cotte / kot / kote, kotes, kotent / **quote**

R

air / aire / aire, airent, aires / ère / erre / erre, errent, erres / ers / haire / hère / **R**

ra / Râ / ras / rat / raz

1. un **ra** : un coup de baguettes frappé sur le tambour pour produire un roulement très bref.
2. **Râ** ou Rê : un dieu de l'ancienne Égypte.

3. un **ras** : un radeau, une plate-forme flottante utilisé(e) pour les travaux sur la coque d'un bateau près de la flottaison.
un ras de carénage
4. elle est rase, il est **ras** : est coupé(e) près de la peau ; est très court(e) ou coupé(e) ainsi ; dont le poil est court ; est parfaitement uni(e), sans saillie ni proéminence ; ne s'élève pas très haut au-dessus du sol; dont le contenu arrive exactement au niveau du bord ; est peu élevé(e) au-dessus de l'eau ; a perdu sa mâture dans une tempête ou un combat.
au ras de ou à ras de : au niveau de.
à ras bord : jusqu'au niveau du bord, jusqu'en haut.
en avoir ras-le-bol ou ras le bol : en avoir assez, être excédé, en avoir marre.
5. un **rat** : un mammifère.
6. un **raz** : un courant marin très violent qui se manifeste dans un passage resserré ; un passage étroit où ces courants se font sentir. On prononce comme "rase" pour la pointe du Raz.
un raz de marée : une énorme vague isolée, généralement d'origine sismique, qui déferle violemment sur la côte ; un phénomène soudain et massif qui bouleverse une situation politique, sociale.

Rabat / rabat / rabat, rabats, rabats

1. **Rabat** : la capitale du Maroc.
2. un **rabat** : l'action de rabattre ; le résultat de cette action ; ce qui sert à rabattre ; ce qui est rabattu.
il **rabat**, je rabats, tu rabats (rabattre : ramener à un niveau plus bas en abaissant ; refermer ; replier ; mettre de niveau, aplatir ce qui dépasse, ce qui se relève ; aplanir ; ramener à un niveau plus bas en retranchant ; diminuer la quantité, l'importance, le niveau de quelque chose ; faire aller, ramener vers une direction, un endroit, un lieu).

rabattre / rebattre

1. **rabattre** : ramener à un niveau plus bas en abaissant ; refermer ; replier ; mettre de niveau, aplatir ce qui dépasse, ce qui se relève ; aplanir ; ramener à un niveau plus bas en retranchant ; diminuer la quantité, l'importance, le niveau de quelque chose ; faire aller, ramener vers une direction, un endroit, un lieu.
2. **rebattre** : battre de nouveau.
On entend souvent "rabattre les oreilles" (comme certains chiens peuvent le faire) pour "rebattre les oreilles" : ennuyer en répétant toujours la même chose.
rebattre les oreilles : Office québécois de la langue française ; Parler français
rabattre / rebattre : Académie française.

rac / rack / rak / raque, raquent, raques

1. un **rac** : une étendue d'eau dans le sud-est asiatique.
2. **ric-rac** ou **ric et rac, ric-et-rac, ric à rac, ric-à-rac, ric-à-ric** : d'une manière exacte, rigoureuse ; exactement mais sans rien de plus ; très juste, plutôt moins que plus.
3. un **rack** ou **rak** : un meuble contenant les éléments superposés d'une chaîne haute fidélité ; un matériel spécialisé utilisé dans les magasins de détail, contenant un ou plusieurs types de produits ; une structure en métal dont les dimensions sont standardisées et sur laquelle on fixe des équipements électroniques ; une mesure de tricot chaine comprenant 480 rangées.
4. un **rack** ou arack : une liqueur que l'on prépare dans les Indes avec un mélange de riz fermenté, de sucre et de noix de coco.
5. je **raque**, il raque, tu raques, ils raquent (raquer : payer, débourser, casquer).

raccord, raccorder / record / recorder / recors

1. un **raccord** : un assemblage, une liaison entre deux éléments, deux parties d'un ensemble (construction, ouvrage de couture, etc.) ; une pièce assurant l'assemblage, la réunion de deux éléments qui doivent communiquer (tuyaux, conduites, etc.).
raccorder : joindre, relier entre elles deux parties d'un ensemble ; établir un lien, une corrélation.
2. un **record** : une performance sportive officiellement enregistrée et encore jamais égalée dans la même catégorie et la même spécialité ; un résultat supérieur à tout ce que l'on connaissait jusqu'alors, dans un domaine ou une situation comparable.
3. **recorder** : répéter quelque chose afin de le savoir littéralement.
un **recors** : une personne qui assistait un huissier dans les opérations d'exécution en qualité de témoin et dont la présence est aujourd'hui facultative.
4. **recorder** : attacher, lier de nouveau quelque chose avec une corde ; regarnir de cordes.

race / ras / rasse

1. une **race** : une subdivision d'une espèce vivante en fonction de caractères morphologiques, qui a perdu tout fondement scientifique et est politiquement inacceptable ; un ensemble de personnes ayant des caractères communs ; les ascendants ou descendants d'une famille.
2. un **ras** : un chef éthiopien.
3. une **rasse** : un panier servant à mesurer et à transporter le charbon dans les forges et dans les hauts fourneaux.

Prononciation différente : un **ras** (un chef éthiopien) ; un **ras** (une plate-forme flottante),...

racer / raceur

1. un **racer** : un cheval destiné aux courses de plat ; un canot automobile rapide ; un yacht de course à moteur ou à voile ; un véhicule de faible cylindrée spécialement construit pour les courses.
2. une raceuse, un **raceur** : un animal présentant des caractères raciaux marqués et sélectionné pour la reproduction.

arrache, arraché, arracher / **rache, rachée, racher**

raciaux / ratio

1. elle est raciale, il est racial : est relative ou relatif à une distinction absurde entre les êtres humains.
elles sont raciales, ils sont **raciaux**
2. un **ratio** : un rapport significatif entre deux données chiffrées caractéristiques de la situation d'une entreprise, qui s'exprime sous forme de pourcentage ou de quotient.

racinaire, racine, racinent, racines / Racine, racinien

1. elle ou il est **racinaire** : se rapporte aux racines.
une **racine** : la partie inférieure, le plus souvent souterraine, d'une plante vasculaire, qui permet la fixation du végétal dans le sol tout en assurant son alimentation en eau et en sels minéraux ; une origine, un principe ; une partie inférieure, une base.
je **racine**, tu racines, il racine, ils racinent (raciner : prendre racine, commencer à produire des racines ; marbrer la reliure d'un livre à l'imitation des racines d'arbre ; donner aux peaux et aux tissus la couleur fauve avec une décoction de racines, écorces et feuilles de noyer).

2. Jean **Racine** : un poète dramatique français.
elle est racinienne, il est **racinien** : est propre à Jean Racine, caractérise son œuvre ; a trait, fait penser à Jean Racine et/ou à son œuvre ; est admiratrice ou admirateur de Jean Racine et de son œuvre, manifeste le même tempérament, les mêmes sentiments.
une racinienne, un **racinien** : une connaisseuse éclairée ou un connaisseur éclairé de Jean Racine ; une personne possédant les qualités de finesse que l'on reconnait à Jean Racine.

racket, racketteur / rackette, rackettent, rackettes / racquet-ball / raquette, raquetteur

1. un **racket** : une extorsion d'argent ou d'objets, le plus souvent répétée et organisée, obtenue par chantage, intimidation ou violence .
je **rackette**, tu rackettes, il rackette, ils rackettent (racketter : faire peur pour voler).
une racketteuse : une maitre-chanteuse, une malfaitrice qui extorque des fonds sous la menace.
un **racketteur** : un maitre-chanteur, un malfaiteur qui extorque des fonds sous la menace.
2. le **racquet-ball** ou **racquetball** : un sport.
3. une **raquette** : un instrument composé d'un manche et d'un cadre ovale, qui sert à frapper et lancer une balle ou un volant ; une large semelle servant à marcher dans la neige sans enfoncer ; un oponce ou opuntia ; un piège à détente ; une grande scie.
une raquetteuse, un **raquetteur** : une personne qui se déplace en raquettes. [Canada]

rad / rade / rade, radent, rades

1. un **rad** : une unité d'irradiation.
2. une **rade** : un bassin naturel ou artificiel de vastes dimensions, ayant une issue vers la mer, où les navires trouvent un bon mouillage.
laisser quelqu'un ou quelque chose en rade : l'abandonner.
être en rade : être abandonné ; être en panne, être dans l'impossibilité de continuer.
je **rade**, il rade, tu rades, ils radent (rader un navire : l'envoyer, le mettre en rade)
3. un **rade** : le comptoir d'un bar ; un café, un bistrot.
4. un **rade** : un trottoir.
faire le rade : faire le trottoir, se livrer à la prostitution sur la voie publique.
5. je **rade**, il rade, tu rades, ils radent (rader : diviser une tranche de pierre ou de marbre, en deux morceaux, au moyen du ciseau, en la tenant debout, et en faisant deux tranchées, l'une sur une face, et l'autre par derrière ;

passer une radoire sur la surface d'une mesure pleine de grains ou de sel, pour faire tomber ce qui dépasse et avoir la juste mesure ; faire la mesure juste).

radiaire / radian / radiant / radiant, radiassions, radie, radient, radies, radièrent / radiation / radié / radier / radis

1. elle ou il est **radiaire** : est disposé(e) en rayons.
une **radiaire** : une astrance ou astrantia, une ombellifère, une herbe.
les radiaires : la classe d'invertébrés dont toutes les parties, internes et externes, offrent une disposition rayonnée autour d'un axe.
elle est radiante, il est **radiant** : rayonne, émet des radiations visibles ; se propage par des radiations ; diffuse un rayonnement ; est relative ou relatif à l'émission de radiations.
une **radiation** : une émission et une propagation d'énergie dans l'espace ou dans la matière sous forme d'ondes électromagnétiques ou de particules ; une énergie ainsi émise et propagée.
elle est radiée, il est **radié** : présente des lignes rayonnant à partir d'un centre.
une couronne radiée : une couronne radiale.
une plante radiée : qui comporte des capitules radiés, des fleurs tubuleuses au centre et des fleurs ligulées à la périphérie.
les **radiées** : la tribu de la famille des composées caractérisée par des capitules radiés.
je **radie**, tu radies, il radie, ils radient, ils **radièrent**, que nous **radiassions**, en **radiant** (radier : briller, rayonner d'un vif éclat ; rayonner de joie, de satisfaction).

2. un **radian** : une unité de mesure d'angle plan ; un arc de cercle intercepté par un angle au centre égal à un radian.

3. une **radiation** : l'action de radier quelqu'un ou quelque chose ; une sanction ; une suppression, une annulation ; l'opération administrative par laquelle un organisme de sécurité sociale cesse d'assurer la couverture d'un assuré, ou d'un participant, qui ne remplit plus les conditions d'affiliation.
elle est radiée, il est **radié** : est rayé(e) exclu(e).
je **radie**, tu radies, il radie, ils radient, ils **radièrent**, que nous **radiassions**, en **radiant** (radier : ôter d'une liste, d'un tableau ; exclure d'une catégorie ; faire disparaitre, rayer une mention d'une liste, d'un registre, d'un compte).

4. un **radier** : une plate-forme, un revêtement imperméable protégeant la base d'une construction contre l'érosion des eaux, ou lui servant de fondation ; dans une centrale nucléaire, une dalle de fondation en béton armé de forte épaisseur servant d’assise stable sous le bâtiment du réacteur.

5. un **radis** : une plante ; sa racine.
n'avoir plus un radis en poche : ne plus avoir d'argent.
les radis : les orteils.

radiaux / radio

1. elle est radiale, il est radial : est relative ou relatif au rayon d'un cercle ; est disposé(e), dirigé(e) ou s'exerce, s'effectue selon un rayon, c'est-à-dire perpendiculairement à un axe ; comporte des rayons, est de forme rayonnée.
elles sont radiales, ils sont **radiaux**
un (pneu) radial, une (perceuse) radiale, une (artère, voie, autoroute) radiale
des **radiaux**, des radiales

2. elle est radiale, il est radial : est relative ou relatif au radius ou à la partie de l'avant-bras qui correspond au radius.
elles sont radiales, ils sont **radiaux**
une (artère) radiale, un (muscle) radial, un (nerf) radial, une (veine) radiale
des **radiaux**, des radiales
une nervure radiale ou un radius : la deuxième nervure de l'aile chez les insectes.

2. un **radio** : un radiotélégramme ; un radiogramme.
une ou un **radio** : une opératrice, un opérateur radiotélégraphiste ; une radionavigante, un radionavigant.
une **radio** : une radiotéléphonie ; une radiotélégraphie ; une installation, un équipement permettant ce type de communication ; une radioélectricité.

une **radio** : une radiophonie, une radiodiffusion ; un bâtiment regroupant les divers services et les moyens de production des émissions ; une station émettrice ; le réseau particulier de cette station ; un appareil, un poste récepteur de radiophonie.
la **radio** : l'ensemble du personnel et des services s'occupant de la radiodiffusion.

radi(o)- est tiré du latin radius « rayon (lumineux) ».

radi(o)- peut aussi représenter (un) radius en anatomie : radial (2) radio-bicipital, radiocarpien, radio-cubital, radio-huméral, radiopalmaire , radio-palmaire.

radine / radine, radinent, radines

1. elle est **radine**, il est radin : lésine sur la dépense, est avare, pingre.
une **radine**, un radin : celle, celui qui lésine sur la dépense, qui est avare, pingre.
2. je (me) **radine**, il (se) radine, ils (se) radinent, tu (te) radines (radiner ou se radiner : arriver, venir, rappliquer).

rag / raga / ragga / rague / ragua, raguas, raguât, rague, raguent, ragues

1. le **rag** ou ragtime, rag-time : une musique pour piano, syncopée et rapide, considérée comme une des sources du jazz.
2. le **raga** : un cadre mélodique utilisé dans la musique savante indienne.
3. le raggamuffin ou **ragga** : un style musical associant le rap et le reggae.
4. une **rague** : une boule percée diamétralement pour recevoir un cordage ; un trou dans l'eau.
je **rague**, il rague, tu ragues, ils raguent, il ragua, tu raguas, qu'il raguât (raguer : user par frottement un câble, un cordage ; frotter.

ragrée, ragréent, ragrées / regrée, regréent, regrées / regrès / regret

1. je **ragrée**, tu ragrées, il ragrée, ils ragréent (ragréer : mettre la dernière main à une construction, en polissant la pierre, en nettoyant les parements ; remettre à neuf un édifice ; faire disparaitre toutes les inégalités en polissant ; couper, unir avec la serpette la surface du moignon d'une branche ; arranger, remettre en ordre quelque chose).
2. je **regrée**, il regrée, ils regréent, tu regrées (regréer : réparer le gréement d'un voilier).
3. un **regrès** : le droit, le pouvoir de rentrer dans un bénéfice accordé à un ecclésiastique, qu'on avait résigné ; des charges, des offices de judicature, sur la vente desquels on pouvait revenir, en signifiant dans les vingt-quatre heures la révocation de la résignation qu'on en avait faite en faveur de l'acquéreur ; une régression, une évolution régressive.
4. un **regret** : l'action, le fait de regretter quelqu'un, quelque chose ; un état de conscience plus ou moins douloureux causé par une perte ou un mal, physique ou moral, concernant soi-même ou quelqu'un d'autre ; un mécontentement ou une peine d'avoir ou de n'avoir pas accompli dans le passé une action personnelle qui, sans être moralement répréhensible, a causé un certain mal ; une contrariété causée par une réalité qui s'oppose à la réalisation d'une attente, d'un désir, d'un souhait, d'un projet ; l'action de formuler des excuses à quelqu'un ; un déplaisir exprimé à quelqu'un d'une situation présente dont on se sent responsable. .

rai / raie / raie, raient, raies / raient, rais, rait / Ray / ray / ré / Rê / rée, réent, rées / rets / rez

1. un **rai** : un faisceau de lumière, un rayon ; un rayon d'une roue en bois ou en métal reliant le moyeu à la jante.
des rais
un rai-de-cœur ou rais-de-cœur : un ornement peint ou sculpté fait de fleurons ou de fers de lance ou de feuilles d'eau, dont la succession rappelle la forme d'un cœur.
2. une **raie** : un sillon, une tranchée ouvert(e) dans le sol par la charrue ; chacune des bandes de terre parallèles faites par le labour ; une rigole d'irrigation ; une marque, une entaille faite sur un objet ; une bande, uneligne décorative de couleur tracée sur une étoffe ou un papier ; un sillon anatomique, une ligne qui se trouve sur le corps humain ; chacune des bandes qui se trouvent sur le pelage ou le plumage de certains animaux ; une ligne de séparation entre les cheveux ; une bande de lumière ; un ensemble de radiations électromagnétiques occupant un domaine étroit de fréquences, émis ou absorbé par une molécule, un atome ou un noyau atomique.
3. je **raie** ou je raye, tu raies ou tu rayes, ils raient ou ils rayent (rayer : tracer des lignes sur une surface ; entamer une surface en la marquant d'une ou de plusieurs raies ; apparaitre comme une raie, une rayure sur quelque chose ; dessiner, figurer des rayures sur quelque chose ; tracer un trait sur un ou plusieurs mots pour les supprimer ; annuler, au moyen d'une formalité appropriée, l'effet d'une inscription sur une liste, un registre, etc.)
4. une **raie** : un poisson ; sa chair.
des raies
5. je **rais** ou je **rée**, tu rais ou tu rées, il rait ou il rée, ils raient ou ils réent (raire ou réer : pour un cerf ou un chevreuil, bramer, crier).
6. Man **Ray**, né Emmanuel Radinsky : un peintre et photographe américain.
Nicholas Ray, de son vrai nom Raymond Nicholas Kienzle : un cinéaste américain.
Ray Charles (Robinson) : un chanteur et pianiste américain.
7. un **ray** : une culture sur brulis.
8. un **ray-grass** : une plante herbacée de la famille des graminées employée pour les pelouses et les prairies artificielles.
9. do **ré** mi fa sol la si do ; ré majeur, ré mineur, ré bémol, ré dièse, des ré.
10. l'ile de **Ré**
11. **Rê** ou Râ : un dieu de l'ancienne Égypte.
12. un **rets** : un filet, un ouvrage de corde ou de fil à grosses mailles servant à capturer des oiseaux, du gibier, des poissons ; un réseau ; un artifice, une ruse.
prendre quelqu'un dans ses rets : le faire tomber dans les pièges qu'on lui a tendus.
13. **rez** : tout contre ; à ras de, au ras de ; au niveau de.
un rez-de-chaussée : la partie d'un édifice située au niveau du sol, ou très légèrement surélevée ou surbaissée par rapport à celui-ci ; un appartement situé au rez-de-chaussée ; le bas de page des journaux où se placent les feuilletons ou les articles de variété.

raï / rail / raille / raille, raillent, railles / rye

1. le **raï** : un genre musical chanté algérien.

2. un **rail** : chacun des deux profilés d'acier laminé qui constituent le chemin de roulement des trains et des tramways en particulier ; un profilé de métal qui sert de guide à un mouvement de translation ; un chenal, un couloir balisé ou non, imposé au trafic maritime, notamment dans la Manche.
le rail : le transport par voie ferrée.
3. un **raille** : un cogne, un mouchard de la police.
la raille : la police.
4. je **raille**, il raille, ils raillent, tu railles (railler : manifester de l'ironie devant une situation ou un comportement que l'on déplore, dont on remet en cause le bien-fondé et que l'on juge ridicule).
5. un **rye** : un whisky canadien à base de seigle.

raïa, raya / railla, raillas, raillât, raillèrent / raillère, raillière

1. un **raïa** ou **raya** : dans l'empire ottoman, un sujet non musulman soumis à certaines discriminations.
2. il **railla**, tu raillas, qu'il raillât, ils **raillèrent** (railler : manifester de l'ironie devant une situation ou un comportement que l'on déplore, dont on remet en cause le bien-fondé et que l'on juge ridicule).
3. une **raillière** ou **raillère** : un versant à pentes abruptes et caillouteuses ; un conduit qui amène l'eau sur la roue d'un moulin.

Prononciation différente : Il **raya** le nom du **raya** (ou raïa). Tu **rayas** les noms des **rayas** (ou raïas).

raid, raider / raide, raideur, raidi, raidis, raidit, raidît / ready-made / rédie

1. un **raid** : une opération éclair menée en territoire ennemi par des éléments très mobiles et peu nombreux ayant pour mission la reconnaissance, la destruction d'un objectif ou la capture de prisonniers ; une attaque aérienne contre un objectif éloigné ; une épreuve sportive destinée à éprouver la résistance du matériel ou l'endurance des hommes.
[en anglais : *raider*] : une attaquante ou un attaquant, une personne physique ou morale qui prend l'initiative d'une offre publique sur les titres d'une société, conduite dans une logique exclusivement financière.

2. elle ou il est **raide** : ne se laisse pas plier, est difficile à plier.
raide : avec force et rapidité ; tout d'un coup, brutalement ; de façon abrupte ; rudement ; avec une grande énergie, une grande intensité.
une **raideur** : le caractère, l'état de ce qui est raide.
raidi(e)(es)(s), je raidis, tu raidis, il raidit, qu'il raidît (raidir : rendre raide, priver de souplesse ; rendre plus intransigeant, durcir ; rendre plus assuré, plus fort, dans une attitude de résistance ; tenir ferme, montrer de la fermeté, du courage ; devenir raide.

3. un ***ready-made*** : un objet, généralement utilitaire, élevé au rang d'œuvre d'art par certains surréalistes, sans aucune élaboration.

4. une **rédie** : le deuxième stade larvaire de grand trématode comme la douve du foie, issu du sporocyste.

rain / rein / Rhin

1. un **rain** : la lisière d'un bois. On a lu aussi "les reins" pour la bordure d'un bois ou d'une forêt.
2. un **rain** : une branche, un rameau.
3. un **rein** : chacun des deux organes sécrétant l'urine ; les reins : la région lombaire.
4. le **Rhin** : un fleuve d'Europe.
le Bas-Rhin et le Haut-Rhin : des départements de France.

raine / rainant, raine, rainent, raines / reine / rêne / rêne, rênent, rênes / renne / Rennes / rhénan

1. une **raine** : une grenouille.
une rainette
2. je **raine**, il raine, ils rainent, tu raines, en rainant (rainer : pratiquer une rainure dans une pièce de bois au moyen d'un bouvet ou d'une fraise ; assouplir ou casser les fibres du papier à l'emplacement d'un futur pli en créant une rainure au moyen d'une molette).
3. une **reine** : une souveraine ; l'épouse d'un roi ; la femelle féconde unique d'une colonie d'insectes, d'une ruche.
une (pomme de) reinette
4. une **rêne** : une courroie fixée au mors d'une bête de selle et servant à guider ou à retenir l'animal.
tenir les rênes : diriger, contrôler.
(re)lâcher les rênes : abandonner le contrôle de quelque chose, laisser libre cours à quelque chose.
je **rêne**, il rêne, ils rênent, tu rênes (rêner : assujettir à l'aide de rênes ; maitriser).
5. un **renne** : un mammifère ; sa peau ; sa chair.
l'âge, l'époque du renne : le paléolithique supérieur.
6. la ville de **Rennes**, en France
7. elle est rhénane, il est **rhénan** : est propre au Rhin, aux régions qui l'avoisinent, aux habitants de ces régions ; est de la Rhénanie.

rainette / reinette / rénette / rénette, rénettent, rénettes

1. une **rainette** : une grenouille.
2. une (pomme de) **reinette**
pommes de reinette et pommes d'api !
3. une **rénette** ou **rainette** : un couteau à extrémité repliée formant une gorge coupante et qui sert à tailler le sabot du cheval, à entamer la corne du pied malade ; un instrument à pointe recourbée et tranchante servant à tracer des raies sur le bois, le cuir.
je **rénette**, il rénette, ils rénettent, tu rénettes (rénetter : couper le sabot du cheval avec la rénette).

rainions, rainiez / régnez, régniez, régnions, régnons

1. nous **rainions** ; vous **rainiez** (rainer : pratiquer une rainure dans une pièce de bois au moyen d'un bouvet ou d'une fraise ; assouplir ou casser les fibres du papier à l'emplacement d'un futur pli en créant une rainure au moyen d'une molette).
2. nous **régnons**, nous **régnions** ; vous **régnez**, vous **régniez** (régner : exercer le pouvoir souverain, généralement par droit héréditaire, parfois par élection ou par désignation ; exercer une influence prédominante, avoir un pouvoir absolu dans différents domaines, sur une ou plusieurs personnes ; occuper une place prépondérante, exclusive ; exercer une influence importante ; avoir un rôle prépondérant, exclusif ; exister, s'établir, durer ; être établi, occuper une place, une superficie déterminée ; s'étendre en longueur, de façon continue sur une façade, sur le pourtour extérieur ou intérieur d'un édifice ; avoir cours, être en vogue, en crédit ; pour un vent, être le plus fréquent ; pour un fléau, une maladie, sévir).

raiponce / réponse

1. une **raiponce** : une plante de la famille des campanulacées ; une mâche.
2. une **réponse** : une parole, un écrit, un geste symbolique, une mimique, ou plusieurs, adressés en retour à ce qui est écrit, dit ou demandé ; une réaction à une attitude, à un appel ; une réaction d'un système organique excitable, provoquée par un agent étranger à ce système ; une réaction à une sollicitation, une conséquence d'un phénomène naturel, à une commande, notamment par un mécanisme ; une justification, une réfutation qu'on oppose aux attaques, aux critiques de quelqu'un, aux défis venant de quelqu'un ou de quelque chose ; une solution apportée à une question par la déduction, le raisonnement, la réflexion, le dogme ou la science.

raire / réer / rayer

raire	réer	rayer
je rais, tu rais, il rait, nous rayons, vous rayez, ils raient ; je rayais ; ; je rairai ; je rairais ; j'ai rait ; j'avais rait ; j'eus rait ; j'aurai rait ; j'aurais rait ; que je raie, que tu raies, qu'il raie, que nous rayions, que vous rayiez, qu'ils raient ; ; que j'aie rait ; que j'eusse rait ; rais, rayons, rayez ; aie rait, ayons rait, ayez rait ; (en) rayant.	je rée, tu rées, il rée, nous réons, vous réez, ils réent ; je réais ; je réai ; je réerai ; je réerais ; j'ai réé ; j'avais réé ; j'eus réé ; j'aurai réé ; j'aurais réé ; que je rée, que tu rées, qu'il rée, que nous réions, que vous réiez, qu'ils réent ; que je réasse, qu'il réât, que nous réassions ; que j'aie réé ; que j'eusse réé ; rée, réons, réez ; aie réé, ayons réé, ayez réé ; (en) réant.	je raie ou je raye, tu raies ou tu rayes, il raie ou il raye, nous rayons, vous rayez, ils raient ou ils rayent ; je rayais ; je rayai ; je raierai ou je rayerai ; je raierais ou je rayerais ; j'ai rayé ; j'avais rayé ; j'eus rayé ; j'aurai rayé ; j'aurais rayé ; que je raie ou que je raye, que tu raies ou que tu rayes, qu'il raie ou qu'il raye, que nous rayions, que vous rayiez, qu'ils raient ou rayent ; que je rayasse, qu'il rayât, que nous rayassions ; que j'aie rayé ; que j'eusse rayé ; raie ou raye, rayons, rayez ; aie rayé, ayons rayé, ayez rayé ; (en) rayant.

raisiné, raisinet / résiné, résiner

1. un **raisiné** : une confiture obtenue à partir de jus de raisin, parfois de vin doux, auquel on ajoute souvent des fruits ; du sang.
un **raisinet** : une groseille rouge. [Suisse]
2. elle est résinée, un (vin) **résiné** : qui est légèrement additionné de résine de pin.
un navire résiné : qui est enduit de résine au-dessus de ses préceintes.
résiner : gemmer, extraire la résine des pins ; enduire de résine ; additionner de la résine à du vin.

raisonnement, raisonner / résonnement, résonner

le **raisonnement** : la faculté de raisonner ; l'exercice de

cette faculté ; la manière de l'exercer.
un raisonnement : un ensemble d'arguments issus d'une réflexion, mis en œuvre dans une discussion ; une suite logique de propositions aboutissant à une conclusion.
raisonner (1) : exercer sa raison; user de la raison pour connaitre, juger ; lier deux propositions au moyen de règles logiques pour en former une troisième ; formuler des arguments pour convaincre quelqu'un ou pour élucider, prouver ou contester quelque chose ; trouver sans cesse de nouvelles objections au cours d'une discussion, de nouvelles raisons de ne pas faire une tâche ou d'en retarder l'exécution ; expliquer les causes d'un évènement pour en avoir une vue juste ; analyser la motivation d'un comportement, d'une attitude, les motifs d'une action pour en avoir la maitrise ou un meilleur contrôle ; trouver, donner un fondement intellectuel à quelque chose, le construire, lui donner un cadre rationnel ; appréhender quelque chose d'une manière abstraite ; convaincre ou tenter de convaincre quelqu'un de choisir un parti, une voie ou de revenir sur une décision en faisant appel à sa raison, à son bon sens.

faire **raisonner** un navire : l'arraisonner.
arraisonner : s'adresser à quelqu'un et essayer de le convaincre.
arraisonner un navire : questionner le capitaine du navire ; procéder à une visite du bâtiment.
arraisonner une personne : l'arrêter pour la questionner.

un **résonnement** : une résonance, l'action de résonner, de retentir, de renvoyer le son ; un retentissement.
résonner : produire un son amplifié, ou une vibration qui engendre un son ; retentir en s'accompagnant d'échos, de vibrations sonores ; renvoyer un son en le prolongeant ou en l'amplifiant, s'emplir de bruit.

râle / râler / raller / rallier

1. un **râle** : un oiseau.
2. un **râle** : un son rauque provoqué par une gêne respiratoire, notamment chez une personne à l'agonie ; un bruit pathologique perçu à l'auscultation des poumons, dû à un encombrement des bronches ou des alvéoles par des sécrétions ; un son rauque semblable au bruit que produit quelqu'un qui râle.
râler : produire en respirant un son rauque, enroué par suite d'une gêne respiratoire, notamment à l'agonie ; produire un son rauque qui ressemble à un râle ; exprimer quelque chose sous forme d'un râle, en râlant ; manifester verbalement son mécontentement, sa mauvaise humeur ; marchander opiniâtrement ou mendier, quémander.
3. **raller** : pour le cerf, le daim ou le faon, crier.
4. **rallier** : rassembler, unir de nouveau des personnes ou des groupes ; rassembler dans un but précis ou en vue d'une action commune ; faire que quelqu'un rejoigne, s'associe à un groupe, un ensemble ; atteindre un lieu, un objectif vers lequel on se dirige ; allier de nouveau.

râler
je râle, tu râles, il râle, nous râlons, vous râlez, ils râlent ;
je râlais ; je râlai ; je râlerai ; je râlerais ;
j'ai râlé ; j'avais râlé ; j'eus râlé ; j'aurai râlé ; j'aurais râlé ;
que je râle, que tu râles, qu'il râle, que nous râlions, que vous râliez, qu'ils râlent ;
que je râlasse, qu'il râlât, que nous râlassions ; que j'aie râlé ; que j'eusse râlé ;
râle, râlons, râlez ; aie râlé, ayons râlé, ayez râlé ;
(en) râlant.

raller
je ralle, tu ralles, il ralle, nous rallons, vous rallez, ils rallent ;
je rallais ; je rallai ; je rallerai ; je rallerais ;
j'ai rallé ; j'avais rallé ; j'eus rallé ; j'aurai rallé ; j'aurais rallé ;
que je ralle, que tu ralles, qu'il ralle, que nous rallions, que vous ralliez, qu'ils rallent ;
que je rallasse, qu'il rallât, que nous rallassions ; que j'aie rallé ; que j'eusse rallé ;
ralle, rallons, rallez ; aie rallé, ayons rallé, ayez rallé ;
(en) rallant.

rallier
je rallie, tu rallies, il rallie, nous rallions, vous ralliez, ils rallient ;
je ralliais ; je ralliai ; je rallierai ; je rallierais ;
j'ai rallié ; j'avais rallié ; j'eus rallié ; j'aurai rallié ; j'aurais rallié ;
que je rallie, que tu rallies, qu'il rallie, que nous ralliions, que vous ralliiez, qu'ils rallient ;
que je ralliasse, qu'il ralliât, que nous ralliassions ; que j'aie rallié ; que j'eusse rallié ;
rallie, rallions, ralliez ; aie rallié, ayons rallié, ayez rallié ;
(en) ralliant.

rallie, rallient, rallies / rallye

1. je **rallie**, il rallie, ils rallient, tu rallies (rallier : rassembler, unir de nouveau des personnes ou des groupes ; rassembler dans un but précis ou en vue d'une action commune ; faire que quelqu'un rejoigne, s'associe à un groupe, un ensemble ; atteindre un lieu, un objectif vers lequel on se dirige ; allier de nouveau).
2. un **rallye** : une épreuve sportive dans laquelle les concurrents doivent rallier un lieu déterminé après un certain nombre d'étapes ; un évènement sportif réunissant un grand nombre de concurrents ; une compétition non sportive dans laquelle les participants doivent répondre à chaque étape à une question ou résoudre une énigme pour être mis sur la piste de la suivante ; au tennis, un échange de balles qui, sans résultat à la marque, se prolonge longuement.

rama, ramas, ramât, rame, rament, rames, ramiez / ramas / rame / ramier

1. il **rama**, tu ramas, qu'il ramât, je **rame**, il rame, ils rament, tu rames, vous **ramiez** (ramer une plante : installer une rame, un tuteur) (ramer : avancer avec des rames ; aller contre les façons de faire, de penser ; voler comme avec des rames ; se donner de la peine, faire des efforts) (ramer un tissu : le mettre sur une rame afin de le sécher, de le tendre et de lui donner des dimensions déterminées et régulières).
2. un **ramas** : l'action de ramasser ; le résultat de cette action ; le fait de ramasser, sans autorisation, du bois, des feuilles, des faines, des glands ; un amas hétéroclite d'objets le plus souvent sans valeur ; une accumulation de choses inexactes, sans intérêt, sans valeur ; un rassemblement disparate de gens peu estimables.
3. une **rame** : une branche d'arbre, un tuteur.
une rame : une barre pour déplacer une embarcation.
une rame : un paquet ; un train.
une rame pour le tissu.
4. un (pigeon) **ramier**
un ramier : un colombin.
5. elle est ramière : est fainéante, paresseuse ; il est **ramier** : est fainéant, paresseux.
une ramière, un ramier : une personne fainéante, paresseuse.

ramasse / ramasse, ramassent, ramasses, ramassions, ramassiez

1. une **ramasse** : un grand traineau de bois, guidé par un homme et dans lequel prennent place les voyageurs qui descendent les pentes enneigées des montagnes ; un traineau servant à descendre les récoltes, et en particulier le foin, sur de fortes pentes.
2. une **ramasse** : une glissade contrôlée sur une pente enneigée, qu'on exécute debout ou accroupi, avec appui sur le piolet qui sert de frein.
en ramasse, à la ramasse : en employant la méthode de la ramasse.
3. (que) je **ramasse**, (qu')il ramasse, (que) tu ramasses, (qu')ils ramassent, (que) nous ramassions, (que) vous ramassiez (ramasser : trainer dans une ramasse) (ramasser : resserrer en une masse ; réunir, rassembler ce qui est dispersé ; prendre à terre ; cueillir ; récupérer, recueillir).
4. que je **ramasse**, que tu ramasses, qu'ils ramassent, que nous ramassions, que vous ramassiez (ramer : avancer avec des rames ; aller contre les façons de faire, de penser ; voler comme avec des rames ; se donner de la peine, faire des efforts) (ramer un tissu : le mettre sur une rame afin de le sécher, de le tendre et de lui donner des dimensions déterminées et régulières).

rami / ramie

1. un **rami** : un jeu de cartes.
un gin-rummy ou gin-rami : un jeu de cartes.
2. une **ramie** : une plante ; la fibre de cette plante ; la matière textile obtenue à partir de ces fibres.

rampon / rampons

1. un **rampon** : une mâche, une doucette. [Suisse]
2. nous **rampons** (ramper : progresser par des mouvements d'ondulation en prenant appui sur la face ventrale du corps ; progresser lentement avec l'aide des membres, le corps appuyé au sol ou maintenu près du sol ; s'insinuer, se développer insidieusement, sournoisement ; pousser, se développer en prenant appui sur le sol ou sur un autre support).

ran / rang / ranz / rend, rends

1. **ran** : pour évoquer le bruit d'une fusillade, d'une rafale.
le ran d'un feu de peloton
des rans
2. un **rang** : chacune des lignes sur lesquelles est disposée une suite, un ensemble d'objets semblables ou de personnes, dans le sens de la largeur, par opposition à une file dans le sens de la longueur ; cette suite, cet ensemble lui-même ; une masse, un nombre, un ensemble de personnes réunies par des idées ou des sentiments communs ; une place, un niveau atteint dans une série, un ordre, dans une disposition généralement hiérarchique ou dans un classement ; [Québec] une voie de communication, en milieu rural, tracée perpendiculairement aux lots et desservant des exploitations agricoles et des habitations.
3. le **ranz** des vaches : un air populaire, aux nombreuses variantes, que chantent les bergers suisses. ["ranz" se prononce comme rend ou rance.]
4. je rends, tu rends, il **rend** (rendre).

brancard, brancarder / **rancard, rancart, rencard, rancarder, rencarder**

rance / rance, rancent, rances / ranz

1. elle ou il est **rance** : a contracté une odeur désagréable et une saveur âcre, en raison du développement d'acides gras sous l'effet de l'oxygène de l'air ; s'est altérée en devenant trop vieille ; s'est altéré en devenant trop vieux ; est d'une couleur jaunâtre évoquant certains corps rances ; a perdu son caractère de nouveauté, de fraicheur ; est démodé(e), usé(e), passé(e).
le **rance** : l'odeur, la saveur caractéristique d'un corps rance.
2. une **rance** : une pièce de bois ajustée à angle droit sur les bordages d'un vieux bâtiment pour le consolider.
je **rance**, il rance, tu rances, ils rancent (rancer : consolider un bateau à l'aide de rances).
3. le **ranz** des vaches : un air populaire, aux nombreuses variantes, que chantent les bergers suisses. ["ranz" se prononce comme rend ou rance.]

rancœur / rancune

1. une **rancœur** : un état affectif durable fait d'une profonde amertume, de ressentiment, de haine, lié au souvenir d'une injustice ou d'une désillusion.
des rancœurs : des moments de rancœur liés à des souvenirs différents ; des sentiments de rancœur éprouvés par plusieurs personnes.
2. une **rancune** : un état affectif durable fait d'aigreur, de ressentiment, du désir de se venger, lié au souvenir d'une offense, d'une frustration ou d'une injustice et, généralement, cristallisé sur la personne que l'on tient pour responsable de ces préjudices.
des rancunes : des moments de rancune liés à des souvenirs ou des personnes différentes ; des sentiments de rancune éprouvés par plusieurs personnes.
rancœur / rancune : Office québécois de la langue française.

rand / rende, rendent, rendes

1. un **rand** : une unité monétaire principale de l'Afrique du Sud, du Lesotho et de la Namibie.
2. ils **rendent**, que je rende, que tu rendes, qu'il rende (rendre).

ranger

Prononciation différente : Chaque **ranger** va se **ranger**.

Mots se ressemblant : ranger, un rangement / ronger, un rongement.

rap, rapper, rappeuse, rappeur / râpe, râper, râpeuse, râpeur.

1. le **rap** : un style de musique et une forme d'expression vocale.
rapper : chanter, composer du rap.
une **rappeuse**, un **rappeur** : une personne qui interprète, qui compose du rap.

3. des **râpes** : des crevasses ou des fentes tranversales au pli du genou du cheval.

2. une **râpe** : une grosse lime d'acier garnie de fortes aspérités, employée pour user par frottement des matières tendres ; un ustensile hérissé d'aspérités correspondant à de petits trous ; un tambour muni de dents, tournant à grande vitesse contre lequel s'écrasent les betteraves et les pommes qui sont réduites en pulpe ; une rafle, l'ensemble du pédoncule central ou de l'axe et des ramifications d'une grappe de fruits, en particulier d'une grappe de raisins ; une surface rugueuse au toucher.
râper : user une surface en la frottant avec une râpe ; user, frotter comme avec une râpe ; irriter la peau par frottement avec une matière rugueuse ; irriter la gorge, le palais, la langue.
une **râpeuse**, un **râpeur** : une ouvrière, un ouvrier dont le travail est de râper certaines substances.
elle est **râpeuse**, il est **râpeux** : est rugueuse ou rugueux au toucher ; a une saveur âpre et rude ; évoque le bruit de la râpe ; est grossière, imparfaite ; est grossier, imparfait ; manque de perfection et de finesse.

rasade / rassade

1. une **rasade** : une quantité de boisson qui correspond au contenu d'un verre rempli jusqu'au bord.
2. une **rassade** : une perle de verre ou d'émail utilisée pour la fabrication des colliers ou des bracelets de pacotille.

rata / rata, ratas, ratât, rate, ratent, rates, ratiez, ratons / rate / ratier / raton / ratte

1. un **rata** : un ragout grossier à base de viande et de légumes ; un mets grossièrement cuisiné ; un ragout peu appétissant.
2. il **rata**, tu ratas, qu'il ratât, je **rate**, il rate, ils ratent, tu rates, nous **ratons**, vous **ratiez** (rater : pour une arme à feu, une charge explosive, une détonation, ne pas partir, ne pas avoir lieu ; ne pas réussir, ne pas obtenir le résultat souhaité ; manquer la cible ou la proie en raison du mauvais fonctionnement de l'arme, ou par maladresse ; ne pas atteindre, ne pas obtenir ce que l'on visait ; ne pas saisir une occasion ; ne pas réussir ; ne pas réussir à joindre, à rencontrer quelqu'un).
3. une **rate** : la femelle du rat.
une (chienne) ratière, un (chien) **ratier** : qui est dressé(e) pour chasser les rats.
un **raton** : un petit rat.
4. une **rate** : un organe.
5. un **raton** : une petite tarte à base de fromage blanc.
6. une **ratte** : une pomme de terre.

ratel / râtèle, râtèlent, râtèles / ratelle.

1. un **ratel** : un mammifère.
2. je **râtèle**, il râtèle, ils râtèlent, tu râtèles (râteler : ramasser avec un râteau ; ramasser le foin coupé ; ratisser, nettoyer et égaliser une surface à l'aide d'un râteau).
3. une **ratelle** : une maladie propre aux porcs qui ne se reconnait qu'à l'autopsie et se caractérise par des bubons sur les viscères, un foie et une rate gorgés de sang, des points charbonneux sur les poumons.

ration / rations

Prononciation différente : Nous **rations** parfois la distribution des **rations**.

rauchage, rauche / rauche / raucher / rochage, roche / rocher / rochet

1. un **rauchage** : une remise en état d'une galerie de mine.
je **rauche**, il rauche, tu rauches, ils rauchent (raucher une galerie de la mine : l'élargir ou l'agrandir ; la remettre en état).
2. une **rauche** ou rouche : une plante du genre carex, poussant dans des lieux humides et marécageux.
3. un **rochage** : une formation de cloques à la surface de la partie solidifiée d'un métal qui refroidit après fusion)
une **roche** : une masse de pierre qui affleure, ou qui est isolée au-dessus de la surface du sol en blocs importants ; un matériau solide ou liquide constitutif de l'écorce terrestre et de celle des planètes, composé de minéraux.
un **rocher** : une masse de pierre dure ; sa matière ; un os sur le côté du crâne ; un gâteau ; une bouchée au chocolat ; un mollusque.
4. je **roche**, il roche, tu roches, ils rochent (rocher : saupoudrer de borax avant de souder ; pour une bière, mousser en fermentant ; pour le métal d'argent en fusion : se couvrir d'excroissances en refroidissant).
5. un **rochet** : une sorte de bliaud à manches ajustées et à jupe ample ; un surplis à manches étroites ; un mantelet de cérémonie des pairs d'Angleterre.
6. un **rochet** : un fer des lances de joute ; une bobine pour dévider la soie), une roue à rochet : avec un cliquet qui ne la laisse tourner que dans un sens.

rauque, rauquer / roc / rock / roque, roquer / roquet

1. elle ou il est **rauque** : est rude, enrouée, dont le timbre est comme voilé ; est rude, sauvage.
je **rauque**, il rauque, ils rauquent, tu rauques (rauquer : pour le tigre, feuler, crier ; faire entendre un son rauque).
2. un **roc** : un bloc de pierre très dure dressé au-dessus du sol ; une matière minérale caractérisée par sa grande cohérence et son extrême dureté ; une personne forte et résistante ; une personne qui ne manifeste pas de sensibilité.
3. un **roc** : sur un écu, un meuble figurant la tour du jeu d'échecs)
4. un **rock** : un oiseau fabuleux des contes et légendes orientaux, ressemblant à un aigle d'une taille et d'une force prodigieuse.
5. le **rock** ou rock and roll, rock'n'roll : une musique populaire de style swing s'effectuant sur un rythme de jazz à quatre temps ; un morceau de cette musique ; une danse.
elle ou il est rock : est relative ou relatif au rock and roll ; est propre au rock and roll.
6. un **roque** : aux échecs : un coup par lequel on roque.
je **roque**, il roque, ils roquent, tu roques (roquer : aux échecs, déplacer de deux pas son roi vers la droite ou vers la gauche, suivant l'horizontale, et placer ensuite la tour vers laquelle il se dirige sur la case attenante au roi, en sautant par-dessus lui ; au jeu de croquet, placer sa boule à côté de l'autre et les pousser toutes les deux en frappant la sienne).
7. un **roquet** : un petit chien issu du croisement d'un doguin et d'un petit danois ; un petit chien hargneux et qui aboie souvent et de manière intempestive ; une personne médiocre, qui tient des propos hargneux, mais qui est peu redoutable.

8. un **roquet** : un manteau.

rave, raveuse, raveur / rêve, rêveuse, rêveur / rêve, rêvent, rêves

1. une **rave** ou rave-partie, rave-party : une fête techno, un rassemblement d'amateurs de musique house ou techno, de musique électronique.
la musique rave
une **raveuse**, un **raveur** : une participante ou un participant à une rave-partie.
2. un **rêve** : une suite d'images, de représentations qui traversent l'esprit, avec la caractéristique d'une conscience illusoire ; une activité psychique pendant le sommeil ; une élaboration de la pensée imaginative qui transforme la réalité ; ce qui en résulte ; le fait lui-même ; un projet d'avenir plus ou moins difficile à réaliser ; l'objet d'un projet, d'un désir ; ce qui ressemble à un rêve par son apparence immatérielle, supra-terrestre, ou/et sa beauté idéale ; une méditation ; le délire d'une imagination déréglée.
je **rêve**, tu rêves, il rêve, ils rêvent (rêver : faire un rêve, un songe ; voir en rêve ; laisser aller sa pensée au gré des associations d'idées, des sentiments, des souvenirs ; méditer à loisir ; laisser emporter son imagination dans un univers mythique, poétique, dégagé des contingences du réel ; échafauder un projet qui semble réalisable ; désirer ardemment, aspirer à ; penser, réfléchir à ; délirer ; dire des choses extravagantes, déraisonnables).
une rêveuse, un **rêveur**
elle est rêveuse, il est **rêveur**

Prononciation différente : Ils organisent des **raves** près du champ de **raves**.

rayère / rayèrent / rayions, rayons / rayon / réions

1. une **rayère** : une ouverture longue et étroite, pratiquée au Moyen Âge dans les murailles afin de donner du jour ; une ouverture verticale, très étroite, pratiquée dans le mur d'une tour pour éclairer un escalier, un clocher. .
2. ils **rayèrent**, nous **rayions**, nous **rayons** (rayer : tracer des lignes sur une surface ; entamer une surface en la marquant d'une ou de plusieurs raies ; apparaitre comme une raie, une rayure sur quelque chose ; dessiner, figurer des rayures sur quelque chose ; tracer un trait sur un ou plusieurs mots pour les supprimer ; annuler, au moyen d'une formalité appropriée, l'effet d'une inscription sur une liste, un registre, etc.)
3. un **rayon** : une ligne ou une bande lumineuse issue d'une source de lumière ; un gâteau de cire, constitué d'alvéoles remplis de miel ou de couvain, que fabriquent certains insectes ; une planche, une tablette de rangement qui garnit un meuble ou est disposée sur une surface verticale ; une surface de rangement constituée par des casiers, des planches ; dans un magasin, l'ensemble des comptoirs affectés à la vente d'une catégorie de produits ou d'articles ; un sillon de faible profondeur tracé au cordeau sur une planche labourée ou au bord d'une allée, dans lequel on dépose des semences.
4. nous **rayons**, nous **rayions** ou nous **réions** (raire ou réer : pour un cerf ou un chevreuil, bramer, crier).

réa / réa, réas, réât

1. un **réa** : une roue à gorge d'une poulie sur laquelle circule un câble, un cordage ou une chaine.
2. la **réa** : la réanimation, un service hospitalier.
3. il **réa**, tu réas, qu'il réât (réer ou raire : pour un cerf ou un chevreuil, bramer, crier).

réadoption / réadoptions

Prononciation différente : nous **réadoptions** / des **réadoptions**.

rassurer / réassurer

1. **rassurer** : redonner de la solidité, de la stabilité à quelque chose ; redonner de l'assurance à, affermir ; redonner à quelqu'un la tranquillité d'esprit, la confiance.
2. **réassurer** : rendre sûr à nouveau ; affermir, rendre stable à nouveau ; assurer un assureur contre les risques qu'il couvre.

rebâtir / rebattre

rebâtir : bâtir de nouveau ; construire, fonder, faire exister de nouveau.
je rebâtis, tu rebâtis, il rebâtit, nous rebâtissons, vous rebâtissez, ils rebâtissent ;
je rebâtissais ; je rebâtis ; je rebâtirai ; je rebâtirais ;
j'ai rebâti ; j'avais rebâti ; j'eus rebâti ; j'aurai rebâti ; j'aurais rebâti ;
que je rebâtisse, que tu rebâtisses, qu'il rebâtisse, que nous rebâtissions, que vous rebâtissiez, qu'ils rebâtissent ;

rebattre : battre de nouveau.

je rebats, tu rebats, il rebat, nous rebattons, vous rebattez, ils rebattent ;
je rebattais ; je rebattis ; je rebattrai, je rebattrais ;
j'ai rebattu ; j'avais rebattu ; j'eus rebattu ; j'aurai rebattu ; j'aurais rebattu ;
que je rebatte, que tu rebattes, qu'il rebatte, que nous rebattions, que vous rebattiez, qu'ils rebattent ;
que je rebattisse, qu'il rebattît, que nous rebattissions ;

que je rebâtisse, qu'il rebâtît, que nous rebâtissions ;
que j'aie rebâti ; que j'eusse rebâti ;
rebâtis, rebâtissons, rebâtissez ; aie rebâti, ayons rebâti, ayez rebâti ;
(en) rebâtissant.

que j'aie rebattu ; que j'eusse rebattu ;
rebats, rebattons, rebattez ; aie rebattu, ayons rebattu, ayez rebattu ;
(en) rebattant.

rebourre, rebourrent, rebourres / rebours / rembourre, rembourrent, rembourres / rembours

1. je **rebourre**, il rebourre, tu rebourres, ils rebourrent (rebourrer une pipe : la bourrer à nouveau).

2. elle est rebourse, il est **rebours** : est revêche, désagréable, peu traitable.
un bois rebours : dont les fibres ne sont pas parallèles à sa surface.
un cheval rebours : un cheval difficile à manier, en dépit des menaces et des coups.
le **rebours** d'une étoffe : le contre-poil.
un rebours : le contre-pied, le contraire.
à rebours, au rebours : dans le sens contraire au sens naturel, habituel ; d'une façon contraire à la raison, au bon sens ou à l'usage.
un compte à rebours : allant d'un nombre entier jusqu'à zéro.
prendre tout à rebours : prendre tout en mal.
comprendre à rebours : comprendre à l'inverse, à l'opposé de ce qui doit être compris.

3. je **rembourre**, tu rembourres, il rembourre, ils rembourrent (rembourrer : garnir quelque chose de bourre ou d'une matière semblable afin de le rendre moins dur au contact).

4. un **rembours** ou remboursement de droits et taxes, remboursement de droits de douane : un régime douanier qui permet, pour des marchandises étrangères réexportées soit en l'état, soit après transformation ou incorporation dans un autre produit, d'accorder le remboursement total ou partiel des droits de douane ou taxes qu'elles ont supportés lors de leur importation.

rebrunir / rembruni, rembrunir

1. **rebrunir** : redonner sa couleur brune à.
2. elle est rembrunie, il est **rembruni** : est devenue plus foncée, plus sombre ; est devenu plus foncé, plus sombre ; est attristée, est inquiète ; est attristé, est inquiet.
rembrunir : rendre plus sombre, plus foncé ; faire apparaitre plus sombre, plus foncé ; rendre, faire paraitre triste, inquiet ; contrarier ; apparaitre dans l'expression triste, inquiète, contrariée de quelqu'un ; faire apparaitre sous un jour défavorable, triste.

récoler / récollet

1. **récoler** : inventorier, faire le récolement de quelque chose ; relire à un témoin la déposition qu'il a faite pour vérifier s'il en maintient les termes.
2. un **récollet** : un religieux appartenant à une congrégation réformée de l'ordre des franciscains.

recouvrer / retrouver

1. **recouvrer** : retrouver, récupérer ce qui était perdu ; recevoir le paiement d'une somme dont on est créancier.
recouvrer les impôts : faire la levée des impôts.
2. **retrouver** : savoir à nouveau, après avoir cherché, où est quelque chose ou quelqu'un ; se rappeler, se remémorer ; se procurer une chose identique ou comparable à ce qu'on a possédé et perdu ; être à nouveau confronté à ; être à nouveau en compagnie de ; être à nouveau dans.
recouvrer / retrouver : Office québécois de la langue française.

recréation, recréer / récréation, récréer

1. une **recréation** : l'action, le fait de recréer ; le résultat de cette action.
recréer : créer de nouveau ; faire revivre ce qui a disparu ; reconstruire par l'esprit.
2. une **récréation** : une détente, une distraction, un délassement qui succède à un travail, à une occupation sérieuse ; une récré, un temps accordé aux élèves pour se délasser, pour se détendre ; cette détente elle-même ; un amusement, un jeu, une activité divertissante ; un exercice présenté sous une forme attrayante, un divertissement intellectuel.
récréer : produire une impression agréable et vivifiante, réjouir, réconforter ; délasser par le repos, les distractions.

récri / récrie, récrient, récries, récriera,... / récris, récrit, récrira,...

1. un **récri** : l'action de se récrier.
se récrier : pousser une exclamation sous le coup d'une

2. **récrire** ou réécrire : donner une nouvelle version d'un texte déjà écrit ; écrire une nouvelle fois un texte à

émotion, d'une surprise ; s'indigner avec force ; protester, réclamer ; redoubler ses aboiements en retrouvant la trace d'un animal poursuivi.
je me récrie, tu te récries, il se récrie, nous nous récrions, vous vous récriez, ils se récrient ;
je me récriais ; je me récriai ; je me récrierai ; je me récrierais ;
je me suis récrié(e) ; je m'étais récrié(e) ; je me fus récrié(e) ; je me serai récrié(e) ; je me serais récrié(e) ;
que je me récrie, que tu te récries, qu'il se récrie, que nous nous récriions, que vous vous récriiez, qu'ils se récrient ;
que je me récriasse, qu'il se récriât, que nous nous récriassions ; que je me sois récrié(e) ; que je me fusse récrié(e) ;
récrie-toi, récrions-nous, récriez-vous ; sois récrié(e), soyons récriées, soyons récriés, soyez récrié(e)(es)(s) ;
(en) se récriant.

quelqu'un ; réinventer, donner une nouvelle vision de quelque chose.

je récris, tu récris, il récrit, nous récrivons, vous récrivez, ils récrivent ;
je récrivais ; je récrivis ; je récrirai ; je récrirais ;
j'ai récrit ; j'avais récrit ; j'eus récrit ; j'aurai récrit ; j'aurais récrit ;
que je récrive, que tu récrives, qu’il récrive, que nous récrivions, que vous récriviez, qu’ils récrivent ;
que je récrivisse, qu’il récrivît, que nous récrivissions ;
que j'aie récrit ; que j'eusse récrit ;
récris, récrivons, récrivez ; aie récrit, ayons récrit, ayez récrit ;
(en) récrivant.

se recroire / recroître

1. **se recroire** dans un lieu, dans un état : croire que l'on est à nouveau dans ce lieu, dans cet état.
je me recrois, tu te recrois, il se recroit, nous nous recroyons, vous vous recroyez, ils se recroient ;
je me recroyais ; je me recrus ; je me recroirai ; je me recroirais ;
je me suis recru(e) ; je m'étais recru(e) ; je me fus recru(e) ; je me serai recru(e) ; je me serais recru(e) ;
que je me recroie, que tu te recroies, qu’il se recroie, que nous nous recroyions, que vous vous recroyiez, qu’ils se recroient ;
que je me recrusse, qu’il se recrût, que nous nous recrussions ; que je me sois recru(e) ; que je me fusse recru(e) ;
recrois-toi, recroyons-nous, recroyez-vous ; sois recru(e), soyons recrues, soyons recrus, soyez recru(e)(es)(es) ;
(en) se recroyant.

2. **recroître** : pousser à nouveau ; grandir à nouveau.

je recroîs, tu recroîs, il recroît, nous recroissons, vous recroissez, ils recroissent ;
je recroissais ; je recrûs ; je recroîtrai ; je recroîtrais
j'ai recrû ; j'avais recrû ; j'eus recrû ; j'aurai recrû ; j'aurais recrû ;
que je recroisse, que tu recroisses, qu’il recroisse, que nous recroissions, que vous recroissiez, qu’ils recroissent ;
que je recrûsse, qu’il recrût, que nous recrûssions ; que j'aie recrû ; que j'eusse recrû ;
recroîs, recroissons, recroissez ; aie recrû, ayons recrû, ayez recrû ;
(en) recroissant.

recrute, recrutent, recrutes / recrûtes

1. je **recrute**, tu recrutes, il recrute, ils recrutent (recruter : compléter l'effectif en levant des recrues ; engager des recrues pour former une troupe ; amener quelqu'un à faire partie d'un groupe, d'une association, d'un parti ; embaucher, engager pour un emploi).
2. vous vous **recrûtes** (se recroire dans un lieu, dans un état : croire que l'on est à nouveau dans ce lieu, dans cet état).
3. vous **recrûtes** (recroître : pousser à nouveau ; grandir à nouveau).

recru / recru / recru, recrû / recrue.

1. **recru**(e)(es)(s) (se recroire dans un lieu, dans un état : croire que l'on est à nouveau dans ce lieu, dans cet état).
2. **recrû** (recroître : pousser à nouveau ; grandir à nouveau).
un **recru** ou **recrû** : l'ensemble des rejets et drageons apparaissant après une coupe.
3. elle est recrue, il est **recru** : est épuisé(e), à bout de forces.
être recru de fatigue : être épuisé, harassé de fatigue.
être recru de douleur : être brisé, submergé par l'excès de douleur.
4. une **recrue** : une levée d'hommes de guerre pour remplacer les manquants dans un régiment, dans une compagnie ; l'ensemble des hommes ainsi recrutés ; une jeune soldate recrutée, un jeune soldat recruté pour faire son service militaire ; un renouvellement, une augmentation d'un groupe ; l'ensemble des êtres qui viennent renouveler, grossir un groupe ; une personne nouvelle qui vient se joindre à un groupe, à une société, à un métier.

rectaux / recto

1. elle est rectale, il est rectal : est propre au rectum ; concerne le rectum.

elles sont rectales, ils sont **rectaux**
2. un **recto** : la première page d'un feuillet, le côté qui est l'endroit d'une feuille de papier.
recto verso : sur les deux pages d'un feuillet.

reçu, reçue, reçues, reçus, reçut, reçût / ressue, ressuent, ressues

1. elle est reçue, il est **reçu** : est communément admise, est établie ; est communément admis, est établi ; est admise ou admis à un examen ; a réussi un concours ; est accueilli(e), est autorisé(e) à s'entretenir.
une reçue : celle qui est admise à un examen ; un reçu : celui qui est admis à un examen.
un **reçu** : un écrit attestant d'une livraison ou d'un paiement, un dépôt, un prêt, un mandat.
au reçu de : à la réception de, ayant reçu.
reçu(e)(es)(s), je reçus, tu reçus, il reçut, qu'il reçut (recevoir).
2. je **ressue**, il ressue, ils ressuent, tu ressues (ressuer : transpirer, suer de nouveau ou beaucoup ; ressuyer, laisser évaporer, rendre son humidité ; subir une opération de ressuage ; soumettre au ressuage).

récurant / récurrent

1. en **récurant** (récurer : nettoyer en frottant ; curer complètement, nettoyer à fond ; donner un troisième labour à la vigne.
2. elle est récurrente, il est **récurrent** : est cyclique, périodique ; se répète.

récuser / réfuter

Les verbes **réfuter** et **récuser** sont des paronymes, de sens assez proches, mais il existe du premier au second des nuances qui font qu'il n'est pas possible d'employer l'un à la place de l'autre. Réfuter, emprunté du latin *refutare*, « repousser », signifie « combattre, détruire ce qu'un autre a avancé, en prouvant que ce qu'il a dit est faux ou mal fondé ». On peut ainsi réfuter un argument, une théorie, mais aussi une accusation, un mensonge. Ce n'est que par métonymie, et rarement, que ce verbe s'emploie avec un nom de personne comme objet. Récuser est emprunté du latin *recusare*, un verbe formé à l'aide de *causa*, qui a, entre autres sens, celui de « cause, procès » ; il signifie « refuser de soumettre sa cause à la connaissance et à la décision d'une personne, parce qu'on a ou croit avoir des motifs de contester son impartialité ». Récuser a donc pour objet un nom de personne et ce n'est que de manière figurée qu'il peut régir un nom abstrait. En savoir plus : Académie française.

réémission / rémission

1. une **réémission** : un rayonnement électromagnétique produit par élévation de la température d'un corps à la suite de l'absorption d'un rayonnement électronique incident.
2. une **rémission** : l'action de pardonner les péchés, de remettre une peine ; l'action de réduire, de supprimer une contrainte, une peine.
sans rémission : sans la possibilité d'un recours en grâce ; sans indulgence ; sans appel, sans erreur.
une **rémission** : une atténuation temporaire des symptômes d'une maladie ou d'une manifestation pathologique ; une interruption temporaire, d'une durée variable, d'un phénomène quelconque.
sans rémission : sans marquer d'arrêt ; sans relâche.

rééprouver / réprouver

1. **rééprouver** : éprouver à nouveau.
2. **réprouver** : condamner sévèrement ce qui est considéré comme répréhensible ; récuser ce qu'on trouve particulièrement mauvais ; désapprouver ; critiquer fortement, dénoncer.

réévoquer / révoquer

1. **réévoquer** : évoquer à nouveau.
2. **révoquer** : retirer à quelqu'un ses fonctions ou sa charge ; annuler, abroger ; nier l'existence de quelque chose.

refonder / refondre

refonder : fonder, créer, établir à nouveau.

je refonde, tu refondes, il refonde, nous refondons, vous refondez, ils refondent ;
je refondais ; je refondai ; je refonderai ; je refonderais ;
j'ai refondé ; j'avais refondé ; j'eus refondé ; j'aurai refondé ; j'aurais refondé ;
que je refonde, que tu refondes, qu'il refonde, que nous

refondre : faire fondre une nouvelle fois ; fondre de nouveau un métal, pour lui faire acquérir d'autres qualités ou pour le couler ; reformer un objet de métal en le fondant, en le coulant une nouvelle fois ; réduire du papier en pâte ; adoucir le trait d'une gravure en chauffant le vernis, en lui donnant un commencement de fonte ; remettre à neuf un navire, le transformer pour le moderniser ; modifier les parties d'un ensemble, faire des retouches importantes, refaire pour donner une

refondions, que vous refondiez, qu'ils refondent ;
que je refondasse, qu'il refondât, que nous refondassions ; que j'aie refondé ; que j'eusse refondé ;
refonde, refondons, refondez ; aie refondé, ayons refondé, ayez refondé ;
(en) refondant.

On observe un glissement de sens entre refonder et refondre, par exemple pour un refondateur : il transforme, il refond mais ne fonde pas à nouveau.

il **refond**, je refonds, tu refonds (refondre) / ils **refont** (refaire).

meilleure forme ; remanier, transformer entièrement ; passer une nouvelle fois de l'état solide à l'état liquide.

je refonds, tu refonds, il refond, nous refondons, vous refondez, ils refondent ;
je refondais ; je refondis ; je refondrai ; je refondrais ;
j'ai refondu ; j'avais refondu ; j'eus refondu ; j'aurai refondu ; j'aurais refondu ;
que je refonde, que tu refondes, qu'il refonde, que nous refondions, que vous refondiez, qu'ils refondent ;
que je refondisse, qu'il refondît, que nous refondissions ;
que j'aie refondu ; que j'eusse refondu ;
refonds, refondons, refondez ; aie refondu, ayons refondu, ayez refondu ;
(en) refondant.

reformer / réformer

1. **reformer** : refaire ce qui était défait ; donner une nouvelle forme, image, apparence ; reconstruire, recomposer, reconstituer ce qui avait été détruit, décomposé, dissous ; regrouper ce qui avait été dispersé ; organiser, mettre selon une certaine disposition des éléments divers, épars.
2. **réformer** : supprimer, retrancher quelque chose que l'on considère comme nuisible ; diminuer, réduire quelque chose que l'on considère comme superflu, excessif ; transformer en vue d'améliorer ; procurer une amélioration ; changer quelque chose qui est institué afin de le transformer ; organiser quelque chose ; retirer du service, mettre à la réforme.
réformer : concernant un ordre religieux, le rétablir dans sa forme ancienne ou primitive.

réfraction / réfractions

Prononciation différente : Nous **réfractions** la lumière. Nous utilisions des prismes pour ces **réfractions**.

régal / régale / régale, régalent, régales

1. un **régal** : un objet, une action qui procure du plaisir ; une grande fête où l'on se divertit en faisant bonne chère ; un cadeau, un présent ; le plaisir de manger, le plaisir de la table ; un plat délicieux, un mets que l'on a particulièrement plaisir à déguster ; un bon repas, un festin ; un plaisir d'ordre esthétique ou moral.
des régals
2. une ou un **régale** : un instrument de musique ; un jeu d'orgue.
3. une eau **régale** : un mélange d'acide chlorhydrique et d'acide azotique qui a la propriété de dissoudre à froid l'or et le platine.
4. une **régale** ou un droit de régale : un droit qui appartient en propre à un souverain.
5. je **régale**, il régale, tu régales, ils régalent (régaler : offrir quelque chose à quelqu'un, agir de façon à lui plaire ; offrir à quelqu'un une fête, un divertissement ; offrir à quelqu'un un bon repas ou un plat gouté tout particulièrement ; offrir à quelqu'un un plaisir esthétique ou intellectuel ; offrir à quelqu'un à boire ou à manger ; donner à quelqu'un du plaisir sexuel ; maltraiter quelqu'un) (régaler : répartir également entre plusieurs personnes une taxe, une somme à payer ; étendre de la terre, du sable, des cailloux sur une faible épaisseur et pour redresser le niveau ; réparer les parties abimées d'une dentelle).

régime / régîmes

1. un **régime** : une façon de régir ; un ensemble de règles, de facteurs qui caractérisent le fonctionnement, le cours de quelque chose ; le mode d'organisation d'une société, d'un État ; l'ensemble des institutions, des pratiques, des idées qui le caractérisent ; une manière habituelle d'agir, de se comporter ; des règles de conduite que l'on adopte ; la manière dont se produit, évolue un phénomène physique ; l'ensemble des paramètres qui caractérisent un système ; un état d'équilibre atteint par un système ; un fonctionnement normal, régulier.
2. un **régime** : une grappe de fruits ou de fleurs des bananiers et des palmiers.
un régime de bananes
3. nous **régîmes** (régir : gouverner, diriger ; gérer, administrer des biens ; diriger souverainement, commander, gouverner, régler, déterminer un mouvement, une action ; entrainer la fonction dépendante, subordonnée d'un mot, d'une proposition ; déterminer, entrainer la forme grammaticale d'un autre mot).

régul / régule / régule, régulent, régules

1. elle est régule, il est **régul** : est régulière ou régulier, a un comportement correct, digne de confiance.
un régule : un compagnon attitré.

3. un **régule** : un ensemble de deux poids servant à faire avancer ou retarder une horloge selon qu'on les approche ou qu'on les éloigne du centre du foliot.

2. un **régule** : une substance métallique non ductile extraite de certains minéraux et qui était considérée comme la partie la plus pure de ceux-ci ; un alliage notamment à base d'étain, de plomb et d'antimoine, ou constitué de résines synthétiques, que l'on utilise comme revêtement antifriction pour les pièces soumises à un frottement prolongé.
je **régule**, il régule, tu régules, ils régulent (réguler : garnir de régule une pièce métallique soumise au frottement).

4. je **régule**, il régule, tu régules, ils régulent (réguler : contrôler, maintenir et conserver la maitrise de l'évolution d'un phénomène ; pour une compagnie aérienne ou une autorité aéroportuaire, affecter les aéronefs et assurer le suivi de leur exploitation).

Reims / rince, rincent, rinces

1. **Reims** : une ville de France.
2. je **rince**, il rince, tu rinces, ils rincent (rincer : passer à l'eau claire, généralement après un lavage ou un traitement quelconque ; frotter ou nettoyer un récipient à l'eau claire ; passer à l'eau le linge savonné et frotté pour enlever les produits de lavage ; pour une personne, une partie du corps; mouiller abondamment à l'eau claire, généralement après un lavage ; voler, piller quelque chose ; soutirer de l'argent).

réinfection / réinfections

Prononciation différente : Nous nous **réinfections** mais ces **réinfections** étaient bénignes.

réinjection / réinjections

Prononciation différente : Nous **réinjections** des capitaux mais ces **réinjections** ne servaient qu'à masquer le problème.

réinstituer / restituer

1. réinstituer : restaurer.
2. restituer : rétablir dans son état premier, original, ce qui a subi des altérations ; rendre ce qui a été pris ou possédé injustement ou illégalement ; fournir, rendre quelque chose qui avait disparu.

réinvention / réinventions.

Prononciation différente : nous **réinventions** ; des **réinventions**.

déblai, déblayer / délai / délayer / **relai, relais, relayer** / layer / **remblai, remblayer**

relation / relations

Prononciation différente : Nous **relations** l'origine de nos **relations**.

relier / relire

relier : lier de nouveau ; lier ensemble, rendre solidaire ; assembler et attacher des feuillets, spécialement ceux qui composent un ouvrage, et les couvrir d'une matière rigide ; établir une relation, une communication entre, mettre en communication avec ; mettre en rapport avec ; établir un lien logique, moral ou sentimental ; mettre des cerceaux autour d'un fut pour tenir les douves assemblées.
je relie, tu relies, il relie, nous relions, vous reliez, ils relient ;
je reliais ; je reliai ; je relierai ; je relierais ;
j'ai relié ; j'avais relié ; j'eus relié ; j'aurai relié ; j'aurais relié ;
que je relie, que tu relies, qu'il relie, que nous reliions, que vous reliiez, qu'ils relient ;
que je reliasse, qu'il reliât, que nous reliassions ; que j'aie relié ; que j'eusse relié ;
relie, relions, reliez ; aie relié, ayons relié, ayez relié ;
(en) reliant.

relire : lire de nouveau ; lire en vue de vérifier, de corriger ce qui est écrit.
je relis, tu relis, il relit, nous relisons, vous relisez, ils relisent ;
je relisais ; je relus ; je relirai ; je relirais ;
j'ai relu ; j'avais relu ; j'eus relu ; j'aurai relu ; j'aurais relu ;
que je relise, que tu relises, qu’il relise, que nous relisions, que vous relisiez, qu’ils relisent ;
que je relusse, qu’il relût, que nous relussions ; que j'aie relu ; que j'eusse relu ;
relis, relisons, relisez ; aie relu, ayons relu, ayez relu ;
(en) relisant.

relou / reloue, relouent, reloues

1. elle est reloue, il est **relou** : est ennuyeuse ou ennuyeux ; est pénible.
2. je **reloue**, il reloue, ils relouent, tu reloues (relouer : louer de nouveau ; sous-louer).

remords, remord / remords / remort

1. je **remords**, tu remords, il remord (remordre : mordre de nouveau ; exposer une deuxième fois, à l'action de l'acide, une planche métallique afin d'accentuer les traits déjà creusés ou d'en creuser de nouveaux ; causer une douleur morale par de vifs reproches ; attaquer de nouveau ; se remettre à).
un **remords** : un tourment moral causé par la conscience d'avoir mal agi ; un sentiment de contrariété, de désagrément éprouvé par la conscience.
2. une **remort** : dans la théorie de la transmigration, désigne la mort, non du corps, mais de l'élément qui transmigre.

rempli / rempli, remplis, remplit, remplît / remplie, remplient, remplies

1. elle est remplie, il est **rempli** : est pleine, est plein ; est complètement occupé(e) ; est convenablement exécuté(e), réalisé(e).
rempli(e)(es)(s), je remplis, tu remplis, il remplit, qu'il remplît (remplir : emplir de nouveau quelque chose qui a été vidé précédemment ; faire que quelque chose soit entièrement plein, rendre plein quelque chose ; compléter un document, un formulaire ; occuper entièrement un espace ; accomplir, exécuter une action, une mission ; exercer un rôle, une fonction sociale ; répondre, satisfaire à une exigence, une condition).

2. un **rempli** : ce qui est laissé d'étoffe dans un vêtement quelconque pour faire les coutures ; le résultat de l'opération de rempliage.
je **remplie**, tu remplies, il remplie, ils remplient (remplier : exécuter un rempli en couture ; replier sur lui-même, en le collant, le bord d'une pièce de la tige d'une chaussure).

numéraire, numérateur, numération / **rémunérateur, rémunération, rémunérer**

renais, renait, renaît, rené / René, Renée.

1. je **renais**, tu renais, il renait ou renaît, rené(e)(es)(s) (renaitre, anciennement : renaître : revenir à la vie ; se développer à nouveau ; recommencer à exister ; retrouver sa vitalité).
2. Renée, **René** ; des prénoms.

Renaud / renaud / Renault

1. **Renaud** : un prénom ; un nom.
2. un **renaud** : une mauvaise humeur, un mécontentement, une colère ; une vigoureuse protestation, une querelle démonstrative, un reproche ; un tapage, un bruit ; un danger.
3. **Renault** : une entreprise de construction automobile.
Louis Renault

un renflement, renfler / un ronflement, ronfler.

rénine / rennine

1. une **rénine** : l'enzyme protéolytique d’origine rénale, de la famille des aspartylprotéases, biosynthétisée par les cellules musculaires lisses de l’artériole glomérulaire afférente.
2. une **rennine** : l'enzyme d’origine gastrique catalysant la coagulation du lait.

renom / renon

1. un **renom** : une réputation, une opinion que se fait le public sur une personne ou sur une chose ; une opinion favorable largement répandue dans le public sur quelqu'un ou sur quelque chose.
2. un **renon** : une résiliation d'un bail, un congé.
donner son renon [Belgique]

rentraire, rentrayer / rentrer

rentraire ou **rentrayer** : coudre, joindre bord à bord deux morceaux d'étoffe par une couture invisible ; recoudre les relais d'une tapisserie de haute ou basse lisse ; refaire la trame ou la chaine d'une tapisserie endommagée ; refaire des portions de trame et de chaine d'un drap, d'un tissu, lorsqu'une déchirure s'est produite lors du tissage.

rentraire

rentrayer

je rentrais, tu rentrais, il rentrait, nous rentrayons, vous rentrayez, ils rentraient ;

je rentrayais ; ; je rentrairai ; je rentrairais ;

j'ai rentrait ; j'avais rentrait ; j'eus rentrait ; j'aurai rentrait ; j'aurais rentrait ;

que je rentraie, que tu rentraies, qu'il rentraie, que nous rentrayions, que vous rentrayiez, qu'ils rentraient ;
 ; que j'aie rentrait ; que j'eusse rentrait ;

rentrais, rentrayons, rentrayez ; aie rentrait, ayons rentrait, ayez rentrait ;
(en) rentrayant.

je rentraie ou je rentraye, tu rentraies ou tu rentrayes, il rentraie ou il rentraye, nous rentrayons, vous rentrayez, ils rentraient ou ils rentrayent ;
je rentrayais ; je rentrayai ; je rentraierai ou je rentrayerai ; je rentraierais ou je rentrayerais ;
j'ai rentrayé ; j'avais rentrayé ; j'eus rentrayé ; j'aurai rentrayé ; j'aurais rentrayé ;
que je rentraie ou que je rentraye, que tu rentraies ou que tu rentrayes, qu'il rentraie ou qu'il rentraye, que nous rentrayions, que vous rentrayiez, qu'ils rentraient ou rentrayent ;
que je rentrayasse, qu'il rentrayât, que nous rentrayassions ; que j'aie rentrayé ; que j'eusse rentrayé ;
rentraie ou rentraye, rentrayons, rentrayez ; aie rentrayé, ayons rentrayé, ayez rentrayé ;
(en) rentrayant.

rentrer :

- pénétrer à nouveau dans un lieu d'où on est sorti ;
- revenir là où l'on a son domicile, ses attaches, après une absence ;
- retrouver une situation dans laquelle on était antérieurement ou que l'on considère comme étant la norme ;
- pénétrer dans, s'enfoncer dans.

je rentre, tu rentres, il rentre, nous rentrons, vous rentrez, ils rentrent ;
je rentrais ; je rentrai ; je rentrerai ; je rentrerais ;
je suis rentré(e) ; j'étais rentré(e) ; je fus rentré(e) ; je serai rentré(e) ; je serais rentré(e) ;
que je rentre, que tu rentres, qu'il rentre, que nous rentrions, que vous rentriez, qu'ils rentrent ;
que je rentrasse, qu'il rentrât, que nous rentrassions ;
que je sois rentré(e) ; que je fusse rentré(e) ;
rentre, rentrons, rentrez ; sois rentré(e), soyons rentrées, soyons rentrés, soyez rentré(e)(es)(s) ;
(en) rentrant.

rentrer :

- remettre une chose dans l'endroit d'où on l'a sortie, mettre à l'abri ;
- mettre une chose dans l'endroit qui lui est destiné.

je rentre, tu rentres, il rentre, nous rentrons, vous rentrez, ils rentrent ;
je rentrais ; je rentrai ; je rentrerai ; je rentrerais ;
j'ai rentré ; j'avais rentré ; j'eus rentré ; j'aurai rentré ; j'aurais rentré ;
que je rentre, que tu rentres, qu'il rentre, que nous rentrions, que vous rentriez, qu'ils rentrent ;
que je rentrasse, qu'il rentrât, que nous rentrassions ;
que j'aie rentré ; que j'eusse rentré ;
rentre, rentrons, rentrez ; aie rentré, ayons rentré, ayez rentré ;
(en) rentrant.

repaire, repairer / repaitre / repayer / reperdre / repère, repérer

Le nom repère est tiré de son homonyme repaire ; ce dernier est un déverbal de l'ancien verbe *repairer*, attesté plus anciennement sous la forme *repadrer*, elle-même issue du latin *rapatriare*, « rentrer chez soi, rentrer dans sa patrie » (qui est aussi à l'origine du doublet savant rapatrier). En ancien français repaire a d'abord désigné le fait de rentrer chez soi puis, par métonymie, le logis, l'habitation où l'on revenait. Mais repaire a vite pris le sens de « gîte d'animaux sauvages », ces derniers étant surtout ceux qui pouvaient être dangereux pour l'homme, ce qui explique l'apparition du sens de « refuge où se terrent des malfaiteurs ». Comme au Moyen Âge l'orthographe de ce nom n'était pas encore bien fixée (on l'écrivait aussi repère. on rattacha, à tort, ce nom au latin *reperire*, « retrouver », et repère se spécialisa pour désigner une marque permettant de retrouver telle ou telle chose. En savoir plus : Académie française ; Office québécois de la langue française.

un **repaire** : un logis, une demeure ; un lieu où l'on se retire ; un lieu, un abri qui sert de refuge aux animaux sauvages ; le terrier, l'abri des animaux fouisseurs et des oiseaux de nuit ; l'habitation, le lieu où l'on a l'habitude de se réfugier, de s'isoler ; un lieu qui sert d'abri, de cachette dans une situation conflictuelle ; un endroit qui sert de refuge, de lieu de rencontre à des individus dangereux ou considérés comme tels ; un lieu où se retrouvent en nombre des gens peu recommandables ou considérés comme tels.

un **repère** : une marque, un signe servant à signaler, à retrouver un point, un emplacement à des fins précises ; un objet, un élément connu qui sert à reconnaitre, à retrouver un lieu, un emplacement ; une marque se retrouvant sur différentes pièces en vue de leur assemblage ; la marque d'un repérage en imprimerie ou lithographie ; un trait servant d'index de lecture dans un instrument de mesure ; un signe, une marque servant à retrouver une position précise d'un organe mobile d'un instrument, d'un appareillage ; tout élément abstrait ou indice permettant de reconnaitre, de situer quelque chose dans une chronologie, un ordre, une continuité, un ensemble de faits, de phénomènes.

repairer : pour un animal sauvage, être au repaire, au

repérer : marquer des repères, signaler quelque chose

gite.
je repaire, tu repaires, il repaire, nous repairons, vous repairez, ils repairent ;
je repairais ; je repairai ; je repairerai ; je repairerais ;
j'ai repairé ; j'avais repairé ; j'eus repairé ; j'aurai repairé ; j'aurais repairé ;
que je repaire, que tu repaires, qu'il repaire, que nous repairions, que vous repairiez, qu'ils repairent ;
que je repairasse, qu'il repairât, que nous repairassions ;
que j'aie repairé ; que j'eusse repairé ;
repaire, repairons, repairez ; aie repairé, ayons repairé, ayez repairé ;
(en) repairant.

à l'aide de repères ; situer, découvrir un élément dans l'espace ou le temps ; signaler, relever une position d'un élément mobile d'un ensemble, d'un appareillage ; étudier un espace pour y situer des repères ; apercevoir, distinguer, remarquer parmi d'autres quelqu'un ou quelque chose ; détecter, découvrir la nature de quelque chose ou de quelqu'un.
je repère, tu repères, il repère, nous repérons, vous repérez, ils repèrent ;
je repérais ; je repérai ; je repèrerai ou repérerai ; je repèrerais ou repérerais ;
j'ai repéré ; j'avais repéré ; j'eus repéré ; j'aurai repéré ; j'aurais repéré ;
que je repère, que tu repères, qu'il repère, que nous repérions, que vous repériez, qu'ils repèrent ;
que je repérasse, qu'il repérât, que nous repérassions ;
que j'aie repéré ; que j'eusse repéré ;
repère, repérons, repérez ; aie repéré, ayons repéré, ayez repéré ;
(en) repérant.

repaitre (*anciennement* : **repaître**) : pour une personne ou un cheval, prendre de la nourriture, particulièrement pendant un déplacement ; pour un animal, se nourrir, manger ; donner à manger, nourrir à satiété ; satisfaire pleinement un besoin ou une passion, un désir ; fournir à satiété.
je repais, tu repais, il repait ou repaît, nous repaissons, vous repaissez, ils repaissent ;
je repaissais ; je repus ; je repaitrai ou repaîtrai ; je repaitrais ou repaîtrais ;
j'ai repu ; j'avais repu ; j'eus repu ; j'aurai repu ; j'aurais repu ;
que je repaisse, que tu repaisses, qu'il repaisse, que nous repaissions, que vous repaissiez, qu'ils repaissent ;
que je repusse, qu'il repût, que nous repussions ; que j'aie repu ; que j'eusse repu ;
repais, repaissons, repaissez ; aie repu, ayons repu, ayez repu ;
(en) repaissant.

repayer : rembourser ; payer à nouveau.
je repaie ou je repaye, tu repaies ou tu repayes, il repaie ou il repaye, nous repayons, vous repayez, ils repaient ou ils repayent ;
je repayais ; je repayai ; je repaierai ou je repayerai ; je repaierais ou je repayerais ;
j'ai repayé ; j'avais repayé ; j'eus repayé ; j'aurai repayé ; j'aurais repayé ;
que je repaie ou que je repaye, que tu repaies ou que tu repayes, qu'il repaie ou qu'il repaye, que nous repayions, que vous repayiez, qu'ils repaient ou repayent ;
que je repayasse, qu'il repayât, que nous repayassions ;
que j'aie repayé ; que j'eusse repayé ;
repaie ou repaye, repayons, repayez ; aie repayé, ayons repayé, ayez repayé ;
(en) repayant.

reperdre : perdre de nouveau ce qu'on avait retrouvé, repris ; perdre ce qu'on vient de gagner.
je reperds, tu reperds, il reperd, nous reperdons, vous reperdez, ils reperdent ;
je reperdais ; je reperdis ; je reperdrai ; je reperdrais ;
j'ai reperdu ; j'avais reperdu ; j'eus reperdu ; j'aurai reperdu ; j'aurais reperdu ;
que je reperde, que tu reperdes, qu'il reperde, que nous reperdions, que vous reperdiez, qu'ils reperdent ;
que je reperdisse, qu'il reperdît, que nous reperdissions ; que j'aie reperdu ; que j'eusse reperdu ;
reperds, reperdons, reperdez ; aie reperdu, ayons reperdu, ayez reperdu ;
(en) reperdant.

repends, repend / repens, repent

1. je **repends**, tu repends, il repend (rependre : raccrocher ; attacher à nouveau en hauteur ; être à nouveau attaché sans maintien).
2. je me **repens**, tu te repens, il se repent (se repentir : ressentir le regret d'un péché avec le désir de le réparer et de ne plus y retomber : regretter vivement une faute, une faiblesse ; regretter d'avoir fait ou de ne pas avoir fait une chose).

repic / repique, repiquent, repiques

1. un **repic** : au jeu de piquet, un avantage de soixante points octroyés à un joueur qui possède au minimum trente points en main, sans que son adversaire en ait compté un seul.
pic, repic et capot.
2. je **repique**, il repique, ils repiquent, tu repiques (repiquer : piquer de nouveau ; repiquer à : recommencer, revenir, se remettre à (faire) quelque chose).

reporter

Prononciation différente : Le **reporter** (reporteur) va **reporter** son article à demain.

répréhensible / répressible

1. elle ou il est **répréhensible** : mérite d'être reprise, d'être blâmée ou désapprouvée ; mérite d'être repris, d'être blâmé ou désapprouvé.
2. elle ou il est **répressible** : peut être réprimé(e) ; peut être maitrisé(e).

reprise / reprise, reprisent, reprises

1. elle est **reprise**, il est repris : est saisi(e), attrapé(e), arrêté(e) à nouveau ; est récupéré(e).
je l'ai reprise, je les ai reprises (reprendre).
une reprise de justice, un repris de justice : une personne qui a déjà subi une condamnation pénale.
une **reprise** : le fait de recommencer.
2. une **reprise** : l'action de raccommoder une étoffe déchirée ou trouée, qui consiste à faire passer et repasser des fils à l'endroit endommagé de manière à la reconstituer ; le résultat de cette action.
je **reprise**, tu reprises, il reprise, ils reprisent (repriser : remettre en état une étoffe, un vêtement déchiré ou troué en faisant une reprise).

répulsif, répulsion / révulsif, révulsion

1. elle est répulsive, il est **répulsif** : exerce une répulsion ; provoque une réaction d'éloignement ; inspire de la répulsion.
un **répulsif** : une substance chimique naturelle ou de synthèse servant à protéger les cultures ou les récoltes contre les animaux nuisibles.
une **répulsion** : le phénomène suivant lequel deux corps ou deux molécules se repoussent mutuellement ; un exercice de gymnastique ; une impression physique ou un sentiment de dégout, de répugnance envers quelqu'un ou quelque chose ; une manifestation concrète de ce sentiment dans le comportement ; une forte antipathie.

2. elle est révulsive, il est **révulsif** : provoque une révulsion.
un **révulsif** : une substance ou un procédé thérapeutique servant à provoquer une révulsion.
une **révulsion** : une action médicale, un procédé thérapeutique qui provoque un afflux de sang dans une région plus ou moins éloignée de celle qui est le siège d'une atteinte pathologique, dans le but de décongestionner l'organe malade ; le résultat de cette action.

requin / requint

1. un **requin** : un grand poisson de mer, vorace et redoutable, appartenant à l'ordre des squales ; un squale de grande taille ; une personne cupide et impitoyable en affaires ; un yacht de régate.
2. un **requint** : la cinquième partie du quint que l'on payait à un seigneur, en sus du quint, quand on vendait un fief de sa mouvance.

celer, céler, déceler, receler ou recéler / sceller, desceller, **resceller** / seller, desseller

résident

Prononciation différente : Ce **résident** et sa famille **résident** dans ce village.

résigner / résilier / résinier, résinière / résiniez

1. elle est **résignée**, il est résigné : est disposé(e) à accepter, sans se révolter, une chose pénible, jugée inévitable ; l'accepte ; révèle une attitude d'acceptation, de soumission, devant les choses pénibles de la vie ; est empreinte de résignation, est empreint de résignation.
je me **résignai**, ils se résignaient, je me résignais, il se résignait, résigné(e)(es)(s), vous vous résignez, vous vous résigniez, ils se **résignèrent** (se résigner : adopter, devant certains évènements pénibles, désagréables, une attitude de soumission, d'acceptation ; se résigner à : accepter sans se révolter, une chose pénible, désagréable, mais que l'on juge inévitable ; accepter sans révolte son sort et se soumettre à la volonté divine).

2. Même si les verbes **résigner** et **résilier** ont une forme proche et partagent certains traits sémantiques, leurs sens sont généralement très différents. Résigner est surtout utilisé dans la locution se résigner à, qui signifie « accepter quelque chose de désagréable sans protester »; résilier quant à lui signifie « mettre fin prématurément à un contrat ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

3. elle est **résinière**, il est **résinier** : a rapport à la résine ou aux produits résineux.
une **résinière** : une gemmeuse, une ouvrière qui récolte la résine des pins.
un **résinier** : un gemmeur, un ouvrier qui récolte la résine des pins.

vous **résiniez** (résiner : gemmer, extraire la résine des pins ; enduire de résine ; additionner de la résine à du vin).

Prononciation différente : Ils **résilient** le contrat pour l'étude de ce matériau **résilient**.

absorber / adsorber / **résorber**

absorption / adsorption / désorption / **résorption**

resserre / resserre, resserrent, resserres / ressers, ressert

1. une **resserre** : un endroit où l'on met à l'abri, où l'on range certaines choses.
2. je **resserre**, il resserre, ils resserrent, tu resserres (resserrer : placer à nouveau dans un endroit fermé ; remettre à sa place ; tenir ou maintenir à nouveau étroitement en exerçant une pression ; tenir ou maintenir étroitement en accentuant une pression ; maintenir rigoureusement rapproché ou fermé ; réduire, rétrécir en contractant ; tendre un lien, un vêtement ou en réduire la longueur pour qu'il s'applique à nouveau ou plus étroitement autour de quelque chose ; agir à nouveau ou avec plus de force sur une pièce mobile, un dispositif de fixation ou de fermeture, pour rapprocher deux éléments l'un de l'autre afin d'obtenir un blocage plus ou moins complet ; disposer des choses, placer des personnes le plus près possible les unes des autres ; les rapprocher à nouveau ou plus étroitement ; rendre plus concis ; borner par des limites étroites).
3. je **ressers**, tu ressers, il ressert (resservir : servir de nouveau, une nouvelle fois ; dire ou écrire ce qui a déjà été dit ou écrit ; être de nouveau utilisé, être encore utilisable).

rétraction / rétractions

Homographes : nous nous **rétractions** (se rétracter) / les **rétractions** du béton.

se revancher / se revenger / se venger

Les sens des verbes **se venger** et **se revancher** sont très proches. Le premier est d’emploi plus courant, alors que le second, qui signifie « prendre sa revanche », est peu usité. Quant à la forme **se revenger**, elle est déconseillée dans la langue soignée. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

réveillions, réveillons / réveillon

1. nous **réveillions**, nous **réveillons** (réveiller : tirer du sommeil ; ramener à la conscience, à la vie ; ramener à l'activité, faire sortir d'un état de nonchalance, d'inaction, d'apathie ; reprendre de l'activité, sortir d'un état d'inactivité, de torpeur, d'assoupissement ; ramener à la réalité ; ranimer, raviver, redonner de la vigueur ; faire sortir d'un état d'inaction, de torpeur ; reprendre de la vigueur ; sortir d'un état d'inaction, de torpeur ; rappeler à la mémoire, à l'esprit).
2. un **réveillon** : un repas ou une collation pris à une heure avancée de la nuit ; un repas de fête que l'on fait pendant la nuit de Noël et celle du nouvel an ; une touche claire ou brillante utilisée pour raviver, éclairer une couleur ou un tableau.

révérant, révère, révèrent, révères / révérend, révérent / rêvèrent

1. je **révère**, il révère, tu révères, ils révèrent, (en) **révérant** (révérer : traiter avec le plus profond respect, montrer une grande révérence pour quelqu'un ou quelque chose ; honorer, respecter ce qui est revêtu des caractères du sacré).
2. elle est révérende ou révérente, il est **révérend** ou **révérent** : est digne d'être révéré(e), du plus grand respect ; témoigne du respect, de la révérence.
une révérende, un **révérend** : un titre d'honneur donné à un religieux ou une religieuse ; un titre donné aux pasteurs des églises chrétiennes non catholiques dans les pays anglo-saxons.
3. ils **rêvèrent** (rêver : faire un rêve, un songe ; voir en rêve ; laisser aller sa pensée au gré des associations d'idées, des sentiments, des souvenirs ; méditer à loisir ; laisser emporter son imagination dans un univers mythique, poétique, dégagé des contingences du réel ; échafauder un projet qui semble réalisable ; désirer ardemment, aspirer à ; penser, réfléchir à ; délirer ; dire des choses extravagantes, déraisonnables).

revire, revirent, revires / revirent

1. je **revire**, tu revires, il revire, ils revirent (revirer : virer de nouveau ; rechanger de direction ; rechanger d'opinion, d'attitude ; faire une revirade au trictrac ; retourner un objet, un fromage).
2. ils **revirent** (revoir : voir de nouveau ; reprendre pour examiner).

revis, revit / revis, revit, revît, revisse, revissent, revisses, revissiez, revissions / revisse, revissent, revisses, revissiez, revissions

1. je **revis**, tu revis, il revit (revivre : revenir à la vie ; vivre de nouveau, ressusciter ; reprendre des forces, de la vigueur, recouvrer son énergie, son intégrité morale ou physique ; se remettre en mouvement ; reprendre le cours normal d'une activité ; se continuer génétiquement ou spirituellement dans la personne d'un autre ; reparaitre à l'esprit, à l'imagination ; habiter de nouveau à l'endroit où l'on a déjà vécu, avec des personnes avec qui l'on a déjà vécu ; vivre de nouveau sa vie, une partie de sa vie ; évoquer avec intensité par la pensée ou l'imagination des impressions, des évènements ; reprendre un style de vie, des occupations).
2. je **revis**, tu revis, il revit, qu'il revît, que je **revisse**, qu'ils revissent, que tu revisses, que vous revissiez, que nous revissions (revoir : voir de nouveau ; reprendre pour examiner ;)
3. je **revisse**, il revisse, ils revissent, tu revisses, vous revissiez, nous revissions (revisser : visser à nouveau)

rhème / théorème

1. un **rhème** : ce qui, dans un énoncé, correspond à l'information relative au thème de cet énoncé.
2. un **théorème** : une proposition qui peut être démontrée par un raisonnement logique à partir de faits donnés ou d'hypothèses justifiables ; un énoncé reposant sur une démonstration rigoureuse.

bretteur / **rhéteur**

rho, rhô / ros, rot / rot / rôt

1. un **rho** ou **rhô** : la dix-septième lettre de l'alphabet grec.
2. un **ros** ou **rot** : un peigne placé sur le battant du métier à tisser et entre les dents duquel on place un ou plusieurs fils de chaine.
3. un **rot** : une éructation, une émission bruyante de gaz stomacaux par la bouche ; un bruit désagréable provenant de l'intérieur d'une chose.
4. un **rôt** : une pièce de viande cuite à feu vif et sans sauce, à la broche ou au four.

Rhodes / rhodié, rhodier / roder / rôder

1. **Rhodes**, une ile et une ville de la mer Égée.

2. elle est rhodiée, il est **rhodié** : contient du rhodium ; est allié(e) à du rhodium.
vous **rhodiez**, vous rhodiiez (rhodier : recouvrir une surface métallique d'une couche protectrice de rhodium).

3. **roder** : user, polir une pièce par frottement afin qu'elle s'adapte parfaitement à une autre pièce ; faire fonctionner progressivement un moteur neuf afin que les pièces en contact s'adaptent parfaitement les unes aux autres ; mettre progressivement au point ou à l'épreuve, acquérir une expérience dans un domaine.

4. **rôder** : parcourir un lieu, une région en errant ; errer, aller et venir dans un lieu avec une intention hostile ou suspecte ; aller et venir dans un lieu ou tourner autour de quelqu'un dans un but intéressé ; errer, aller ça et là, flâner, se promener sans but, au hasard ; être disposé au hasard, être placé dans un endroit incongru ; se manifester de manière plus ou moins fugitive, obsédante et quelquefois désespérante ou morbide ; pour un animal, vagabonder, divaguer, errer en quête de nourriture ; pour une chose, flotter, circuler dans un espace ; pour une embarcation, faire des embardées autour de son ancre.

rhombe / rhumb, rumb

1. un **rhombe** : un losange.
2. un **rhombe** ou rhombus : un instrument de musique.
3. un **rhumb** (de vent) ou un **rumb**, une aire de vent : une mesure de l'angle d'un quart, compris entre deux des trente-deux divisions du compas de marine.

joubarbe / jubarte / **rhubarbe**

rhum / ROM / Rom / Rome

1. un **rhum** : une eau-de-vie de canne à sucre.
2. une **ROM** [read-only memory] ou mémoire morte : en informatique, la mémoire dont le contenu ne peut être modifié en usage normal.
3. une ou un **Rom**, les Roms : un ensemble de populations nomades établies dans divers pays du monde et se considérant comme formant une seule nation en raison de leur origine et de leur culture communes.
4. **Rome** : la capitale de l'Italie.

ri, rie, rient, ries, ris, rit, rît / ris / rit / riz

1. **ri**, je ris, tu ris, il rit, ils rient, que je rie, que tu ries, qu'il rie, qu'ils rient, qu'il rît (rire : manifester un état émotionnel, le plus souvent un sentiment de gaieté, par un élargissement de l'ouverture de la bouche accompagné d'expirations saccadées plus ou moins bruyantes et un léger plissement des yeux ; avoir une expression de gaieté ; ne pas agir ou ne pas parler sérieusement ; pour certains animaux, pousser des cris aigus et saccadés ; pour une chose, émettre, produire un bruit, un son alerte, gai ; présenter un air de gaieté, un aspect agréable, plaisant).
un **ris** : l'action de rire, une manière de rire.
des ris : des divinités qui présidaient à la gaieté ; des plaisirs.
2. un **ris** : chacune des bandes horizontales d'une voile qu'on replie et qu'on serre sur la vergue au moyen de garcettes pour diminuer la surface de la voilure pendant le mauvais temps.
une bande de ris, un bas ris, être au bas ris, une filière de ris, un ris de chasse ou premier ris, larguer un ris, prendre un ris, des ris, prendre des ris à l'irlandaise
3. un **ris** : le thymus du veau, de l'agneau et du chevreau qui constitue un mets fin très apprécié
4. un **riz** : une plante.
du riz : le grain de cette plante spécialement traité pour l'alimentation ; un plat à base de ce grain.
un papier de riz : un papier fabriqué avec la moelle de l'arbre à pain ou avec des tiges de jeunes bambous.

ribaud, ribauder / ribote, riboter

1. un **ribaud** : un soldat faisant partie d'un corps de garde créé par Philippe Auguste ; un aventurier qui suivait l'armée en quête de pillages.
une ribaude, un ribaud : une femme ou un homme de mauvaise vie.
elle est ribaude, il est ribaud : mène une vie dissolue ; est débauché(e), impudique.
ribauder : se livrer à la débauche.
2. une **ribote** : un repas où l'on mange et où l'on boit avec excès ; une beuverie ; une ivresse ; un usage excessif, une pratique immodérée de quelque chose.
faire ribote : boire et manger avec excès.
en ribote : en état d'ivresse.
riboter : faire ribote ; mener une vie de débauche.

rif, riff / Rif / riff

1. un **rif** ou **riffe** : un feu.
le rif : la ligne de feu, le front, un combat.
un rif : une arme à feu, un révolver ; une bagarre, une rixe, un rififi.
de rif : rapidement, avec décision.
2. le **Rif**, un massif du nord du Maroc.
3. un **riff** : un fragment mélodique utilisé de manière répétitive et rythmique.

frigide, frigidement, frigidité / **rigide, rigidement, rigidité**

riions, rîmes, rions, rire, rirent, risse, rissent, risses, rîtes / rillons / Riss, riss / risse / rime / rite

1. **rire** : manifester un état émotionnel, le plus souvent un sentiment de gaieté, par un élargissement de l'ouverture de la bouche accompagné d'expirations saccadées plus ou moins bruyantes et un léger plissement des yeux ; avoir une expression de gaieté ; ne pas agir ou ne pas parler sérieusement ; pour certains animaux, pousser des cris aigus et saccadés ; pour une chose, émettre, produire un bruit, un son alerte, gai ; présenter un air de gaieté, un aspect agréable, plaisant.
je ris, tu ris, il rit, nous **rions**, vous riez, ils rient ;
je riais, nous **riions** ; je ris, nous **rîmes**, vous **rîtes**, ils **rirent** ; je rirai ; je rirais ;
j'ai ri ; j'avais ri ; j'eus ri ; j'aurai ri ; j'aurais ri ;
que je rie, que tu ries, qu’il rie, que nous riions, que vous riiez, qu’ils rient ;
que je **risse**, que tu **risses**, qu’il rît, que nous rissions, que vous rissiez, qu'ils **rissent** ; que j'aie ri ; que j'eusse ri ;
ris, rions, riez ; aie ri, ayons ri, ayez ri ;
(en) riant.

un **rire** : l'action de rire ; le résultat de cette action ;

des **rillons** : des résidus de viande de porc que l'on a fait fondre pour en obtenir la graisse ; des morceaux de porc coupés en gros cubes mijotés dans leur graisse et colorés au caramel, que l'on sert généralement froids.

1. la glaciation de **Riss** ou le **riss** : la glaciation quaternaire alpine.
Riss : un affluent du Danube.
2. une **risse** : un oiseau palmipède gris cendré, proche de la mouette.

une **rime** : une répétition à la fin de deux ou plusieurs vers de la dernière voyelle accentuée ainsi que des phonèmes qui éventuellement la suivent ou la précèdent ; un vers ; un son qui est répété ; un mot qui contient la rime.

un **rite** : un ensemble de prescriptions qui règlent la célébration du culte en usage dans une communauté religieuse ; un geste prescrit, une célébration prescrite par la liturgie d'une religion ; des pratiques réglées de caractère sacré ou symbolique ; une pratique réglée, une manière habituelle de faire.

pour un animal, un cri aigu et saccadé qui rappelle le rire de l'homme ; pour un instrument de musique, un son alerte, gai ; pour un élément de la nature, un air de gaieté, un aspect agréable, plaisant par sa floraison ou fructification, ses vives couleurs.

rob / robe robe, robent, robes

1. un **rob** : un suc de fruits concentré obtenu par évaporation prolongée, et ayant la consistance du miel.
2. un **rob** ou robre : pour les jeux de whist ou de bridge, une partie double ou partie liée, en deux ou trois manches, et qui est terminée lorsque l'un des camps a remporté deux manches.
3. une **robe** : un vêtement de dessus, d'un seul tenant, descendant jusqu'aux genoux ou jusqu'aux pieds.
je **robe**, tu robes, il robe, ils robent (rober : dérober, voler ; écorcer, dépouiller la racine de garance de sa robe ; entourer d'une robe).

rognions, rognons / rognon

1. nous **rognions**, nous **rognons** (rogner : couper une chose en retranchant une partie de son pourtour, de ses bords, de son extrémité, pour lui donner un aspect plus net ou des dimensions déterminées ; couper une chose en retranchant une partie de son pourtour, de ses bords, de son extrémité, pour lui donner un aspect plus net ou des dimensions déterminées ; raccourcir, amputer un texte, un discours, une œuvre littéraire ; économiser petitement, lésiner sur quelque chose ; diminuer la valeur, l'importance de quelqu'un ou de quelque chose) (rogner : être en rogne, grogner, bougonner).
2. un **rognon**, les rognons : les reins de l'homme ; la région lombaire.
un rognon : le rein comestible de certains animaux donnant lieu à des préparations culinaires appréciées.
des rognons : des testicules de certains animaux, notamment d'animaux de boucherie utilisés en cuisine.
un rognon : une masse minérale arrondie, enrobée dans une roche de nature différente ; une bosse rocheuse moutonnée émergeant de la glace entre deux courants de glace ; une petite table dont le plateau a la forme d'un haricot ou d'un rein.

roi / roie

1. un **roi** : un homme qui règne ; celui qui domine quelqu'un, quelque chose, qui exerce un pouvoir souverain, qui l'emporte sur les autres au sein d'un groupe, dans un lieu, dans une situation donnée, par différentes qualités ; un animal, un végétal, une chose qui exerce un pouvoir souverain, qui domine, l'emporte sur les autres dans des circonstances données, par certaines qualités.
2. une **roie** : un grand filet de dérive, composé d'un assemblage de filets, utilisé pour la pêche aux harengs et aux poissons qui vont par bandes.

roman / romand

1. un **roman** : au Moyen Âge, un long récit écrit en roman ou en ancien français, d'abord en vers puis en prose, contant les aventures fabuleuses, galantes ou grotesques de héros mythiques, idéalisés ou caricaturés ; une œuvre littéraire en prose d'une certaine longueur, mêlant le réel et l'imaginaire ; un genre littéraire regroupant une variété particulière de ces œuvres ; une succession d'évènements extraordinaires, d'actions plus ou moins remarquables, évoquant les péripéties d'un roman ; un discours mensonger, invraisemblable ; une thèse, une allégation avancée sans preuve ; un ensemble d'idées fausses, de représentations imaginaires sans grand rapport avec la réalité.
2. elle est romane, il est **roman** : appartient à la langue romane parlée en France ; relève de cette langue, s'exprime en cette langue ; utilise les langues romanes ; a les langues romanes pour objet d'étude, de description.
le **roman** : la langue vulgaire qui a précédé l'ancien français ; une langue vulgaire parlée dans une région quelconque de la Romania.
3. elle est romane, il est **roman** : se rattache à la production artistique répandue en Europe occidentale aux 11ème et 12ème siècles ; appartient à la période de l'art roman ; évoque l'art roman par son arrondi, sa pureté d'expression.
le **roman** : l'art, le style qui s'est épanoui en Europe occidentale aux 11ème et 12ème siècles, et qui a précédé le gothique.
4. elle est romande, il est **romand** : appartient ou est relative, relatif à la partie occidentale de la Suisse et où l'on parle français.
une Romande, un Romand
le **romand** : la variété de français parlée en Suisse occidentale.

romarin / rosmarin

1. un **romarin** : une plante ; de jeunes pousses, feuilles ou fleurs de romarin utilisées en gastronomie, parfumerie et médecine.
2. un **rosmarin** : une plante.

romps, rompt / rond

1. je **romps**, tu romps, il rompt (rompre : séparer d'un seul coup en deux ou plusieurs parties une chose solide et rigide ; briser tout ce qui retient, attache ; provoquer la rupture de tout ce qui constitue un obstacle, un dispositif, une position ; arrêter, faire cesser, mettre un terme à ; se séparer d'un coup en deux ou plusieurs parties ; abandonner un certain ordre, céder du terrain, refuser le combat ; mettre brusquement un terme à des relations, un propos, un entretien, etc.).
2. elle est ronde, il est **rond** : présente une surface circulaire ; a approximativement la forme d'un cercle ou d'une sphère ; présente une forme arrondie ou une ligne courbe ; forme un arc de cercle ou une suite de courbes ; est grosse ou gros et de petite taille ; est ivre.
tourner **rond** : fonctionner d'une manière régulière, sans à coups ; se dérouler, marcher normalement.
un **rond** : une figure circulaire ; une surface ou un tache circulaire ; une disposition, une trajectoire circulaire ; un objet de forme circulaire, annulaire, cylindrique ou approximativement telle ; une tranche mince découpée sur un objet en forme cylindrique ou sphérique, en particulier sur un produit comestible ayant cette forme.

rot / une rote / rote, rotent, rotes

1. un **rot** : une maladie cryptogamique de la vigne.
2. une **rote** : un instrument de musique de forme triangulaire, tendu sur un ou deux côtés de cordes.
3. une **rote** : un tribunal ordinaire du Saint-Siège.
4. je **rote**, il rote, ils rotent, tu rotes (roter : éructer, faire un rot, des rots ; proférer avec violence).

rouanne / rouanner / rouennais

1. une vache **rouanne**, un (cheval) rouan : dont les poils sont mélangés de blanc, de brun-rouge et de noir.
2. une **rouanne** : un compas dont l'une des branches est tranchante, utilisé pour marquer les pièces de bois et les tonneaux ; un outil en fer acéré et très tranchant servant à effectuer le forage des pompes en bois.
je **rouanne**, il rouanne, tu rouannes, ils rouannent, vous **rouannez**, je rouannai, je rouannais, tu rouannais, il rouannait, ils rouannaient, rouanné(e)(es)(s)(rouanner : marquer avec la rouanne).
3. elle est rouennaise, il est **rouennais** : est de Rouen, une ville de France.
une Rouennaise, un Rouennais.

rouan / rouant / Rouen

1. une vache rouanne, un (cheval) **rouan** : dont les poils sont mélangés de blanc, de brun-rouge et de noir.
2. en **rouant** (rouer : enrouler un cordage ; pour un oiseau, faire la roue ; pour une personne; parader) (rouer : soumettre quelqu'un au supplice de la roue ; blesser, briser ; tromper, abuser quelqu'un).
3. **Rouen**, une ville de France

roue / roue, rouent, roues / roux

1. une **roue** : un organe de forme circulaire, tournant autour d'un axe passant par son centre, qui a de multiples utilisations ; un objet de forme circulaire ; un symbole des cycles, des recommencements, des révolutions.
2. je **roue**, il roue, tu roues, ils rouent (rouer : enrouler un cordage ; pour un oiseau, faire la roue ; pour une personne; parader) (rouer : soumettre quelqu'un au supplice de la roue ; blesser, briser ; tromper, abuser quelqu'un).
3. elle est rousse, il est **roux** : est d'une couleur qui se situe entre le jaune orangé et le brun rouge.
une rousse, un **roux** : une personne dont le système pileux est de couleur rousse.
4. un **roux** blanc, un roux blond, un roux brun : un mélange de farine et de beurre en proportions égales, cuit plus ou moins longtemps selon la coloration à obtenir, utilisé comme liaison dans de nombreuses sauces.

rouvraie / rouvre, rouvrent, rouvres, rouvraient, rouvrais, rouvrait, rouvrez

1. une rouvraie : un lieu planté de chênes rouvres.
un (chêne) rouvre : un chêne moins haut que le chêne commun.
2. je rouvre, il rouvre, ils rouvrent, tu rouvres ; ils rouvraient, je rouvrais, tu rouvrais, il rouvrait, vous rouvrez (rouvrir : déplacer de nouveau ce qui ferme un espace de manière à ce que l'intérieur de cet espace communique avec l'extérieur ; faire qu'un espace clos ou inaccessible communique de nouveau avec l'extérieur ; rendre accessible de nouveau un lieu, un établissement après une période de fermeture ; devenir de nouveau accessible ; créer ou permettre de nouveau un passage, une trouée dans un espace ; écarter, déployer de nouveau (les parties de) quelque chose ; mettre de nouveau en train un processus).

ru / rue / rue, ruent, rues / rupt / ruz

1. un **ru** : un petit ruisseau.
un **rupt** : un petit ruisseau ; dans les Vosges, un torrent.
2. une **rue** : une voie de circulation bordée de maisons dans une agglomération.
3. une **rue** : une plante.
4. je **rue**, il rue, tu rues, ils ruent (ruer : jeter avec impétuosité ; lancer les bras, les jambes, frapper au hasard, se débattre ; pour un quadrupède, lancer vivement et avec force, énervement, mauvaise humeur, etc., les membres postérieurs en arrière et en l'air, en prenant appui sur les antérieurs et en baissant l'encolure ; lancer une ruade).
5. un **ruz** : une vallée torrentielle creusée dans le flanc d'une montagne.

Rubicon, rubicon / rubicond

1. le **Rubicon** : un petit fleuve formant la limite entre l'Italie et la Gaule Cisalpine.
franchir, passer le Rubicon : prendre une décision hasardeuse irrévocable et lourde de conséquences.
un **rubicon** : une version abrégée du piquet à deux.
jouer le rubicon : jouer la partie en quatre coups en doublant les points obtenus par chaque joueur au premier et au dernier coup.
être rubicon : être perdant dans une telle partie de cartes.
2. elle est rubiconde, il est **rubicond** : a le teint très rouge ; a le visage rouge ; est rouge.

fruste / **rustre**

S

ace / ès / esse / est-ce / **S**

ça, ç'a / çà / **sa** / **sas**

s'aborder / **saborder**

sabra / sabra, sabras, sabrât

1. une ou un **sabra** : une juive née en Israël, un juif né en Israël.
2. il **sabra**, tu sabras, qu'il sabrât (sabrer : frapper quelqu'un à coups de sabre ; donner des coups de sabre ; sillonner, marquer de traits, de hachures, rayer quelque chose ; tracer, barrer à grands coups, à grands traits ; exécuter rapidement, à grands traits une esquisse ; couper, raser quelque chose ; éliminer, supprimer radicalement quelque chose, évincer quelqu'un ; sacquer, mettre de mauvaises notes, traiter avec sévérité, sans ménagement ; diminuer, écourter un texte ; critiquer sans ménagement quelqu'un ou quelque chose ; bâcler un travail, expédier, précipiter une affaire ; pratiquer l'acte sexuel ; posséder sexuellement ; soumettre les peaux à l'opération du sabrage.

sac / sacquer, saquer / saquer / saké / sakiez

1. un **sac** : un contenant fait d'une matière souple mise en double et assemblée sur les côtés et le fond, la partie supérieure étant seule ouverte ; une cavité anatomique en forme de poche ; un contenant souple qui sert à ranger et/ou à transporter diverses choses.
2. un **sac** : un pillage, une dévastation d'une ville, d'une région prise à l'ennemi.
mettre à sac : piller, dévaster, saccager ; vider, dépouiller.
3. je **sacque** ou **saque**, je sacque ou saque, ils sacquent ou saquent, tu sacques ou saques, vous sacquez ou saquez, vous sacquiez ou saquiez (sacquer ou saquer : renvoyer, congédier ; traiter avec rigueur, noter sévèrement ; être très sévère).
4. je **saque**, il saque, tu saques, ils saquent, vous saquez, vous saquiez (saquer : tirer vivement, avec force ; trainer par à-coups, avec peine).
5. un **saké** ou saki : une boisson alcoolisée japonaise.
6. une **sakiez** : une machine hydraulique égyptienne servant à l'irrigation, composée d'une roue à godets actionnée par des bœufs tournant en manège.

sache, sachée, sachet / sache, sachez

1. une **sache** : un sac allongé en grosse toile. [Suisse]
une **sachée** : le contenu d'un sac.
un **sachet** : un petit sac ; un petit coussin en tissu rempli de parfum, de senteurs.

2. **sache**, **sachez**, que je sache, que tu saches, qu'il sache, qu'ils sachent (savoir : appréhender par l'esprit, avoir la connaissance complète de, pouvoir affirmer l'existence de ; avoir présent à l'esprit un ensemble de connaissances rationnelles, acquises par l'étude et par la réflexion, et constituant une synthèse ordonnée sur un objet de connaissance ; être au courant de, être informé de ; être en mesure de pratiquer une activité de façon suivie ; posséder la science et la pratique d'une science, un art, une technique ; avoir conscience de, apprécier à sa juste valeur ; pouvoir pratiquer une activité suivie ; être capable de).

pagaie / **sagaie**

C / ces / c'est / **saie** / **sais, sait** / **ses** / **s'est**

ceignais, ceigne / **saigne, saigner, saigneur** / **seigneur** / **sénieur**

cément, cémenter / ciment, cimenter / **s'aimant**

ceins, ceint / cinq / **sain** / **saint** / **sein** / **seing**

Cène / **saine** / **scène** / **seine, senne** / **seine, senne, seines, sennes, seinent, sennent** / **Seine** / **sen** / **Senne**

pétrousquin / **saint-frusquin** / trusquin

sal / sale / sale, salent, sales / salle

1. un **sal** : un arbre.
2. elle ou il est **sale** : a perdu sa netteté, sa pureté sous l'effet d'une matière étrangère qui souille, tache et donne à la chose altérée un aspect déplaisant ou dégoutant ; manque de netteté, d'éclat ; est terne ; se lave insuffisamment ou mal ; manque de propreté corporelle et/ou vestimentaire ; souille, tache ; donne un aspect malpropre, manquant de netteté ; est contraire à l'honneur, à la bienséance ; corrompt ; a des conséquences fâcheuses, très désagréables ; entache la réputation de quelqu'un ; est laid(e), mauvais(e) ; est digne de mépris ; dont la conduite, les actes sont condamnables.
le **sale** : la saleté ; un ensemble de linges ou d'effets devant être prochainement lavés ou nettoyés.
3. je **sale**, il sale, tu sales, ils salent (saler : mettre du sel).
4. une **salle** : une pièce d'habitation ; une grande pièce réservée à un usage particulier ; une grande pièce aménagée à des fins professionnelles ou pour l'accueil du public ; un local aménagé pour des séances récréatives ; la partie où est assis le public, par opposition à la scène.

salaire / salèrent, salîtes, salons / salite / salon

1. un **salaire** : la somme d'argent remise au salarié qui représente le prix de sa force de travail et dont le montant est fixé en tenant compte de plusieurs facteurs ; la somme ou tout élément perçu en rémunération d'un travail, d'un service ; une récompense ou une punition qui échoit à quelqu'un en contrepartie de ses actes.
2. nous **salons**, vous **salîtes**, ils **salèrent** (saler : mettre du sel).
3. une **salite** : un silicate naturel de calcium et de fer appartenant au groupe des pyroxènes.
4. un **salon** : une pièce aménagée avec un soin particulier où l'on reçoit les visiteurs et où l'on se réunit en famille et entre amis ; le mobilier de cette pièce ; une demeure privée où la maitresse de maison reçoit à jour fixe ; un lieu de réunions mondaines ; une pièce d'un édifice public réservée aux réceptions ; une salle d'un établissement public ou local commercial généralement aménagé de façon confortable où les clients peuvent bénéficier de certains services ; une grande exposition, généralement annuelle, où sont présentés les produits d'une branche particulière de l'industrie ou du commerce ; le lieu de cette exposition ;

saliaire / salière

1. elle ou il est **saliaire** : appartient, est relative ou relatif aux prêtres saliens.
2. une **salière** : un petit récipient contenant du sel, que l'on place sur la table lors des repas ; une boite destinée à conserver le sel employé pour la cuisine ; un enfoncement situé au-dessus de l'orbite du cheval et qui s'accentue au cours du vieillissement ; un creux marqué derrière la clavicule chez une personne maigre ; une partie de l'épaule du bœuf ; un outil de lapidaire utilisé pour la taille des gemmes.

samit / sammy

1. un **samit** : un riche tissu de soie lamé d'or et d'argent, utilisé jusqu'au 17ème siècle pour confectionner des vêtements, des coussins, des reliures.
2. un **sammy**, des sammys [en anglais : *sammies*] : un surnom donné aux soldats américains pendant la première guerre mondiale.

sanatorial, sanatorium / sénatorial / sanitarium

1. elle est sanatoriale, il est **sanatorial** : concerne les sanatoriums ou un sanatorium.
elles sont sanatoriales, ils sont sanatoriaux
un **sanatorium** ou sana : un établissement spécialisé dans le traitement de la tuberculose sous ses différentes formes, situé dans un climat propice.
2. sénatorial, un sénat /
3. un sanitarium : une station de repos.

cendal, **sandal** / **sandale**

sandhi / Sandy

1. un **sandhi** : chacune des modifications phonétiques que peut subir dans la phrase l'initiale ou la finale d'un mot et même parfois l'intérieur d'un mot.
2. **Sandy** : un prénom.

cendre / **sandre**

cent / **sang** / **sans** / **s'en** / **sens, sent**

sanglant, sangliez, sanglons / sanglant / sanglier / sanglon

1. **sangler** : attacher un animal en serrant avec une sangle ou des sangles ; serrer fort quelqu'un ou quelque chose, comme avec une sangle ; frapper quelqu'un à coups de sangle, de fouet ; fustiger quelqu'un avec véhémence.
je sangle, tu sangles, il sangle, nous sanglons, vous sanglez, ils sanglent ;
je sanglais, vous sangliez ; je sanglai ; je sanglerai ; je sanglerais ;
j'ai sanglé ; j'avais sanglé ; j'eus sanglé ; j'aurai sanglé ; j'aurais sanglé ;
que je sangle, que tu sangles, qu'il sangle, que nous sanglions, que vous sangliez, qu'ils sanglent ;
que je sanglasse, qu'il sanglât, que nous sanglassions ;
que j'aie sanglé ; que j'eusse sanglé ;
sangle, sanglons, sanglez ; aie sanglé, ayons sanglé, ayez sanglé ;
(en) sanglant.

2. elle est sanglante, il est **sanglant** : saigne, est couverte ou couvert de sang ; est de sang ; s'accompagne de sang, est mêlé(e) de sang ; est marqué(e) par la mort, par une fin tragique ; est impitoyable ; est cinglante, blessante ; est cinglant, blessant.

3. une artisane sanglière, un artisan **sanglier** : celle, celui qui prélève de fines lamelles de bois sur les troncs d'épicéas pour cercler des fromages.

4. un **sanglier** : un porc sauvage ; sa chair ; un homme trapu, généralement peu raffiné et grognon.

5. un **sanglon** : une petite courroie de harnais ; l'extrémité d'une courroie ou d'une ceinture.

santé / sentaient, sentais, sentait, sentez (sentir)

1. la **santé** : l'état physiologique normal de l'organisme d'un être vivant, en particulier d'un être humain qui fonctionne harmonieusement, régulièrement, dont aucune fonction vitale n'est atteinte, indépendamment d'anomalies ou d'infirmités dont le sujet peut être affecté ; la vigueur, la force, la plénitude physique de celui qui est sain ; le caractère, l'état de ce qui est sain sur le plan moral, intellectuel, spirituel ; l'état sanitaire d'un groupe social, l'état physiologique des membres d'une collectivité.
2. ils **sentaient**, je sentais, tu sentais, il sentait, vous sentez (sentir : percevoir, éprouver une sensation, une impression ; avoir, prendre conscience de ; exhaler, répandre une odeur ; révéler par l'odeur, le gout, la saveur de ; présenter, révéler les caractères de).

centon / **santon** / **sentons, sent-on**

saoul / sou / soue / sous

1. elle est saoule ou soule, soûle, il est **saoul** ou **soul**, **soûl** : a mangé ou bu à satiété, est complètement rassasié(e) ; a bu avec excès une boisson alcoolisée ; est ivre.
2. un **sou** : une ancienne unité monétaire, de valeur variable selon les pays et les époques ; une pièce de monnaie correspondant à cette unité monétaire ; un vingtième de l'ancien franc ; une pièce de monnaie quelconque.
des sous : de l'argent.
3. une **soue** : une étable à porcs, composée d'une partie abritée par un toit et d'une petite cour)
4. **sous** : en dessous de ; à l'époque de ; devant, au pied de.

Prononciation différente : Le danseur soul danse sur de la *soul music*.

saouliez, souliez, soûliez / soulier

1. vous **saouliez** ou **souliez**, **soûliez** (saouler ou souler, soûler : gorger de nourriture, de boisson ; rassasier complètement, jusqu'à satiété ; combler, gaver, saturer de quelque chose jusqu'à satiété, parfois jusqu'au dégout ; ennuyer, fatiguer, importuner quelqu'un ; rendre ivre, porter à la tête ; faire trop boire, rendre ivre ; exciter jusqu'à l'étourdissement, monter à la tête ; exalter, procurer une sorte d'ivresse).
2. un **soulier** : une chaussure à tige basse et à semelle rigide qui couvre le pied ou une partie du pied.

chafiisme / **saphisme**

saporifique / soporifique

1. elle ou il est **saporifique** : produit la saveur.
2. elle ou il est **soporifique** : a la propriété de faire dormir ; ennuie profondément au point de provoquer le sommeil.
un **soporifique** : un somnifère.

sarcophile / sarcophylle

1. un **sarcophile** : une mouche caractérisée par un abdomen blanc grisâtre, tacheté de noir, et dont la larve, parasite d'insectes, vit sur les cadavres.
2. un **sarcophylle** : le parenchyme des feuilles.

satire, satirique / satyre, satyrique

une **satire** : un écrit dans lequel l'auteur fait ouvertement la critique d'une époque, d'une politique, d'une morale ou attaque certains personnages en s'en moquant ; toute œuvre écrite, chantée, peinte, tout propos comportant une raillerie, une critique virulente.
elle ou il est **satirique** : appartient au genre de la satire ; écrit, compose des satires ; est porté(e) à la critique, à la raillerie dans ses écrits ou dans ses paroles ; exprime un gout pour la satire, la raillerie, la critique virulente.
un dessin satirique : qui, sous une forme humoristique, fait réfléchir, prendre du recul.
un journal satirique
une ou un **satirique** : une ou un satiriste, une autrice ou un auteur de satires ; une personne qui a un gout prononcé pour la satire, qu'elle pratique dans ses écrits ou dans ses propos.

Satyre : une divinité terrestre, compagnon de Dionysos ou Bacchus, représenté avec un corps d'homme, des cornes et des membres inférieurs de bouc, réputé pour son comportement libidineux.
un **satyre** : un homme cynique, impudique et obscène ; un homme lubrique, obsédé qui recherche des relations sexuelles avec des inconnues, notamment des petites filles, ou qui se livre à des actes répréhensibles ; un homme atteint de satyriasis ; un papillon.
un satyre puant ou phallus impudique : un champignon.
une **satyre** : une pièce dramatique grecque, mettant en scène des satyres.
elle ou il est **satyrique** : a rapport aux satyres.
une danse satyrique : une danse licencieuse.
un poème satyrique, un drame satyrique : une pièce tragi-comique du théâtre grec antique, ajoutée à la trilogie et dont le caractère dionysiaque était évoqué par la présence dans le chœur de satyres.

satyre, satire : Académie française ; Office québécois de la langue française.

saucé, saucée, saucer / saussaie

1. elle est saucée, il est **saucé** : est trempé(e) dans une sauce ; est couverte ou couvert de sauce ; est trempé(e) par la pluie.
une médaille, une monnaie saucée : recouverte d'une mince couche d'or pour avoir été trempée dans une sauce à dorer.
une **saucée** : une forte pluie, une averse ; une forte réprimande, une correction.
saucer : tremper dans la sauce, dans une sauce ; enlever le reste de sauce en essuyant avec un morceau de pain ; garnir, couvrir de sauce ; tremper, mouiller abondamment ; réprimander fortement, donner une correction ; tremper dans une certaine préparation liquide ; incorporer une sauce aux tabacs.
2. une **saussaie** ou saulaie : une plantation de saules.

sauf / sauf, sauve / sauve, sauvent, sauves

1. sauf : à l'exception de, à l'exclusion de ; excepté ; sans qu'il soit porté atteinte à ; excepté s'il y a ; sans exclure la possibilité, l'éventualité de.
2. elle est sauve, il est sauf : a échappé à un grave danger, à la mort ; est intact(e), n'a pas subi de dommages ; n'est pas atteinte, touchée ; n'est pas atteint, touché.
avoir la vie sauve : être épargné, rester en vie.
elle est saine et sauve, il est sain et sauf : n'a pas été blessé(e) ; est sauvé(e).

3. je sauve, il sauve, tu sauves, ils sauvent (sauver).

saumon / sommons

1. un **saumon** : un poisson ; un lingot de métal obtenu en fonderie ; une masse métallique utilisée comme lest d'un voilier ; un élément constituant le bord marginal d'une aile ou d'un plan fixe d'avion ; un bloc d'alliage de plomb de forme allongée, destiné à l'alimentation des machines à composer.
2. nous **sommons** (sommer de : enjoindre, intimer à quelqu'un, mettre quelqu'un en demeure, dans des formes réglementaires, de faire quelque chose ou d'avoir un certain comportement ; enjoindre à quelqu'un par un acte officiel, de remplir une obligation ; inciter quelqu'un avec insistance à agir ou à se comporter comme on le souhaite) (sommer : additionner, grouper plusieurs éléments, plusieurs objets, généralement abstraits ; faire la somme de plusieurs quantités).

sauna / sauner / sonate / sonner / sonnet

1. un **sauna** : une pratique d'hygiène d'origine nordique, comportant des bains de chaleur sèche entrecoupés de bains de vapeur, de douches chaudes et froides, et éventuellement suivis de massages ; un établissement ou une installation privée où l'on pratique ce genre de bains.

2. saun- (le sel)
un **saunage** : la fabrication, le commerce du sel marin.
un faux saunage ou faux-saunage : une contrebande faite sur le sel)
elle est saunante, il est **saunant** : produit du sel.
sauner : extraire, fabriquer du sel ; s'agissant d'un marais salant : donner, produire du sel.
je saune, ils saunent, tu saunes ; il saunera, tu sauneras ; je saunerai, ils sauneraient, je saunerais, il saunerait, vous saunerez ; vous sauneriez ; nous saunerions ; nous saunerons, ils sauneront ; nous saunions ; nous saunons ; il sauna, tu saunas, qu'il saunât ; je saunai, ils saunaient, je saunais, il saunait, sauné(e)(es)(s), vous saunez ; vous sauniez ; ils saunèrent ; nous saunâmes ; vous saunâtes ; que je saunasse, que tu saunasses, qu'ils saunassent ; que nous saunassions ; que vous saunassiez ; en saunant.
une **saunerie** : un établissement où l'on obtient le sel par des procédés d'évaporation artificielle.
une saunière, un **saunier** : une ouvrière, un ouvrier qui travaille à l'extraction du sel dans un marais salant.
une **saunière** : un coffre où l'on conservait le sel destiné à la consommation domestique ; un petit coffre ou souche creusée que l'on remplit d'une pâte de sel pétri avec de l'argile et que l'on place sur les passages connus des grands animaux, ce qui favorise leur cantonnement ; une composition d'argile et de sel destinée aux grands animaux.
[sous l'Ancien Régime] un **saunier** : celui qui vendait le sel.
un faux saunier ou faux-saunier : celui qui faisait la contrebande du sel.

3. une **sonate** : une composition ou une pièce instrumentale.

4. un **sonnet** : un poème.

5. un son, sonner
un **sonnage** : une opération consistant à vérifier la bonne qualité d'une pièce ou la bonne adhésion entre deux pièces métalliques, en la ou les frappant à l'aide d'un marteau pour écouter le son rendu.
elle est sonnante, il est **sonnant** : sonne ; résonne sous l'effet d'une percussion ; est le siège d'une sensation auditive analogue à un bourdonnement, à un sifflement ; rend un son clair, pur.
sonner : retentir ; avertir ; être annoncé ; produire un son.
je sonne, ils sonnent, tu sonnes ; il sonnera, tu sonneras ; je sonnerai, ils sonneraient, je sonnerais, il sonnerait, vous sonnerez ; vous sonneriez ; nous sonnerions ; nous sonnerons, ils sonneront ; nous sonnions ; nous sonnons ; il sonna, tu sonnas, qu'il sonnât ; je sonnai, ils sonnaient, je sonnais, il sonnait, sonné(e)(es)(s), vous sonnez ; vous sonniez ; ils sonnèrent ; nous sonnâmes ; vous sonnâtes ; que je sonnasse, que tu sonnasses, qu'ils sonnassent ; que nous sonnassions ; que vous sonnassiez ; en sonnant.
une **sonnerie**
un **sonnez** : au jeu de tric-trac : un coup de dés qui amène le double six.
un **sonnet** : un poème.

saur, saurer / saur, saure / saurai / sore / sors, sort, sorte / sort / sorte

1. un hareng **saur** (1) ou sauret : un hareng salé et fumé ; un proxénète.
un **saurage** (1) ou saurissage : l'action de saurir les poissons, les harengs notamment)
je **saure**, ils saurent, tu saures, il **saura**, tu sauras, qu'il saurât, je saurai, ils sauraient, je saurais, il saurait, sauré(e)(es)(s), vous saurez ; nous saurons, nous saurions, vous sauriez (saurer : faire sécher un aliment à la fumée pour en assurer la conservation).

4. une **sore** : un amas de sporanges à la face inférieure des feuilles de fougère.

5. je **sors**, il sort ; ils sortent, que je sorte, que tu sortes (sortir : passer du dedans au dehors ; aller dehors ; quitter un lieu d'occupation, de réunion, de séjour).

6. un **sort** : une puissance imaginaire à laquelle est prêtée le pouvoir de présider au destin des hommes et de déterminer le déroulement de leur vie lorsque

2. un **saurage** : l'état d'un oiseau saure, la durée de cet état.
un cheval **saure** ou **saur** , une jument saure : d'une teinte jaune tirant sur le brun.
un oiseau (de proie) saure : un oiseau de moins d'un an possédant encore son premier plumage de couleur jaune-roux.
elle est saurée, il est **sauré** : est d'une couleur brun jaune, semblable à celle qui résulte de l'action de la fumée.

3. il **saura**, tu sauras, je **saurai**, ils sauraient, tu saurais, il saurait, vous saurez, nous saurons, ils sauront ; nous saurions ; vous sauriez (savoir : appréhender par l'esprit, avoir la connaissance complète de, pouvoir affirmer l'existence de ; avoir présent à l'esprit un ensemble de connaissances rationnelles, acquises par l'étude et par la réflexion, et constituant une synthèse ordonnée sur un objet de connaissance ; être au courant de, être informé de ; être en mesure de pratiquer une activité de façon suivie ; posséder la science et la pratique d'une science, un art, une technique ; avoir conscience de, apprécier à sa juste valeur ; pouvoir pratiquer une activité suivie ; être capable de).

certains évènements semblent dus au hasard ; ce qui échoit, ce qui doit arriver à quelqu'un du fait du hasard ou d'un concours de circonstances ; la situation matérielle ou sociale d'une personne, ou d'une catégorie de personnes ; l'issue, la destination finale d'une chose, d'une affaire en cours ; le hasard auquel on se remet pour effectuer un choix, pour décider de l'issue d'une affaire ; un effet malfaisant qui atteint quelqu'un ou quelque chose, et qui résulte de pratiques de sorcellerie.

7. une **sorte** : une catégorie qui permet de distinguer un objet parmi d'autres ; un ensemble d'objets ainsi caractérisés ; une manière, une façon de faire quelque chose.

ç'aurait / **saurai**

saut / sceau / seau / sot

1. un **saut** : l'action de se projeter par une détente du corps à une certaine hauteur et à une certaine distance ; un mode de locomotion propre à certains animaux, en particulier à certains oiseaux ; l'action de s'élancer vers le bas, dans le vide ; un exercice corporel, un jeu dans lequel on saute ; un mouvement brusque du corps ; un changement brusque, en rupture avec un développement graduel, progressif ; dans le cadre d'un processus, passage d'un état à un autre état, qualitativement différent ; un passage brusque à un état contraire ; une variation brusque de forte intensité ; une chute d'eau sur le cours d'une rivière ; une saillie, l'action de couvrir une femelle.

2. un **sceau** : un cachet où sont gravés en creux des signes propres à une autorité souveraine, à un corps constitué ou à un simple particulier, et qu'on applique sur une matière molle, cire ou plomb, afin que l'empreinte en relief ainsi réalisée atteste l'authenticité, l'autorité, la validité des documents sur lesquels il est apposé, ou les close afin d'en tenir caché le contenu ; une empreinte en relief faite par un sceau ; un morceau de cire ou de métal portant cette empreinte ; ce qui garde quelque chose caché ; ce qui rend inviolable ; ce qui confirme quelque chose ;une marque d'authenticité, de validité ; une marque, une empreinte. =

3. un **seau** : un récipient généralement de forme cylindrique, largement ouvert dans sa partie supérieure et muni d'une anse mobile, qui sert à recueillir et à transporter des liquides ou des substances ; le contenu d'un seau ; un récipient de forme analogue servant à divers autres usages.
pleuvoir à seaux : pleuvoir à verse, abondamment.

4. elle est sotte, il est **sot** : est dénué(e) d'intelligence, de bon sens ; est déraisonnable ; manifeste de la confusion, de l'embarras, de la maladresse ; dénote, traduit une absence d'intelligence, de jugement, de bon sens ; est grotesque, ridicule.
une sotte, un sot : celle, celui qui est dénué(e) d'intelligence, de bon sens ; celle, celui qui est déraisonnable.
un sot : un personnage de bouffon, de fou jouant dans une sotie.

saut / sceau / seau / sot : Office québécois de la langue française.

ç'avait / **savais**, savait, savaient, savez

saynète / scénette

1. une **saynète** : une petite comédie bouffonne du théâtre espagnol qui était interprétée pendant l'entracte d'une pièce plus importante ; une petite pièce comique ne comprenant généralement qu'une scène et un nombre restreint de personnages.
2. une **scénette** : une petite scène.

eschatologie, eschatologique / **scatologie, scatologique**

cèle, cèlent, cèles / celle / **scel** / **scelle, scellent, scelles** / **sel** / **selle** / **selle, sellent, selles**

celer, céler, déceler, receler ou recéler / **sceller**, desceller, resceller / **seller**, desseller

sceptique / septique

un scepticisme
une ou un **sceptique** : une ou un philosophe qui professe le scepticisme ; une ou un philosophe qui nie la possibilité de la connaissance de l'absolu, qui refuse d'admettre une chose sans examen critique ; une personne qui soutient qu'on ne peut pas atteindre la vérité dans un domaine ou sur un sujet déterminé ; une personne qui met en doute les dogmes religieux ; une personne qui a un caractère porté au scepticisme, dont le scepticisme atteint l'indifférence ou le pessimisme.
elle ou il est **sceptique** : est relative ou relatif au scepticisme, concerne, soutient cette doctrine ; fait preuve de scepticisme, d'incrédulité ou de manque de confiance à l'égard de la vérité d'un fait ou à l'égard de la réussite d'un projet, de la possibilité d'un résultat ; traduit cette incrédulité.

une septicémie, septicémique, une septicité
elle ou il est **septique** : est caractérisé(e), atteint(e) par une espèce de putréfaction ; provoque l'infection ; est caractérisé(e) par la présence de germes pathogènes), une fosse septique : un dispositif qui assure la collecte, la liquéfaction et l'aseptisation des matières excrémentielles.

sceptre / spectre

Les noms **sceptre** et **spectre** – qui sont une anagramme l'un de l'autre – ont des sens très différents. Sceptre signifie « bâton de commandement », « pouvoir souverain » ou « signe de supériorité ». Spectre a, quant à lui, le sens d'« apparition d'un esprit ou d'un mort » ou de « perspective évoquée pour effrayer »; il désigne aussi des concepts liés à la physique. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

chape / **schappe**

chérif, **schérif** / **shérif**

chiisme / **schisme**

schlamm / slam

1. un **schlamm**, des schlamms : des particules charbonneuses de petite dimension qu'on recueille dans des bassins de décantation, du fond et des lavoirs.
2. un **slam** : un texte déclamé en public, avec un rythme scandé.

chauffard / chofar, **schofar**

scholie, scolie / scolie

1. une **scholie** ou **scolie** : une note philologique ou historique due à un commentateur ancien, servant à l'interprétation d'un texte de l'Antiquité ; une note critique.
2. une **scolie** : une chanson de table chez les anciens Grecs ; un insecte.

cyame / **sciâmes / siam / Siam**

cyan / **sciant**

cyathe / **sciâtes**

chiatique / **sciatique**

ci / **scie / scie, scies, scient / si / sis / six / s'y**

ciller / **sciage, scier / sillage / sillée, sillon / sillet**

sciène / sienne / Sienne

1. une **sciène** : un maigre, un poisson.
2. la **sienne**, les siennes, le sien, les siens

3. **Sienne**, une ville d'Italie.

cira, ciras, cirât / **sciera, scieras / syrah**

cirier, ciriez / **scieriez**

ciron / cirions, cirons / **scierions, scierons, scieront**

cillions, cillons / **sciions, scions / scion / sillions, sillons / sillon**

cil / **scille** / **s'il** / **sil** / **sile, silent, siles**

cinq / **scinque**

chiotte / **sciotte**

fissile, fission / fissions / **scissile, scission**

chiure / **sciure**

cite, cites, citent / **Scythe, scythe** / **sit-in** / **site**

ce / **se**

céans / **séant**

sébum / sédum

1. un **sébum** : un produit de sécrétion des glandes sébacées de la peau, formé d'un mélange de corps gras et de matières protéiques provenant des débris des cellules sécrétrices.
2. un **sédum** ou sédon : un orpin, une plante.

sèche / sèche, sèchent, sèches / seiche

1. elle est **sèche**, il est sec : ne renferme pas ou plus d'humidité ; ne contient pas d'eau ou de substance liquide ; est dépourvu(e) de précipitations, de brouillard, d'humidité atmosphérique ; n'est pas ou est peu humecté(e), hydraté(e) ; dont les sécrétions, la lubrification sont insuffisantes ; a subi un traitement destiné à la déshydratation plus ou moins complètement, généralement pour assurer sa conservation ; est non accompagné(e), est dépourvu(e) d'un complément ou d'un autre élément ; manque d'ampleur, de moelleux, d'onctuosité ; est dépourvu(e) de générosité, de sensibilité, de chaleur humaine ; manque de richesse intérieure, de facultés créatrices ; d'une manière vive, rapide.
une **sèche** : la perte de poids subie par l'évaporation de l'eau contenue dans les viandes ; un haut-fond, visible à marée basse ; une basse vergue d'artimon ; un séchage des peaux ; une maladie affectant le pin des Landes.
la sèche : la mort.
piquer une sèche : avoir une mauvaise note.
2. une **sèche** : une cigarette, une cibiche, une clope.
3. je **sèche**, tu sèches, il sèche, ils sèchent (sécher : rendre sec, dessécher, ôter l'humidité, déshydrater ; absorber, essuyer, étancher ; devenir sec, perdre son humidité, son élément liquide ou ses éléments liquides ; subir une déshydratation à des fins de conservation ; manquer volontairement un cours ou l'école ; s'abstenir de participer, d'assister à quelque chose ; être incapable de répondre, d'argumenter sur un sujet).
4. une **seiche** : un mollusque.
un os de seiche : sa coquille interne plate en calcaire friable.
5. une **seiche** : une oscillation du niveau d'un lac ou d'un autre plan d'eau, causée par de petites secousses sismiques, des vents ou des variations de la pression atmosphérique ; une onde superficielle stationnaire dans un liquide contenu entre deux parois distantes d'un nombre entier de demi-longueurs d'onde.

secondaire / seconde / seconde, secondent, secondes, secondèrent

1. elle ou il est **secondaire** : vient après ce qui est le plus ancien, ce qui constitue le premier stade ; ne vient qu'au second rang, est d'une importance, d'une valeur, d'une qualité moindre.
le **secondaire** : l'enseignement secondaire ; une ère géologique ; le secteur d'activité économique comprenant les industries qui transforment les matières premières ; le circuit, l'enroulement placé dans le champ magnétique du primaire d'un transformateur.
une ou un secondaire : celle, celui pour qui on considérait que les impressions reçues ont un retentissement lent, profond et durable.
2. elle est **seconde**, il est second : vient immédiatement après le premier ou le plus ancien ; vient immédiatement après le plus proche par rapport à un repère, par rapport à un observateur ; vient

immédiatement après le plus important, le meilleur ; s'ajoute à une personne, à une chose de même nature dont il a été question ; est identique à une personne, à une chose, la rappelle ;
une **seconde** : une position d'escrime ; le deuxième degré de la gamme musicale.
une (classe de) seconde
une seconde : l'unité de temps égale à la soixantième partie de la minute ; un très petit espace de temps ; l'unité d'angle égale à la soixantième partie de la minute.
3. je **seconde**, il seconde, ils secondent, tu secondes, ils **secondèrent** (seconder : aider, assister quelqu'un en étant son second ; apporter son aide, son appui à quelqu'un, à ce que fait quelqu'un ; rendre plus facile, plus aisé ce qui est fait, entrepris par quelqu'un ; accroitre l'action, l'effet de quelque chose).

secouera / secourra

1. il **secouera**, tu secoueras ; je secouerai, ils secoueraient, je secouerais, il secouerait, vous secouerez ; vous secoueriez ; nous secouerions ; nous secouerons, ils secoueront (secouer : agiter, remuer vivement à plusieurs reprises ; se débarrasser de quelque chose par des mouvements brusques, répétés ; troubler par une commotion physique et/ou morale ; troubler, ébranler ; inciter vivement quelqu'un à l'action, à l'effort, parfois en le réprimandant).
2. il **secourra**, tu secourras ; ils secouraient, je secourais, il secourait, vous secourez ; je secourrai, ils secourraient, je secourrais, il secourrait, vous secourrez ; vous secouriez ; vous secourriez ; nous secourions ; nous secourrions ; nous secourons ; nous secourrons, ils secourront (secourir : venir en aide à quelqu'un qui se trouve dans le besoin ; apporter de l'aide à quelqu'un qui se trouve exposé à un danger ; apporter une aide militaire ; donner des soins à un malade, un blessé ; apporter un soulagement moral à quelqu'un qui se trouve dans une situation pénible ; venir en aide à, soutenir quelqu'un ou quelque chose).

secrétaire / secrétèrent

1. une ou un **secrétaire** : une personne qui rédige certaines pièces officielles, qui s'occupe de l'organisation et du fonctionnement d'une assemblée, d'une société, d'un organisme ; celle, celui qui dirige certains services ou assure certains travaux administratifs, de rédaction ou d'écritures ; une ou un membre d'un gouvernement qui n'a pas le statut de ministre.
un secrétaire : un meuble à tiroirs où l'on range des papiers, pourvu généralement d'un abattant sur lequel on peut écrire ; un serpentaire, un oiseau.
2. ils **secrétèrent** (secréter : frotter avec le secret les poils qui adhèrent aux peaux afin qu'ils puissent se feutrer plus facilement).

sécrétion / sécrétions

Prononciation différente : Nous **sécrétions** la tristesse, était-ce dû à nos **sécrétions** ?

sédations / sédations

Prononciation différente : nous **sédations** / des **sédations**.

ce faisant / **se faisant**

seime / sème / sème, sèment, sèmes

1. une **seime** : une maladie qui affecte les équidés, se manifestant par une crevasse du sabot allant de la couronne à la sole.
2. un **sème** : une unité minimale de signification, un trait sémantique pertinent dans l'analyse du sens d'un mot ; dans tout système signifiant, une unité constituant un signal minimal.
3. je **sème**, tu sèmes, il sème, ils sèment (semer : répandre des graines sur la surface d'une terre préparée afin qu'elles y germent et y poussent ; ensemencer ; répandre sur un lieu en disséminant ; répandre, propager, faire naitre ; parsemer).

sélection / sélections

Prononciation différente : Nous **sélections** des programmes et établissions de nouvelles **sélections**.

seller

Prononciation différente : Il finit le best-**seller** avant d'aller **seller** le cheval.

cens, cense, censé / **sens, sensé** / **sens**

sens

Prononciation différente :

- Le Japonais a mis le ticket qu'il a payé quatre-vingts **sens** dans le mauvais **sens**.
- **Sens**-tu dans quel **sens** va le vent ?

censuel / **sensuel**

sente, sentier / sente, sentent, sentes, sentiez

1. une **sente** : un petit chemin ; un sentier.
un **sentier** : une voie étroite, généralement tracée par l'homme ou marquée par le passage répété des gens ou du bétail ; une voie étroite, un chemin détourné ; une voie difficile, laborieuse.
2. ils **sentent**, que je sente, que tu sentes, qu'il sente, qu'ils sentent, vous **sentiez** (sentir : percevoir, éprouver une sensation, une impression ; avoir, prendre conscience de ; exhaler, répandre une odeur ; révéler par l'odeur, le gout, la saveur de ; présenter, révéler les caractères de).

seoir / soir

1. **seoir** : s'assoir ; tenir séance, siéger ; convenir.
2. un **soir** : la fin de la journée, annoncée par la tombée du jour et le coucher du soleil ; la première partie de la nuit ; la dernière partie de la journée, succédant à l'après-midi et précédant le matin ;

cep / cep, **sep** / cèpe

sep / seps

Prononciation différente : Le seps (= un lézard) est dérangé par les seps des charrues.

cet, cette / **sept** / **set** / **Sète** / **Seth**

séré / serrai, serraient, serrais, serrait, serré, serrer, serrez

1. un **séré** : un fromage.
2. je **serrai**, ils serraient, je serrais, tu serrais, il serrait, serré(e)(es)(s) vous serrez (serrer : tenir ou maintenir étroitement en exerçant une pression ; diminuer le volume d'une chose en rapprochant les différents éléments qui la constituent, et les maintenir étroitement assemblés à l'aide d'un lien : tendre un lien ou en réduire la longueur pour qu'il s'applique étroitement autour de quelque chose ; disposer des choses, placer des personnes le plus près possible les unes des autres ; rapprocher ; passer au plus près de quelque chose).

serein / serin

1. elle est sereine, il est **serein** : pour les conditions météorologiques, n'est affecté(e) par aucune perturbation atmosphérique ; pour une situation, est calme, sans conflit ; pour une personne, manifeste calme, égalité d'âme et est exempt de l'agitation et des troubles qui affectent l'existence ; est sans parti pris, est impartiale, objective ou impartial, objectif.
2. un **serein** : une légère humidité qui tombe au crépuscule et rafraichit l'atmosphère après une chaude journée.
3. un **serin** : un oiseau.
jaune serin : jaune clair et vif.
4. une serine : celle qui est niaise, nigaude ; un **serin** : celui qui est niais, nigaud.
elle est serine, il est **serin** : est niaise, nigaude ; est niais, nigaud ; est caractéristique d'une personne niaise, nigaude.
serein / serin : Office québécois de la langue française.

cerf / cerf-volant / **serf** / **serre** / **serre, serres, serrent** / **sers, sert**

sériai, sériaient, sériais, sériait, sérié, sérier, sériez, sériiez, sériions, sérions / serriez, serrions

1. je **sériai**, ils sériaient, je sériais, tu sériais, il sériait, sérié(e)(es)(s) vous sériez, vous sériiez, nous **sérions**, nous sériions (sérier : classer, ranger en séries).
2. vous **serriez**, nous **serrions** (serrer : tenir ou maintenir étroitement en exerçant une pression ; diminuer le volume d'une chose en rapprochant les différents éléments qui la constituent, et les maintenir étroitement assemblés à l'aide d'un lien : tendre un lien ou en réduire la longueur pour qu'il s'applique étroitement autour de quelque chose ; disposer des choses, placer des personnes le plus près possible les unes des autres ; rapprocher ; passer au plus près de quelque chose).

serment / serrement

1. un **serment** : une promesse solennelle prononcée en attestant un être ou un objet sacré ; une affirmation solennelle prononcée en public ; une attestation solennelle de la vérité d'un fait ou de la sincérité d'une promesse ; un engagement ferme ; une promesse formelle ; un juron, une imprécation.
2. un **serrement** : l'action de tenir ou de maintenir étroitement en exerçant une pression ; l'action de maintenir rigoureusement rapproché, fermé ; le fait d'être contracté, de se contracter ; un barrage qui empêche l'envahissement des galeries par les eaux.

cérat / **serra, serras, serrât**

cérame / **serrâmes**

serran / serrant

1. un **serran** : un genre de poissons.
2. en **serrant** (serrer : tenir ou maintenir étroitement en exerçant une pression ; diminuer le volume d'une chose en rapprochant les différents éléments qui la constituent, et les maintenir étroitement assemblés à l'aide d'un lien : tendre un lien ou en réduire la longueur pour qu'il s'applique étroitement autour de quelque chose ; disposer des choses, placer des personnes le plus près possible les unes des autres ; rapprocher ; passer au plus près de quelque chose).

cération / **serrassions**

serrate / serrâtes

1. des monnaies **serrates** : des monnaies romaines d'argent pur, dont le bord est découpé en dents de scie.
2. vous **serrâtes** (serrer : tenir ou maintenir étroitement en exerçant une pression ; diminuer le volume d'une chose en rapprochant les différents éléments qui la constituent, et les maintenir étroitement assemblés à l'aide d'un lien : tendre un lien ou en réduire la longueur pour qu'il s'applique étroitement autour de quelque chose ; disposer des choses, placer des personnes le plus près possible les unes des autres ; rapprocher ; passer au plus près de quelque chose).

ferrure / **serrure**

certes / **serte**

loup-cervier, loup-cerve / **serviez, servent, serve, serves**

cessible / **sessile**

cession / cessions / **session** / **scission**

cétacé / **sétacé**

sèvre, sèvrent, sèvres / Sèvres, sèvres

1. je sèvre, il sèvre, ils sèvrent, tu sèvres (sevrer : priver du sein de sa mère ou de sa nourrice un enfant pour le faire passer à une autre nourriture ; séparer une marcotte, un greffon de la plante mère lorsqu'ils ont pris racine ; priver un toxicomane de sa drogue habituelle ou un alcoolique de sa consommation de boisson alcoolisée lors d'une cure de désintoxication ; priver quelqu'un de quelque chose ; séparer quelque chose de).
2. un **sèvres** : une porcelaine produite par la manufacture de **Sèvres** ; un objet fabriqué en sèvres.

Cézanne / **Sézanne**

chah / chas / chat / **shah**

chéri / chéris, chérit, chérît / cherry / **sherry**

chimie / **shimmy**

chite, chitte / **shit**

choute / **shoot** / **shoote, shootent, shootes**

chope / chope, chopent, chopes / choppe, choppes, choppent / **shoppe, shoppes, shoppent** / chop suey

chaud / chaut / chaux / chow-chow / **show**

sic / sikh

1. (**sic**) : pour préciser que le mot, l'expression ou la phrase qui précède est cité(e) sans aucune modification.
2. une sikhe, un **sikh** : une ou un adepte du sikhisme, l'une des quatre grandes religions de l'Inde.
elle est sikhe, il est **sikh** : est relative ou relatif à cette religion.

cicle, **sicle**, cicles, **sicles**, ciclent, **siclent** / cycle / **sicle**

Sidonie / sydonie

1. **Sidonie** : un prénom.
2. une **sydonie** : une tête ou un mannequin de carton ou de bois sur laquelle ou lequel la modiste ou la couturière essayent les chapeaux et les robes.

siéra / sierra

1. il **siéra** de, il siéra que : il conviendra de, il conviendra que.
2. une **sierra** : dans les pays de langue espagnole ou d'ancienne colonisation espagnole, une chaine de montagnes aux sommets plats ou accidentés.

cygne / **signe / signe, signent, signes**

cilice / **silice**

cilié / **siliez**

silphe / sylphe

1. un **silphe** : un coléoptère.
2. les **sylphes** : dans les légendes celtes et germaniques, des êtres surnaturels, composés des plus purs éléments de l'air où ils vivent, dotés d'ailes et qui se déplacent d'un vol léger, rapide.

silure / Silure

1. un **silure** : un poisson.
2. les **Silures** : un peuple du pays de Galles.

chamarre / **simarre**

Mots se ressemblant : un simulateur, une simulation, simuler / un stimulateur, une stimulation, stimuler.

cinglé, cinglée, cingler / **singlet**

sir / sœur

1. **sir** : en Angleterre, un titre d'honneur qui précède le prénom et le nom de la personne désignée.
2. une **sœur**, un frère.

cire / cire, cirent, cires / cirre, cirrhe / **sire**

cistre / **sistre**

cithare, cithariste / cithare / **sitar, sitariste**

cytologie, cytologiste, cytologue / **sitologie, sitologue**

skaï / sky / skye-terrier

1. un **skaï** [nom déposé] : un matériau synthétique imitant le cuir.
2. Les mots anglais commençant par **sky**- sont rapidement délaissés ou remplacés par un terme français. Pour trouver un équivalent : Office québécois de la langue française.
3. un **skye**-terrier : une race de chien terrier.

ketch / **sketch**

esquif / **skiff**

sloche / sloche, slochent, sloches, slotche, slotchent, slotches /slush

1. [Québec] une **sloche** : un mélange inconsistant de neige et d'eau, imprégné de saletés ; de petits cristaux, des fragments de glace flottant à la surface de l'eau ; un amas de choses hétéroclites, sans valeur ; un fatras, une camelote ; une affaire mal conçue, mal préparée.
je **sloche**, tu sloches, il sloche, ils slochent ou je **slotche**, tu slotches, il slotche, ils slotchent (slocher ou slotcher : passer à l'état de sloche, un mélange inconsistant de neige et d'eau, imprégné de saletés).
2. une **slush** : un rafraichissement composé de glace granulée arrosée d'un sirop coloré et aromatisé.

soc / socket / socket, soquet / socque, socquette

1. un **soc** : la partie de la charrue, de forme pointue, s'élargissant vers sa partie postérieure, qui pénètre profondément dans la terre et la fait glisser sur le versoir ; la partie analogue d'une arracheuse, d'une machine à planter.

2. une ou un **socket** : au golf, un coup manqué qui consiste à frapper la balle avec le talon du club et non avec la face.

3. un **socket** ou **soquet** : la pièce fixée à l'extrémité d'un fil électrique et dans laquelle on visse le culot d'une ampoule [Belgique].

4. un **socque** : dans l'Antiquité romaine, par opposition au cothurne de la tragédie : une chaussure basse que portaient les acteurs de comédie.
le socque : la comédie.
une ou un socque : une sandale à semelle de bois épaisse portée par des religieux ; une galoche.
une **socquette** : un petit socque ; une chaussette basse qui arrive au-dessus de la cheville.

sociaux / socio

1. elle est sociale, il est social : est relative ou relatif à la vie des hommes en société ; est relative ou relatif à la vie mondaine ; est de la société ; est relative ou relatif à la société ; favorise le développement culturel, l'amélioration des conditions matérielles du plus grand nombre ; est relative ou relatif à une association, une société civile ou commerciale, constituée par des personnes ayant un but, une activité commune.
elles sont sociales, ils sont **sociaux**.
2. la **socio** : la sociologie.
3. **socio**- signifie social, société.

sodoku / sudoku

1. un **sodoku** : une maladie.
2. un **sudoku** : un jeu.

soi / soie / sois, soit, soient

1. sur **soi** : sur son corps.
chacun pour soi : chacun pour lui-même.
cela va de soi : c'est évident.
soi-même : lui-même, elle-même.
soi-disant : qui passe pour ce qu'il n'est pas ; qui dit, qui prétend être telle ou telle chose ; prétendument, apparemment.

2. une **soie** : une substance filamenteuse, souple, brillante, sécrétée par la chenille du papillon Bombyx du mûrier ou ver à soie, et qui durcit à l'air en fournissant un fil résistant ; une substance filamenteuse semblable sécrétée par d'autres chenilles de Bombyx ou divers insectes ; une fibre textile ou une étoffe confectionnée généralement avec les cocons du Bombyx du mûrier et caractérisée par sa légèreté, sa douceur, son éclat.

3. que je **sois**, que tu sois, qu'il soit, qu'ils soient (être : exister, avoir l'apparence, se porter, se sentir, se situer, se trouver, appartenir, faire partie).

Soit (ou : Soient) deux possibilités, laquelle choisissez-vous ? Voici des pipistrelles, soit (c'est à dire) des chauves-souris. Soit (Ou bien) tu m'écoutes, soit (ou bien) tu t'expliques. Il a un tant soit peu (très peu) progressé. Soit qu'il croie avoir raison, soit qu'il mente. Soit ! Je l'admets, je le concède !
une ordonnance de soit-communiqué : se dit d'une ordonnance du président du tribunal prescrivant la communication au Ministère public de certaines requêtes, notamment celles adressées à la Chambre du Conseil, pour qu'il prenne ses conclusions avant que le tribunal ne statue.
Prononciation pouvant être différente : **Soit** ! Il se peut qu'il **soit** responsable.

sol / sole / soul

1. un **sol** : la partie de la croute terrestre, à l'état naturel ou aménagée, sur laquelle on se tient et se déplace ; un terrain considéré comme la propriété de

6. une **sole** : la plaque cornée formant le plancher du sabot des solipèdes.

quelqu'un ; tout matériau grenu intervenant dans la composition de la chaussée, à l'exception des matériaux agglomérés par un liant ; ce qui constitue la surface inférieure d'un bâtiment ou d'un objet ; un terrain considéré par rapport à sa nature, à ses constituants, à ses qualités productives ; la nature profonde d'un individu.

2. do ré mi fa **sol** la si do.
un concerto en sol, une gamme de sol, un sol bémol, un sol dièse ou dièze

3. un **sol** : une solution colloïdale dans laquelle le soluté est un solide dispersé sous formes de particules microscopiques dans le solvant.

4. un **sol** : l'unité monétaire du Pérou.

5. un **sol** : un sou ; une petite quantité.

7. une **sole** : une pièce de charpente posée à plat ; une semelle, une pièce de bois posée horizontalement pour soutenir des étais de mine ou de machine ; une pièce de bois plate placée sous le pied d'une épontille ; le fond d'un bateau plat ; la partie plane ou légèrement concave d'un four qui reçoit les produits à traiter.

8. une **sole** : une unité de l'assolement formée de parcelles groupées en quartiers et consacrées à la même culture ou à la jachère.

9. une **sole** : un poisson.

10. [prononciation proche] un **saule** : un arbre.

sol-air / solaire

1. un engin, une fusée ou un missile **sol-air** : qui est lancé(e) à partir du sol contre un objectif terrestre.
2. elle ou il est **solaire** : est relative ou relatif au soleil ; est du soleil ; est du soleil comme source de lumière et de chaleur ; est destiné(e) à protéger du soleil ; utilise la lumière du soleil ; présente une analogie de forme, de luminosité ou de couleur avec le soleil.
le **solaire** : l'ensemble des applications de l'énergie solaire, des recherches en vue de ces applications.

solda, soldas, soldât, soldâtes / soldat, soldate

1. il **solda**, tu soldas, qu'il soldât, vous **soldâtes** (solder : avoir des troupes à sa solde ; payer des mercenaires ; avoir, prendre quelqu'un à sa solde ; payer à quelqu'un ce qui lui est dû ; rétribuer un salarié ; arrêter un compte en faisant la balance ; vendre au rabais des marchandises).
2. une **soldate**, un **soldat** : une femme, un homme qui sert dans une armée, comme mercenaire ou comme engagé(e) volontaire, au service d'un prince, d'un État qui lui verse une solde ; une personne qui sert dans une armée et qui est équipée, instruite, formée par un État ; une femme de troupe, un homme de troupe ; une militaire non gradée, un militaire non gradé des armées de terre et de l'air ; une personne qui combat pour la défense de quelqu'un ou de quelque chose, pour le triomphe d'une croyance, d'un idéal.
un soldat : chez les termites et les fourmis, un individu non développé sexuellement, à tête armée de mandibules en pinces dont la fonction est la défense de la communauté ; une brique posée debout ; en fonderie, une tige de bois employée comme armature pour aider au démoulage d'une protubérance de sable.

sombre / sombre, sombrent, sombres

1. elle ou il est **sombre** : reçoit peu de lumière ; où la lumière, la clarté n'est pas intense ; éclaire mal ; donne peu de clarté ; laisse peu filtrer la lumière ; est foncé(e), tirant sur le brun ou le noir ; est peu éclatante, est peu éclatant.
elle ou il est sombre : est empreinte, est empreint de tristesse, de mélancolie, ou d'inquiétude, de désespoir ; manifeste du pessimisme ; est difficile à comprendre, est peu clair(e) ; est marqué(e) par des évènements malheureux ou est chargé(e) de menaces ; a une sonorité sans clarté, grave.
un sombre héros
2. je **sombre**, tu sombres, il sombre, ils sombrent (sombrer : rendre une voix ou une note de musique, sourde, grave ou voilée) (sombrer : pour un bateau, être englouti dans l'eau, couler ; pour une personne ou un groupe humain, plonger, s'enfoncer dans, se laisser envahir ; pour une faculté, une activité mentale, s'écrouler; s'effondrer ; disparaitre, péricliter).

soma, somation / somma, sommas, sommassions, somme, somment, sommer, sommèrent, sommes, sommiez / sommaire / somme / sommier

1. **sommer** de : enjoindre, intimer à quelqu'un, mettre quelqu'un en demeure, dans des formes réglementaires, de faire quelque chose ou d'avoir un certain comportement ; enjoindre à quelqu'un par un acte officiel, de remplir une obligation ; inciter quelqu'un avec insistance à agir ou à se comporter comme on le souhaite.
une **sommation** : le fait de sommer ; une intimation,

un **soma** : l'ensemble des cellules de l'organisme, à l'exclusion des cellules reproductrices, par opposition au germen ; en psychologie, l'ensemble des formes et des fonctions objectives, par opposition à la psyché.
une **somation** : une modification du soma d'un organisme, sans atteinte du germen.
soma- est emprunté au grec σ ῶ μ α « corps ».

une mise en demeure, une demande impérative ; une injonction règlementaire ; une demande, une invitation impérative.

2. une **somme** : le résultat d'une addition ; le résultat du groupement de plusieurs objets ; une quantité considérable d'un objet non comptable ; un compendium, une œuvre qui rassemble et résume les connaissances relatives à un sujet, à une science.
sommer : additionner, grouper plusieurs éléments, plusieurs objets, généralement abstraits ; faire la somme de plusieurs quantités.
une **sommation** : une opération par laquelle on fait la somme de plusieurs quantités, notamment des termes d'une série ; un phénomène par lequel les effets de stimulation de même nature s'additionnent.

3. **sommer** : surmonter, dominer quelque chose ; occuper, orner le sommet de quelque chose.
un **sommet** : le point le plus élevé ou la partie supérieure d'une chose considérée dans sa verticalité ; une masse ou un relief faisant saillie par rapport au terrain qui l'entoure ou à une chaine de montagnes ; le point culminant, la limite, l'apogée de quelque chose ;

je somme, tu sommes, il somme, nous sommons, vous sommez, ils somment ;
je sommais, vous sommiez ; je sommai, ils sommèrent ;
je sommerai ; je sommerais ;
j'ai sommé ; j'avais sommé ; j'eus sommé ; j'aurai sommé ; j'aurais sommé ;
que je somme, que tu sommes, qu'il somme, que nous sommions, que vous sommiez, qu'ils somment ;
que je sommasse, qu'il sommât, que nous sommassions ; que j'aie sommé ; que j'eusse sommé ;
somme, sommons, sommez ; aie sommé, ayons sommé, ayez sommé ;
(en) sommant.

un **sommaire** : une analyse écrite ou orale, se limitant aux points essentiels et qui rend compte d'une information ou d'un texte donnés ou qui sert de base à un développement ultérieur ; une liste de titres ou de résumés ; une liste des articles.
elle ou il est **sommaire** : se limite à l'essentiel, tout en étant susceptible de développement.

un **somme** : l'action de dormir ; un sommeil considéré dans sa durée généralement courte.

une bête de **somme** : un animal utilisé à porter des charges, des fardeaux.

nous sommes (être).

un **sommier** : la partie inférieure d'un lit, destinée à supporter le matelas et comportant un cadre muni de ressorts, de lamelles ou d'une matière souple ; la structure placée à l'intérieur de la cuve d'un réacteur à neutrons rapides, qui supporte les assemblages du cœur et assure leur positionnement tout en permettant la circulation du caloporteur.

un **sommier** : un registre servant à inscrire des opérations comptables.
un sommier judiciaire : l'ensemble des fiches où la police enregistre les noms et signalements des personnes ayant fait l'objet de condamnations ou poursuites diverses.

somptuaire / somptueux

1. une loi **somptuaire**, un édit somptuaire : qui a pour objet de régler les dépenses des citoyens et plus particulièrement de restreindre les dépenses de luxe.
une taxe somptuaire, un impôt somptuaire : qui porte sur les biens de luxe ; qui frappe les citoyens ayant un train de vie luxueux.
elle ou il est **somptuaire** : est relative ou relatif aux dépenses et plus particulièrement aux dépenses de luxe ; est de luxe ; est d'un luxe couteux, excessif ; présente un caractère de luxe inutile.
les arts somptuaires : par opposition aux arts utilitaires, les arts décoratifs de luxe dont la finalité est essentiellement esthétique.
2. elle est somptueuse, il est **somptueux** : représente de grandes dépenses ; impressionne fortement par sa grandeur ou sa beauté ; est très belle ou très beau, est remarquable par son éclat, son ampleur ou sa profusion ; est empreinte, est empreint, est source de beauté, de grandeur, d'abondance ; aime le luxe ; dont le luxe apparait extérieurement ; dont le style, les œuvres ont de la richesse, de l'éclat.
somptuaire / somptueux : Académie française ; Office québécois de la langue française.

son / sont

1. mon, ton, **son**, notre, votre, leur
2. un **son** : une sensation auditive.
3. un **son** : le résidu de la mouture des grains de céréales, principalement du froment, représentant en majeure partie l'enveloppe du grain et séparé de la farine après blutage ; le résidu le plus grossier du blé.
4. elles **sont**, ils sont (être).

souci / sushi

1. un **souci** : une plante ; un papillon .

2. un **souci** : l'état d'esprit de quelqu'un qui s'inquiète à propos d'une personne ou d'une chose à laquelle il accorde de l'importance ; une cause, un motif d'inquiétude ; une personne, une chose qui préoccupe, inquiète ; une personne qui est l'objet d'une attention constante, de soins attentifs ; ce qui est l'objet de soins agréables et constants.
3. un **sushi** : une boulette de riz avec une lamelle de poisson cru ou un coquillage cru.

soudan / Soudan / soudant, soude, soudent, soudes, soudiez / soude, soudier

1. un **soudan** : un sultan.

2. le **Soudan**, une région intertropicale
le Soudan ou la République du Soudan
le Soudan du Sud ou la République du Soudan du Sud

4. une **soude** : une plante de la famille des salsolacées, poussant le long des rivages marins des pays tempérés, dont les cendres sont riches en carbonate de sodium ; un carbonate ou un hydroxyde de sodium.
elle est soudière, il est **soudier** : est relative ou relatif à la soude, au carbonate de sodium, à sa fabrication.
une soudière, un **soudier** :une ouvrière, un ouvrier travaillant dans une fabrique de soude ; une fabricante, un fabricant de soude.

3. je **soude**, il soude, ils soudent, tu soudes, vous **soudiez**, en **soudant** (souder : assembler, faire adhérer en un tout continu des pièces métalliques ou des produits synthétiques soit en chauffant l'une ou les deux parties en contact, ou en utilisant une composition fusible, soit par une action chimique ou physique permettant d'unir leur interface ; fermer en soudant ; faire se réunir par adhérence des éléments matériels ; fixer, réunir fortement ; faire se toucher, réunir ; unir étroitement, intimement ; associer étroitement ; renforcer ce qui unit).

soufrante, soufre, soufrer / souffrante, souffre, souffrez

une **soufrante** : une allumette.
le **soufre** : un non-métal ; un élément chimique.
sentir le soufre : être en contradiction avec un dogme, une religion.
(couleur) soufre : jaune comme le soufre naturel.
elle est soufrée, il est **soufré** : est enduite, est imprégnée de soufre ; est enduit, est imprégné de soufre contient du soufre ou un composé du soufre ; a ou rappelle certaines caractéristiques du soufre ou d'un composé du soufre ; a des reflets jaunes.
un **soufré** : un papillon.
soufrer : enduire, imprégner, saupoudrer de soufre ; épandre, pulvériser du soufre en poudre sur les végétaux afin de les préserver de l'oïdium ; exposer à l'anhydride sulfureux ; traiter un mout, un vin, désinfecter le matériel vinicole par l'anhydride sulfureux ; donner certaines caractéristiques du soufre.
je soufre, tu soufres, il soufre, nous soufrons, vous soufrez, ils soufrent ;
je soufrais ; je soufrai ; je soufrerai ; je soufrerais ;
j'ai soufré ; j'avais soufré ; j'eus soufré ; j'aurai soufré ; j'aurais soufré ;
que je soufre, que tu soufres, qu'il soufre, que nous soufrions, que vous soufriez, qu'ils soufrent ;
que je soufrasse, qu'il soufrât, que nous soufrassions ;
que j'aie soufré ; que j'eusse soufré ;
soufre, soufrons, soufrez ; aie soufré, ayons soufré, ayez soufré ;
(en) soufrant.

elle est **souffrante**, il est souffrant :
- dont l'état de santé n'est pas satisfaisant ;
- exprime la souffrance ;
- est endurante, patiente ; est endurant, patient.

une **souffrante**, un souffrant : celle, celui qui souffre.

souffrir : éprouver douloureusement ; avoir à supporter un dommage important ; éprouver une douleur physique ou morale ; subir des dégâts, des dommages.
je souffre, tu souffres, il souffre, nous souffrons, vous souffrez, ils souffrent ;
je souffrais ; je souffris ; je souffrirai ; je souffrirais ;
j'ai souffert ; j'avais souffert ; j'eus souffert ; j'aurai souffert ; j'aurais souffert ;
que je souffre, que tu souffres, qu'il souffre, que nous souffrions, que vous souffriez, qu'ils souffrent ;
que je souffrisse, qu'il souffrît, que nous souffrissions ;
que j'aie souffert ; que j'eusse souffert ;
souffre, souffrons, souffrez ; aie souffert, ayons souffert, ayez souffert ;
(en) souffrant.

souk / souque / souque, souquent, souques

1. un **souk** : un marché public dans un pays arabe ; un ensemble de rues commerçantes ; chacune de ces rues où les artisans et commerçants sont regroupés par corporation ; un lieu agité et bruyant ; un lieu où règnent le désordre et la confusion ; un désordre, une confusion.
2. une **souque** à la corde : un jeu ; une épreuve de force. [Québec]
je **souque**, il souque, tu souques, ils souquent (souquer une écoute, une aussière, une amarre, un nœud : la ou le raidir ou serrer fortement).

soul

Prononciation différente : Le danseur **soul** danse sur de la **soul** music.

soumettre / sous-maitre, sous-maître

1. soumettre : imposer dépendance, obéissance, par la contrainte, par la force, à quelqu'un ; imposer sa volonté par la contrainte psychologique, la persuasion, à quelqu'un ; diriger, dominer.
2. une sous-maitresse, un **sous-maitre** (*anciennement* : une sous-maîtresse, un **sous-maître**) : une personne qui surveille les élèves et qui remplace une maitresse ou un maître, le cas échéant ; une sous-officière, un sous-officier de cavalerie du Cadre noir de Saumur ; celle, celui qui seconde une maitresse ou un maitre.

soupai, soupaient, soupais, soupait, soupé, souper, soupez / sous-paie, sous-paient, sous-paies ou sous-payes

1. je **soupai**, ils soupaient, je soupais, tu soupais, il soupait, soupé, vous soupez (souper : prendre le repas habituel du soir ; prendre un repas fin à une heure tardive).
2. je **sous-paie** ou sous-paye, il sous-paie ou sous-paye, ils sous-paient ou sous-payent, tu sous-paies ou sous-payes (sous-payer : payer insuffisamment ou au-dessous de la normale).

soupier, soupiez, sous-pied

1. un **soupier** : une personne qui aime la soupe, un mangeur de soupe ; un soldat chargé de la soupe ; une sorte de moellon qui s'emploie en maçonnerie.
2. vous **soupiez** (souper : prendre le repas habituel du soir ; prendre un repas fin à une heure tardive).
3. un **sous-pied** : une lanière passant sous le pied ou sous la chaussure, pour empêcher le pantalon ou la guêtre de remonter.

sourd, sourde / sourd, sourdent

1. elle est **sourde**, il est **sourd** : est privé(e) du sens de l'ouïe ou est atteinte, est atteint d'une baisse de l'audition qui empêche d'entendre certains sons ; est atteinte, est atteint de surdité ; dans certaines conditions, ne peut pas entendre, est privé(e) momentanément du sens de l'ouïe ; reste insensible à certaines réalités, refuse de reconnaitre des faits ; n'est pas entendu(e) distinctement, dont la résonance est atténuée, étouffée; peu sonore ; atténue la résonance des sons ; étouffe, atténue les sons, les bruits ; ne se manifeste pas nettement, n'apparait pas clairement à la conscience ; est volontairement caché(e).
une sourde : celle qui n'entend pas ou qui est atteinte d'une baisse de l'audition.
un **sourd** : celui qui n'entend pas ou qui est atteint d'une baisse de l'audition.
un sourd : une salamandre terrestre.
une (bécassine) sourde
une (consonne) sourde
2. il **sourd**, ils **sourdent** (sourdre : pour l'eau, sortir du sol ; pour un liquide, sortir ; apparaitre, se manifester, se faire sentir ; naitre de, avoir son origine dans).

sourdité / surdité

1. une **sourdité** : le caractère d'un phonème sourd.
2. une **surdité** : une diminution ou une disparition de la perception auditive, symptôme majeur témoignant d'un dysfonctionnement du système auditif périphérique ou central.

souri, sourie, sourient, souries, souris, sourit, sourît / souris

1. une **souris** : un mammifère ; un dispositif de commande tenu à la main.
2. je **souris**, tu souris, il sourit, ils sourient, que je sourie, que tu souries, qu'il sourie, qu'il sourît, souri (sourire : prendre une expression légèrement rieuse, en esquissant un mouvement particulier des lèvres et des yeux ; témoigner de la sympathie, de l'affection, de l'intérêt à quelqu'un en lui montrant un visage souriant ; manifester, par un sourire moqueur, qu'on ne prend guère au sérieux les actes ou les propos de quelqu'un ; convenir, être agréable, plaire à ; être favorable à).

spacieux / spatial / spécial / spécieux / spépieux

1. elle est spacieuse, il est **spacieux** : dont la largeur est supérieure à la moyenne ; a une grande étendue ; est de vastes dimensions, où l'on dispose de beaucoup de place ; a un grand volume ; n'est pas serré(e), présente une grande ampleur ; a une grande amplitude ; dure longtemps ; se développe largement.

3. elle est spéciale, il est **spécial** : concerne, constitue une espèce, par opposition à ce qui est, dans le même domaine, général(e) ; est particulière ou particulier à une catégorie de choses, de personnes ; constitue une exception ; répond à des circonstances qui sortent de l'ordinaire ; se distingue par sa particularité ; n'est pas

commune ou commun ; sort des normes habituellement admises ; étonne, intrigue.
elles sont spéciales, ils sont spéciaux

2. elle est spatiale, il est **spatial** : est relative ou relatif à l'espace environnant, à une étendue ; est relative ou relatif à l'espace cosmique, interplanétaire ou intersidéral.
elles sont spatiales, ils sont spatiaux

4. elle est spécieuse, il est **spécieux** : a une belle apparence, est pleine d'attrait, est plein d'attrait ; séduit par de fausses apparences de vérité, de justice, etc. ; fait illusion ; est destiné(e) à tromper, à induire en erreur ; repose sur un mensonge.

5. elle est spépieuse, il est **spépieux** : est d'une méticulosité extrême, d'une exigence pouvant aller jusqu'à la maniaquerie. |Belgique]

spart, sparte / Sparte

1. un **spart** ou **sparte** : une graminée.
2. **Sparte**, une ville du Péloponnèse, l'État le plus puissant de Grèce jusqu'aux guerres médiques.

spath / spathe

1. un **spath** : un minéral à structure lamellaire, facilement clivable.
2. une **spathe** : une épée ; une bractée qui entoure l'inflorescence.

spéculaire / spéculèrent

1. un minéral **spéculaire**, un métal spéculaire : qui réfléchit la lumière comme un miroir.
une spéculaire : un miroir-de-Vénus, une plante.
2. ils **spéculèrent** (spéculer : faire des opérations financières, commerciales pour tirer profit des variations du marché ; compter sur quelque chose pour en tirer un profit, un avantage ; se livrer à des études, des recherches abstraites, théoriques).

spirante / spiranthe

1. une (consonne) **spirante**
2. une **spiranthe** d'automne, une spiranthe d'été : des orchidées, des plantes.

spore / sport

1. une **spore** : un élément de dissémination susceptible de se développer soit de façon asexuée, à l'intérieur d'un sporange, soit de façon sexuée ; une membrane capsulaire ronde ou ovale, résistant à la chaleur et aux agents chimiques, dont s'entoure la bactérie pour survivre temporairement à des conditions de vie défavorables.
2. un **sport** : une activité physique, nécessitant généralement un entrainement, qui s'exerce sous forme de jeu ou de compétition, suivant des règles déterminées ; une forme spécifique que prend cette activité physique, considérée comme une discipline autonome ; une activité physique de plein air à caractère plus ou moins sportif.

sporophile / sporophylle

1. des **sporophiles** : des oiseaux de cage.
2. une **sporophylle** : une feuille portant un sporange.

stade / stage

Seule la forme semblable rapproche les mots **stade** et **stage**, dont les sens sont très différents. Stade désigne un terrain aménagé pour la pratique de certains sports, ou chacune des étapes d'un phénomène; stage, quant à lui, a le sens de « période d'études pratiques exigée » ou de « période de formation en entreprise ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

goulag / koulak / **stalag**

statodyne / stratodyne

1. un alternateur **statodyne** [marque déposée]
2. un **stratodyne** : un ballon utilisé pour analyser la stratosphère.

statuaire / statue / statue, statuent, statues, statuèrent / statu quo / stature / statut, statutaire

1. une ou un **statuaire** : une sculptrice, un sculpteur qui

réalise des statues.
la **statuaire** : l'art de réaliser des statues ; l'ensemble et les caractères des statues appartenant à une époque, à un pays, à un monument.
elle ou il est statuaire : se rapporte aux statues, donne lieu à la réalisation de statues ; est représenté(e) par une statue ou des statues ; sert à réaliser des statues ; présente des caractères physiques, des qualités plastiques dignes d'être représentés par une statue.
une **statue** : un ouvrage de plein relief, sculpté ou moulé, représentant en entier un être animé, et par allégorie, une qualité abstraite, un élément ou un effet de la nature ; une personne dont l'apparence ou l'attitude font penser à une statue.

2. je **statue**, il statue, ils statuent, tu statues, ils statuèrent (statuer : décider à propos de quelque chose, conformément à la loi et en vertu de l'autorité dont on est investi ; décider, déclarer, ordonner avec autorité).

3. un **statu quo** : l'état de choses actuel. maintenir le statu quo
un statu quo ante (bellum) : une situation semblable à celle qui existait avant les hostilités.

4. une **stature** : la hauteur que présente le corps d'un homme en position debout, d'un animal dressé, considérée dans l'effet qu'elle produit ; la dimension, l'élévation, la valeur que présente sur le plan moral une personne, une collectivité.

5. un **statut** : ce qui a été statué ; une décision juridique, une ordonnance ; un ensemble de dispositions législatives ou réglementaires qui définissent les droits et devoirs d'une collectivité, d'un corps ; des rapports légaux qui s'établissent entre les hommes en l'absence de tout acte de volonté de leur part, et par suite de la situation seule qu'ils se trouvent occuper dans l'organisation familiale, politique ou économique.
des statuts : un ensemble de règles qui déterminent le fonctionnement d'une entreprise, d'une association quant à sa forme, sa durée, sa raison ou dénomination sociale.
un (salarié) hors statut : qui ne bénéficie pas du statut applicable à son secteur d'activité.
elle ou il est **statutaire** : est conforme à une règle ; est déterminée, prescrite par un statut ; est déterminé, prescrit par un statut ; est conforme aux statuts.

pencil / **stencil**

step / steppe / steppe, steppent, steppes

1. le **step** : une discipline de l'aérobic, une gymnastique rapide.
2. une **steppe** : une formation végétale constituée de plantes xérophiles herbacées ou ligneuses, le plus souvent en touffes espacées, qui croissent sous un climat continental sec en été ou un climat tropical semi-aride ; un type d'espace géographique correspondant à cette forme de végétation ; une vaste étendue localisée sur le globe, où se développe ce type de formation végétale.
3. je **steppe**, tu steppes, il steppe, ils steppent (stepper : pour un cheval, aller vivement au trot en allongeant fortement en avant les membres antérieurs ; pour une personne, marcher avec l'anomalie du steppage).

stille, stillent, stilles / style / style, stylent, styles

1. je **stille**, tu stilles, ils stillent (stiller : faire couler goutte à goutte ; couler goutte à goutte).
2. un **style** : un poinçon ; ce qui est pointu ; une expression, une caractérisation ; une manière ; une colonne ; un prolongement, une partie.
je **style**, il style, tu styles, ils stylent (styler : donner du style, une expression originale, élégante à quelque chose ; apprendre à quelqu'un la manière dont il doit s'y prendre pour exécuter une fonction, un travail selon certaines règles ; exercer à procéder d'une certaine façon).

striduler / triduler

1. **striduler** : pour un insecte, émettre une stridulation ; se faire entendre avec la sonorité aigüe d'une stridulation.
2. **triduler** : pour une hirondelle, crier.

su, sue, sues, sus, sut, sût / sue, sues, suent / sus

1. **su**(e)(es)(s), je **sus**, il sut, qu'il sût (savoir : appréhender par l'esprit, avoir la connaissance complète de, pouvoir affirmer l'existence de ; avoir présent à l'esprit un ensemble de connaissances rationnelles, acquises par l'étude et par la réflexion, et constituant une synthèse ordonnée sur un objet de connaissance ; être au courant de, être informé de ; être en mesure de pratiquer une activité de façon suivie ; posséder la science et la pratique d'une science, un art, une technique ; avoir conscience de, apprécier à sa juste valeur ; pouvoir pratiquer une activité suivie ; être capable de.
une leçon sue : qui est bien apprise, que quelqu'un sait

2. je **sue**, il sue, ils suent, tu sues (suer : éliminer de la sueur par les pores de la peau ; travailler beaucoup, se donner de la peine pour accomplir une tâche, un travail ; fournir de gros efforts ; exsuder, se couvrir d'humidité; dégager de fines gouttelettes d'humidité, une substance liquide ; s'écouler très lentement ; dégager, donner une impression par le seul aspect, par des signes extérieurs évidents ; produire quelque chose en faisant de grands efforts, en travaillant durement).

3. **sus** se prononce comme su ou comme suce, susse.
courir sus à : se précipiter sur, se ruer à l'attaque de.
en sus : en plus, par-dessus le marché.

par cœur.
cela est su : c'est connu, divulgué, répandu, ébruité.
au vu et au su de quelqu'un : de manière que quelqu'un, ou la rumeur publique, le sache.

en sus de : en plus de.

Prononciation différente : Je **sus** alors que le roi avait dit :"**Sus** à l'ennemi !"

suaire / suèrent

1. un **suaire** : une pièce d'étoffe qui servait à éponger la sueur du visage ; un voile dont on recouvrait la tête et le visage des morts ; un linceul, une pièce d'étoffe dans laquelle on ensevelit un mort ; un drap blanc dans lequel on représente traditionnellement les fantômes, les revenants ; une pièce d'étoffe qui enveloppe, recouvre quelque chose ou quelqu'un.
2. ils **suèrent** (suer : éliminer de la sueur par les pores de la peau ; travailler beaucoup, se donner de la peine pour accomplir une tâche, un travail ; fournir de gros efforts ; exsuder, se couvrir d'humidité; dégager de fines gouttelettes d'humidité, une substance liquide ; s'écouler très lentement ; dégager, donner une impression par le seul aspect, par des signes extérieurs évidents ; produire quelque chose en faisant de grands efforts, en travaillant durement).

subi, subis, subit, subît, subîtes / subit, subite

1. **subi**(e)(es)(s), je subis, il subit, qu'il subît, vous **subîtes** (subir : être l'objet sur lequel s'exercent une force ou un pouvoir non voulus, l'action de personnes ou d'événements inévitables ou pénibles ; accepter plus ou moins volontairement une épreuve nécessaire pouvant comporter des efforts, des risques ou de la douleur ; être l'objet sur lequel s'exerce une action, une force naturelle ou physique, une opération ; être l'objet sur lequel s'exerce une modification, un changement, une évolution.
2. elle est **subite**, il est **subit** : survient tout à coup, arrive en très peu de temps, avec rapidité ; arrive de manière imprévue ; jaillit, s'exprime rapidement ; se présente immédiatement et avec vigueur.
subi / subit : Office québécois de la langue française ; Parler français.

subordination / subornation

Les noms **subornation** et **subordination** sont proches par la forme, mais de sens fort différents. La subornation est une action qui vise à faire agir quelqu'un contre son devoir. La subordination, quant à elle, est un ordre établi entre des personnes et qui fait que les unes dépendent des autres. Par extension, il peut s'employer à propos de choses. On parlera ainsi en taxinomie de la subordination des espèces aux genres, mais ce terme s'emploie surtout en grammaire pour évoquer la dépendance d'une proposition à l'égard d'une autre. Précisons également que seul subordination possède un antonyme formé avec le préfixe négatif in-, insubordination, qui désigne le fait de refuser d'obéir à un supérieur. En savoir plus : Académie française ; Parler français.

substanter / sustenter

1. **substanter** : assurer la subsistance de quelqu'un.
2. **sustenter** : soutenir une chose, la maintenir dans une situation stable en lui servant de support ou d'appui ; soutenir les forces de quelqu'un par les aliments ; apporter une nourriture spirituelle ; soutenir financièrement, subventionner.

subvenir / survenir

Les verbes **subvenir** et **survenir** ont des sens bien différents même si leur forme est proche. Subvenir a le sens de « procurer ce qui est nécessaire », tandis que survenir signifie « arriver, se manifester inopinément ou brusquement ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

succin / succinct

1. un **succin** ou carabé, electrum : l'ambre jaune, une résine fossile jaune de conifère riche en acide succinique. l'huile de succin ou huile pyrosuccinique
2. elle est succincte, il est **succinct** : exprime l'essentiel en peu de mots ; s'exprime avec une grande économie de moyens ; est de volume très réduit, sans ampleur.

succion / sucions / sussions

1. une **succion** : une aspiration dans la bouche à travers les lèvres serrées, le plus souvent d'un liquide ; un mode d'ingestion chez certains animaux ; une aspiration de l'eau du sol par les poils absorbants des racines des plantes ; une aspiration à l'aide d'appareils spéciaux qui font le vide pour attirer une substance.
2. nous **sucions** (sucer : aspirer à l'aide des lèvres, et éventuellement de la langue, en faisant le vide dans la bouche ; siroter, boire lentement par petites gorgées, en dégustant ; boire de l'alcool ; pour un insecte : aspirer, à

l'aide d'un organe spécialement adapté, un liquide, un suc nutritif ; faire fondre dans la bouche, une substance en l'humectant de salive et en y appliquant la langue ; exercer une pression et une aspiration avec les lèvres et la langue sur une substance pour en tirer le liquide, pour en détacher des fragments ; exercer un mouvement de succion avec les lèvres et la langue sur un corps porté à la bouche ou gardé dans la bouche ; embrasser longuement, bruyamment).
3. que nous **sussions** (savoir : appréhender par l'esprit, avoir la connaissance complète de, pouvoir affirmer l'existence de ; avoir présent à l'esprit un ensemble de connaissances rationnelles, acquises par l'étude et par la réflexion, et constituant une synthèse ordonnée sur un objet de connaissance ; être au courant de, être informé de ; être en mesure de pratiquer une activité de façon suivie ; posséder la science et la pratique d'une science, un art, une technique ; avoir conscience de, apprécier à sa juste valeur ; pouvoir pratiquer une activité suivie ; être capable de).

suce / sus / susse

1. **sus** se prononce comme su ou comme suce, susse.
courir sus à : se précipiter sur, se ruer à l'attaque de.
sus ! à l'attaque ! en avant !
en sus : en plus, par-dessus le marché.
en sus de : en plus de.

3. que je **susse**, qu'ils sussent, que tu susses, que nous sussions ; que vous sussiez (savoir : appréhender par l'esprit, avoir la connaissance complète de, pouvoir affirmer l'existence de ; avoir présent à l'esprit un ensemble de connaissances rationnelles, acquises par l'étude et par la réflexion, et constituant une synthèse ordonnée sur un objet de connaissance ; être au courant de, être informé de ; être en mesure de pratiquer une activité de façon suivie ; posséder la science et la pratique d'une science, un art, une technique ; avoir conscience de, apprécier à sa juste valeur ; pouvoir pratiquer une activité suivie ; être capable de).

2. je **suce**, il suce, ils sucent, tu suces que nous sucions, que vous suciez (sucer : aspirer à l'aide des lèvres, et éventuellement de la langue, en faisant le vide dans la bouche ; siroter, boire lentement par petites gorgées, en dégustant ; boire de l'alcool ; pour un insecte : aspirer, à l'aide d'un organe spécialement adapté, un liquide, un suc nutritif ; faire fondre dans la bouche, une substance en l'humectant de salive et en y appliquant la langue ; exercer une pression et une aspiration avec les lèvres et la langue sur une substance pour en tirer le liquide, pour en détacher des fragments ; exercer un mouvement de succion avec les lèvres et la langue sur un corps porté à la bouche ou gardé dans la bouche ; embrasser longuement, bruyamment).

suggestion / sujétion

1. une **suggestion** : l'action de suggérer ; l'art de faire naitre une idée, un sentiment sans l'exposer ouvertement ; une chose suggérée ; une idée, une image, une pensée qui est inspirée de l'extérieur ; une proposition qui laisse la liberté d'accepter ou de refuser ;
2. une **sujétion** : l'état de celui ou de ce qui est assujetti à quelqu'un ou à quelque chose ; un état de dépendance, d'asservissement ; l'état d'une chose soumise à une autre ; ce qui assujettit ; une contrainte.
On a lu une subjection pour une sujétion.

sui / suie / suis / suis, suit

1. ***sui generis*** : d'un genre propre, spécifique, qu'on ne peut pas comparer à d'autres.
une odeur *sui generis* : une odeur si particulière qu'on ne peut la définir simplement ni la confondre avec une autre ; une odeur qui se rapporte à une espèce animale donnée ; une mauvaise odeur.
une situation juridique *sui generis* : dont la nature singulière empêche un classement dans une catégorie déjà connue.
2. une **suie** : une matière noirâtre d'odeur âcre, provenant d'une combustion incomplète, qui est déposée par la fumée dans les conduits où elle passe ou sur la surface des corps avec lesquels elle est en contact ; une fumagine, une carie des grains de céréales ou de certaines plantes, une infection du grain le transformant en un sac grisâtre ou verdâtre rempli d'une poussière brune à odeur fétide.
3. je **suis** (être : exister ; avoir l'apparence, se porter, se sentir ; se situer, se trouver, avoir lieu ; appartenir à, faire partie de ; ...)
4. je **suis**, tu suis, il suit (suivre).

super / supère / supèrent

1. elle ou il est **super** : est supérieur(e) dans sa catégorie, dans son genre.
de supers affaires, de supers bons choix
super : remarquablement ; extrêmement ; extraordinairement.
elles sont super fortes, ils sont super gentils
super ! formidable !
2. un **super** ou supercarburant : un carburant qui était de qualité supérieure, à indice d'octane plus élevé que l'essence ordinaire.
un super : un supermarché.

3. **super**- signifie supérieur, au-dessus, au plus haut degré (voir aussi : supra- notamment en anglais) ou supplémentaire, de surcroit, nouveau.
4. elle ou il est **supère** : est placé(e) en haut, au dessus d'autres organes ; est orienté(e) vers le haut.
un ovaire supère : dans la fleur d'une plante, au-dessus des étamines et des sépales.
elle ou il est supère : pour un organe d'une plante, n'est pas soudé à un autre.
un calice supère, un gynécée supère
5. ils **supèrent** (super : aspirer, gober ; pour une pompe, aspirer, pomper ; pour une voie d'eau, se boucher, s'obstruer).

supporter

Prononciation différente : Le **supporter** [se prononce de deux façons] va **supporter** les conséquences de son geste.

sur / sur, sure / sûr, sure, sûre, sures, sûres, surs, sûrs / surent

1. **sur** le sol, sur un objet, sur une partie du corps, sur un cheval, sur la plage, sur l'eau, sur le parcours, sur quelqu'un, sur le mur, sur le plafond,marcher sur Paris, mettre le cap sur le nord, se précipiter sur quelqu'un, tirer sur quelqu'un, lever les yeux sur quelqu'un, sur la ville, sur le coup de huit heures, sur le coup, aller sur ses quinze ans, être sur le retour, se séparer sur une poignée de main, se quitter sur un malentendu, prendre quelqu'un sur le fait, coup sur coup, agir sur ordre, un catalogue sur demande,sur une distance de, noter sur vingt, perdre du terrain sur quelqu'un, être en avance sur l'horaire, être sur la défensive, juger quelqu'un sur les apparences, être sur le qui-vive, produire un effet sur quelqu'un, s'expliquer sur quelque chose, publier un livre sur un sujet vendeur.
2. une pomme sure, une boisson sure, un fruit **sur** : acide, aigre.
des herbes sures : des plantes du genre rumex.
une odeur sure : âcre, piquante.
une eau sure : une préparation d'eau et de farine qui a subi un commencement de fermentation, et d'où l'on a tiré l'amidon ; un liquide acide dans lequel les chamoiseurs plongent les cuirs pour les amollir.
3. elle est sure ou sûre, il est **sûr** : est assurée, est certaine, est convaincue ; est assuré, est certain, est convaincu ; est fiable, est efficace ; est ferme ; est certaine, est certain, est indubitable
elles sont sures ou sûres, ils sont surs ou sûrs
c'est sûr, sûr et certain, être sûr de son fait, à coup sûr, bien sûr, bien sûr que, pour sûr.
4. ils **surent** (savoir : appréhender par l'esprit, avoir la connaissance complète de, pouvoir affirmer l'existence de ; avoir présent à l'esprit un ensemble de connaissances rationnelles, acquises par l'étude et par la réflexion, et constituant une synthèse ordonnée sur un objet de connaissance ; être au courant de, être informé de ; être en mesure de pratiquer une activité de façon suivie ; posséder la science et la pratique d'une science, un art, une technique ; avoir conscience de, apprécier à sa juste valeur ; pouvoir pratiquer une activité suivie ; être capable de).

suraux / sureau / suros

1. elle est surale, il est sural : se rapporte aux muscles de la jambe, au mollet.
elles sont surales, ils sont **suraux**
2. un **sureau** : un arbuste, une plante ; une partie de cette plante servant à diverses préparations.
3. un **suros** [peut se prononcer comme un os ou comme suraux, sureau] : une exostose osseuse du canon chez le cheval.

surface / surface, surfacent, surfaces, surfaciez, surfacions / surfasse, surfassent, surfasses, surfassiez, surfassions

1. une **surface** : la partie extérieure d'un corps, d'un objet, qui circonscrit le volume occupé par celui-ci ; une étendue délimitée d'une certaine importance et généralement plane ; une étendue plane délimitée, considérée sous le rapport de sa mesure.
je **surface**, il surface, ils surfacent, tu surfaces, nous surfacions, vous surfaciez (surfacer : effectuer un surfaçage).
2. que je **surfasse**, que tu surfasses, qu'il surfasse, qu'ils surfassent, que nous surfassions, que vous surfassiez (surfaire : exagérer la valeur d'un bien ; apprécier, vanter d'une manière excessive).

surfais, surfait / surfaix

1. je **surfais**, tu surfais, il surfait, surfait (surfaire : exagérer la valeur d'un bien ; apprécier, vanter d'une manière excessive).
elle est surfaite, il est **surfait** : dont le prix est surévalué ; dont les qualités sont exagérées ; est inférieur(e) à sa réputation.
un **surfait** : une surévaluation.

2. un **surfaix** : une large courroie, entourant le thorax du cheval ou d'un animal de bât, servant à fixer une couverture, une selle ou une charge sur le dos de l'animal.

Formes identiques des verbes surfaire et surfer, mais qui se prononcent différemment : je surfais, tu surfais, il surfait ; il surfera, tu surferas ; je surferai, je surferais, tu surferais, il surferait, ils surferaient, vous surferez ; vous surferiez ; nous surferions ; nous surferons, ils surferont.

surprime / surprîmes

1. une **surprime** : une prime complémentaire s'ajoutant à la prime normale due en cas d'aggravation du risque ou de garantie de risques nouveaux.
2. nous **surprîmes** (surprendre : découvrir, trouver quelqu'un dans une situation qu'il ne souhaitait pas ; causer de l'étonnement ; affecter soudainement ; prendre au dépourvu ; se produire à l'improviste, sans qu'on s'y attende ; être le témoin involontaire de ; remarquer inopinément ; déceler, deviner ; obtenir à l'improviste par des voies indues, par des procédés frauduleux ; dérober).

surpris, surprit, surprît / surprix

1. elle est surprise, il est **surpris** : est étonné(e) ; est découverte, est découvert.
surpris, je surpris, tu surpris, il surprit, qu'il surprît (surprendre : découvrir, trouver quelqu'un dans une situation qu'il ne souhaitait pas ; causer de l'étonnement ; affecter soudainement ; prendre au dépourvu ; se produire à l'improviste, sans qu'on s'y attende ; être le témoin involontaire de ; remarquer inopinément ; déceler, deviner ; obtenir à l'improviste par des voies indues, par des procédés frauduleux ; dérober).
2. un **surprix** : un prix supplémentaire, un surcout.

empathie / **sympathie**

symphile / symphyle

1. un (organisme) **symphile** : qui est adapté au mode de vie de son hôte et qui, ordinairement, ne cause aucun dommage à ce dernier.
les symphiles : les insectes termitophiles ou myrmécophiles de divers ordres, qui sont des hôtes véritables des termites et des fourmis.
2. les **symphyles** ou symphylides : un taxon de myriapodes, de petits mille-pattes.

cinématique / **synématique**

cinesthésie, cinesthésique, kinesthésie, kinesthésique / **synesthésie, synesthésique**

fibrose / **synfibrose**

systématique / systémique

1. elle ou il est **systématique** : pense, conduit sa recherche, formule ses hypothèses en se fondant sur un système ; est conforme à un système de connaissance, d'analyse, d'étude, de raisonnement ; fait prévaloir le système sur les données de l'expérience, sur la connaissance du réel ; est une personne à principes ; pour une action, une attitude, est radicale, habituelle, délibérée et sans défaillance.
une systématique : la partie d'une science ayant pour objet la mise en système, c'est-à-dire la classification logique, des espèces étudiées par cette science ; l'ensemble des principes ou méthodes se rapportant à une théorie.
2. une **systémique** : ce qui concerne un système dans son ensemble.
elle ou il est systémique : concerne un système ou agit sur un système.
systématique / systémique : Office québécois de la langue française

cistole / **systole**

T

T / taie / tais / tait / té / tes / thé / têt

1. **T** : la vingtième lettre de l'alphabet ; un exemplaire de cette lettre.
un **té** ou T : un objet ou un instrument ayant la forme du T majuscule ou dont la section est en T.

6. un **têt** : une coupelle, généralement en terre réfractaire, utilisée pour l'oxydation ou la calcination de certaines matières.
un têt : la partie de l'os frontal où prend naissance la

2. une **taie** : une enveloppe de tissu destinée à recouvrir un oreiller, un traversin, un édredon ; une tache cicatricielle opaque ou à demi-transparente de la cornée, consécutive à une lésion traumatique, à une inflammation ou résultant d'une anomalie du développement.

3 je **tais**, tu tais, il tait (taire quelque chose : ne pas révéler, garder secret quelque chose ; ne pas laisser paraitre un sentiment ; interrompre les propos que l'on tient ; arrêter de jouer d'un instrument de musique ; cesser de faire entendre quelque chose).

4. un ***Te** Deum* : un hymne catholique qui se chante à la fin des matines, les dimanches et jours de fête et, extraordinairement, à l'occasion de cérémonies solennelles pour louer Dieu et lui rendre grâce ; une cérémonie au cours de laquelle est chantée cette hymne ; une œuvre composée sur les versets de cette hymne.

5. mon, ma, mes ; ton, ta, **tes** ; son, sa, ses ; notre, nos ; votre, vos ; leur, leurs
tes affaires, tes livres : les tiennes, les tiens.

ramure du cerf.

7. un **thé** : un arbuste asiatique, cultivé pour ses feuilles qui servent à préparer une boisson odorante et stimulante ; l'ensemble des feuilles et bourgeons terminaux du théier ; un produit commercial constitué par ces feuilles jeunes et ces bourgeons ; une boisson préparée par infusion de ces feuilles dans l'eau frémissante ; une légère collation du milieu de l'après-midi où l'on sert du thé ou d'autres boissons généralement accompagnés de pâtisseries ; une plante ou un mélange de plantes dont on fait une boisson ressemblant au thé par son aspect, ses propriétés ou son mode de préparation ; une infusion, une tisane.

8. Je **t'ai** tout raconté. Attendait-il que je t'aie parlé ? Qu'ils t'aient convaincu me satisfait. J'aimerais qu'il t'ait décidé à participer.

9. Tu **t'es** perdue ? Est-ce que tu t'es fait un sandwich ? Cela t'est permis. Elle t'est reconnaissante.

10. [se prononce comme tête] le Têt : le premier jour de l'année vietnamienne.

ta / tas

1. mon, ma, mes ; ton, **ta**, tes ; son, sa, ses ; notre, nos ; votre, vos ; leur, leurs
ta valise, ta joie : la tienne.

4. Est-ce qu'il **t'a** dit la fin de l'histoire ? On t'a appelée. Elle t'a à la bonne.
"Tu t'as" ne semble utilisé que dans le langage enfantin : "Tu t'as trompé." "Tu t'as mis une grosse part." pour "Tu t'es trompé." "Tu t'es mis une grosse part.

2. un **tas** : une accumulation d'une matière, de choses de même nature ou de nature différente ; un grand nombre de ; la masse d'un ouvrage de pierre en cours de réalisation ; un chantier à pied d'œuvre ; un lieu où sont assemblées les différentes parties d'un ouvrage ; une petite enclume utilisée pour emboutir, planer, relever, etc. ; un outil s'arcboutant sur un point fixe et servant à maintenir, lors du rivetage, la tête première d'un rivet pendant la formation de la tête seconde, ; une matrice dont se servent les boutonniers ; un appareil de calcination et de grillage dans lequel on place le minerai en tas affectant une forme pyramidale et où on le met en combustion par simple allumage ; une partie de mémoire informatique organisée comme une pile.

3. un **tas** : un coup.

Le tabac t'abat !

tabi / tabis

1. un **tabi** : l'un des transmetteurs de la tradition islamique qui vécurent immédiatement après les compagnons de Mahomet.
2. un **tabis** : une étoffe de soie à grain fin, ondée à la calandre, surtout employée dans l'ameublement, dans la reliure.

tabler / tabla / table, tablée / tablier

tabler : être à table ; rester longtemps à table ; placer les dames du trictrac dans une case ; monter, coller les tables d'harmonie d'un instrument à cordes.
tabler sur : fonder quelque chose sur ce qui est considéré comme sûr, comme fiable.

je table, tu tables, il table, nous tablons, vous tablez, ils tablent ;
je tablais, vous tabliez ; je tablai, tu tablas, il tabla ; je tablerai ; je tablerais ;

un **tabla** : un instrument de musique à percussion de l'Inde.

une **table** : un meuble composé d'une surface plane reposant sur un ou plusieurs pieds, sur un support et qui sert à divers usages domestiques ou de la vie sociale ; une surface plane ; un recueil de données ; une présentation d'informations sous forme non linéaire.
une **tablée** : l'ensemble des personnes qui sont assises à la même table, qui prennent leur repas à la même

j'ai tablé ; j'avais tablé ; j'eus tablé ; j'aurai tablé ; j'aurais tablé ;
que je table, que tu tables, qu'il table, que nous tablions, que vous tabliez, qu'ils tablent ;
que je tablasse, qu'il tablât, que nous tablassions ; que j'aie tablé ; que j'eusse tablé ;
table, tablons, tablez ; aie tablé, ayons tablé, ayez tablé ;
(en) tablant.
table.

un **tablier** : un vêtement de protection constitué d'une pièce d'étoffe ou de matière souple, munie d'attaches et qui s'applique sur le devant du corps afin de recouvrir et de protéger les vêtements ; une pièce de vêtement, un lé d'étoffe porté sur le devant d'une robe comme élément décoratif ; une blouse boutonnée par-devant ou par-derrière, généralement à manches longues et qui se porte sur les vêtements pour les protéger ; un morceau de cuir, de toile cirée qui était fixé sur le devant des voitures à chevaux pour garantir de la pluie, des éclaboussures ; un panneau mobile qui recouvre ou protège ; une surface plane horizontale ; un petit commerçant, vendant des objets sur la voie publique [Afrique].

tac / tacca / tacon / taqua, taquai, taque, taquons / taque / taquet

1. **tac** : pour indiquer un bruit sec.
tac, tac tac ! tac tac ! tactac ! (pour indiquer un bruit sec émis à intervalles réguliers et rapprochés).
le tac de quelque chose : le bruit sec de.
le tac-tac-tac, le tac tac tac de : le bruit sec et ininterrompu de.
un **tac** ou tact : en escrime, le bruit résultant d'un coup rapide porté sur la lame, la parade du tac ; l'action d'écarter le fer adverse d'un mouvement sec du poignet terminé par un battement.
répondre, riposter du tac au tac : répondre coup par coup aux assauts de l'adversaire ; répondre, riposter vivement à une remarque cinglante en rendant la pareille.
je **taque**, il taque, tu taques, ils taquent, il **taqua**, tu taquas, qu'il taquât, nous **taquons**, je **taquai**, ils taquaient, je taquais, tu taquais, il taquait, taqué(e)(es)(s) vous taquez (taquer : frapper à plat, avec un maillet et une plaque de bois, sur les formes d'impression pour égaliser parfaitement la hauteur des lignes ; égaliser les piles de papier afin que les feuilles soient exactement superposées les unes sur les autres pour la reliure).

2. un **tac** : une maladie cutanée et contagieuse qui atteint certains animaux domestiques, notamment le mouton et le cheval, et qui est une sorte de gale.

3. un **tac** : un taxi.

4. un **tacon** : un jeune saumon de deux à trois ans, qui n'a pas encore sa livrée argentée et qui vit en eau douce avant de descendre vers la mer.

5. un **tacon** : une pièce de raccommodage grossière servant à boucher un trou ; en typographie, une garniture placée sous les caractères pour qu'ils viennent bien.

6. une **taque** : une plaque de fonte ; la plaque du contrecœur d'une cheminée ; une plaque de fonte servant à couvrir un fourneau, un égout [Belgique].

7. un **taquet** : une petite pièce de bois ou de métal servant de butée ou de verrou.
être au taquet

8. un **taquet** : une planche, un morceau de bois sur lequel on frappe pour rappeler l'oiseau de proie.
un élevage au taquet : le mode d'élevage des jeunes oiseaux en liberté consistant à les nourrir à une place fixe.

tacauds / tacco / taco / tacot

1. les **tacauds** : des poissons de la famille des gadidés.
2. les **taccos** : des oiseaux grimpeurs d'Amérique.
3. un **taco** : une tortilla et sa garniture.
4. un **tacot** : un train, une voiture.

tacet / tassette

1. un **tacet** : un mot noté sur une partition pour signaler qu'un exécutant doit garder le silence pendant la partie du morceau correspondante ; à l'orgue, un registre muet.
garder le tacet : rester silencieux, ne pas intervenir dans une conversation.
2. une **tassette** : une petite tasse.
3. une **tassette** : une petite bourse portée au Moyen Âge ; une pièce de l'armure, faite d'un seul morceau de métal ou de plusieurs parties articulées, qui protégeait le devant de la cuisse ; une basque d'un pourpoint.

tache / tache, tachent, taches / tâche / tâche, tâchent, tâches

L'opposition a / â est de moins en moins marquée à l'oral : bateau / gâteau ; patte / pâte ; radeau / râteau,...

1. une **tache** : une salissure laissée sur une surface par une substance qui recouvre ou imprègne une partie de celle-ci ; ce qui ternit de manière durable l'honneur, la perfection, la réputation d'une personne ou d'une chose ; chose honteuse, infâme ; une marque caractéristique ou spécifique observée sur un être vivant, dans la nature ; une marque résultant d'une altération ou d'une maladie observée sur un être vivant, dans la nature ; une forme de couleur s'offrant à la vue.
tacher : salir par une tache, des taches ; souiller moralement ; marquer de taches de couleur, colorer naturellement.
je tache, tu taches, il tache, nous tachons, vous tachez, ils tachent ;
je tachais ; je tachai ; je tacherai ; je tacherais ;
j'ai taché ; j'avais taché ; j'eus taché ; j'aurai taché ; j'aurais taché ;
que je tache, que tu taches, qu'il tache, que nous tachions, que vous tachiez, qu'ils tachent ;
que je tachasse, qu'il tachât, que nous tachassions ; que j'aie taché ; que j'eusse taché ;
tache, tachons, tachez ; aie taché, ayons taché, ayez taché ;
(en) tachant.

2. une **tâche** : un travail défini et limité, imposé par autrui ou par soi-même, à exécuter dans certaines conditions ; une mission généralement valorisante qu'on se donne ou qu'on accepte par devoir ; ce que l'on doit accomplir.

tâcher à, tâcher de : faire des efforts, faire son possible pour.
tâcher que : essayer de faire en sorte que, veiller à ce que.
je tâche, tu tâches, il tâche, nous tâchons, vous tâchez, ils tâchent ;
je tâchais ; je tâchai ; je tâcherai ; je tâcherais ;
j'ai tâché ; j'avais tâché ; j'eus tâché ; j'aurai tâché ; j'aurais tâché ;
que je tâche, que tu tâches, qu'il tâche, que nous tâchions, que vous tâchiez, qu'ils tâchent ;
que je tâchasse, qu'il tâchât, que nous tâchassions ; que j'aie tâché ; que j'eusse tâché ;
tâche, tâchons, tâchez ; aie tâché, ayons tâché, ayez tâché ;
(en) tâchant.

« Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé », écrit Lamartine dans *L'Isolement*. Peut-être en est-il de l'accent circonflexe comme de cet être, dont la présence ou l'absence change ou fausse le sens d'un mot. Ainsi lit-on de plus en plus tache quand c'est tâche qu'il faudrait, ou encore plus souvent tâche au lieu tout simplement de tache. La prononciation doit faire le départ entre ces deux noms (comme elle le fait pour distinguer pâte de patte) ; rappelons que, dans tâche, le a doit être plus fermé et plus long que dans tache. Cet allongement, noté par l'accent circonflexe, est la trace d'un s que l'on trouvait autrefois dans ce mot, s que nos amis anglais ont conservé dans la forme équivalente *task*. Académie française. Voir aussi : Office québécois de la langue française ; Parler français.

tachine, tachina, tachinaire / taquine / taquina, taquinas, taquinât, taquine, taquinent, taquines, taquinèrent

1. une **tachine** ou **tachina** : une mouche.
les (mouches) **tachinaires** : un groupe d'insectes diptères.
2. elle est **taquine**, il est taquin : lésine sur la dépense ; prend plaisir à chicaner, à quereller les autres ; s'amuse par jeu et malice à contrarier les autres en paroles ou en actes sur de petites choses pour les agacer, à les provoquer pour leur faire perdre leur calme ; dénote ce penchant, ce comportement ; a un aspect provocant ; où l'on ressent de la taquinerie.
une **taquine**, un taquin : celle, celui qui s'amuse par jeu et malice à contrarier les autres en paroles ou en actes sur de petites choses pour les agacer, à les provoquer pour leur faire perdre leur calme.
je **taquine**, il taquine, ils taquinent, tu taquines, il **taquina**, tu taquinas, qu'il taquinât, ils **taquinèrent** (taquiner : contrarier par jeu et malice quelqu'un par des gestes ou des paroles sans importance mais répétés ; provoquer quelqu'un par jeu pour lui faire perdre son calme ; toucher légèrement ou nerveusement ; utiliser, manier par jeu, par distraction ou en amateur ; causer un désagrément à quelqu'un en le tourmentant, en l'irritant légèrement mais de façon constante ; inquiéter, troubler l'esprit).

tackle / tacle

1. un **tackle** : le bas d'une ligne de pêche constitué par un ensemble de plusieurs hameçons.
2. un **tacle** : au football, l'action de s'emparer du ballon des pieds de son adversaire en bloquant le ballon avec le pied ou en effectuant une glissade avec un ou deux pieds en avant.
je **tacle**, tu tacles, il tacle, ils taclent (tacler : faire un tacle au football ; attaquer verbalement, contrer).

taille / thaï / tie

1. une **taille** : l'action de tailler, de couper ; le résultat de cette action ; l'action de partager, de répartir ; le résultat de cette action ; une dimension.
je **taille**, il taille, tu tailles, ils taillent (tailler : couper, trancher ; couper, enlever certaines parties d'un objet, d'une matière, avec un instrument tranchant, afin de lui

2. elle est thaïe, il est **thaï** : se rapporte aux Thaïs, un ensemble de peuples vivant en Thaïlande, au Laos, en Birmanie, au Viet-Nam et en Chine du Sud.
le thaï : une famille de langues ; la plus importante de ces langues parlée en Thaïlande.

donner une forme déterminée ; partager, répartir).
taille- est issu du verbe tailler.

3. [en anglais : ***tie**-break*] un jeu décisif ; une manche décisive ; un échange décisif ou un bris d'égalité.

4. Je doute qu'il **t'aille**, j'aimerais qu'ils t'aillent (aller : convenir).

taillaule / taillole, taïole

1. une **taillaule** : une pâtisserie. [Suisse]
2. une **taillole** ou **taïole** : une ceinture, le plus souvent en laine rouge, enroulée plusieurs fois autour de la taille et servant à retenir le pantalon.

tain / teins, teint / thym / tin / tins, tint, tînt

1. un **tain** : un amalgame d'étain et de mercure servant à l'étamage des miroirs ; un bain d'étain servant à l'étamage d'un métal.

2. je **teins**, tu teins, il teint, teint (teindre : imprégner d'une substance colorante afin de changer la couleur naturelle ; faire prendre à une étoffe, à un vêtement déjà teints, une coloration nouvelle en les plongeant dans une substance colorante ; communiquer sa couleur à, colorer de manière durable ou définitive ; colorer ; donner une coloration nouvelle ; imprégner, marquer d'un caractère, d'une manière d'être).
elle est teinte, il est **teint** : a été imprégné(e) d'une substance colorante ; a les cheveux teints.
un **teint** : la manière de teindre une étoffe ; la couleur donnée à une étoffe par la teinture ; la coloration, l'aspect du visage ; l'aspect coloré du visage donné par le maquillage.

3. un **thym** : un genre de plante vivace.

4. un **tin** : une pièce de bois qui supporte la quille d'un navire en construction ou halé au sec ; une pièce de bois qui soutient les tonneaux dans une cave.

5. je **tins**, tu tins, il tint, qu'il tînt (tenir : disposer de quelqu'un ; être en possession de quelque chose ; être en état de garder cette chose ; avoir et faire en sorte de ne pas perdre ou que ne se perde pas, que reste dans une position, dans un état donné(s) une personne, une chose ; être attaché à ; demeurer dans son état initial ; se maintenir ; posséder des liens de parenté, d'intérêt, des liens affectifs avec une personne, un groupe de personnes, une chose ; témoigner de l'intérêt à quelqu'un, attacher du prix à quelque chose ; regarder comme très important de faire une chose, comme très souhaitable qu'une chose se produise).

taire / ter / terre / terre, terrent, terres

1. **taire** quelque chose : ne pas révéler, garder secret quelque chose ; ne pas laisser paraitre un sentiment ; interrompre les propos que l'on tient ; arrêter de jouer d'un instrument de musique ; cesser de faire entendre quelque chose.
2. **ter** : en étant précédé de deux autres numéros de la même catégorie ; trois fois)
3. la **Terre** : la planète.
la terre : le milieu où vit l'homme ; la couche superficielle du globe non recouverte par les mers, les océans.
une terre : une partie limitée de cette surface ; une étendue quelconque de la surface solide du globe.
une terre : la matière friable, de composition variable, provenant de la dégradation des roches et de la décomposition des débris végétaux et animaux ; en alchimie : une des quatre substances pures ; en chimie, un oxyde métallique qui était considéré comme un corps simple avant qu'on ne parvienne à le décomposer.
je **terre**, il terre, ils terrent, tu terres (terrer : mettre de la nouvelle terre au pied d'une plante ; répandre de la terre sur les semis, sur les prés ; remonter dans le haut d'une parcelle la terre qui a été entrainée par le ruissellement ; combler une cavité du sol en y faisant couler une eau qui y dépose la terre qu'elle chasse ; tuer ; enterrer).

taise, taisent, taises / thèse

1. ils **taisent**, que je taise, que tu taises, qu'il taise (taire quelque chose : ne pas révéler, garder secret quelque chose ; ne pas laisser paraitre un sentiment ; interrompre les propos que l'on tient ; arrêter de jouer d'un instrument de musique ; cesser de faire entendre quelque chose).
2. une **thèse** : une proposition ou une théorie que l'on tient pour vraie et que l'on soutient par une argumentation pour la défendre contre d'éventuelles objections ; une proposition ou une série de propositions que le candidat à un grade de bachelier, de licencié, de docteur s'engageait à soutenir publiquement dans une université ; un travail présenté sous forme d'ouvrage exposant une recherche scientifique originale et ses résultats dans un établissement d'enseignement supérieur habilité, soumis à soutenance publique devant un jury pour l'obtention du grade de docteur ; un livre imprimé où figure ce travail.

talaire / talant, tale, talèrent, talions, talons / talent / tallant, talle, tallèrent, tallions, tallons / talle / talon / thaler / thalle

1. une toge **talaire**, un vêtement talaire : qui descend jusqu'aux pieds.

2. je **tale**, il tale, ils talent, tu tales, en talant, ils talèrent, nous talions, nous talons (taler : marquer, meurtrir ; harceler, importuner).

3. un **talent** : dans l'Antiquité, une unité de poids de 20 à 27 kg ; une monnaie de compte équivalent à un talent d'or ou d'argent ; une disposition donnée, une aptitude, une capacité physique ou intellectuelle pour réussir en quelque chose ; une aptitude, une capacité particulière, une habileté, naturelle ou acquise, pour réussir en société et dans une activité donnée ; une aptitude, une capacité remarquable.

4. la loi du **talion** ou le talion : la loi illustrée par la formule biblique « œil pour œil, dent pour dent ».

5. une **talle** : une branche qui pousse avec des racines au pied d'un arbre ; une tige adventive naissant à la base de la tige principale de certaines graminées.
je talle, il talle, ils tallent, tu talles, en tallant, ils tallèrent, nous tallions, nous tallons (taller : donner naissance à une ou plusieurs talles).

6. un **talon** : la partie inférieure et postérieure du pied formée par le calcanéum ; la partie postérieure de la paroi du pied de certains ongulés ; la partie d'une chaussure, d'un bas, d'une chaussette, etc., qui enveloppe le talon ; le support placé sous la partie postérieure de la semelle d'une chaussure, qui donne à celle-ci son aplomb ; l'éperon qui garnit le talon de la botte d'un cavalier ; l'extrémité inférieure ou postérieure de certains objets ; une pièce, une partie saillante à la surface de quelque chose ; la dernière partie de quelque chose ; le fond, le reste.

7. un **thaler** : une monnaie d'argent adoptée comme unité monétaire dans les pays germaniques du 16ème au 19ème siècles.

8. un **thalle** : un tissu végétal composé de cellules non différenciées, dépourvu d'appareil vasculaire où l'on ne reconnaît ni feuilles, ni tiges, ni racines, qui constitue l'appareil végétatif des thallophytes)

9. cela **t'alla** bien, la robe t'allait, ces occupations t'allaient, les vêtements t'allèrent (aller : convenir).

Prononciation différente : Comme ils manquent de **talent**, ils **talent** les pommes en les cueillant.

tan / tant / taon / temps / tend, tends

1. un **tan** : l'écorce de chêne qui, réduite en poudre, sert ou servait à des usages divers ; la poudre d'écorce de chêne utilisée dans le tannage végétal des peaux, en raison de sa forte teneur en tanin ; l'écorce pulvérisée d'autres espèces d'arbres qui possède des propriétés similaires ; la poudre d'écorce de chêne ou d'autres arbres utilisée pour la coloration et la protection des filets et des voiles ; le résidu du tan employé dans les cuves à tannage végétal ; la poudre d'écorce de chêne utilisée en décoction comme astringent externe ou interne.
un **tan** : l'action de tanner ; le résultat de cette action.
2. **tant** : tellement ; si ; autant.
un tant soit peu, tant de, tous tant que nous sommes,, tant bien que mal, tant mieux, tant que, en tant que.
autant pour moi : la même quantité.
3. un **taon** : un insecte ; ce qui pique, agace, énerve, contrarie ; une personne qui en tourmente une autre par ses assauts répétés, ses harcèlements.
Au Québec, taon se prononce généralement "ton".
4. un **temps** : une durée indéterminée et continue ; un instant repérable dans une succession chronologique, liée à une expérience personnelle ou collective, fixé par rapport à un avant, le passé et un après, le futur.
un temps : l'état de l'atmosphère caractérisé par l'élément senti comme dominant en un lieu et à un moment donnés.
au temps pour moi : je me suis trompé, je rectifie ce que j'ai dit.
5. je **tends**, tu tends, il tend (tendre).
6. Tu **t'en** vas. Tu vas t'en aller. T'en souviens-tu ? Ne t'en soucie pas.

canche / clenche / **tanche**

tangon / tanguaie, tangue / tanguai, tangue, tanguons

1. un **tangon** : une poutre mobile établie horizontalement à l'extérieur d'un navire à la hauteur du pont supérieur et perpendiculairement à la coque, sur laquelle on amarre les embarcations lorsque le navire est à l'ancre ; à bord des bateaux de pêche, une longue perche articulée au pied du grand mât, qui s'abaisse à l'horizontale pour la pêche, et sur laquelle sont fixées les lignes.
2. une **tanguaie** : une étendue de tangue, lisse et nue, qui n'est recouverte que par une mince pellicule d'eau.
une **tangue** : un sédiment littoral des côtes de la Manche, utilisé comme engrais, où prédominent les sables fins et les limons.
3. je **tangue**, tu tangues, il tangue, ils tanguent, nous **tanguons**, vous **tanguez**, je tanguai, je tanguais, tu tanguais, il tanguait, ils tanguaient, tangué (tanguer : être soumis au tangage ; se balancer d'avant en arrière ; se balancer dans tous les sens ; donner l'impression de se balancer d'avant en arrière ou dans tous les sens).

tant / tante / tente / tente, tentent, tentes

1. **tant** (avec la liaison) :
Il travaille tant et plus : énormément.
Si tant est que (à supposer que) ce soit possible.
J'hésite tant il est vrai que c'est compliqué.
2. une **tante**, un oncle
3. une **tente** : un abri portatif, fait généralement d'une toile tendue sur des supports, utilisée par d'anciens peuples et des populations nomades, plus spécialement des tribus du désert ; un abri de toile pouvant accueillir un grand nombre de personnes pour des achats, des fêtes, des repas ou des spectacles divers ; un abri de toile provisoire et portatif, qui permet aux soldats en campagne d'être momentanément hébergés au cours de leurs déplacements ; un abri de toile pour le camping ; un abri naturel ou construit en éléments naturels dont la forme évoque celle d'une tente ; le nom donné à un certain nombre de pièces anatomiques qui en prolongent d'autres ou s'intercalent entre deux pièces voisines.
une **tente** : l'action de tendre un filet ou des pièges ou collets pour attraper le gibier ; un engin ainsi tendu ; l'action de tendre un filet de pêche ; un filet en nappe ainsi tendu ou retenue d'eau faite de menus branchages et dans laquelle on a ménagé un petit passage, conduisant à une nasse destinée à capturer les poissons.
une **tente** : un petit tampon cylindrique de charpie, imbibé de produits antiseptiques que l'on introduisait dans les plaies et les ulcères profonds pour combattre l'infection et aider à la cicatrisation. [Ce nom vient de tenter « sonder une plaie ».]
4. je **tente**, il tente, tu tentes, ils tentent (tenter : recouvrir d'une tente ; dresser sa tente, camper) (tenter : mettre à l'épreuve ; attirer, en proposant des conditions séduisantes ; éveiller le désir, l'envie de ; éveiller, aiguiser les plaisirs des sens ; entreprendre, avec l'espoir de la réussir, une action qui présente un caractère difficile ou périlleux) (en escrime, faire un tentement, un mouvement qui consiste à battre deux fois le fer de l'adversaire).

taon / thon / ton / tond

1. Au Québec, un **taon** se prononce généralement "ton".

2. un **thon** : un poisson ; sa chair.

3. ma, mon, mes ; ta chemise, **ton** pantalon, tes chaussettes ; sa, son, ses ; notre, nos ; votre, vos ; leur, leurs
ton ami, ton amie, ton habitude.

4. un **ton** : une tension, une tonicité, un tonus, un état de rénitence et d'élasticité de chaque tissu organique dans l'état de santé. [Ce mot qui n'est plus employé est emprunté au grec « tension » d'après l'adjectif tonique.]

5. un **ton** : la hauteur ou la qualité de la voix ; la qualité des sons émis par un instrument ; en musique, la distance entre deux notes conjointes ; la hauteur du son définie par rapport à son repère, la partie amovible qui sert à allonger le tube d'un instrument à vent en cuivre, un sifflet à piston qui donne le ton ; en médecine, le ton artériel, le bruit systolique entendu à l'auscultation d'une grosse artère, chez les sujets nerveux, à l'éréthisme vasculaire marqué ; en physique et acoustique, un ton pur, une ton complexe, un ton fondamental ; en phonétique : une variation mélodique qui permet de distinguer des mots dont le sens est différent, mais dont le signifiant est par ailleurs identique.
un ton : les inflexions volontaires ou involontaires que prend la voix d'un locuteur et qui dévoilent sa personnalité, son état psychologique ou affectif, ses intentions ; une manière de s'exprimer suivant les circonstances ou compte tenu du genre que l'on pratique ; une manière de parler et de se comporter en société conformément aux convenances.
un ton : le degré d'intensité d'une couleur.
un ton : la partie supérieure, carrée, d'un bas-mât, au-dessus du capelage, et que capelle le chouquet par son trou carré.

6. je **tonds**, tu tonds, il tond (tondre : couper à ras le pelage, la toison, les cheveux ; faire une tonsure ; couper à ras le gazon ; dépouiller quelqu'un complètement ; égaliser la surface d'un textile, d'une peau).

7. Est-ce qu'ils **t'ont** donné du gâteau ?

tapa / tapa, tapas, tapât, tape, tapent, tapes / tape / tapon

1. un **tapa** : une étoffe.
2. une **tape** : un coup donné avec la main.
ramasser une tape : subir un échec.
je **tape**, ils tapent, tu tapes, tu tapas, il **tapa**, qu'il tapât, nous **tapons** (taper : donner une tape, des tapes, frapper du plat de la main ou avec un objet ; frapper, battre ; heurter, cogner ; emprunter de l'argent à quelqu'un ; faire payer à quelqu'un ; écrire en utilisant un clavier ; atteindre une certaine vitesse ; monter à la tête, enivrer ; chauffer de façon intense, ardente ; sentir mauvais).
3. une **tape** : une plaque de bois ou de métal servant à boucher une ouverture d'un bateau ; un bouchon servant à fermer la bouche d'un canon ; un bouchon.
je **tape**, ils tapent, tu tapes, tu tapas, il tapa, qu'il tapât (taper : fermer, boucher au moyen d'une tape).
4. un **tapon** : un petit tas d'étoffe ou de papier chiffonné, roulé en boule ou en forme de bouchon ; un morceau de toile à voile servant à raccommoder un trou dans une voile ; un bouchon dont on se servait pour fermer l'âme d'un canon.

Prononciation différente : des **tapas** : des étoffes / des **tapas** : un assortiment d'entrées.

tapi, tapir, tapirent, tapis, tapit, tapît / tapir / tapis

1. elle est tapie, il est **tapi** : est caché(e) ; occupe le moins de place possible.
ils se **tapirent**, je me **tapis**, tu te tapis, il se tapit, qu'il se tapît, tapi(e)(es)(s) (se tapir : pour un animal, se cacher en se tenant dans une posture raccourcie, ramassée, en occupant le moins de place possible ; pour une personne, se cacher, se dissimuler en se blottissant).
2. un **tapir** : un mammifère ; dans l'argot de l'École normale supérieure, une ou un élève qui prend des leçons particulières.
3. un **tapis** : un panneau d'étoffe ouvragé que l'on pose sur un meuble, un mur ou un sol ; un panneau plus ou moins épais de fibres d'origine animale, végétale ou synthétique, nouées ou tissées selon divers procédés, que l'on pose sur le sol pour le confort et la décoration ; un revêtement souple que l'on étend sur le sol pour le confort ; un ensemble homogène qui recouvre le sol en rappelant l'aspect d'un tapis ;

tapissais,...

- ils se **tapissaient**, je me tapissais, tu te tapissais, il se tapissait, vous vous tapissez ; ils se tapissent, que je me tapisse, que tu te tapisses ; vous vous tapissiez ; nous nous tapissions ; en se tapissant (se tapir : pour un animal, se cacher en se tenant dans une posture raccourcie, ramassée, en occupant le moins de place possible ; pour une personne, se cacher, se dissimuler en se blottissant).
- je **tapissai**, ils tapissaient, je tapissais, tu tapissais, il tapissait, tapissé(e)(es)(s) vous tapissez ; je tapisse, ils tapissent, tu tapisses ; vous tapissiez ; nous tapissions ; en tapissant (tapisser : recouvrir de tissu ou de papier peint pour le confort et la décoration ; recouvrir d'éléments décoratifs ; recouvrir une surface d'une couche homogène ; faire de la tapisserie à l'aiguille.).

Mots se ressemblant : une tapisserie, un tapissier / une pâtisserie, un pâtissier.

tar, târ / tara / tard / tare / tara, tare, tarai / taret

1. un **tar** ou **târ** : un luth à long manche et à double caisse de résonance recouverte d'une peau.
2. un **tara** : un lit ou un siège bas faits de branches.
3. **tard** : après un temps qui parait long ou relativement long ; sur la fin d'une longue période ; à une heure avancée de la matinée, de la journée ou de la nuit.
4. une **tare** : un poids ou un élément de pesée ; une défectuosité ; une anomalie ou un défaut portant sur la conformation ou sur une fonction d’un individu ou d’un organe.
5. je **tare**, il tare, tu tares, ils tarent, il **tara**, tu taras, qu'il tarât, je **tarai**, je tarais, tu tarais, il tarait, ils taraient, vous tarez, taré (tarer : peser un emballage, un récipient avant de le remplir, afin de pouvoir connaitre le poids net de la marchandise ou du produit ; mesurer le poids à vide d'un véhicule ; fixer, déterminer des conditions normalisées de fonctionnement ; altérer, gâter, avarier ; marquer d'une tare morale).
6. un **taret** : un mollusque marin qui détruit le bois des pilotis et des épaves ; un insecte xylophage.

taraud / taro / tarot

1. un **taraud** : un outil servant à effectuer des filetages pour des vis ; une vis en acier trempé et à arêtes tranchantes utilisée pour forer des trous ; pour un forage de pétrole, un outil de forme faiblement conique, portant un filetage très fin à profil spécial et destiné au repêchage d'éléments tubulaires par prise sur leur paroi interne.
2. un **taro** : une plante tropicale ; le tubercule comestible de cette plante.
3. un **tarot** : une carte comportant une figure et utilisée pour le jeu ou la divination ; l'ensemble de ces cartes ; le jeu pratiqué avec ces cartes ; un dessin imprimé en taille-douce et ornant le dos des cartes.

babouche / **tarbouch, tarbouche**

sur le tard / sur le tas

La locution *sur le tard* a d’abord signifié « à la fin de la journée, à une heure avancée » ; elle s’emploie aujourd’hui au sens d’« à un âge ou à un moment considéré comme avancé » ; on dit ainsi *il s’est marié sur le tard, il a appris l’anglais sur le tard*. Il convient de ne pas confondre cette locution avec *sur le tas*, attesté depuis plus d’un siècle, (que l’on trouve aussi dans *grève sur le tas*) et qui signifie « directement sur le lieu de construction » et, figurément et familièrement, « qui s’acquiert, se fait par l’expérience directe du métier ». Cet emploi dérive du sens familier de tas en maçonnerie : « endroit où l’on taille les pierres à bâtir, puis où l’on construit le mur ». En savoir plus : Académie française.

darse / **tarse**

dartre, dartreux / **tartre, tartreux**

tatou / tatoue, tatouent, tatoues

1. un **tatou** : un mammifère.
2. je **tatoue**, il tatoue, ils tatouent, tu tatoues (tatouer : marquer, orner une personne de figures, inscriptions ou dessins indélébiles en introduisant des matières colorantes sous la peau au moyen d'une aiguille ; faire une marque identificatrice à un animal ; exécuter un dessin, tracer une inscription indélébile sur la peau au moyen de pigments ; pratiquer le marquage d'une cellule ou d'un ensemble de cellule par coloration ; décorer quelque chose avec excès ; salir, maculer quelque chose).

tatouiez, tatouions / tatouillez, tatouilliez, tatouillions, tatouillons

1. vous **tatouiez**, nous **tatouions** (tatouer : marquer, orner une personne de figures, inscriptions ou dessins indélébiles en introduisant des matières colorantes sous la peau au moyen d'une aiguille ; faire une marque identificatrice à un animal ; exécuter un dessin, tracer une inscription indélébile sur la peau au moyen de pigments ; pratiquer le marquage d'une cellule ou d'un ensemble de cellule par coloration ; décorer quelque chose avec excès ; salir, maculer quelque chose.
2. vous **tatouillez**, vous tatouilliez, nous tatouillions, nous **tatouillons** (tatouiller : rouer de coups, rosser) (tatouiller une pâte, une préparation culinaire : la battre).

patouille, patouiller / patrouille, patrouiller / **tatouille, tatouiller / tripatouiller**

tau / taud / taux / tôt

1. un **tau** : la dix-neuvième lettre de l'alphabet grec correspondant au t français ; un signe numérique grec, dont la valeur est de 300 quand l'accent supérieur est placé à droite (τ'), et de 300 000 quand l'accent inférieur est placé à gauche (,τ) ; une figure en forme de T, aux extrémités pattées, nommée aussi croix de Saint-Antoine ; un bâton en forme de béquille ou de potence ; un instrument sacré en forme de tau grec, que certaines divinités égyptiennes portaient à la main ; un bâton pastoral d'évêque au Moyen Âge.
2. un **taud** : un abri de grosse toile goudronnée qu'on dresse en forme de tente à bord d'une embarcation pour se protéger des intempéries ; une enveloppe en toile qu'on roule sur les voiles serrées sur un gui pour les garantir de la pluie.
3. un **taux** : le niveau, le montant d'un prix, le tarif fixé par l'État ou par une convention ; le prix fixé pour la vente de certaines denrées ; un montant, une évaluation ; un niveau, une valeur ; l'expression arithmétique de la variation dans le temps d'un élément quantifié ou de la relation existant à un moment donné entre deux éléments quantifiés : un cours, un pourcentage ; un rapport entre deux grandeurs dont l'une est variable ; la proportion d'un constituant dans un mélange ; la proportion d'un facteur dans un phénomène, sa fréquence pendant un intervalle déterminé.
4. **tôt** : avant qu'il ne s'écoule du temps ; au bout de peu de temps, dans un délai rapproché ; un certain temps avant le moment de faire quelque chose, le temps pour que quelque chose ait lieu ; en avance par rapport à un moment donné, avant le moment juste, le bon moment ; en avance sur le moment habituel.

Prononciation proche : une taupe, tauper / top / tope, toper.

taupière / topiaire

1. une **taupière**, un taupier : une personne spécialisée dans le piégeage de taupes. une taupière : un piège à taupes.
2. l'art **topiaire** : une taille d'arbres et d'arbustes dans un but décoratif.

taure / tord, tords / tore / torr / tors / tort

1. une **taure** : une génisse, une jeune vache qui n'a pas encore vêlé.

2. il **tord**, je tords, tu tords (tordre : soumettre à une torsion, imprimer une torsion, déformer par torsion ; enrouler en spirale, en torsade ; faire subir une torsion à une partie du corps, à un membre ; faire se tordre, se contorsionner ; déformer en courbant, en pliant ; plier, tourner fortement une partie du corps ; déformer, tourner de travers une partie du corps).

3. un **tore** : une moulure saillante demi-cylindrique qui

4. un **torr** : une unité de pression correspondant à la pression d'une hauteur d'un mm de mercure normal.

5. il est **tors** : est tordu ; a été soumis à une torsion ; présente une ou des courbures anormales, irrégulière ; est sinueux, tortueux ; est retors, pervers.
un **tors** : un degré de torsion donné aux brins pour former un fil, une corde ; un gros cordon de soie employé en tapisserie.

6. un **tort** : l'état, le fait d'une personne qui se trouve dans une situation ou une position contraire à la vérité, à

entoure la base d'une colonne, d'un pilier ; une surface de révolution engendrée par une circonférence tournant autour d'un axe situé dans son plan et ne passant pas par son centre ; le réceptacle cylindrique de certains fruits ; un petit anneau de ferrite utilisé pour ses propriétés magnétiques.

la raison, au droit ou à l'équité ; un acte contraire au droit ou à la raison et une responsabilité ainsi encourue ; une action, un comportement blâmable ; une manière d'agir, une attitude considérée comme une erreur, une faute que l'on blâme.
avoir tort, donner tort à quelqu'un, être dans son tort, à tort et à travers, c'est un tort, un redresseur de torts, faire du tort.
avoir des torts

taurine / thorine

1. elle est **taurine**, il est taurin : est relative ou relatif au taureau, appartient au taureau ; évoque le taureau par son aspect physique ; est relative ou relatif au taureau de combat, à la course de taureaux, à la tauromachie.
2. une **thorine** : un oxyde de thorium.

tavel / tavèle, tavèlent, tavèles, tavelle, tavellent, tavelles / tavelle

1. un **tavel** : un vin.
2. je **tavèle**, il tavèle, ils tavèlent, tu tavèles, je **tavelle**, il tavelle, ils tavellent, tu tavelles (taveler : marquer, parsemer de petites taches).
3. une **tavelle** : un dévidoir pour la soie ; une petite tringle frappant la soie, dans certains métiers à tisser ; un levier servant à manœuvrer le tour ou le treuil d'une charrette.

teck, tek / thèque

1. un **teck** ou **tek** : un arbre ; son bois ; tout bois exotique de qualité voisine.
2. une **thèque** : une capsule renfermant les organes de reproductions de certains cryptogames, mousses et lichens ; l'enveloppe calcaire de certains invertébrés.
une **thèque** : un service documentaire chargé de classer et de conserver toutes sortes de documents.
une **thèque** : un jeu de ballon pour les jeunes, proche du base-ball ; une batte utilisée pour ce jeu.

teiller, teillèrent / théier, théière

1. je **teillai**, ils teillaient, je teillais, tu teillais, il teillait, teillé(e)(es)(s) vous teillez, vous teilliez, ils **teillèrent** (teiller ou tiller une plante à fibres textiles, du lin, du chanvre : battre, broyer la tige pour séparer les parties ligneuses de la fibre).
2. un **théier** : un arbuste dont les feuilles donnent le thé.
l'industrie **théière**, une production théière, un port **théier** : qui concerne le thé.
une **théière** : un récipient muni d'une anse et d'un bec verseur que l'on utilise pour faire infuser et servir le thé.

teinte / teinte / tinte / tîntes

1. il l'a **teinte**, il les a teintes (teindre : imprégner d'une substance colorante afin de changer la couleur naturelle ; faire prendre à une étoffe, à un vêtement déjà teints, une coloration nouvelle en les plongeant dans une substance colorante ; communiquer sa couleur à, colorer de manière durable ou définitive ; colorer ; donner une coloration nouvelle ; imprégner, marquer d'un caractère, d'une manière d'être).
elle est **teinte**, il est teint : a été imprégné(e) d'une substance colorante ; a les cheveux teints.
une **teinte** : une couleur résultant du mélange de plusieurs couleur ; une couleur considérée selon son degré d'intensité ; une couleur plus ou moins nuancée ; un caractère, un aspect ; une nuance, une marque de.
elle est teintée, il est teinté : offre telle ou telle coloration ; présente un caractère, une personnalité marqué(e) par certaines idées, par certaines connaissances ; est marqué(e) par tel caractère.
je **teinte**, il teinte, ils teintent, tu teintes (teinter : couvrir d'une teinte ; ajouter à une teinte, à une substance, une autre teinte ou une solution colorante, afin d'en modifier la coloration ; colorer ; donner une coloration légère à).

2. je **tinte**, il tinte, ils tintent, tu tintes (tinter : produire un son métallique vibrant ; produire des sons semblables à ceux émis par une cloche ou une sonnette qui résonne ; se faire entendre par un tintement de cloches ou par un bruit qui s'y apparente ; faire résonner ; faire entendre des tintements selon un rythme donné pour annoncer un évènement ; concernant les oreilles : ressentir un bourdonnement) (tinter : placer sur des tins ; soutenir par des tins).

3. vous **tîntes** (tenir : disposer de quelqu'un ; être en possession de quelque chose ; être en état de garder cette chose ; avoir et faire en sorte de ne pas perdre ou que ne se perde pas, que reste dans une position, dans un état donné(s) une personne, une chose ; être attaché à ; demeurer dans son état initial ; se maintenir ; posséder des liens de parenté, d'intérêt, des liens affectifs avec une personne, un groupe de personnes, une chose ; témoigner de l'intérêt à quelqu'un, attacher du prix à quelque chose ; regarder comme très important de faire une chose, comme très souhaitable qu'une chose se produise), s'en tenir là : s'en tenir à une situation donnée ; trouver place dans un contenant, recevoir un contenu ; occuper un certain espace ; suivre

une direction en s'y maintenant ; être contenu dans).

Mots se ressemblant : une teinture, teinturer / une tenture, tenturé.

tel, telle, tels, telles / tell / Tell

1. **tel**, telle, telles, tels
_ si on ne veut pas ou ne peut pas identifier la personne ou la chose : telle personne, tel jour, telles conditions, tels énergumènes.
_ si on ne veut pas ou ne peut pas désigner une personne ou un ensemble de personnes : tel et tel, tel ou tel, tel est pris qui croyait prendre, un tel ou untel, une telle ou unetelle.
_ pour marquer la similitude, la comparaison, l'intensité : une telle qualité, de telles maladies : les mêmes), rien de tel, tel père tel fils, en tant que tel, comme tel, telle qu'il nous faut, tels qu'ils sont, telles que je les connais, tel que lui, tel qu'il est, tel quel, telle quelle, tels quels, telles quelles, rien de tel que, tel qu'il soit.
2. un **tell** : au Proche-Orient et parfois dans d'autres régions : une hauteur, une colline artificielle formée par l'accumulation des ruines successives d'un établissement humain sur un même site au cours des siècles, des millénaires.
3. le **Tell** : la partie septentrionale de l'Algérie, par opposition à Sahara.
4. Guillaume **Tell** : le héros d'une légende suisse.
5. Va**-t-elle** venir avec nous ? Elle va venir avec nous.

téléologie, téléologique, téléologiste / théologie, théologique, théologiste

la **téléologie** : l'étude des fins, de la finalité ; l'étude, la science des fins humaines ; une doctrine qui considère que dans le monde tout être a une fin, qui conçoit le monde comme un système de relations, de rapports entre des moyens et des fins.
une téléologie : une finalité.
elle ou il est **téléologique** : concerne la téléologie, porte sur la finalité ; repose sur l'idée de finalité, constitue un rapport de finalité.
une ou un **téléologiste** : une partisane, un partisan de la téléologie.

la **théologie** : la science de Dieu, de ses attributs, de ses rapports avec le monde et avec l'homme.
elle ou il est **théologique** : concerne la théologie.
une ou un **théologiste** : une ou un adepte du théologisme.

tempérer / temporaliser / temporiser

1. **tempérer** une boisson ou un fluide : adoucir, diminuer par le mélange son intensité, sa force.
tempérer : atténuer l'intensité d'un excès thermique ou climatique ; réchauffer ; faire baisser la température ; rafraichir ; modérer, adoucir les excès de quelqu'un ; modérer le caractère excessif de quelque chose.
2. **temporaliser** : rendre temporel, placer dans la dimension du temps.
3. **temporiser** : retarder le moment d'agir dans l'attente d'un moment plus propice.
tempérer / temporiser : Parler français.

tenon / tenons

1. un **tenon** : une partie saillante d'un assemblage, de forme généralement rectangulaire, pratiquée à l'extrémité d'une pièce de bois ou de métal pour s'emboiter exactement dans la cavité correspondante appelée mortaise ; une petite pièce métallique faisant saillie et servant à fixer quelque chose, à limiter ou guider un mouvement.
2. nous **tenons** (tenir : disposer de quelqu'un ; être en possession de quelque chose ; être en état de garder cette chose ; avoir et faire en sorte de ne pas perdre ou que ne se perde pas, que reste dans une position, dans un état donné(s) une personne, une chose ; être attaché à ; demeurer dans son état initial ; se maintenir ; posséder des liens de parenté, d'intérêt, des liens affectifs avec une personne, un groupe de personnes, une chose ; témoigner de l'intérêt à quelqu'un, attacher du prix à quelque chose ; regarder comme très important de faire une chose, comme très souhaitable qu'une chose se produise).

terme / terme, terment, termes / thermes

1. un **terme** : une borne ; une limite ; un mot.
2. je **terme**, tu termes, il terme, ils terment (termer : limiter, borner ; assigner le lieu et l'adjudication de quelque chose) (termer : nommer).
3. des **thermes** : un établissement de bains publics qui renfermait les différents bassins d'eau chaude ou froide, des salles annexes, une bibliothèque, une palestre et des lieux de promenade ; un établissement thermal.

termite / thermite

1. un **termite** : un insecte.
2. une **thermite** : un mélange d'oxydes métalliques et de poudre d'aluminium, dont la combustion dégage une chaleur utilisée en aluminothermie ; une dermatose due à l'action de la chaleur.

ternaire / tertiaire

1. elle ou il est **ternaire** : est formé(e) de trois éléments, de trois unités ; est formé(e) de trois corps simples ; est divisible par trois, a pour base trois ; peut être partagé(e) en trois temps, en trois éléments rythmiques.
un ternaire : en sciences occultes, le nombre trois ; un ensemble de trois éléments.
2. l'ère **tertiaire**, la période tertiaire ou le tertiaire : l'ère géologique entre le secondaire et le quaternaire.
elle ou il est tertiaire : appartient à cette ère géologique
elle ou il est tertiaire : constitue le troisième stade d'un phénomène évolutif, apparait en troisième lieu.
une ou un tertiaire : une ou un membre d'un tiers ordre catholique.
le (secteur) tertiaire : le secteur économique regroupant toutes les activités ne relevant ni du secteur primaire, ni du secteur secondaire.
elle ou il est tertiaire : appartient à ce secteur.
une ou un tertiaire : une personne qui travaille dans ce secteur.

terrasse

1. une **terrasse**
2. je **terrasse**, il terrasse, ils terrassent, tu terrasses, nous terrassions, vous terrassiez (terrasser : former un amas de terre pour soutenir ou consolider un mur, un chemin ; fouir profondément la terre ; apporter de la terre, mettre une terre riche en engrais ; jeter et maintenir à terre quelqu'un ; abattre, renverser quelqu'un au cours d'une lutte ; vaincre un adversaire dans une bataille ; abattre physiquement, ôter toute force, toute résistance physiques et, parfois, par conséquence, priver de sensation, de sentiment ; faire mourir ; accabler moralement, ôter à quelqu'un toute résistance morale et souvent physique, laisser sans possibilité de réagir ; réduire quelqu'un à l'impuissance, rendre incapable de réagir, de répondre ; triompher de quelque chose).
3. que je **terrasse**, que tu terrasses, qu'ils terrassent, que nous terrassions, que vous terrassiez (terrer : mettre de la nouvelle terre au pied d'une plante ; répandre de la terre sur les semis, sur les prés ; remonter dans le haut d'une parcelle la terre qui a été entrainée par le ruissellement ; combler une cavité du sol en y faisant couler une eau qui y dépose la terre qu'elle chasse ; tuer ; enterrer).

terrien / thérien

1. **terrien** : de la Terre ; qui a rapport à la terre ou à des terres.
2. les **thériens** : un taxon de mammifères opposé aux protothériens, un mammifère évolué qui porte ses petits en développement.

teston / testons

1. un **teston** : une monnaie d'argent frappée à l'effigie d'un monarque, d'abord en Italie, puis en France sous le règne de Louis XII, et qui valait à l'origine environ dix sols ; toute pièce d'argent ; de l'argent en général.
2. nous **testons** (tester : faire son testament, exprimer par écrit, et selon les formes requises, ses dernières volontés) (tester : faire passer un test à quelqu'un ; soumettre quelque chose à un essai, à un contrôle ; soumettre un animal, une plante au testage).

Têt / tet / tète, tètent, tètes / tête / tette / thète

1. le **Têt** : le premier jour de l'année vietnamienne.

2. un **tet** : une porcherie, une bergerie ou un poulailler [Acadie].

3. je **tète**, il tète, ils tètent, tu tètes (téter : boire le lait par succion répétée sur le sein, la mamelle ou une tétine ; boire ; sucer, suçoter).

6. un **thète** : un citoyen de la quatrième et dernière classe, depuis Solon, et qui remplissait les tâches d'un mercenaire ou d'un ouvrier à gages.

4. une **tête** : la partie supérieure du corps humain de forme arrondie qui est rattachée au thorax par le cou ; la partie antérieure ou supérieure des animaux à station verticale ; une faculté intellectuelle, l'intelligence, l'esprit, la réflexion ; la partie souvent arrondie qui se trouve à l'extrémité supérieure de quelque chose ; la partie terminale arrondie et plus grosse que le reste du corps de quelque chose ; la partie terminale d'un objet rond ; une partie antérieure ; un début ; les premiers éléments ; l'avant ; la première partie.

5. une **tette** : le bout de la mamelle chez les mammifères.

téta, tétas, tétât / thêta

1. il **téta**, tu tétas, qu'il tétât (téter : boire le lait par succion répétée sur le sein, la mamelle ou une tétine ; boire ; sucer, suçoter).
2. un **thêta** : la huitième lettre de l'alphabet grec.

tétragone / téragone

1. elle est tétragonale ou tétragone, il est tétragonal ou tétragone : a quatre angles et quatre côtés.
une **tétragone** : une plante.
2. un **téragone** : un polygone qui a beaucoup de côtés.

rhème / **théorème**

thonaire, thonnaire / toner / tonnèrent / Tonnerre

1. une **thonaire** ou **thonnaire** : un grand filet ou une série de filets attachés à la suite, servant à capturer les thons.

2. [en anglais : **toner**] une encre en poudre

3. ils **tonnèrent** (tonner : faire entendre le tonnerre ; faire un bruit fort, violent comme celui du tonnerre ; parler avec véhémence, exprimer avec force sa colère, son mécontentement ; exprimer quelque chose à travers le bruit du tonnerre ; faire entendre, annoncer, exprimer quelque chose avec éclat, avec force).
le **tonnerre** : une manifestation sonore de la foudre ; un bruit plus ou moins violent, perçu plus ou moins longtemps après l'éclair selon la distance qui sépare le phénomène du lieu où il est entendu, et intervenant souvent plusieurs fois au cours d'un orage ; la foudre ; un bruit violent, assourdissant ; un évènement violent, qui survient brutalement ; la colère, la puissance de quelqu'un ; une manifestation, une expression de colère, de puissance.

4. **Tonnerre** : une ville en France.

thoron / toron

1. un **thoron** : un élément radioactif.
2. un **toron** : un assemblage de brins textiles ou métalliques enroulés en hélice autour d'un axe longitudinal.
3. un **toron** : une moulure ayant la forme d'un gros tore.

thrace, Thrace / trace / trace, tracent, traces

1. elle ou il est **thrace** : est de la **Thrace**, une contrée du nord de la Grèce.
une ou un **Thrace**
un **thrace** : un gladiateur armé d'un bouclier et d'un glaive recourbé, qui combattait contre les mirmillons.
le thrace : une langue ancienne du groupe thraco-phrygien.
2. une **trace** : une suite d'empreintes, de marques laissées par le passage de quelqu'un, d'un animal, d'un véhicule ; chacune de ces empreintes ou de ces marques ; ce qui subsiste ; une marque physique, matérielle laissée par quelqu'un ou quelque chose ; un indice, une marque qui témoigne de l'existence de quelque chose ou d'une action antérieure ; un très faible taux d'une substance que l'on découvre, à l'analyse, dans une autre substance ; une quantité à peine décelable de quelque chose ; une ligne sinueuse représentant le parcours suivi par un cours d'eau, une route, sur un plan, une carte.
je **trace**, il trace, ils tracent, tu traces (tracer : tirer une ligne, la mener dans une certaine direction en marquant une trace sur une surface, sur un support ; former quelque chose, en exécuter le dessin ; marquer sur le terrain l'emplacement d'un bâtiment, d'une voie par des lignes, des jalons ; décrire, établir ; aller vite ; partir).

thrène / traine, traîne / traine, traîne, trainent, traînent, traines, traines

1. un **thrène** : une lamentation chantée lors des funérailles antiques grecques ; une complainte funèbre, une lamentation poétique.
2. une **traine** (anciennement : traîne) : ce qui traine ; la partie d'un vêtement long prolongeant le dos et trainant sur le sol derrière la personne qui marche.
être à la traine, un ciel de traine
je **traine**, il traine, tu traines, ils trainent, *anciennement* : je **traîne**, tu traînes, ils traînent (trainer ou traîner : exercer une force physique pour déplacer quelque chose derrière soi en se mouvant ; exercer une force physique ou morale pour faire avancer une personne ou un animal ; ne pas pouvoir se libérer de, supporter, subir ; faire durer ; pour une matière souple, pendre verticalement en balayant le sol, une surface ; pour une partie du corps, un membre, frotter le sol, une surface en se mouvant ; pour un objet, être éparpillé çà et là en désordre, ne pas être rangé ; être répandu, se trouver partout ; subsister ; aller longtemps sans but çà et là ; être là où on ne fait

rien d'intéressant ou dans un lieu mal famé ; être désœuvré ; avancer, marcher trop lentement ; se prolonger, durer trop longtemps ; agir lentement, prendre tout son temps).

thrombine / trombine

1. une **thrombine** : l'enzyme activé(e) de la coagulation sanguine provenant de la prothrombine, facteur II.
2. une **trombine** : une tête, un visage.

thune, tune / tune

1. une **thune** ou **tune** : une pièce de cinq francs ; une petite somme d'argent.
ne plus avoir une thune en poche, être sans une thune : être sans le sou, être complètement dépourvu d'argent.
2. une **tune** ou un tunage : un ouvrage fait de couches de fascines traversées de piquets et de clayons recouverts d'un lit de gros graviers destiné à l'endiguement.

tic / ticket / tique / tiquer / tiquet

1. un **tic** : une habitude vicieuse affectant les chevaux, se manifestant par une éructation bruyante accompagnée de mouvements de la tête et de l'encolure dus à la contraction de certains muscles ; un mouvement convulsif, involontaire et qui se répéte à intervalles variables ; un geste, une attitude, un comportement plus ou moins ridicule par sa répétition ; une manière de s'exprimer, qui relève du procédé ou de la manie.
je **tique**, tu tiques, ils tiquent ; je **tiquai**, ils tiquaient, je tiquais, il tiquait, tiqué, vous tiquez (tiquer : avoir le tic ; avoir un tic; être pris d'un mouvement convulsif et incontrôlé) (tiquer sur quelqu'un ou sur quelque chose : remarquer ostensiblement quelqu'un, quelque chose, le plus souvent pour son charme, sa beauté ou sa valeur) (tiquer : manifester par un signe, une mimique, une réaction souvent désapprobatrice).

3. **tic tac** ou tic-tac : un bruit bref et régulier comme celui d'un mouvement uniformément répété, comme celui d'un mouvement d'horlogerie.
un tic-tac ou tictac : un bruit ainsi produit.

2. un **ticket** : un petit billet, un rectangle de papier ou de carton, attestant que l'on s'est acquitté des droits d'entrée dans un lieu payant ou dans un transport public et que l'on doit présenter à tout contrôle ; un petit billet que l'on donne en échange d'un service ou reçu ayant valeur de preuve ; un numéro d'ordre permettant de passer à son tour dans une file d'attente ; un reçu obtenu en échange d'un service.
un **ticket** : un individu, un personnage bizarre ; une personne attirante ; un billet de mille anciens francs.
un ticket : aux U.S.A., une liste de candidats à une élection, un tandem formé par les candidats à la présidence et à la vice-présidence ; en France, un tandem politique.

4. une **tique** : une variété d'ixode, de l'ordre des acariens, hématophage, parasite des vertébrés, notamment des ruminants, du chien et parfois de l'homme auxquels il peut transmettre diverses maladies à virus.
un **tiquet** : un petit insecte vivant sur les végétaux.

tierce / tierce, tiercent, tierces, tiercerons, tierceront, tierçons / tierceron / tierçon

1. une (fièvre) **tierce** : une variété de fièvre intermittente dont les crises reviennent le troisième jour, laissant entre elles un jour d'intervalle.
une **tierce** : une religieuse qui accompagnait une autre religieuse au parloir ; la troisième heure du jour pour les romains ; un droit d'un tiers perçu par le seigneur sur les fruits de la terre ; une position en escrime ; une figure héraldique ; la dernière épreuve d'imprimerie avant le tirage, servant aux ultimes vérifications ; une suite de trois cartes dans la même couleur ; une heure canoniale ; la soixantième partie de la seconde, l'unité de temps ou d'angle ; le troisième degré de la gamme diatonique ; une bande d'individus dangereux.
a **tierce** ou a''' (en mathématiques), une (assurance) tierce collision, une tierce-opposition, un tiers-opposant, une tierce personne, une tierce rime ou *terza rima*.
2. je **tierce**, il tierce, ils tiercent, tu tierces, nous **tiercerons**, ils tierceront, nous **tierçons** (tiercer ou tercer, terser : augmenter d'un tiers ; diviser par trois ; multiplier par trois, répéter trois fois ; labourer une troisième fois ; réduire d'un tiers ; relire une troisième fois, relire les tierces d'un ouvrage ; mettre en place les segments de pistons d'un moteur à explosion ; répartir les fentes à intervalles égaux autour du piston d'un moteur à explosion).
3. un **tierceron** : dans le gothique flamboyant, une nervure reliant l'extrémité d'une lierne à un angle d'une voute.
4. un **tierçon** : un tiers d'une mesure entière ; un tonneau de cette capacité.

cymbale / cymbale, cymbales, cymbalent / **timbale**

timorais, Timorais / timoré

1. elle est timoraise, il est **timorais** : est de l'ile de Timor.
une Timoraise, un **Timorais**

2. elle est timoraise, il est **timorais** : est du Timor oriental.
une Timoraise, un **Timorais**
3. elle est timorée, il est **timoré** : est pénétré(e) d'une crainte louable, mais sensiblement exagérée ;
a peur, craint le danger, les risques ;
est trop méfiante, trop prudente, est indécise ; est trop méfiant, trop prudent, est indécis.
une timorée, un **timoré** : celle qui est timorée, celui qui est timoré.

tiper, tipper / type, typer

1. je **tipe** ou **tippe**, il tipe ou tippe, tu tipes ou tippes, ils tipent ou tippent (tiper ou tipper : taper sur le clavier d'une caisse enregistreuse) [Suisse].
2. un **type**
je **type**, il type, ils typent, tu types (typer : marquer d'un type, d'une empreinte correspondant à certaines caractéristiques ; donner les caractères essentiels, les plus caractéristiques d'un type ; typifier, transformer en type).

tir / tire / tire, tirent, tires

1. un **tir** : l'action de tirer à soi.
le tir à la corde
un tir : l'action de tirer avec une arme ; le résultat de l'action ; le fait de tirer ; une série de projectiles, envoyée par une ou plusieurs armes, considérée dans sa forme ou ses effets ; un sport ; une façon de lancer une boule de pétanque ; un shoot d'un footballeur.
2. à **tire**, de tire : tout droit ; de suite ; d'affilée.
tout d'une tire : sans discontinuation, (tout) de suite.
une tire : une file, un trait ; sur un écu, la rangée horizontale du vair, du contrevair ou de l'échiqueté ; une rangée de vignes.
à tire aire, à tire et aire, à tire et à aire : une méthode d'exploitation forestière.
3. une **tire** ou un métier à la tire : un métier dont on se servait, avant la machine Jacquard, pour le tissage d'étoffe façonnée dont les effets ou dessins étaient obtenus en tirant les lacs ou ficelles pour transmettre les mouvements nécessaires aux mailles.
une (fabrication à la) tire : une fabrication du tissu effectuée avec un métier à la tire.
voler à la tire : voler en tirant ce qu'on dérobe hors de la poche ou du sac.
un vol à la tire
4. une **tire** : une route ; une voiture automobile.
5. une **tire** (d'érable) : un produit comestible, proche du miel, obtenu par épaississement de la sève d'érable. [Canada]
6. je tire, il tire, tu tires, ils tirent (tirer).

tirant / tyran

1. un **tirant** : ce qui sert à tirer pour enfiler, maintenir ; un dispositif soumis à un effort de traction.
un tirant d'eau, un tirant d'air
en **tirant** (tirer).
2. un **tyran** : en Grèce, en Sicile, en Italie méridionale, un chef politique, généralement d'origine populaire, qui a usurpé le pouvoir dans une cité ou un État libre ; un souverain, une personne détenant un pouvoir politique, qui exerce une autorité arbitraire et absolue, sans respect des lois et en usant généralement de méthodes oppressives et violentes ; une personne qui, du fait de sa situation, de sa richesse, etc., abuse vis-à-vis de son entourage de son autorité, de son pouvoir.
un tyran domestique : celle, celui qui manifeste une domination absolue et impitoyable au sein de sa famille.
B. un **tyran** : un passereau, un oiseau.

tirasse / tirasse, tirassent, tirasses

1. une **tirasse** : un filet à larges mailles qui était destiné à capturer les oiseaux au sol.
je **tirasse**, il tirasse, tu tirasses, ils tirassent, que je tirasse, qu'il tirasse, que tu tirasses, qu'ils tirassent (tirasser : chasser à la tirasse ; capturer, prendre des oiseaux à la tirasse).
2. une **tirasse** : un mécanisme propre à l'orgue, qui permet d'actionner les notes d'un clavier manuel par le pédalier.
3. que je **tirasse**, que tu tirasses, qu'ils tirassent (tirer).

toc / toque / toque, toquent, toques

1. **toc** : pour exprimer un bruit sec, un choc (toc toc toc).
toc : pour ponctuer, souligner un propos bien senti, une riposte percutante, la conclusion inévitable d'une situation, etc. (et toc !).

un toc : un bruit sec produit par un choc, un coup ; la sonnerie sourde d'une montre à répétition sans timbre ; une touche du poisson ; un entraineur pour une pièce montée entre pointes sur une machine-outil.
être toc, être toc toc : être fou.
je **toque**, il toque, tu toques, ils toquent (toquer : toucher, frapper ; heurter, frapper légèrement).
2. du **toc** : une imitation sans valeur d'une matière ou d'un objet précieux ; une absence de valeur réelle, de base solide.
en toc : factice, illusoire.
c'est toc : c'est faux, laid, prétentieux, ridicule.
3. une **toque** : au Moyen Âge, une coiffure masculine ronde à revers tailladé ; aux 16ème et 17ème siècles, une coiffure masculine à fronces cousues, orné d'une plume ou d'une enseigne ; au 18ème siècle, une coiffure féminine rigide à visière ; une coiffure de formes diverses portée dans certains corps ou dans certains métiers ; une coiffure d'homme, de femme ou d'enfant, sans bords ou à très petits bords ; la casquette à visière en soie, de couleur, des jockeys ou des coureurs cyclistes ; une plante ; un timbre garni de plumes d'autruche dans le système héraldique de l'Empire français.

toi / toit

1. moi, **toi**, lui, elle, nous, vous, eux, elles.
C'est à toi. Toi, tu as raison. C'est toi qui décideras.
moi, toi, le, la, nous, vous, les.
Aide-toi, le ciel t'aidera. Amène-toi.
2. un **toit** : la partie supérieure d'un bâtiment ou d'une construction servant de couverture contre les intempéries, formée de matériaux divers reposant sur une armature ou une charpente et présentant le plus souvent une surface inclinée ; un endroit où l'on habite, où l'on est à l'abri ; un sommet ; une partie supérieure ;

toison / toisons

1. une **toison** : le pelage frisé et laineux des ovidés ; l'ensemble des poils, la laine et le jarre, mêlés de suint qui couvrent le corps de ces animaux ; le pelage enlevé par la tonte du mouton et qui donnera la laine ; une peau de mouton préparée avec ses poils ; le pelage épais qui couvre le corps d'un animal ; une chevelure épaisse et laineuse ; des poils abondants sur le torse de l'homme.
2. nous **toisons** (toiser : mesurer en prenant la toise comme unité de longueur ; considérer quelque chose de façon à l'estimer ; estimer une grandeur, une quantité, un prix ; faire passer quelqu'un sous la toise pour mesurer sa taille ; regarder quelqu'un avec attention, l'examiner pour le juger ; regarder de haut, considérer quelqu'un avec défi ou avec mépris, dédain).

Tom / tome / tome, tomme

1. **Tom** : un prénom ; un diminutif de Thomas.
2. un **tome** : une division d'un ouvrage, prévue par l'auteur ou l'éditeur, qui peut correspondre ou non à un volume.
je **tome**, il tome, tu tomes, ils toment (tomer : diviser en tomes ; marquer de l'indication du tome ; marquer sur chaque feuille imprimée le numéro du tome auquel elle appartient).
3. une **tome** ou **tomme** : un fromage au lait de chèvre, de brebis ou de vache, de forme circulaire ; le nom du Cantal ou du Laguiole au premier stade de leur préparation.

tombe / tombe, tombent, tombes

1. une **tombe** : une fosse creusée dans le sol où est ou sera enseveli un mort ; la pierre tombale qui recouvre la fosse ; la fin, la mort, la disparition d'une institution, d'une œuvre, etc.
2. je **tombe**, tu tombes, il tombe, ils tombent (tomber).

torée, toréent, torées / torrée

1. je **torée**, il torée, ils toréent, tu torées (toréer : affronter, combattre le taureau selon les règles de la tauromachie).
2. une **torrée** : un repas rustique en plein air. [Suisse]

torgnole / tourniole

1. une **torgnole** : une gifle, un coup violent appliqué avec la main, en général sur la figure ; une volée de coups.
2. une **tourniole** : un panaris qui se développe en tournant autour de l'ongle et entraine souvent sa chute.

torsionnèrent / tortionnaire, tortionnèrent

1. ils se **torsionnèrent** (se torsionner : se contorsionner).
2. elle ou il est **tortionnaire** : torture, sert à torturer ; occasionne des souffrances morales.

une ou un **tortionnaire** : une bourrelle ou un bourreau ; une personne qui était chargée d'appliquer la torture judiciaire aux condamnés ; une personne qui utilise la torture à l'encontre de quelqu'un ; celle, celui qui provoque volontairement des souffrances physiques ou morales chez quelqu'un.
ils **tortionnèrent** (tortionner : torturer).

tortu / tortue

1. elle est tortue, il est **tortu** : est à la fois tordu(e) et courbe, a une conformation irrégulière ; est contrefaite, est contrefait, est difforme ; manque de droiture, de justesse ; agit de façon détournée.
2. une **tortue** : un ordre de la classe des reptiles.

totaux / toto

1. elle est totale, il est total : n'est altérée, entamée, perturbée, réduite par rien ; n'est altéré, entamé, perturbé, réduit par rien ; concerne ou affecte l'ensemble, l'intégralité des parties, des éléments ; est prise, est pris dans la somme de toutes ses parties ; est considéré(e) dans son entier, dans son intégralité, dans toutes ses dimensions ; exploite toutes les possibilités du genre, comporte des éléments empruntés à différents genres ; présente, offre toutes les possibilités du genre, qu'on exploite au maximum, dont on tire le plus grand parti possible ; se réalise dans toute sa plénitude.
elles sont totales, ils sont **totaux**
un total : le résultat de l'addition de plusieurs quantités, de plusieurs valeurs ou de plusieurs nombres ; un ensemble de choses qui s'ajoutent, qui s'additionnent.
des **totaux**

2. un **toto** : un Allemand, un Suisse allemand, ainsi désignés par un Suisse romand.
des totos
Toto : le symbole de l'enfant et de l'élève un peu naïf mais astucieux.
les histoires de Toto
un **toto** : un pou ; un parasite de toute sorte.

boucan / **toucan**

toue / tout, tous, touts / toux

1. une **toue** : un petit bateau plat pouvant faire fonction de bac, notamment sur la Loire ; une petite barque à fond plat ou chaland faisant la navette entre la terre et un navire mouillé à peu de distance ; un touage, l'action de touer.
je toue, il toue, ils touent, tu toues (touer : faire avancer un navire, une embarcation en tirant sur une amarre ou sur un câble ou une chaine qui mouille au fond de l'eau ; en parlant d'un toueur, remorquer)
2. une **toux** : une expiration brusque et sonore de l'air compris dans les poumons, précédée d'une fermeture de la glotte avec contraction des muscles expiratoires, suivie de l'ouverture brutale de la glotte avec expulsion rapide de l'air.
3. "**tout**" se prononce comme "toute" devant une voyelle ou un h muet.
toute, tout (l'intégralité) : toute la journée, tout le pays, tout ce qui, tout ce que, tout le reste, tout Molière, toute la série, tout un programme, de toute urgence, en toute franchise.
"tout" peut aussi indiquer : beaucoup de choses, la plupart des choses en question (avoir tout lu) ; l'essentiel (être tout pour quelqu'un) ; n'importe quoi de bon ou de mauvais : être capable de tout)
tout blanc, tout jeune, tout autre, les tout premiers, tout feu tout flamme; tout électrique, tout naturellement, tout doux, tout à son aise, tout au long de .
un tout, le tout : la totalité constituée par les différents éléments d'une chose ; un ensemble de choses formant une unité.
le tout : ce qui est le plus important, l'essentiel.
du tout au tout, rien du tout, du tout, des touts

toueriez,... / touriez,... / tourier

1. vous **touerez**, je touerai, ils toueraient, je touerais, tu touerais, il touerait ; vous toueriez ; nous touerions (touer : faire avancer un navire, une embarcation en tirant sur une amarre ou sur un câble ou une chaine qui mouille au fond de l'eau ; remorquer).
2. vous **tourez**, je tourai, je tourais, tu tourais, il tourait, ils touraient, touré(e)(es)(s) ; vous touriez ; nous touerions (tourer : préparer une pâte feuilletée en pliant plusieurs fois sur lui-même un morceau de pâte et en l'abaissant au rouleau) (tourer : à la lutte, renverser).
une tourière, un **tourier** (1) : une ou un spécialiste de la préparation des pâtes, en particulier de la pâte feuilletée.
3. une (sœur) tourière, un (frère) **tourier** : une religieuse, un religieux chargé(e) de communiquer en utilisant un tour, une boite ou une armoire cylindrique tournant sur un pivot et encastrée dans un mur.

tour / tourd / toure, tourent, toures / Tours

1. une **tour** : une construction nettement plus haute que large, dominant un édifice ou un ensemble architectural et ayant généralement un rôle défensif ; un clocher à section constante et à sommet plat ; une construction isolée, nettement plus haute que large ; un grand immeuble nettement plus haut que large, à usage d'habitation ou de bureaux.
2. un **tour** : une machine-outil servant à façonner des pièces cylindriques tournant sur leur axe ; une boite, une armoire cylindrique tournant sur un pivot, encastrée dans un mur et servant à faire passer quelque chose, à communiquer ; une telle boite, une telle armoire servant à faire passer les nouveaux-nés abandonnés ; le couvercle du pétrin sur lequel le boulanger fait la tourne ; une pâtissoire, une table de marbre ou en bois épais servant à travailler la pâte au rouleau.
je **toure**, il toure, tu toures, ils tourent (tourer : préparer une pâte feuilletée en pliant plusieurs fois sur lui-même un morceau de pâte et en l'abaissant au rouleau).
3. un **tour** : la circonférence d'un corps, d'un lieu plus ou moins circulaire ; la mesure de cette circonférence ; la limite extérieure d'une surface circulaire ou à peu près ; une boucle, un rond formé par une corde ; ce qui entoure quelque chose ; un mouvement, un déplacement (à peu près) circulaire où l'on revient au point de départ ; un mouvement giratoire de trois cent-soixante degrés ; un exercice difficile, généralement montré en spectacle ; une action habile et rusée commise au détriment de quelqu'un ; une manière spécifique d'être, de procéder, d'évoluer ; une manière spécifique de s'exprimer, d'être exprimé ; ce qui est exprimé.
4. un **tourd** ou tourde, tourdre : une variété de grive ; un poisson.
5. je **toure**, il toure, tu toures, ils tourent (tourer : à la lutte, renverser)
6. **Tours** : une ville en France.

tournoi / tournoie, tournoient, tournoies / tournois

1. un **tournoi** : une joute guerrière au cours de laquelle plusieurs chevaliers s'affrontaient en champ clos, l'un contre l'autre ou par groupes, à cheval ou à pied, avec lance, pique, épée ou massette, en présence d'une brillante assemblée ; une compétition qui se déroule en plusieurs matchs, épreuves ou manches, mais au cours de laquelle on ne décerne pas de titre de champion ; toute lutte, tout concours où, dans un domaine quelconque, on rivalise de talent.
des tournois

2. je **tournoie**, il tournoie, ils tournoient, tu tournoies (tournoyer : tournailler, errer sans but ; ne pas aller droit au but, chercher des détours ; décrire des cercles au-dessus ou autour d'un même lieu ; tourner sur soi dans un mouvement rapide et souvent incontrôlé ; tourbillonner, être entrainé dans des mouvements de rotation, des tourbillons ; tourner rapidement autour de quelque chose ou de quelqu'un ; décrire des sinuosités, des spirales ; s'élancer dans un mouvement rapide tumultueux et confus) (tournoyer : participer à un tournoi).

3. un denier **tournois**, une livre tournois : en parlant d'une monnaie, qui a été frappé(e) à Tours et est devenu(e) plus tard monnaie royale.
un **tournois** : un denier inférieur d'un cinquième à la livre ou au denier parisis.

traban / Trabant

1. un **traban** : un hallebardier des gardes suisses ; un mercenaire.
2. une **Trabant** : la "voiture du peuple" de la RDA.

trac / traque / traque, traquent, traques

1. un **trac** : l'allure d'une bête de somme ; la trace, la piste des animaux sauvages.
tout à trac : spontanément, franchement, sans détour ; sans réfléchir.
2. un **trac** : une peur incontrôlée, une angoisse irraisonnée qu'éprouve une personne en certaines circonstances, et où se mêlent à la fois un sentiment de crainte ou de frayeur et une émotion intense ; un sentiment d'appréhension, de doute qui envahit une personne avant d'affronter le public, de subir une épreuve, etc. et qui se traduit par une angoisse réelle, généralement passagère.
3. une **traque** : l'action de traquer le gibier, de le rabattre vers la ligne de chasseurs postés ; une poursuite, une chasse à l'homme.
je **traque**, il traque, ils traquent, tu traques (traquer : battre, fouiller un lieu pour faire fuir le gibier ; rabattre le gibier vers une ligne de chasseurs postés ou en marche ; cerner le gibier dans un cercle de chasseurs qui se resserre de plus en plus ; poursuivre, rechercher pour attraper et tuer ; poursuivre sans relâche une personne en fuite pour l'arrêter, la capturer ; poursuivre sans cesse, en dérangeant ; pourchasser, rechercher avec obstination ; réduire, faire disparaitre).

tracas, traquasse / traqua, traquas, traquât, traquasse

1. un **tracas** : un bruit, une agitation, une effervescence ; un dérangement ; une inquiétude, des soucis passagers qui ont généralement pour cause des préoccupations d'ordre matériel ; une ouverture pratiquée dans le plancher des divers étages d'une fabrique pour permettre le passage des matériaux.

2. je **tracasse**, il tracasse, ils tracassent, tu tracasses ; vous tracassiez, nous tracassions (tracasser : se démener inutilement, s'agiter vainement ; s'ingénier à provoquer des difficultés, à susciter des soucis ; ne pas cesser de remuer, d'agiter, de solliciter quelque chose) (tracasser : donner du souci à quelqu'un, lui causer des difficultés ; solliciter, tirailler par des désirs impérieux).
3. il **traqua**, tu traquas, qu'il traquât, que je **traquasse**, qu'ils traquassent, que tu traquasses, que vous traquassiez, que nous traquassions (traquer).(traquer : battre, fouiller un lieu pour faire fuir le gibier ; rabattre le gibier vers une ligne de chasseurs postés ou en marche ; cerner le gibier dans un cercle de chasseurs qui se resserre de plus en plus ; poursuivre, rechercher pour attraper et tuer ; poursuivre sans relâche une personne en fuite pour l'arrêter, la capturer ; poursuivre sans cesse, en dérangeant ; pourchasser, rechercher avec obstination ; réduire, faire disparaitre).

Mots se ressemblant : un tracas, tracassant, tracasser / un fracas, fracassant, fracasser.

traction / tractions

Prononciation différente : Nous **tractions** d'anciennes **tractions** avant.

traie, traient, traies, trais, trait / trait / très

1. je **trais**, tu trais, il trait, ils traient ; que je traie, que tu traies, qu'il traie, qu'ils traient ; trait (traire : tirer, extraire le lait de la mamelle des vaches et de quelques autres femelles laitières soit manuellement, en exerçant une pression sur les trayons du pis, soit mécaniquement, au moyen d'une machine à traire ; pour une fourmi, tirer la substance laiteuse et sucrée des pucerons par léchage ou aspiration pour s'en nourrir ou nourrir la colonie ; vider tout ou partie d'un contenu ; soutirer, extorquer un bien, de l'argent à quelqu'un).
2. un **trait** : l'action de tirer quelque chose ; une ligne ; un signe distinctif ; un projectile lancé à la main ou à l'aide d'une arme bandée ; la portée d'un tel projectile.
3. **très** en retard : vraiment en retard.
très intelligent : extrêmement intelligent.
des cheveux très blonds, un niveau très supérieur, avoir très faim

draille / dry / **traille**

train / trin

1. un **train** : une suite d'êtres animés ou de choses formant un ensemble ou fonctionnant ensemble ; une suite de voitures ou de wagons ; une allure, une manière d'aller ; la manière dont on vit ; une partie qui assure le mouvement.
2. elle est trine, il est trine ou **trin** : en parlant de la Trinité, de Dieu dans le mystère de la Trinité, est constitué(e) de trois éléments ou personnes.
un trine aspect : l'aspect que présentent deux planètes éloignées l'une de l'autre du tiers du zodiaque.

trainasse, traînasse

1. une **trainasse** ou **traînasse** : un genre de graminée vivace ; un genre d'herbacée ; une plante à tige rampante et couchée formant des rejets ; une racine trainante, un stolon, un coulant ; un filet d'oiseleur trainé la nuit dans les champs pour prendre des perdrix et d'autres oiseaux ; une insulte.
2. je **trainasse** ou **traînasse**, tu trainasses ou traînasses, il trainasse ou traînasse, ils trainassent ou traînassent, nous trainassions ou traînassions, vous trainassiez ou traînassiez (trainasser ou traînasser : trainailler ; être abandonné, en désordre ; emmener partout avec soi ; prolonger inutilement, faire trainer en longueur).
3. que je **trainasse** ou **traînasse**, que tu trainasses ou traînasses, qu'ils trainassent ou traînassent, que nous trainassions ou traînassions, que vous trainassiez ou traînassiez (trainer ou traîner : exercer une force physique pour déplacer quelque chose derrière soi en se mouvant ; exercer une force physique ou morale pour faire avancer une personne ou un animal ; ne pas pouvoir se libérer de, supporter, subir ; faire durer ; pour une matière souple, pendre verticalement en balayant le sol, une surface ; pour une partie du corps, un membre, frotter le sol, une surface en se mouvant ; pour un objet, être éparpillé çà et là en désordre, ne pas être rangé ; être répandu, se trouver partout ; subsister ; aller longtemps sans but çà et là ; être là où on ne fait rien d'intéressant ou dans un lieu mal famé ; être désœuvré ; avancer, marcher trop lentement ; se prolonger, durer trop longtemps ; agir lentement, prendre tout son temps).

traite / traite, traitent, traites

1. une **traite** : un transport de marchandises d'un État à un autre, d'une province à une autre ; une taxe douanière prélevée sur ces marchandises ; un trafic effectué du 16ème au 19ème siècles. par certains navires de commerce, principalement sur les côtes d'Afrique, qui consistait à échanger des denrées contre des marchandises et des spécialités locales.
une traite : une lettre de change ; un remboursement mensuel ou annuel d'un emprunt.
une traite : un trajet, un parcours que l'on effectue généralement en une seule fois.

une traite : l'action de traire les vaches et quelques autres femelles de mammifères domestiques ; le résultat de cette action.
les vaches que j'ai traites ; je les ai traites ; la vache que j'ai traite ; je l'ai traite (traire).
une traite : une tournée à boire. [Canada]
2. je **traite**, il traite, tu traites, ils traitent (traiter : agir avec quelqu'un ou quelque chose de telle manière).

tram / trame / trame, trament, trames

1. un **tram** : un tramway.
2. une **trame** : l'ensemble des fils qui croisent transversalement les fils de la chaine préalablement tendus sur un métier pour constituer définitivement un tissu, une étoffe ; la structure qui constitue la charpente ou la partie fondamentale d'un tissu animal ; un bloc d'informations, composé et transmis selon un ensemble de règles constituant une procédure synchrone de contrôle de liaison de données ; ce qui constitue la structure, le fond ou l'enchainement logique d'une chose organisée et notamment d'une œuvre littéraire ou cinématographique ; une machination cachée, une intrigue nouée dans le but de nuire.
je **trame**, il trame, tu trames, ils trament (tramer : croiser les fils de trame avec les fils de chaine préalablement tendus sur un métier de manière à former un tissu, une étoffe ; nouer des intrigues dans le but de nuire).

tramp / trempe

1. un **tramp** : un chemineau, un vagabond ; un cargo non affecté à une ligne régulière et naviguant au hasard des affrètements.
2. une **trempe** : l'action de tremper dans un liquide ; le résultat de cette action ; un traitement thermique qui consiste à plonger dans un bain froid un métal, un alliage porté à haute température ; l'action de refroidir brusquement le verre ; un brusque refroidissement d'un produit pétrolier au cours du raffinage pour arrêter une réaction chimique ; une méthode de brassage ; le premier jet de cire donné aux mèches de bougie ; l'action d'humecter le papier pour imprimer ; une immersion des peaux dans l'eau.
je **trempe**, il tempe, ils trempent, tu trempes (tremper : mélanger un liquide, une boisson avec de l'eau ou un autre liquide ; mouiller de, imbiber quelque chose avec un liquide que l'on verse ou que l'on répand ; plonger dans un liquide pour imbiber, pour enrober, pour obtenir une réaction, un résultat ; rendre humide par contact ou projection avec un liquide, imprégner les vêtements d'humidité ; être plongé dans l'eau, dans un liquide, en totalité ou en partie et pour un certain temps ; baigner, être plongé dans un milieu déterminé ; donner la trempe à un métal, un alliage ; participer à, être impliqué, compromis dans ; être mêlé à).
3. une **trempe** : une énergie, une fermeté de caractère permettant d'affronter les épreuves, les dangers), une personne de sa trempe : qui a la même énergie, la même fermeté de caractère)
je **trempe**, il tempe, ils trempent, tu trempes (tremper : durcir, aguerrir, affermir, fortifier le caractère, les qualités morales de quelqu'un).
4. une **trempe** : une volée de coups, une raclée.

transissions, transîtes / transit / transite, transitent, transites / transition

1. nous **transissions**, vous **transîtes** (transir : saisir, glacer, faire frissonner ; être paralysé de froid ; éprouver une très grande crainte).
2. un **transit** : un régime douanier en vertu duquel les marchandises peuvent traverser le territoire douanier, ou circuler d'un point à un autre de celui-ci, en suspension des droits, taxes et obligations auxquels elles devraient être normalement soumises ; une opération relevant de ce régime ; un passage, un transport de marchandises indépendamment de leur situation douanière ; les marchandises transportées ; la situation des voyageurs qui passent par un lieu sans y séjourner, avant d'être acheminés vers un autre lieu ; en astrologie, un passage par conjonction ou par aspect d'une planète sur un degré sensible du ciel natal : le passage des aliments à travers les voies digestives.
3. je **transite**, ils transitent, tu transites (transiter : pour une planète, passer par conjonction ou par aspect sur un degré sensible du ciel natal) (transiter : passer, faire passer en transit ; voyager en transit) .
une transition : le passage d'un état à un autre ; le fait de passer graduellement d'un état à un autre ; un degré ou un état intermédiaire par lequel se fait le passage d'un état à un autre, d'un état de choses à un autre.
transi / transit : Parler français.

Prononciation différente : Le froid le **transit** pendant son **transit**. Nous **transitions** par de brusques **transitions**.

translation / translations

Prononciation différente : nous **translations** / des **translations**.

trapp / trappe

1. un **trapp** : un empilement de coulées de lave très fluides et très minces dont la superposition forme de gigantesques marches d'escalier quand l'érosion a modifié leur masse.
2. une **trappe** : un piège ; une porte à charnière.

trayon / trayions, trayons / treillon

1. un **trayon** : l'extrémité, le bout du pis d'une femelle laitière, dont le nombre varie selon les espèces.
2. nous **trayons**, nous trayions (traire : tirer, extraire le lait de la mamelle des vaches et de quelques autres femelles laitières soit manuellement, en exerçant une pression sur les trayons du pis, soit mécaniquement, au moyen d'une machine à traire ; pour une fourmi, tirer la substance laiteuse et sucrée des pucerons par léchage ou aspiration pour s'en nourrir ou nourrir la colonie ; vider tout ou partie d'un contenu ; soutirer, extorquer un bien, de l'argent à quelqu'un).
3. un **treillon** ou treillard : un lattis qui supporte une vigne ; une treille (1) basse soutenue sur un lattis ou une palissade.

trépider / trépigner

1. **trépider** : être agité d'un tremblement à secousses marquées et rapides ; s'agiter, se démener en tous sens ; être animé d'un mouvement vibratoire ; s'agiter, s'activer continuellement.
2. **trépigner** : frapper des pieds sur place à plusieurs reprises, rapidement ; pour un cheval, lever et poser rapidement ses sabots sur place, en signe de nervosité. fouler aux pieds, piétiner avec violence ; maltraiter en paroles, dire du mal de quelqu'un ; danser en frappant rapidement et sèchement des pieds sur place ; frapper, corriger quelqu'un.
trépigner de colère, d'enthousiasme, d'impatience : frapper du pied, s'agiter violemment sous l'effet d'un sentiment.

Mots se ressemblant : une tresse, tresser / une détresse, dresser / un stress, déstresser / une presse, presser,...

Les comédiens installent les tréteaux très tôt.

tri / trie, trient, tries

1. un **tri** : l'action de trier, une façon de trier ; le résultat de cette action ; un jeu d'hombre pour trois joueurs où on élimine le carreau sauf le roi ; un assemblage de colonnes faisant partie du métier à fabriquer les lacets.
je **trie**, il trie, ils trient, tu tries (trier : séparer, dans un ensemble de choses, ce que l'on doit conserver de ce que l'on doit éliminer ; faire un choix dans un ensemble de choses de même nature, dans un ensemble de personnes, en mettant à part, en retenant ; répartir en plusieurs classes et selon certains critères, sans éliminer).
2. **tri**- est tiré du grec τ ρ ι- (lui-même tiré de τ ρ ε ĩ ς « trois ») ou du latin tri- (lui-même tiré de tres « trois »).

triade / trilogie / trinité

1. une **triade** : un ensemble de trois personnes ou de trois choses étroitement unies.
2. une **trilogie** : un ensemble de trois tragédies, composées à l'origine sur le même thème légendaire, que les poètes dramatiques grecs devaient présenter et faire jouer ensemble pour disputer un prix ; un ensemble de trois pièces de théâtre dont les évènements se succèdent ; un ensemble de trois œuvres romanesques, poétiques ou musicales formant une unité logique ou chronologique ; un poème divisé en trois parties ; un ensemble de trois réalités ou de trois entités inséparables.
3. une **trinité** : un ensemble de trois dieux étroitement liés, une divinité triple ; un groupe de trois personnages ; un groupe de trois principes, trois symboles, trois choses présentant un lien étroit ou une interdépendance ; une fleur trilobée.
triade / trilogie / trinité : Office québécois de la langue française.

triaire / trière / trièrent / trillèrent

1. un **triaire** : un soldat vétéran de la légion romaine qui combattait à la troisième ligne.
2. une **trière** : dans l'Antiquité grecque : un vaisseau de guerre à trois rangs de rameurs superposés, appelé trirème par les Romains.
3. ils **trièrent** (trier : séparer, dans un ensemble de choses, ce que l'on doit conserver de ce que l'on doit éliminer ; faire un choix dans un ensemble de choses de même nature, dans un ensemble de personnes, en mettant à part, en retenant ; répartir en plusieurs classes et selon certains critères, sans éliminer).
4. ils **trillèrent** (triller : exécuter un trille ; faire un trille, des trilles).

trial / trialle

1. un **trial** : un ténor léger spécialisé dans l'opéra comique.
des trials
Antoine Trial : un chanteur d'opéra-comique.
2. le **trial** : une épreuve d'endurance et d'adresse sur tout terrain ; une épreuve d'obstacles sur tout terrain.
un trial : un véhicule conçu pour cette épreuve.
des trials

3. une **trialle** ou un donax : un haricot de mer, un mollusque.

trias / triasse, triassent, triasses / trillasse, trillassent, trillasses

1. le **trias** : la période la plus ancienne de l'ère secondaire.
2. que je **triasse**, qu'ils triassent, que tu triasses (trier : séparer, dans un ensemble de choses, ce que l'on doit conserver de ce que l'on doit éliminer ; faire un choix dans un ensemble de choses de même nature, dans un ensemble de personnes, en mettant à part, en retenant ; répartir en plusieurs classes et selon certains critères, sans éliminer).
3. que je **trillasse**, que tu trillasses, qu'ils trillassent (triller : exécuter un trille ; faire un trille, des trilles).

Prononciation différente : Tu **trias** les documents sur le **trias**.

tribal / triballe / triballe, triballent, triballes

1. elle est tribale, il est **tribal** : est relative ou relatif à la tribu comme forme d'organisation sociale ; est de la tribu, appartient à la tribu.
elles sont tribales, ils sont tribals ou tribaux
2. une **triballe** : un morceau de porc frais, cuit dans la graisse, vendu autrefois par des marchands ambulants ; une tringlette de fer pour battre les peaux.
je **triballe**, tu triballes, il triballe, ils triballent (triballer des peaux : les passer par la triballe pour les assouplir).

tribu / tribut

1. une **tribu** : dans l'Antiquité gréco-romaine, une division élémentaire de la cité, probablement fondée à l'origine sur la parenté de certaines familles, devenue division territoriale ; dans l'Antiquité judaïque, une division du peuple juif suivant la postérité de chacun des fils de Jacob ; un groupe social, généralement composé de familles se rattachant à une souche commune, qui présente une certaine homogénéité ; une smala, un groupe familial nombreux ; un groupe de personnes partageant les mêmes intérêts, les mêmes opinions ; un groupe d'animaux qui vivent en société ; une subdivision d'une famille d'animaux ou de végétaux correspondant à un groupe supérieur au genre.
2. un **tribut** : ce qu'un État vainqueur imposait de payer à un État vaincu en signe de soumission ; une contribution imposée par un État à un autre État, par un peuple à un autre peuple en signe de dépendance ; un sacrifice, une offrande; une contribution payée à un seigneur, à un État par les sujets, les citoyens ; l'apport des eaux d'un affluent dans un cours d'eau important, d'une rivière dans une retenue naturelle d'eau ; ce que, pour des raisons morales, on accorde ou supporte comme dû ; toute contribution à une action qui entraine de lourds sacrifices ; un hommage galant, un gage d'amour.
une tribu / un tribut : Office québécois de la langue française.

tric, trick / trique / trique, triquent, triques

1. un **tric** ou **trick** : aux jeux de whist ou de bridge : une levée supplémentaire, que l'on fait en plus des six levées qui constituent le devoir), compter trois de trick : faire trois levées supplémentaires.
2. une **trique** : un gros bâton qui sert d'appui pendant la marche, et qui peut être utilisé pour frapper, pour assommer.
la trique : une autorité brutale, répressive.
une trique: une interdiction de séjour.
je **trique**, il trique, tu triques, ils triquent (triquer : battre à coups de trique ; bander, être en érection).
3. un trictrac ou **tric-trac** : un jeu qui se joue avec des dés et qui consiste à faire avancer des dames sur un tablier à deux compartiments comprenant chacun six cases triangulaires ou flèches ; le damier qui recouvre la table du jeu ; une partie de ce jeu.
un trictrac : une draine ou un traquet, des oiseaux.
4. une **trique-madame** ou trippe-madame, tripe-madame : un orpin blanc ; une petite joubarbe comestible)

trichiuridé / trichuridé

1. les **trichiuridés** : les sabres, des poissons.
2. les **trichuridés** : la famille de nématodes trichures agents de trichuridoses.

striduler / **triduler**

trier / triller

trier
nous triions, nous trions ; il tria, tu trias, qu'il triât ; je triai, ils triaient, je triais, il triait, trié(e)(es)(s), vous triez, vous triiez ; ils trièrent ; nous triâmes ; vous

triller
nous trillions, nous trillons ; il trilla, tu trillas, qu'il trillât ; je trillai, il trillaient, je trillais, il trillait, trillé(e)(es)(s), vous trillez, vous trilliez ; ils trillèrent ; nous

triâtes : que je triasse, qu'ils triassent, que tu triasses ; que nous triassions ; que vous triassiez ; en triant.

trillâmes ; vous trillâtes ; que je trillasse, que tu trillasses, qu'ils trillassent ; que nous trillassions ; que vous trillassiez ; en trillant.

Mots se ressemblant : trigaud, trigauder, une trigauderie / nigaud, nigauder, une nigauderie.

trimère / trimèrent

1. elle ou il est **trimère** : est formé(e) de trois parties semblables.
un coléoptère trimère, une plante trimère
un **trimère** : un polymère constitué par l'association de trois molécules d'un monomère.
2. ils **trimèrent** (trimer : faire du chemin, marcher ; marcher beaucoup et avec peine ; vagabonder sur les routes ; trimarder, courir les chemins à la recherche de menus travaux ; travailler très durement pour assurer sa subsistance ; faire des besognes pénibles ; étudier, travailler intellectuellement avec acharnement).

trip / tripe / triper / tripper

1. un **trip** : un état particulier résultant de l'absorption de certaines drogues, qui entraine des dérèglements psychiques et des troubles de la conscience ; un état sensiblement comparable dans lequel peut être plongée une personne sous l'effet d'une boisson, d'une musique, d'une technique corporelle, etc. ; une préoccupation essentielle, un passe-temps favori ; un genre, un style.
c'est pas son trip : ce n'est pas son genre, son habitude.

2. une **tripe**, des tripes : l'intestin des animaux ; les parties comestibles des viscères de certains animaux de boucherie préparées et accommodées en cuisine de diverses manières ; l'intestin, les entrailles de l'homme ; son ventre.
une tripe de roches : un lichen.
une peau en tripe : se dit de peaux traitées dont le côté chair est seul utilisé pour le chamoisage.
un cuir en tripe : un cuir vert humide en cours de travail.
une tripe, des tripes : les feuilles formant l'intérieur d'un cigare.
la tripe, les tripes : ce qu'il y a de plus profond, de plus authentique chez une personne.
avoir de la tripe : avoir du courage, une certaine force morale.
remuer les tripes, prendre aux tripes : émouvoir, bouleverser profondément.

3. une **tripe** : une panne, une étoffe de velours dont l'endroit était de laine et le fond de chanvre et qui servait principalement de tissu d'ameublement ; un ornement en usage aux 14ème et 15ème siècles, qui consistait en lambels compliqués et découpés, en fronces et replis imitant la fraise de veau.

4. Au Moyen Âge, **triper** signifiait "sauter, sautiller ou fouler aux pieds, battre" ; un tripement était une danse, un bruit de diverses choses secouées, ou un trépignement des chevaux (Dictionnaire du Moyen Français).
Un trip est maintenant un état particulier résultant de l'absorption de certaines drogues, ou un état similaire (perte des réalités, euphorie, hallucinations,... D'où le sens actuel de triper (aussi écrit tripper) : rechercher un état d'excitation extrême ; voyager, halluciner, exulter, se passionner pour, s'emballer pour, rêver, être accro à, être fana de, être fou de, être fasciné, être captivé par, ne vivre que pour, s'enticher de, se pâmer, s'extasier sur, s'éclater, se défoncer, etc. "Ce n'est pas son trip" signifie que ce n'est pas son style, que ce n'est pas ce qui l'intéresse ou le préoccupe.
L'Office québécois de la langue française conseille de ne pas utiliser le verbe **tripper** et l'adjectif trippant.

triplan / triplant

1. elle est triplane, il est **triplan** : a trois surfaces de sustentation.
un triplan : un avion.
2. en **triplant** (tripler : multiplier par trois ; être multiplié par trois).

Mots se ressemblant : trisser / un kriss ou criss : un poignard. / crisser : faire un bruit aigu. / une drisse : un cordage ou un palan. / que je prisse, que tu prisses, qu'ils prissent (prendre).

troc / troque / troque, troquent, troques

1. un **troc** : un échange direct de biens sans intervention de monnaie.
je **troque**, tu troques, il troque, ils troquent (troquer : donner en troc ; échanger ; abandonner, laisser quelque chose pour autre chose).
2. une **troque** ou troche : un mollusque.

Troie / Troyes / trois

1. elle est troyenne, il est troyen : est de **Troie**, une cité antique de l'Asie mineure.
une Troyenne, un Troyen
le cheval de Troie, la guerre de Troie
2. elle est troyenne, il est troyen : est de la ville de **Troyes**, en France.
une Troyenne, un Troyen

3. **trois**

trôle / troll / trolle

1. une **trolle** ou **trôle** : une manière de chasser au hasard du lancer, avec les chiens découplés, sans avoir préalablement détourné le cerf.
troller : chasser en quêtant un peu au hasard, en suivant ses intuitions.
2. [Canada] une **trôle** : pour la pêche, une cuillère ou une ligne trainante.
trôler ou troller : pêcher à la cuillère.
3. une **trôle** : une sorte de marché auquel se livraient les petits fabricants de meubles en chambre, qui allaient de boutique en boutique écouler leur travail chez les marchands de meubles du faubourg Saint-Antoine.
une trôlée ou trâlée : une bande, une troupe de personnes ou d'animaux.
trôler : se déplacer sans but précis, flâner, trainer ; trainer, promener quelqu'un partout avec soi.
4. un **troll** : dans la mythologie scandinave, un être malveillant, nain ou géant, revêtant une forme laide tenant à la fois de l'homme et de l'animal avec un gros nez, et habitant des cavernes dans les montagnes ou les forêts.
5. une **trolle** : une plante.

trop / trot

1. **trop** : exagérément, excessivement, au-delà de la mesure ; très, fort.
2. un **trot** : l'allure naturelle du cheval, et de quelques espèces voisines, entre le pas et le galop, à deux battues, qui consiste en un mouvement alternatif des quatre membres avec appui et suspension simultanés des deux bipèdes diagonaux ; l'allure d'une personne qui avance à petits pas rapides.

trouvère / trouvèrent

1. un **trouvère** : un poète qui, du 12ème au 14ème siècles, dans le nord de la France, composait en langue d'oïl des chansons de geste, romans, contes, ballades, etc. avec leur accompagnement musical, et qui restait généralement fixé auprès d'un grand seigneur et mécène, à comparer avec un troubadour ; un poète, un chanteur appartenant à une autre époque. .
2. ils **trouvèrent** (trouver : découvrir quelque chose, quelqu'un que l'on cherchait ou que l'on ne cherchait pas ; découvrir quelque chose par un effort de l'esprit ou de la volonté ; découvrir quelque chose, quelqu'un sous tel aspect, dans telle situation).

pétrousquin / saint-frusquin / **trusquin**

ksar / **tsar, tzar**, czar

tu / tu, tus, tut, tût / tue, tues, tuent

1. je, **tu**, il, elle, on, nous, vous, ils, elles.
2. **tu**(e)(es)(s), je tus, tu tus, il tut, qu'il tût (taire quelque chose : ne pas révéler, garder secret quelque chose ; ne pas laisser paraitre un sentiment ; interrompre les propos que l'on tient ; arrêter de jouer d'un instrument de musique ; cesser de faire entendre quelque chose).
3. je **tue**, il tue, ils tuent, tu tues (tuer : faire mourir de mort violente ; causer la mort de quelqu'un ; causer la disparition de quelque chose ; excéder, épuiser de fatigue).
un tue-l'amour : ce qui enlève tout désir, ce qui rompt le charme de la rencontre et donne l'envie de s'éloigner de quelqu'un.
à tue-tête : d'une voix très forte et plus aigüe que la normale.
4. il **t'eut**, je t'eus, il nous eut (verbe avoir au passé simple).
Quand il t'eut dit la vérité, tu déchantas. (eut dit ; verbe dire au passé antérieur).
Je craignais qu'il t'eût dit la vérité. (eût dit : verbe dire au subjonctif plus-que-parfait).

tuba / tubaire / tuba, tubas, tubât, tubèrent / tuber

1. un tuba : un instrument de musique.
un tuba : un tube respiratoire permettant de nager en conservant la tête sous l'eau.
2. elle ou il est tubaire : a un rapport avec les trompes utérines, à la trompe de Fallope.
un souffle tubaire : un souffle de timbre rude, de tonalité élevée, intense, à prédominance inspiratoire, qui rappelle celui que l'on produit en soufflant dans un tube rigide.
elle ou il est tubaire : a un rapport avec la trompe d'Eustache.
3. tu tubas, il tuba, qu'il tubât, ils tubèrent (tuber : procéder à un tubage, garnir de tubes ; intuber, pratiquer un tubage ; introduire un tube ou un appareil cylindrique ; téléphoner ; donner un pronostic aux courses ; donner une information, un renseignement).
4. un tuber : un tubercule, une saillie osseuse volumineuse, épaisse et massive ; une tubérosité.

Prononciation différente : **tuber** (donner un bain à quelqu'un dans un tub) / **tuber** (tube).

tuerions / turion

1. nous **tuerions** (tuer : faire mourir de mort violente ; causer la mort de quelqu'un ; causer la disparition de quelque chose ; excéder, épuiser de fatigue).
2. un **turion** : une jeune pousse souterraine ou naissant à fleur de terre de la souche d'une plante vivace.

turbo / turbot

1. un **turbo** : un mollusque.
2. un **turbo** : un turbocompresseur ; un turbotrain.
3. un **turbot** : un poisson.

turlute / turlute, turlutent, turlutes / turlutte

1. une **turlute** : une rengaine. [Québec]
2. je **turlute**, il turlute, tu turlutes, ils turlutent (turluter : pour des oiseaux, les alouettes et plus particulièrement le pipit des arbres ou le pipit des prés, chanter ; fredonner ; imiter le son de la flute ou du flageolet).
3. une **turlutte** : un engin utilisé pour la pêche en mer, formé d'une tige de plomb armée à une extrémité d'hameçons disposés en couronne.
4. une **turlutte** : une fellation.

U

eu, eue, eues, eus, eut, eût / hue / hue, huent, hues / **U**

ubérisation, ubérisé / upérisation, upérisé

1. une **ubérisation** : en économie, un changement rapide des rapports de force du fait de la généralisation de l'utilisation du numérique.
ubériser : modifier fondamentalement des relations commerciales en utilisant le numérique.
2. une **upérisation** : une méthode de stérilisation continue des produits alimentaires liquides, en particulier des produits laitiers, par injection de vapeur surchauffée permettant d'atteindre presque instantanément 140° avant refroidissement sous vide.
elle est upérisée, il est **upérisé** : est traité(e) par upérisation.

Ain / hein / Hun / **un, uns**

hune / **une**

hunnique / **unique**

eurent / hure / **ure**

eusse, eussent, eusses / **us**

usagé / usé / usité

1. elle est usagée, il est **usagé** : pour une personne, connait les usages en cours dans le monde et s'y conforme.
2. elle est usagée, il est **usagé** : a (trop) servi, a été utilisé(e) fréquemment ou trop souvent, a fait de l'usage.
3. elle est usée, il est **usé** : est usagé(e), altéré(e), détérioré(e) par un usage prolongé, par des agents physiques ; pour un liquide consommable, a été souillé(e), est devenu(e) impropre à la consommation ; est diminué(e), affaibli(e) ; perd de sa vigueur, de sa force ; a perdu sa force expressive, son pouvoir évocateur à force d'être employé trop fréquemment.
4. elle est usitée, il est **usité** : est en usage, est utilisé(e) fréquemment.
usagé / usé / usité : Office québécois de la langue française.

eûtes / hutte / **ut**

uval / uvéal

1. elle est uvale, il est **uval** : se rapporte au raisin.
elles sont uvales, ils sont uvaux

2. elle est uvéale, il est **uvéal** : est relative ou relatif à l'uvée, la membrane moyenne de l'œil, pigmentée et vasculaire, comprenant la choroïde, le corps ciliaire et l'iris.
elles sont uvéales, ils sont uvéaux

V

V / vais / vé / vêt, vêts

1. **V** : la vingt-deuxième lettre de l'alphabet.
un **vé** : une cale en forme de V.

2. je **vais** (aller).
J'y vais. Je m'y déplace. J'y pars.
Je vais bien. Je me porte bien.
je vais (bientôt) partir ; je vais réussir ; je vais me coucher ; je vais le faire.

3. **vé** ! (une exclamation méridionale destinée à attirer l'attention de l'interlocuteur).

4. il **vêt**, je vêts, tu vêts (vêtir : couvrir quelqu'un de vêtements, d'un vêtement particulier ; mettre des vêtements à quelqu'un ; fournir des vêtements à quelqu'un ; donner à quelqu'un la possibilité de s'habiller décemment, de se procurer des vêtements ; couvrir ; mettre sur soi un vêtement).

vacant / vacation / vaccaire / vaquant, vaquassions, vaquèrent

1. elle est vacante, il est **vacant** : n'est pas ou n'est plus occupé(e) ; n'est occupé(e) par personne ; n'a pas ou n'a plus de titulaire, et de ce fait devient disponible pour une candidate ou un candidat remplissant les conditions d'obtention de ce poste ; est défaillante ou est défaillant, est faible ; pour une personne; est sans occupation, disponible ; est libre de tout engagement ; est ouverte, réceptive ; est ouvert, réceptif ; est disponible.

2. une **vacation** : le temps consacré par un juge, un notaire, un expert à l'examen d'une affaire ou à l'accomplissement de certaines fonctions ; une séance de vente aux enchères ; une séance de travail dont la durée s'exprime généralement en heures ou demi-journées, qu'une personne consacre à une activité rémunérée ; le temps réservé à l'exécution d'une tâche informatique ; une tranche horaire pendant laquelle un utilisateur peut émettre ; une vacance, un état de repos, d'inaction ; l'état d'un esprit libre, disponible.

3. une **vaccaire** : une plante.

4. ils **vaquèrent**, que nous **vaquassions**, en **vaquant** (vaquer : pour une place, un poste administratif, être sans titulaire, être libre ; devenir, être vacant)(vaquer : s'occuper de, être occupé à) (vaquer : pour un animal : aller ça et là en quête de nourriture ; pour une personne, se livrer à ses occupations habituelles) (vaquer : pour une institution, interrompre temporairement son activité.

vagant / vaguant, vague, vaguent, vagues, vaguons / wagon

1. elle est vagante, il est **vagant** : vague ; divague, erre çà et là, va au gré de sa fantaisie, sans but précis.
une vagante, un **vagant** : une marinière, un marinier chargé(e) de recueillir les débris des naufrages ; une vagabonde, un vagabond qui pille les objets que la mer rejette sur son rivage.

2. elle ou il est **vague** : est imprécise ou imprécis.
une terre vague, un terrain **vague** : situé(e) à proximité des maisons mais sans cultures ni constructions ; non entretenu(e).

une **vague** : un mouvement ondulatoire qui apparait à la surface d'une étendue liquide sous l'action du vent ou d'autres facteurs ; un phénomène qui nait, s'amplifie et retombe selon un mouvement qui rappelle celui des vagues ; un phénomène physique qui se déclenche brusquement et se propage (une vague de chaleur, une vague de froid) ; un grand nombre d'hommes ou d'animaux qui déferlent en un même lieu à un même moment ; une vaste étendue ondulée ; une ondulation.

une **vague** ou baguenaude, (vaguenaude ?) : une poche.

une **vague** : un râteau à vaguer, une sorte de râteau dont se servent les brasseurs.

3. je **vague**, il vague, ils vaguent, tu vagues, nous vaguons en vaguant (vaguer : errer çà et là, aller au gré de sa fantaisie, sans but précis ; ne pas se fixer, se porter sans cesse d'un objet à l'autre ; laisser vaguer son imagination, ses pensées) (vaguer : fouiller les poches de quelqu'un ; fouiller) (vaguer le mout, vaguer la bière : le ou la brasser dans la cuve).

4. un **wagon** : un véhicule ferroviaire pour le transport des marchandises ; une ancienne dénomination pour une voiture ferroviaire, transportant des personnes. Le nom wagon a aussi été prononcé "ouagon".

bourgmestre / **vaguemestre** / webmestre

vain / vaincs, vainc / vin / vingt / vins, vint, vînt

1. une terre vaine, un tombeau **vain** : vide, dégarni(e), où rien ne pousse.
elle est vaine, il est **vain** : est dépourvu(e) de réalité ; ne repose sur rien de sérieux, de solide ; n'est que manifestation futile ; est sans effet, se révèle inefficace ; fait preuve d'orgueil et de suffisance ; dénote de la vanité.
en vain : sans résultat, sans utilité, pour rien ; sans nécessité.

2. je **vaincs**, tu vaincs, il vainc (vaincre : remporter par les armes un avantage décisif sur un ennemi qui attaque ou se défend, dans un combat, dans une bataille, à la guerre ; dominer quelqu'un qui résiste, le soumettre à son emprise pour lui imposer sa volonté ; remporter un avantage sur un adversaire, un concurrent, un rival, une équipe adverse, dans une compétition, une joute, une rivalité, notamment dans le domaine des jeux et des sports ; être plus fort qu'une réalité intérieure ou extérieure à soi-même ; dominer, maitriser, par un effort de volonté).

3. un **vin** : une boisson, généralement alcoolisée, résultant de la fermentation du raisin ou du jus de raisin ; une boisson alcoolisée résultant de la fermentation du suc d'un végétal ou du jus d'un fruit autre que le raisin, ou de ce végétal ou ce fruit macéré dans l'eau.

4. On prononce le t de **vingt** devant une voyelle (vingt arbres), devant un h aspiré (vingt hommes), dans les nombres de 22 à 29, et souvent pour la vingt, la vingtième, et le vingt, le vingtième.
vingt : 20.
page 20, numéro 20 : qui porte ce numéro.
vingt : un grand nombre.
répéter vingt fois (ou cent fois) la même chose.
quatre-vingts : 80, octante ; ce nombre.
la page quatre-vingt, l'an mil-huit-cent-quatre-vingt
quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux,...

5. je **vins**, tu vins, il vint, qu'il vînt (venir : se déplacer dans la direction d'un lieu ou d'une personne de référence ; aller auprès d'une personne, dans un lieu, pris comme référence ; aller, se diriger vers ; arriver ; se produire, survenir ; se manifester ; se développer).

vaille / prévale

1. que je **vaille**, qu'il vaille, que tu vailles, qu'ils vaillent (valoir).
2. que je **prévale**, qu'il prévale, que tu prévales, qu'ils prévalent (prévaloir).

vaine / veine / veine, veinent, veines

1. une terre **vaine**, un tombeau vain : vide, dégarni(e), où rien ne pousse.
un droit de vaine pâture : un droit réservé à une communauté de faire paître les troupeaux sur certaines terres cultivées, après que la récolte a été enlevée, et sur certaines prairies après la fauche.
elle est **vaine**, il est vain : est dépourvu(e) de réalité ; ne repose sur rien de sérieux, de solide ; n'est que manifestation futile ; est sans effet, se révèle inefficace ; fait preuve d'orgueil et de suffisance ; dénote de la vanité.

2. une **veine** : un vaisseau sanguin qui, à partir des réseaux capillaires périphériques, ramène le sang vers le cœur ; une zone allongée et étroite de matière différente, par sa composition, du terrain ou de la roche environnante ; un filon étroit de charbon ou de minerai ; un filet coloré et sinueux formant un dessin dans le bois, le marbre, les pierres dures ; un dessin fin et coloré dans une matière ; une nervure d'une feuille ; de la chance.
être en veine, être dans une (bonne) veine : être inspiré dans une œuvre, un discours.
je **veine**, il veine, tu veines, ils veinent (veiner : orner un matériau de dessins sinueux, de filets colorés pour imiter les veines du bois ou du marbre ; dessiner des lignes sinueuses et colorées dans la masse ou à la surface d'une matière ; marquer de veines apparentes la peau, une partie du corps).

vair / ver / verre / vers / vert

1. un **vair** : la fourrure grise et blanche de l'écureuil petit-gris, au dos gris et au ventre blanc, et qui était réservée aux rois, aux hauts dignitaires pendant le Moyen Âge ; en héraldique, une des fourrures de l'écu, c'est-à-dire des émaux de l'écu représentant des fourrures.

2. un **ver** de terre : un lombric.

6. elle est verte, il est **vert** : se trouve entre le bleu et le jaune ; est pigmenté(e) par la chlorophylle ; a un feuillage persistant ; n'a pas encore atteint (la couleur de) la maturité ; a de la crudité, ne s'embarrasse pas des convenances ; a (la couleur) de la fraicheur, a encore de la sève ; a conservé une étonnante vigueur physique ; est couvert(e) de végétaux, de verdure, est occupé(e) par une importante végétation ; présente une

un ver : tout animal qui ressemble au lombric, allongé, sans pattes, mou ; une larve d'insecte, sans pattes et rampante.
des vers

3. un **verre** : une substance solide, transparente et cassante, obtenue par la fusion d'un sable siliceux avec du carbonate de sodium ou de potassium ; une substance vitreuse ; une plaque, une lame, un morceau, un objet de verre, destiné(e) à fermer un espace tout en laissant passer la lumière ou à protéger quelque chose ; un récipient pour boire, en verre ou fabriqué avec une autre matière ; son contenu.

4. un **vers** : un segment d'énoncé constituant une unité d'ordre rythmique et phonique fondée sur des règles retenant soit la quantité, l'accentuation soit le nombre des syllabes, et marqué par une légère pause à la lecture et, dans le texte, par une disposition unilinéaire.
des vers : une poésie.

5. **vers** : en direction de ; du côté de ; aux environs de ; à peu près à.

coloration verte par suite de la présence ou de la proximité de végétaux ; est relative ou relatif à l'agriculture, aux problèmes de l'économie, de la politique agricoles ; est relative ou relatif à l'horticulture, au jardinage ; est relative ou relatif à des activités touristiques, culturelles, sportives pratiquées à la campagne ; concerne l'écologie, le mouvement écologique ; présente naturellement la couleur du prisme solaire située entre le bleu et le jaune ou est teint(e) dans ce ton ; a perdu la coloration habituelle de son visage pour prendre une grande pâleur, nuancée d'un ton entre le bleu et le jaune.
le **vert** : la couleur des végétaux chlorophylliens surtout au printemps et en été ; ce qui en a la couleur caractéristique ; la couleur immuable des arbres à feuillage persistant ; ce qui manque de maturité.

vairon / vairon, véron / verrons, verront

1. des yeux **vairons** : des yeux qui n'ont pas la même couleur ou dont l'iris est dépigmenté, cerclé de blanc.
un cheval vairon : qui a les yeux vairons.
2. un **vairon** ou **véron** : un poisson.
3. nous **verrons**, ils **verront** (voir : apercevoir ; distinguer ; examiner ; être spectateur ; rencontrer ; visiter ; imaginer ; constater ; comprendre).

faisselle / **vaisselle**

val / valent

1. un **val** : un vallon, un espace de terre contenu entre deux coteaux ; une petite vallée ; une section de vallée, généralement assez large ; une dépression allongée et évasée correspondant à un synclinal, dans le relief de type jurassien.
des vaux ou des vals
2. ils **valent** (valoir : être estimé un certain prix, correspondre à une certaine valeur ; rapporter un certain revenu ; correspondre à une qualité, une utilité, une vérité ; être estimé comme ayant une qualité, une utilité, un mérite)

valaient, valais, valait, valez / Valais / valet / vallée

1. ils **valaient**, je valais, tu valais, il valait, vous valez (valoir : être estimé un certain prix, correspondre à une certaine valeur ; rapporter un certain revenu ; correspondre à une qualité, une utilité, une vérité ; être estimé comme ayant une qualité, une utilité, un mérite).

2. elle est valaisanne, il est valaisan : est du **Valais**, un canton de Suisse.
une Valaisanne, un Valaisan

3. un **valet** : un jeune gentilhomme attaché à la personne d'un chevalier ou d'un grand seigneur, pour remplir auprès de lui les fonctions de page ou d'écuyer; un officier faisant partie de la maison du roi ou d'une maison princière ; une carte sur laquelle est représenté un jeune écuyer, et qui par ordre d'importance vient après le roi et la dame ; un domestique à gages employé par une personne pour la servir ; une personne d'une complaisance servile et intéressée ; une personne qui sert quelqu'un, une cause avec un empressement servile ; une personne méprisée ; un domestique à gages, un ouvrier agricole, aide chargé d'effectuer certains travaux ; un appareil, un dispositif, un objet destiné à faciliter un travail, à maintenir, à supporter quelque chose.

4. une **vallée** : dans les massifs montagneux : une dépression allongée, plus ou moins évasée, formée par un cours d'eau ou un glacier ; une des régions les moins hautes des massifs montagneux ; une région située sur les bords d'un fleuve, bassin d'un cours d'eau.

vallon, vallonné, vallonner / vallonée, vallonnée / valons

1. un **vallon** : un val, une petite dépression allongée entre deux collines, deux coteaux, deux hauteurs.
elle est vallonnée, il est vallonné : est parcouru(e) de vallons ; présente des ondulations de terrain.
vallonner : creuser en formant un vallon, couper de vallons ; présenter des ondulations.
vallonée, vallonnée
2. une **vallonée** ou **vallonnée** : une avélanède ou vélanède, la cupule qui entoure la base des glands du chêne velani employée dans le tannage des cuirs et la teinture.
3. nous **valons** (valoir : être estimé un certain prix, correspondre à une certaine valeur ; rapporter un certain revenu ; correspondre à une qualité, une utilité, une vérité ; être estimé comme ayant une qualité, une utilité, un mérite)

van / vend, vends / vent

1. un **van** : un panier plat à deux anses dont on se servait naguère pour séparer la paille et la poussière du bon grain en les projetant en l'air par de petites secousses répétées ; ce qui trie, sépare, opère une sélection, retient certains aspects d'une chose au détriment d'une autre qu'on élimine.

2. un **van** [peut aussi se prononcer comme vanne] : une remorque fermée, aménagée pour le transport des chevaux de courses ; un fourgon, une fourgonnette, un mini-bus aménagé en habitat mobile pour les loisirs et les voyages.

3. je **vends**, tu vends, il vend (vendre : céder un bien contre de l'argent, contre paiement ; faire commerce de quelque chose ; céder une activité, un service, un avantage, contre rémunération ; trahir, dénoncer par intérêt).

4. un **vent** : un déplacement d'air plus ou moins important ressenti à la surface du globe.
c'est du vent, ce n'est que du vent : cela n'a pas d'existence réelle, c'est sans valeur, sans contenu, sans consistance.

vanter / vente / venter

1. elle est vantée, il est **vanté** : est réputé(e), connu(e) flatteusement.
il **vante**, je vante, ils vantent, tu vantes, nous **vantons** (vanter quelqu'un ou quelque chose : présenter de façon très élogieuse quelqu'un, quelque chose en faisant ressortir, parfois avec exagération, ses qualités ; louer les mérites, les qualités de quelqu'un ou de quelque chose).

3. un lieu **venté** ou éventé : qui est exposé à l'action du vent, qui est battu par le vent.
une neige ventée : de la neige chassée par le vent.
il **vente** (venter : faire du vent ; vanner le grain ; pour le vent, souffler ; pousser par son souffle ; pour une personne, péter, lâcher un vent, des vents).

2. une **vente** : l'action de céder un bien contre de l'argent, contre paiement; contrat qui lie le vendeur et l'acheteur ; l'action de faire commerce de quelque chose ; un écoulement de marchandises ; une réunion publique de vendeurs et d'acheteurs éventuels ; une coupe de bois destinée à être vendue ; une partie d'une forêt ou d'un bois qui vient d'être coupée ; une réunion d'adeptes du carbonarisme, de la charbonnerie).
Vend-on ceci ? (vendre : céder un bien contre de l'argent, contre paiement ; faire commerce de quelque chose ; céder une activité, un service, un avantage, contre rémunération ; trahir, dénoncer par intérêt).

vau / Vaud / vaut, vaux / vaux / veau / vos

1. un val : un vallon, un espace de terre contenu entre deux coteaux ; une petite vallée ; une section de vallée, généralement assez large ; une dépression allongée et évasée correspondant à un synclinal, dans le relief de type jurassien.
des vals ou des **vaux**

2. à **vau**-l'eau : en suivant le fil de l'eau.
à vau-l'eau ou à vau-le-feu, à vau l'ombre, à vau-de-route : au gré du hasard, à l'abandon, à la dérive.
un vau-l'eau : une dérive ; le cours des choses qu'on ne parvient plus à contrôler.
vau, veau

3. un **vau** ou **veau** : un élément du cintre utilisé pendant la construction d'une voute.
des vaux ou veaux

4. elle est vaudoise, il est vaudois : est du canton de

5. je **vaux**, tu vaux, il vaut (valoir : être estimé un certain prix, correspondre à une certaine valeur ; rapporter un certain revenu ; correspondre à une qualité, une utilité, une vérité ; être estimé comme ayant une qualité, une utilité, un mérite ; faire preuve de certaines qualités intellectuelles, morales ou physiques ; avoir de l'intérêt, de l'utilité, de la valeur ; être applicable, efficace, valable ; être équivalent, égaler en valeur, en utilité, en qualité ; avoir les mêmes qualités, le même mérite que ; être suffisamment utile, intéressant pour légitimer quelque chose, pour mériter un effort, un sacrifice.

6. un **veau** : le petit, mâle ou femelle, de la vache, avant son sevrage à un an ; la viande de cet animal ; la peau d'un veau ou d'une génisse, tannée et corroyée et dont la surface est lisse et brillante ; un vélin, la peau de veau mort-né, ou d'un autre animal, comme l'agneau ou le chevreau, préparée pour l'écriture, l'illustration,

Vaud, en Suisse.
une Vaudoise, un Vaudois

l'imprimerie ou la reliure, plus lisse et plus fine que le parchemin ordinaire ; pour une charpente, un résidu ou une partie ventrue qui se détache d'une pièce de bois lorsqu'on la cintre ; un fragment de glace flottant sur une masse d'eau à la suite d'un vêlage, d'un banc de glace ou d'un iceberg ; une personne paresseuse, sans énergie et souvent stupide ; une injure ; un cheval de course qui réalise de mauvaises performances ; un moyen de transport lourd, peu performant ; une automobile poussive, aux reprises lentes.
des veaux
7. Ce sont **vos** affaires. Voici vos places. À vos marques, Prêts ? Partez !
mon, ma, mes ; ton, ta, tes ; son, sa, ses ; notre, nos ; votre, vos ; leur, leurs.
le mien, la mienne, les miens, les miennes ; le tien, la tienne, les tiens, les tiennes ; le sien, la sienne, les siens, les siennes ; le nôtre, la nôtre, les nôtres ; le vôtre, la vôtre, les vôtres ; le leur, la leur, les leurs.

var / Var / vare

1. un var : un volt-ampère-réactif, une unité de puissance réactive qui correspond à un courant alternatif de 1 ampère sous une chute de tension de 1 volt.
2. le **Var** : un fleuve et un département en France.
3. une **vare** : une ancienne mesure de longueur d'origine espagnole.

vase

1. un **vase** : un vaisseau, un récipient destiné à contenir des liquides ; un récipient de grandeur et de forme variables servant à différents usages ou ayant une valeur historique, artistique ; un récipient destiné à recevoir des fleurs coupées ; un récipient de nature et de forme diverses utilisé pour différentes opérations.
2. une **vase** : le dépôt de terre et de particules organiques en décomposition, qui s'accumule au fond ou au bord des rivières, des étangs ou de la mer ; une boue, une fange ; l'eau de rivière ou de pluie.
3. il **vase** (vaser : pleuvoir).

faut / **vaut**

veillez / veuillez

Les verbes **veuillez** et **veillez** s’emploient parfois dans des contextes semblables, mais leurs sens sont différents. *Veuillez*, du verbe vouloir, sert à exprimer poliment une demande; *veillez* vient quant à lui du verbe veiller, qui signifie « rester éveillé la nuit », « passer la nuit auprès d’une personne malade », ou « s’occuper de quelqu’un ou de quelque chose ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

vélaire / vêlèrent

1. une articulation **vélaire**, un son (du langage) vélaire : dont le point d'articulation est proche du palais mou ou voile du palais.
une **vélaire** : une consonne ainsi articulée.
2. elles **vêlèrent** (vêler : pour une vache. mettre bas).

vélaut / vélo

1. **vélaut** : le cri d'un chasseur pour annoncer qu'il voit un sanglier, un loup, un renard ou un lièvre.
2. un **vélo** : une bicyclette.
3. un **vélo** : un vélocipède, un ciseau de graveur sur bois.

venaient, venais, venait, venez / venai, venaient, venais, venait, vené, vener, venez / venet

1. ils **venaient**, je venais, tu venais, il venait, vous venez (venir : se déplacer dans la direction d'un lieu ou d'une personne de référence ; aller auprès d'une personne, dans un lieu, pris comme référence ; aller, se diriger vers ; arriver ; se produire, survenir ; se manifester ; se développer).
2. je **venai**, ils venaient, je venais, tu venais, il venait, vous venez, vené (**vener** : chasser à courre ; faire courir un animal de boucherie pour que sa chair soit plus tendre).
faire vener une viande : la faire mortifier.

3. un **venet** : une enceinte demi-circulaire de filets verticaux destinée à retenir le poisson à marée basse, l'ouverture du piège ainsi formé étant tournée vers le rivage.

bénéfice / **vénéfice**

vénéneux / venimeux

1. elle est vénéneuse, il est **vénéneux** : se dit d'un organisme qui produit une ou plusieurs substances toxiques dont l'action se manifeste à la suite de leur ingestion ou même par simple contact ; pour un végétal, contient du poison ; dont la consommation peut empoisonner l'homme ou l'animal, dont le contact peut être irritant ; contient des végétaux vénéneux ; agit à la manière d'un poison ; a un caractère pernicieux ; est dangereuse ou dangereux moralement pour autrui.
une substance vénéneuse : un produit composé, ou une substance chimique définie, susceptible de provoquer des effets délétères lorsqu'elle est absorbée ou lorsqu'il est absorbé par un organisme vivant, quelle que soit la voie d'administration.
2. elle est venimeuse, il est **venimeux** : produit du venin et peut l'injecter par piqure ou par morsure à un autre animal ou à l'homme ; dont le venin n'est pas injecté, mais dont le contact peut irriter ou intoxiquer ; contient du venin ; contient une substance toxique ; se montre malveillante, méchante, haineuse ; se montre malveillant, méchant, haineux ; où se manifeste de la malveillance, de la haine.
vénéneux / venimeux : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Parler français.

Venète, venète / venette

1. elle ou il est **venète** : est relative ou relatif aux Venètes, le nom porté dans l'Antiquité par des peuples indo-européens de l'Europe du Nord.
le **venète** : une langue.
2. une **venette** : une peur, une inquiétude, une alarme.
avoir la venette : avoir peur.

se revancher / se revenger / **se venger**

vérine / verrine

1. une vérine : un bout de filin terminé par un croc ou une griffe, pour manier les chaines d'ancre.

Mots se ressemblant : vermeil, vermeille / une merveille.

verra, verrai, verraient, verrais, verrait, verras, verrez, verriez / verrat / verré, verrée / verrier

1. il **verra**, tu verras, je **verrai**, ils verraient, je verrais, tu verrais, il verrait, vous verrez, vous **verriez** (voir : apercevoir ; distinguer ; examiner ; être spectateur ; rencontrer ; visiter ; imaginer ; constater ; comprendre).

2. un **verrat** : le mâle non castré de la truie, employé dans un élevage de porcs pour ses qualités de reproducteur, de l'âge de six mois à cinq ou six ans ; un sanglier mâle ; une injure ; un maquereau, un poisson.

3. un papier **verré**, une toile verrée : un papier, une toile saupoudré(e) de poudre de verre et utilisé(e) comme abrasif.
une cuve verrée : une cuve métallique recouverte intérieurement de verre, pour conserver les produits susceptibles d'attaquer le métal.
une **verrée** : une réunion où on offre des boissons [Suisse] ; le contenu d'un verre ; une mesure de capacité en volume de médicaments liquides.
des matériaux **verriers** : de verre.
une verrière, un **verrier** : celle, celui qui fabrique du verre, des ouvrages de verre ; une ouvrière, un ouvrier travaillant dans une verrerie ; une vitrière, un vitrier ; celle, celui qui réalise des verrières, des vitraux ; une faïencière, un faïencier ; celle, celui qui vend des ouvrages de verre.
un verrier : une fissure, d'allure verticale ou légèrement inclinée, dans laquelle s'est produite, après sa formation, une cristallisation de sels minéraux présentant l'aspect d'un morceau de verre.
un verrier ou une verrière : un panier dans lequel on range les verres à boire, les carafes.

verseau / Verseau / verso

1. le **Verseau** : le onzième signe du zodiaque, correspondant à la période du 20 janvier au 20 février.
une ou un Verseau : celle qui est née sous ce signe ; celui qui est né sous ce signe.

les Verseaux
2. le **Verseau** : une constellation zodiacale de l'hémisphère austral, située entre le Capricorne et les Poissons.
3. un **verseau** : la pente du dessus d'un bandeau ou d'un entablement.
des verseaux
4. un **verso** : le revers d'un feuillet, d'une feuille de papier, d'un document écrit ou imprimé.

vesce / vesse, vesser / WC

1. une **vesce** : une plante ; sa graine.
2. une **vesse** : un gaz intestinal malodorant qui sort de l'anus sans bruit.
avoir la vesse : avoir peur, avoir la trouille.
vesse ! attention !
une vesse de loup ou vesse-de-loup : un lycoperdon, un champignon.
je **vesse**, il vesse, ils vessent, tu vesses (**vesser** : faire une vesse ou des vesses).
3. des **WC** : des toilettes.

veule / veulent

1. elle ou il est **veule** : manque de force, d'énergie physique ou morale ; n'a aucune volonté ; témoigne de ce défaut, de cette faiblesse ; manque de rigueur ; est molle, sans tranchant, imprécise ; est mou, sans tranchant, imprécis ; pour un végétal, est chétive ou chétif, grêle, s'affaisse ; pour un sol, dont la terre manque de maintien, est trop légère ou meuble, où les plantes ne peuvent pas prendre racine ; en peausserie, pour les poils, n'ont pas la propriété de se feutrer d'eux-mêmes ; pour un tissu, une étoffe, est insuffisamment drapé(e), est peu fourni(e) en laine.
2. ils **veulent** (vouloir : avoir la ferme intention, le souhait, le désir de ; affirmer, prétendre, soutenir péremptoirement ; accepter quelque chose, concéder quelque chose à quelqu'un, consentir à quelque chose).

veux, veut / vœu

1. je **veux**, tu veux, il veut (vouloir : avoir la ferme intention, le souhait, le désir de ; affirmer, prétendre, soutenir péremptoirement ; accepter quelque chose, concéder quelque chose à quelqu'un, consentir à quelque chose).
2. un **vœu** : une promesse ; un souhait.

viable / vivable

1. une route **viable** : apte à la circulation des véhicules.
2. elle ou il est **viable** : est apte à vivre ; possède, présente toutes les conditions indispensables à la vie ; est susceptible de durer, de se développer ; peut être mené(e) à son terme, à bien.
3. elle ou il est **vivable** : où l'on peut vivre agréablement, commodément ; est facile à vivre ; a bon caractère ; est supportable ; peut être vécu(e) sans trop de difficulté.

vice / vis / visse

1. le **vice** : par opposition à la vertu, une disposition habituelle à faire ce qui est considéré comme moralement et/ou socialement mal ; le fait de se conduire d'une manière jugée culturellement comme gravement immorale ; un dérèglement de la conduite ; une déviance par rapport à la norme morale sociale conventionnelle ; un gout dépravé, contre nature.
un **vice** : une anomalie, un défaut grave qui altère une personne, une chose dans son essence et la rend inapte à remplir sa fonction, qui la rend impropre à sa destination ; un défaut affectant une chose, un acte ou une situation juridique ; un défaut de raisonnement dans une opération logique ou intellectuelle, dans le développement de la pensée.
vous **viciez**, vous viciiez ; nous viciions, nous **vicions** (vicier : entacher d'un défaut, d'un vice ; affecter d'un vice, corrompre moralement ; altérer la pureté, la nature de quelque chose ; salir, altérer en rendant malsain ; entacher d'erreur).

2. **vice**- est un élément tiré du latin *vice* « à la place de, pour » de *vicis* « tour, succession, alternative » : une vice-amirale, un vice-amiral, une vice-amirauté, une vice-chancelière, un vice-chancelier, un vice-comité, une

3. une **vis** : une tige cylindrique ou conique faite d'une matière dure, présentant une saillie hélicoïdale destinée à s'enfoncer en tournant dans du bois, du métal ou dans un écrou fileté en sens inverse de la vis ; un cylindre fileté en hélice dans un dispositif simple, permettant de transformer un mouvement circulaire en mouvement rectiligne.
je **visse**, tu visses, il visse, ils vissent ; nous **vissions** ; vous **vissiez** (visser : fixer une chose sur une autre ou assembler plusieurs éléments à l'aide d'une ou de plusieurs vis ; serrer en faisant tourner sur un pas de vis ; attacher solidement ; fixer ; soumettre quelqu'un à une discipline stricte, à une surveillance sévère).

4. que je **visse**, que tu visses, qu'ils vissent ; que nous **vissions** ; que vous vissiez] (voir : apercevoir ; distinguer ; examiner ; être spectateur ; rencontrer ; visiter ; imaginer ; constater ; comprendre).

ou un vice-commissaire, etc.
(et) vice-versa, (et) vice versa : inversement, réciproquement)

Prononciation différente : Enfin, tu **vis** la **vis** égarée. Il fixe la **vis vis-à-vis** de la première.

vicennal / vicinal

1. elle est vicennale, il est **vicennal** : dure vingt ans, concerne une durée de vingt ans ; a lieu tous les vingt ans.
elles sont vicennales, ils sont vicennaux
2. une relation vicinale, un service **vicinal** : de voisin, de voisinage.
des relations vicinales, des services vicinaux
une route vicinale, un chemin vicinal : qui met en relation des villages voisins.
un service vicinal : qui concerne les voies de communication reliant les villages.
une taxe vicinale : une taxe locale perçue pour l'entretien des chemins vicinaux.
une voirie vicinale : la voirie qui comprend les chemins vicinaux et les chemins ruraux.
un vicinal [Belgique] : un tramway de campagne.
des vicinaux

vidame / vidâmes

1. un **vidame** : au Moyen Âge, un officier chargé d'exercer les pouvoirs temporels d'un seigneur ecclésiastique ; celui qui possédait un fief relevant d'un établissement ecclésiastique qu'il était chargé, en principe, de protéger ; aux 17ème et 18ème siècles, un possesseur d'une terre érigée en fief héréditaire ; un titre de noblesse héréditaire.
2. nous **vidâmes** (vider : rendre vide ; épuiser quelqu'un, lui enlever ses forces physiques, intellectuelles ou morales ; régler définitivement quelque chose.

idéogramme / **vidéogramme**

vie / vis, vit / vis, vit, vît / vit

1. la **vie** : l'existence, le fait de vivre; ensemble des phénomènes et des fonctions essentielles se manifestant de la naissance à la mort et caractérisant les êtres vivants ; l'ensemble des phénomènes énergétiques évoluant de la naissance à la mort, que manifestent les organismes unicellulaires ou pluricellulaires ; l'énergie, la vigueur, le dynamisme qui caractérise quelqu'un.
une **vie**, la vie : la période allant de la naissance à la mort d'un être vivant ; l'ensemble des faits, des évènements, des activités qui remplissent l'existence de chaque individu ; une manière de vivre, de comprendre l'existence, une orientation morale de l'existence ; la part de l'activité humaine, de l'existence d'une personne ou d'une collectivité envisagée du point de vue de l'activité exercée, des occupations ; l'ensemble des moyens matériels permettant d'assurer la subsistance d'un être.

2. je **vis**, tu vis, il vit (vivre : être en vie ; présenter les caractères essentiels de la vie ; donner l'impression de la vie ; avoir les caractéristiques de la vie ; évoluer, se transformer ; garder une importance, un intérêt, une influence; garder une plénitude d'existence ; rester présent ; être le siège d'une grande activité, d'une grande animation ; avoir une vie qui s'étend sur une certaine période, avoir une vie d'une certaine durée ; exister, être vivant à une époque bien déterminée ; passer tout ou partie de son existence dans un lieu ; demeurer en pensée et de manière permanente dans quelque chose ; mener une certaine vie, un certain type d'existence).

3. je **vis**, tu vis, il vit, qu'il vît (voir : apercevoir ; distinguer ; examiner ; être spectateur ; rencontrer ; visiter ; imaginer ; constater ; comprendre).

4. un **vit** : un membre viril, un pénis.

fieu / **vieux**

vil / ville

1. elle est vile, il est **vil** : a peu de valeur, est méprisable ; dont la valeur monétaire est peu élevée ; est de basse condition sociale ; est abject(e), méprisable ; manifeste de la bassesse, de la vulgarité.
elles sont viles, ils sont vils
à (un) vil prix : à un prix très bas.
des métaux vils : des métaux sans valeur.
2. une **ville** : une agglomération relativement importante dont les habitants ont des activités professionnelles diversifiées, notamment dans le secteur tertiaire ; l'ensemble des habitants d'une ville ; l'administration municipale ; la personne morale que constitue la municipalité.

vinicole, viniculteur, viniculture / viticole, viticulteur, viticulture / vitivinicole, vitiviniculture

1. elle ou il est **vinicole** : se rapporte à la production du vin, a pour objet cette production.
une vinicultrice, un **viniculteur** : celle, celui qui s'occupe de la fabrication du vin.
la **viniculture** : l'ensemble des activités ayant pour but la production du vin, englobant la culture de la vigne et la fabrication du vin ; l'ensemble des activités n'ayant pour but que l'élaboration du vin.
2. une exploitante viticole, un producteur **viticole** : dont l'activité a trait à la culture de la vigne et à la production du vin.
l'économie viticole, une crise viticole : qui concerne la culture de la vigne et la production du vin.
une région viticole, un pays viticole : où l'on cultive la vigne.
une viticultrice, un **viticulteur** : une vigneronne ou un vigneron, une personne qui cultive la vigne pour produire du vin.
la **viticulture** : l'ensemble des techniques permettant de cultiver la vigne pour produire du vin ; l'ensemble des viticulteurs.
3. elle ou il est **vitivinicole** : est relative ou relatif à la vitiviniculture.
la **viti-viniculture** : l'ensemble des activités qui conduit de la grappe au vin : la viticulture et la vinification.

viol / viola, violas, violassions, violât, viole, violent, violes / violat / violation / viole

1. un **viol** : un acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui avec violence, contrainte, menace ou surprise ; une transgression d'une obligation.
une **violation** : l'acte de transgresser une loi, une règle ; l'action de porter atteinte à ce que l'on doit respecter.
je **viole**, il viole, ils violent, tu violes, nous **violons**, tu **violas**, il viola, qu'il violât, que nous **violassions** (violer quelqu'un : commettre un viol sur quelqu'un) (violer quelque chose : agir en opposition à une loi, à une règle ; agir à l'encontre de quelque chose que l'on doit respecter ; ne pas respecter le caractère sacré de quelque chose ; pénétrer militairement de manière illégale dans un pays ; ouvrir, pénétrer avec effraction).

2. un onguent **violat**, un sirop violat : qui contient de l'extrait de violettes.

3. une **viole** : un instrument de musique ; un cric léger à crémaillère utilisé par les charpentiers pour la mise en place des pièces lourdes.

4. un **violon** : un instrument de musique ; une ou un instrumentiste qui l'utilise ; une prison ou une cellule ; ce qui a une ressemblance avec cet instrument de musique.

Prononciation différente : Avec leur aspect **violent**, ils **violent** les lois.

vireuse

1. une **vireuse**, un vireur : une voiture qui tient bien sa trajectoire dans le virage ; une équipière, un équipier, en course de relai, qui prend bien son virage.
2. une plante **vireuse** : vénéneuse.
elle est vireuse, il est vireux : pour l'odeur de certaines plantes toxiques, est désagréable, puante, nauséabonde ; pour la saveur d'un produit, est désagréable, puant, nauséabond.

viscère / vissèrent

1. un **viscère** : un organe essentiel contenu dans les cavités crânienne, thoracique et abdominale.
les viscères : ces organes ; les intestins.
2. ils **vissèrent** (visser : fixer une chose sur une autre ou assembler plusieurs éléments à l'aide d'une ou de plusieurs vis ; serrer en faisant tourner sur un pas de vis ; attacher solidement ; fixer ; soumettre quelqu'un à une discipline stricte, à une surveillance sévère).

vision / vison / vison-visu / visions, visons

1. une **vision** : une perception par l'œil de la lumière, des couleurs, des formes ; l'ensemble des mécanismes physiologiques par lesquels les radiations lumineuses reçues par l'œil déterminent des impressions sensorielles de nature variée ; l'action, le fait de voir ; ce qui s'offre à la vue ; l'action, le fait de percevoir, de se représenter en esprit une réalité concrète ou abstraite ; ce qui s'offre ainsi à l'esprit.

2. un **vison** : un mammifère ; sa fourrure.

3. **vison-visu** : en étant en vis-à-vis.

4. nous **visions**, nous **visons** (viser : diriger son regard avec attention sur quelqu'un, quelque chose pour chercher à l'atteindre, notamment en lançant un projectile, en assénant un coup ou pour l'ajuster en pointant une arme ou un appareil optique ; diriger et fixer son regard, un objet, une arme vers l'objectif à atteindre ; regarder, fixer intensément, examiner quelqu'un, quelque chose ; avoir en vue, faire allusion à ; chercher à atteindre, à obtenir par son action).

vite / vîtes

1. **vite** : en se déplaçant avec rapidité, en effectuant un grand parcours ; en un minimum de temps ; dans les délais les plus brefs ; en peu de temps, rapidement ; au bout d'une durée relativement courte.
2. vous **vîtes** (voir : apercevoir ; distinguer ; examiner ; être spectateur ; rencontrer ; visiter ; imaginer ; constater ; comprendre).

vitelot / vitoulet

1. un **vitelot** : un ruban de pâte cuit dans le lait que l'on sert avec une sauce piquante.
2. un **vitoulet** : une boulette de viande hachée. [Belgique].

vivace

Prononciation différente : Près de sa plante **vivace**, il écoute un allégro ***vivace***.

vivisection / vivisections

Prononciation différente : nous **vivisections** (vivisecter) / des **vivisections**.

voie / voie, voient, voies, vois, voit / voix

1. une **voie** : un passage par où l'on s'engage pour franchir un obstacle naturel ou pour aller d'un point à un autre ; un espace, aménagé ou non, à parcourir pour aller quelque part ; un passage qui a été parcouru et qui a laissé des traces ; un conduit permettant un acheminement, une transmission ; une ouverture naturelle ou accidentelle ; une orientation, une conduite à suivre ou suivie ; une suite d'actes ayant le même caractère et le même but ; un moyen employé pour atteindre un but ; un intermédiaire utilisé pour atteindre un but.

2. je **vois**, tu vois, il voit, ils voient, que je voie, que tu voies, qu'il voie, qu'ils voient (voir : apercevoir ; distinguer ; examiner ; être spectateur ; rencontrer ; visiter ; imaginer ; constater ; comprendre).

3. une **voix** : un son, un ensemble de sons produits par la bouche et résultant de la vibration de la glotte sous la pression de l'air expiré ; la faculté d'émettre ces sons ; ce qui exprime un message ; un jugement, une opinion ; l'aspect du verbe défini par le rôle qu'on attribue au sujet suivant qu'il accomplit l'action [actif], qu'il la subit [passif], qu'il est intéressé d'une certaine manière [moyen]).

voir / voire

1. **voir** : apercevoir ; distinguer ; examiner ; être spectateur ; rencontrer ; visiter ; imaginer ; constater ; comprendre.
2. **voire** : vraiment ; certes ; assurément.
voire ! j'en doute ! je n'y crois pas !
voire des centaines, voire des milliers : (et) même des centaines, (et) même des milliers.

volt / volte / volte, voltent, voltes

1. un **volt** ou voult : un visage ; une figurine de cire utilisée en occultisme.
2. un **volt** : une unité du système international pour la mesure des différences de potentiel, de tension et de force électromotrice.
3. une **volte** : un mouvement d'assouplissement du cheval, exécuté sur un cercle tangent à la piste ; un cercle qu'effectue le cheval pendant ce mouvement ; en escrime, un mouvement effectué pour esquiver les coups de l'adversaire ; une danse ; un mouvement circulaire ou semi-circulaire, effectué vivement et brusquement par une personne, par un animal ; un changement de position que semblent accomplir certains inanimés ; un changement brusque et complet dans les opinions, les dispositions d'une personne.
une **volte-face** : un mouvement semi-circulaire effectué de manière à se retrouver dans la direction opposée à celle qui était suivie auparavant ; un demi-tour qu'opère une troupe attaquée par derrière, pour faire face à l'ennemi ; un changement subit et total dans le comportement, les opinions d'une personne.
je **volte**, il volte, ils voltent, tu voltes (volter : pour un cavalier ou sa monture, exécuter une volte ; en escrime, changer de place pour esquiver les coups de l'adversaire ; se retourner, effectuer une volte-face ; être soulevé, se déplacer çà et là au gré du vent).

voue, vouent, voues / vous / wu

1. je **voue**, tu voues, il voue, ils vouent (vouer quelque chose à : engager un sentiment définitivement ou solennellement ; employer durablement, exclusivement une activité, ses qualités, son temps pour

l'accomplissement de quelque chose) (vouer quelqu'un à : l'engager dans un état, une activité, une situation ; désigner pour quelque chose de manière irrévocable).
2. je, tu, il, elle, on, nous, **vous**, ils, elles. Vous venez ? Vous êtes prêt ? Vous êtes prête ? Vous êtes prêts ? Vous êtes prêtes ?
à moi, à toi, à lui, à elle, à nous, à vous, à eux. Est-ce à vous ?
me, te, lui, nous, vous, leur. Elle vous parle.
me, te, se, nous, vous, se. Vous vous lavez.
3. le **wu** : un dialecte chinois.

voyaient, voyais, voyait, voyez / voyer

1. ils **voyaient**, je voyais, tu voyais, il voyait, vous voyez (voir : apercevoir ; distinguer ; examiner ; être spectateur ; rencontrer ; visiter ; imaginer ; constater ; comprendre).
2. un **voyer** : un officier chargé, autrefois, de la police des chemins et des rues ; un spécialiste responsable de la voirie sur le plan local ou national.

W

ouat, ouatte / ouate, ouaté / ouate, ouatent, ouates / **watt, watté**

waters, ouatères, **water-closets** / ouatèrent

bourgmestre / vaguemestre / **webmestre**

whisky / wiski

1. un **whisky** : une eau-de-vie de grains fortement alcoolisée originaire d'Écosse, qui provient de la distillation des moûts bien fermentés, résultant de la saccarification de céréales au moyen de malt ; un verre de cette boisson ; une dose de cette boisson servie dans un café, dans un bar.
2. un **wiski** : un cabriolet haut et léger, à deux roues de grand diamètre, attelé d'un cheval.

voue, vouent, voues / vous / **wu**

X

nixe / **X**

Y

hi / hie / hie, hient, hies / i / **y**

Les mots yacht (ancienne prononciation) et yack, yak sont parfois cités comme homophones.

yawl / yole

1. un **yawl** : un voilier construit et gréé comme un cotre, équipé d'un petit mât supplémentaire appelé mât de tape-cul, placé à l'extrême arrière, derrière la barre et portant une voile aurique.
2. une **yole** : un petit canot très léger.
3. une **yole** : une embarcation de forme étroite et allongée.

hyène / **yen**

iode / iode, iodent, iodes / **yod**

youpi / yuppie

1. **Youpi** ! C'est super !
2. un **yuppie** : dans les pays anglo-saxons, un jeune cadre dynamique.

ive, ivette / **Yves, Yvette**

Z

japper / **zapper**

ceste / geste / **zest, zeste** / **zeste** / **zeste, zestes, zestent**

gibeline / **zibeline**

zodiac / zodiaque

1. un **zodiac** [nom déposé] : un canot en caoutchouc.
2. le **zodiaque** : la zone circulaire de la sphère céleste, dont l'écliptique occupe le milieu et qui contient les douze constellations que le Soleil semble traverser en une année ; cette zone divisée en douze parties égales contenant les douze constellations.
les signes du zodiaque : Bélier, Taureau, Gémeaux, Cancer, Lion, Vierge, Balance, Scorpion, Sagittaire, Capricorne, Verseau, Poissons.
un zodiaque : une représentation figurée dans les monuments de diverses civilisations ; cette représentation souvent associée, pendant l'époque médiévale, aux travaux des saisons.

jojo / **zozo**